

Rapport sur le développement humain 2019



Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent :
les inégalités de développement humain au XXI^e siècle



Le Rapport sur le développement humain 2019 est le plus récent de la série de rapports mondiaux publiée depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : il s'agit d'études indépendantes fondées sur des données analytiques et empiriques qui examinent les grandes problématiques, tendances et politiques publiques en matière de développement.



Le lecteur trouvera des ressources complémentaires au Rapport sur le développement humain 2019 à l'adresse <http://hdr.undp.org>, dont les versions électroniques et les traductions du Rapport et de sa Présentation dans plus de 10 langues, une version Web interactive du Rapport, une série de documents d'information et de réflexion élaborés aux fins du Rapport, des cartes interactives et des bases de données des indicateurs de développement humain, des explications détaillées des sources et méthodologies employées dans les indices composites du Rapport, des profils de pays et autres ressources, ainsi que les précédents rapports mondiaux, régionaux et nationaux sur le développement humain. Les corrections et addenda sont également disponibles en ligne.

La couverture illustre les inégalités dans le développement humain d'un monde en mutation. Les points de différentes couleurs représentent la nature complexe et multidimensionnelle de ces inégalités. L'effet de la crise du climat et des bouleversements technologiques, suggéré par la couleur d'arrière-plan qui évoque la chaleur, déterminera les progrès du développement humain au XXI^e siècle.

Copyright © 2019 Par le Programme des Nations Unies pour le développement 1 UN Plaza, New York, NY 10017 États-Unis

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'archivage ou transmise sous aucune forme ou par aucun moyen électronique, mécanique, photographique, enregistré ou autre, sans autorisation préalable.

Sales no. : F.20.III.B.1
ISBN : 978-92-1-126440-1
eISBN : 978-92-1-004497-4
Print ISSN : 2412-3048
eISSN : 2412-3056

Cet ouvrage fait l'objet d'une entrée au catalogue de la British Library et de la Library of Congress

Avertissement général. Les dénominations utilisées et la présentation des données dans la présente publication ne constituent pas l'expression par le Bureau du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'un quelconque avis concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant le tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillés sur les cartes représentent des lignes de frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

Les conclusions, analyses et recommandations contenues dans le présent Rapport, comme celles des rapports précédents, ne représentent pas la position officielle du PNUD ni d'aucun État membre des Nations Unies qui font partie de son Conseil d'administration. Elles ne sont pas non plus nécessairement agréées par ceux qui sont mentionnés dans les remerciements ou cités.

La mention de sociétés particulières ne signifie pas que celles-ci sont agréées ou recommandées par le PNUD de préférence à d'autres sociétés de nature similaire qui ne sont pas citées.

Certains des chiffres figurant dans la partie analytique du Rapport, lorsqu'ils sont indiqués, ont été estimés par le Bureau du Rapport sur le développement humain ou d'autres contributeurs au Rapport et ne sont pas nécessairement les statistiques officielles du pays, de la région ou du territoire concernés, qui peuvent utiliser d'autres méthodes. Tous les chiffres contenus dans l'Annexe statistique proviennent de sources officielles. Toutes les précautions raisonnables ont été prises par le Bureau du Rapport sur le développement humain pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Toutefois, la publication imprimée est distribuée sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite.

La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de la publication incombe au lecteur. En aucun cas, le Bureau du Rapport sur le développement humain et le PNUD ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé aux États-Unis, par AGS, une filiale de RR Donnelley, sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council et sans chlore élémentaire. Imprimé avec des encres végétales.

Rapport sur le développement humain 2019

Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent :
les inégalités de développement humain au XXI^e siècle



*Au service
des peuples
et des nations.*

Publié pour le
Programme
des Nations Unies
pour le développement
(PNUD)

Équipe du rapport sur le développement humain 2019

Directeur et auteur principal

Pedro Conceição

Recherche et statistiques

Jacob Assa, Cecilia Calderon, George Ronald Gray, Nergis Gulasan, Yu-Chieh Hsu, Milorad Kovacevic, Christina Lengfelder, Brian Lutz, Tanni Mukhopadhyay, Shivani Nayyar, Thangavel Palanivel, Carolina Rivera et Heriberto Tapia

Réalisation, communication et opérations

Botagoz Abdreyeva, Oscar Bernal, Andrea Davis, Rezarta Godo, Jon Hall, Seockhwan Bryce Hwang, Admir Jahic, Fe Juarez Shanahan, Sarantuya Mend, Anna Ortubia, Yumna Rathore, Dharshani Seneviratne, Elodie Turchi et Nu Nu Win

Contributeurs et contributrices externes

Chapitre 3 (par le Laboratoire sur les inégalités mondiales) : Lucas Chancel, Denis Cogneau, Amory Gethin, Alix Myczkowski et Thomas Piketty

Encadrés et coups de projecteur : Elizabeth Anderson, Michelle Bachelet, Bas van Bavel, David Coady, James Foster, Nora Lustig et Ben Philips

Avant-propos



La vague de manifestations qui déferle sur plusieurs pays est le signe indéniable d'un dysfonctionnement dans notre société mondialisée, malgré tous les progrès réalisés.

Différents détonateurs poussent les populations à descendre dans la rue : le coût d'un billet de train, le prix de l'essence, les revendications politiques d'indépendance.

Ces protestations ont pour dénominateur commun un mécontentement profond et grandissant face aux inégalités.

Pour réagir à cette agitation, il est indispensable de jeter son regard « *au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent* ». C'est ce que ce Rapport sur le développement humain se propose de faire.

Les inégalités sont trop souvent considérées dans le contexte économique, alimentées et mesurées par la notion qu'il n'y a rien de plus important dans la vie que gagner de l'argent.

Or, les sociétés sont en train de grincer sous le poids de ce postulat. S'il est vrai que les citoyens protestent parce qu'ils veulent garder leur argent, le fait est que le protagoniste de cette histoire est le pouvoir : le pouvoir d'une minorité ; l'absence de pouvoir de la majorité ; le pouvoir collectif des populations d'exiger le changement.

Pour aller au-delà des revenus, il faudra s'attaquer à des normes sociales et politiques profondément incrustées dans l'histoire et la culture d'une nation ou d'un groupe.

En se projetant au-delà du temps présent, le Rapport sur le développement humain 2019 expose la montée d'une nouvelle génération d'inégalités.

Alors même que les disparités de niveau de vie de base s'estompent, et qu'un nombre sans précédent de personnes échappent à la pauvreté, à la faim et aux maladies dans le monde entier, les aptitudes qui seront indispensables pour faire face à la concurrence dans l'avenir immédiat ont évolué.

De nouvelles inégalités sont apparues, notamment dans l'enseignement supérieur et l'accès au haut débit, devenus essentiels pour se faire une place dans la société moderne alors qu'ils étaient jusqu'à présent considérés

comme un luxe. Cela est particulièrement vrai dans une économie du savoir, où un nombre croissant de jeunes sont instruits et connectés, mais n'ont pas d'échelle pour progresser vers le haut.

Dans le même temps, les changements climatiques, les inégalités de genre et les conflits violents continuent d'alimenter et d'enraciner les inégalités, qu'il s'agisse des inégalités de niveau de vie de base ou de ces nouvelles inégalités. Comme l'explique le Rapport sur le développement humain, l'inaction face à ces défis systémiques ne fera qu'asseoir les inégalités et consolider le pouvoir et la dominance politique des élites.

Ce que nous voyons aujourd'hui est la crête d'une vague d'inégalités. La suite dépendra des choix que nous ferons. Tout comme les inégalités commencent à la naissance, définissent les libertés et les chances des enfants, des adultes et des personnes âgées, et s'insinuent dans celles de la génération suivante, les politiques publiques qui luttent contre les inégalités peuvent elles aussi accompagner les individus tout au long de leur vie.

Des investissements dans la santé et la nutrition des jeunes enfants (politiques en amont du marché du travail) aux investissements autour de l'accès aux capitaux, des salaires minimums et des services sociaux (politiques appliquées sur le marché du travail et en aval du marché), les acteurs politiques et les décideurs disposent d'une panoplie de choix qui, s'ils sont correctement conjugués en fonction du contexte de chaque pays ou groupe, se traduiront en un investissement dans l'égalité et la durabilité tout au long de la vie.

Faire ces choix, c'est tout d'abord s'engager à affronter la complexité du développement humain, à repousser les frontières pour aider les pays et les communautés à réaliser les objectifs de développement durable.

Telle est la mission au cœur du Programme des Nations Unies pour le développement, travaillant avec le concours des 170 pays et territoires que nous servons.

Il y a environ 40 ans, le père fondateur du développement humain, le professeur Amartya

Sen, posait une question d'une simplicité confondante : l'égalité de quoi ? Sa réponse était tout aussi simple : des choses qui nous tiennent à cœur pour bâtir un avenir à la hauteur de nos aspirations.

Les paroles d'Amartya Sen nous aident à changer d'optique, à porter notre regard au-delà de la croissance et des marchés pour comprendre pourquoi les populations descendent protester dans la rue et les mesures que les dirigeants peuvent prendre à cet égard.

Je tiens à remercier tous ceux et toutes celles qui nous ont accompagnés pendant ces

12 mois d'exploration et je vous encourage à poursuivre votre lecture.



Achim Steiner

Administrateur

Programme des Nations Unies pour le développement.

Remerciements



La réalisation du Rapport sur le développement humain est un vrai travail collectif. Le Rapport est le fruit des contributions formelles et informelles d'un grand nombre d'individus et d'institutions. Le contenu de ses pages ne saurait rendre pleinement compte de l'abondance d'idées, d'interactions, de partenariats et de collaborations dont ce projet a bénéficié. Les remerciements qui suivent sont une tentative imparfaite de reconnaître ceux et celles qui ont généreusement consacré de leur temps et de leur énergie à la réalisation du Rapport sur le développement humain 2019 — toutes nos excuses aux nombreuses personnes que nous n'aurons pas incluses. En tant qu'auteurs, nous espérons que le contenu sera à la hauteur des contributions remarquables que nous avons reçues, et que le Rapport viendra s'ajouter à ce que l'Assemblée générale des Nations Unies a décrit comme le fruit d'une « démarche intellectuelle indépendante » devenu « un outil important pour appeler l'attention sur le développement humain dans le monde ».

Nos premiers remerciements s'adressent aux membres de notre Comité consultatif, sous la direction dynamique de Thomas Piketty et Tharman Shanmugaratnam dans leurs rôles de co-présidents. Les autres membres du Comité consultatif étaient Olu Ajakaiye, Kaushik Basu, Haroon Bhorat, Francisco Ferreira, Janet C. Gornick, David Grusky, Ravi Kanbur, Enrico Letta, Chunling Li, Nora Lustig, Laura Chinchilla Miranda, Njuguna Ndung'u et Frances Stewart.

En complément des conseils du Comité consultatif, nous avons bénéficié de ceux du Groupe consultatif sur les statistiques du Rapport concernant les choix de méthodologies et de données, en particulier pour le calcul des indices de développement humain. Nous remercions tous les membres du groupe : Oliver Chinganya, Albina A. Chuwa, Ludgarde Coppens, Marc Fleurbaey, Marie Haldorson, Friedrich Huebler, Dean Mitchell Jolliffe, Yemi Kale, Steven Kapsos, Robert Kirkpatrick, Jaya Krishnakumar, Mohd Uzir Mahidin, Max Roser et Pedro Luis do Nascimento Silva.

Nous avons également bénéficié des généreuses suggestions d'un grand nombre de personnes sans rôle officiel, dont Sabina Alkire, Sudhir Anand, Amar Battacharya, Sarah Cliffe, Miles Corak, Angus Deaton, Shanta Devarajan, Vitor Gaspar, Carol Graham, Kenneth Harttgen, Homi Kharas, Michèle Lamont, Santiago Levy, Ako Muto, Ambar Nayaran, Alex Reid, Carolina Sánchez-Páramo, Paul Segal, Amartya Sen, Juan Somavia, Yukio Takasu, Senoe Torgerson et Michael Woolcock.

Pour leurs contributions écrites au chapitre 3 du Rapport, nous tenons à remercier Lucas Chancel et nos collègues du Laboratoire sur les inégalités mondiales. Pour les encadrés et les coups de projecteur, nos remerciements vont à Elizabeth Anderson, Michelle Bachelet, Bas van Bavel, David Coady, James Foster, Nora Lustig, Ben Philips, l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes et l'Institut de recherches sur la paix à Oslo. Les documents de référence et les contributions écrites ont été préparés par Fabrizio Bernardi, Dirk Bezemer, Matthew Brunwasser, Martha Chen, Sirianne Dahlum, Olivier Fiala, Valpy FitzGerald, James K. Galbraith, Jayati Ghosh, John Helliwell, Martin Hilbert, Patrick Kabanda, Emmanuel Letouze, Juliana Martínez, Håvard Mokleiv, José Antonio Ocampo, Gudrun Østby, Inaki Permanyer, Ilze Plavgo, Siri Aas Rustad, Diego Sánchez-Ancochea, Anya Schiffrin, Jeroen P.J.M. Smits, Eric Uslaner, Kevin Watkins et Martijn van Zomeren. Nous les remercions tous et toutes.

Plusieurs consultations avec des experts thématiques et régionaux ont eu lieu entre mars et septembre 2019, notamment à Beyrouth, Bonn, Buenos Aires, Le Caire, Doha, Genève, Marrakech, Nairobi, Noursoultan, Paris, Rabat et Tokyo. Pour leurs contributions à l'occasion de ces consultations, nous remercions tout particulièrement Touhami Abdelkhalek, Touhami Abi, Hala Abou Ali, Laura Addati, Shaikh Abdulla bin Ahmed Al Khalifa, Ibrahim Ahmed Elbadawi, Asmaa Al Fadala, Abdulrazak Al-Faris, Najla Ali

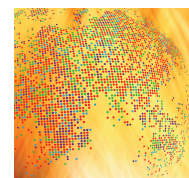
Murad, Facundo Alvarado, Yassamin Ansari, Kuralay Baibatyrova, Alikhan Baimenov, Radhika Balakrishnan, Carlotta Balestra, Luis Beccaria, Debapriya Bhattacharya, Roberto Bissio, Thomas Blanchet, Sachin Chaturvedi, Alexander Chubrik, Paulo Esteves, Elyas Felfoul, Cristina Gallach, Amory Gethin, Sherine Ghoneim, Liana Ghukasyan, Manuel Glave, Xavier Godinot, Heba Handoussa, Gonzalo Hernández-Licona, Ameena Hussain, Hatem Jemmali, Fahmida Khatun, Alex Klemm, Paul Krugman, Nevena Kulic, Christoph Lakner, Tomas de Lara, Eric Livny, Paul Makdisi, Gordana Matkovic, Rodrigo Márquez, Roxana Maurizio, Marco Mira, Cielo Morales, Salvatore Morelli, Rabie Nasr, Heba Nassar, Andrea Villarreal Ojeda, Chukwuka Onyekwena, Andrea Ordonez, Magued Osman, Mónica Pachón, Emel Memiş Parmaksiz, Maha El Rabbat, Racha Ramadan, Hala El Saeed, Ouedraogo Sayouba, Sherine Shawky, André de Mello e Souza, Paul Stubbs, Hamid Tijani, René Mauricio Valdés, Peter Van de Ven, Ngu Wah Win, Xu Xiuli, Cai Yiping, Sabina Ymeri et Stephen Younger. Nous avons également bénéficié du concours d'autres individus, trop nombreux pour être cités ici (on trouvera la liste des consultations à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/towards-hdr-2019> et les noms d'autres partenaires à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/acknowledgements-hdr-2019>). Nos remerciements sincères vont également à nos institutions partenaires, dont les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PNUD, pour leurs contributions, leur soutien et leur aide.

Chaque chapitre du Rapport a en outre bénéficié d'examens par nos pairs que sont Paul Anand, Carlos Rodriguez Castelan, Lidia Ceriani, Daniele Checchi, Megan Cole, Danny Dorling, Csaba Feher, Oliver Fiala, Maura Francese, Aleksandr V. Gevorkyan, Leonard Goff, Didier Jacobs, Silpa Kaza, Jeni Klugman, Anirudh Krishna, Benoit Laplante, Max Lawson, Marc Morgan, Teresa Munzi, Brian Nolan, Zachary Parolin, Kate E. Pickett, Sanjay Reddy, Pascal Saint-Amans, Robert Seamans, Nicholas Short et Marina Mendes Tavares.

Nous remercions nos nombreux collègues de la famille des Nations Unies qui ont apporté leur concours à la préparation du Rapport

en organisant des consultations ou en faisant part de leurs observations et de leurs conseils. Parmi eux, Prosper Tanyaradzwa Muwengwa, Saurabh Sinha et Thokozile Ruzvidzo de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ; Alberto Arenas, Alicia Bárcena, Mario Cimoli et Nunzia Saporito de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; Khalid Abu-Ismaïl, Oussama Safa, Niranjana Sarangi et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ; Roger Gomis, Damian Grimshaw, Stefan Kühn et Perin Sekerler de l'Organisation internationale du travail (OIT) ; Astra Bonini, Hoi Wai Jackie Cheng, Elliott Harris, Ivo Havinga, Marcelo Lafleur, Shantanu Mukherjee, Marta Roig, Michael Smedes et Wenyan Yang du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) ; Manos Antoninis, Bilal Fouad Barakat et Anna Cristina D'Addio de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Lakshmi Narasimhan Balaji, Laurence Chandy et Mark Hereward du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Shams Banihani, Jorge Chediek et Xiaojun Grace Wang du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) ; Paul Ladd de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) ; Rachel Gisselquist, Carlos Gradin et Kunal Sen de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER) ; Margaret Carroll et Emma Morley du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) ; Shruti Majumdar, Shahrashoub Razavi et Silke Staab de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) ; et Theadora Swift Koller de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Un grand nombre de collègues du PNUD nous ont apporté leurs conseils et encouragements. Luis Felipe López-Calva, Michele Candotti, Joseph D'Cruz et Abdoulaye Mar Dieye nous ont conseillés non seulement sur le contenu du Rapport, mais aussi sur l'évolution du Bureau du Rapport sur le développement humain dans les années à venir. Nous sommes aussi reconnaissants à Marcel Alers, Fernando Aramayo, Gabriela Catterberg, Valerie Cliff,



Esuna Dugarova, Mirjana Spoljaric Egger, Almudena Fernández, Cassie Flynn, Stephen Gold, Nicole Igloi, Boyan Konstantinov, Raquel Lagunas, Marcela Meléndez, Ruben Mercado, Ernesto Pérez, Kenroy Roach, Renata Rubian, Narue Shiki, Ben Slay, Mourad Wahba, Douglas Webb, Haoliang Xu et Diego Zavaleta.

Nous avons eu la chance d'être accompagnés dans notre travail par de talentueux stagiaires — Farheen Ghaffar, Michael Gottschalk, Xiao Huang, Sneha Kaul et Adrian Pearl — et vérificateurs de faits — Jeremy Marand, Tobias Schillings et Emilia Toczydlowska.

Le Bureau du Rapport sur le développement humain souhaite également exprimer sa sincère gratitude à la République de Corée pour sa contribution financière. Son soutien continu et son dévouement à la recherche sur le développement et au Rapport sont vivement appréciés.

Nous ne saurions omettre de nos remerciements le travail très professionnel de révision et de mise en page de l'équipe

de Communications Development Incorporated, sous la direction de Bruce Ross-Larson : Joe Caponio, Nick Moschovakis, Christopher Trott et Elaine Wilson.

Enfin, nous sommes extrêmement reconnaissants à l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, qui nous pousse sans cesse à viser plus haut tout en nous laissant une marge de créativité. Il a souhaité un Rapport qui interpelle le grand public, les décideurs et les experts, seul moyen de faire avancer la cause du développement humain. Nous espérons avoir été à la hauteur de cette attente.

Pedro Conceição

Directeur

Bureau du Rapport sur le développement humain

Sommaire

Avant-propos	iii
Remerciements	v
Présentation	1

PREMIÈRE PARTIE

Au-delà des revenus 27

CHAPITRE 1

Les inégalités de développement humain : des cibles mobiles au XXI^e siècle 33

Comprendre les inégalités de capacités 35

La dynamique des inégalités de développement humain : convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées 37

La convergence des capacités de base ne bénéficie pas à tous : il nous faut repérer ceux qui ont le plus de retard 54

Vers une plus grande capacité d'agir 57

Cibles mobiles et inégalités du XXI^e siècle 65

CHAPITRE 2

Les inégalités de développement humain : interdépendantes et persistantes 81

Les inégalités commencent à la naissance — et peuvent persister 82

Interaction des inégalités avec d'autres déterminants contextuels du développement humain 91

Les inégalités s'accumulent tout au long de la vie et traduisent de profonds déséquilibres de pouvoir 104

DEUXIÈME PARTIE

Au-delà des moyennes 107

CHAPITRE 3

Mesurer les inégalités de revenus et de richesses 113

La lutte contre les inégalités commence par de bonnes méthodes de mesure 113

La courbe en éléphant des inégalités et de la croissance dans le monde 120

Quel degré d'inégalités en Afrique ? 128

Les inégalités dans les BRICS depuis les années 2000 132

Inégalités et redistribution en Europe et aux États-Unis 133

Les inégalités de richesse dans le monde : le capital est de retour 141

Postface : la transparence des données, un impératif mondial 146

CHAPITRE 4

L'inégalité de genre au-delà des moyennes : entre normes sociales et déséquilibres de pouvoir 163

L'inégalité de genre au XXI^e siècle 164

Les normes sociales et les déséquilibres de pouvoir sont-ils en train d'évoluer ? 169

Choix restreints et déséquilibres de pouvoir tout au long de la vie 176

Autonomiser les filles et les femmes pour parvenir à l'égalité de genre : modèle pour réduire les inégalités horizontales 182

TROISIÈME PARTIE

Au-delà du temps présent 191

CHAPITRE 5

Les changements climatiques et les inégalités dans l'Anthropocène 195

Changements climatiques et inégalités de développement humain sont inextricablement liés 199

Les inégalités et les injustices environnementales sont omniprésentes — aperçu des déchets, de la consommation de viande et des prélèvements d'eau dans le monde 208

Rompre avec le passé : faire de nouveaux choix pour les populations et pour la planète 215

CHAPITRE 6

Le potentiel de divergence et de convergence de la technologie : un siècle de transformations structurelles se profile 223

La dynamique des inégalités dans l'accès à la technologie : convergence lente pour les capacités de base, divergence rapide pour les capacités plus avancées 225

Les technologies sont en train de remodeler le monde : quelle forme donneront-elles aux inégalités de développement humain ? 230

Exploiter les technologies en vue d'une « grande convergence » dans le domaine du développement humain 234

CHAPITRE 7

Les politiques de réduction des inégalités de développement humain au XXI^e siècle : nous avons le choix 249

Vers la convergence des capacités au-delà des revenus : des capacités de base à l'universalisme des capacités plus avancées 251

Vers l'accroissement des revenus pour tous : améliorer la productivité et l'équité 261

Post-scriptum : nous avons le choix 275

Notes 289

Références 302

ANNEXE STATISTIQUE

Guide de lecture 331

Tableaux statistiques

1.	L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs	338
2.	L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2018	342
3.	L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	346
4.	L'indice de développement de genre	351
5.	L'indice d'inégalité de genre	355
6.	L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	359

Tableaux de bord du développement humain

1.	Qualité du développement humain	365
2.	Écart entre les genres tout au long de la vie	370
3.	Autonomisation des femmes	375
4.	Durabilité environnementale	380
5.	Viabilité socioéconomique	385

Régions en développement 390

Références statistiques 391

CONTRIBUTION SPÉCIALE

Un nouveau regard sur les inégalités — Michelle Bachelet	30
--	----

ENCADRÉS

1	Nouvelle interprétation de la courbe de Gatsby le Magnifique	12
I.1	L'approche par les capacités et le Programme de développement durable à l'horizon 2030	29
1.1	Les inégalités de capacités	35
1.2	Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : le droit à un niveau de vie suffisant	42
1.3	Inégalités d'espérance de vie en bonne santé	43
1.4	Divergences d'espérance de vie à un âge plus avancé au Chili	48
1.5	Crises et divergences	58
1.6	L'exclusion sociale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes	60
1.7	Les inégalités de sécurité humaine au Japon : le rôle de la dignité	61
1.8	Inégalités horizontales en Inde : des dynamiques différentes pour les capacités de base et les capacités plus avancées	62
1.9	Une perspective sociopsychologique des inégalités	64
S1.3.1	Scénarios de réduction de la pauvreté monétaire à l'horizon 2030	74
2.1	Compétences clés de l'apprentissage socioémotionnel	88
2.2	Incidence des privations relatives perçues sur les résultats en santé	89
2.3	Le pouvoir des inégalités perçues en Afrique du Sud	96
2.4	Le pouvoir du voisin	97
2.5	Inégalités économiques et développement humain	99
2.6	Conflits armés et inégalités horizontales	103
3.1	Le journalisme d'investigation fait la lumière sur les inégalités	116
3.2	Quels concepts de revenu mesurons-nous ?	121
3.3	Et la consommation alors ?	122
3.4	Où vous situez-vous dans la répartition mondiale des revenus ?	126
3.5	La croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est-elle supérieure à la moyenne nationale ?	131
4.1	Intérêts et besoins pragmatiques et stratégiques des femmes et des hommes	167
4.2	Des identités qui se superposent et se rejoignent	170

4.3	L'indice multidimensionnel des normes sociales sexospécifiques — une mesure des préjugés, des préjugés et des opinions	172
4.4	Le carcan de la masculinité	177
4.5	Changements climatiques et inégalités de genre	181
4.6	La qualité des données sur les inégalités de genre doit être améliorée	184
5.1	Revenus des ménages, inégalités et émissions de gaz à effet de serre	195
5.2	De l'Holocène à l'Anthropocène : le pouvoir — et ceux qui l'exercent — à l'aube d'une nouvelle ère	197
5.3	Quand le passé n'est plus une référence	209
5.4	Les effets d'un changement d'habitudes alimentaires au niveau mondial sur le développement humain durable	212
6.1	Les technologies mobiles favorisent l'inclusion financière	228
6.2	Technologies numériques et objectifs de développement durable : réunir les conditions idoines	235
6.3	Intelligence artificielle et risque de préjugé : vers une aggravation des inégalités horizontales ?	238
6.4	Les principes du Cadre d'utilisation éthique des données du Royaume-Uni	239
6.5	Droits de propriété intellectuelle, innovation et diffusion des technologies	244
7.1	En Chine, l'amélioration des capacités commence par la lutte contre les inégalités	253
7.2	Libérer le potentiel de l'enseignement préprimaire au service du développement humain en Éthiopie	254
7.3	Persistence des gradients de santé, même avec une couverture sanitaire universelle	256
7.4	Choix et chances d'apprentissage du codage informatique pour les filles	257
7.5	Les inégalités de genre sur le marché du travail	264
7.6	Comment la concentration de marché peut nuire de façon disproportionnée aux plus démunis	270
7.7	Le pouvoir de la redistribution budgétaire	271
S7.1.1	Avoir raison ne suffit pas : la réduction des inégalités nécessite un mouvement partant du bas	280

FIGURES

1	La proportion de la population estimant que les revenus devraient être plus égaux a augmenté entre les années 2000 et les années 2010	2
2	Les enfants nés en 2000 dans des pays de niveaux de revenus différents auront suivi des trajectoires très inégales entre leur année de naissance et 2020	2
3	Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : cinq messages clés se dégagent de l'étude des inégalités de développement humain	3
4	Penser les inégalités	6
5	Le développement humain, des capacités de base aux capacités plus avancées	7
6	Dans le monde entier, les inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées demeurent profondes	9
7	Convergence lente pour les capacités de base, divergence rapide pour les capacités plus avancées	10
8	Éducation et santé tout au long de la vie	11
9	Inégalités, asymétries de pouvoir et efficacité de la gouvernance	13
10	Les préjugés contre l'égalité des sexes sont en hausse : la proportion mondiale d'hommes et de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a diminué entre 2009 et 2014	14
11	Entre 1980 et 2017, les revenus après impôts ont progressé de presque 40 % pour les 80 % les plus pauvres de la population européenne, contre plus de 180 % pour le 0,001 % le plus riche	16
12	Cadre d'élaboration de politiques de lutte contre les inégalités de développement humain	17

13	Les impôts et transferts directs redistributifs expliquent quasiment toute la différence d'inégalité de revenu disponible entre les économies avancées et émergentes	17
14	Stratégies pour un universalisme pragmatique dans les pays en développement inégalitaires	18
15	Les empreintes écologiques s'agrandissent avec le développement humain	20
16	La technologie peut déplacer certaines tâches, mais elle peut aussi en créer de nouvelles	21
1.1	La proportion de la population estimant que les revenus devraient être plus égaux a augmenté entre les années 2000 et les années 2010	27
1.1	Les enfants nés en 2000 dans des pays de niveaux de revenus différents jouiront de capacités très différentes en 2020	33
1.2	Les inégalités de développement humain restent abyssales à travers le monde, 2017	34
1.3	Le développement humain, des capacités de base aux capacités plus avancées	37
1.4	Le monde entier reste marqué par de profondes inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées dans des domaines clés du développement humain	39
1.5	Dans toutes les régions du monde, on observe une diminution de la perte de développement humain due aux inégalités, ce qui reflète les progrès réalisés au niveau des capacités de base	40
1.6	Convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées	41
1.7	Les inégalités d'espérance de vie et de mortalité persistent	43
1.8	Évolution des inégalités d'espérance de vie, 2005-2015 : les pays à développement humain faible rattrapent leur retard en matière d'espérance de vie à la naissance, mais restent à la traîne en ce qui concerne l'espérance de vie à un âge avancé	45
1.9	Les taux de mortalité infantile, déterminant majeur de l'espérance de vie à la naissance, ont diminué partout, mais des gradients importants subsistent	46
1.10	Mortalité : convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées	46
1.11	Plus le développement humain d'un pays est faible, plus les disparités d'accès à l'éducation sont importantes	49
1.12	Les disparités d'accès à l'éducation des enfants et des jeunes sont également considérables au sein des pays	50
1.13	Les inégalités dans l'enseignement primaire et secondaire se sont réduites au cours de la dernière décennie	51
1.14	La dynamique du niveau d'instruction, 2007-2017	52
1.15	Les inégalités dans l'enseignement postsecondaire se creusent au sein des pays	53
1.16	Les inégalités de disponibilité des médecins se creusent entre les pays	53
1.17	Résultats des essais harmonisés des différents groupes de développement humain	54
1.18	La mortalité des enfants converge avec le développement humain, sauf pour les 20 % les plus pauvres	56
1.19	Sur les 3,1 millions de décès d'enfants, quelque 846 000 pourraient être évités si les 20 % du bas de l'échelle convergeaient vers la moyenne nationale	56
1.20	Les taux d'abandon scolaire convergent avec le développement humain, sauf pour les 20 % les plus pauvres	57
S1.1.1	Description des étapes de développement des économies de marché de l'histoire	68
S1.1.2	Lien entre le danger d'un niveau élevé de la nappe phréatique et des inondations catastrophiques : l'égalité économique et politique augmente les chances de voir les institutions s'adapter aux circonstances et prévenir les catastrophes	70
S1.1.3	Les pays d'Afrique subsaharienne souffrent le plus de privations superposées	77
S1.2.1	Transmission des inégalités de développement humain tout au long du cycle de vie	72

S1.2.2	Répartition du bien-être subjectif à travers le monde (mesuré par la satisfaction globale des personnes par rapport à leur vie)	73
S1.3.1	Quelque 600 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour	75
S1.3.2	Le niveau de pauvreté à 1,90 USD par jour est lié à la pauvreté multidimensionnelle	76
2.1	L'élasticité intergénérationnelle des revenus est plus faible dans les pays affichant de plus grandes inégalités de développement humain	83
2.2	Éducation et santé tout au long de la vie	84
2.3	La persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation est plus forte dans les pays où les inégalités de développement humain sont plus prononcées	85
2.4	Des écarts de compétences apparaissent dès la petite enfance, en fonction de l'éducation des parents	86
2.5	Le statut socioéconomique retentit sur des aspects particuliers de la santé aux stades plus avancés de la vie	90
2.6	Diminution de la main-d'œuvre au milieu de l'échelle de répartition des compétences en Afrique du Sud	93
2.7	Efficacité de la gouvernance : une boucle de l'infini	101
3.1	La transparence dans les données sur les inégalités fait défaut dans des dizaines de pays	115
3.2	Les inégalités de revenus basées sur la part des revenus des 10 % les plus riches augmentent depuis 1980 dans la plupart des régions, mais à des rythmes différents	122
3.3	La courbe en éléphant des inégalités et de la croissance dans le monde	123
3.4	En 2010, les 10 % des plus hauts revenus ont perçu 53 % du revenu mondial, mais s'il y avait eu une inégalité parfaite du revenu moyen entre les pays, ils n'en auraient perçu que 48 %	124
3.5	Le ratio entre le revenu moyen des 10 % les plus riches et celui des 40 % du milieu de l'échelle de répartition a augmenté de 20 points de pourcentage entre 1980 et 2016, mais le ratio entre le revenu moyen des 40 % du milieu et celui des 50 % les plus pauvres a diminué de 27 points de pourcentage	126
3.6	La ventilation géographique des centiles de la répartition mondiale des revenus a évolué entre 1990 et 2016	127
3.7	Entre 1995 et 2015, la part des revenus des 10 % les plus riches en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest est restée relativement stable, tandis que celle des 40 % les plus pauvres en Afrique australe a diminué	129
3.8	La part des revenus du 1 % le plus riche a considérablement augmenté en Chine, en Inde et en Fédération de Russie depuis le début des années 1980	133
3.9	Aux États-Unis, la part des revenus avant impôts des 10 % les plus riches a augmenté, passant de 35 % environ en 1980 à 47 % en 2014	136
3.10	En Europe du Nord entre 1980 et 2017, la part du revenu national après impôts perçue par les 10 % les plus riches est passée de 21 % à 25 %, tandis que celle perçue par les 40 % les plus pauvres est tombée de 24 % à 22 %	137
3.11	Entre 1980 et 2017, les revenus après impôts des 80 % des Européens les plus pauvres ont augmenté de près de 40 %, tandis que ceux du 0,001 % le plus riche ont augmenté de plus de 180 %	138
3.12	Entre 1980 et 2017, la part des revenus moyen avant impôts des 40 % les plus pauvres aux États-Unis est tombée de 13 % environ à 8 %, tandis que celle du 1 % le plus riche est passée d'environ 11 % à 20 %	139
3.13	Entre 1980 et 2017, le revenu moyen avant impôts des 40 % les plus pauvres a augmenté de 36 % en Europe, alors qu'il a baissé de 3 % aux États-Unis	139
3.14	Aux États-Unis, le revenu moyen avant impôts des 10 % les plus riches était environ 11 fois plus élevé que celui des 40 % les plus pauvres en 1980 et 27 fois plus élevé en 2017, tandis qu'en Europe, ce ratio est passé de 10 à 12	140
3.15	Entre 1981 et 2017, le taux moyen maximum de l'impôt sur les sociétés dans l'Union européenne s'est contracté d'environ 50 % à 25 %, tandis que le taux moyen de la taxe sur la valeur ajoutée est passé d'environ 18 % à plus de 21 %	140
3.16	Dans les pays d'Europe de l'Ouest, les richesses privées nettes sont passées de 250-400 % du revenu national en 1970 à 450-750 % en 2016	142

3.17	Les pays s'enrichissent, mais les États s'appauvrissent	143	5.3	Parmi les 10 % des individus les plus émetteurs d'équivalent dioxyde de carbone dans le monde, 40 % résident en Amérique du Nord et 19 % au sein de l'Union européenne	200
3.18	Évolution des inégalités de richesses	146	5.4	Des inégalités d'émissions d'équivalent dioxyde de carbone au sein des pays désormais aussi importantes que les inégalités entre les pays dans la dispersion mondiale des émissions d'équivalent dioxyde de carbone	201
3.19	Si les tendances actuelles se poursuivent, le 0,1 % le plus riche du monde pourrait bien détenir autant de richesses mondiales que les 40 % du milieu de la répartition des revenus dans le monde d'ici 2050	147	5.5	Des dommages économiques liés aux aléas naturels extrêmes en augmentation	202
S3.1.1	Des modèles de développement humain contigus qui traversent les frontières nationales : l'exemple du Golfe de Guinée	148	5.6	Les crises de développement sont plus fréquentes et plus profondes dans les pays en développement	206
S3.2.1	Courbe de Lorenz	151	5.7	Moins le niveau de développement humain est élevé, plus les catastrophes sont meurtrières	206
S3.1.2	La malnutrition des femmes et le retard de croissance des enfants peuvent être élevés dans les ménages non pauvres	149	5.8	En El Salvador et au Honduras, les personnes des quintiles inférieurs de la répartition des revenus étaient plus susceptibles d'être touchées par des inondations et des glissements de terrain	207
4.1	Une progression remarquable des capacités de base, mais beaucoup plus lente des capacités plus avancées	163	5.9	Un nombre moins important de décès dans les années 2000 que dans les années 1960 et 1970 malgré l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles	208
4.2	L'inégalité de genre est corrélée avec une perte de développement humain due aux inégalités	166	5.10	Les pays riches génèrent plus de déchets par habitant	210
4.3	La progression vers l'égalité des sexes est en perte de vitesse	166	5.11	Les pays en développement seront les principaux moteurs de la hausse de la production de viande jusqu'en 2030	213
4.4	Plus le degré de responsabilisation est élevé, plus l'écart femmes-hommes s'agrandit	167	5.12	Dans certains pays, la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de base pour le quintile le plus riche est au moins deux fois supérieure à celle du quintile le plus pauvre	214
4.5	Le pourcentage d'emploi informel des femmes dans le secteur non agricole des pays en développement est généralement supérieur à celui des hommes	168	6.1	Fracture numérique : les groupes les plus développés ont davantage accès aux technologies avancées, un domaine où les inégalités sont plus fortes, 2017	227
4.6	Les opinions sociales, obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes	171	6.2	Dynamiques d'accès aux technologies	229
4.7	Seulement 14 % de femmes et 10 % d'hommes dans le monde sont sans préjugés sexistes vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques	173	6.3	L'écart de bande passante entre les pays à revenu élevé et les autres pays est passé d'un rapport de 1 à 22 à un rapport de 1 à 3	230
4.8	La proportion mondiale d'hommes et de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a diminué entre 2005-2009 et 2010-2014	173	6.4	La répartition des abonnements mobiles converge vers la répartition de la population par région, mais pas le potentiel de bande passante installée	231
4.9	La progression de la proportion d'hommes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques entre 2005-2009 et 2010-2014 était la plus forte au Chili, en Australie, aux États-Unis et aux Pays-Bas, alors que la plupart des pays enregistraient un recul de la proportion de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques	174	6.5	Entre 1987 et 2007, le classement mondial du potentiel de bande passante installée a peu évolué, mais au tournant du millénaire, les choses ont commencé à changer avec l'expansion de la bande passante en Asie de l'Est et en Asie du Nord	231
4.10	Les pays enregistrant une plus forte intensité de préjugés vis-à-vis de normes sociales ont tendance à enregistrer des inégalités de genre plus prononcées	174	6.6	Le pouvoir de marché est en hausse, en particulier pour les entreprises qui utilisent de façon intensive les technologies de l'information et de la communication	233
4.11	On observe un gradient des préjugés dans les normes sociales	175	6.7	La technologie peut déplacer certaines tâches, mais elle peut aussi en créer de nouvelles	236
4.12	La contraception est plus utilisée par les adolescentes célibataires et sexuellement actives, mais ce sont elles également qui manquent le plus d'accès à la planification familiale, 2002-2014	178	6.8	Les travailleurs occupant des emplois à salaire moyen et élevé sont plus susceptibles de participer à la formation des adultes	241
4.13	L'écart de travail familial et domestique non rémunéré persiste dans les économies en développement	179	6.9	Il existe d'énormes asymétries dans la recherche et le développement entre les groupes de développement humain	244
4.14	Une grande proportion de femmes employées pensent que choisir de travailler inflige une souffrance à leurs enfants, tandis qu'une grande proportion de femmes qui choisissent de rester au foyer pensent faire ainsi le sacrifice d'une carrière ou de leur indépendance économique, 2010-2014	180	6.10	Le revenu et la productivité sont fortement corrélés, et plus la productivité est élevée, plus la part de productivité que le travailleur médian reçoit comme rémunération est importante	245
4.15	Le pourcentage de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles n'atteint pas 80 % dans toutes les régions des pays en développement en 2018	181	6.11	Un découplage important des émissions par rapport au développement permet à certains pays de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone, reflétant des formes de production plus efficaces	246
4.16	La probabilité de vivre dans un ménage pauvre est plus forte pour les filles et les femmes en âge de procréer que pour les garçons et les hommes de la même tranche d'âge	182	7.1	Cadre d'élaboration de politiques de lutte contre les inégalités de développement humain	250
S4.1.1	Environ un tiers des femmes âgées de 15 ans et plus ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au sein du couple, 2010	185	7.2	Une plus forte productivité de la main-d'œuvre est corrélée avec une plus faible concentration des revenus du travail au sommet de l'échelle	262
S4.1.2	Les parlementaires européennes subissent un taux élevé d'actes de violence politique sexiste, 2018	186	7.3	La relation entre productivité de la main-d'œuvre et concentration des revenus du travail semble se confirmer dans le temps à la majorité des niveaux de développement humain	262
S4.1.3	Les normes sociales traditionnelles encouragent différentes formes de violence à l'égard des femmes	187	7.4	Le salaire minimum : un outil de partage des fruits du progrès ?	265
5.1	L'empreinte écologique par habitant augmente avec le développement humain	196			
5.2	Les pays développés d'aujourd'hui sont responsables de la grande majorité des émissions cumulées de dioxyde de carbone	199			

7.5	Les femmes effectuent la plus grande proportion du travail familial non rémunéré, du travail à domicile et du travail intermittent, sont peu rémunérées et sont exposées à un haut risque de pauvreté, tandis que les salariés et les travailleurs réguliers du secteur informel, mieux rémunérés et mieux protégés contre la pauvreté, sont plus souvent des hommes	267
7.6	L'augmentation du pouvoir de marché des entreprises au cours des décennies récentes a été provoquée par celles qui occupent les 10 % du haut de la répartition des marges	268
7.7	Les plus hauts taux d'imposition des revenus personnels ont diminué dans le monde entier	272
7.8	La fortune offshore dépasse la valeur des plus grandes entreprises ou des milliardaires	274
S7.1.1	Stratégies pour un universalisme pragmatique dans les pays en développement (inégalitaires)	277
S7.1.2	Pouvoir de l'élite économique et mécanismes d'action	278
S7.3.1	Redistribution budgétaire dans les pays européens, 2016	283
S7.3.2	Progressivité budgétaire et effort budgétaire dans les pays européens, 2016	284
S7.3.3	Inégalités de revenus marchands et différences de redistribution budgétaire	284

COUPS DE PROJECTEUR

1.1	Concentration du pouvoir et mainmise sur l'État : les éclairages de l'histoire sur les conséquences de la dominance du marché sur les inégalités et les cataclysmes environnementaux	67
1.2	Montée des perceptions subjectives des inégalités et croissance des inégalités de bien-être perçu	71
1.3	Au bas de l'échelle de répartition : le défi de l'éradication de la pauvreté de revenu	74
3.1	Situation à l'intérieur des pays et au sein des ménages	148
3.2	Choisir un indice d'inégalité	151
3.3	Mesurer la redistribution fiscale : concepts et définitions	155
4.1	L'accès inégal des femmes à la sécurité physique — et, partant, à l'autonomisation sociale et politique	185
5.1	Mesurer les effets des changements climatiques au-delà des moyennes nationales	217
5.2	Vulnérabilité climatique	219
7.1	S'attaquer aux contraintes de choix social	277
7.2	Promouvoir la productivité et l'équité tout en assurant la viabilité environnementale	281
7.3	Différences d'effet redistributif des impôts et transferts directs en Europe	283

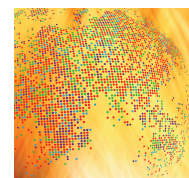
TABLEAUX

1.1	Convergence limitée dans les domaines de la santé et de l'éducation, 2007-2017	55
S1.1.1	Cas certains et possibles d'économies de marché	67
3.1	Principales sources de données utilisées pour mesurer les inégalités	118
3.2	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens dans les cinq sous-régions d'Afrique, 1995-2015 (points de pourcentage)	130
3.3	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage) des revenus moyens dans quelques pays d'Afrique, 1995-2015 (points de pourcentage)	130
3.4	Inégalités et croissance dans les BRICS	132
3.5	Croissance du revenu moyen après impôts et des revenus des 40 % les plus pauvres en Europe et aux États-Unis, 1980-2017 et 2007-2017	134
S3.1.1	Cibler les erreurs d'inclusion et d'exclusion : l'évaluation indirecte des ressources	149

S3.2.1	Statistiques les plus fréquemment publiées dans 10 bases de données internationales couramment utilisées	153
S3.3.1	Comparaison des concepts de revenu dans les bases de données ayant des indicateurs de redistribution fiscale	157
4.1	Indice d'inégalité de genre : tableau de bord régional	165
6.1	Des possibilités de remplacement par l'intelligence artificielle différentes pour des tâches différentes	237

Présentation

Les inégalités de
développement humain
au XXI^e siècle



Présentation

Les inégalités de développement humain au XXI^e siècle

Dans tous les pays, un grand nombre de personnes vivent sans perspective d'avenir meilleur. Elles sont sans espoir ni but ni dignité, spectatrices de l'ascension inexorable des autres vers une prospérité sans cesse grandissante. Dans le monde entier, beaucoup échappent à l'extrême pauvreté, mais bien d'autres encore n'ont ni les chances ni les ressources nécessaires pour prendre en main leur destin. Bien trop souvent, la place d'une personne dans la société continue d'être déterminée par son origine ethnique, son sexe ou la richesse de ses parents.

Les inégalités sont partout manifestes. Tout comme la prise de conscience du problème. Dans le monde entier, des personnes de tous les horizons politiques sont de plus en plus convaincues de la nécessité de réduire les inégalités de revenus dans leur pays (figure 1).

Les inégalités de développement humain sont plus prononcées. Prenons deux enfants nés en 2000, l'un dans un pays à développement humain très élevé, l'autre dans un pays à développement humain faible (figure 2). Le premier a de fortes chances de faire des études supérieures : plus de la moitié des jeunes de 20 ans dans les pays à développement humain très élevé font des études supérieures. Le second, en revanche, risque de ne même pas être vivant au même âge. Environ 17 % des enfants nés dans un pays à développement humain faible en 2000 mourront avant d'atteindre leur vingtième anniversaire, contre à peine 1 % des enfants nés dans les pays à développement humain très élevé. S'il vit encore, le second enfant ne fera probablement pas d'études supérieures : seuls 3 % y parviennent dans les pays à développement humain faible. Des circonstances presque entièrement indépendantes de leur volonté les ont déjà placés sur des trajectoires différentes et inégales — et probablement irréversibles¹. Les inégalités sont encore plus prononcées au sein des pays, tant développés qu'en développement. Dans quelques pays développés, la différence d'espérance de vie à 40 ans entre les 1 % du haut de l'échelle de répartition des revenus et les 1 % du bas a été estimée à 15 ans pour les hommes et à 10 ans pour les femmes².

Les inégalités ne sont pas toujours le reflet d'un monde injuste et certaines sont probablement inévitables, à l'instar des inégalités

découlant de la diffusion d'une nouvelle technologie³. Mais quand elles n'ont guère de rapport avec le travail, le talent ou l'esprit d'entreprise, elles peuvent heurter notre sens de la justice et être ressenties comme un outrage à la dignité humaine.

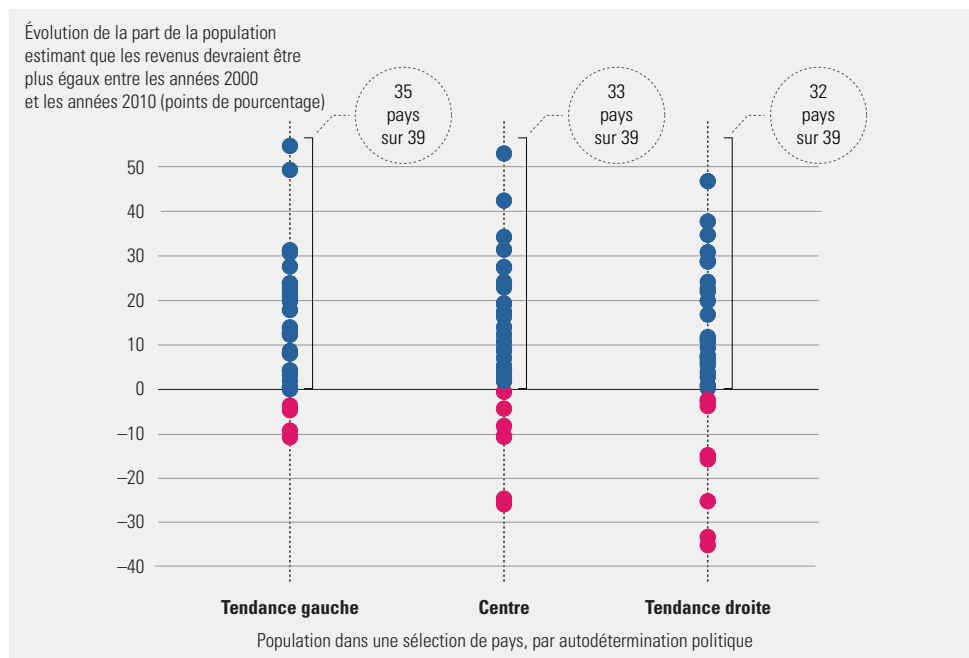
De telles inégalités de développement humain causent du tort aux sociétés, affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et envers les uns les autres. La plupart d'entre elles nuisent également aux économies, empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie. Dans ce contexte, les décisions politiques ne parviennent pas toujours à traduire les aspirations de l'ensemble de la société et à protéger la planète ; car l'influence exercée par quelques acteurs puissants sert avant tout leurs propres intérêts. Dans certains cas extrêmes, les populations peuvent descendre dans la rue.

Ces inégalités de développement humain constituent une entrave à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁴. Elles ne se résument pas à des écarts de revenus et de richesses, et l'on ne peut en rendre compte au moyen de simples indicateurs synthétiques unidimensionnels⁵. Elles détermineront aussi les perspectives de ceux et celles qui seront peut-être encore vivants au XXII^e siècle. Aussi, l'étude des inégalités de développement humain doit-elle aller au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent. Cinq messages clés en sont dégagés (figure 3).

En premier lieu, même si un grand nombre de personnes parviennent à quitter le bas de l'échelle du développement humain, les disparités demeurent répandues.

FIGURE 1

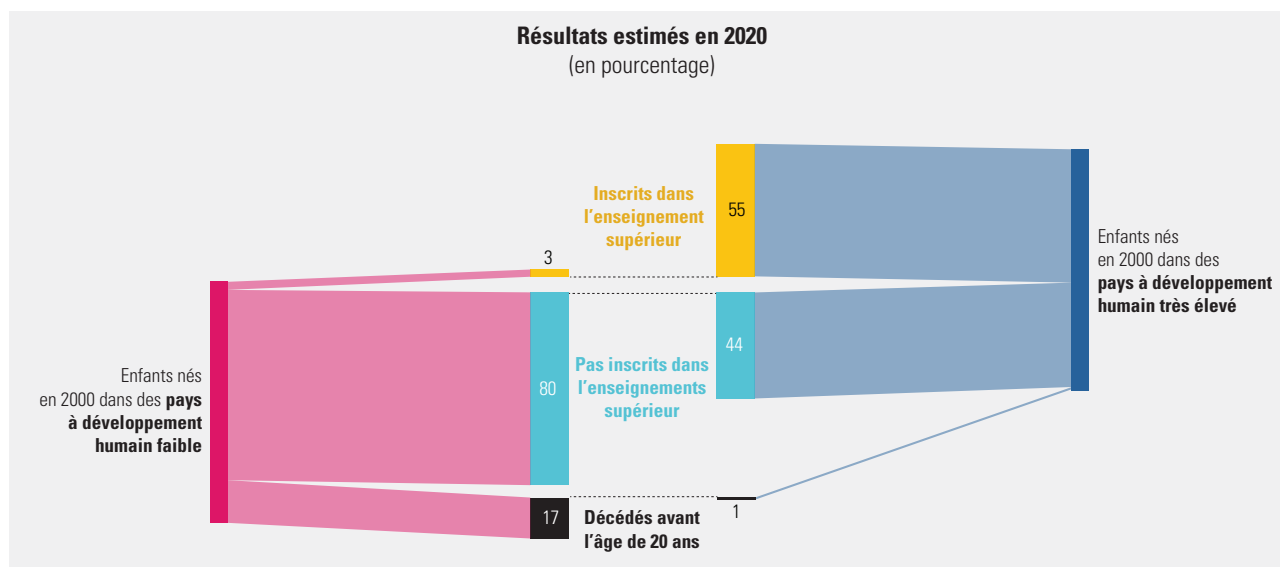
La proportion de la population estimant que les revenus devraient être plus égaux a augmenté entre les années 2000 et les années 2010



Note : chaque pastille représente l'un de 39 pays disposant de données comparables. L'échantillon couvre 48 % de la population mondiale. D'après les réponses données sur une échelle de 1 à 5, dans laquelle 1 correspond à « les revenus devraient être plus égaux » et 5 à « nous avons besoin d'écarts de revenus plus importants ». Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur des données des vagues 4, 5 et 6 de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

FIGURE 2

Les enfants nés en 2000 dans des pays de niveaux de revenus différents auront suivi des trajectoires très inégales entre leur année de naissance et 2020.



Note : estimations (sur la base de valeurs médianes) pour un individu type d'un pays à développement humain faible et d'un pays à développement humain très élevé. Les données sur les personnes inscrites dans l'enseignement supérieur reposent sur celles d'enquêtes auprès des ménages pour les personnes entre 18 et 22 ans, traitées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur le site www.education-inequalities.org (consulté le 5 novembre 2019). Les pourcentages concernent les personnes nées en 2000. Le nombre de personnes décédées avant d'atteindre l'âge de 20 ans est calculé à partir du nombre de naissances autour de 2000 et du nombre estimatif de décès pour cette cohorte entre 2000 et 2020. Le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement supérieur en 2020 est calculé à partir du nombre estimatif de personnes en vie (de la cohorte née aux alentours de 2000) et des données les plus récentes sur le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement supérieur. Les personnes qui ne sont pas inscrites dans l'enseignement supérieur sont le complément.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur des données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les actions menées pendant les deux premières décennies du XXI^e siècle ont certes abouti à une remarquable réduction des privations extrêmes, mais les écarts restent d'une ampleur inacceptable pour un éventail de capacités — les libertés d'être et de faire ce que l'on souhaite, comme aller à l'école, obtenir un emploi ou avoir suffisamment à manger. Qui plus est, ces progrès ne bénéficient pas à tous les groupes les plus vulnérables, même pour ce qui est des plus graves privations. À tel point que le monde n'est pas sur la bonne voie pour éradiquer ces dernières à l'horizon 2030, comme le veulent les objectifs de développement durable.

Deuxièmement, une nouvelle génération de graves inégalités de développement humain se profile, même si un grand nombre d'inégalités héritées du XX^e siècle se résorbent. Sous l'effet de la crise du climat et des bouleversements technologiques, les inégalités de développement humain prennent de nouvelles formes au XXI^e siècle. Les inégalités de capacités n'évoluent pas toutes de

la même manière. D'un côté, les inégalités de capacités de base — qui vont de pair avec les plus graves privations — se résorbent, et ce, de manière assez spectaculaire dans certains cas, dont celui des inégalités d'espérance de vie à la naissance. Un grand nombre de personnes au bas de l'échelle du développement humain atteignent aujourd'hui les premiers barreaux. De l'autre côté, les inégalités de capacités plus avancées — correspondant à des aspects de la vie qui gagneront vraisemblablement en importance parce qu'ils favoriseront une autonomie accrue — se creusent. Ceux qui jouissent de ce type d'autonomie aujourd'hui semblent être sur la bonne voie pour prendre encore plus d'avance sur les autres demain.

Troisièmement, les inégalités de développement humain peuvent s'accumuler tout au long de la vie et sont fréquemment exacerbées par de profonds déséquilibres des forces. Elles ne sont pas tant une cause qu'une conséquence des injustices, alimentées par des facteurs profondément incrustés dans nos sociétés, nos

FIGURE 3

Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : cinq messages clés se dégagent de l'étude des inégalités de développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

économies et nos structures politiques. Facteurs auxquels il faut s'attaquer pour tenter de venir à bout des inégalités de développement humain. Ce n'est pas en attendant que les individus aient déjà des revenus très différents que l'on parviendra à de vrais progrès, car les inégalités commencent dès la naissance, souvent même avant, et peuvent s'accumuler tout au long de la vie. Ce n'est pas non plus en faisant simplement marche arrière pour chercher à rétablir des politiques et des institutions qui mettaient un frein aux inégalités, à certains moments et dans certains pays, au XX^e siècle. Car c'est dans ces mêmes conditions que les déséquilibres de forces se sont aggravés et qu'ils ont, dans de nombreux cas, accentué l'accumulation d'avantages tout au long de la vie.

Quatrièmement, une révolution des méthodes de mesure est indispensable pour évaluer les inégalités de développement humain. Les bonnes politiques commencent par des indicateurs fiables, et une nouvelle génération d'inégalités suppose une nouvelle génération d'instruments de mesure : des concepts plus clairs rattachés aux enjeux de notre époque, des combinaisons de sources de données élargies, des outils analytiques plus pointus. Des travaux novateurs en cours indiquent que, dans de nombreux pays, l'accumulation des revenus et des richesses au sommet de l'échelle de répartition pourrait être bien plus rapide que ne laissent apparaître les indicateurs synthétiques. Rendues plus systématiques et reprises à plus grande échelle, ces nouvelles démarches pourront mieux guider les débats et les politiques publics. Si l'on peine à considérer les méthodes de mesure comme une priorité, il suffit de s'interroger sur l'importance qui continue d'être accordée au produit intérieur brut depuis sa création dans la première moitié du XX^e siècle.

Cinquièmement, la résorption des inégalités de développement humain au XXI^e siècle n'est pas impossible, à condition d'agir sans plus tarder, avant que les déséquilibres de pouvoir économique ne laissent la dominance politique prendre racine. Le fait que certaines inégalités de capacités de base aient été gommées nous montre que la partie n'est pas perdue d'avance, mais l'évocation des progrès réalisés par le passé n'apportera rien en réponse aux aspirations des populations pour le siècle présent. Qui plus est, le redoublement d'efforts pour réduire plus encore les inégalités

de capacités de base, bien que nécessaire, est insuffisant. Si les capacités plus avancées sont effectivement corrélées avec une plus grande autonomie, les décideurs politiques, en ignorant les fractures qui apparaissent également dans ce domaine, risquent de faire obstacle à la liberté d'action des individus, c'est-à-dire leur capacité à faire des choix correspondant à leurs valeurs et à leurs aspirations. Ce n'est qu'en s'attaquant à une nouvelle génération d'inégalités de capacités plus avancées, dont un grand nombre commencent à peine à se manifester, qu'il sera possible d'éviter que les inégalités de développement humain se creusent au XXI^e siècle.

Comment ? Ni en abordant les politiques isolément ni en s'imaginant qu'un seul remède miracle résoudra tout. Certains voient ce remède miracle dans la redistribution des revenus, qui domine souvent le débat sur les inégalités. Pourtant, même un train complet de quatre mesures redistributives ambitieuses (impôts sur le revenu plus élevés et plus progressifs, réduction de l'impôt sur le revenu du travail pour les bas revenus, versement de prestations imposables pour chaque enfant, revenu minimum universel) serait insuffisant pour inverser totalement le creusement des inégalités de revenus enregistré au Royaume-Uni entre la fin des années 1970 et 2013⁶. Ce qui ne veut pas dire que la redistribution est sans importance. Bien au contraire, mais un changement à la fois dans la durée et sur toute la gamme des inégalités de développement humain suppose une approche des politiques publiques plus globale et plus systématique.

Que faire ? L'approche proposée dans le Rapport définit les grandes lignes de politiques visant à combattre les inégalités de développement humain en reliant l'élargissement et la répartition à la fois des capacités et des revenus. Les options englobent les politiques appliquées en amont du marché, sur le marché et en aval du marché. Les salaires, les bénéfices et les taux d'activité sont généralement déterminés sur les marchés, qui sont conditionnés par les réglementations, les institutions et les politiques en place (sur le marché). Or, ces résultats dépendent également de politiques qui retiennent sur les individus avant leur entrée dans la vie active (en amont du marché). Ces politiques adoptées en amont peuvent réduire les inégalités de capacités et aider ainsi tout un chacun

à être mieux équipé pour le marché du travail. Les politiques appliquées sur le marché déterminent la répartition des revenus et des chances de ceux et celles qui travaillent ; elles influent sur des résultats qui peuvent être plus ou moins égalisateurs⁷. Les politiques poursuivies en aval se font ressentir sur les inégalités une fois que le marché et les politiques appliquées sur le marché ont déterminé la répartition des revenus et des chances. Ces catégories de politiques influent les unes sur les autres. Par exemple, l'offre de services publics en amont du marché peut dépendre en partie de l'efficacité des politiques appliquées en aval (impôts sur le revenu marchand pour financer la santé et l'éducation, par exemple), qui sont importantes pour mobiliser les recettes publiques devant servir à financer ces services. Les impôts, à leur tour, dépendent du degré de volonté de redistribution des revenus, des plus nantis en direction des moins nantis, manifesté par la société.

L'avenir des inégalités de développement humain au XXI^e siècle est entre nos mains. Mais nous ne saurions nous montrer complaisants. La crise du climat nous montre que l'inaction a un prix qui ne cesse de grimper avec le temps, car elle favorise davantage les inégalités, ce qui en retour rend toute action sur le climat plus difficile. Les technologies transforment déjà les marchés du travail et les vies, mais il reste encore à savoir dans quelle mesure les machines supplanteront les humains. Nous nous approchons néanmoins d'un précipice dont nous aurons du mal à sortir. Nous pouvons et nous devons impérativement changer de trajectoire sans attendre.

Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent

Le Rapport s'appuie sur un nouveau cadre d'analyse, qui considère les inégalités au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent (figure 4).

Au-delà des revenus

Toute analyse en profondeur des inégalités doit s'intéresser aux revenus et aux richesses. Elle ne doit toutefois pas s'arrêter aux dollars ou aux roupies, mais chercher à comprendre les différences qui existent dans d'autres aspects

du développement humain, et comment ces différences se sont produites. Les inégalités économiques sont un fait, certes, mais d'autres inégalités sont observées dans certains aspects fondamentaux du développement humain, dont la santé, l'éducation, la dignité et le respect des droits de l'homme. Celles-ci risquent de ne pas être révélées si l'on ne va pas chercher plus loin que les inégalités de revenus et de richesses. L'approche des inégalités par le développement humain met les personnes au cœur de la réflexion : elle s'intéresse à leurs capacités à exercer leurs libertés et à concrétiser leurs aspirations.

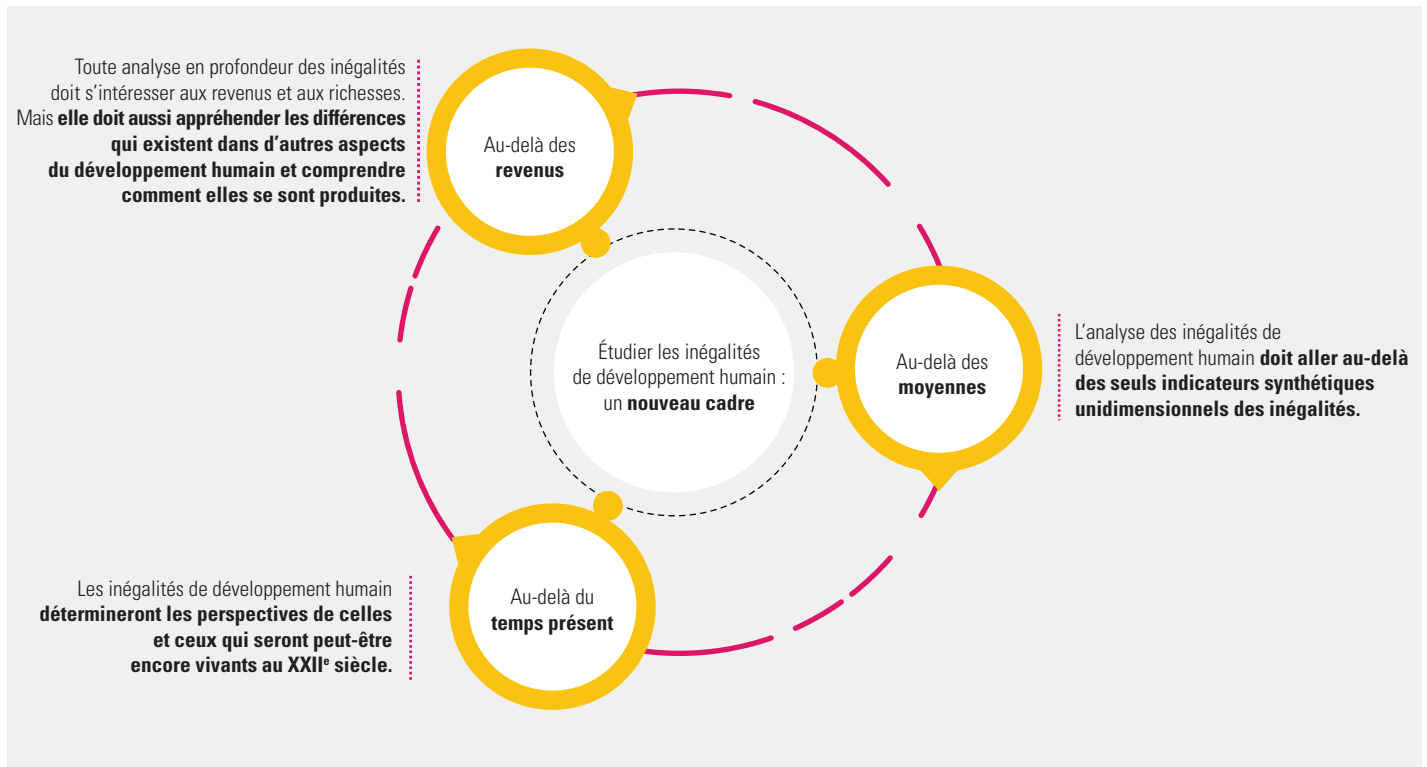
Même l'étude des disparités de revenus suppose l'examen d'autres formes d'inégalités. Les désavantages en matière de santé et d'éducation (des parents et de l'individu même) influent les uns sur les autres et s'exacerbent souvent tout au long d'une vie. Des écarts se créent avant la naissance, à commencer par les disparités en fonction du lieu de naissance des enfants, et peuvent se creuser au fil des ans. Les enfants de familles pauvres n'ont parfois pas les moyens de faire des études et sont ainsi désavantagés au moment de rechercher un emploi. Ils seront probablement moins bien rémunérés que les enfants nés dans des familles plus aisées quand ils entreront sur le marché du travail, lorsqu'ils sont déjà pénalisés par l'accumulation de désavantages.

Au-delà des moyennes

Le débat autour des inégalités est trop souvent simplifié à l'extrême, car il repose sur des indicateurs synthétiques des inégalités et des données incomplètes qui ne sont pas entièrement révélatrices — et induisent parfois en erreur — quant aux types d'inégalités à prendre en considération et aux personnes concernées. L'analyse doit aller au-delà des moyennes, qui compriment les informations sur la répartition dans un seul chiffre, et s'intéresser aux inégalités à l'échelle d'une population entière, à différents endroits et à différents moments. Pour chaque aspect du développement humain, c'est le gradient des inégalités (les différences d'accomplissements sur l'ensemble de la population en fonction des caractéristiques socioéconomiques) dans son entièreté qui compte.

FIGURE 4

Penser les inégalités



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Au-delà du temps présent

Les analyses sont souvent axées sur le passé ou sur le présent immédiat. Or, face à un monde en mutation, il importe de s'interroger sur les facteurs qui détermineront les inégalités à l'avenir. L'interaction entre les inégalités — sous leurs formes actuelles et futures — et les grandes forces sociales, économiques et environnementales déterminera ce que sera la vie de la jeunesse actuelle et de la génération suivante. Deux grands bouleversements façonneront le XXI^e siècle : les changements climatiques et les transformations technologiques. Les plus pauvres sont déjà les plus touchés par la crise climatique, tandis que les avancées technologiques, comme l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle, peuvent laisser de côté des groupes entiers de personnes, voire des pays entiers — agitant ainsi le spectre d'un avenir incertain du fait de ces mutations⁸.

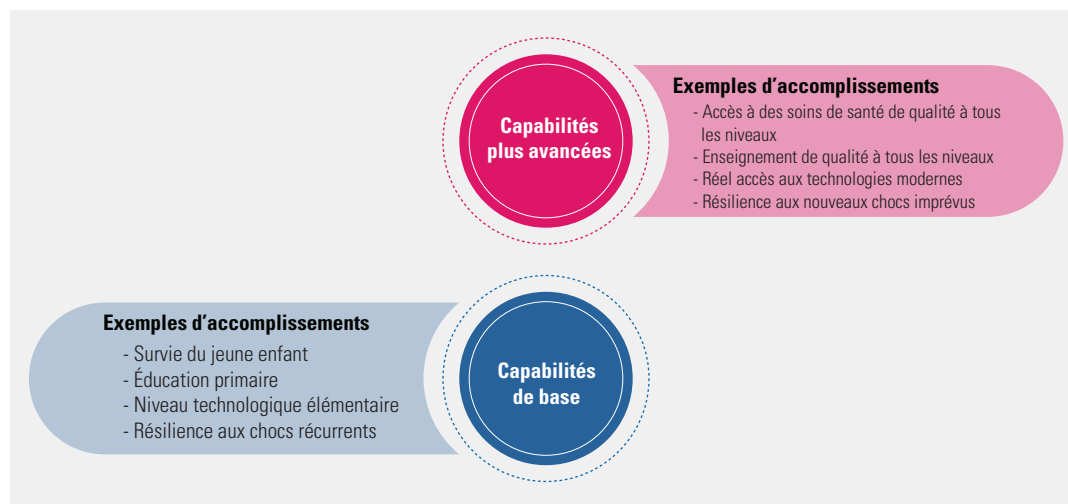
Des aspirations humaines en évolution : des capacités de base à des capacités plus avancées

Dans sa réflexion sur le type d'inégalités auxquelles nous devrions accorder de l'importance (dans « Equality of What ? »), Amartya Sen soutient que les capacités des individus, c'est-à-dire leurs libertés de faire des choix concernant leur vie, sont fondamentales⁹. Les capacités sont au cœur du développement humain. Le Rapport suit la même démarche et s'intéresse aux inégalités de capacités.

Les capacités évoluent avec les circonstances, ainsi qu'avec les valeurs et avec les exigences et les aspirations changeantes des individus. Aujourd'hui, les capacités de base, c'est-à-dire celles qui vont de pair avec l'absence de privations extrêmes, ne suffisent plus. Les capacités plus avancées sont en train de devenir indispensables pour être maître ou maîtresse du « récit de sa vie¹⁰ ».

FIGURE 5

Le développement humain, des capacités de base à des capacités plus avancées



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les capacités plus avancées renforcent notre capacité à agir tout au long de notre vie. Étant donné que certaines se développent progressivement, la réalisation d'un ensemble de capacités de base — survivre jusqu'à 8 ans ou apprendre à lire — sert de tremplin pour la formation de capacités plus avancées à un stade ultérieur de la vie (figure 5).

Une évolution semblable, des capacités de base à des capacités plus avancées, apparaît dans l'utilisation des technologies ou dans l'aptitude à faire face aux chocs environnementaux — des aléas fréquents mais à faible impact aux phénomènes de grande ampleur et imprévisibles. Cette distinction importe également dans l'analyse des inégalités entre les groupes, par exemple la progression entre l'octroi du droit de vote aux femmes (une capacité de base) et leur droit de participer à la vie politique en tant que dirigeantes nationales (une capacité plus avancée). L'évolution des ambitions, des capacités de base à des capacités plus avancées, se fait l'écho de l'évolution des Objectifs du Millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable.

Message clé 1 : même si un grand nombre de personnes parviennent à quitter le bas de l'échelle de développement humain, les disparités demeurent répandues

Le XXI^e siècle a été le témoin d'une progression considérable des niveaux de vie, traduite par le nombre sans précédent de personnes qui ont échappé à la faim, à la maladie et à la pauvreté. Cette « grande évasion »¹¹ les a hissées au-dessus du niveau de subsistance minimum. L'indice de développement humain fait apparaître d'impressionnants progrès en moyenne, dont des progrès spectaculaires au regard de l'espérance de vie à la naissance, grâce en grande partie à une forte baisse des taux de mortalité infantile.

Beaucoup ont toutefois été laissés pour compte et les inégalités demeurent répandues sur l'ensemble des capacités. Certaines ont trait à la vie et à la mort, d'autres à l'accès aux connaissances et aux technologies transformatrices.

Bien qu'elle se soit considérablement estompée, la différence d'espérance de vie à la naissance entre les pays à développement humain élevé et les pays à développement humain faible est encore de 19 ans. Des différences de longévité prévisible sont observées à tous les âges. À 70 ans, la différence d'espérance de vie est de presque 5 années. Environ 42 % de

la population adulte des pays à développement humain faible a fait des études primaires, contre 94 % dans les pays à développement humain très élevé. On observe également des disparités à tous les niveaux d'instruction. Seuls 3,2 % des adultes ont fait des études supérieures dans les pays à développement humain faible, contre 29 % dans les pays développés. En ce qui concerne l'accès aux technologies, les pays en développement comptent 67 abonnements de téléphonie mobile pour 100 habitants, soit la moitié du nombre enregistré dans les pays à développement humain très élevé. Si l'on s'intéresse à l'accès au haut débit — une technologie plus sophistiquée — on constate une différence de l'ordre de 1 abonnement pour 100 habitants dans les pays à développement humain faible contre 28 dans les pays à développement humain très élevé (figure 6).

Les plus en retard comprennent les 600 millions de personnes vivant encore dans une pauvreté de revenu extrême, chiffre qui atteint 1,3 milliard quand l'état de dénuement est mesuré par l'indice de pauvreté multidimensionnelle¹². Quelque 262 millions d'enfants sont déscolarisés au niveau du primaire ou du secondaire et 5,4 millions ne survivent pas au-delà de 5 ans. Malgré l'amélioration de l'accès aux vaccins et à des traitements d'un prix abordable, les taux de mortalité des enfants dans les ménages les plus pauvres des pays les plus pauvres du monde demeurent élevés. Les plus forts taux sont enregistrés dans les pays à développement humain faible et moyen, mais d'énormes disparités sont constatées au sein des pays : les 20 % les plus pauvres dans quelques pays à revenu intermédiaire peuvent enregistrer le même taux moyen de mortalité des enfants qu'un pays à faible revenu type.

Message clé 2 : une nouvelle génération d'inégalités de développement humain se profile, même si un grand nombre d'inégalités héritées du XX^e siècle se résorbent

En ce début des années 2020, une nouvelle panoplie de capacités devient indispensable pour la vie au XXI^e siècle. Les inégalités face à ces capacités plus avancées font apparaître

des différences de dynamique frappantes par rapport aux inégalités de capacités de base. Elles sont à l'origine d'une nouvelle génération d'inégalités.

Dans le cas de certaines capacités de base, les inégalités se réduisent lentement dans la majorité des pays, même s'il reste encore fort à faire. L'espérance de vie à la naissance, le pourcentage de la population ayant fait des études primaires et le nombre d'abonnements de téléphonie mobile indiquent tous une réduction des inégalités dans les différents groupes de développement humain (figure 7). Les personnes au bas de l'échelle progressent plus rapidement que celles au sommet. Le gain d'espérance de vie à la naissance entre 2005 et 2015 dans les pays à développement humain faible représentait presque le triple de celui enregistré par les pays à développement humain très élevé, grâce à la baisse des taux de mortalité des enfants dans les pays en développement. Par ailleurs, les pays à développement humain faible sont en train de rattraper les autres en matière d'accès à l'enseignement primaire et à la téléphonie mobile.

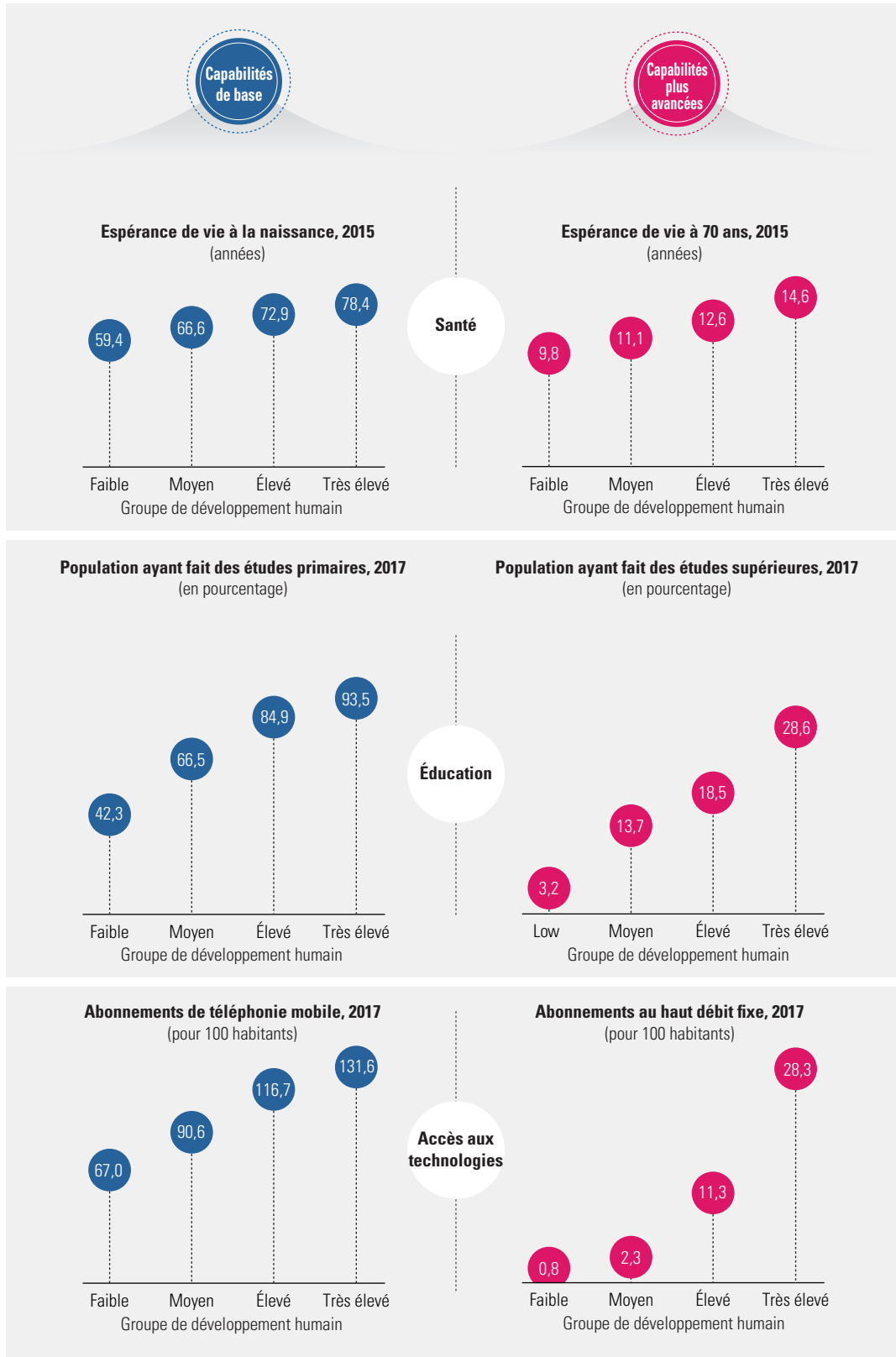
Cette bonne nouvelle s'accompagne de deux réserves. Premièrement, malgré les progrès, le monde n'est pas sur la bonne voie pour éliminer les privations extrêmes de santé et d'éducation à l'horizon 2030 puisque, selon les estimations, 3 millions d'enfants mourront chaque année avant d'atteindre leur 5^e anniversaire (soit au moins 850 000 de plus que la cible de l'objectif de développement durable) et 225 millions d'enfants ne seront probablement pas scolarisés. Deuxièmement, les écarts se resserrent en partie parce que ceux au sommet de l'échelle n'ont plus beaucoup de marge de progression vers le haut.

En revanche, les inégalités de capacités plus avancées se creusent. Par exemple, en dépit des problèmes de données, les estimations indiquent que le gain d'espérance de vie à 70 ans, entre 1995 et 2015 dans les pays à développement humain très élevé s'établissait à plus du double de celui enregistré dans les pays à développement humain faible¹³.

Le même schéma de divergence est observé pour un large éventail de capacités plus avancées. En effet, au regard de l'accès aux connaissances et aux technologies plus sophistiquées, les divergences sont encore plus prononcées. La

FIGURE 6

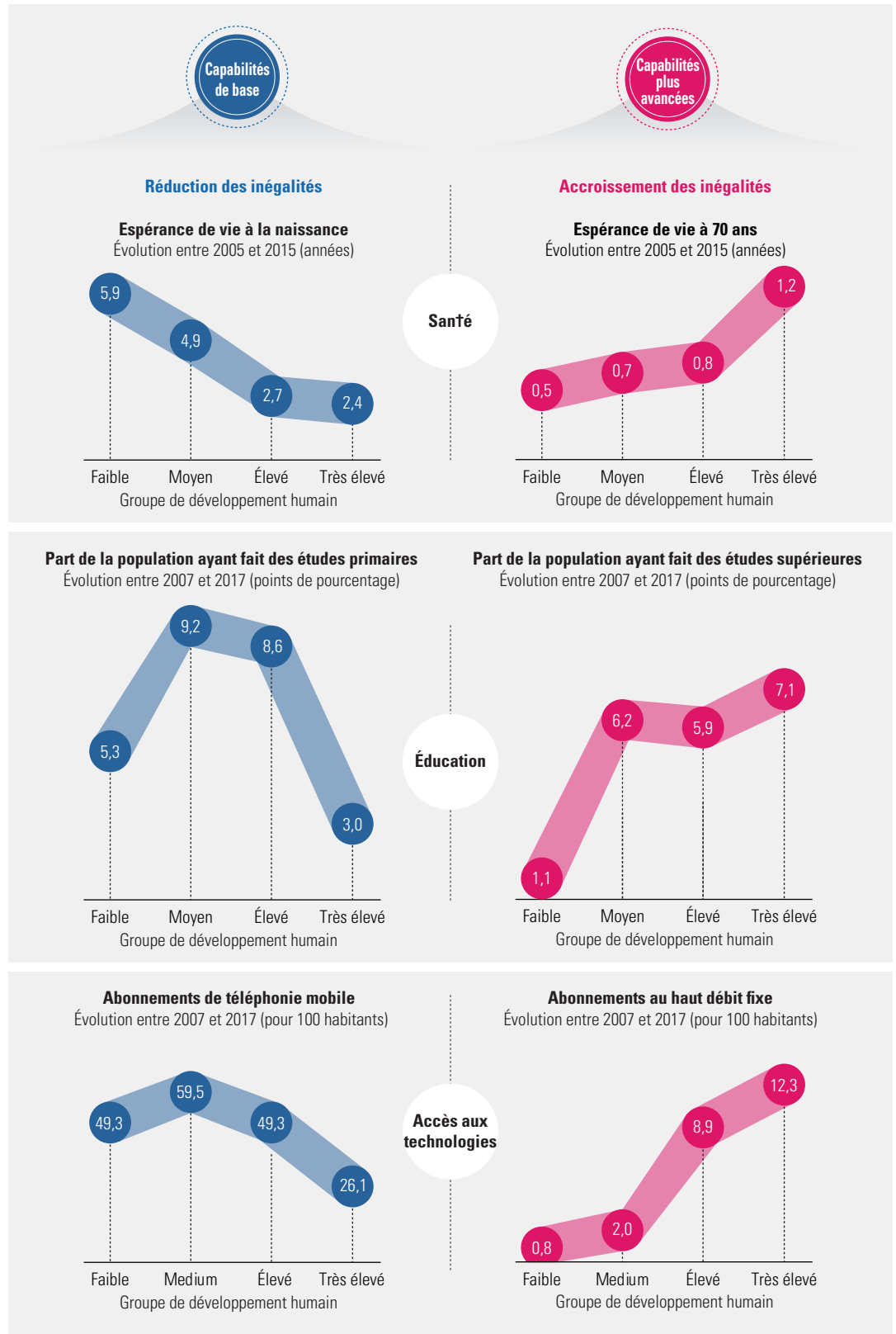
Dans le monde entier, les inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées demeurent profondes



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 7

Convergence lente pour les capacités de base, divergence rapide pour les capacités plus avancées



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

proportion de la population adulte ayant fait des études supérieures progresse plus de six fois plus vite dans les pays à développement humain très élevé que dans les pays à développement humain faible, et les abonnements au haut débit fixe, 15 fois plus vite.

Ces nouvelles inégalités — entre les pays et en leur sein — sont très lourdes de conséquences. Elles modèlent les sociétés du XXI^e siècle, repoussant les frontières de la santé et de la longévité, de la connaissance et de la technologie. Ce sont ces inégalités qui détermineront vraisemblablement qui pourra ou non saisir les chances offertes par le XXI^e siècle, fonctionner dans une économie du savoir et faire face aux changements climatiques.

Message clé 3 : les inégalités s'accumulent tout au long de la vie et traduisent souvent de profonds déséquilibres de pouvoir

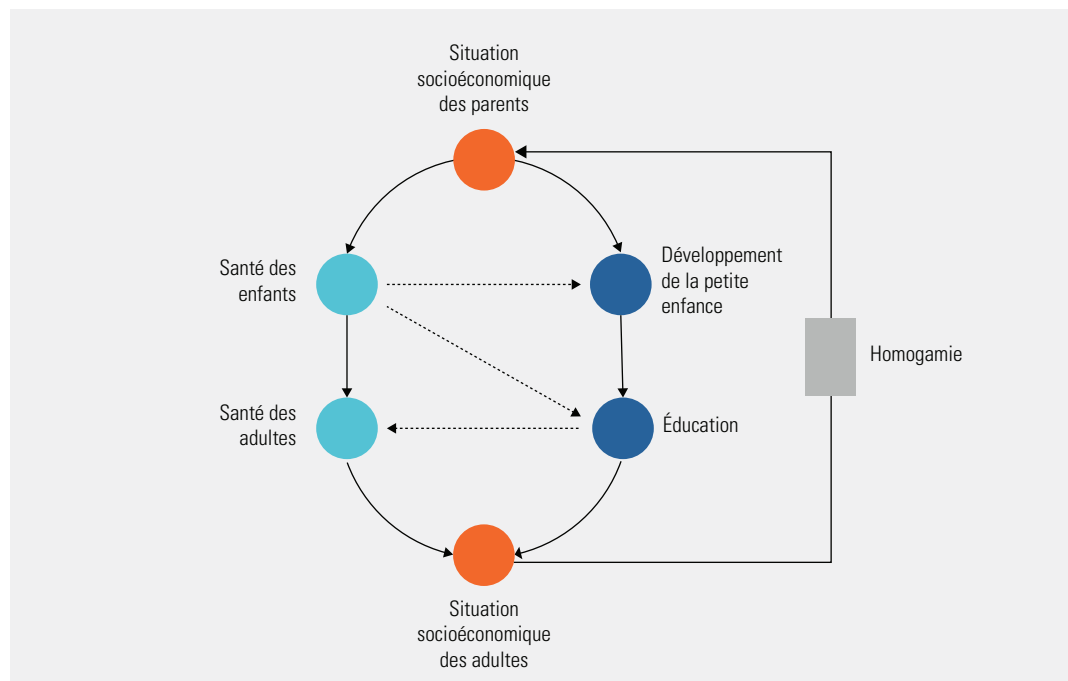
Comprendre les inégalités — même les inégalités de revenu — c'est s'interroger sur leurs causes sous-jacentes. Différentes inégalités influent les unes sur les autres, tandis que leur importance et leur impact évoluent tout au long de la vie d'un individu. Le corollaire est que les politiques de lutte contre les inégalités économiques supposent bien plus qu'un simple transfert de revenus. Elles doivent souvent s'attaquer à des normes sociales, des politiques et des institutions formées de très longue date.

Désavantage tout au long de la vie

Les inégalités peuvent commencer avant la naissance, et un grand nombre des écarts risquent de s'accumuler tout au long de la vie

FIGURE 8

Éducation et santé tout au long de la vie



Note : les cercles représentent différents stades du cycle de vie ; les cercles orange correspondent aux résultats finaux. Le rectangle représente le processus d'homogamie. Les lignes en tirets correspondent aux interactions qui ne sont pas décrites en détail. La santé d'un enfant retentit sur son développement pendant la petite enfance et sur ses perspectives d'éducation. Par exemple, un enfant en situation de handicap intellectuel ne pourra pas bénéficier des possibilités de développement de la petite enfance et des possibilités d'éducation de la même manière qu'un enfant en bonne santé. L'éducation peut aussi favoriser un mode de vie sain et informer sur les moyens de bénéficier de tel ou tel système de soins de santé si besoin est (Cutler et Lleras-Muney 2010).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, adapté d'après Deaton (2013a).

d'une personne et d'entretenir un cercle vicieux de désavantages de plus en plus lourd. Cela peut se produire de plusieurs façons, en particulier dans l'articulation santé-éducation-situation socioéconomique des parents (figure 8).

Les revenus et la condition des parents ont une incidence sur la santé, l'éducation et les revenus de leurs enfants. Les gradients de santé, c'est-à-dire les disparités de santé entre les différents groupes socioéconomiques, commencent souvent avant la naissance et peuvent s'accumuler au moins jusqu'à l'âge adulte s'ils

ne sont pas contrés. Les enfants nés dans des familles modestes ont plus tendance à avoir des problèmes de santé et un niveau d'instruction inférieur. Les moins instruits ont moins de chances d'être autant rémunérés que les autres, tandis que les enfants en moins bonne santé risquent davantage de manquer l'école. À l'âge adulte, si ces enfants forment une union avec quelqu'un du même milieu socioéconomique (l'homogamie est courante) les inégalités intergénérationnelles peuvent persister.

Ce cycle peut être difficile à briser, notamment parce que les inégalités de revenus et de pouvoir politique évoluent parallèlement. Quand les plus nantis influent sur les politiques qui sont dans leur intérêt et dans celui de leurs enfants — ce qui est souvent le cas — l'accumulation des revenus et des chances au sommet de l'échelle peut être pérennisée. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la mobilité sociale soit plus faible dans les sociétés plus inégalitaires. Néanmoins, certaines sociétés affichent une plus forte mobilité que d'autres — d'où l'importance des institutions et des politiques — en partie parce que ce qui a tendance à réduire les inégalités peut aussi accroître la mobilité sociale (encadré 1).

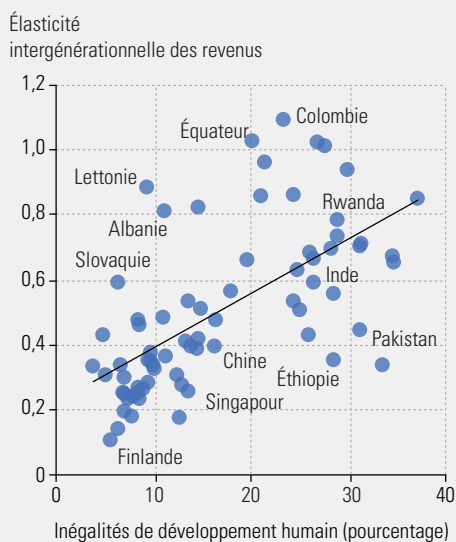
ENCADRÉ 1

Nouvelle interprétation de la courbe de Gatsby le Magnifique

La corrélation positive qui existe entre les inégalités de revenus et l'élasticité intergénérationnelle des revenus est bien établie. Cette « courbe de Gatsby le Magnifique » tient également si l'on mesure aussi les inégalités de développement humain au lieu de s'en tenir aux seules inégalités de revenus (voir la figure). Plus les inégalités de développement humain sont prononcées, plus l'élasticité intergénérationnelle des revenus est faible — et inversement.

Ces deux facteurs vont de pair, ce qui n'implique pas que l'un cause l'autre. À vrai dire, il est plus probable qu'ils soient tous les deux influencés par les mêmes leviers économiques et sociaux sous-jacents. Par conséquent, comprendre et s'attaquer à ces leviers pourrait à la fois favoriser la mobilité et corriger les inégalités.

L'élasticité intergénérationnelle des revenus est plus faible dans les pays affichant de plus grandes inégalités de développement humain



Note : les inégalités de développement humain sont mesurées en pourcentage de perte de valeur de l'indice de développement humain attribuable aux inégalités dans trois dimensions : les revenus, l'éducation et la santé. Plus l'élasticité intergénérationnelle des revenus est forte, plus le rapport entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants l'est aussi, ce qui entraîne une diminution de la mobilité intergénérationnelle.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de la base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle (GDIM) de la Banque mondiale (2018) (en anglais), adapté d'après Corak (2013).

Déséquilibres de pouvoir

Les inégalités de revenus et de richesses se traduisent souvent en des inégalités politiques, notamment parce qu'elles inhibent la participation politique et laissent ainsi à des groupes particuliers une plus grande marge d'influence sur les décisions qui servent leurs intérêts. Ces groupes privilégiés peuvent alors s'assurer une mainmise sur le système et le modeler selon leurs préférences, ce qui risque de multiplier les inégalités. Les asymétries entraînent parfois même des dysfonctionnements institutionnels qui nuisent à l'efficacité des politiques publiques. Quand les plus nantis exercent une mainmise sur les institutions, les citoyens sont moins disposés à participer aux « contrats sociaux » (les règles et les codes de comportement auxquels les populations se conforment volontairement et qui sont à la base des sociétés stables). Lorsque cette réticence se manifeste par un moindre respect des obligations fiscales, l'État est moins à même de fournir des services publics de qualité.

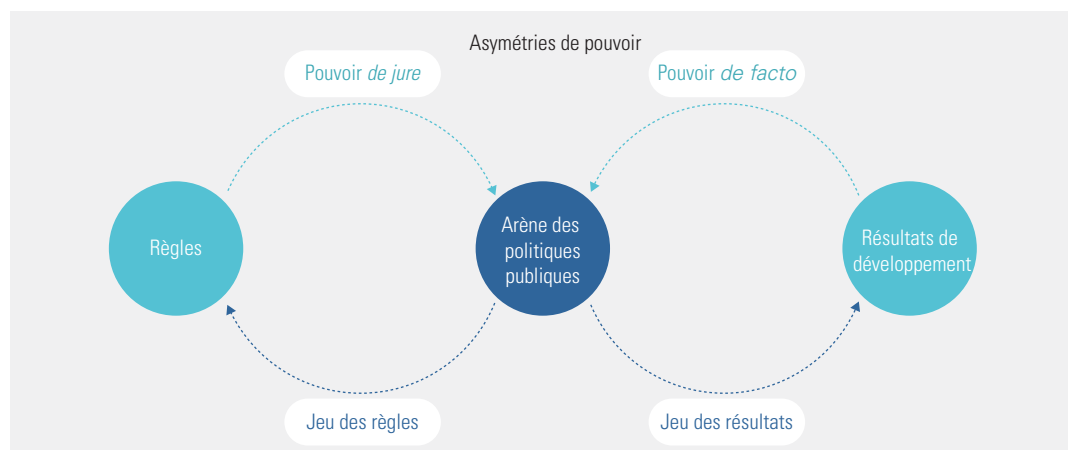
Une telle situation peut à son tour creuser les inégalités de santé et d'éducation. Dès lors que le système tout entier est perçu comme étant inéquitable, éventuellement à cause des exclusions systématiques ou du clientélisme (l'octroi d'avantages personnels en échange d'un soutien politique), les citoyens ont tendance à s'éloigner des processus politiques et amplifient ainsi l'influence des élites.

On peut, pour comprendre l'interaction entre les inégalités et la dynamique du pouvoir, s'appuyer sur un cadre d'analyse du processus par lequel les inégalités se créent et se perpétuent, c'est-à-dire le processus dit de « gouvernance » – ou la manière dont les différents acteurs d'une société négocient pour parvenir à des accords (les politiques et les règles). Quand ces accords prennent la forme de politiques, ils peuvent modifier directement la répartition des ressources dans la société (la flèche du bas de la boucle de droite de la figure 9 « le jeu des résultats »). Par exemple, les politiques en matière de fiscalité et de dépenses sociales déterminent qui contribue au système fiscal et qui en bénéficie. Elles influent directement sur les résultats de développement, notamment sur les inégalités (et la croissance) économiques. Cependant, en redistribuant les ressources économiques, ces politiques redistribuent également le pouvoir *de facto* (la flèche du haut de la boucle à droite de la figure 9). Cela peut engendrer (ou renforcer) des « asymétries de pouvoir » entre les acteurs qui négocient dans l'arène des

politiques publiques et compromettre ainsi la bonne mise en œuvre des politiques. Par exemple, des asymétries de pouvoir peuvent se manifester dans la mainmise des élites sur les politiques — qui empêche les gouvernements de s'engager à réaliser des objectifs à long terme. Elles peuvent aussi se manifester par l'exclusion de certains groupes de population de l'accès à des services publics de qualité — ce qui nuit à la coopération en contrariant la volonté de payer des impôts. C'est ainsi que peut voir le jour un cercle vicieux d'inégalités (le piège des inégalités), marqué par l'institutionnalisation progressive des inégalités par les sociétés inégalitaires. Outre ses effets sur les institutions et les normes sociales dominantes (le jeu des résultats), cette boucle peut entraîner une situation dans laquelle les acteurs décident de modifier les règles du jeu (la flèche du bas de la boucle de gauche de la figure 9). On redistribue aussi, de cette manière, le pouvoir *de jure*. Les conséquences peuvent alors être bien plus lourdes puisque, en plus de modifier les résultats actuels, cette redistribution pose les conditions qui déterminent le comportement futur des acteurs. Une fois de plus, le jeu des asymétries de pouvoir dans l'arène des politiques publiques peut exacerber et enraciner les inégalités (il va sans dire que les inégalités peuvent affaiblir l'efficacité de la gouvernance) ou préparer le terrain à une dynamique plus égalisatrice et inclusive.

FIGURE 9

Inégalités, asymétries de pouvoir et efficacité de la gouvernance



Note : règles désigne ici les règles formelles et informelles. Résultats de développement désigne la sécurité, la croissance et l'équité.
Source : Banque mondiale (2017b).

Inégalités de genre

Certains groupes de personnes sont systématiquement défavorisés d'une multitude de façons. Ils peuvent être définis par leur appartenance ethnique, leur langue, leur genre ou leur caste, ou simplement par le fait qu'ils vivent au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest d'un pays. Les exemples abondent, mais le plus important de ces groupes à l'échelle mondiale est incontestablement celui des femmes. Les disparités entre les hommes et les femmes font partie des formes d'inégalité les plus profondément enracinées dans le monde entier. Et parce qu'elles touchent la moitié de la population mondiale, les inégalités de genre constituent l'un des principaux obstacles au développement humain.

Les inégalités de genre sont un sujet complexe et le degré de progression ou de régression en la matière varie d'un lieu et d'un problème à l'autre. Les mouvements #MeToo et #NiUnaMenos ont entraîné une plus grande prise de conscience de la question, en mettant en lumière le problème de la violence à l'égard des femmes. Dans le monde entier, les filles ont rattrapé leur retard dans quelques domaines fondamentaux, notamment celui de la scolarisation primaire.

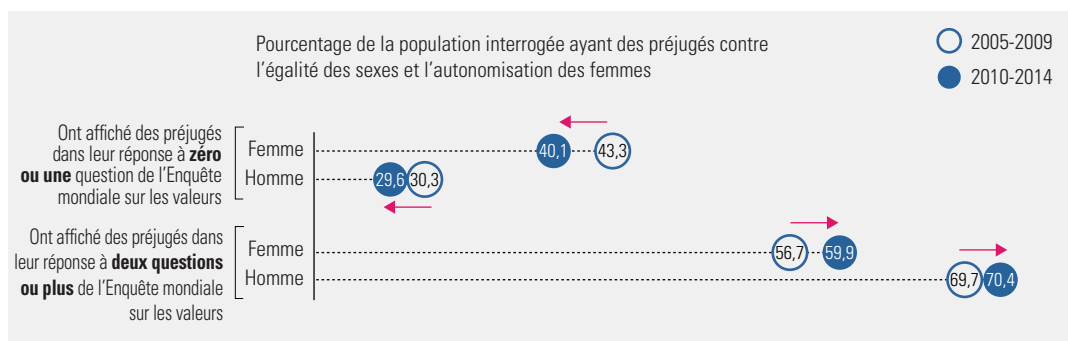
Il y a cependant moins matière à se réjouir si l'on porte son regard au-delà de ces fondamentaux. Les inégalités de pouvoir des hommes et des femmes au sein du ménage, dans le milieu

professionnel ou en politique demeurent très prononcées. Au foyer, la charge de travail familial et domestique non rémunéré des femmes représente plus du triple de celle des hommes. Par ailleurs, même si dans nombre de pays les femmes jouissent du droit de vote au même titre que les hommes, l'égalité n'est pas de mise dans les hautes sphères du pouvoir politique. Plus l'on grimpe l'échelle du pouvoir, plus l'on s'éloigne de la parité. L'écart atteint 90 % dans le cas des chefs d'État et de gouvernement.

Les normes sociales et culturelles encouragent souvent des comportements qui perpétuent ces inégalités. Les normes — et le manque de pouvoir — ont une incidence sur toutes les formes d'inégalité de genre, de la violence à l'égard des femmes au plafond de verre. Le Rapport présente un nouvel indice des normes sociales, qui s'intéresse aux articulations entre les convictions sociales et l'égalité des sexes dans plusieurs dimensions. À l'échelle mondiale, seulement un homme sur 10 (et une femme sur sept) n'ont pas manifesté une forme ou une autre de préjugé explicite contre l'égalité des sexes. L'opposition est la plus féroce dans les domaines à plus forte concentration de pouvoir, ce qui n'est pas sans conséquence négative puisque la proportion d'individus ayant un parti pris contre l'égalité des sexes a augmenté au cours des quelques dernières années (figure 10), même si les tendances varient d'un pays à l'autre.

FIGURE 10

Les préjugés contre l'égalité des sexes sont en hausse : la proportion mondiale d'hommes et de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a diminué entre 2009 et 2014



Note : groupe équilibré de 32 pays et territoires disposant de données des 5^e (2005-2009) et 6^e (2010-2014) vagues de l'Enquête mondiale sur les valeurs, représentant 59 % de la population mondiale. Les préjugés sexistes dans les normes sociales sont mesurés sur la base des opinions des individus au sujet des rôles des hommes et des femmes dans les domaines de la politique (des droits politiques à la capacité d'exercer des fonctions de dirigeant), de l'éducation (l'importance d'un diplôme universitaire), de l'économie (du droit d'avoir un emploi à la capacité à occuper un poste de cadre), ainsi qu'au sujet de l'intégrité corporelle des femmes (de la violence au sein du couple à la santé procréative).

Source : d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

Message clé 4 : une révolution des méthodes de mesure est indispensable pour évaluer les inégalités de développement humain

Les normes et pratiques actuelles de mesure des inégalités sont inadéquates pour guider le débat public ou la prise de décision.

Une partie du problème réside dans la multitude de façons de comprendre les inégalités. Par exemple :

- Il existe des inégalités entre les groupes (inégalités horizontales) et entre les individus (inégalités verticales).
- Il existe des inégalités entre les pays et au sein des pays, dont les dynamiques sont parfois différentes.
- Il existe des inégalités au sein des ménages (par exemple, dans 30 pays subsahariens, environ trois quarts des femmes en déficit pondéral et des enfants en état de malnutrition n'appartiennent pas aux 20 % de ménages les plus pauvres, et environ la moitié n'appartiennent pas aux 40 % les plus pauvres)¹⁴.

Une nouvelle génération d'éléments de mesure est nécessaire pour combler le grand nombre de déficits de données afin de mesurer ces différentes inégalités et, de manière plus générale, d'aller systématiquement au-delà des moyennes. À commencer par les déficits de données dans certaines des statistiques les plus élémentaires, étant donné qu'un grand nombre de pays ne possèdent toujours pas de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil. Des progrès remarquables ont été accomplis au cours des quelques dernières années en matière de mesure des inégalités de revenus et de richesses. Les données continuent cependant de faire défaut, notamment à cause du manque de transparence et d'informations. Sur un nouvel indice présenté dans le Rapport, 88 pays obtiennent 1 point ou moins (sur une échelle de 20) pour la disponibilité d'informations sur les inégalités de revenus et de richesses — ce qui signifie qu'ils atteignent 5 % tout au plus du niveau de transparence idéal.

Des travaux novateurs se poursuivent, sous la direction d'universitaires, d'organismes multilatéraux et même de quelques gouvernements, dans l'optique d'assurer une utilisation plus systématique et plus comparable des statistiques

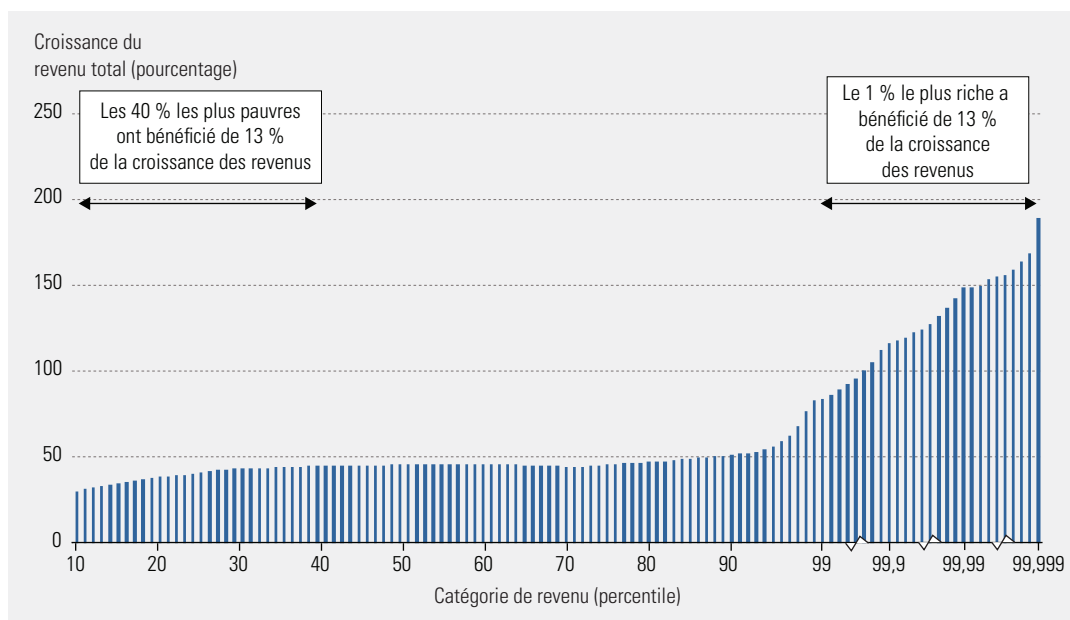
sur les inégalités de revenus. Les sources de données ne sont toutefois encore que partiellement intégrées, et la couverture demeure très limitée.

La méthode des comptes nationaux distributifs (DINA) n'en est encore qu'à ses balbutiements et nombre de ses postulats sont contestés. Cependant, pour autant qu'elle reste entièrement transparente et continue d'être améliorée, elle pourrait combiner, dans un programme général, les données du système de comptabilité nationale, les données des enquêtes auprès des ménages et les données administratives, pour apporter de nouvelles façons de percevoir l'évolution de la répartition des revenus et des richesses. Cette formule engloberait certaines des principales recommandations de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dont une approche intégrée des inégalités de revenus et de richesses¹⁵. Le Rapport présente les résultats basés sur cette méthodologie, qui mettent au jour les dynamiques d'inégalités des revenus masquées lorsque l'on utilise des indicateurs synthétiques qui s'appuient sur une seule source de données. À titre d'illustration, les résultats indiquent que les personnes au sommet de l'échelle de répartition des revenus en Europe ont été les principales bénéficiaires de la croissance des revenus depuis 1980 (figure 11).

Les indicateurs synthétiques des inégalités agrègent des informations complexes en un seul chiffre. Ils reposent sur des jugements implicites quant aux formes d'inégalité qui sont importantes — ou non. Ces jugements sont rarement transparents et ne correspondent même pas toujours aux points de vue de la société. Pour comprendre ne serait-ce qu'un seul aspect des inégalités — et ils sont nombreux — il faut s'intéresser à la population tout entière, c'est-à-dire aller au-delà des moyennes. Quelles proportions de personnes survivent jusqu'à tel âge, atteignent tel niveau d'études ou sont rémunérées à telle hauteur ? Et quelles sont les chances que la position relative d'un individu, d'une famille ou d'un groupe particulier dans la société évolue au fil du temps ? Les indicateurs synthétiques demeurent importants — quand ils traduisent des caractéristiques d'intérêt pour l'évaluation des répartitions — mais ils n'ouvrent qu'une petite lucarne sur un plus

FIGURE 11

Entre 1980 et 2017, les revenus après impôts ont progressé de presque 40 % pour les 80 % les plus pauvres de la population européenne, contre plus de 180 % pour le 0,001 % le plus riche



Note : après le 90^e percentile, l'échelle en abscisse change. La composition des groupes de revenus change de 1980 à 2017, de telle sorte que les estimations ne représentent pas l'évolution des revenus des mêmes individus au fil du temps.
Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019) ; World Inequality Database (<http://WID.world>)

vaste débat au sujet des inégalités de développement humain.

Message clé 5 : nous pouvons gommer les inégalités, à condition d'agir sans plus tarder, avant que les déséquilibres de pouvoir économique ne laissent la dominance politique prendre racine

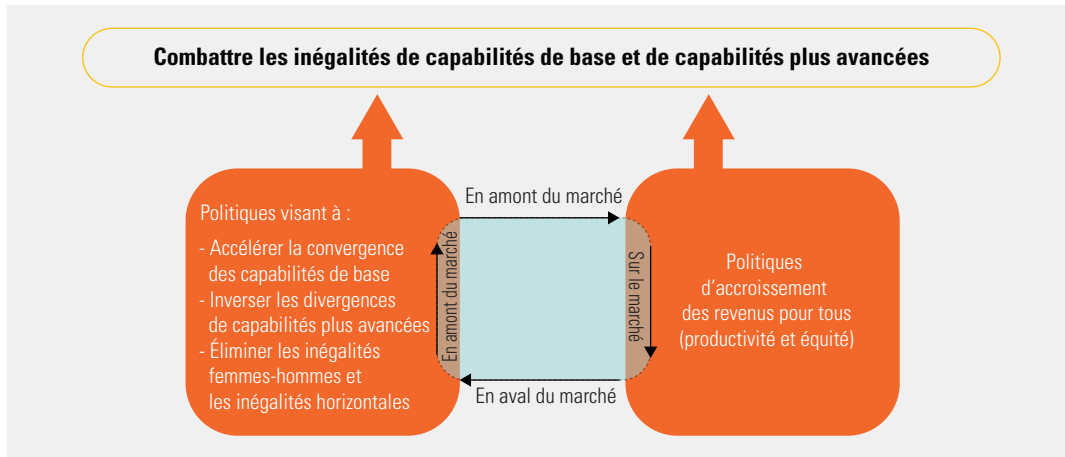
Un grand nombre des inégalités de développement humain les plus pernicieuses n'ont rien d'inévitable. Tel est le principal message de ce rapport. Les niveaux et les types d'inégalités tolérés par chaque société dépendent des choix qu'elle fait. Ce qui ne veut pas dire que lutter contre les inégalités est chose facile. Mener une action efficace suppose en premier lieu de recenser les moteurs des inégalités, généralement complexes et multidimensionnels, souvent en lien avec les structures de pouvoir dominantes que les acteurs influents ne sont pas toujours disposés à modifier.

Alors que faire ? De nombreuses mesures peuvent être prises pour corriger les inégalités de développement humain dans un double objectif stratégique : premièrement, accélérer la convergence des capacités de base tout en inversant les divergences de capacités plus avancées et en éliminant les inégalités femmes-hommes et autres inégalités fondées sur l'appartenance à certains groupes (ou inégalités horizontales) ; deuxièmement, faire progresser simultanément l'équité et l'efficacité sur les marchés, en améliorant la productivité tout en assurant un partage plus large des revenus croissants — et en corrigeant ainsi les inégalités. Les deux trains de mesures sont interdépendants : celles qui font progresser les capacités au-delà des revenus exigent souvent des ressources pour financer la santé publique ou l'éducation, qui sont financées par l'impôt. À leur tour, les ressources disponibles dépendent de la productivité, qui dépend en partie des capacités des individus. Les deux trains de mesures peuvent dès lors se rejoindre dans un cercle vertueux (figure 12).

Il est souvent possible d'améliorer l'équité et l'efficacité en même temps. Les politiques

FIGURE 12

Cadre d'élaboration de politiques de lutte contre les inégalités de développement humain



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

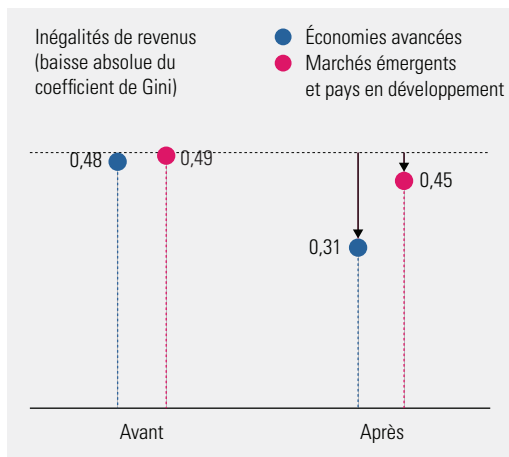
antitrust, par exemple, limitent la capacité des entreprises à utiliser le pouvoir du marché, garantissant ainsi des conditions égales pour tous tout en augmentant l'efficacité. Elles aboutissent aussi à des résultats plus équitables en réduisant les rentes économiques qui concentrent les revenus.

Une batterie de mesures intégrées plutôt qu'un seul remède miracle

Les impôts — sur le revenu, la fortune ou la consommation — peuvent fortement contribuer à la réduction des inégalités. Ils génèrent des recettes publiques destinées à améliorer les services publics essentiels (soins de santé et écoles) et financer l'assurance sociale, ce qui bénéficie à la fois aux pauvres et à ceux qui se situent au milieu de l'échelle de répartition des revenus.

FIGURE 13

Les impôts et transferts directs redistributifs expliquent quasiment toute la différence d'inégalité de revenu disponible entre les économies avancées et émergentes



Source : d'après FMI (2017a).

Les inégalités de revenus sont moins prononcées après impôts et transferts publics, mais l'effet de la redistribution varie. Dans quelques pays développés, les impôts et les transferts ont abouti à une réduction de 17 points du coefficient de Gini lorsque l'on compare les revenus avant et après impôts. Dans les pays en développement, cependant, le coefficient de Gini diminue de 4 points seulement (figure 13).

Il importe cependant tout autant d'aller au-delà de la fiscalité et des transferts (les politiques en aval du marché) en se penchant également sur les inégalités qui se manifestent au moment où les gens travaillent (sur le marché) et avant qu'ils ne commencent à travailler (politiques en amont du marché).

Les politiques appliquées sur le marché peuvent offrir des chances économiques égales à tous. Celles qui ont trait au pouvoir du marché (antitrust), à l'accès de tous au capital

productif, à la négociation collective et aux salaires minimums influent sur le partage des bénéfices de la production. Les politiques appliquées en amont du marché, qui visent à égaliser les chances face à la santé et à l'éducation pendant l'enfance, sont tout aussi pertinentes — et il en est de même des politiques en aval du marché, comme les impôts sur le revenu et la fortune, les transferts publics et la protection sociale. Les politiques en amont du marché sont particulièrement utiles pendant la petite enfance, car les interventions visant à réduire les inégalités, en favorisant la santé, la nutrition et le développement cognitif, peuvent apporter un excellent retour sur investissement. Ce qui ne veut pas dire que chaque politique judicieuse peut réduire les inégalités et accroître le bien-être. Comme nous l'avons vu, la diffusion de nouvelles technologies et la progression du développement humain dans d'importants segments de la société, par exemple, peuvent en fait creuser les inégalités. La question à se poser est celle de savoir si le processus qui crée telles ou telles inégalités est, en soi, biaisé ou inéquitable.

Stimuler le changement

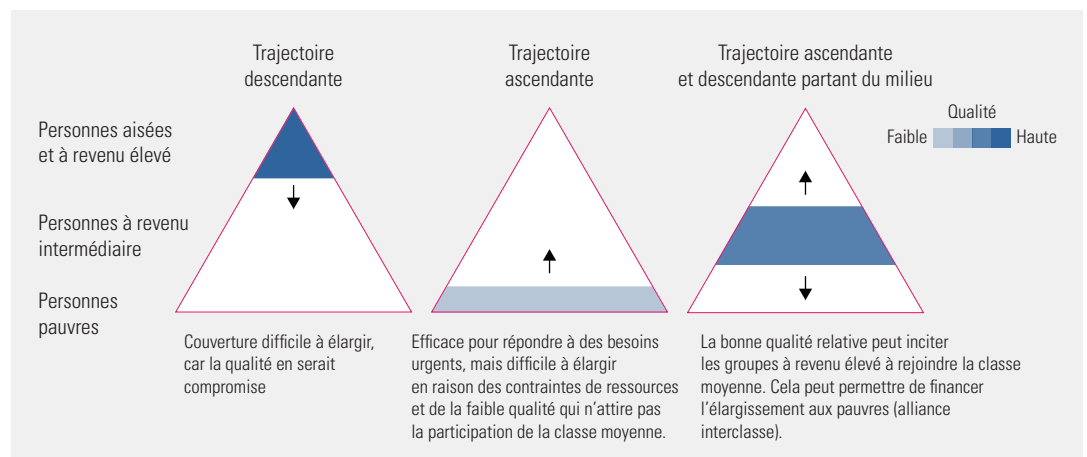
Même si des ressources sont disponibles pour entreprendre un programme de convergence des capacités de base et des capacités plus avancées, la réduction des inégalités est, *in fine*, un choix sociétal et politique. L'histoire, le contexte et la politique entrent en ligne

de compte. Les normes sociales susceptibles d'entraîner des discriminations sont difficiles à changer. Même quand la législation établit l'égalité des droits, ces mêmes normes peuvent avoir le dessus et déterminer les résultats. L'analyse des inégalités de genre présentée dans le Rapport montre que l'opposition est la plus féroce dans les domaines à plus forte concentration de pouvoir et peut culminer en un rejet des principes mêmes de l'égalité de genre. Les politiques explicites de lutte contre les stéréotypes et la stigmatisation de groupes exclus sont un élément important de la panoplie d'outils de réduction des inégalités.

L'économie politique de la lutte contre les inégalités peut être un exercice particulièrement difficile. Dans le cas des services publics, le changement peut intervenir dans un processus descendant, grâce à l'élargissement aux autres couches de la société des avantages dont jouissent les plus privilégiés (figure 14). Or, ces derniers peuvent avoir peu de raisons de vouloir étendre les services dont ils bénéficient déjà aux autres si cela risque d'être perçu comme amoindrissant la qualité. Le changement peut aussi se produire dans une démarche ascendante, par exemple sous l'effet du relèvement du revenu en dessous duquel une famille a droit à des services publics ou subventionnés. Les groupes de revenus supérieurs risquent toutefois de s'y opposer s'ils utilisent rarement ces services. Une troisième approche consiste à égaliser par le milieu, c'est-à-dire en couvrant ceux qui sont vulnérables sans être les plus démunis, comme

FIGURE 14

Stratégies pour un universalisme pragmatique dans les pays en développement inégaux



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain d'après l'analyse présentée dans Martínez et Sánchez-Ancochea (2016).

les travailleurs du secteur formel faiblement rémunérés. Ici, la couverture peut être élargie à la fois vers le haut et vers le bas. À mesure que la qualité des services s'améliorera, les groupes de revenus supérieurs seront probablement plus désireux de participer et plus nombreux à se montrer favorables à l'élargissement des services aux plus démunis.

Dans les pays développés, l'une des difficultés rencontrées pour pérenniser les politiques sociales réside dans la nécessité de veiller à ce qu'elles bénéficient à un grand nombre, y compris aux classes moyennes. Ces bénéfices n'en sont pas moins peut-être en train de s'effriter. Dans plusieurs pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les membres de la classe moyenne ont le sentiment d'être peu à peu laissés pour compte en matière de revenus, de sécurité et d'accès à des services d'éducation et de soins de santé de qualité.

Dans les pays en développement, la difficulté réside souvent dans le besoin de consolider les politiques sociales pour des classes moyennes encore vulnérables. Dans quelques-uns de ces pays, les membres de la classe moyenne contribuent plus aux services sociaux qu'ils n'en bénéficient et jugent souvent insatisfaisante la qualité des services d'éducation et de soins de santé. Aussi se tournent-ils vers des prestataires du secteur privé : la proportion d'élèves du primaire qui fréquentent des établissements privés est passée de 12 % en 1990 à 19 % en 2014 dans certains de ces pays.

Il serait dès lors naturel de prendre des ressources à ceux qui occupent le sommet de l'échelle. Or les plus nantis, bien que moins nombreux, peuvent faire obstacle à l'élargissement des services. Ils disposent aussi de plusieurs moyens de contre-attaque : le lobbying, les dons aux campagnes politiques, l'influence sur les médias et autres manières d'exercer leur pouvoir économique en réaction aux décisions qui leur déplaisent.

À l'heure de la mondialisation, les politiques nationales sont souvent limitées par des entités, des règles et des événements indépendants de la volonté des gouvernements nationaux. Les taux d'impôt sur les sociétés et les normes du travail sont en permanence soumis à une pression à la baisse. L'optimisation et l'évasion fiscales sont facilitées par le manque d'information, par la montée en puissance des grandes sociétés

numériques opérant sur plusieurs juridictions fiscales et par l'absence de coopération efficace entre les pays. Dans ces domaines, l'action collective internationale doit venir compléter l'action nationale.

Et maintenant ?

Une approche du développement humain apporte de nouveaux éclairages sur les inégalités — pourquoi elles sont importantes, comment elles se manifestent et quelles mesures prendre à leur égard — qui nous aident à mener des actions concrètes. Cependant, les possibilités de s'attaquer aux inégalités de développement humain ne cessent de diminuer à mesure que l'inaction règne, car les déséquilibres de pouvoir économique peuvent laisser la place libre à la dominance politique. Celle-ci, à son tour, peut creuser les inégalités. Les interventions sont alors beaucoup plus ardues et moins efficaces que si elles avaient été engagées plus tôt. Il va sans dire que l'action dépend du contexte. La nature et l'importance relative des inégalités varient d'un pays à l'autre ; il devrait en être de même des politiques en la matière. Tout comme il n'existe pas de remède miracle pour corriger les inégalités au sein d'un pays, il n'existe pas de trousse universelle de politiques pour corriger les inégalités entre les pays. Quoi qu'il en soit et dans tous les pays, les politiques devront confronter deux tendances qui influent partout sur les inégalités de développement humain : les changements climatiques et l'accélération du progrès technologique.

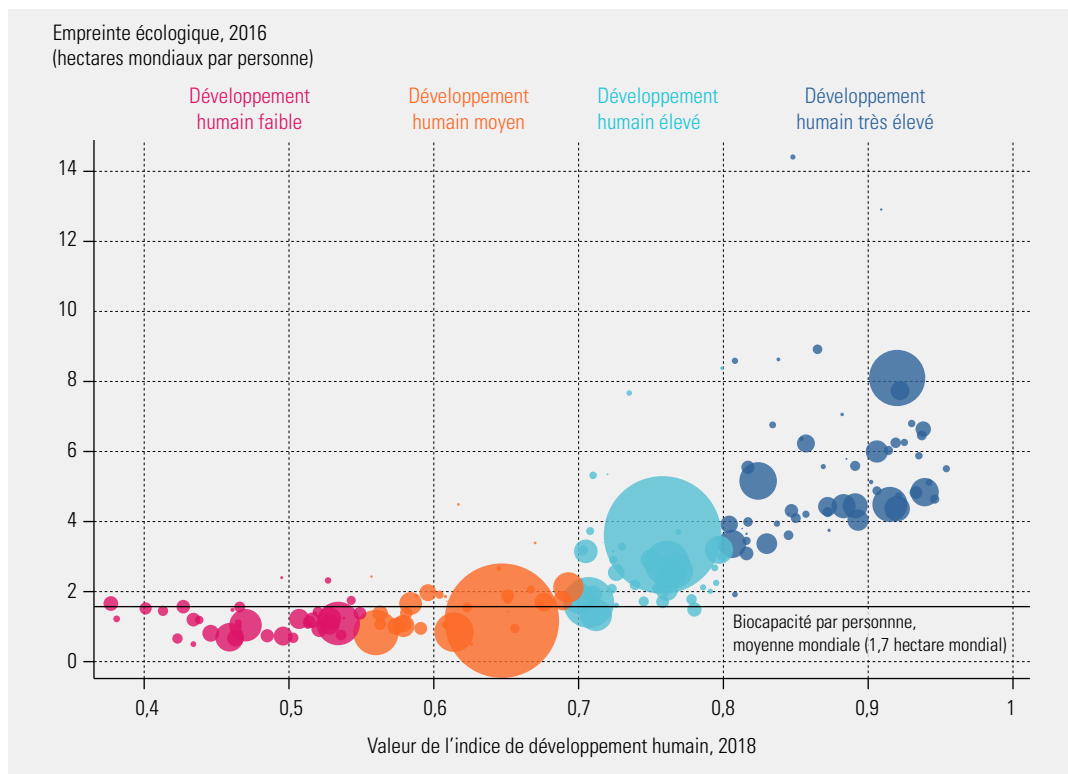
Changements climatiques et inégalités de développement humain

Les inégalités et la crise climatique sont intimement liées, qu'il s'agisse des émissions, des effets, des politiques ou de la résilience. Les pays à développement humain élevé émettent généralement plus de carbone par personne et leur empreinte écologique est plus large dans l'ensemble (figure 15).

Les changements climatiques nuiront au développement humain d'une multitude de façons, outre les mauvaises récoltes et les catastrophes naturelles. On prévoit qu'ils causeront 250 000 morts de plus par an des suites de la

FIGURE 15

Les empreintes écologiques s'agrandissent avec le développement humain



Note : données de 175 pays extraites de la base de données du Global Footprint Network (www.footprintnetwork.org/resources/data/), consultée le 17 juillet 2018). Dans le cas présent, l'empreinte écologique est la mesure par habitant de la surface de terre bioproductive et d'eau dont un pays a besoin, à l'intérieur et à l'étranger, pour produire toutes les ressources qu'il consomme et absorber les déchets qu'il produit.
Source : Cumming et von Cramon-Taubadel (2018).

malnutrition, du paludisme, de la diarrhée et du stress thermique, entre 2030 et 2050. Des centaines de millions d'autres personnes pourraient être exposées à une chaleur mortelle d'ici à 2050, et, selon toute probabilité, la répartition géographique des vecteurs de maladies (par exemple, les moustiques porteurs du paludisme ou de la dengue) évoluera et s'élargira.

L'impact global sur les populations dépendra de leur exposition et de leur vulnérabilité. Ces deux facteurs sont étroitement liés aux inégalités dans un cercle vicieux. Les changements climatiques frapperont tout d'abord les tropiques, et un grand nombre de pays en développement sont des pays tropicaux. Pourtant, les pays en développement et les communautés pauvres sont moins à même de s'adapter aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques violents que les plus riches. C'est ainsi que les changements climatiques aggravent les fractures sociales et économiques existantes.

Des effets se font également ressentir dans l'autre sens : on a constaté que certaines formes d'inégalité rendent l'action climatique plus difficile. Des inégalités de revenus très prononcées au sein des pays peuvent faire obstacle à la diffusion de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement. Les inégalités peuvent aussi influencer sur l'équilibre des pouvoirs entre les partisans et les opposants des restrictions sur les émissions de carbone. La concentration des revenus au sommet de l'échelle peut coïncider avec les intérêts de groupes opposés à l'action climatique.

Les inégalités de développement humain jouent un rôle fondamental dans la crise climatique d'une autre façon. Elles constituent un frein à l'action efficace parce que les niveaux élevés d'inégalités ont tendance à rendre l'action collective plus difficile, alors qu'elle est indispensable pour limiter les changements climatiques dans l'ensemble des pays et au sein de chacun d'entre eux.

Il existe néanmoins des solutions envisageables pour s'attaquer en même temps aux inégalités économiques et à la crise climatique, qui feraient progresser les pays vers un développement humain sans exclusive et durable. La tarification du carbone en est une. Certains des effets redistributifs inévitables de la tarification du carbone peuvent être corrigés en apportant un soutien financier aux populations plus pauvres, les plus durement touchées par la hausse des factures d'énergie. Ces stratégies se sont cependant heurtées à des difficultés dans la pratique, car la distribution d'argent n'est pas la seule variable qui compte. Il importe également d'envisager un plus large éventail de mesures sociales qui s'attaquent simultanément aux inégalités et au climat, tout en facilitant la réalisation des droits de l'homme. Alors qu'ils affermissent leurs ambitions de développement

humain solidaire et durable, les pays et les communautés ne sont pas sans options.

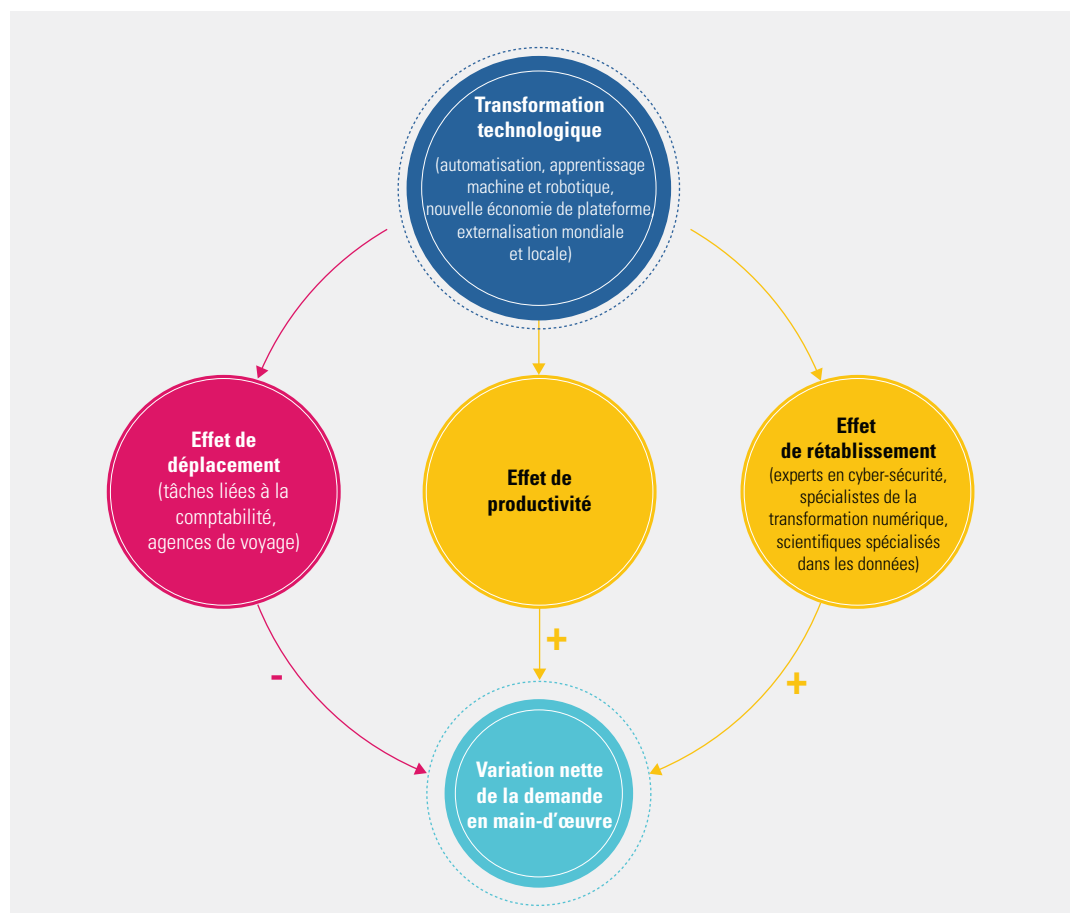
Mettre le progrès technologique à profit pour réduire les inégalités de développement humain

Le progrès scientifique et l'innovation technique — de la roue à la puce électronique — ont favorisé l'amélioration des niveaux de vie tout au long de l'histoire. La transformation technologique demeurera probablement un moteur fondamental de prospérité, qui permettra d'accroître la productivité et, espérons-le, d'évoluer vers des modes de production et de consommation plus durables.

Mais quelle sera l'ampleur des transformations futures, et comment les gains de l'innovation seront-ils distribués ? Les effets de la transformation technologique sur les marchés

FIGURE 16

La technologie peut déplacer certaines tâches, mais elle peut aussi en créer de nouvelles



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

du travail suscitent une inquiétude grandissante, et l'on craint plus particulièrement que l'automatisation et l'intelligence artificielle finissent par supplanter l'être humain pour certaines tâches.

Nous n'en sommes cependant pas au premier bouleversement causé par la transformation technologique et bon nombre d'enseignements peuvent être tirés du passé. Il faut, avant tout, veiller à ce que les grandes innovations perturbatrices soient au service de tous, ce qui suppose des politiques elles aussi novatrices et peut-être de nouvelles institutions. La vague actuelle de progrès technologiques appellera d'autres changements, notamment des politiques antitrust plus robustes et des lois qui régissent une utilisation conforme à l'éthique des données et de l'intelligence artificielle. Un grand nombre de ces politiques et lois ne pourront porter fruit sans une coopération internationale.

La révolution industrielle a placé l'humanité sur une trajectoire marquée par des améliorations sans précédent du bien-être. Mais elle a aussi enclenché la « Grande divergence », en créant une division entre les quelques sociétés qui s'étaient industrialisées et celles, nombreuses, qui ne l'étaient pas encore. La différence réside aujourd'hui dans le fait que — peut-être pour la première fois dans l'histoire — une grande partie des technologies à l'origine de la transformation en cours pourrait être accessible partout. Les différences sont pourtant très importantes au regard de la capacité des pays à tirer profit de ces nouvelles possibilités, et les implications pour les inégalités et le développement humain sont énormes.

La transformation technologique ne se produit pas dans le vide, elle est déterminée par les processus économiques et sociaux. Elle est le fruit de l'activité humaine. Les responsables politiques peuvent orienter la transformation technologique dans le sens de l'amélioration du développement humain. Par exemple, l'intelligence artificielle pourrait un jour remplacer l'être humain pour certaines tâches, mais elle peut aussi rétablir la demande de main-d'œuvre en créant de nouvelles tâches pour les humains, entraînant ainsi un effet positif net capable de réduire les inégalités (figure 16).

Vers une réduction des inégalités de développement humain au XXI^e siècle

Le Rapport soutient qu'il est possible de combattre les inégalités. Mais la tâche n'est pas aisée. Elle suppose de déterminer quelles inégalités sont importantes pour le développement humain, mais aussi de mieux comprendre les schémas d'inégalités et leurs déterminants. Le Rapport engage tous les acteurs à reconnaître que les méthodes de mesure actuellement utilisées pour rendre compte des inégalités sont imparfaites et induisent souvent en erreur — parce qu'elles sont axées sur les revenus et sont trop opaques pour faire la lumière sur les mécanismes sous-jacents générateurs d'inégalités. Par conséquent, le Rapport met en avant l'importance de s'intéresser aux inégalités au-delà des revenus, des moyennes — et des indicateurs synthétiques — et du temps présent.

Il faudrait célébrer les progrès remarquables qui ont permis à tant de personnes, dans le monde entier, d'atteindre un niveau minimum de développement humain. Mais la seule poursuite des politiques qui ont abouti à ces résultats ne suffit pas. Certains ont été laissés pour compte. En même temps, les aspirations d'un grand nombre sont en train de changer. En faisant porter toute l'attention sur les capacités de base, les sociétés démontrent une absence de vision à long terme. Jeter son regard au-delà du temps présent, c'est scruter l'horizon pour repérer les nouvelles formes d'inégalités de capacités plus avancées qui prennent de plus en plus d'importance et s'y attaquer. Les changements climatiques et les transformations technologiques donnent un caractère d'urgence à ce besoin.

Les mesures à prendre pour s'attaquer à ces nouvelles inégalités peuvent avoir une incidence profonde sur l'élaboration des politiques publiques. Le Rapport ne prétend pas que tel ou tel train de mesures sera un remède universel. Il soutient toutefois que les politiques doivent aller chercher sous la surface des inégalités et s'attaquer à leurs moteurs sous-jacents. Cela supposera de réaligner les objectifs actuels de l'action publique en mettant l'accent, par exemple, sur le rôle déterminant d'un enseignement de qualité à tout âge — y compris au niveau préprimaire — au-delà

des seuls taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire. Beaucoup de ces aspirations sont déjà en grande partie exprimées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les déséquilibres de pouvoir sont au cœur d'un grand nombre d'inégalités, qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux. Par exemple, les politiques publiques devront peut-être réduire l'influence disproportionnée d'un groupe particulier dans le domaine politique. Elles devront peut-être instaurer des conditions égales pour tous par le biais de mesures antitrust qui favorisent la concurrence dans l'intérêt des consommateurs. Dans certains cas, lutter contre les inégalités signifie s'attaquer à des normes sociales profondément enracinées dans l'histoire et la culture d'un pays. Un grand nombre de mesures envisageables permettraient d'améliorer à la fois l'équité et l'efficacité. La principale raison pour laquelle elles sont rarement retenues est peut-être liée au fait que certains intérêts puissants n'ont rien à gagner au changement.

Ainsi, les politiques publiques ont de l'importance pour les inégalités, mais les inégalités ont elles aussi de l'importance pour les politiques publiques. Il est indispensable d'aborder les inégalités à travers le prisme du développement

humain — qui place les personnes au cœur du processus décisionnel — et de s'interroger sur les raisons de leur importance, sur leurs manifestations et sur les mesures à prendre. Chaque société doit avoir cette conversation, et doit l'entamer dès aujourd'hui. Certes, il peut y avoir un risque politique à agir. L'histoire nous montre cependant que l'inaction est porteuse de bien plus grands risques et que les inégalités profondes finissent par enfoncer les sociétés dans des tensions économiques, sociales et politiques.

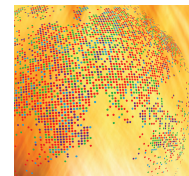
Il n'est pas trop tard pour agir. Mais le temps passe, inexorablement. Tout compte fait, c'est à chaque société qu'il appartient de déterminer les actions à mener pour corriger les inégalités de développement humain. Ces actions émergeront de débats politiques parfois tendus et difficiles. Le Rapport apporte une contribution à ces débats en présentant les faits sur les inégalités de développement humain, en les interprétant selon l'approche par les capacités, et en proposant des idées d'action pour les résorber au XXI^e siècle.

Première **partie**

Au-delà des revenus

Première partie

Au-delà des revenus



Inégalité de quoi ? En répondant à cette question d'une simplicité confondante, Amartya Sen a mis au point une approche qui inspire les Rapports sur le développement humain depuis leur première publication en 1990¹. Sen pose cette question parce que pour célébrer la diversité humaine, il convient de réfléchir au type d'inégalités auxquelles nous devons réellement accorder de l'importance. À la question de Sen « inégalité de quoi ? », la réponse est : « inégalité de capacités ».

Alors que la deuxième décennie du XXI^e siècle tire à sa fin, les questions concernant l'inégalité qui ont animé Sen à la fin des années 1970 refont surface, plus pertinentes que jamais. Aujourd'hui toutefois, il ne s'agit pas seulement de comprendre quel type d'inégalité nous devons mesurer, mais également de savoir comment y faire face². Partout dans le monde, de plus en plus de personnes — tous horizons politiques confondus — sont fermement convaincues de la nécessité de réduire les inégalités de revenus, une tendance qui prend de l'ampleur depuis les années 2000 (figure I.1). En effet, certaines données factuelles suggèrent

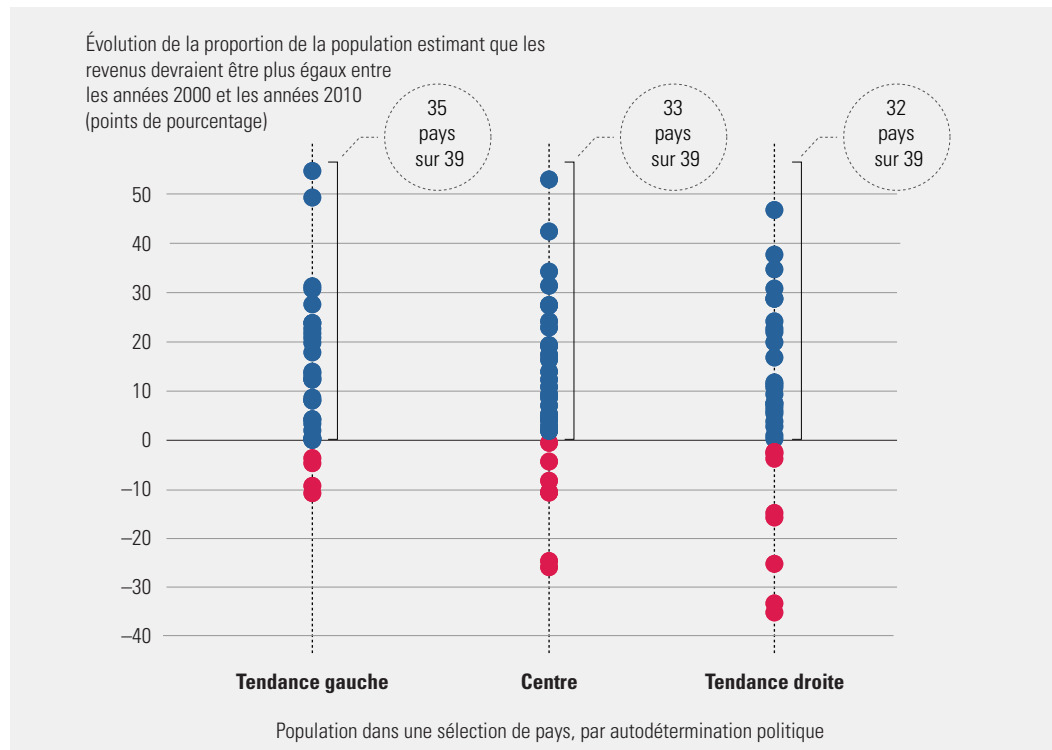
que l'intérêt pour la croissance mondiale — souvent synonyme d'améliorations plus générales du développement dans le monde — passe désormais derrière l'intérêt pour les inégalités mondiales³.

La réduction des inégalités est inscrite dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, plusieurs objectifs de développement durable (ODD) évoquant l'aspiration à réduire les inégalités dans toutes leurs dimensions. Dans la droite ligne du Programme 2030, la première partie du Rapport préconise d'explorer les inégalités au-delà des revenus, en particulier pour faire face aux nouvelles inégalités du XXI^e siècle.

Partout dans le monde, de plus en plus de personnes — tous horizons politiques confondus — sont fermement convaincues de la nécessité de réduire les inégalités de revenus, une tendance qui prend de l'ampleur depuis les années 2000

FIGURE I.1

La proportion de la population estimant que les revenus devraient être plus égaux a augmenté entre les années 2000 et les années 2010



Note : chaque pastille représente l'un des 39 pays disposant de données comparables. L'échantillon couvre 48 % de la population mondiale. D'après les réponses données sur une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à « les revenus devraient être plus égaux » et 5 à « nous avons besoin d'écart de revenus plus importants ».

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur des données des vagues 4, 5 et 6 de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

Malgré l'amélioration et la convergence des capacités directement liées à la Déclaration du Millénaire de 2000 et aux objectifs du Millénaire pour le développement, des écarts importants subsistent et de nouvelles disparités se profilent dans des capacités qui seront de plus en plus déterminantes pour différencier ceux qui pourront saisir pleinement les nouvelles opportunités offertes par le XXI^e siècle et les autres

Elle fait valoir l'idée que l'approche axée sur les capacités permet de bien comprendre et confronter ces nouvelles inégalités⁴.

Après tout, pourquoi devrions-nous nous inquiéter aujourd'hui de la croissance des inégalités, alors que le niveau de vie ne cesse d'augmenter et qu'un nombre sans précédent de personnes réussissent leur « grande évasion⁵ », se soustrayant à la faim, à la maladie et à la pauvreté⁶ ? Même si beaucoup sont encore laissées pour compte, l'indice de développement humain (IDH) montre une amélioration moyenne impressionnante — voire une convergence — des capacités couvertes par l'IDH. Pourtant, le chapitre 1 révèle que la convergence des capacités de base, qui étaient au cœur des Rapports sur le développement humain au début des années 1990, s'accompagne de divergences concernant d'autres indicateurs, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux : l'espérance de vie à un âge avancé devient plus inégale tout comme l'accès à l'enseignement supérieur. En bref, malgré l'amélioration et la convergence des capacités directement liées à la Déclaration du Millénaire de 2000 et aux objectifs du Millénaire pour le développement, des écarts importants subsistent et de nouvelles disparités se profilent dans des capacités qui seront de plus en plus déterminantes pour différencier ceux qui pourront saisir pleinement les nouvelles opportunités offertes par le XXI^e siècle et les autres. L'analyse montre à maintes reprises que les pays et les populations situés au bas de l'échelle sont en train de combler leur retard en matière de capacités de base, tandis que les pays et les populations du haut de l'échelle prennent de l'avance sur les capacités plus avancées⁷.

La convergence des capacités de base oriente le changement, mais cela ne signifie pas que les écarts se resserrent totalement. En réalité, ceux qui sont le plus à la traîne accomplissent peu ou pas de progrès. Le chapitre 1 établit donc que le monde en 2030 sera encore marqué par des disparités évitables dans les domaines de la mortalité infantile, de la non-scolarisation des enfants et de l'extrême pauvreté de revenu. S'appuyant sur des données détaillées pour examiner certaines zones géographiques de plus près, il fait état de privations superposées et d'exclusions intersectionnelles. Enfin, le chapitre s'intéresse à la dynamique des risques — les chocs sanitaires, les catastrophes naturelles

ou les conflits qui aggravent la vulnérabilité des groupes de population ou des individus. Autant de schémas dont se dégage l'enjeu tenace du renforcement des capacités de ceux qui sont le plus à la traîne.

Le poids des inégalités persistantes et croissantes de capacités plus avancées ne réside pas seulement dans leur valeur instrumentale. Le chapitre 1 examine également leur incidence sur la dignité humaine. Les individus ou groupes de population peuvent avoir accès aux ressources, mais se voir privés d'égalité de traitement par le droit formel ou les normes sociales. Les injustices sociales ne sont pas toutes perçues, encore moins reconnues, par les institutions sociales, et c'est généralement le cas pour les groupes autochtones ou ethniques ; les migrants ; les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes ; ou d'autres groupes socialement stigmatisés, victimes de maltraitance et de discrimination⁸. Ces inégalités pèsent aussi, sous bien des cieux, sur la situation des femmes qui — même lorsqu'elles vivent avec un homme et devraient en principe accéder aux mêmes biens et services — sont soumises à des rôles imposés et, souvent, à la violence. Le mouvement #MeToo a prouvé que les mauvais traitements et les humiliations systématiques étaient largement répandus et n'avaient rien à voir avec le niveau de revenu ou le statut social⁹.

Bien sûr, les inégalités de revenus et de richesses peuvent tenir une place centrale et significative dans la réflexion des décideurs politiques autour des inégalités de développement humain. Appréhendées de manière restrictive, ces inégalités économiques peuvent sembler injustes ou véritablement entraver le bien-être des individus (par différents moyens, comme nous le verrons au chapitre 2). L'analyse des inégalités de revenus et de richesses est donc nécessaire et elle est prise en compte tout au long du Rapport, mais il serait trop réducteur de s'attarder exclusivement sur ce type d'inégalités en ignorant l'étendue et l'ampleur des inégalités de développement humain.

Le chapitre 2 décrit l'émergence des inégalités de capacités, démontrant qu'elles influent souvent les unes sur les autres et s'inscrivent dans la durée. Même si les écarts de capacités de base se resserrent à mesure qu'un nombre croissant de personnes acquièrent les capacités de base nécessaires pour réaliser les accomplissements minimaux en matière de santé et

d'éducation, les gradients — c'est-à-dire le fait que les plus riches soient en meilleure santé et fassent davantage d'études que les plus défavorisés — perdurent ou s'accroissent.

Les mécanismes à l'origine de l'émergence des inégalités de capacités sont décrits au chapitre 2, à deux niveaux. Premièrement, en adoptant une approche axée sur le cycle de vie qui illustre comment les avantages dont jouissent les parents sur le plan des revenus, de la santé et de l'éducation tracent la trajectoire empruntée par leurs enfants au fil du temps, ce qui entraîne souvent une « accumulation » d'opportunités qui se transmet d'une génération à l'autre. Deuxièmement, en notant que ces mécanismes ne surgissent pas *ex nihilo* et que le contexte — y compris les inégalités économiques — détermine les opportunités de diverses manières, notamment par la façon dont les politiques sont élaborées et mises en œuvre. La répartition des ressources et des possibilités au sein d'une société est étroitement liée à la répartition du pouvoir. La concentration de pouvoir crée des déséquilibres et peut conduire à la mainmise d'élites puissantes sur l'appareil étatique et les marchés — ce qui peut aggraver les inégalités de revenus et de richesses, créant un cycle où il devient difficile de répondre aux aspirations de l'ensemble de la population. C'est un scénario qui semble s'être déjà produit par le passé (voir le coup de projecteur 1.1 à la fin du chapitre 1)¹⁰. Cette dynamique peut à son tour affaiblir la gouvernance et nuire au développement humain¹¹.

La première partie du Rapport porte sur l'analyse des inégalités au-delà des revenus pour l'étendre aux capacités, élargissant l'éventail des données prises en compte dans la réflexion sur les inégalités et dévoilant des tendances de convergence et de divergence dans le développement humain. Elle montre qu'il ne suffit pas de s'attacher à porter les populations au-dessus des seuils minimums, étant donné que les gradients d'inégalités de capacités continuent d'apparaître et persistent.

La première partie du Rapport élargit l'idée que nous nous faisons des inégalités de développement humain. Mais ce n'est que la première étape. Comme le souligne Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, dans sa contribution spéciale : « Poser un diagnostic ne suffit pas, nous devons promouvoir des politiques

publiques qui permettent de lutter contre ces formes d'injustice ». Ces conclusions, inspirées de l'approche du développement humain, seront essentielles pour soutenir les efforts de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (encadré I.1)¹².

ENCADRÉ I.1

L'approche par les capacités et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les dimensions des inégalités de développement humain examinées dans le présent Rapport se retrouvent dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans les objectifs de développement durable (ODD) qui l'accompagnent.

Le consensus mondial qui entoure les ODD représente une évolution par rapport aux aspects que les objectifs du Millénaire pour le développement considéraient comme étant « fondamentaux » ou essentiels pour les pays en développement à la fin du XX^e siècle. Le présent Rapport s'appuie sur cette évolution pour étudier les aspects des inégalités qui ont un caractère universel et qui vont au-delà du fondamental.

Les ODD cherchent à lutter contre les inégalités sous de nombreuses formes. Ils visent non seulement à réduire les inégalités entre les pays et en leur sein (ODD 10), mais aussi à mettre définitivement fin à certaines privations : la pauvreté sous toutes ses formes (ODD 1) et la faim (ODD 2). Ils ont également pour ambition d'étendre à tous plusieurs conditions de base : une vie en bonne santé (ODD 3), une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (ODD 4), l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles (ODD 5), des services d'alimentation en eau et d'assainissement durables (ODD 6), l'énergie durable et fiable (ODD 7), un travail décent (ODD 8) et l'accès à la justice (ODD 16). D'autres objectifs consistent à promouvoir la fourniture de biens publics mondiaux (comme la stabilité du climat).

Comme pour toute approche mondiale, la prise en compte d'un ensemble spécifique de dimensions a ses limites. S'il n'aborde pas tous les aspects de l'injustice et de l'iniquité qui peuvent être importants dans certaines zones géographiques, le Rapport complète et recoupe des indicateurs d'inégalités définis au niveau mondial — fondés sur des données objectives — avec des informations sur la perception des inégalités, des indicateurs d'inégalités de bien-être subjectif et certains indicateurs définis au niveau national.

Il ne suffit pas de s'attacher à porter les populations au-dessus des seuils minimums, étant donné que des gradients d'inégalités de capacités continuent d'apparaître et persistent

Un nouveau regard sur les inégalités

Comme c'est le cas chaque année, le Rapport sur le développement humain 2019 du Programme des Nations Unies pour le développement nous invite à faire notre introspection. À intégrer systématiquement des informations sur le développement de nos sociétés, nous nous retrouvons avec des données factuelles qui prouvent nos réussites et nos échecs.

Ces données factuelles sont bien plus qu'une compilation de nombres et de statistiques. En effet, il s'agit avant tout du bien-être des personnes : chaque écart qui persiste ou se creuse est un appel à répondre à l'injustice des inégalités par des politiques efficaces. Que peut-on espérer lorsqu'une fille naît dans la pauvreté sans couverture médicale adéquate et dans un environnement où l'accès à l'eau potable est de plus en plus difficile à cause du changement climatique ? Combien de temps encore nos sociétés peuvent-elles continuer à se tromper, alors que leurs actions violent les droits humains fondamentaux ? Telles sont les questions auxquelles les inégalités nous renvoient.

Nous savons que les inégalités revêtent plusieurs formes. Nombre d'entre elles, comme les inégalités de revenus ou les inégalités de genre, existent depuis longtemps. Nous pouvons être fiers des progrès considérables qui ont été réalisés dans ces domaines dans la plupart des régions du monde. Le présent Rapport révèle que les inégalités de capacités de base, qui sont le reflet de privations extrêmes, tendent à diminuer. Le monde se rapproche, par exemple, de la parité moyenne entre les sexes dans l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Pour autant, les inégalités qui touchent à l'autonomisation accrue des femmes et qui gagneront en importance à l'avenir ont tendance à être plus élevées et, dans certains cas, à s'aggraver. C'est notamment le cas de la représentation des femmes dans les hautes sphères politiques.

Bien que le chemin à parcourir soit encore long, nous avons acquis une certaine expérience de ce qui fonctionne en matière de protection sociale, d'instruments financiers et de mécanismes de mobilité sociale. Nous avons des exemples de réussite dans l'amélioration de la représentation des femmes, de la participation plus équitable au marché du travail et de la lutte contre la discrimination à l'égard de la diversité sexuelle. Le paradoxe concernant ces inégalités de longue date, c'est qu'en tant que société, nous avons trouvé des voies pour parvenir à un changement positif. Dans bien des cas, ce qu'il faut c'est la volonté politique.

Or, nous sommes confrontés à certaines inégalités qui représentent des défis encore plus épineux. C'est précisément celles-là que le Rapport cherche à mettre en lumière : ces inégalités qui découlent de phénomènes nouveaux et de conflits mondiaux. Elles sont plus difficiles à surmonter, car elles répondent à des processus complexes et dynamiques qui ne sont pas toujours bien compris. Sommes-nous pleinement conscients de l'impact des migrations, des effets des catastrophes climatiques ou des nouvelles

menaces épidémiologiques sur notre coexistence ? Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit : comment réussir à vivre ensemble, face à ces nouveaux scénarios, et à assurer le plus grand bien-être à tous ? C'est un chemin que nous devons apprendre à parcourir ensemble.

L'accès à la santé, à l'éducation, aux nouvelles technologies, aux zones écologiques et aux espaces exempts de pollution est de plus en plus un indicateur de la répartition des chances et du bien-être entre les groupes de population, voire entre les pays.

Le fait d'expliquer et de comprendre les dimensions des inégalités les plus cruciales pour le bien-être des personnes permet d'opter pour les meilleures lignes d'action. Établir un diagnostic ne suffit pas — nous devons promouvoir des politiques publiques qui permettent de lutter contre ces formes d'injustice.

Par conséquent, tous les pays ont un rôle à jouer. Mais au fil des ans, nous avons constaté que les efforts individuels étaient insuffisants ; de nombreux défis appellent une approche collective.

Au sein du système des Nations Unies, nous pensons que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) sont des réponses adaptées aux temps modernes : ils considèrent les phénomènes et les solutions dans leur globalité ; ils cherchent une convergence entre les actions des gouvernements et des organismes internationaux ; et ils sont basés sur des mesures transparentes et comparables. Grâce à leur approche intersectorielle et à l'engagement de tous les gouvernements, les ODD nous mettent tous au service d'un même effort.

Le plus bel exemple de responsabilité qui nous incombe est l'énorme défi consistant à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C. Comme l'a indiqué clairement le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : le changement climatique affecte directement et indirectement un ensemble de droits humains qui doivent être garantis. Nous constatons avec satisfaction que le monde scientifique, les États, les entreprises et la société civile commencent à s'unir autour d'objectifs concrets. Ainsi, petit à petit, l'isolement et les querelles sectoriels s'effondrent.

Telle est la voie que nous devons privilégier. Nous avons le devoir d'éradiquer les formes anciennes et nouvelles d'inégalité et d'exclusion qui violent chaque jour les droits de millions de personnes sur notre planète.

Ce serait une erreur de penser qu'il n'y a pas eu de succès, que l'injustice dans le monde n'a pas été refoulée. Mais tant que les inégalités génèrent douleur et souffrance, nous avons le devoir de faire face à nos erreurs et de tenter de les corriger.

Notre avenir est plus important que notre passé : nous devons tous faire nôtre ce rappel.

Michelle Bachelet Jeria

Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Chapitre 1

Les inégalités de
développement
humain : des
cibles mobiles
au XXI^e siècle

1.



Les inégalités de développement humain : des cibles mobiles au XXI^e siècle

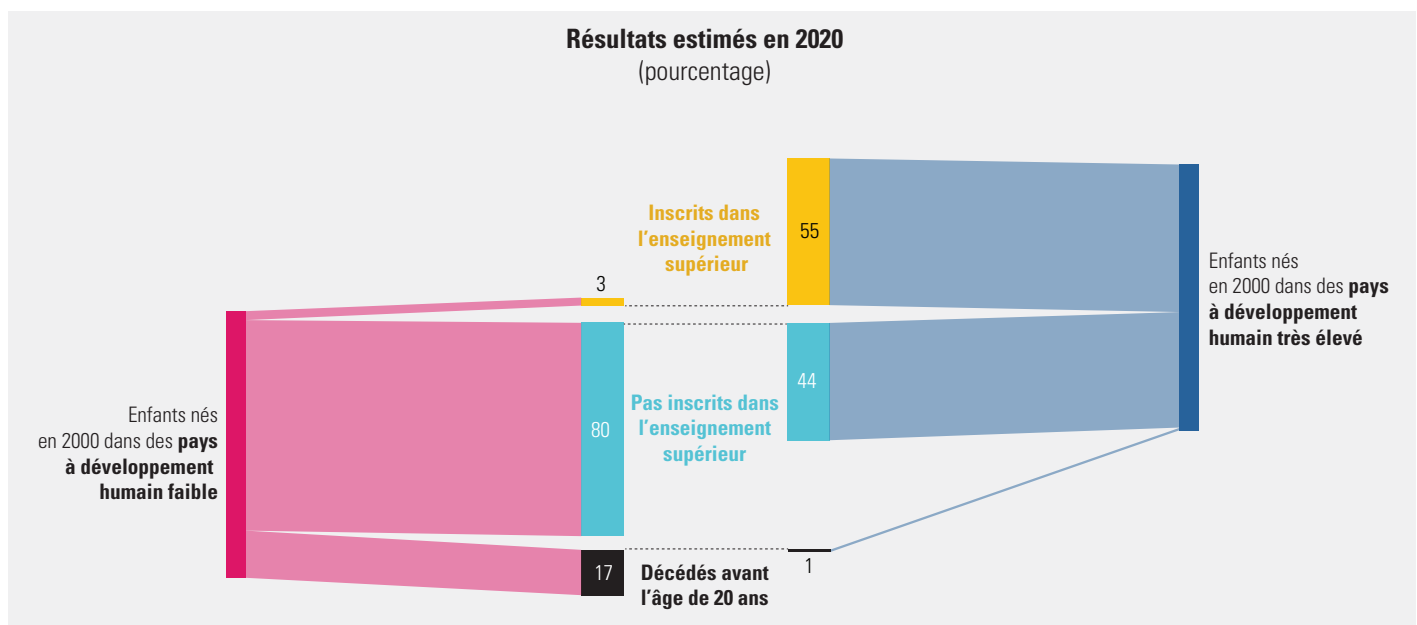
Le présent chapitre aborde deux grandes questions : qu'en est-il des inégalités de développement humain aujourd'hui et comment évoluent-elles ? De nombreuses inégalités de développement humain incarnent l'injustice. Prenons par exemple deux bébés, tous deux nés en 2000 — l'un dans un pays à développement humain très élevé, l'autre dans un pays à développement humain faible (figure 1.1). Que savons-nous aujourd'hui de leurs perspectives de vie d'adulte ? Nous savons qu'elles sont radicalement différentes. Le premier a de fortes chances de faire des études supérieures, à l'instar de la majorité des jeunes de 20 ans dans les pays développés à ce jour. Il ou elle est promis(e) à une vie dans un monde globalisé extrêmement compétitif, dans lequel il ou elle a de bonnes chances d'occuper un poste très qualifié.

En revanche, l'enfant né dans le pays à développement humain faible a beaucoup moins de chances d'être encore vivant au même âge. Environ 17 % des enfants nés dans un pays à développement humain faible en 2000 mourront avant d'atteindre leur vingtième anniversaire, contre à peine 1 % des enfants nés dans les pays à développement humain très élevé. Les autres vivront en moyenne 13 ans de moins que ceux nés la même année vivant dans

des pays plus développés. L'enfant né dans le pays à développement humain faible a également moins de chances d'être encore dans le système éducatif : 3 % seulement d'entre eux font des études supérieures¹. Ces deux enfants commencent à peine leur vie d'adulte, mais des circonstances presque entièrement indépendantes de leur volonté les ont déjà placés sur des trajectoires différentes et inégales du point de vue de la santé, de l'éducation, de l'emploi

FIGURE 1.1

Les enfants nés en 2000 dans des pays de niveaux de revenus différents jouiront de capacités très différentes en 2020



Note : estimations (sur la base de valeurs médianes) pour un individu type d'un pays à développement humain faible et d'un pays à développement humain très élevé. Les données sur les personnes dans l'enseignement supérieur reposent sur celles d'enquêtes auprès des ménages pour les personnes entre 18 et 22 ans, traitées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur le site www.education-inequalities.org (consulté le 5 novembre 2019). Les pourcentages concernent les personnes nées en 2000. Le nombre de personnes décédées avant d'atteindre l'âge de 20 ans est calculé à partir du nombre de naissances autour de 2000 et du nombre estimatif de décès pour cette cohorte entre 2000 et 2020. Le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement supérieur en 2020 est calculé à partir du nombre estimatif de personnes en vie (de la cohorte née aux alentours de 2000) et des données les plus récentes sur le nombre de personnes inscrites dans l'enseignement supérieur. Les personnes qui ne sont pas inscrites dans l'enseignement supérieur sont le complément.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

et des perspectives de revenus — une divergence qui peut s'avérer irréversible.

Certaines inégalités au sein d'un pays — qu'il soit en développement ou développé — ne sont pas moins extrêmes que l'exemple donné ci-dessus pour illustrer celles qui peuvent exister entre deux pays. Aux États-Unis, l'espérance de vie moyenne à 40 ans des hommes appartenant au 1 % du haut de l'échelle de répartition des revenus est plus longue de 15 ans que celle des hommes appartenant au 1 % du bas de cette échelle, et cet écart est de 10 ans pour les femmes². Ces inégalités continuent à se creuser.

Le XXI^e siècle traverse une panoplie d'expériences humaines d'une ampleur sans précédent. Il suffit d'examiner, par exemple, la manière dont la répartition des indicateurs non liés aux revenus de l'indice de développement humain infranational couvre un vaste ensemble de résultats dans les domaines de la santé et de l'éducation. Certaines personnes souffrent encore de privations extrêmes, et pas uniquement dans les pays à développement humain faible (figure 1.2). Les élites du monde, y compris dans les pays à développement humain faible,

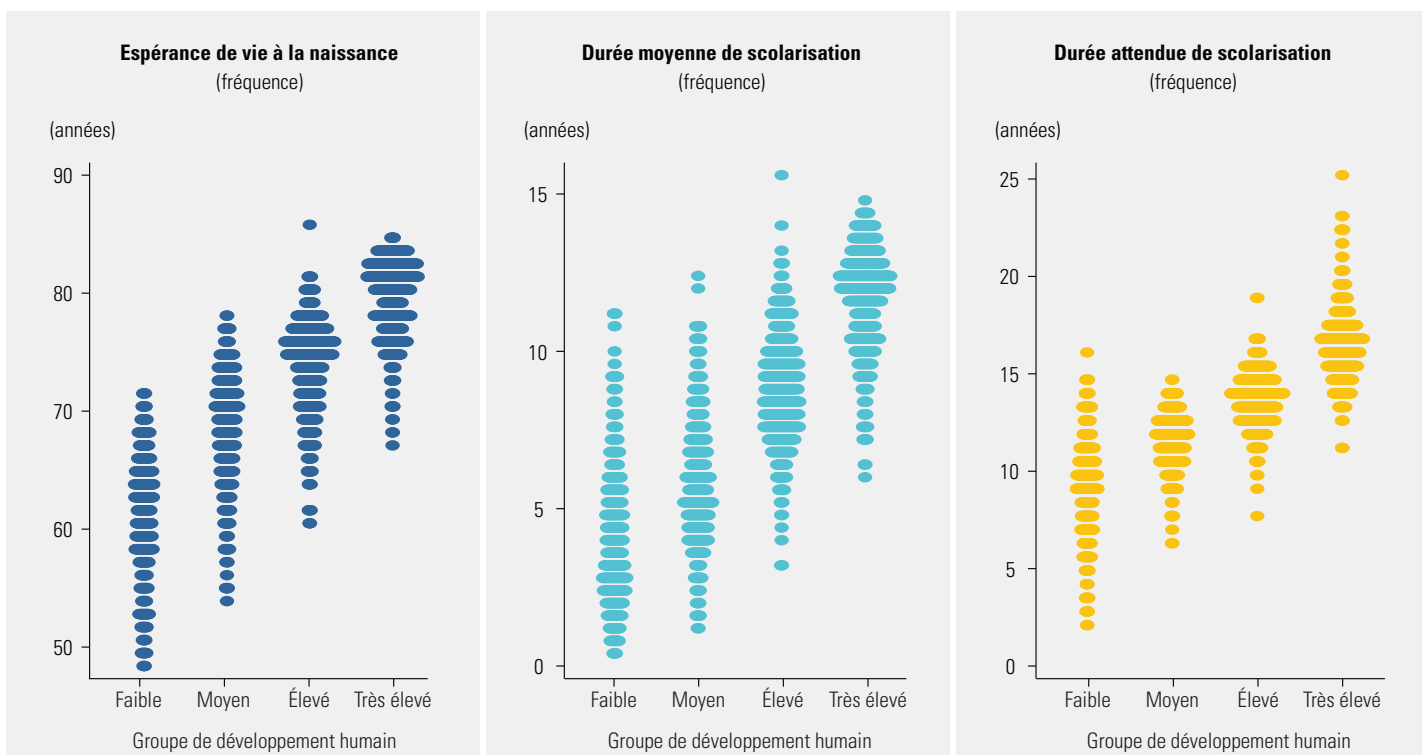
profitent de plus de connaissances, vivent plus longtemps en bonne santé et ont davantage accès aux technologies transformatrices.

Pourquoi les inégalités criantes persistent-elles ? En partie à cause des structures sociales — dont beaucoup ont des fondements historiques — qui restent ancrées dans des institutions formelles et informelles, totalement réfractaires au changement³. Si l'on veut infléchir la courbe des inégalités de développement humain, il ne suffit pas d'améliorer un ou deux indicateurs. Il faut plutôt changer les structures sociales qui perpétuent les disparités⁴.

Décrire l'ampleur des inégalités de développement humain et leur évolution est un défi de taille, car les inégalités sont dynamiques, complexes et présentent de multiples facettes. Quelles inégalités prendre en compte ? Comment les mesurer ? Comment les compiler ? Comment les analyser ? Et à quelle échelle : mondiale, nationale, infranationale, au niveau du groupe social ou même du ménage ? Cependant, malgré cette complexité, nous devrions pouvoir discerner les grandes tendances de l'évolution des inégalités, qui sont largement

FIGURE 1.2

Les inégalités de développement humain restent abyssales à travers le monde, 2017



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, sur la base des calculs de valeurs de l'indice de développement humain à l'échelle infranationale par Permanyer et Smits (2019).

connues. C'est justement la mission que se donne la suite du présent chapitre.

Comprendre les inégalités de capacités

Le développement humain s'entend comme l'expansion des libertés réelles qui permettent de choisir une vie que l'on valorise et que l'on a des raisons de valoriser⁵. Ce que les personnes choisissent en réalité d'être ou de faire — la réalisation de leur accomplissement — est rendu possible par les revenus et les richesses, mais en est distinct. Bien que la réalisation de l'accomplissement soit important, le développement humain ne se résume pas seulement aux choix que les gens font réellement, mais se définit aussi par « la liberté qu'a une personne de choisir parmi une palette d'accomplissements possibles, c'est-à-dire sa capacité »⁶. L'analyse

des inégalités proposée dans le présent chapitre prend donc en compte les inégalités de capacités (encadré 1.1).

Mais quelles capacités prendre en compte ? Sen a fait valoir que les individus devaient s'adapter à l'évolution des conditions sociales et économiques. Par exemple, en Inde au moment de l'indépendance en 1947, il était raisonnable de privilégier « l'éducation élémentaire, la santé de base [...] et de ne pas vraiment se soucier de savoir si tout le monde pouvait communiquer efficacement dans l'ensemble du pays et par-delà les frontières »⁷. Plus tard en revanche, avec l'arrivée d'Internet et ses applications, ainsi qu'avec les progrès plus larges des technologies de l'information et de la communication, l'accès à Internet, et plus globalement la liberté de communication, sont devenus une capacité majeure pour tous les Indiens. Alors qu'un aspect pertinent de cette vision est strictement lié aux capacités (accès à Internet), un autre

ENCADRÉ 1.1

Les inégalités de capacités

Dans la continuité des précédents Rapports sur le développement humain, le présent Rapport suppose, d'un point de vue normatif, que les inégalités intrinsèquement importantes sont les inégalités de capacités. Les capacités — définies au sens large comme la liberté d'une personne de choisir ce qu'elle désire être et faire — ne peuvent pas se résumer aux seuls revenus et richesses, car ceux-ci sont un des moyens¹. Elles ne peuvent pas non plus être définies par leur utilité et mesurées en fonction des choix réels des individus, car cela masquerait les vraies différences dans la façon dont ils transforment leurs revenus en accomplissements qu'ils valorisent². En revanche, les capacités renvoient à la liberté qu'a une personne de choisir ce qu'elle veut être et faire — qu'elle finisse ou non par faire ce choix. Les capacités sont donc étroitement liées à la notion de possibilité : il ne suffit pas de savoir qu'une personne n'est pas partie à l'étranger. Ce qui importe, c'est de savoir si elle n'est pas partie de son propre gré, ou si

elle souhaitait partir mais n'en a pas eu les moyens ou s'est vu refuser l'autorisation d'entrer dans ce pays³.

Les premiers Rapports sur le développement humain ont utilisé l'approche par les capacités pour intervenir dans le débat sur le développement, à l'époque très centré sur les besoins essentiels⁴, donnant lieu à l'introduction de l'indice de développement humain (IDH) — qui mesure la capacité à vivre longtemps et en bonne santé, à acquérir des connaissances et à avoir un revenu suffisant pour un niveau de vie décent⁵. L'IDH se voulait un élément de mesure pour une liste très réduite de capacités permettant « d'atteindre une qualité de vie de base minimale »⁶. Il n'a jamais été considéré comme une statistique à maximiser, comme c'est le cas pour l'utilité totale. L'IDH était calculé au niveau national, principalement pour des raisons de disponibilité des données, et visait à enrichir l'évaluation des résultats de développement des pays⁷.

Notes

1. Sen (1980) est allé plus loin que Rawls et son concept de « biens sociaux premiers », en reprenant essentiellement le même argument, c'est-à-dire que ceux-ci sont, au mieux, des moyens. 2. Plus précisément, Sen (1980) a montré les limites de l'utilitarisme comme principe normatif pour mesurer le bien-être. Les utilitaristes mesurent le bien-être social en fonction des choix réels que font les individus. On suppose que les gens maximisent leur utilité individuelle — une fonction croissante du revenu, mais qui produit moins d'utilité à mesure que le revenu augmente. Ainsi, pour atteindre le bien-être social idéal, il convient de maximiser la somme totale de l'utilité dans une société. Or, cela n'est possible que si la répartition des revenus permet d'égaliser l'utilité marginale individuelle. Sen s'est appuyé sur un exemple éloquent bien connu pour montrer comment ce principe pouvait générer des résultats contraires à notre sens de l'équité. Prenons deux personnes : l'une, qui vit avec un handicap, n'est pas très efficace pour convertir un dollar de revenu supplémentaire en utilité ; l'autre, en revanche, tire satisfaction de chaque dollar supplémentaire. L'utilitarisme voudrait que l'on accorde davantage de revenus à la deuxième personne, mais cette démarche heurte notre sens de l'équité. 3. Basu et Lopez-Calva (2011). 4. Stewart, Ranis et Samman (2018). 5. Sen (2005) évoque ses travaux conjoints avec Mahbub Ul Haq visant à élaborer un indice général servant d'évaluation et de critique mondiales qui va au-delà du produit intérieur brut (PIB). 6. Sen (2005). 7. Fait plus important peut-être, pour reprendre les propos de Klasen (2018, p. 2) : « Bon nombre des batailles des années 1990 qui ont permis de définir les contours des Rapports sur le développement humain ont été gagnées. Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté du développement reconnaît que le développement ne passe pas uniquement par l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) par habitant [...]. L'IDH est repris dans tous les manuels courants sur l'économie du développement et études sur le développement [...] et est considéré comme la solution de remplacement la plus sérieuse et la plus complète du PIB par habitant. [...] »

Les inégalités qui nous préoccupent peuvent en effet être des cibles mobiles

recoupe les droits de l'homme et en particulier le droit à la liberté d'opinion et d'expression⁸. Par ailleurs, les capacités évoluent non seulement avec les circonstances, mais également avec les valeurs et les exigences et aspirations changeantes des individus.

L'approche par les capacités est donc indéfinie, ce que certains observateurs considèrent comme une faiblesse⁹. Une des critiques avancées est qu'elle ne se prête pas à la détermination d'un objectif standard et fixe pour l'évaluation du bien-être social du fait que les capacités sont des cibles constamment mobiles. Le présent Rapport adopte un point de vue différent : il considère que les inégalités qui nous préoccupent peuvent en effet être des cibles mobiles ; il vise donc à identifier les tendances et la dynamique des inégalités dans un ensemble plus large de capacités susceptibles de gagner en pertinence au cours du XXI^e siècle.

Un autre défi consiste à pouvoir mesurer les capacités, c'est-à-dire passer des concepts à une évaluation empirique de la répartition des capacités. Pour cela, le Rapport suit l'approche adoptée lors de la mise en place de l'indice de développement humain (IDH) et identifie un petit nombre d'accomplissements réalisés observables pour saisir des capacités plus larges (par exemple, l'IDH associe la possibilité de vivre longtemps et en bonne santé à l'indicateur d'espérance de vie à la naissance). Pour étayer les informations empiriques étudiées, on prend en compte le cycle de vie étant donné que les accomplissements en matière de développement humain s'évaluent tout au long de la vie par une série d'indicateurs observables et mesurables. Les premières capacités — survivre au-delà de l'âge de cinq ans, apprendre à lire et faire des calculs de base — sont un tremplin indispensable à la poursuite du développement : ces accomplissements fondamentaux présentent certaines des conditions préalables à la création d'autres capacités dans la vie¹⁰. Les acquis plus avancés qui suivent, tels que vivre longtemps et en bonne santé ou faire des études supérieures, traduisent un accès amélioré aux possibilités.

Si ce sont bien ces accomplissements observables qui peuvent être mesurés (et comparés d'un pays à l'autre dans un rapport mondial), on estime qu'ils représentent un ensemble plus large de capacités, qui s'étendent aussi des

capacités de base aux capacités plus avancées. Les notions sous-jacentes de « capacités de base » et « capacités plus avancées » doivent être privilégiées par rapport aux mesures spécifiques, qui sont susceptibles d'évoluer et de varier d'un pays à l'autre. Nous nous inspirons pour cela de la définition des capacités de base proposée par Amartya Sen, à savoir « la capacité de satisfaire jusqu'à un certain point des fonctionnements élémentaires d'une importance cruciale »¹¹. Les capacités de base renvoient donc à la liberté de faire les choix nécessaires pour survivre et éviter la pauvreté ou d'autres privations graves ou y échapper.

La distinction entre les capacités de base et les capacités plus avancées vaut également pour d'autres aspects du développement humain, qui ne sont pas nécessairement liés au cycle de vie individuel — par exemple, dans la progression des technologies de base vers les technologies de pointe ou dans l'aptitude à faire face aux chocs environnementaux, qu'il s'agisse d'aléas fréquents à faible impact ou de phénomènes de grande ampleur et imprévisibles.

Cette distinction entre capacités de base et capacités plus avancées rappelle l'analyse des besoins pratiques et stratégiques dans le contexte de l'autonomisation des femmes, proposée par Caroline Moser¹². Cette distinction s'accompagne toutefois d'une mise en garde : s'il est essentiel d'investir dans les besoins de base, s'y consacrer exclusivement reviendrait à négliger les inégalités dans les aspects stratégiques de la vie, celles qui modifient la répartition du pouvoir.

La section suivante présente donc l'analyse stylisée de deux dimensions clés qui vont au-delà des revenus : la santé et l'accès au savoir — deux aspects fondamentaux de l'approche du développement humain depuis la publication du premier Rapport sur le développement humain. La progression des capacités de base vers les capacités plus avancées peut s'inscrire dans le cadre d'une analyse du cycle de vie (également utilisée au chapitre 2 pour examiner les mécanismes conduisant à l'apparition d'inégalités de capacités). Le Rapport décrira un peu loin le même schéma pour deux autres dimensions : la sécurité humaine face aux chocs liés à l'évolution du climat (chapitre 5) et de la technologie (chapitre 6)¹³. L'étude de ces moteurs de la répartition des capacités plus

avancées au XXI^e siècle ne signifie pas que ce sont les deux seuls moteurs qui comptent, ni que les autres — tels que l'évolution démographique — ne sont pas importants, mais elle permet de construire un argumentaire démontrant la pertinence d'une analyse de la dynamique des inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées.

Certes, limiter l'analyse à ces quatre dimensions est une décision arbitraire. Et ces aspects ne doivent en aucun cas être perçus comme étant les plus importants ou avoir un sens normatif. Mais il est permis d'affirmer que la répartition et l'évolution des capacités relatives à ces quatre dimensions seront primordiales pour déterminer la capacité d'agir des individus au cours du XXI^e siècle — c'est-à-dire « l'aptitude à décider et la capacité à accomplir ce qu'ils désirent »¹⁴. Ces capacités, bien qu'essentielles pour la capacité d'agir, ne sont pas les seuls déterminants, car les motivations humaines ne sont pas exclusivement guidées par l'amélioration du bien-être personnel ; « le sens de la justice et le souci de s'assurer que tous sont traités équitablement »¹⁵ entrent également en ligne de compte. Bien que l'analyse complète des implications de ces autres déterminants de la capacité d'agir n'entre pas dans le cadre du Rapport, le présent chapitre se termine par une section qui étudie les idées que l'on se fait des inégalités (qui pourraient indiquer l'évolution d'un sentiment d'équité, ou de son absence) ainsi que certains des fondements sociaux et

psychologiques qui expliquent comment ces idées naissent et en quoi elles se rattachent à la dignité humaine.

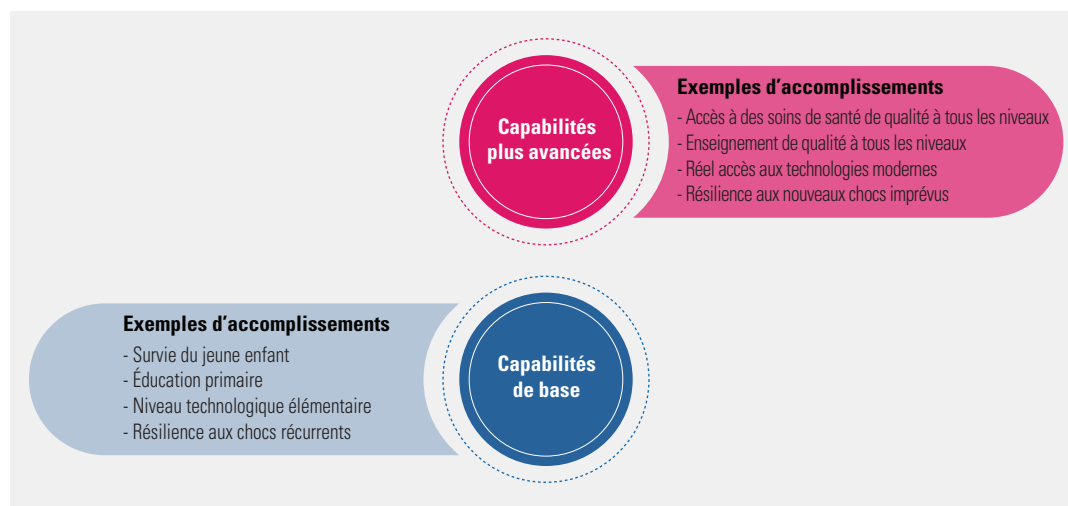
La dynamique des inégalités de développement humain : convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées

Il est possible de faire la distinction entre les capacités de base et les capacités plus avancées pour chacune des quatre dimensions étudiées dans le rapport (figure 1.3) :

- *Santé*. Par exemple, entre la capacité à survivre au-delà des cinq premières années et la perspective de vivre longtemps et en bonne santé.
- *Éducation et savoir*. Par exemple, entre suivre un enseignement primaire de base et accéder à une expérience d'apprentissage de qualité à tous les niveaux.
- *Sécurité humaine face aux chocs*. Entre subir au quotidien l'absence de liberté de ne pas avoir peur caractérisée par l'omniprésence de la violence interpersonnelle et faire face aux conséquences des conflits. L'aptitude à faire face à des chocs récurrents et la capacité à composer avec des événements incertains liés au changement climatique sont abordées au chapitre 5.

FIGURE 1.3

Le développement humain, des capacités de base aux capacités plus avancées



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Les inégalités et l'injustice persistent. Les inégalités de développement humain demeurent largement répandues. Une convergence se dessine dans les capacités de base. Les personnes du bas de l'échelle rattrapent leur retard dans les capacités de base. Des divergences apparaissent dans les capacités plus avancées. Les écarts se creusent ou sont plus marqués dans les capacités plus avancées que dans les capacités de base

- *Accès aux nouvelles technologies.* Entre les technologies élémentaires et celles plus pointues (ce point est examiné plus en détail au chapitre 6, mais certains résultats de cette analyse sont présentés dans ce chapitre).

Les trois grandes conclusions de cette section recourent les dimensions clés du développement humain :

- *les inégalités et l'injustice persistent.* Les inégalités de développement humain demeurent largement répandues.
- *Une convergence se dessine dans les capacités de base.* Les personnes du bas de l'échelle rattrapent leur retard dans les capacités de base.
- *Des divergences apparaissent dans les capacités plus avancées.* Les écarts se creusent ou sont plus marqués dans les capacités plus avancées que dans les capacités de base (ou les deux, dans certains cas).

Premièrement, les inégalités persistent et sont largement répandues. Quelles que soient les dimensions étudiées, les inégalités sont très marquées dans plusieurs domaines constitutifs du développement humain : certaines ont trait à la vie et à la mort, d'autres à l'accès aux connaissances et aux technologies transformatrices. Dans tous les pays du monde, il subsiste de profondes inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées dans des domaines clés du développement humain (figure 1.4). La différence d'espérance de vie à la naissance entre les pays à développement humain faible et les pays à développement humain très élevé est de 19 ans, reflétant les écarts en matière d'accès aux soins de santé. Cela représente un quart de durée de vie en moins, juste parce que l'on est né dans un pays pauvre. Les différences tendent à perdurer tout au long du cycle de vie. À 70 ans, la différence d'espérance de vie est de quasiment cinq ans, soit un tiers du temps qu'il reste à vivre. Le pourcentage d'adultes ayant fait des études primaires est de 42 % dans les pays à développement humain faible, contre 94 % dans les pays à développement humain très élevé. Là encore, cet écart se retrouve tout au long du cycle de vie : 3 % seulement des adultes ont fait des études supérieures dans les pays à développement humain faible, contre 29 % dans les pays développés. En ce qui concerne l'accès aux technologies, on compte 67 abonnements de téléphonie mobile pour 100 habitants dans

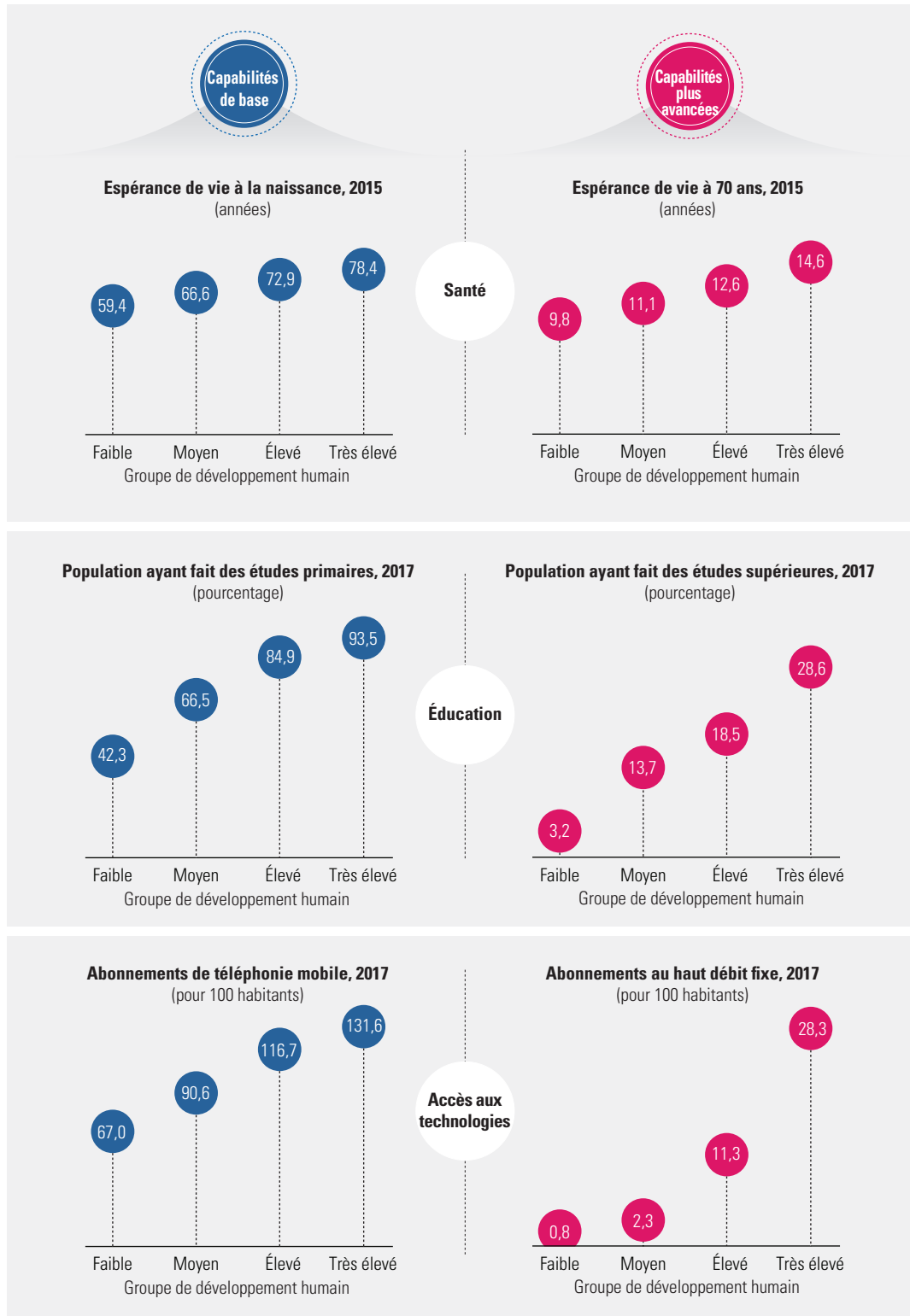
les pays en développement, soit moitié moins que dans les pays à développement humain très élevé. Si l'on s'intéresse aux technologies plus avancées, comme l'accès au haut débit, on enregistre moins de un abonnement pour 100 habitants dans les pays en développement contre 28 dans les pays à développement humain très élevé.

On observe la même tendance au sein des pays. L'un des moyens d'appréhender les inégalités à l'intérieur des pays dans des domaines clés du développement humain est de recourir à l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), qui corrige la valeur de l'IDH en fonction des inégalités au sein des pays pour chacune de ses composantes (santé, éducation et revenus). Au regard de l'IDHI, la perte moyenne de développement humain due aux inégalités est de 20 % au niveau mondial.

Deuxièmement, on observe, en moyenne, une convergence des capacités de base. Les inégalités de capacités de base en matière de développement humain couvertes par l'IDH diminuent. Cela se reflète dans l'évolution de l'IDHI, où les indicateurs représentant les capacités de base ont un facteur de pondération implicite très élevé¹⁶. Dans toutes les régions du monde, la perte de développement humain due aux inégalités est en baisse (figure 1.5). Cette tendance se répète dans de nombreuses valeurs infranationales de l'IDH¹⁷ et s'inscrit dans un contexte de progrès cumulés du développement dans des accomplissements qui représentent des capacités de base sur plusieurs fronts¹⁸. Le taux d'extrême pauvreté de revenu a chuté, passant de 36 % en 1990 à 9 % en 2018¹⁹. Les taux de mortalité infantile ne cessent de baisser. Les taux de scolarisation primaire se sont nettement améliorés, atteignant une couverture universelle dans la plupart des pays, et l'enseignement secondaire progresse rapidement (bien qu'il convienne d'appréhender l'importance de ces résultats dans le contexte défavorable d'une « crise de l'apprentissage », comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre)²⁰. Le nombre de personnes vivant dans les pays à développement humain faible est de 923 millions aujourd'hui, alors qu'il était de 2,1 milliards en 2000. Les populations se sont « évadées » de la prison des privations extrêmes, pour reprendre l'expression d'Angus Deaton²¹. Le présent chapitre démontre également qu'il s'agit d'un travail

FIGURE 1.4

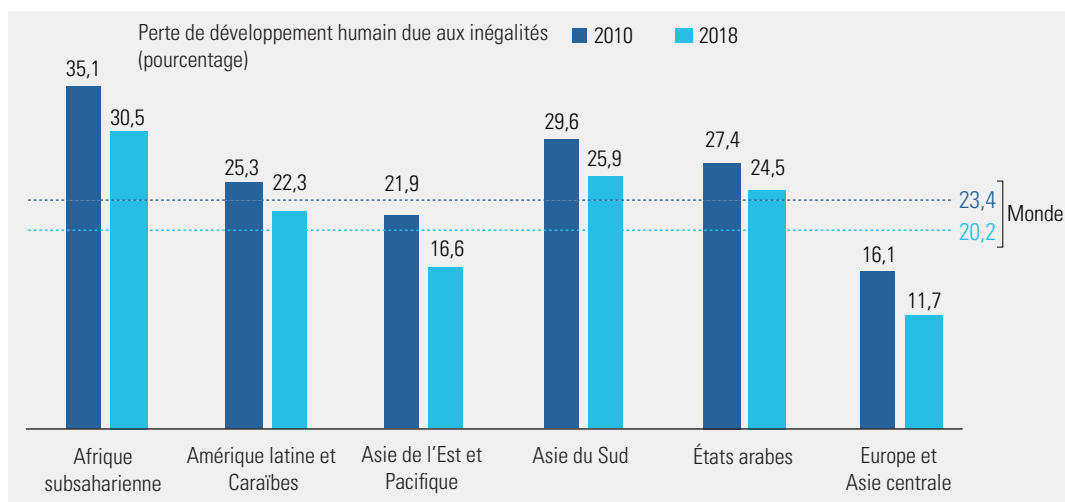
Le monde entier reste marqué par de profondes inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées dans des domaines clés du développement humain



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 1.5

Dans toutes les régions du monde, on observe une diminution de la perte de développement humain due aux inégalités, ce qui reflète les progrès réalisés au niveau des capacités de base



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain.

Bien que l'on observe un certain rattrapage dans les capacités de base, celui-ci intervient des années après que les segments les plus riches de la société ont épuisé leur marge de progression sur ces mêmes fronts

inachevé, car le défi consistant à atteindre les personnes les plus à la traîne reste d'actualité.

Bien que l'on observe un certain rattrapage dans les capacités de base, celui-ci intervient des années après que les segments les plus riches de la société ont épuisé leur marge de progression sur ces mêmes fronts. Les personnes situées au sommet de l'échelle de répartition ont généralement déjà atteint les limites du progrès pour ce qui est des capacités de base : la couverture universelle pour l'enseignement primaire et secondaire, les taux très bas de mortalité infantile et l'accès aux technologies élémentaires sont désormais tenus pour acquis par les segments les plus aisés de la plupart des sociétés. Ceux-ci se tournent à présent vers des objectifs plus avancés. Que se passe-t-il dans ces domaines plus avancés ?

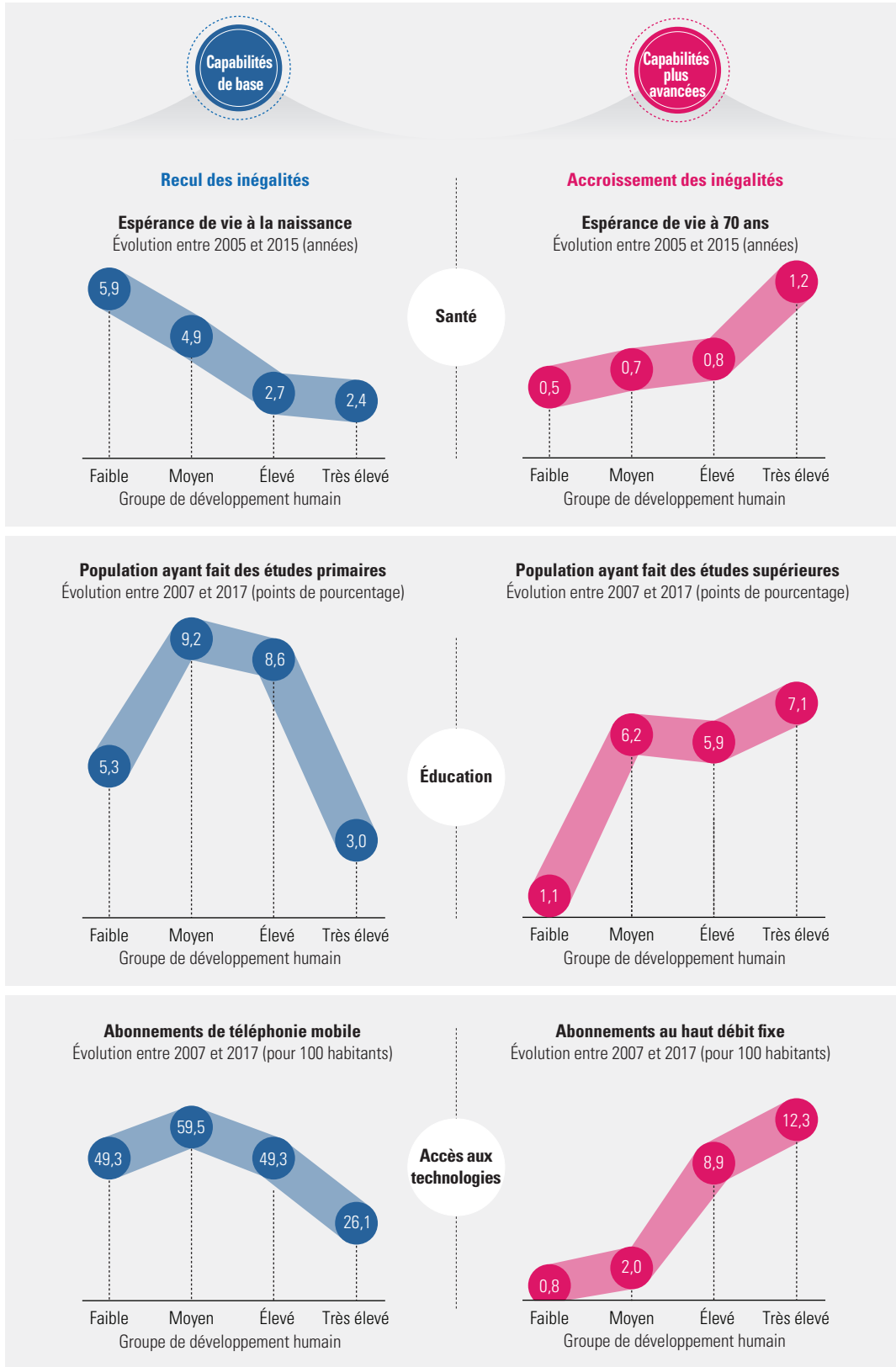
Troisièmement, il existe une divergence dans les capacités plus avancées. Les inégalités sont généralement plus marquées au niveau des capacités plus avancées, ou lorsque ce n'est pas le cas, elles sont en hausse. Pour chacune des dimensions clés du développement humain étudiées — la santé, l'éducation, le niveau de vie, l'accès aux technologies et la sécurité —, les groupes qui convergent dans les capacités de base accusent un certain retard dans l'accès aux capacités plus avancées. Des ambitions plus fortes définissent des cibles mobiles. Pourtant,

cet ensemble d'acquis plus avancés déterminera de plus en plus la vie des gens au cours de ce siècle, notamment parce qu'ils sont liés à certains des moteurs du changement les plus importants de notre époque : la technologie et le changement climatique.

La figure 1.6 résume la fracture émergente en matière de développement humain à l'aide de paires d'indicateurs, mesurant les progrès réalisés au cours de la dernière décennie pour un indicateur de base et un indicateur avancé pour trois dimensions clés du développement humain prises individuellement : santé, éducation et accès aux technologies. Dans les différents groupes de développement humain, on observe deux tendances opposées dans les gradients des capacités de base et des capacités plus avancées. Les inégalités de capacités de base diminuent parce que les pays à développement humain faible font, en moyenne, des progrès plus conséquents. Lorsque ceux qui sont en retard se développent plus rapidement, il y a une convergence. À l'inverse, les inégalités de capacités plus avancées augmentent, car les pays à développement humain élevé et très élevé prennent de l'avance, entraînant une divergence. Le Rapport indique plus loin que ces tendances s'observent également au sein des pays.

FIGURE 1.6

Convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de l'Union internationale des télécommunications, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

ENCADRÉ 1.2

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : le droit à un niveau de vie suffisant

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale. »

Source : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>.

Les indicateurs de capacités de base de la figure reflètent tous une réduction des inégalités entre les pays de différents groupes de développement humain. Par exemple, en ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance (qui repose principalement sur la survie jusqu'à l'âge de cinq ans), l'accès à l'enseignement primaire et l'accès à la téléphonie mobile, les pays à développement humain faible progressent plus rapidement. Ils rattrapent leur retard sur les pays à développement humain plus élevé.

En revanche, les indicateurs de capacités plus avancées de la figure révèlent des inégalités croissantes. Les pays à développement humain plus élevé partent avec un avantage en ce qui concerne l'espérance de vie à 70 ans, la scolarisation dans l'enseignement supérieur et l'accès au haut débit — et prennent de l'avance dans ces domaines. Les effets de ces disparités croissantes — qui ne représentent que quelques exemples de capacités plus avancées — seront visibles au cours du XXI^e siècle et toucheront les personnes nées aujourd'hui, dont beaucoup seront encore vivantes au XXII^e siècle. La suite de la présente section examine plus en détail les dynamiques de convergence et de divergence dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Santé : les personnes aisées vivent plus longtemps et en meilleure santé au XXI^e siècle

Les inégalités de santé peuvent être une manifestation claire de l'injustice sociale (voir le chapitre 2 pour une analyse plus détaillée). Ces inégalités reflètent également les défaillances constatées dans le respect des droits humains fondamentaux, tels que ceux énoncés à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (encadré 1.2).

Les inégalités en matière de santé sont très répandues

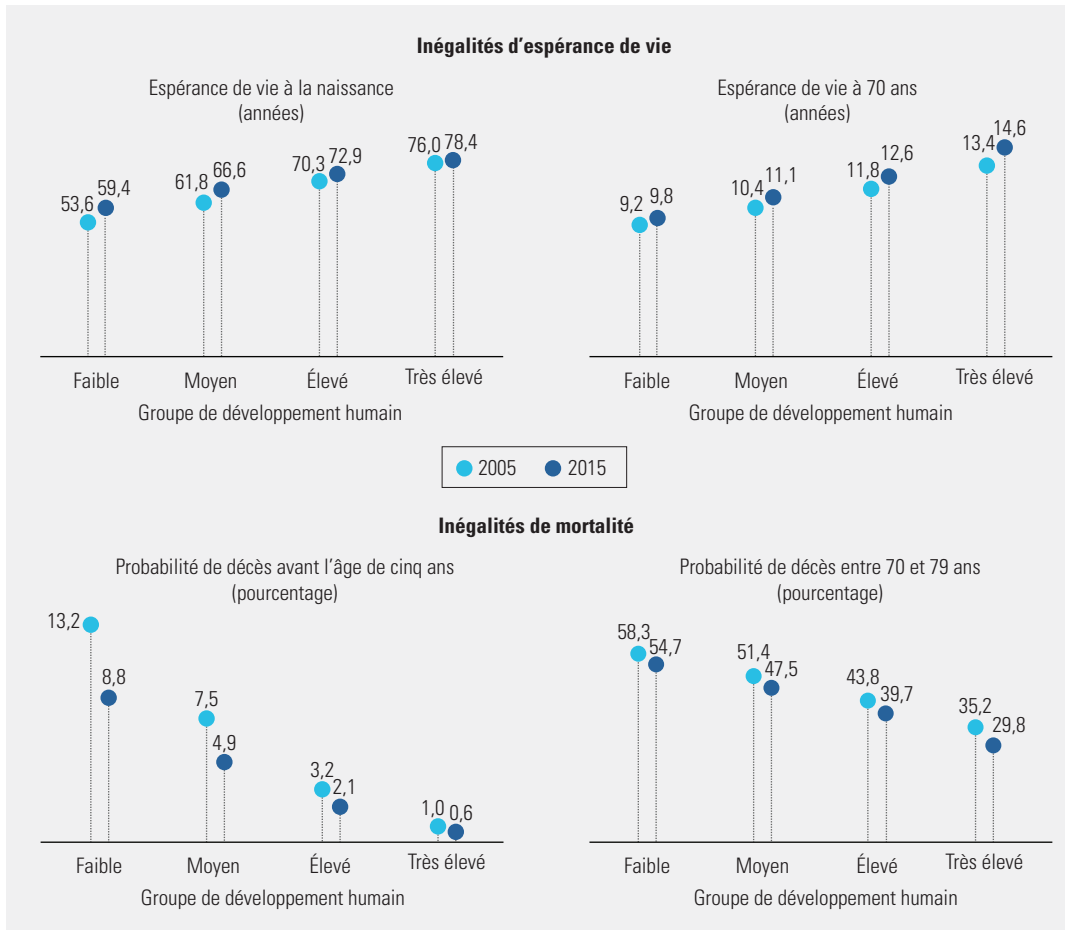
L'espérance de vie à la naissance est un indicateur intéressant pour suivre les inégalités dans le domaine de la santé. En tant que l'une des trois composantes de l'IDH, la santé est utilisée comme indicateur de la capacité à vivre longtemps et en bonne santé depuis le premier Rapport sur le développement humain en 1990.

Ici, l'analyse couvre l'espérance de vie à la naissance ainsi qu'à différents âges, afin d'appréhender la dynamique de la santé tout au long du cycle de vie. Cette approche axée sur le cycle de vie permet de cerner l'évolution des transitions démographiques et socio-économiques. Elle montre par ailleurs, grâce à différents indicateurs, que non seulement ces inégalités persistent, mais que de nouvelles disparités apparaissent. L'espérance de vie — à la naissance et à un âge plus avancé — est nettement plus élevée dans les pays à revenu élevé ou à développement humain élevé (figure 1.7), c'est ce que l'on appelle habituellement le gradient de santé. Les personnes nées dans les pays à développement humain très élevé sont susceptibles de vivre presque 19 ans de plus (soit quasiment un tiers de vie) que les personnes nées dans les pays à développement humain faible²². L'espérance de vie des personnes de 70 ans dans les pays à développement humain très élevé est plus longue de presque cinq ans (soit près de 50 % de plus) que celle des personnes dans les pays à développement humain faible. Les disparités sont également importantes en ce qui concerne la qualité de la santé (encadré 1.3).

Les personnes nées dans les pays à développement humain très élevé sont susceptibles de vivre presque 19 ans de plus (soit quasiment un tiers de vie) que les personnes nées dans les pays à développement humain faible

FIGURE 1.7

Les inégalités d'espérance de vie et de mortalité persistent



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

ENCADRÉ 1.3

Inégalités d'espérance de vie en bonne santé

Si la longévité est importante pour le développement humain, la manière dont nous traversons ces années l'est tout autant. Profite-t-on de ces années ? La santé reste-t-elle bonne ? L'indicateur d'espérance de vie en bonne santé suggère d'importants écarts. Dans les pays à développement humain très élevé, l'espérance de vie en bonne santé est d'environ 68 ans, contre seulement 56 ans dans les pays à développement humain faible¹.

L'examen de certaines maladies spécifiques éclaire quelque peu les causes des inégalités d'espérance de vie et d'espérance de vie en bonne santé. La prévalence de la tuberculose, par exemple, n'est que de 0,8 pour 100 000 personnes dans les Émirats arabes unis,

alors qu'elle s'élève à 724 pour 100 000 personnes au Lesotho. La prévalence du VIH chez les adultes est de 27,2 % dans le Royaume d'Eswatini, mais ne représente que 0,1 % dans de nombreux pays à développement humain très élevé, dont l'Australie, Bahreïn, le Koweït et la Roumanie². Le paludisme a été vaincu au Sri Lanka et devrait l'être en Argentine, au Belize, au Costa Rica, en Équateur, en El Salvador, au Mexique, au Paraguay et au Suriname d'ici 2020³. En revanche, sa prévalence est encore très forte au Mali, avec 459,7 cas de paludisme pour 1 000 personnes à risque, et au Burkina Faso, avec 423,3 cas⁴. En mai 2019, 1 572 personnes souffraient de l'Ebola en République démocratique du Congo⁵.

Notes

1. Voir le *Tableau statistique 8* à l'adresse <http://hdr.undp.org/fr/human-development-report-2019>. 2. PNUD (2018a). 3. OMS (2017). 4. PNUD (2018a). 5. OMS (2019).

Résorption du retard dans les capacités de base : convergence mondiale de l'espérance de vie à la naissance, notamment grâce à la diminution de la mortalité infantile

La hausse de l'espérance de vie à la naissance, passée de 47 ans (moyenne pondérée) dans les années 1950 à 72 ans autour de 2020, illustre les avancées extraordinaires réalisées en matière de santé²³. En 2000, plusieurs pays affichaient une espérance de vie à la naissance inférieure à 50 ans, un chiffre qui devrait disparaître de toutes les moyennes nationales d'ici 2020²⁴. Cette amélioration a été observée pour tous les groupes de développement humain (figure 1.7). Par ailleurs, les pays à développement humain faible ont gagné presque 6 années d'espérance de vie à la naissance entre 2005 et 2015, contre 2,4 années pour les pays à développement humain très élevé (figure 1.8, panneau de gauche). Cette évolution est cohérente avec la baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans de plus de quatre points de pourcentage dans les pays à développement humain faible. La mortalité maternelle est un autre indicateur qui a fortement régressé, chutant de 45 % entre 1990 et 2013²⁵.

Un examen approfondi de la situation dans les pays en développement confirme ces tendances. Pour faciliter la comparabilité, la figure 1.9 regroupe les résultats au sein des pays (informations par quintile dans 54 pays), en fonction de leur niveau de développement humain. Prenons les taux de mortalité infantile, un déterminant majeur de l'espérance de vie à la naissance. Ils ont diminué partout, mais certains gradients importants subsistent : les enfants nés dans les quintiles les plus pauvres courent un risque bien plus élevé de mourir durant leur première année de vie que les enfants nés dans les quintiles les plus riches. Ce gradient est valable pour tous les groupes de développement humain.

La convergence des taux de mortalité des très jeunes enfants se confirme également au sein des pays : la mortalité infantile semble diminuer pour tous les segments de la population et, dans la plupart des pays, la baisse la plus importante concerne les trois quintiles les plus pauvres. Ces résultats sont cohérents avec la baisse de la dispersion de l'espérance de vie

à la naissance constatée par l'analyse de plus de 1 600 régions dans 161 pays, couvrant plus de 99 % de la population mondiale²⁶.

Croissance des inégalités de capacités plus avancées : les divergences d'espérance de vie à un âge avancé

Arrêtons-nous sur le niveau des taux moyens de mortalité et leur évolution dans les différents groupes de pays, que ce soit chez les tout-petits (0-5 ans) ou chez les personnes d'un âge plus avancé (70-79 ans) (figure 1.10). Si le niveau d'inégalité est bien plus élevé pour le taux de mortalité chez les tout-petits que pour celui des personnes plus âgées, l'évolution de ces taux reflète des tendances différentes. Les taux de mortalité des enfants convergent, chutant plus rapidement dans les pays à développement humain faible, alors que les taux de mortalité des personnes plus âgées divergent.

Si les pays présentant de médiocres résultats en 2005 sont ceux qui ont le plus progressé sur la période 2005-2015, il se produit un rattrapage ou une convergence. En revanche, si ces pays sont ceux qui ont le moins progressé sur cette période, alors il y a divergence. Différentes tendances peuvent être observées selon les définitions retenues de l'espérance de vie, allant d'une convergence claire de l'espérance de vie à la naissance à une divergence claire de l'espérance de vie à 70 ans (voir la figure 1.8, panneau de droite)²⁷.

Les inégalités d'espérance de vie à un âge plus avancé constituent une nouvelle forme d'inégalité de développement humain au XXI^e siècle. Le phénomène de divergence en matière d'espérance de vie à un âge plus avancé est bien plus marqué aujourd'hui que pendant la seconde moitié du XX^e siècle²⁸. En outre, depuis le début du siècle, l'espérance de vie à un âge plus avancé augmente beaucoup plus vite dans les pays à développement humain très élevé que partout ailleurs. Entre 2005 et 2015, l'espérance de vie à 70 ans a augmenté de 0,5 an dans les pays à développement humain faible, et de 1,2 an dans les pays à développement humain très élevé.

Les progrès technologiques, l'amélioration des services sociaux et l'adoption de modes de vie plus sains font reculer les limites de la mortalité à tous les âges. Alors que la marge

Les pays à développement humain faible ont gagné presque 6 années d'espérance de vie à la naissance entre 2005 et 2015, contre 2,4 années pour les pays à développement humain très élevé

FIGURE 1.8

Évolution des inégalités d'espérance de vie, 2005-2015 : les pays à développement humain faible rattrapent leur retard en matière d'espérance de vie à la naissance, mais restent à la traîne en ce qui concerne l'espérance de vie à un âge avancé

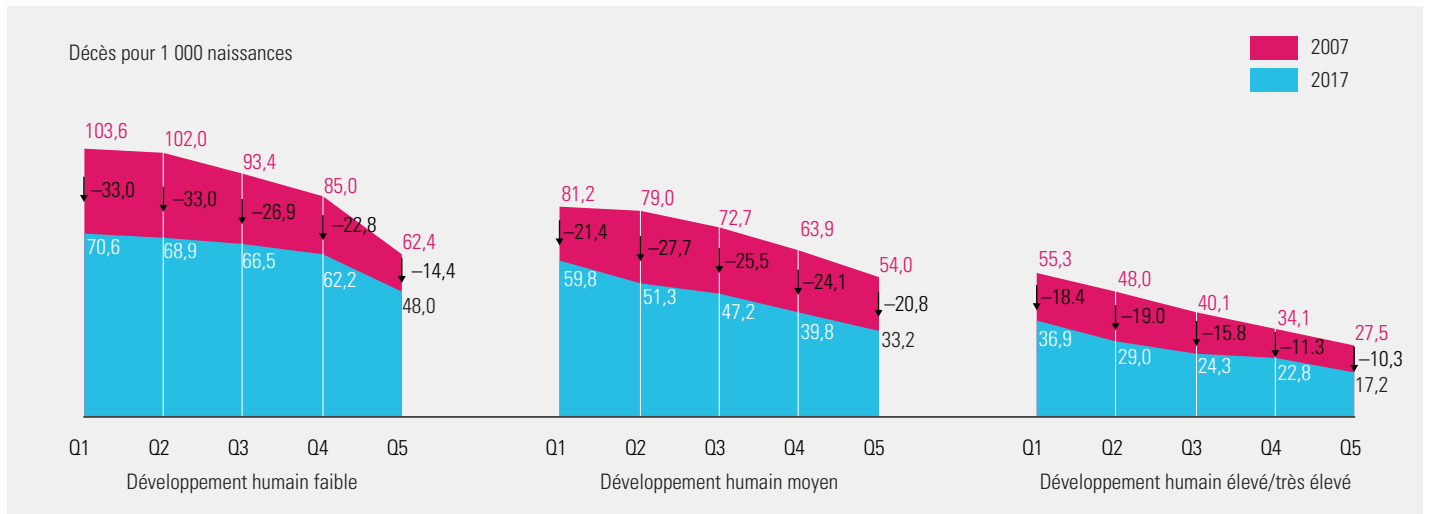


Note : la convergence et la divergence sont testées de deux manières : en utilisant la pente de l'équation qui détermine les régressions de la variation sur 2005-2015 par rapport à la valeur initiale en 2005 (avec des régressions des moindres carrés ordinaires, des régressions robustes et des régressions quantiles médianes) et en comparant les gains des pays à développement humain très élevé et ceux des pays à développement humain faible et moyen. Pour l'espérance de vie à la naissance, les deux éléments de mesure indiquent une convergence (*valeurs p* inférieures à 1 %). Pour l'espérance de vie à 70 ans, les deux éléments de mesure indiquent une divergence (*valeurs p* inférieures à 1 %).

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 1.9

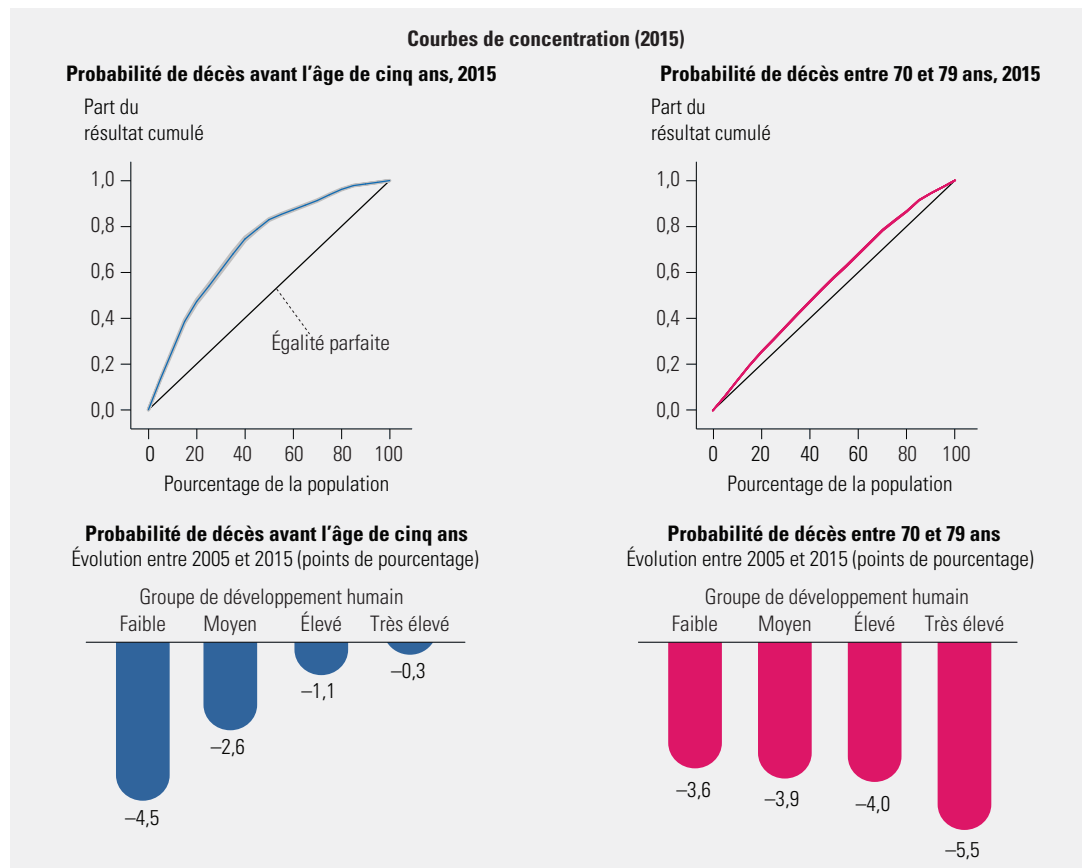
Les taux de mortalité infantile, déterminant majeur de l'espérance de vie à la naissance, ont diminué partout, mais des gradients importants subsistent



Note : les données pour 2007 se rapportent à l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles au cours de la période 1998-2007, et les données pour 2017 se rapportent à l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles sur la période 2008-2017. Les données sont des moyennes simples pour tous les groupes de développement humain. L'échantillon ne comprend qu'un seul pays à développement humain très élevé (le Kazakhstan). Les quintiles reflétant la répartition des actifs au sein des pays sont regroupés par groupes de développement humain.
 Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

FIGURE 1.10

Mortalité : convergence des capacités de base, divergence des capacités plus avancées



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir des données des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

de réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans s'amenuise rapidement, elle reste importante à un âge plus avancé (moins de 80 ans)²⁹. Les écarts de taux d'attaque de maladies non transmissibles entre les différents groupes constituent un facteur important à l'origine des différences de taux de mortalité à un âge plus avancé. Les personnes ayant un statut socioéconomique inférieur ou vivant dans des communautés plus marginalisées risquent davantage de mourir d'une maladie non transmissible³⁰.

Le monde vieillit rapidement. Les personnes de plus de 60 ans constituent le groupe d'âge dont la croissance est la plus rapide au sein de la population mondiale. En 2050, une personne sur cinq dans le monde devrait appartenir à ce groupe d'âge, et cette proportion s'élèvera probablement à une sur trois dans les régions plus développées³¹. Par conséquent, les inégalités liées aux personnes âgées devraient gagner en importance.

Ces résultats observés entre les pays concordent avec les nouvelles données recueillies au sein des pays. Aux États-Unis, les revenus élevés sont associés à une plus grande longévité et on constate que les inégalités d'espérance de vie ont augmenté ces dernières années. Entre 2001 et 2014, les personnes appartenant aux 5 % du sommet de l'échelle de répartition des revenus ont gagné plus de deux ans d'espérance de vie à l'âge de 40 ans, tandis que l'espérance de vie des 5 % du bas de l'échelle est demeurée pratiquement inchangée³². L'importance des facteurs socioéconomiques est rappelée par le fait que l'espérance de vie à 40 ans chez les personnes à revenu faible (le quartile inférieur) varie d'environ 4,5 ans selon les villes : les personnes à revenu faible vivant dans des villes riches où la population est très instruite et les dépenses publiques élevées, comme New York ou San Francisco, ont tendance à vivre plus longtemps (et à avoir un mode de vie plus sain) qu'ailleurs. Ces villes ont en outre enregistré la plus forte hausse de l'espérance de vie chez les pauvres pendant les années 2000. Enfin, les différences d'espérance de vie limitent la redistribution parce que les personnes à revenu faible bénéficient des programmes sociaux pendant moins d'années que les personnes à revenu élevé³³.

D'autres études montrent une croissance des inégalités d'espérance de vie au Canada³⁴, au Danemark³⁵, en Finlande³⁶, au Japon³⁷, au Royaume-Uni³⁸, aux États-Unis³⁹ et dans certains pays d'Europe de l'Ouest⁴⁰. Il existe très peu d'études sur les pays en développement et émergents⁴¹. Au Chili, la hausse des inégalités d'espérance de vie à un âge plus avancé entre 2002 et 2017 est liée à la situation socioéconomique des municipalités (encadré 1.4).

Ces nouvelles inégalités reflètent la façon dont les progrès en matière de longévité laissent de côté des pans entiers de population. Des analyses plus poussées sont nécessaires pour identifier les déterminants et les mesures publiques permettant de faire en sorte que les fruits du progrès soient accessibles à tous. Toutefois, si elles ne s'inversent pas, ces tendances aboutiront à des inégalités croissantes dans la progressivité des politiques publiques d'aide aux citoyens plus âgés⁴².

Éducation : un accès amélioré, mais avec des inégalités de capacités qui se creusent

L'éducation peut permettre aux étudiants issus de milieux défavorisés d'améliorer leurs chances de mobilité sociale. En revanche, pour les enfants qui quittent le système scolaire prématurément ou qui ne bénéficient pas d'une éducation de qualité, les lacunes d'apprentissage peuvent devenir un piège ayant des conséquences à vie, voire intergénérationnelles⁴³.

Les inégalités d'éducation sont très répandues

L'éducation progresse dans la plupart des pays, quel que soit leur niveau de développement. Toutefois, des inégalités persistent dans la scolarisation des jeunes générations et le niveau d'éducation des adultes. En moyenne, plus le développement humain d'un pays est faible, plus l'écart dans l'accès à l'éducation est grand (figure 1.11)⁴⁴. Entre les pays à développement humain faible et très élevé, les écarts de taux de scolarisation vont de 20 points dans l'enseignement primaire à 58 points dans l'enseignement secondaire et supérieur et 61 points dans l'enseignement préprimaire.

L'éducation progresse dans la plupart des pays, quel que soit leur niveau de développement. Des inégalités subsistent néanmoins en ce qui concerne la scolarisation des jeunes générations et le niveau d'éducation des adultes

ENCADRÉ 1.4

Divergences d'espérance de vie à un âge plus avancé au Chili

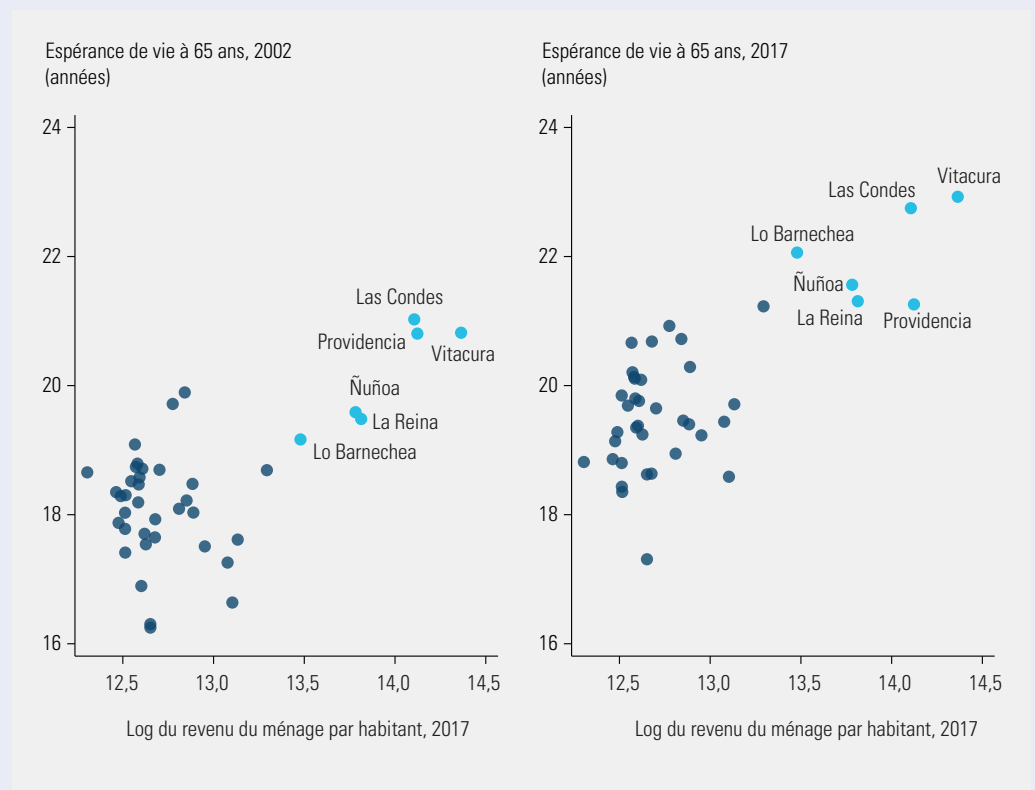
Le Chili a toujours été un pays inégalitaire sur le plan des revenus, avec un coefficient de Gini de 0,50 en 2017 (chiffres officiels de l'enquête CASEN). En ce qui concerne l'espérance de vie à un âge avancé, les inégalités sont aussi significatives. Dans la région métropolitaine de Santiago, les personnes vivant dans les communes les plus riches ont une plus grande espérance de vie à 65 ans — plus de deux ans en moyenne (en haut à droite sur la figure). L'espérance de vie s'est globalement améliorée au cours des 15 dernières années (entre les recensements de 2002 et 2017). Cependant, les différences entre les communes persistent, voire augmentent. Aujourd'hui, en ce qui concerne l'espérance de vie à un âge avancé, il y a peu de convergence entre la situation des communes les plus riches et les autres.

Ces divergences d'espérance de vie à un âge plus avancé ont plusieurs conséquences. Tout d'abord, elles reflètent l'hétérogénéité des progrès dans le domaine de la santé à travers le pays. Des avancées sont

constatées en ce qui concerne la vie en bonne santé, mais elles ne touchent pas de la même manière tous les groupes sociaux et tous les territoires. Ensuite, il existe des effets distributifs potentiellement régressifs par le biais du système de retraite, qui lie les prestations de retraite à la somme d'argent accumulée dans un compte d'épargne individuel et à l'espérance de vie après la retraite, que l'on retrouve dans tous les groupes sociaux à l'heure actuelle.

Cet exemple montre la nécessité de procéder à une analyse complète des inégalités à travers le prisme du développement humain, en allant au-delà des revenus (en évaluant la dimension santé), au-delà des moyennes (en étudiant les données désagrégées dans différents domaines) et au-delà du temps présent (en couvrant les inégalités qui devraient gagner en importance dans les années à venir). Ce nouveau regard sur les inégalités émergentes est essentiel pour la conception des politiques publiques.

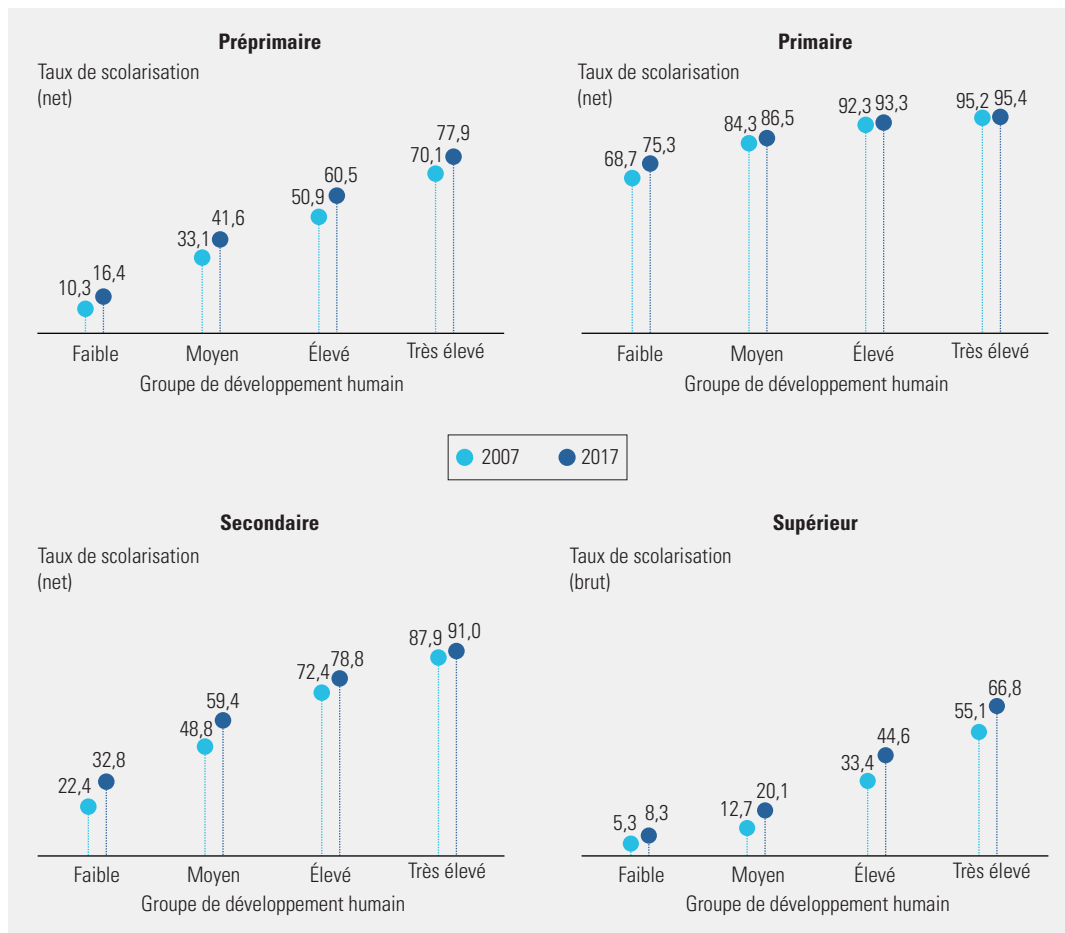
Les personnes qui vivent dans les communes les plus riches de la région métropolitaine de Santiago ont, en moyenne, enregistré une augmentation de leur espérance de vie à un âge plus avancé, qui était déjà plus élevée que celle des personnes vivant dans les communautés les plus pauvres



Source : basé sur Hsu et Tapia (2019).

FIGURE 1.11

Plus le développement humain d'un pays est faible, plus les disparités d'accès à l'éducation sont importantes



Note : les données sont de simples moyennes des données nationales.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les disparités d'accès à l'éducation des enfants et des jeunes sont également considérables au sein des pays (figure 1.12). Pour tous les niveaux de développement humain, les quintiles de revenu inférieurs ont presque toujours moins accès à l'éducation, sauf à l'enseignement primaire dans les pays à développement humain élevé et très élevé, où l'accès est déjà universel.

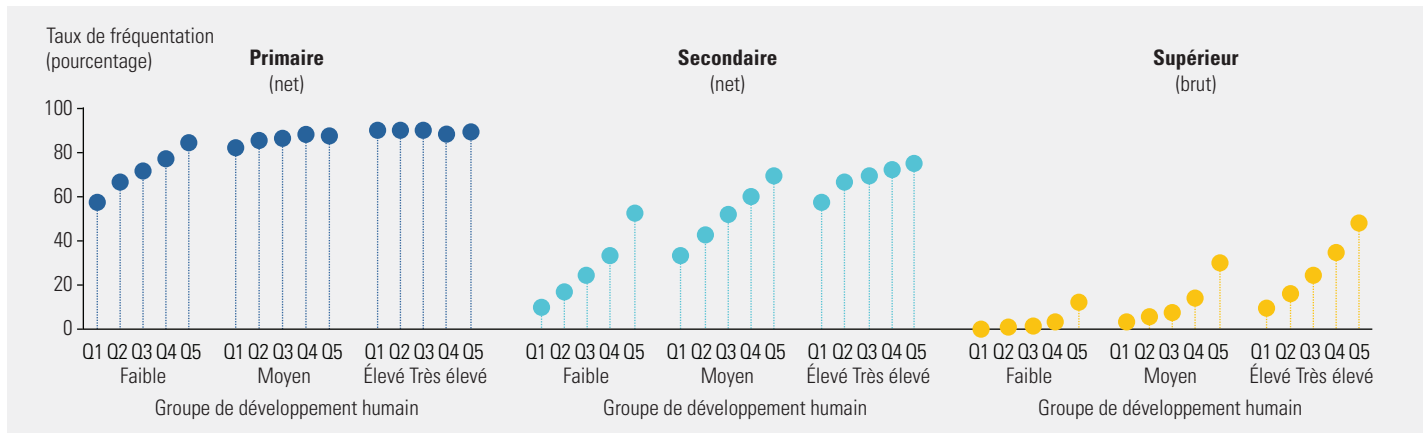
Résorption du retard dans les capacités de base : convergence toutefois pas assez rapide dans l'enseignement primaire

Les inégalités sont généralement moins marquées dans l'enseignement primaire et secondaire, et la plupart des pays sont sur la bonne

voie pour parvenir à l'éducation primaire universelle, ce qui représente un potentiel d'acquisition des capacités de base. La scolarisation dans l'enseignement secondaire est presque universelle dans les pays à développement humain très élevé, alors que dans les pays à développement humain faible, environ un tiers seulement des enfants sont scolarisés. Le succès de la réduction de l'inégalité est illustré par les courbes de concentration, qui montrent que l'égalité est proche de la diagonale (figure 1.13, panneau supérieur). Les inégalités dans l'enseignement primaire et secondaire se sont réduites au cours de la dernière décennie. Les personnes vivant dans des pays où le taux de scolarisation était initialement faible (essentiellement des pays à développement humain faible et moyen)

FIGURE 1.12

Les disparités d'accès à l'éducation des enfants et des jeunes sont également considérables au sein des pays



Note : l'échantillon ne comprend qu'un seul pays à développement humain très élevé (le Monténégro). Les données pour 2016 sont celles de l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles. Les quintiles sont basés sur la répartition de la propriété des actifs au sein des pays.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir des données des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, des enquêtes par grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et de la Banque mondiale.

ont enregistré les plus fortes augmentations en moyenne (figure 1.13, panneau inférieur). Les tendances en matière de niveau d'instruction sont similaires : on observe une forte réduction des écarts dans l'enseignement primaire (figure 1.14). Mais il s'agit là de moyennes, et la convergence n'est pas aussi forte dans tous les contextes parce que certains groupes sont laissés pour compte (comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre).

Croissance des inégalités de capacités plus avancées : les disparités dans l'enseignement supérieur et préprimaire sont grandes et en augmentation

Les inégalités dans l'enseignement préprimaire et postsecondaire sont élevées et, en de nombreux endroits, en augmentation. Les courbes de concentration reflètent une répartition plus inégale de ces accomplissements dans l'enseignement préprimaire et supérieur (figure 1.13, à droite). Par ailleurs, les écarts se creusent en moyenne, puisque les pays à développement humain faible — déjà à la traîne — ont tendance à progresser moins rapidement.

Ces tendances — convergence dans l'éducation de base et divergence dans l'éducation avancée — ne sont pas une fatalité. Il existe une certaine hétérogénéité, laissant entrevoir une

marge de manœuvre pour mener des politiques publiques. Si l'on prend le niveau d'instruction en Asie de l'Est et Pacifique et en Europe et Asie centrale, par exemple, on constate que l'enseignement supérieur s'est nettement développé, se rapprochant des pays développés (figure 1.14). Les autres régions suivent quant à elle la tendance générale et l'Afrique subsaharienne rattrape très considérablement son retard dans l'éducation primaire, tout en restant à la traîne dans l'enseignement supérieur.

Les données de 47 pays en développement révèlent une divergence dans l'acquisition des capacités plus avancées : les quintiles ayant eu un meilleur accès à l'enseignement postsecondaire il y a dix ans enregistrent les plus fortes progressions (figure 1.15).

Les inégalités de répartition ne sont pas sans conséquence sur le développement humain. Les écarts les plus importants se situent au niveau de la formation de capacités plus avancées, qui représentent les domaines les plus payants : l'éducation préprimaire, où les rendements sociaux sont les plus élevés⁴⁵ et l'enseignement supérieur, où les rendements privés sont les plus élevés⁴⁶. Cette analyse considère l'éducation préprimaire comme un accomplissement plus avancé en raison de son importance et parce que les sociétés n'en sont venues à reconnaître son importance que très récemment. Les inégalités dans la formation de capacités plus

Les données de 47 pays en développement révèlent une divergence dans l'acquisition des capacités plus avancées : les quintiles ayant eu un meilleur accès à l'enseignement postsecondaire il y a dix ans enregistrent les plus fortes progressions

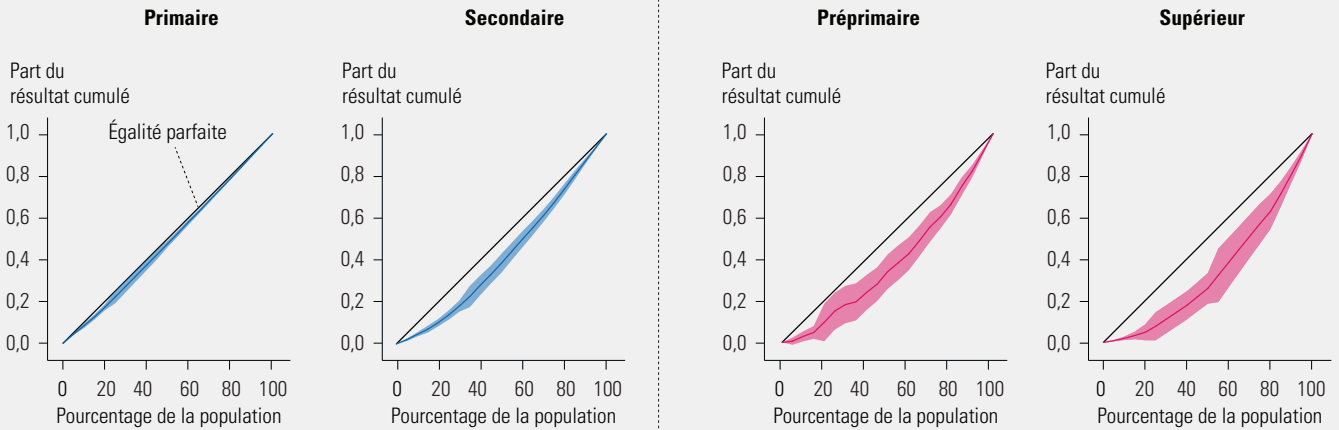
FIGURE 1.13

Les inégalités dans l'enseignement primaire et secondaire se sont réduites au cours de la dernière décennie

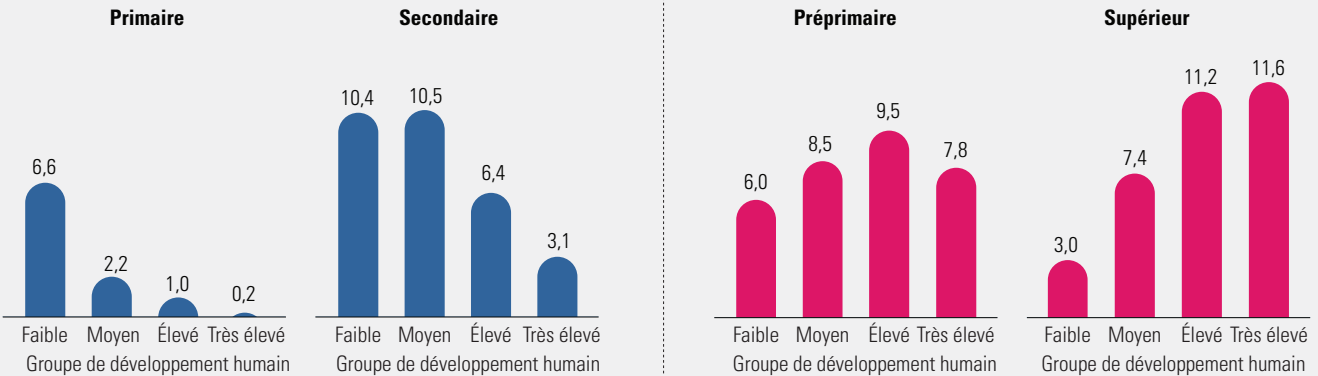
Les inégalités de **capabilités de base** sont moins fortes et en baisse (convergence) : c'est notamment le cas des taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire. Les pays à développement humain faible rattrapent leur retard sur les pays à développement humain élevé et très élevé.

Mais les inégalités de **capabilités plus avancées** sont importantes et croissantes (divergence) : les inégalités des taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et supérieur sont fortes ou croissantes.

Courbes de concentration (2017)



Évolution des taux de scolarisation entre 2007 et 2017
(points de pourcentage)



Note : les courbes de concentration sont classées par valeur de l'indice de développement humain.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données au niveau national de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

FIGURE 1.14

La dynamique du niveau d'instruction, 2007-2017

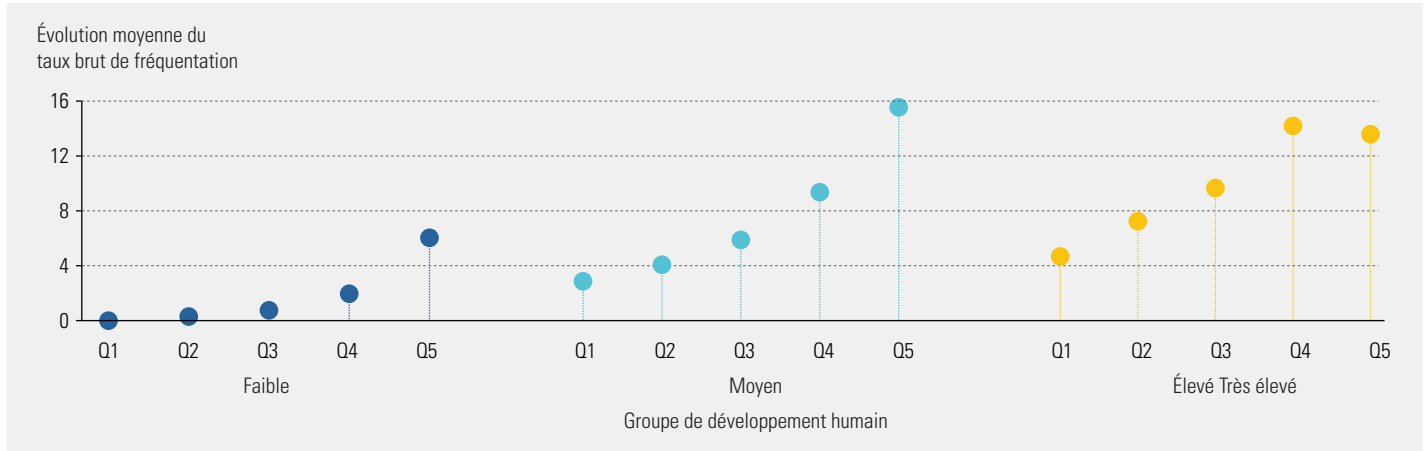


Note : la convergence et la divergence sont testées de deux manières : en utilisant la pente de l'équation qui détermine les régressions de la variation sur 2007-2017 par rapport à la valeur initiale en 2007 (avec des régressions des moindres carrés ordinaires, des régressions robustes et des régressions quantiles médianes) et en comparant les gains des pays à développement humain très élevé et ceux des pays à développement humain faible et moyen. En ce qui concerne la scolarisation dans le primaire, les deux éléments de mesure indiquent une convergence (*valeurs p* inférieures à 1 % dans toutes les régressions et inférieures à 5 % dans la comparaison entre les groupes de développement humain). En ce qui concerne la scolarisation dans le supérieur, les deux éléments de mesure indiquent une divergence, avec des niveaux de signification différents dans les régressions : le paramètre est positif dans tous les cas ; il n'est pas statistiquement significatif dans la régression des moindres carrés ordinaires, mais il l'est dans la régression robuste (*valeur p* inférieure à 10 %) et dans la régression médiane par quintile (*valeur p* inférieure à 1 %), ainsi que pour la comparaison entre les groupes de développement humain (*valeur p* inférieure à 5 %).

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données au niveau national de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

FIGURE 1.15

Les inégalités dans l'enseignement postsecondaire se creusent au sein des pays



Note : les données sont des moyennes simples pour chaque groupe de développement humain. L'échantillon ne comprend qu'un seul pays à développement humain très élevé (le Monténégro). Les quintiles sont basés sur la répartition de la propriété des actifs au sein des pays.
 Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir des données des enquêtes démographiques et de santé et des enquêtes par grappes à indicateurs multiples traitées par la Banque mondiale.

avancées ouvrent la voie à de futures inégalités tout au long de la vie, en particulier en ce qui concerne l'accès au travail et aux revenus⁴⁷.

En matière d'éducation, la distinction entre capacités de base et capacités plus avancées dépend de l'incidence des différents accomplissements sur ce que les gens peuvent faire. Les disparités importantes et croissantes ne révèlent pas seulement un accès différencié à l'enseignement supérieur et son incidence directe sur l'accès à l'apprentissage, elles déterminent également les inégalités dans la disponibilité de professionnels entre les pays et au sein des pays, entraînant des répercussions sur de nombreux aspects du développement humain. On constate, par exemple, un creusement des inégalités entre les pays au niveau de la disponibilité des médecins. Les pays à développement humain élevé et très élevé comptaient beaucoup plus de médecins par habitant en 2006 et ont, en moyenne, creusé l'écart entre eux et les pays à développement humain faible et moyen (figure 1.16).

Croissance des inégalités dans des domaines plus habilitants : la crise de l'apprentissage

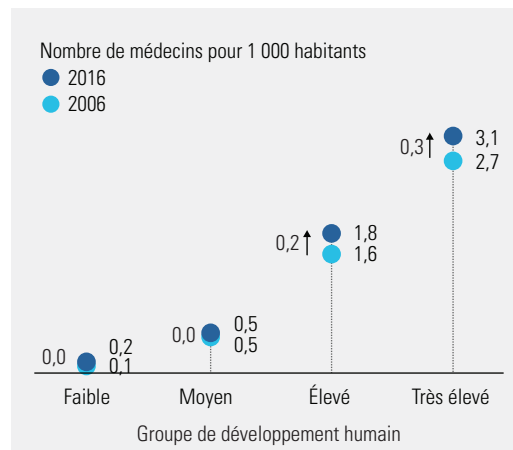
L'éducation devrait permettre de garantir que l'école génère un apprentissage. Pourtant, le grand essor de l'éducation ne s'est pas traduit par des gains proportionnels en apprentissage,

un domaine qui reste très marqué par les inégalités. Il reste beaucoup à faire, les résultats d'apprentissage de certains pays étant dramatiquement bas. Si plus de 90 % des enfants dans le monde bénéficient à l'heure actuelle d'une forme de scolarisation, moins de la moitié de ceux qui sont scolarisés atteignent le niveau minimum de compétence en lecture et en mathématiques à la fin des études primaires⁴⁸.

Si plus de 90 % des enfants dans le monde bénéficient à l'heure actuelle d'une forme de scolarisation, moins de la moitié de ceux qui sont scolarisés atteignent le niveau minimum de compétence en lecture et en mathématiques à la fin des études primaires

FIGURE 1.16

Les inégalités de disponibilité des médecins se creusent entre les pays



Note : les données sont des moyennes simples pour chaque groupe de développement humain.
 Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données nationales issues de la base de données Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

L'essor rapide de l'éducation dans les pays en développement a entraîné la scolarisation de millions d'apprenants de première génération que leurs familles ne peuvent pas aider s'ils peinent à suivre le programme d'études. Les élèves qui prennent du retard peuvent se trouver en difficulté si le niveau d'enseignement en classe (basé sur des manuels scolaires qui suivent des normes ambitieuses au niveau des contenus) dépasse largement leur niveau d'apprentissage⁴⁹. Ces problèmes sont exacerbés dans les classes supérieures si les élèves passent automatiquement au niveau suivant sans avoir acquis les fondamentaux. Le faible niveau de compétences continue d'entraver les possibilités de carrière — et de revenus — longtemps après que les élèves ont quitté l'école.

Dans la quasi-totalité des pays, le contexte familial — y compris le niveau d'instruction des parents, le statut socioéconomique et les conditions à la maison (l'accès aux livres notamment) — reste le premier prédicteur de résultats d'apprentissage⁵⁰.

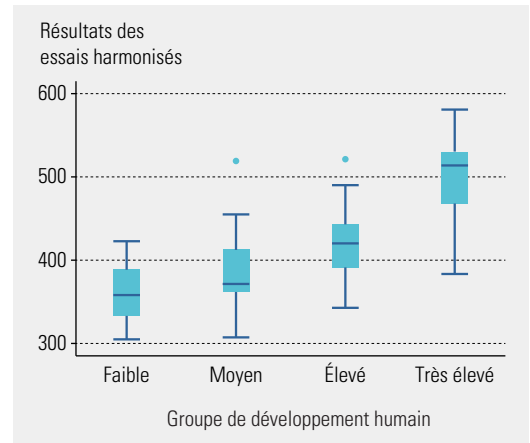
Le gradient d'apprentissage ajoute des inégalités aux inégalités : non seulement les personnes des groupes défavorisés ont moins de chances de bénéficier d'une éducation, mais elles apprennent aussi beaucoup moins lorsqu'elles sont en classe (figure 1.17). Ces inégalités socioéconomiques sont restées élevées et stables au cours des deux dernières décennies dans les pays disposant de données standard depuis longtemps⁵¹.

La convergence des capacités de base ne bénéficie pas à tous : il nous faut repérer ceux qui ont le plus de retard

Le présent chapitre a décrit la convergence des capacités de base. Cela signifie-t-il pour autant que la marée montante met tous les bateaux à flot ? Cette section montre que ladite convergence n'empêche pas l'exclusion de nombreuses personnes qui restent coincées au plus bas de l'échelle sociale. La convergence des capacités de base n'est pas absolue — les progrès accomplis au sein des pays dans la santé et l'éducation continuent de laisser beaucoup de personnes de côté.

FIGURE 1.17

Résultats des essais harmonisés des différents groupes de développement humain



Note : chaque boîte représente les 50 % médians de la répartition ; la ligne centrale est la médiane ; les lignes des extrémités représentent le minimum et le maximum approximatifs de la répartition.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données nationales de la Banque mondiale (2018b).

La convergence moyenne n'est pas suffisante pour ne laisser personne sur la touche. La convergence peut se définir en quatre catégories, du point de vue d'un groupe en particulier :

- Convergence absolue : le groupe rattrape son retard par rapport à tous ceux qui le précèdent.
- Convergence faible : le groupe rattrape son retard par rapport à la moyenne de ceux qui sont au sommet.
- Divergence simple : le groupe enregistre des progrès très lents, et l'écart moyen avec ceux qui sont au sommet se creuse.
- Divergence totale : le groupe marque un recul, et l'écart se creuse par rapport aux autres et à la situation de départ.

Les limites de la convergence moyenne peuvent être illustrées par deux indicateurs de l'IDH qui sont davantage liés aux capacités de base (l'espérance de vie à la naissance et la durée moyenne de la scolarisation). L'analyse se fonde sur la part de la population des pays à développement humain faible, moyen et élevé qui converge (ou pas) vers les accomplissements des pays à développement humain très élevé (tableau 1.1). Sur la période 2007-2017, la convergence a été importante, mais partielle (pour la moitié de la population seulement) et principalement faible (0,3 % seulement ont réalisé une

TABLEAU 1.1

Convergence limitée dans les domaines de la santé et de l'éducation, 2007-2017

(pourcentage de population dans les pays à développement humain faible, moyen et élevé)

		Durée moyenne de scolarisation			
		Divergence totale	Divergence	Convergence faible	Convergence absolue
Espérance de vie à la naissance	Divergence totale	0,1	3,5	2,7	0,2
	Divergence	0,2	10,6	16,4	1,7
	Convergence faible	1,0	12,9	42,8	4,3
	Convergence absolue	0,0	1,4	1,7	0,3

Note : les estimations sont pondérées en fonction de la population par rapport à la performance de pays à développement humain très élevé.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données de Permanyer et Smits (2019).

convergence absolue totale). La différence entre convergence absolue et convergence faible a été significative : les « pertes » de progrès concernant l'espérance de vie à la naissance étaient de 2,8 années, et de 0,7 année pour ce qui est de la durée moyenne de la scolarisation. À l'inverse, 36 % de la population se trouvait dans une situation mixte, avec une convergence sur une variable et une divergence sur l'autre (cellules jaunes dans le tableau 1.1). Et 14 % de la population se trouvait dans la zone de divergence (cellules rouges dans le tableau 1.1).

Une convergence partielle et faible a des répercussions sur l'avenir et la réalisation des ODD. De nos jours, 5,4 millions d'enfants, dont plus de la moitié sont des nouveau-nés, n'atteignent pas leur cinquième anniversaire⁵² ; 262 millions d'enfants ne sont pas scolarisés au niveau du primaire ou du secondaire ; et près de 600 millions de personnes dans le monde disposent encore de moins de 1,90 USD par jour pour vivre⁵³. Cela laisse entendre que les populations à développement humain faible sont confrontées à un double défi. Une partie de la population n'a pas acquis l'ensemble des capacités de base du développement humain sur le plan de l'espérance de vie, de la scolarisation et des revenus. Une part plus importante encore accuse du retard sur l'ensemble des capacités plus avancées, qui s'articule autour de seuils plus élevés d'acquis scolaires, de travail et de compétences numériques.

Malgré l'amélioration de l'accès à la vaccination et à des technologies médicales à coût abordable, le taux de mortalité des enfants demeure élevé dans les ménages les plus pauvres des

pays les plus pauvres du monde (figure 1.18). Les taux les plus élevés se concentrent dans les pays à développement humain faible et moyen. On constate en outre d'énormes disparités au sein des pays : les 20 % les plus pauvres au Guatemala, pays à revenu intermédiaire, présentent le même taux de mortalité moyen que le Sénégal, pays à faible revenu.

Si les progrès se poursuivent au rythme actuel, on arrivera à environ 3 millions de décès d'enfants en 2030, dont la plupart résulteront de causes tout à fait évitables, enracinées dans la pauvreté et les inégalités d'accès à des soins de santé de qualité. L'écart entre la cible de l'ODD et les résultats sur la base de la trajectoire actuelle s'élèverait alors à environ 850 000. Le ratio des décès entre les plus pauvres et les plus riches étant de plus de 5 pour 1, l'accélération des progrès pour les enfants les plus pauvres pourrait agir comme un puissant catalyseur du progrès global. Cela illustre bien le pouvoir de convergence en faisant remonter ceux qui sont au plus bas, ce qui permettra de sauver 4,7 millions de vies entre 2019 et 2030 (figure 1.19).

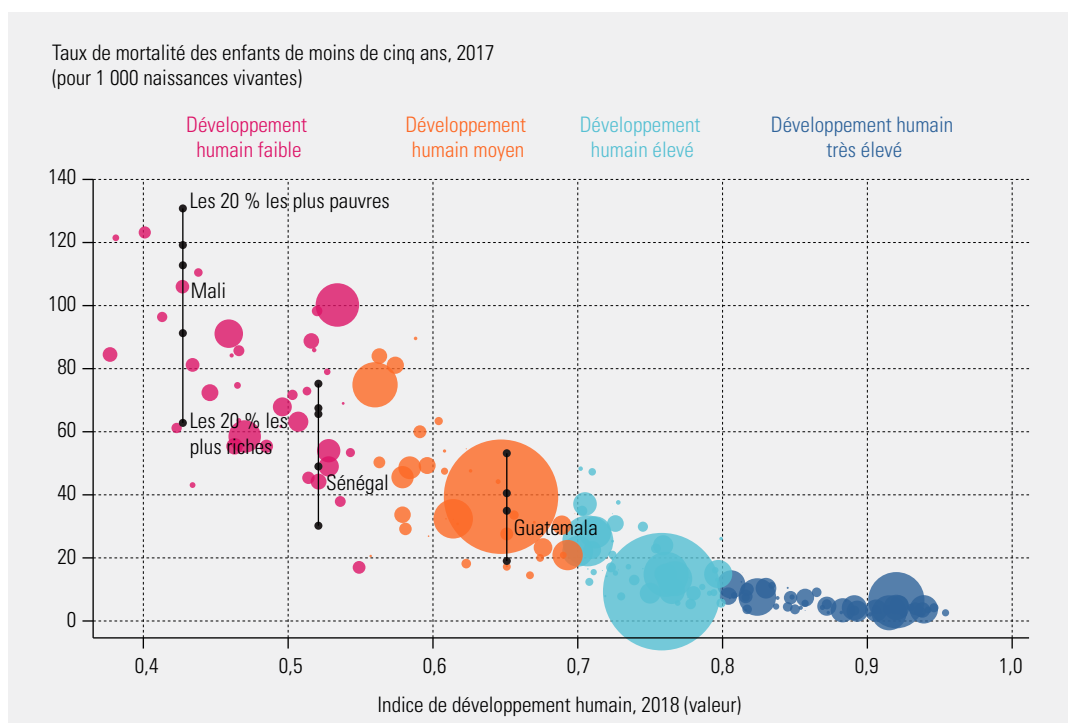
Les principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans ne sont toujours pas traitées. Elles recouvrent notamment les complications liées aux naissances prématurées (18 % du total mondial), la pneumonie (16 %), les complications à l'accouchement (12 %), ainsi que les anomalies congénitales, la diarrhée, la septicémie néonatale et le paludisme, qui représentent chacun 5 à 10 % des autres causes⁵⁴. Les interventions ciblées contre la tuberculose, la pneumonie et la diarrhée comptent parmi les plus efficaces pour réduire la mortalité des

De nos jours, 5,4 millions d'enfants, dont plus de la moitié sont des nouveau-nés, n'atteignent pas leur cinquième anniversaire ; si les progrès se poursuivent au rythme actuel, on arrivera à environ 3 millions de décès d'enfants en 2030

FIGURE 1.18

Près de 262 millions d'enfants et de jeunes étaient déscolarisés en 2017

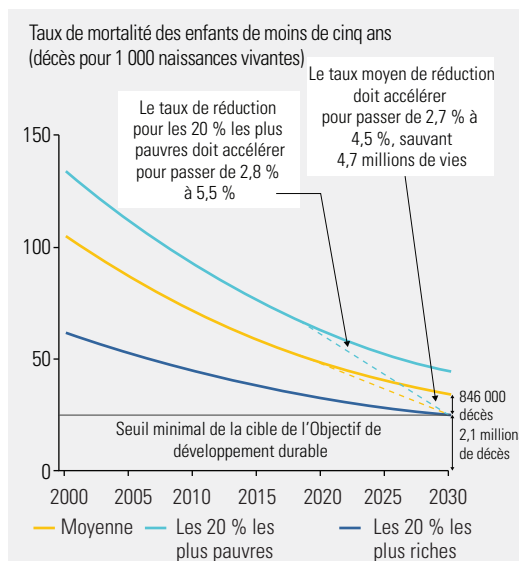
La mortalité des enfants converge avec le développement humain, sauf pour les 20 % les plus pauvres



Note : les couleurs représentent les seuils de développement humain. Chaque bulle représente un pays et la taille de la bulle est proportionnelle à la population du pays. Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain.

FIGURE 1.19

Sur les 3,1 millions de décès d'enfants, quelque 846 000 pourraient être évités si les 20 % du bas de l'échelle convergeaient vers la moyenne nationale



Source : Fiala et Watkins (2019).

enfants moins de cinq ans dans les pays en développement. Par ailleurs, les trois quarts des décès qui surviennent chez les enfants âgés de 0 à 14 ans sont dus à des affections transmissibles, périnatales et nutritionnelles⁵⁵. Le manque de données est également un problème. Les interventions ciblées tirent profit des registres actualisés en temps réel et recourent aux carnets de santé personnels pour compléter les registres des prestataires de soins de santé. Les premiers pays qui ont adopté les dossiers médicaux électroniques — Pérou, Kenya, Malawi et Haïti — démontrent que les systèmes d'information permettent de cibler avec une extrême précision les personnes qui sont le plus à la traîne.

Rester dans le système scolaire demeure un défi pour ceux qui sont au bas de l'échelle de la répartition mondiale. Près de 262 millions d'enfants et de jeunes étaient déscolarisés en 2017, dont 64 millions étaient en âge de fréquenter l'école primaire, 61 millions en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire et 138 millions le second cycle de l'enseignement secondaire⁵⁶. L'Afrique

subsaharienne affiche les taux d'exclusion les plus élevés. Par ailleurs, le simple fait d'aller à l'école ne suffit pas à garantir que les enfants acquièrent des connaissances. Plus de la moitié des enfants dans le monde ne sont pas capables de lire et comprendre un récit simple à l'âge de 10 ans⁵⁷. Comme pour les taux de mortalité, on constate d'importantes disparités à l'intérieur des pays, qui révèlent que le fait d'être au bas de l'échelle des revenus à l'échelle nationale augmente considérablement les risques d'abandon scolaire (figure 1.20)⁵⁸.

Si la tendance actuelle se poursuit, le taux d'abandon scolaire devrait passer à 14 % en 2030, contre 18 % en 2017. Cela représente un écart par rapport à la cible et signifie que 225 millions d'enfants⁵⁹ commenceront leur vie avec un désavantage difficilement réversible.

Le bilan mitigé des progrès peut être observé à travers le prisme de l'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle, mis au point par le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain. Aujourd'hui, 1,3 milliard de personnes sont en situation de pauvreté multidimensionnelle dans les pays en développement. Dans une étude détaillée sur 10 pays disposant de données comparables sur plusieurs années, neuf de ces pays ont vu

leur taux de pauvreté multidimensionnelle diminuer ces dernières années. En outre, dans neuf d'entre eux, l'amélioration a été plus rapide pour les 40 % les plus pauvres que pour la population totale, suggérant une convergence générale. Toutefois, si l'on regarde au-delà des moyennes, la situation reste hétérogène. Alors qu'en Inde les territoires qui étaient à la traîne ont réussi à effectuer une remontée relativement considérable (à l'instar du Bihar et du Jharkhand), en Éthiopie, certains des territoires les plus pauvres, notamment Oromia, affichent les progrès les plus lents⁶⁰.

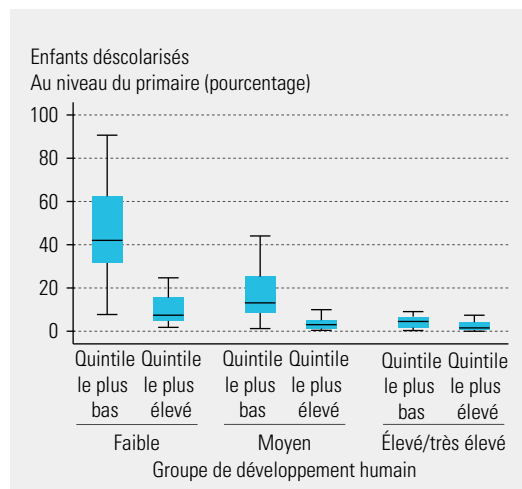
L'absence de sécurité humaine au sens large est l'un des facteurs de divergence dans certains territoires (encadré 1.5). Le développement humain de ceux qui se trouvent au bas de l'échelle de répartition est entravé par des chocs — liés aux revenus, à la santé, à des conflits ou à des catastrophes — qui aggravent la vulnérabilité des ménages déjà vulnérables. Les risques renvoient à des événements susceptibles de se produire et de nuire au bien-être, et la vulnérabilité peut être comprise comme l'ampleur (*ex ante*) de la menace qui pèse sur les résultats de développement humain⁶¹. Les individus et les ménages peuvent réduire leur vulnérabilité — c'est-à-dire renforcer leur aptitude à faire face aux chocs lorsqu'ils surviennent — en ayant accès à des actifs qui peuvent leur permettre d'amortir le choc.

Les enjeux sont élevés pour ceux qui sont au bas de l'échelle. Les chocs peuvent affecter les actions des personnes d'une manière qui diminue les possibilités de développement humain à long terme (le retrait des enfants de l'école, par exemple), mais ils peuvent également, sans véritable préavis, pousser les individus et les ménages dans des situations de privation extrême.

Si la tendance actuelle se poursuit, le taux d'abandon scolaire devrait passer à 14 % en 2030, contre 18 % en 2017. Cela représente 225 millions d'enfants, un écart par rapport à la cible

FIGURE 1.20

Les taux d'abandon scolaire convergent avec le développement humain, sauf pour les 20 % les plus pauvres



Note : chaque boîte représente les 50 % médians de la répartition ; la ligne centrale est la médiane ; les lignes des extrémités représentent le minimum et le maximum approximatifs de la répartition.
Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain.

Vers une plus grande capacité d'agir

En allant au-delà des revenus, la section précédente a présenté des faits stylisés sur les inégalités de développement humain, mais l'analyse d'un petit nombre de dimensions à l'aide d'un ensemble limité d'indicateurs standard est loin d'être exhaustive. Les inégalités pertinentes en matière de développement humain varient vraisemblablement en fonction des régions, des

ENCADRÉ 1.5

Crises et divergences

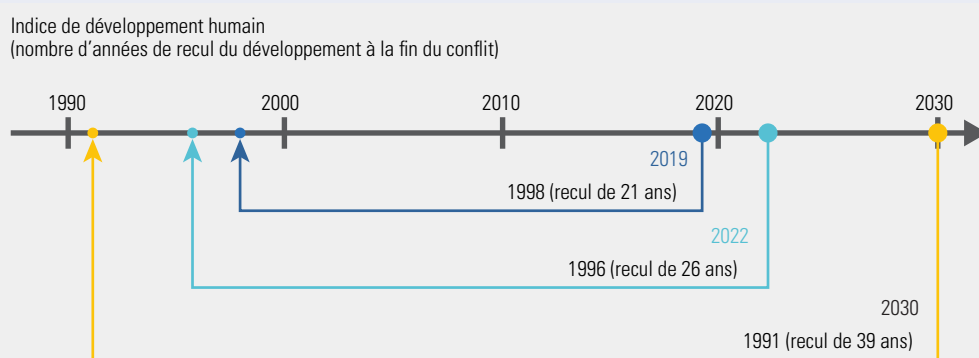
Les crises économiques sont un facteur important de divergence des conditions économiques et sociales. Les pays qui subissent des récessions mettent souvent plusieurs années à se relever¹. En outre, les crises ont tendance à frapper les plus vulnérables à l'intérieur des pays. Une étude sur les pays d'Amérique latine constate que toutes les crises économiques ont été suivies d'une hausse du taux de pauvreté et, dans la plupart des cas, d'un accroissement des inégalités².

Comme nous le verrons au chapitre 5, les catastrophes liées aux aléas naturels peuvent avoir des effets dévastateurs et nuire au développement humain. Or ces catastrophes devraient devenir de plus en plus fréquentes du fait de l'aggravation de la crise du climat. Ces effets peuvent être véritablement destructeurs. Le 14 mars 2019, le cyclone tropical Idai a touché terre au Mozambique, dans le port de Beira, avant de traverser la région. Des millions de personnes ont été touchées au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe par cette catastrophe naturelle, la pire qu'ait connue l'Afrique australe depuis au moins deux décennies³. Six semaines plus tard, le cyclone Kenneth frappait le nord du Mozambique — c'est la première fois que l'on enregistre le passage de deux cyclones tropicaux violents dans le pays au cours de la même saison. Rien qu'au Mozambique, les cyclones ont laissé près de 1,85 million de personnes dans un besoin urgent d'aide humanitaire, et ce n'était que le début de ce qui est devenu une catastrophe pour la santé et l'éducation. 3 400 salles de

classe ont été détruites ou endommagées, privant presque 305 000 enfants d'école après des inondations⁴. Le nombre de cas de paludisme est passé à 27 000 et celui du choléra à près de 7 000. Environ 1,6 million de personnes ont reçu une aide alimentaire et près de 14 000 personnes ont dû aller vivre dans des centres de déplacement. Il faudra attendre encore quelques années avant de pouvoir cerner l'intégralité des effets cumulés des deux tempêtes.

Les conflits aussi sont dévastateurs pour le développement humain. Avant l'escalade du conflit au Yémen en 2015, le pays occupait la 153e place dans le classement du développement humain, la 138e place dans celui de l'extrême pauvreté, la 147e place pour ce qui est de l'espérance de vie et la 172e place pour le niveau d'instruction. Le conflit a inversé le rythme du développement, entraînant directement la mort de près de 250 000 personnes, au cours des combats, ou indirectement du fait du manque de nourriture, d'infrastructures et de services de santé. Environ 60 % des personnes tuées sont des enfants de moins de cinq ans. Les effets à long terme font de ce conflit l'un des plus destructeurs depuis la fin de la guerre froide (voir la figure) et ont déjà ramené le développement humain dans le pays 21 ans en arrière. Si le conflit se poursuit jusqu'en 2022, le développement reculera de 26 ans, soit plus d'une génération. S'il persiste jusqu'en 2030, le recul sera de près de 40 ans.

Le conflit a déjà fait reculer le développement humain du Yémen de 21 ans



Source : Moyer *et al.* (2019).

Notes

1. Il faut compter plus de quatre ans pour retrouver le même niveau de chômage et environ deux ans pour le niveau de production (Reinhart et Rogoff, 2009), voire plus dans de nombreux cas (Cerra et Saxena, 2008). 2. Lustig (2000). 3. UNICEF (2019b). 4. Voir UNICEF (2019b).

cultures et des époques. En effet, l'approche du développement humain centrée sur la personne

est ouverte et pluraliste, c'est-à-dire qu'elle admet des valeurs et des priorités différentes.

Comment gérer au mieux cette complexité — le caractère multidimensionnel et évolutif des inégalités — pour étudier les inégalités qui voient le jour au XXI^e siècle ?

Telle est la question à laquelle se propose de répondre cette section en examinant deux aspects qui touchent à la capacité d’agir des personnes, complétant les aspects liés aux inégalités de capacités examinées jusqu’à présent. Comme nous l’avons vu, les capacités sont des déterminants du bien-être nécessaires à la capacité d’agir, mais elles ne sont pas les seules. La présente section commence donc par examiner comment les inégalités, qui se manifestent souvent sous la forme de discrimination, privent les personnes de leur dignité. Les inégalités sont préjudiciables parce qu’elles restreignent l’accès aux fruits du progrès, entraînant des effets pervers sur la mobilité sociale et le progrès social à long terme (chapitre 2), et parce qu’elles portent atteinte à la dignité humaine — et parallèlement, au respect et à la reconnaissance dans la société, ce qui peut limiter la capacité d’agir. Ensuite, en tant que concept social et relationnel, les inégalités apportent une réponse aux comparaisons entre groupes sociaux et entre individus. Ainsi, les perceptions sociales peuvent fournir des informations sur les différences sociales qui importent aux personnes, étant donné que les actes posés par les êtres humains sont aussi conditionnés par la perception de l’équité par rapport à ce qui arrive aux nôtres et aux autres.

Les inégalités et la quête de la dignité

La recherche de dignité est essentielle pour définir les aspects constitutifs du développement au XXI^e siècle. Cela est vrai tant pour les capacités de base et plus avancées que pour les accomplissements, et c’est une façon efficace d’explorer les nouvelles sources d’exclusion — des sources difficiles à appréhender avec les indicateurs généralement transmis par les bureaux nationaux de statistique. La quête de dignité est explicite dans la théorie des « capacités centrales » de Martha Nussbaum⁶². Amartya Sen, pour sa part, souligne que, dans la définition des libertés minimales requises, ce qui compte, ce n’est pas seulement l’effet des résultats directement observables — comme le revenu —, mais également les limitations

éventuelles de la capacité à participer à la société sans honte⁶³. Il rejoint en cela Adam Smith dans son ouvrage intitulé *La richesse des nations* en insistant sur le rôle des privations relatives — dont l’importance sociale est symbolique, même si elles ne sont pas essentielles à la survie biologique — dans la définition des besoins fondamentaux. Il s’agit là de l’un des fondements des cibles mobiles du développement. En effet, la dignité humaine est un élément central dans l’évolution du consensus mondial autour des ambitions universellement partagées, de la Déclaration universelle des droits de l’homme en 1948 aux objectifs de développement durable en 2015.

La quête de dignité peut également s’avérer cruciale pour l’élaboration des politiques publiques, en particulier lorsque la reconnaissance (au sens de l’égalité de traitement) est nécessaire pour compléter d’autres politiques en faveur de l’équité, notamment la redistribution⁶⁴. À titre d’exemple, on peut citer les progrès réalisés sur le front de la reconnaissance des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) et de leurs droits. La capacité à apparaître en public sans honte est gravement compromise lorsque l’identité d’une personne est pénalisée par la société. L’exclusion des personnes LGBTI prend la forme d’une discrimination au travail et au sein des communautés. Un environnement hostile aux personnes LGBTI leur impose de choisir entre faire face à l’oppression ou dissimuler leur identité et leurs préférences sexuelles, limitant leurs possibilités (encadré 1.6).

La dignité en tant qu’égalité de traitement et non-discrimination peut être beaucoup plus forte que les déséquilibres dans la répartition des revenus. Au Chili, où la répartition des revenus est très inégale, les inégalités de revenus ressortent parmi les premiers sujets de préoccupation de la population (53 % des personnes interrogées se disent préoccupées par les inégalités de revenus) dans une enquête menée en 2017 par le Programme des Nations Unies pour le développement⁶⁵. Cela dit, le mécontentement de la population est encore plus marqué face aux inégalités d’accès à la santé (68 %) et à l’éducation (67 %) et à l’inégalité de respect et de dignité dans la manière dont les gens sont traités (66 %). Sur les 41 % de personnes qui ont déclaré avoir été traitées avec irrespect au

La recherche de dignité est essentielle pour définir les aspects constitutifs du développement au XXI^e siècle

L'exclusion sociale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes *Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes*

Partout dans le monde, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) continuent d'être confrontées à l'exclusion sociale dans différentes sphères de la vie en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou de leur expression de genre et de leurs caractéristiques sexuelles. Les cadres juridiques restrictifs, la discrimination et la violence fondées sur ces qualités (perpétrées par des acteurs étatiques et non étatiques) et l'absence de politiques publiques efficaces comptent parmi les principales causes de l'exclusion des personnes LGBTI¹.

Cadres juridiques restrictifs

La criminalisation est un obstacle majeur à l'épanouissement des personnes LGBTI. En mai 2019, 69 États membres de l'ONU considéraient encore les relations sexuelles librement consenties entre adultes du même sexe comme un délit et au moins 38 d'entre eux arrêtaient, poursuivaient et condamnaient activement ces personnes à des peines de prison, à des châtiments corporels, voire à la mort en vertu de ces lois². En outre, de nombreux États membres de l'ONU disposent également de lois criminalisant diverses formes d'expression de genre et de travestissement, qui sont utilisées pour persécuter les personnes transgenres ou ayant une autre identité de genre³.

L'absence de reconnaissance juridique du genre⁴ est l'un des obstacles les plus difficiles à surmonter pour l'inclusion sociale des personnes transgenres ou ayant une autre identité de genre. Lorsque les documents personnels ne correspondent pas à l'apparence de leur titulaire, cela crée une énorme entrave aux activités courantes de la vie quotidienne, comme l'ouverture d'un compte bancaire, la demande d'une bourse, la recherche d'un emploi et la location ou l'achat d'une propriété. Cela soumet également les personnes transgenres à un examen minutieux de la part d'inconnus, à la méfiance, voire à la violence. Dans de nombreux pays, la reconnaissance juridique du genre n'est accordée que dans le cadre d'une pathologisation et assortie d'exigences de chirurgie, de traitements ou examens invasifs ou d'une demande présentée par un tiers⁵. En outre, lorsque les lois de lutte contre la discrimination ne protègent pas expressément les personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou expression de genre et de leurs caractéristiques sexuelles, les personnes LGBTI sont incapables de demander justice contre les actes de discrimination qui peuvent les empêcher d'accéder aux services essentiels, notamment les soins de santé, l'éducation, le logement, la sécurité sociale et l'emploi.

La discrimination et la violence basées sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles

La violence et la discrimination peuvent nuire profondément à la capacité d'une personne à mener une vie productive et

épanouissantes. De nombreuses recherches montrent que les personnes LGBTI souffrent d'effacement, de négation, de discrimination et de violence⁶. Une spirale de rejet peut démarrer dès le plus jeune âge au sein de la famille et se poursuivre à l'école⁷, au travail⁸, dans les établissements de santé et les espaces publics⁹. Les agents publics sont parfois les principaux auteurs de violence et d'abus contre les personnes LGBTI, lorsqu'ils procèdent à des arrestations arbitraires ou se livrent au chantage, à l'humiliation, au harcèlement et même à des examens médicaux forcés. Les personnes LGBTI sont également confrontées à l'exclusion lorsqu'elles cherchent à accéder à la justice, ce qui contribue au faible taux de signalement des faits de violence à leur encontre et de poursuite des auteurs de ces violences. Les personnes LGBTI sont en effet souvent isolées des institutions publiques par crainte de subir leur propre incrimination ou d'autres mauvais traitements¹⁰.

Manque d'efficacité des politiques publiques

L'inaction de l'État sur les questions de politique publique relatives à la diversité sexuelle et de genre est la troisième des principales causes de l'exclusion sociale des personnes LGBTI¹¹. Comme pour d'autres groupes sociaux qui ont fait l'objet d'une discrimination prolongée, l'inclusion sociale pleine et entière des personnes LGBTI ne peut pas se limiter à la suppression des lois discriminatoires et à l'adoption de protections juridiques. Des politiques publiques efficaces, conçues et mises en œuvre pour lutter contre les préjugés sociaux et la stigmatisation, les réduire et même les éliminer, sont nécessaires pour contrer les effets de l'exclusion systémique, en particulier parmi les personnes vivant dans la pauvreté. Il peut être également indiqué de recourir à la discrimination positive.

Les personnes intersexes sont confrontées à des formes particulières d'exclusion, différentes de celles subies par les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres. Elles sont notamment souvent soumises à des interventions médicales non nécessaires à la naissance, connues sous le nom de mutilation génitale intersexuelle¹². Ces interventions sont souvent menées suivant des protocoles médicaux qui permettent aux professionnels de la santé de mutiler des corps intersexes en vue de modifier des caractéristiques sexuelles atypiques sans le consentement des victimes, qui sont souvent des nourrissons. Ces expériences traumatisantes et intrusives peuvent se poursuivre tout au long de l'enfance et de l'adolescence et causer de graves souffrances mentales, sexuelles et physiques¹³. À cela s'ajoutent généralement un secret total sur la situation d'intersexualité, un manque d'information des membres de la famille et des préjugés sociétaux¹⁴.

Source : Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes et Programme des Nations Unies pour le développement.

Notes

1. ILGA (2019) ; OutRight Action International (2019).
2. ILGA (2019).
3. Greef (2019) ; ILGA (2019).
4. La reconnaissance juridique du genre fait référence au droit des personnes transgenres de changer légalement leurs noms et marqueurs de genre sur leurs papiers d'identité. Voir Chiam, Duffy et Gil (2017) pour une enquête sur les législations relatives à la reconnaissance juridique du genre en vigueur dans plus de 110 pays.
5. Chiam, Duffy et Gil (2017).
6. Harper et Schneider (2003).
7. Almeida *et al.* (2009).
8. Pizer *et al.* (2012) ; Sears et Mallory (2011).
9. Eliason, Dibble et Robertson (2011).
10. ILGA (2019).
11. Oleske (2015).
12. Wilson (2012).
13. Groupe d'étude OMS sur les mutilations génitales féminines et le devenir obstétrical (2006).
14. Human Rights Watch (2017).

cours de la dernière année, 43 % ont dit que c'était à cause de leur classe sociale, 41 % ont indiqué que c'était parce qu'elles étaient des femmes, 28 % ont fait savoir que c'était à cause de leur lieu de résidence et 27 % que c'était en raison de leur tenue vestimentaire. Dans ce contexte, les progrès des politiques visant à promouvoir la capacité d'agir et à réduire la honte et la discrimination semblent tout aussi importants que ceux visant à améliorer les conditions matérielles⁶⁶. Au Japon, le concept et la mesure de la dignité signalent également des inégalités que d'autres indicateurs matériels ne peuvent faire ressortir (encadré 1.7).

Les inégalités de traitement et la discrimination se reflètent également dans les inégalités entre les groupes, connues sous le nom d'inégalités horizontales⁶⁷. Ces inégalités sont injustes, en ce qu'elles sont enracinées dans les caractéristiques des individus et échappent à leur contrôle. Les ODD encouragent l'examen des inégalités horizontales par le biais d'une désagrégation qui met en lumière les groupes prioritaires — ceux qui sont traditionnellement défavorisés en raison de leur niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, lieu de résidence et autres caractéristiques propres à chaque contexte national⁶⁸.

Les inégalités horizontales peuvent refléter une discrimination délibérée dans les politiques, les lois et les actions — ou des mécanismes cachés intégrés dans les normes sociales,

des préjugés inconscients ou le fonctionnement des marchés. Souvent, les courants culturels qui sont à l'origine des inégalités horizontales sont suffisamment profonds pour les perpétuer malgré les politiques publiques visant à les interdire ou à les réduire, comme en Inde (encadré 1.8). En Amérique latine, les inégalités horizontales semblent liées à une culture du privilège, qui remonte à l'époque coloniale⁶⁹.

Découvrir ce qui se cache derrière la perception des inégalités au XXI^e siècle

La proportion des personnes souhaitant une plus grande égalité de revenus a augmenté au cours de la dernière décennie (figure 1.1). Les inégalités sont considérées comme un problème majeur dans 44 pays étudiés par Pew Research. Une proportion médiane de 60 % des personnes interrogées dans les pays en développement et de 56 % dans les pays développés s'accordent à dire que « l'écart entre les riches et les pauvres est un problème très grave » auquel leurs pays sont confrontés⁷⁰. Il est intéressant de constater à quel point ce sentiment est partagé par l'ensemble du spectre politique.

De même, selon les dernières enquêtes de perception menées dans l'Union européenne, une majorité écrasante estime que les écarts de revenus sont trop importants (84 %) et que les gouvernements devraient prendre des mesures pour les réduire (81 %)⁷¹. En Amérique latine, le sentiment d'injustice vis-à-vis de la

ENCADRÉ 1.7

Les inégalités de sécurité humaine au Japon : le rôle de la dignité

Au Japon, les objectifs de développement durable offrent la possibilité de revoir les priorités nationales de développement d'un point de vue centré sur la personne. Qu'est-ce qui définit la privation une fois qu'il a été remédié à la plupart des pénuries matérielles ? L'indice de sécurité humaine englobe trois dimensions de la sécurité humaine : la survie, les moyens de subsistance et la dignité. La survie et les moyens de subsistance sont liés à la tranquillité d'esprit et au sentiment de sécurité. La dignité renvoie à une société où chacun peut être fier de soi.

Au Japon, des données ont été recueillies auprès de 47 préfectures, au moyen d'une batterie de

91 indicateurs. La dimension dignité a été mesurée à l'aune de 26 indicateurs : 7 sur la situation des enfants et des femmes, 6 sur la confiance dans le secteur public, 2 sur la satisfaction vis-à-vis de la vie et 11 sur la communauté, l'engagement civique et la bonne intégration des migrants.

Les premiers résultats montrent qu'il existe des inégalités significatives au Japon dans ces trois grandes dimensions, mais le sous-indice de la dignité présente une moyenne inférieure à celle des sous-indices de la survie et des moyens de subsistance. De ce point de vue, la plus grande marge d'amélioration passerait par la promotion de la dignité.

Source : Basé sur Takasu (2019).

Inégalités horizontales en Inde : des dynamiques différentes pour les capacités de base et les capacités plus avancées

L'Inde est une économie à croissance rapide. Son revenu national brut par habitant a plus que doublé depuis 2005. Sa croissance économique rapide combinée à diverses politiques sociales a donné lieu à une nette diminution de la pauvreté multidimensionnelle. Le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle en Inde a été réduit de plus de 270 millions entre 2005/2006 et 2015/2016. En moyenne, les progrès ont été plus marqués dans les États et les groupes les plus pauvres¹.

Malgré les progrès enregistrés sur les indicateurs du développement humain, des inégalités horizontales persistent et leur dynamique suit le même schéma que celui décrit dans le contexte des inégalités verticales de développement humain : des écarts importants, une convergence des capacités de base et une divergence des capacités plus avancées.

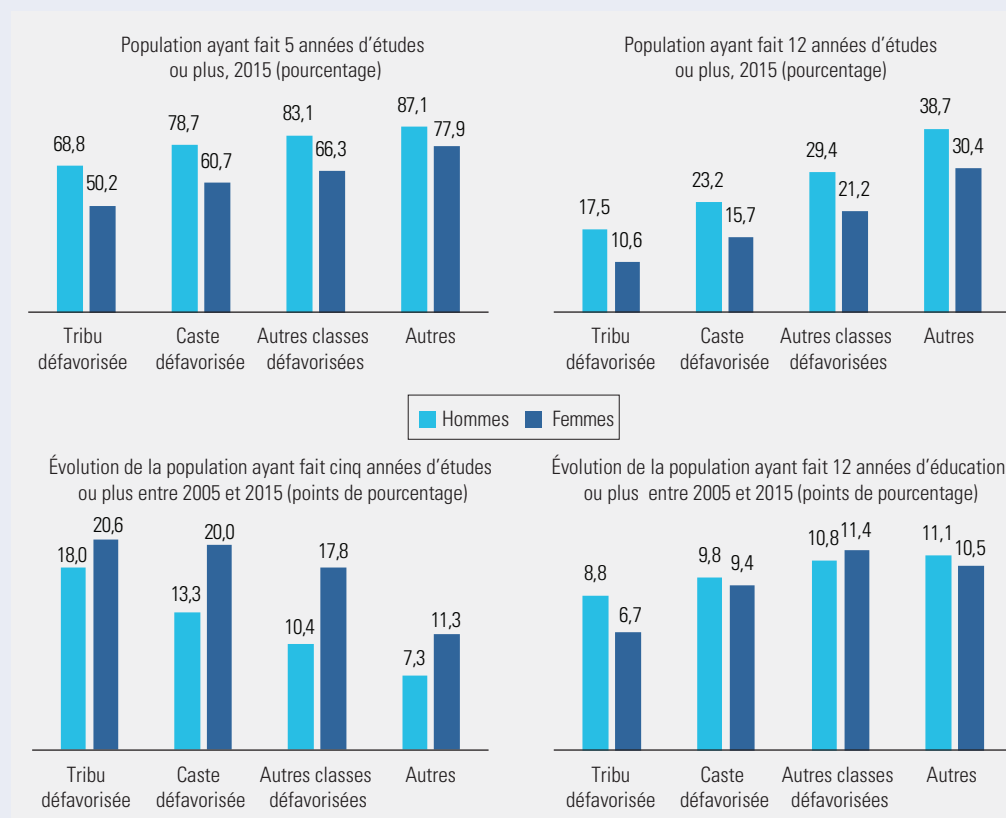
Premièrement, les castes, tribus et autres classes défavorisées répertoriées obtiennent des résultats inférieurs à ceux du reste de la société en ce qui concerne les indicateurs de développement humain, notamment le niveau d'instruction et l'accès aux technologies numériques (encadrés 1 et 2)². Ces groupes souffrent de

stigmatisation et d'exclusion depuis des siècles. L'Inde moderne s'efforce de corriger ces disparités sur le plan constitutionnel en adoptant des mesures préférentielles et des politiques de discrimination positive et de réserve en faveur de ces groupes³.

Deuxièmement, depuis 2005/2006, les inégalités se sont réduites dans les domaines fondamentaux du développement humain. On observe, par exemple, une convergence du niveau d'instruction, les groupes traditionnellement marginalisés rattrapant le reste de la population dans la proportion de personnes ayant reçu une éducation pendant cinq ans ou plus. De même, il y a une convergence dans l'accès à la téléphonie mobile, et son utilisation.

Troisièmement, on constate une augmentation des inégalités dans les domaines plus avancés du développement humain, comme l'accès aux ordinateurs et à une éducation de 12 années ou plus : les groupes qui étaient les plus favorisés en 2005/2006 ont le plus progressé et les groupes marginalisés avancent, mais, comparativement, leur retard se creuse malgré les progrès accomplis.

Figure 1 de l'encadré — Inde : des inégalités horizontales dans l'éducation des personnes en âge de travailler (15-49 ans)



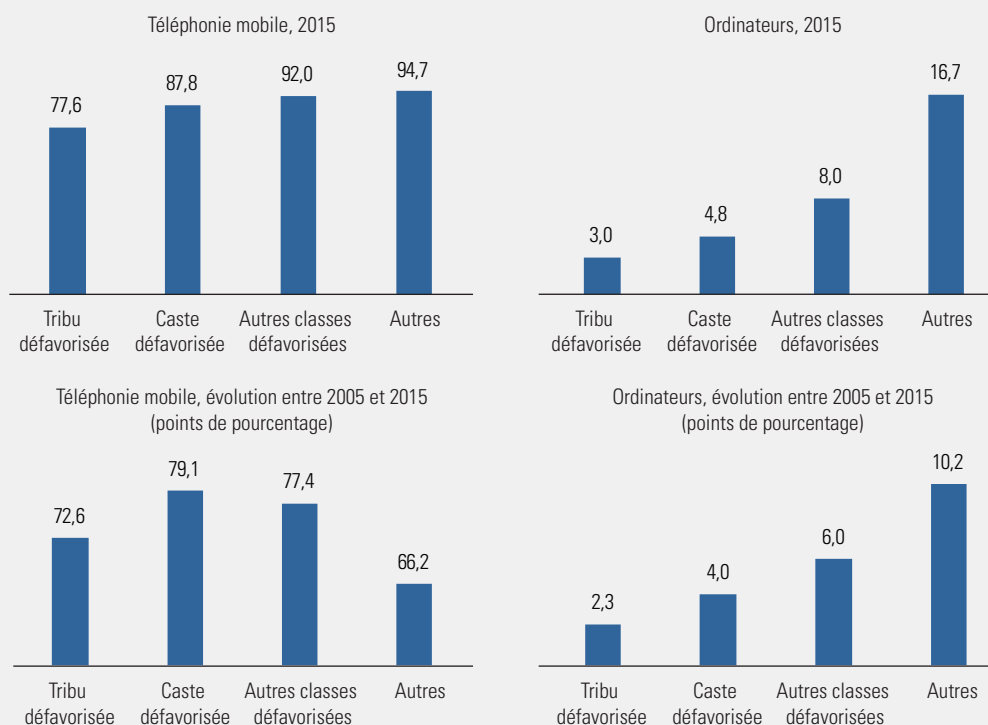
Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de l'enquête démographique et de santé.

(suite)

Inégalités horizontales en Inde : des dynamiques différentes pour les capacités de base et les capacités plus avancées

Figure 2 de l'encadré — Inde : des inégalités horizontales dans l'accès aux technologies

Ménages bénéficiant de l'accès (pourcentage)



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de l'enquête démographique et de santé.

Notes

1. Voir PNUD et OPHI (2019). 2. Voir IIPS et Macro International (2007) et IIPS et IFC International (2017). 3. Mosse (2018).

répartition des richesses a augmenté depuis 2012, remontant au niveau de la fin des années 1990, 16 % seulement des personnes interrogées considérant la répartition comme équitable⁷². Cela ne veut pas dire qu'il s'agit de la seule question, ni même de la plus importante, qui préoccupe les individus, mais c'est la preuve manifeste d'un désir intense et croissant d'une plus grande égalité.

Cette perception compte et peut varier selon que le contexte général est celui d'une stagnation ou d'une augmentation des revenus. C'est la perception des inégalités, plus que les niveaux réels d'inégalité, qui détermine les préférences de la société en ce qui concerne la redistribution⁷³. En Argentine, les personnes qui se pensaient plus favorisées dans la répartition des revenus qu'elles ne le sont en réalité avaient tendance à réclamer une meilleure

redistribution après avoir été informées de leur véritable classement⁷⁴.

La façon dont les sociétés traitent les inégalités est complexe. Des études en économie comportementale ont évalué la mesure dans laquelle les gens ont tendance à sous-estimer les inégalités (voir le coup de projecteur 1.2 à la fin du chapitre). Par ailleurs, la psychologie sociale a étudié les mécanismes et les conditions sociostructurelles qui déterminent la perception des inégalités, la perception des inégalités en tant que résultats injustes et la réponse à ces perceptions. Ces travaux apportent un nouvel éclairage aux raisons pour lesquelles les gens acceptent de très grandes inégalités d'un point de vue social. Premièrement, les gens peuvent accepter des inégalités, voire y contribuer, par le biais d'une auto-ségrégation qui s'inscrit dans un désir d'harmonie. Deuxièmement, des

Des éléments de mesure subjectifs indiquent invariablement que de nombreuses personnes à travers le monde trouvent les inégalités actuelles trop grandes

discours motivationnels peuvent justifier les inégalités, et certains stéréotypes et normes sociales ont une influence considérable (encadré 1.9). Ils représentent un complément puissant et cohérent à la théorie des préférences adaptatives — fondée sur la tendance de l'individu à sous-estimer les privations afin de les rendre supportables —, cette fois d'un point de vue social.

En résumé, des éléments de mesure subjectifs indiquent invariablement que de nombreuses personnes partout dans le monde trouvent les inégalités actuelles trop grandes. Les données sur la perception — dès lors que leurs limites sont bien comprises — peuvent venir compléter des indicateurs objectifs. En effet, certains éléments de mesure nouveaux des capacités et de la capacité d'agir sont des indicateurs

ENCADRÉ 1.9

Une perspective sociopsychologique des inégalités

Cet encadré s'appuie sur une nouvelle appréhension sociopsychologique des personnes en tant qu'*êtres relationnels*, motivés pour réguler leurs réseaux de relations sociales. Cette façon de voir, qui va au-delà des perspectives plus individualistes, suggère que *l'insertion sociale* (l'expérience des liens sociaux au sein de réseaux sociaux et par des identités de groupe) et *la privation relative* (l'expérience d'être injustement plus mal loti que les autres, sur la base de comparaisons sociales avec les autres) ont des conséquences importantes.

Les humains sont une espèce ultra-sociale, qui éprouve un véritable besoin d'appartenance. Les liens psychologiques que les individus établissent avec les autres par le biais de l'interaction sociale reflètent des sources de soutien social et de capacité d'action et offrent des cibles de comparaison sociale (évaluations subjectives visant à déterminer si les autres s'en sortent mieux ou moins bien que soi-même)¹. C'est un élément indispensable pour comprendre les conséquences des inégalités, car la perspective sociopsychologique s'attache au fait de savoir si les individus perçoivent et ressentent les inégalités de façon subjective en fonction de leur réseau de relations, et de quelle manière.

Cependant, même lorsque les individus perçoivent les inégalités, ils ne les ressentent pas nécessairement comme une injustice². Les réseaux sociaux ont tendance à être homogènes, car les individus ont tendance à s'imposer une auto-ségrégation (« qui se ressemble s'assemble »)³. Les individus se comparent souvent à ceux qui les entourent, formant une « bulle », et qui sont donc susceptibles d'affirmer leurs opinions sur les inégalités. Le contact avec d'autres — par exemple, entre les membres de groupes favorisés et défavorisés — peut sensibiliser davantage les personnes aux inégalités⁴, mais les travaux de recherche suggèrent également que ce contact se caractérise souvent par le désir de préserver l'harmonie plutôt que d'aborder la vérité désagréable des inégalités entre les groupes (« l'ironie de l'harmonie »)⁵. Ainsi, l'insertion sociale entraîne souvent un effet sédatif lorsqu'il s'agit de percevoir les inégalités — on ne peut pas agir sur ce qu'on ne peut pas voir dans sa bulle⁶.

Il existe également une explication motivationnelle au fait que les inégalités, même lorsqu'elles sont perçues, ne sont pas nécessairement ressenties comme injustes. Plus précisément, les individus peuvent être incités à nier ou à justifier l'existence d'inégalités pour préserver leur

conviction quant à l'équité du système dans son ensemble⁷. Les inégalités de revenus peuvent être considérées comme justes par ceux qui défendent un système méritocratique (où les règles du jeu sont les mêmes pour tous). En effet, des stéréotypes sont souvent utilisés pour reconnaître les inégalités afin de les maintenir, et avec elles le système tout entier dans lequel elles s'inscrivent⁸.

Dans ce contexte, une perspective sociopsychologique permet de répondre à des questions telles que : pourquoi les personnes agissent-elles ou non contre les inégalités (comme l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes) et pourquoi leurs actions semblent-elles souvent irrationnelles (comme le fait de voter pour un parti qui ne protège pas leurs intérêts). Ce genre de perspective permet d'aller au-delà des corrélations générales dans les données agrégées (entre les indicateurs nationaux des inégalités de revenus et de santé publique, par exemple) et de zoomer sur la partie plus vaste de la relation qui peut s'expliquer par des processus psychologiques tels que l'intégration et la privation relative⁹.

La perspective sociopsychologique des inégalités va également au-delà des inégalités de revenus. De nombreuses inégalités de santé ont des antécédents sociaux sous diverses formes, notamment des inégalités liées au genre, à l'appartenance ethnique et à la race¹⁰. Les groupes de référence et de comparaison sociale suggèrent qu'il est important de savoir à qui les gens se comparent — et donc qui fait partie de leur réseau et quelles identités de groupe ils apprécient — et d'identifier les formes spécifiques d'inégalités qu'ils sont susceptibles de percevoir comme injustes et vis-à-vis desquelles ils pourraient se sentir quelque peu lésés. Ces dimensions psychologiques peuvent aisément se perdre à mesure que le niveau d'analyse et d'agrégation augmente.

Prenons l'éducation. Il ne s'agit pas seulement d'un facteur objectif qui offre des possibilités de mobilité sociale ou les entrave. Elle peut également être un facteur de « bulle » potentielle et d'identité dans la participation politique¹¹. Par exemple, le fait de sensibiliser les personnes aux différences de statut entre les différents groupes d'éducation ne fait que renforcer ces différences, qui se fondent probablement sur une confirmation des stéréotypes de compétences associés aux personnes plus ou moins instruites¹². Cela nous rappelle à quel point la croyance dans la méritocratie peut justifier certaines inégalités¹³.

Notes

1. Festinger (1954) ; Smith *et al.* (2012). 2. Deaton (2003) ; Jost (2019) ; Jost, Ledgerwood et Hardin (2008) ; Major (1994). 3. Dixon, Durrheim et Tredoux (2005). 4. MacInnis et Hodson (2019). 5. Saguy (2018). 6. Cakal *et al.* (2011). 7. Jost, Ledgerwood et Hardin (2008) ; Major (1994). 8. Jost, Ledgerwood et Hardin (2008) ; Major (1994). 9. Corcoran, Pettinicchio et Young (2011) ; Green, Glaser et Rich (1998). 10. Marmot (2005). 11. Spruyt et Kuppens (2015). 12. Spruyt, Kuppens, Spears et van Noord (à paraître). 13. Jost (2019).

Source : Basé sur van Zomeren (2019).

subjectifs⁷⁵. La perception des inégalités a tendance à sous-estimer la situation réelle, aussi présente-t-elle l'intérêt particulier d'un signal d'alerte lorsqu'elle atteint des niveaux élevés. Certains indicateurs objectifs des inégalités — comme le coefficient de Gini dans certains pays en développement — ne rendent pas encore compte de cette réalité, et il est plausible qu'une partie des faits leur échappe⁷⁶. L'analyse empirique fournie par le présent rapport contient de nombreux exemples qui démontrent comment le fait de mesurer le développement au-delà des revenus, des moyennes (et des indicateurs synthétiques comme le coefficient de Gini) et du temps présent (en incluant des éléments qui devraient gagner en importance) peut faire une différence en révélant les inégalités croissantes susceptibles d'expliquer cette perception.

Enfin, la demande croissante d'égalité dans les enquêtes de perception a des conséquences concrètes pour la société. Quel que soit le degré de subjectivité et de distorsion éventuelle, ces opinions ont la possibilité de faire partie du débat politique et de stimuler l'action. Il y a un besoin urgent d'approches politiques fondées sur des données probantes pour répondre aux nouvelles demandes.

Cibles mobiles et inégalités du XXI^e siècle

L'évolution des aspirations des personnes suite à des réalisations individuelles et sociales peut être un élément naturel du processus de développement. Cette cible mobile est intrinsèquement relative et, par conséquent, exige une méthode plus souple d'évaluation des inégalités. La définition des inégalités telle qu'elle existait il y a quelques décennies pourrait ne plus être pertinente. Dans un monde où il n'y a plus d'extrême pauvreté, par exemple, le seuil de pauvreté va forcément être relevé. En effet, la pauvreté dans les pays développés est souvent mesurée d'un point de vue relatif. En ce qui concerne le développement humain, il peut être intéressant de déplacer l'attention portée sur les capacités de base. D'ailleurs, les capacités dites « plus avancées » sont amenées à évoluer au fil du temps : il suffit de voir la façon dont l'accès à l'électricité et aux infrastructures d'assainissement a cessé d'être une ambition

pour devenir une capacité de base au cours du XX^e siècle. En ce qui concerne les écarts induits par le développement, une réduction des inégalités est souhaitable et attendue, non pas du fait de limiter les gains de ceux qui prennent de l'avance, mais de la diffusion à grande échelle des nouvelles dimensions plus avancées du développement⁷⁷.

Le présent chapitre s'est attaché à défendre une mesure du développement humain basée sur la formation progressive des capacités, partant des capacités de base jusqu'aux capacités plus avancées. Il a décrit des écarts importants dans toutes les dimensions du développement humain. Mais l'évolution des inégalités montre deux tendances différentes. Dans l'ensemble, les personnes les plus pauvres de la planète rattrapent leur retard en ce qui concerne les capacités de base et les inégalités semblent diminuer. Pour autant, les personnes les plus riches de la planète prennent de l'avance dans les capacités plus avancées, creusant un peu plus d'autres inégalités. Les individus qui sont au bas de l'échelle retrouvent les objectifs et les aspirations du XX^e siècle, tandis que les personnes qui sont au sommet accroissent leur avantage dans ceux qui sont pertinents pour le XXI^e siècle. Entre le haut et le bas de l'échelle de la répartition du développement humain se trouve la classe moyenne mondiale la plus diversifiée de l'histoire. Sa diversité réside dans sa composition culturelle, sa situation géographique et sa position relative dans les dynamiques de convergence et de divergence. Cette classe moyenne est par ailleurs de plus en plus fragmentée au sein des pays en ce qui concerne l'accès aux biens et aux services, comme on le constate dans les pays développés⁷⁸.

D'aucuns peuvent faire valoir que certaines nouvelles inégalités sont un résultat naturel du progrès⁷⁹. Le progrès devant commencer quelque part, certains groupes démarrent en premier. Si l'on se base sur une progression graduelle, l'évolution des inégalités pourrait prendre la forme d'un U inversé au fil du temps, une version de la courbe de Kuznets⁸⁰. Lorsqu'un nombre très restreint de personnes atteignent une « cible » (par exemple, l'accès à une nouvelle technologie), les inégalités sont faibles : la plupart des personnes affichent des résultats médiocres similaires. Par la suite, à mesure qu'un nombre plus important de

L'évolution des aspirations des personnes suite à des réalisations individuelles et sociales peut être un élément naturel du processus de développement

Cependant, des cibles mobiles peuvent également représenter un défi pour le développement humain si des efforts et des accomplissements supplémentaires sont nécessaires pour acquérir les mêmes capacités

personnes atteignent la cible, les inégalités commencent à se creuser, reflétant la division entre les nantis et les démunis. Plus tard, lorsqu'une part importante de la population a atteint la cible, les inégalités commencent à décroître : la majorité des gens obtiennent des résultats positifs similaires. Cela montre qu'il existe différentes sortes d'inégalités. Une multitude de processus de divergence et de convergence se produisent simultanément — recoupant les courbes de Kuznets⁸¹ — de sorte qu'une même personne peut tout à fait rattraper son retard dans les capacités de base tout en se faisant distancer dans l'acquisition de capacités plus avancées. Lorsque ces tendances ne sont pas aléatoires et que certains groupes ont tendance à toujours être en tête tandis que d'autres sont constamment à la traîne, ce processus est forcément perçu comme injuste.

Ainsi, même si certaines formes de progrès s'accompagnent inévitablement d'inégalités transitoires, celles-ci deviennent injustes dès lors que les progrès ultérieurs ne se diffusent pas assez largement et rapidement. Les inégalités des capacités plus avancées, déjà importantes il y a 10 ans, n'ont cessé de croître depuis. Cela peut changer, et c'est une bonne raison pour mener des politiques qui traitent spécifiquement de l'égalité des capacités.

Ces trajectoires simultanées de convergence et de divergence devraient jouer un rôle de premier ordre au XXI^e siècle. Ces deux tendances sont importantes, non seulement en raison de leurs effets distincts — réduire les privations

extrêmes dans le premier cas et concentrer le pouvoir dans le second —, mais aussi de par leurs implications politiques. Le progrès aurait probablement une importance moindre s'il était combiné à une augmentation des inégalités dans des domaines qui préoccupent profondément les individus, à cause de ce que cela implique en matière d'autonomisation et de capacité d'agir.

Une fois que la majeure partie de la population a atteint certains objectifs, d'autres éléments entrent en ligne de compte quant à la manière dont les individus se perçoivent par rapport aux autres et dont les autres les perçoivent. Ils commencent à s'intéresser à leur place dans la société et aux droits, responsabilités et possibilités qui vont avec. Les nouvelles inégalités peuvent susciter un sentiment d'injustice dans la mesure où il n'y a pas ou peu de rattrapage.

Cependant, des cibles mobiles peuvent également représenter un défi pour le développement humain si des efforts et des accomplissements supplémentaires sont nécessaires pour acquérir les mêmes capacités. Les gens risquent d'avoir l'impression d'être constamment à la traîne⁸².

Ces dynamiques⁸³ posent de nouvelles difficultés qui devraient avoir une incidence sur les trajectoires de développement au cours des prochaines décennies. Le chapitre 2 enchaîne sur une description des mécanismes qui sous-tendent ces dynamiques.

Coup de projecteur 1.1

Concentration du pouvoir et mainmise sur l'État : les éclairages de l'histoire sur les conséquences de la dominance du marché sur les inégalités et les cataclysmes environnementaux

Bas van Bavel, professeur émérite en Transitions de l'économie et de la société, université d'Utrecht, Pays-Bas

L'organisation des marchés, leur fonctionnement, leur interaction avec l'État et leur incidence globale sur l'économie et la société connaissent une progression lente. Alors que le débat sur les inégalités est dominé par les développements enregistrés depuis quelques décennies, souvent même quelques années, l'observation et l'analyse de l'émergence des inégalités et de la manière dont elles concentrent le pouvoir et peuvent mener à la mainmise sur les marchés et l'État nécessitent une perspective historique à plus long terme. Cette approche à long terme pourrait sembler peu pertinente pour les questions liées à l'économie de marché, puisqu'il a été largement admis que l'économie de marché était un phénomène récent qui est étroitement lié à la modernisation et ne s'est développé qu'à partir du XIX^e siècle. Toutefois, des travaux récents sur l'histoire économique ont bousculé cette idée en identifiant plusieurs

économies de marché établies bien plus tôt dans l'histoire¹.

Neuf économies de marché ont ainsi été identifiées avec certitude, de l'Antiquité à l'époque moderne, et pour six d'entre elles, on dispose de données suffisantes pour les étudier de manière plus approfondie (tableau S1.1.1). Il ne s'agit donc pas d'un ensemble arbitraire, mais de cas bien connus d'économies dotées de marchés dominants que nous pouvons suivre sur une longue période. Il est ainsi possible de mieux comprendre comment les économies de marché se développent, ce que ne permettent pas les travaux théoriques et formels ou les études de cas de court terme.

Les six économies de marché présentent une évolution tout à fait similaire. Dans chacun des trois cas analysés en profondeur, Iraq, Italie et Bénélux², les marchés sont apparus dans un cadre équitable avant de devenir dominants,

TABLEAU S1.1.1

Cas certains et possibles d'économies de marché

Localisation	Période	Date	Note
Babylone	Ur III / Époque paléo-babylonienne	env. 1900-1600 AEC	Cas possible
Babylone	Époque néo-babylonienne	env. 700-300 AEC	Données limitées
Athènes/Attique	Époque classique	env. 600-300 AEC	Cas possible
Italie	Époque romaine	env. 200 AEC-200 EC	Données limitées
Iraq	Début de la période islamique	env. 700-1000 EC	
Bas Yang Tsé	Époque Song	env. 1000-1400 EC	Données limitées
Italie (centre et nord)		env. 1200-1600 EC	
Région du Bénélux (surtout l'ouest)		env. 1500-1900 EC	
Angleterre		env. 1600-	
États-Unis (nord)		env. 1825-	
Europe du Nord-Ouest		env. 1980-	

Source : Bas van Bavel (université d'Utrecht, Pays-Bas).

avec une organisation institutionnelle qui permettait à de grands groupes de la société d'accéder facilement aux marchés. Les possibilités offertes par les échanges sur le marché ont encore dopé la croissance économique et le bien-être, instaurant une répartition relativement équitable des fruits de la croissance. Lorsque les marchés sont devenus dominants, en particulier le marché foncier, le marché du travail et le marché financier, les inégalités se sont aussi lentement aggravées à mesure que la propriété de la terre et du capital se concentrait. Dans ces trois cas, les inégalités de richesses ont atteint un indice de Gini de 0,85, voire plus³, en partant d'un niveau nettement inférieur.

Face au creusement des inégalités, la croissance économique s'est d'abord maintenue, puis s'est de moins en moins traduite par un bien-être général. Avec la stagnation du pouvoir d'achat d'une grande partie de la population, la faiblesse de la demande et la baisse de rentabilité des investissements économiques, les propriétaires de grandes fortunes ont de plus en plus réorienté leurs investissements vers les marchés financiers. Ils ont utilisé leurs richesses pour s'offrir une influence politique par le biais du favoritisme et de l'achat de postes politiques ou par l'acquisition de postes clés dans le système fiscal, l'administration et le secteur financier, ainsi que par leur domination sur les marchés des capitaux et leur rôle de créanciers de l'État. Au cours des 100 à 150 dernières années, les marchés sont devenus moins ouverts et moins équitables, à la fois en raison du poids économique des grandes fortunes et de leur capacité à biaiser l'organisation institutionnelle des marchés⁴. En conséquence, les investissements productifs ont diminué, l'économie a commencé à stagner et les inégalités économiques se sont davantage aggravées, sans parler des inégalités politiques croissantes et même de la coercition.

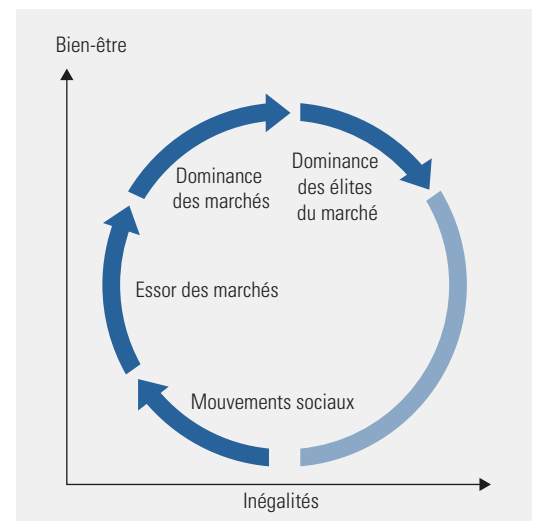
Chacune des économies de marché est partie d'une situation très équitable, avec une répartition relativement égale des richesses économiques et de la prise de décision politique. Cela a été le fruit d'une longue période de petites et grandes révoltes et de formes d'auto-organisation des citoyens ordinaires — guildes, confréries, associations, corporations, communes et sociétés (figure S1.1.1)⁵. Leur organisation leur a permis de gommer les inégalités et les formes de coercition existantes et d'obtenir une

répartition plus équitable des richesses et des ressources. Ils ont également obtenu la liberté d'échanger leurs terres, leur travail et leurs capitaux sans subir de restrictions de la part de l'élite, ouvrant ainsi la possibilité d'utiliser le marché à cette fin. Leurs luttes et leurs formes d'auto-organisation ont donc été à la base de l'essor des marchés de facteurs — et cet essor s'est produit dans un contexte relativement égalitaire, garantissant que les grands groupes puissent accéder au marché et bénéficier des échanges commerciaux.

Cette phase positive de formation s'est également retrouvée dans plusieurs cas mieux connus et plus modernes d'économies de marché : en Angleterre, où le marché est devenu dominant au XVII^e siècle, et dans le nord des États-Unis, au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Ces deux sociétés étaient les plus équitables de leur époque, avec un degré de liberté élevé, un accès appréciable à la prise de décision et une répartition relativement égalitaire des terres et des autres formes de richesse⁶. Les économies de marché ne sont donc pas à la base de la liberté et de l'équité, contrairement à certaines théories, mais se sont plutôt développées à partir des libertés et de l'équité acquises antérieurement. Par la suite, le marché a remplacé les associations et les organisations de citoyens ordinaires en tant que système d'allocation. Ce processus s'est accéléré lorsque les élites du marché et

FIGURE S1.1.1

Description des étapes de développement des économies de marché de l'histoire



Source : van Bavel (2016).

celles de l'État ont commencé à se confondre et à mettre à l'écart, ensemble et souvent délibérément, ces organisations. Cela a réduit les possibilités des citoyens ordinaires de défendre leurs libertés, leur accès au pouvoir de décision et leur prise sur les terres et les ressources.

Les systèmes d'allocation qui prévalaient avant l'essor des marchés, qu'il s'agisse de communes ou d'autres types d'associations, avaient pour la plupart intégré à leur fonctionnement la sécurité à long terme et la durabilité environnementale, comme le garantissaient leurs règles. Les marchés, en revanche, ne le font pas explicitement⁷. En outre, dans ces autres systèmes, les causes et les conséquences, ainsi que les acteurs et les personnes affectées étaient plus étroitement liés, l'échelle étant plus petite. Il en va autrement avec les marchés. Cela comporte un risque, puisque dans une économie de marché, les propriétaires de terres, de capitaux et de ressources naturelles sont souvent très éloignés de ceux qui sont touchés par les dommages causés par l'exploitation des ressources. Ils sont également confrontés à moins de contraintes d'exploitation que dans les systèmes où les droits de propriété sont plus divisés.

Dans la Flandre côtière, une économie de marché arrivée à maturité entre le XIV^e et le XVI^e siècles, les terres ont été achetées par des investisseurs qui n'habitaient pas dans la région. Ces investisseurs absents ont modifié la logique de la protection des côtes contre les inondations, passant d'une sécurité à long terme à une solution à faible coût et à risque élevé, augmentant ainsi le risque d'inondation et marginalisant davantage la population locale⁸. Plus généralement, tous les cas d'économies de marché ont connu dans leur phase descendante de graves problèmes écologiques, qu'il s'agisse de la salinisation et l'effondrement de systèmes d'irrigation essentiels (Iraq médiéval) ou encore des famines et inondations accrues (Italie de la Renaissance), du paludisme et des inondations (zone côtière de la région du Bénélux), même si les dernières économies de marché modernes ont de plus en plus évité les effets de la dégradation écologique en se procurant les ressources à l'étranger.

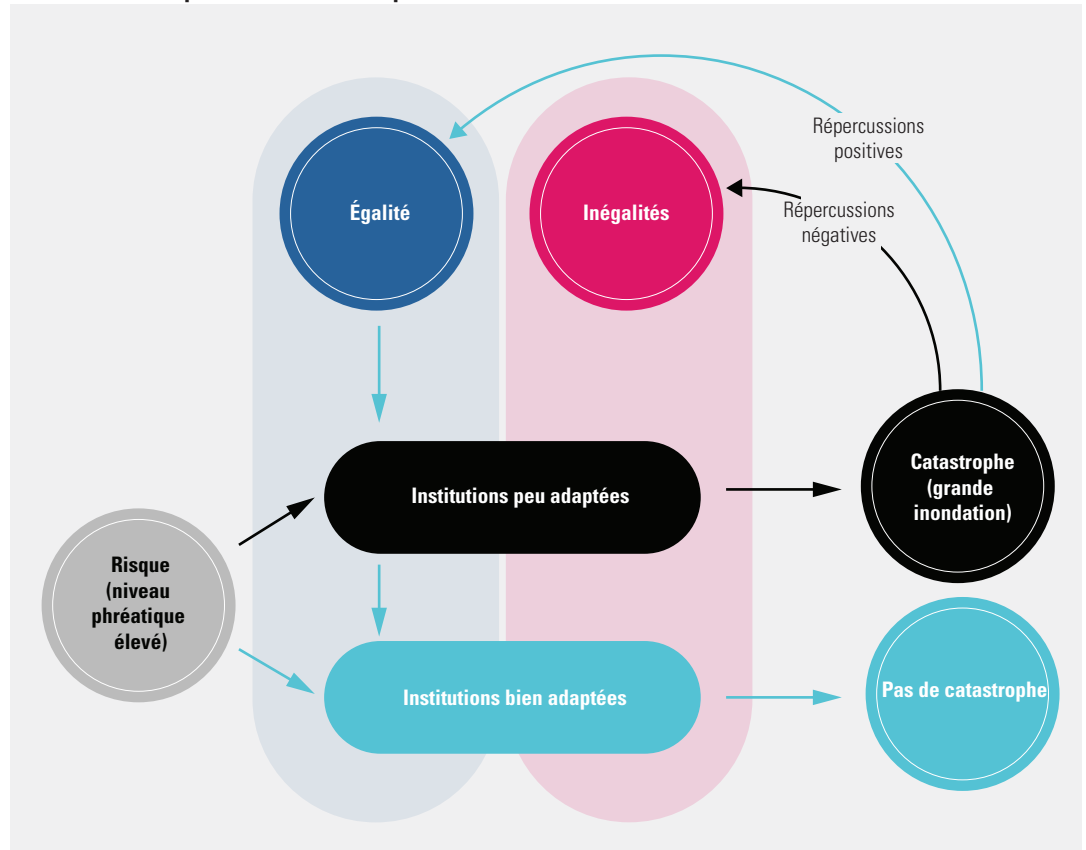
Pour voir l'interaction entre les économies de marché, les inégalités matérielles et la vulnérabilité aux chocs naturels, il suffit d'étudier sur le très long terme la manière dont trois des zones

du Bénélux les plus dominées par le marché (la Flandre côtière, la zone fluviale néerlandaise et Groningue) font face au danger du niveau élevé des nappes phréatiques⁹. La hausse des inégalités matérielles a accru l'incidence des inondations graves, non pas directement, mais par le biais du cadre institutionnel de la gestion de l'eau. Les conséquences catastrophiques ont pu être évitées uniquement dans les cas où cette organisation institutionnelle avait été adaptée aux inégalités matérielles croissantes (figure S1.1.2). Cette adaptation ne s'est toutefois pas produite de façon systématique ou inévitable, même lorsqu'une société était confrontée à de graves inondations¹⁰. Lorsque les droits de propriété et de décision étaient largement répartis, les institutions de gestion de l'eau avaient de plus grandes chances d'être adaptées à l'évolution des circonstances pour réduire le risque de catastrophe due aux inondations. En revanche, lorsque les acteurs et les groupes d'intérêts fortunés contrôlaient les droits de propriété sur les principales ressources et détenaient le pouvoir de décision, ils maintenaient les dispositions en vigueur pour protéger leurs intérêts particuliers, y compris au risque d'affaiblir la capacité d'adaptation de la société. En outre, lorsqu'une adaptation se produisait dans un tel cas, elle visait souvent à accroître la capacité du système économique à retrouver ses niveaux de production après un choc, mais au détriment de segments de la population qui n'étaient plus associés à la prise de décision¹¹. Le risque que ces résultats négatifs se produisent et que les institutions soient mal adaptées aux circonstances écologiques et sociales était élevé dans les économies de marché marquées par de fortes inégalités de richesses, la mainmise d'un petit groupe de propriétaires privés sur les ressources naturelles et la concentration du pouvoir décisionnel entre leurs mains.

Dans quelle mesure ces observations sont-elles pertinentes pour les développements que l'on connaît aujourd'hui ? Les cas historiques où les marchés se sont imposés comme le système dominant d'allocation des facteurs de production (terre, travail et capital) ont tous révélé une accumulation de richesses entre les mains d'un petit groupe, lequel a ensuite concentré le pouvoir politique et instauré des mesures incitatives sur les marchés qui ont aggravé les inégalités et les catastrophes environnementales. Aujourd'hui, même dans les

FIGURE S1.1.2

Lien entre le danger d'un niveau élevé de la nappe phréatique et des inondations catastrophiques : l'égalité économique et politique augmente les chances de voir les institutions s'adapter aux circonstances et prévenir les catastrophes



Source : Adapté de van Bavel, Curtis et Soens (2018).

démocraties parlementaires, la richesse économique semble à nouveau se traduire en influence politique — par le lobbying, le financement de campagnes et la propriété des médias et de l'information — et les propriétaires de richesses mobiles peuvent facilement s'isoler face, par exemple, aux perturbations sociales ou à la dégradation environnementale¹². L'histoire nous montre que ces développements ne sont ni des aberrations ni des événements fortuits. Elles appellent peut-être un examen plus large et approfondi d'un vaste éventail de mesures publiques visant à freiner la concentration du pouvoir économique et politique. La concentration du pouvoir économique (les richesses), qui constitue la première étape, est la plus facile à juguler. En revanche, une fois que le pouvoir économique est établi et qu'il s'est traduit en dominance politique, il est beaucoup plus difficile d'intervenir.

Notes

- 1 Cela vaut même si l'on retient une définition très stricte de l'économie de marché, c'est-à-dire une économie où non seulement les biens, les produits et les services sont essentiellement alloués par le marché, mais également les intrants (terres et ressources naturelles, travail et capital).
- 2 van Bavel (2016). Pour une analyse des tendances cycliques à long terme d'accroissement et de réduction des inégalités, voir également Turchin et Nefedov (2009).
- 3 van Bavel (2016, p. 72-73 sur l'Iraq, p. 128 sur Florence en 1427 et p. 194-195 sur Amsterdam en 1630).
- 4 Cela est vrai même dans les systèmes politiques (relativement) inclusifs, contrairement à ce qu'affirment Acemoglu et Robinson (2012), qui considèrent qu'ils instaurent un cercle vertueux.
- 5 van Bavel (2019).
- 6 Pour les États-Unis, voir Acemoglu et Robinson (2012) et Larson (2010). Certes, une situation obtenue au détriment de la population autochtone.
- 7 Sur le caractère non intégré des résultats du marché, voir Gemicci (2007).
- 8 Soens (2011).
- 9 van Bavel, Curtis et Soens (2018).
- 10 Voir aussi Rohland (2018).
- 11 Soens (2018).
- 12 Gilens et Page (2014) ; Schlozman (2012).

Coup de projecteur 1.2

Montée des perceptions subjectives des inégalités et croissance des inégalités de bien-être perçu

Les perceptions subjectives d'inégalité ne cadrent pas avec le déclin des privations extrêmes qui se dégage des données objectives. Plusieurs enquêtes ont révélé une montée des perceptions d'inégalité, des préférences accrues pour une plus grande égalité et la croissance des inégalités de perception subjective du bien-être dans le monde. Toutes ces tendances sont des signaux d'alerte qui devraient nous faire réagir, surtout si l'on tient compte de la propension des points de vue subjectifs à sous-estimer les inégalités de revenus et de richesses dans certains pays et à minimiser les inégalités de bien-être à travers le monde.

Une perception des inégalités de revenus et de richesses marquée par un biais systématique par défaut

En moyenne, les gens ont une perception erronée des inégalités réelles de revenus et de richesses. La sous-estimation des inégalités est monnaie courante dans certains pays, comme le Royaume-Uni ou les États-Unis¹. Dans un sondage, les Américains pensaient que le quintile le plus riche possédait environ 59 % des richesses totales, alors que le chiffre réel est plus proche de 84 %². Par ailleurs, la répartition idéale des richesses est bien plus égalitaire que les estimations des personnes interrogées. Tous les groupes démographiques ont exprimé le souhait de parvenir à une répartition des richesses plus équitable que la situation actuelle³. On constate en outre que le ratio réel entre le salaire des directeurs généraux et celui des travailleurs non qualifiés (354 : 1) dépasse de loin le ratio estimé (30 : 1), lui-même largement supérieur au ratio idéal (7 : 1)⁴.

Dans le cadre d'autres études, il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer à peu près leur position dans la répartition des revenus ou des richesses. En Argentine, seulement 15 % environ des personnes interrogées ont placé le revenu de leur ménage dans le bon décile⁵. Une proportion importante des pauvres surestiment leur position, tandis qu'une proportion

importante des riches la sous-estiment. Des biais similaires sont apparus dans le cadre d'une enquête randomisée menée dans huit pays⁶.

Croissance des inégalités de perception subjective du bien-être dans le monde

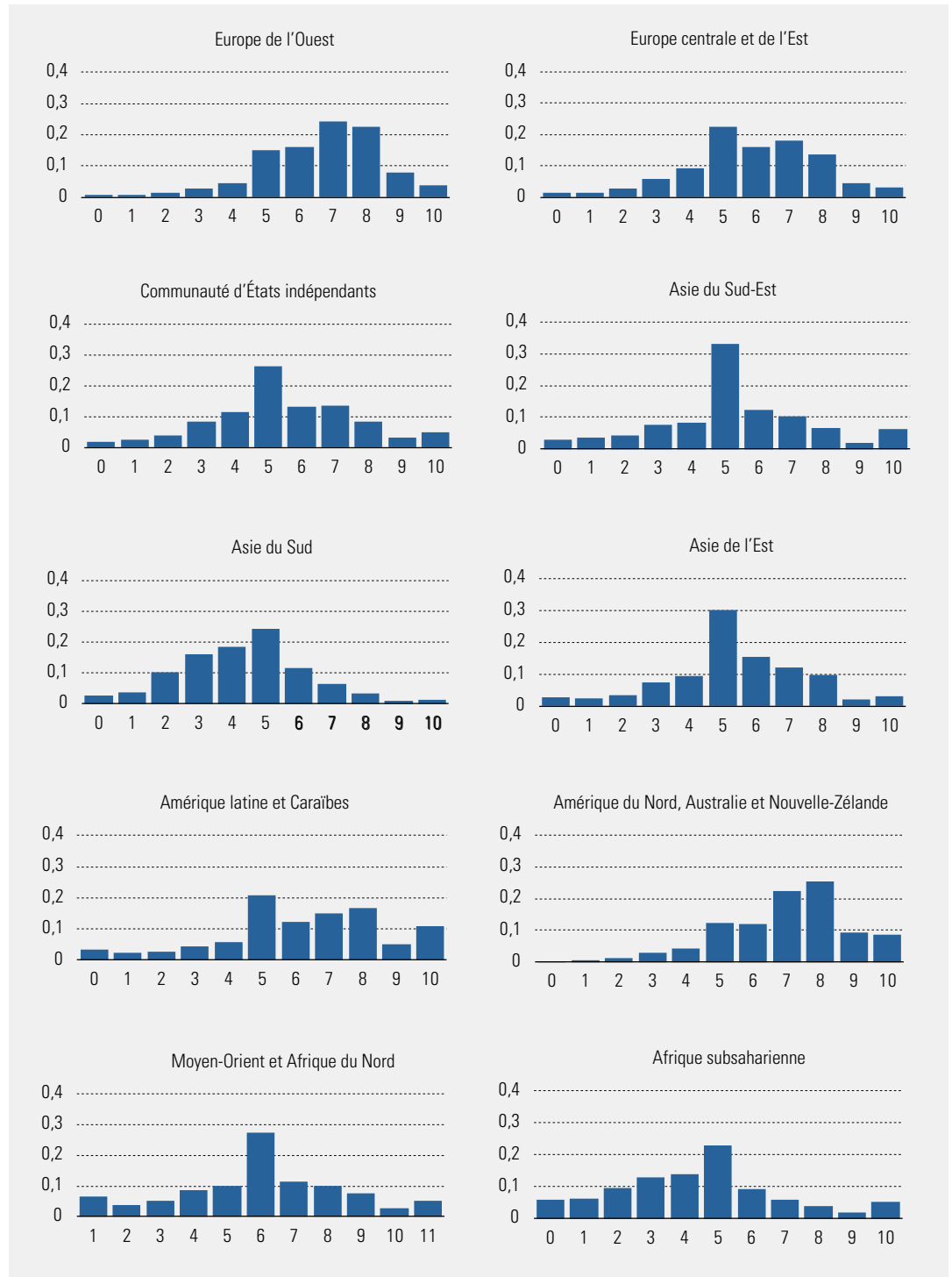
Dans l'évaluation des inégalités, une façon d'aller au-delà des revenus — une mesure totalement objective — consiste à tenir compte de la perception subjective du bien-être et de la répartition de ce dernier. Cette perception varie d'une région à l'autre (figure S1.2.1). Premièrement, la capacité de profiter de la vie et d'évaluer les expériences par le biais du bien-être joue un rôle primordial dans l'assurance du bien-être direct et d'une « valeur probante » permettant d'éclairer la prise de décision individuelle⁷. Deuxièmement, les indicateurs subjectifs peuvent fournir des informations utiles pour couvrir certains angles morts des données objectives.

Certes, il convient de manipuler avec prudence les mesures subjectives du bien-être, mais les raisons mêmes du doute renforcent les arguments en faveur de la prise en compte de la perception croissante d'inégalité. Dans la théorie d'Amartya Sen sur les préférences adaptatives, les individus adaptent leurs préférences aux circonstances⁸. Dans les données sur le bonheur autodéclaré, les personnes confrontées à des privations modèrent leurs préférences pour rendre leur condition plus supportable. À l'inverse, les personnes riches déclarent un bonheur inférieur à ce celui que leurs richesses pourraient sembler justifier, car leur niveau élevé de satiété réduit la marge disponible pour ajouter à la satisfaction personnelle⁹. Ce sont là deux raisons qui expliquent comment les mesures subjectives du bonheur peuvent sous-estimer les inégalités de bien-être.

Il est intéressant de noter que le bonheur autodéclaré révèle des inégalités croissantes de bien-être subjectif dans le monde — une tendance qui s'est fortement accentuée depuis 2010 (figure S1.2.2). Cette évolution à la

FIGURE S1.2.1

Transmission des inégalités de développement humain tout au long du cycle de vie



Note : Réponses des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage sur leur appréciation de la vie sur une échelle de 0 (pire possible) à 10 (meilleur possible).
 Source : Helliwell (2019).

hausse a été observée entre 2006 et 2018 dans toutes les régions, à l'exception de l'Europe¹⁰. Dans la Communauté d'États indépendants, les inégalités étaient stables dans un premier temps, mais elles se creusent depuis 2013. En Amérique latine, elles étaient constantes jusqu'en 2014 avant d'amorcer une hausse. À l'inverse, elles étaient croissantes en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Amérique du Nord (dominée par les États-Unis) jusqu'en 2010, mais sont restées stables depuis. Les inégalités se creusent depuis 2010 en Asie du Sud-Est, mais ont peu augmenté dans le reste de l'Asie. En Afrique subsaharienne, les inégalités suivent une pente raide depuis 2010, à l'image de l'Asie du Sud-Est. Enfin, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les inégalités se sont accrues entre 2009 et 2013, mais ont retrouvé une stabilité depuis.

La tendance à la hausse des inégalités de bien-être subjectif pose un défi. Premièrement, la satisfaction globale des personnes vis-à-vis de leur vie est, à bien des égards, un baromètre de tout ce qui les concerne par ailleurs. Il existe des liens étroits entre les évaluations positives de la vie et plusieurs éléments de mesure clés du développement humain — notamment une plus grande satisfaction au travail et un gouvernement plus efficace — ainsi que des

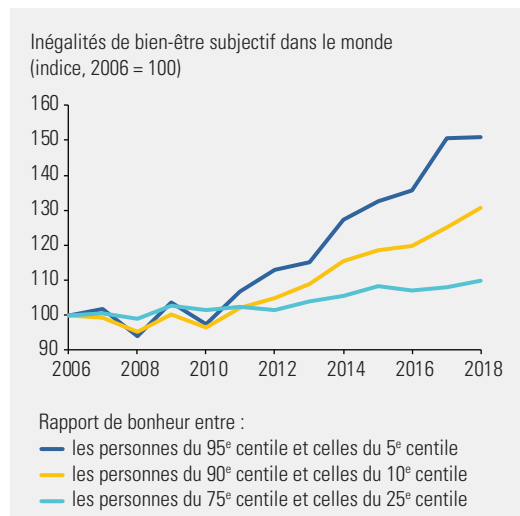
liens modérément forts entre une plus grande satisfaction à l'égard de la vie et une plus grande liberté de choix et moins d'inégalités¹¹. De plus, les variables que les études sur le bien-être subjectif, en particulier les *Rapports mondiaux sur le bonheur*, désignent comme étant fortement corrélées aux évaluations de la vie — à savoir le revenu, le soutien social, l'espérance de vie en bonne santé à la naissance, la liberté de faire des choix de vie, la générosité et la corruption — sont toutes des dimensions du développement humain¹². Ainsi, plus les inégalités d'expérience de la satisfaction à l'égard de la vie sont grandes dans une société, plus il y a des chances que les inégalités d'expérience de la vie et du développement humain y soient également grandes.

Deuxièmement, des inégalités de bien-être subjectif plus grandes sont associées à un niveau de bien-être subjectif moins élevé¹³. En d'autres termes, des inégalités de bonheur plus grandes rendent tout le monde moins heureux.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

FIGURE S1.2.2

Répartition du bien-être subjectif à travers le monde (mesuré par la satisfaction globale des personnes par rapport à leur vie)



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur Helliwell (2019), en utilisant des données Gallup.

Notes

- 1 Hauser et Norton (2017).
- 2 Norton et Ariely (2011).
- 3 Norton et Ariely (2013).
- 4 Kiatpongsan et Norton (2014).
- 5 Cruces, Pérez-Truglia et Tetaz (2013).
- 6 Bublitz (2016). À savoir l'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, le Royaume-Uni et la Suède. En ce qui concerne l'estimation de leur propre position sur l'échelle des revenus, les personnes du quintile de revenu le plus bas ont un biais favorable, tandis que les personnes des quintiles les plus élevés ont un biais défavorable (à l'exception des personnes du deuxième quintile qui n'affichent quasiment aucun biais sur ce plan).
- 7 Voir Sen (2008a).
- 8 Voir, par exemple, Sen (1999, p. 62-63).
- 9 Graham (2012).
- 10 Helliwell (2019).
- 11 Voir Hall (2013).
- 12 Voir Hall (2013).
- 13 Helliwell (2019).

Coup de projecteur 1.3

Au bas de l'échelle de répartition : le défi de l'éradication de la pauvreté de revenu

À l'heure actuelle, près de 600 millions de personnes disposent de moins de 1,90 USD par jour pour vivre¹. Des progrès considérables ont été réalisés ces dernières décennies dans la lutte contre la pauvreté. Le taux d'extrême pauvreté de revenu est passé de 36 % en 1990 à 8,6 % en 2018. Malgré ces avancées, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde est inacceptable et la réduction de la pauvreté pourrait ne pas être assez rapide pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030, comme l'exigent les objectifs de développement durable. Après plusieurs décennies de progrès, on observe un ralentissement de la réduction de la pauvreté (encadré S1.3.1).

Dans l'ensemble, les taux d'extrême pauvreté tendent à être plus élevés dans les pays à

développement humain faible, mais on trouve des personnes pauvres dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement (figure S1.3.1). Si les taux de pauvreté ont décliné dans toutes les régions, les progrès quant à eux demeurent inégaux. En outre, plus de la moitié des personnes en situation d'extrême pauvreté vivent en Afrique subsaharienne, où le nombre absolu de personnes pauvres augmente. Si la tendance actuelle se poursuit, près de 9 personnes sur 10 vivant en situation d'extrême pauvreté résideront en Afrique subsaharienne en 2030².

La pauvreté de revenu n'est qu'une forme de pauvreté parmi d'autres. Ceux qui sont le plus à la traîne souffrent de privations superposées, de normes sociales discriminatoires et d'un

ENCADRÉ S1.3.1

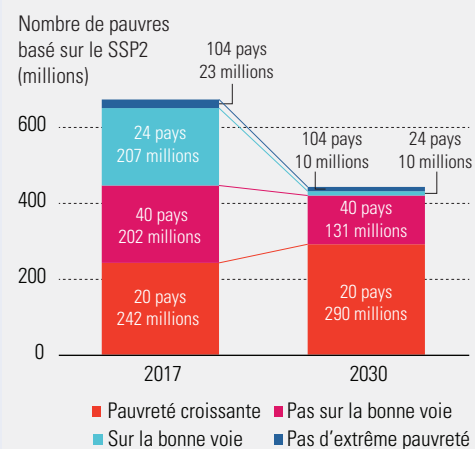
Scénarios de réduction de la pauvreté monétaire à l'horizon 2030

À l'heure actuelle, chaque minute, 70 personnes échappent à la pauvreté. Cependant, une fois que la plupart des pays asiatiques auront atteint la cible relative à la pauvreté, le taux de réduction de la pauvreté devrait ralentir pour passer à moins de 50 personnes par minute en 2020. Les projections du taux de pauvreté dans le monde pour 2030 oscillent entre 4,5 % (environ 375 millions de personnes) et près de 6 % (plus de 500 millions de personnes) (voir la figure). Même les projections les plus optimistes montrent que plus de 300 millions de personnes seront en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne en 2030.

Selon le scénario de référence, 24 pays sont sur la bonne voie pour atteindre la cible concernant la pauvreté et 207 millions de personnes devraient sortir de la pauvreté avant 2030. Dans 40 pays qui ne sont pas sur la bonne voie, même si le nombre de pauvres devrait diminuer, 131 millions de personnes devraient rester dans la pauvreté d'ici 2030. Dans 20 pays, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté devrait passer de 242 millions à 290 millions (voir la figure). Toutefois, le scénario de référence offre une vision

relativement optimiste du développement économique futur, en particulier en Afrique subsaharienne.

Figure 1 de l'encadré — Nombre de pauvres en fonction de la qualité des progrès, 2017 et 2030

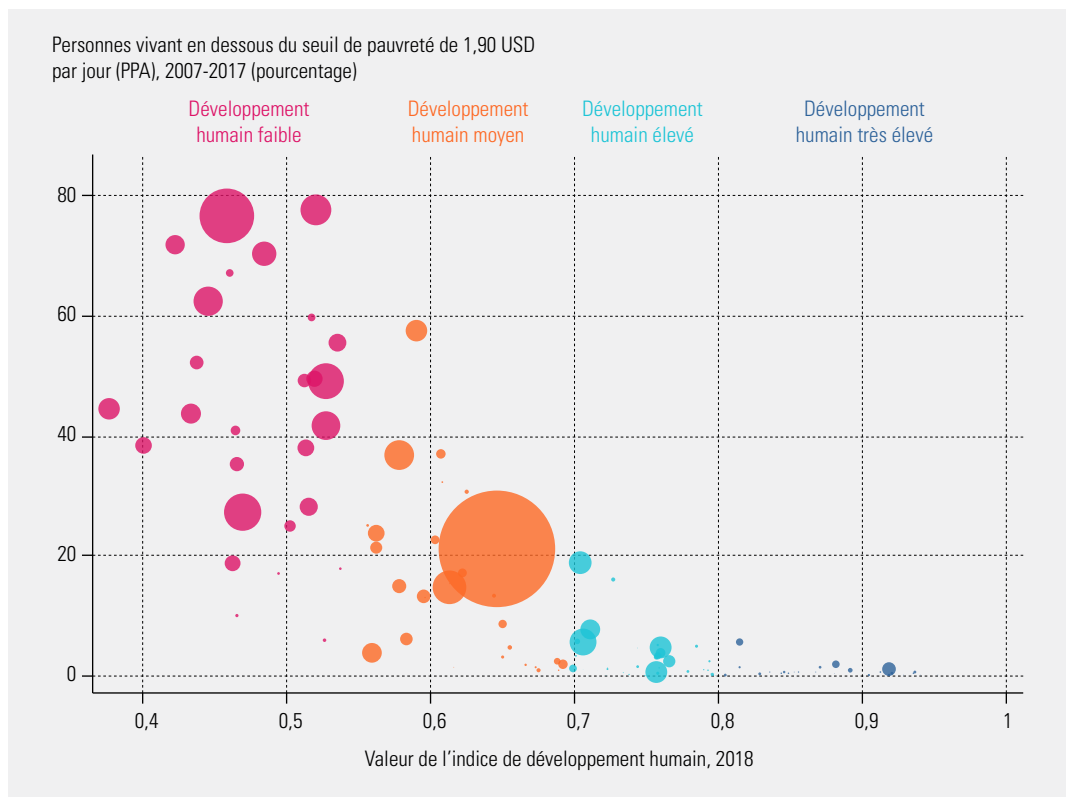


Note : les Profils communs d'évolution socioéconomique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat reflètent différents niveaux d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Le SSP2 correspond au scénario de référence et suppose le maintien des tendances socioéconomiques mondiales actuelles.

Source : Cuaresma *et al.* (2018).

FIGURE S1.3.1

Quelque 600 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté de 1,90 USD par jour



Note : chaque bulle représente un pays et la taille des bulles est proportionnelle à la population du pays.
 Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain.

manque d’émancipation politique. Les risques et les vulnérabilités ne font que renforcer la fragilité des accomplissements — comme l’explique le document-cadre du Programme des Nations Unies pour le développement sur la volonté de « ne laisser personne de côté »³.

Si l’on regarde les pays qui ne sont pas sur la bonne voie, la plupart se trouvent en Afrique et plus d’un tiers affichent des niveaux élevés de conflit ou de violence⁴. Ensemble, ils posent certains des problèmes de développement les plus épineux au monde. Ils présentent également les mêmes caractéristiques que sont un faible effort fiscal et de faibles dépenses de santé et d’éducation. Ils souffrent de la quasi-inexistence du secteur privé dans les services non agricoles et sont fortement tributaires des ressources naturelles. La hausse du revenu du travail est essentielle pour ceux qui se situent tout en bas de l’échelle⁵. L’accès aux actifs physiques et financiers est également important — la terre, le capital et d’autres intrants pour la

production ou les services aident à générer des revenus et à se prémunir des chocs⁶. La protection sociale des personnes les plus vulnérables, sous la forme d’un paiement minimum non contributif, est importante également⁷.

Le progrès du développement humain implique la capacité à générer des revenus et les traduire en capacités, y compris de meilleurs résultats en matière de santé et d’éducation. Ce processus s’étend sur l’ensemble du cycle de vie. Le développement d’un individu commence tôt, avant même sa naissance, et démarre par les possibilités de nutrition, de développement cognitif et d’éducation des nourrissons et des enfants. Il se poursuit avec l’éducation formelle, la santé sexuelle et la protection contre la violence avant l’entrée sur le marché du travail. Pour les plus pauvres, le cycle de vie est une course d’obstacles qui renforce les privations et les exclusions.

Les indices multidimensionnels de la pauvreté permettent de mieux identifier les

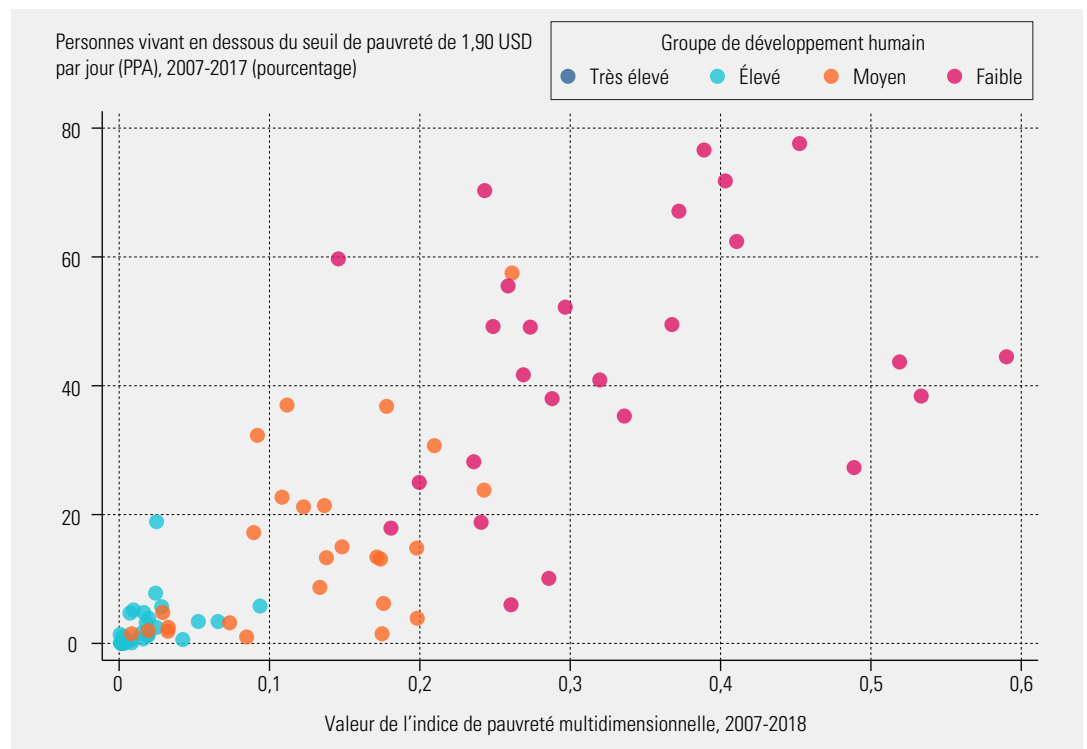
personnes les plus à la traîne en relevant les privations superposées que subissent les ménages et les groupes de ménages dans une zone géographique donnée. Ceux-ci sont liés à la pauvreté de revenu, mais avec d'importantes variations (figure S1.3.2). Certaines personnes peuvent être pauvres à différents niveaux, tout en étant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire. L'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle (IMP) couvre 101 pays où vivent 5,7 milliards de personnes, soit 77 % de la population mondiale. Environ 23 % de ces personnes (1,3 milliard) sont en situation de pauvreté multidimensionnelle. Les données de l'IMP illustrent la difficulté qu'il y a à s'attaquer à des privations qui se superposent : 83 % de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle vivent en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, 67 % dans les pays à revenu intermédiaire, 85 % dans les zones rurales et 46 % sont dans une grande pauvreté⁸. Les personnes pauvres en milieu rural subissent généralement des privations à la fois dans l'éducation et dans l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'électricité et au logement.

Mais les difficultés s'étendent également aux zones urbaines, où la mortalité des enfants et la malnutrition sont plus répandues⁹. L'Afrique subsaharienne enregistre le plus grand nombre de privations superposées de l'IMP : plus de la moitié des populations du Burundi, de la Somalie et du Soudan du Sud souffrent d'une grande pauvreté multidimensionnelle, avec 50 % ou plus de privations superposées (figure S1.3.3).

À mesure que les pays se développent, les personnes tendent à sortir de la pauvreté, mais ce processus n'est ni linéaire ni mécanique. Il comprend à la fois un mouvement ascendant (sortir) et un risque de mouvement descendant (rebasculer). La définition même de seuil de classe moyenne peut être élaborée en considérant le seuil comme une probabilité plutôt que comme une ligne absolue. C'est-à-dire qu'une personne peut être considérée comme appartenant à la classe moyenne alors qu'elle n'est pas pauvre et qu'elle court très peu de risques de le devenir. Pour les dizaines de pays ayant réduit la pauvreté, l'enjeu qui consiste à ne pas perdre les acquis de ces 15-20 dernières

FIGURE S1.3.2

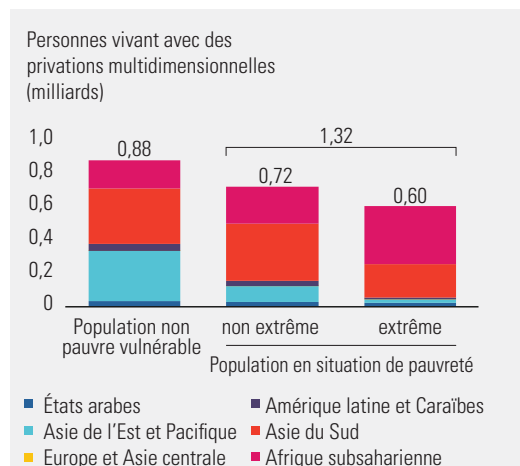
Le niveau de pauvreté à 1,90 USD par jour est lié à la pauvreté multidimensionnelle



Source : estimations du Bureau du Rapport sur le développement humain.

FIGURE S1.1.3

Les pays d'Afrique subsaharienne souffrent le plus de privations superposées



Note : la population non pauvre vulnérable désigne les personnes qui subissent entre 20 et 33 % de privations superposées ; la population en situation de pauvreté non extrême désigne les personnes qui subissent entre 33 et 50 % de privations superposées ; et la population en situation de pauvreté extrême désigne les personnes qui subissent 50 % et plus de privations superposées. Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain fondés sur la méthode de calcul de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle appliquée par le BRDH et l'OPHI (2019).

années est considérable. Comme le souligne Anirudh Krishna dans son analyse des parcours de vie de 35 000 ménages en Inde, au Kenya, au Pérou, en Ouganda et en Caroline du Nord (États-Unis), beaucoup de personnes à revenu faible¹⁰. Même les ménages relativement aisés peuvent passer sous le seuil de pauvreté suite à un choc personnel (comme de graves problèmes de santé) ou collectif (comme une catastrophe ou l'interruption de la principale source d'emploi). Une autre étude montre que 46 % seulement des Ougandais qui se situaient dans le quintile du bas en 2013 s'y trouvaient déjà deux ans auparavant¹¹. En Indonésie, 52 %

des ménages avec enfants qui se situaient dans le quintile du bas de l'échelle ne s'y trouvaient pas l'année précédente¹².

Entre 2003 et 2013, des dizaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté en Amérique latine. Pour autant, un grand nombre de personnes restent vulnérables au risque de retomber dans la pauvreté. Au Pérou, le fait que le chef de ménage soit couvert par un régime de pension a augmenté la probabilité de sortir de la pauvreté de 19 points de pourcentage et réduit celle d'y rebasculer de 7 points de pourcentage. À titre de comparaison, l'accès aux envois de fonds a réduit la probabilité de retomber dans la pauvreté de 4 points de pourcentage¹³.

Les inégalités horizontales ont aussi des effets dynamiques. Au Mexique, entre 2002 et 2005, l'appartenance ethnique a réduit de 12 points de pourcentage la probabilité de sortir de la pauvreté et augmenté de 10 points de pourcentage celle d'y replonger¹⁴.

Notes

- 1 Voir Banque mondiale (2018a) et l'Horloge mondiale de la pauvreté ([https:// worldpoverty.io](https://worldpoverty.io)).
- 2 Voir <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>.
- 3 PNUD (2018b). Voir également UNSDG 2019.
- 4 À partir du classement de Gert et Kharas (2018).
- 5 Voir Azevedo *et al.* (2013).
- 6 Voir López Calva et Castelán (2016).
- 7 Voir OIT (2017).
- 8 OPHI et PNUD (2019).
- 9 Aguilar et Sumner (2019).
- 10 Krishna (2010).
- 11 Kidd et Athias (2019).
- 12 Cette analyse suit les travaux de Martínez et Sánchez-Ancochea (2019a).
- 13 Abud, Gray-Molina et Ortiz-Juarez (2016).
- 14 Abud, Gray-Molina et Ortiz-Juarez (2016).

Chapitre **2**

Les inégalités de
développement humain :
interdépendantes
et persistantes

2.

Les inégalités de développement humain : interdépendantes et persistantes



« Les inégalités ne sont pas tant une cause qu'une conséquence des processus économiques, politiques et sociaux. [...] Certains des processus générateurs d'inégalités sont largement jugés équitables. D'autres, profondément et manifestement inéquitables, sont devenus une cause légitime de colère et de mécontentement¹. »

Comment les mécanismes d'inégalités de développement humain sont-ils créés ? Quelles possibilités avons-nous de les corriger ? Le débat autour de ces questions s'est principalement focalisé sur la thèse selon laquelle les inégalités de revenus sont en soi préjudiciables au développement humain. Partant, la réduction des inégalités de revenus — essentiellement par la redistribution au moyen d'impôts et de transferts — renforcerait également les capacités et égaliserait leur répartition.

Une telle expression de l'articulation entre inégalités de revenus et capacités est néanmoins bien trop réductionniste et mécaniste. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, il est indispensable d'aller au-delà des revenus et d'exposer les mécanismes qui font apparaître — et souvent persister — les inégalités de développement humain.

Dans son approche, ce chapitre fait sien l'argument développé par Amartya Sen dans *Development as Freedom*, à savoir que les mesures prises pour s'attaquer aux privations dans une dimension, en plus d'être bénéfiques en soi, peuvent contribuer à des progrès dans d'autres dimensions². Par exemple, les privations liées au logement et à la nutrition peuvent entraver les résultats sur le plan de la santé et de l'éducation. Les revenus entrent également en jeu, mais les privations ne sont pas forcément dictées par la capacité d'un ménage à acheter des biens et services commerciaux. Telle est la raison d'être de l'indice de pauvreté multidimensionnelle dans le monde, l'indicateur non monétaire des privations publié dans le Rapport sur le développement humain 2010³. Un mauvais état de santé et un niveau d'études insuffisant peuvent, à leur tour, empêcher d'exercer un travail rémunérateur ou de participer à la vie sociale et politique. Ces privations peuvent se renforcer les unes les

autres et s'accumuler au fil du temps, avec pour effet d'entraîner, voire d'amplifier des disparités de capacités.

La démarche ici proposée pose cependant une difficulté voisine de celle rencontrée au chapitre 1 : par où commencer ?

Ce chapitre tente de répondre à la question en suivant une double approche : la première consiste à aborder la problématique dans une perspective de cycle de vie, à l'instar de celle qui a inspiré l'analyse des capacités en lien avec la santé et l'éducation au chapitre 1 (le changement climatique et la technologie sont traités en profondeur dans la troisième partie du Rapport). Elle prend en compte le sort des enfants dès la naissance, voire avant, ainsi que la manière dont les familles, les marchés du travail et les politiques publiques déterminent les chances offertes à ces enfants⁴. Les parents, par leurs actions et leurs décisions, transmettent à leurs enfants des qualités que le marché du travail apprécie ou déprécie, ce qui vient expliquer en partie l'influence du contexte familial sur les revenus des particuliers. Le niveau d'études des enfants dépend du statut socioéconomique des parents, qui détermine en outre la santé des premiers cités, avant même leur naissance, et leurs capacités cognitives, notamment sous l'effet des stimulations durant la petite enfance. Ce statut socioéconomique dicte par ailleurs dans quel type de quartier les enfants vivent, les établissements scolaires qu'ils fréquentent et les chances qui leur sont offertes sur le marché du travail, en fonction notamment de leurs connaissances et de leurs réseaux.

Bien que cette approche par le cycle de vie soit utile pour faire la lumière sur les mécanismes au niveau des individus et à celui des ménages, elle ne permet pas toujours d'expliquer entièrement les déterminants de

S'attaquer aux privations dans une dimension, outre les bénéfices que cela comporte en soi, peut favoriser les progrès dans d'autres.

Dans les pays affichant des inégalités de revenus prononcées, la relation entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants est plus forte, ce qui revient à dire que la mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des revenus est plus limitée

la répartition des capacités. Les politiques publiques, les institutions, le taux de croissance et la transformation structurelle de l'économie sont autant d'autres facteurs cruciaux, pour n'en citer que quelques-uns. Aussi ce chapitre suit-il une seconde approche pour s'interroger sur l'interaction des inégalités de revenus avec les institutions et les équilibres de pouvoir, le mode de fonctionnement des sociétés et même la nature de la croissance économique. Aller au-delà des revenus ne veut pas dire ne pas tenir compte des inégalités de revenus. Il s'agit plutôt de ne pas considérer les inégalités de revenus comme une sorte de « pollution », pour reprendre l'expression utilisée par Angus Deaton, qui porte directement atteinte aux résultats de développement humain⁵. Il est indispensable d'exposer les mécanismes d'interaction des inégalités de revenus avec la société, la vie politique et l'économie, qui peuvent à la fois multiplier les inégalités et nuire au développement humain.

Prenons l'exemple de la coévolution entre inégalités de revenus, institutions et équilibres de pouvoir. Quand les élites peuvent dicter des politiques qui servent leurs intérêts et ceux de leurs enfants, les revenus et les chances s'accumulent encore davantage au sommet de l'échelle. De grandes inégalités de revenus sont ainsi liées à une moindre mobilité, ce terme désignant la capacité des individus à améliorer leur statut socioéconomique.

La mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des revenus — la mesure dans laquelle les revenus des parents expliquent ceux de leurs enfants — est obstinément faible dans certaines sociétés⁶. Dans une telle situation, la répartition des compétences et du talent présents dans une économie n'est pas nécessairement optimale, ce qui réduit la croissance économique par rapport à une situation contrefactuelle qui alloue les ressources de manière à en tirer le meilleur rendement. Il s'agit de mettre moins l'accent sur la précision des estimations économétriques internationales et plus sur l'identification d'un mécanisme plausible allant en boucle des grandes inégalités aux chances (essentiels au développement humain) et à la croissance économique.

La nature des inégalités compte elle aussi. Par exemple, les inégalités horizontales — qui,

comme le souligne le chapitre 1, correspondent aux disparités entre les groupes plutôt qu'entre les individus — paraissent importantes dans les situations de conflit. Une fois de plus, l'explicitation du mécanisme est capitale : dans ce cas, les inégalités horizontales donnent non seulement lieu à des récriminations communes au sein d'un groupe, mais elles peuvent aussi interagir avec les inégalités politiques pour mobiliser une action collective et poussant ce groupe à prendre les armes.

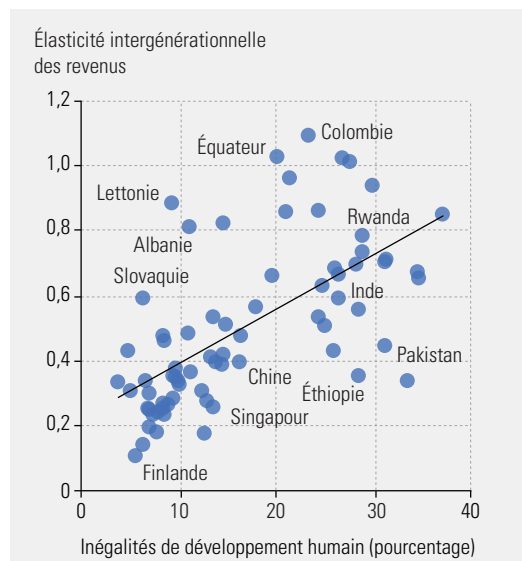
Les inégalités commencent à la naissance — et peuvent persister

Dans les pays affichant des inégalités de revenus prononcées, la relation entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants est plus forte, ce qui revient à dire que la mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des revenus est plus limitée. Cette relation est exprimée par la « courbe de Gatsby le Magnifique⁷ », souvent représentée sous forme de graphique de données nationales où les inégalités de revenus sont présentées en abscisse et un indicateur de la corrélation entre les revenus des parents et ceux des enfants en ordonnée. Cette courbe de Gatsby le Magnifique tient également si l'on mesure les inégalités de développement humain au lieu de s'en tenir aux seules inégalités de revenus (figure 2.1) : plus les inégalités de développement humain sont profondes, plus l'élasticité intergénérationnelle des revenus est forte, et plus la mobilité est faible. Cette relation n'implique pas de causalité directe dans un sens ou dans l'autre et peut être expliquée par plusieurs mécanismes qui opèrent dans les deux sens⁸. Cette section étudie comment « le devenir des enfants à l'âge adulte traduit une série de gradients entre les niveaux atteints à certains points de leur vie et les inégalités socioéconomiques auxquelles ils sont exposés⁹ ».

Les mécanismes sous-jacents de cette relation peuvent être compris, en partant des inégalités (parce que la relation peut également être expliquée dans l'autre sens, à savoir de la faible mobilité vers un niveau élevé d'inégalités), comme suit : « Les inégalités réduisent la mobilité parce qu'elles déterminent les chances. Elles amplifient les conséquences des

FIGURE 2.1

L'élasticité intergénérationnelle des revenus est plus faible dans les pays affichant de plus grandes inégalités de développement humain



Note : les inégalités de développement humain sont mesurées en pourcentage de perte de valeur de l'indice de développement humain attribuable aux inégalités dans trois dimensions : les revenus, l'éducation et la santé. La perte peut être comprise comme une variable représentative des inégalités de capacités. Le coefficient de corrélation est de 0,6292. Les inégalités de revenus sont le plus fort corrélat des trois dimensions (avec un coefficient de corrélation 0,6243), suivies par les inégalités d'éducation (0,4931) et les inégalités d'espérance de vie (0,4713).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de la base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle (GDIM) de la Banque mondiale (2018) (en anglais), adapté de Corak (2013).

différences intrinsèques entre les individus sur les revenus ; elles ont également une incidence sur les chances, les incitations et les institutions qui forment, développent et transmettent les qualités et les compétences recherchées sur le marché du travail ; elles font basculer l'équilibre des pouvoirs de telle sorte que certains groupes puissent alors structurer les politiques publiques ou, autrement, aider leurs enfants à avancer sans tenir compte du talent de ces derniers¹⁰. » Les chances sont ainsi façonnées par des incitations et des institutions dont l'interaction détermine la courbe de Gatsby le Magnifique. Dans les pays plus inégalitaires, il est généralement plus difficile de progresser vers le haut parce que les chances d'y arriver sont inégalement réparties au sein de la population¹¹. Mais quels sont les facteurs qui constituent l'inégalité des chances ? Ils sont plusieurs, dont, entre autres, le contexte familial, le genre, la race ou le lieu de naissance, tous

apportant un élément crucial à l'explication des inégalités de revenus¹². L'hypothèse ci-dessus est corroborée par une relation négative entre une mesure des inégalités de chances et de la mobilité en matière d'éducation, dont il ressort que la part des inégalités de revenus imputables aux circonstances est plus grande dans les pays à plus faible mobilité dans l'éducation¹³. Une relation comparable est constatée entre les inégalités de chances et la mobilité sur l'échelle des revenus¹⁴.

Les inégalités de chances constituent ainsi un lien entre inégalité et mobilité intergénérationnelle : la raison pour laquelle les inégalités rendent la mobilité plus difficile réside probablement dans l'inégalité de la répartition des chances entre les enfants. Inversement, une faible mobilité peut contribuer à la persistance des inégalités du fait que les chances offertes aux enfants des catégories riches sont très différentes de celles offertes aux enfants des catégories pauvres¹⁵. Non seulement ces chances retentissent sur la qualité du bien-être futur, mais elles déterminent également les efforts qui devront être fournis pour obtenir certains résultats¹⁶. Aussi un indicateur des inégalités axé uniquement sur les résultats ne pourra-t-il jamais évaluer à sa juste mesure l'équité de telle ou telle répartition des ressources¹⁷.

La mobilité relative n'est toutefois pas le seul facteur qui entre en ligne pour le développement humain. Sans la mobilité absolue, l'éducation et les revenus n'augmenteraient pas d'une génération à l'autre, un facteur important pour le progrès, en particulier pour les pays à développement humain faible ayant besoin de rattraper leur retard de capacités (cf. chapitre 1)¹⁸.

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, un gradient décrit la progression des accomplissements dans une dimension (par exemple, la santé ou l'éducation) avec le statut socioéconomique. Les travaux publiés décrivant comment les gradients naissent et persistent abondent. Angus Deaton explique que les gradients de santé étaient faibles — très peu de différence entre la santé des riches et des pauvres — jusqu'à ce que, grâce aux innovations en santé aux alentours du XVIII^e siècle, les plus riches commencent à accéder aux technologies médicales : « Pouvoir et argent ne

Ceux qui ont un certain niveau de revenu et d'éducation ont tendance à se marier (ou à cohabiter) avec des personnes de la même catégorie socioéconomique (homogamie)

peuvent rien contre la force de la mortalité sans armes pour la combattre »¹⁹. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les gradients de santé sont rigoureusement enregistrés en Grande-Bretagne et ailleurs ; leur persistance demeure une constante de l'action publique et du débat académique²⁰.

Comment les gradients de santé et d'éducation débouchent-ils sur des chances ? Certaines interactions peuvent décrire ce qui se produit tout au long de la vie (figure 2.2).

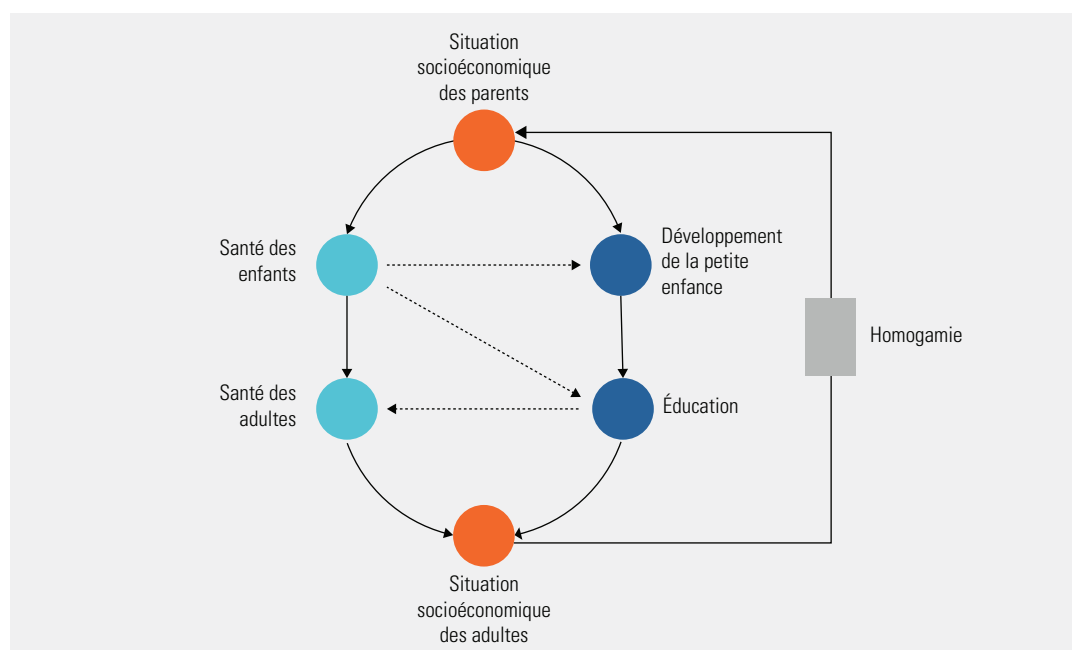
La transmission en boucle du niveau d'éducation est l'un des principaux véhicules pouvant conduire à un cercle vicieux de faible mobilité. L'éducation nous donne les moyens d'améliorer notre sort, mais quand un faible niveau d'études est transmis des parents aux enfants, ces chances d'amélioration ne sont pas pleinement saisies. Briser ce cycle suppose de comprendre le fonctionnement de ces boucles, de pointer les possibilités d'intervention, examinées dans la section suivante. Une autre boucle importante concerne la santé qui, dès la naissance et tout au long de la vie, dépend des choix des familles et des politiques publiques

en la matière²¹. La répartition inégale des conditions de santé peut contribuer aux inégalités dans d'autres domaines de la vie, comme l'éducation et la possibilité d'avoir un revenu²². Dans l'autre sens, les gradients de santé dans les revenus indiquent que des revenus supérieurs « protègent » la santé, ce qui, en retour, permet aux individus d'être moins exposés au risque de perte de revenus pour des raisons de santé (un cycle vicieux dans le sens inverse étant possible pour les bas revenus).

Les inégalités dans des domaines fondamentaux du développement humain sont ainsi intimement liées et peuvent persister d'une génération à l'autre. De nombreux aspects du devenir des enfants peuvent persister à plusieurs stades du cycle de vie et avoir une incidence sur leur capacité de génération de revenus à l'âge adulte. Le statut socioéconomique qui en résulte détermine les choix d'union des adultes²³. Ceux qui ont un certain niveau de revenu et d'éducation ont tendance à se marier (ou à cohabiter) avec des personnes de la même catégorie socioéconomique (homogamie)²⁴. Quand ces couples ont des enfants, la boucle

FIGURE 2.2

Éducation et santé tout au long de la vie



Note : les cercles représentent différents stades du cycle de vie ; les cercles orange correspondent aux résultats finaux. Le rectangle représente le processus d'homogamie. Les lignes en tirets correspondent aux interactions qui ne sont pas décrites en détail dans ce chapitre. La santé d'un enfant retentit sur son développement pendant la petite enfance et sur ses perspectives d'éducation. Par exemple, un enfant en situation de handicap intellectuel ne pourra pas bénéficier des possibilités de développement de la petite enfance et des possibilités d'éducation de la même manière qu'un enfant en bonne santé. L'éducation peut aussi favoriser un mode de vie sain et informer sur les moyens de bénéficier de tel ou tel système de soins de santé si besoin est (Cutler et Lleras-Muney 2010).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, adapté de Deaton (2013b).

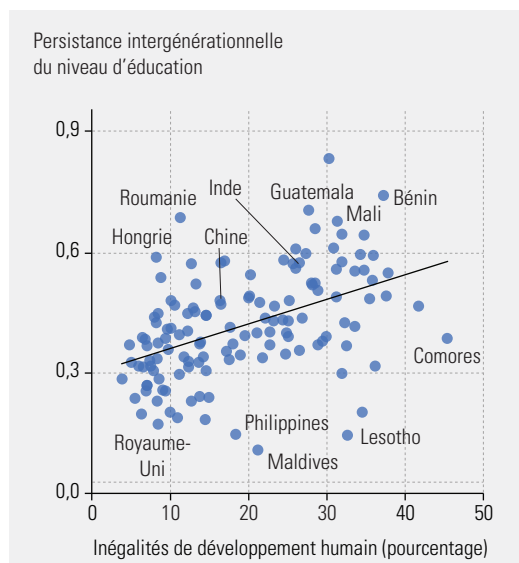
de rétroaction peut partir du haut²⁵, le statut socioéconomique des parents déterminant la santé de leurs enfants et le développement de ces derniers en bas âge²⁶.

Éducation : comment des disparités peuvent apparaître aux premiers stades de la vie

Comme nous l'avons vu avec la courbe de Gatsby le Magnifique et la figure 2.1, les pays où l'on constate des inégalités de développement humain plus prononcées enregistrent aussi une plus forte persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation (un coefficient qui estime l'impact d'une année d'études supplémentaire des parents sur les années d'études des personnes interrogées)²⁷. Cela signifie que les niveaux d'études ont tendance à ne pas beaucoup évoluer d'une génération à l'autre (il y a moins de mobilité relative) dans les pays plus inégalitaires (figure 2.3). Le fait que le coefficient

FIGURE 2.3

La persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation est plus forte dans les pays où les inégalités de développement humain sont plus prononcées



Note : les inégalités de développement humain sont mesurées en pourcentage de perte de valeur de l'indice de développement humain attribuable aux inégalités dans trois dimensions : les revenus, l'éducation et la santé. La perte peut être comprise comme une variable représentative des inégalités de capacités. Le coefficient de corrélation est de 0,4679. Les inégalités de revenus sont le plus fort corrélat des trois dimensions (avec un coefficient de 0,5501), suivies par les inégalités d'espérance de vie (0,4632) et les inégalités de revenus (0,1154).
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de la base de données mondiale sur la mobilité intergénérationnelle (GDIM) de la Banque mondiale (2018) (en anglais).

de corrélation le plus élevé soit celui relatif à l'éducation signifie que plus la répartition de la durée moyenne de scolarisation est inégale dans une société donnée, plus la persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation augmente. Comme nous l'avons vu plus haut, il convient de s'abstenir d'en déduire une causalité directe sans se pencher sur les mécanismes à la base de la corrélation, au niveau des individus plutôt que du pays. Les questions qui se posent sont les suivantes : quelle est la relation entre le statut socioéconomique (et surtout le niveau d'études) et l'état de santé (voir la section suivante) des parents et l'éducation de leurs enfants ? Quel rôle les institutions jouent-elles dans cette relation ?

Les inégalités d'éducation commencent dès le plus jeune âge. Les stimulations et la qualité de la prise en charge, à la fois dans le contexte familial et dans le contexte institutionnel, sont fondamentales pour élargir les choix des enfants plus tard dans la vie, pour les aider à développer leur plein potentiel²⁸. Les parents stimulent les jeunes enfants, et les familles peuvent leur apporter les soins nécessaires à leur développement. L'éducation des parents détermine la qualité des soins apportés à un enfant de la conception à la petite enfance : un environnement familial qui est attentif à l'enfant, lui apporte du soutien émotionnel, répond à ses besoins éducatifs et nutritionnels, stimule son développement comme il se doit (jeu et exploration, protection contre l'adversité)²⁹. Or, tous les parents ne peuvent pas exploiter de manière égale cette possibilité de favoriser le développement de leurs enfants. Aux États-Unis, par exemple, le vocabulaire des enfants de cadres est trois fois plus riche que celui des enfants de familles bénéficiaires des prestations sociales³⁰. Cela se répercute sur l'apprentissage pendant la petite enfance, puis sur les résultats aux tests, et aboutit à une persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation.

Les institutions peuvent avoir une influence cruciale sur la mobilité. Par exemple, le retour sur investissement d'une éducation polyvalente de haute qualité entre la naissance et 5 ans est de 13,7 %, soit un taux bien supérieur aux précédentes estimations³¹. Cependant, les enfants de familles de statuts socioéconomiques différents ont également un accès inégal à ce type

Les pays où l'on constate des inégalités de développement humain plus prononcées enregistrent aussi une plus forte persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation

d'éducation, à l'échelle nationale et mondiale. Le taux d'inscription dans l'enseignement préprimaire (de 3 ans à l'âge scolaire) varie entre 21 % dans les pays à développement humain faible et 31 % dans les pays à développement humain moyen, 74 % dans les pays à développement humain élevé et 80 % dans les pays à développement humain très élevé³².

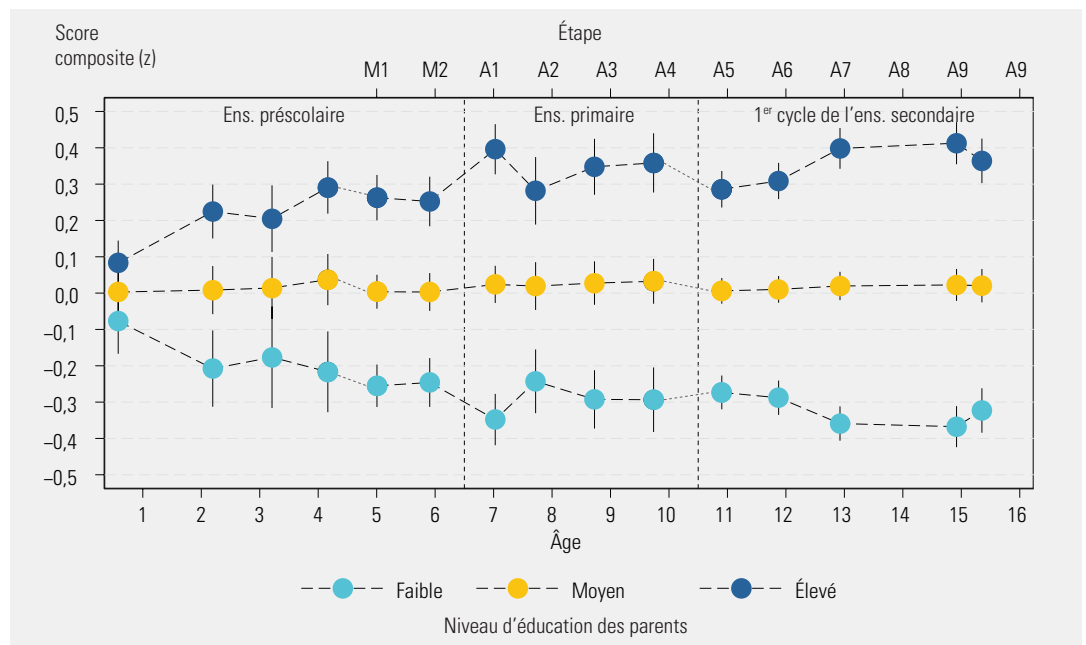
Cependant, même si les enfants suivent des programmes d'enseignement préprimaire, les différences d'aptitudes sont souvent déjà manifestes pour les raisons exposées ci-dessus. Prenons l'exemple de la relation entre les résultats moyens aux tests par âge de l'enfant et niveau d'études des parents en Allemagne (variable représentative du statut socioéconomique ; figure 2.4). Les différences de résultats aux tests par âge sont marquées, se creusent énormément pendant les cinq premières années de la vie d'un enfant et persistent tout au long de son enfance. Ce constat ne revient toutefois pas à dire que les enfants n'apprennent pas à l'école (à mesure que les tests gagnent en difficulté) ni que la scolarisation n'apporte rien aux enfants défavorisés (parce que les écarts pourraient se creuser, et se creuseraient

probablement, considérablement tout au long de l'enfance sans l'effet égalisateur de la scolarisation). Il fait toutefois ressortir l'influence non négligeable de l'éducation des parents sur les résultats scolaires des enfants — même dans un pays à développement humain très élevé enregistrant de faibles inégalités de développement humain et une faible persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation³³. Par conséquent, l'accès universel à des programmes de développement de la petite enfance, même avant l'enseignement préprimaire, pourrait réduire les inégalités d'éducation et accroître la mobilité en matière d'éducation.

Dans un grand nombre de pays à développement humain faible, l'inégalité des stimulations pendant la petite enfance n'est pas le seul obstacle à la mobilité dans l'éducation. Les enfants de familles à faible statut socioéconomique ne peuvent pas toujours aller à l'école parce qu'ils contribuent aux tâches ménagères ou agricoles, ou encore parce que la famille a besoin de l'argent qu'ils peuvent gagner en travaillant³⁴. Cependant, même si tous les enfants avaient le même niveau d'études, l'écart de compétences en calcul se refermerait de 8 % seulement en

FIGURE 2.4

Des écarts de compétences apparaissent dès la petite enfance, en fonction de l'éducation des parents



Note : les lignes verticales en tirets soulignent la dynamique temporelle des écarts d'accomplissements, du préscolaire jusqu'au premier cycle du secondaire. L'indice composite (z) comporte plusieurs indicateurs à toutes les étapes où des mesures sont effectuées, sauf à 7 mois (seules les compétences sensorimotrices sont mesurées) et à 4 ans (seules les compétences en mathématiques sont mesurées). Les prédictions sont basées sur des modèles de régression à des stades particuliers. Les lignes verticales qui traversent chaque pastille correspondent aux intervalles de confiance de 95 % pour les prédictions. M désigne la maternelle et A l'année du cycle d'études. Les lignes en tirets longs relient les données de la même cohorte de l'Étude de panel nationale sur l'éducation.
Source : Skopek et Passaretta (2018).

Inde et de 25 % au Pakistan ; l'écart de compétences en lecture et écriture se refermerait de 8 % seulement en Ouganda et de 28 % au Pakistan. Ainsi, même à niveau d'études égal, la probabilité de savoir compter ou lire et écrire n'est pas la même pour un enfant d'un ménage pauvre et un enfant d'un ménage riche. Les enfants des 40 % de ménages les plus pauvres ont généralement des aptitudes au calcul, à la lecture et à l'écriture inférieures à chaque niveau d'études. Si ces enfants avaient les mêmes profils d'apprentissage — le même rapport entre le nombre d'années d'études et une mesure des compétences ou de l'apprentissage — que les enfants de familles riches, l'écart de compétences en calcul se refermerait de 16 % au Pakistan et en Ouganda, et de 34 % en Inde. L'écart de compétences en lecture et écriture se refermerait quant à lui de 13 % (Ouganda) et de 44 % (Inde)³⁵. Par conséquent, outre l'élargissement de l'accès à l'éducation, les disparités d'aptitudes d'apprentissage doivent être réduites, le plus tôt possible, comme l'illustre l'exemple de l'Allemagne.

Les stimulations reçues pendant la petite enfance ne sont pas le seul avantage dont bénéficient les enfants des familles des catégories socioéconomiques supérieures. Même sans bons résultats scolaires, ces derniers ont beaucoup plus de chances de faire des études supérieures, comme on l'observe en France, en Allemagne et dans d'autres pays européens, mais aussi dans différents contextes institutionnels et politiques, par exemple le Leningrad soviétique de la fin des années 1960 et les États-Unis de la fin des années 1970³⁶. Les parents qui ont un statut socioéconomique élevé peuvent apporter une aide directe, financer cours privés, ordinateurs et voyages. Ils peuvent aussi placer leurs enfants dans un établissement de soutien scolaire ou dans une école moins exigeante et leur donner ainsi une deuxième chance³⁷.

L'apprentissage socioémotionnel, indispensable pour créer des adultes productifs (encadré 2.1) est une autre source possible de décalage³⁸. Il prédispose non seulement à la productivité, mais aussi aux relations sociales pacifiques dans des sociétés cohésives³⁹. L'éducation moderne prend de plus en plus ce type d'apprentissage en compte dans la conception des programmes d'enseignement, ce qui n'est pas sans poser un problème supplémentaire pour

un grand nombre de pays à développement humain faible ou moyen qui investissent déjà des efforts considérables pour assurer une éducation de base universelle. Il est donc possible que le décalage entre les pays s'accroisse davantage.

Ce constat illustre un argument crucial qui cadre avec les éléments présentés dans le chapitre 1 : on s'est beaucoup attaché à hisser les individus au-dessus d'un certain « seuil », mais sans pour autant éliminer la persistance — et dans certains cas la création — de gradients plus abrupts d'accomplissements. Les politiques publiques visant à hisser les populations au-dessus d'un certain seuil n'améliorent aucunement les chances d'accès des jeunes à l'enseignement supérieur. Par conséquent, les interventions doivent chercher à la fois à finir de niveler le décalage des niveaux d'éducation de base et à mettre fin à la divergence persistante — voire croissante — des acquis plus avancés de l'éducation.

L'effet du gradient se fait également sentir sur le marché du travail. Une personne dont le statut socioéconomique est élevé, mais qui n'a pas fait beaucoup d'études — par exemple, un membre d'une famille privilégiée qui n'a pas obtenu de diplôme d'études secondaires ou supérieures — a beaucoup plus de chances qu'une personne issue d'un milieu moins privilégié d'avoir un poste bien rémunéré et d'éviter le travail manuel. Les personnes dont la famille a un statut socioéconomique élevé parviennent souvent plus que leurs parents à éviter une mobilité professionnelle descendante, même si elles n'ont pas réussi leurs études⁴⁰. Les réseaux sociaux et les relations de la famille jouent ici un rôle crucial⁴¹. Dans certains pays, l'amélioration de la mobilité de l'éducation n'a pas eu l'effet compensateur escompté à cause de l'importance croissante des réseaux et des activités de réseautage qui peuvent parfois être plus efficaces sur le marché du travail que de très bonnes études supérieures⁴².

Pour résumer, les enfants partent sur un pied d'inégalité à cause de leur vécu avant l'entrée dans le système éducatif formel — en particulier, leur éducation pendant la petite enfance et les stimulations apportées par les parents. Conjugué avec les différences d'accès à l'éducation et de qualité de l'enseignement (voir le chapitre 1), ce constat explique la persistance intergénérationnelle des niveaux d'éducation

Les interventions doivent chercher à la fois à finir de niveler le décalage des niveaux d'éducation de base et à mettre fin à la divergence persistante — voire croissante — des acquis plus avancés de l'éducation.

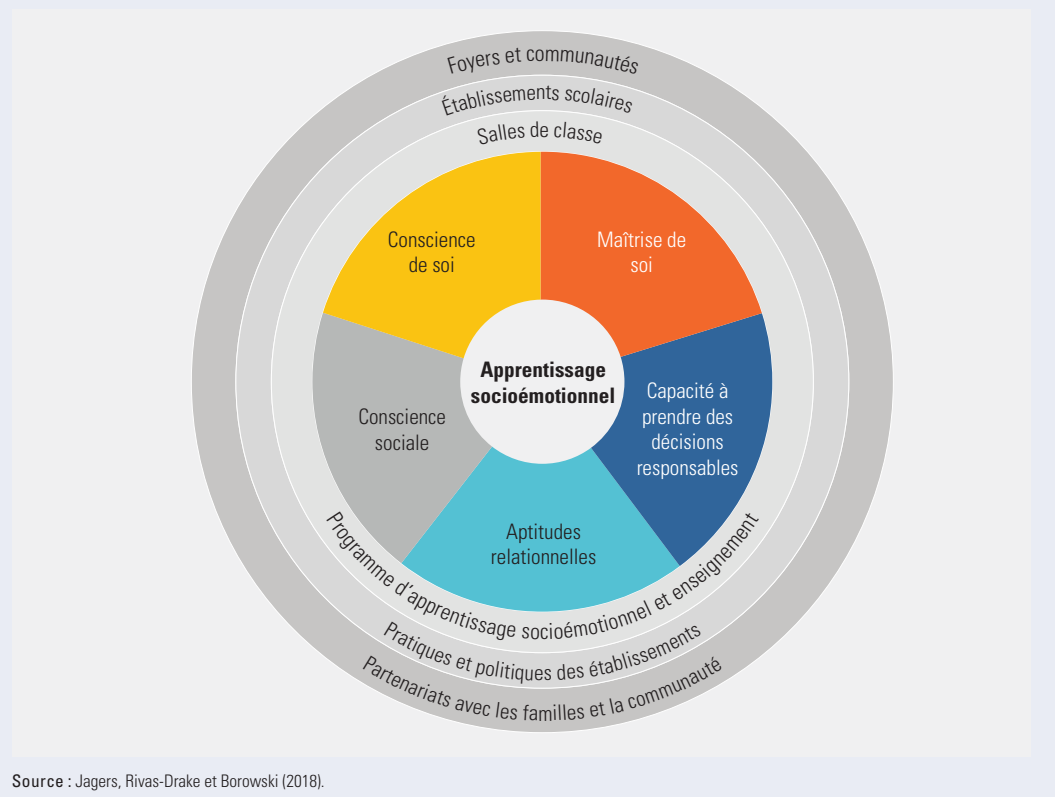
ENCADRÉ 2.1

Compétences clés de l'apprentissage socioémotionnel

Cinq compétences socioémotionnelles essentielles ont été recensées : la conscience de soi, la maîtrise de soi, la conscience sociale, les aptitudes relationnelles, la capacité à prendre des décisions responsables (voir la figure). Ces compétences sont interdépendantes, synergiques et indispensables au développement des enfants et des adultes¹. L'inclusion et le renforcement de l'enseignement des compétences socioémotionnelles dans les programmes scolaires de base se sont avérés très efficaces dans les pays européens, en particulier

pour les enfants à risque, notamment ceux de minorités ethniques et culturelles, de milieux socioéconomiques défavorisés, et les enfants confrontés à des difficultés d'ordre social, émotionnel et de santé mentale². L'apprentissage socioémotionnel peut ainsi aplanir le gradient d'éducation en multipliant les capacités, et pourrait à la fois réduire les inégalités de développement humain et promouvoir l'équité et l'inclusion sociale.

Cinq compétences socioémotionnelles clés et comment les acquérir



Notes

1. Jagers, Rivas-Drake et Borowski (2018). 2. Cefai *et al.* (2018).

Les marchés du travail actuels sont marqués par des avancées technologiques constantes et donc un recyclage également constant des compétences, d'où la nécessité d'investissements importants à chaque stade de la vie

au sein des pays. Les enfants issus de familles modestes ont moins de chances de poursuivre des études, même s'ils en ont la possibilité. Qui plus est, les réseaux sont cruciaux pour entrer sur le marché du travail. Par conséquent, d'importantes possibilités de corriger les inégalités se présentent à trois grands stades du cycle de vie : la petite enfance, l'âge scolaire et la jeunesse (en particulier pendant le passage de l'école au marché du travail). Par ailleurs, l'apprentissage tout au long de la vie est lui aussi nécessaire.

Les marchés du travail actuels, en particulier, sont marqués par des avancées technologiques constantes et donc un recyclage également constant des compétences, d'où la nécessité d'investissements importants à chaque stade de la vie. Il s'agit là d'une stratégie à la fois économique et sociale, en quête de moyens de multiplier les capacités tout au long de la vie⁴³. (La troisième partie développe des idées concrètes d'interventions.)

Santé : comment les inégalités de résultats impulsent et traduisent à la fois des inégalités de capacités

Les revenus et l'éducation des parents ont des effets profonds sur la santé de leurs enfants. Celle-ci retentit à son tour sur leur niveau d'études (et leur santé à l'âge adulte) et, partant, sur leurs revenus futurs si rien ne vient l'en empêcher⁴⁴. Par conséquent, les gradients de santé — les disparités de santé entre les différentes catégories socioéconomiques — commencent dès la naissance, voire avant, et peuvent s'accumuler tout au long de la vie. Les familles dont le statut socioéconomique est plus élevé investissent dans la santé, ont des habitudes de consommation plus saines et peuvent, pour la plupart, éviter les conditions de travail physiquement et psychologiquement pénibles. C'est ainsi que s'accroissent à leur tour les décalages entre des individus situés aux deux extrémités de l'échelle socioéconomique, et que peuvent même apparaître des différences d'espérance de vie⁴⁵.

La santé à la naissance, voire avant, influe fortement sur la santé tout au long de la vie⁴⁶. Quand les adultes concernés deviennent eux-mêmes parents, le gradient socioéconomique de santé peut être transmis aux générations futures parce que les inégalités de santé commencent très tôt dans la vie — dans le ventre de la mère en fait⁴⁷. Par exemple, la situation

professionnelle et le code postal des parents sont indicatifs de la santé d'un bébé à la naissance pour plusieurs raisons⁴⁸ : les habitudes alimentaires et autres comportements de santé de la mère (tabagisme), étroitement liés à l'éducation ; l'exposition de la mère à la pollution, liée au statut socioéconomique des parents ; les soins de santé prénatals reçus ou non par la mère⁴⁹.

Le comportement des parents vis-à-vis de la santé détermine lui aussi la santé des enfants après la naissance. Par exemple, l'obésité des enfants résulte à la fois de l'inné et de l'acquis : elle dépend en partie du patrimoine génétique et en partie des habitudes alimentaires et du mode de vie de la famille⁵⁰. Pour les adolescents, le mécanisme du gradient socioéconomique de santé fonctionne autrement. Le statut social subjectif est plus important pour la santé autodéclarée que les revenus et les actifs du ménage déclarés par les parents, même quand l'éducation des parents est prise en compte. L'explication réside soit dans le fait que le statut social subjectif et la santé autodéclarée se repercutent l'un sur l'autre en raison de leur relation de causalité bidirectionnelle, soit dans le fait que d'autres facteurs plus importants à ce stade de la vie pèsent lourdement sur l'évaluation du statut social subjectif (avoir de bons résultats scolaires, avoir des amis)⁵¹. Même les résultats de santé des adultes peuvent parfois être influencés par le statut socioéconomique perçu (encadré 2.2).

Les revenus et l'éducation des parents ont des effets profonds sur la santé de leurs enfants. Celle-ci retentit à son tour sur leur niveau d'études (et leur santé à l'âge adulte) et, partant, sur leurs revenus futurs si rien ne vient l'en empêcher

ENCADRÉ 2.2

Incidence des privations relatives perçues sur les résultats en santé

Les privations relatives perçues — la manière dont les individus perçoivent leur situation par rapport à celle des autres — nuisent aux résultats sur le plan de la santé¹. Pourquoi ? Entre autres, parce que les privations relatives perçues sont ressenties comme un état émotionnel. Les individus ont l'impression d'être moins bien lotis que d'autres, ce qui provoque des sentiments de colère et du ressentiment². Même les personnes qui sont objectivement bien loties peuvent avoir cette impression, alors que cela peut ne pas être le cas chez des personnes objectivement moins bien loties. Ces états émotionnels, qui ne sont pas toujours liés aux inégalités moyennes réelles dans un pays, causent de moins bons résultats sur le plan de la santé, dont des niveaux

supérieurs de stress et de maladies mentales et physiques autodéclarés³.

L'insertion sociale — les liens sociaux dans les relations humaines au sein de réseaux sociaux et dans les identités de groupes — pourrait atténuer ce mécanisme⁴. Elle sert de tampon, de « remède social », qui réduit le stress et l'anxiété⁵. L'insertion sociale favorise aussi la santé, car les personnes socialement intégrées font plus d'exercice, mangent mieux, fument moins et observent leurs régimes médicaux, sauf si elles participent à des réseaux toxiques qui encouragent des comportements à risques⁶. C'est ainsi que la santé et l'insertion sociale se renforcent mutuellement.

Notes

1. Mishra et Carleton (2015) ; Sim *et al.* (2018) ; Smith *et al.* (2012). 2. Smith *et al.* (2012). 3. Van Zomeren (2019). 4. Van Zomeren (2019). 5. Jetten *et al.* (2009). 6. Uchino (2006).

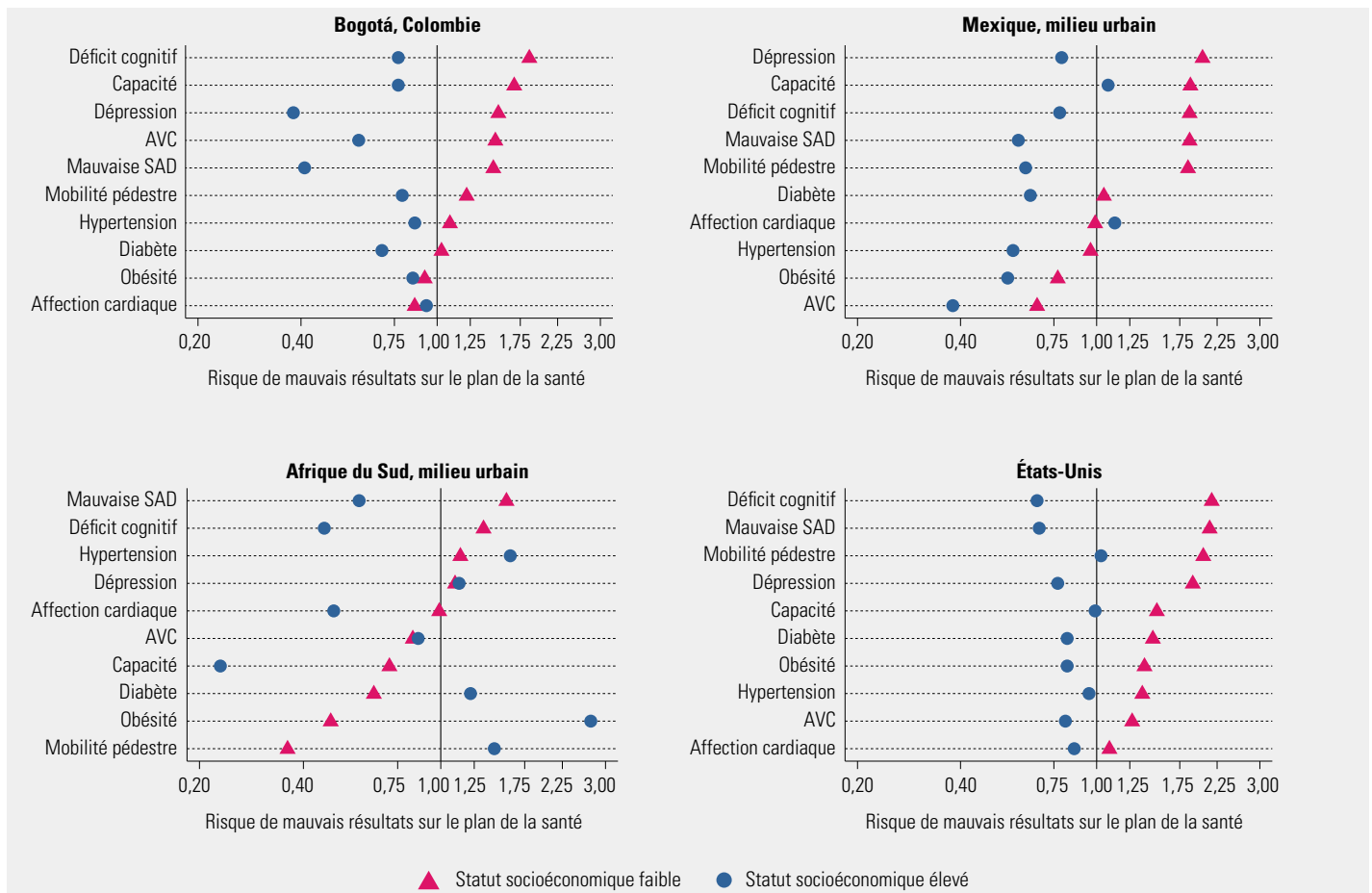
Il ne suffit pas de hisser les individus au-dessus d'un certain seuil pour veiller à ce que les gradients ne s'installent pas dans la durée

Le débat autour du rapport entre les inégalités de revenus et les résultats de santé s'est principalement appuyé sur les variables représentatives que sont l'espérance de vie à la naissance et la mortalité infantile⁵². Les effets du gradient socioéconomique de santé ne sont cependant pas toujours fatals ; ils ne sont pas non plus toujours immédiats. Un examen nuancé des différents types de résultats de santé révèle l'incidence du statut socioéconomique sur des aspects particuliers de la santé aux stades plus avancés de la vie (figure 2.5). Un calcul synthétique montre que, dans certains pays à revenu intermédiaire, la probabilité de résultats insatisfaisants pour certains aspects de la santé est de deux à presque quatre fois plus élevée pour les individus au bas de l'échelle socioéconomique que pour ceux au sommet ;

des tendances similaires sont observées au Royaume-Uni et aux États-Unis⁵³. Dans les pays à revenu intermédiaire, les gradients peuvent être en partie liés à l'urbanisation (les gradients les plus abrupts sont observés dans les zones urbaines). Ils pourraient aussi traduire des déficiences dans les systèmes de santé publique des pays. Or, même dans un pays à couverture sanitaire universelle comme la Suède, les gradients de santé persistent et s'accroissent parfois tout au long de la vie. Il est à noter que la présence d'experts médicaux dans la famille bénéficie aux autres membres comme en témoignent la longévité, le faible taux de toxicomanie et la vaccination à tous les âges⁵⁴. Par conséquent, il ne suffit pas de hisser les individus au-dessus d'un certain seuil pour veiller à ce que les gradients ne s'installent pas dans la durée.

FIGURE 2.5

Le statut socioéconomique retentit sur des aspects particuliers de la santé aux stades plus avancés de la vie



SAD = santé autodéclarée

Note : le risque de mauvais résultats sur le plan de la santé a été calculé à l'aide du rapport des cotes (échelle logarithmique). Les données de la Colombie sont issues de l'Enquête sur la santé, le bien-être et le vieillissement, celles de l'Afrique du Sud et du Mexique proviennent de l'Étude sur le vieillissement et la santé des adultes dans le monde, et celles des États-Unis, de l'Étude sur la santé et la retraite. Les valeurs supérieures à 1 (la ligne verticale) indiquent un plus grand risque de résultat de santé particulier par rapport aux personnes d'un statut socioéconomique intermédiaire, et les valeurs inférieures à 1 indiquent un plus faible risque. Par exemple, à Bogota, au Mexique et aux États-Unis, le risque de déficit cognitif est presque doublé pour les personnes de faible statut socioéconomique par rapport à celles de statut intermédiaire, mais nettement inférieur pour les personnes de statut socioéconomique élevé.

Source : adapté de McEniry *et al.* (2018).

Le statut socioéconomique influe sur la santé, qui est elle-même déterminante dans d'autres domaines. Les politiques redistributives ne peuvent pas briser ce cycle sans s'attaquer aux mécanismes sous-jacents. Une couverture sanitaire universelle est nécessaire, car elle permet aux personnes d'accéder aux services de soins préventifs, curatifs, palliatifs et réadaptatifs dont elles ont besoin (voir la cible 3.8 des objectifs de développement durable). La population doit être informée sur les services disponibles, en même temps que sur les bonnes habitudes de santé, afin de pouvoir faire des choix éclairés. On ne pourra toutefois pas venir à bout des gradients de santé en se contentant d'orienter les politiques vers l'accès minimum universel aux services de santé. D'autres déterminants sociaux entrent en jeu.

Interaction des inégalités avec d'autres déterminants contextuels du développement humain

Au-delà de l'analyse du cycle de vie au niveau individuel, cette section s'intéresse à l'interaction entre les inégalités et d'autres déterminants contextuels du développement humain. Elle ne se veut pas exhaustive et porte sur quatre éléments cruciaux du développement humain : l'économie (l'interaction entre les inégalités et les schémas de croissance économique), la société (l'influence des inégalités sur la cohésion sociale), l'arène politique (l'influence des inégalités sur la participation à la vie politique et l'exercice du pouvoir politique), et la paix et la sécurité (l'interaction entre les inégalités et la violence, qui est influencée par des facteurs économiques, sociaux et politiques).

Inégalités de revenus et de richesses, croissance économique et changement structurel

La relation entre le changement structurel dans une économie, la croissance économique et les inégalités de revenus et de richesses fait l'objet de débats de longue date. La croissance économique soutenue accompagne généralement une mutation structurelle de l'économie (le passage de l'emploi et de la valeur ajoutée de l'agriculture à l'industrie manufacturière et aux services).

La relation avec la répartition des revenus est cependant plus ambiguë. Simon Kuznets fut le premier à aborder la question dans une démarche systématique, en posant l'hypothèse suivante : avec la croissance économique, à mesure que la main-d'œuvre s'éloigne du secteur agricole et rural pour se rapprocher des activités économiques non agricoles et urbaines (avec un salaire moyen supérieur à celui des ouvriers agricoles et une plus large répartition des revenus du travail), l'évolution de la répartition globale des revenus se fait en deux temps⁵⁵. Dans un premier temps, les inégalités sur l'ensemble de l'économie se creuseraient avec la croissance, à mesure de l'augmentation du poids relatif du secteur non agricole, très faible au départ. Cependant, la contraction parallèle de la main-d'œuvre dans le secteur agricole conduirait à un point de basculement, auquel les inégalités commenceraient à se résorber (compte tenu du très faible poids du secteur agricole et rural).

Cette « hypothèse de Kuznets » prédisait ainsi une relation (ou courbe) en U inversé entre les niveaux de revenus et les inégalités de revenus, le changement structurel étant le principal mécanisme en action dans cette relation. Elle est ce que l'article de Simon Kuznets publié en 1995 nous a laissé de plus durable, sans pour autant être la seule contribution apportée par ses travaux.

Simon Kuznets a analysé d'autres mécanismes qui, selon lui, influençaient l'interaction entre croissance, changement structurel et inégalités, allant des évolutions démographiques (y compris les parcours économiques des migrants vers les économies en voie de modernisation rapide) à l'influence des processus politiques dans la détermination de la répartition des revenus : « Dans les sociétés démocratiques, le pouvoir politique grandissant des populations urbaines à faibles revenus a donné naissance à diverses législations protectrices et solidaires, dont une grande partie visait à contrer les pires effets de l'industrialisation et de l'urbanisation rapides, ainsi qu'à répondre aux masses revendiquant des parts plus conséquentes des revenus croissants du pays⁵⁶ ». L'analyse plus nuancée et plus sophistiquée de l'article original de Kuznets s'est perdue au fil du temps ; elle est remplacée presque exclusivement par une description d'une relation mécanistique entre croissance et inégalités⁵⁷. L'hypothèse

Cette « hypothèse de Kuznets » prédisait une relation (ou courbe) en U inversé entre les niveaux de revenus et les inégalités de revenus, le changement structurel étant le principal mécanisme en action dans cette relation

Si la technologie continue de progresser sans que l'offre de compétences suive, un avantage salarial est à prévoir pour les travailleurs qualifiés, qui ferait grimper les salaires au sommet de l'échelle de répartition des compétences/revenus, mais creuserait les inégalités puisque les travailleurs moins qualifiés ne pourraient pas tenir la course

de Kuznets est peut-être avant tout une description de l'évolution des revenus pendant les grandes phases du changement structurel, en « vagues de Kuznets », par opposition à une trajectoire déterministe « une fois pour toutes » des inégalités parallèle au développement des économies⁵⁸.

Par ailleurs, l'interaction entre changement structurel, croissance et inégalités peut se faire par le biais de mécanismes autres que les changements de composition sectorielle mis en avant par Simon Kuznets. La nature de la transformation technologique et son interaction avec les marchés du travail en sont un, particulièrement important. Pour Jan Tinbergen, si la transformation technologique penche davantage dans le sens des compétences — si elle exige des travailleurs plus qualifiés — une « course » entre la technologie et l'offre de compétences est à prévoir⁵⁹. Si la technologie continue de progresser sans que l'offre de compétences suive, un avantage salarial est à prévoir pour les travailleurs qualifiés, qui ferait grimper les salaires au sommet de l'échelle de répartition des compétences/revenus, mais creuserait les inégalités puisque les travailleurs moins qualifiés ne pourraient pas tenir la course. Certains éléments de fait confirment cette hypothèse pour quelques économies développées vers la fin du XX^e siècle⁶⁰, mais la « course » de Tinbergen ne semble pas expliquer pleinement les évolutions plus récentes survenues sur les marchés du travail au siècle présent.

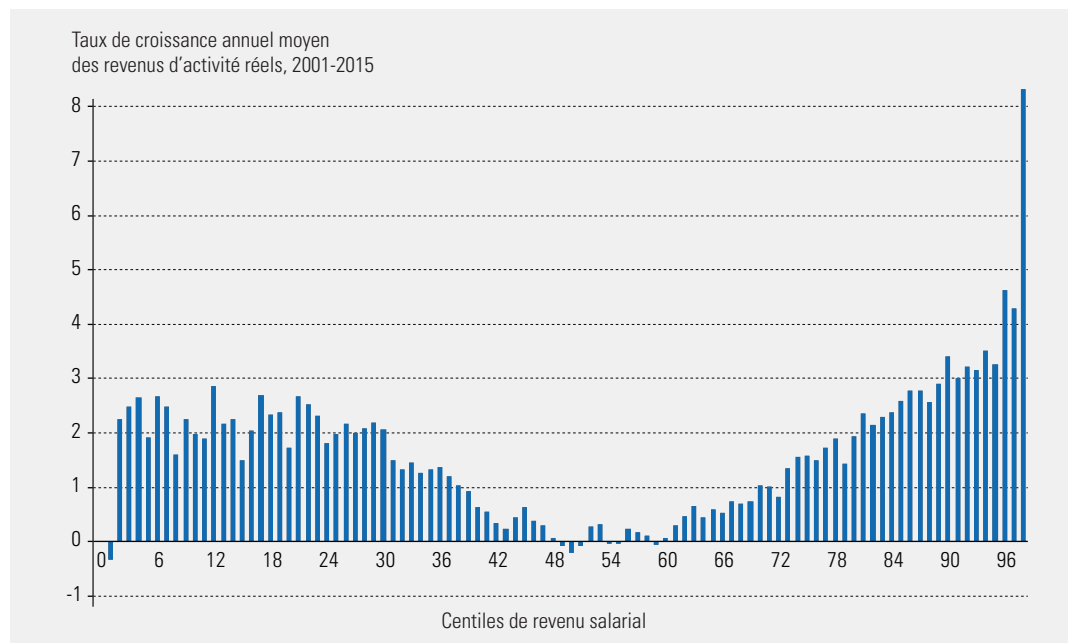
Au lieu d'un gradient abrupt, un grand nombre de marchés du travail dans les économies développées se sont polarisés. Cette polarisation se manifeste parfois par une augmentation de la proportion de main-d'œuvre aux deux extrémités de l'échelle de répartition des compétences et par sa diminution au milieu⁶¹. Aussi le modèle de course de Jan Tinbergen doit-il être ajusté pour tenir compte de la croissance des salaires au bas de l'échelle — en supposant que le même mécanisme peut expliquer les hausses salariales ou les gains de parts de l'emploi au sommet. Un grand nombre d'études ont été publiées pour expliquer la polarisation de l'emploi, partant de l'idée que la technologie n'est qu'un déterminant parmi d'autres — dont les échanges — de la demande de compétences.

L'approche la plus influente dans ce domaine s'intéresse aux tâches et détermine si celles-ci peuvent être facilement ou non remplacées par la technologie ou la mondialisation (délocalisation de la production vers des économies où la main-d'œuvre est moins coûteuse). Ici, certaines tâches non répétitives (donc difficiles à automatiser) et plus résistantes à la mondialisation (non échangeables, en termes plus techniques, comme les soins personnels et les services sociaux, par exemple) peuvent être très demandées, même si elles sont peu qualifiées⁶². C'est au milieu de la répartition des compétences, où se situent plusieurs tâches dans le secteur de l'industrie manufacturière, que le risque de délocalisation ou de remplacement par la technologie est le plus grand, d'où la diminution de la main-d'œuvre à ce niveau⁶³. Ces facteurs semblent également intervenir dans quelques pays en développement⁶⁴. Le siècle présent a vu se produire une diminution de la main-d'œuvre au milieu de l'échelle de répartition des compétences, mesurée dans ce cas par les changements survenus sur toute la répartition des salaires en Afrique du Sud (figure 2.6)⁶⁵. L'explication se trouve en partie dans ces mécanismes, mais aussi dans le fait que les institutions du marché du travail, comme le salaire minimum, ne protègent pas ceux qui se situent au milieu et que les individus au sommet ont une mainmise partielle sur les syndicats. La relation entre la polarisation et les inégalités demeure contestée, l'impact sur les indicateurs globaux des inégalités étant ambigu⁶⁶.

Le débat sur la validité empirique de l'hypothèse, son interprétation, les autres mécanismes, les sens de causalité et la relation entre croissance économique et inégalités de revenus a connu des hauts et des bas⁶⁷. L'évaluation du poids des données empiriques est particulièrement difficile, compte tenu de l'éventail de mesures des inégalités de revenus dans les travaux publiés, mais aussi de la difficulté à dégager les erreurs de mesure dues à des relations causales plausibles⁶⁸. L'analyse est davantage compliquée par des facteurs qui, à un moment de l'histoire et dans certains contextes, influent davantage sur les inégalités que la croissance ou le changement structurel. Ce constat est au cœur de la critique de l'hypothèse de Kuznets proposée par Thomas Piketty, pour qui la dynamique des inégalités dépend principalement

FIGURE 2.6

Diminution de la main-d'œuvre au milieu de l'échelle de répartition des compétences en Afrique du Sud



Source : Borat *et al.* (2019).

des institutions et des politiques publiques⁶⁹. Walter Scheidel soutient quant à lui que ce sont la violence et les grandes épidémies qui ont, par le passé, réduit les inégalités, et non pas les changements structurels ou les politiques publiques⁷⁰.

Au-delà de l'approche structurelle plus séculière et à plus long terme étudiée par Simon Kuznets, au-delà également du débat né de cette approche, se pose la question connexe de l'existence de compromis entre la croissance et les inégalités sur de plus courtes durées. Les préoccupations d'efficacité, ou de degré de croissance des revenus, l'ont jusqu'à présent emporté sur celles d'équité ou de mode de répartition. Arthur Okun a suggéré un compromis entre efficacité économique et égalité, avançant qu'une égalité accrue pourrait affaiblir la croissance économique en portant atteinte aux incitations au travail, à l'épargne et à l'investissement⁷¹. En outre, parce que la croissance des revenus a un tel impact à plus long terme sur l'amélioration des niveaux de vie, l'effet d'une redistribution de la production paraîtrait insignifiant par rapport au « potentiel apparemment illimité d'accroissement de la production⁷². Pour autant, des études empiriques récentes ont constaté un

lien possible entre inégalités de revenus et croissance plus ténue et moins durable⁷³, y compris dans les pays en développement⁷⁴. Les données et les techniques utilisées dans certaines de ces études économétriques demeurent toutefois contestées, jetant une ombre d'incertitude sur les arguments selon lesquels les inégalités sont soit « mauvaises » soit « bonnes » pour la croissance économique⁷⁵.

Tout compte fait, il est moins pertinent de se demander si les inégalités nuisent à la croissance (d'une façon mécanistique) que de comprendre l'effet des politiques publiques sur la répartition des revenus et la croissance économique⁷⁶. L'évaluation de l'impact des politiques sur la répartition, à son tour, dépend du poids que la société et les décideurs accordent aux différentes catégories de population. Par conséquent, les affirmations sans nuance au sujet de l'effet des inégalités sur la croissance sont peu utiles, notamment parce qu'elles ne permettent pas d'établir si les revenus sont acquis par la classe moyenne ou par les personnes au bas de l'échelle de répartition. On sait par ailleurs, au moins depuis l'article de Simon Kuznets en 1955, que les mécanismes de croissance peuvent parfois avoir un effet

L'important est de trouver des politiques capables de conduire à la fois à la croissance et à un partage plus solidaire des gains dus à l'expansion des revenus

déségalisateur. L'important est de trouver des politiques capables de conduire à la fois à la croissance et à un partage plus solidaire des gains dus à l'expansion des revenus.

Trouver ces modèles de croissance plus inclusive est particulièrement important pour ceux qui occupent le bas de l'échelle de répartition des revenus. Dans ce cas, la redistribution de la capacité productive (qui aboutit à l'accumulation de biens, à l'accès aux marchés et à l'assujettissement des rendements à l'utilisation des biens au bas de l'échelle) peut entraîner à la fois la croissance et des gains de revenus au bas de l'échelle, et réduire ainsi les inégalités⁷⁷. Dans un sens plus mécanique, les interactions entre croissance et inégalités influent sur les flux de revenus en direction des pauvres⁷⁸. À titre de décomposition purement arithmétique, l'effet de l'augmentation du revenu moyen sur la pauvreté dépend du taux de croissance et des flux de revenus supplémentaires vers le bas de l'échelle de répartition⁷⁹. La redistribution vers le bas peut entraîner plus qu'une réduction sporadique de la pauvreté et des inégalités — elle peut modifier l'élasticité des revenus des populations pauvres, ce qui accentuerait l'effet de la croissance sur la réduction de la pauvreté dans la durée⁸⁰. Un récent exercice de simulation quantifie la réduction de la pauvreté obtenue par la résorption des inégalités au moyen de ces relations directes. Le nombre de personnes extrêmement pauvres demeurerait supérieur à 550 millions en 2030 si le PIB par habitant progressait selon les prévisions du Fonds monétaire international et si les inégalités demeuraient constantes. Une réduction du coefficient de Gini de 1 % par an dans chaque pays abaisserait le taux mondial de pauvreté d'environ 5 % en 2030, ce qui permettrait à 100 millions de personnes de plus de sortir de l'extrême pauvreté⁸¹.

Pour comprendre quels autres mécanismes d'interaction entre inégalités et croissance seraient possibles, l'une des hypothèses posées veut que si de grandes inégalités réduisent la mobilité, on obtient une allocation inefficace des ressources (talent, compétences et capitaux) qui, comparée à une situation dans laquelle les ressources sont allouées de manière efficiente, nuirait à la croissance. Si ce mécanisme tient, le résultat est un effet négatif des inégalités de revenus sur la croissance économique, en passant

par les inégalités de chances⁸². Une fois de plus, pourtant, les données empiriques à l'appui de cette hypothèse sont ambiguës⁸³.

Une autre hypothèse veut que le moteur de cette relation soit l'efficience : la productivité, et donc le PIB, augmentent le plus quand les ressources sont utilisées de manière efficiente et que le potentiel d'apprentissages technologiques est pleinement exploité⁸⁴. Nous en avons la démonstration historique dans le modèle de croissance de l'Asie orientale. L'investissement dans l'éducation, entre autres, a contribué à la croissance économique par la hausse de la productivité⁸⁵. La productivité est plus basse dans la majorité des pays affichant de profondes inégalités de revenus que dans les pays à faibles inégalités de revenus⁸⁶. L'une des raisons pourrait en être que les inégalités réduisent les incitations à l'innovation et à l'investissement sous l'effet de divers mécanismes agissant du côté de l'offre⁸⁷.

La relation pourrait aussi fonctionner dans le sens inverse : le creusement des inégalités du fait de la lenteur de la croissance économique, dans certaines circonstances. Par exemple, quand les taux de rendement sont supérieurs au taux de croissance économique, notamment dans le cas des grosses fortunes, les inégalités de richesses ont tendance à se creuser⁸⁸. Conjuguée à d'autres mécanismes contribuant à la montée du pouvoir de négociation des plus riches et à la hausse des revenus (y compris la rémunération des cadres supérieurs), cette dynamique pourrait donner lieu à un cercle vicieux de croissance lente et de grandes inégalités.

Confiance et interaction sociale dans les sociétés inégalitaires

Les inégalités de revenus peuvent nuire à la cohésion sociale. Les grandes disparités de revenus peuvent entamer la confiance, la solidarité et l'interaction sociale, et fragiliser ainsi le contrat social (les règles et les codes de comportement auxquels les populations se conforment volontairement et qui sont à la base des sociétés stables). Mais les inégalités de revenus nuisent-elles simplement à la cohésion sociale ou la relation fonctionne-t-elle dans les deux sens — une faible cohésion sociale fait-elle obstacle à des politiques redistributives ?

Les caractéristiques importantes de la cohésion sociale sont, entre autres, la solidité des relations sociales, les valeurs communes, le sentiment d'identité et celui d'appartenance à une communauté⁸⁹. L'un des indicateurs de la cohésion sociale les plus utilisés est le niveau de confiance entre les membres de la société. Faire confiance aux autres, c'est accepter des inconnus comme faisant partie de la communauté et partager avec eux les valeurs communes qui en sont le fondement. La confiance repose sur les sentiments d'optimisme et de contrôle : faire confiance à des inconnus n'est pas considéré comme un risque⁹⁰. Cependant, lorsque les inégalités sont plus prononcées, les moins fortunés peuvent se sentir impuissants et faire moins confiance à une société généralement perçue comme injuste. Les plus riches, quant à eux, peuvent ne pas avoir le sentiment de partager le même sort que ceux au bas de l'échelle ou de devoir viser un même objectif⁹¹.

Les données empiriques montrent que, dans les pays développés, plus les inégalités de revenus sont marquées, plus le niveau de confiance dans la société est faible⁹². Dans les pays européens affichant de profondes inégalités de revenus, les habitants sont moins disposés à améliorer les conditions de vie des autres, indépendamment des revenus du ménage, tandis que le degré de solidarité est probablement moindre et la probabilité que la population soutienne les institutions chargées de la redistribution de la richesse faible⁹³. L'interaction entre inégalités et solidarité pourrait donc opérer dans les deux sens.

Lorsque les inégalités horizontales sont profondes, ou perçues comme telles, les habitants peuvent se désengager de certaines interactions sociales (encadré 2.3), avec pour effet possible l'érosion de la confiance et de la cohésion sociale⁹⁴. Dans les pays très inégalitaires, les individus appartenant à différentes catégories sociales ont également moins tendance à être en contact⁹⁵. Ils vivent probablement dans des quartiers différents, leurs enfants ne fréquentent pas les mêmes écoles, ils ne lisent pas les mêmes journaux et appartiennent à des groupes différents sur les réseaux sociaux (encadré 2.4). Ils n'ont probablement pas la même vision du monde et sont très peu informés sur la condition de leurs concitoyens. Les personnes qui n'ont pas de contact les unes avec

les autres ne voient pas de leurs propres yeux les préoccupations et les besoins de leurs voisins (voir l'encadré 1.9 du chapitre 1)⁹⁶, ce qui peut limiter les soutiens en faveur de politiques compensatrices.

Une comparaison entre le Canada et les États-Unis au niveau infranational montre l'effet de la ségrégation sur la mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des revenus. En moyenne, la mobilité est plus faible aux États-Unis qu'au Canada. Au niveau infranational, cependant, les États du sud des États-Unis sont ceux qui affichent la plus faible mobilité, comme le nord du Canada. La faible mobilité dans les États du sud des États-Unis trouve une partie de son explication dans l'histoire d'exclusion des Afro-Américains, dont l'intégration économique est incomplète pour un grand nombre⁹⁷. Certaines parties du nord du Canada enregistrent elles aussi une plus faible mobilité par rapport au reste du pays, due fort probablement à l'isolement géographique de certains peuples autochtones qui rend leur intégration économique difficile. Elles représentent toutefois une bien plus faible proportion de la population que les Afro-Américains au sud des États-Unis⁹⁸.

Quand plus de mesures visant à encourager l'interaction favorisent la diversité (incluent des personnes de toutes origines ethniques, religions et catégories sociales), il devient possible de renforcer l'interaction, la confiance, les réseaux et la cohésion sociale⁹⁹. Des quotas ethniques et des subventions destinées notamment aux activités culturelles, aux associations civiques et aux écoles pourraient être un moyen efficace de faciliter l'interaction à long terme. Une certaine résistance peut être opposée à l'interaction dans un premier temps, et une perte de confiance temporaire est possible, mais, à long terme, l'interaction entre les groupes contrecarre ces premiers effets négatifs, accroît la confiance et améliore même la qualité de vie perçue¹⁰⁰.

Le cycle de cohésion sociale et d'inégalités est fortement corrélé avec le cycle d'éducation et d'inégalités qui, une fois de plus, est lié au cycle des gradients de santé. L'éducation peut créer des liens sociaux forts entre les différents groupes d'une société en faisant découvrir différentes cultures aux populations et en les mettant en contact avec des personnes d'autres milieux. Elle peut aussi enseigner les normes

Lorsque les inégalités horizontales sont profondes, ou perçues comme telles, les habitants peuvent se désengager de certaines interactions sociales, avec pour effet possible l'érosion de la confiance et de la cohésion sociale

ENCADRÉ 2.3

Le pouvoir des inégalités perçues en Afrique du Sud

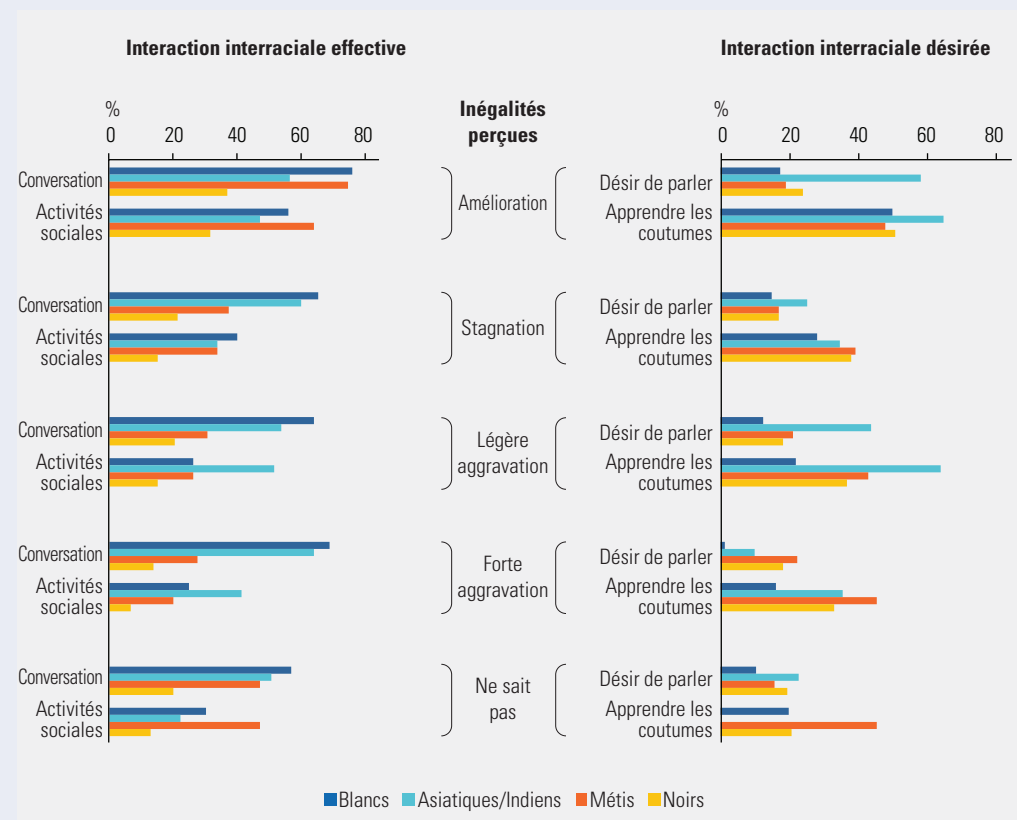
L'Afrique du Sud constitue un cas d'étude de la cohésion sociale et des inégalités intéressant, compte tenu de son histoire de ségrégation raciale et d'inégalités verticales et horizontales connexes. Selon les indicateurs multidimensionnels des niveaux de vie, les inégalités ont considérablement diminué entre les individus et les races depuis 2008. Pourtant, les interactions interraciales — mesurées à l'aune des interactions interraciales sociales réelles, le désir d'interaction et le désir de connaître les coutumes des personnes d'autres races — ont également diminué depuis 2010. L'interaction interraciale n'est certes qu'un aspect de la cohésion sociale, mais elle n'en est pas moins cruciale en Afrique du Sud. Aussi ces constatations sont-elles paradoxales et s'inscrivent en contradiction des conclusions empiriques d'autres pays.

Une explication possible est que les tendances perçues des inégalités, nettement différentes des tendances réelles, sont plus importantes pour prédire la socialisation interraciale. À peu près 70 % de Sudafricains ont le sentiment que les inégalités n'ont pas beaucoup

changé, voire qu'elles se sont creusées avec le temps. Ils sont moins susceptibles de participer à la socialisation interraciale que ceux qui ont le sentiment que les inégalités se résorbent. Tous groupes raciaux confondus, la socialisation interraciale et le désir d'interaction augmentent à mesure que les inégalités perçues diminuent (voir la figure). Le désir d'interaction est crucial ici, car il diffère des interactions réelles dues aux circonstances. Le constat demeure significatif même après prise en compte d'un indicateur multidimensionnel des niveaux de vie, de la race, de l'éducation, de la confiance et d'autres paramètres.

Ces conclusions sont importantes parce que l'interaction interraciale est cruciale pour la cohésion sociale en Afrique du Sud. La cohésion sociale, à son tour, accroît la possibilité de consensus sur les politiques compensatrices qui réduisent les inégalités. En outre, peu de données factuelles indiquent que la réduction des inégalités objectives améliore la cohésion sociale. S'ouvre alors la possibilité de créer un cercle vertueux de cohésion sociale et de faibles inégalités.

Plus d'interaction interraciale lorsque les inégalités perçues sont moins prononcées



Source : David *et al.* (2018).

Source : David *et al.* (2018).

Le pouvoir du voisin

Les êtres humains ne fonctionnent pas en vase clos — leur comportement dépend en partie de celui des personnes présentes dans leur milieu cognitif¹. Un exemple tiré de modèles à base d'agents démontre la nature émergente des inégalités humaines². Un modèle de ségrégation de quartier par origine ethnique — pouvant être considérée comme une forme d'inégalité géographique — montre que même en présence d'un faible nombre de préjugés individuels, la ségrégation peut naître de la simple interaction entre des individus³.

Le modèle de ségrégation comporte deux types d'agents — rouges et verts — en nombre égal, occupant chacun un « lot » de l'environnement du modèle (équivalent à une maison). En moyenne, chaque agent commence avec un nombre égal de voisins rouges et verts. L'un des paramètres fondamentaux est le pourcentage moyen de voisins de la même couleur souhaité par les agents (par exemple, 30 % ou 70 %). Si un agent n'a pas assez de voisins de la même couleur que lui (selon le paramètre de préférence), il déménage pour s'en rapprocher.

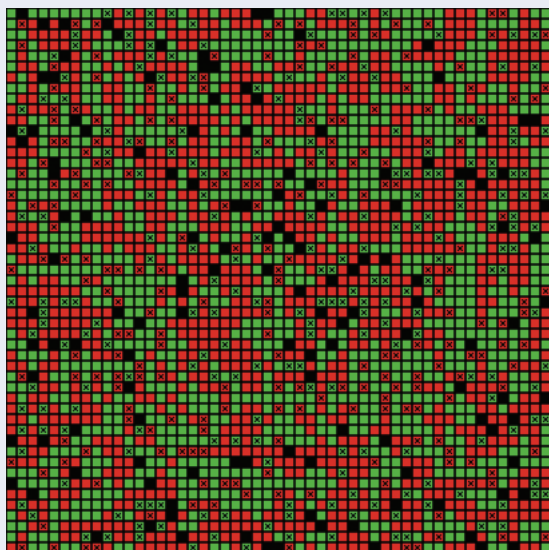
Les résultats de la simulation sont spectaculaires. Partant d'une préférence pour une égalité parfaite (50 % de voisins de la même couleur), les mouvements individuels des agents donnent naissance à une ségrégation cumulée d'environ 86 % (autrement dit, environ 86 % des voisins sont de la même couleur même si chaque personne souhaite un niveau de diversité de 50 %). En réduisant la préférence à 40 %, le résultat est un taux global de ségrégation qui baisse à environ 83 %. En la ramenant à 30 %, le taux de ségrégation descend à environ 75 % (voir la figure)⁴. Ce n'est qu'en

abaissant la préférence à un seul chiffre que l'on obtient une très faible ségrégation émergente (par exemple, 9 % aboutissent à 52 %). Cela signifie que les personnes de caractéristiques ethniques similaires se rapprochent automatiquement. Ces schémas comportementaux peuvent accélérer les inégalités en raison du pouvoir de l'effet de voisinage — une expression utilisée pour décrire l'impact du voisinage sur la possibilité d'ascension de l'échelle sociale, en particulier par le jeu de l'influence des pairs et des modèles. Dans la majorité des pays en développement, les effets de voisinage seront probablement encore plus prononcés compte tenu des vastes différences dans l'offre de biens et services publics, en particulier entre les zones rurales et urbaines⁵.

Néanmoins, les interventions des pouvoirs publics peuvent influencer le comportement humain, en offrant des contre-incitations pour atténuer le pouvoir de l'effet de voisinage. Aux États-Unis, les différences de prix de l'immobilier limitent la capacité des travailleurs à s'installer dans les quartiers à plus fort potentiel de revenus⁶. De même, la qualité des services publics, par exemple des écoles, peut varier selon le quartier et aggraver les inégalités. Les aides publiques au logement ou des écoles publiques de qualité égale pourraient contrebalancer cet effet. L'expérience « Moving to Opportunity » a démontré l'efficacité de telles mesures en offrant à des familles sélectionnées au hasard des chèques-logement pour s'installer dans des quartiers plus aisés. Cela a permis d'augmenter à la fois le nombre de jeunes faisant des études et les revenus des personnes arrivées dans ces quartiers à un jeune âge⁷.

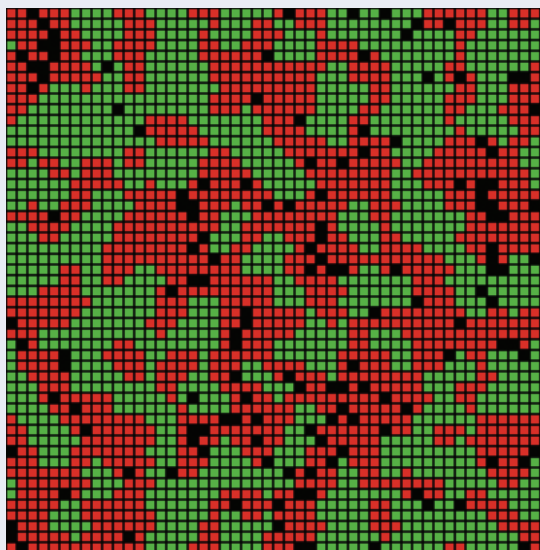
Comment la ségrégation peut naître de l'interaction

Point de départ avec un nombre égal de voisins verts et de voisins rouges



Source : Wilensky (1997).

Après interaction entre les agents



Notes

1. Iversen, Krishna et Sen (2019). 2. Des modèles à base d'agents ont été utilisés pour prédire le comportement humain. Au moyen de divers logiciels, les modèles à base d'agents créent généralement un groupe d'agents (individus, entreprises, animaux, sociétés, pays, etc.), définissent des règles de comportement simples (pour tous les agents ou pour des sous-groupes d'agents), placent les agents dans un environnement simulé donné (consistant habituellement en une dimension spatiale et une dimension temporelle), puis laissent les agents libres d'interagir en respectant les règles de comportement. L'objectif de la simulation est de voir quels phénomènes émergent et quelles caractéristiques globales se dégagent des interactions dans ces paramètres de base, sans déterminer au préalable l'équilibre ou tout autre objectif. 3. Schelling (1978). 4. Les nombres exacts dépendent de la durée précise de la simulation et du paramètre de densité (c'est-à-dire de la proportion du voisinage qui est occupée ; 95 % dans ce cas). 5. Iversen, Krishna et Sen (2019). 6. Bayoumi et Barkema (2019). 7. Chetty, Hendren et Katz (2016).

et les valeurs, favoriser une citoyenneté participative et active. Mais les écoles peuvent aussi aplanir le gradient de santé, inculquer aux enfants de bonnes habitudes de santé et leur apprendre à avoir une alimentation équilibrée et nutritive¹⁰¹. La convergence dans l'enseignement primaire et secondaire (voir le chapitre 1) donne ainsi l'espoir que des cycles vertueux d'équité pourront être créés à l'avenir.

Comment les inégalités se traduisent en inégalités politiques — et inversement

La majorité des études publiées constatent que, dans les pays à développement humain élevé, les inégalités pèsent sur la participation politique, en particulier sur la fréquence des discussions politiques et la participation électorale de tous les citoyens, à l'exception des plus riches¹⁰². Les élites économiques (ou parfois même la classe moyenne supérieure) et les groupes organisés représentant les entreprises influent ainsi sur les politiques publiques beaucoup plus que le citoyen lambda ou les groupes d'intérêts populaires. Qui plus est, cela est rendu possible par divers mécanismes, dont la fabrique d'opinions, le lobbying et le clientélisme¹⁰³. Les inégalités de revenus et de richesses sont ainsi traduites en inégalités politiques (encadré 2.5) ; les groupes privilégiés modèlent le système en fonction de leurs besoins et de leurs préférences, multipliant par là même les inégalités. L'espace politique public pour lutter contre les inégalités devient alors limité, car les décisions politiques sont à l'image de l'équilibre des pouvoirs dans la société. C'est là ce que l'on appelle souvent la mainmise des élites sur les institutions¹⁰⁴.

Les asymétries de pouvoir peuvent parfois même causer des dysfonctionnements institutionnels qui nuisent à l'efficacité des politiques publiques. Lorsque les institutions sont touchées par le clientélisme et sous la mainmise des élites, les citoyens peuvent être moins bien disposés à collaborer à l'exécution des contrats sociaux. Lorsque cette réticence se manifeste, par exemple, par un moindre respect des obligations fiscales, l'État est moins à même de fournir des services publics de qualité. C'est ainsi que l'on risque de voir les inégalités se creuser et s'installer dans la durée, par exemple dans les domaines de la santé et de l'éducation. Dès lors que le système tout entier sera perçu comme

étant inéquitable, les citoyens auront tendance à se détacher des processus politiques, ce qui ne fera que renforcer l'influence des élites¹⁰⁵.

Dans un monde où l'information est de plus en plus accessible et importante, les médias représentent un canal décisif par lequel les déséquilibres de pouvoir peuvent être davantage renforcés. Différents acteurs « créent, exploitent ou orientent les flux d'information en fonction de leurs propres objectifs, en modifiant, en favorisant ou en réprimant la capacité d'agir des autres, sur l'ensemble des médias, traditionnels ou nouveaux »¹⁰⁶. Même si l'information est facilement accessible pour un grand nombre de personnes, toutes ne sont pas aussi bien informées les unes que les autres. Dans les pays à forte pénétration de l'internet, les inégalités de revenus sont en corrélation positive avec à la fois les inégalités d'information (mesurées par le coefficient de Gini estimé en fonction du nombre de sources d'informations utilisées par les individus) et la pauvreté d'information (la probabilité de n'utiliser aucune ou une seule source d'informations sur l'actualité). En Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, où les inégalités de revenus et d'information sont prononcées, un individu sur dix n'utilise aucune source d'informations sur l'actualité ou une seule (pauvreté d'information)¹⁰⁷. Les électeurs moins informés deviennent plus vulnérables à l'influence politique, décrite plus haut, des quelques médias qu'ils consomment. Ces derniers, en fonction de leurs sources de financement, peuvent promouvoir et protéger les intérêts d'un groupe particulier. Cette forme de journalisme tendancieux a été qualifiée de « pouvoir des médias »¹⁰⁸. La conjugaison d'une grande pauvreté d'information et du pouvoir des médias peut fragiliser les processus démocratiques¹⁰⁹ parce qu'elle peut influencer le comportement électoral, une question particulièrement délicate à l'ère de l'info¹¹⁰.

Les inégalités peuvent aussi accroître à la fois la demande et l'offre de dirigeants populistes et autoritaires. Quand des inégalités prononcées alimentent un sentiment accru d'injustice systémique, elles favorisent l'ouverture du public à des mouvements politiques en marge des courants dominants¹¹¹. Dans certains contextes, la participation politique augmente dans des conditions de grandes inégalités de revenus, quand les dirigeants populistes déclenchent des

L'espace politique public pour lutter contre les inégalités devient alors limitée, car les décisions politiques tiennent compte de l'équilibre des pouvoirs dans la société. C'est là ce que l'on appelle souvent la mainmise des élites sur les institutions

En quoi les inégalités sont-elles importantes pour le développement humain ? Elles limitent les perspectives de développement des moins favorisés. Elles nuisent à la capacité des politiques non ciblées en faveur de la croissance à réduire la pauvreté à cause de l'accaparement de la plupart des fruits de la croissance par les plus aisés. Elles réduisent la mobilité sociale en permettant aux groupes avantagés de se réserver les chances et de resserrer les rangs contre ceux qui se trouvent au dessous d'eux.

Outre ces préoccupations, les théoriciens politiques attirent l'attention sur les aspects relationnels des inégalités, au-delà de la réalité brute des inégalités distributives : les inégalités distributives traduisent, reproduisent et parfois constituent des relations sociales opprimantes de domination, d'estime et de rang¹. Ce n'est pas simplement le préjudice matériel causé par le vol salarial ou la violence physique d'un conjoint, mais le fait de vivre dans un état de sujétion à d'autres, qui disposent du pouvoir de nuire en toute impunité et se sentent libres de sacrifier les intérêts vitaux des autres à l'autel de leur cupidité ou de leur vanité, qui non seulement prive, mais opprime également. Ce n'est pas simplement le fait de manquer de vêtements adéquats, mais la stigmatisation que d'autres attachent à cette privation qui rend la pauvreté plus difficile à vivre. Ce n'est pas simplement la difficulté physique qu'ont les personnes handicapées à évoluer dans l'espace public, mais aussi le peu de considération que les architectes de l'État et les politiques publiques leur accordent, qui non seulement les désavantagent, mais leur confèrent également un rang inférieur aux yeux des autres.

Dans le monde entier, les inégalités suivent les différences d'identité sociale comme le genre, la race, l'appartenance ethnique, la religion, la caste, la classe sociale et l'orientation sexuelle — marquant arbitrairement certains groupes sociaux comme étant supérieurs à d'autres par rapport aux chances dont ils jouissent, aux pouvoirs dont ils disposent et au respect que leur doivent les autres. Dans de telles conditions, les membres de groupes subordonnés manquent de moyens efficaces de revendiquer leurs droits de l'homme, même dans les États dont les lois reconnaissent ces droits. Les groupes ciblés par le harcèlement et les agressions sexuelles ne peuvent pas revendiquer leurs droits si les normes sociales ou juridiques amoindrissent la crédibilité de leur témoignage. Les groupes victimes d'une implantation disproportionnée de décharges toxiques et d'industries polluantes ne peuvent pas revendiquer leurs droits s'ils sont privés de leurs droits de représentation ou si les décideurs nationaux sont dispensés de rendre compte de leurs actes. Les groupes privés d'un véritable accès à l'éducation ne peuvent pas revendiquer leurs droits s'ils ignorent quels sont ces droits ou s'ils ne savent pas s'orienter dans les processus judiciaires et administratifs nécessaires pour les défendre.

L'inégalité distributive des relations sociales ébranle la confiance parmi les membres de la société et envers les institutions. Elle déprime la participation à la vie politique, civique, sociale et culturelle. Elle incite à la violence communautaire et à la criminalité. Elle fragilise la démocratie en permettant aux riches d'avoir la mainmise sur l'État et de s'approprier ainsi une part disproportionnée des biens publics, de réorienter la charge fiscale dans une direction régressive, d'imposer l'austérité budgétaire et d'éviter de devoir rendre compte de comportements prédateurs et criminels. Même les lois et réglementations qui constituent l'infrastructure économique de base des marchés, de la propriété et des entreprises ont été conçues sous

l'influence de groupes puissants pour fausser des règles prétendument neutres en leur faveur².

Ces effets se produisent dans des pays de tous les niveaux de développement humain, même ceux qui affichent un faible taux de pauvreté. Ils sont exacerbés par des inégalités extrêmes en faveur des 1 % du haut de l'échelle de répartition des revenus et des richesses³, ainsi que par une classe moyenne de faible envergure ou stagnante.

L'importance normative indépendante des inégalités laisse entendre que l'abolition de la pauvreté et des privations ne devrait pas être le seul objectif ; la concentration des revenus et des richesses au sommet devrait elle aussi être limitée⁴. En 2019, les 26 individus les plus riches du monde possédaient autant de richesse que la moitié inférieure de la population mondiale⁵. Un tel degré d'inégalité ne trouve pas de justification normative. La fortune des ultra-riches n'a pas toujours été accumulée dans le respect des lois — compte tenu de l'ampleur colossale de la corruption mondiale, de la criminalité organisée, de la manipulation financière, du blanchiment d'argent et de la fraude fiscale. Quand bien même les lois auraient été respectées, cela ne ferait que remettre en question les raisons pour lesquelles elles penchent si fortement en faveur des intérêts des riches. Il est absurde d'attribuer une telle inégalité au mérite, étant donné l'accroissement de la part du capital dans les revenus — qui récompense le simple fait d'être propriétaire — et l'impact considérable de la fortune sur les résultats. Une telle inégalité extrême ne peut pas non plus être expliquée comme étant nécessaire pour réduire la pauvreté ni socialement avantageuse de quelque façon que ce soit. L'extrême richesse n'améliore même pas les possibilités de consommation des ultra-riches, qui ne peuvent pas personnellement consommer l'intégralité ni même une grande partie de cette richesse.

En effet, les ultra-riches se servent avant tout de leur richesse pour exercer un pouvoir sur les autres. S'ils possèdent, dirigent ou gèrent une entreprise, leur richesse leur sert à contrôler leurs travailleurs et leurs conditions de travail. S'ils sont en position de monopole ou de monopsonne, ils peuvent dominer les consommateurs, les fournisseurs et les communautés là où ils opèrent. S'ils tentent d'influencer les politiques ou font des dons à des partis, ils font main basse sur l'État. Les ultra-riches ont aussi une influence disproportionnée dans les institutions mondiales, notamment en ce qui concerne les règles de la finance mondiale, qui contribuent aux risques financiers systémiques et à l'instabilité que connaissent de nombreux pays dans le monde entier.

Nous assistons aujourd'hui à un recul de la démocratie dans le monde, après une poussée de démocratisation dans les années 1990 et au début des années 2000. Freedom House fait état de 22 démocraties sur 41 devenues moins libres au cours des cinq dernières années⁶. Les relations causales entre l'inégalité distributive (y compris les concentrations extrêmes de richesse au sommet de la pyramide au niveau mondial et la diminution des perspectives à son milieu) et la déliquescence des normes et institutions démocratiques n'ont pas encore été étudiées dans le détail, mais ce que l'on sait déjà devrait faire sonner l'alarme. Les ultra-riches échapperont peut-être aux pires effets du changement climatique dans le monde, mais qu'advient-il des milliards de personnes laissées sans logis, malades ou apatrides par l'élévation du niveau de la mer, les crues extrêmes, les sécheresses, les vagues de chaleur, ainsi que par les conflits sociaux et les guerres civiles dont tout cela s'accompagne. Les grandes inégalités définies

par statut de citoyenneté menacent la liberté des réfugiés climatiques et des réfugiés de guerre, alors que les politiciens des pays d'accueil s'en prennent aux institutions démocratiques au nom de la fermeture de leurs frontières. Au moment même où relever le défi du changement climatique exige de renforcer la coopération internationale, les États s'éloignent des

institutions mondiales. Une plus grande attention aux arguments en faveur de l'égalité, au sein des pays, entre eux et dans la gouvernance des institutions mondiales, est nécessaire pour favoriser le développement humain et faire face au plus grand défi qui se pose à l'humanité au XXI^e siècle.

Notes

1. Anderson 1999 ; Fourie, Schuppert et Wallimann-Helmer (2015). 2. Harcourt (2011) ; Pistor (2019). 3. Piketty (2014). 4. Robeyns (2019). 5. Oxfam (2019). 6. Freedom House (2019).

revendications en établissant un lien explicite entre l'exclusion politique et l'exclusion socio-économique¹¹². De manière plus générale, les chefs de partis populistes se servent de l'anxiété économique, de la colère publique et de la baisse de la légitimité des partis traditionnels pour bâtir un discours qui exploite l'un des deux clivages suivants : le populisme de droite qui se nourrit des clivages culturels, y compris des différences religieuses, ethniques ou nationales ; le populisme de gauche qui, quant à lui, met l'accent sur les différences économiques entre les élites fortunées et les classes inférieures¹¹³. Les deux divisent la société et fragilisent la cohésion sociale.

On peut, pour comprendre l'interaction entre les inégalités et la dynamique du pouvoir, s'appuyer sur un cadre d'analyse de l'un des processus par lesquels les inégalités sont créées et perpétuées, le processus dit de « gouvernance » — ou la manière dont les différents acteurs d'une société négocient pour parvenir à des accords (les politiques et les règles). Quand ils prennent la forme de politiques publiques, ces accords ont le pouvoir d'influencer directement la répartition des ressources dans la société (la flèche du bas de la boucle de droite de la figure 2.7 « le jeu des résultats »). Par exemple, les politiques en matière de fiscalité et de dépenses sociales déterminent qui contribue au système fiscal et qui en bénéficie. Elles influent directement sur les résultats de développement, notamment sur les inégalités (et la croissance) économiques. Cependant, en redistribuant les ressources économiques, ces politiques redistribuent également le pouvoir *de facto* (la flèche du haut de la boucle à droite de la figure 2.7). Cela peut engendrer (ou renforcer) des « asymétries de pouvoir » entre les acteurs qui négocient dans l'arène des politiques publiques et compromettre ainsi la bonne mise en œuvre des

politiques de développement. Par exemple, des asymétries de pouvoir peuvent se manifester dans la mainmise des élites sur les politiques publiques — qui empêche les autorités de s'engager à réaliser des objectifs à long terme. Elles peuvent aussi se manifester par l'exclusion de certains groupes de population de l'accès à des services publics de qualité — ce qui nuit à la coopération en sapant le moral fiscal. C'est ainsi que peut se produire un cercle vicieux d'inégalités (le piège des inégalités), marqué par l'institutionnalisation progressive des inégalités par les sociétés inégalitaires. Outre ses effets sur les institutions et les normes sociales dominantes (le jeu des résultats), cette boucle peut entraîner une situation dans laquelle les acteurs décident de modifier les règles du jeu (la flèche du bas de la boucle de gauche de la figure 2.7). On redistribue aussi, de cette manière, le pouvoir *de jure*. Les conséquences peuvent alors être bien plus lourdes puisque, en plus de modifier les résultats de développement actuels, cette redistribution pose les conditions qui déterminent le comportement futur des acteurs. Une fois de plus, le jeu des asymétries de pouvoir dans l'arène des politiques publiques peut exacerber et enraciner les inégalités ou préparer le terrain à une dynamique plus égalisatrice et inclusive. C'est ainsi, entre autres, que les inégalités peuvent clairement nuire à l'efficacité de la gouvernance¹¹⁴.

Violence et inégalités : le plus cruel des cercles vicieux

Cette dernière section explique ce que l'on peut considérer comme étant les deux cercles vicieux les plus cruels : les liens entre les inégalités et les homicides, et entre les inégalités et les conflits violents. Les homicides sont plus fréquents dans les pays où les inégalités de

Le jeu des asymétries de pouvoir dans l'arène des politiques publiques peut exacerber et enraciner les inégalités (il va sans dire que les inégalités peuvent affaiblir l'efficacité de la gouvernance) ou préparer le terrain à une dynamique plus égalisatrice et inclusive

revenus sont prononcées, toutes catégories de développement humain confondues. Dans le cas des pays à développement humain élevé et très élevé, la corrélation est forte : les inégalités de revenus expliquent presque un tiers de la différence globale de taux d’homicides, même après prise en compte des années d’études, du PIB par habitant, de la démocratisation et de la fragmentation ethnique¹¹⁵. L’éducation a un effet modérateur sur cette corrélation, mais seulement dans les pays à développement humain élevé et très élevé : 1,8 année de scolarité moyenne supplémentaire réduit de plus de moitié la corrélation entre inégalités de revenus et taux d’homicide¹¹⁶. Les conclusions d’une étude sur la guerre des stupéfiants au Mexique cadrent avec l’hypothèse d’une corrélation entre les inégalités de revenus et le niveau de violence. Une hausse du coefficient de Gini d’un point entre 2006 et 2010 se traduit par une hausse de plus de 10 homicides liés à la drogue pour 100 000 habitants¹¹⁷.

Le mécanisme en action dans cette corrélation est moins clair. Certains suggèrent que le sentiment de honte et d’humiliation dans les sociétés inégalitaires alimente la violence, perpétrée principalement par des hommes jeunes qui cherchent à asseoir leur statut¹¹⁸. D’autres proposent une explication psychologique : les inégalités de revenus intensifient les hiérarchies sociales, causes d’anxiété sociale et de conflit des classes qui mettent à mal la confiance et la

cohésion de la société¹¹⁹. Cette hypothèse est empiriquement corroborée par des données montrant une corrélation négative entre la confiance et les inégalités de revenus — du moins dans les pays développés (voir ci-dessus). Les sociétés confrontées à un manque de confiance et de cohésion sociale sont moins à même de créer des communautés qui vivent dans la sécurité. Cette situation, conjuguée aux fortes pressions poussant à l’affirmation d’un statut, risque d’engendrer plus de violence.

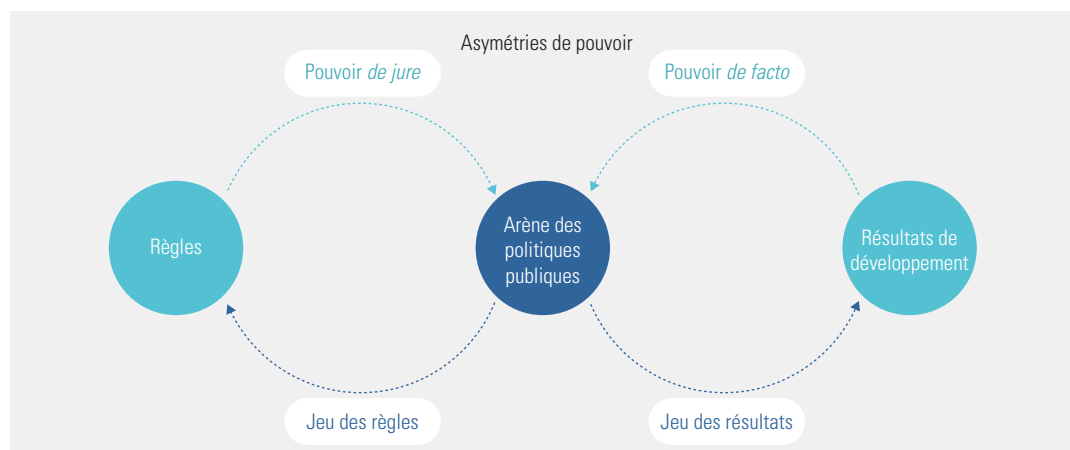
Au niveau le plus général, les données d’observation sur la relation entre les inégalités et les conflits violents sont ambivalentes. Certaines études constatent que les inégalités de revenus déclenchent une instabilité risquant d’entraîner la violence¹²⁰. D’autres ne voient aucun rapport entre les inégalités de revenus et les conflits violents¹²¹. Plus récemment, Frances Stewart a avancé la thèse selon laquelle les troubles politiques — y compris les conflits violents et les guerres civiles — sont causés par les inégalités horizontales entre les différents groupes, chacun se distinguant des autres par son histoire, sa religion, sa langue, sa race, sa région, sa classe, etc.¹²². Des différences entre les groupes s’observent dans toutes les sociétés, mais elles n’aboutissent généralement au conflit et à la violence que lorsque les inégalités sociales, économiques et politiques sont exacerbées par l’exclusion politique de certains groupes¹²³.

Pour que les inégalités horizontales conduisent au conflit, les dirigeants ou les élites

Les troubles politiques — y compris les conflits violents et les guerres civiles — peuvent être causés par les inégalités horizontales

FIGURE 2.7

Efficacité de la gouvernance : une boucle de l’infini



Note : règles désigne ici les règles formelles et informelles. Résultats de développement désigne la sécurité, la croissance et l’équité. Source : Banque mondiale (2017b).

Certaines formes
d'inégalités
horizontales
s'aggravent avant,
pendant et dans les
quelques années qui
suivent l'éclatement
du conflit

doivent avoir intérêt à mobiliser des groupes et à amorcer un conflit. Cet intérêt naît souvent d'inégalités politiques horizontales parmi l'élite¹²⁴. D'autres déterminants des conflits viennent s'y ajouter : la nature de l'État, le rôle des institutions locales, l'existence de ressources naturelles¹²⁵ et la lutte entre certains groupes pour l'accès au pouvoir, aux ressources, aux services et à la sécurité¹²⁶.

Les chocs peuvent aussi avoir des incidences sur les inégalités horizontales, et vice versa, et contribuer à des poussées d'instabilité. Le rôle de la sécheresse en Syrie avant les émeutes de 2011 nous donne un exemple d'instabilité provoquée par l'interaction entre les chocs et les inégalités horizontales (principalement entre la population rurale touchée par la sécheresse et la population des zones urbaines)¹²⁷.

Seuls 9 % des conflits armés qui ont éclaté entre 1980 et 2010 ont coïncidé avec des sécheresses, des vagues de chaleur ou autres catastrophes naturelles, mais cette proportion atteint 23 % dans les pays et régions marqués par la fragmentation ethnique, où les événements perturbateurs semblent avoir des conséquences particulièrement tragiques¹²⁸. Les sécheresses augmentent elles aussi considérablement la probabilité de conflit violent prolongé dans les pays à faible revenu, où les groupes marginalisés pour des raisons d'appartenance ethnique ou politique sont tributaires de l'agriculture. Cette situation entraîne un cercle vicieux entre conflits violents et chocs environnementaux, dans lequel la vulnérabilité des groupes aux uns accroît leur vulnérabilité aux autres¹²⁹.

Les comparaisons de conflits civils et communautaires entre 155 groupes ethniques d'intérêt sur le plan politique en Afrique montrent que les inégalités horizontales tant politiques qu'économiques peuvent mener au conflit. Les cibles de la violence ne sont cependant pas les mêmes. L'exclusion politique entraîne la violence à l'endroit de l'État. Les inégalités horizontales de revenus ou de richesses interviennent, de manière plus générale, en déterminants de la violence politique organisée, augmentant ainsi le risque de conflits civils et communautaires. Les conflits communautaires semblent être principalement soulevés par des groupes politiquement non exclus ayant moins de raisons de craindre l'intervention de l'État¹³⁰.

Les données de l'Afrobaromètre sur les perceptions indiquent que ce sont non seulement les inégalités horizontales réelles, mais aussi les inégalités perçues et l'exclusion qui comptent dans le cas des conflits (encadré 2.3). La probabilité de troubles sociaux augmente lorsque les individus ont le sentiment que leur groupe est désavantagé. Le soutien à la violence est le plus fort lorsque des groupes non exclus jouissant d'un statut politique élevé se sentent traités de manière inéquitable par l'État. L'effet de l'exclusion sur le soutien à la violence peut cependant être atténué par des perceptions subjectives (sur les perceptions des inégalités, voir le coup de projecteur 1.2 au chapitre 1)¹³¹.

Les inégalités horizontales peuvent être une cause de conflit violent et, dans certains cas, s'aggraver encore pendant le conflit et les quelques années qui suivent son éclatement (encadré 2.6). Même si les grands conflits (par exemple, les deux guerres mondiales) peuvent résorber les inégalités de revenus (essentiellement en augmentant le pouvoir de négociation de la main-d'œuvre lorsqu'une mobilisation de masse est nécessaire)¹³², les données empiriques sur les conflits (internes) récents montrent que les inégalités de revenus se creusent pendant les conflits violents et pendant les cinq premières années d'une reconstruction d'après-guerre type. Le creusement des inégalités de revenus lié aux conflits violents n'est pas permanent — il faut tout de même entre 19 et 22 ans pour que les inégalités se résorbent à nouveau, et parfois 40 ans pour revenir aux niveaux d'inégalités de revenus d'avant-guerre si la paix est maintenue¹³³.

Les conflits violents peuvent aussi creuser les inégalités dans d'autres domaines du développement humain, dont la santé et l'éducation, parce qu'ils touchent les populations pauvres de manière disproportionnée : en aggravant la sous-alimentation, en faisant grimper la mortalité infantile et en multipliant le nombre de personnes privées d'accès à de l'eau potable¹³⁴. Étant donné que les dépenses sociales ont tendance à diminuer sous l'effet de l'augmentation des dépenses militaires¹³⁵, l'offre de services publics est elle aussi réduite — une autre source potentielle de creusement des inégalités de développement humain.

Prévenir la violence dès l'apparition du conflit est sans l'ombre d'un doute le meilleur

moyen d'éviter les souffrances, les morts et autres conséquences de la violence. La violence

dépend du chemin emprunté : une fois enclenchée, incitations et systèmes se conjuguent pour

ENCADRÉ 2.6

Conflits armés et inégalités horizontales

Institut de recherche sur la paix d'Oslo

Les conflits armés civils ont un impact sur les inégalités horizontales qui peut se manifester de plusieurs façons. Ils peuvent réduire les inégalités horizontales dans certains cas¹, mais les exacerber dans d'autres. Premièrement, si le coût du conflit est le plus élevé pour ceux qui sont déjà les plus pauvres², les inégalités horizontales peuvent se creuser. De nombreux pays et régions en situation de conflit armé enregistraient de fortes inégalités horizontales avant le conflit, qui sont exacerbées lorsque les groupes les plus désavantagés sont affectés de manière disproportionnée. Deuxièmement, les conflits armés civils sont souvent circonscrits ou largement concentrés dans certaines parties d'un pays. Ces zones de conflit, et les groupes qui y résident, peuvent être isolés du reste de la société et de l'économie. Certaines d'entre elles souffriront aussi de manière disproportionnée de la destruction d'équipements, de bâtiments et de vies humaines.

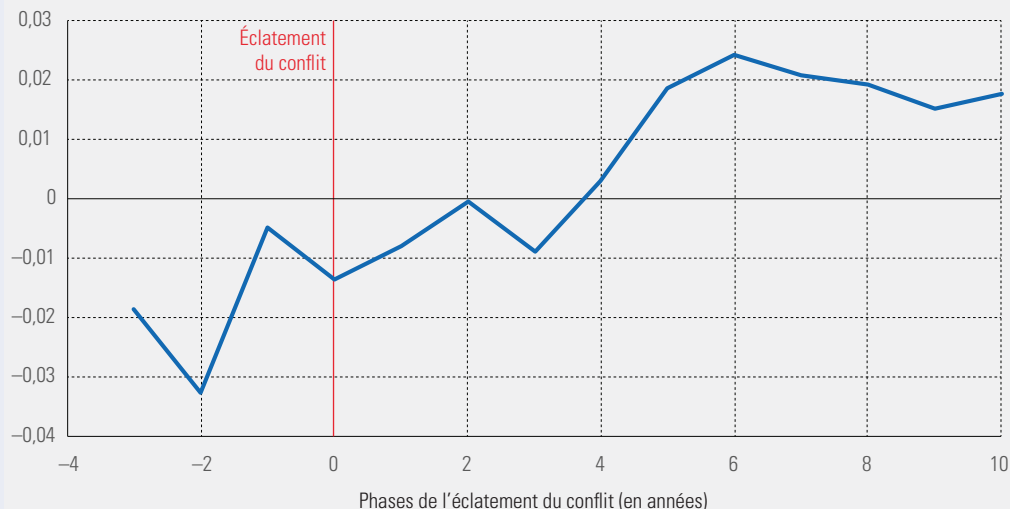
Dans la phase d'après-conflit, ces conséquences peuvent s'estomper, à mesure que l'économie se

rétablit et que le conflit n'impose plus de coûts directs (dans certaines zones)³. Pourtant, les redistributions du pouvoir et des ressources à la sortie d'un conflit peuvent dépendre de son issue. Les inégalités pourront alors être fonction de cette issue, à savoir si le conflit est résolu par un accord sécurisant les intérêts des perdants et des gagnants.

Pendant les années qui précèdent un conflit armé, les inégalités régionales de taux de mortalité infantile — utilisé ici comme variable représentative pour une dimension des inégalités horizontales — augmentent (voir la figure). Cette augmentation se poursuit dans les années qui suivent immédiatement (1 à 5 années) l'éclatement du conflit, ce qui rejoint l'argument selon lequel les inégalités horizontales se creusent pendant le conflit. Cette accélération cesse cependant après 5 à 10 années. Par conséquent, certaines données indiquent que la phase d'après-conflit est en corrélation avec une diminution d'un indicateur d'une dimension des inégalités.

Inégalités régionales de taux de mortalité infantile avant et après l'éclatement d'un conflit

Inégalités régionales de taux de mortalité infantile (écart par rapport à la moyenne nationale)



Note : les chiffres en abscisse correspondent au nombre d'années avant et après l'éclatement du conflit. Le conflit est ici défini comme un conflit armé dont les combats font au moins 1 000 morts. Les chiffres en ordonnée correspondent à la moyenne mondiale de l'écart des pays par rapport à leur niveau moyen d'inégalités horizontales. Autrement dit, ils indiquent si les pays enregistrent des inégalités horizontales plus ou moins prononcées par rapport à la normale. Les inégalités régionales sont mesurées en utilisant le rapport entre la meilleure et la pire performance régionale en matière de taux de mortalité infantile.

Source : Dahlum *et al.* (à paraître).

Notes

1. La participation politique des femmes, par exemple, augmente souvent dans les situations de sortie de conflit (Banque mondiale, 2017b). 2. Gates *et al.* (2012). 3. Bircan, Brück et Vothknecht (2017).

Source : Dahlum *et al.* (à paraître).

l'attiser. Les revendications des groupes doivent être reconnues tôt pour que les exclusions et les faiblesses institutionnelles puissent être prises en main¹³⁶. Lorsque la prévention est inefficace, les règlements d'après-conflit, qui supposent souvent le partage du pouvoir politique et pourraient aussi inclure une redistribution économique, offrent des chances d'empêcher que le conflit ne se reproduise¹³⁷.

Les inégalités s'accumulent tout au long de la vie et traduisent de profonds déséquilibres de pouvoir

Ce chapitre a suivi une double approche pour révéler les mécanismes par lesquels les inégalités dans des domaines clés du développement humain se manifestent, se reproduisent et se perpétuent d'une génération à l'autre. Il a également montré les liens et l'interaction entre ces domaines de développement humain, qui transfèrent les inégalités d'un domaine de développement humain vers un autre.

La première partie s'est intéressée aux inégalités tout au long de la vie, soutenant que le statut socioéconomique des parents exerce une forte influence sur la santé des enfants et sur leur développement à un stade précoce, deux facteurs déterminants des retombées de l'enseignement primaire et secondaire universel sur les enfants. Le niveau d'études atteint constitue

à son tour un tremplin pour un bon départ sur le marché du travail. Cependant, le statut socioéconomique des parents joue lui aussi un rôle à ce stade du cycle de vie. En fonction des connaissances et des réseaux des parents, les adolescents peuvent avoir plus de facilité à accéder aux meilleures chances offertes sur le marché du travail. L'homogamie vient ensuite boucler la boucle en créant des familles dans lesquelles les deux parents sont issus d'un milieu socioéconomique comparable.

La deuxième approche transcendait les résultats individuels et s'intéressait au cadre général de ces mécanismes. Elle s'interrogeait sur l'incidence des inégalités sur les institutions et les équilibres de pouvoir, et sur le fonctionnement des sociétés, et cherchait à savoir si les inégalités favorisent la croissance économique. Elle posait l'argument fondamental que la nature des inégalités est aussi importante : les inégalités entre groupes peuvent déterminer la guerre ou la paix — une décision cruciale pour toute multiplication souhaitée des capacités aux niveaux individuel et sociétal.

Deuxième partie

Au-delà des
moyennes

Deuxième partie

Au-delà des moyennes



La première partie du Rapport s'intéresse aux inégalités de capacités au-delà des revenus. Parallèlement, elle met en évidence l'existence de disparités importantes au sein même des différents groupes de population, en particulier chez les personnes situées au bas de l'échelle sociale. L'évolution de certains indicateurs (comme l'indice numérique de pauvreté) ne tient pas compte de ce qui se passe pour les individus laissés pour compte ou pour ceux qui, s'étant hissés hors de la pauvreté ou ne l'ayant même jamais connue, basculent dans la misère¹. La première partie révèle aussi qu'un pan non négligeable des inégalités a trait aux inégalités de groupe — ou inégalités horizontales. Certains groupes prennent de l'avance pendant que d'autres se voient empêchés, parfois de façon insidieuse, de participer pleinement à la vie économique et sociale. Pour autant, les informations sur les inégalités de groupe sont souvent négligées, quand elles ne sont simplement pas inexistantes, et ce en dépit de l'appel très clair des objectifs de développement durable à collecter ces données.

Ces différents aspects des inégalités ont un point commun : ils sont masqués par des schémas moyens d'inégalités qui nuisent au progrès du développement humain². C'est le sujet que se propose d'aborder de front la deuxième partie du Rapport. Celle-ci va au-delà des moyennes³ pour décrire ce qui se passe sur l'ensemble de l'échelle de répartition des revenus et des richesses, révélant les tendances de l'évolution de cette répartition⁴. Elle met également l'accent sur la manifestation la plus répandue et systématique de ces inégalités horizontales, à savoir les inégalités de genre. Ces inégalités sont souvent occultées du fait des biais qui existent dans la collecte et l'analyse des données et qui portent préjudice aux femmes dans un monde « conçu pour les hommes⁵ ». À la fin du chapitre 3, le coup de projecteur 3.1 démontre l'importance d'étudier les inégalités à l'intérieur des pays et au sein des ménages pour mieux déterminer les personnes les plus à la traîne, que les moyennes pourraient dissimuler.

La lutte contre les inégalités passe par des méthodes de mesure efficaces et des données de qualité. En effet, une des grandes faiblesses du discours public actuel sur les inégalités réside dans la confiance accordée à certains indicateurs synthétiques, dont le choix est loin d'être anodin (voir le coup de projecteur 3.2 à la fin du chapitre 3). Il ne s'agit pas là d'une question théorique, mais d'un enjeu crucial pour l'élaboration des politiques.

Les indicateurs synthétiques conventionnels des inégalités ne permettent pas toujours d'identifier ce qui préoccupe réellement

les individus en matière de répartition des revenus, des richesses et d'autres résultats de développement humain. Par exemple, les ratios des parts de revenu sont insensibles aux transferts régressifs au sein de la population pauvre (comme nous le verrons dans le coup de projecteur 3.1) — une question critique pour l'élaboration des politiques publiques. Les inégalités de revenus sont souvent évaluées au moyen du coefficient de Gini. En effet, ce dernier est sensible aux transferts régressifs sur l'ensemble de la répartition et il est abondamment utilisé dans le présent Rapport — de même que dans l'élaboration des politiques publiques et dans la plupart des travaux de recherche sur les inégalités. Toutefois, cet indicateur peut ne pas refléter l'ensemble des préoccupations.

En fait, les indicateurs synthétiques des inégalités sont sensibles à différentes parties de la répartition. Chacun d'eux implique des jugements de valeur sur les parts de revenu des pauvres et des riches. Ces jugements sont parfois appelés « pondérations » dans les fonctions de bien-être social. Chaque statistique synthétique applique ces pondérations de façon implicite et, pour la plupart des individus, peu transparente. Il arrive même que certaines statistiques utilisent des pondérations sociales qui ne reflètent aucune valeur sociale. Dans ses écrits de la fin des années 1960, Tony Atkinson affirmait notamment : « [J'ai examiné] le problème de la mesure des inégalités [...]. Jusqu'à présent, ce problème était habituellement traité en utilisant des mesures statistiques simples, comme l'indice de Gini [...]. Cette approche

traditionnelle est erronée [parce que] l'étude des fonctions de bien-être social sur lesquelles ces mesures sont implicitement construites montre que, dans de nombreux cas, elles ont des propriétés qui semblent peu acceptables, et qu'en général il n'y a pas de raison de croire qu'elles sont en accord avec les valeurs sociales. [...] j'espère que ces mesures traditionnelles seront rejetées⁶ ». En d'autres termes, les conclusions peuvent différer selon le concept d'inégalité utilisé et les jugements éthiques implicites qui l'entourent⁷.

Il se trouve que l'indice de Gini est plus sensible aux transferts de revenus entre individus situés au milieu de la répartition qu'à chacune de ses extrémités — alors que dans de nombreux pays, la majeure partie de la dynamique des revenus et des richesses concerne précisément la base ou le sommet de la répartition (chapitre 3). On observe notamment que l'essentiel des inégalités se produit tout en haut de l'échelle de répartition, de sorte que les indicateurs qui examinent les 10 % les plus riches — voire dans certains cas, sur le 1 % le plus riche — ne sont pas suffisamment précis pour rendre pleinement compte de l'accumulation des revenus et des richesses.

En outre, les concepts et les mesures interagissent et influent sur l'évolution les uns des autres. D'un point de vue historique, il est inexact de penser que tous les fondements axiomatiques des indicateurs d'inégalité ont été posés avant que ces indicateurs ne soient utilisés. L'indice de développement humain, dont les Rapports sur le développement humain rendent compte régulièrement, en est un bon exemple. Comme l'a expliqué Amartya Sen, cet outil a d'abord été introduit comme un indicateur « rudimentaire » des capacités de base et plusieurs de ses dimensions — y compris les changements apportés au fil des ans — restent sujettes à controverse⁸. Cela dit, on peut en dire autant des estimations des comptes nationaux et de l'origine des agrégats macroéconomiques comme le produit intérieur brut (PIB). Si l'on regarde l'ensemble des manuels statistiques approuvés par la Commission statistique des Nations Unies, les comptes nationaux peuvent sembler une construction inattaquable, mais ils ne sont finalement que ce qu'ils sont, à savoir une construction.

Retraçant l'histoire des comptes nationaux et du PIB, Diane Coyle revient sur le débat des années 1940 aux États-Unis concernant la pertinence de l'inclusion des dépenses publiques dans le PIB⁹. Si, à l'époque, le département américain du Commerce des États-Unis y était favorable, Simon Kuznets, l'un des pères fondateurs de la mesure du PIB, jugeait quant à lui préférable de les exclure (notamment parce qu'il estimait que certaines dépenses publiques n'amélioreraient pas nécessairement le bien-être). En fin de compte, explique Diane Coyle, la décision de les inclure a eu de profondes répercussions sur le rôle perçu du gouvernement dans l'économie en tant qu'agent aux côtés des acteurs privés (théorie également défendue par John Maynard Keynes). Hugh Rockoff va plus loin en démontrant comment les statistiques économiques telles que les indices de prix et les taux de chômage ont pris naissance « dans des débats houleux autour de la politique économique et, au bout du compte, autour de la répartition des revenus¹⁰ ».

Il ne fait nul doute que les mesures influent sur les politiques publiques. Pour autant, l'enjeu est bien plus complexe qu'une simple question de mesure. C'est une chose que d'accepter d'aller au-delà des indicateurs synthétiques des inégalités de revenus, c'en est une autre de disposer des données pour le faire effectivement. Certes, les indicateurs synthétiques sont construits à partir de données sur la répartition elle-même, qui sont regroupées en une seule statistique synthétique, mais les données sur cette répartition sont souvent trop brutes. Toutefois, les nouveaux travaux qui combinent des données de diverses sources sur la répartition des revenus et des richesses permettent désormais d'estimer plus précisément la répartition des revenus et son évolution dans le temps pour les différents segments de population. En réponse à la demande croissante d'estimations comparables des inégalités entre pays, un certain nombre de bases de données à couverture régionale ou mondiale fournissent des estimations pour toute une série de pays et d'années. Bien que l'on observe une grande concordance entre les différentes bases de données, il existe des différences au niveau des concepts de revenu utilisés, ce qui entraîne des répercussions importantes sur les conclusions, comme l'ampleur de l'impact de la redistribution fiscale sur

les inégalités (voir le coup de projecteur 3.3 à la fin du chapitre 3)¹¹.

Pour étudier les inégalités au-delà des moyennes, la deuxième partie du Rapport se divise en deux chapitres. Le chapitre 3 présente les dernières constatations sur les niveaux d'inégalité et les tendances concernant les richesses et les revenus avant impôts au niveau mondial, révélant que, dans l'état actuel des choses, le 1 % le plus riche de la planète s'achemine vers une appropriation de 35 % de la richesse mondiale d'ici 2030. Ce chapitre examine ces tendances dans les différentes régions en s'appuyant sur des données récentes et de nouvelles méthodes d'enquête sur les inégalités de revenus. Il se penche ensuite sur la dynamique de la concentration des richesses.

Le recours à des méthodes novatrices pour rendre compte de l'évolution des inégalités de revenus et de richesses sur l'ensemble de la répartition a permis de mettre au jour des schémas d'accumulation tout en haut de l'échelle jusqu'ici dissimulés dans de nombreux pays. Il importe de bien comprendre les moteurs de cette accumulation, qui sont susceptibles de varier selon les pays. (Par exemple, une analyse récente a montré qu'aux États-Unis, les personnes les plus riches tiraient généralement leurs revenus élevés de la création ou de la gestion de leur entreprise plutôt que de capitaux financiers)¹². Les méthodes novatrices décrites dans le présent chapitre sont en constante évolution, ce qui implique la formulation d'hypothèses contestées dans certaines publications¹³.

Le chapitre 3 aborde en toute transparence les hypothèses et les décisions relatives au traitement des données afin d'encourager un certain type d'examen qui améliorera au fil du temps la qualité des données et des informations sur les inégalités. Il convient de rappeler que même les statistiques économiques les plus solidement

établies présentent un degré d'incertitude. Le chapitre fait valoir que les innovations actuelles en matière de mesure des inégalités économiques peuvent ouvrir la voie à une évaluation et à une divulgation plus systématiques de la répartition des revenus et des richesses. Cette divulgation viendrait compléter les indicateurs globaux qui tendent à dominer les études et les politiques publiques à l'heure actuelle, qu'il s'agisse des taux de croissance du PIB ou des variations de l'indice de Gini.

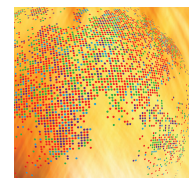
Le chapitre 4 traite des inégalités de genre. Malgré certaines avancées incontestables, il révèle qu'il pourrait y avoir un ralentissement des progrès. En fait, des signes troublants de réimplantation des inégalités se font jour, en lien avec le recul des normes sociales observé dans la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles. Il est indéniable que la plupart des filles à travers le monde rattrapent leur retard dans certaines capacités de base, comme l'éducation primaire. Il s'agit là d'accomplissements concrets évidents. Cependant, les cibles bougent à mesure que les femmes comblent leur retard et celles-ci accèdent encore trop rarement aux capacités plus avancées qui permettent une autonomisation stratégique. Ce chapitre décrit la nature multidimensionnelle des inégalités de genre qui imprègnent à des degrés divers la vie dans les pays en développement et dans les pays développés. Il s'agit d'un phénomène culturel et enraciné dans les normes sociales ; les préjugés et la discrimination fondée sur le genre sont endémiques dans nos institutions sociales¹⁴. Le chapitre s'attaque ensuite au défi de la réduction des inégalités de genre, depuis l'instauration de conditions propices au changement culturel jusqu'à la prévention des réactions négatives de la société face aux progrès vers l'égalité des genres.

Chapitre **3**

Mesurer les inégalités de revenus et de richesses

3.

Mesurer les inégalités de revenus et de richesses



Une contribution du Laboratoire sur les inégalités mondiales

Pour combattre efficacement les inégalités de revenus, il est indispensable de pouvoir les mesurer. Le débat public doit impérativement s'appuyer sur des faits probants pour permettre aux sociétés de déterminer la mesure dans laquelle elles acceptent les inégalités, la nature des politiques qu'elles doivent mettre en œuvre pour les supprimer et le régime fiscal qu'elles souhaitent utiliser — autant de décisions particulièrement difficiles.

La transparence de la dynamique des revenus et des richesses est également essentielle pour évaluer les politiques publiques et suivre les progrès des gouvernements vers des économies plus inclusives. Des données solides sur les revenus et les richesses sont par ailleurs nécessaires pour lutter contre l'optimisation fiscale (légale) et l'évasion fiscale (illégal), rendues en partie possibles par l'opacité intrinsèque du système financier mondial¹. Une plus grande transparence favoriserait donc un meilleur rendement de la politique fiscale, qui fait partie de l'ensemble des mesures publiques destinées à réduire les inégalités et à financer les investissements en faveur des objectifs de développement durable².

Le secret qui entoure à l'heure actuelle la propriété des actifs à travers la planète — en particulier les actifs financiers — empêche de suivre précisément l'accumulation du capital et de s'assurer que les personnes percevant les plus hauts revenus et détenant le plus de richesses paient leur juste part d'impôts. Si certains progrès ont été réalisés en matière de transparence financière depuis la crise financière de 2008, ils demeurent trop lents et insuffisants par rapport au défi à relever. On estime que la part de la richesse mondiale cachée dans les paradis fiscaux représente 8 % du PIB mondial³.

Le manque actuel de transparence sur la dynamique des revenus et des richesses est un choix politique. En effet, la plupart des gouvernements disposent d'informations détaillées (ou peuvent les obtenir s'ils le souhaitent) sur les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes, mais décident de ne pas les divulguer. Il s'agit là d'un paradoxe de l'ère numérique :

les multinationales détiennent des renseignements détaillés sur la vie des individus, qu'elles peuvent échanger sur le marché mondial. Pour autant, les particuliers ont du mal à obtenir des informations de base sur la répartition de la croissance des revenus et des richesses au sein de la population. Les statistiques publiques se contentent généralement de publier des moyennes. Cette faille s'applique aux inégalités économiques et à d'autres formes d'inégalités — en particulier celles qui sont liées à la pollution — qui ne sont pas analysées par la plupart des institutions statistiques aujourd'hui (voir le chapitre 5).

La lutte contre les inégalités commence par de bonnes méthodes de mesure

La publication régulière de statistiques standardisées et universellement reconnues est indispensable pour lutter efficacement contre les inégalités. En effet, la production à partir des années 1950 de statistiques standardisées sur le PIB⁴, rendue possible grâce aux systèmes de comptabilité nationale des Nations Unies, a eu une incidence considérable sur l'orientation du débat sur les politiques publiques et sur l'élaboration de celles-ci ces 70 dernières années. Une nouvelle génération de statistiques sur la croissance réparties entre les groupes de revenus (comptes nationaux distributifs)⁵ est également susceptible d'influencer ces débats. L'élaboration et la diffusion de ces indicateurs exigent des efforts de la part de tous les acteurs : décideurs, universitaires et représentants de la société civile. Les synergies

La publication régulière de statistiques standardisées et universellement reconnues est indispensable pour lutter efficacement contre les inégalités

entre les différents acteurs engagés en faveur de la transparence deviennent visibles lorsque, par exemple, des informations sur les évasions fiscales sont publiées par des journalistes puis analysées par des chercheurs, y compris au sein du Laboratoire sur les inégalités mondiales⁶.

Le présent chapitre aborde les défis et les progrès récents en matière de méthodologie et de collecte de données visant à combler des lacunes critiques dans les données sur le développement humain. Il commence par présenter un nouvel indice de transparence des données sur les inégalités. Puis, s'appuyant sur la Base de données sur les inégalités mondiales et l'analyse proposée par le *Rapport sur les inégalités mondiales*, il présente les dernières conclusions sur les inégalités de revenus dans le monde. Il étudie également les inégalités de revenus dans trois groupes de pays, évaluant leur évolution en comparant le taux de croissance des revenus des 40 % les plus pauvres avec celui de l'ensemble de la population — une cible de l'objectif de développement durable n° 10. Le premier groupe est celui des pays africains, pour lesquels de nouvelles estimations des inégalités ont été publiées récemment. Le deuxième groupe réunit le Brésil, la Chine, l'Inde et la Fédération de Russie. Et le troisième groupe est celui des pays européens et des États-Unis, où l'on observe l'effet relatif des différentes politiques publiques sur la répartition des revenus. Pour finir, le chapitre aborde la question de la mesure des inégalités de richesses à travers le monde.

Évaluer le manque de transparence

Les données permettant de suivre les inégalités de revenus et de richesses restent rares partout dans le monde (figure 3.1). Dans l'idéal, pour mesurer les inégalités au sein d'un pays, les autorités nationales de statistique devraient réaliser des enquêtes annuelles complètes auprès des ménages sur les conditions de vie des individus. En outre, l'administration fiscale devrait publier chaque année des données administratives fiscales sur les revenus et les richesses. Pour permettre le suivi des inégalités de revenus et de richesses, les données d'enquête et les données fiscales devraient être reliées de manière à ce qu'il soit possible de connaître le revenu fiscal déclaré dans les données fiscales par un individu ayant participé à l'enquête sur les conditions

de vie. Or, l'existence d'un tel lien entre les données d'enquête et les données fiscales relève de l'exception à l'échelle de la planète, observable dans un petit nombre de pays seulement, comme la Suède et d'autres pays nordiques. Et même dans ces pays, la capacité à mesurer les inégalités s'est détériorée ces dernières décennies, en partie à cause des grandes fortunes cachées dans les actifs financiers offshore en l'absence de système d'enregistrement international permettant de les suivre⁷.

Dans beaucoup de pays, les données fiscales ne sont pas accessibles au public. La publication des données administratives fiscales a toujours été étroitement liée à l'existence d'un impôt national sur le revenu ou sur la fortune. Ainsi, en 1913 aux États-Unis et en 1922 en Inde, la mise en place de l'impôt sur le revenu a amené les administrations publiques à publier des statistiques en la matière. Ces informations sont essentielles pour permettre aux administrations fiscales d'administrer correctement les impôts, et aux législateurs et aux contribuables d'être au fait de la politique fiscale. Pour autant, les gouvernements sont parfois peu disposés à publier ces données⁸.

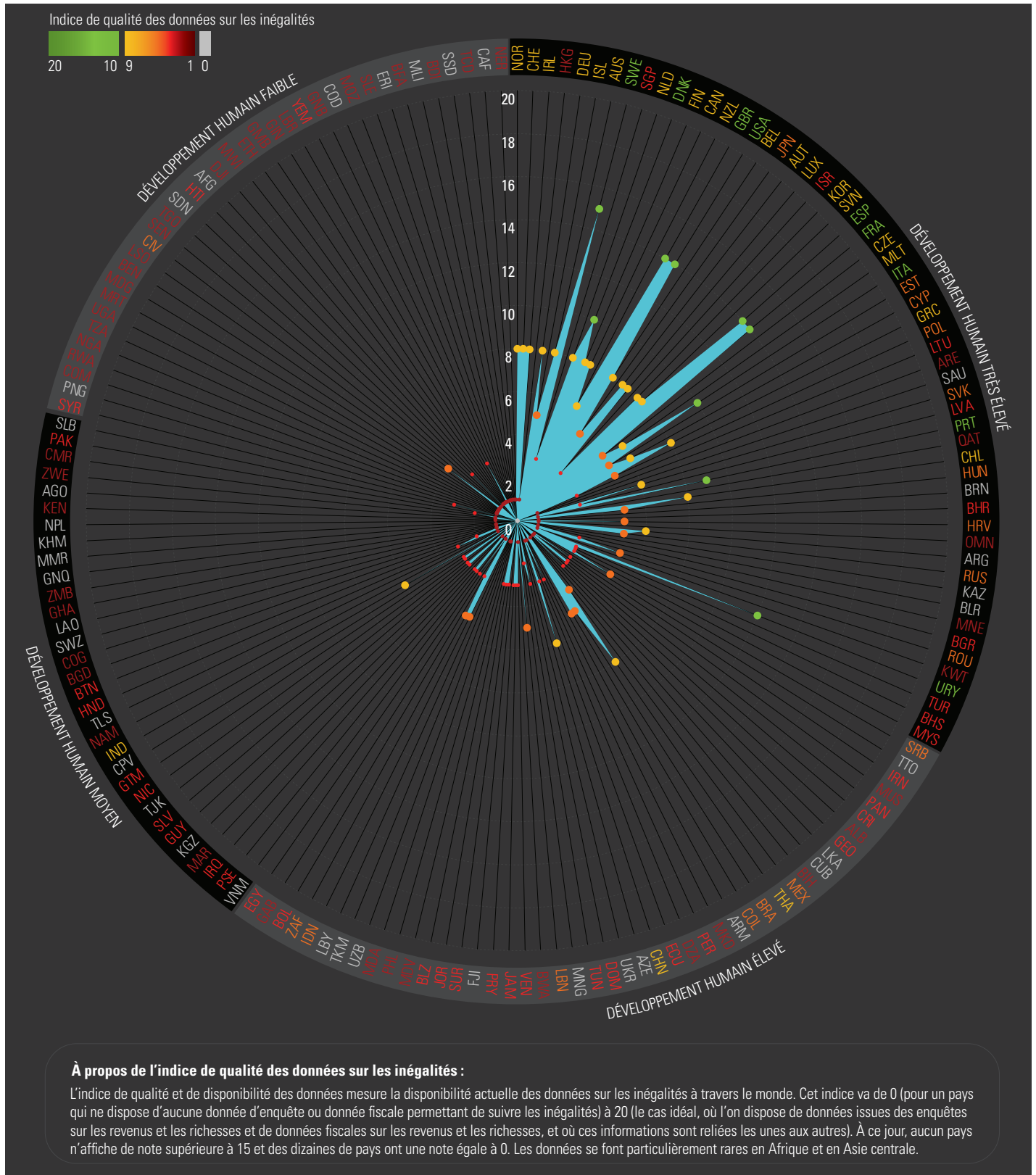
Si certains pays ont publié de nouvelles données fiscales au cours de la dernière décennie, d'autres ont cessé de les produire. Et lorsque les gouvernements suppriment les impôts sur le revenu ou sur la fortune, les outils statistiques permettant de mesurer les inégalités disparaissent par la même occasion. La détérioration des données administratives fiscales suscite donc de vives préoccupations, car il est fondamental de disposer d'informations précises sur les richesses et les revenus pour suivre les inégalités et alimenter les débats publics. Or, loin de s'améliorer, la situation s'aggrave dans plusieurs pays.

Selon un nouvel indice de transparence des données sur les inégalités qui va de 0 à 20, aucun pays n'obtient de note supérieure à 15 et ils sont plusieurs dizaines à afficher une note égale à 0 (voir la figure 3.1). Les données se font particulièrement rares en Afrique et en Asie centrale. Cet indice simple demeure préliminaire et se perfectionnera à mesure que d'autres informations seront publiées sur l'impôt sur le revenu et sur la fortune ainsi que sur la disponibilité des données d'enquête. Néanmoins, il donne déjà une idée des efforts

Selon un nouvel indice de transparence des données sur les inégalités qui va de 0 à 20, aucun pays n'obtient de note supérieure à 15 et ils sont plusieurs dizaines à afficher une note égale à 0

FIGURE 3.1

La transparence dans les données sur les inégalités fait défaut dans des dizaines de pays



Note : l'indice présente le niveau de disponibilité et de qualité des données sur les inégalités de revenus et de richesses.
 Source : Laboratoire sur les inégalités mondiales (<http://wid.world/transparency/>), consulté le 30 juin 2019.

requis pour fournir des données transparentes sur les inégalités.

Malgré le peu de données officielles disponibles, le recouplement des différentes sources a jeté un nouvel éclairage sur les inégalités de revenus et de richesses. Le journalisme d'investigation a joué un rôle essentiel en apportant de

nouvelles informations qui ont pesé sur le débat public et la prise de décision (encadré 3.1).

Où trouver des données sur les inégalités de revenus dans le monde ?

Ces dernières décennies ont vu naître plusieurs bases de données sur les inégalités de revenus

ENCADRÉ 3.1

Le journalisme d'investigation fait la lumière sur les inégalités

Le journalisme d'investigation peut faire la lumière et générer des données sur des aspects de l'inégalité pour lesquels il n'existe pas de normes de mesure ou qui restent opaques en raison d'asymétries dans la répartition du pouvoir (voir le chapitre 2). La mise en place de nouveaux protocoles généralisés permettant d'identifier les personnes laissées pour compte ou d'évaluer la concentration extrême des richesses peut prendre des années, voire des décennies, et subir des contraintes allant de la corruption aux pressions exercées par des groupes d'intérêt.

Le journalisme d'investigation joue un rôle non négligeable dans l'information du public sur les grands aspects des inégalités. Aujourd'hui, nous en savons plus sur la mondialisation des richesses cachées grâce à des révélations comme celles des Panama Papers et des Paradise Papers¹. À l'autre extrémité de la répartition, des rapports décentralisés s'appuient sur les enquêtes du journalisme d'investigation pour révéler régulièrement les abus perpétrés à l'encontre de groupes défavorisés : lorsque tous les autres mécanismes qui donnent la parole aux exclus sont défaillants, les journalistes représentent souvent un dernier espoir pour ces personnes².

Pour Amartya Sen, une presse libre et une opposition politique active constituent un système d'alerte précoce efficace contre les famines, car l'information et la pression politique incitent à l'action³. De la même manière, les médias jouent un rôle important pour déjouer les comportements néfastes pour le développement humain — la traite des êtres humains ou, dans le pire des cas, l'esclavage ; le travail des enfants ; le mariage des enfants ; les mutilations génitales ; et la malnutrition, en particulier chez les enfants, susceptible d'entraîner un retard de croissance aux effets

irrémediables⁴. L'exposition médiatique de la corruption peut également protéger les finances publiques⁵.

Dans un monde globalisé, la coordination d'actions au niveau international visant à trouver et divulguer des informations peut permettre de rattraper des acteurs qui opèrent stratégiquement dans différents pays en profitant des angles morts de la transparence. Le Réseau international de journalisme d'investigation et le Consortium international des journalistes d'investigation sont deux exemples éloquentes de cette approche⁶. Ces réseaux sont en capacité d'élaborer et de défendre des normes de journalisme responsable et de diversifier les risques de pression exercée par les groupes d'intérêt.

Le journalisme de qualité se trouve souvent en proie à des difficultés financières, politiques et sécuritaires. Lorsque le journalisme et les médias produisent des informations et des connaissances qui présentent les caractéristiques d'un bien public, les subventions directes et indirectes deviennent vitales pour éviter le sous-financement⁷. Les journalistes peuvent faire l'objet de pressions, d'intimidations et d'agressions, une tendance qui semble s'aggraver dans de nombreux pays⁸, soulignant la nécessité de protéger des médias indépendants, pluriels et diversifiés.

Le rendement social de l'investissement dans un journalisme d'investigation de qualité est élevé, en ce qu'il permet de dissuader la corruption et d'y remédier, de protéger les laissés pour compte et d'éclairer les politiques publiques. La piste du renforcement du rôle de la coopération internationale reste à explorer : à l'heure actuelle, seulement 0,3 % environ de l'aide publique au développement est consacrée au développement des médias, dont une petite partie concerne spécifiquement le journalisme d'investigation⁹.

Notes

1. Au-delà d'accroître la responsabilisation et la sensibilisation du public, ces données ont été utilisées dans le cadre de recherches universitaires. Voir, par exemple, l'analyse des liens entre l'évasion fiscale et les inégalités réalisée par Alstadsæter, Johannesen et Zucman (2019). 2. Voir des exemples et analyses dans Brunwasser (2019). 3. Sen (1982, 1999). 4. Schiffrin (2019). 5. Brunwasser (2019) ; Schiffrin (2019). 6. Brunwasser (2019) ; Schiffrin (2019). 7. Schiffrin (2019). 8. Dans sa résolution 33/2, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies s'est déclaré « vivement préoccupé » par le nombre croissant de journalistes et de professionnels des médias qui ont été tués, torturés, arrêtés ou détenus ces dernières années dans le cadre de l'exercice de leur profession (CDH 2018). 9. Entre 2010 et 2015, 32,5 millions USD semblent avoir été clairement liés au journalisme d'investigation. Voir l'annexe 1 de Myers et Juma (2018). Il s'agit d'un petit montant comparé aux avantages nets associés à chacun des projets de journalisme d'investigation. Voir des exemples dans Hamilton (2016) et Sullivan (2016).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, basé sur Brunwasser (2019) et Schiffrin (2019).

dans le monde⁹. Parmi elles figurent PovcalNet, de la Banque mondiale, qui tire ses données sur les inégalités des enquêtes auprès des ménages ; la Base de données sur les inégalités mondiales, qui produit les comptes nationaux distributifs à partir des données fiscales, des données d'enquête et des comptes nationaux ; le Centre de données transnationales de l'Étude sur le revenu du Luxembourg (LIS)¹⁰, qui harmonise de façon extrêmement détaillée les concepts de revenu et de richesse dans les pays riches en utilisant les enquêtes auprès des ménages ; la Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la répartition des revenus¹¹, qui contient des données d'enquête sur la répartition dans les économies avancées ; la base de données du projet sur les inégalités de l'université du Texas¹², qui mesure les inégalités à partir des données industrielles et sectorielles ; et le Centre de données du Commitment to Equity Institute¹³, qui fournit des informations sur l'incidence fiscale, c'est-à-dire les effets des impôts et transferts sur les différents groupes de revenu. La base de données mondiale sur l'inégalité des revenus de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'Université des Nations Unies propose toute une série de statistiques sur les inégalités de revenus dans plusieurs pays¹⁴. Il existe aussi des bases de données régionales détaillées, telles que la base de données socioéconomique pour l'Amérique latine et les Caraïbes¹⁵, les statistiques régionales harmonisées gérées par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes¹⁶ et les statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (voir le coup de projecteur 1.3 pour plus de sources)¹⁷.

Ces bases de données ont aidé les chercheurs, les décideurs, les journalistes et le grand public à s'intéresser à l'évolution des inégalités au cours des dernières décennies. La base de données idéale sur les inégalités n'existe pas et n'existera jamais : les différents ensembles de données apportent des éclairages complémentaires sur les inégalités, et le choix d'utiliser telle ou telle base dépend essentiellement des questions spécifiques à étudier¹⁸. Certaines bases de données, comme PovcalNet, servent à calculer les mesures de la pauvreté mondiale. D'autres, comme la base de données LIS, ont été utilisées par des générations de chercheurs

pour étudier les inégalités économiques et leurs interactions avec les autres dimensions du bien-être, dans une perspective internationale. Les bases de données régionales, telles que la Base de données socioéconomique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Base de données des statistiques de l'Union européenne sur les revenus et les conditions de vie, permettent de réaliser des analyses régionales détaillées des inégalités, tandis que le Centre de données du Commitment to Equity Institute peut servir à étudier l'impact des politiques fiscales et de transfert.

La plupart de ces bases de données reposent presque exclusivement sur un type de source d'information : les enquêtes auprès des ménages, avec des entretiens virtuels ou en face à face, qui questionnent les particuliers sur leur consommation, leurs revenus, leurs richesses et d'autres aspects socioéconomiques. Les enquêtes, comme toute source de données, présentent des avantages et des inconvénients pour mesurer les inégalités (tableau 3.1). Un moyen de surmonter les limites de chaque source de données consiste à combiner des données provenant de différents types de sources, notamment en associant des données administratives fiscales avec des données d'enquête.

Prenons, par exemple, le niveau et l'évolution des inégalités au Brésil et en Inde. Au Brésil, les enquêtes auprès des ménages indiquent que les 10 % les plus riches ont perçu un peu plus de 40 % des revenus totaux en 2015. Toutefois, si l'on prend en compte toutes les formes de revenus (et pas seulement les revenus déclarés dans les enquêtes), on obtient des estimations révisées selon lesquelles les 10 % les plus riches auraient en réalité perçu plus de 55 % des revenus totaux. En Inde, les estimations basées sur les données administratives fiscales indiquent que la part des revenus du 1 % le plus riche serait proche de 20 %. Or, les ménages déclarent une part de revenu d'environ 10 %, ce qui suggère que les données tirées des enquêtes auprès des ménages sous-estiment fortement les revenus au sommet de l'échelle de répartition. Ces sous-estimations sont plus ou moins importantes selon les pays, mais restent vraisemblablement considérables. Il arrive aussi que les enquêtes ne rendent pas compte d'évolutions majeures. Au Brésil, les enquêtes réalisées auprès des ménages indiquent que la part des revenus des 10 % les plus riches

TABLEAU 3.1

Principales sources de données utilisées pour mesurer les inégalités

Source de données	Avantages	Inconvénients
Données des enquêtes auprès des ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Les données d'enquête recueillent des informations sur les revenus ou les actifs, ainsi que sur les aspects sociaux et démographiques, éléments clés du développement humain. • Les enquêtes auprès des ménages permettent de mieux comprendre les déterminants des inégalités de revenus et de richesses, et de les analyser en lien avec d'autres dimensions — comme les inégalités raciales, spatiales, liées à l'éducation ou au genre. 	<ul style="list-style-type: none"> • La taille limitée de l'échantillon pose problème. Les personnes extrêmement riches et certains groupes vulnérables sont en si petit nombre que la probabilité qu'ils soient inclus dans les enquêtes est habituellement très faible. On parle alors d'erreurs d'échantillonnage. • Les informations autodéclarées sur les revenus et les richesses sont incohérentes. En général, elles sous-estiment largement la part des revenus de ceux qui sont au sommet. Le suréchantillonnage ne permet pas de corriger ce biais. On parle ici d'erreurs non dues à l'échantillonnage. • Les concepts et la portée des enquêtes peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre et au fil du temps, rendant difficile toute comparaison internationale ou historique. Les enquêtes peuvent être réalisées à des fréquences inégales. • Les totaux des revenus et des richesses correspondent rarement aux totaux des comptes nationaux, de sorte que les taux de croissance sont généralement plus faibles dans les enquêtes que dans les statistiques de croissance macroéconomique.
Données administratives (fiscales)	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les pays où les impôts sont correctement appliqués, les données fiscales rendent compte des revenus et des richesses de ceux qui sont au sommet de l'échelle de répartition des richesses. • Les données fiscales couvrent par ailleurs de plus longues périodes que les enquêtes. Les données administratives sont généralement publiées chaque année, depuis le début du XX^e siècle pour les impôts sur le revenu voire, dans certains pays, depuis le début du XIX^e siècle pour les droits de succession. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données fiscales offrent une couverture limitée de la partie inférieure de la répartition. Dans les pays en développement, en particulier, elles ne couvrent généralement qu'une petite partie de la population. • L'optimisation et l'évasion fiscales ont une incidence sur les données fiscales. Celles-ci ont tendance à sous-estimer les plus hauts revenus et les plus grandes richesses. Dans la plupart des cas, les estimations des inégalités qui se fondent sur ces données doivent être considérées comme des estimations basses. • Les données fiscales sont soumises à l'évolution des concepts fiscaux au fil du temps et entre les pays, rendant difficile toute comparaison internationale ou historique.
Données des comptes nationaux (produit intérieur brut, revenu national, richesse nationale)	<ul style="list-style-type: none"> • Les données des comptes nationaux répondent à des définitions normalisées à l'échelle internationale pour mesurer l'activité économique des pays, ce qui permet d'obtenir une comparaison plus uniforme dans le temps et entre les pays qu'avec les données budgétaires. En particulier, les définitions des comptes nationaux ne sont pas soumises aux variations locales de la législation fiscale ou d'autres parties du système juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les comptes nationaux ne permettent pas d'appréhender la mesure dans laquelle les différents groupes sociaux bénéficient de la croissance du revenu national et du produit intérieur brut. • Les comptes nationaux diffèrent d'un pays à l'autre, en fonction de la qualité des données nationales et des hypothèses propres à chaque pays.

Source : basé sur Alvaredo *et al.* (2018).

a diminué au cours des vingt dernières années¹⁹. Cependant, des estimations révisées sur la base d'autres sources d'information, à savoir les comptes nationaux et les données fiscales, suggèrent que cette part de revenus est restée relativement stable. Les enquêtes auprès des ménages reflètent assez bien l'augmentation des revenus salariaux que connaît la majeure partie de l'échelle de répartition au Brésil depuis les années 2000, mais elles peinent à cerner

pleinement la dynamique des revenus les plus élevés, en particulier les revenus du capital.

Base de données sur les inégalités mondiales et comptes nationaux distributifs

L'étude des inégalités dans un contexte de grande opacité des données n'est pas chose aisée et les résultats sont forcément imparfaits

et préliminaires. Pourtant, il convient de suivre la dynamique des revenus et des richesses de la manière la plus systématique possible. Le projet Base de données sur les inégalités mondiales vise à combiner des sources de données de façon transparente et cohérente afin d'évaluer la répartition des revenus nationaux et des richesses nationales. Dans ce cadre, l'objectif principal du projet est de concilier étude macro-économique des revenus et des richesses (qui aborde la croissance économique, la dette publique ou les flux internationaux de capitaux) et étude microéconomique des inégalités (qui observe le lien entre le taux de croissance des revenus et des richesses des individus dans un pays donné et leur position dans l'échelle de répartition des revenus).

Le projet Base de données sur les inégalités mondiales a démarré avec un regain d'intérêt pour l'utilisation des données fiscales dans l'étude de la dynamique à long terme des inégalités, dans le sillage des travaux pionniers de Simon Kuznets et de Tony Atkinson et A. J. Harrison sur les séries de données relatives aux inégalités de revenus et de richesses²⁰. Les parts des plus hauts revenus (selon les données fiscales) ont d'abord été publiées pour la France²¹ et les États-Unis²², avant de s'étendre à des dizaines d'autres pays grâce aux contributions de plus de 100 chercheurs²³. Ces séries ont largement pesé dans le débat mondial sur les inégalités, puisqu'elles ont permis de comparer sur de longues périodes les parts de revenu des groupes supérieurs (par exemple, le 1 % le plus riche), révélant des faits nouveaux et recentrant la discussion sur les évolutions à long terme historiques des inégalités de revenus et de richesses.

Plus récemment, le projet Base de données sur les inégalités mondiales a souhaité aller au-delà des parts des plus hauts revenus selon les données fiscales pour élaborer des comptes nationaux distributifs. Il s'est appuyé pour cela sur une combinaison cohérente et systématique de sources de données fiscales, de données issues des enquêtes auprès des ménages, de données sur les richesses et de comptes nationaux²⁴. L'objectif des comptes nationaux distributifs est de tirer le meilleur parti de toutes les sources de données (voir le tableau 3.1). Les données fiscales sont utilisées pour suivre précisément le haut de la répartition et sont complétées

par des informations sur l'évasion fiscale, lorsqu'elles sont disponibles²⁵. Les données d'enquête sont utilisées pour collecter des informations qui ne sont pas consignées dans les registres administratifs. Enfin, les données des comptes nationaux servent de cadre général en ce qu'elles fournissent les concepts de revenu et de richesse les plus universellement reconnus à ce jour.

Le projet Base de données sur les inégalités mondiales accorde la même importance à la répartition du revenu national et à celle de la richesse nationale. Il y a deux grandes raisons à cela. Premièrement, il est impossible de bien suivre les inégalités de revenus, en particulier au sommet de l'échelle, sans prendre la juste mesure des inégalités de richesses. En effet, on a constaté récemment que l'accroissement des inégalités de revenus s'expliquait souvent en grande partie par la forte augmentation des revenus du capital (loyers, dividendes, bénéfices non répartis, etc.) chez les riches²⁶. Deuxièmement, depuis 40 ans, les taux de rendement des richesses sont bien plus élevés que la croissance macroéconomique des revenus, ce qui signifie que les richesses occupent une place de plus en plus grande dans les économies du XXI^e siècle²⁷. Il reste maintenant à établir comment cette rapide croissance des richesses se répartit au sein de la population. Malheureusement, les données officielles disponibles sont encore plus rares pour les richesses que pour les revenus, de sorte que les estimations des comptes nationaux distributifs pour les inégalités de richesses ne couvrent à ce stade qu'un petit nombre de pays.

À des fins de transparence, le projet des comptes nationaux distributifs publie des estimations desdits comptes ainsi que les méthodes employées pour les calculer. Les informations techniques et les codes informatiques utilisés pour produire les estimations (y compris celles qui figurent dans le présent chapitre) sont publiés sur le site Internet de la Base de données sur les inégalités mondiales²⁸. Ce niveau de transparence devrait devenir la norme pour toutes les bases de données économiques existantes.

Par ailleurs, au vu des limites que présentent les indicateurs synthétiques des inégalités (évoquées dans l'introduction de la deuxième partie du Rapport), qui peuvent masquer des inégalités derrière une apparente stabilité, les séries

Le projet Base de données sur les inégalités mondiales vise à combiner des sources de données de façon transparente et cohérente afin d'évaluer la répartition des revenus nationaux et des richesses nationales

Les inégalités de revenus basées sur la part des revenus des 10 % les plus riches augmentent depuis 1980 dans la plupart des régions, mais à des rythmes différents

de données sur les inégalités publiées en ligne doivent être aussi complètes que possible. En plus de fournir des indicateurs synthétiques et un ensemble limité de parts de déciles, la Base de données sur les inégalités mondiales publie les niveaux moyens de revenus et de richesses pour chaque pour cent de la population dans un pays ou une région donnés (c'est-à-dire les centiles de revenus et de richesses). Étant donné l'importance des groupes affichant les plus fortes croissances de revenus et de richesses, le projet décompose le 1 % supérieur en petits sous-groupes (jusqu'au 0,001 % supérieur) et estime le niveau de revenus et de richesses pour chacun d'eux.

À ce jour, le Système de comptabilité nationale des Nations Unies contient uniquement des normes et des directives pour des indicateurs globaux²⁹. La prochaine révision, prévue pour 2022-2024, pourrait s'intéresser à la répartition de la croissance des revenus et des richesses entre les différents groupes de population, conformément aux recommandations du rapport de 2008 de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social³⁰. Une telle évolution représenterait une avancée considérable pour les statistiques publiques mondiales et pour le débat public mondial sur la croissance et les inégalités. Le cadre des comptes nationaux distributifs étudié dans le présent chapitre offre un modèle concret de la façon dont pourrait fonctionner ce glissement au-delà des moyennes.

La courbe en éléphant des inégalités et de la croissance dans le monde

La publication de nouvelles données fiscales et les dernières avancées méthodologiques des chercheurs qui collaborent à la Base de données sur les inégalités mondiales et au Laboratoire sur les inégalités mondiales permettent d'émettre de nouvelles estimations des inégalités (voir les encadrés 3.2 et 3.3 pour les définitions des concepts de revenu et de consommation utilisés tout au long du Rapport³¹). Un point de départ intéressant pour suivre l'évolution des inégalités de revenus dans le temps et entre les pays consiste à estimer la part du revenu total perçue par les 10 % les plus riches de la population.

Toutefois, cet indicateur doit être complété par d'autres — idéalement, par le niveau de revenu ou de croissance de chaque centile (ou chaque 1 % de la population), comme indiqué ci-dessous.

Si l'on considère la part des revenus avant impôts des 10 % les plus riches, l'Union européenne ressort comme la région la plus égalitaire, où cette part s'établit à 34 %, et le Moyen-Orient comme la plus inégalitaire, où elle est de 61 % du revenu avant impôts détenu par les 10 % les plus riches³². Entre les deux se trouvent plusieurs niveaux d'inégalité qui ne semblent pas corrélés avec le revenu moyen. Les estimations indiquent que les 10 % les plus riches ont perçu 47 % du revenu aux États-Unis, 41 % en Chine et 55 % en Inde³³.

Les inégalités de revenus basées sur la part des revenus des 10 % les plus riches augmentent depuis 1980 dans la plupart des régions, mais à des rythmes différents (figure 3.2). Cette hausse a été extrêmement forte en Fédération de Russie, qui était l'un des pays les plus égalitaires en 1990 (tout au moins d'après cet indicateur) avant de devenir l'un des plus inégalitaires en à peine cinq ans. Dans une moindre mesure, la hausse des inégalités a été également notable en Inde et aux États-Unis. En Chine, les inégalités ont fortement augmenté avant de se stabiliser au milieu des années 2000. La hausse des inégalités en Europe a été plus modérée que dans les autres régions. Les inégalités sont restées très élevées en Afrique subsaharienne, au Brésil et au Moyen-Orient, où la part des revenus des 10 % les plus riches s'établit à près de 55 à 60 %, extrêmement élevés dans les pays à revenu faible et intermédiaire méritent également une attention particulière³⁴.

La diversité des tendances observées dans les pays depuis 1980 montre que l'accroissement des inégalités dans certaines régions du monde n'est pas une fatalité, mais qu'elle résulte de choix politiques. L'ouverture commerciale et la numérisation de l'économie sont souvent mises en avant pour expliquer la montée des inégalités dans un pays, mais ces arguments ne rendent pas pleinement compte de la diversité des trajectoires que nous venons d'évoquer. La divergence radicale entre les États-Unis et l'Europe — deux régions dont l'exposition aux transformations technologiques et à l'ouverture commerciale est pourtant

Quels concepts de revenu mesurons-nous ?

Le présent chapitre traite de la répartition du revenu national, c'est-à-dire de la somme de tous les revenus perçus par les individus dans une économie. Cela correspond au produit intérieur brut, auquel sont ajoutés les revenus nets provenant de l'étranger (lorsqu'un citoyen brésilien détient une entreprise en Inde, les revenus du capital de l'entreprise sont comptabilisés au Brésil) et duquel sont soustraits les montants alloués pour remplacer les appareils de production obsolètes (routes, machines, ordinateurs).

Il existe deux méthodes principales de mesure des revenus reçus par les individus dans un pays : avant impôts et transferts gouvernementaux (revenus avant impôts) et après impôts et transferts gouvernementaux (revenus après impôts). Les revenus avant et après impôts peuvent être définis de différentes manières, et ces définitions peuvent grandement influencer sur les résultats. Dans le cadre des comptes nationaux distributifs du Laboratoire sur les inégalités mondiales, les revenus avant impôts sont définis comme la somme de tous les flux de revenus personnels, avant la prise en compte du système d'imposition et de transfert, mais après la prise en compte des systèmes de retraite et d'assurance chômage. Ce concept ajuste les calculs traditionnels des « revenus du marché », comme l'explique le coup de projecteur 3.3. Les cotisations aux régimes de retraite et d'assurance chômage sont considérées comme des produits constatés d'avance et sont donc déduites, mais les prestations correspondantes sont incluses.

Cet ajustement est indispensable pour garantir une bonne comparabilité des inégalités avant impôts entre les pays. Sans cela, un pays doté d'un système public de retraite pourrait présenter des inégalités avant impôts artificiellement élevées (parce que les retraités ne

disposeraient d'aucun revenu avant impôts et apparaîtraient comme « virtuellement pauvres » avant impôts), tandis qu'un pays doté d'un régime de retraite privé afficherait des revenus avant impôts positifs pour les personnes âgées (parce qu'elles bénéficieraient des revenus avant impôts de leurs plans de retraite). Les différences de mesure des inégalités entre les pays ne refléteraient pas des écarts de concentration des revenus ou d'efficacité des systèmes de retraite, mais simplement des modèles d'organisation différents du système de retraite.

En fin de compte, le revenu avant impôts est proche du revenu imposable de nombreux pays, mais sa définition est généralement plus large et plus comparable entre les pays. Il convient d'examiner plusieurs variantes du revenu avant impôts, que les lignes directrices relatives aux comptes nationaux distributifs analysent plus en détail. Sauf indication contraire, le concept de revenu dans le présent chapitre correspond au revenu avant impôts¹.

Le revenu national après impôts est égal au revenu avant impôts, déduction faite de tous les impôts et après avoir ajouté toutes les formes de transferts publics. Conformément à la méthodologie des comptes nationaux distributifs, toutes les formes de dépenses publiques sont allouées aux particuliers, de sorte que le revenu après impôts s'ajoute au revenu national. Si ce n'était pas le cas, les pays qui fournissent davantage de biens publics apparaîtraient mécaniquement plus pauvres. Par définition, au niveau global ou macroéconomique — lorsqu'on additionne l'ensemble des revenus de tous les individus dans un pays — le revenu national après impôts est exactement égal au revenu national avant impôts et au revenu national.

Note

1. Voir Alvarado *et al.* (2016) pour une description technique des concepts de revenu et des méthodes utilisées dans le présent chapitre.

entrent en jeu, au niveau des politiques nationales notamment. Les différences observées entre Europe et États-Unis sont moins dues à la fiscalité directe et aux transferts qu'à d'autres mécanismes de politiques, en particulier les systèmes de santé, d'éducation, de chômage et de retraite, ainsi qu'aux institutions du marché du travail³⁵. La redistribution fiscale et les transferts monétaires en faveur des plus démunis ont effectivement aidé les groupes à faible revenu en Europe, mais n'ont pas tenu le premier rôle

lités de revenus³⁶.

Que sont devenues les inégalités entre individus à l'échelle mondiale — si l'on regarde le monde comme un seul pays ? Branko Milanovic a été le premier à effectuer une telle analyse, défendant sa pertinence dans un monde plus intégré et globalisé.

Un graphique représentant la croissance des revenus de la population mondiale entre 1980 et 2016, des plus pauvres aux plus riches³⁷, rappelle la silhouette d'un éléphant avec sa trompe levée (figure 3.3)³⁸. Au bas de la répartition

ENCADRÉ 3.3

Et la consommation alors ?

L'objectif du projet des comptes nationaux distributifs du Laboratoire sur les inégalités mondiales et de son réseau de partenaires est de parvenir à une représentation entièrement intégrée de l'économie. Il s'agit de relier l'étude microéconomique des inégalités de revenus et de richesses (qui porte en général sur les salaires des ménages, les transferts et la pauvreté ou les inégalités) et les questions macroéconomiques telles que l'accumulation de capital, la structure globale de la propriété et les politiques de privatisation ou de nationalisation. Les enjeux « micro » et « macro » sont trop souvent traités séparément.

Il est toutefois indéniable que beaucoup de progrès restent à faire avant de pouvoir publier une approche totalement intégrée de ces questions, qui analyse l'évolution conjointe des inégalités de revenus et de richesses dans tous les pays. En effet, cette approche exige de mesurer précisément non seulement les inégalités de revenus avant et après impôts, mais également celles qui concernent la répartition des taux d'épargne dans les différents groupes de revenu.

La production de ces séries de données — inégalités avant impôts, inégalités après impôts et inégalités de taux d'épargne — permettra de relier

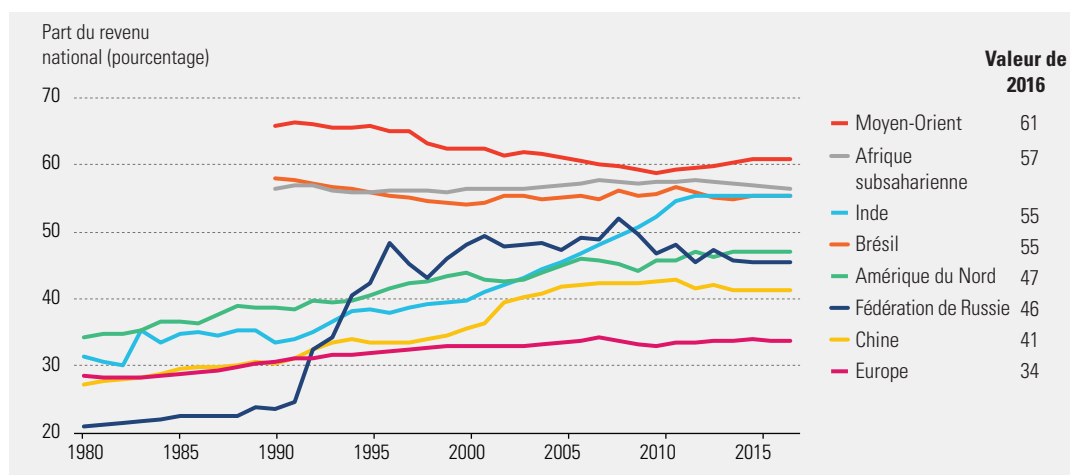
systématiquement les revenus, les richesses et enfin la consommation (les revenus moins l'épargne). De notre point de vue toutefois, ce serait une erreur que de donner trop grande résonance à la consommation, comme le font certaines études sur la pauvreté. La consommation est évidemment un indicateur de richesse très important, surtout au bas de la répartition. Le problème est que les enquêtes auprès des ménages couramment utilisées pour mesurer la consommation ont tendance à sous-estimer les revenus, la consommation et les richesses au sommet de l'échelle.

En outre, la consommation n'est pas toujours bien définie pour les groupes de revenu supérieurs qui épargnent généralement une très grande partie de leurs revenus, faisant le choix de consommer davantage les années ultérieures et, plus largement, de s'offrir le prestige ou le pouvoir économique ou politique que confère la possession de richesses. Pour développer une perspective mondiale cohérente des inégalités économiques — une perspective qui considère les acteurs économiques non seulement comme des consommateurs et des travailleurs, mais aussi comme des propriétaires et des investisseurs —, il faut accorder la même importance aux revenus et aux richesses.

Source : Extrait d'Alvaredo *et al.* (2018).

FIGURE 3.2

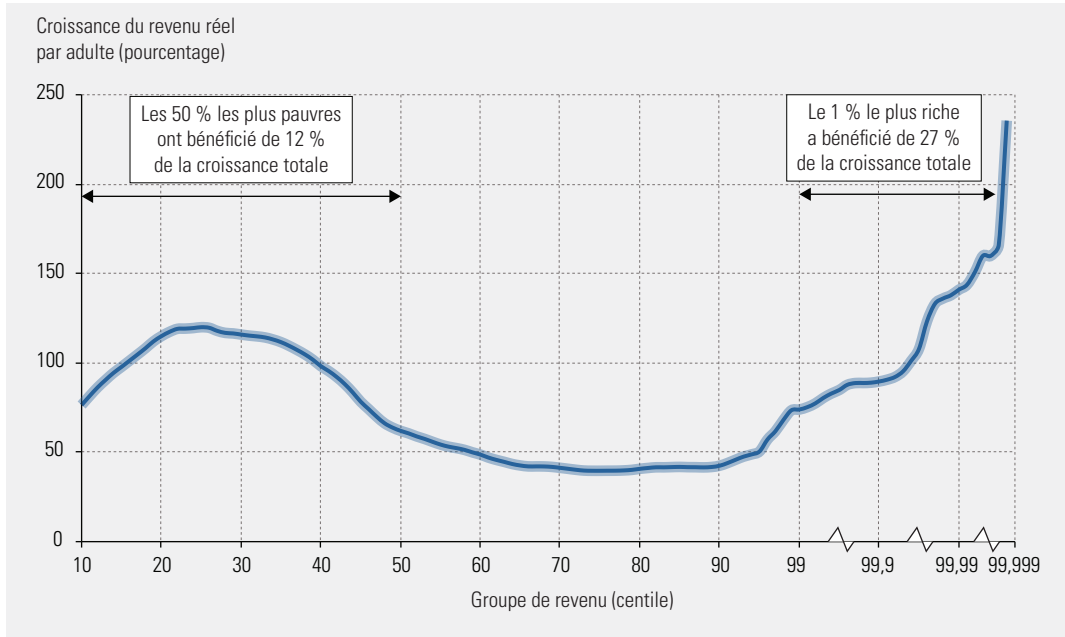
Les inégalités de revenus basées sur la part des revenus des 10 % les plus riches augmentent depuis 1980 dans la plupart des régions, mais à des rythmes différents



Source : basé sur Alvaredo *et al.* (2018), avec des données de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

FIGURE 3.3

La courbe en éléphant des inégalités et de la croissance dans le monde



Note : sur l'axe des abscisses, la population mondiale est divisée en 100 groupes de revenu de taille égale classés par ordre croissant allant de gauche à droite. Le centile supérieur a été divisé en 10 groupes, dont le plus riche a également été divisé en 10 groupes de taille égale et le plus riche de ce groupe a à nouveau été divisé en 10 groupes de taille égale. L'axe des ordonnées indique la croissance totale des revenus d'un individu moyen appartenant à chaque groupe entre 1980 et 2016. Pour le millième 99-99,1 (les 10 % les plus pauvres parmi le 1 % le plus riche de la planète), la croissance s'est élevée à 74 % entre 1980 et 2016. Le 1 % des plus hauts revenus a bénéficié de 27 % de la croissance totale sur cette période. Les estimations de revenus tiennent compte des différences de coût de la vie entre les pays. Les valeurs sont nettes d'inflation. La composition de chaque groupe a évolué entre 1980 et 2016
Source : basé sur Alvarado *et al.* (2018), avec des données de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

mondiale des revenus (côté gauche), les pays émergents à revenu faible et intermédiaire ont connu une forte croissance, de plus de 100 %, soit un doublement des revenus par adulte depuis 1980. Dans certains pays, comme la Chine, la moitié inférieure de la population a connu une croissance d'environ 400 % — les revenus ont quintuplé³⁹.

Cette dynamique illustre la manière dont des centaines de millions de personnes ont été arrachées à la pauvreté monétaire et ont vu leur niveau de vie s'améliorer. Il convient de noter que la figure représente les gains relatifs qui, pour la partie inférieure de la répartition, partent de très bas — une figure représentant les gains absolus est plutôt plate, à l'exception d'un pic pour les personnes situées tout en haut de l'échelle⁴⁰. En Inde, le taux de pauvreté absolue a diminué de plus de moitié au cours de la période étudiée et, au niveau mondial, la proportion de personnes vivant en situation de pauvreté absolue a été réduite par un facteur

supérieur à trois⁴¹. En revanche, les revenus ont augmenté moins rapidement dans la moitié supérieure de l'échelle de répartition, avec une hausse de moins de 50 % depuis 1980. Ce segment de la répartition mondiale des revenus correspond aux groupes à revenu faible et intermédiaire en Europe et en Amérique du Nord. Aux États-Unis, la situation a été encore moins favorable : la moitié inférieure de la population s'est trouvée presque entièrement exclue de la croissance économique.

Le sommet de la répartition mondiale des revenus a connu des taux de croissance extrêmement élevés, dépassant 200 %. Le 1 % le plus riche dans le monde, l'élite économique des pays riches et pauvres, a enregistré d'énormes gains entre 1980 et 2016. En Chine et en Inde, par exemple, les taux de croissance des plus hauts revenus ont atteint trois chiffres. Ces résultats, basés sur de nouvelles données plus précises (combinant les données fiscales, les données d'enquête et les comptes nationaux),

Le 1 % le plus riche dans le monde, l'élite économique des pays riches et pauvres, a enregistré d'énormes gains entre 1980 et 2016

amplifient les résultats des études précédentes qui utilisaient moins de sources de données⁴².

Le 1 % le plus riche a bénéficié à lui seul de 27 % de la croissance des revenus au cours de la période considérée, contre 12 % pour les 50 % les plus pauvres. Une part importante de la croissance mondiale a donc profité au sommet de la répartition mondiale des revenus.

Fallait-il vraiment que la croissance mondiale soit ainsi concentrée entre les mains d'une petite fraction de la population pour entraîner la croissance dans les groupes à faible revenu ? Les études de cas nationales et régionales fournissent très peu de données empiriques étayant cette théorie des effets en cascade au cours des dernières décennies⁴³. Il n'existe pas de corrélation entre la croissance accrue des revenus au sommet de la répartition et l'augmentation de la croissance dans la partie inférieure. La comparaison entre les États-Unis et l'Europe en est une illustration. Comme indiqué, la croissance au sommet a été beaucoup plus forte aux États-Unis qu'en Europe, mais les 50 % les plus pauvres ont peu bénéficié de la croissance, tandis que l'Europe est davantage parvenue à impulser la croissance pour la majorité de sa

population, malgré une croissance plus faible au sommet.

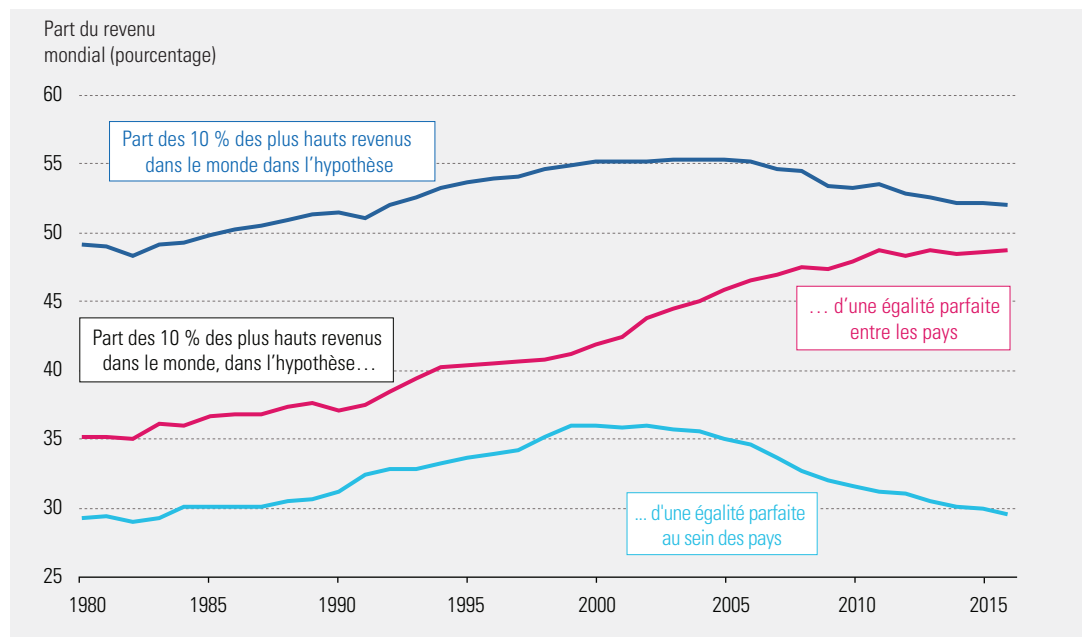
Convergence entre les pays et divergence au sein des pays

Pour comprendre la dynamique des inégalités de revenus dans le monde sur les quarante dernières années, il est également intéressant de désagréger les inégalités mondiales en deux composantes⁴⁴. L'une est l'évolution des inégalités mondiales entre les pays sous l'effet de la hausse de la productivité dans les pays émergents et du rattrapage technologique des pays intermédiaires. L'autre correspond aux inégalités au sein des pays. Ces deux forces sont à l'œuvre depuis quarante ans, mais la dernière semble avoir dominé.

La part des revenus mondiaux détenue par les 10 % les plus riches est passée de moins de 50 % en 1980 à 55 % en 2000, puis a chuté à partir du milieu des années 2000 pour atteindre 52 % en 2016 (figure 3.4). Prenons deux scénarios contrefactuels. Le premier est un monde sans aucune différence de revenu moyen entre les pays (tous les pays ont convergé vers le même revenu moyen), mais avec des inégalités à

FIGURE 3.4

En 2010, les 10 % des plus hauts revenus ont perçu 53 % du revenu mondial, mais s'il y avait eu une égalité parfaite du revenu moyen entre les pays, ils n'en auraient perçu que 48 %



Source : basé sur Alvaredo *et al.* (2018), avec des données de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

l'intérieur des pays qui correspondent aux niveaux réellement observés depuis 1980. Le second est un monde sans inégalités au sein des pays (tous les habitants d'un pays ont le même revenu), mais où le revenu moyen varie d'un pays à l'autre, exactement comme on l'observe dans la réalité depuis 1980⁴⁵.

Dans le premier scénario contrefactuel, la part des revenus des 10 % les plus riches augmente sensiblement au cours de la période du fait de l'accroissement des inégalités de revenus dans la plupart des pays. Dans le second scénario, cette part augmente légèrement, diminue puis se redresse pour retrouver son niveau de 1980. Depuis le milieu des années 2000, la réduction des inégalités entre les pays domine, mais pas suffisamment pour ramener les inégalités mondiales à leur niveau du début des années 1980.

Un autre moyen d'appréhender l'importance relative des inégalités au sein des pays et entre les pays consiste à s'attarder sur l'indice de Theil, qui fournit une mesure des inégalités à deux composantes : la composante *inter* (entre les pays) et la composante *intra* (au sein des pays). Les deux composantes constituent un indicateur global des inégalités mondiales. Cette décomposition confirme et amplifie les résultats décrits ci-dessus : la réduction des inégalités entre les pays n'a pas suffi à contrer la hausse des inégalités au sein des pays depuis 1980 ou 1990. Selon l'indice de Theil, les inégalités mondiales ont augmenté de 0,92 en 1980 à 1,07 en 2016, atteignant un pic en 2007 avant de baisser légèrement puis de se stabiliser à partir du début des années 2010⁴⁶.

Aller au-delà des indicateurs synthétiques des inégalités

La dynamique des inégalités de revenus dans le monde au cours des dernières décennies découle de la dynamique des inégalités entre les pays et au sein des pays. L'indice de Gini, un outil fréquemment utilisé pour mesurer les inégalités, rend assez peu compte de cette dynamique. Depuis 1980, l'indice de Gini pour les revenus mondiaux oscille autour de 0,65, avec un pic à 0,68 en 2005-2006. Cet indicateur synthétique des inégalités occulte ainsi le

rattrapage des groupes à faible revenu par rapport au milieu de la répartition mondiale des revenus (réduction des inégalités entre pays), ainsi que la baisse relative du milieu par rapport au sommet (inégalités croissantes au sein des pays riches). Entre 1980 et 2016, l'écart de revenus entre les 10 % les plus riches et les 40 % du milieu s'est creusé de 20 points de pourcentage (figure 3.5). Toutefois, l'écart entre les 40 % du milieu et les 50 % les plus pauvres s'est resserré de plus de 20 points de pourcentage. Pour résumer, l'indice de Gini masque un grand nombre de mouvements.

Évolution géographique des inégalités de revenus dans le monde

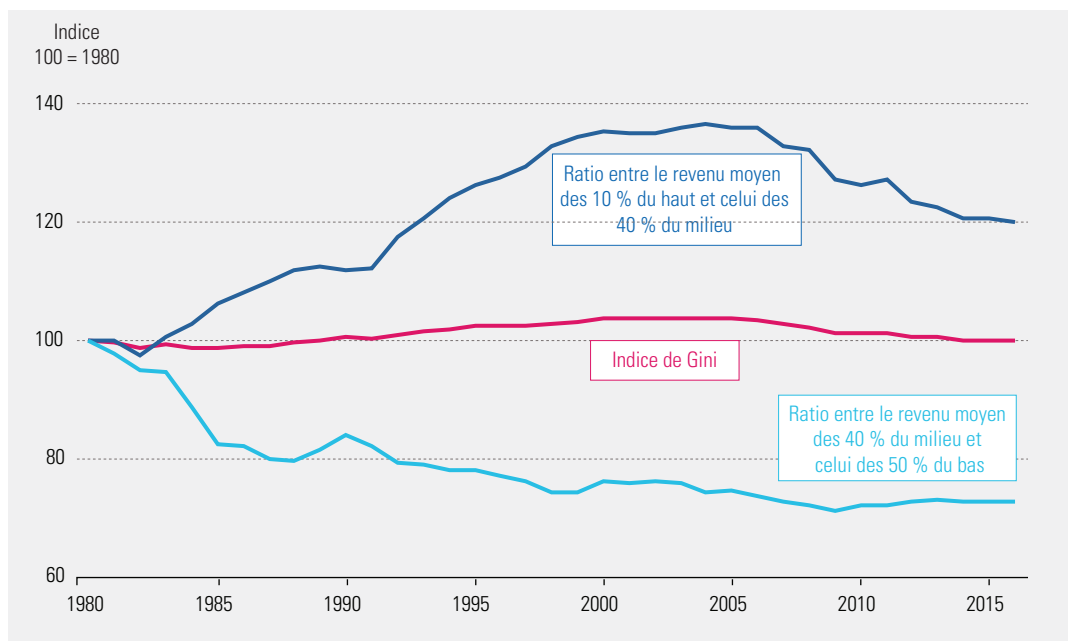
Pour comprendre la dynamique des inégalités mondiales, il convient d'examiner aussi l'évolution de la répartition géographique (encadré 3.4). La ventilation géographique des centiles de la répartition mondiale des revenus a évolué. En 1990, les Asiatiques étaient les grands absents des groupes de revenus supérieurs mondiaux et se trouvaient massivement représentés au bas de la répartition mondiale (figure 3.6), tandis que les Américains et les Canadiens étaient les principaux contributeurs aux revenus les plus élevés du monde, quasiment absents du bas de la répartition. L'Europe était bien représentée dans la moitié supérieure de la répartition mondiale des revenus, mais un peu moins dans les groupes les plus riches. Les élites du Moyen-Orient et d'Amérique latine occupaient de façon disproportionnée les catégories des plus hauts revenus, chacune représentant environ 20 % de la population du 0,001 % le plus riche du monde.

En 2016, la situation était tout autre. Les Chinois sont désormais présents sur l'ensemble de l'échelle de répartition. Les Indiens restent concentrés au bas de l'échelle. Les Russes sont également bien répartis sur l'ensemble de la répartition, des plus pauvres aux plus riches, ce qui n'était pas le cas en 1990. Les Africains, présents dans toute la moitié inférieure de la répartition, se trouvent encore plus concentrés dans le quart inférieur, en raison de la faible croissance de l'Afrique par rapport aux pays asiatiques. Au sommet de la répartition, la part

La réduction des inégalités entre les pays n'a pas suffi à contrer la hausse des inégalités au sein des pays depuis 1980 ou 1990

FIGURE 3.5

Le ratio entre le revenu moyen des 10 % les plus riches et celui des 40 % du milieu de l'échelle de répartition a augmenté de 20 points de pourcentage entre 1980 et 2016, mais le ratio entre le revenu moyen des 40 % du milieu et celui des 50 % les plus pauvres a diminué de 27 points de pourcentage



Source : basé sur Alvaredo *et al.* (2018), avec des données de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

ENCADRÉ 3.4

Où vous situez-vous dans la répartition mondiale des revenus ?

Qui appartient au 1 % le plus riche du monde ? Et combien faut-il gagner pour faire partie des 40 % du milieu de la répartition mondiale ? Il n'est pas toujours évident de savoir combien il faut gagner pour appartenir aux différents groupes de revenu évoqués dans les débats universitaires ou publics sur les inégalités.

Le simulateur en ligne de la Base de données sur les inégalités mondiales permet à tout un chacun de positionner ses revenus par rapport à ceux des autres dans

le monde entier. Prenons-nous un instant sur la situation d'un adulte qui gagne 1 000 USD par mois. En Côte d'Ivoire, il ferait partie des 8 % des revenus les plus élevés (voir le tableau), alors qu'il figurerait dans les 33 % les plus riches en Chine et dans les 22 % les plus pauvres aux États-Unis. Au niveau mondial, cet individu fait partie des 33 % des revenus les plus élevés. Le seuil d'entrée du 1 % le plus riche à l'échelle mondiale se situe à 11 990 USD par adulte par mois.

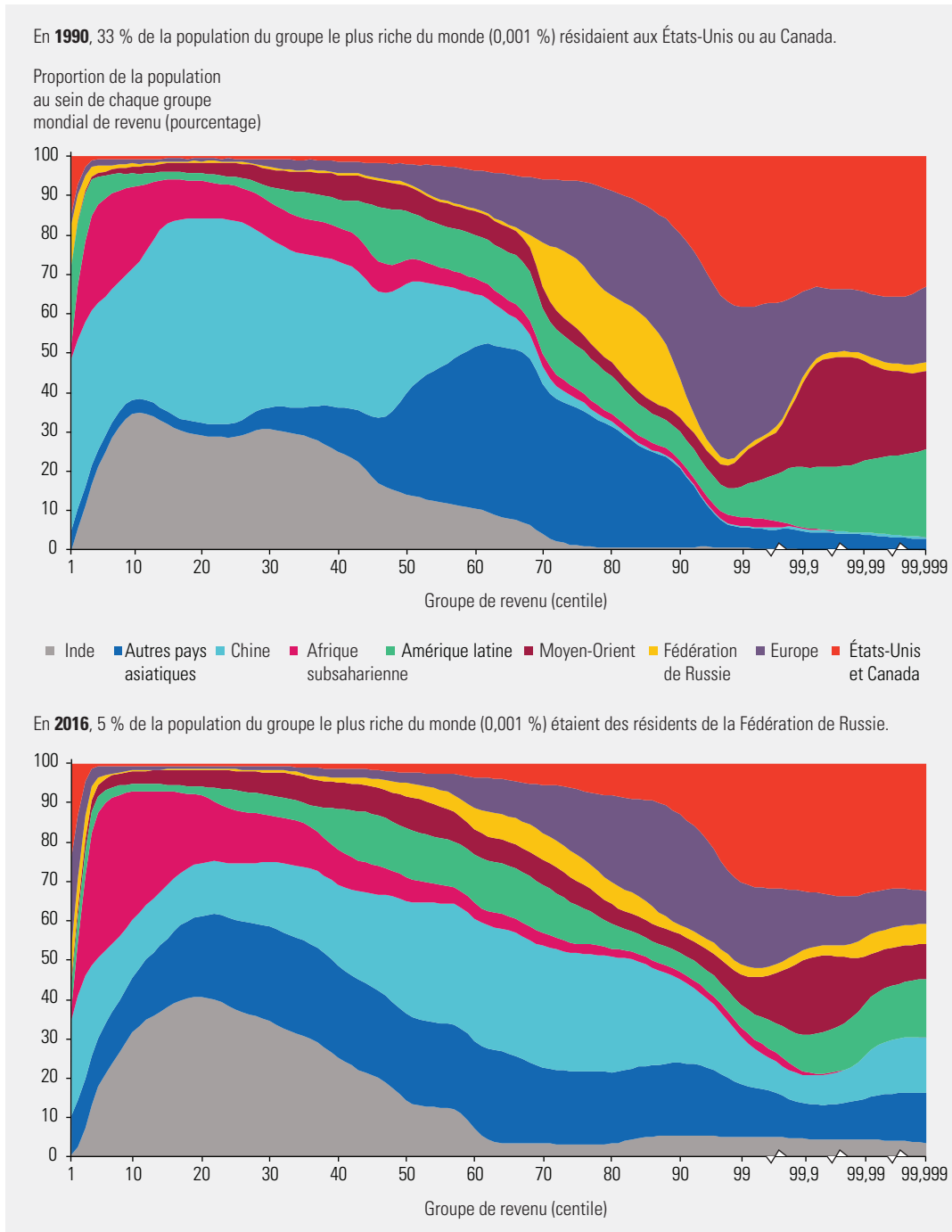
Des échelons différents selon les pays

Revenu mensuel par adulte (USD en PPA)	Côte d'Ivoire	Chine	États-Unis	Monde
100 USD	Les 20 % les plus pauvres	Les 7 % les plus pauvres	Les 5 % les plus pauvres	Les 8 % les plus pauvres
1 000 USD	Les 8 % les plus riches	Les 33 % les plus riches	Les 22 % les plus pauvres	Les 33 % les plus riches
2 000 USD	Les 3 % les plus riches	Les 12 % les plus riches	Les 42 % les plus pauvres	Les 18 % les plus riches
5 000 USD	Les 1 % les plus riches	Les 4 % les plus riches	Les 24 % les plus riches	Les 5 % les plus riches
12 000 USD	Le 1 % le plus riche	Le 1 % le plus riche	Les 5 % les plus riches	Le 1 % le plus riche

Source : site de la Base de données sur les inégalités mondiales (<http://WID.world/simulator>).

FIGURE 3.6

La ventilation géographique des centiles de la répartition mondiale des revenus a évolué entre 1990 et 2016



Source : basé sur Alvarado *et al.* (2018), avec des données de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

de l'Amérique du Nord et, dans une plus large mesure, celle de l'Europe ont baissé (cédant la place à leurs homologues asiatiques). La raison à cela ? La plupart des grands pays européens ont suivi une trajectoire de croissance plus

équitable ces dernières décennies que les États-Unis et les géants asiatiques.

Quel degré d'inégalités en Afrique ?

Sur la base des données d'enquête pour les pays africains⁴⁷, la part des revenus des 10 % les plus riches se situe généralement autour de 30-35 % (sauf dans les pays d'Afrique australe), contre 34 % en Europe, 45 à 55 % en Amérique du Nord et du Sud et 40 à 55 % en Asie⁴⁸. Cette comparaison pourrait donc laisser entendre que la plupart des pays africains présentent un faible degré d'inégalités⁴⁹.

Pourtant, il y a de bonnes raisons de penser que les données d'enquête sous-estiment fortement les inégalités en Afrique. Premièrement, les concepts permettant de mesurer les inégalités et la croissance (tantôt la consommation, tantôt le revenu) sont souvent comparés sans distinction, alors que le fait d'utiliser la consommation entraîne habituellement une sous-estimation des inégalités de 25 à 50 % par rapport à l'utilisation du revenu⁵⁰. Deuxièmement, les personnes situées au sommet de la répartition sont largement sous-représentées dans les enquêtes, en particulier dans les pays en développement⁵¹. Les données mondiales et africaines disponibles montrent que le revenu moyen du centile supérieur est généralement 1,5 à 2 fois plus élevé que ce qui est indiqué dans les enquêtes⁵².

Alors, les pays africains sont-ils marqués par un niveau faible ou élevé d'inégalités ? Difficile de répondre à cette question, pourtant simple en apparence, en raison de l'hétérogénéité des sources de données. En appliquant, dans la mesure du possible, les méthodes des comptes nationaux distributifs à l'Afrique, on obtient des estimations qui correspondent davantage à celles établies récemment pour les pays développés et émergents. Ces estimations sont toutefois encore loin d'être parfaites et devraient s'affiner grandement à mesure qu'un plus grand nombre de données administratives seront publiées, comme cela a été le cas en Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Tunisie.

De nouvelles estimations combinant les données d'enquête, les données fiscales et les données des comptes nationaux suggèrent que les inégalités demeurent très élevées dans la plupart des pays africains. Les revenus perçus par les 10 % les plus riches vont de 37 % en Algérie

à 65 % en Afrique du Sud, tandis que ceux perçus par les 40 % les plus pauvres représentent au mieux 14 % en Algérie et 4 % en Afrique du Sud.

Les différences régionales en Afrique sont considérables⁵³, l'Afrique australe étant clairement la région où les inégalités sont les plus fortes. La part du revenu national perçue par le décile supérieur est la plus élevée en Afrique du Sud (65 % en 2014) et en Namibie (64 % en 2015), alors que les 40 % les plus pauvres ont perçu 4 % du revenu national dans les deux pays.

En moyenne, les inégalités de revenus sont moins marquées en Afrique centrale, mais restent très élevées. Par exemple, au Congo en 2011, les 10 % les plus riches ont perçu 56 % du revenu national, contre 7 % pour les 40 % les plus pauvres. Les pays d'Afrique de l'Est affichent un niveau d'inégalités un peu moins élevé, surtout au bas de l'échelle de répartition. Au Kenya en 2015, les 10 % les plus riches ont perçu 48 % du revenu national, contre 9 % pour les 40 % les plus pauvres.

Les inégalités de revenus ont tendance à diminuer dans les parties septentrionale et occidentale du continent. En 2011 en Sierra Leone, les 10 % les plus riches ont perçu 42 % du revenu national, contre 12 % pour les 40 % les plus pauvres, une répartition que l'on retrouve également dans les pays voisins. L'Afrique du Nord présente le niveau d'inégalités le plus faible : en Algérie, le pays d'Afrique le moins inégalitaire pour lequel des estimations sont disponibles, les 10 % les plus riches ont reçu 37 % du revenu national en 2011, contre 14 % pour les 40 % les plus pauvres.

Des trajectoires hétérogènes : évolution des inégalités entre 1995 et 2015

Les inégalités en Afrique ne suivent pas une voie unique, et il ne se dégage pas non plus de tendances régionales claires. La répartition des revenus a évolué de façon très diverse selon les pays, ce qui souligne le rôle des institutions et des politiques nationales dans la création des inégalités. Étant donné les grandes différences de qualité des données entre les pays africains, le manque d'harmonisation des instruments de collecte des données et des

Les données mondiales et africaines disponibles montrent que le revenu moyen du centile supérieur est généralement 1,5 à 2 fois plus élevé que ce qui est indiqué dans les enquêtes

concepts de bien-être, ainsi que l’irrégularité de la disponibilité des enquêtes, la comparaison des tendances en matière d’inégalités est un exercice périlleux et les résultats doivent être interprétés avec une extrême prudence. (Dans cette section, les pays marqués d’un astérisque [*] disposent de données uniquement pour la période 1995-2005 et les pays marqués de deux astérisques [**] disposent de données à partir de 2005 seulement.)

En moyenne, il semble que les inégalités — mesurées par la part des revenus des 10 % les plus riches et celle des 40 % les plus pauvres — se sont creusées en Afrique australe, mais resserrées en Afrique de l’Est à la fin des années 1990 avant de se stabiliser dans les années 2000. Elles ont en revanche stagné en Afrique du Nord, en Afrique centrale et en Afrique de l’Ouest, malgré de légères fluctuations (figure 3.7).

En Afrique australe, l’augmentation spectaculaire de la part des revenus des 10 % les plus riches s’est produite aux dépens du milieu et du bas de la répartition, qui ont vu leur part de revenus diminuer. En effet, les résultats de l’Afrique australe ont été extrêmement négatifs entre 1995 et 2015 (en moyenne, les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 70 points de pourcentage de moins que la moyenne) et représentent la pire performance

des sous-régions africaines (tableau 3.2). Cette tendance a été essentiellement influencée par l’Afrique du Sud (de loin le pays le plus peuplé d’Afrique australe) dont les inégalités de revenus ont fortement augmenté (tableau 3.3) malgré la baisse du taux de pauvreté⁵⁴. Sur la base de ces estimations, il est possible de présenter des données factuelles de l’évolution des inégalités en comparant la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres à celle de l’ensemble de la population (encadré 3.5). Les inégalités ont diminué au Botswana, au Lesotho, en Eswatini* et en Namibie* : les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté à des rythmes différents : de 10 à 88 points de pourcentage de plus que la moyenne.

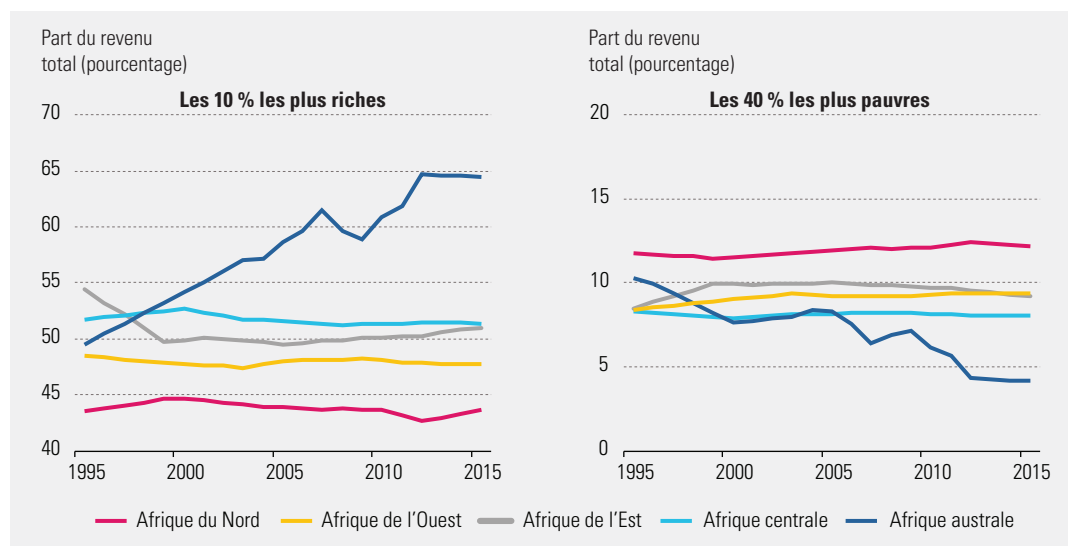
En Afrique de l’Est, la part des revenus des 10 % les plus riches a nettement diminué entre 1995 et 2000, et les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté plus que la moyenne. Toutefois, depuis le début des années 2000, la répartition est restée plutôt stable : la part des revenus a légèrement diminué au sommet et légèrement augmenté au bas de la répartition (figure 3.7).

Cette tendance générale peut s’expliquer par le déclin des inégalités dans deux des pays les plus peuplés, l’Éthiopie et le Kenya. Ce déclin a été spectaculaire en Éthiopie, où les

Les inégalités — mesurées par la part des revenus des 10 % les plus riches et celle des 40 % les plus pauvres — se sont creusées en Afrique australe, mais resserrées en Afrique de l’Est à la fin des années 1990, avant de se stabiliser dans les années 2000. Elles ont en revanche stagné en Afrique du Nord, en Afrique centrale et en Afrique de l’Ouest

FIGURE 3.7

Entre 1995 et 2015, la part des revenus des 10 % les plus riches en Afrique du Nord et en Afrique de l’Ouest est restée relativement stable, tandis que celle des 40 % les plus pauvres en Afrique australe a diminué



Note : les données sont pondérées par la population. Les estimations combinent les données d’enquête, les données fiscales et les données des comptes nationaux.
Source : Chancel et al. (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

TABLEAU 3.2

Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens dans les cinq sous-régions d'Afrique, 1995-2015 (points de pourcentage)

Sous-région	1995-2015	1995-2005	2005-2015
Afrique australe	-70,3	-19,2	-54,8
Afrique centrale			11,4
Afrique de l'Est	47,2	40,5	-4,9
Afrique du Nord	18,3	7,8	8,0
Afrique de l'Ouest	25,0	18,8	0,6

Note : Les estimations combinent les données d'enquête, les données fiscales et les données des comptes nationaux. Les estimations combinent des données d'enquête, des données fiscales et des données des comptes nationaux et dérivent des répartitions panrégionales ; ce ne sont pas des moyennes d'indicateurs nationaux. Les cellules vertes (rouges) indiquent que le taux de croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est supérieur (inférieur) à la moyenne.

Source : Chancel *et al.* (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

TABLEAU 3.3

Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens dans quelques pays d'Afrique, 1995-2015 (points de pourcentage)

Pays	1995-2015	1995-2005	2005-2015
Afrique du Sud	-74,4	-22,7	-57,8
Algérie	32,5	19,6	9,6
Angola		-26,1	
Botswana	56,4	-9,8	71,8
Cameroun			-19,3
Côte d'Ivoire	-21,2	-22,1	8,2
Égypte	-7,1	-5,5	-0,6
Éthiopie	48,3	75,1	-46,8
Gabon			10,4 ^a
Ghana	-24,1	-13,7	-4,5
Kenya	12,6	-8,6	25,7
Madagascar	-0,0	10,4 ^a	-8,4
Mali		70,6	
Nigeria		19,2	
Zambie	-59,6	-24,7	-20,9

Note : Les estimations combinent les données d'enquête, les données fiscales et les données des comptes nationaux. Les cellules vertes (rouges) indiquent que le taux de croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est supérieur (inférieur) à la moyenne.

a. Les revenus moyens ont diminué.

Source : Chancel *et al.* (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 48 points de pourcentage de plus que la moyenne. Les inégalités se sont creusées dans la plupart des autres pays de la sous-région. La hausse des inégalités a été modérée à

Madagascar, mais plus prononcée à Djibouti**, en Tanzanie et en Ouganda, où les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 6 à 15 points de pourcentage de moins que la moyenne. Les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 40 points de pourcentage de moins que la moyenne au Mozambique** et de 60 points de moins en Zambie.

En Afrique du Nord, les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 18 points de pourcentage de plus que la moyenne entre 1995 et 2015. Le déclin des inégalités a donné lieu à deux tendances opposées. Les inégalités se sont considérablement resserrées en Algérie, où les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 33 points de pourcentage de plus que la moyenne, ainsi qu'en Tunisie, où ils ont augmenté de 54 points de plus que la moyenne. En Tunisie, la diminution de la part des revenus des personnes riches a été essentiellement déterminée par les revenus des plus riches, tandis que les inégalités ont stagné au Maroc et légèrement augmenté en Égypte.

En Afrique de l'Ouest, les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 25 points de pourcentage de plus que la moyenne. Mais cette hausse masque une grande diversité de trajectoires. Les inégalités se sont accrues en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Guinée-Bissau, où les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 20 points de pourcentage de moins que la moyenne, sans parler du Bénin**, où les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 30 points de pourcentage de moins que la moyenne.

Les inégalités se sont réduites partout ailleurs dans la sous-région. Au Sénégal, l'amélioration a été modeste (les revenus des 40 % les plus pauvres n'ont augmenté que de 2 points de pourcentage de plus que la moyenne). En Mauritanie, les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 21 points de pourcentage de plus que la moyenne. Au Nigeria*, ils ont augmenté de 19 points de pourcentage de plus que la moyenne. Au Niger, les inégalités ont considérablement diminué, puisque les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 35 points de pourcentage de plus que la moyenne.

Les inégalités se sont resserrées en Gambie, en Guinée et au Mali*, où les revenus des 40 %

La croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est-elle supérieure à la moyenne nationale ?

La cible 1 de l'objectif de développement durable n° 10 est formulée comme suit « D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable »¹.

L'inclusion d'une cible liée aux inégalités dans la liste des objectifs de développement durable n'a pas été sans difficulté. Plusieurs pays s'y sont d'abord opposés, arguant du fait que seule comptait la réduction de la pauvreté². Son inclusion marque donc un changement important dans la façon dont les pays appréhendent le développement durable.

En quoi consiste cette cible concernant les inégalités de revenus ? Elle vise à faire en sorte que les personnes appartenant aux groupes de revenus les plus bas connaissent une croissance au moins aussi élevée que la moyenne. Même si la cible est censée être atteinte à l'horizon 2030, il peut être utile de revenir sur le passé pour voir comment les pays s'en sont sortis sur les indicateurs relatifs à cette cible. Aux États-Unis, malgré une croissance économique globale élevée, les 40 % les plus pauvres de la population ont vu leur revenu avant impôts par adulte diminuer de 2 %, de 13 700 USD en 1980 à 13 400 USD en 2017³. Sur la même période, le revenu moyen aux États-Unis a augmenté de 66 %, passant de 41 900 à 61 400 USD. Si les revenus des 40 % les plus pauvres avaient augmenté aussi vite que la moyenne, ils s'élèveraient aujourd'hui à 22 600 USD.

Le fait de veiller à ce que les 40 % les plus pauvres connaissent une croissance au moins aussi élevée que la moyenne risque de ne pas suffire à maîtriser le creusement des inégalités. Prenons un autre exemple : au niveau mondial, les revenus annuels moyens avant impôts ont augmenté de 95 % (net d'inflation) pour les 40 % les plus pauvres, passant de 1 300 € en 1980 à 2 500 € en 2017, mais ils ont augmenté de 40 % au total, passant de 11 100 € à 16 600 €. Ainsi, les 40 % les plus pauvres du monde ont connu une croissance de 45 points de pourcentage supérieure à la moyenne mondiale.

À l'autre extrémité de la répartition, les revenus annuels moyens avant impôts du 0,1 % le plus riche ont augmenté de 117 %, passant de 671 600 € à 1 462 000 €. Malgré sa petite taille, la tranche du 0,1 % le plus riche a bénéficié d'une plus grande part de la croissance totale que les 40 % les moins riches de la population — environ 12 % contre 8,5 %. En effet, il est mathématiquement impossible pour tous les groupes de connaître une croissance supérieure à la moyenne. Au niveau mondial, les perdants sont les 40 % du milieu de la répartition, dont le revenu moyen s'est accru d'à peine plus de 33 %, passant de 11 900 € en 1980 à 15 600 € en 2016. Leur part du revenu mondial s'est donc trouvée réduite. Cela prouve que le fait de veiller à ce que la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres suive le même rythme que celle des revenus moyens peut ne pas suffire à lutter contre les inégalités dans tous les segments de la répartition.

Notes

1. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/inequality/>. 2. Pour une analyse des débats autour de l'inclusion de la cible relatives aux inégalités de revenus, voir Chancel, Hough et Voituriez (2018). 3. Tous les chiffres sont nets d'inflation. Comme les données des comptes nationaux distribués pour 2014-2016 ne sont pas encore disponibles, on a supposé que depuis 2014, les 40 % les plus pauvres connaissent une croissance au moins aussi élevée que la moyenne — une hypothèse très optimiste puisque cela ne s'est produit que six fois entre 1980 et 2014, dont deux en période de récession.

Source : Laboratoire sur les inégalités mondiales.

les plus pauvres ont augmenté de 60 à 80 points de pourcentage de plus que la moyenne. Les plus fortes baisses d'inégalités ont été enregistrées au Burkina Faso, où les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 93 points de pourcentage de plus que la moyenne, et en Sierra Leone, où ils ont augmenté de 117 points de pourcentage de plus que la moyenne.

Les données pour l'Afrique centrale sont peu nombreuses et couvrent une courte période. Les pays n'affichent pas de tendance très marquée en matière d'inégalités, que ce soit à la hausse ou à la baisse, en particulier au sommet de la répartition. Pour la plupart des pays, les données ne couvrent que 2000 et 2010. Les inégalités se sont accrues au Cameroun**, au Tchad** et au Congo**, où les revenus des 40 %

les plus pauvres ont augmenté de 13 à 19 points de pourcentage de moins que la moyenne. Les inégalités ont stagné à São Tomé-et-Príncipe et nettement diminué au Gabon**, qui a connu une baisse du revenu moyen : les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 12 points de pourcentage de plus que la moyenne. Les deux pays pour lesquels nous disposons de données pour 1995 et 2005 sont l'Angola* et la République centrafricaine*. En Angola, les inégalités se sont accentuées aux deux extrémités de la répartition. En République centrafricaine, elles ont diminué, mais les revenus moyens aussi.

Les inégalités dans les BRICS depuis les années 2000

La présente section compare la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et du 1 % le plus riche avec la croissance des revenus moyens dans les quatre pays BRICS, à savoir le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde et la Chine (tableau 3.4).

En Chine, les revenus des 40 % les plus pauvres ont enregistré une hausse impressionnante de 263 % entre 2000 et 2018, ce qui a contribué à la réduction rapide de l'extrême pauvreté et à la baisse du taux mondial d'extrême pauvreté. Pour autant, cette croissance est restée nettement inférieure à la moyenne de la Chine (361 %) et a représenté tout juste la moitié de celle du 1 % le plus riche. Une telle différence de taux de croissance a conduit à une augmentation des inégalités de revenus en Chine. Entre 2007 et 2018, toutefois, le taux de croissance des revenus des 40 % les plus pauvres (135 %) s'est nettement rapproché du taux de croissance moyen (138 %) en Chine, mettant un coup d'arrêt à la hausse des inégalités (cette stabilisation pourrait en partie traduire une insuffisance de données). En Chine, la période plus récente est également marquée par une croissance des salaires supérieure à celle de la

production, ce dont profite les groupes à faible revenu.

En Inde, la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres — 58 % entre 2000 et 2018 — a été largement inférieure à la moyenne. À l'autre extrémité du spectre, le 1 % le plus riche a vu ses revenus croître beaucoup plus que la moyenne depuis 2000 et depuis 2007.

Au Brésil, les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté de 14 points de pourcentage de plus que la moyenne entre 2000 et 2018. Cependant, le 1 % le plus riche a également enregistré une croissance supérieure à la moyenne. Comme tous les groupes ne peuvent pas croître plus que la moyenne, cela signifie que les groupes à revenu moyen (entre les 40 % du bas de la répartition et le 1 % du sommet) se sont trouvés comprimés, avec une croissance inférieure à la moyenne.

En Fédération de Russie, la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres a été supérieure à la moyenne entre 2000 et 2018, tandis que celle des revenus du 1 % le plus riche était proche de la moyenne. En fait, le 1 % le plus riche a vu ses revenus diminuer entre 2007 et 2018. Entre 1980 et 2018, le 0,01 % le plus riche a enregistré un taux de croissance à quatre chiffres. À ce jour, les inégalités de revenus et de richesses demeurent considérables selon les

En Chine, les revenus des 40 % les plus pauvres ont enregistré une hausse impressionnante de 263 % entre 2000 et 2018, ce qui a contribué à la réduction rapide de l'extrême pauvreté

TABLEAU 3.4

Inégalités et croissance dans les BRICS

Pays	2000-2018				2007-2018			
	Croissance du revenu moyen (pourcentage)	Croissance des 40 % les plus pauvres	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage)	Croissance du 1 % le plus riche (pourcentage)	Croissance du revenu moyen (pourcentage)	Croissance des 40 % les plus pauvres	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage)	Croissance du 1 % le plus riche (pourcentage)
Brésil	5	20	14	16	-3	3	6	-2
Chine	361	263	-97	518	138	135	-3	117
Inde	122	58	-64	213	68	41	-27	78
Fédération de Russie	72	121	49	68	6	35	29	-20

Note : répartition de la croissance du revenu national par adulte avant impôts. Voir <https://wid.world/fr/methodology-fr/> pour les informations relatives aux séries de données au niveau des pays. La croissance des revenus entre 2016 et 2018 est censée être neutre sur le plan de la répartition (tous les groupes bénéficient de la croissance du revenu moyen national). Les cellules vertes (rouges) indiquent que le taux de croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est supérieur (inférieur) à la moyenne.

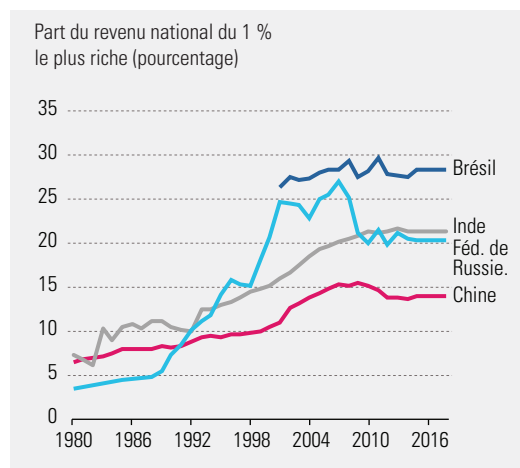
Source : Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

normes mondiales, et le déclin récent du 1 % le plus riche ne suffit pas à inverser la tendance⁵⁵.

Un examen rapide des trajectoires de croissance et des inégalités dans les BRICS montre que l'évolution des indicateurs qui sous-tendent la cible 1 de l'objectif de développement durable n° 10 doit être interprétée avec prudence. Le fait de compléter la cible concernant les 40 % les plus pauvres par d'autres indicateurs (comme le taux de croissance des revenus du 1 % le plus riche) permet de mieux rendre compte de la dynamique de la croissance dans un pays donné. L'évaluation de cette dynamique sur différentes périodes est également intéressante. En effet, des résultats positifs sur une courte période peuvent masquer un accroissement considérable des inégalités de revenus et de richesses à long terme. La part des revenus du 1 % le plus riche a fortement augmenté en Chine, en Inde et en Fédération de Russie depuis le début des années 1980 (figure 3.8). Au Brésil, la part des revenus du 1 % le plus riche est globalement stable depuis le début des années 2000, même si elle se maintient à un niveau élevé.

FIGURE 3.8

La part des revenus du 1 % le plus riche a considérablement augmenté en Chine, en Inde et en Fédération de Russie depuis le début des années 1980



Note : répartition de la croissance du revenu national par adulte avant impôts. Voir <https://wid.world/fr/methodology-fr/> pour les informations relatives aux séries de données au niveau des pays. La croissance des revenus entre 2016 et 2018 est censée être neutre sur le plan de la répartition.

Source : Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

Inégalités et redistribution en Europe et aux États-Unis

Les inégalités de revenus ont augmenté à des degrés et à des rythmes différents aux États-Unis et dans les pays européens⁵⁶. Les inégalités varient très fortement d'un pays développé à l'autre, à la base comme au sommet de la répartition. Ces dynamiques hétérogènes sont liées à des trajectoires institutionnelles, des décisions des pouvoirs publics et des modèles de croissance inclusive différents.

La combinaison des données d'enquête, des données fiscales et des comptes nationaux a permis de produire des estimations rendant possible le suivi des dynamiques des inégalités entre les individus, depuis la base de la répartition jusqu'au 0,001 % supérieur, en toute cohérence avec les comptes nationaux⁵⁷. Comment les pays européens et les États-Unis ont-ils réussi à promouvoir une croissance inclusive au cours des dernières décennies ?

Depuis le début des années 1980, quasiment aucun pays inclus dans l'analyse n'a vu les revenus des 40 % les plus pauvres augmenter plus que la moyenne (tableau 3.5). La croissance a été soit neutre sur le plan de la répartition, soit associée à une hausse des inégalités. La Norvège, l'Espagne, la France et la Croatie affichent des écarts proches de zéro : les 40 % les plus pauvres ont vu leurs revenus augmenter à un rythme semblable à celui du revenu moyen. En Norvège et en France, toutefois, la croissance du 1 % des revenus les plus élevés a été supérieure à la moyenne, ce qui signifie que la part des revenus des groupes du milieu s'est trouvée comprimée. Dans tous les autres pays, en particulier en Europe de l'Est et aux États-Unis, les plus pauvres sont restés loin derrière les moyennes nationales entre 1980 et 2007, tandis que les plus riches bénéficiaient d'une part disproportionnée de la croissance des revenus. Il convient toutefois de noter que la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres est supérieure à la moyenne nationale dans plusieurs pays depuis 2007, notamment en Europe de l'Est.

La hausse des inégalités aux États-Unis depuis les années 1980 s'explique par une forte augmentation des revenus les plus élevés, combinée à une croissance faible ou nulle des revenus avant impôts des personnes les plus pauvres

Les inégalités de revenus se sont davantage creusées aux États-Unis que dans tout autre pays développé depuis 1980

La hausse des inégalités aux États-Unis depuis les années 1980 s'explique par une forte augmentation des revenus les plus élevés, combinée à une croissance faible ou nulle des revenus avant impôts des personnes les plus pauvres. Le niveau actuel des inégalités de revenus aux États-Unis est très différent de celui observé à la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, l'évolution des inégalités depuis 1945 peut être découpée en deux phases (figure 3.9). Entre 1946 et 1980, il y a eu une réduction des inégalités. Durant cette période, les revenus moyens de la moitié inférieure de l'échelle de répartition ont plus que doublé. En revanche, la période 1980-2014 a coïncidé avec une croissance plus faible et beaucoup plus inégale, et les revenus moyens de la moitié inférieure ont essentiellement stagné (ils ont augmenté de moins de 2 %, tandis que ceux des 40 % les plus pauvres ont réduit de 5 %) et les revenus du 1 % le plus riche ont plus que triplé. En conséquence, la part du

revenu national avant impôts perçue par les 10 % les plus riches est passée de 34 % à plus de 45 %, et celle perçue par le centile supérieur est passée de 10 % à 20 %.

La prise en compte des effets redistributifs des impôts et des transferts n'a aucune incidence sur cette dynamique. Entre 1980 et 2014, la part du revenu national après impôts perçue par les 10 % les plus riches a augmenté, passant de 30 % à près de 40 %. Au cours de la même période, les revenus après impôts des 50 % les plus pauvres ont augmenté d'à peine 20 %, une hausse entièrement due aux programmes Medicare et Medicaid. Les revenus de la moitié inférieure de la répartition n'ont augmenté que grâce aux transferts en nature en matière de santé et aux dépenses collectives.

La hausse des inégalités aux États-Unis coïncide avec une diminution graduelle de la progressivité du système fiscal américain au cours des dernières décennies, une tendance qui se retrouve dans de nombreux autres pays (voir le chapitre 7). La part des impôts totaux dans le revenu national du pays — y compris les impôts locaux, les impôts prélevés par les États et les impôts fédéraux — est passée de 8 % en 1913

TABLEAU 3.5

Croissance du revenu moyen après impôts et des revenus des 40 % les plus pauvres en Europe et aux États-Unis, 1980-2017 et 2007-2017

Pays	1980-2017				2007-2017			
	Croissance du revenu moyen (pourcentage)	Croissance des revenus des 40 % les plus pauvres (pourcentage)	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage)	Croissance des revenus du 1 % le plus riche (pourcentage)	Croissance du revenu moyen (pourcentage)	Croissance des revenus des 40 % les plus pauvres (pourcentage)	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage)	Croissance des revenus du 1 % le plus riche (pourcentage)
Europe de l'Est								
Albanie					17,8	20,0	2,2	5,4
Bosnie-Herzégovine	318,7	229,8	-89,0	475,5	16,7	15,4	-1,3	16,8
Bulgarie	102,2	39,6	-62,6	583,3	36,6	30,1	-6,6	51,9
Croatie	3,8	2,2	-1,6	77,5	0,8	5,0	4,2	-2,2
Estonie	88,1	44,4	-43,6	202,7	7,4	8,3	0,9	-18,8
Hongrie	47,1	2,3	-44,8	426,0	11,8	6,4	-5,3	2,9
Lettonie	48,0	10,4	-37,7	212,2	12,5	15,2	2,8	19,8
Lituanie	66,9	15,1	-51,8	318,4	20,8	12,1	-8,7	31,5
Macédoine du Nord	-0,2	-19,3	-19,1	16,0	22,3	39,1	16,8	10,5

(suite)

TABLEAU 3.5 (SUITE)

Croissance du revenu moyen après impôts et des revenus des 40 % les plus pauvres en Europe et aux États-Unis, 1980-2017 et 2007-2017

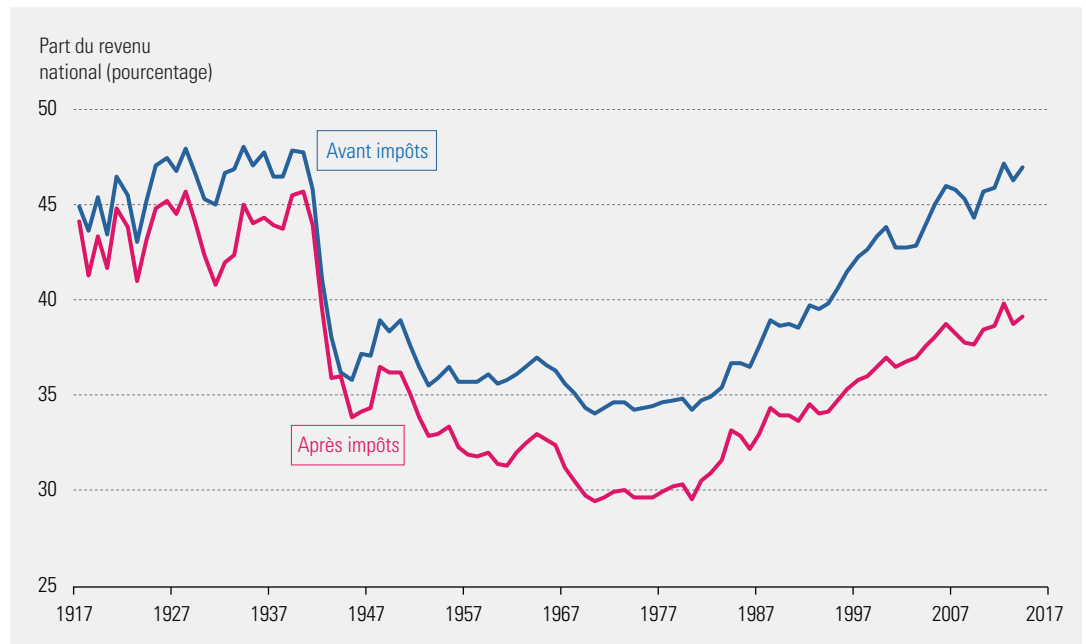
Pays	1980-2017				2007-2017			
	Croissance du revenu moyen (pourcentage)	Croissance des revenus des 40 % les plus pauvres (pourcentage)	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage)	Croissance des revenus du 1 % le plus riche (pourcentage)	Croissance du revenu moyen (pourcentage)	Croissance des revenus des 40 % les plus pauvres (pourcentage)	Différence entre la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres et celle des revenus moyens (points de pourcentage)	Croissance des revenus du 1 % le plus riche (pourcentage)
Moldova (République de)					36,5	54,6	18,1	23,7
Monténégro	-20,1	-33,4	-13,4	16,7	16,2	17,2	1,0	22,3
Pologne	94,8	33,6	-61,2	551,2	30,8	28,0	-2,8	18,0
Roumanie	69,9	21,0	-48,9	242,0	30,6	43,0	12,4	-3,2
Serbie	-8,1	-27,1	-19,0	44,4	10,5	9,0	-1,5	40,6
Slovaquie	69,1	57,7	-11,4	198,0	19,1	19,7	0,6	7,3
Slovénie	12,4	-7,3	-19,7	127,7	-1,1	-5,6	-4,5	35,3
Tchéquie	37,3	17,6	-19,7	382,5	10,3	9,5	-0,9	21,0
Europe du Sud								
Chypre					-15,5	-19,1	-3,6	-6,8
Espagne	61,1	68,5	7,4	60,0	3,1	1,1	-2,0	31,0
Grèce					-31,3	-43,8	-12,5	5,9
Italie	16,5	-3,5	-20,0	69,5	-10,6	-16,3	-5,7	-16,6
Malte					28,8	13,4	-15,3	183,2
Portugal	60,1	34,1	-26,0	54,4	-0,3	4,3	4,6	-14,7
Europe de l'Ouest								
Allemagne	40,9	21,2	-19,7	97,9	9,8	3,7	-6,0	10,7
Autriche	53,2	45,6	-7,7	118,2	-0,1	-2,2	-2,1	20,8
Belgique	51,3	43,1	-8,2	79,1	1,6	-0,6	-2,2	-2,5
France	42,3	42,9	0,6	71,0	0,6	1,0	0,5	-5,5
Irlande	182,0	141,3	-40,7	323,3	2,9	0,6	-2,2	4,3
Luxembourg	93,4	63,4	-30,0	163,5	-32,6	-35,9	-3,3	-33,0
Pays-Bas	36,1	26,8	-9,3	90,6	-0,6	-4,2	-3,7	-17,6
Royaume-Uni	77,9	75,7	-2,2	136,8	1,3	10,7	9,4	-23,0
Suisse	26,2	21,0	-5,2	58,4	0,7	4,7	4,0	1,8
Europe du Nord								
Danemark	64,7	43,1	-21,6	263,2	2,4	-8,6	-11,0	60,3
États-Unis	63,2	10,8	-52,4	203,4	3,1	-0,1	-3,2	7,6
Finlande	68,0	58,7	-9,4	179,7	-6,7	-9,5	-2,8	-7,7
Islande					6,9	15,4	8,6	-41,4
Norvège	84,9	91,9	7,1	158,4	-2,1	-0,2	1,9	-9,6
Suède	95,5	70,2	-25,2	172,6	10,5	4,8	-5,7	-0,9

Note : les cellules vertes désignent les pays ayant atteint la cible 1 de l'objectif de développement durable n° 10 au cours de la période étudiée, et les cellules rouges désignent les pays qui ne l'ont pas atteinte.

Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

FIGURE 3.9

Aux États-Unis, la part des revenus avant impôts des 10 % les plus riches a augmenté, passant de 35 % environ en 1980 à 47 % en 2014



Source : Piketty, Saez et Zucman (2018).

à 30 % à la fin des années 1960, et demeure inchangée depuis. Les taux d'imposition effectifs payés par les particuliers (total des impôts payés en proportion du revenu total) sont devenus plus compressés. Dans les années 1950, le 1 % le plus riche payait 40 à 45 % de leurs revenus avant impôts sous forme de taxes, tandis que les 50 % les plus pauvres en payaient 15 à 20 %. Aujourd'hui, l'écart est bien moindre. Les plus riches paient environ 30 à 35 % d'impôts, contre près de 25 % pour la moitié la plus pauvre.

Les inégalités se sont accrues dans la majorité des pays européens

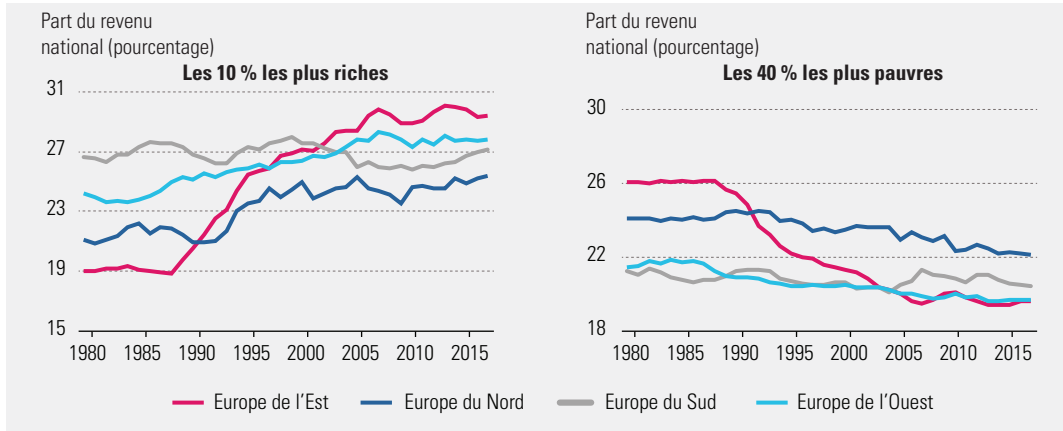
Si les inégalités restent moins marquées en Europe qu'aux États-Unis, les pays européens ont aussi constaté une augmentation de la concentration des revenus au sommet de la répartition. En 1980, les disparités de revenus étaient généralement plus importantes en Europe de l'Ouest qu'en Scandinavie ou en Europe de l'Est (figure 3.10). L'écart s'est creusé entre 1980 et 1990, avec une hausse des inégalités en Allemagne, au Portugal et au Royaume-Uni. En revanche, sur la période

1990-2000, les inégalités de revenus au sommet ont rapidement augmenté en Finlande, en Norvège et en Suède ainsi que dans les pays d'Europe de l'Est. En conséquence, la quasi-totalité des pays européens affichent aujourd'hui des inégalités de revenus plus élevées qu'au début des années 1980. En 2017, les 10 % les plus riches ont perçu plus de 30 % du revenu national dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, contre 25 à 35 % dans les pays d'Europe de l'Est⁵⁸.

En Europe du Sud, la part des revenus des 10 % les plus riches était légèrement supérieure à celle enregistrée dans les autres régions dans les années 1980, mais elle a moins augmenté depuis (figure 3.10). Par exemple, les écarts de revenus se sont creusés en Italie et au Portugal, sont restés stables en Espagne, et ont fluctué en Grèce. À l'inverse, l'Europe du Nord et l'Europe de l'Ouest ont enregistré une augmentation plus linéaire des inégalités de revenus. L'Europe de l'Est est la région où les inégalités de revenus ont le plus augmenté en raison des hausses constatées au sommet de la répartition dans les années 1990 et au début des années 2000⁵⁹. Aujourd'hui, les inégalités de revenus après impôts restent, en moyenne, légèrement

FIGURE 3.10

En Europe du Nord entre 1980 et 2017, la part du revenu national après impôts perçue par les 10 % les plus riches est passée de 21 % à 25 %, tandis que celle perçue par les 40 % les plus pauvres est tombée de 24 % à 22 %



Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

plus faibles en Europe du Nord que dans les autres régions du continent.

Ainsi, en Europe, les personnes les plus riches sont les principales bénéficiaires de la croissance des revenus depuis les années 1980. Par ailleurs, entre 1980 et 2017, le taux de risque de pauvreté est resté stable ou a augmenté dans la plupart des pays⁶⁰.

Dans l'ensemble, les inégalités se sont creusées en Europe

Si l'on prend l'ensemble des pays européens, les 10 % des personnes dont les revenus avant impôts sont les plus élevés percevaient 29 % du revenu régional total en 1980, contre 24 % pour la moitié inférieure. En 2017, la part des revenus des 10 % les plus riches était passée à 34 %, tandis que la moitié la plus pauvre de la population n'en percevait qu'un cinquième. Au cours des 37 dernières années, les revenus des 40 % des Européens les plus pauvres ont augmenté de l'ordre de 30 à 40 % (figure 3.11). La classe moyenne européenne n'a que légèrement plus profité de la croissance que les groupes plus pauvres, puisque les revenus des personnes situées entre les centiles 40 et 90 ont augmenté de l'ordre de 40 % à 50 %. Toutefois, pour les segments les plus favorisés de la société, le taux de croissance totale est nettement plus élevé. Les revenus du 0,1 % le plus riche ont plus que

doublé pendant cette période et les revenus du 0,001 % le plus riche ont presque triplé.

Si les inégalités de revenus ont fortement augmenté en Europe, la pauvreté a plus ou moins stagné. Quelque 20 % des Européens disposaient de moins de 60 % du revenu médian européen pour vivre en 1980, contre 22 % en 2017. Ces dernières années, la convergence modérée entre les pays, induite par une meilleure croissance en Europe de l'Est, a légèrement réduit le pourcentage de personnes risquant de devenir pauvres dans l'ensemble de l'Europe, mais cette tendance a été entièrement compensée par la hausse des pourcentages dans d'autres pays européens, notamment en Europe du Sud. Cette convergence ne suffira pas à réduire le pourcentage de personnes exposées au risque de pauvreté en Europe : si tous les pays convergeaient parfaitement vers le même revenu national moyen, ce pourcentage à l'échelle européenne resterait élevé, allant jusqu'à 17 %.

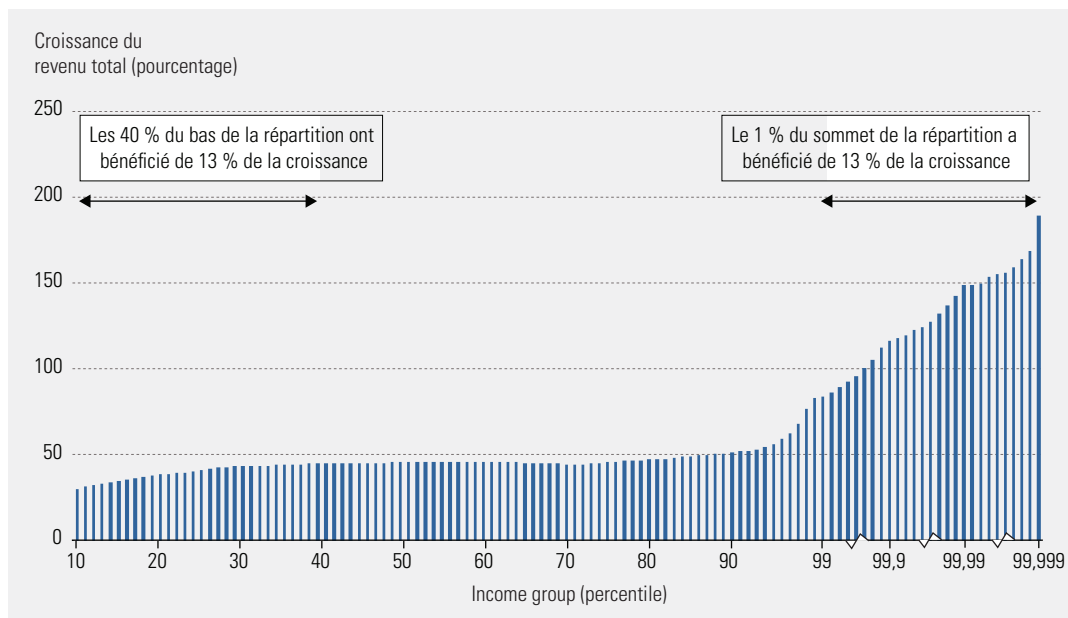
La comparaison entre les États-Unis et l'Europe met en lumière les politiques de prédistribution et de redistribution destinées à lutter contre les inégalités

Depuis 1980, les États-Unis et l'Europe connaissent des trajectoires d'inégalités divergentes. En 2017, la part du revenu national perçue par le 1 % le plus riche aux États-Unis

Les pays européens ont aussi constaté une augmentation de la concentration des revenus au sommet de la répartition. Les revenus du 0,1 % le plus riche ont plus que doublé pendant cette période et les revenus du 0,001 % le plus riche ont presque triplé

FIGURE 3.11

Entre 1980 et 2017, les revenus après impôts des 80 % des Européens les plus pauvres ont augmenté de près de 40 %, tandis que ceux du 0,001 % le plus riche ont augmenté de plus de 180 %



Note : sur l'axe des abscisses, l'échelle change après le 90e centile. La composition des groupes de revenus ayant évolué entre 1980 et 2017, les estimations ne représentent pas l'évolution des revenus des mêmes individus au fil du temps.
Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

était plus de deux fois supérieure à celle perçue par les 40 % les plus pauvres. En Europe, en revanche, la part perçue par les 40 % les plus pauvres était supérieure à celle perçue par le 1 % le plus riche (figure 3.12). Cela n'a pas toujours été le cas : en 1980, la part des 40 % les plus pauvres était similaire dans les deux régions, autour de 13 % (figure 3.13).

Cette divergence de trajectoires ne peut se justifier ni par le commerce ni par la technologie — deux facteurs souvent invoqués pour expliquer l'évolution des inégalités dans les pays développés — étant donné que tous les pays analysés ont été exposés à ces deux facteurs de la même façon. La différence de dynamique dans les inégalités semble plutôt résulter des décisions des pouvoirs publics et des arrangements institutionnels.

Les résultats présentés ici permettent de mieux comprendre les déterminants des différences entre l'Europe et les États-Unis. Ces différences sont principalement dues à l'augmentation des inégalités avant impôts (revenus mesurés avant impôts directs et transferts, voir encadré 3.3), qui a été beaucoup

plus prononcée aux États-Unis. En 1980, les revenus moyens des 10 % des Américains les plus riches étaient dix fois supérieurs à ceux des 40 % les plus pauvres. En 2017, ce rapport dépassait 26. Cet indicateur est passé de 10 à 12 en Europe sur la même période.

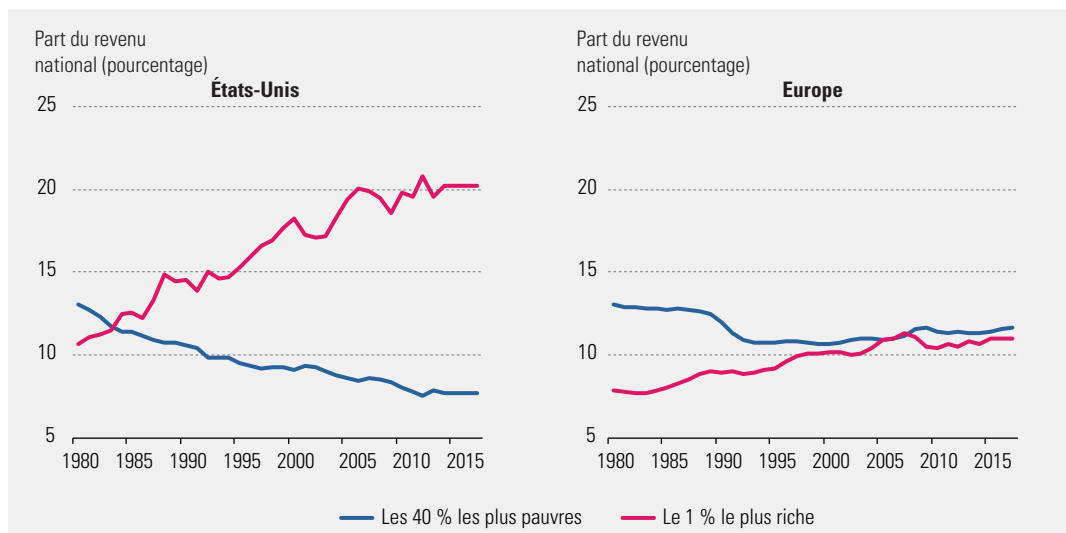
En ce qui concerne les inégalités après impôts, le ratio est passé de 7 à 14 aux États-Unis entre 1980 et 2017, et de 8 à 9 en Europe (figure 3.14). Ainsi, les systèmes fiscaux nationaux (qui incluent les impôts sur le revenu et le patrimoine) et les systèmes de transferts sociaux (tels que les prestations d'invalidité ou l'aide au logement) n'ont donc pas permis de contenir la montée des inégalités ni aux États-Unis ni en Europe.

L'action combinée de tous les mécanismes agissant sur les revenus avant impôts a permis à l'Europe de contenir la hausse du ratio des 10 % les plus riches aux 40 % les plus pauvres. Les dépenses sociales — qui comprennent principalement les dépenses publiques d'éducation, de santé et de retraite — jouent un rôle déterminant. Des systèmes de santé et d'éducation abordables et de qualité sont notamment

L'action combinée de tous les mécanismes agissant sur les revenus avant impôts a permis à l'Europe de contenir la hausse du ratio des 10 % les plus riches aux 40 % les plus pauvres

FIGURE 3.12

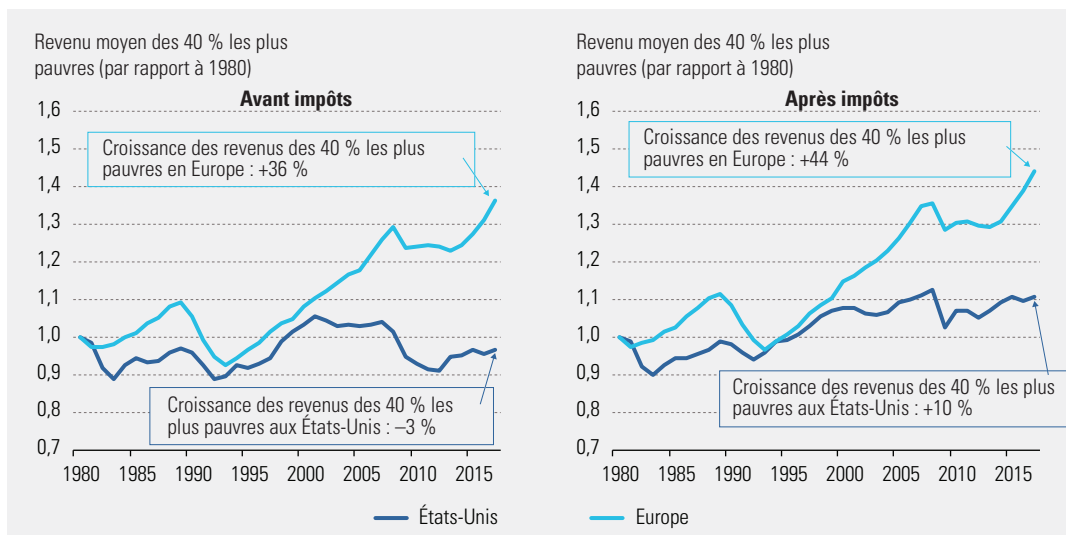
Entre 1980 et 2017, la part des revenus avant impôts des 40 % les plus pauvres aux États-Unis est tombée de 13 % environ à 8 %, tandis que celle du 1 % le plus riche est passée d'environ 11 % à 20 %



Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

FIGURE 3.13

Entre 1980 et 2017, le revenu moyen avant impôts des 40 % les plus pauvres a augmenté de 36 % en Europe, alors qu'il a baissé de 3 % aux États-Unis



Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

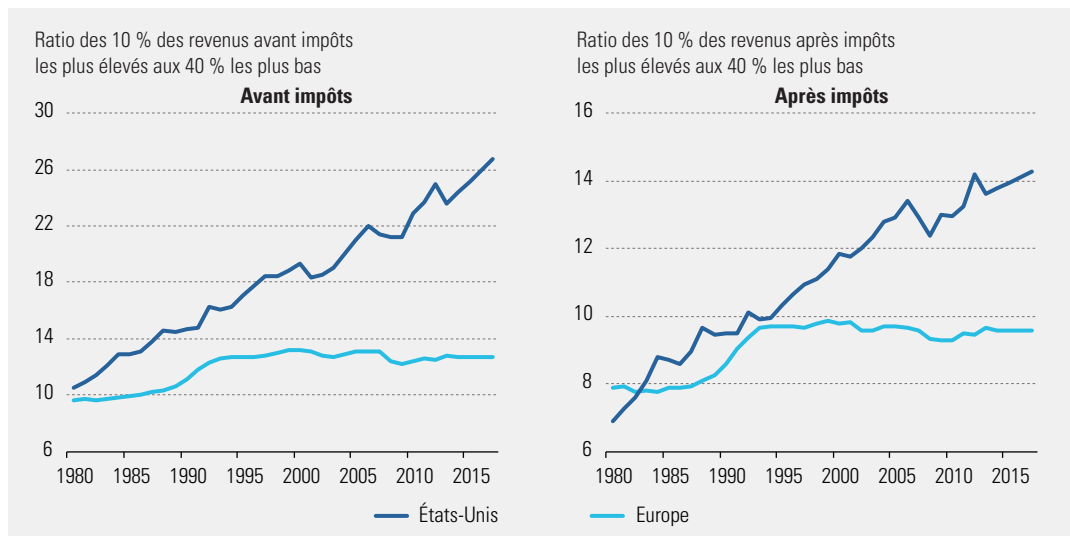
essentiels pour veiller à ce que les personnes issues de milieu à faible revenu accèdent aux opportunités économiques.

Les dépenses sociales restent nettement plus élevées en Europe qu'aux États-Unis et dans le reste du monde. Elles représentent entre 25 et 28 % du PIB dans la plupart des pays d'Europe

continentale, contre 19 % aux États-Unis⁶¹. En outre, l'accès à la santé et à l'éducation est généralement plus égalitaire en Europe qu'aux États-Unis, notamment grâce à la gratuité ou au faible coût des soins de santé et de la formation professionnelle en Europe, qui contribuent à

FIGURE 3.14

Aux États-Unis, le revenu moyen avant impôts des 10 % les plus riches était environ 11 fois plus élevé que celui des 40 % les plus pauvres en 1980 et 27 fois plus élevé en 2017, tandis qu'en Europe, ce ratio est passé de 10 à 12



Source : Blanchet, Chancel et Gethin (2019), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

une répartition plus égalitaire des revenus avant impôts.

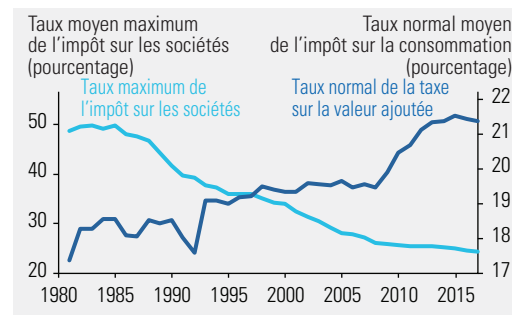
D'autres dynamiques importantes permettent d'expliquer la plus forte croissance des revenus les plus bas de la répartition en Europe. Par exemple, entre 1980 et 2017, le salaire minimum aux États-Unis est passé de 42 % du salaire moyen à 24 %. De nombreux pays européens ont marqué le mouvement inverse, avec le maintien du salaire minimum à un niveau élevé (comme en France, où il représente environ 50 % du salaire moyen) ou sa mise en place (comme au Royaume-Uni dans les années 1990 ou en Allemagne plus récemment)⁶².

Néanmoins, la progressivité fiscale s'est réduite en Europe au cours des dernières décennies, le taux maximal de l'impôt sur les sociétés étant passé de près de 50 % au début des années 1980 à 25 % aujourd'hui — s'inscrivant dans une tendance mondiale commune aux pays développés et en développement (voir le chapitre 7). Le taux marginal maximum d'imposition sur le revenu a également baissé dans la plupart des pays européens. Par ailleurs, la taxe sur la valeur ajoutée, qui frappe de manière disproportionnée les personnes à faible revenu, a augmenté en moyenne de plus de 3 points de pourcentage depuis le début des années 1980.

Si l'Europe dans son ensemble a pu connaître une hausse des inégalités plus modérée que les États-Unis, ces changements risquent à terme de limiter la capacité des gouvernements à garantir que les gagnants de la croissance européenne contribuent au financement des services publics, dont le rôle a été déterminant pour maintenir les revenus du milieu et du bas de la répartition (figure 3.15).

FIGURE 3.15

Entre 1981 et 2017, le taux moyen maximum de l'impôt sur les sociétés dans l'Union européenne s'est contracté d'environ 50 % à 25 %, tandis que le taux moyen de la taxe sur la valeur ajoutée est passé d'environ 18 % à plus de 21 %



Source : Eurostat (taux normal de TVA) et Organisation de coopération et de développement économiques (taux maximum de l'impôt sur les sociétés).

Néanmoins, la progressivité fiscale s'est réduite en Europe au cours des dernières décennies, le taux maximal de l'impôt sur les sociétés étant passé de près de 50 % au début des années 1980 à 25 % aujourd'hui

Les inégalités de richesse dans le monde : le capital est de retour

Pour bien suivre la dynamique des inégalités économiques, il ne suffit pas d'étudier exclusivement les revenus⁶³. Il importe également de suivre la dynamique de concentration des richesses. Bien que les données sur les richesses restent particulièrement rares (encore plus que les données sur le revenu), de récents travaux de recherche ont dévoilé des constatations concernant l'évolution et la composition des richesses nationales des pays. L'analyse de la composition de la richesse nationale d'une économie, c'est-à-dire des actifs de propriété publique ou privée, est un préalable indispensable pour comprendre la dynamique des inégalités de richesses entre les individus.

Les nouveaux efforts consacrés à l'étude des inégalités de richesses sont essentiels, car ils sont liés à l'accroissement des inégalités de revenus au sommet de la répartition observée depuis 1980 et à la concentration des revenus du capital entre les mains des plus riches. La place centrale de la richesse dans la répartition des revenus découle de son importance relative dans de nombreuses économies, la richesse nationale totale ayant nettement plus augmenté que le revenu dans de nombreux pays⁶⁴.

Comme la plupart des pays n'imposent pas directement la richesse, la production d'estimations fiables des inégalités de richesses nécessite de combiner différentes sources de données, telles que le classement des milliardaires et les données sur l'impôt sur le revenu et les droits de succession⁶⁵. La mondialisation de la gestion du patrimoine depuis les années 1980 pose de nouveaux défis, une part croissante de la richesse mondiale étant détenue dans des centres financiers offshore. En effet, les actifs offshore sont détenus de façon disproportionnée par les plus riches et leur comptabilisation a donc une grande incidence sur la mesure des richesses tout en haut de la répartition⁶⁶. De manière plus générale, il devient crucial de mesurer les inégalités de revenus et de richesses dans une perspective mondiale, et pas seulement au niveau des pays.

Il est capital de bien comprendre l'évolution du niveau et de la structure du capital national (ou de la richesse nationale)⁶⁷, ainsi

que sa relation avec le revenu national, pour pouvoir s'attaquer à diverses questions d'ordre économique et liées aux politiques publiques. La notion de richesse rejoint le concept de « stock » : c'est la somme de tous les actifs accumulés dans le passé (notamment les actifs immobiliers, commerciaux et financiers), déduction faite de la dette. La richesse privée est toujours plus concentrée que les revenus, tandis que la richesse publique, détenue par un gouvernement, influe grandement sur la capacité de ce dernier à mettre en œuvre des politiques de redistribution. C'est la raison pour laquelle l'examen de l'évolution du ratio richesses-revenus nationaux et l'étude de la répartition des richesses entre les secteurs privé et public peuvent aider à comprendre l'évolution des inégalités économiques. Il convient toutefois de garder à l'esprit que les définitions de propriété publique et privée varient selon les pays⁶⁸.

Il existe peu de données macroéconomiques fiables sur les richesses à travers le monde. L'Allemagne ne publie que depuis 2010 des bilans nationaux officiels avec des éléments d'information sur son stock total de richesses et l'évolution de ce dernier. De nombreux pays émergents et en développement ne disposent d'aucune donnée macroéconomique sur les richesses. Le manque de données sur les richesses est un problème en soi, car des informations précises sur la dynamique des richesses peuvent jouer un rôle prépondérant dans la prévention des crises financières ou l'amélioration des politiques fiscales. Ce manque de données empêche également de suivre correctement la dynamique des richesses au niveau micro, c'est-à-dire à l'échelle des individus. L'analyse macroéconomique des richesses se limite donc aux économies développées et à quelques économies émergentes disposant de données sur les richesses.

Le ratio entre la richesse privée et le revenu national a fortement augmenté dans tous les pays depuis 1970, avec de grandes variations régionales

Les pays d'Europe de l'Ouest ont tous suivi à peu près la même trajectoire : les richesses privées nettes sont passées de 250-400 % du revenu national en 1970 à 450-750 % en 2016

La mondialisation de la gestion du patrimoine depuis les années 1980 pose de nouveaux défis, une part croissante de la richesse mondiale étant détenue dans des centres financiers offshore

Le ratio de la richesse publique au revenu national a connu une baisse nette et régulière presque partout

(figure 3.16). La hausse la plus forte a été enregistrée en Italie et au Royaume-Uni, où ce ratio a plus que doublé. Le ratio entre les richesses privées et les revenus a aussi beaucoup augmenté au Canada (où il est passé de 250 % à plus de 550 %) et un peu moins en Australie (où il reste néanmoins conséquent). Il a augmenté de moitié aux États-Unis (passant de moins de 350 % à environ 500 %) et a presque doublé au Japon (de 300 % à près de 600 %).

La Chine et la Fédération de Russie ont connu les plus fortes hausses. En Chine, les richesses privées sont passées de 110 % du revenu national en 1978 (date de lancement de la politique d'ouverture) à 490 % en 2015. En Fédération de Russie, ce ratio a triplé entre 1990 et 2015 (passant de 120 % à 370 %).

Il convient de noter que la crise financière de 2008 a très peu perturbé cette tendance : bien que le ratio richesse-revenu ait chuté après le choc financier, il s'est rétabli depuis, à des vitesses et à des degrés divers.

Toutefois, le ratio de la richesse publique au revenu national a connu une baisse nette et régulière presque partout. La richesse publique est devenue négative au Royaume-Uni et aux États-Unis et représente aujourd'hui à peine 10 à 20 % du revenu national en France, en

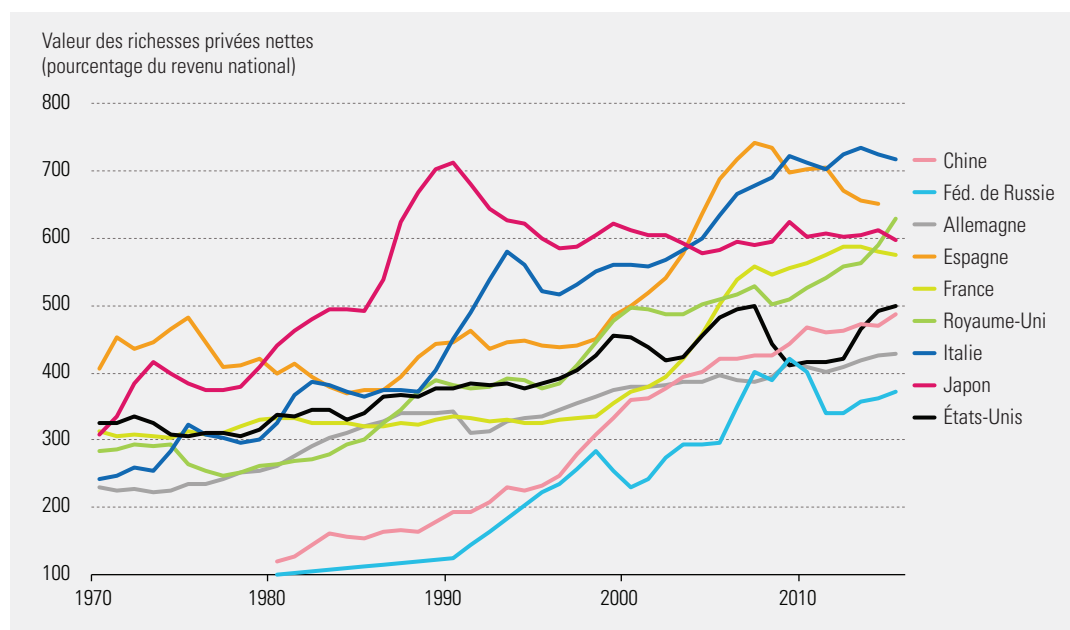
Allemagne et au Japon. En revanche, la valeur de la richesse publique en Chine est restée relativement constante par rapport au revenu national (250 % en 1978 et 230 % en 2015), et elle a fortement chuté en Fédération de Russie, passant de plus de 230 % du revenu national en 1990 à près de 90 % en 2015.

Ces deux tendances ont radicalement modifié la structure de la richesse nationale dans la plupart des pays. À la fin des années 1970, la valeur des richesses publiques représentait entre 50 et 100 % du revenu national dans les pays développés ; elle est maintenant négative au Royaume-Uni et aux États-Unis et n'est que marginalement positive en France, en Allemagne et au Japon. Cette domination des richesses privées dans la richesse nationale marque un véritable changement par rapport aux années 1970 (figure 3.17).

Des richesses nationales nulles ou négatives sont exceptionnelles d'un point de vue historique. Pour retrouver des niveaux de richesse publique positifs, les gouvernements ont tendance à adopter diverses stratégies, telles que l'inflation, l'annulation de la dette ou l'impôt progressif sur la fortune — comme après la Seconde Guerre mondiale en Europe (France et Allemagne). Pour comprendre ce

FIGURE 3.16

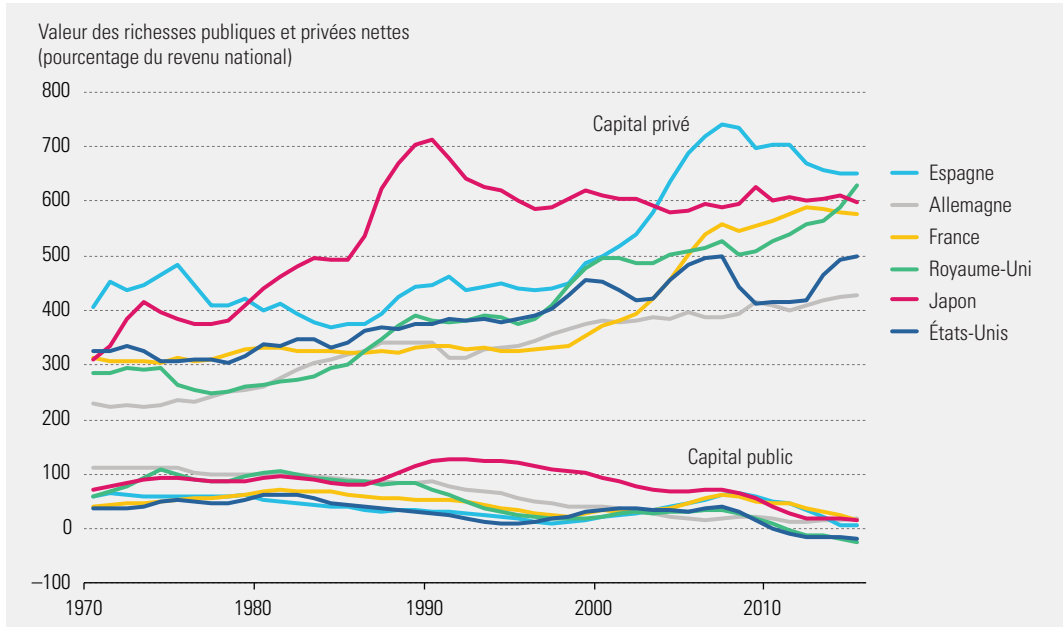
Dans les pays d'Europe de l'Ouest, les richesses privées nettes sont passées de 250-400 % du revenu national en 1970 à 450-750 % en 2016



Source : Alvaredo *et al.* (2018), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

FIGURE 3.17

Les pays s'enrichissent, mais les États s'appauvrissent



Source : Alvarado *et al.* (2018), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

qu’implique une situation de richesse publique nette nulle ou négative, prenons le cas suivant : un État dont la richesse publique est négative souhaite rembourser ses dettes. Il se voit donc dans l’obligation de vendre tous ses actifs financiers (comme les actions) et non financiers (comme les routes), mais il reste quand même endetté. Les contribuables doivent donc continuer à payer des impôts pour rembourser les créanciers, et les citoyens doivent par ailleurs payer un loyer aux nouveaux propriétaires du stock de capital anciennement public (routes, systèmes d’énergie ou d’approvisionnement en eau, infrastructures de santé ou d’éducation). Une telle situation laisserait sans doute à l’État une très faible marge pour investir dans l’avenir (dans l’éducation ou la protection de l’environnement, par exemple) et s’attaquer ainsi aux inégalités actuelles et futures de revenus et de richesses.

Ces tendances peuvent s’expliquer par une combinaison de facteurs. La réduction de la part de la richesse publique explique une partie de l’augmentation des richesses privées. La baisse de la richesse publique nette est également due en grande partie à l’accroissement de la dette publique. Le ratio des actifs publics

au revenu national est resté plutôt stable parce qu’une part importante des actifs publics a été privatisée (notamment les parts dans les entreprises publiques ou parapubliques) et que la valeur marchande des actifs restants a augmenté. Cependant, la baisse à long terme de la part de la richesse publique dans la richesse totale est loin d’être une fatalité et résulte plutôt de choix de politiques publiques (privatisation des actifs publics, accroissement de la dette publique ou déficits budgétaires).

Globalement, l’évolution du ratio de la richesse nationale (publique et privée) au revenu national est déterminée par l’interaction entre l’épargne nationale, la croissance économique (facteur de quantité) et les prix relatifs des actifs (facteur de prix). Plus le taux d’épargne est élevé, plus l’accumulation d’actifs est importante. Et plus le taux de croissance économique est élevé, plus l’accumulation d’actifs par rapport au revenu national est faible. Les prix relatifs des actifs dépendent de facteurs institutionnels et politiques (contrôle des loyers, par exemple) et des modèles de stratégies d’épargne et d’investissement. Dans les pays développés, les effets de quantité ont contribué à environ 60 % de l’accumulation des richesses entre 1970 et

Des ratios richesse-revenu élevés impliquent que les inégalités de richesses joueront un rôle croissant dans la structure globale des inégalités économiques

2010 et les effets de prix à environ 40 %, avec des variations entre les pays.

Les différences dans les stratégies de privatisation et dans les facteurs de prix et de volume expliquent aussi les schémas extrêmement divergents d'accumulation de la richesse nationale en Fédération de Russie et en Chine. En effet, la richesse nationale de la Russie a faiblement augmenté, passant de 400 % du revenu national en 1990 à 450 % en 2015, tandis que celle de la Chine a doublé, passant de 350 % du revenu national en 1978 à 700 % en 2015.

La Fédération de Russie a choisi de transférer les richesses du secteur public au secteur privé le plus rapidement possible. L'augmentation des richesses privées a donc été le moteur exclusif de l'accroissement rapide de la richesse nationale, au détriment de la richesse publique. À l'inverse, la privatisation des actifs publics en Chine a été bien plus progressive, ce qui a permis à la richesse publique de rester constante pendant que la richesse privée augmentait. En outre, les taux d'épargne étaient nettement supérieurs en Chine. L'épargne chinoise a par ailleurs principalement financé des investissements en capitaux nationaux (donnant lieu à une plus grande accumulation de capitaux nationaux), alors que près de la moitié de l'épargne russe a financé des investissements étrangers. Les prix relatifs des actifs ont également plus augmenté en Chine.

Finalement, les faibles ratios du milieu du XX^e siècle peuvent s'expliquer par des circonstances très particulières, peut-être peu susceptibles de se reproduire⁶⁹. Les taux d'épargne et de croissance, qui sont les principaux déterminants à long terme de ces ratios, revêtiront donc une grande importance dans un avenir proche. Et compte tenu de leurs niveaux actuels, les ratios richesse nationale-revenu national pourraient revenir à leurs niveaux de « l'âge doré » du XIX^e siècle. Des ratios richesse-revenu élevés impliquent que les inégalités de richesses joueront un rôle croissant dans la structure globale des inégalités économiques. Les richesses ayant tendance à être très concentrées, cela pose de nouvelles questions sur la fiscalité et la réglementation du capital. Ces questions se font jour dans un contexte où la capacité des gouvernements à réglementer et à redistribuer

les revenus peut être limitée par le déclin de la richesse publique.

Inégalités de richesses entre individus à travers le monde

La dynamique des inégalités de richesses entre individus est liée à l'évolution des inégalités de revenus et des inégalités de capitaux publics et privés. À long terme, les inégalités de richesses entre individus dépendent aussi des inégalités de taux d'épargne entre les différents groupes de revenus et de richesses, des inégalités de revenus du travail et des taux de rendement de la richesse, ainsi que de la progressivité des impôts sur le revenu et sur la fortune.

Comment ces facteurs ont-ils pesé sur le processus de concentration des richesses par le passé, et que peuvent-ils nous apprendre sur les dynamiques potentielles futures ? Des travaux de recherche récents ont démontré que des changements relativement insignifiants dans les comportements liés à l'épargne, le rendement de la richesse ou la progressivité fiscale pouvaient avoir des répercussions assez importantes sur les inégalités de richesses⁷⁰. Cette instabilité confirme la nécessité de disposer de données de meilleure qualité pour bien étudier et comprendre les dynamiques de revenus et de richesses.

Au vu du peu de données disponibles sur les inégalités de richesses entre individus, seul un petit nombre de pays est en mesure de fournir des estimations de la répartition mondiale des richesses : l'Espagne, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, la Chine. Des estimations moins précises sont également disponibles pour la Fédération de Russie et les pays du Moyen-Orient.

Les richesses sont nettement plus concentrées que les revenus : en 2017, le décile supérieur mondial (les 10 % les plus riches aux États-Unis, en Europe et en Chine) détenait plus de 70 % des richesses totales, sachant que le 1 % supérieur détenait 33 % des richesses et la moitié inférieure moins de 2 %⁷¹. Il s'agit d'estimations basses, car les inégalités seraient probablement plus élevées si on avait inclus l'Afrique, l'Amérique latine et le reste de l'Asie.

Les inégalités de richesses augmentent depuis 1980 et n'ont pas été affectées par la

crise de 2008. L'évolution de la répartition mondiale des richesses dépend des écarts de richesse moyenne entre les pays et au sein des pays. Depuis 1980, l'accroissement de la richesse privée moyenne a été plus rapide dans les grandes économies émergentes, comme la Chine⁷², que dans les pays développés, en raison d'une croissance économique plus rapide et de transferts massifs de richesses du secteur public vers le secteur privé. Cela a considérablement augmenté la richesse des 75 % les plus pauvres de la répartition mondiale.

Cette augmentation a été plus que compensée au sommet par la hausse des inégalités de richesses au sein des pays partout dans le monde. La richesse a donc augmenté plus vite au sommet de la répartition mondiale : alors que la croissance moyenne de la richesse était de 2,8 % par an par adulte sur la période 1987-2017, elle était de 3,5 % pour le 1 % le plus riche, de 4,5 % pour le 0,1 % le plus riche et de 5,7 % pour le 0,01 % le plus riche.

Les facteurs qui pèsent sur les inégalités de richesses (inégalités de revenus, inégalités de taux d'épargne et de taux de rendement des actifs) sont influencés par les politiques publiques. Par exemple, l'imposition progressive influe sur les inégalités de revenus et d'épargne, tandis que la réglementation et l'innovation financières peuvent avoir une incidence sur les taux de rendement des actifs. La privatisation peut également jouer un rôle lorsqu'elle profite surtout à une partie spécifique de la répartition, comme c'est le cas dans de nombreux pays depuis les années 1980 et en particulier dans les pays émergents. Le creusement des inégalités de richesses au sein des pays n'est donc absolument pas une fatalité.

En Fédération de Russie et en Chine, la concentration des richesses a augmenté depuis les années 1990. La part du 1 % le plus riche a doublé (passant de 22 % en 1995 à 43 % en 2015 en Fédération de Russie, et de 15 % à 30 % en Chine, malgré une certaine volatilité ; figure 3.18). Les divergences entre les deux pays s'expliquent par les différences dans leurs stratégies de privatisation : le rythme rapide de la privatisation des biens publics en Fédération de Russie a favorisé les plus riches encore plus qu'en Chine. En Fédération de Russie, l'immobilier a eu un léger effet modérateur sur la

montée des inégalités. En Chine, la privatisation du patrimoine immobilier s'est faite selon un processus très inégalitaire, alors que l'approche a été plus progressive et plus équitable en Fédération de Russie.

Après un déclin considérable dans les années 1930 et 1940, qui était notamment dû à la politique du New Deal, les États-Unis connaissent une hausse moins abrupte mais tout aussi importante des inégalités de richesses depuis le milieu des années 1980 (voir la figure 3.18). La part des richesses détenue par le 1 % le plus riche est passée de 22 % en 1978, un niveau historiquement bas, à presque 39 % dans les années 2010. Le principal moteur de cette hausse a été l'augmentation des revenus les plus élevés, rendue possible par la déréglementation financière et l'abaissement des taux d'imposition les plus élevés. Les inégalités de taux d'épargne et de taux de rendement des actifs a amplifié ce phénomène, créant un effet boule de neige. Dans le même temps, les revenus du milieu et du bas de la répartition ont stagné et l'endettement des ménages (hypothèques, prêts étudiants et dettes de cartes de crédit, entre autres) a fortement augmenté. Cela a entraîné une diminution importante de la part des richesses des 40 % du milieu, passée d'un pic historique de 37 % en 1986 à 28 % en 2014.

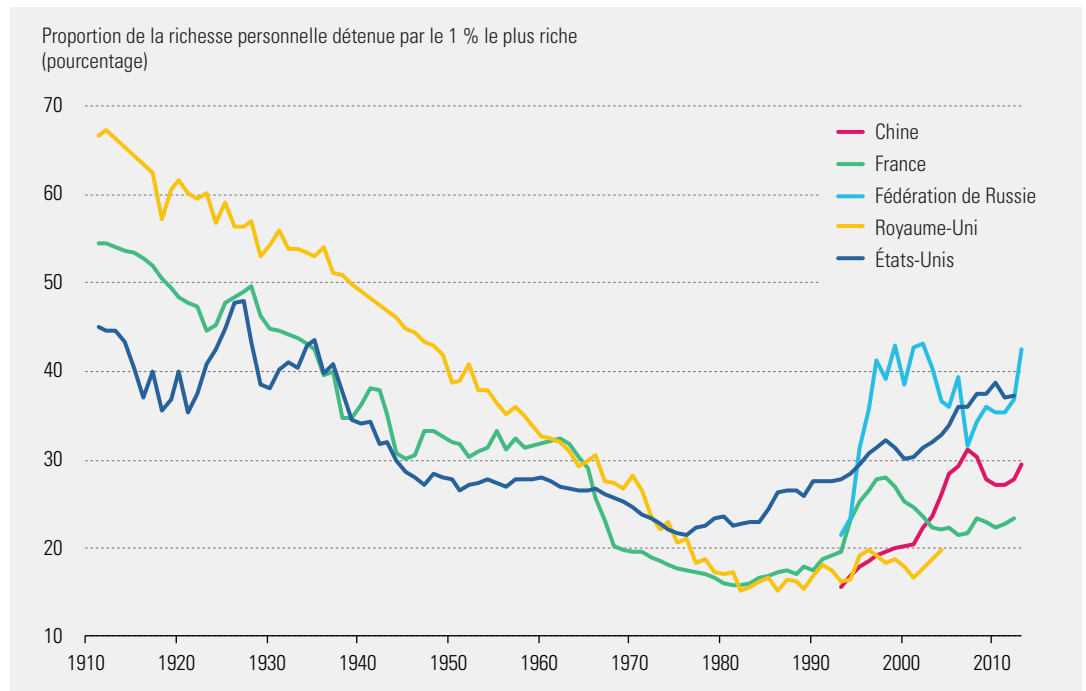
Après un déclin sans précédent, la France et le Royaume-Uni ont aussi enregistré un accroissement des inégalités de richesses, mais à un rythme beaucoup plus lent que les États-Unis. La part du 1 % le plus riche est passée de 16 % dans les deux pays en 1985 à 20 % au Royaume-Uni en 2012 et à 23 % en France en 2015. Cette évolution s'explique par des disparités de revenus plus importantes, amplifiées par une baisse de la progressivité fiscale, par la privatisation d'industries autrefois gérées par l'État et, surtout, par les inégalités de taux de rendement des actifs qui se creusent à mesure que les rendements des actifs financiers, détenus de manière disproportionnée par les riches, augmentent.

De faibles changements dans les écarts de taux d'épargne entre les groupes de richesse ou dans les régimes d'imposition progressive peuvent avoir une incidence très lourde sur les inégalités de richesses, même si cela peut prendre plusieurs décennies avant que les effets ne se fassent sentir. Cela soulève de nombreuses

Les inégalités de richesses augmentent depuis 1980 et n'ont pas été affectées par la crise de 2008

FIGURE 3.18

Évolution des inégalités de richesses



Source : Alvarado et al. (2018), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

questions pour les inégalités de richesses dans l'avenir : si les tendances actuelles en matière d'inégalités d'épargne, de revenus et de taux de rendement se maintiennent, les inégalités de richesses au sein des pays pourraient retrouver leur niveau de « l'âge doré » du XIX^e siècle au cours des prochaines décennies. À l'échelle mondiale, si les tendances actuelles se poursuivent, le 0,1 % le plus riche pourrait bien détenir autant de richesses que les 40 % du milieu de la population mondiale d'ici 2050 (figure 3.19).

Postface : la transparence des données, un impératif mondial

Le présent chapitre s'est penché sur les dernières avancées en matière de méthodologie et de collecte de données pour combler la pénurie de données dans le débat public. Ces informations sont nécessaires pour mener des débats sereins et délibératifs sur les inégalités de revenus et la croissance. Il est inquiétant de constater que, durant les premières années de l'ère numérique, la qualité des données économiques accessibles

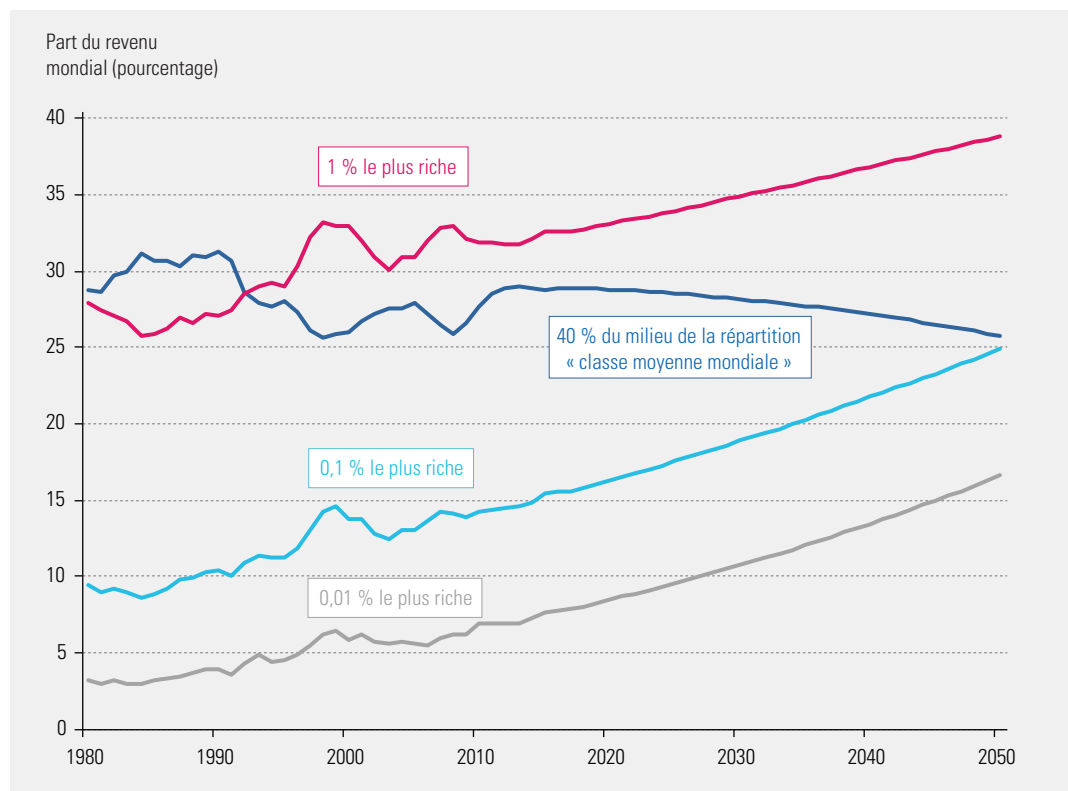
au public sur ces questions s'est détériorée dans de nombreux pays, en particulier en ce qui concerne les données fiscales sur le revenu du capital, la richesse et l'héritage.

Pour fournir des estimations comparables sur le plan historique et international des inégalités de revenus et de richesses, de nouveaux efforts exigent l'utilisation des meilleures sources de données disponibles provenant des enquêtes sur les ménages, des données fiscales administratives, des comptes nationaux ou des fuites financières.

Il est certain que les connaissances actuelles sur les inégalités de revenus et de richesses dans le monde restent limitées et insatisfaisantes. Un nombre considérable de données doit encore être collecté pour étendre la couverture géographique des données sur les inégalités — et pour fournir des représentations plus systématiques des inégalités de revenus et de richesses avant et après impôts. Malgré ces limitations de données, la montée des inégalités de revenus et de richesses observée à travers le monde ces dernières décennies n'est pas une fatalité. Elle résulte des décisions économiques et

FIGURE 3.19

Si les tendances actuelles se poursuivent, le 0,1 % le plus riche du monde pourrait bien détenir autant de richesses mondiales que les 40 % du milieu de la répartition des revenus dans le monde d'ici 2050



Source : Alvarado *et al.* (2018), à partir de la Base de données sur les inégalités mondiales (<https://wid.world/fr/accueil/>).

institutionnelles des pouvoirs publics. Comme le montre la troisième partie, différentes voies pourront être suivies au cours des prochaines décennies — à condition qu’il y ait une volonté politique. Pour que les politiques de demain reflètent un véritable débat sur les inégalités économiques nationales et mondiales, il faut clairement poursuivre la publication de données transparentes et actualisées sur les inégalités de revenus et de richesses.

Coup de projecteur 3.1

Situation à l'intérieur des pays et au sein des ménages

Pour appréhender les inégalités au-delà des moyennes, il convient d'examiner ce qui se passe au niveau infranational : au sein d'une nation, d'un groupe et même des ménages. Il est particulièrement important de mieux repérer ceux qui sont le plus à la traîne et le plus bas dans la répartition des revenus, et de savoir où ils se trouvent. Un des moyens d'étudier la situation à l'intérieur des pays consiste à identifier les zones sensibles, c'est-à-dire les districts infranationaux, les États ou les provinces dont le PIB par habitant n'atteindra pas 4 000 USD (en parité de pouvoir d'achat de 2005) en 2030¹. On dénombre 840 de ces foyers de pauvreté à travers le monde, répartis sur plus de 3 600 districts, États et provinces. Par ailleurs, 102 pays ont au moins une région correspondant à cette définition. En d'autres termes, des personnes sont à la traîne dans un groupe important et diversifié de pays.

Il existe toutefois des variations considérables au sein des pays. Plus de la moitié des pays à faible revenu ont au moins une région qui n'est pas considérée comme sensible ; 36 des 46 pays à revenu intermédiaire inférieur ont au moins une région qui l'est. Même parmi les pays à

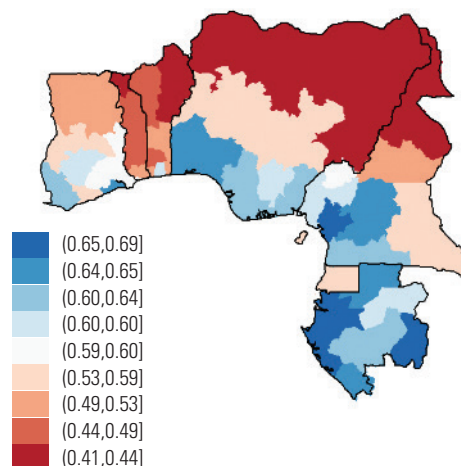
revenu intermédiaire supérieur, environ 30 % des régions sont des zones sensibles².

Un autre moyen de mieux cerner la diversité à l'intérieur des pays consiste à appliquer l'indice de développement humain (IDH) à l'échelon infranational³. Selon cet élément de mesure, des « grappes » de zones sensibles traversent les frontières nationales (voir l'exemple d'un groupe de pays du Golfe de Guinée ; figure S3.1.1). Il existe de telles grappes, caractérisées par une faible valeur de l'IDH infranational, en Amérique latine, y compris dans certaines parties d'Amérique centrale. En Asie du Centre et du Sud, les zones infranationales s'étendent du Tadjikistan et du Kirghizistan à la majeure partie de l'Afghanistan, et en Asie du Sud-Est, à certaines parties du Cambodge et du Viet Nam. Bien entendu, toutes les personnes qui vivent dans une zone sensible ne sont pas forcément pauvres. Dans toutes ces régions, l'étape suivante consiste à identifier les ménages qui ont le plus besoin d'aide sociale. La plupart des pays ont recours à une sorte de test pour déterminer qui a droit à une aide — test généralement imparfait. Le plus grand problème de ces tests réside dans leur taux élevé d'erreurs d'exclusion (des personnes ou des ménages admissibles ne reçoivent pas de prestations) et d'erreurs d'inclusion (des personnes ou des ménages non admissibles reçoivent des prestations). Les erreurs d'inclusion et d'exclusion sont particulièrement frappantes pour un ensemble d'économies africaines (tableau S3.1.1). Par exemple, le Ghana a une erreur d'inclusion estimée à 35 % (35 % des ménages identifiés comme pauvres ne le sont pas) et une erreur d'exclusion de 63 % (63 % des pauvres ne sont pas identifiés comme tels par l'évaluation indirecte des ressources).

Enfin, il est important d'aller encore plus loin et d'examiner la situation au sein des ménages. Nous l'avons dit, de nombreux pays tentent d'identifier les ménages pauvres et vulnérables. Il y a de bonnes raisons d'utiliser les ménages comme indicateur supplétif. Pour commencer, les données sur les revenus et la consommation sont souvent mieux collectées — et mieux

FIGURE S3.1.1

Des modèles de développement humain contigus qui traversent les frontières nationales : l'exemple du Golfe de Guinée



Source : Permyner et Smits (2019).

TABLEAU S3.1.1

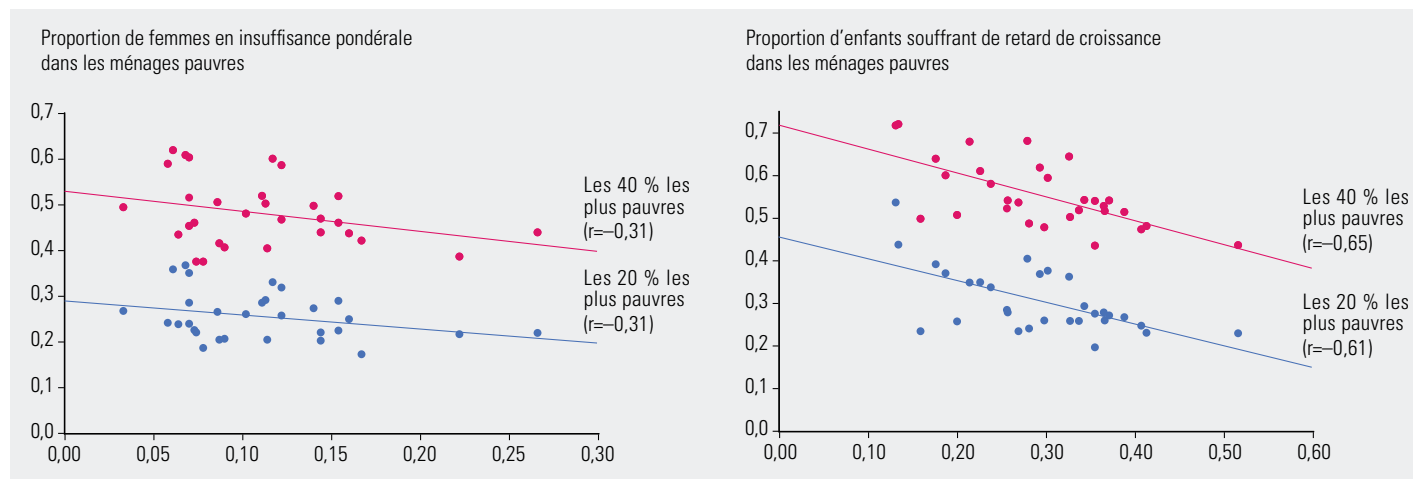
Cibler les erreurs d'inclusion et d'exclusion : l'évaluation indirecte des ressources

Pays	Taux d'erreur d'inclusion	Taux d'erreur d'exclusion	Taux d'erreur d'inclusion	Taux d'erreur d'exclusion	Erreur de ciblage	Erreur de ciblage
	Seuil de pauvreté retenu		Taux de pauvreté retenu			
	$z = F^{-1}(0,2)$	$z = F^{-1}(0,4)$	H = 0,2	H = 0,4		
Burkina Faso	0,401	0,751	0,304	0,375	0,522	0,329
Éthiopie	0,515	0,945	0,396	0,362	0,621	0,413
Ghana	0,354	0,628	0,257	0,350	0,428	0,288
Malawi	0,431	0,880	0,333	0,451	0,353	0,373
Mali	1,000	1,000	0,348	0,485	0,553	0,375
Moyenne	0,481	0,807	0,309	0,359	0,505	0,319
Niger	0,539	0,875	0,384	0,340	0,584	0,362
Nigeria	0,332	0,348	0,247	0,243	0,392	0,244
Ouganda	0,357	0,663	0,350	0,294	0,455	0,335
République-Unie de Tanzanie	0,396	0,822	0,323	0,291	0,513	0,314

Note : $F^{-1}(x)$ indique le seuil de pauvreté lorsque le taux de pauvreté est établi à x . $H = x$ est le nombre de pauvres de x .
 Source : Brown, Ravallion et van de Walle (2018).

FIGURE S3.1.2

La malnutrition des femmes et le retard de croissance des enfants peuvent être élevés dans les ménages non pauvres



Source : Brown, Ravallion et van de Walle (2017).

comprises — au niveau des ménages. Ensuite, le bien-être moyen d'un ménage est corrélé avec le bien-être individuel de ceux qui le composent. Par conséquent, bien que l'identification des ménages s'accompagne inévitablement d'erreurs d'inclusion et d'exclusion, elle constitue la norme depuis des décennies.

Les valeurs aberrantes de ce modèle sont importantes et recouvrent généralement les

personnes handicapées, les orphelins et les veuves, les migrants et les populations nomades, et les sans-abri. Ces cas sont très nombreux. Dans 30 pays d'Afrique subsaharienne, les trois quarts environ des femmes souffrant d'insuffisance pondérale et des enfants sous-alimentés ne font pas partie des 20 % de ménages les plus pauvres, et la moitié environ ne font pas partie des 40 % les plus pauvres (figure

S3.1.2). Les pays où les taux de sous-alimentation sont plus élevés ont tendance à afficher une plus grande proportion de personnes sous-alimentées dans les ménages non pauvres⁴.

Notes

1 Ce seuil de 4 000 USD représente le double du plafond pour un pays à faible revenu, tel que défini par la Banque mondiale en 2015. Il correspond globalement à un revenu journalier où

la probabilité de passer sous le seuil national de pauvreté est inférieure à 10 % (Lopez-Calva et Ortiz-Juarez, 2014).

2 Cohen, Desai et Kharas (2019).

3 Permanyer et Smits (2019).

4 De nouvelles données sur la consommation individuelle révèlent que les inégalités au sein des ménages représentent près de 16 % des inégalités totales au Sénégal. Une des conséquences de cette répartition inégale des ressources au sein des ménages est l'existence éventuelle de « pauvres invisibles » dans les ménages classés comme non pauvres. Jusqu'à 12,6 % des personnes pauvres vivent dans des ménages non pauvres. Les données du Sénégal suggèrent que plus la structure des ménages est complexe et leur taille importante, plus les inégalités risquent d'être sous-estimées lorsqu'elles sont calculées à l'aide d'enquêtes standard sur la consommation (Lambert et de Vreyer 2017).

Coup de projecteur 3.2

Choisir un indice d'inégalité

James Foster, professeur d'économie d'affaires internationales à l'université Georges Washington, et Nora Lustig, titulaire de la chaire Samuel Z. Stone d'économie de l'Amérique latine et directrice du Commitment to Equity Institute à l'université Tulane

Une façon intéressante de décrire la répartition des revenus consiste à utiliser la courbe de Lorenz, construite comme suit¹. Tout d'abord, la population est classée en fonction des revenus (ou de la consommation, de la richesse ou tout autre élément de mesure des ressources), des plus faibles aux plus élevés. Ensuite, les parts cumulatives des individus dans la population sont délimitées en fonction de leur part cumulative respective du revenu total. La courbe ainsi obtenue est appelée « courbe de Lorenz ». L'axe des abscisses de la courbe de Lorenz montre les pourcentages cumulatifs de la population classés par ordre croissant de revenus. L'axe des ordonnées montre le pourcentage du revenu total perçu par une fraction de la population. Par exemple, le point (80 % ; 60 %) de la courbe de Lorenz signifie que les 80 % les plus pauvres de la population perçoivent 60 % du revenu total, tandis que les 20 % les plus riches perçoivent 40 % du revenu total².

La figure S3.2.1 montre deux courbes de Lorenz : L_1 et L_2 . Si tout le monde avait les mêmes revenus, la courbe de Lorenz suivrait

la droite à 45 degrés. Plus le niveau d'inégalité est élevé, plus la courbe de Lorenz s'éloigne de la droite à 45 degrés. Sur cette figure, L_2 se situe en dessous et à la droite de L_1 ; un indice d'inégalité devrait donc révéler de plus grandes inégalités dans le cas L_2 . Une autre façon de voir les choses est que les x % les plus pauvres de la population auront toujours une part égale ou supérieure de revenu en L_1 qu'en L_2 , quelle que soit la valeur de x . C'est ce qu'on appelle le critère de dominance de Lorenz ou, plus simplement, le critère de Lorenz.

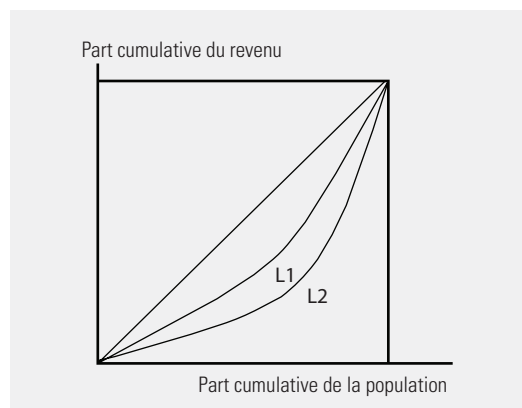
Qu'est-ce qui constitue un « bon » indice d'inégalité ? Une première approche consiste à exiger que l'élément de mesure soit conforme au critère de Lorenz, c'est-à-dire qu'il respecte la courbe de Lorenz. Pour qu'un élément de mesure respecte la courbe de Lorenz, les deux conditions suivantes doivent être remplies : premièrement, les inégalités augmentent (diminuent) lorsque la courbe de Lorenz se trouve partout en dessous (au-dessus) de la courbe de Lorenz initiale, comme c'est le cas pour L_2 par rapport à L_1 (L_1 par rapport à L_2) sur la figure ; deuxièmement, les inégalités ne bougent pas lorsque les courbes de Lorenz sont identiques. Pour qu'une mesure soit considérée comme peu conforme au concept de Lorenz, la condition 1 devient 1' : les inégalités augmentent (diminuent) ou restent inchangées lorsque la courbe de Lorenz se trouve partout plus bas (plus haut) que la courbe de Lorenz initiale.

Une seconde approche consiste à exiger que l'indice d'inégalité respecte les quatre principes suivants :

- 1 la symétrie (ou l'anonymat). Si deux personnes permutent leurs revenus, le niveau de l'indice ne change pas ;
- 2 l'invariance de la population (ou l'invariance de réplique). Si la population est répliquée ou « clonée » une ou plusieurs fois, le niveau de l'indice ne change pas ;

FIGURE S3.2.1

Courbe de Lorenz



Source : création de l'auteur.

3 l'invariance des échelles (ou l'indépendance moyenne). Si tous les revenus sont augmentés ou réduits par un facteur commun (par exemple, doublés), le niveau de l'indice ne change pas ;

4 le transfert (ou le principe de transfert de Pigou-Dalton). Si des revenus sont transférés d'une personne à une autre plus riche, le niveau de l'indice augmente. En d'autres termes, en cas de transfert régressif, le niveau de l'indice doit s'élever.

Il est possible de démontrer que les indices satisfaisant à ces quatre principes sont conformes au concept de Lorenz et vice versa.

Parmi ces indices figurent :

- **les indicateurs synthétiques** fondés sur des formules relativement complexes, conçus pour rendre compte des inégalités sur l'ensemble de la répartition. Les indices les plus couramment utilisés sont (par ordre alphabétique) l'indice d'Atkinson, l'indice de Gini et l'indice de Theil (et, plus largement, les mesures de l'entropie généralisée).

Si les indicateurs des inégalités qui satisfont au principe de transfert sont couramment utilisés, d'autres indices plus simples sont également appréciés, même s'ils ne satisfont pas aux conditions 1 à 4. Parmi eux se trouvent :

- **les indicateurs partiels** basés sur des formules simples qui mettent l'accent sur les inégalités entre certaines parties de la répartition. Il s'agit notamment des ratios de Kuznets, exprimés comme la part des revenus des x % les plus riches rapportée à la part des revenus des y % les plus pauvres. Il est bien entendu possible de définir plusieurs ratios de Kuznets. Le ratio proposé par Simon Kuznets, lauréat du prix Nobel, était de 20/40³. Les indicateurs partiels comprennent également la part des revenus des plus riches, exprimée comme la part des revenus des x % les plus riches. Les exemples les plus courants sont la part de revenu du 1 % le plus riche ou des 10 % les plus riches⁴. Les parts des revenus des plus riches sont, en fait, des cas limites des ratios de Kuznets obtenus en définissant la part des revenus « du bas » de manière à couvrir l'ensemble de la population : c'est-à-dire où y % = 100 %⁵.

Ces indicateurs partiels satisfont au principe suivant :

4' le principe du transfert faible : si les revenus sont transférés d'une personne à une autre plus riche (ou aussi riche), le niveau de l'indice doit augmenter ou rester inchangé.

En d'autres termes, en cas de transfert régressif, l'indice d'inégalité ne peut en aucun cas diminuer, mais il peut rester inchangé. Il est possible de démontrer que les indicateurs satisfaisant aux principes 1 à 3 et 4' sont faiblement conformes au concept de Lorenz et vice versa.

En résumé, les indicateurs synthétiques d'Atkinson, de Gini et de Theil (ainsi que l'ensemble des indicateurs issus de la famille de l'entropie généralisée) satisfont aux principes 1 à 3 et 4 et sont donc conformes au concept de Lorenz (et vice-versa). Cela garantit que, face à un transfert régressif (progressif) où qu'il intervienne dans la répartition, les inégalités mesurées par l'un de ces indicateurs augmenteront (diminueront). À l'inverse, les ratios de Kuznets et les parts des revenus des plus riches portent sur des tranches de revenus limitées et violent donc le principe du transfert (ainsi que la conformité au concept de Lorenz). Ce dernier point signifie que les transferts qui surviennent entièrement à l'intérieur ou à l'extérieur des tranches considérées n'ont aucun effet sur les inégalités mesurées. Par exemple, le ratio 10/40 est insensible aux transferts régressifs qui restent au sein des 40 % les plus pauvres, des 10 % les plus riches ou des 50 % restants du milieu de la répartition, tandis que la part des revenus du 1 % le plus riche est insensible aux transferts effectués au sein du 1 % supérieur et des 99 % inférieurs. Bien qu'ils s'inscrivent en désaccord avec le principe du transfert, et donc avec le critère de Lorenz, ces indicateurs partiels sont utiles pour transmettre des informations aisément compréhensibles sur l'ampleur des inégalités. Il est important de noter qu'ils satisfont au principe du transfert faible, garantissant ainsi que, face à un transfert régressif où que ce soit dans l'échelle de répartition, les inégalités mesurées par l'un de ces indicateurs ne pourront jamais diminuer, mais, fait notable, pourront rester inchangées.

En revanche, d'autres indices d'inégalité courants ne répondent même pas au principe du transfert faible (principe du transfert 4'). À titre d'exemple, on peut citer les ratios de quantiles (comme les revenus du 90^e centile par

rapport à ceux du 10^e centile, également appelé ratio 90/10) et la variance des logarithmes. Par exemple, un transfert du 5^e au 10^e centile réduirait le ratio 90/10 malgré le fait que le transfert soit clairement régressif, car il redistribue les revenus de personnes très pauvres vers d'autres, moins pauvres. Les transferts régressifs au sommet de la répartition peuvent diminuer la variance des logarithmes et générer de graves conflits avec le critère de Lorenz⁶.

Enfin, le ratio moyenne/médiane (moyenne divisée par la médiane) est une mesure de l'asymétrie qui peut également être interprétée comme un indice partiel d'inégalité. Presque tous les indicateurs des inégalités sont un ratio de deux « normes de revenus » qui résument la taille des répartitions de revenus selon deux perspectives : l'une qui met l'accent sur les revenus les plus élevés et l'autre qui considère les revenus les plus faibles⁷. Tant que l'on tient uniquement compte des répartitions qui sont asymétriques vers la droite, la moyenne surpasse la médiane et le ratio moyenne/médiane prend cette forme. Cet indicateur répond aux trois premiers principes, mais peut contrevenir au principe du faible transfert si le transfert régressif augmente le revenu médian. Comme les autres indicateurs partiels, il est plus faible quant au nombre de propriétés qu'il satisfait, mais il a l'avantage de la simplicité et est souvent utilisé en économie politique⁸.

Comment mettre en pratique ce qui précède ? Lorsque vous faites des comparaisons par paires, commencez par tracer les courbes de Lorenz. Si elles ne se croisent pas, vous pouvez émettre sans ambiguïté une comparaison de Lorenz. On peut en conclure que tous les indicateurs raisonnables (c'est-à-dire conformes au concept de Lorenz) conviennent que les inégalités augmentent ou diminuent sans ambiguïté, selon ce qu'indiquent les courbes de Lorenz. Toutefois, il se peut également que les courbes de Lorenz se recoupent, révélant des désaccords entre plusieurs indicateurs raisonnables des inégalités. Que faire lorsque les courbes de Lorenz se croisent ? Une première approche consiste à réduire l'ensemble des indicateurs raisonnables des inégalités en ajoutant un critère. Par exemple, les indicateurs sensibles aux transferts sont des indicateurs conformes au concept de Lorenz qui mettent l'accent sur

TABLEAU S3.2.1

Statistiques les plus fréquemment publiées dans 10 bases de données internationales couramment utilisées

Statistique	Fréquence
Indice de Gini	9
Ratio de quantile 90/10	4
Indice de Theil	3
Les 10 % les plus riches	3

Source : création de l'auteur.

les changements de répartition à l'extrémité inférieure plutôt qu'à l'extrémité supérieure. La classe d'Atkinson et les deux indicateurs de Theil (y compris la déviation logarithmique moyenne) sont des indicateurs sensibles aux transferts. En revanche, le coefficient de variation (écart-type divisé par la moyenne) est neutre quant au niveau de la répartition où s'effectuent les transferts, tandis que de nombreux autres indicateurs de la famille de l'entropie généralisée étudient les changements de répartition à l'extrémité supérieure et ne font donc pas partie de l'ensemble des indicateurs sensibles aux transferts.

Quand est-ce que tous les indicateurs sensibles aux transferts s'accordent ? En tant que sous-ensemble d'indicateurs conformes au concept de Lorenz, ils s'accordent lorsque les courbes de Lorenz ne se croisent pas, ainsi que dans de nombreux cas où elles se croisent. Par exemple, supposons que les courbes de Lorenz se croisent une fois et que la première courbe de Lorenz soit plus élevée que la seconde au niveau des revenus les plus faibles. Il suffit de faire un test tout simple : selon tous les indicateurs sensibles aux transferts, la première courbe présente moins d'inégalités que la seconde au moment précis où le coefficient de variation de la première se trouve au même niveau que celui de la seconde⁹. Une approche encore plus simple consiste à sélectionner un ensemble (fini) d'indicateurs des inégalités particulièrement pertinents pour effectuer des comparaisons d'inégalités. Si tous les indicateurs s'accordent sur une comparaison donnée, le résultat est fiable. Sinon, la conclusion est ambiguë pour

cet ensemble d'indicateurs, les inégalités étant classées dans un sens pour certains et dans le sens inverse pour d'autres.

Le tableau S3.2.1 présente les statistiques les plus fréquemment publiées dans les bases de données internationales les plus utilisées⁹.

Ainsi, les indicateurs des inégalités les plus fréquemment publiés comprennent deux indices conformes au concept de Lorenz (les indices de Gini et Theil), un indice faiblement conforme à Lorenz (les 10 % les plus riches) et un qui ne l'est pas du tout (le ratio de quantile 90/10). Outre les indicateurs des inégalités, les ensembles de données internationaux contiennent d'autres statistiques, dont la plus fréquente est la répartition des revenus par décile¹⁰.

Notes

- 1 Ainsi nommée d'après Max Otto Lorenz, un économiste américain auquel on doit l'idée de la courbe de Lorenz (1905).
- 2 Souvent, surtout avec les données historiques, nous ne disposons que de données groupées ou d'informations sur des groupes de population de taille égale comme les quintiles ou les déciles (5 ou 10 groupes, respectivement). La courbe de

Lorenz qui en résulte est une approximation de la véritable courbe de Lorenz, où les inégalités au sein de chaque groupe ont été supprimées.

- 3 Certaines bases de données internationales publient les ratios 20/20 (parfois appelé S80/S20) et 10/40,
- 4 Le 1 % le plus riche a fait l'objet d'une attention particulière dans les études récentes sur les revenus les plus élevés. Voir, par exemple, Atkinson, Piketty et Saez (2011).
- 5 Par définition, 100 % de la population perçoit 100 % du revenu, de sorte que le dénominateur du ratio de Kuznets devient $100/100 = 1$. Le ratio de Kuznets de $1/100$ est donc égal à 1 %.
- 6 Foster et Ok (1999).
- 7 Foster *et al.* (2013, p. 15). Par exemple, un indicateur d'Atkinson compare la moyenne arithmétique supérieure aux moyennes géométriques inférieures ; la part des revenus du 1 % compare effectivement la moyenne supérieure de 1 % à la moyenne arithmétique inférieure.
- 8 Le ratio moyenne/médiane est l'indicateur des inégalités utilisé par Meltzer et Richards (1981) dans leur modèle pour prédire la taille du gouvernement. Plus le ratio est élevé, plus les impôts et la redistribution sont importants.
- 9 Pour plus de détails, voir Shorrocks et Foster (1987). Voir également Zheng (2018), qui présente des critères supplémentaires pour établir des comparaisons lorsque les courbes de Lorenz se croisent.
- 10 L'ensemble complet des indicateurs publiés dans les bases de données internationales et leurs propriétés peuvent être consultés dans la documentation supplémentaire de ce coup de projecteur, à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/2019-report>.

Coup de projecteur 3.3

Mesurer la redistribution fiscale : concepts et définitions

Un certain nombre de bases de données publient des indicateurs de l'ampleur de la redistribution des revenus due aux impôts et aux transferts. Elles publient notamment les indices de Gini avant et après impôts, ainsi que d'autres indicateurs des inégalités et de la pauvreté. Les bases de données multipays et multirégionales les plus fréquemment utilisées sont (par ordre alphabétique) : la Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la distribution des revenus, la Base de données sur les inégalités mondiales (École d'économie de Paris), le Centre de données du Commitment to Equity Institute (Institut CEQ) sur la redistribution fiscale (université Tulane) et le Centre de données transnationales de l'Étude sur le revenu du Luxembourg (LIS). Il existe en outre deux bases de données régionales : l'outil de microsimulation des impôts-prestations pour l'Union européenne EUROMOD (Institut de recherche sociale et économique, université de l'Essex) et le Groupe d'experts OCDE-Eurostat sur les disparités dans les comptes nationaux (EGDNA)¹.

Une caractéristique commune à ces bases de données est qu'elles reposent sur l'analyse de l'incidence fiscale, c'est-à-dire la méthode utilisée pour répartir les impôts et les dépenses publiques entre les ménages de manière à pouvoir comparer les revenus avant impôts et transferts et les revenus après impôts. L'analyse standard de l'incidence fiscale se contente de regarder ce qui est payé et ce qui est reçu sans évaluer les réactions comportementales que les impôts et les dépenses publiques peuvent déclencher chez les individus ou les ménages. On parle souvent « d'approche comptable »².

Le fondement de l'analyse de l'incidence fiscale est la construction des concepts de revenu : à partir d'un concept de revenu avant impôts, chaque nouveau concept de revenu est construit en soustrayant les impôts et en ajoutant les composantes pertinentes des dépenses publiques au concept de revenu précédent. Cette approche est peu ou prou la même dans les cinq bases de données susmentionnées,

même s'il existe des différences dans la définition des concepts de revenu spécifique, les concepts de revenu inclus dans l'analyse et les méthodes de répartition des impôts et des dépenses publiques. Ce coup de projecteur s'attache à comparer les définitions de concepts de revenu, c'est-à-dire les types de revenus, d'impôts et de dépenses publiques inclus dans la construction des concepts de revenu avant et après impôts. Il existe de grandes différences, dont certaines peuvent avoir des répercussions importantes sur l'ampleur de la redistribution observée.

Le tableau suivant compare les définitions de revenu utilisées par les six bases de données mentionnées plus haut.

On peut relever cinq différences majeures :

- Premièrement, bien que les six bases de données partent de définitions relativement proches du revenu des facteurs de production, les autres composantes incluses dans les revenus avant impôts diffèrent. Il s'agit d'une différence importante, car toutes les bases de données s'appuient sur les revenus avant impôts pour classer les individus avant d'ajouter les transferts et de soustraire les impôts. Les revenus avant impôts influent donc sur les résultats de la redistribution qui s'ensuit (voir le point sur le traitement des pensions ci-dessous). Par exemple, EUROMOD n'intègre pas la valeur de la consommation de la production propre dans les revenus avant impôts, contrairement aux autres bases de données. De même, EUROMOD, la Base de données sur la distribution des revenus et la LIS n'incluent pas la valeur (imputée) des logements occupés par leurs propriétaires, alors que les trois autres le font. Il existe par ailleurs une différence fondamentale dans le traitement des pensions contributives (voir le prochain paragraphe). Enfin, la Base de données sur les inégalités mondiales inclut aussi les bénéfices non répartis dans sa définition des revenus avant impôts.
- Deuxièmement, l'EGDNA, EUROMOD, la Base de données sur la distribution des revenus et la LIS considèrent les pensions de

retraite de la sécurité sociale comme de purs transferts, tandis que la Base de données sur les inégalités mondiales les considère (avec les prestations d'assurance-chômage) comme de purs revenus différés. Le Centre de données de l'Institut CEQ présente des résultats pour ces deux scénarios. Cette hypothèse peut faire une vraie différence dans les pays ayant une forte proportion de retraités dont les revenus principaux ou uniques proviennent des pensions de retraite. Dans l'Union européenne, par exemple, l'effet redistributif des pensions contributives en tant que purs transferts est de 19,0 points de Gini, alors qu'il est de 7,7 points de Gini lorsque les pensions de retraite sont considérées comme de purs revenus différés³. Aux États-Unis, ces valeurs sont de 11,2 pour les purs transferts et 7,2 pour les purs revenus différés⁴.

- Troisièmement, EUROMOD, la Base de données sur la distribution des revenus et la LIS présentent des données sur la redistribution fiscale pour les impôts et les transferts directs, tandis que le Centre de données sur la redistribution fiscale de l'Institut CEQ inclut également l'incidence des impôts et subventions indirects et des transferts en nature, et que la Base de données sur les inégalités mondiales intègre toutes les recettes et les dépenses gouvernementales. L'EGDNA n'inclut pas les impôts et subventions indirects, mais inclut les transferts en nature (éducation, santé, logement).
- Quatrièmement, dans les informations publiées sur les variables préconstruites, le Centre de données sur la redistribution fiscale de l'Institut CEQ utilise des indicateurs basés sur le revenu par habitant, l'EGDNA, EUROMOD, la Base de données sur la distribution des revenus et la LIS font état d'indicateurs basés sur le revenu équivalent⁵ et la Base de données sur les inégalités mondiales les déclare en tant que revenus perçus par adulte⁶.
- Cinquièmement, sauf pour l'EGDNA et la Base de données sur les inégalités mondiales, tous les revenus sont déclarés tels qu'ils apparaissent dans les microdonnées. L'EGDNA et la Base de données sur les inégalités mondiales ajustent toutes les variables pour qu'elles correspondent aux totaux

administratifs des registres de l'administration fiscale et des comptes nationaux.

Source : Lustig (à paraître).

Notes

L'auteur adresse tous ses remerciements à Carlotta Balestra (EGDNA), Maynor Cabrera (CEQ), Lucas Chancel (Base de données sur les inégalités mondiales, École d'économie de Paris), Michael Forster et Maxime Ladaique (Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus), Teresa Munzi (Étude sur le revenu du Luxembourg), Daria Popova (EUROMOD, université de l'Essex) et Jorrit Zwijnenburg (EGDNA) pour leur contribution au tableau comparatif des concepts de revenu.

- 1 Pour plus de détails sur les méthodologies appliquées par chaque base de données, veuillez consulter : Centre de données sur la redistribution fiscale du CEQ : Lustig (2018a), chapitres 1, 6 et 8 ; EGDNA : Zwijnenburg, Bournot et Giovannelli (2017) ; EUROMOD : Sutherland et Figari (2013) ; la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus : OCDE (2017b) ; LIS : document méthodologique DART (à paraître) ; Base de données sur les inégalités mondiales : Alvaredo *et al.* (2016).
- 2 Pour une analyse approfondie de la méthodologie de l'incidence fiscale, voir, par exemple, Lustig (2018a).
- 3 Les données pour l'UE 28 sont tirées des statistiques EUROMOD sur la distribution et la décomposition du revenu disponible, consultées sur www.iser.essex.ac.uk/euromod/statistics au moyen de la version G3.0 d'EUROMOD. La différence est probablement une surestimation car, dans de nombreux cas, on ne peut pas distinguer les pensions contributives des pensions sociales.
- 4 Voir le chapitre 10 dans Lustig (2018a).
- 5 Le revenu équivalent est égal au revenu du ménage divisé par la racine carrée du nombre de membres du ménage (hors employés domestiques).
- 6 Un adulte est défini par la Base de données sur les inégalités mondiales comme un individu âgé de plus de 20 ans.

TABLEAU S3.3.1

Comparaison des concepts de revenu dans les bases de données ayant des indicateurs de redistribution fiscale

Concept de revenu	CEQ	EGDNA	EUROMOD	IDD	LIS	WID.World	
Avant impôts	Revenu marchand plus pensions	Revenu marchand	Revenu primaire	Revenu marchand	Revenu marchand	Revenu marchand	Revenu avant impôts
	Revenu des facteurs de production	Revenu des facteurs de production	Revenu des facteurs de production	Revenu des facteurs de production	Revenu des facteurs de production	Revenu des facteurs de production	Revenu des facteurs de production
							PLUS Bénéfices non répartis
	PLUS Pensions de retraite des régimes de sécurité sociale						PLUS Pensions de retraite et prestations d'assurance-chômage des régimes de sécurité sociale
	PLUS Transferts reçus d'institutions à but non lucratif et d'autres ménages, paiements des régimes d'assurance-chômage, valeur imputée des services de logement occupés par le propriétaire et consommation de la production propre	PLUS Transferts reçus d'institutions à but non lucratif et d'autres ménages, valeur imputée des services de logement occupés par le propriétaire et consommation de la production propre	PLUS Valeur imputée des services de logement occupés par le propriétaire et consommation de la production propre	PLUS Transferts reçus d'institutions à but non lucratifs et d'autres ménages, et consommation de la production propre	PLUS Transferts reçus d'institutions à but non lucratifs et d'autres ménages, et consommation de la production propre	PLUS Transferts reçus d'institutions à but non lucratif et d'autres ménages, paiements des régimes d'assurance-chômage, valeur imputée des services de logement occupés par le propriétaire et consommation de la production propre	
	MOINS Cotisations aux pensions de retraite des régimes de sécurité sociale					MOINS Cotisations aux pensions de retraite et d'assurance-chômage des régimes de sécurité sociale	

TABLEAU S3.3.1 (SUITE)

Comparaison des concepts de revenu dans les bases de données ayant des indicateurs de redistribution fiscale

Concept de revenu	CEQ	EGDNA	EUROMOD	IDD	LIS	WID.World	
Après impôts : revenu disponible	Revenu disponible	Revenu disponible	Revenu disponible	Revenu disponible	Revenu disponible	Revenu disponible après impôts	
	Revenu marchand	Revenu marchand	Revenu primaire	Revenu marchand	Revenu marchand	Revenu marchand	
	PLUS	PLUS	PLUS	PLUS	PLUS	PLUS	
	Autres prestations en espèces (sauf les pensions de retraite) des prestations de sécurité sociale et d'assistance sociale	Pensions de retraite et autres prestations en espèces reçues des systèmes de sécurité sociale et d'assistance sociale	Pensions de retraite et autres prestations en espèces reçues des systèmes de sécurité sociale, prestations d'assistance sociale et transferts reçus (payés à) d'institutions à but non lucratif et d'autres ménages	Pensions de retraite et autres prestations en espèces reçues des systèmes de sécurité sociale et d'assistance sociale	Pensions de retraite et autres prestations en espèces reçues des systèmes de sécurité sociale et d'assistance sociale	Pensions de retraite et autres prestations en espèces reçues des systèmes de sécurité sociale et d'assistance sociale	Autres prestations en espèces (sauf les pensions de retraite et les prestations d'assurance-chômage) des prestations publiques d'assurance sociale et d'assistance sociale
	MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	
	Cotisations aux autres régimes de sécurité sociale (sauf les pensions de retraite)	Cotisations aux pensions de retraite, à l'assurance-chômage et aux autres prestations des régimes de sécurité sociale	Cotisations aux pensions de retraite, à l'assurance-chômage et aux autres prestations des régimes de sécurité sociale	Cotisations aux pensions de retraite, à l'assurance-chômage et aux autres prestations des régimes de sécurité sociale	Cotisations aux pensions de retraite, à l'assurance-chômage et aux autres prestations des régimes de sécurité sociale	Cotisations aux pensions de retraite, à l'assurance-chômage et aux autres prestations des régimes de sécurité sociale	Cotisations aux autres régimes de sécurité sociale (sauf les pensions de retraite et l'assurance-chômage)
MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	MOINS	
Impôts directs sur le revenu et impôts fonciers	Impôts directs sur le revenu	Impôts directs sur le revenu	Impôts directs sur le revenu	Impôts directs sur le revenu	Impôts directs sur le revenu	Impôts directs sur le revenu et impôts fonciers	
Après impôts : revenu consommable	Revenu consommable	Revenu consommable	s/o	s/o	s/o	s/o	
	Revenu disponible	Revenu disponible					
	PLUS	PLUS					
	Subventions indirectes à la consommation	Subventions indirectes à la consommation					
MOINS	MOINS						
Impôts indirects sur la consommation (valeur ajoutée, droits d'accise, impôts sur les ventes et assimilés)	Impôts indirects sur la consommation (valeur ajoutée, droits d'accise, impôts sur les ventes et assimilés)						

(suite)

TABLEAU S3.3.1 (SUITE)

Comparaison des concepts de revenu dans les bases de données ayant des indicateurs de redistribution fiscale

Concept de revenu	CEQ	EGDNA	EUROMOD	IDD	LIS	WID.World	
Après impôts : y compris les transferts en nature	Revenu final	Revenu final	Revenu disponible ajusté	s/o	s/o	s/o	Revenu national après impôts
	Revenu consommable	Revenu consommable	Revenu disponible				Revenu disponible après impôts
	PLUS Dépenses publiques pour l'éducation et dépenses publiques pour la santé	PLUS Dépenses publiques pour l'éducation, la santé et le logement	PLUS Dépenses publiques pour l'éducation, la santé et le logement				PLUS Subventions indirectes à la consommation
						MOINS Impôts indirects sur la consommation (valeur ajoutée, droits d'accise, impôts sur les ventes et assimilés) et autres impôts	
						PLUS Dépenses publiques pour l'éducation, la santé, la défense, les infrastructures et autres dépenses publiques	
<i>Postes pour mémoire</i>							
Pensions contributives	Revenus différés	Transferts publics	Transferts publics	Transferts publics	Transferts publics	Transferts publics	Revenus différés
Indicateur de bien-être ^a	Revenu	Revenu	Revenu	Revenu	Revenu	Revenu	Revenu
Valeurs totales	Selon les microdonnées	Selon les microdonnées	Correspondent aux comptes nationaux	Selon les microdonnées	Selon les microdonnées	Selon les microdonnées	Correspondent aux comptes nationaux
Unité	Par habitant	Par habitant	Équivalent ^b	Équivalent ^b	Équivalent ^b	Équivalent ^b	Par adulte ^c

S/o signifie sans objet. CEQ désigne le Centre de données sur la redistribution fiscale du Commitment to Equity Institute. EGDNA désigne le Groupe d'experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'Eurostat sur les disparités dans les comptes nationaux. IDD désigne la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus. LIS désigne le Centre de données transnationales de la LIS. WID.World désigne la Base de données sur les inégalités mondiales.

a. Quand les enquêtes sur les ménages n'incluent que les dépenses de consommation (aucune information sur les revenus), le Centre de données sur la redistribution fiscale du CEQ suppose que les dépenses de consommation sont égales au revenu disponible et construit les autres concepts de revenu comme indiqué ci-dessus, alors que la Base de données sur les inégalités mondiales transforme les répartitions de consommation en répartitions de revenu en utilisant des profils d'épargne stylisés dans les pays pour lesquels nous ne disposons d'aucune donnée sur les revenus.

b. Le revenu équivalent est égal au revenu du ménage divisé par la racine carrée du nombre de membres du ménage (hors employés domestiques).

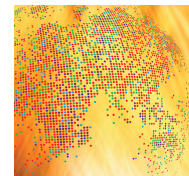
c. Un adulte est une personne âgée de plus de 20 ans.

Source : Centre de données sur la redistribution fiscale du CEQ : Centre de données sur la redistribution fiscale du CEQ : Lustig (2018a), chapitre 6 (<http://commitmenttoequity.org/publications-ceq-handbook>) ; Groupe d'experts OCDE-Eurostat sur les disparités dans les comptes nationaux : [www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/DOC\(2016\)10&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=STD/DOC(2016)10&docLanguage=En) ; EUROMOD : www.euromod.ac.uk/publications/euromod-modelling-conventions ; <https://www.euromod.ac.uk/using-euromod/statistics> ; LIS : document méthodologique DART (à paraître) ; Base de données de l'OCDE sur les inégalités mondiales : www.oecd.org/els/soc/IDD-ToR.pdf ; Base de données sur les inégalités mondiales : <https://wid.world/document/dinaguidelines-v1/>.

Chapitre 4

L'inégalité de genre
au-delà des moyennes :
entre normes sociales et
déséquilibres de pouvoir

4.



L'inégalité de genre au-delà des moyennes : entre normes sociales et déséquilibres de pouvoir

Les disparités entre les sexes demeurent l'une des formes d'inégalité les plus persistantes dans tous les pays¹. Les inégalités de genre, parce qu'elles désavantagent la moitié de la population mondiale, sont peut-être l'un des plus gros obstacles au développement humain. Trop souvent, les femmes et les filles sont victimes de discriminations en matière de santé et d'éducation, au sein du ménage et sur le marché du travail, qui portent atteinte à leurs libertés.

Le XX^e siècle a été le témoin d'une réduction remarquable de ces inégalités d'acquis fondamentaux dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais aussi des inégalités de participation aux marchés et à la vie politique (figure 4.1)². Le Programme d'action de Beijing, adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995, célèbre une grande partie de ces avancées³. Cependant, à l'approche des 25 ans du Programme, en 2020, de nombreuses difficultés s'opposent encore à l'égalité, surtout relativement aux capacités

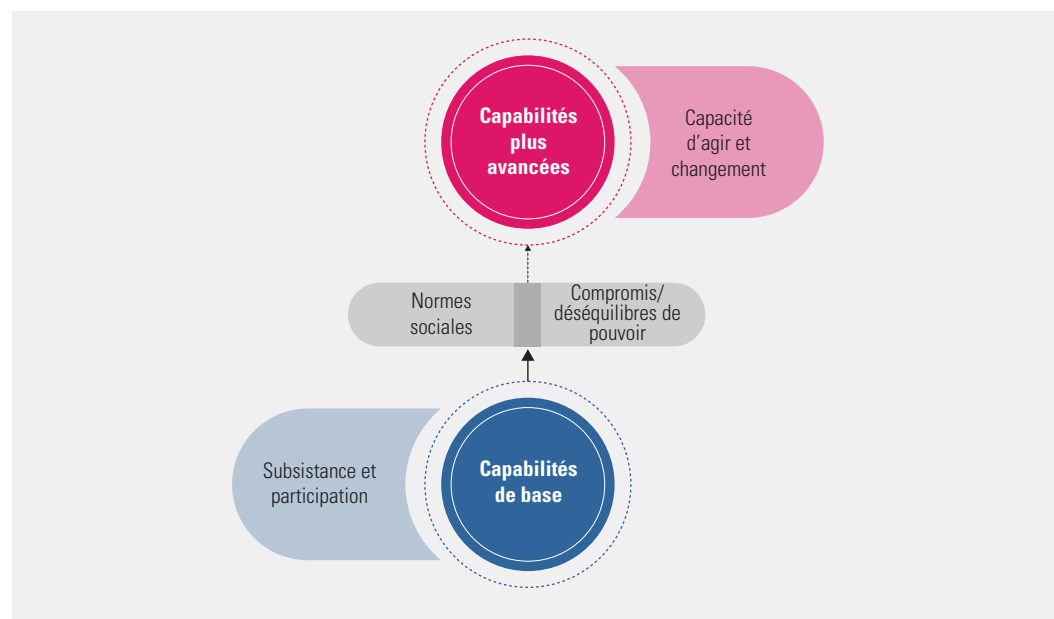
plus avancées qui modifient les rapports de force et renforcent la capacité d'agir.

Le monde n'est pas sur la bonne voie pour parvenir à l'égalité des sexes à l'horizon 2030. Les tendances actuelles laissent penser qu'il faudrait 202 ans pour combler l'écart économique entre les sexes⁴. L'indice d'inégalité de genre du Rapport sur le développement humain — un indicateur de l'autonomisation des femmes en matière de santé, d'éducation et de statut économique — montre un ralentissement des progrès vers l'égalité des sexes depuis quelques années⁵.

Le monde n'est pas sur la bonne voie pour parvenir à l'égalité des sexes d'ici à 2030.

FIGURE 4.1

Une progression remarquable des capacités de base, mais beaucoup plus lente des capacités plus avancées



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Deux faits nouveaux sont à prendre en compte. Premièrement, les disparités femmes-hommes sont plus profondes que l'on ne pensait. En 2017, le magazine *Time* a désigné « personne de l'année » les femmes qui ont brisé le silence sur les abus sexuels. Des femmes accomplies, sans protection contre des abus sexuels répétés. Le mouvement #MeToo a lui aussi donné une voix à ces « briseuses de silence » en révélant l'étendue des abus subis par les femmes et la vulnérabilité de ces dernières, bien loin des statistiques officielles. En Amérique latine également, le mouvement #NiUnaMenos a dénoncé les féminicides et les violences faites aux femmes, de l'Argentine au Mexique⁶.

Deuxièmement, on observe des signes inquiétants d'embûches et de marches arrière sur le chemin qui conduit à l'égalité des sexes — pour les femmes chefs d'État et de gouvernement et pour l'activité féminine, même en situation de prospérité économique et de parité des sexes dans l'accès à l'éducation⁷. Des signes de contrecoup se manifestent également. Dans plusieurs pays, l'action en faveur de l'égalité des sexes est décrite comme un aspect de « l'idéologie du genre »⁸.

Autrement dit, au moment même où la prise de conscience du besoin de redoubler d'efforts pour parvenir à l'égalité des sexes s'amplifie, les embûches se multiplient. Examinant les raisons du ralentissement des progrès, ce chapitre recense les obstacles qui, aujourd'hui, compromettent les perspectives d'égalité, notamment les opinions personnelles et publiques, mais aussi les pratiques génératrices de préjugés contre l'égalité des sexes. Il souligne que les inégalités de genre traduisent des déséquilibres intrinsèques de forces — ce que sont loin d'ignorer les mouvements de femmes et les experts et expertes féministes — et décrit deux tendances :

- les inégalités de genre, profondes et répandues, expliquent également la répartition inégale des acquis en matière de développement humain à différents niveaux de progrès socioéconomique.
- Les inégalités de genre sont généralement plus profondes dans les domaines de plus grande autonomie individuelle et de plus grand pouvoir social. Il en découle qu'il est plus facile de progresser sur la voie des

capabilités de base que sur celle des capacités plus avancées (chapitre 1).

La première tendance donne un caractère d'urgence à la lutte contre les inégalités de genre au service des droits fondamentaux de l'homme et du développement humain. La deuxième nous alerte sur les dangers qui pèsent sur les progrès futurs. L'amélioration des capacités de base est nécessaire pour l'égalité des sexes, mais sans pour autant être suffisante.

Les normes sociales et les compromis sexospécifiques sont les principaux obstacles. Les normes sociales et culturelles favorisent souvent des comportements qui perpétuent ces inégalités de genre. Les concentrations de pouvoir, quant à elles, créent des déséquilibres et permettent ainsi aux groupes puissants, tels que les élites patriarcales dominantes, d'imposer leur volonté. Les deux ont une incidence sur toutes les formes d'inégalité de genre, de la violence à l'égard des femmes au plafond de verre dans le monde des affaires et en politique. Qui plus est, des compromis sexospécifiques s'ajoutent aux choix complexes que les femmes doivent faire dans leur vie professionnelle, dans leur vie familiale et dans leur vie sociale — ce qui multiplie les obstacles structurels à l'égalité. Les compromis sont fortement influencés par les normes sociales et par une structure de disparités femmes-hommes qui se renforcent mutuellement. N'étant pas directement observables, ces normes et ces disparités sont souvent négligées et ne sont pas systématiquement étudiées.

L'inégalité de genre au XXI^e siècle

L'inégalité de genre, indissociablement liée au développement humain, manifeste la même dynamique de convergence des capacités de base et de divergence des capacités plus avancées. Dans l'ensemble, le fait demeure que, comme le faisait remarquer Martha Nussbaum, un peu partout dans le monde, les femmes manquent de soutien pour certaines des fonctions fondamentales de la vie⁹. Ce constat s'observe dans l'indice d'inégalité de genre et ses composantes — mettant en évidence des écarts dans les domaines de la santé procréative, de l'autonomisation et du marché du travail. L'égalité

des sexes n'existe nulle part dans le monde. En Afrique subsaharienne, une parturiente sur 180 décède (plus de 20 fois le taux enregistré dans les pays développés). Par ailleurs, les femmes sont moins instruites, ont moins accès aux marchés du travail que les hommes dans la plupart des régions et manquent également d'accès au pouvoir politique (tableau 4.1).

L'inégalité de genre en tant que déficit de développement humain

L'inégalité de genre est corrélée avec une perte de développement humain due aux inégalités (figure 4.2). Aucun pays n'est parvenu à un faible niveau d'inégalités de développement humain sans endiguer les pertes dues à l'inégalité de genre. L'investissement dans l'égalité des femmes et dans l'amélioration à la fois de leur niveau de vie et de leur autonomie est au cœur du programme pour le développement humain. « Ignorer la dimension féminine dans le développement revient à fragiliser le développement », concluait le Rapport mondial sur le développement humain 1995, en s'appuyant sur des données similaires¹⁰.

Le monde a changé depuis 1995. Le Rapport mondial sur le développement humain 1995 faisait état de disparités femmes-hommes plus

prononcées qu'aujourd'hui, mais constatait d'importants progrès en vingt ans, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé, qui laissaient entrevoir des perspectives d'égalité. La conclusion : « Ces évolutions sont porteuses d'espoir et non d'inquiétude pour les années à venir. »¹¹

Les perspectives ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Des progrès remarquables ont été accomplis en vingt ans en éducation et en santé : la parité est presque atteinte dans le taux moyen de scolarisation primaire, et le taux mondial de mortalité maternelle a diminué de 45 % depuis 2000¹². Les gains dans d'autres aspects de l'autonomisation des femmes n'ont toutefois pas été aussi marqués et l'on observe un ralentissement de la progression vers l'égalité des sexes (figure 4.3). La marge de progrès laissée par les stratégies actuelles s'érode peut-être et, à moins de s'attaquer aux obstacles posés par les opinions et pratiques sexistes qui font perdurer les inégalités de genre, l'égalité sera bien plus difficile à atteindre dans un avenir proche.

L'inégalité de genre est corrélée avec une perte de développement humain due aux inégalités

TABLEAU 4.1

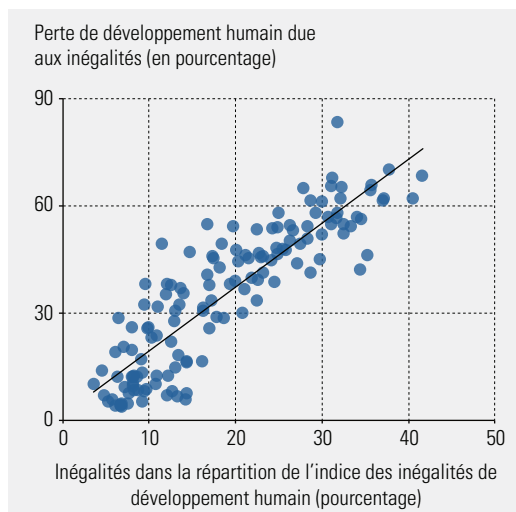
Indice d'inégalité de genre : tableau de bord régional

Région	Indice d'inégalité de genre	Taux de mortalité maternelle (décès pour 100 000 naissances vivantes)	Taux de natalité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	Taux de représentation parlementaire (% de sièges occupés par des femmes)	Population ayant au moins entamé des études secondaires (% de la population de 25 ans et plus)		Taux d'activité (% de la population âgée de 15 ans et plus)	
					Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
					2010-2018	2010-2018	2018	2018
Afrique subsaharienne	0,573	550,2	104,7	23,5	28,8	39,8	63,5	72,9
Amérique latine et Caraïbes	0,383	67,6	63,2	31,0	59,7	59,3	51,8	77,2
Asie de l'Est et Pacifique	0,310	61,7	22,0	20,3	68,8	76,2	59,7	77,0
Asie du Sud	0,510	175,7	26,1	17,1	39,9	60,8	25,9	78,8
États arabes	0,531	148,2	46,6	18,3	45,9	54,9	20,4	73,8
Europe et Asie centrale	0,276	24,8	27,8	21,2	78,1	85,8	45,2	70,1

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain (voir le Tableau statistique 5)

FIGURE 4.2

L'inégalité de genre est corrélée avec une perte de développement humain due aux inégalités



Note : les pays sont cartographiés en fonction de leur indice d'inégalité de genre par rapport à leur indice de développement humain ajusté aux inégalités. Plus la perte due à l'inégalité de genre est lourde, plus les inégalités de développement humain sont prononcées.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

Sur le plan positif, les femmes rattrapent leur retard dans des domaines fondamentaux du développement. La progression est toutefois inégale, car les femmes s'éloignent des domaines de base pour se rapprocher des domaines plus avancés, où les écarts ont tendance à être plus larges.

Inégalité de genre et autonomisation : les écarts de capacités de base se comblent, les écarts de capacités plus avancées se creusent

L'accumulation de capacités suppose des accomplissements de natures différentes. Comme expliqué dans le chapitre 1, les progrès en

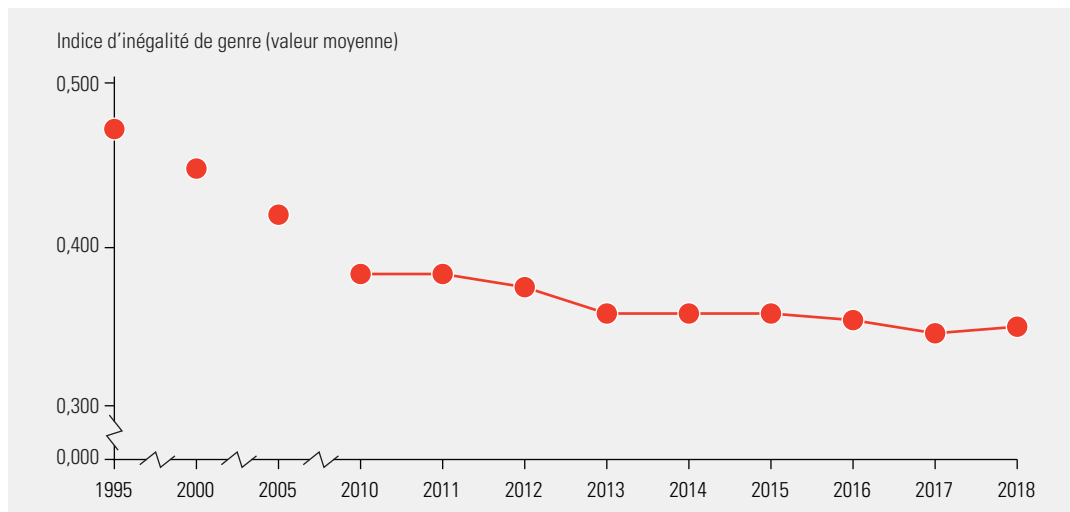
matière de développement humain sont liés à l'avancement des libertés réelles, des capacités et des fonctionnements. Les progrès en direction de l'égalité sont généralement plus rapides dans le cas des capacités de base, et plus difficiles dans celui des capacités plus avancées. Les capacités liées à l'égalité des sexes suivent une tendance similaire.

Sur le plan positif, les femmes rattrapent leur retard dans des domaines fondamentaux du développement. Les obstacles juridiques à l'égalité des sexes ont été supprimés dans la majorité des pays : les femmes peuvent désormais voter et être élues, accéder à l'éducation et participer à l'économie sans se heurter à des restrictions formelles. Ces progrès ont toutefois été inégaux, car les femmes quittent les sphères élémentaires et entrent dans les sphères plus avancées, où les disparités ont tendance à être plus prononcées.

On peut interpréter ces schémas comme étant le reflet de la répartition de l'autonomie et du pouvoir social individuels : la progression des femmes est plus rapide et plus marquée quand leur autonomie ou leur pouvoir social, au niveau individuel, est faible (capacités de base). Elles se heurtent cependant à un plafond de verre quand elles ont plus de responsabilités, de pouvoir politique et d'avantages sociaux dans les marchés, dans la vie sociale et en politique (capacités plus avancées) (figure 4.4). Il existe un lien étroit entre cette description des gradients d'autonomie et les écrits influents sur

FIGURE 4.3

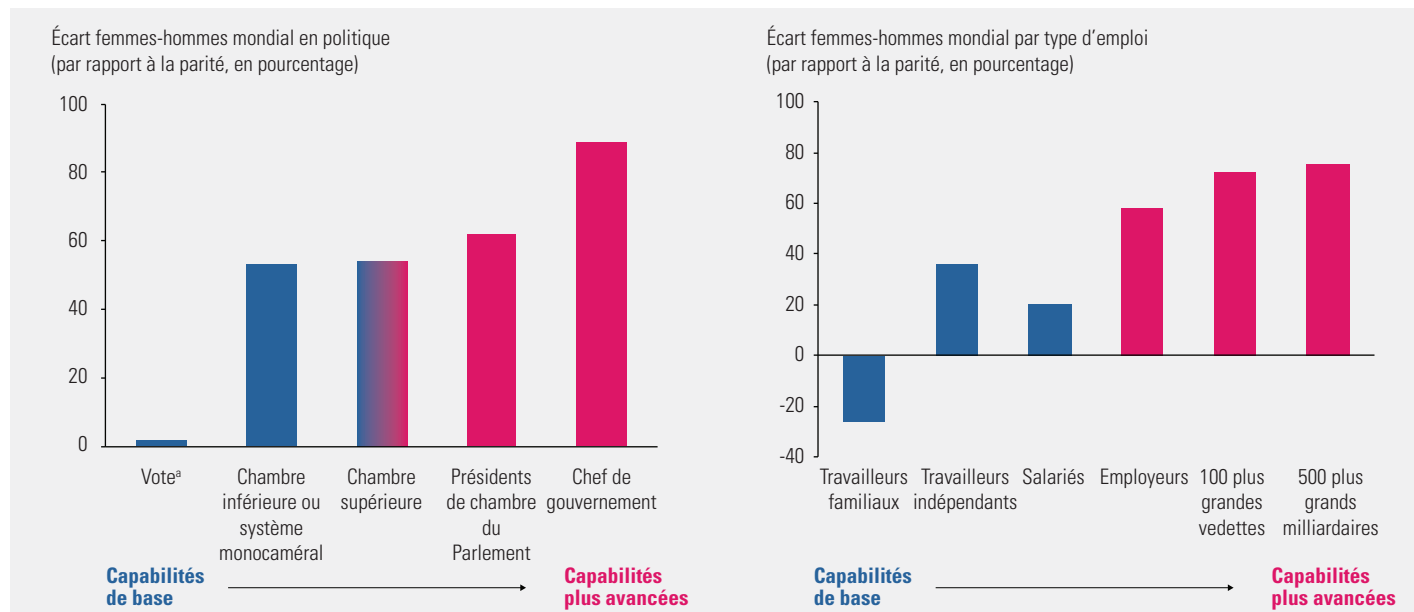
La progression vers l'égalité des sexes est en perte de vitesse



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain (voir le Tableau statistique 5)

FIGURE 4.4

Plus le degré de responsabilisation est élevé, plus l'écart femmes-hommes s'agrandit



a. Suppose une proportion égale d'hommes et de femmes dans la population électorale.
 Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs, de l'Union interparlementaire, de l'OIT (2019b) et de *Forbes* (2019).

ENCADRÉ 4.1

Intérêts et besoins pragmatiques et stratégiques des femmes et des hommes

La notion d'intérêts et de besoins pragmatiques et stratégiques sexospécifiques (conçue par Caroline Moser)¹, qui éclaire une grande partie du cadre d'analyse des politiques de genre, est liée à la conception des capacités de base, des capacités plus avancées et des accomplissements dans ce Rapport. Tels qu'ils sont articulés dans les analyses des politiques sociales du genre², les besoins pragmatiques sexospécifiques renvoient aux besoins des femmes et des hommes pour faciliter la vie de tous les jours : accès à l'eau, transports, structures d'accueil des enfants, etc. Les réponses à ces besoins ne mettront pas directement en question les rapports de force femmes-hommes, mais elles pourraient supprimer d'importants obstacles à l'autonomisation économique des femmes. Les besoins stratégiques sexospécifiques sont les besoins de transformation par la société des rôles et des rapports femmes-hommes,

par exemple la mise en place de lois condamnant la violence sexiste, l'égalité d'accès au crédit, l'égalité face à l'héritage, etc. La satisfaction de ces besoins devrait modifier les rapports de force femmes-hommes. Les besoins pragmatiques et stratégiques coïncident parfois — par exemple, le besoin pragmatique d'accueil des enfants coïncide avec le besoin stratégique d'obtenir un emploi en dehors du foyer³. La différence est comparable à celle qui existe entre les capacités de base et les capacités plus avancées dont il est question dans ce Rapport. Les changements transformateurs, capables d'entraîner des réorientations normatives et structurelles, sont les plus forts prédictes d'interventions pragmatiques et stratégiques élargissant la capacité d'agir et l'autonomisation des femmes pour parvenir à l'égalité des sexes.

Notes
 1. Molyneux (1985), Moser (1989). 2. Moser (1989). 3. SIDA (2015).

les besoins de base et les besoins stratégiques nés de la planification tenant compte de la question du genre (encadré 4.1).

Prenons, par exemple, l'accès à la participation politique (cf. figure 4.4, panneau de

gauche). Les hommes et les femmes votent lors des élections à des taux similaires, ce qui signifie qu'il y a parité au premier niveau de participation politique, où le pouvoir est très diffus. Cependant, lorsque l'enjeu est un

pouvoir politique plus concentré, les femmes semblent être largement sous-représentées. Plus le niveau de pouvoir et de responsabilité est élevé, plus l'écart entre les sexes se creuse — il atteint presque 90 % parmi les chefs d'État et de gouvernement.

Des gradients comparables apparaissent pour les femmes qui se hissent jusqu'aux échelons supérieurs du pouvoir. En 2019, 24 % des parlementaires nationaux étaient des femmes¹³ et l'égalité était absente de la distribution des portefeuilles. Les femmes se voyaient plus souvent confier les portefeuilles de l'environnement, des ressources naturelles et de l'énergie, puis des secteurs sociaux comme les affaires sociales, l'éducation et la famille. Moins de femmes avaient la charge des portefeuilles des transports, de l'économie ou des finances. Certaines disciplines sont généralement liées à des caractéristiques féminines ou masculines, constat que l'on retrouve dans l'éducation et sur le marché du travail.

Un gradient apparaît également dans la participation économique (cf. figure 4.4, panneau de droite). Quand l'autonomie est minime et précaire, les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs familiaux (qui ne sont

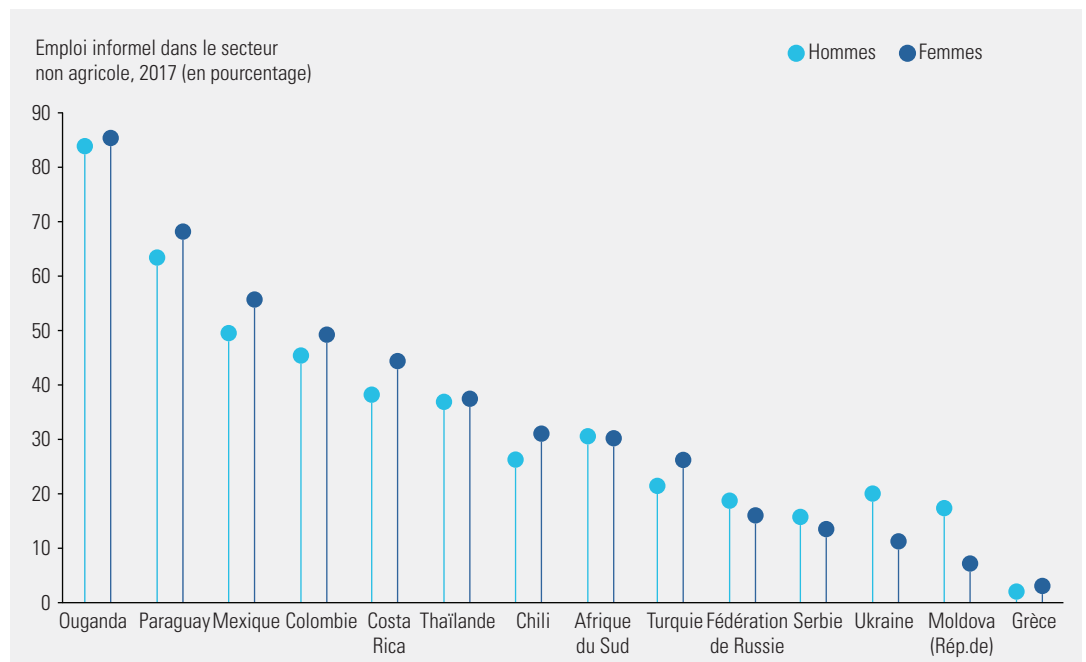
généralement pas rémunérés en espèces). À mesure que l'on grimpe l'échelle de pouvoir, passant des employés aux employeurs, puis des employeurs aux grandes vedettes et aux milliardaires, l'écart entre les sexes se creuse.

Des gradients d'autonomie apparaissent même pour un ensemble uniforme d'entreprises ; les disparités entre les hommes et les femmes à la tête des sociétés de l'indice S&P 500 en sont un exemple. Ces sociétés sont certes proches de la parité en ce qui concerne l'emploi d'hommes et de femmes, mais ces dernières sont sous-représentées à des postes de haute responsabilité.

Dans les pays en développement, c'est dans le secteur informel que l'on trouve la majorité des femmes rémunérées pour leur travail. Les pays qui enregistrent un taux élevé de travail féminin informel sont, entre autres, l'Ouganda, le Paraguay, le Mexique et la Colombie (figure 4.5), où plus de 50 % des femmes sont protégées par des réglementations minimales ; n'ont que peu ou pas d'avantages ; manquent de représentation, de sécurité sociale et de conditions de travail décentes ; sont vulnérables aux bas salaires et à la précarité de l'emploi.

FIGURE 4.5

Le pourcentage d'emploi informel des femmes dans le secteur non agricole des pays en développement est généralement supérieur à celui des hommes



Source : OIT (2019b).

Les femmes sont aujourd'hui plus qualifiées que jamais et les nouvelles générations ont atteint la parité dans l'enseignement primaire¹⁴. Il apparaît toutefois que cela n'est pas suffisant pour parvenir à la parité à l'âge adulte. Le passage du système éducatif au monde du travail est marqué par la discontinuité de l'égalité des sexes, liée au rôle reproductif des femmes (cf. *Tableau de bord 2* de l'annexe statistique), révélant ainsi l'une des cibles mobiles dont il est question au chapitre 1. Certaines correspondent à un aspect naturel du processus de développement — le besoin de sans cesse repousser les frontières pour aller plus loin — alors que d'autres représentent une riposte de normes sociales profondément enracinées cherchant à préserver la structure fondamentale du pouvoir.

Les normes sociales et les déséquilibres de pouvoir sont-ils en train d'évoluer ?

Les inégalités de genre sont depuis longtemps liées à des normes sociales discriminatoires persistantes qui imposent des rôles sociaux et des rapports de force entre les hommes et les femmes dans la société¹⁵. Les normes sociales des individus et de leurs groupes de référence sont les valeurs, les opinions, les attitudes et les pratiques qui revendiquent une dynamique de pouvoir préférée pour les interactions entre individus et institutions¹⁶. Si l'on considère les normes comme des constructions plus générales, elles trouvent leur expression dans les opinions, les attitudes et les pratiques¹⁷.

Ce qui est attendu des rôles de chacun et chacune dans les ménages, les communautés, les lieux de travail et les sociétés peut déterminer le fonctionnement d'un groupe. Les conventions sociales attendent souvent des femmes qu'elles s'occupent de la famille et qu'elles prennent en charge les tâches ménagères ; elles attendent des hommes qu'ils soient le soutien de la famille¹⁸. L'exclusion du processus décisionnel — au sein du ménage et dans la vie collective —, qui limite depuis longtemps les chances et les choix des femmes, est enracinée dans ces normes sociales. Aussi, malgré la convergence observée dans certains indicateurs — comme l'accès à l'éducation à tous les niveaux et l'accès aux

soins de santé — les femmes et les filles d'un grand nombre de pays ne peuvent toujours pas réaliser leur plein potentiel¹⁹.

Les opinions sur les mœurs des autres et sur la conduite que devrait avoir une personne appartenant à tel ou tel groupe de référence, entretenues par l'approbation et la désapprobation de la société, guident souvent les actions dans le contexte social²⁰. Il est donc utile de mesurer les convictions et les attitudes qui donnent lieu à des partis-pris et des préjugés vis-à-vis de l'autonomisation des femmes dans la société.

Les normes sociales couvrent plusieurs aspects de l'identité d'une personne — son sexe, son âge, son appartenance ethnique, sa religion, ses capacités, etc. — qui sont hétérogènes et multidimensionnels. Les normes sociales et les stéréotypes discriminatoires renforcent les identités genrées et déterminent les rapports de force qui, en restreignant le comportement des femmes et des hommes, engendrent des inégalités. Les normes influent sur ce que la société juge acceptable ou non dans la conduite des hommes et des femmes. Elles ont donc une incidence directe sur les choix, les libertés et les capacités de chacun et de chacune.

Les normes sociales traduisent aussi des régularités au sein de groupes de personnes. Les règles de conduite sont fixées en fonction de normes ou d'idéaux attachés à l'identité d'un groupe²¹. Les individus ont plusieurs identités sociales et se comportent en fonction d'idéaux liés à ces identités. Ils attendent aussi de ceux qui partagent une même identité qu'ils se conforment à ces idéaux. Les normes de conduite apparentées à ces idéaux influent sur l'image que chacun se fait de soi-même et des autres, engendrant ainsi un sentiment d'appartenance à tel ou tel groupe d'identité. Les opinions des personnes sur ce qui constitue une conduite appropriée déterminent souvent leur éventail de choix et de préférences — dans ce contexte, les normes peuvent déterminer l'autonomie et la liberté, et les opinions sur la censure et l'opprobre social créent des barrières pour les transgresseurs. Ces opinions peuvent avoir une influence déterminante sur les libertés et les rapports de force avec d'autres identités attachés aux rôles sexospécifiques ; leur importance est amplifiée par les effets de la superposition et de l'intersection avec les hiérarchies d'âge, de race et de classe (encadré 4.2).

Les inégalités de genre sont depuis longtemps liées à des normes sociales discriminatoires persistantes qui imposent des rôles sociaux et des rapports de force entre les hommes et les femmes dans la société

Les préjugés dus aux normes sociales sont-ils très répandus ? Comment évoluent-ils ? Quelle influence exercent-ils sur l'égalité des sexes ? Autant de questions difficiles, en grande partie parce qu'il n'est pas aisé d'observer,

d'interpréter et de mesurer les normes et les attitudes sociales. Cependant, les données des 5^e (2005-2009) et 6^e (2010-2014) vagues de l'Enquête mondiale sur les valeurs permettent d'établir un indice des normes sociales pour

ENCADRÉ 4.2

Des identités qui se superposent et se rejoignent

Les identités superposées doivent être prises en compte dans les recherches et l'analyse des politiques, parce que différentes normes sociales et différents stéréotypes d'exclusion peuvent être liés à différentes identités

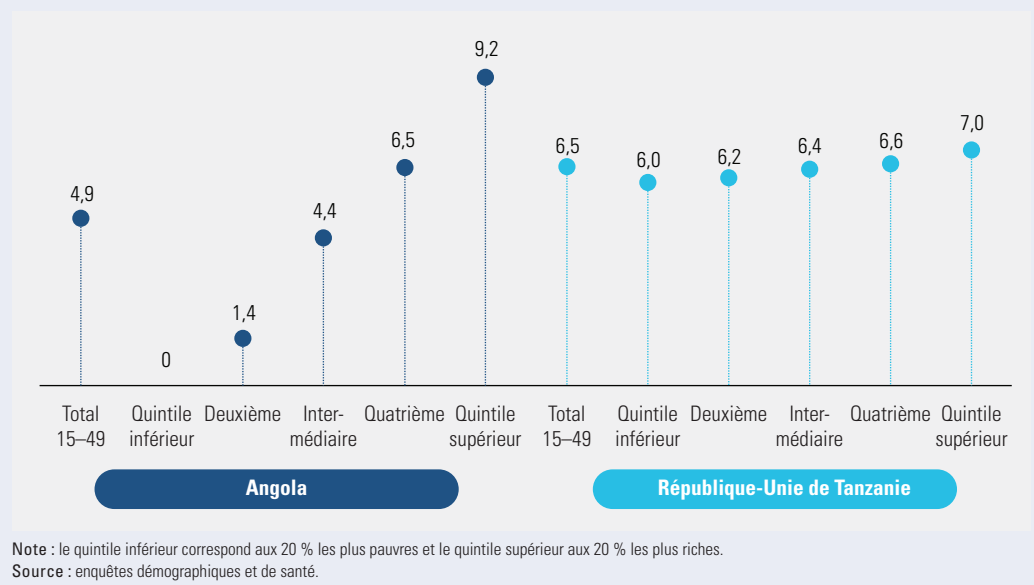
Quand les identités de genre se superposent à d'autres identités, elles se combinent et se rejoignent, engendrant des préjugés distincts et des pratiques discriminatoires en violation des droits égaux des personnes dans la société. L'intersectionnalité est la manière complexe et cumulative dont les effets de différentes discriminations se combinent, se superposent ou se rejoignent — et s'amplifient quand ils sont regroupés¹. Issu de la sociologie, le terme « intersectionnalité » se réfère à la nature interdépendante des catégories sociales (race, classe, genre, âge, appartenance ethnique, capacités et statut de résidence), considérée comme génératrice de systèmes superposés et interdépendants de discriminations ou de désavantages. La notion d'intersectionnalité est née de la littérature sur les droits juridiques civils. Elle reconnaît que les politiques publiques peuvent exclure des personnes confrontées à une superposition de discriminations qui leur est propre.

Les identités superposées doivent être prises en compte dans les recherches et l'analyse des politiques, parce que différentes normes sociales et

différents stéréotypes d'exclusion peuvent être liés à différentes identités. Si l'on prend l'exemple du nombre médian d'années d'études effectuées en Angola et en République-Unie de Tanzanie, un important écart sépare les femmes du quintile de richesse supérieur de celles du deuxième quintile ou du quintile inférieur (voir la figure). Faute de prendre explicitement ces différences en compte, les programmes publics risquent de négliger les femmes du quintile inférieur.

Qui plus est, les différentes identités sociales des individus peuvent profondément influencer leurs opinions et leurs expériences autour du genre. Les personnes qui s'identifient à plusieurs groupes minoritaires, comme les femmes de minorités raciales, peuvent facilement être exclues et négligées par les politiques publiques. Cependant, l'invisibilité qui découle de l'interaction de plusieurs identités peut aussi protéger les individus vulnérables en faisant d'eux des cibles moins prototypiques des formes courantes de préjugés et d'exclusion².

Les écarts de nombre médian d'années d'études distinguent les riches des pauvres en Angola et en République-Unie de Tanzanie, 2015

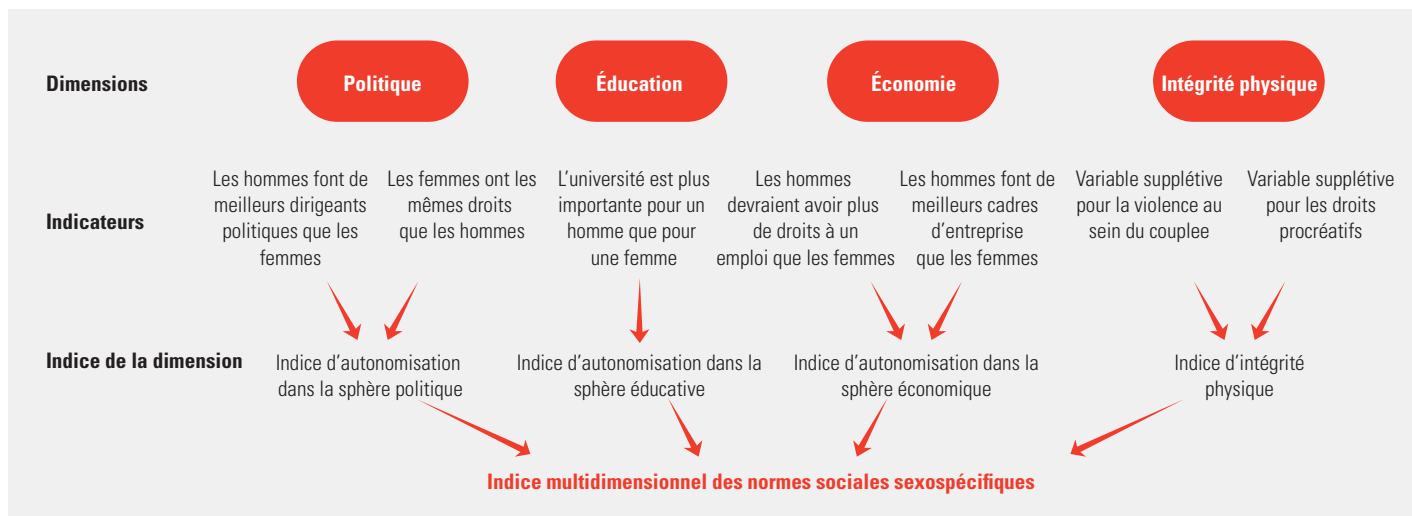


Notes

1. IWDA (2018). 2. Biernat et Sesko (2013), Miller (2016), Purdie-Vaughns et Eibach (2008).

FIGURE 4.6

Les opinions sociales, obstacles à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes



Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019).

illustrer l'effet obstructif des normes sociales sur l'égalité des sexes dans plusieurs dimensions (figure 4.6 et encadré 4.3).

Préjugés répandus et recul des normes sociales

L'indice numérique multidimensionnel des normes sociales sexospécifiques et l'indice de forte intensité (encadré 4.3) montrent des préjugés répandus dans les normes sociales sexospécifiques. Selon l'indice numérique, 14 % de femmes et 10 % d'hommes seulement, à l'échelle mondiale, n'ont pas de préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques (figure 4.7). Les femmes ont tendance à avoir moins de préjugés contre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les hommes sont concentrés au milieu de la répartition : 52 % ont entre deux et quatre préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques. L'indice de forte intensité montre que plus de la moitié de la population mondiale a un préjugé de forte intensité contre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Les deux indices sont révélateurs d'une stagnation ou d'un recul entre 2005-2009 et 2010-2014. La proportion à la fois de femmes et d'hommes sans préjugé vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a diminué à l'échelle mondiale (figure 4.8).

La progression de la proportion d'hommes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques est la plus forte au Chili, en Australie, aux États-Unis et aux Pays-Bas (figure 4.9). À l'autre extrême, signe de recul, la proportion d'hommes sans préjugé a diminué en Suède, en Allemagne, en Inde et au Mexique.

La proportion de femmes sans préjugé vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a augmenté aux Pays-Bas, au Chili et en Australie. On observe néanmoins un recul dans la majorité des pays de l'échantillon, la Suède en tête, suivie par l'Inde, l'Afrique du Sud et la Roumanie (figure 4.9).

Inégalités de genre et normes sociales

Les indices multidimensionnels des normes sociales sexospécifiques semblent être liés aux inégalités de genre, ce qui n'a rien de surprenant. Dans les pays marqués par de plus forts préjugés (mesurés par les indices multidimensionnels des normes sociales sexospécifiques), l'intensité globale (mesurée par l'indice d'inégalité de genre) est plus grande (figure 4.10). De même, une corrélation positive existe entre ces indices et l'indice d'inégalité de genre s'agissant du temps consacré aux tâches ménagères et au travail familial non rémunérés.

On observe également un gradient des préjugés vis-à-vis de normes sociales. Les dimensions

Les indices multidimensionnels des normes sociales sexospécifiques semblent être liés aux inégalités de genre. Dans les pays marqués par de plus forts préjugés, l'intensité globale des inégalités est plus grande

L'indice multidimensionnel des normes sociales sexospécifiques — une mesure des préjugés, des préjugices et des opinions

Les recherches effectuées pour ce Rapport ont proposé l'indice multidimensionnel des normes sociales sexospécifiques pour rendre compte de la manière dont les opinions sociales peuvent faire obstacle à l'égalité des sexes dans plusieurs dimensions. L'indice est décliné entre quatre dimensions — politique, éducation, économie et intégrité physique — et construit à partir des réponses à sept questions de l'Enquête mondiale sur les valeurs, utilisées pour créer sept indicateurs (voir la figure 4.5 dans le texte principal). Les choix de réponses varient en fonction de l'indicateur. Dans le cas des indicateurs pour lesquels les choix de réponse sont « entièrement d'accord », « d'accord », « pas d'accord », « pas du tout d'accord », les individus qui ont un préjugé sont ceux qui répondent « entièrement d'accord » et « d'accord ». Dans le cas de l'indicateur politique sur les droits des femmes, pour lequel la réponse est donnée sur une échelle de 1 à 10, les individus qui ont un préjugé sont ceux qui choisissent une réponse de 7 ou moins. Dans le cas des indicateurs sur l'intégrité physique, pour lesquels les réponses varient également de 1 à 10, l'indice définit les individus ayant un préjugé en utilisant une variable supplétive pour la violence au sein du couple et une autre pour les droits procréatifs.

Agrégation

Pour chaque indicateur, une variable est égale à 1 quand un individu a un préjugé et à 0 quand l'individu n'a pas de préjugé. Deux méthodes d'agrégation sont ensuite utilisées pour communiquer les résultats sur l'indice.

La première est un simple comptage (équivalent à l'approche unioniste). Les indicateurs sont simplement additionnés et ont donc le même poids. Ce résultat a un minimum de 0 et un maximum de 7.

Le calcul est une simple addition de variables dichotomiques, mais il complique la ventilation et l'analyse par dimension et indicateur.

Pour pallier ce problème, la deuxième méthode utilisée est celle d'Alkire-Foster¹ comptant les différents préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques auxquelles une personne est confrontée en même temps (en suivant l'approche intersectionnelle). Trois dimensions sont analysées pour établir qui a un préjugé sur chaque indicateur. Ce résultat compte uniquement les personnes ayant un préjugé de forte intensité.

Les méthodes sont appliquées à deux ensembles de pays. Le premier est composé de pays disposant de données pour la 5^e (2005-2009) ou la 6^e (2010-2014) vague de l'Enquête mondiale sur les valeurs et utilise les plus récentes données disponibles. Il comprend 77 pays et territoires représentant 81 % de la population mondiale. Le deuxième est constitué de pays

disposant de données pour les deux vagues, à savoir à la fois la cinquième et la sixième. Il comprend 32 pays et territoires représentant 59 % de la population mondiale.

Définitions des préjugés pour l'indice multidimensionnel des normes sociales sexospécifiques

Dimension	Indicateur	Choix	Définition du préjugé
Politique	Les hommes font de meilleurs dirigeants politiques que les femmes	Entièrement d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord	Entièrement d'accord et d'accord
	Les femmes ont les mêmes droits que les hommes	1, pas essentiel, à 10, essentiel	Forme intermédiaire : 1-7
Éducation	L'université est plus importante pour un homme que pour une femme	Entièrement d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord	Entièrement d'accord et d'accord
Économie	Les hommes devraient avoir plus de droits à un emploi que les femmes	D'accord, neutre, pas d'accord	Entièrement d'accord et d'accord
	Les hommes font de meilleurs cadres d'entreprise que les femmes	Entièrement d'accord, d'accord, pas d'accord, pas du tout d'accord	D'accord
Intégrité physique	Variable supplétive pour la violence au sein du couple	1, jamais, à 10, toujours	Forme la plus forte : 2-10
	Variable supplétive pour les droits reproductifs	1, jamais, à 10, toujours	Forme la plus faible : 1

Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019).

Note

1. Alkire et Foster (2011).

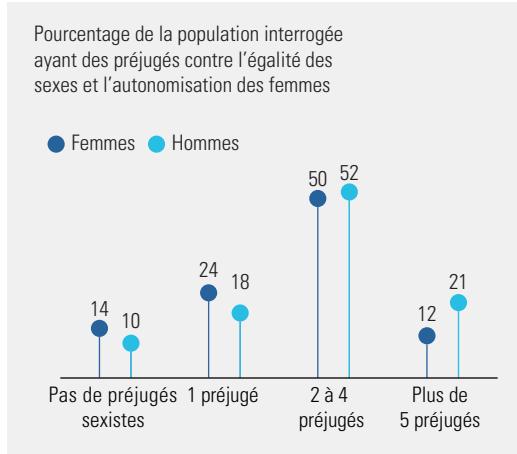
Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019).

politique et économique de l'indice multidimensionnel des normes sociales sexospécifiques indiquent des préjugés en faveur des accomplissements de base des femmes et contre leurs accomplissements plus avancés (figure 4.11). Dans l'ensemble, les préjugés paraissent plus intenses vis-à-vis des formes plus avancées de

participation des femmes. La proportion de personnes préférant avoir des hommes plutôt que des femmes à des postes de haute responsabilité politique et économique est plus forte que la proportion de personnes préconisant l'accès aux droits politiques fondamentaux ou

FIGURE 4.7

Seulement 14 % de femmes et 10 % d'hommes dans le monde sont sans préjugés sexistes vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques



Note : groupe équilibré de 77 pays et territoires disposant de données de la 6^e (2010-2014) vague de l'Enquête mondiale sur les valeurs, représentant 81 % de la population mondiale.
 Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019), d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

à l'emploi rémunéré pour les hommes de préférence aux femmes.

Plusieurs théories en lien avec les normes sociales pourraient expliquer ces différences. L'une d'entre elles suggère une incapacité à distinguer assurance de compétence. Ceux qui prennent l'assurance pour un signe de compétence peuvent penser, à tort, que les hommes font de meilleurs dirigeants que les femmes ; le fait est que les hommes sont tout simplement plus sûrs d'eux. Autrement dit, s'agissant des

rôles de dirigeants, les hommes n'ont qu'un seul avantage sur les femmes, à savoir que les manifestations d'assurance excessive, souvent déguisées en charisme ou en charme et beaucoup plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes, sont généralement prises pour des qualités de dirigeant²².

Les gradients de préjugés ont probablement une influence sur les élections, les décisions économiques et les décisions familiales, rendant ainsi l'égalité des sexes plus difficile à atteindre quand des niveaux supérieurs de participation au pouvoir sont en jeu.

Quelles sont les causes du changement — et quels sont les déterminants de la nature du changement ?

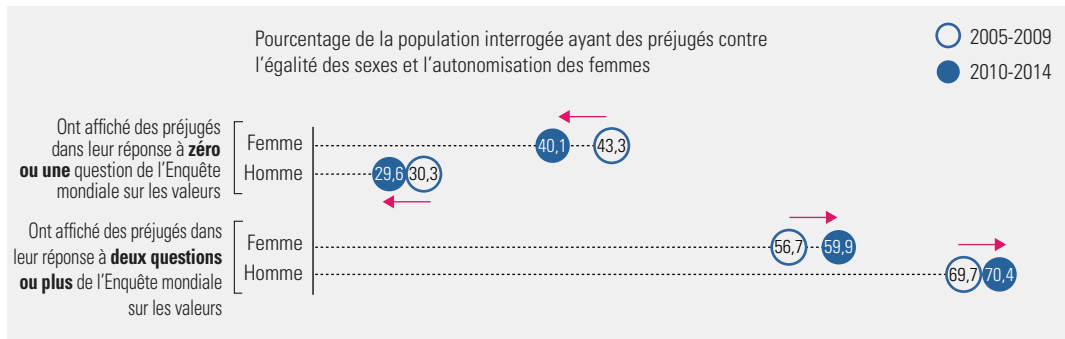
Comment les pratiques et les comportements peuvent-ils soit modifier soit entretenir les rôles traditionnels des hommes et des femmes ? Les normes peuvent changer à mesure du développement des économies, sous l'effet de l'évolution des technologies de communication, de l'introduction de lois, de politiques ou de programmes, du militantisme social et politique, ou encore de l'exposition à des idées et pratiques nouvelles par des voies formelles et informelles (éducation, modèles et médias)²³.

Les responsables politiques s'attardent souvent sur les éléments tangibles — les lois, les politiques, les promesses de dépenses, les déclarations publiques, etc —, désireux de mesurer l'impact (et partant, de prouver l'efficacité),

Les normes peuvent changer à mesure du développement des économies, sous l'effet de l'évolution des technologies de communication, de l'introduction de lois, de politiques ou de programmes, du militantisme social et politique, ou encore de l'exposition à des idées et des pratiques nouvelles par des voies formelles et informelles (éducation, modèles et médias)

FIGURE 4.8

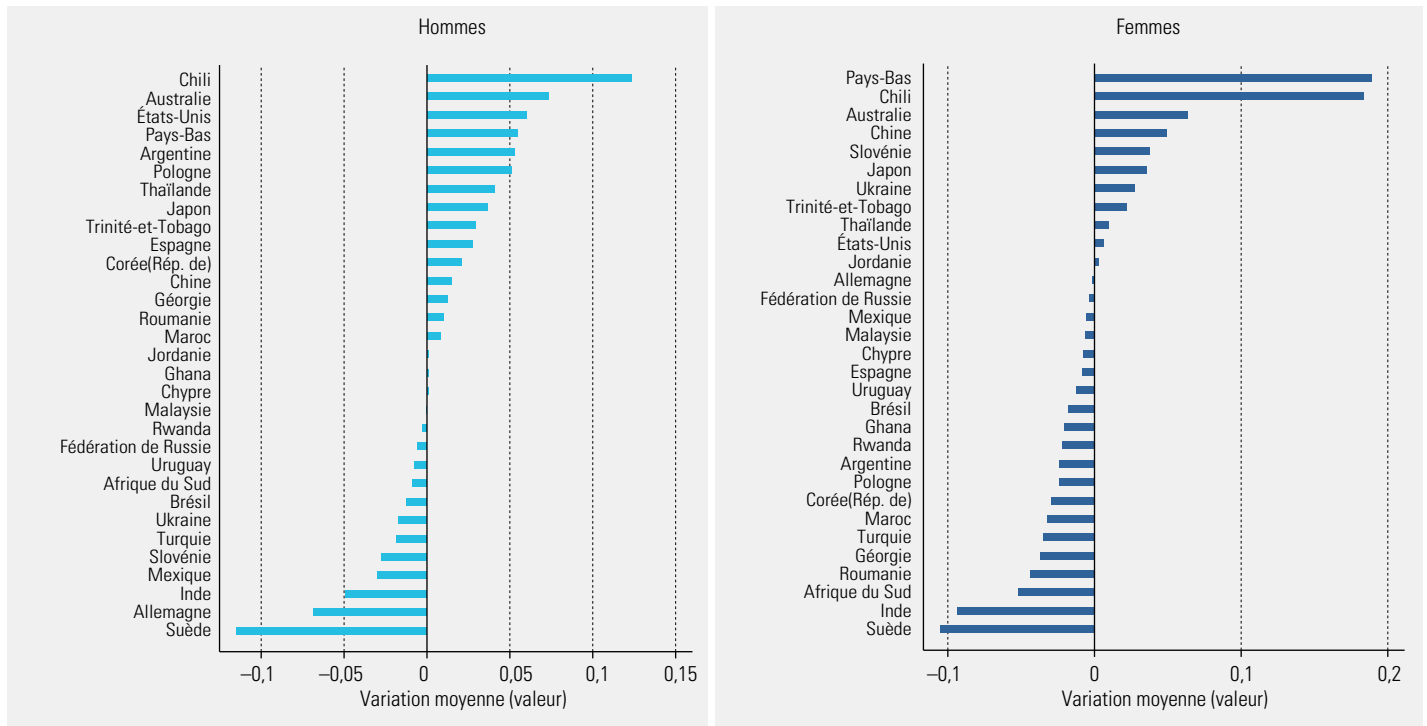
La proportion mondiale d'hommes et de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques a diminué entre 2005-2009 et 2010-2014



Note : groupe équilibré de 32 pays et territoires disposant de données des 5^e (2005-2009) et 6^e (2010-2014) vagues de l'Enquête mondiale sur les valeurs, représentant 59 % de la population mondiale.
 Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019), d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

FIGURE 4.9

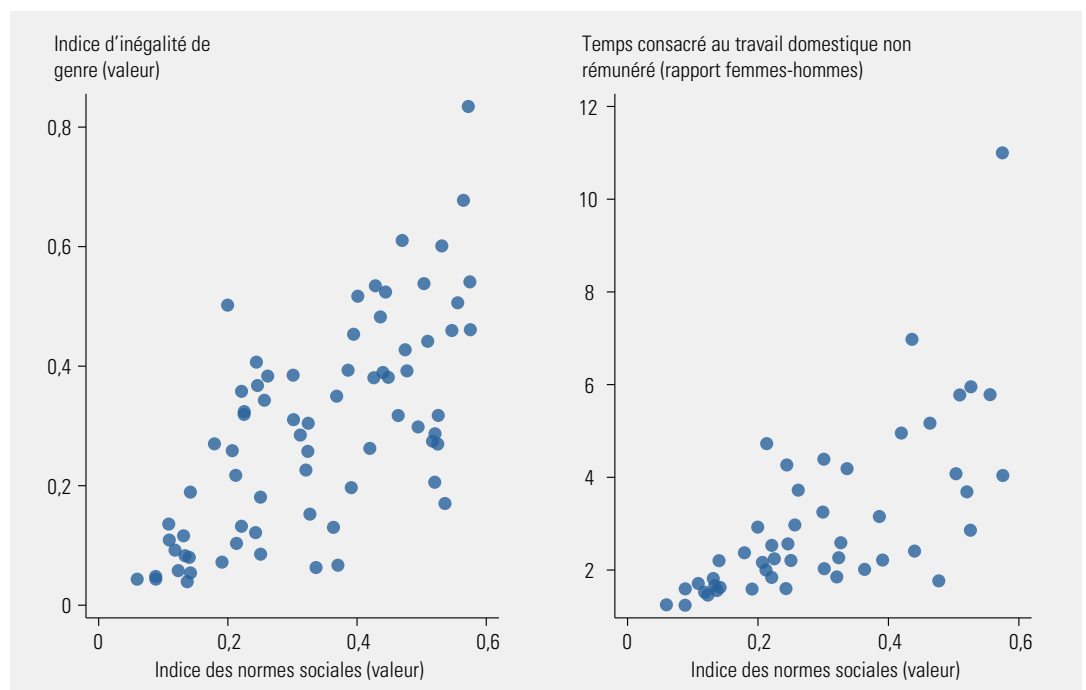
La progression de la proportion d'hommes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques entre 2005-2009 et 2010-2014 était la plus forte au Chili, en Australie, aux États-Unis et aux Pays-Bas, alors que la plupart des pays enregistraient un recul de la proportion de femmes sans préjugés vis-à-vis de normes sociales sexospécifiques



Note : groupe équilibré de 32 pays et territoires disposant de données des 5^e (2005-2009) et 6^e (2010-2014) vagues de l'Enquête mondiale sur les valeurs, représentant 59 % de la population mondiale.
 Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019), d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

FIGURE 4.10

Les pays enregistrant une plus forte intensité de préjugés vis-à-vis de normes sociales ont tendance à enregistrer des inégalités de genre plus prononcées



Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019), d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs et le Tableau de bord 2 de l'annexe statistique.

frustrés par le flou des « parlottes » autour des droits et des normes, et par pure et simple impatience face à la lenteur du changement. Pourtant, négliger le pouvoir invisible des normes priverait d'une intelligence plus profonde du changement social²⁴.

Pensez aux différences subtiles entre normes descriptives et normes injonctives²⁵. Les normes descriptives sont des convictions sur ce qui est considéré comme une pratique normale dans un groupe social ou dans une région. Les normes injonctives dictent le comportement attendu des membres d'une communauté. Cette distinction est importante dans la pratique, car elle peut aider à comprendre pourquoi certains aspects des normes sexospécifiques et des rapports de genre évoluent plus rapidement que d'autres²⁶.

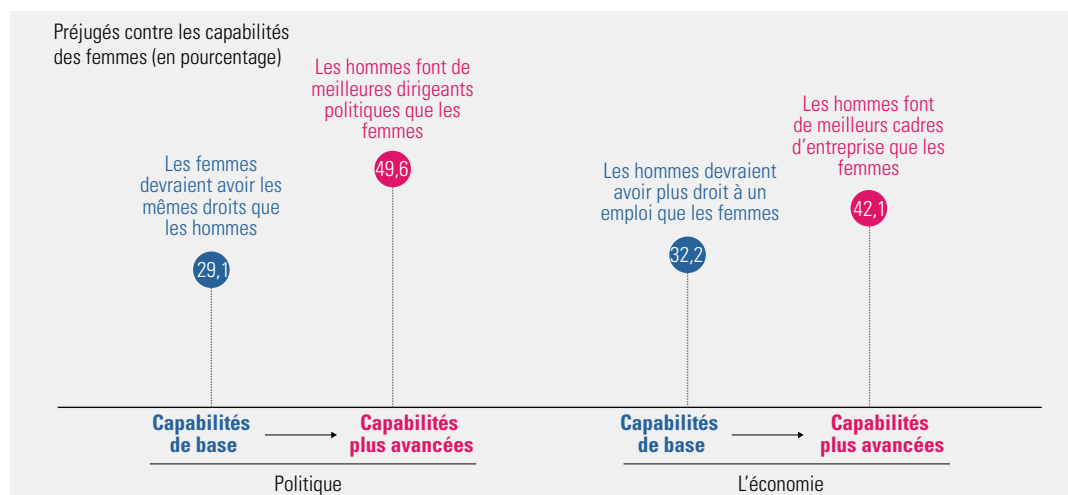
La famille établit des normes et les expériences vécues pendant l'enfance engendrent des préjugés sexistes inconscients²⁷. Les attitudes des parents vis-à-vis de la sexospécificité influencent les enfants jusqu'à la mi-adolescence et les enfants scolarisés perçoivent une sexospécificité des rôles²⁸. Les pratiques et les comportements parentaux font ainsi partie des éléments prédictifs des comportements et attentes genrés d'un individu. Par exemple, les enfants ont tendance à imiter (dans leurs attitudes et leurs gestes) le partage du travail rémunéré et non rémunéré entre leurs parents²⁹.

L'expérience du rôle de parent peut, cependant, influencer et modifier les normes sociales et les rôles sexospécifiques établis dans l'esprit d'un adulte. Les pères de filles par exemple, peuvent mieux comprendre les désavantages auxquels sont confrontées les femmes et les filles³⁰. Les hommes qui élèvent des filles d'âge scolaire peuvent plus facilement se mettre à leur place, comprendre le ressenti des filles confrontées aux normes sexospécifiques traditionnelles et adopter de nouvelles normes non traditionnelles qui ne désavantageraient pas leurs filles par rapport aux hommes sur le marché du travail³¹.

L'adolescence est une autre phase charnière pour la socialisation de genre, en particulier pour les garçons³². Les adolescents de différentes cultures font généralement leurs des normes qui perpétuent les inégalités de genre ; parents et pairs jouent un rôle déterminant dans le développement de ces attitudes. Certaines des normes de masculinité adoptées concernent la force physique (plus grande tolérance de la douleur, bagarres, compétitions sportives), l'autonomie (indépendance financière, protection et soutien de la famille), le stoïcisme émotionnel (capacité à ne pas se « conduire comme une fille », à ne pas se montrer vulnérable, à résoudre seul ses problèmes) et la prouesse hétérosexuelle (rapports sexuels avec un grand nombre de filles, exercice du contrôle sur la fille au sein du couple) (encadré 4.4)³³.

FIGURE 4.11

On observe un gradient des préjugés dans les normes sociales



Note : groupe équilibré de 77 pays et territoires disposant de données de la 6^e (2011-2014) vague de l'Enquête mondiale sur les valeurs, représentant 81 % de la population mondiale.

Source : Mukhopadhyay, Rivera et Tapia (2019), d'après les données de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

La notion de convention sociale renvoie à la manière dont les valeurs individuelles, récompensées ou sanctionnées, adhèrent aux normes sociales sexospécifiques. Les récompenses prennent la forme de validations sociales ou psychologiques, tandis que les sanctions peuvent varier de l'exclusion de la communauté à la violence ou aux poursuites en justice. La réprobation sociale peut limiter ce qui est considéré comme étant normal ou acceptable et servir à imposer des stéréotypes et des normes sociales de comportement approprié. Une norme sociale sera particulièrement persistante si les individus ont le plus à gagner à s'y conformer et le plus à perdre à la remettre en question³⁴. Les normes sociales sont suffisamment puissantes pour empêcher les femmes de revendiquer leurs droits aux yeux de la loi à cause de la pression des attentes sociétales³⁵.

Les normes sociales peuvent aussi s'imposer quand les individus manquent d'informations ou de connaissances pour agir ou penser différemment³⁶. À cause de dynamiques sociales interdépendantes³⁷, l'opposition aux normes discriminatoires qui entravent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes exige de s'attaquer à plus d'un facteur à la fois.

Une approche axée sur le cycle de la vie permet de dégager des exemples de choix restreints. Certains représentent des limitations flagrantes des libertés et des droits fondamentaux de l'être humain ; d'autres sont plutôt des manifestations subtiles de préjugés sexistes. Les disparités observées pendant l'enfance et l'adolescence sont amplifiées quand les femmes atteignent l'âge adulte, comme en attestent les différences de taux d'activité et la représentation des femmes à des postes de haute responsabilité dans les entreprises et dans la vie politique (figure 4.4). Les femmes effectuent plus de trois fois plus de travail familial et domestique non rémunéré que les hommes³⁹. Qui plus est, les difficultés rencontrées par les femmes s'accumulent jusqu'à la vieillesse : elles ont moins de chances que les hommes d'avoir accès à une pension de retraite, même si leur espérance de vie dépasse de trois ans celle des hommes. En cours de route, les normes sociales et les conséquences du chemin emprunté — l'incidence des résultats présents sur les résultats futurs — forment ensemble un système très complexe d'écarts structurels entre les sexes.

Naissance, petite enfance et âge scolaire

Dans certaines cultures, les normes sociales traditionnelles peuvent toucher les filles même avant leur naissance. Certains pays, en effet, ont une préférence très marquée pour les enfants de sexe masculin. Seuls quelques-uns disposaient de technologies capables de déterminer le sexe d'un bébé dans les années 1990, et six seulement enregistraient un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance, contre 21 aujourd'hui. La préférence pour un fils peut donner lieu à des avortements sélectifs et à un grand nombre de femmes « manquantes », en particulier dans certains pays d'Asie du Sud⁴⁰. Les discriminations sont perpétuées dans le partage des ressources des ménages. Les femmes et les filles mangent parfois après tous les autres membres du ménage, et mangent moins⁴¹. Le sexisme alimentaire — entretenu par des pré-supposés, des normes et des pratiques voulant que les femmes aient besoin d'un moindre apport calorique — peut plonger les femmes dans un état perpétuel de malnutrition et de carence protéique.

Choix restreints et déséquilibres de pouvoir tout au long de la vie

Au sein des ménages et des communautés, les inégalités de genre sont marquées par des inégalités dans plusieurs dimensions, qui alimentent un cercle vicieux d'impuissance, de stigmatisation, de discriminations, d'exclusion et de privations matérielles se renforçant toutes l'une l'autre. L'impuissance se manifeste d'une multitude de façons, mais surtout par l'incapacité des personnes concernées à influencer sur les décisions qui affectent profondément leur vie, alors que des acteurs plus puissants prennent des décisions sans même comprendre la situation des populations vulnérables ni avoir leurs intérêts à cœur. Le développement humain trouve son sens dans l'élargissement des libertés et des choix fondamentaux. Cette section présente des données factuelles sur les choix restreints, voire tragiques, auxquels les femmes sont confrontées³⁸.

L'impuissance se manifeste par l'incapacité des personnes concernées à influencer sur les décisions qui affectent profondément leur vie, alors que des acteurs plus puissants prennent des décisions sans même comprendre la situation des populations vulnérables ni avoir leurs intérêts à cœur

Le carcan de la masculinité

La mobilisation des hommes et des garçons est indispensable pour progresser dans le sens de l'égalité des sexes. Cette égalité des sexes suppose de modifier et de transformer la façon dont les individus expriment et vivent le pouvoir dans leur vie, dans leurs relations et dans leur communauté. Une fois égaux, les femmes et les hommes auront la même liberté de choix et de participation à la société. Les femmes et les filles portent le poids des inégalités de genre, mais les hommes et les garçons ne sont pas pour autant sans subir de conséquences des conceptions traditionnelles du genre.

Le genre est une construction sociale d'attributs ou de rôles liés à la masculinité ou à la féminité. Ce que signifie être un homme ou une femme est appris et intériorisé à mesure des expériences vécues et des messages transmis tout au long de la vie, normalisés par les structures sociales, la culture et les interactions. Bien que les hommes aient généralement une plus grande capacité d'agir que les femmes, leurs décisions et leurs comportements sont eux aussi profondément modelés par les attentes sociales et culturelles rigides liées à la masculinité.

La masculinité est le modèle de comportements ou pratiques sociaux correspondant à des idéaux de conduite des hommes¹. Certaines caractéristiques de la masculinité ont trait à la domination, à la dureté et à la prise de risque, cette « masculinité toxique » ou ce « carcan de la masculinité » dont il est question depuis quelque temps, dans la mesure où les rôles

sexospécifiques traditionnels imposent aux hommes certains comportements qui préservent les structures de pouvoir en place. En 2019, Promundo et Unilever ont estimé l'impact économique de la « man box » au Mexique, au Royaume-Uni et aux États-Unis, en considérant le harcèlement, la violence, la dépression, le suicide, la « biture express » (*binge-drinking*) et les accidents de la route comme des coûts de cette masculinité toxique². Deux des conséquences les plus préjudiciables pour les hommes concernent leur santé mentale : les hommes ont moins tendance à faire appel aux services de santé mentale que les femmes, et risquent plus de se suicider. Outre les gains éthiques et sociaux de l'égalité des sexes, les hommes en tant qu'individus peuvent trouver bénéfique de s'exprimer librement, d'avoir plus d'options dans leurs propres expériences et comportements, et d'avoir des relations de meilleure qualité et plus saines avec les femmes et les filles.

Il importe donc de remettre en question les normes sexospécifiques et la dynamique du pouvoir dans les ménages et les communautés, mais aussi de mobiliser les hommes et les garçons pour concrétiser les changements nécessaires. Mobiliser les hommes pour prévenir la violence sexiste, favoriser l'autonomisation économique des femmes, faire avancer le changement en matière de santé procréative et jouer son rôle de père ou d'aidant familial sont autant d'exemples de la manière dont les hommes peuvent remettre en question l'idée qu'ils se font de la masculinité et d'eux-mêmes.

Il importe de remettre en question les normes sexospécifiques et la dynamique du pouvoir dans les ménages et les communautés, mais aussi de mobiliser les hommes et les garçons pour concrétiser les changements nécessaires

Notes

1. Ricardo et MenEngage (2014). 2. Heilman *et al.* (2019).

Les chances d'éducation, y compris les chances d'accès à l'éducation et les chances d'éducation de qualité, sont affectées à la fois par les normes sociales appliquées au sein du ménage et les normes sociales de la communauté. Les différences entre les genres se manifestent en premier lieu dans les familles des filles relativement à l'éducation en tant que droit de l'homme, puis relativement au respect de la liberté des femmes de décider d'étudier et de choisir elles-mêmes leur filière. Les normes sociales peuvent définir le niveau d'éducation qu'une fille peut atteindre ou son choix d'études. La restriction, le contrôle et la surveillance du comportement d'une fille ou d'une femme et de ses décisions concernant son éducation ou son emploi, de son accès à des ressources financières ou de la distribution

de ces ressources, constituent une violence économique à son égard (voir le coup de projecteur 4.1 à la fin du chapitre). Même quand les filles reçoivent la même qualité d'éducation que les garçons, d'autres effets de l'inégalité — causés plus particulièrement par des normes sociales sexospécifiques — réduisent les chances des femmes de parvenir plus tard à des postes de haute responsabilité et de participer à la prise de décisions.

Dans le monde, une fille sur huit remplissant les conditions d'âge requises ne fréquente pas d'établissement d'enseignement primaire ou secondaire. Seuls 62 pays sur 145 ont atteint la parité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire⁴². Malgré la progression des taux de scolarisation dans certains pays, d'importantes

Les normes sociales et les comportements traditionnels constituent généralement une menace pour la santé procréative des femmes

différences de résultats d'apprentissage et de qualité de l'éducation persistent.

Même parmi les enfants scolarisés, les déterminants des choix professionnels font très vite leur apparition. Les filles ont moins de chances de faire des études en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques, alors que les garçons sont minoritaires dans les filières santé et éducation⁴³.

Adolescence et jeune âge adulte

C'est à l'adolescence que les trajectoires des filles et garçons bifurquent : le monde des garçons s'élargit, celui des filles se contracte⁴⁴. Chaque année, 12 millions de filles sont victimes de mariage forcé⁴⁵. Celles qui sont forcées à se marier encore enfants sont victimes de violation des droits de l'homme et condamnées à une vie marquée par des choix très restreints et un faible niveau de développement humain.

Le mariage des enfants, en plus d'éloigner les filles de leur famille et de leur réseau social, augmente leur risque de subir des violences domestiques⁴⁶. Il aggrave les inégalités de genre globales dans l'éducation et l'emploi en réduisant considérablement les chances d'une fille de terminer sa scolarité formelle et d'acquérir des compétences pour travailler à l'extérieur du foyer⁴⁷. Il est également une cause de grossesses précoces et répétées, qui multiplient les risques pour la santé à la fois des filles mariées et de leurs enfants ; les risques de mort néonatale et la mortalité/morbidité infantiles étant plus élevés chez les enfants nés de femmes de moins de 20 ans⁴⁸.

Les effets du mariage précoce font partie des nombreux risques pour la santé plus lourds pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garçons. Le mariage précoce est l'une des formes d'inégalité horizontale à caractère transversal les plus répandues dans le monde et pose des risques disproportionnés pour la santé des femmes et des filles ; risques qui s'expliquent à la fois par les différences biologiques et les normes sociales (encadré 4.3). Par ailleurs, le mariage précoce limite les choix des filles.

Le taux de natalité parmi les adolescentes de 15 à 19 ans est de 104,7 pour 1 000 en Afrique subsaharienne et de 63,2 pour 1 000 en Amérique latine et aux Caraïbes. Quand une

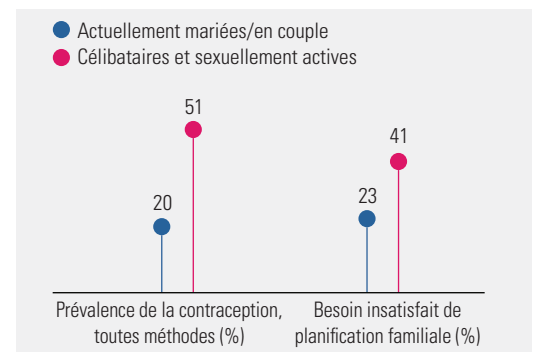
adolescente tombe enceinte, sa santé est mise en danger, son éducation peut cesser abruptement, faisant s'évanouir ses perspectives d'emploi, et sa vulnérabilité à la pauvreté et à l'exclusion s'aggrave⁴⁹. La grossesse chez les adolescentes, souvent des filles qui ont manqué d'opportunités et de liberté, peut témoigner de l'absence de protection de leurs droits par leur entourage.

La contraception est importante pour la santé sexuelle et procréative⁵⁰. Elle est plus utilisée par les adolescentes célibataires et sexuellement actives, mais ce sont elles également qui manquent le plus d'accès à la planification de la famille, notamment dans la région Asie et Pacifique et en Afrique subsaharienne (figure 4.12). Le recours aux services de planification de la famille par les femmes célibataires continue d'être vu d'un mauvais œil dans bon nombre de pays. Dans certains, des réglementations empêchent l'accès à ces services. Qui plus est, de nombreuses femmes n'ont pas les moyens de payer des soins de santé.

Les normes sociales et les comportements traditionnels constituent généralement une menace pour la santé procréative des femmes. Les femmes risquent plus de perdre leur autonomie sexuelle (une vie sexuelle satisfaisante et protégée), la capacité de procréer et la liberté de décider d'avoir ou non des enfants, quand et combien⁵¹. En se servant de leur pouvoir pour décider à la place des femmes, les hommes limitent l'accès de ces dernières aux ressources et dictent leur comportement. De manière

FIGURE 4.12

La contraception est plus utilisée par les adolescentes célibataires et sexuellement actives, mais ce sont elles également qui manquent le plus d'accès à la planification familiale, 2002-2014



Source : FNUAP (2016).

plus générale, si les femmes sont considérées comme des objets plutôt que comme des agents dans les ménages et les communautés, cette forme d'inégalité horizontale peut les exposer à la violence et au harcèlement (voir le coup de projecteur 4.1 à la fin du chapitre), causes de troubles de la santé mentale chez les femmes⁵².

Âge adulte et âge avancé

À l'échelle mondiale, les femmes font plus de travail non rémunéré que les hommes⁵³. L'écart salarial mondial entre les sexes est néanmoins de 44 % (voir le *Tableau statistique 4*). Les différences femmes-hommes dans le travail rémunéré et non rémunéré et les gradients d'autonomisation allient plusieurs éléments qui limitent les choix des femmes. Les écarts illustrent les effets multidimensionnels de l'inégalité de genre sur les choix professionnels des femmes, leur revenu, leur indépendance financière et leur résilience aux chocs extérieurs.

L'autonomie décisionnelle des femmes est avant tout restreinte par le fait qu'elles sont désavantagées par la quantité de travail non rémunéré qu'elles effectuent, la responsabilité disproportionnée qu'elles assument vis-à-vis des tâches ménagères, le fait qu'elles s'occupent des enfants et autres personnes à charge, et leur travail associatif bénévole⁵⁴. En moyenne,

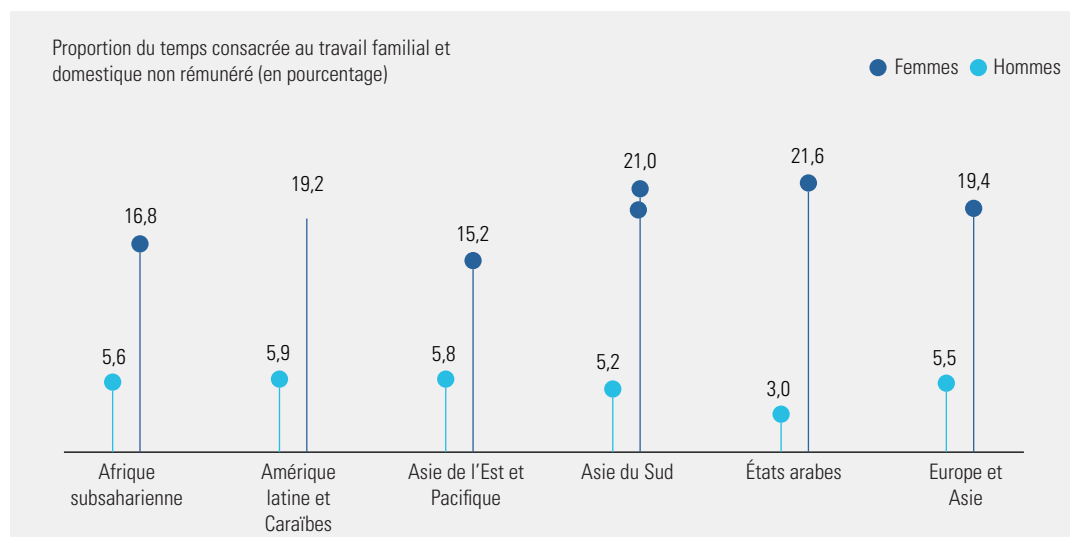
les femmes consacrent deux fois et demie plus de temps au travail familial et domestique non rémunéré que les hommes⁵⁵. Ce travail se ressent sur leur taux d'activité, réduit leur productivité sur l'ensemble de l'économie et limite leurs chances de consacrer du temps à d'autres occupations⁵⁶. Ce type d'inégalité de genre est lié au niveau de revenu : les régions à revenu plus élevé enregistrent un écart plus étroit en matière de travail familial et domestique non rémunéré. Les plus grands écarts sont observés dans les États arabes, en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et aux Caraïbes — les mêmes régions qui enregistrent les plus grands écarts de taux d'activité femmes-hommes (figure 4.13). Les difficultés qu'elles ont à concilier responsabilités familiales et travail rémunéré peuvent pousser les femmes vers le déclassement professionnel, c'est-à-dire le choix d'un emploi qui n'est pas à la hauteur de leurs compétences et l'acceptation de moins bonnes conditions de travail⁵⁷.

Certaines des contraintes rencontrées par les femmes sont invisibles quand les écarts sont considérés séparément. Les statistiques enregistrent généralement les accomplissements (les fonctionnements), mais pas l'éventail complet des choix (les capacités). L'image partielle ainsi rendue a tendance à masquer les préjugés multidimensionnels dans les choix qui se

Les différences femmes-hommes dans le travail rémunéré et non rémunéré et les gradients d'autonomisation allient plusieurs éléments qui limitent les choix des femmes

FIGURE 4.13

L'écart de travail familial et domestique non rémunéré persiste dans les économies en développement



Note : la règle d'agrégation a été assouplie ; les estimations ne sont pas publiées dans le tableau de bord.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

L'indépendance financière des femmes peut être tributaire de certains facteurs socioéconomiques, dont la profession, le salaire et la stabilité des revenus, ou de discriminations juridiques et de normes sexospécifiques

présentent aux femmes. Prenons, par exemple, une femme qualifiée mère de famille qui doit choisir entre travailler et rester au foyer. Les inégalités au travail (y compris l'écart salarial⁵⁸ et le risque de harcèlement), les normes sociales (le poids des responsabilités maternelles telles qu'elles sont vues par la société) et les déséquilibres au foyer (une plus lourde charge de travail non rémunéré) sont autant de facteurs, entre autres, pouvant la décourager de faire un travail rémunéré. Son choix peut éveiller des sentiments de culpabilité ou de regret. Une grande proportion de femmes qui choisissent de rester au foyer pensent faire ainsi le sacrifice d'une carrière ou de leur indépendance économique. Une forte proportion de mères de famille qui font un travail rémunéré doivent, quant à elles, faire face au stress causé par le sentiment que leur choix impose une souffrance à leurs enfants (figure 4.14).

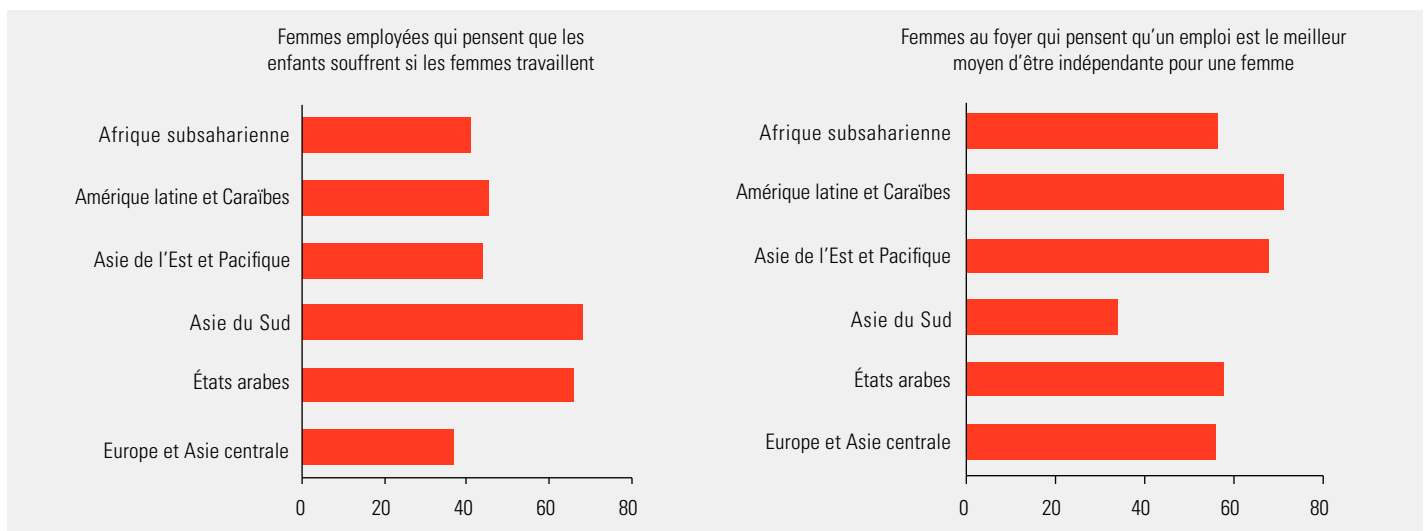
Qui plus est, les inégalités au sein du ménage aggravent l'inégalité de genre sur le marché du travail en causant l'écart salarial lié à la maternité — terme pouvant renvoyer à la différence de rémunération entre les mères de famille et les femmes sans enfant, ou entre les mères et les pères, plutôt qu'entre tous les hommes et les femmes actifs. L'écart salarial lié à la maternité est généralement plus grand dans les pays en

développement et augmente avec le nombre d'enfants dans tous les pays. Parce qu'elles sont plus faiblement rémunérées et qu'elles assument une lourde charge de responsabilités familiales, les femmes en âge de procréer sont surreprésentées dans la population pauvre : la probabilité qu'elles vivent dans un ménage pauvre entre 25 et 34 ans est supérieure de 22 % à celle des hommes⁵⁹.

Selon la base de données Global Findex 2017 de la Banque mondiale, 1,7 milliard de personnes ne sont pas bancarisées dans le monde, dont 56 % de femmes. Dans les pays en développement, la probabilité de non-bancarisation des femmes dépasse celle des hommes de 9 points de pourcentage⁶⁰. Les États arabes et l'Afrique subsaharienne enregistrent le plus faible pourcentage de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles, pourcentage qui n'atteint tout de même pas 80 % dans toutes les régions des pays en développement (figure 4.15). L'indépendance financière des femmes peut être tributaire de certains facteurs socioéconomiques, dont la profession, le salaire et la stabilité des revenus⁶¹, ou de discriminations juridiques et de normes sexospécifiques⁶². Les femmes se heurtent à des restrictions de ressources dans des domaines

FIGURE 4.14

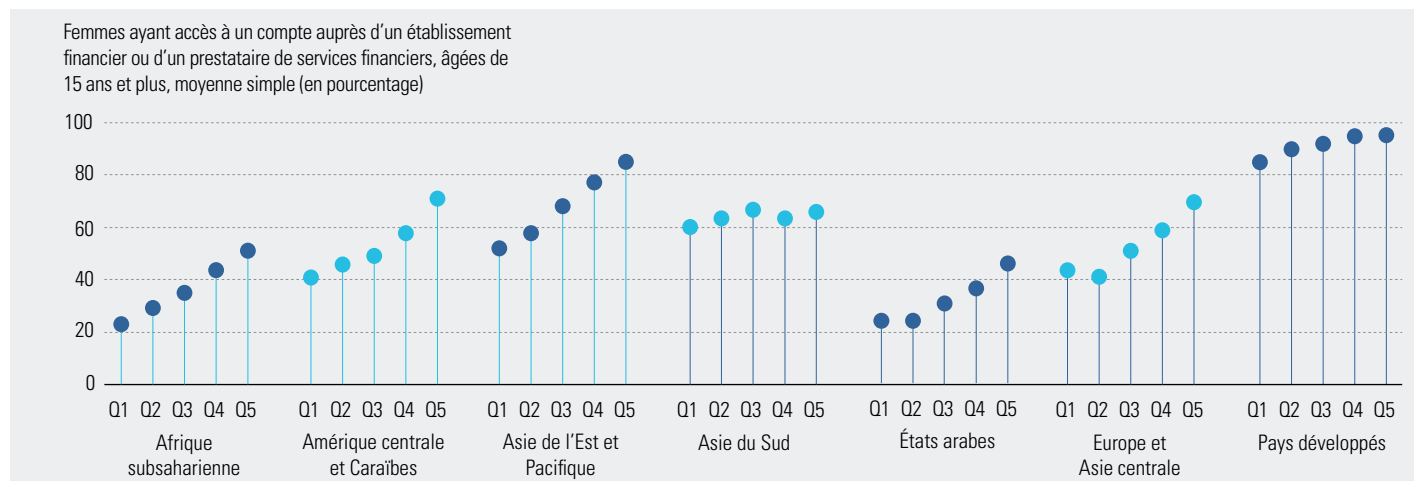
Une grande proportion de femmes employées pensent que choisir de travailler inflige une souffrance à leurs enfants, tandis qu'une grande proportion de femmes qui choisissent de rester au foyer pensent faire ainsi le sacrifice d'une carrière ou de leur indépendance économique, 2010-2014



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur des données de la 6^e vague (2010-2014) de l'Enquête mondiale sur les valeurs.

FIGURE 4.15

Le pourcentage de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles n'atteint pas 80 % dans toutes les régions des pays en développement en 2018



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur la base de données Global Findex.

ENCADRÉ 4.5

Changements climatiques et inégalités de genre

Les femmes, généralement responsables de nourrir leur famille, sont aussi les principales ouvrières de l'agriculture de subsistance. Elles constituent en moyenne 43 % de la main-d'œuvre agricole des pays en développement¹.

Elles se heurtent cependant à des inégalités d'accès à la terre et aux intrants agricoles² qui peuvent nuire à leur productivité dans le secteur et causer ainsi un décalage par rapport à la productivité des hommes. En Éthiopie, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie et en Ouganda, l'écart de productivité agricole femmes-hommes varie entre 11 % et 28 %³. La différence est due à l'accès au crédit, à la propriété foncière, à l'utilisation d'engrais et de semences, à la disponibilité de main-d'œuvre. Comme dans un grand nombre d'autres dimensions, les normes et traditions sexospécifiques au niveau du ménage sont à l'origine de cette distribution inéquitable des facteurs de production, et restreignent ainsi la capacité d'agir des femmes, leur pouvoir décisionnel et leur activité. Qui plus est, l'écart entre les sexes dans le monde agricole entrave la réduction de la pauvreté, la résorption des inégalités et l'atténuation

des effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement.

Une plus grande participation des femmes à la gestion des ressources naturelles, aux activités agricoles productives et à la riposte aux catastrophes naturelles pourrait améliorer l'efficacité et la durabilité des politiques et des projets. La résorption de l'écart entre les sexes dans la productivité agricole augmenterait la production de récoltes de 7 à 19 % en Éthiopie, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie⁴.

Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur les revenus des femmes, sur leur éducation, sur leur accès aux ressources, aux technologies et à l'information⁵. Ils sont indissociables des conséquences économiques et sociales pour cette tranche de la population. Les femmes des pays en développement sont très vulnérables quand elles dépendent lourdement des ressources naturelles locales pour vivre. Les femmes sont pourtant de puissants agents du changement. En tant qu'actrices clés dans les principaux secteurs productifs, elles sont bien placées pour trouver et adopter des stratégies appropriées en riposte aux changements climatiques au niveau du ménage et de la communauté.

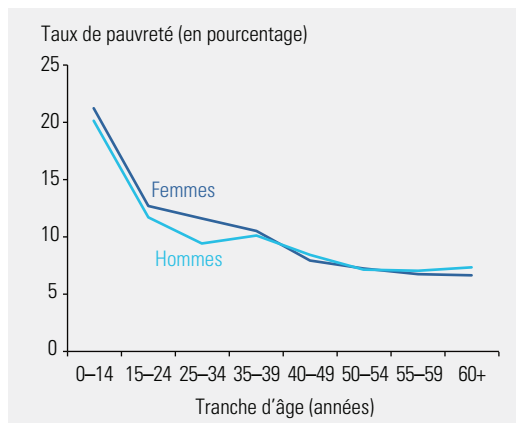
Une plus grande participation des femmes à la gestion des ressources naturelles, aux activités agricoles productives et à la riposte aux catastrophes naturelles pourrait améliorer l'efficacité des politiques et des projets

Notes

1. FAO (2011). 2. ONU Femmes, PNUD et PNUE (2018). 3. ONU Femmes, PNUD et PNUE (2018). 4. ONU Femmes, PNUD et PNUE (2018). 5. Brody, Demetriades et Esplen (2008).

FIGURE 4.16

La probabilité de vivre dans un ménage pauvre est plus forte pour les filles et les femmes en âge de procréer que pour les garçons et les hommes de la même tranche d'âge



Source : Munoz Boudet et al. (2018).

autres que les finances ; les changements climatiques, en particulier, creusent les inégalités actuelles dans les moyens d'existence des femmes et réduisent leur résilience (encadré 4.5).

Comme nous l'avons vu, la probabilité de vivre dans un ménage pauvre est plus forte pour les filles et les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) que pour les garçons et les hommes de la même tranche d'âge (figure 4.16). Ce constat met en question l'approche de la composition des ménages par les « définitions de la notion de "chef de ménage" » pour examiner les profils de pauvreté. Selon cette approche, les ménages comportant un homme apporteur de revenu, une épouse sans revenu et des enfants compteront plus probablement des femmes pauvres. Les enfants et autres personnes à charge peuvent être un important facteur de vulnérabilité pour la santé procréative des femmes. Tant pour les hommes que pour les femmes, la mise en commun des ressources et la présence dans le ménage de plusieurs adultes exerçant un travail rémunéré peuvent les protéger contre la pauvreté, tout comme l'éducation, en particulier pour les femmes⁶³.

Pour la grande majorité, les conditions de travail tout au long de la vie ont une forte incidence sur la situation économique et l'autonomie à un âge avancé. Dans le cas des femmes — surreprésentées parmi les personnes âgées — les écarts entre les genres observés quand elles étaient

plus jeunes, qu'il s'agisse de santé, de salaire, de productivité, de taux d'activité, de travail formel contre informel, de travail rémunéré contre non rémunéré, de continuité sur le marché du travail et de capacité à être propriétaire et à épargner, risquent de se transformer en écarts de bien-être à un âge plus avancé⁶⁴. L'écart se creuse quand les régimes de pension de retraite sont contributifs, et plus encore quand ils sont organisés en comptes individuels⁶⁵. Dans la plupart des pays développés, les femmes bénéficient d'un accès égal aux pensions de retraite. On observe cependant, dans la majorité des pays en développement disposant de données, un écart de pension femmes-hommes (voir le *Tableau de bord 2* de l'annexe statistique).

Autonomiser les filles et les femmes pour parvenir à l'égalité de genre : modèle pour réduire les inégalités horizontales

Élargir les possibilités ouvertes aux femmes et aux filles ; favoriser leur participation à la vie économique, sociale et politique ; améliorer leur accès à la protection sociale, à l'emploi et aux ressources naturelles, sont autant de mesures qui contribuent à la productivité des économies. Ce sont aussi des investissements qui réduisent la pauvreté et les inégalités et renforcent la paix et la résilience des sociétés⁶⁶. Il n'y a ici rien de nouveau. Les normes sociales et les rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société sont en train de changer. Cependant, si certaines normes sexospécifiques conventionnelles évoluent dans les domaines privé et public, les rapports de force conventionnels entre hommes et femmes dans les hiérarchies sociales actuelles ne se laissent pas faire.

Le rejet de la transformation des rôles sexospécifiques dans les ménages, les lieux de travail et la vie politique retentit sur des sociétés entières influencées par l'évolution des rapports de force. La résistance à l'évolution des attentes générées peut engendrer un sentiment de conflit — par exemple entre les droits des femmes et les valeurs traditionnelles — ou être révélatrice de préjugés subconscients. Pour autant, même les normes peuvent être réorientées dans le sens de l'égalité des sexes.

Le rejet de la transformation des rôles sexospécifiques dans les ménages, les lieux de travail et la vie politique retentit sur des sociétés entières influencées par l'évolution des rapports de force

Cette réorientation peut être favorisée par une stratégie tournée vers l'action, qui génère de nouvelles réglementations et interventions publiques visant la prise en compte systématique des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Cela s'est certes produit, mais à un degré insuffisant pour aboutir à une transformation dans la durée des stéréotypes et des rôles sexospécifiques traditionnels. Des inégalités profondément enracinées persistent en raison de normes sociales discriminatoires et de mœurs préjudiciables qui compromettent la mise en œuvre de telles stratégies. Des interventions bien intentionnées risquent d'échouer ou d'avoir des conséquences involontaires si les décideurs font abstraction des mœurs ancrées dans la société. Par exemple, les mesures antidiscriminatoires ou de discrimination positive ont parfois négligé ou minoré les effets des normes sociales sur les résultats d'ensemble⁶⁷.

Les initiatives prises en faveur de la représentation des femmes à des postes de haute responsabilité n'ont pas encore porté fruit et les préjugés sur l'aptitude des femmes à participer à la vie politique et à occuper des postes de haute responsabilité demeurent solidement ancrés. Les quotas de représentation des femmes n'aboutissent pas toujours à la transformation envisagée et risquent d'encourager les gestes purement symboliques en introduisant la présence de femmes alors que le pouvoir demeure fermement enraciné dans les hiérarchies traditionnelles et les privilèges fondés sur la classe, la race, l'appartenance ethnique et autres identités.

La priorité devrait être donnée à diverses autres solutions fondées sur la multiplicité et la complémentarité des identités, plutôt que sur leurs contradictions — les identités multiples d'une personne en tant que femme, mère, travailleuse et citoyenne devraient se renforcer l'une l'autre au lieu de s'opposer. Les choix qui renforcent des libertés plurielles devraient donc être prioritaires sur ceux fondés sur une

identité singulière qui diminuent d'autres libertés. Toute mesure visant à résorber les inégalités de genre devrait tenir compte du caractère multidimensionnel du genre et être à l'écoute des normes sociales locales. De telles interventions en faveur des femmes cherchent avant tout à les aider en leur apportant des solutions qui surmontent les contraintes imposées par les normes sociales.

Les mesures envisageables pour réduire les inégalités de genre — ainsi qu'un grand nombre d'autres inégalités horizontales — doivent trouver les moyens de cibler directement des changements dans les rapports de force inégaux entre les membres d'une communauté ou de remettre en cause des rôles profondément enracinés. Il peut s'agir d'une combinaison d'initiatives éducatives, de sensibilisation par l'apport d'informations nouvelles et de révision des mesures incitatives.

Il importe également, pour influencer le changement des normes sociales et des rôles sexospécifiques traditionnels, de veiller à ce que les mesures envisagées incluent à la fois les femmes et les hommes ; considération qui pourrait également être applicable à d'autres inégalités horizontales. Dans le choix de solutions — tenant compte des normes ou visant à les modifier —, il est indispensable de cibler les femmes et les hommes. On reconnaît déjà l'importance d'une mobilisation adéquate des hommes et des garçons pour venir à bout des inégalités de genre ou s'attaquer à leurs propres vulnérabilités liées au genre, mais les actions sont encore loin du but.

Enfin, une analyse allant au-delà des moyennes demande des données plus nombreuses et de meilleure qualité pour continuer de défendre la cause de l'égalité de genre et mettre les autres inégalités horizontales en évidence (encadré 4.6).

Une analyse allant au-delà des moyennes demande des données plus nombreuses et de meilleure qualité pour continuer de plaider en faveur de l'égalité de genre et mettre les autres inégalités horizontales en évidence

ENCADRÉ 4.6

La qualité des données sur les inégalités de genre doit être améliorée

Les données sur le genre présentent des problèmes de quantité et de qualité. S'agissant de la quantité, on manque de données pour décrire la situation actuelle des femmes. Par exemple, parmi les objectifs de développement durable, plus de 70 % des données de 58 indicateurs liés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont manquants¹. S'agissant de la qualité, les données actuelles ne traduisent pas toujours exactement la réalité et pourraient sous-estimer les rôles et les contributions des femmes.

Quelques organisations estiment trop coûteuses en temps et en argent la collecte et la production de données sur le genre. Certaines méthodes de collecte de données sont désuètes et entachées de préjugés à l'égard des femmes parce qu'elles suivent des normes sociales sexospécifiques : elles interrogent uniquement

le chef de famille masculin, ne ventilent pas les données par sexe et par âge, utilisent des mesures de l'emploi du temps désuètes et ne s'intéressent qu'aux ménages et non pas aux individus. Des modifications de ces mesures peuvent se répercuter sur des indicateurs comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle, calculé pour les ménages plutôt que pour les individus, de telle sorte que des recherches complémentaires risquent d'être nécessaires pour clarifier la relation entre genre et pauvreté².

Des informations supplémentaires sont nécessaires pour brosser un tableau plus fidèle des préjugés sexistes propres à une région, un pays ou une communauté, comme dans le cas des informations concernant l'impact des médias et des réseaux sociaux sur le renforcement des normes et stéréotypes traditionnels³.

Notes

1. Calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données d'ONU Femmes (2017). 2. PNUD (2016). 3. Broockman et Kalla (2016), Paluck *et al.* (2010).

COUP DE PROJECTEUR 4.1

L'accès inégal des femmes à la sécurité physique — et, partant, à l'autonomisation sociale et politique

La violence à leur égard constitue l'une des formes les plus cruelles de désautonomisation des femmes. Elle amplifie les inégalités et se manifeste tout au long de la vie, dans différents espaces — les ménages, les institutions, les espaces publics et en ligne — dans toutes les sociétés, au sein de tous les groupes socioéconomiques, à tous les niveaux d'instruction. Cette violence est en outre l'expression de ces mêmes normes sociales qui légitiment le harcèlement et les discriminations.

Plus d'un tiers des femmes — plus de deux tiers dans certains pays — ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au sein ou en dehors du couple (figure S4.1.1)¹. Environ 20 % des femmes ont été victimes de violences sexuelles pendant leur enfance. Près d'un quart des filles âgées de 15 à 19 ans dans le monde déclarent avoir été victimes de violences à partir de 15 ans². Qui plus est, la violence est généralement sous-estimée à cause du déshonneur, du déni, de la méfiance vis-à-vis des autorités

et autres obstacles empêchant les femmes de signaler un incident.

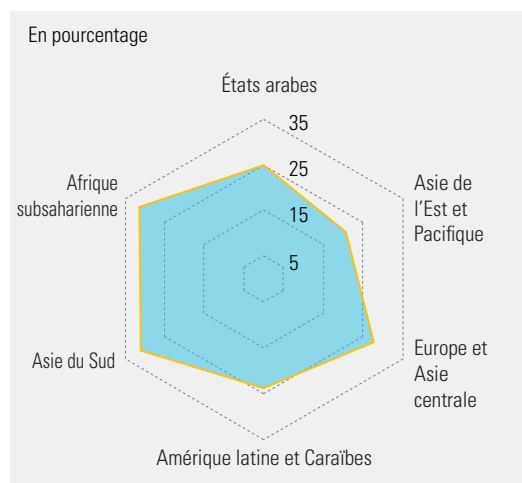
La violence au sein du couple a périodiquement été corrélée avec des facteurs comme l'âge, la fortune, la situation familiale, le nombre d'enfants, le niveau d'études et l'autonomisation économique. La décomposition de ces facteurs révèle des inégalités dans le vécu de la violence ; données qui peuvent aider à orienter les interventions avec plus de précision. Par exemple, bien que la violence puisse se produire à tous les niveaux d'instruction, la poursuite d'études peut protéger les femmes contre la violence au sein du couple. Les femmes instruites bénéficient d'un meilleur accès à l'information et aux ressources qui les aident à reconnaître une relation abusive et à en sortir³. L'autonomisation économique des femmes par l'activité professionnelle a été plus ou moins corrélée avec le risque de violence au sein du couple⁴, remettant en question la thèse de l'autonomisation économique comme protection des femmes contre la violence sexiste. Cette conclusion fait ressortir la forte influence des normes sociales dans les perceptions des femmes et de leur place dans la société dans certaines cultures. Dans les pays en développement, le fait que les femmes constituent une forte proportion de la main-d'œuvre du secteur informel, caractérisé par des emplois faiblement rémunérés, est susceptible de faire perdurer le mythe de la supériorité masculine⁵.

La violence à l'égard des femmes peut être perpétuée à travers les normes sociales. Les mutilations génitales féminines et l'excision, par exemple, demeurent répandues. On estime que 200 millions de femmes et de filles en vie aujourd'hui ont subi une mutilation génitale, même si la majorité des hommes et des femmes y sont opposés dans un grand nombre des pays où elle pratiquée⁶. La violence à l'égard des femmes et des filles est encouragée par les mœurs individuelles, ainsi que par les normes sociales de communautés et de réseaux, qui

La violence à leur égard constitue l'une des formes les plus cruelles de désautonomisation des femmes et peut être perpétuée à travers les normes sociales

FIGURE S4.1.1

Environ un tiers des femmes âgées de 15 ans et plus ont été victimes de violences physiques ou sexuelles au sein du couple, 2010.



Source : OMS (2013).

Les femmes sont le plus souvent harcelées dans les espaces publics, au travail, chez elles ou à l'école

peuvent ralentir le changement. Les actes, les attitudes et les comportements violents sont déclenchés par des rapports de force inégaux qui dictent les rôles des hommes et des femmes dans le ménage. Par exemple, les idées qu'un homme a le droit de discipliner physiquement une femme pour mauvaise conduite, que le divorce est honteux ou que les rapports sexuels sont un droit du mari.

Quand les femmes affirment leur autonomie ou aspirent à exercer un certain pouvoir à un niveau ou un autre — de celui du ménage à celui de l'État — elles se heurtent souvent à une réaction de rejet parfois exprimée par des violences (psychologiques, émotionnelles, physiques, sexuelles ou économiques), sous forme de discriminations, de harcèlement, d'agressions ou de féminicides. Plus de 85 % des parlementaires européennes ont subi des violences psychologiques, et 47 % ont reçu des menaces de mort, de viol, de violence physique ou d'enlèvement (figure S4.1.2)⁷. De plus, le seul pays au monde à avoir fait des violences politiques un délit à part entière est la Bolivie⁸. Ailleurs, faute de lois, de réglementations et de sanctions, les femmes sont sans protection contre ce type de violences. En 2016, la campagne #NotTheCost (a été lancée pour sensibiliser et mettre fin à la violence à l'égard des femmes en politique. Son nom (« pas le prix » en français) renvoie au fait que le harcèlement, les menaces, les violences psychologiques et d'autre nature sont soi-disant, pour les femmes, « le prix » de la participation à la vie politique⁹. Les normes sexospécifiques traditionnelles interviennent dans ces violences politiques.

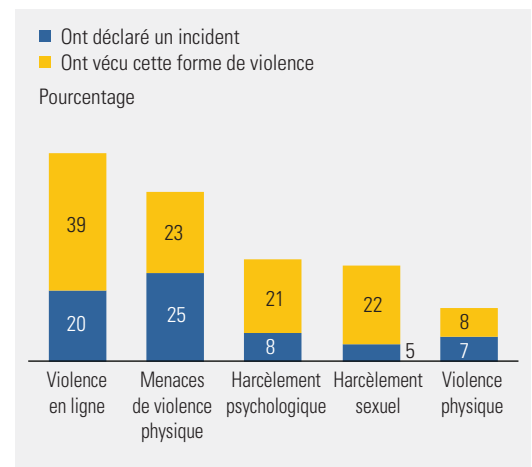
À l'échelle mondiale, quelques initiatives tentent de contrer ce phénomène de rejet. Les violences politiques, ainsi que le harcèlement et les agressions sexuels, ont attiré le feu des projecteurs en 2017 quand l'actrice américaine Alyssa Milano a lancé un appel aux femmes les encourageant à briser le silence sur leurs expériences. Environ 1,7 million de tweets accompagnés du mot-dièse #MeToo (« moi aussi » en français) ont répondu et 85 pays ont compté au moins 1 000 tweets #MeToo. Le mouvement a mis le problème en évidence et impulsé des initiatives d'approfondissement des recherches sur le harcèlement et les agressions de nature sexuelle, en particulier aux États-Unis. Environ 81 % de femmes et 43 % d'hommes aux États-Unis ont

déclaré avoir subi une forme ou une autre de harcèlement ou d'agression de nature sexuelle dans leur vie. Les formes de harcèlement sexuel les plus répandues sont les sifflements, les coups de klaxon, les propos salaces, les attouchements ou les frottements. Les femmes sont le plus souvent harcelées dans les espaces publics, au travail, chez elles ou à l'école¹⁰.

Les réseaux sociaux et autres plateformes et applications en ligne les exposent au harcèlement dans un nouvel espace : l'espace public numérique. Veiller à ce que ce nouvel espace soit un espace de sécurité et d'autonomisation pour les femmes et les filles est un nouveau défi. Environ 73 % de femmes actives en ligne ont été exposées à une forme ou une autre de cyber-violence, et les femmes risquent 27 fois plus que les hommes d'en être victimes¹¹. Outre l'impact de la violence à l'égard des femmes et des filles dans d'autres espaces, la cyberviolence entrave leur inclusion numérique et les empêche de bénéficier du dividende numérique. Même si la technologie est capable de connecter et d'autonomiser, elle peut aussi renforcer les rôles sexospécifiques traditionnels et normaliser les stéréotypes qui sont l'expression d'une culture de misogynie et de marginalisation. Les problèmes de sécurité et le harcèlement font partie des cinq plus grands obstacles qui empêchent les femmes de posséder et d'utiliser un téléphone mobile¹². Le harcèlement, les

FIGURE S4.1.2

Les parlementaires européennes subissent un taux élevé d'actes de violence politique sexiste, 2018



Source : UIP (2019).

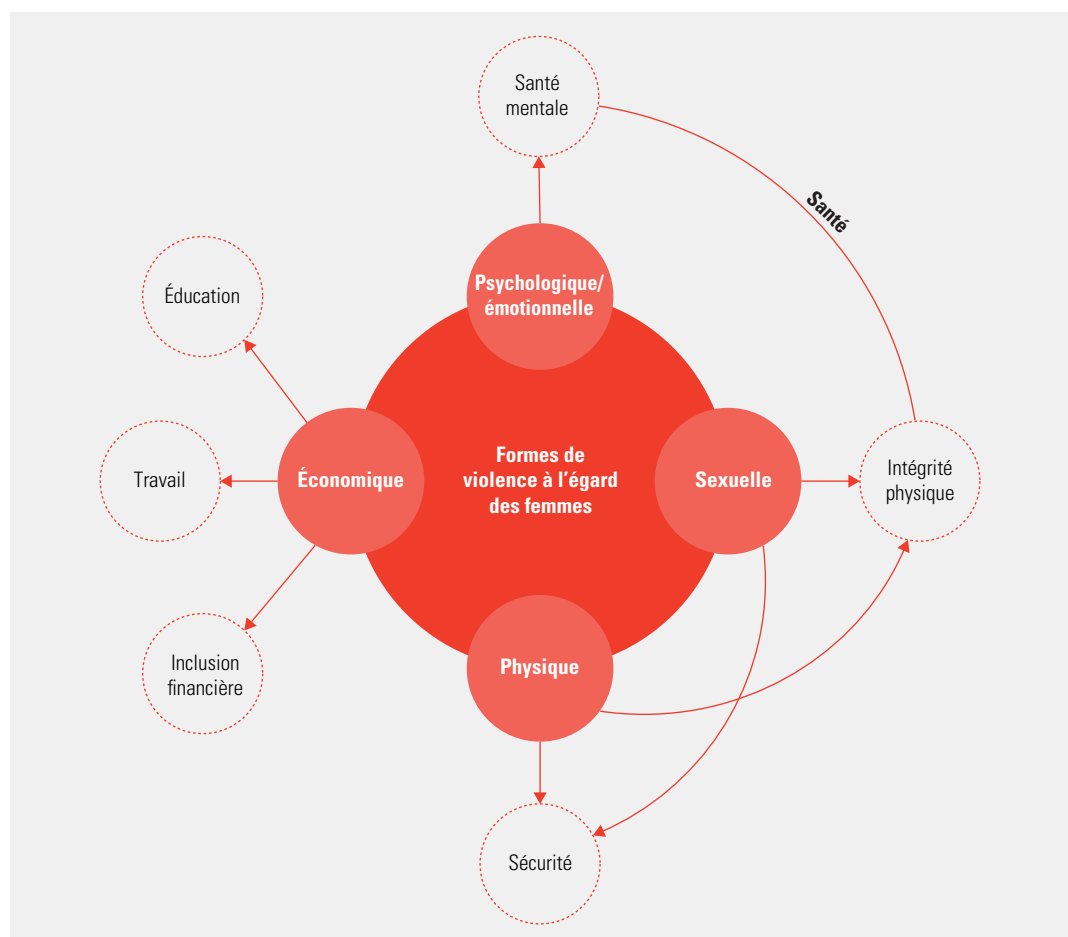
attitudes sexistes et les remarques misogynes en ligne peuvent entamer le sentiment de légitimité, de compétence et de sécurité des femmes, les poussant ainsi à se méfier de la technologie, voire à cesser de l'utiliser. En plus d'entraver l'inclusion technologique, la violence à l'égard des femmes et des filles dans cet espace leur fait subir un préjudice cumulatif, à la fois émotionnel et physique.

Pour chaque femme « manquante » au sens démographique, bon nombre d'autres ne parviennent pas à atteindre le niveau d'études, l'emploi ou la responsabilité politique qu'elles auraient si elles étaient des hommes¹³. Partout, le genre contribue aux inégalités d'autonomie humaine, de sécurité physique et de responsabilisation sociale, économique et politique. Le développement humain des femmes dépend de

facteurs socioéconomiques favorables, comme la capacité à avoir une profession, un revenu stable et un niveau de rémunération comparable à celui des hommes. L'autonomisation des femmes sur les plans de la santé, de l'éducation, des possibilités de rémunération, des droits et de la participation politiques peut transformer la prise de décisions d'intérêt collectif et le développement social (figure S4.1.3). Le développement humain des femmes exige par ailleurs des normes sexospécifiques positives et l'absence de discriminations sexistes, avec des lois empêchant les inégalités de traitement, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes. L'éducation, les droits procréatifs et la participation politique sont des atouts clés dans ces domaines, alors que la sécurité humaine est un droit fondamental.

FIGURE S4.1.3

Les normes sociales traditionnelles encouragent différentes formes de violence à l'égard des femmes



L'autonomisation des femmes sur les plans de la santé, de l'éducation, des chances de rémunération, des droits et de la participation politiques peut transformer la prise de décisions d'intérêt collectif et le développement social

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain d'après Assemblée générale des Nations Unies (2006).

Notes

- 1 OMS (2013).
- 2 UNICEF (2014a).
- 3 Flake (2005), Waites (1993).
- 4 Sardinha et Catalán (2018).
- 5 Uthman, Lawoko et Moradi (2011).
- 6 UNICEF (2018a).
- 7 UIP (2019).
- 8 Gouvernement de Bolivie (2012).
- 9 NDI (2019).
- 10 Kearl (2018).
- 11 Groupe de travail sur le haut débit et le genre de la Commission du haut débit au service du développement numérique (2015), Messenger (2017).
- 12 GSMA Connected Women (2015).
- 13 Duflo (2012).
- 14 Caprioli (2005).
- 15 Ouedraogo et Ouedraogo (2019).
- 16 Stone (2015) cité dans O'Reilly, Ó Súilleabháin et Paffenholz (2015).

Troisième **partie**

Au-delà du
temps présent

Troisième partie

Au-delà du temps présent



Le présent Rapport nous entraîne vers de nouveaux horizons. Il retrace l'évolution des différentes inégalités de développement humain et examine les dynamiques par lesquelles elles restreignent les libertés humaines. Il va au-delà des moyennes pour révéler les tendances de l'ensemble de la répartition des revenus et des richesses. Il s'intéresse également aux inégalités de genre et se penche sur les facteurs qui entravent le développement de la moitié de l'humanité. Notre tour d'horizon touche bientôt à sa fin : que faut-il faire ?

Il n'existe pas de politique publique qui suffise à elle toute seule, et les mêmes politiques ne conviennent pas à tous les pays. Ceux-ci sont marqués par des différences considérables en matière d'histoire, d'institutions, de revenus et de capacités administratives. Les cultures et les normes sociales entrent également en jeu, comme en témoigne le débat sur les inégalités de genre (chapitre 4). De plus, les inégalités de développement humain sont liées les unes aux autres. Les ménages n'ayant pas acquis les capacités plus avancées, sans parler des capacités de base, ont peu de chances d'être au sommet de l'échelle des revenus. Il est également peu probable que les femmes victimes de discrimination dans l'accès à l'éducation et à l'emploi figurent parmi les personnes très riches. Comme le soulignent les deux premières parties du Rapport, les inégalités sous toutes leurs formes interagissent et génèrent des boucles de rétroaction. Cette dynamique rend la lutte contre les inégalités particulièrement ardue. Comment les pays peuvent-ils s'attaquer à la myriade de politiques publiques et d'institutions qui sous-tendent les différents aspects des inégalités ? Par quoi devraient-ils commencer ? Devraient-ils mettre l'accent sur les capacités, les revenus ou l'égalité entre les sexes ? Quelles politiques publiques sont les plus efficaces, à quel moment et où ?

La troisième partie du Rapport, axée sur les politiques publiques, s'empare justement de ces questions. Elle offre un cadre pour aider les pays à adapter leurs réponses aux inégalités de développement humain en tenant compte de leur contexte spécifique, de leurs contraintes politiques et de leurs capacités administratives. L'objectif est de leur permettre d'élaborer leur propre riposte plutôt que de proposer une seule et même recette pour tous.

Pour commencer à imaginer ce qu'il est possible de faire, il convient de prendre en compte les aspects de temps et de lieu. Au XXI^e siècle, la lutte contre les inégalités de développement humain prend une nouvelle tournure. Les décideurs qui souhaitent s'engager sur ce terrain doivent tenir compte des complexités et des défis d'aujourd'hui. Il y a certainement beaucoup à apprendre des succès et des échecs des politiques publiques menées par le passé, mais ces enseignements doivent pouvoir s'appliquer ici et maintenant.

Dans ce contexte, les chapitres 5 et 6 examinent deux grandes tendances qui pourraient bien affaiblir la lutte contre les inégalités dans tous les pays. Il est essentiel de bien comprendre ces tendances, car si rien n'est fait, elles risquent d'accroître les inégalités de développement humain.

La première tendance concerne les changements climatiques (chapitre 5). On a beaucoup écrit sur le sujet — il s'agit ici d'étudier leur interaction avec les inégalités. En bref, l'instabilité croissante du climat mondial et la hausse des températures moyennes devraient causer de plus en plus d'inondations, de sécheresses, d'ouragans et de phénomènes connexes. Ce chapitre montre également que les effets des changements climatiques ne seront pas uniformément répartis entre les pays ou en leur sein. Certains pays seront davantage touchés, ainsi que certaines régions à l'intérieur des pays. De même, certains ménages en subiront plus que d'autres les conséquences.

Cette situation aura tendance à creuser les inégalités et pourrait même réduire l'efficacité des politiques publiques. Par exemple, les pays pourront progresser dans la lutte contre les inégalités de revenus grâce à une fiscalité plus progressive, mais ces progrès pourront être réduits à néant par l'exposition accrue

des ménages aux risques climatiques. Ainsi, les changements climatiques peuvent exiger le renforcement d'anciens outils et l'introduction de nouveaux — qu'il s'agisse de cultures résistantes à la sécheresse ou d'approches d'assurance innovantes. Le chapitre étudie également les interactions inverses, c'est-à-dire la manière dont les inégalités peuvent compliquer la riposte aux changements climatiques. En effet, plus les sociétés sont polarisées, plus il est difficile de se mobiliser autour de réponses communes.

Le chapitre 6 porte sur les transformations technologiques. L'innovation technologique a toujours existé, mais depuis la Révolution industrielle, elle influe sur la répartition des revenus et des capacités de façon beaucoup plus profonde et durable. Cela s'explique en partie par le fait que la prospérité économique et, de plus en plus, la nature de la durabilité, soient liées aux orientations des transformations technologiques. Les dernières évolutions associées à la robotique et à l'intelligence artificielle posent, certes, de nouveaux défis, mais créent aussi des opportunités. De par l'augmentation spectaculaire des économies d'échelle et la réduction considérable des coûts de transport, les exigences relatives en matière de compétences et de tâches vont changer, tout comme l'implantation des activités économiques. Cela

entraînera la délocalisation de certaines tâches et la disparition d'autres. Les capacités plus avancées seront essentielles pour permettre aux individus de faire face aux bouleversements que la technologie peut engendrer. La technologie elle-même peut aider à cet égard si les politiques publiques sont choisies de façon à ce qu'elle contribue à rétablir la demande de main-d'œuvre.

Avec ces deux chapitres en toile de fond, le chapitre 7 traite des politiques publiques de lutte contre les inégalités de développement humain. Il ne propose pas une seule et même recette applicable à tous les pays, car les politiques publiques sont propres à chaque contexte national. En revanche, il présente un cadre de réflexion sur les politiques à adopter pour remédier aux inégalités de développement humain pernicieuses. Il montre que l'éventail des politiques publiques envisageables est large et qu'il est possible de s'attaquer à certains des facteurs sous-jacents des inégalités de capacités. Le message central est sans équivoque. Les tendances décrites dans les deux premières parties du Rapport ne sont pas une fatalité — elles découlent des politiques publiques et des institutions, et bien des mesures peuvent être prises pour les réformer, tant au niveau national qu'international. Un choix s'offre à nous. Et nous devons agir sans plus tarder.

Chapitre 5

Les changements climatiques et les inégalités dans l'Anthropocène

5.

Les changements climatiques et les inégalités dans l'Anthropocène



Le climat est en crise. Les effets se font déjà sentir à travers la fonte des calottes glaciaires et, très probablement, à travers des canicules sans précédent et des super-tempêtes. Faute d'action collective audacieuse, ces phénomènes ne peuvent que s'aggraver avec le temps, rattrapés par une série de catastrophes qui vont de la baisse des rendements agricoles à l'élévation du niveau de la mer, sans oublier les éventuels conflits. Comme le reconnaissent les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat, les changements climatiques sont un défi planétaire.

Pour autant, ils ne frapperont pas tout le monde équitablement — ni de la même façon, ni au même moment, ni avec la même intensité. Les pays comme les personnes les plus pauvres seront touchés plus tôt et le plus durement. Certains pays pourraient même disparaître carrément. De tous les effets inégaux des changements climatiques, les plus importants sont peut-être ceux qui touchent

les générations futures, qui vont devoir assumer le poids des trajectoires de développement complètement dépendantes des combustibles fossiles empruntées par les générations précédentes.

Les inégalités couvrent toute la gamme des changements climatiques — qu'il s'agisse des émissions et leurs effets, de la résilience ou des politiques publiques. Les changements

ENCADRÉ 5.1

Revenus des ménages, inégalités et émissions de gaz à effet de serre

Des revenus de ménage plus élevés sont associés à des émissions plus élevées, mais les effets des inégalités sur les émissions totales dépendent de la rapidité avec laquelle l'augmentation des émissions suit celle des revenus¹. Un large éventail d'estimations empiriques de cette relation montre que, dans l'ensemble, les émissions augmentent plus lentement que les revenus dans la plupart des pays développés et à revenu intermédiaire, mais qu'elles progressent au même rythme (voire légèrement plus vite) dans les pays à faible revenu².

La prise en compte de ce seul mécanisme impliquerait que les inégalités de revenus devraient être associées à des émissions plus faibles dans les pays développés. Pour bien comprendre, examinons l'incidence d'un transfert de revenus des riches aux pauvres dans un pays développé. Bien que les riches émettent davantage de gaz à effet de serre,

comme les émissions augmentent moins rapidement que les revenus³, l'accroissement des émissions générées par les pauvres sera supérieur à la baisse correspondante de la consommation par les riches, ce qui entraînera une augmentation nette des émissions. On pourrait s'attendre à observer la tendance inverse dans les pays en développement, avec une diminution des émissions induite par la réduction des inégalités⁴. Toutefois, l'ampleur de l'incidence des inégalités par ce biais tend à être faible, surtout si on la compare à d'autres déterminants de l'évolution des émissions, tels que les transformations technologiques ou les politiques publiques⁵.

Plus important peut-être, l'interaction de ces schémas de consommation au sein des pays et entre eux — malgré une tendance générale à la réduction des émissions — semble peu susceptible de réduire sensiblement les émissions mondiales totales⁶.

Notes

1. Cela dépend également de la façon dont les inégalités interagissent avec la hausse des revenus. Pour une description détaillée des différentes possibilités, voir Ravallion, Heil et Jalan (2000). 2. Voir, par exemple, Liddle (2015). Pour une estimation détaillée concernant les Philippines, voir Serriño et Klasen (2015). 3. Lorsque cette relation s'évalue en fonction de la mesure dans laquelle une variation du pourcentage du revenu se traduit par une variation équivalente du pourcentage des émissions — en termes techniques, son élasticité —, on parle alors d'une élasticité inférieure à 1. 4. Plus précisément, cela serait le cas si l'élasticité était supérieure à 1. Pour des données empiriques qui étayent l'hypothèse de cet impact différentiel des inégalités des émissions dans les pays développés et en développement, voir Grunewald *et al.* (2017). 5. À titre d'illustration, Sager (2017) a calculé des courbes d'Engel des émissions de carbone basées sur la consommation (montrant la relation entre les revenus des ménages et les émissions moyennes de dioxyde de carbone) pour les États-Unis pendant plusieurs années entre 1996 et 2009. Dans un scénario où les revenus seraient redistribués de façon parfaitement égalitaire (un cas radical et extrême), les émissions moyennes de dioxyde de carbone en 2009 auraient augmenté de 2,3 %, passant de 33,9 tonnes par ménage (la situation réelle) à 34,7 tonnes. En revanche, en l'absence de transformation technologique et si l'on suppose que la composition de la consommation n'a pas changé entre 1996 et 2009, les émissions moyennes auraient augmenté de 70 %, atteignant 57,9 tonnes. 6. Caron et Fally (2018).

Les niveaux élevés d'inégalités ont tendance à rendre l'action collective plus difficile, alors qu'elle est indispensable pour limiter les changements climatiques sur l'ensemble des pays et au sein de chacun d'eux

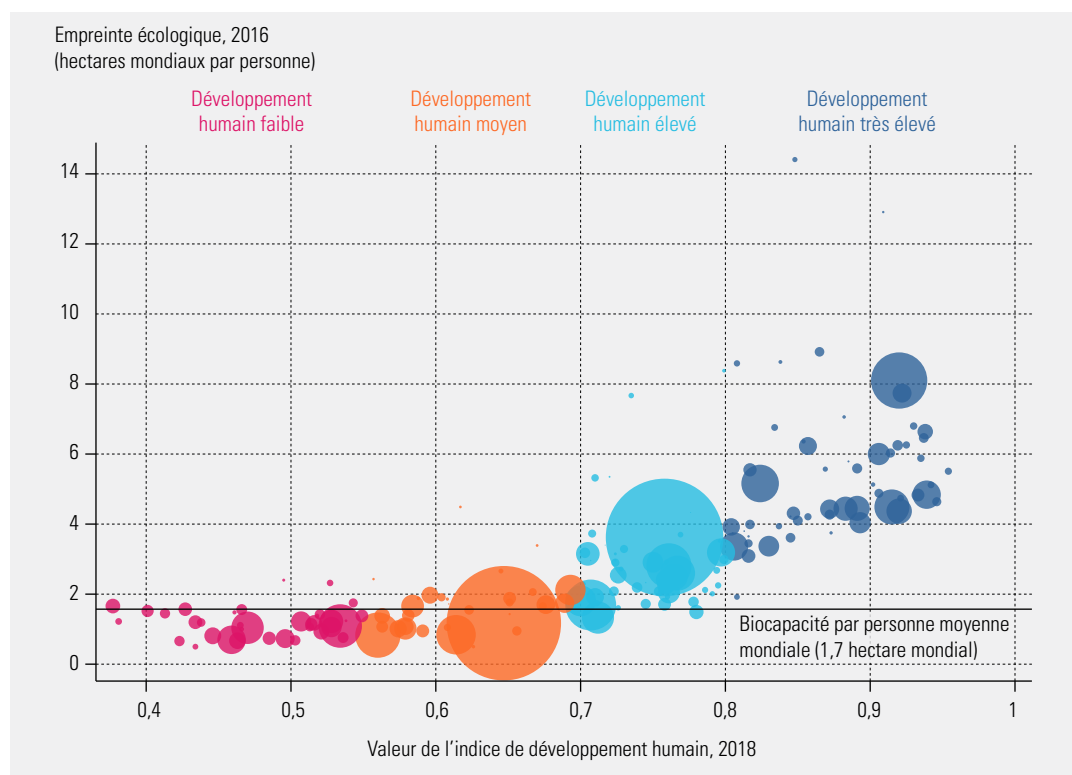
climatiques sont la porte ouverte à encore plus d'inégalités, dans un monde qui en compte déjà beaucoup. Pour autant, les changements climatiques et les inégalités, ainsi que leurs interactions, relèvent de choix et ne sont en rien inéluctables. Même si la fenêtre de tir pour une action décisive et audacieuse sur le climat est de plus en plus réduite, il est encore temps de faire des choix différents.

Le présent chapitre laisse entendre que la lutte contre les inégalités peut également faciliter et accélérer l'action sur le climat. Pour comprendre pourquoi, arrêtons-nous sur deux des nombreux mécanismes en jeu¹. Le premier concerne la façon dont les décisions de consommation individuelles accroissent les émissions totales (encadré 5.1)². Le second, qui fait l'objet du présent chapitre et qui est probablement plus conséquent, porte sur la manière dont les inégalités interagissent avec les transformations technologiques et la conception des politiques publiques. Certaines données probantes montrent qu'une situation de forte inégalité

freine la diffusion de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement³. Les inégalités peuvent influencer sur la force relative des partisans des restrictions sur les émissions de carbone et de ceux qui s'y opposent. On pourrait s'attendre à ce que les émissions soient plus élevées lorsque les revenus sont concentrés au sommet de l'échelle de répartition des revenus et que la concentration de pouvoir économique qui en résulte coïncide avec les intérêts de groupes opposés à l'action climatique⁴. Plus globalement, les niveaux élevés d'inégalités ont tendance à rendre l'action collective plus difficile, alors qu'elle est indispensable pour limiter les changements climatiques sur l'ensemble des pays et au sein de chacun d'eux⁵. La communication est un élément clé de l'action collective, mais la capacité des différents groupes d'intérêt à communiquer a tendance à diminuer lorsque les inégalités sont élevées⁶, la concentration des revenus pouvant conduire à la suppression ou à la propagation d'informations dans le but de servir une ambition donnée⁷. D'autres

FIGURE 5.1

L'empreinte écologique par habitant augmente avec le développement humain



Note : couvre 175 pays de la base de données du Global Ecological Footprint Network (www.footprintnetwork.org/resources/data/ ; consultée le 17 juillet 2018). Dans le cas présent, l'empreinte écologique est la mesure par habitant de la surface de terre bioproductive et d'eau dont un pays a besoin, à l'intérieur et à l'étranger, pour produire toutes les ressources qu'il consomme et absorber les déchets qu'il produit. Chaque bulle représente un pays et la taille de la bulle est proportionnelle à la population du pays.

Source : Cumming et von Cramon-Taubadel (2018).

mécanismes interdépendants ont trait à la façon dont les inégalités façonnent les perceptions d'équité (avec des répercussions sur le respect et la mise en application des lois et règlements)⁸.

Lorsque les émissions sont découplées de la croissance économique — un signe encourageant qui va dans le bon sens, mais dont l'envergure reste insuffisante malgré une accélération ces vingt dernières années —, cela vient du fait que les « cadres de politiques [nationaux] sous-jacents sont plus favorables aux énergies renouvelables et aux efforts d'atténuation des effets des changements climatiques⁹ », prouvant qu'il est possible de rompre avec les modèles de

développement non durables qui ont perduré pendant des siècles¹⁰. Pour autant, les pays où le développement humain est plus élevé émettent généralement plus de carbone par personne et ont une empreinte écologique par habitant plus élevée (figure 5.1)¹¹. Si les pays et les communautés plus riches accordent généralement une grande importance aux préoccupations locales, comme la qualité de l'eau et de l'air, ils ont tendance à ne pas ressentir au niveau local toute l'étendue des effets de leurs activités sur l'environnement, qui dépendent plus de leurs revenus que de leur identité « verte » et des comportements associés¹². Au lieu de cela, ils

Certaines données suggèrent que le développement en tant que tel n'offre pas nécessairement de protection contre les effets négatifs des changements climatiques

ENCADRÉ 5.2

De l'Holocène à l'Anthropocène : le pouvoir — et ceux qui l'exercent — à l'aube d'une nouvelle ère

L'environnement a un effet marqué sur les capacités des personnes et leur aptitude à convertir leurs capacités en accomplissements — et donc sur le développement humain¹. Inversement, l'activité humaine a des incidences sur le milieu naturel, façonnant les processus et les modèles environnementaux à l'échelle mondiale. On pourrait dire qu'aujourd'hui, l'humanité n'assiste pas seulement à la sixième extinction massive d'espèces de l'histoire de la Terre, mais qu'elle en est aussi la cause². Bien que la communauté stratigraphique n'ait pas encore officiellement déclaré l'entrée dans une nouvelle période (ce qui signifie que l'humanité est encore dans l'Holocène), les changements qui se produisent au niveau de l'environnement sont si spectaculaires et si fortement influencés par les humains que l'expression Anthropocène est entrée dans l'usage courant³.

L'Anthropocène semble augurer un inquiétant mélange de pouvoir, de fragilité et d'incertitude. La fin de la dernière période glaciaire et le début de l'Holocène, il y a plus de 10 000 ans, ont inauguré un régime climatique stable — un berceau climatique pour l'humanité — et des conditions favorables à l'agriculture permanente et à l'avènement des civilisations. L'augmentation des populations, des richesses et du savoir-faire technologique s'est traduite par un pouvoir accru et apparemment débridé, y compris sur l'environnement. Pour autant, les fragilités ont toujours été manifestes. Les cultures sont sensibles aux parasites et aux intempéries. Des maladies infectieuses sont apparues chez les animaux domestiques (qui peuvent les transmettre à leur tour) et ailleurs⁴. Les interactions entre les humains, la géographie et l'environnement ont été au cœur de l'évolution des civilisations⁵.

Revenons à la situation d'aujourd'hui : l'imbrication du pouvoir, des fragilités et des incertitudes est toujours la même. L'échelle et les enjeux, en revanche, sont différents. Les êtres humains ont bien plus de pouvoir pour agir sur l'environnement, y compris au niveau planétaire, mais pas plus de contrôle. La liste des répercussions négatives des activités humaines va

de l'introduction d'espèces envahissantes à l'épidémie de plastique qui affecte nos océans, en passant par les difficultés et l'effondrement du secteur de la pêche, les émissions produites par les combustibles fossiles et les changements climatiques⁶. Ces activités et d'autres encore ont non seulement déstabilisé les écosystèmes, mais également transformé les processus biogéochimiques planétaires⁷. L'humanité aurait déjà dépassé au moins quatre des neuf limites planétaires, ces limites d'un espace de fonctionnement sûr des différentes composantes du système terrestre considérées comme indispensables à la stabilité de l'Holocène⁸. Deux de ces limites ont été identifiées comme fondamentales — les changements climatiques et l'intégrité de la biosphère — car ayant chacune le potentiel pour entraîner la Terre vers un nouvel état⁹. Les humains ont dépassé l'espace de fonctionnement sûr pour les deux ; le risque de franchir un seuil critique, de déstabiliser le système terrestre et de sortir de l'Holocène est désormais loin d'être faible¹⁰.

Nous sommes désormais dans l'Anthropocène : la puissance humaine à grande échelle, sans aucune illusion de contrôle et avec une perception et une prise en compte limitées de toutes les conséquences. En ne diminuant pas les émissions de gaz à effet de serre et en menant d'autres actions, les humains quittent la relative stabilité de l'époque géologique actuelle pour entrer dans l'incertitude d'une nouvelle. Pour l'essentiel, l'Anthropocène est un saut dans l'inconnu. Un choix s'impose pour amorcer un développement humain durable, basé sur un ensemble de circonstances propres à chaque pays. Ce n'est pas un choix facile — et il l'est d'autant moins que la persistance de graves inégalités, sous toutes leurs formes, et de leurs effets corrosifs, signifie que l'humanité et la planète sont toutes deux perdantes. Les choix ancrés dans l'inclusion et la durabilité peuvent renverser la relation jusqu'ici néfaste entre le développement et l'empreinte écologique et libérer ainsi l'humanité des vieilles approches du développement qui cesseront tout simplement de fonctionner alors qu'elle entre audacieusement dans l'Anthropocène.

Notes

1. Robeyns (2005). 2. Barnosky et al. (2011) ; Ceballos, Ehrlich et Dirzo (2017) ; Ceballos, García et Ehrlich (2010) ; Ceballos et al. (2015) ; Dirzo et al. (2014) ; McCallum (2015) ; Pimm et al. (2014) ; Wake et Vredenburg (2008). 3. Scott (2017) attribue à Paul Crutzen l'introduction de ce terme et la proposition de faire démarrer cette époque à la fin du XVIII^e siècle, laquelle coïncide avec l'invention de la machine à vapeur qui a déclenché la Révolution industrielle (même si Scott lui-même propose l'idée d'un « Anthropocène mince » qui pourrait remonter à l'utilisation du feu par les hominidés). En mai 2019, les 34 membres du Groupe de travail sur l'Anthropocène ont voté en faveur de la définition de l'Anthropocène comme une nouvelle époque géologique. Le Groupe de travail prévoit de soumettre une proposition officielle à la Commission internationale de stratigraphie, qui supervise l'échelle officielle des temps géologiques. 4. Dobson et Carper (1996) ; McNeill (1976) ; Morand, McIntyre et Baylis (2014) ; Wolfe, Dunavan et Diamond (2007). 5. Crosby (1986) ; Diamond (1997, 2005). 6. Choy et al. (2019) ; Early (2016) ; Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005) ; Seebens et al. (2015) ; US NOAA (2018). 7. Campbell et al. (2017) ; Steffen et al. (2015). 8. Steffen et al. (2015). 9. Steffen et al. (2015). 10. Steffen et al. (2015).

Le défi consiste à faire en sorte que la résilience climatique ne devienne pas l'apanage d'un groupe restreint de pays et de communautés pouvant se le permettre

déplacent souvent une partie importante de l'impact environnemental de leurs préférences de consommation vers des pays et des communautés moins visibles, notamment ceux qui se trouvent d'un bout à l'autre des chaînes d'approvisionnement mondiales¹³. Dans le cas des changements climatiques, ils reportent aussi l'incidence de leurs actions sur les générations futures, qui sont encore moins visibles.

Le déplacement de la charge environnementale se produit non seulement pour les émissions de gaz à effet de serre, mais également dans de nombreux domaines environnementaux¹⁴. Le présent chapitre va donc au-delà des enjeux climatiques pour se pencher sur les inégalités et le transfert de charge dans d'autres secteurs importants, tels que la production de déchets, la consommation de viande et l'usage de l'eau. Le transfert de la charge environnementale est lié à des gradients de pouvoir économique et politique. Les tentatives de remédier à ces écarts de pouvoir et à la manière dont ils se traduisent sur le plan environnemental seront probablement de plus en plus pertinentes à mesure que l'humanité avance dans ce que l'on appelle l'Anthropocène (encadré 5.2).

Le Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 a non seulement démontré que les changements climatiques représentaient une menace existentielle pour les futures générations en ce qu'ils exacerbent les inégalités économiques intergénérationnelles, mais également qu'ils allaient aggraver les inégalités de revenus entre les pays et en leur sein¹⁵. Des travaux de recherche récents ont confirmé et précisé en quoi les changements climatiques pouvaient être inégalitaires : les inégalités de revenus entre les pays sont peut-être déjà 25 % plus fortes que ce qu'elles seraient sans les changements climatiques¹⁶.

Le présent chapitre poursuit cette analyse et décrit la manière dont les changements climatiques aggravent les inégalités dans d'autres dimensions du développement humain, ainsi que la façon dont les inégalités pèsent aussi sur le renforcement de la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. Certaines données suggèrent que le développement en tant que tel n'offre pas nécessairement de protection contre les effets négatifs des changements climatiques¹⁷. De nouvelles approches largement partagées de

la résilience pourraient s'avérer nécessaires. Faisant écho à un thème central du présent Rapport, ce chapitre constate une convergence des capacités de base pour faire face aux changements climatiques et une divergence des capacités plus avancées. Même s'il subsiste de grandes disparités, les pays convergent dans leur préparation aux chocs « normaux », c'est-à-dire ceux dont la fréquence et l'ampleur correspondent aux tendances historiques — une capacité de base en matière de résilience. Cependant, les effets des changements climatiques ne suivent pas toujours les tendances historiques, réservant plus de « surprises » que par le passé¹⁸. Les chocs prennent une tournure nouvelle et imprévue. Le renforcement de la préparation — qui repose moins sur l'expérience passée que sur la façon dont la science et la technologie, y compris les systèmes avancés de prévision météorologique, peuvent permettre de se préparer à affronter un avenir incertain — devient une capacité plus avancée pour laquelle des écarts se creusent. Le défi consiste à faire en sorte que la résilience climatique ne devienne pas l'apanage d'un groupe restreint de pays et de communautés pouvant se le permettre, ce qui aggraverait encore plus les effets de la crise climatique sur les inégalités.

On ne saurait trop insister sur l'urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques, notamment en appliquant pleinement l'Accord de Paris adopté au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Alors, qu'attend-on pour en faire plus ? Certes, on observe un regain d'intérêt dans de nombreux pays du monde pour la tarification du carbone, mais pour prendre un exemple parmi d'autres, seulement 5 % des émissions sont couvertes par un cours du carbone suffisamment élevé pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris¹⁹. Certains affirment même que la tarification du carbone ne sera pas suffisante et qu'au lieu de s'en remettre aux signaux du marché, il faudrait des transformations plus fondamentales des économies et des sociétés²⁰. Les divers mécanismes par lesquels les inégalités influent sur la diffusion des technologies et l'élaboration des politiques publiques, brièvement examinés ci-dessus, témoignent des interactions complexes entre les changements climatiques et les inégalités, et même de la façon dont l'action pour le climat peut se trouver

paralysée, comme dans le *mouvement des gilets jaunes* où des personnes ont pu avoir l'impression d'être laissées pour compte.

Le fait de s'attaquer conjointement aux inégalités et à la crise climatique peut faire progresser les pays sur la voie d'un développement humain durable et inclusif. Par exemple, lorsque la tarification du carbone est incluse dans un ensemble plus large de politiques sociales, il est possible de s'attaquer à la fois aux inégalités et aux changements climatiques tout en facilitant l'exercice des droits de l'homme de chaque individu. La politique climatique peut créer des cercles vertueux dans lesquels les émissions diminuent sous le jeu d'effets directs (comme le cours du carbone) et indirects (comme la réduction des inégalités, ce qui peut faciliter des politiques climatiques encore plus audacieuses). Le présent chapitre, tout comme le chapitre 7, s'empare de certaines de ces questions clés.

Changements climatiques et inégalités de développement humain sont inextricablement liés

La présente section commence par aller au-delà des inégalités dans les émissions de carbone entre les pays pour examiner les inégalités à l'intérieur des pays, confirmant les tendances bien connues selon lesquelles les changements climatiques ont déjà nui et porteront atteinte à différentes dimensions du développement humain. Enfin, elle s'intéresse à divers exemples de résilience climatique et présente celle-ci comme une capacité plus avancée exposée à un risque de divergence.

Des inégalités d'émissions aux inégalités d'effets : deux dimensions de l'injustice climatique

Le dioxyde de carbone n'est pas le gaz à effet de serre anthropique le plus puissant, mais c'est le plus répandu, nourri en grande partie par la combustion de combustibles fossiles (87 % des émissions totales de dioxyde de carbone sur la période 2008-2017) pour la production de l'électricité, le transport et d'autres utilisations²¹. S'il est si couramment utilisé, c'est parce que les émissions de carbone sont

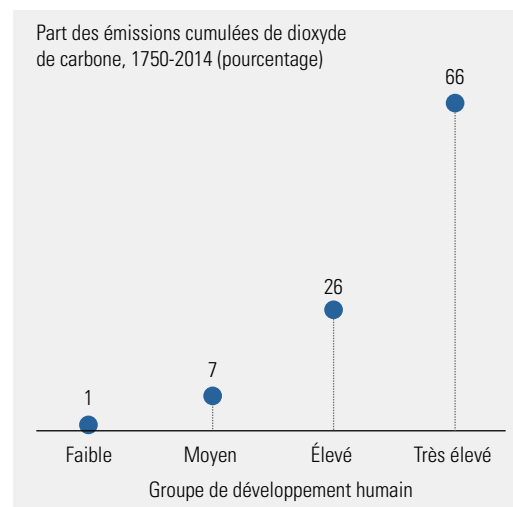
profondément ancrées dans les modes actuels de production et de consommation et que les puissants intérêts du secteur des combustibles fossiles font généralement en sorte que cela ne change pas²².

Les pays les plus riches se taillent la part du lion dans les émissions cumulées de dioxyde de carbone (figure 5.2) et figurent aujourd'hui encore parmi les principaux pollueurs par habitant et au regard des émissions totales des pays²³. Ces inégalités dans les émissions cumulées sont au cœur des débats mondiaux sur le climat, en particulier pour la justice climatique, le partage du fardeau et les responsabilités différenciées²⁴.

On retrouve le même schéma d'inégalité à l'intérieur des pays, où les ménages situés au sommet de la répartition des revenus sont responsables de plus d'émissions de carbone par personne que ceux situés au bas de l'échelle. Bien qu'aucun moyen ne permette d'attribuer directement les émissions à des individus, les estimations basées sur des approximations plausibles suggèrent que les émissions mondiales d'équivalent dioxyde de carbone sont fortement concentrées : les 10 % des individus les plus émetteurs représentent 45 % des émissions mondiales, alors que les 50 % les moins émetteurs sont responsables de 13 % des émissions. Les 10 % des plus grands émetteurs vivent sur

FIGURE 5.2

Les pays développés d'aujourd'hui sont responsables de la grande majorité des émissions cumulées de dioxyde de carbone



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain basés sur Ritchie et Roser (2018).

Le fait que les changements climatiques et les catastrophes naturelles génèrent de tels déséquilibres s'explique en partie par l'existence d'inégalités préalables : ces événements suivent, exploitent et approfondissent les lignes de fracture sociale et économique existantes

tous les continents, dont un tiers dans des pays émergents (figure 5.3)²⁵.

Les inégalités mondiales d'émissions d'équivalent dioxyde de carbone entre individus ont diminué, mais les inégalités au sein des pays augmentent régulièrement et se rapprochent de la part des inégalités entre pays dans la dispersion mondiale des émissions d'équivalent dioxyde de carbone (figure 5.4). En 1998, les inégalités au sein des pays expliquaient un tiers des inégalités mondiales d'émissions d'équivalent dioxyde de carbone ; en 2013, elles en représentaient la moitié.

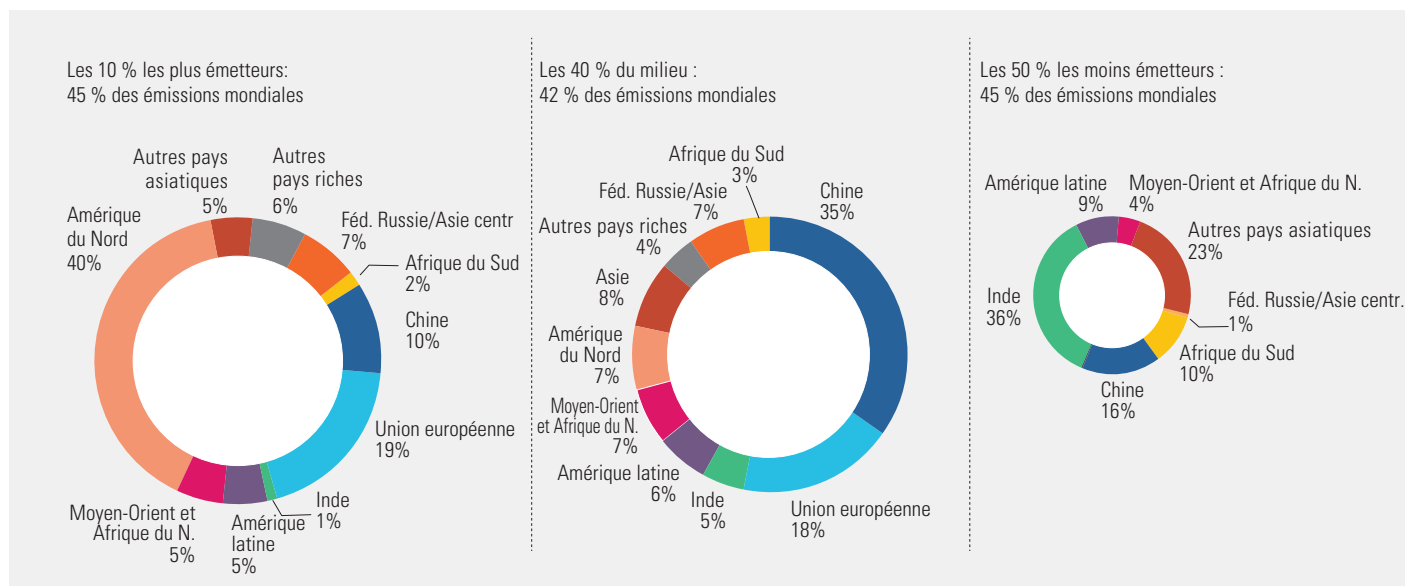
Passons maintenant des émissions aux effets : non atténués, les changements climatiques génèrent des inégalités de développement humain à travers deux mécanismes principaux, l'exposition différentielle et la vulnérabilité²⁶. Le débat se poursuit autour de l'importance relative de chacun d'eux. Le présent chapitre considère que tous deux sont importants. L'exposition différentielle est bien réelle : les changements climatiques frapperont d'abord plus sévèrement les tropiques ; or, de nombreux pays en développement sont situés dans cette zone²⁷. Parallèlement, les pays en développement et les communautés pauvres et vulnérables disposent de moins de capacités d'adaptation aux effets des changements climatiques et aux

phénomènes météorologiques violents que leurs homologues plus riches. Le fait que les changements climatiques et les catastrophes naturelles génèrent de tels déséquilibres s'explique en partie par l'existence d'inégalités préalables : ces événements suivent, exploitent et approfondissent les lignes de fracture sociale et économique existantes. Ces lignes de fracture se sont révélées de façon dramatique lorsque l'ouragan Katrina a frappé la Nouvelle-Orléans en 2005. Un exemple plus récent est la perte tragique de vies humaines et les dégâts causés par l'ouragan Dorian aux Bahamas en 2019. Dorian est l'ouragan le plus puissant à avoir frappé le pays depuis le début de l'enregistrement de ces phénomènes en 1851²⁸. Parmi les communautés les plus durement touchées figuraient des bidonvilles peuplés principalement d'immigrants haïtiens pauvres, dont certains avaient fui le tremblement de terre dévastateur de 2010 dans leur pays d'origine²⁹.

Les effets économiques mondiaux des changements climatiques ont été modélisés à de nombreuses reprises, produisant une série d'estimations, chacune ayant sa propre gamme de résultats possibles. Deux points clés ressortent de ces estimations : premièrement, les changements climatiques devraient réduire le PIB mondial, surtout à long terme, et

FIGURE 5.3

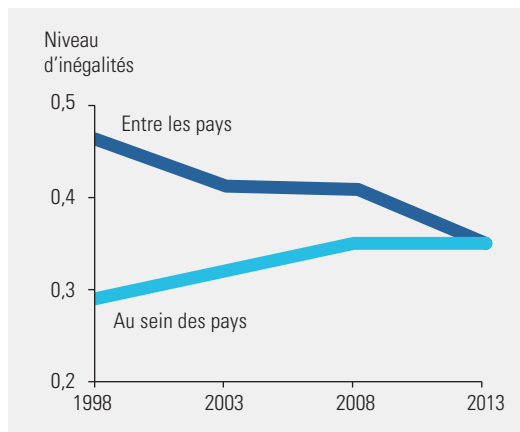
Parmi les 10 % des individus les plus émetteurs d'équivalent dioxyde de carbone dans le monde, 40 % résident en Amérique du Nord et 19 % au sein de l'Union européenne



Source : Chancel et Piketty (2015).

FIGURE 5.4

Des inégalités d'émissions d'équivalent dioxyde de carbone au sein des pays désormais aussi importantes que les inégalités entre les pays dans la dispersion mondiale des émissions d'équivalent dioxyde de carbone



Note : en 2008, la composante *intra* de l'indice de Theil, qui mesure la dispersion de la répartition d'une variable parfaitement décomposable en composantes inter-groupes et intra-groupes, était de 0,35 et la composante *inter* de 0,40. Cela signifie que les inégalités entre pays représentaient 53 % des inégalités totales. Source : Chancel et Piketty (2015).

deuxièmement, les effets économiques négatifs sont généralement plus marqués à des seuils de température élevés³⁰. Aller au-delà de ces tendances générales pour obtenir des estimations plus précises n'est pas chose facile. L'ampleur exacte des répercussions économiques des changements climatiques est très incertaine et elle varie en fonction de la géographie et d'un grand nombre d'autres variables. Les non-linéarités compliquent encore la tâche : il est peu probable que chaque unité de changement climatique supplémentaire produise les mêmes effets différentiels au fil du temps³¹. Les complexités du système climatique rendent possibles des points de basculement et des seuils importants — par exemple, la possibilité d'apparition de catastrophes, dont les effets ne sont généralement pas systématiquement pris en compte dans bon nombre de modèles³². Comme a eu à l'expliquer Martin Weitzman : « toutes les fonctions de dommages ont été imaginées, surtout pour les situations extrêmes »³³, mais beaucoup des modèles économiques les plus couramment appliqués aux changements climatiques reposent sur des fonctions de dommages « lisses » qui peuvent ne pas tenir entièrement compte de la possibilité que des catastrophes naturelles se produisent³⁴.

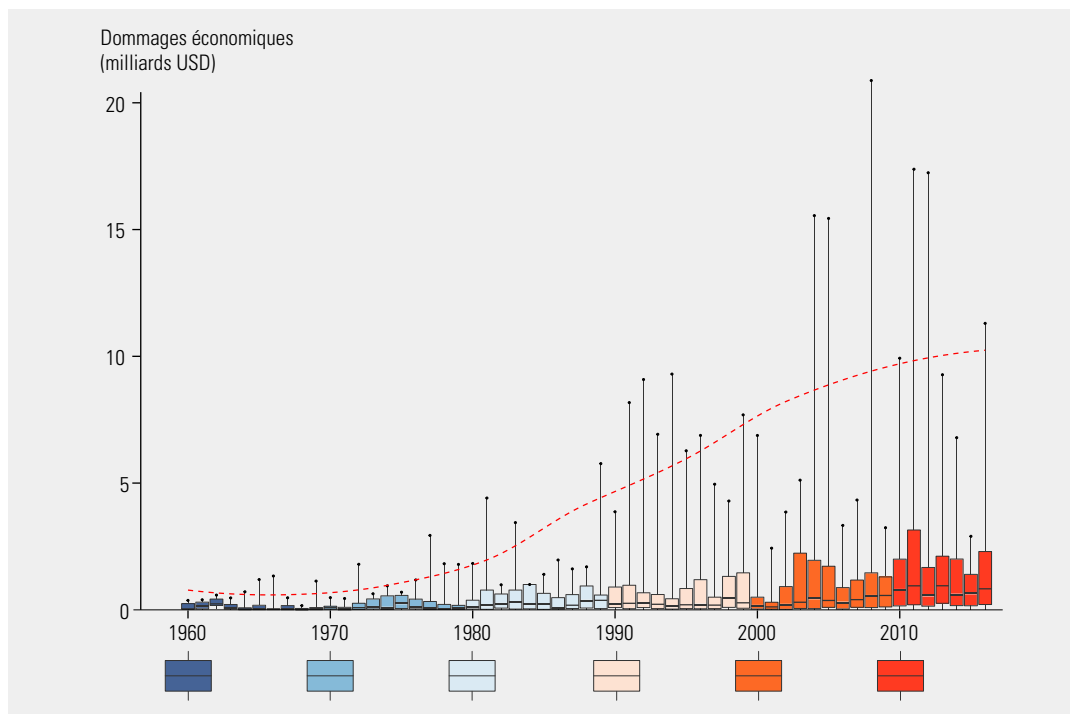
Au cours des dernières années, les travaux de recherche ont tenté d'intégrer les points de basculement dans les modèles d'évaluation intégrée. Les conclusions de ces travaux ont plutôt confirmé les arguments en faveur d'un principe de précaution renforcé en ce qui concerne le climat³⁵. En fait, les estimations des effets économiques des changements climatiques futurs aboutissent à une entente générale sur les orientations, et bien que les incertitudes abondent, les coûts des catastrophes éventuelles associés au rythme auquel les preuves scientifiques s'accumulent sur l'ampleur des dommages renforcent les arguments en faveur d'une action rapide et vigoureuse³⁶. Par exemple, il existe des preuves solides que les dommages économiques causés par les aléas naturels extrêmes ont augmenté à l'échelle mondiale au cours des dernières décennies (figure 5.5). Certaines nouvelles approches de modélisation qui tentent d'intégrer le risque et l'incertitude dénoncent les coûts importants associés aux retards dans la prise de mesures d'atténuation énergiques, pointant leur accumulation au fil du temps (un retard de cinq ans implique un coût de 24 milliards de dollars, et un retard de dix ans implique un coût de 100 milliards de dollars)³⁷.

Les effets négatifs des changements climatiques s'étendent à la santé et à l'éducation. Entre 2030 et 2050, les changements climatiques devraient entraîner 250 000 décès annuels supplémentaires dus à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur³⁸. Des centaines de millions d'autres personnes pourraient être exposées à une chaleur mortelle d'ici 2050 et la zone géographique des vecteurs de maladies — comme les espèces de moustiques qui transmettent le paludisme ou la dengue — devrait se déplacer et pourrait s'étendre³⁹. La baisse des rendements agricoles sous l'effet des variations de température risque d'affecter la sécurité alimentaire, ce qui ne manquera pas de nuire à la nutrition. Une bonne nutrition est essentielle à la bonne santé des femmes enceintes ainsi qu'à la survie et au développement du jeune enfant, ce qui peut réduire les inégalités de développement humain (chapitre 2). Elle est également importante pour la fréquentation, les résultats et la réussite scolaires⁴⁰. À l'inverse, la malnutrition complique l'évolution d'autres maladies, telles que la tuberculose ou le sida.

Les complexités du système climatique rendent possibles des points de basculement et des seuils importants

FIGURE 5.5

Des dommages économiques liés aux aléas naturels extrêmes en augmentation



Note : les données représentent la répartition annuelle des dommages économiques associés aux 10 901 catastrophes naturelles survenues dans le monde entre 1960 et 2015. Les diagrammes de quartiles sont colorés par décennie. La charnière inférieure représente la médiane, la ligne centrale indique le 75^e centile, la charnière supérieure représente le 90^e centile et la moustache du haut correspond au 99^e centile. La ligne rouge en pointillé indique l'évolution dans le temps du 99^e centile.
Source : Coronese *et al.* (2019).

Il semble que les changements climatiques soient déjà un facteur d'aggravation des inégalités de revenus entre les pays et en leur sein. Ils sont également à l'origine d'inégalités dans d'autres dimensions du développement humain

D'ici la fin du XXI^e siècle, s'ils ne sont pas atténués, les changements climatiques pourraient causer chaque année 1,4 milliard d'expositions supplémentaires à la sécheresse et 2 milliards d'expositions supplémentaires aux pluies extrêmes, accroissant inévitablement le risque d'inondations⁴¹. Les effets de ces chocs sur les moyens de subsistance peuvent entraver le développement humain en affectant des facteurs qui vont de la disponibilité de nourriture à la capacité de payer les soins de santé et la scolarité. Les dépenses personnelles de santé poussent près de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté chaque année⁴². Même lorsque la scolarité est gratuite, les chocs qui affectent les moyens de subsistance peuvent détourner les enfants de l'école vers des activités génératrices de revenus. Combinés, ces chocs interdépendants et concomitants auront également des conséquences sur la santé mentale, qui est désormais intégrée dans les stratégies nationales de santé de certains pays en vue de l'adaptation aux changements climatiques⁴³.

Comme évoqué au début du présent chapitre, il semble que les changements climatiques soient déjà un facteur d'aggravation des inégalités de revenus entre les pays et en leur sein (voir aussi le coup de projecteur 5.1 à la fin du chapitre). Ils sont également à l'origine d'inégalités dans d'autres dimensions du développement humain. L'analyse des 40 dernières années ne fait que confirmer la tendance générale : les chocs liés aux températures frappent plus durement les pays pauvres que les pays riches⁴⁴. Cela dit, même si certains pays riches ont pu tirer de petits avantages, en moyenne, de la hausse des températures, tout porte à croire que tous les pays finiront par subir les effets négatifs des changements climatiques⁴⁵.

En ce qui concerne la santé, il ressort de plusieurs études empiriques menées à grande échelle sur les effets du climat que⁴⁶ :

- la proportion de personnes vulnérables à l'exposition à la chaleur augmente dans toutes les régions. Les personnes âgées représentent une part importante de cette vulnérabilité (voir le coup de projecteur 5.2 à la fin du chapitre).

Le stress thermique comme les maladies rénales et cardiovasculaires sont l'une des nombreuses causes de maladies et de décès liés à la chaleur⁴⁷. En 2017, 153 milliards d'heures de travail ont été perdues à cause de l'exposition à la chaleur, ce qui représente une hausse de plus de 62 milliards depuis 2000 ;

- la capacité vectorielle mondiale⁴⁸ de transmission du virus de la dengue continue d'augmenter, après avoir atteint son niveau record en 2016. En d'autres termes, les conditions deviennent plus favorables à la transmission de la dengue ;
- sur les hauts plateaux de l'Afrique subsaharienne, la capacité vectorielle du paludisme a augmenté de 27,6 % depuis le niveau de référence de 1950 ;
- dans la région de la Baltique, les changements de température des eaux de surface favorisent régulièrement l'apparition de conditions propices aux épidémies de choléra.

Sachant que les pays pauvres — et les personnes pauvres et vulnérables à l'intérieur des pays — sont affectés de façon disproportionnée par ces conditions sanitaires, les changements climatiques exercent déjà des pressions qui aggravent les inégalités de santé, à la fois entre les pays et en leur sein⁴⁹.

Dans de nombreux pays en développement, l'exposition in utero et durant les premières années de vie aux inondations, aux sécheresses et aux ouragans compromet l'éducation et les résultats cognitifs ultérieurs. En Asie du Sud-Est, des températures plus élevées que la moyenne pendant la période prénatale et en début de vie sont associées à un nombre plus réduit d'années de scolarité, peut-être parce que la chaleur a un effet négatif sur le niveau d'instruction dans les endroits où le climat local est constamment chaud et humide⁵⁰. Dans certains pays développés, il est également prouvé que l'exposition prénatale à la chaleur augmente le risque d'hospitalisation de la mère et de réadmission à l'hôpital au cours de la première année de vie des nouveau-nés, avec des effets différenciés selon les segments de la population qui tendent à accroître les écarts en matière de santé maternelle⁵¹. Ces effets et d'autres effets possibles des changements climatiques sur les résultats scolaires sont clairement source d'inégalités au sein des générations et entre elles.

Comme nous l'avons vu, les effets du climat sont souvent présentés comme l'interaction de l'exposition et de la vulnérabilité⁵². L'exposition peut être suscitée par la vulnérabilité, car les groupes vulnérables sont poussés vers des lieux moins sûrs et plus sujets aux catastrophes, surtout dans les zones urbaines⁵³. Cette exposition liée à la vulnérabilité est très courante. La localisation ou l'exploitation d'usines polluantes et d'autoroutes, d'installations de gestion des déchets⁵⁴ et de décharges, de parcs classés et de zones protégées⁵⁵ et même d'aéroports⁵⁶ ou d'autres nœuds de transport (et leur expansion) dans des communautés vulnérables ou à proximité reposent sur des décisions qui peuvent profiter — explicitement ou implicitement — de l'impuissance relative de ces communautés. Par exemple, les analyses coûts-avantages des décisions prises par les pouvoirs publics — des analyses qui se veulent objectives, impartiales et efficaces — peuvent, entre autres pièges possibles, tirer implicitement profit des communautés vulnérables en confondant capacité de payer et volonté de payer, sous-évaluant ainsi systématiquement les besoins et les désirs de ces communautés⁵⁷.

Prenons le cas de l'incidence des changements climatiques sur le rendement des cultures. Sans une amélioration des variétés de cultures, les changements climatiques provoqueront une baisse considérable des rendements moyens au cours du XXI^e siècle dans de nombreuses régions. Les baisses les plus importantes se produiront là où l'insécurité alimentaire représente déjà une menace⁵⁸. Les inégalités liées aux changements climatiques sont pour partie un phénomène biophysique d'exposition différentielle. Dans les régions où la variabilité naturelle du climat est plus faible — comme les tropiques, où se trouvent de nombreux pays en développement — les signaux climatiques émergeront plus rapidement et plus facilement du « bruit de fond »⁵⁹. Des modélisations récentes montrent que les pays pauvres connaîtront généralement des changements liés au climat avant les pays riches. Au niveau des régions par exemple, les extrêmes de chaleur devraient changer sensiblement en Afrique, dans une grande partie de l'Inde et dans la majeure partie de l'Amérique du Sud après un réchauffement de 1,5°C, mais les régions des latitudes moyennes ne connaîtront

Les dimensions biophysiques et sociales des changements climatiques vont dans le même sens : vers une aggravation des inégalités

pas de tels changements tant que les températures mondiales n'auront pas augmenté d'environ 3 °C⁶⁰.

Les inégalités induites par le climat sont également un phénomène social. Les personnes vulnérables souffriront davantage parce que, par exemple, avec moins d'irrigation, les rendements dépendent davantage des conditions météorologiques. Les mécanismes de stabilisation du marché céréalier seront de moins en moins nombreux et de moins en moins robustes, ce qui peut susciter une certaine volatilité des moyens de subsistance. Avec moins de revenus et de richesses, les pauvres sont moins capables d'absorber les pics des prix alimentaires. L'instauration de lois discriminatoires place les groupes marginalisés dans une situation d'insécurité croissante. Les changements climatiques exacerbent ces vulnérabilités et d'autres, puisque leurs dimensions biophysiques et sociales vont dans le même sens : l'aggravation des inégalités⁶¹.

Des modélisations récentes commencent à faire ressortir l'interaction entre les aspects biophysiques et sociaux grâce à la corrélation spatiale entre la productivité céréalière des pays et les gains provenant du commerce. Les changements climatiques, au lieu d'affecter les rendements céréaliers des pays de manière unique ou indépendante, provoqueront des changements régionaux qui affecteront les rendements des pays d'une façon d'autant plus semblable que les pays seront proches les uns des autres. Ainsi, les pays en développement seront directement touchés par les changements climatiques avec la baisse des rendements céréaliers, puis seront de nouveau affectés lorsque les pays voisins subiront une baisse à leur tour. Le déclin de la productivité dans les réseaux commerciaux voisins réduit les gains tirés du commerce, ce qui pourrait aggraver les inégalités de revenus entre les pays de 20 % de plus au cours du XXI^e siècle⁶².

La climatologie accorde depuis longtemps une grande importance aux boucles de rétroaction, notamment en ce qui concerne les systèmes biophysiques. Ces mécanismes de rétroaction deviennent de plus en plus visibles sur le plan économique, à l'instar des effets d'entraînement sur le commerce. Un autre de ces mécanismes est l'incidence de la baisse du PIB induite par le climat sur les émissions de carbone. La baisse du PIB due au climat

pourrait à son tour entraîner une réduction de la consommation d'énergie et des émissions de carbone au cours du XXI^e siècle. Dans certains scénarios, les émissions produites par les combustibles fossiles chutent de 13 %, ce qui se révèle suffisant pour compenser la rétroaction naturelle positive sur les émissions de carbone⁶³.

Là encore, des analyses empiriques récentes viennent compléter les projections sur les inégalités de revenus. Une étude basée sur les données longitudinales provenant de plus de 11 000 districts dans 37 pays indique que depuis 2000, le réchauffement a rendu les pays tropicaux au moins 5 % plus pauvres qu'ils ne le seraient autrement⁶⁴. L'étude met également en lumière l'importance de l'exposition et de la vulnérabilité en tant que mécanismes d'inégalités liées au climat : les disparités dans les répercussions économiques du réchauffement sont davantage dues à des différences d'exposition qu'à des différences de vulnérabilité sous-jacente. En d'autres termes, les effets négatifs du réchauffement sont les mêmes pour toutes les communautés, quel que soit leur niveau de développement. Les personnes riches ne sont pas préservées du réchauffement du fait de leur richesse et les plus pauvres ne sont pas uniquement vulnérables du fait de leur pauvreté. Une partie du problème réside dans le fait que l'exposition à des températures préjudiciables est bien plus fréquente dans les régions pauvres.

Les conclusions de cette étude, qui supposent une primauté de l'exposition, rejoignent celles d'une autre étude récente sur les effets du climat sur l'éducation dans 29 pays, principalement sous les tropiques. Il a été constaté que le niveau d'éducation du chef de famille ne permettait pas de protéger les ménages contre les effets à long terme des phénomènes climatiques néfastes⁶⁵. En fait, les enfants des ménages plus instruits subissent des pénalités plus importantes en matière d'éducation, les températures élevées ayant un effet de nivellement sur le niveau d'instruction. D'un autre côté, une étude récente utilisant des données mondiales sur quatre décennies a constaté l'inverse : les pays riches sont davantage protégés des effets de la hausse des températures que les pays pauvres⁶⁶.

Le débat se poursuit donc autour d'une question troublante, qui n'est toujours pas réglée : les changements climatiques risquent-ils de l'emporter sur les capacités de riposte,

telles qu'elles sont habituellement conçues, à de nombreux niveaux — peut-être à tous les niveaux — du développement humain ? Pour les pays où les changements climatiques sont une menace existentielle, la réponse est un oui catégorique. Pour les autres, si l'exposition importe en fin de compte beaucoup plus que la vulnérabilité, les changements climatiques ne sont peut-être pas quelque chose dont la croissance ou le « développement » des pays peut nécessairement s'affranchir.

Les pays ont déjà commencé à adopter des outils, à mettre en œuvre des politiques et à réaliser des investissements qui renforcent la résilience aux changements climatiques et à d'autres types de chocs, précisément parce que les anciennes méthodes se révèlent insuffisantes⁶⁷. Ils tracent différentes voies de développement pour tenter de répondre à la triste réalité des changements climatiques qui se déroule sous nos yeux. Les données et les technologies — de l'imagerie satellite aux semences résistantes à la sécheresse — sont considérées comme des éléments majeurs d'une adaptation climatique tournée vers l'avenir⁶⁸. Il en va de même pour les règles budgétaires qui contribuent à protéger les économies contre les chocs climatiques imprévus⁶⁹. De plus, le renforcement de la résilience est un bon investissement économique. D'après la Commission mondiale sur l'adaptation, chaque dollar investi dans l'adaptation peut se traduire par des avantages d'une valeur de 2 à 10 dollars⁷⁰.

Par conséquent, les analyses empiriques qui mettent l'accent sur les mécanismes d'exposition ne doivent pas remettre en cause la pertinence de la résilience. Au contraire, ces études fournissent des enseignements historiques importants sur les raisons pour lesquelles il est important — et urgent — de déployer consciemment des efforts pour renforcer la résilience. vision prospective des inégalités, le défi consiste à faire en sorte que la résilience climatique devienne une capacité largement partagée et un investissement collectif en faveur du développement humain, plutôt qu'une capacité réservée exclusivement à un groupe restreint de pays et de communautés (pouvant plus facilement se le permettre) qui créerait un nouveau champ de divergence face à une crise climatique mondiale.

D'après plusieurs analystes, certains effets des changements climatiques peuvent être moins importants que les effets de l'évolution démographique et de la croissance économique⁷¹. Par ailleurs, les projections de la pauvreté à certains niveaux de réchauffement dépendent au moins autant des scénarios de développement que du réchauffement en tant que tel⁷². Le Rapport sur le développement humain 2011 s'est penché sur la façon dont divers scénarios concernant l'environnement et les inégalités pourraient influencer sur le développement humain dans les pays à développement humain faible, moyen, élevé et très élevé⁷³.

Selon les choix que feront les sociétés, notre avenir peut s'écrire dans un monde marqué par de grandes inégalités. Même s'il est vrai que des changements climatiques non atténués continueront à limiter ces choix au fil du temps — et de fait, certains changements climatiques sont déjà une réalité à cause des émissions héritées du passé —, il est encore possible de changer bien des choses. Les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre résultent de choix humains fortement influencés par des processus biophysiques ainsi que par des systèmes économiques et sociaux⁷⁴. On peut aussi choisir des voies de développement qui donnent la priorité à la résilience et à l'inclusion. Les effets disproportionnés qui s'abattent sur les pays pauvres — et sur les personnes pauvres et vulnérables à l'intérieur des pays — reflètent largement les inégalités structurelles, auxquelles ils sont probablement dus au moins en partie. Si ces inégalités — de revenus, de richesses, de santé, d'éducation et d'autres aspects du développement humain — sont pour bonne part le résultat de choix sociaux, comme l'affirme le présent Rapport, l'évolution des changements climatiques et la façon dont ils pèsent en fin de compte sur les inégalités reposent aussi en grande partie sur des choix. Il est encore temps de choisir une autre voie.

Capacités différenciées d'adaptation aux changements climatiques : encore une convergence des capacités de base et une divergence des capacités plus avancées ?

La présente section étudie les asymétries dans les capacités de résistance aux catastrophes

Les pays ont déjà commencé à adopter des outils, à mettre en œuvre des politiques et à réaliser des investissements qui renforcent la résilience aux changements climatiques et à d'autres types de chocs, précisément parce que les anciennes méthodes se révèlent insuffisantes

Les effets des chocs ne semblent pas être répartis au hasard, mais paraissent plutôt léser davantage les plus vulnérables

liées aux aléas naturels. Les effets des chocs (qu'ils soient dus aux catastrophes naturelles ou à d'autres causes, notamment les conflits et les crises des termes de l'échange) ne semblent pas être répartis au hasard, mais paraissent plutôt léser davantage les plus vulnérables. Entre 1980 et 2017, les pays en développement ont enregistré une fréquence plus élevée des crises de développement humain — mesurée par la réduction annuelle de la valeur de l'indice de développement humain (IDH) — que les pays développés, et les conséquences de ces réductions y ont été bien plus lourdes. La baisse moyenne de la valeur de l'IDH en situation de crise était de 0,5 % pour les pays développés, contre 1,2 % pour les pays en développement (figure 5.6).

Les pays à développement humain faible sont plus exposés aux pertes humaines et économiques causées par des chocs de toute nature. Si certains chocs négatifs extrêmes peuvent avoir un effet égalisateur au sein des pays⁷⁵, les habitants des pays à développement humain très élevé en subissent moins les coûts parce qu'ils disposent d'un plus grand nombre d'options pour réagir aux chocs, d'une plus grande latitude pour se déplacer et de plus de ressources pour se remettre sur pied. Les habitants des pays à développement humain faible sont 10 fois plus susceptibles de mourir à cause d'aléas

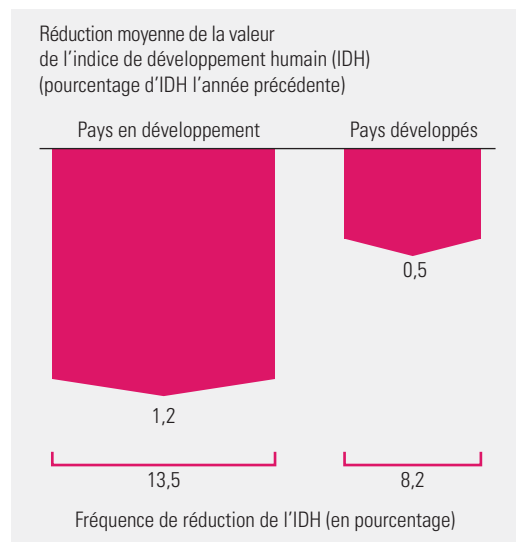
naturels entraînant des catastrophes que ceux des pays à développement humain très élevé. En outre, les coûts relatifs (en pourcentage du PIB) des catastrophes sont près de quatre fois plus faibles dans les pays à développement humain très élevé que dans les autres (figure 5.7)). Ces résultats n'ont qu'un caractère indicatif et doivent être appréhendés à la lumière des tendances plus globales de la réduction du nombre de décès liés aux aléas naturels dans le monde et de l'accélération de la hausse des dommages économiques — avec des effets asymétriques dans les différentes régions climatiques selon la nature de l'aléa⁷⁶.

En règle générale, les pays en développement disposent de moins de ressources pour prévenir et surmonter les catastrophes liées aux aléas naturels⁷⁷. Le soutien et la mise en application des codes du bâtiment, la construction et l'entretien des infrastructures de base et l'élaboration de plans d'urgence, entre autres investissements, exigent des ressources. En outre, comme la pauvreté et le dénuement sont beaucoup plus répandus dans les pays en développement, les populations y sont plus vulnérables⁷⁸.

Au sein des pays, les effets des catastrophes varient en fonction des revenus. Les pauvres sont plus susceptibles d'être touchés par les aléas naturels. Dans 12 des 13 études provenant de pays en développement, le pourcentage de

FIGURE 5.6

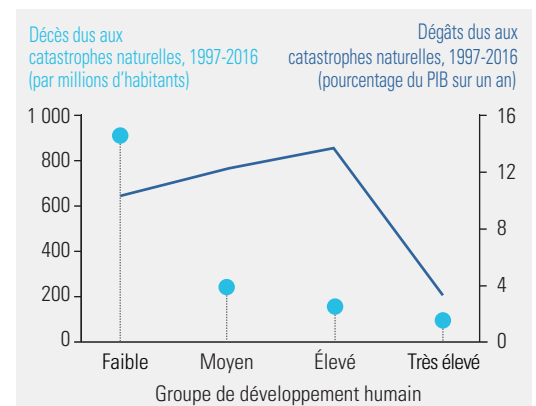
Les crises de développement sont plus fréquentes et plus profondes dans les pays en développement



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain pour les pays disposant de données pour la période 1980-2017.

FIGURE 5.7

Moins le niveau de développement humain est élevé, plus les catastrophes sont meurtrières



Note : les données sont des moyennes simples pour tous les groupes de développement humain. Les valeurs des pays sont la somme de la population ou du PIB sur 20 ans divisée par la population ou le PIB d'une année représentative. Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de la Base de données sur les situations d'urgence du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (www.emdat.be/database ; consultée le 28 octobre 2019).

personnes pauvres touchées par les aléas naturels était plus élevé que celui des personnes non pauvres⁷⁹. En El Salvador et au Honduras, les personnes des quintiles inférieurs de la répartition des revenus étaient plus susceptibles d'être touchées par des inondations et des glissements de terrain (figure 5.8).

Des progrès ont été réalisés, limitant les effets des chocs récurrents à l'origine des catastrophes. Même si le nombre de victimes évitables de phénomènes tels que les inondations, la sécheresse ou les tremblements de terre reste encore trop élevé, le nombre total de victimes par événement enregistré a diminué. Dans les années 1960 et 1970, le nombre de décès était deux fois plus élevé, alors qu'une fraction seulement du nombre d'événements avait été enregistrée, qu'au cours des 20 dernières années (figure 5.9). Cela témoigne de l'efficacité des actions de prévention, de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

Les instruments internationaux — notamment la Stratégie de Yokohama (1994) et le Cadre d'action de Hyogo (2005), remplacé en 2015 par le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe — ont mobilisé les parties prenantes du monde entier pour qu'elles investissent dans la réduction des risques de catastrophe⁸⁰. En conséquence, les pays en développement et les pays développés convergent vers une vulnérabilité plus faible⁸¹.

Mais les avancées vers une diminution du nombre absolu de décès semblent plafonner

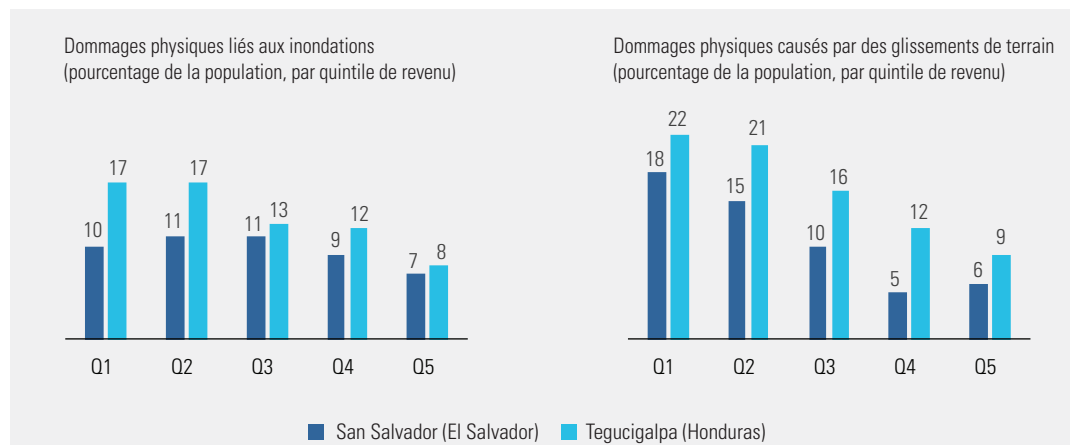
depuis les années 1990, vraisemblablement du fait de deux facteurs. L'un est la poursuite des progrès en matière d'adaptation, qui a abouti à une convergence vers une meilleure préparation aux événements récurrents. L'autre est la fréquence et la gravité accrues des chocs — peut-être à cause des changements climatiques — qui augmentent le coût humain dans les zones les plus pauvres, créant ainsi des inégalités. En 2014, le Rapport de synthèse du GIEC tirait la sonnette d'alarme, indiquant que « si elles se poursuivent, les émissions de gaz à effet de serre provoqueront un réchauffement supplémentaire [...] [augmentant] la probabilité de conséquences graves, généralisées et irréversibles pour les populations et les écosystèmes »⁸². Les « risques [liés aux changements climatiques], qui ne sont pas répartis uniformément, sont généralement plus grands pour les populations et les communautés défavorisées de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement »⁸³. Si les catastrophes frappent plus durement les personnes défavorisées, les changements climatiques risquent d'entretenir le cercle vicieux des faibles résultats et du manque d'opportunités⁸⁴.

Les chocs, y compris ceux liés aux changements climatiques, peuvent faire basculer des populations dans la pauvreté. Au Sénégal, sur la période 2006-2011, les ménages touchés par une catastrophe naturelle étaient 25 % plus susceptibles de tomber dans la pauvreté que les autres⁸⁵. Les répercussions des catastrophes naturelles vont bien au-delà des revenus. En

Si les catastrophes frappent plus durement les personnes défavorisées, les changements climatiques risquent d'entretenir le cercle vicieux des faibles résultats et du manque d'opportunités

FIGURE 5.8

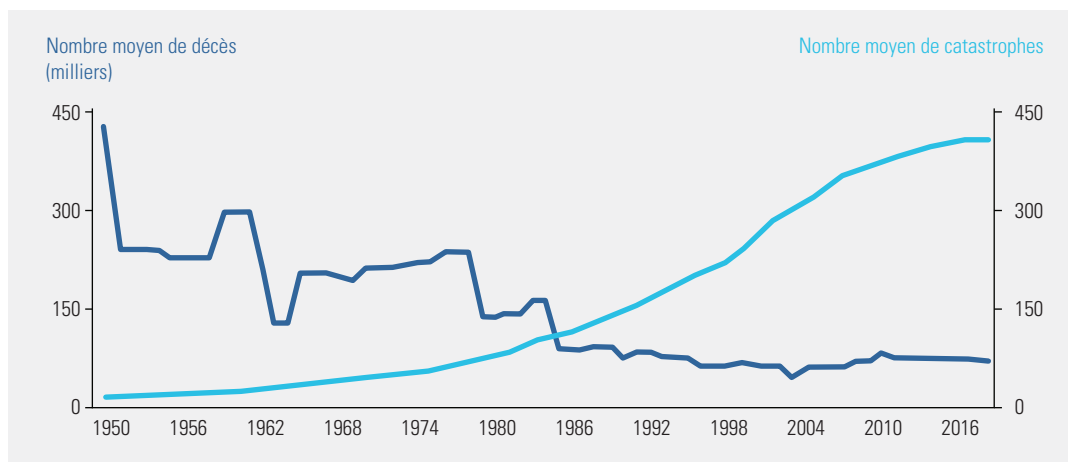
En El Salvador et au Honduras, les personnes des quintiles inférieurs de la répartition des revenus étaient plus susceptibles d'être touchées par des inondations et des glissements de terrain



Source : Hallegatte et al. (2017), basé sur Fay (2005).

FIGURE 5.9

Un nombre moins important de décès dans les années 2000 que dans les années 1960 et 1970 malgré l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles



Note : les données sont des moyennes mobiles sur 20 ans.

Source : Base de données sur les situations d'urgence du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (www.emdat.be/database).

Éthiopie, au Kenya et au Niger, les enfants nés pendant une sécheresse ont plus de risques de souffrir de malnutrition⁸⁶. Au Cameroun, les chocs climatiques réduisent de 8,7 points de pourcentage les chances des filles d'achever l'enseignement primaire. En Mongolie, les incendies ont réduit de 14,4 points de pourcentage la probabilité d'achever l'enseignement secondaire⁸⁷.

Les changements climatiques peuvent également intensifier les déplacements forcés de populations. En 2017, il y a eu 18,8 millions de nouveaux déplacements internes associés à des catastrophes dans 135 pays et territoires, la plupart causés par des inondations (8,6 millions) et des tempêtes, y compris des cyclones, des ouragans et des typhons (7,5 millions). Bien que les pays touchés affichent différents niveaux de revenu, la plupart des déplacements se sont produits dans les pays en développement⁸⁸, où le risque de se retrouver sans abri à la suite de catastrophes est plus de trois fois plus élevé que dans les pays développés.

En résumé, les effets des changements climatiques provoqués par les catastrophes diffèrent d'un endroit à l'autre du globe, et on observe une évolution de la nature des phénomènes et de leur niveau de probabilité. Cela a une incidence sur la capacité à en mesurer les effets et à concevoir des politiques publiques (encadré 5.3). Les pays développés semblent disposer

d'un ensemble plus large de ressources et d'institutions qui leur permettent de mieux se préparer et réagir en cas de chocs imprévus, y compris ceux qui sont liés au climat⁸⁹.

Les inégalités et les injustices environnementales sont omniprésentes — aperçu des déchets, de la consommation de viande et des prélèvements d'eau dans le monde

Les inégalités et les injustices environnementales ont des racines beaucoup plus profondes que la crise climatique actuelle⁹⁰. Le mouvement de la justice environnementale est étroitement lié aux autres mouvements de justice sociale⁹¹.

En fin de compte, les inégalités environnementales — et la justice environnementale — ne concernent pas uniquement l'environnement. Elles reflètent des normes sociales stigmatisantes et des lois et pratiques discriminatoires, qui sont des manifestations des différentes dimensions de l'inégalité, dont beaucoup prennent la forme d'inégalités horizontales⁹². Les inégalités environnementales deviennent un prisme permettant de comprendre et d'aborder d'autres formes d'inégalités et,

Les inégalités environnementales deviennent un prisme permettant de comprendre et d'aborder d'autres formes d'inégalités et, plus largement, de cerner la répartition du pouvoir et des prises de décision

Quand le passé n'est plus une référence

Lorsqu'un phénomène se répète, les sociétés ont tendance à s'adapter en examinant quatre aspects :

- la nature du choc
- la probabilité d'occurrence
- les effets du phénomène sur le bien-être
- les mesures destinées à réduire les dommages

Les connaissances communes s'accumulent au fil du temps, éclairées par l'histoire et les enseignements tirés de ce qui permet de réduire les effets négatifs des chocs. Ainsi, lorsque les phénomènes sont incertains mais que leurs effets sont « connus » grâce au retour d'expérience, les mécanismes d'adaptation sont plus faciles à mettre en place. Le résultat : une réduction notable des effets négatifs des chocs¹. Ce type d'adaptation s'opère dans toutes les sociétés de différentes manières.

Cependant, lorsque des phénomènes ne s'inscrivent pas dans la continuité, les quatre aspects décrits ci-dessus présentent une forte imprévisibilité. Et avec les

changements climatiques, il semble que les communautés du monde entier seront de plus en plus souvent confrontées à des événements « surprises » (des chocs différents de ce qu'elles ont connu par le passé)².

La structure de base des chocs ne disparaît pas avec les changements climatiques, mais elle bascule dans un processus différent. Les cadres de politiques actuels peuvent s'avérer incomplets. Certains effets des changements climatiques peuvent prendre la forme de « cygnes noirs », c'est-à-dire des événements peu probables mais à fort impact, auxquels les institutions publiques et privées sont peu préparées à répondre. Dans d'autres cas, les effets sont totalement inconnus et imprévisibles, comme lorsque l'on observe des phénomènes inédits (des nouveaux records de température, par exemple). La capacité de s'adapter avec succès aux changements climatiques dépend des ressources disponibles pour un système amélioré de préparation et de réaction³.

Notes

1. Voir, par exemple, Clarke et Dercon (2016). 2. Pour un exemple basé sur les effets du climat sur la température des océans, voir Pershing *et al.* (2019) ; pour les conséquences du point de vue de la nécessité de développer une capacité plus prospective, par opposition à rétrospective, de répondre aux chocs imprévus, voir Ottersen et Melbourne-Thomas (2019). 3. Voir, par exemple, Farid *et al.* (2016).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

plus largement, de cerner la répartition du pouvoir et des prises de décision.

Il subsiste beaucoup d'inégalités et d'injustices environnementales à travers le monde. Elles sont nombreuses, omniprésentes et persistantes, car les écarts de pouvoir (et la façon dont il est exercé) le sont tout autant. Les inégalités environnementales interviennent à plusieurs niveaux, reproduisant et renforçant des gradients connus, comme on l'a vu dans l'analyse précédente concernant le climat et dans d'autres sections du présent Rapport. La suite du chapitre en examine plusieurs, à savoir la gestion des déchets, la consommation de viande et l'usage de l'eau.

Déchets

Les déchets⁹³ proviennent des flux de matières, souvent sous forme de produits, au sein de la société. Une augmentation des déchets signifie généralement plus d'extraction de matières premières en amont — de l'exploitation minière à la déforestation — avec des répercussions négatives sur les habitats naturels. Elle suppose

également une plus grande transformation des matières premières en produits, ce qui implique habituellement l'utilisation intensive d'énergie industrielle (issue des combustibles fossiles notamment), une certaine consommation d'eau et l'émission de polluants dans des réseaux interconnectés.

La gestion des déchets nécessite des moyens de transport et de l'énergie. Elle contribue de façon non négligeable aux changements climatiques. Près de 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre proviennent de la gestion des déchets (sans compter le transport), principalement en raison des déchets alimentaires et de mauvaises pratiques de gestion⁹⁴. Lorsqu'ils sont brûlés à ciel ouvert, les déchets contribuent à la pollution de l'air et aux risques sanitaires ; lorsqu'ils sont déposés dans des décharges, ils occupent de l'espace et peuvent libérer des toxines dans le sol et les eaux souterraines.

De plus, les déchets se retrouvent souvent dans les cours d'eau et les océans. Plus de 270 000 tonnes de déchets plastiques dérivent dans les océans du monde entier⁹⁵, où les gyres les concentrent sous forme d'énormes plaques

Plus de 270 000 tonnes de déchets plastiques dérivent dans les océans du monde entier, où les gyres les concentrent sous forme d'énormes plaques de déchets

de déchets. Jusqu'à ce jour, trois plaques ont été identifiées : une dans le Pacifique Nord (la Grande plaque de déchets du Pacifique Nord), une dans le Pacifique Sud et une dans l'Atlantique Nord⁹⁶. La Grande plaque de déchets du Pacifique Nord s'étend sur 1,6 million de kilomètres carrés (soit trois fois la taille de la France) et contient par endroits plus de 100 kilogrammes de plastique par kilomètre carré⁹⁷. Les plastiques peuvent rester des années dans l'océan, se dégradant en microplastiques sous l'effet de la lumière du soleil et formant une sorte de soupe dont les oiseaux et les poissons se nourrissent⁹⁸. Les microplastiques marins ne restent pas à la surface de la mer ; ils ont également été aperçus dans la colonne d'eau et dans les communautés animales des grands fonds⁹⁹. L'espace de vie le plus vaste de la planète, à savoir la haute mer, pourrait aussi s'avérer être l'un des premiers réservoirs de microplastiques, dont certains ont également été trouvés dans l'atmosphère et les montagnes reculées¹⁰⁰.

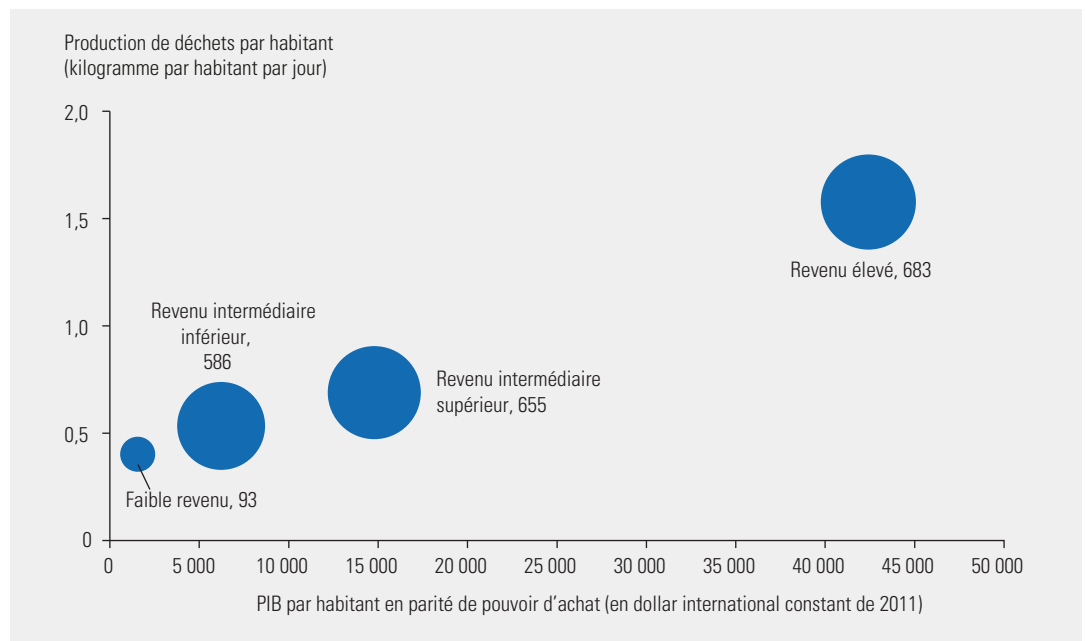
En 2016, le monde a produit un peu plus de 2 milliards de tonnes métriques de déchets solides, soit 0,74 kilogramme par personne par jour, une moyenne qui varie beaucoup selon les pays (de 0,11 à 4,54 kilogrammes)¹⁰¹. Si rien ne change, le total des déchets devrait atteindre

3,4 milliards de tonnes métriques d'ici 2050 — et connaître la plus forte croissance dans les pays à faible revenu, en triplant d'ici 2050. Les pays riches génèrent plus de déchets par habitant que les pays pauvres (figure 5.10).

Les taux de collecte des déchets varient considérablement d'un pays à l'autre et à l'intérieur des pays. La collecte des déchets est quasi universelle dans les pays à revenu élevé, avec très peu de disparités entre les zones urbaines et rurales. Dans les pays aux niveaux de revenu moins élevés, les taux de collecte des déchets diminuent régulièrement et de fortes disparités apparaissent entre les zones urbaines et rurales. Environ 40 % des déchets mondiaux sont évacués en décharge, tandis qu'un tiers est jeté à ciel ouvert. Dans les pays à faible revenu, la majeure partie des déchets est déversée à ciel ouvert ; cette pratique diminue progressivement en faveur des décharges à mesure que le revenu du pays augmente. L'incinération est principalement utilisée dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et à revenu élevé. En règle générale, les déchets industriels dépassent de loin les déchets solides municipaux et présentent un fort gradient en fonction du revenu du pays. Globalement, le recyclage est une

FIGURE 5.10

Les pays riches génèrent plus de déchets par habitant



Source : Kaza et al. (2018).

méthode majeure de traitement des déchets uniquement dans les pays à revenu élevé¹⁰².

Outre le fossé qui sépare les zones urbaines et rurales, la question des déchets crée des inégalités évidentes au sein des pays¹⁰³. Les décharges, les usines polluantes, les autoroutes et les aéroports bruyants représentent une pollution visuelle et un risque sanitaire dont aucune communauté ne veut. Leur localisation dans des communautés pauvres reflète donc d'autres formes d'inégalités.

Consommation de viande

La production de bétail est importante pour les moyens de subsistance comme pour les économies. Elle emploie au moins 1,3 milliard de personnes à travers le monde et soutient les moyens de subsistance de quelque 600 millions de ménages pauvres, principalement dans les pays en développement¹⁰⁴, où elle représente 20 % de la production agricole totale. Les aliments d'origine animale sont des composantes essentielles d'une alimentation saine et nutritive, qui contribuent notamment à la croissance équilibrée et au développement cognitif des enfants. Entre autres avantages, l'élevage peut aussi aider à protéger les ménages des effets négatifs des chocs, comme les sécheresses¹⁰⁵.

L'élevage est le plus grand utilisateur agricole de ressources foncières au monde, les pâturages et les terres cultivées consacrées à la production d'aliments pour animaux représentant près de 80 % de l'ensemble des terres agricoles (tout en ne fournissant que 37 % des protéines et 18 % des calories du monde — aquaculture comprise)¹⁰⁶. Près d'un cinquième de l'eau douce disponible est consacré à la production animale. L'intensité de l'utilisation des ressources par le bétail est étroitement liée, directement et indirectement, aux inefficacités énergétiques des systèmes de production d'aliments d'origine animale¹⁰⁷. La plupart des matières végétales que les animaux ingèrent, y compris les aliments pour animaux, sont utilisées par les animaux eux-mêmes au lieu d'être stockées sous forme de muscles ou de graisse pour la consommation humaine. Le taux de perte varie, mais on estime qu'il peut atteindre jusqu'à 90 %¹⁰⁸, ce qui fait des animaux une source de calories très peu efficace pour les humains. Pour chaque calorie, la production d'aliments d'origine

animale nécessite beaucoup plus de terres et de ressources que la production d'une quantité équivalente d'aliments d'origine végétale¹⁰⁹.

Jusqu'à 80 % des émissions de gaz à effet de serre générées par le secteur agricole mondial proviennent de l'élevage, ce qui représente 7,1 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an, soit 14,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'origine anthropique¹¹⁰. Les émissions émanent de toute la chaîne d'approvisionnement, sachant que la production d'aliments pour animaux, la fermentation entérique, les déchets animaux et les changements d'affectation des terres figurent parmi les sources les plus importantes au niveau des exploitations agricoles¹¹¹. Les bovins sont responsables pour environ deux tiers des émissions d'équivalent dioxyde de carbone liées à l'élevage, principalement sous forme d'émissions de méthane, un gaz à effet de serre environ 30 fois plus puissant que le dioxyde de carbone pour retenir la chaleur¹¹².

L'amélioration de la gestion agricole est une façon de réduire ces effets environnementaux, et d'autres encore. Pour beaucoup de produits agricoles majeurs, les émissions de gaz à effet de serre sont très variables d'une ferme à l'autre. L'élevage ne fait pas exception à la règle. Pour le bœuf, les 10 % d'émetteurs les plus importants produisent jusqu'à 12 fois plus de gaz à effet de serre par unité de protéine que les 10 % d'émetteurs les plus faibles. Le problème est concentré au sommet : la majorité des émissions des éleveurs de bovins proviennent des 25 % de producteurs ayant l'impact le plus élevé. Les approches uniformisées ont peu de chances de fonctionner, mais il existe de réelles possibilités de réduire la variabilité entre les fermes et d'atténuer les effets environnementaux de la production de bœuf, de l'élevage et de la production agricole en général. La réduction des pertes tout au long de la chaîne d'approvisionnement est une autre option, tout comme la réduction de la demande de viande lorsque cela est possible et approprié. Par exemple, si l'on prend une unité de protéine, les émissions de gaz à effet de serre des 10 % des producteurs de bœuf les moins importants excèdent encore celles des pois par un facteur de 36¹¹³.

Les avantages environnementaux d'un changement des habitudes alimentaires dépassent ce que les producteurs peuvent réaliser par

Jusqu'à 80 % des émissions de gaz à effet de serre générées par le secteur agricole mondial proviennent de l'élevage, ce qui représente 7,1 gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an, soit 14,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'origine anthropique

eux-mêmes (encadré 5.4)¹¹⁴. Mais la tendance est à l'inverse, principalement en raison de la croissance démographique, mais aussi d'autres variables comme l'urbanisation et l'augmentation du revenu par habitant, qui tendent à accroître la demande d'aliments d'origine animale¹¹⁵. Entre 2000 et 2014, la production mondiale de viande a augmenté de 39 % et celle du lait de 38 %. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la production de viande augmentera encore de 19 % d'ici 2030 par rapport à 2015-2017, les pays en développement représentant la quasi-totalité de cette augmentation (figure 5.11). Sur la même période, la production de lait devrait croître de 33 %¹¹⁶. Bien que la croissance future de la production de viande devrait reposer sur les pays en développement, ce sont les pays riches qui consomment le plus de viande et cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir¹¹⁷.

Plus les revenus augmentent, plus les dépenses alimentaires privilégient des aliments plus riches en nutriments, comme les aliments d'origine animale (loi de Bennett)¹¹⁸. Cela s'explique en partie par les qualités nutritionnelles de la viande et d'autres produits d'origine animale, en particulier pour les enfants des

ménages pauvres. Il existe des inégalités incontestables dans les dépenses de viande entre quintiles de revenu. On observe toutefois que plus les revenus augmentent, moins il y a d'inégalités dans la consommation de viande¹¹⁹.

Les projections de consommation de viande — et des inégalités en la matière — ne tiennent pas compte d'éléments imprévisibles tels que les percées technologiques qui pourraient sensiblement modifier les trajectoires actuelles et réduire les dommages environnementaux. On estime à 31 le nombre de start-up qui travaillent à devenir la première entreprise à commercialiser des protéines animales de synthèse¹²⁰. La concurrence viendra aussi d'ailleurs, notamment des innovations dans les produits de remplacement végans¹²¹. De nouvelles zones de divergence risquent d'apparaître, puisque ces produits seront certainement déployés dans un premier temps dans les pays riches. De plus, si ces aliments présentent des avantages supplémentaires en réduisant les maladies non transmissibles, ils pourraient bien exacerber les inégalités de santé.

ENCADRÉ 5.4

Les effets d'un changement d'habitudes alimentaires au niveau mondial sur le développement humain durable

Un changement d'habitudes alimentaires à l'échelle mondiale, privilégiant les aliments d'origine végétale et conforme aux recommandations pour une bonne nutrition, agirait sur plusieurs dimensions du développement humain durable, au niveau global comme au niveau de la répartition. Le climat aurait également tout à y gagner. Selon une estimation, les changements d'habitudes alimentaires pourraient réduire la croissance des émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation de 29 à 70 % d'ici à 2050¹. Les émissions par habitant liées à l'alimentation pourraient diminuer deux fois plus dans les pays riches que dans les pays pauvres, ce qui réduirait les inégalités d'émissions d'équivalent dioxyde de carbone entre eux². Cela passerait principalement par une réduction de la consommation de viande rouge, qui présente également des avantages pour la santé³ bien

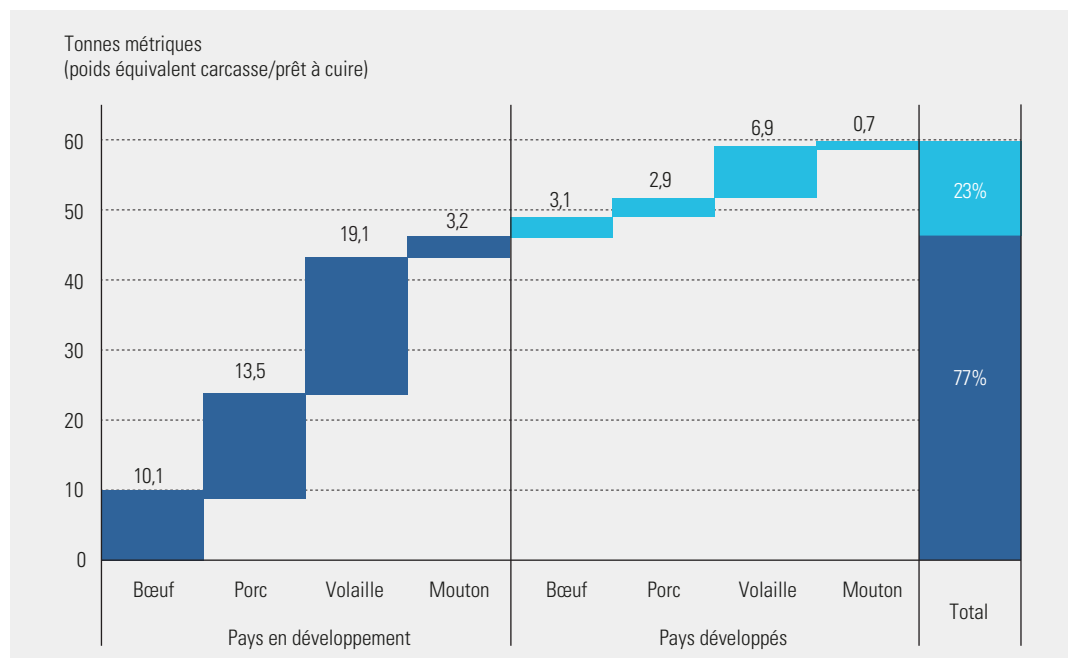
qu'une série d'examen systématiques récents aient, non sans controverse, remis en question la mesure dans laquelle la réduction de la consommation de viande rouge et de viande transformée améliore les principaux indicateurs de santé⁴. De nombreuses études ont mesuré les effets des régimes alimentaires nutritifs à base de plantes, notamment sur la réduction globale de la mortalité⁵. Cela dit, les avantages ne sont pas répartis de façon égale. Par habitant, les pays à revenu élevé et intermédiaire pourraient en bénéficier davantage grâce à la réduction de la consommation de viande rouge et des apports énergétiques⁶. L'adoption au niveau mondial d'habitudes alimentaires durables, nutritives et axées sur les végétaux pourrait donc améliorer la santé dans le monde tout en risquant d'aggraver certains types d'inégalités de santé entre les pays.

Notes

1. Springmann *et al.* (2016). 2. Springmann *et al.* (2016). 3. Springmann *et al.* (2016). 4. Han *et al.* (à paraître) ; Vernooij *et al.* (à paraître) ; Zeraatkar, Han *et al.* (à paraître) ; Zeraatkar, Johnston *et al.* (à paraître). Voir aussi Carroll et Doherty (2019) et Johnston *et al.* (à paraître). 5. Key *et al.* (2009) ; Le et Sabaté (2014) ; Orlich *et al.* (à paraître) ; (2013) ; Springmann *et al.* (2016) ; Tilman et Clark (2014). 6. Springmann *et al.* (2016).

FIGURE 5.11

Les pays en développement seront les principaux moteurs de la hausse de la production de viande jusqu'en 2030



Source : FAO (2018).

Usage de l'eau

L'eau et l'assainissement sont indispensables au développement humain. Ils ont par ailleurs été reconnus comme droits de l'homme¹²². Malgré l'expansion des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité au cours des deux dernières décennies, des écarts importants subsistent. En 2017, 29 % de la population mondiale n'avait pas accès à l'eau potable. L'écart est encore plus grand pour l'assainissement, 55 % de la population mondiale en étant privés d'accès¹²³.

La quantité d'eau que les humains consomment et l'usage qu'ils en font ont des conséquences sur l'environnement et les sociétés. Les prélèvements d'eau dans le monde ont presque septuplé au cours du siècle dernier, devançant la croissance démographique par un facteur de 1,7¹²⁴. La majeure partie de l'eau est destinée à l'agriculture (69 %), suivie de l'industrie (19 %) et des municipalités (12 %)¹²⁵. Des tentatives ont été faites pour établir un espace de fonctionnement sûr et significatif pour l'usage de l'eau au niveau mondial¹²⁶. Les fondements conceptuels sont également réexaminés afin

de tenir compte des frontières infranationales et d'aller au-delà de la consommation d'eau bleue (l'eau douce des rivières, des lacs, des eaux souterraines, etc.) pour inclure l'eau verte (l'humidité des sols qui s'évapore ou transpire) et d'autres éléments du cycle hydrologique dynamique mondial. Une grande partie du travail d'analyse, de gestion et d'élaboration des politiques publiques s'effectue au niveau national ou à des échelles spatiales plus petites, comme le bassin¹²⁷.

C'est à ces échelles spatiales que le stress, la pénurie et les crises hydriques se manifestent. Selon certaines estimations, jusqu'à 4 milliards de personnes, soit environ deux tiers de la population mondiale, vivent dans des conditions de grave pénurie d'eau pendant au moins un mois de l'année¹²⁸. 500 millions de personnes sont confrontées à une pénurie d'eau tout au long de l'année¹²⁹. On considère qu'un tiers des 37 plus grands systèmes aquifères du monde sont en situation de stress¹³⁰. À l'échelle de la planète, il y a suffisamment d'eau douce pour répondre à la demande annuelle, mais le déséquilibre géographique et temporel entre la disponibilité de l'eau et l'approvisionnement

Les prélèvements d'eau dans le monde ont presque septuplé au cours du siècle dernier, devançant la croissance démographique par un facteur de 1,7. La majeure partie de l'eau est destinée à l'agriculture

entraînent une pénurie d'eau. Le Rapport sur le développement humain 2006 assène avec force que le problème de fond ne vient pas des limites de l'approvisionnement physique, mais plutôt que « la crise de l'eau trouve ses racines dans la pauvreté, les inégalités et le déséquilibre des rapports de force, ainsi que dans des politiques de gestion de l'eau inadaptées qui aggravent la pénurie d'eau¹³¹ ».

Les empreintes hydriques sont une façon de comprendre et de mesurer l'utilisation de l'eau par les humains. Chaque pays a une empreinte hydrique nationale, c'est-à-dire la quantité d'eau produite ou consommée par habitant. Cette empreinte intègre l'eau virtuelle, qui s'entend de l'eau utilisée dans la production de biens tels que les aliments ou les produits industriels. Dans tous les pays, l'agriculture est la première composante (92 %) de l'empreinte de consommation d'eau, les céréales représentant la plus grande sous-composante (27 %), suivies de la viande (22 %) et des produits laitiers (7 %)¹³². Comme l'empreinte de consommation nationale d'eau inclut l'eau virtuelle importée, l'empreinte hydrique de certains pays est beaucoup plus importante que ce à quoi on pourrait s'attendre sur la seule base de leurs ressources hydriques naturelles. Les transports transfrontières d'eau virtuelle sont significatifs. Sur la

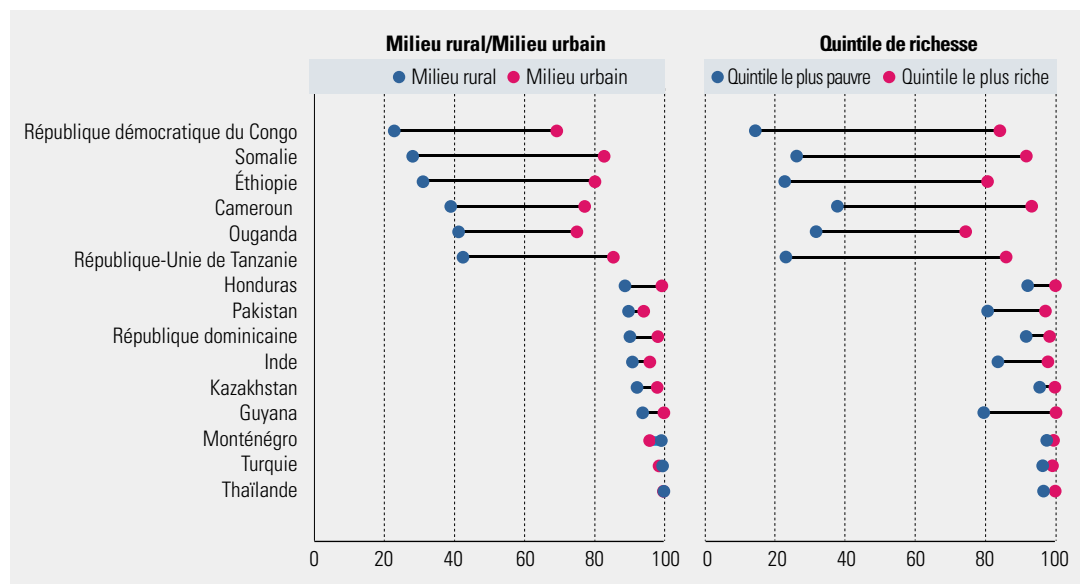
période 1996-2005, environ un cinquième de l'empreinte hydrique mondiale était liée à des biens exportés, la part du lion revenant au commerce des produits agricoles¹³³.

L'empreinte hydrique varie fortement d'un pays à l'autre, et les disparités les plus grandes concernent les pays en développement. En effet, certains d'entre eux ont une empreinte hydrique nationale de consommation égale, voire supérieure, à celle des pays développés¹³⁴. Les empreintes hydriques élevées de certains pays en développement sont davantage attribuées à une efficacité moindre de l'usage de l'eau dans les produits consommés qu'à une consommation globale plus élevée de ces produits¹³⁵, même si cette dernière peut également entrer en ligne de compte¹³⁶. Cela révèle un énorme potentiel d'amélioration de l'efficacité.

L'accès à l'eau et sa consommation varient également beaucoup à l'intérieur des pays. Prenons l'exemple de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, où des inégalités importantes persistent à la fois entre les pays et en leur sein. On constate depuis longtemps des écarts de couverture considérables entre les zones rurales et urbaines. Au cours des deux dernières décennies, les écarts se sont réduits à l'échelle mondiale, ramenés de 47 à 32 points de pourcentage pour les services d'alimentation en eau

FIGURE 5.12

Dans certains pays, la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de base pour le quintile le plus riche est au moins deux fois supérieure à celle du quintile le plus pauvre



Source : UNICEF et OMS (2019).

gérés en toute sécurité et de 14 à 5 points de pourcentage pour les services d'assainissement gérés en toute sécurité. Dans beaucoup de pays, on constate des inégalités de richesses notables. Dans certains d'entre eux, la couverture d'approvisionnement en eau et d'assainissement de base pour le quintile le plus riche est au moins deux fois supérieure à celle du quintile le plus pauvre (figure 5.12). En ce qui concerne l'eau, les inégalités de richesses dépassent généralement celles qui existent entre les zones urbaines et rurales d'un même pays. Si la couverture en eau et assainissement s'est globalement améliorée au cours des deux dernières décennies dans la plupart des pays (mais pas dans tous), les inégalités de richesses n'ont pas suivi la même tendance. Certains pays ont vu ces inégalités diminuer, d'autres les ont vu augmenter¹³⁷.

À l'instar des écarts entre zones urbaines et zones rurales, les moyennes nationales peuvent masquer des différences et des privations aux niveaux inférieurs. En Afrique du Sud, l'indice national de Gini pour l'eau courante est de 0,36, mais il varie énormément d'une province à l'autre du pays, passant de 0,06 (province la moins inégalitaire) à 0,57 (province la plus inégalitaire)¹³⁸. La réduction des inégalités dans l'accès à l'eau et l'usage qui en est fait ne peut pas se traduire par le fait de refuser aux individus leur droit à l'eau, un droit inscrit dans la constitution sud-africaine et garanti par une législation qui inclut l'assainissement¹³⁹. Le droit à l'eau et à l'assainissement est par ailleurs un droit de l'homme reconnu par les objectifs de développement durable. L'exercice même de ce droit devrait permettre de réduire considérablement les inégalités.

Dans le monde entier, des crises de plus en plus graves liées à l'eau entraînent ce que certains appellent une transition fondamentale pour les ressources en eau douce et leur gestion. Des approches exclusivement axées sur la satisfaction de la demande en eau font place à des approches plus multidimensionnelles, qui reconnaissent les différentes limites de l'offre, les valeurs écologiques et sociales plus larges de l'eau, ainsi que les coûts et l'efficacité de l'utilisation humaine. Des approches intégrées apparaissent, qui identifient et répondent à la façon dont l'eau est liée à d'autres ressources, telles que l'énergie, la nourriture et les forêts¹⁴⁰.

Les systèmes de production économique, les tendances démographiques et les changements climatiques jouent tous un rôle important dans cette évolution. Il en va de même de la technologie. Au cours des deux dernières décennies, par exemple, la diffusion d'une technologie d'irrigation de précision perfectionnée a amélioré l'efficacité de l'usage de l'eau en agriculture. Les technologies modernes transforment également le traitement et la réutilisation des eaux usées, ainsi que la viabilité économique du dessalement de l'eau de mer. La télédétection fournit des données en temps réel. Les compteurs d'eau intelligents et l'amélioration des politiques de tarification de l'eau sont deux facteurs d'efficacité¹⁴¹. La réponse à ces nouveaux outils et tendances et leur articulation — la mesure dans laquelle l'inclusion devient un principe fondamental de la transition vers la durabilité de l'eau douce — joueront un rôle majeur pour déterminer si les droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement sont progressivement réalisés, si les inégalités d'accès à ces deux éléments diminuent et si l'utilisation durable de l'eau est engagée.

Rompre avec le passé : faire de nouveaux choix pour les populations et pour la planète

Le présent chapitre a montré que les inégalités environnementales sont nombreuses et inextricablement liées aux inégalités de développement humain. Elles reflètent la façon dont le pouvoir économique et politique — et le croisement des deux — est réparti et exercé entre les pays et en leur sein. Ces inégalités et injustices environnementales sont bien souvent l'héritage de gradients de pouvoir bien établis qui remontent à des décennies, voire des siècles en ce qui concerne les changements climatiques. Les pays et les communautés qui ont le plus de pouvoir ont, consciemment ou non, transféré certaines des conséquences environnementales de leur consommation sur les pauvres et les personnes vulnérables, les groupes marginalisés et les générations futures. Les inégalités environnementales relèvent en grande partie d'un choix. Y remédier est aussi un choix, mais cela ne doit pas se faire au

Dans beaucoup de pays, la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de base pour le quintile le plus riche est au moins deux fois supérieure à celle du quintile le plus pauvre

Les voies de développement traditionnelles ont imposé de trop lourds tributs environnementaux et sociaux. Elles doivent changer et certains signes encourageants montrent qu'elles ont commencé

détriment de l'exercice de l'ensemble des droits de l'homme des populations.

La technologie est au cœur de l'histoire climatique. Elle sous-tend des trajectoires de développement qui sont directement liées à la crise climatique. Lorsqu'elle prend la forme d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, la technologie laisse entrevoir que l'avenir peut rompre avec le passé — si l'occasion peut être saisie rapidement et largement déployée¹⁴². Dans ce cas, l'humanité et la planète sont toutes deux gagnantes. Le chapitre suivant décrit la façon dont les individus s'emparent de ces technologies et d'autres pour encourager, et non pas mettre en péril, le développement humain durable et inclusif.

L'adoption et la large diffusion des technologies de protection du climat, qu'elles soient anciennes ou nouvelles, seront essentielles pour tracer de nouvelles voies de développement pour tous les pays. Les voies de développement traditionnelles ont imposé de trop lourds tributs environnementaux et sociaux. Elles doivent changer et certains signes encourageants montrent qu'elles ont commencé. Les ODD, l'Accord de Paris et le regain d'intérêt pour la tarification progressive du carbone et son expansion offrent des voies prometteuses

pour l'avenir. Il en va de même des efforts déployés jusqu'à présent pour renforcer la résilience au changement climatique. Toutefois, si l'on veut éviter les points de non-retour critiques pour le climat et s'assurer que les populations pauvres et vulnérables ne sont pas laissées pour compte, il est urgent de prendre de nombreuses mesures sur le front politique, en associant les pays développés et les pays en développement. Le chapitre 7, qui présente une vue d'ensemble des options politiques abordées dans l'ensemble du Rapport, examine certaines politiques publiques susceptibles de contribuer à faire face tout à la fois aux changements climatiques et aux inégalités, dans l'espoir qu'elles aident les pays à tracer leur voie vers un développement humain plus durable et plus inclusif.

Coup de projecteur 5.1

Mesurer les effets des changements climatiques au-delà des moyennes nationales

Une étude récente qui est allée au-delà des moyennes nationales pour examiner de façon plus détaillée les effets des changements climatiques dans 3 143 comtés de la partie continentale des États-Unis¹ pourrait bien amorcer un changement de méthode dans l'évaluation des effets économiques des changements climatiques — en partie parce que certains des paramètres du modèle étaient liés à des données réelles observées.

L'étude a révélé une hétérogénéité spatiale importante des rendements agricoles et de la mortalité toutes causes confondues. Les effets économiques projetés variaient considérablement d'un comté à l'autre, allant de pertes médianes dépassant 20 % du produit brut du comté à des gains médians supérieurs à 10 %. Les effets économiques négatifs étaient concentrés dans le Sud et le Midwest, tandis que le Nord et l'Ouest affichaient des effets négatifs plus faibles — voire des gains nets.

L'étude a conclu que les changements climatiques allaient aggraver les inégalités aux États-Unis, parce que leurs pires effets se concentrent dans des régions qui sont déjà plus pauvres en moyenne. D'ici la fin du XXI^e siècle, on prévoit que le tiers des comtés les plus pauvres subira des dommages représentant entre 2 et 20 % des revenus du comté. Les effets dans le tiers le plus riche devraient être moins marqués, allant de dommages représentant 6,7 % des revenus du comté à des bénéfices de 1,2 %. À l'échelle nationale, toute augmentation de 1 °C de la température moyenne à la surface de la Terre coûtera 1,2 % du PIB.

L'étude n'aborde pas l'un des principaux mécanismes d'adaptation aux changements climatiques : la migration. La migration aurait une incidence sur les estimations des effets au niveau national ainsi que sur les coûts et avantages absolus pour chaque comté. En théorie, la migration pourrait également atténuer les répercussions sur les inégalités, car ceux qui subissent les effets les plus négatifs se déplaceront

vers des zones moins touchées et offrant davantage de possibilités. Il existe aux États-Unis une longue tradition de migration économique, y compris en temps de crise environnementale et économique (comme le Dust Bowl)². Toutefois, certaines données suggèrent que la migration n'est peut-être pas un mécanisme d'adaptation important pour les pauvres aujourd'hui, ce qui, dans la pratique, aggrave les inégalités. La mobilité aux États-Unis a diminué au cours des dernières décennies³.

Alors que dans les pays à revenu intermédiaire, le réchauffement a renforcé le phénomène d'émigration vers les villes ou d'autres pays, dans les pays plus pauvres, il a plutôt réduit la probabilité d'émigration⁴. Bien que cela ne signifie pas que les personnes plus pauvres des pays riches sont moins susceptibles de migrer en réponse aux changements climatiques, cela indique que d'autres variables — éventuellement liées à la pauvreté à plusieurs niveaux — peuvent interagir avec les changements climatiques pour déterminer la probabilité de migration et la capacité générale d'adaptation. Cela indique aussi que la migration en tant que mécanisme d'adaptation aux changements climatiques est moins répandue dans les pays pauvres que dans les pays riches.

Des analyses détaillées, adaptées pour tenir compte des différences de disponibilité et de qualité des données, pourraient être utiles dans d'autres contextes. Elles pourraient également être reliées aux données sur les privations et la vulnérabilité afin que l'exposition, les effets et les vulnérabilités climatiques puissent être rassemblés, superposés et intégrés dans une analyse et une visualisation pertinentes pour les politiques publiques, peut-être à l'aide de systèmes d'information géographique. Les foyers de vulnérabilité pourraient être identifiés — sur les plans géographique et démographique — en vue d'une action des pouvoirs publics, notamment par l'atténuation des effets et le renforcement de la résilience. Des analyses

Les changements climatiques aggraveront les inégalités aux États-Unis, parce que leurs pires effets se concentrent dans des régions qui sont déjà plus pauvres en moyenne

détaillées seraient également très utiles pour élaborer des mécanismes d'adaptation propres à chaque zone géographique, susceptibles de faire progresser l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des inégalités structurelles et, plus largement, la réalisation des objectifs de développement durable en « identifiant les points de basculement locaux et socialement marquants avant qu'ils ne soient franchis, en fonction de ce que les personnes valorisent et des compromis qui leur semblent acceptables⁵ ».

Notes

- 1 Hsiang *et al.* (2017).
- 2 Hornbeck (2012).
- 3 Carr et Wiemers (2016).
- 4 Cattaneo et Peri (2016).
- 5 Roy *et al.* (2019, p. 458).

Coup de projecteur 5.2

Vulnérabilité climatique

Tout comme les mécanismes de rétroaction économique, l'attention portée aux inégalités structurelles et aux déficits de développement dans le contexte des changements climatiques est une avancée assez récente. Dans une analyse documentaire effectuée dans quatre revues sur les changements climatiques jusqu'en 2012, 70 % des études publiées estimaient que les changements climatiques constituaient la principale source de vulnérabilité, tandis que moins de 5 % s'intéressaient aux racines sociales de la vulnérabilité¹. En 2014, le Cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a permis de corriger ce déséquilibre².

La manière dont les variables de la vulnérabilité sociale (ou structurelle) s'agrègent à différents niveaux — des individus et des ménages aux pays et aux régions, en passant par les villes, les districts et les provinces — déterminera les tendances des effets climatiques sur les zones géographiques et les populations. Différents schémas d'inégalités peuvent apparaître à différentes échelles et selon le type d'inégalité mesuré. Les répercussions sur les inégalités à ces différents niveaux dépendent essentiellement de la question de savoir si une plus grande partie des effets négatifs est supportée de façon disproportionnée par ceux qui se trouvent aux extrémités inférieures des répartitions existantes des inégalités — c'est-à-dire ceux qui connaissent déjà diverses formes plus graves de privations ou de déficits de développement. Étant donné que les inégalités structurelles existent sous diverses formes et qu'elles sont inextricablement liées aux capacités des communautés et des pays à faire face aux changements climatiques, et en l'absence de facteurs d'atténuation, on ne peut que constater une certaine aggravation des inégalités due aux changements climatiques. De plus, les notions de limites d'adaptation « souples » et « dures », ainsi que de « pertes et dommages » et de « risques résiduels liés au climat » dans les travaux de recherche sur les changements climatiques sont une reconnaissance de la variabilité des communautés et des

institutions humaines à réagir et à faire face aux effets des changements climatiques³. Le rapport spécial du GIEC de 2018 sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C résume sommairement les dernières études sur les approches et les mesures envisageables par les pouvoirs publics pour faire face aux risques résiduels et aux pertes et dommages, en s'intéressant aux stratégies d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe ; aux aspects d'équité compensatoire, distributive et procédurale ; aux risques de litiges et de contentieux ; à l'assistance internationale (comme pour les mécanismes régionaux d'assurance publique) ; et à la gouvernance mondiale⁴.

Le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC a conclu de façon quasi certaine que les changements climatiques aggraveront la pauvreté existante et les inégalités⁵. Le rapport spécial du GIEC de 2018 a résumé les études subséquentes en indiquant que les pauvres continueront à subir lourdement les changements climatiques, et que les changements climatiques exacerberont la pauvreté (*degré de confiance élevé*)⁶. Le rapport spécial cite des preuves de l'existence de communautés de subsistance plus pauvres déjà touchées par les changements climatiques sous l'effet de la diminution de la production et de la qualité des cultures, la prolifération des parasites et des maladies des cultures et diverses perturbations infligées aux cultures. Une série d'études mentionnées dans le rapport spécial indique que les enfants et les personnes âgées sont touchés de façon disproportionnée par les changements climatiques et que ceux-ci peuvent accroître les inégalités entre les sexes. Le rapport spécial cite également un rapport de 2017 qui affirme que d'ici 2030, 122 millions de personnes supplémentaires pourraient devenir extrêmement pauvres, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la détérioration de la santé. Les 20 % les plus pauvres dans 92 pays subiraient des pertes de revenus non négligeables. Les pays à faible revenu devraient subir des pertes socioéconomiques disproportionnées dues aux

On ne peut que constater une certaine aggravation des inégalités due aux changements climatiques. Les notions de limites d'adaptation « souples » et « dures » sont une reconnaissance de la variabilité des communautés et des institutions humaines à réagir et à faire face aux effets des changements climatiques

changements climatiques, ce qui accentuera les inégalités entre les pays et ira à l'encontre des tendances à la réduction des inégalités entre les pays qui ont prévalu ces dernières décennies⁷. En outre, le rapport spécial identifie des lacunes critiques en matière de recherche, indiquant que les impacts sont susceptibles de se produire simultanément sur les moyens de subsistance, l'alimentation, la sécurité humaine, l'eau et l'écosystème, mais que les études sur les effets interdépendants et en cascade restent rares⁸.

Un rapport du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) qui date de 2016 résume les travaux de recherche sur les inégalités structurelles et leur relation avec l'exposition et la vulnérabilité au climat⁹. Ce rapport constate qu'au sein des pays, de nombreuses personnes pauvres vivent dans des zones inondables, le long des berges des rivières ou sur des flancs de collines instables, faute d'autres solutions, ce qui les expose davantage aux inondations, aux coulées de boue et à d'autres catastrophes liées aux conditions météorologiques. Un axiome des changements climatiques est que les zones plus humides deviendront encore plus humides et les zones sèches plus sèches. La fréquence des inondations devrait doubler pour 450 millions de personnes supplémentaires vivant dans des zones inondables¹⁰. Les changements climatiques imposeront également un stress supplémentaire lié à la sécheresse aux habitants des zones arides et semi-arides, où vivent de grandes

concentrations de personnes pauvres et marginalisées. Les populations pauvres devraient être plus exposées aux sécheresses dans les scénarios d'un réchauffement supérieur à 1,5° C dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique australe et occidentale¹¹. Les populations rurales pauvres des pays pauvres seront doublement pénalisées par les changements climatiques : elles subiront un choc négatif touchant leurs moyens d'existence et une flambée des prix des denrées alimentaires résultant de la baisse des rendements mondiaux.

Notes

- 1 Tschakert (2016), basé sur les données de Bassett et Fogelman (2013).
- 2 GIEC (2014).
- 3 Klein *et al.* (2014), cité dans Roy *et al.* (2019).
- 4 Roy *et al.* (2019).
- 5 GIEC (2014).
- 6 Roy *et al.* (2019, p. 451).
- 7 Pretis *et al.* (2018), cité dans Roy *et al.* (2019).
- 8 Roy *et al.* (2019, p. 452).
- 9 DAES (2016).
- 10 Arnell et Gosling (2016), cité dans Roy *et al.* (2019).
- 11 Winsemius *et al.* (2018), cité dans Roy *et al.* (2019).

Chapitre **6**

Le potentiel de
divergence et de
convergence de
la technologie :
un siècle de
transformations
structurelles
se profile

6.

Le potentiel de divergence et de convergence de la technologie : un siècle de transformations structurelles se profile



Les transformations technologiques qui se déroulent sous nos yeux vont-elles accroître les inégalités ? Beaucoup pensent que oui, mais le choix nous appartient. L'histoire a prouvé que les révolutions technologiques pouvaient creuser des inégalités profondes et persistantes. La Révolution industrielle a peut-être placé l'humanité sur la voie d'une amélioration sans précédent du bien-être, mais elle a également ouvert la porte à la Grande divergence¹, créant une division entre les sociétés industrialisées² qui produisaient et exportaient des marchandises et celles qui sont restées tributaires des produits primaires jusqu'au milieu du XX^e siècle³. Par ailleurs, en faisant de l'utilisation intensive des combustibles fossiles (le charbon en tête) les nouvelles sources énergétiques, la Révolution industrielle a ouvert des trajectoires de production qui ont abouti à la crise climatique (chapitre 5)⁴.

Il reviendra aux futurs historiens de déterminer si les transformations technologiques actuelles peuvent être caractérisées comme une révolution. La numérisation de l'information et la capacité d'échanger et de communiquer instantanément avec le monde entier se sont développées sur plusieurs décennies, tout comme les ordinateurs, les téléphones portables et Internet. Le Rapport sur le développement humain 2001 s'était intéressé à la façon dont ces technologies et d'autres innovations pouvaient servir le développement humain, mettant en avant la possibilité qu'elles bénéficient aux pays en développement et aux populations pauvres⁵. Si le Rapport n'abordait pas en détail les effets de la technologie sur les emplois et les revenus, il soulignait cependant la demande croissante de compétences technologiques et les perspectives de création d'emplois dans les économies développées et en développement, laissant entendre que la technologie pouvait réduire les inégalités entre les pays et en leur sein. Mais les dernières avancées technologiques, telles que l'automatisation et l'intelligence artificielle, ainsi que l'évolution des marchés du travail au cours du XXI^e siècle, révèlent que ces technologies se substituent à l'homme pour accomplir certaines tâches — soulevant avec une urgence accrue la question de savoir si la technologie donnera lieu à une nouvelle Grande divergence.

Les progrès de l'intelligence artificielle ont fait la une des journaux lorsqu'un programme informatique est devenu, en quelques heures

seulement, le meilleur joueur d'échecs au monde. Ce programme ne contenait aucune information préalable sur la façon de jouer aux échecs. À partir des seules règles, il a appris à gagner par lui-même — non seulement aux échecs, mais aussi au jeu de go et au shogi⁶. Il s'agit de la dernière d'une série de percées technologiques portées par des techniques d'intelligence artificielle connues sous le nom d'apprentissage automatique — plus particulièrement, l'apprentissage profond — qui permettent aux machines d'égaliser, voire de surpasser, les humains pour des tâches qui vont de la traduction linguistique à la reconnaissance d'images et de paroles⁷. Comme l'intelligence artificielle continue d'améliorer les performances de référence pour un nombre toujours plus important de tâches⁸, elle est susceptible de remanier en profondeur le monde du travail — pour les travailleurs directement concernés par ces tâches comme pour l'ensemble du marché du travail⁹.

L'intelligence artificielle n'est pas la seule technologie pertinente. Elle ne fonctionne pas non plus de façon isolée. Elle interagit avec les technologies numériques de manière à remodeler les marchés du travail, les économies et les sociétés fondés sur la connaissance¹⁰. Peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, ces technologies sont connues quasiment partout. Les pays d'Asie de l'Est investissent massivement dans l'intelligence artificielle et dans ses nouvelles utilisations (voir plus loin dans le chapitre). Quant aux

pays africains, ils ont saisi les possibilités offertes par les téléphones portables pour favoriser l'inclusion financière¹¹.

Ces technologies transforment également la politique, la culture et les modes de vie. Les algorithmes de base de l'intelligence artificielle destinés à augmenter le nombre de clics sur les réseaux sociaux ont conduit des millions de personnes vers des prises de position extrêmes et radicales¹². Dans certains pays, Internet a supplanté la famille et les amis comme premier moyen de rencontre pour les couples, en partie grâce à l'amélioration des algorithmes d'intelligence artificielle conçus pour associer des personnes¹³. Le monde de la finance connaît de profonds bouleversements avec l'apparition d'entreprises technologiques non financières qui fournissent des services de paiement. La Chine est en tête des paiements mobiles, qui représentent 16 % de son PIB, suivie par les États-Unis, l'Inde et le Brésil — mais de loin, puisqu'ils ne dépassent toujours pas 1 % du PIB¹⁴. Ces entreprises offrent également des solutions de crédit et d'autres services financiers. En Chine, l'intelligence artificielle permet aux prêteurs en ligne de prendre des décisions sur les prêts en quelques secondes, avec de nouveaux crédits accordés à plus de 100 millions de personnes¹⁵. Enfin, les banques centrales, de la Chine¹⁶ au Rwanda¹⁷, s'intéressent aux monnaies numériques.

À présent, prenons un petit peu de recul. Dans toutes les sociétés, la technologie a toujours progressé, créant à la fois des bouleversements et des opportunités (de la poudre à canon à la presse à imprimer). Toutefois, ces progrès étaient de nature ponctuelle et ne se traduisaient pas en ces avancées durables et rapides¹⁸ que Simon Kuznets qualifie de « croissance économique moderne¹⁹ ». L'amélioration durable de la productivité et du niveau de vie dépend de l'introduction permanente de nouvelles idées et de leur utilisation productive²⁰. Pour autant, parvenir à une répartition équitable de ces gains de productivité et de bien-être ne va pas de soi, et les personnes exclues peuvent se trouver confrontées à de nouvelles privations plus graves si l'accès à ces progrès est simplement hypothétique²¹.

La technologie n'est pas un élément extérieur aux économies et aux sociétés et elle ne génère aucun résultat par elle-même²². Elle évolue

conjointement avec les systèmes sociaux, politiques et économiques. Ainsi, parvenir à une utilisation productive de la technologie prend du temps, car cela exige des changements complémentaires dans les systèmes économiques et sociaux²³. Mais la façon dont la technologie façonnera l'évolution et la répartition du développement humain au XXI^e siècle ne doit pas être laissée au hasard. Il convient à tout le moins d'éviter une autre Grande divergence, tout en s'attaquant à la crise climatique.

Les retombées des évolutions techniques peuvent intéresser directement les décideurs²⁴. En mettant clairement l'accent sur le renforcement du développement humain, il est possible d'accroître l'employabilité des travailleurs et d'améliorer la portée et la qualité des services sociaux. Les investissements dans l'intelligence artificielle ne doivent pas simplement servir à automatiser les tâches effectuées par les humains ; ils peuvent aussi générer une demande de main-d'œuvre. Par exemple, l'intelligence artificielle peut définir des besoins d'enseignement plus détaillés et personnalisés et susciter ainsi une plus grande demande d'enseignants sur un éventail plus large de services d'éducation²⁵. Plus globalement, la transformation technologique peut être orientée à la fois vers la réduction des inégalités et la promotion de la durabilité environnementale²⁶.

L'intelligence artificielle peut-elle améliorer le développement humain ? L'orientation de la transformation technologique nécessite de nombreuses décisions de la part des gouvernements, des entreprises et des consommateurs²⁷. Mais mettre la technologie au service de l'homme et de la nature fait déjà partie du débat dans certains pays²⁸. Comme par le passé, la transformation technologique sera guidée par les politiques et investissements publics²⁹, mais elle s'appuiera également sur la répartition des capacités. Les futurs clivages éventuels ne diviseront pas nécessairement les pays développés et les pays en développement, ou les personnes les plus riches et les personnes les plus pauvres. L'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est, par exemple, sont très en avance pour ce qui est d'élargir l'accès au haut débit, accumuler des données et développer l'intelligence artificielle³⁰.

Le présent chapitre montre que, malgré une convergence dans l'accès aux technologies de

La technologie n'est pas un élément extérieur aux économies et aux sociétés et elle ne génère aucun résultat par elle-même

base, on observe une divergence croissante dans l'utilisation des technologies avancées, ce qui rejoint les conclusions de la première partie du Rapport. Le chapitre décrit comment certains aspects de la technologie sont associés à la montée de certaines formes d'inégalités — par exemple, en déplaçant les revenus du travail vers le capital ou en renforçant la concentration du marché et le pouvoir des entreprises. Il examine ensuite les possibilités pour l'intelligence artificielle et les technologies de pointe de réduire les inégalités dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la gouvernance — en soulignant la capacité de la technologie à corriger les inégalités de développement humain. Il conclut enfin que la technologie peut soit remplacer soit rétablir la main-d'œuvre — il s'agit en définitive d'une question de choix, un choix qui n'est pas uniquement déterminé par la technologie.

La dynamique des inégalités dans l'accès à la technologie : convergence lente pour les capacités de base, divergence rapide pour les capacités plus avancées

On a vu tout au long du présent Rapport que, malgré la convergence des capacités de base, les écarts de capacités plus avancées restent importants — et se creusent bien souvent. Il en va de même de la technologie, notamment de l'accès, qui nous préoccupe ici. Certes, il ne s'agit là que d'une perspective partielle, compte tenu des inégalités qui existent dans l'exploitation des nouvelles technologies, dans la place occupée dans leur développement et dans l'offre de formation ou de requalification pour travailler avec ces technologies. On observe également des disparités entre les sexes, les femmes et les filles étant sous-représentées dans l'éducation et les carrières scientifiques, technologiques, d'ingénierie et de mathématiques³¹. Pour autant, les données sur l'accès contenues dans le présent chapitre montrent que malgré une convergence dans l'accès aux technologies de base (qui est encore loin d'être égalitaire), il existe une divergence dans l'accès aux technologies avancées et leur utilisation.

En fait, la capacité d'accéder aux technologies numériques et de les utiliser joue un rôle déterminant tant dans les modes de production et de consommation que dans le mode d'organisation des sociétés, des communautés et même des ménages. De plus en plus de choses dépendent — dans une très large mesure — de la capacité à se connecter aux réseaux numériques. La présente section montre que :

- les groupes dont le développement humain est faible ont systématiquement moins accès à un vaste éventail de technologies, un constat largement admis ;
- les écarts dans les niveaux technologiques élémentaires sont toujours visibles, mais tendent à se combler — ce qui reflète une convergence dans les capacités de base ;
- les disparités dans les technologies de pointe³² (même si elles sont considérées par beaucoup comme allant de soi) se creusent — ce qui reflète la tendance des capacités plus avancées, identifiée précédemment dans le Rapport.

Des inégalités d'accès aux technologies généralisées

Plus le niveau de développement humain est élevé, plus l'accès aux technologies est simple (figure 6.1, panneau supérieur). La révolution numérique a été rapide et a eu d'énormes répercussions, mais elle est loin d'être universelle. En 2017, près de 2 milliards de personnes n'utilisaient toujours pas de téléphone portable³³. Et sur les 5 milliards d'abonnés à la téléphonie mobile dans le monde, près de 2 milliards — dont la plupart vivent dans des pays à revenu faible et intermédiaire — n'ont pas accès à Internet³⁴. En 2017, on ne comptait que 13,3 abonnements au haut débit fixe pour 100 habitants dans le monde et 9,7 dans les pays en développement. En ce qui concerne le nombre d'abonnements mobiles au haut débit, il était de 103,6 pour 100 habitants dans les pays développés, contre seulement 53,6 dans les pays en développement³⁵. Les inégalités sont beaucoup plus marquées pour les technologies de pointe, telles que l'accès à un ordinateur, à Internet ou au haut débit (figure 6.1, panneau inférieur).

La convergence dans les technologies de base, comme la téléphonie mobile³⁶, a permis l'automatisation de personnes traditionnellement

marginalisées et exclues — comme en témoigne l'amélioration de l'inclusion financière (encadré 6.1). Mais les écarts numériques peuvent aussi devenir des obstacles, que ce soit pour accéder à des services ou réaliser des transactions économiques, ou pour participer à une « société de l'apprentissage³⁷ ». Il est donc important de compléter ce tableau statique des disparités par une analyse de leur évolution.

Résorption du retard dans les capacités de base et creusement des écarts dans les technologies avancées

On observe une réduction des inégalités d'accès aux niveaux technologiques élémentaires. La téléphonie mobile, y compris les services de base, s'est propagée rapidement dans la plupart des régions du monde (figure 6.2 panneau de gauche). En 2007, on comptait 102 abonnements mobiles pour 100 habitants dans les pays développés, alors qu'ils n'étaient que 39 dans les pays en développement. En 2017, cet écart s'était resserré, avec 127 abonnements mobiles pour 100 habitants dans les pays développés et 99 dans les pays en développement. Cette convergence reflète à la fois une expansion rapide au bas de la répartition et une réelle contrainte au sommet, laissant peu de marge de progression.

Les écarts sont plus importants — et continuent de se creuser — dans les domaines technologiques qui favorisent l'autonomie en offrant un accès à plus d'informations et une transition possible de la consommation de contenu à sa production (figure 6.2, panneau de droite). Les pays à développement humain faible sont ceux qui ont le moins progressé dans ces technologies — une tendance qui correspond aux écarts croissants de capacité de haut débit installé, en particulier en termes de différences absolues, que la suite du chapitre se propose d'examiner plus en détail³⁸.

La distinction entre le nombre d'abonnements aux services de télécommunication et la disponibilité de la bande passante importait peu lorsqu'il n'existait que la téléphonie fixe, puisque toutes les connexions partageaient essentiellement la même bande passante. Mais avec l'évolution de l'intelligence artificielle et des technologies connexes, la bande passante devrait prendre de plus en plus d'importance

(tout comme l'informatique en nuage, ou *cloud computing*, qui repose sur la capacité à connecter les ordinateurs entre eux). Les pays en développement doivent impérativement avoir accès à une bande passante comparable en quantité et en qualité à celle des pays développés pour pouvoir développer leur propre intelligence artificielle et les applications connexes. Il est également essentiel de transférer et d'adopter les technologies mises au point par les chefs de file du monde numérique. Si l'on considère ces deux groupes de pays dans leur ensemble, on constate une convergence. En 2007, les pays à revenu élevé disposaient d'une bande passante par habitant 22,4 fois supérieure à celle des autres pays. En 2017, ce ratio était tombé à 3,4 (figure 6.3).

Si l'on observe une convergence positive en matière de haut débit pour l'ensemble des pays en développement, le schéma de convergence des technologies quant à lui diffère selon les régions. Prenons l'exemple des abonnements mobiles et du potentiel de haut débit installé. La répartition régionale des abonnements de téléphonie mobile reflète la répartition de la population (ce qui signifie que la répartition des deux est à peu près équivalente) et, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, les abonnements mobiles correspondent désormais à la part de la région dans la population mondiale (figure 6.4). En Afrique, il existe encore une différence, mais la convergence n'est pas loin. En revanche, la répartition du potentiel de bande passante installée ne suit ni la répartition de la population ni la répartition du revenu national brut. L'Asie de l'Est et le Pacifique ont déjà pris les devants en ce qui concerne le potentiel de bande passante installée, avec 52 % en 2017.

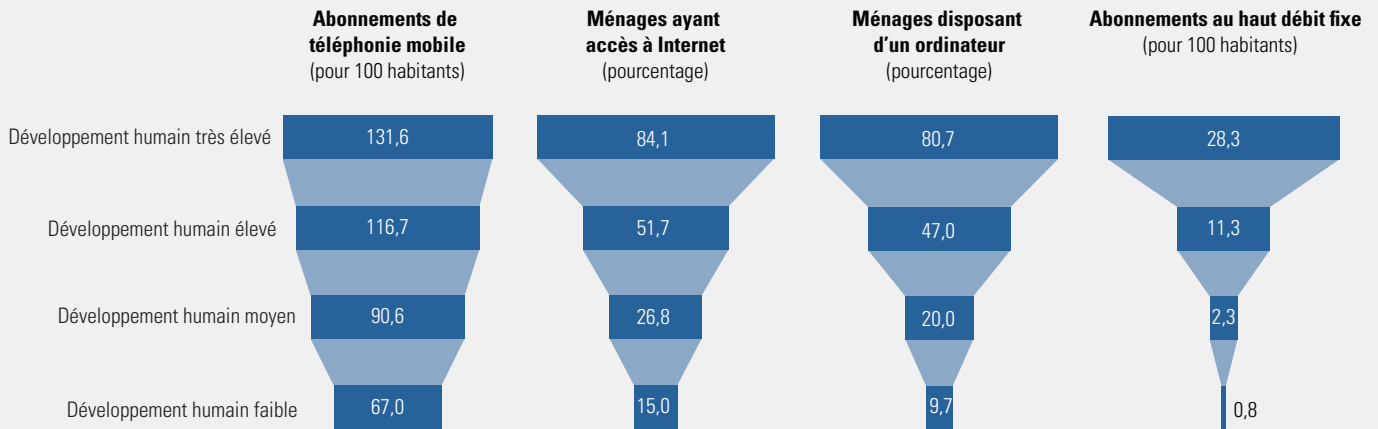
Ainsi, les clivages technologiques émergents ne suivent pas la dichotomie classique pays développés-pays en développement, et les disparités naissantes sont relativement récentes. Entre 1987 et 2007, le classement mondial du potentiel de bande passante installée a peu évolué (figure 6.5). En 1987, un groupe de pays développés figurait parmi les mieux classés : les États-Unis, le Japon, la France et l'Allemagne hébergeaient plus de la moitié de la bande passante mondiale, principalement via les lignes téléphoniques fixes. La situation a commencé à changer au tournant du millénaire, notamment avec l'expansion de la bande passante en Asie

Les écarts sont plus importants — et continuent de se creuser — dans les domaines technologiques qui favorisent l'autonomie en offrant un accès à plus d'informations et une transition possible de la consommation de contenu à sa production

FIGURE 6.1

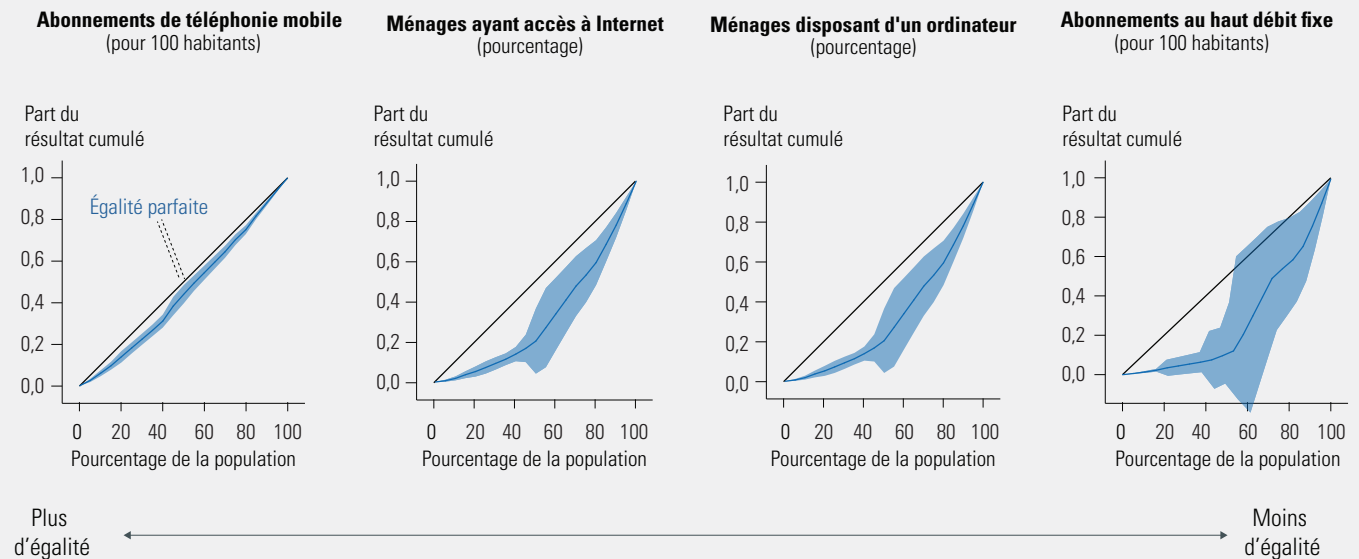
Fracture numérique : les groupes les plus développés ont davantage accès aux technologies avancées, un domaine où les inégalités sont plus fortes, 2017

Plus le niveau de développement humain est élevé, plus l'accès à la technologie est important.



Courbes de concentration

Les inégalités sont bien plus grandes pour les technologies avancées.



Note : les données sont des moyennes simples pour tous les groupes de développement humain. Les zones ombrées correspondent à des intervalles de confiance de 95 %.
 Source : calculs du Bureau du Rapport sur le Développement humain à partir de données au niveau des pays de l'Union internationale des télécommunications.

de l'Est et en Asie du Nord : en 2007, le Japon, la République de Corée et la Chine occupaient la 1^{re}, la 3^e et la 5^e place, respectivement. Et en 2011, la Chine a pris les devants pour la bande passante installée. Au-delà du haut débit, les projections pour la répartition des futurs avantages économiques liés à l'intelligence

artificielle confirment ce glissement géographique de la divergence technologique, les estimations laissant penser que d'ici 2030, environ 70 % des avantages économiques mondiaux liés à l'intelligence artificielle reviendront à l'Amérique du Nord et à l'Asie de l'Est³⁹.

Les technologies mobiles favorisent l'inclusion financière

L'inclusion financière est la capacité à avoir accès et à recourir à un éventail de services financiers appropriés et fournis de manière responsable dans un environnement dûment réglementé¹. L'argent mobile, l'identification numérique et le commerce électronique ont permis à un nombre bien plus important de personnes d'économiser de l'argent et d'effectuer des transactions en toute sécurité sans avoir besoin de liquidités, de s'assurer contre les risques et d'emprunter pour développer leurs entreprises et atteindre de nouveaux marchés.

En 2017, 69 % des adultes disposaient d'un compte auprès d'une institution financière, ce qui représente une hausse de plus de 7 points de pourcentage par rapport à 2014². Cela signifie que plus de 500 millions d'adultes ont eu accès à des outils financiers en trois ans.

M-Pesa au Kenya ou Alipay en Chine sont deux exemples bien connus de plateformes d'argent mobile qui permettent aux utilisateurs d'envoyer, de recevoir et de stocker de l'argent à l'aide d'un téléphone portable. L'argent mobile offre des services financiers à des personnes longtemps ignorées par les banques traditionnelles. Il permet d'atteindre des régions reculées, où les agences bancaires font défaut. Il peut également aider les femmes à accéder aux services financiers — une dimension importante de l'égalité, puisque dans de nombreux pays les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir un compte bancaire³.

Le commerce électronique a par ailleurs connu une croissance spectaculaire, y compris au niveau des particuliers et des petites entreprises qui vendent des produits et des services sur des plateformes en ligne. En particulier, le commerce électronique inclusif, qui favorise la participation des petites entreprises à l'économie numérique, joue un rôle majeur en ce qu'il peut créer de nouvelles opportunités pour des groupes habituellement exclus. En Chine, par exemple, on estime à 10 millions le nombre de petites et moyennes entreprises qui vendent leurs produits sur la plateforme Taobao, dont près de la moitié sont dirigées par des femmes et plus de 160 000 par des personnes handicapées⁴.

De l'intelligence artificielle à la cryptographie, l'innovation appliquée à la technologie financière transforme le secteur financier à l'échelle mondiale⁵. Si la technologie financière présente de nombreux avantages potentiels, elle comporte aussi des vulnérabilités qui soulèvent de grandes inquiétudes. La technologie de la chaîne de blocs, par exemple, propose des applications qui comprennent une infrastructure numérique sécurisée pour vérifier l'identité, faciliter des paiements transfrontaliers plus rapides et moins coûteux et protéger les droits de propriété. Mais ces technologies comportent de nouveaux risques qui sont insuffisamment pris en compte par les réglementations existantes⁶. Les décideurs devront trouver plusieurs compromis pour tirer parti des avantages potentiels de la technologie financière.

Notes

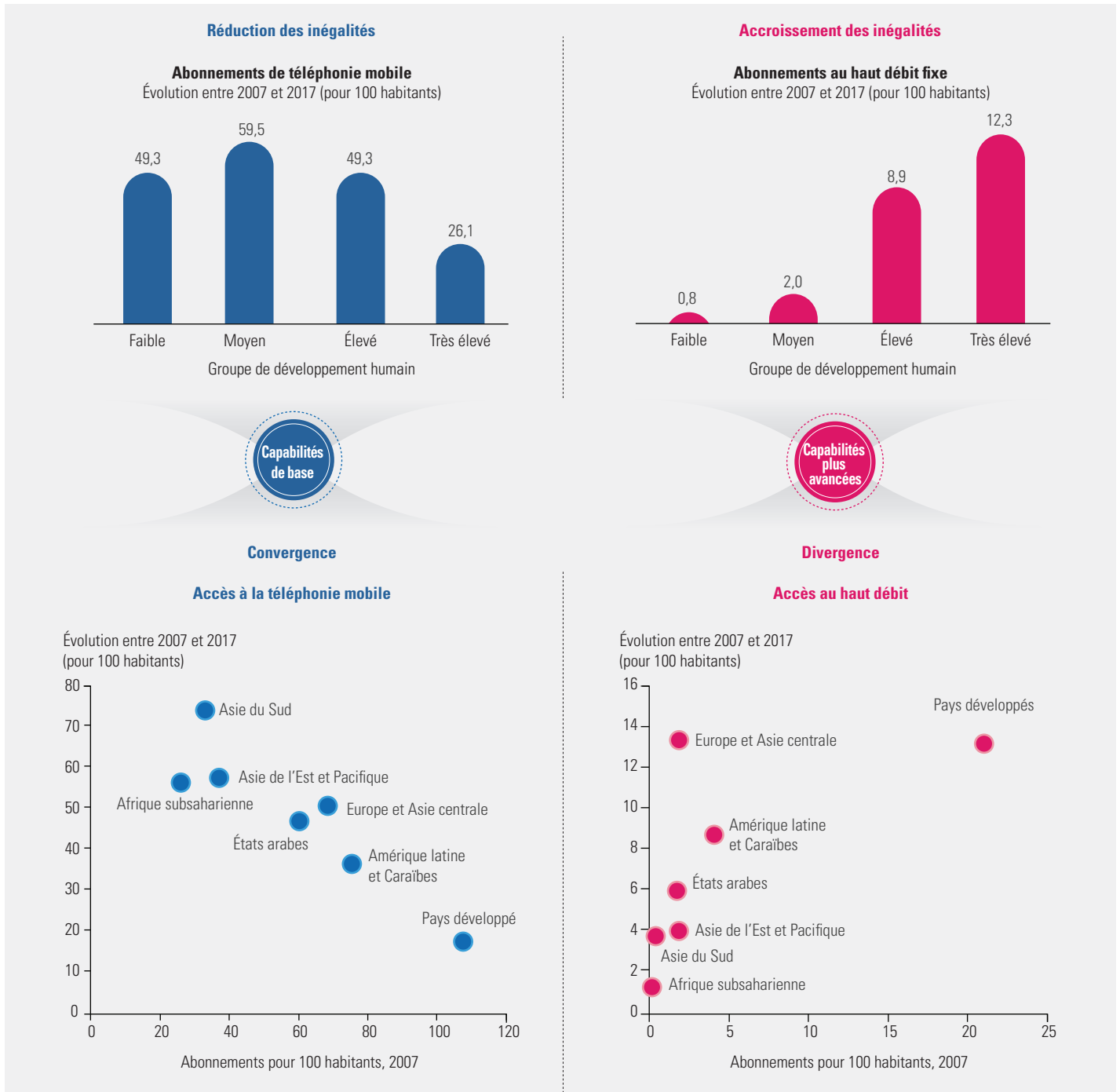
1. FENU (2019). 2. Demirgüç-Kunt *et al.* (2018). 3. McKinsey (2018) ; Banque mondiale (2016). 4. Luohan Academy (2019). 5. He *et al.* (2017). 6. Sy *et al.* (2019).

Les nouvelles technologies ont tendance à être plus chères au moment de leur mise en service, puis les prix diminuent et la qualité augmente au fur et à mesure de leur diffusion⁴⁰. Ainsi, chaque innovation peut occasionner une fracture au début de son processus de diffusion — un point également souligné au chapitre 2 dans l'analyse de l'apparition des gradients de santé suite à l'introduction des technologies médicales. Il s'agit ici de montrer que les écarts dans les technologies avancées se creusent au lieu de se réduire, instaurant une nouvelle géographie de la divergence qui dépasse le fossé entre pays développés et pays en développement. Éviter une nouvelle Grande divergence suppose de prêter attention

à l'évolution de la répartition des technologies, car la diffusion bienveillante des technologies n'est ni automatique ni instantanée⁴¹. Au contraire, les technologies pourraient bien catalyser la divergence des résultats de développement humain. Mais par quels processus ? C'est justement le sujet de la prochaine section.

FIGURE 6.2

Dynamiques d'accès aux technologies

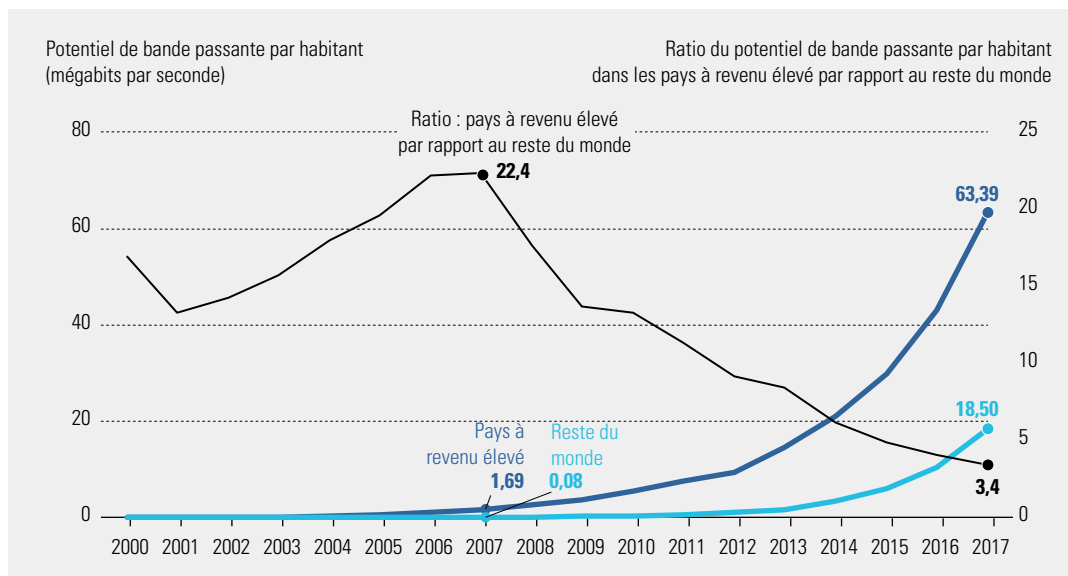


Note : la convergence et la divergence sont testées de deux manières : en utilisant la pente de l'équation qui détermine les régressions de la variation sur 2007-2017 par rapport à la valeur initiale en 2007 (avec des régressions des moindres carrés ordinaires, des régressions robustes et des régressions quantiles médianes) et en comparant les gains des pays à développement humain très élevé et ceux des pays à développement humain faible et moyen. Pour les abonnements mobiles, les deux éléments de mesure indiquent une convergence (*valeurs p* inférieures à 1 %). Pour les abonnements au haut débit fixe, les deux éléments de mesure indiquent une divergence (*valeurs p* inférieures à 1 %).

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir des données de l'Union internationale des télécommunications.

FIGURE 6.3

L'écart de bande passante entre les pays à revenu élevé et les autres pays est passé d'un rapport de 1 à 22 à un rapport de 1 à 3



Source : Hilbert (2019).

Les technologies sont en train de remodeler le monde : quelle forme donneront-elles aux inégalités de développement humain ?

Les technologies remodelent nos vies — non seulement les économies, mais aussi les sociétés et même la politique. Quels sont les changements qui auront une incidence particulière sur les inégalités de développement humain ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question, en partie parce qu'il ne sera peut-être jamais possible d'attribuer à la seule technologie l'un quelconque des grands changements qui vont redéfinir les inégalités de développement humain, surtout avec le rôle majeur que jouent la mondialisation et son interaction avec la transformation technologique. Néanmoins, cette section met en évidence certains moyens emblématiques par lesquels la technologie vient bouleverser les schémas auparavant stables de la répartition des revenus et du pouvoir économique. L'objectif n'est pas tant d'attribuer une causalité que de donner une idée du potentiel de la technologie pour remodeler les inégalités de développement humain au cours des prochaines années.

Effritement des tendances stables⁴²

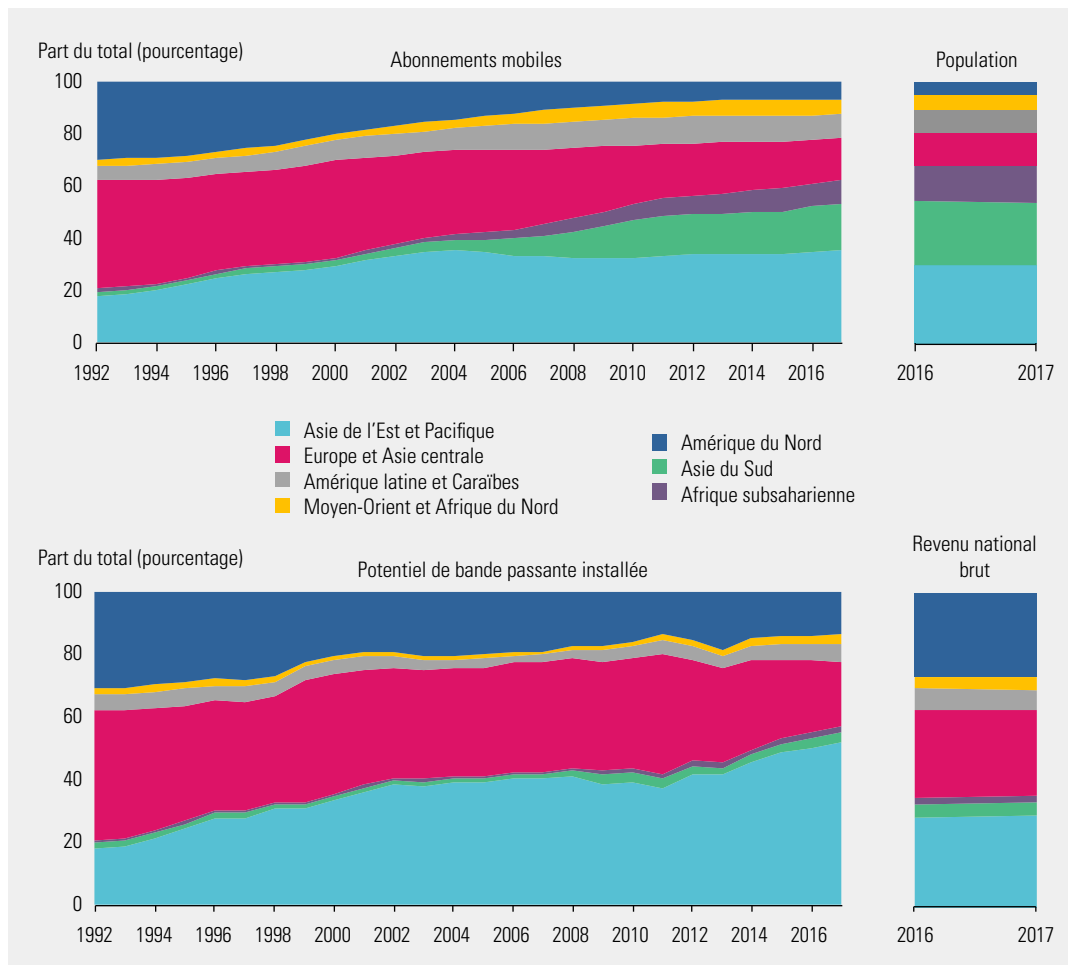
Pendant la majeure partie du XX^e siècle, les parts du revenu national consacrées au travail et au capital sont restées remarquablement constantes dans de nombreuses économies⁴³. Cette conclusion était loin d'être acquise par avance pour les témoins de l'évolution de la croissance économique⁴⁴. Et cela est peut-être le résultat de la création et du renforcement d'institutions comme les syndicats et le système de sécurité sociale⁴⁵. Cependant, avec le déclin de la part du travail dans le revenu depuis les années 1980, tant dans les économies développées que dans les économies en développement, cette régularité empirique s'est effritée⁴⁶. Dans les économies développées, la technologie a été un moteur clé du déclin, en partie parce qu'elle a remplacé les tâches de routine, comme nous l'avons vu au chapitre 2⁴⁷. Dans les pays en développement, les données sont ambiguës, la technologie et la mondialisation jouant toutes deux un rôle important⁴⁸.

Une tendance connexe est la forte baisse du prix des machines et du matériel, à l'instar des ordinateurs (généralement considérés comme des biens d'équipement ou d'investissement), par rapport au prix des biens de

Pendant la majeure partie du XX^e siècle, les parts du revenu national consacrées au travail et au capital sont restées remarquablement constantes dans de nombreuses économies

FIGURE 6.4

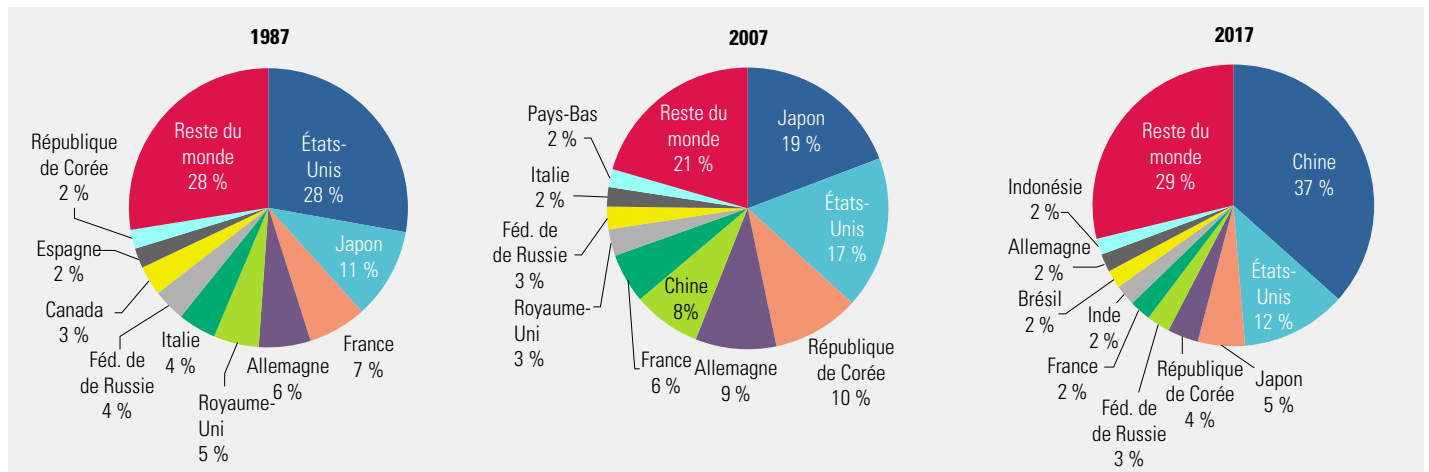
La répartition des abonnements mobiles converge vers la répartition de la population par région, mais pas le potentiel de bande passante installée



Source : Hilbert (2019).

FIGURE 6.5

Entre 1987 et 2007, le classement mondial du potentiel de bande passante installée a peu évolué, mais au tournant du millénaire, les choses ont commencé à changer avec l'expansion de la bande passante en Asie de l'Est et en Asie du Nord



Source : Hilbert (2019).

On a constaté une forte augmentation des marges bénéficiaires (la différence entre ce qu'une entreprise facture et le coût marginal de production), en lien direct avec la diminution de la part du travail dans le revenu.

consommation⁴⁹. Depuis 1970, les prix relatifs des biens d'investissement dans les pays en développement ont baissé de près de 60 %, sachant que 75 % de cette baisse s'est produite à partir de 1990⁵⁰. Parmi les biens d'investissement, la baisse des prix a été spectaculaire pour les équipements informatiques et de communication, révélant un lien entre la technologie et les incitations adressées aux entreprises pour remplacer le travail par le capital, un processus qui, dans les pays en développement, a également été associé à une plus grande intégration dans les chaînes de valeur mondiales⁵¹.

Une autre évolution récente, liée aux deux tendances qui viennent d'être décrites ainsi qu'à l'augmentation des bénéfices des sociétés (dont il sera question plus loin) et à l'évolution des taux d'imposition sur les sociétés (abordés au chapitre 7) — est la modification de l'équilibre de l'épargne détenue par les ménages et les entreprises. L'épargne nationale (comprenant l'épargne des ménages, des entreprises et de l'État) est nécessaire pour financer les investissements. Jusqu'à la fin des années 1980, la majeure partie de l'épargne était détenue par les ménages, mais aujourd'hui, le secteur privé en détient les deux tiers⁵². Or, au vu de la relative stabilité des investissements des entreprises, cela signifie que les entreprises ont conservé cette épargne, l'utilisant dans certains pays pour racheter leurs propres actions.

Une conséquence peut-être plus importante pour la répartition des revenus est la rupture, dans de nombreux pays, de l'association entre l'amélioration de la productivité du travail et les gains du travailleur type, bien documentée pour les pays développés. Le présent Rapport a déjà montré l'existence d'une tendance à l'accumulation des revenus au sommet de la répartition dans plusieurs pays (chapitre 3). Ici, nous nous intéressons plus particulièrement aux revenus du travail. Non seulement, cette rupture entre la productivité et les revenus va à l'encontre de ce qui était auparavant des tendances stables, mais elle est également incompatible avec les modèles simples du marché du travail.

À mesure que les travailleurs deviennent plus productifs (en partie sous l'effet de la transformation technologique), on pourrait s'attendre à ce que leurs revenus augmentent. Après tout, c'est le processus par lequel la transformation technologique est censée améliorer le niveau

de vie — peut-être pas pour tout le monde immédiatement, mais pour la majorité au fil du temps. Et en effet, jusqu'aux années 1980, le salaire moyen réel des 90 % les plus pauvres de la population (un indicateur supplétif du revenu d'un ménage type) a augmenté au même rythme que la croissance de la productivité dans de nombreux pays⁵³. Depuis, il y a eu un découplage dans l'évolution de ces deux indicateurs, les revenus d'une famille type restant stables ou augmentant moins que la croissance de la productivité. L'Organisation internationale du Travail a constaté un découplage similaire pour 52 économies développées, révélant que de 1999 à 2017, la productivité du travail a augmenté de 17 % tandis que les salaires réels ont augmenté de 13 %⁵⁴.

Le déplacement du pouvoir économique

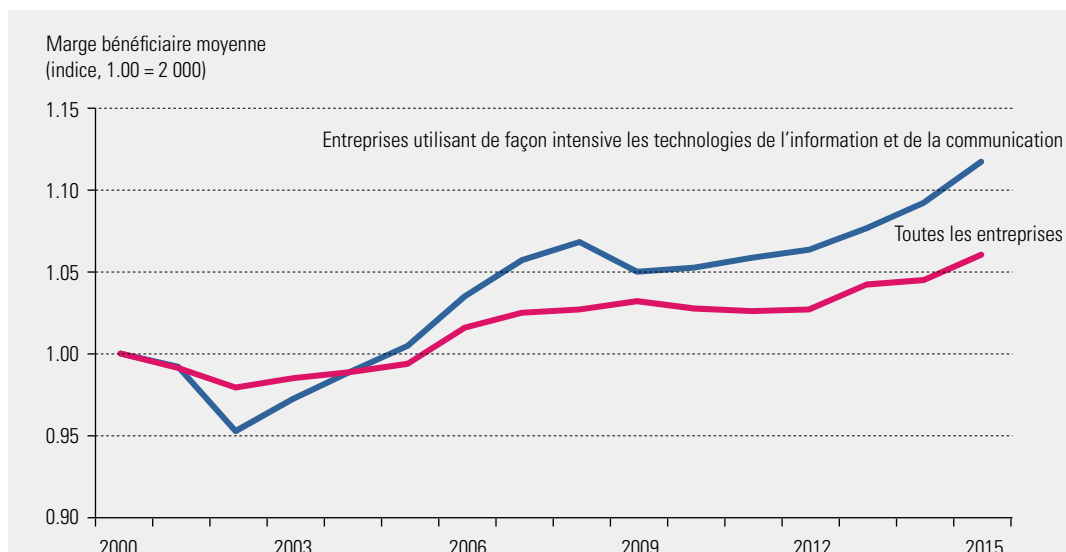
Le pouvoir de marché des entreprises peut se traduire par leur capacité à pratiquer des prix supérieurs au coût de production ou par le versement de salaires inférieurs à ceux qui seraient nécessaires sur un marché du travail efficace. Il est prouvé que ces deux manifestations du pouvoir de marché sont en augmentation et, bien que la technologie ne soit pas le seul moteur de cette évolution, elle joue un rôle important.

On a constaté une forte augmentation des marges bénéficiaires (la différence entre ce qu'une entreprise facture et le coût marginal de production), en lien direct avec la diminution de la part du travail dans le revenu⁵⁵. Si la tendance à l'augmentation du pouvoir de marché est largement répandue dans plusieurs secteurs et industries, les entreprises des secteurs utilisant de façon intensive les technologies de l'information et de la communication ont observé des augmentations plus rapides et plus importantes des marges (figure 6.6), ce qui suggère que la pertinence de la technologie touche un large éventail d'entreprises⁵⁶. À présent, examinons les géants du numérique, ces entreprises que l'on appelle communément les « Big Tech », et voyons comment elles ont acquis leur pouvoir de marché.

Beaucoup de Big Tech sont des plateformes. Uber, une entreprise de covoiturage, est une plateforme où les conducteurs offrent leurs services et où les clients viennent chercher ces services. Gojek et Grab fonctionnent de

FIGURE 6.6

Le pouvoir de marché est en hausse, en particulier pour les entreprises qui utilisent de façon intensive les technologies de l'information et de la communication



Note : les valeurs sont les marges moyennes d'entreprises cotées en bourse et privées de 20 pays avancés et émergents.
 Source : Diez, Fan et Villegas-Sánchez (2019).

la même manière en Asie. Amazon est une plateforme qui met en relation des vendeurs de produits avec des acheteurs potentiels. Toutes ces plateformes bénéficient des effets de réseau, c'est-à-dire que leur valeur augmente avec l'accroissement du nombre de participants des deux côtés du marché. Dans le cas d'Amazon, plus il y a de vendeurs et d'acheteurs, mieux c'est pour chaque groupe et, bien sûr, pour Amazon elle-même⁵⁷. Le fait de gagner en importance permet de rester incontournable, puisque les acheteurs sont réticents à quitter une plateforme où ils trouvent des vendeurs, et les vendeurs, des acheteurs. Les entreprises de réseaux sociaux telles que Facebook et Instagram bénéficient elles aussi directement des effets de réseau — les individus restent sur le réseau où se trouvent leurs amis et leur famille.

Les Big Tech utilisent de façon intensive les données et, de plus en plus, l'intelligence artificielle. Les économies d'échelle dans l'utilisation des données constituent donc un autre effet de réseau commun à toutes les plateformes, qui préparent ces entreprises à l'acquisition du pouvoir de marché⁵⁸. Même si ces plateformes font baisser les prix pour les consommateurs (ce qui, partant de là, ne semble pas permettre

l'application d'une mesure plus classique du pouvoir de marché, comme les marges bénéficiaires), elles peuvent exercer un pouvoir de marché en limitant potentiellement la concurrence et le choix⁵⁹. Ces grands acteurs dépensent des sommes considérables en lobbying pour influencer les politiques publiques qui les maintiennent en place et empêcher d'éventuels concurrents de pénétrer le marché⁶⁰. En outre, ils peuvent utiliser leurs vastes réserves de liquidités pour acheter tout simplement les nouvelles plateformes qui commencent à se faire un nom. Google a racheté ses concurrents DoubleClick et YouTube. Facebook a d'abord acquis Instagram, puis WhatsApp. Ces deux sociétés, comme d'autres, sont le fruit de centaines de fusions⁶¹.

La montée du pouvoir monopolistique sur les marchés de produits s'accompagne d'une augmentation du pouvoir de marché sur les marchés du travail — un pouvoir de monopsonie (exercé par les employeurs) lui aussi lié à la diminution de la part du travail dans le revenu⁶². Et lorsque les employeurs ont du pouvoir sur les marchés du travail, les effets de la transformation technologique sur les inégalités peuvent être amplifiés⁶³.

La montée du pouvoir monopolistique sur les marchés de produits s'accompagne d'une augmentation du pouvoir de marché sur les marchés du travail — un pouvoir de monopsonie (exercé par les employeurs) lui aussi lié à la diminution de la part du travail dans le revenu

Exploiter les technologies en vue d'une « grande convergence » dans le domaine du développement humain

La technologie génère un pouvoir de monopsonne des plateformes en ligne qui découpent des tâches à assigner aux humains en se fondant sur l'offre de prix la plus basse. Cela inclut le travail sur les marchés du travail numériques tels que TaskRabbit et Amazon Mechanical Turk, que l'on désigne généralement sous le terme de *crowdworking*. La disponibilité de travail en ligne peut réduire les coûts de recherche et rendre ainsi les marchés concurrentiels. Mais le pouvoir de marché est élevé, même dans ce marché au comptant vaste et diversifié. Pour Amazon Mechanical Turk, les employeurs s'approprient une grande partie de l'excédent créé par la plateforme. Cela a des conséquences sur la répartition des gains des marchés du travail numériques, qui devraient augmenter avec le temps⁶⁴. Si le *crowdworking* est un produit des avancées technologiques, il marque également un retour au travail occasionnel dans les économies industrielles et, dans les économies en développement, il vient grossir les rangs de la main-d'œuvre occasionnelle⁶⁵.

L'analyse illustre ici la manière dont la technologie façonne déjà la répartition des revenus⁶⁶ et du pouvoir économique via l'augmentation des marges, les entreprises exerçant leur pouvoir au détriment des travailleurs et des consommateurs, comme le montrent la diminution de la part des revenus du travail et le découplage des salaires médians de la productivité du travail⁶⁷. De nouvelles avancées technologiques, liées aux progrès de l'automatisation et de l'intelligence artificielle, pourraient accélérer ces dynamiques⁶⁸ tout en repoussant les limites des cadres existants pour freiner le pouvoir de marché. Le mérite d'une action antitrust est toujours évalué principalement en fonction de l'ampleur de la hausse des prix à la consommation⁶⁹. Mais les plateformes technologiques sont basées sur un échange de données d'utilisateurs contre une proposition de « services gratuits ». Certains demandent donc à revoir les approches antitrust actuelles et à les étendre pour restreindre le pouvoir de monopsonne⁷⁰.

Le présent chapitre a commencé en affirmant qu'éviter une autre « Grande divergence » relevait avant tout d'une question de choix — même si cela ne signifie pas que la tâche sera aisée. Il termine en donnant des indications sur la manière d'exercer ce choix et de déclencher une « Grande convergence » du développement humain. L'attention restera centrée sur les technologies numériques et connexes, guidées par un vaste ensemble de principes liés à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (encadré 6.2). Tout d'abord, il offre un cadre pour analyser les effets de l'intelligence artificielle et de l'automatisation, qui laisse entendre des possibilités de générer une demande de main-d'œuvre. L'analyse se penche ensuite sur les défis de l'intelligence artificielle, notamment son potentiel d'exacerbation des inégalités horizontales, ainsi que sur les questions d'éthique. Le chapitre fournit enfin des exemples concrets de la manière dont la technologie peut, en pratique, réduire les inégalités en s'attaquant notamment aux divergences dans les capacités plus avancées identifiées dans la première partie du Rapport.

Automatisation, intelligence artificielle et inégalités : une augmentation de la demande de main-d'œuvre est-elle possible ?

L'automatisation et l'intelligence artificielle n'ont pas vocation à réduire la demande nette de main-d'œuvre⁷¹. L'automatisation peut être mise à profit pour créer de nouvelles tâches — un effet de rétablissement, qui viendrait compenser l'effet de déplacement⁷². L'effet sur les inégalités dépendra de la façon dont la technologie modifie le contenu des tâches de production — c'est-à-dire si elle déplace ou rétablit la main-d'œuvre par la création de nouveaux types de tâches. Par exemple, des emplois tels que ceux d'agent de centre de traitement des commandes, de conseiller en réseaux sociaux et de « YouTubeur » n'existaient pas il y a encore

L'automatisation peut être mise à profit pour créer de nouvelles tâches — un effet de rétablissement, qui viendrait compenser l'effet de déplacement

quelques décennies. Le progrès technologique se traduit également par une augmentation globale de la productivité, ce qui stimule la demande de tous les facteurs de production, y compris la main-d'œuvre (figure 6.7). Après avoir expliqué les perspectives qu'offre ce cadre d'identifier les possibilités d'utiliser l'intelligence artificielle pour accroître la demande de main-d'œuvre, la discussion s'orientera vers certains des risques plus larges qui y sont associés.

L'intelligence artificielle peut rétablir l'emploi

Au-delà de l'aspect quantitatif, il importe de prendre en compte la qualité de l'emploi. Les nouvelles tâches créées par la technologie sont-elles fondamentalement différentes de celles d'hier ? Par exemple, l'essor des plateformes peut faire baisser le nombre de travailleurs dans les magasins physiques tout en augmentant le nombre d'employés dans les centres de traitement et d'expédition des commandes en ligne⁷³. Le travail engendré par ces plateformes introduit une certaine flexibilité et élargit les possibilités d'emploi dans certains secteurs, mais il comporte aussi de nouveaux défis, comme la manipulation d'une grande quantité de données sur les travailleurs, ce qui n'est pas sans poser de risques en matière de respect de la

vie privée et peut avoir d'autres conséquences selon l'utilisation qui est faite des données⁷⁴.

En plus d'offrir de nouvelles possibilités d'emploi, les plateformes peuvent améliorer l'inclusion financière. C'est ce qui se passe en Asie du Sud-Est (où plus de 75 % de la population est non bancarisée) grâce à des services de covoiturage tels que Gojek et Grab⁷⁵. Une fois que les chauffeurs sont inscrits sur ces plateformes, ils bénéficient d'un appui pour ouvrir des comptes bancaires et les applications deviennent des outils de gestion de transactions financières, y compris des paiements en espèces. Les incitations à adopter des méthodes de paiement plus formelles s'étendent aux détaillants, comme les commerçants de produits alimentaires qui utilisent la plateforme pour livrer leurs clients⁷⁶.

En basant les retombées de l'intelligence artificielle et de l'automatisation sur l'hypothèse que la technologie pourrait remplacer des professions entières, on obtient des estimations hautes du nombre d'emplois menacés⁷⁷. Une approche fondée sur les tâches (avec des professions définies par un ensemble de tâches différentes) fournit un cadre plus équilibré et plus réaliste pour comprendre les effets — et le potentiel — de l'intelligence artificielle et de l'automatisation. Il est prouvé que la possibilité de remplacer des tâches par l'intelligence

En basant les retombées de l'intelligence artificielle et de l'automatisation sur l'hypothèse que la technologie pourrait remplacer des professions entières, on obtient des estimations hautes du nombre d'emplois menacés

ENCADRÉ 6.2

Technologies numériques et objectifs de développement durable : réunir les conditions idoines

Les technologies numériques ont un potentiel transformateur. La mise à l'échelle des applications nécessite l'implication de différents acteurs à différents niveaux. Et il reste encore beaucoup d'applications à développer. Des politiques sont nécessaires — aux niveaux national et mondial — pour fournir des mesures d'incitation adéquates aux développeurs et aux utilisateurs de technologies dans les domaines les plus bénéfiques pour le développement humain.

En juillet 2018, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a créé un Groupe de haut niveau sur la coopération numérique pour identifier des exemples et proposer des modèles de coopération entre les secteurs, les disciplines et les pays. Dans son rapport final, ce Groupe émet

plusieurs recommandations autour de grands thèmes, tels que l'instauration d'une économie et d'une société numériques inclusives ; la protection des droits de l'homme et des capacités humaines tout en promouvant la confiance, la sécurité et la stabilité numériques ; et la conception d'une nouvelle architecture de coopération numérique mondiale¹.

Dans le prolongement de ce rapport, la Charte mondiale pour une ère numérique durable fournit à la communauté internationale un ensemble de principes et de normes visant à relier l'ère numérique aux enjeux de durabilité mondiale. Elle définit des lignes d'action concrètes pour relever les défis de l'ère numérique².

Notes

1. ONU (2019a). 2. Site Web du Conseil consultatif allemand sur les changements au niveau mondial (German Advisory Council on Global Change) (www.wbgu.de/en/publications/charter).

FIGURE 6.7

La technologie peut déplacer certaines tâches, mais elle peut aussi en créer de nouvelles



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

artificielle varie considérablement au sein d'une même profession, et que les différentes professions présentent des niveaux de susceptibilité différents (tableau 6.1)⁷⁸.

Certaines professions comportent plusieurs tâches qui pourraient être aisément remplacées par l'intelligence artificielle, associées à d'autres tâches qu'il est difficile ou impossible de confier à des machines. La tâche du radiologue qui consiste à vérifier les images médicales pour repérer d'éventuelles anomalies peut être effectuée par l'intelligence artificielle, mais une machine ne peut pas fixer des priorités, consulter l'équipe médicale, établir des plans de traitement ou communiquer avec les patients et leur famille — autant de tâches effectuées par le radiologue. Cela laisse entendre qu'à partir du moment où des tâches associées à un emploi peuvent être séparées et regroupées,

il existe des possibilités de redéfinition ou de création d'emplois⁷⁹. Grâce à la prévalence de technologies très précises de reconnaissance d'images médicales, les radiologues peuvent passer moins de temps à regarder les images et plus de temps à interagir avec d'autres équipes médicales ainsi qu'avec les patients et leur famille. La redéfinition des tâches et la création de nouveaux emplois permettent ainsi de tirer parti de l'intelligence artificielle pour accroître la demande de main-d'œuvre.

La capacité de l'intelligence artificielle à identifier des schémas, des relations et des tendances et à les retranscrire automatiquement sur des tableaux de bord interactifs ou à créer des rapports automatisés s'améliore en permanence. Cela implique la mise à jour de la structuration des tâches de nombreux métiers, notamment ceux d'opérateur boursier, de

rédacteur et même de journaliste et d'éditeur. S'il est vrai que de nombreuses tâches seront automatisées, les tâches de gestion et de surveillance de haut niveau des systèmes automatisés quant à elles sont moins exposées. Toutefois, la note globale indiquant le degré d'exposition d'une profession à l'apprentissage automatique n'est pas corrélée aux salaires⁸⁰. Il n'est donc pas inévitable que l'intelligence artificielle remplace ou fasse baisser les salaires dans certaines professions, comme d'aucuns le prétendent à propos de certaines vagues précédentes d'automatisation⁸¹.

Un programme d'action centré sur l'être humain exige donc que l'on prête attention au rôle plus large de la technologie dans la promotion du travail décent. La technologie peut libérer les travailleurs de certaines corvées et tâches pénibles. Il est même possible de faire appel à des robots collaboratifs, ou « cobots », pour réduire le stress professionnel et les accidents de travail. La réalisation du potentiel de la technologie dans l'avenir du travail passe par des choix fondamentaux relatifs à la conception du travail, y compris des discussions approfondies entre les travailleurs et la direction sur la redéfinition des emplois⁸².

L'augmentation de l'intelligence (en utilisant des ordinateurs pour étendre la capacité des individus à traiter des informations et à raisonner sur des problèmes complexes) signifie que l'intelligence artificielle, au lieu de viser l'automatisation, peut articuler la capacité à agir des humains et l'automatisation, de façon à améliorer les deux. Cette intelligence augmentée peut s'appliquer aux tâches humaines quotidiennes. Elle intervient déjà dans les correcteurs orthographiques et grammaticaux des traitements de texte, qui soulignent le texte pour corriger les erreurs, ainsi que dans la saisie de texte automatique dans les moteurs de recherche Internet. Les suggestions automatiques, faciles à ignorer, peuvent accélérer la recherche et affiner les requêtes ambiguës. Elles apportent une valeur ajoutée, en favorisant l'efficacité, la précision et la prise en compte d'autres possibilités. Elles améliorent, sans la remplacer, l'intervention des utilisateurs⁸³.

Enfin, les récents progrès de l'intelligence artificielle n'augmentent pas l'intelligence artificielle générale qui pourrait remplacer les machines pour tous les aspects de la cognition

TABLEAU 6.1

Des possibilités de remplacement par l'intelligence artificielle différentes pour des tâches différentes

Professions peu adaptées à l'apprentissage automatique	Note d'adaptabilité à l'apprentissage automatique	Professions très adaptées à l'apprentissage automatique	Note d'adaptabilité à l'apprentissage automatique
Massothérapeutes	2,78	Concierges	3,90
Scientifiques spécialistes des animaux	3,09	Dessinateurs industriels	3,90
Archéologues	3,11	Thanatologues, entrepreneurs de pompes funèbres	3,89
Annonceurs et métiers de la représentation publique	3,13	Intermédiaires en opérations de crédit	3,78
Plâtriers	3,14	Commis de courtage	3,78

Source : Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018).

humaine. L'intelligence artificielle a prouvé son efficacité pour un aspect de l'intelligence : la prédiction⁸⁴. Cela dit, la prédiction n'est qu'une composante de la prise de décision. La tâche de décision est très large et implique la collecte et l'organisation de données, la capacité à prendre une mesure fondée sur une décision et le jugement permettant d'évaluer les avantages associés à différents résultats. Pour les travailleurs, les progrès de l'intelligence artificielle importeront dans la mesure où la prédiction est une compétence de base, intégrée dans les tâches qui composent leur profession. Le diagnostic que pose un radiologue peut également être établi en partie par l'intelligence artificielle, mais il en va tout autrement d'une décision sur le déroulement du traitement ou de son exécution par un chirurgien. Par conséquent, la prédiction automatique n'annule en rien la valeur de ces professions, mais vient plutôt les augmenter.

Faire des choix pour saisir le potentiel de la technologie : parvenir à un équilibre entre risques et avantages

Après avoir démontré les possibilités que présente l'intelligence artificielle de rétablir le travail, la présente section détaille les éléments à prendre en compte pour saisir les opportunités que l'intelligence artificielle, et plus largement la technologie, peuvent offrir. Pour ce

La réalisation du potentiel de la technologie dans l'avenir du travail passe par des choix fondamentaux relatifs à la conception du travail, y compris des discussions approfondies entre les travailleurs et la direction sur la redéfinition des emplois

Intelligence artificielle et risque de préjugé : vers une aggravation des inégalités horizontales ?

Les applications de l'intelligence artificielle ont la possibilité d'appuyer un changement social positif — de fait, leurs retombées pourraient bien être révolutionnaires dans certains domaines. Mais comme pour toute nouvelle technologie, parvenir à ces résultats positifs n'est pas sans défis ni risques.

Beaucoup de groupes de personnes à travers le monde risquent de faire les frais de l'intelligence artificielle. Ils peuvent perdre leurs emplois si un nombre croissant de tâches sont effectuées par l'apprentissage automatique. Même si la perte nette d'emplois est contenue, les inégalités de revenus et de richesses pourraient bien augmenter et la qualité des emplois diminuer. Certains travailleurs peuvent voir des préjugés importants contre leur sexe ou la couleur de leur peau intégrés dans l'apprentissage automatique et peuvent faire l'objet d'une surveillance. Les algorithmes utilisés pour le recrutement peuvent reproduire des préjugés ou des partis pris existants. Les entreprises ont besoin de politiques de transparence et de protection des données afin que les travailleurs soient informés de ce qui est surveillé. Une réglementation peut être nécessaire pour régir l'utilisation des données et la responsabilité des algorithmes dans le monde du travail.

Alors que les utilisations de l'intelligence artificielle deviennent omniprésentes, des questions se posent sur la montée de la propagande et de la manipulation, l'affaiblissement de la démocratie, ainsi que sur la surveillance et l'atteinte à la vie privée. Par exemple, plusieurs applications de l'intelligence artificielle sont liées au développement des villes intelligentes¹. Elles consistent à collecter des données

à partir de caméras et de capteurs à grande échelle. En quoi cela diffère-t-il de la surveillance de masse ?

Les algorithmes de l'apprentissage automatique ne sont pas biaisés par nature ; ils apprennent à l'être. Le biais algorithmique se produit lorsque l'algorithme d'apprentissage est formé sur des ensembles de données biaisées et qu'il intériorise ensuite « exactement » les schémas de biais présents dans les données². Dans certains cas, il arrive que les représentations apprises par les algorithmes de l'apprentissage automatique exacerbent ces biais³. Par exemple, les femmes sont moins susceptibles de recevoir des annonces pour des emplois très rémunérateurs, potentiellement parce que l'algorithme qui cible les annonces s'est formé sur des données dans lesquelles les femmes occupaient des emplois moins bien rémunérés⁴. Ou bien, un programme informatique utilisé aux États-Unis pour évaluer le risque de récidive des individus dans le système de justice pénale a signalé à tort les prévenus de race noire comme présentant un risque élevé quasiment deux fois plus souvent que les prévenus de race blanche⁵.

Les services de reconnaissance faciale peuvent s'avérer beaucoup moins efficaces pour identifier les femmes ou les personnes à la peau sombre⁶.

Le manque de diversité du personnel qui conçoit et développe l'intelligence artificielle est un autre problème bien connu. Les femmes sont peu nombreuses à travailler dans le domaine de l'intelligence artificielle, et dans le secteur plus large des technologies, et chez les hommes, la diversité raciale est limitée⁷. Des équipes diversifiées, apportant des perspectives différentes et représentatives de la population générale, permettraient de corriger ces biais.

Notes

1. Glaeser *et al.* (2018). 2. Caliskan, Bryson et Narayanan (2017) ; Danks et London (2017). 3. Zhao, Wang *et al.* (2017). 4. Spice (2015). 5. CRDI (2018). 6. Boulamwini et Gebru (2018). 7. CRDI (2018).

LinkedIn et le Forum économique mondial ont constaté un écart important entre la représentation des femmes et des hommes parmi les professionnels de l'intelligence artificielle, avec 22 % seulement de femmes à l'échelle mondiale

faire, il convient également d'avoir une vision très claire des risques. Par exemple, l'intelligence artificielle peut accentuer les préjugés et les inégalités horizontales (encadré 6.3), notamment en exacerbant les disparités entre les sexes au sein de la main-d'œuvre, amenant encore plus de femmes à occuper des emplois de service de faible qualité⁸⁵. Les femmes effectuent, en moyenne, plus de tâches routinières ou codifiables que les hommes et moins de tâches nécessitant un apport analytique ou une réflexion abstraite⁸⁶. Ces différences se retrouvent également dans les disparités de genre

dans l'éducation et dans l'emploi lié aux technologies⁸⁷. LinkedIn et le Forum économique mondial ont constaté un écart important entre la représentation des femmes et des hommes parmi les professionnels de l'intelligence artificielle, avec 22 % seulement de femmes à l'échelle mondiale⁸⁸. Les différences raciales et ethniques entre les femmes dans l'accès à la formation et aux possibilités d'emploi peuvent exacerber ces disparités. L'intelligence artificielle et, plus largement, les technologies qui sont développées par des équipes reflétant la population d'un pays permettent de contrer ce

Les principes du Cadre d'utilisation éthique des données du Royaume-Uni

1. *Commencer par cerner clairement les besoins des utilisateurs et les bienfaits pour la population.* L'utilisation des données de façon plus innovante peut permettre de transformer les prestations de services publics. Nous devons toujours énoncer clairement ce que nous essayons d'atteindre pour les utilisateurs, qu'il s'agisse des citoyens ou des fonctionnaires.
2. *Connaître la législation et les codes de bonne pratique applicables.* Vous devez comprendre les lois et les codes de pratique pertinents qui ont trait à l'utilisation des données. En cas de doute, vous devez consulter des experts compétents.
3. *Utiliser des données correspondant au besoin des utilisateurs.* L'utilisation des données doit rester proportionnée au besoin des utilisateurs. Vous devez utiliser une quantité minimale de données pour atteindre le résultat souhaité.
4. *Comprendre les limitations applicables aux données.* Les données utilisées pour éclairer la conception des politiques et des services au sein de l'administration publique doivent être parfaitement comprises. Les limitations des données doivent impérativement être prises en compte au moment d'évaluer si leur utilisation est appropriée pour répondre au besoin d'un utilisateur.
5. *Adopter des méthodes de travail robustes et se limiter à son domaine de compétence.* La qualité des nouvelles technologies dépend de la qualité des données et des pratiques utilisées pour les créer. Vous devez travailler dans le cadre de vos compétences et reconnaître les cas où vous n'avez pas les compétences ou l'expérience nécessaires pour utiliser à haut niveau une approche ou un outil donné.
6. *Faire preuve de transparence et de responsabilité.* Vous devez être transparent quant aux outils, aux données et aux algorithmes que vous utilisez dans votre travail, en travaillant au grand jour lorsque cela est possible. Cela permet aux autres chercheurs d'examiner vos conclusions et aux citoyens de comprendre le type de travail que nous menons.
7. *Utiliser les données de façon responsable.* Il est essentiel de disposer d'un plan pour garantir l'utilisation responsable des informations obtenues à partir des données. Cela suppose que les équipes de développement et de mise en œuvre comprennent comment les résultats et les modèles de données doivent être utilisés et suivis grâce à un plan d'évaluation solide.

Source : ministère britannique du Numérique, de la Culture, des Médias et des Sports (2018).

type de risques. Si les équipes ne sont pas suffisamment diversifiées, l'intelligence artificielle aura tendance à se former à partir de données susceptibles de comporter des biais intégrés, ce qu'un environnement plus représentatif permettrait justement d'éviter.

Les chercheurs, les entreprises et les États cherchent à remédier aux risques associés à l'intelligence artificielle — qui comprennent l'accentuation des biais ainsi que le développement d'applications trompeuses et malveillantes. Par exemple, des milliers de chercheurs en intelligence artificielle ont signé une lettre ouverte déclarant qu'ils s'opposent aux armes autonomes, qui recherchent et attaquent des cibles sans intervention humaine⁸⁹. Beaucoup d'entreprises — des Big Tech aux start-up — établissent des principes éthiques supervisés par des déontologues ou des comités d'éthique. Cependant, on ignore encore dans quelle mesure elles devront rendre des comptes sur ces principes — d'où la nécessité de disposer d'une

réglementation⁹⁰. Les États eux-mêmes utilisent de plus en plus l'intelligence artificielle et certains mettent en place des principes éthiques relatifs aux données (encadré 6.4). Lorsque les systèmes d'intelligence artificielle éclairent la prise de décisions qui touchent des êtres humains (comme un diagnostic médical ou l'évaluation par un juge du risque de récurrence), il est particulièrement important d'éviter les préjugés et les erreurs, dans tous les contextes et toutes les communautés. Et étant donné l'application et la portée mondiales d'un grand nombre d'innovations en matière d'intelligence artificielle, une action collective pourrait s'avérer nécessaire à un moment donné sur certains aspects réglementaires.

Le monde du travail subit par ailleurs un ensemble plus large de perturbations, alimentées en partie par l'intelligence artificielle, qui sont liées aux plateformes de travail numériques — évoquées précédemment. Ces applications permettent d'externaliser le travail à

La rémunération du *crowdworking* est souvent inférieure au salaire minimum

des personnes géographiquement dispersées, générant du *crowdworking*. Bien qu'elles fournissent de nouvelles sources de revenus à de nombreux travailleurs dans différentes parties du monde, le travail est parfois mal rémunéré et il n'existe aucun mécanisme officiel pour dénoncer les traitements injustes. La rémunération du *crowdworking* est souvent inférieure au salaire minimum⁹¹. Certes, un grand nombre d'innovations dans les politiques pertinentes sont déjà en cours, grâce à l'intervention des autorités infranationales de réglementation⁹², mais la nature dispersée du travail à travers les circonscriptions territoriales internationales rend difficile le contrôle du respect des lois du travail applicables. L'Organisation internationale du Travail suggère donc de mettre en place un système de gouvernance internationale pour les plateformes de travail numériques qui fixe des socles de droits et de protections et exige des plateformes (et de leurs clients) qu'elles les respectent⁹³.

Fournir une protection sociale

Un défi connexe consiste à fournir une protection sociale permettant de faire face à la fois aux effets négatifs des perturbations technologiques sur des groupes de revenu donnés et à la résistance à ces changements⁹⁴. Pendant les phases d'ajustement, les travailleurs vulnérables sont généralement confrontés à des périodes de chômage ou voient leurs revenus s'éroder. Mais si la technologie évolue rapidement, il pourrait s'avérer plus difficile de trouver des emplois décents dans un nouveau paradigme technico-économique⁹⁵ qu'après une récession économique plus « classique ». Les programmes d'assurance sociale peuvent assurer la subsistance des travailleurs concernés pendant les périodes de transition, mais la nature de la transition a également son importance : les secteurs et les lieux où l'effet de déplacement est le plus fort pourront nécessiter l'instauration de régimes de protection sociale ciblés⁹⁶.

Les politiques actives du marché du travail — notamment les subventions salariales, les services de placement et les programmes spéciaux du marché du travail — peuvent faciliter l'adaptation à un nouveau paradigme technico-économique. L'idéal serait un socle de protection sociale qui offre un niveau de

protection de base à tous ceux qui en ont besoin, complété par des régimes d'assurance sociale contributifs qui proposent des niveaux de protection accrus⁹⁷. La conception de ces systèmes laisse aux décideurs politiques plusieurs choix, qui vont de la garantie d'une couverture au bas de l'échelle de répartition tout en limitant les fuites vers les plus aisés⁹⁸ à l'équilibre entre la générosité des programmes de transfert et les pertes d'efficacité⁹⁹, ou encore à l'évaluation du coût budgétaire d'autres utilisations¹⁰⁰. Des politiques publiques étroitement ciblées pourraient inclure des mesures visant à faciliter la mobilité géographique en allégeant les coûts de logement et de déménagement¹⁰¹, surtout si les technologies créent des emplois dans une région tout en contribuant à en supprimer dans d'autres.

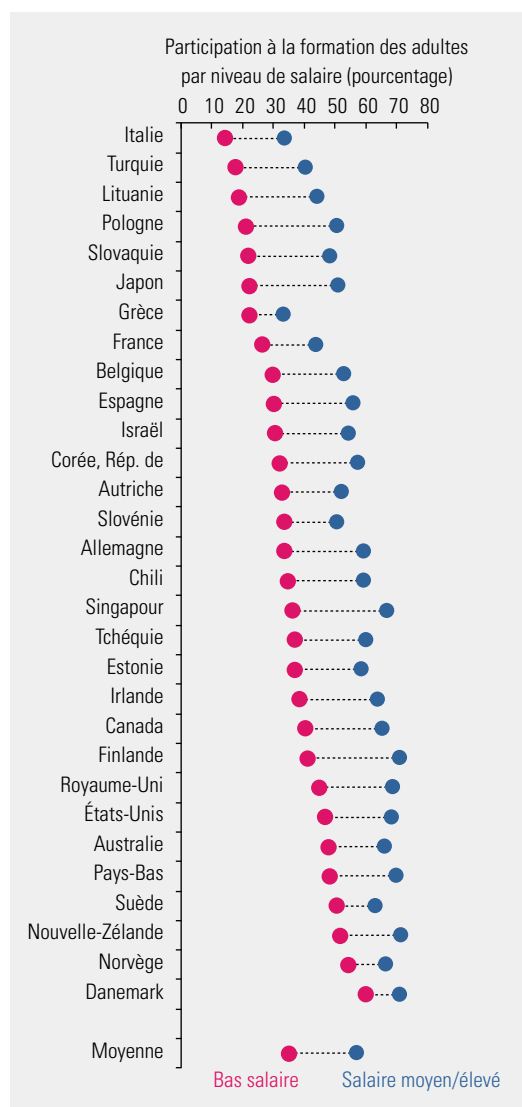
En fin de compte, la protection sociale ne sera qu'une partie de la réponse, car les travailleurs dont les emplois sont partiellement ou entièrement automatisables devront s'adapter à des professions largement modifiées ou entièrement renouvelées. Comme l'automatisation affecte certaines tâches et en crée d'autres, la nature et le contenu des emplois changent constamment. Cela implique par ailleurs que les travailleurs se forment tout au long de leur vie. L'intelligence artificielle et l'automatisation tendent à accroître la valeur des travailleurs hautement qualifiés, ce qui les rend plus demandés. Il est prouvé que ce sont ces travailleurs qui profitent des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, alors que la participation des travailleurs peu qualifiés et faiblement rémunérés est beaucoup plus faible (figure 6.8). Dès lors, il existe un risque de voir apparaître des schémas de divergence dans le domaine de l'apprentissage sur le lieu de travail et tout au long de la vie, proches de ceux observés pour les capacités plus avancées. L'apprentissage tout au long de la vie peut instaurer un décalage en permettant aux personnes hautement qualifiées de prendre les devants¹⁰².

Fiscalité et protection des données

Au-delà de l'incidence de l'intelligence artificielle sur les marchés du travail, deux défis et risques systémiques méritent une attention particulière : la fiscalité et la protection des données. À mesure que les possibilités pour

FIGURE 6.8

Les travailleurs occupant des emplois à salaire moyen et élevé sont plus susceptibles de participer à la formation des adultes



Source : OCDE (2019c).

les machines de remplacer les tâches effectuées par les humains augmentent, certains font valoir qu'il y a un motif d'efficacité à taxer les robots¹⁰³ et à canaliser la technologie afin de rétablir, plutôt que remplacer, la main-d'œuvre¹⁰⁴. En outre, les activités économiques à forte intensité numérique, où la valeur des entreprises est moins liée à leur présence physique dans un pays qu'au nombre de membres de réseaux dans le monde, remettent en question des hypothèses de longue date qui sous-tendent les principes de la fiscalité. Certaines actions et idées proposées servent l'intérêt de juridictions

fiscales particulières¹⁰⁵, mais étant donné que les activités numériques ont une envergure mondiale et que de nombreuses entreprises opèrent au-delà des frontières, il est clairement nécessaire de parvenir à un consensus international sur les modalités de taxation des activités numériques, et des efforts sont en cours pour négocier un tel accord international¹⁰⁶.

Les données sont au cœur de l'économie numérique. Qu'il s'agisse de cibler des publicités, de gérer des chaînes d'approvisionnement ou de décider de l'emplacement où les chauffeurs doivent attendre leur tour, les revenus d'un nombre croissant d'entreprises sont liés à la collecte et à l'analyse d'énormes quantités de données. La libre circulation et l'utilisation des données sont importantes pour les entreprises et les États. Mais il est également nécessaire de protéger les données personnelles, les données relevant de la propriété intellectuelle et les données ayant trait à la sécurité nationale. Pour l'instant, la propriété et l'utilisation des données sont principalement régies par des normes et des règles par défaut. Cependant, de nombreuses autorités, à différents niveaux, travaillent à l'élaboration de politiques sur les données visant à garantir que les progrès de l'innovation protègent aussi les utilisateurs¹⁰⁷. Les gouvernements européens, par l'intermédiaire du Règlement général européen sur la protection des données, ont instauré des règles de confidentialité des données¹⁰⁸. Outre la réglementation, des propositions visent à payer les utilisateurs pour leurs données, de manière à distribuer la richesse générée par l'intelligence artificielle. Les entreprises pourraient générer de meilleures données en payant pour les avoir. La fourniture des données pourrait être considérée comme un travail utile et conférer le même type de dignité qu'un emploi rémunéré¹⁰⁹.

Déployer la technologie comme force de convergence dans le développement humain

Pour que l'éducation stimule la convergence, il faut préparer les jeunes d'aujourd'hui au monde du travail de demain. La technologie permet, par exemple, de personnaliser les contenus d'apprentissage pour « enseigner au bon niveau ». Ceci est particulièrement important, car l'expansion rapide de l'accès à

La technologie permet, par exemple, de personnaliser les contenus d'apprentissage pour « enseigner au bon niveau ».

l'enseignement primaire et secondaire dans les pays en développement a entraîné la scolarisation de millions d'apprenants de première génération. S'ils prennent du retard et manquent de soutien pédagogique à la maison, ils risquent d'apprendre très peu à l'école¹¹⁰. Mindspark, un programme d'enseignement basé sur la technologie et utilisé dans les villes indiennes est un bon exemple de la façon dont la technologie peut venir en aide aux collégiens. Il évalue le niveau d'apprentissage initial de chaque élève et personnalise l'interface de façon dynamique afin qu'elle corresponde au niveau et au rythme de progression de l'élève. En seulement 4,5 mois, les élèves ayant eu accès au programme ont obtenu de meilleurs résultats en mathématiques et en hindi¹¹¹. En partenariat avec le programme, le gouvernement indien offre une plateforme d'apprentissage personnelle appelée Diksha. En scannant un code QR imprimé à l'aide d'un téléphone portable, on accède à tout un univers de contenus interactifs — plans de cours pour les enseignants et guides pédagogiques pour les élèves et leurs parents¹¹².

Les solutions numériques dans le domaine de la santé peuvent également favoriser la convergence. Encore embryonnaires, elles montrent qu'elles ont ce qu'il faut pour élargir la couverture des services. Ces services comprennent la numérisation des chaînes d'approvisionnement et des données sur les patients, avec des plateformes numériques intégrées pour regrouper les informations personnelles, les prises de rendez-vous, les paiements et les services complémentaires. Ils sont importants dans les régions reculées, où l'accès aux prestataires de soins de santé se fait difficilement. L'intelligence artificielle s'impose déjà, par exemple, dans la reconnaissance automatique des formes pour les scanners médicaux et les lésions cutanées¹¹³. Il est également possible de recourir à l'apprentissage automatique pour mettre en place une alimentation personnalisée¹¹⁴. Par ailleurs, grâce à la disponibilité de données objectives en temps réel sur l'humeur — en pianotant sur son smartphone, par exemple —, l'intelligence artificielle peut aider à diagnostiquer des troubles de santé mentale. Les prestataires de soins aux personnes âgées commencent à confier certaines parties des soins à l'intelligence artificielle, du diagnostic précoce de la maladie à la surveillance de la santé à domicile

ou à la détection des chutes¹¹⁵. L'intelligence artificielle a également été utilisée pour explorer les données génétiques, ce qui a permis de découvrir que la pénurie de sélénium pouvait être associée avec des naissances prématurées en Afrique¹¹⁶.

Les applications de l'intelligence artificielle s'étendent, au-delà de l'éducation et de la santé, à d'autres services publics, ce qui conduit non seulement à une plus grande efficacité et à une plus grande transparence, mais aussi à une plus large participation à divers aspects de la vie publique. Par exemple, la diversité linguistique, inhérente à la plupart des pays, peut rendre les services de gouvernance électronique inaccessibles à des groupes entiers de population. En Afrique du Sud, où l'on compte 11 langues officielles, le Centre de recherche sur l'intelligence artificielle travaille sur des approches de traduction automatique pour élargir l'accès aux services publics¹¹⁷. En Ouganda, le groupe de recherche sur l'intelligence artificielle de l'université de Makerere élabore des ensembles de données sources pour quelques-unes des dizaines de langues parlées dans le pays¹¹⁸.

Les retombées potentielles sont énormes en ce qui concerne la fourniture de services pendant et après des catastrophes. Artificial Intelligence for Disaster Response est un projet « de source ouverte » (open source) qui exploite l'intelligence artificielle pour fouiller, classer et étiqueter les fils Twitter pendant les crises humanitaires, transformant ainsi les tweets bruts en une source organisée d'informations susceptibles de réduire les délais de réponse. Peu après que l'Équateur a subi un tremblement de terre majeur en 2016, Zooniverse, une plateforme en ligne de recherche citoyenne, a lancé un site Web qui combinait des contributions de volontaires et un système d'intelligence artificielle pour examiner 1 300 images satellites. Deux heures après le lancement du site, la plateforme a pu produire une carte thermique des dommages¹¹⁹.

En ce qui concerne la protection sociale, la technologie permet de cibler les paiements ou d'autres prestations, d'offrir les prestations en temps voulu et de réduire les possibilités de fraude. Les plateformes publiques qui favorisent l'interopérabilité et l'échange de données peuvent réduire la charge administrative et le temps nécessaires pour fournir des services

aux groupes pauvres, vulnérables et marginalisés, en promouvant l'inclusion sociale et économique¹²⁰.

La technologie peut également améliorer la disponibilité des données et des informations pour les décideurs politiques et les entreprises, et alimenter le débat public. Par exemple, à mesure que l'imagerie numérique devient omniprésente et que les techniques de vision automatique s'améliorent, les systèmes automatisés se prêtent à la mesure des données démographiques avec une résolution spatiale fine et quasiment en temps réel¹²¹. Il en va de même de la mesure de la pauvreté et d'autres indicateurs socioéconomiques, qui combinent souvent les données des téléphones mobiles et l'imagerie satellite. Le croisement de multiples prismes à partir de divers ensembles de données permet de saisir des informations plus précises sur les niveaux de vie¹²². Au Sénégal, par exemple, l'indice de pauvreté multidimensionnelle peut être calculé de façon précise pour 552 communes en exploitant des enregistrements de données d'appel et des données environnementales (liées à la sécurité alimentaire, à l'activité économique et à l'accessibilité des équipements). Cette approche permet de générer plus souvent des cartes de la pauvreté et sa capacité de diagnostic est susceptible d'aider les décideurs à concevoir de meilleures interventions pour éradiquer la pauvreté¹²³.

De la même manière que l'intelligence artificielle permet de tracer des parcours d'apprentissage individualisés pour les élèves, son potentiel pour recueillir des données détaillées et fréquentes peut être exploité pour obtenir des informations localisées très spécifiques¹²⁴. Par exemple, l'utilisation d'un algorithme d'intelligence artificielle pour analyser les données météorologiques et les données sur les cultures locales de riz en Colombie¹²⁵ a donné lieu à des recommandations distinctes pour différentes villes, évitant à 170 agriculteurs de Córdoba des pertes économiques directes estimées à 3,6 millions de dollars et leur permettant éventuellement d'améliorer leur production de riz. D'autres applications incluent le recours à l'intelligence artificielle de pointe pour s'attaquer aux défis urbains liés au trafic, à la sécurité et à la durabilité. Ces applications vont de la gestion du trafic par l'intelligence artificielle¹²⁶ aux systèmes de localisation des canalisations

présentant un risque de défaillance¹²⁷. Les réseaux mondiaux de télécommunications et les services en nuage peuvent contribuer au transfert et à l'adaptation des connaissances en matière d'intelligence artificielle à différents contextes¹²⁸. Le partage des résultats de l'intelligence artificielle entre les machines facilite l'apprentissage par transfert¹²⁹, grâce auquel les connaissances circulent et s'adaptent à de nouveaux contextes¹³⁰, complétant ainsi des ressources dans des régions jusqu'ici mal desservies.

* * *

Les orientations de la transformation technologique peuvent intéresser directement les décideurs politiques¹³¹. Il convient de rappeler que le secteur public a soutenu la recherche fondamentale pour la technologie, qui a ensuite été commercialisée par le secteur privé¹³². L'innovation technologique sera déterminante pour atteindre les objectifs de développement durable¹³³. L'utilisation de la technologie à cette fin exige que tous les pays définissent des institutions et des politiques publiques mondiales et nationales permettant d'évaluer les effets de la transformation technologique sur la durabilité et l'inclusion, d'une manière qui soit pertinente au niveau national¹³⁴. C'est dans ce contexte que les droits internationaux de propriété intellectuelle entrent en ligne de compte. Un régime de droits de propriété intellectuelle trop strict peut rendre entraver la diffusion des technologies (encadré 6.5).

La production, la diffusion et l'adoption réussies de technologies pour le développement se font au sein d'un réseau d'acteurs multiples — y compris le secteur privé, le secteur public et le milieu universitaire —, souvent appelé système national d'innovation¹³⁵. Les politiques publiques visant à influencer sur les orientations technologiques sont imbriquées dans ce type de système. Il existe entre les pays des asymétries considérables dans la taille et l'organisation des efforts d'innovation. La recherche et le développement sont encore plus intensifs dans les pays développés (figure 6.9) et, en moyenne, l'écart avec les autres pays se creuse. Dans le même temps, toutefois, de nouvelles régions s'imposent comme des puissances

Les orientations de la transformation technologique peuvent intéresser directement les décideurs politiques

Droits de propriété intellectuelle, innovation et diffusion des technologies

En principe, les droits de propriété intellectuelle peuvent être un formidable moteur de stimulation de l'innovation et de la créativité, même s'ils imposent des restrictions temporaires au libre accès aux nouvelles connaissances. Mais dans certains cas, ils peuvent générer des « enchevêtrements » de brevets, des chasseurs de brevets et la perpétuation des brevets¹, freinant potentiellement non seulement sa diffusion, mais aussi l'innovation en tant que telle. Les enchevêtrements de brevets impliquent des négociations longues et coûteuses pour obtenir des autorisations multiples. La chasse aux brevets — lorsque les inventeurs se voient poursuivis en justice par d'autres individus détenteurs de la propriété intellectuelle dans le seul but de tirer profit des brevets sans assumer eux-mêmes la production de la technologie — coûte cher². Quant à la perpétuation des brevets — lorsque les entreprises étendent la protection de leurs brevets en inventant de nouveaux brevets de suivi étroitement liés au brevet initial, s'assurant ainsi une période de monopole plus longue que celle normalement autorisée —, elle freine la concurrence.

Dans l'ensemble, si des systèmes de brevets faibles peuvent n'accroître que légèrement l'innovation, des systèmes de brevets forts peuvent la ralentir³. Au cours des dernières décennies, une concentration plus forte de la propriété des brevets, qui fait écho au schéma plus général de concentration du marché, a contribué au déclin de la diffusion des connaissances et du dynamisme des entreprises⁴.

Dans le cadre du système de l'Organisation mondiale du commerce relatif aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, les pays en développement sont encouragés à accroître le niveau et la rigueur de leurs dispositions en matière de propriété intellectuelle afin d'améliorer les transferts internationaux de technologie et de stimuler les entreprises nationales innovantes⁵. Le fait est que la protection de la propriété intellectuelle leur donnera le droit de tirer des bénéfices des percées de la recherche et du développement. Mais des études de cas par pays révèlent des preuves mitigées de l'importance des droits de propriété intellectuelle pour les flux d'investissements étrangers, le développement technologique national ou les transferts de technologie⁶.

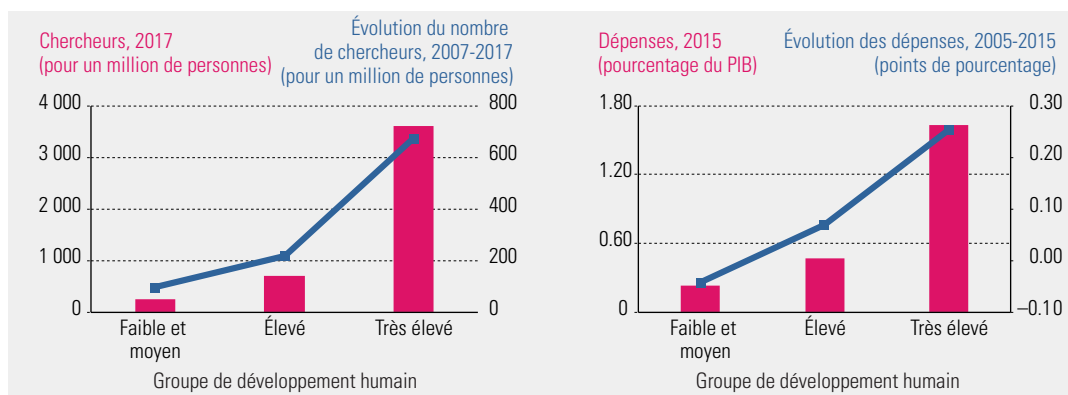
L'attribution de brevets à une société écran dans un pays à faible fiscalité, le paiement de redevances sur leurs propres brevets aux sociétés écran et le placement des revenus à l'étranger illustrent la manière dont les droits de propriété intellectuelle peuvent être utilisés pour éviter l'impôt⁷. Ces mécanismes concentrent davantage les revenus, la richesse et le pouvoir de marché. Ici, comme dans d'autres domaines, les institutions économiques et les lois créées au XX^e siècle pour gérer l'industrialisation dans les économies développées devront peut-être être reconsidérées au XXI^e siècle.

Notes

1. Baker, Jayadev et Stiglitz (2017).
2. Bessen et Meurer (2014).
3. Boldrin et Levine (2013).
4. Akcigit et Ates (2019).
5. Baker, Jayadev et Stiglitz (2017).
6. Maskus (2004).
7. Dharmapala, Foley et Forbes (2011) ; Lazonic et Mazzucato (2013).

FIGURE 6.9

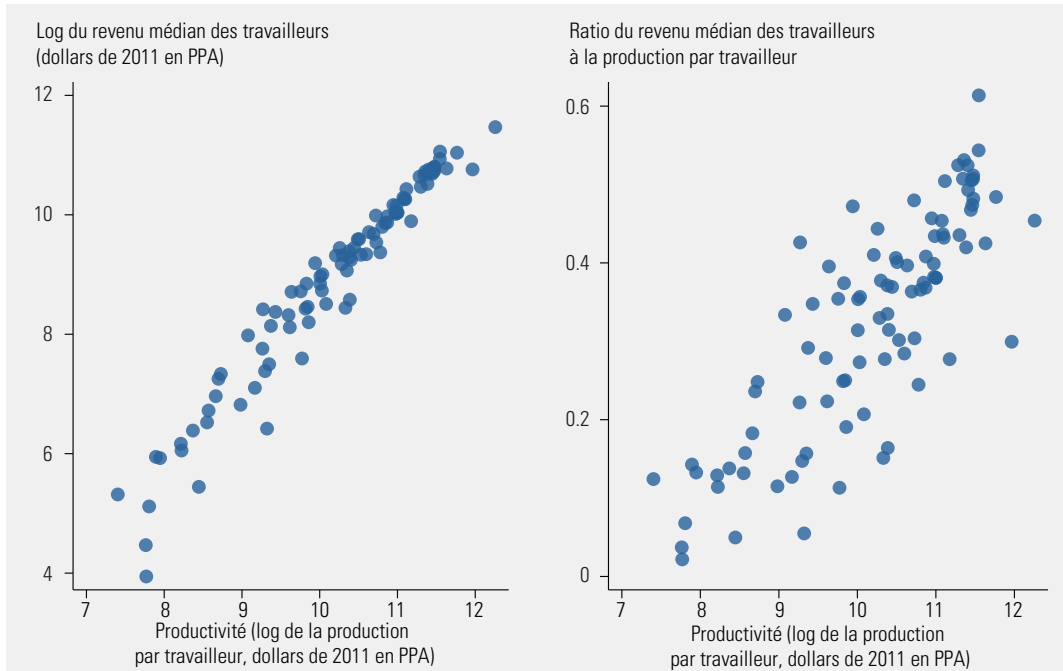
Il existe d'énormes asymétries dans la recherche et le développement entre les groupes de développement humain



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de la base de données Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

FIGURE 6.10

Le revenu et la productivité sont fortement corrélés, et plus la productivité est élevée, plus la part de productivité que le travailleur médian reçoit comme rémunération est importante



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir des données de l'Organisation internationale du Travail pour 94 pays.

Si la diffusion des technologies est essentielle pour les revenus, elle permet aussi de relever d'autres défis, notamment liés aux changements climatiques

scientifiques et technologiques, comme en Asie de l'Est.

Fait important pour la capacité à investir au niveau national dans la science et la technologie, la diffusion de l'innovation restera un puissant moteur d'accroissement de la productivité. L'amélioration de la productivité et de l'employabilité de tous les travailleurs — y compris ceux qui occupent actuellement des emplois informels et précaires et qui sont exclus des systèmes de production plus modernes — tendra à réduire les inégalités de revenus tout en augmentant les revenus¹³⁶.

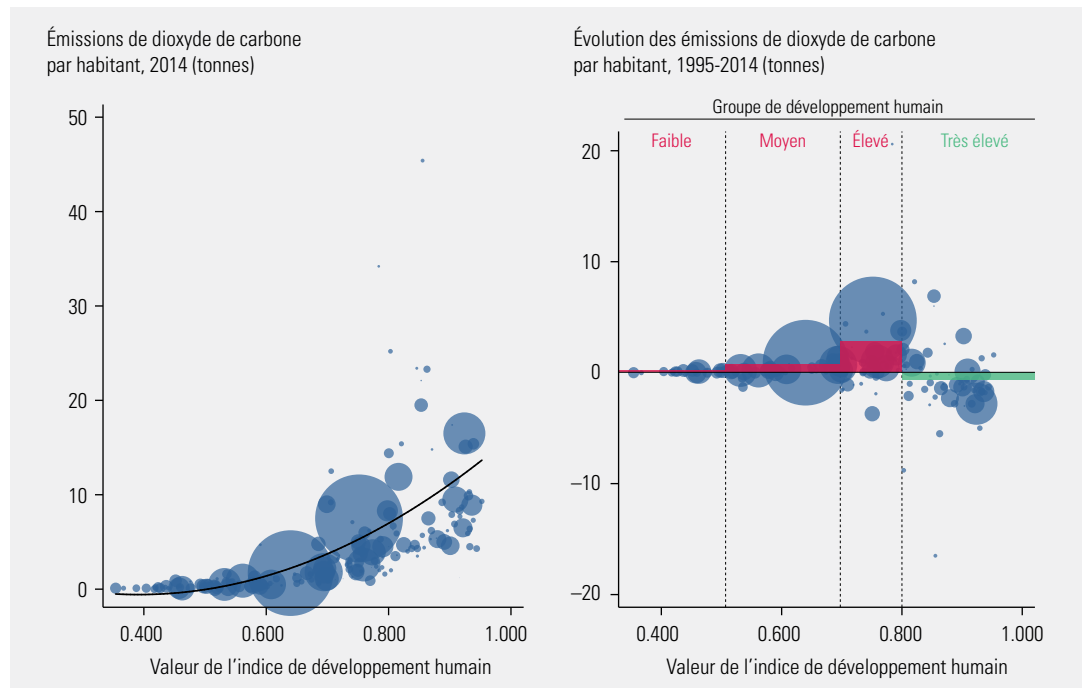
Pour que ce mécanisme fonctionne, les travailleurs doivent pouvoir utiliser la technologie et bénéficier de l'augmentation de la productivité. Entre 2007 et 2017, le revenu médian dans de nombreux pays a moins augmenté que la productivité par travailleur, même si le revenu et la productivité sont fortement corrélés (figure 6.10, panneau de gauche). En outre, plus la productivité est élevée, plus la part de la productivité que le travailleur médian reçoit à titre de rémunération est importante (voir la figure 6.10, panneau de droite). Le découplage du revenu médian du travail et de la productivité

implique que l'augmentation de la productivité ne suffit pas à augmenter les salaires, comme nous l'avons vu précédemment¹³⁷. Mais une productivité plus élevée peut repousser les limites d'une meilleure rémunération absolue et d'une répartition plus équilibrée entre les travailleurs et les détenteurs du capital — et une grande partie de cette impulsion vers une productivité plus élevée dépend de la diffusion des technologies.

Si la diffusion des technologies est essentielle pour les revenus, elle permet aussi de relever d'autres défis, notamment liés aux changements climatiques (chapitre 5). Les inégalités technologiques entre pays en développement et pays développés nuisent au potentiel des pays en développement, en les empêchant de dépasser les modèles traditionnels de production et de consommation¹³⁸. On constate un découplage important des émissions par rapport au développement économique et, au cours de la dernière décennie, plusieurs pays — principalement des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques dont le développement humain est très élevé — ont réduit leurs émissions de dioxyde de

FIGURE 6.11

Un découplage important des émissions par rapport au développement permet à certains pays de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone, reflétant des formes de production plus efficaces



Note : Chaque bulle représente un pays et la taille de la bulle est proportionnelle à la population du pays.

Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de données issues de la base de données Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

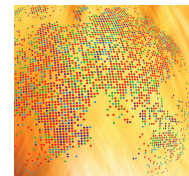
carbone par habitant, ce qui reflète des formes de production plus efficaces (figure 6.11)¹³⁹. La diffusion des technologies sera essentielle pour étendre ce découplage à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.

Le présent chapitre a examiné la répartition des capacités plus avancées liées à la technologie. Il est possible de mettre la technologie au service de la convergence dans le développement humain. Dans le même temps, il n'est pas impossible que ces technologies finissent par provoquer davantage de divergences. Faire les bons choix et mener les bonnes politiques, dans ce domaine et plus largement, feront l'objet du chapitre 7.

Chapitre 7

Les politiques
de réduction des
inégalités de
développement au
XXI^e siècle : nous
avons le choix

7.



Les politiques de réduction des inégalités de développement humain au XXI^e siècle : nous avons le choix

Trois tendances se dégagent de l'examen des inégalités de développement humain au-delà des revenus et des moyennes. Elles posent le contexte des politiques publiques à mettre en place en prévision de l'amplification des impacts climatiques et d'avancées technologiques révolutionnaires :

- Les inégalités de capacités de base se résorbent (assez rapidement pour certaines), mais elles demeurent prononcées et un grand nombre de personnes sont toujours laissées de côté. Qui plus est, la convergence n'est pas assez rapide pour répondre à l'appel à l'élimination des privations extrêmes lancé dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).
- Les inégalités de capacités plus avancées — celles qui deviennent de plus en plus essentielles à l'aube des années 2020 — se creusent, tant entre les pays qu'en leur sein.
- Les inégalités dans la répartition des chances entre hommes et femmes se sont certes atténuées relativement aux capacités de base, mais l'égalité des sexes relativement aux capacités plus avancées pourrait se révéler plus difficile à atteindre. On observe même des signes de retour en arrière dans certains pays.

La situation est à la fois encourageante et préoccupante.

Encourageante, parce que la résorption des écarts de capacités de base nous montre que des politiques publiques appropriées portent fruit. Bien que ces politiques n'aient pas pu totalement combler les écarts de capacités de base, il pourrait encore être possible de tenir la promesse du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir éliminer les privations extrêmes. Les aspirations ne sont toutefois pas immuables. De fait, réfléchir aux seuls moyens de rattraper les retards de capacités de base ne suffit pas : il devient de plus en plus important d'inverser les divergences en matière de capacités plus avancées. À condition de s'atteler à la tâche sans tarder, il pourrait être possible d'éviter que ces divergences prennent racine.

Préoccupante, parce que l'effet conjugué des inégalités qui se dessinent, de la transformation technologique et de la crise climatique, pourrait rendre les mesures correctives plus difficiles plus tard. Tel est l'enseignement tiré de l'approche fondée sur le cycle de la vie qui a guidé une grande partie de l'analyse présentée dans ce Rapport — à savoir que les capacités s'accumulent au fil du temps, tout

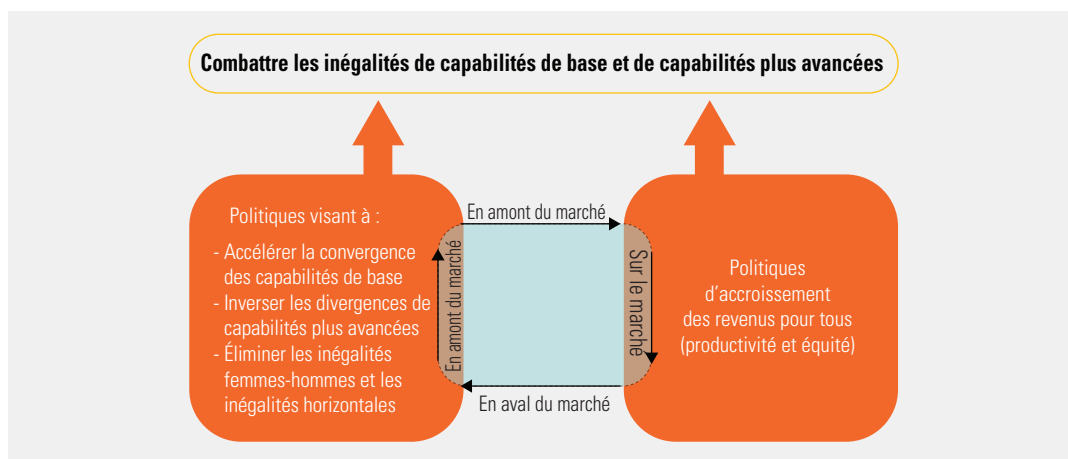
comme les désavantages (chapitres 1 et 2). Les années 2020 verront naître des enfants qui devraient vivre assez longtemps pour connaître le XXII^e siècle, aussi des écarts apparemment peu conséquents dans les quelques prochaines années pourraient-ils être accentués au fil des décennies et aggraver des inégalités de revenus et de pouvoir politique déjà très prononcées.

Nous devons donc agir, mais que faire ?

Ce chapitre propose un cadre de politiques qui relie l'accroissement et la répartition à la fois des capacités et des revenus. Ce cadre, dont l'objectif primordial est de résorber les inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées, est articulé en deux blocs (figure 7.1). Le premier (à gauche de la figure 7.1) englobe les politiques en faveur de la convergence et de la multiplication des capacités, au-delà des revenus¹. Elles ont pour buts d'accélérer la convergence des capacités de base tout en inversant les divergences en matière de capacités plus avancées, mais aussi en éliminant les inégalités femmes-hommes et autres inégalités horizontales. Un grand nombre de ces politiques doivent intervenir à un stade opportun du cycle de la vie pour avoir l'effet désiré au bon moment. Plus certaines mesures sont appliquées tôt dans la vie, moins

FIGURE 7.1

Cadre d'élaboration de politiques de lutte contre les inégalités de développement humain



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain.

Le cadre est multidimensionnel, soulignant l'importance intrinsèque des libertés humaines indivisibles : la résorption des inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées est l'objectif primordial

les interventions qui pourraient être nécessaires ultérieurement, par le biais d'autres politiques (susceptibles d'être à la fois plus coûteuses et moins efficaces) sont nombreuses.

Le deuxième bloc (celui de droite sur la figure 7.1) vise l'accroissement des revenus pour tous. L'objectif : faire progresser simultanément l'équité et l'efficacité sur les marchés. L'amélioration de la productivité ainsi réalisée se traduirait en des revenus croissants largement partagés — et en résorption des inégalités. Les deux blocs de politiques étant interdépendants, le cadre repose sur une approche intégrée. Les politiques en faveur de la progression des capacités au-delà des revenus nécessitent souvent des ressources à l'appui des programmes publics qui doivent être dotés en ressources, financées par l'impôt. Les ressources globales disponibles sont à leur tour tributaires de la productivité, qui est elle-même en partie tributaire des capacités des individus. Les deux blocs peuvent ainsi se rejoindre dans un cycle vertueux.

Le cadre est multidimensionnel, soulignant l'importance intrinsèque des libertés humaines indivisibles : la résorption des inégalités de capacités de base et de capacités plus avancées est l'objectif primordial. Aussi ne s'inscrit-il pas dans une logique de réduction des inégalités dans certains domaines de capacités au prix d'une détérioration dramatique dans d'autres. Ni dans une logique de réduction des niveaux de vie — mettant la croissance durable en péril à force de politiques redistributives

inconscientes — ou de seule création de richesse, sans égard pour les droits de l'homme et la viabilité de notre planète.

La multidimensionnalité permet en outre de mieux intégrer l'analyse instrumentale des mécanismes monétaires et non monétaires à l'œuvre dans la formation et l'égalisation progressive des capacités. Le cycle des politiques publiques peut être décrit comme étant constitué des politiques appliquées en amont du marché (essentiellement dans le bloc de gauche de la figure 7.1 sur les capacités non monétaires et qui se répercutent sur le bloc de droite), les politiques appliquées sur le marché (essentiellement dans le bloc de droite sur l'accroissement des revenus pour tous) et les politiques appliquées en aval du marché (qui ferment la boucle entre le bloc de droite et celui de gauche). Les salaires, les bénéfices et les taux d'activité sont généralement déterminés sur les marchés, qui sont conditionnés par les réglementations, les institutions et les politiques en place (sur le marché). Or, ces résultats dépendent également de politiques qui retentissent sur les individus avant leur entrée dans la vie active (en amont du marché). Ces politiques adoptées en amont du marché peuvent réduire les inégalités de capacités et aider ainsi tout un chacun à être mieux équipé pour le marché du travail — il importe néanmoins de souligner que là n'est pas la seule et unique raison de l'importance des capacités et que leur amélioration contribue à l'accroissement des revenus par d'autres voies

que l'activité sur le marché du travail (elles peuvent, par exemple, renforcer la participation à la vie politique). Les politiques appliquées sur le marché déterminent la répartition des revenus et des chances de ceux et celles qui travaillent ; elles influent sur des résultats qui peuvent être plus ou moins égalisateurs. Les politiques poursuivies en aval se font ressentir sur les inégalités une fois que le marché et les politiques qui y sont appliquées ont déterminé la répartition des revenus et des chances. Ces catégories de politiques influent les unes sur les autres. L'offre de services publics en amont du marché peut dépendre en partie de l'efficacité des politiques appliquées en aval (impôts sur le revenu marchand pour financer la santé et l'éducation, par exemple), qui sont importantes pour mobiliser les recettes publiques devant servir à financer ces services. Les impôts, à leur tour, dépendent du degré de volonté de redistribution des revenus, des plus nantis vers les moins nantis, manifesté par la société².

En corollaire, l'examen de politiques en dehors de leur contexte est d'une efficacité limitée. Prenons l'exemple des recommandations autour de la redistribution des revenus, qui ont tendance à dominer le débat. Tony Atkinson a simulé l'effet d'un ambitieux train de mesures redistributives sur les inégalités de revenus au Royaume-Uni, montrant qu'il ne réduirait que de moitié l'écart entre le coefficient de Gini du revenu disponible du Royaume-Uni et celui de la Suède, et qu'il serait insuffisant pour compenser le creusement de cet écart entre la fin des années 1970 et 2013³. Ce qui ne revient pas à dire que la redistribution est sans importance — le chapitre soutient la thèse contraire —, mais un changement décisif suppose une approche des politiques publiques plus globale et plus systémique.

S'appuyant sur ce cadre, ce chapitre s'articule en deux sections correspondant chacune plus ou moins aux deux blocs de politiques. L'objectif est d'illustrer, au moyen d'exemples concrets de politiques, comment le cadre proposé peut être utilisé pour résorber les inégalités de développement humain — il ne s'agit pas d'analyser en profondeur toutes les politiques dignes d'intérêt. Qui plus est, compte tenu de la grande hétérogénéité observée entre les pays et des incertitudes quant aux trajectoires futures (en raison non seulement des

changements climatiques et de la transformation technologique, mais aussi d'autres facteurs hors du champ de ce Rapport⁴), il appartient à chaque pays de déterminer les politiques qui se prêtent le mieux à sa situation particulière.

La première section porte sur les moyens de multiplier les capacités au-delà des revenus, en s'attaquant aux inégalités de développement humain tant verticales qu'horizontales. Elle s'intéresse à la fois à la structure et à la conception des systèmes d'éducation et de santé, ainsi qu'aux mesures en rapport avec les nouveaux enjeux que sont la technologie et les changements climatiques. S'agissant des inégalités horizontales, l'attention est dirigée sur les inégalités de genre, en réponse aux difficultés exposées dans le chapitre 4.

La seconde section s'intéresse aux politiques qui, ensemble, peuvent améliorer la productivité tout en permettant un plus grand partage des revenus — et donc résorber les inégalités de revenus. Ces politiques ont des incidences sur le fonctionnement des marchés des biens et services, ainsi que sur les marchés du travail et des capitaux. La section examine également l'effet des politiques redistributives au niveau national. Parce que les politiques nationales peuvent être bridées ou facilitées par la mondialisation, la section s'interroge sur l'influence de l'action collective — ou de l'absence de cette dernière — sur les inégalités au XXI^e siècle.

Vers la convergence des capacités au-delà des revenus : des capacités de base à l'universalisme des capacités plus avancées

Les politiques de portée universelle sont l'expression concrète de la promesse de « ne laisser personne de côté » du Programme 2030 et de la Déclaration universelle des droits de l'homme⁵. Des progrès remarquables ont été accomplis dans le sens de l'universalité : 91 % des enfants sont scolarisés dans l'enseignement primaire⁶, plus de 8 accouchements sur 10 sont assistés par un personnel qualifié⁷ et plus de 90 % de personnes ont accès à une source d'approvisionnement en eau potable améliorée⁸. Ces moyennes peuvent masquer la fréquence des privations (chapitre 1), mais elles

représentent des progrès phénoménaux⁹. Elles ne sont pas le fruit du hasard, mais le résultat de choix de politiques publiques. Cette section porte sur le recalibrage des ambitions et des actions pour le XXI^e siècle et pour les générations qui verront naître le XXII^e siècle. La thèse de départ est que la convergence des capacités au-delà des revenus devrait s'appuyer sur ces progrès, mais qu'elle devrait être renforcée. Cela nécessiterait à la fois un soutien politique (qui supposerait de venir à bout des obstacles au choix social, comme nous le verrons dans le coup de projecteur 7.1 en fin de chapitre) et des ressources financières (dont nous parlerons dans la deuxième moitié du chapitre). Outre le renforcement de l'universalisme, cette section traite des politiques d'élimination des inégalités horizontales (en s'intéressant plus particulièrement aux inégalités de genre) et d'amélioration des capacités pour résister aux chocs climatiques et valoriser les technologies.

Vers des systèmes universels renforcés

Les politiques universelles qui se résument à une question d'élargissement de la couverture — sans ressources suffisantes ou conçues sans se soucier ni de la qualité ni de l'équité — ne sont pas réellement universelles¹⁰. Elles sont utiles : elles relèvent les niveaux planchers, permettant d'accéder aux services essentiels, et l'on peut également leur attribuer le mérite d'une partie de la convergence des capacités de base. Elles ne peuvent toutefois pas, à elles seules, résoudre le problème de la persistance des inégalités de développement humain dont témoignent les gradients d'accomplissements.

Cette section défend la thèse selon laquelle des systèmes universels renforcés (en prenant l'exemple des services liés à l'éducation et à la santé) pourraient réduire plus efficacement les inégalités de développement humain s'ils reposaient sur deux piliers :

- Des services sociaux intégrés garantissant un accès égal à des prestations de qualité qui soient conformes aux exigences et aux aspirations du XXI^e siècle¹¹. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, les inégalités de développement humain sont multidimensionnelles — transmises par différentes voies, dont les marchés, les réseaux familiaux et les réseaux sociaux — et peuvent être aggravées

par différents facteurs, comme la violence. La santé, par exemple, dépend de l'accès aux services, mais elle est également déterminée par certains facteurs sociaux. Ces aspects seraient pris en compte dans des systèmes universels renforcés.

- Des politiques particulières complémentaires pour les groupes exclus. Même si des politiques universelles peuvent servir les intérêts des populations pauvres et marginalisées, elles risquent de ne pas suffire pour atteindre ceux qui ont le plus de retard, notamment à cause de discriminations envers certains groupes. Par exemple, les enfants de ménages souffrant de privations superposées. Aussi faut-il, pour ne laisser personne de côté, mettre également en place des politiques ciblées de lutte contre les inégalités horizontales et les inégalités entre groupes¹².

Garantir l'accès universel à la connaissance et à l'apprentissage tout au long de la vie

Les politiques visant à garantir un accès équitable à une éducation préscolaire de qualité ont des répercussions durables sur la santé, le développement cognitif et les perspectives d'emploi — elles sont même bénéfiques pour les frères et sœurs et les enfants d'une personne (chapitre 2)¹³. Les mesures axées principalement sur l'accès à l'éducation pour atteindre un niveau minimum national n'ont pas toujours comblé les écarts de résultats, même dans les pays développés¹⁴. La cible 4.6 des ODD veut que tous les jeunes sachent lire, écrire et compter. Or, même à nombre d'années de scolarité égal entre les ménages riches et les ménages pauvres dans un même pays, cette cible ne serait pas nécessairement atteinte. Effectivement, dans de nombreux pays en développement, même les élèves de familles riches n'atteignent pas cette cible des ODD — et le niveau scolaire des enfants de ménages pauvres est encore plus faible. Ce constat semble indiquer que de simples politiques compensatoires — qui hissent les enfants du plus bas statut socioéconomique jusqu'au niveau scolaire atteint par ceux du statut socioéconomique le plus élevé dans chaque pays — ne permettront pas de réaliser la cible d'apprentissage de qualité pour tous des ODD. Par conséquent, la nécessité d'améliorer

Les politiques universelles qui se résument à une question d'élargissement de la couverture — sans ressources suffisantes ou sans se soucier ni de la qualité ni de l'équité — ne sont pas réellement universelles

En Chine, l'amélioration des capacités commence par la lutte contre les inégalités

On a constaté que, outre des compétences cognitives, un adulte productif possède des compétences socioémotionnelles¹. Or, souvent, ces compétences sont laissées à l'initiative de la famille. Le manque de compétences socioémotionnelles peut être une nouvelle source d'inégalités, mais aussi une conséquence des inégalités subies par les parents face à l'éducation qui sont éventuellement transmises à la génération suivante. L'investissement dans ces compétences offre cependant la possibilité de briser le cercle vicieux des inégalités en mettant tous les enfants sur un pied d'égalité.

Les scores de la Chine en matière de parentalité positive et de développement socioémotionnel se sont considérablement améliorés entre 2010 et 2014, en particulier pour les enfants de familles pauvres. La parentalité positive a été mesurée au moyen d'un questionnaire demandant aux aidants familiaux à quelle fréquence ils interviennent pour améliorer les compétences de leurs enfants à certains âges (par exemple, leur faire la lecture ou jouer dehors avec eux). Le développement socioémotionnel a été mesuré par une évaluation des attitudes des enfants, de leurs comportements et de leurs rapports à l'autre.

Pour les jeunes enfants du quintile de revenu inférieur, le score de parentalité positive moyen a progressé

de 1,34 (sur une échelle de 1 à 5) en 2010 à 2,67 en 2014. Pour les plus jeunes enfants du quintile le plus riche, le score moyen a augmenté, passant de 2,37 à 3,17 — soit moins que pour les autres quintiles de richesse. Les scores moyens des enfants plus âgés suivent une tendance similaire, progressant de 3,41 en 2010 à 3,61 en 2014 pour les enfants du quintile inférieur, et de 3,49 à 3,65 pour les enfants du quintile supérieur. Les inégalités de scores au test de parentalité entre les quintiles riches et pauvres ont donc presque disparu².

Les progrès de la Chine sont liés à sa campagne nationale de promotion du développement de la petite enfance, lancée en association avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en 2010. L'objectif est ambitieux : instaurer l'enseignement préscolaire universel. La campagne met l'accent sur le développement du cerveau pendant la petite enfance et accompagne les parents par l'intermédiaire de portails et sites Internet, ainsi que d'applications de téléphonie mobile. Elle prévoit également d'importants investissements dans les garderies et la formation pédagogique, en particulier à destination des zones rurales et des enfants pauvres et migrants des zones urbaines, ainsi qu'une aide de l'État pour l'élaboration de directives, d'outils et de normes nationales pour le développement de l'apprentissage des jeunes enfants³.

Notes

1. Heckman, Stixrud et Urzua (2016) ; Kautz *et al.* (2014). 2. Li *et al.* (2018). 3. Greubel et van der Gaag (2012) ; UNICEF (2019c).

Libérer le potentiel de l'enseignement préscolaire au service du développement humain en Éthiopie

Selon les estimations, 50 % des enfants dans le monde ne sont inscrits dans aucune structure d'enseignement préscolaire¹. Dans les pays en développement, les barrières sont encore plus hautes — le taux d'inscriptions ne dépasse pas 20 % — et les enfants reçoivent souvent un enseignement préscolaire de qualité inférieure. La cible 4.2 des objectifs de développement durable veut que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité à l'horizon 2030, mais les ménages les plus pauvres peuvent le moins accéder à ces chances d'apprentissage.

L'Éthiopie donne l'exemple en matière d'amélioration des résultats d'éducation des pays en développement grâce à l'enseignement préscolaire. Alors qu'elle enregistrait l'un des plus faibles taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire de tous les pays, soit 1,6 % en 2000, l'Éthiopie a vu ce taux grimper à 45,9 % en 2017 — soit plus de 3 millions d'enfants². La plus grande part de cette croissance s'est produite entre 2007 et 2017, sous l'impulsion du Cadre national pour l'accueil et l'éducation de la petite enfance en 2010.

En reconnaissance du rôle crucial d'un accès équitable à l'enseignement préscolaire pour le développement humain, l'un des éléments centraux du cadre est l'expansion des programmes d'enseignement préscolaire et de préparation à la scolarité³. Sous la direction du ministère de l'Éducation, le principal catalyseur de croissance dans l'enseignement préscolaire a été l'« année 0 », une année d'enseignement préscolaire destinée aux ménages vulnérables, dont l'objectif est de préparer les jeunes enfants pour l'entrée en première année d'enseignement primaire. Bien que le ministère ait initialement envisagé deux années d'enseignement préscolaire, les plans ont été modifiés pour élargir l'accès.

Depuis son introduction, l'année 0 a abouti à des taux d'inscriptions élevés et est aujourd'hui, de loin, le programme d'enseignement préscolaire le plus largement disponible, en particulier dans les zones rurales⁴. La première année, le programme a accueilli presque trois fois plus d'enfants que les garderies l'année précédente. Ces premiers succès ont motivé la quête d'autres solutions pour accroître les inscriptions dans les zones rurales en Éthiopie. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Save the Children ont piloté le modèle de préparation accélérée à la scolarité destiné aux enfants qui n'ont pas suivi l'année 0, y compris les enfants en situation d'urgence⁵. Le modèle consiste en un programme d'été de deux mois avant la première année. Animé par des enseignants du primaire et doté de kits d'apprentissage à bas prix, il offre aux jeunes enfants un programme élémentaire de préparation à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Les effets de l'enseignement préscolaire ont été évalués dans plusieurs études de cas en Éthiopie. Un projet de Save the Children sur la progression des compétences en lecture, écriture et mathématiques a constaté que les enfants de milieux socioéconomiques défavorisés réalisent des gains éducatifs considérables — ils comblent pratiquement l'écart d'apprentissage entre eux et leurs pairs des milieux socioéconomiques plus privilégiés⁶. Young Lives, une étude internationale sur la pauvreté des enfants dirigée par des chercheurs de l'université d'Oxford, a suivi les résultats éducatifs de deux cohortes d'enfants entre 2002 et 2016 à travers l'Éthiopie⁷. Pour les enfants des milieux urbains ayant suivi des programmes préscolaires la probabilité de terminer leur cycle secondaire était supérieure de 25,7 % à celle de leurs camarades n'ayant pas reçu d'enseignement préscolaire.

Notes

1. UNICEF (2019c). 2. UNICEF (2019c). 3. Rossiter *et al.* (2018). 4. Woodhead *et al.* (2017). 5. UNICEF (2019c). 6. Dowd *et al.* (2016). 7. Woldehanna et Araya (2017).

Si l'éducation de base est confiée à des établissements privés payants, les plus pauvres risquent de prendre encore plus de retard, en partie à cause de l'accès inégal et d'un moindre degré de responsabilisation vis-à-vis de la qualité, qui a tendance à porter préjudice aux élèves désavantagés de manière disproportionnée, et plus particulièrement aux filles

les résultats d'apprentissage pour réaliser la cible des ODD et veiller à ce que tous sachent lire et compter signifie que deux écarts sont à combler : l'écart entre riches et pauvres au sein d'un pays et l'écart entre les élèves les plus performants de chaque pays et la cible des ODD¹⁵.

Les enfants des groupes socioéconomiques au bas de l'échelle ont un double désavantage : moins d'années de scolarité et moins d'acquis chaque année. Les politiques axées sur les résultats, plutôt que sur les moyens, nécessitent des données sur l'apprentissage, et non pas uniquement sur les inscriptions ; un investissement dans la maîtrise des concepts élémentaires par les enfants à un stade précoce ; et la conjugaison des améliorations d'ensemble avec des interventions ciblées sur les groupes particulièrement désavantagés¹⁶. Si l'éducation de base est confiée à des établissements privés payants, les plus pauvres risquent de prendre encore plus de retard¹⁷, en partie à cause de l'inégalité d'accès et d'un moindre degré de responsabilisation

vis-à-vis de la qualité, qui a tendance à porter préjudice aux élèves désavantagés de manière disproportionnée, et plus particulièrement aux filles. Un enseignement public gratuit de qualité, l'amélioration de la formation pédagogique et une plus grande ouverture de l'accès, en particulier pour les filles et les élèves en situation de handicap, sont autant d'initiatives susceptibles d'atténuer ces risques¹⁸.

Des interventions pendant la petite enfance contribuent à l'aplanissement des gradients dans certains pays en développement (encadré 7.1). Plusieurs pays ont élargi la couverture de l'enseignement préscolaire, dont l'Éthiopie, qui a pris des mesures en faveur d'une expansion substantielle depuis 2010 (encadré 7.2). Cela contribuera probablement à l'égalisation des capacités à long terme, mais pourrait aussi retentir sur la répartition du travail non rémunéré et notamment favoriser l'inclusion des femmes sur le marché du travail (comme nous

le verrons dans l'analyse des inégalités de genre plus loin dans ce chapitre).

De plus, l'évolution technologique exige la mise à jour constante des compétences (chapitre 6). L'apprentissage tout au long de la vie améliorerait les résultats à la fois économiques et sociaux, et contribuerait à une égalisation des chances à tous les âges¹⁹. L'Organisation internationale du Travail a proposé la mise en place d'un système de droits à la formation par le biais d'un régime reconfiguré d'« assurance-emploi » ou de « fonds sociaux », qui permettrait aux travailleurs de prendre des congés payés pour suivre une formation²⁰. Les travailleurs auraient droit à un certain nombre d'heures de formation, quel que soit le type de travail qu'ils effectuent. Dans les pays où la plupart des travailleurs évoluent dans l'économie informelle, l'OIT recommande de créer des fonds nationaux ou sectoriels d'éducation et de formation. Des politiques visant à réduire l'emploi informel pourraient être efficaces ; en effet, les emplois formels sont liés aux grandes entreprises qui investissent davantage dans la formation des travailleurs et qui emploient à plus long terme, rendant ainsi possible plus de formation sur le tas.

Permettre à tout un chacun de vivre longuement et en bonne santé

Alors que les inégalités de résultats de santé sont souvent sans rapport avec la disponibilité de services dans ce domaine (chapitre 2 et encadré 7.3), une couverture sanitaire universelle, priorité de la cible 3.8 des ODD, pourrait accroître l'égalité des capacités liées à la santé²¹. La Thaïlande et le Rwanda ont mis en place des régimes de couverture sanitaire universelle. En Thaïlande, la politique mise en œuvre en 2001 a été étendue à toutes les provinces du pays l'année suivante. En 2011, 98 % de la population en bénéficiaient²². Le Rwanda est le pays d'Afrique subsaharienne qui enregistre le taux le plus élevé de souscription à l'assurance maladie ; l'assurance maladie communautaire y couvre plus de 75 % de la population²³. Le Bangladesh,

le Brésil, l'Éthiopie, la France, le Ghana, l'Indonésie, le Japon, le Pérou, la Turquie et le Viet Nam — qui représentent un large éventail de systèmes de santé et de revenus — ont opté pour la création et l'élargissement progressifs de leurs régimes de couverture sanitaire universelle respectifs²⁴. En règle générale, l'État a commencé par offrir une assurance maladie aux fonctionnaires et aux travailleurs du secteur formel. La couverture a ensuite été étendue aux personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité, ce qui a nécessité une volonté politique affirmée. Au Brésil et en Thaïlande, les mouvements sociaux ont joué un rôle important (voir l'encadré S71.1 à la fin du chapitre pour en savoir plus sur le rôle des mouvements sociaux dans la résorption des inégalités).

La volonté politique doit être accompagnée de ressources financières allouées à la couverture sanitaire universelle, et tous les pays ne procèdent pas de la même manière. La France a utilisé les impôts et taxes préaffectés : un impôt sur les salaires en premier lieu, puis des impôts sur le revenu et sur le capital préaffectés. Le Brésil et le Ghana préaffectent une partie des cotisations de sécurité sociale et de la taxe sur la valeur ajoutée. Au lieu de préaffecter des montants précis à la couverture sanitaire universelle, le Japon, la Thaïlande, la Turquie et le Viet Nam en font une priorité budgétaire. Un autre obstacle majeur à la mise en œuvre vient s'ajouter à celui du financement, à savoir le manque de personnel de santé. Dans de nombreux cas, cette situation peut entraîner une prolifération des soins de santé privés, non réglementés et de qualité variable. En réponse, l'Indonésie a réformé son système d'agrément des professionnels de santé et normalisé les procédures de certification de ces derniers. Le Brésil et l'Éthiopie ont élargi leurs viviers de recrutement de professionnels de santé pour la vulgarisation sanitaire et offert des formes d'emplois plus flexibles aux agents de santé communautaires²⁵.

La volonté politique doit être accompagnée de ressources financières allouées à la couverture sanitaire universelle, et tous les pays ne procèdent pas de la même manière

Persistence des gradients de santé, même avec une couverture sanitaire universelle

Même les pays qui enregistrent des inégalités de revenus peu prononcées avec couverture sanitaire universelle n'ont pas éliminé les gradients de santé. La Suède possède un système de santé remarquable, caractérisé par une large couverture, des frais minimums à la charge des patients et des aides spéciales aux groupes vulnérables. Cependant, cet accès égal aux soins de santé ne donne pas des résultats sur le plan de la santé égaux. Par exemple :

- Les taux de mortalité en Suède sont fortement corrélés avec le statut socioéconomique. Au bas de l'échelle, plus de 40 % de personnes meurent avant 80 ans, contre moins de 25 % au sommet. Un faible statut socioéconomique multiplie par deux le risque de crise cardiaque, de cancer du poumon, de diabète de type 2 et d'insuffisance cardiaque.
- Seulement 10 % des femmes dans les ménages au bas de l'échelle de répartition des revenus en Suède sont vaccinées contre le papillomavirus humain, contre 40 % des femmes des ménages au sommet.

- Toujours en Suède, les accouchements à risque sont plus courants dans les familles pauvres du fait que plus de 30 % de mères appartenant au 1 % du bas de l'échelle fument avant ou pendant la grossesse, contre 5 % seulement des mères du groupe supérieur.

La persistance de ces inégalités de résultats de santé peut s'expliquer en partie par l'inégalité d'accès à l'expertise médicale en dehors du système de santé formel. Au nombre des politiques envisageables pour imiter l'accès des familles aux professionnels de santé figurent la mise en place de programmes de soins infirmiers à domicile de longue durée, l'augmentation du nombre de médecins généralistes et des mesures veillant à ce qu'un plus grand nombre de prestataires de services soient culturellement compatibles avec les communautés qu'ils servent, puisque cette compatibilité renforce la confiance. Ces politiques seraient encore plus efficaces si elles étaient ciblées sur les plus pauvres.

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, d'après Chen, Persson et Polyakova (2019).

Plusieurs exemples historiques montrent qu'une mise en synergie de politiques universelles et de politiques ciblées peut réduire les inégalités horizontales. Or, des politiques ciblées font courir le risque de renforcer les différences ou les revendications des groupes, du fait que certains avantages sont accordés précisément en raison de l'identité de groupe des bénéficiaires

Agir sur les inégalités horizontales : regards sur les inégalités de genre

Les politiques universelles peuvent mettre en place des minima sociaux, mais risquent d'être insuffisantes pour éliminer les inégalités horizontales. Ces dernières sont souvent enracinées dans des normes sociales et des pratiques d'exclusion sociale établies de longue date. Il y a exclusion sociale lorsque des individus sont empêchés de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique en raison de leur culture, de leur religion, de leur race ou d'autres motifs²⁶. Ils peuvent alors être privés de moyens d'expression, de reconnaissance ou de possibilités de participation active. L'exclusion sociale peut aussi leur barrer l'accès à un travail décent, à la propriété, à la terre, aux chances, aux services sociaux ou à la représentation politique²⁷.

En présence de grandes inégalités horizontales, des politiques d'action ciblée ou de discrimination positive en faveur des groupes désavantagés — par exemple, l'ouverture de l'accès au crédit, la fourniture de bourses d'études ou la mise en place de certains

quotas de groupes dans l'emploi et l'éducation — peuvent venir compléter les politiques universelles. Plusieurs exemples historiques montrent qu'une mise en synergie de politiques universelles et de politiques ciblées peut réduire les inégalités horizontales²⁸. Or, des politiques ciblées font courir le risque de renforcer les différences ou les revendications des groupes, du fait que certains avantages sont accordés précisément en raison de l'identité de groupe des bénéficiaires. Les politiques ciblées sont particulièrement appropriées lorsqu'un groupe a manifestement été traditionnellement désavantagé²⁹ ; elles doivent néanmoins avoir un horizon temporel défini afin d'être appliquées uniquement tant que le groupe ciblé est réellement désavantagé. Des communications claires autour des politiques poursuivies sont cruciales pour prévenir les revendications et les sentiments de pénalité.

Étant donné que le genre demeure l'un des motifs de discrimination les plus répandus, des politiques qui s'attaquent aux normes discriminatoires profondément ancrées, ainsi qu'aux stéréotypes, aux préjugés et aux pratiques sexistes dommageables, sont indispensables

pour parvenir au plein exercice des droits fondamentaux des femmes³⁰. Les politiques peuvent s'attaquer directement aux normes sociales. Éduquer, mener des campagnes de sensibilisation et changer les incitations sont autant de moyens d'intervenir pour équilibrer des rapports de pouvoir inégaux entre les individus au sein d'une communauté ou pour remettre en question des rôles sexospécifiques profondément enracinés. L'éducation comme la sensibilisation suppose la transmission d'informations et de connaissances nouvelles susceptibles d'éveiller en eux des valeurs et des comportements différents. Ces initiatives peuvent prendre la forme de cours dans le contexte de l'enseignement formel, de formations en milieu professionnel ou de campagnes médiatiques contre les stéréotypes sexistes. Pour changer les incitations, des mécanismes protecteurs peuvent confronter les préjugés pouvant être causés par les normes sexospécifiques traditionnelles ou par une réaction de rejet, comme le harcèlement en milieu scolaire ou sur le lieu de travail. Les initiatives visant à changer les

incitations peuvent aussi être introduites pour retarder les mariages précoces et lutter contre les grossesses chez les adolescentes. Les trois dimensions (éducation, sensibilisation, incitations) se renforcent souvent les unes les autres, comme l'indiquent les exemples de politiques publiques inclus dans cette section.

Par exemple, le congé de paternité non transférable instauré au Québec en 2006 a incité les pères à s'occuper davantage des enfants. Grâce aux nouvelles prestations, le nombre de pères prenant un congé parental a augmenté de 250 %³¹, ce qui a contribué à changer radicalement la norme sociale qui attendait des mères qu'elles assument l'entière responsabilité du travail familial. On constate par ailleurs que les hommes qui profitent de cette prestation consacrent quotidiennement 23 % plus de temps que les autres aux tâches ménagères, longtemps après la fin de la période de congé³². Cet exemple illustre en outre l'importance d'inclure les hommes dans les politiques d'égalité des sexes. À vrai dire, selon une enquête menée auprès des pays de l'Organisation de

ENCADRÉ 7.4

Choix et chances d'apprentissage du codage informatique pour les filles

En Amérique latine, 30 millions de jeunes ne sont pas scolarisés, en emploi ou en formation ; 76 % d'entre eux sont des femmes. Pour ajouter à leurs difficultés, les études ne sont pas une garantie d'avenir brillant pour les femmes et les filles : moins de 20 % des femmes de la région obtiennent un emploi dans le secteur formel à l'issue de leurs études¹.

Laboratoria est une association établie en 2014, qui vient en aide aux filles de familles à faibles revenus ayant de grandes difficultés à accéder à l'enseignement supérieur. Elle conjugue l'enseignement du codage appliqué (y compris six mois de « *coding bootcamp* »), la formation socioémotionnelle, une forte mobilisation des employeurs et des services de placement qui créent des débouchés pour les élèves. Au Brésil, au Chili, au Mexique et au Pérou, plus de 820 élèves sont passées par Laboratoria, qui ambitionne d'atteindre 5 000 jeunes femmes à l'horizon 2021. Plus de 80 % des élèves obtiennent un emploi de développeuse, qui triple souvent leurs revenus.

Les femmes admises au programme se heurtent à des obstacles différents. Par exemple, elles peuvent vivre en périphérie des villes et devoir faire 2 à 3 heures de trajet pour se rendre en cours, ou avoir grandi convaincues que les emplois dans le secteur de la technologie demandent des compétences en mathématiques hors de leur portée. Les femmes apprennent les bases du codage pour créer des sites web, des applications et des jeux. Les cours suivent le modèle de la classe agile, selon lequel les élèves apprennent en situation professionnelle. Lorsque la formation touche à sa fin et que les élèves se lancent dans leur recherche d'emploi, Laboratoria les met en relation avec des mentors dans le domaine technologique. Des entreprises technologiques comme IBM, Google, LinkedIn et Microsoft se sont associées à Laboratoria pour accroître l'offre de développeuses. Les sociétés qui participent au salon Talent Fest et qui parrainent l'événement ont un accès prioritaire au vivier de talents, mais d'autres peuvent également consulter les profils des élèves moyennant paiement.

Note

1. OCDE (2017).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, d'après Guaqueta (2017), Laboratoria (2019) et Banque mondiale (2013).

Une répartition équilibrée du travail familial, en particulier des soins aux enfants, est cruciale précisément parce que la différence de revenus entre les femmes et les hommes intervient principalement avant 40 ans et que les femmes passent ainsi à côté de nombreuses opportunités professionnelles en début de carrière

coopération et de développements économiques sur la mise en œuvre de stratégies ou de politiques en faveur de l'égalité des sexes, changer les attitudes des hommes et des garçons vis-à-vis du travail familial est considéré comme étant la priorité dans la plupart des cas³³. Pour autant, bien que l'importance de mobiliser adéquatement les hommes et les garçons pour venir à bout des inégalités femmes-hommes ou pour agir sur leurs propres vulnérabilités sexospécifiques soit largement reconnue, les politiques publiques ne prennent toujours pas cette dimension pleinement en compte³⁴.

Par conséquent, les lois et les réglementations peuvent équilibrer la répartition du travail familial dans les ménages — par exemple, en allongeant le congé parental rémunéré, à l'instar du Québec. Or, environ la moitié seulement des pays du monde ont instauré un congé de paternité en supplément du congé de maternité. La moitié d'entre eux limitent le congé offert aux pères à trois semaines et le congé des mères est de moins de 14 semaines dans 80 % de ces pays³⁵. Il ne suffit pas non plus que la politique s'applique indifféremment aux deux sexes ; elle doit cibler explicitement les hommes (comme au Québec), précisément parce que les normes sociales pourraient autrement prendre le dessus et empêcher les individus concernés de se prévaloir du congé qui leur est proposé. La République de Corée a commencé à réserver aux pères un an de congé de paternité en 2007, et le nombre de travailleurs à l'avoir pris avait triplé en 2014³⁶. Certains pays encouragent les travailleurs à prendre un congé par le biais d'incitations économiques. En Suède, par exemple, les parents ont droit à une petite prime financière d'égalité des sexes pour chaque jour de congé parental utilisé à égalité. La part des soins aux enfants assumée par le père pendant les premiers mois ou les premières années après la naissance peut ainsi être accrue, ce qui permettrait éventuellement une mutation des normes sociales autour du travail familial qui disparaîtrait tout au long de la vie d'un enfant.

Une répartition équilibrée du travail familial, en particulier des soins aux enfants, est cruciale précisément parce que la différence de revenus entre les femmes et les hommes intervient principalement avant 40 ans et que les femmes passent ainsi à côté de nombreuses opportunités professionnelles en début de carrière³⁷.

Ces opportunités manquées coïncident avec la naissance des enfants, ce qui peut encourager les femmes à se retirer du marché du travail. L'accès à des services d'accueil des enfants d'un prix abordable peut laisser les mères de famille libres de décider comment concilier vie professionnelle et vie privée, et leur permettre d'occuper un emploi rémunéré. Les mères de famille ont tendance à adapter leurs choix en matière de travail rémunéré en fonction des exigences de la garde des enfants³⁸. Par conséquent, des services d'accueil des enfants accessibles et d'un prix abordable peuvent donner aux mères de famille la liberté d'avoir un emploi rémunéré³⁹.

Les réglementations et les lois font plus que modifier le partage du travail familial. Les politiques publiques sont importantes dans divers domaines, allant de la protection contre la violence et les discriminations à l'accès aux services publics. Cependant, la manière dont ces politiques sont conçues et mises en œuvre est déterminée, en partie, par la participation à la vie politique. Ainsi, la discrimination positive sous forme de quotas accroissant la participation des minorités à la vie politique peut renforcer l'attachement des institutions à l'égalité et à la non-discrimination. La Tunisie, qui n'est pourtant qu'une jeune démocratie (sa première constitution a été ratifiée en 2014), possède aujourd'hui l'une des législations les plus progressistes du monde entier sur la parité hommes-femmes. Elle a adopté des quotas pour les candidats aux élections, des quotas constitutionnels et des quotas dans la loi électorale. Les réglementations garantissent l'égalité des chances entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de responsabilité et dans tous les domaines, et demandent que les candidatures aux élections à l'Assemblée nationale soient présentées sur la base de la parité entre hommes et femmes en classant les candidats dans les listes de façon alternée entre femmes et hommes. En 2018, les femmes occupaient 47 % des sièges aux conseils municipaux⁴⁰. Presque tous les pays qui affichent un taux élevé de représentation des femmes dans la vie politique ont recours à ce type de mesures de discrimination positive ou d'action positive.

Les politiques peuvent aussi accroître la représentation des filles dans le domaine science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM ; encadré 7.4). L'Institut de technologie

du Costa Rica a mis en place un centre de formation spécialisé avec pour mission de développer les capacités des femmes dans ces disciplines, ainsi que leurs compétences entrepreneuriales. Il a fêté le premier « hackathon » entièrement féminin d'Amérique centrale en 2018, mettant la technologie et l'expertise dans les disciplines STIM au profit du développement durable⁴¹. L'université Cenfotec et l'Institut ont mis au point une stratégie de suivi visant la création d'espaces de formation technologique et de soutien aux femmes intéressées par une carrière dans le domaine STIM. L'initiative NiñaSTEM (qui pourrait se traduire par FilleSTEM), lancée au début de 2017 par l'État mexicain en association avec l'OCDE, invite des femmes ayant fait une éminente carrière dans les domaines des sciences et des mathématiques à jouer un rôle de mentor et à intervenir dans les écoles pour encourager les filles à choisir des matières STIM et à avoir de l'ambition⁴².

Pour s'orienter vers les disciplines STIM, les filles doivent tout d'abord être scolarisées. Certaines interventions peuvent encourager les filles à poursuivre leur scolarité en retardant le mariage ou en réduisant les grossesses d'adolescentes. Les transferts monétaires se sont révélés efficaces pour accroître le taux de scolarisation. Le programme de transferts monétaires Zomba au Malawi, où la grossesse est le principal motif de décrochage scolaire chez les filles, offrait des transferts conditionnels et inconditionnels aux filles scolarisées et à celles qui avaient récemment décroché. Il a sensiblement réduit la prévalence du VIH et les taux de grossesse et de mariage précoce, mais aussi amélioré les résultats aux tests de maîtrise de la langue⁴³.

Comme dans le cas de l'éducation, il importe de faire entrer en ligne de compte le fait que les femmes pourraient être particulièrement vulnérables aux inégalités de santé en raison de leurs besoins en soins de santé sexuelle et procréative. La santé procréative, qui permet aux femmes d'être maîtresses de leur corps et de leur fécondité, a encore beaucoup de progrès à faire. À Tigray (Éthiopie), un modèle de service combinant distribution de contraceptifs dans la communauté et marketing social des moyens de contraception bénéficia aux femmes et à leurs communautés⁴⁴. À Bujumbura, capitale du Burundi, l'État a lancé un module national

d'éducation complète à la sexualité dans tous les établissements d'enseignement. Son objectif : autonomiser les filles et les femmes par l'information et l'accès à des services de santé et de planification de la famille — mais aussi faciliter le dialogue dans la communauté autour de l'éducation sexuelle et des droits en matière de sexualité et de procréation. L'État a bénéficié du soutien d'organisations internationales, dont le Fonds des Nations Unies pour la population, pour la mise en place du modèle de club scolaire et l'élaboration de deux manuels, pour les enseignants et les élèves⁴⁵.

Enfin, les normes sociales façonnent les comportements et les opinions des individus vis-à-vis de la violence à l'égard des femmes. Les politiques de prévention peuvent cibler à la fois les femmes et les hommes. Par exemple, le programme SASA! conçu par Raising Voices, inauguré à Kampala (Ouganda), s'attaque aux normes sociales traditionnelles qui perpétuent la violence à l'égard des femmes. Il s'adresse aux membres tant féminins que masculins des ménages et aborde la question du déséquilibre de pouvoir aux niveaux individuel et structurel en invitant les communautés à repenser la dynamique des relations au sein du ménage. Les résultats du programme ont été largement testés et normalisés, notamment en Haïti et en Tanzanie ; il couvre aujourd'hui 25 pays⁴⁶.

Vers des capacités plus avancées pour faire face aux chocs climatiques et valoriser les technologies

Les changements climatiques et la transformation technologique détermineront probablement les inégalités de développement humain tout au long du XXI^e siècle, comme nous l'avons vu aux chapitres 5 et 6. Relativement à ces deux facteurs, qui dit capacités plus avancées dit, *in fine*, moyens de relever les défis qu'ils posent et de tirer parti des possibilités qu'ils offrent au cours des décennies à venir.

S'agissant des changements climatiques, les capacités plus avancées englobent celles qui permettent aux individus de se préparer et de réagir non seulement aux chocs qui se sont déjà produits par le passé, mais aussi aux perturbations sans précédent qui seront sans doute causées par le dérèglement du climat. L'assurance peut aider dans ce domaine. L'article 8 de

S'agissant des changements climatiques, les capacités plus avancées englobent celles qui permettent aux individus de se préparer et de réagir non seulement aux chocs qui se sont déjà produits par le passé, mais aussi aux perturbations sans précédent qui seront sans doute causées par le dérèglement du climat

l'Accord de Paris de 2015 conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques préconise des dispositifs d'assurance dommages, la mutualisation des risques climatiques et d'autres solutions en matière d'assurance⁴⁷. La même année, le Groupe des 7 a lancé une initiative sur l'assurance contre les risques climatiques, s'engageant à protéger 400 millions de personnes non assurées dans les pays pauvres⁴⁸. L'assurance n'est toutefois pas sans poser quelques problèmes reconnus comme tels (dont l'aléa moral et l'antisélection) qui impliquent la nécessité de mettre en place une réglementation appropriée. Il en va de même de la conception des régimes d'assurance climat. La microassurance individuelle, qui base les indemnités sur des paramètres météorologiques observés de manière indépendante (par exemple, la pluviosité), peut apporter des solutions à certains de ces problèmes ; des mutuelles d'assurance souveraine ont également été proposées et mises en place⁴⁹.

Pour autant, en cas de difficulté de partage des risques, les changements climatiques présentent des défis bien particuliers pour la viabilité et la fonction de l'assurance, et les limitent même peut-être. Les changements climatiques devraient avoir des effets similaires sur de vastes zones géographiques. À mesure que les risques deviennent plus corrélés, les avantages du partage des risques par l'assurance peuvent diminuer. Par exemple, la probabilité que les quatre plus grands pays producteurs de maïs accusent simultanément une perte de production de plus de 10 % est quasiment nulle à l'heure actuelle. Cependant, à mesure que les températures s'élèvent de 2 °C, que les rendements moyens chutent et que la variabilité absolue augmente, la probabilité monte à 7 %. Sous l'effet d'un réchauffement de 4 °C, elle atteint 86 %⁵⁰.

Les politiques publiques — locales, nationales et internationales — ont ainsi un rôle majeur à jouer dans l'élaboration et la mise en place d'une assurance climat qui protège les personnes pauvres et vulnérables. Elles peuvent favoriser l'application de technologies nouvelles. Les drones, par exemple, offrent des possibilités prometteuses pour la collecte de données exactes sur les dommages infligés aux cultures et aux biens par les intempéries⁵¹. Ou bien les primes d'assurance pourraient être directement subventionnées, voire conditionnées

aux ressources. La réassurance sera elle aussi importante pour veiller à ce que les primes soient accessibles, en particulier lorsque l'assurance est locale et que les profils de risques liés au climat sont relativement homogènes.

Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat publié en 2018 traite des options en matière d'adaptation spécifiques à des contextes donnés et des synergies qu'elles présentent avec les objectifs de réduction des inégalités structurelles, de résorption des déséquilibres de pouvoir et de correction des mécanismes de gouvernance qui créent et exacerbent les inégalités face aux risques et aux impacts climatiques⁵². Le rapport avertit que ces options peuvent aussi renforcer les inégalités et les déséquilibres. Les argumentaires autour de l'adaptation fondés sur l'autarcie, par exemple, risquent d'alourdir le fardeau climatique qui pèse sur les épaules des populations pauvres et des groupes marginalisés.

Le rapport spécial dresse également une liste des travaux de recherche récents qui ont établi des synergies entre les options en matière d'atténuation des changements climatiques/adaptation et les ODD individuels, à divers degrés. Il préconise des approches plus intégrées, qui examinent ensemble un sous-groupe d'aspects du développement durable. Une articulation eau-énergie-climat, par exemple, qui tirerait parti des profils communs d'évolution socioéconomique largement utilisés. Selon de nouvelles méthodes de projection de la pauvreté et des inégalités, les conséquences sur le développement durable local des impacts évités et les besoins d'adaptation connexes ont été évalués sur la base de profils communs d'évolution socioéconomique.

En concentrant les efforts sur le développement durable, il est possible de réduire de plus d'un ordre de grandeur l'exposition au risque climatique des populations vulnérables à la pauvreté⁵³, y compris par le biais d'argumentaires qui faciliteraient des analyses davantage axées sur les ODD, dans lesquels le climat serait un objectif parmi d'autres ODD⁵⁴.

Au sujet de la technologie, le chapitre 6 met en relief l'importance d'exploiter la transformation technologique dans un souci d'inclusion et de durabilité. Il met également en exergue le rôle crucial que joue le fait d'être « connecté », car c'est grâce à cette connectivité que les pays

et les individus peuvent tirer parti des possibilités offertes par les technologies numériques et l'intelligence artificielle. Bien que l'impact des technologies sur le développement humain ne se résume pas à la seule question de l'accès, l'analyse ici proposée illustre les mesures qui peuvent renforcer les capacités (sans suggérer que ce sont les mesures publiques les plus importantes). Le chapitre 6 décrit la divergence d'accès aux technologies de communication avancées, qui peut être expliquée en partie par des différences de coûts relatifs. La Commission du haut débit a fixé une cible pour 2025 : des services de haut débit de base (1 gigaoctet) à un coût inférieur à 2 % du revenu national brut mensuel par habitant. À l'heure actuelle, la plupart des pays développés, presque la moitié des pays en développement qui ne font pas partie des pays les moins avancés et une petite proportion des pays les moins avancés ont réalisé cet objectif⁵⁵.

Il n'en demeure pas moins que l'obstacle autodéclaré le plus flagrant à l'utilisation d'Internet mobile est le manque de connaissances et de compétences dans le domaine numérique : 34 % en Afrique, 35 % en Asie de l'Est, 37 % en Asie du Sud et 28 % en Amérique latine⁵⁶. En effet, plus de la moitié de la population mondiale manque de connaissances et de compétences élémentaires en technologie de la communication. On observe des différences marquées entre les groupes de revenus. Par exemple, seuls 6 % des adultes dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire ont envoyé un courrier électronique avec pièce jointe, contre 70 % dans les pays développés⁵⁷. Aussi l'éducation des jeunes et des moins jeunes sera-t-elle essentielle pour accroître les compétences numériques.

La connectivité peut également être améliorée grâce aux services de Wi-Fi public dans les bibliothèques, centres d'accueil et autres structures publiques. Singapour et la Macédoine du Nord innovent en la matière. En 2005, Singapour a mis en place le programme Wireless@SG, dans l'objectif de connecter les citoyens au moyen d'un maillage de « hotspots » dans les structures publiques et commerciales. En 2006, la Macédoine du Nord a élaboré un plan de connexion de 460 établissements scolaires primaires et secondaires et de fourniture de 680 bornes

Wi-Fi permettant d'accéder gratuitement à Internet. L'Indonésie a récemment lancé un ambitieux plan pour l'accès public dans un grand nombre de ses 17 000 îles à l'horizon 2022. Aux Philippines, le Programme d'accès public élargit la connectivité à travers le pays : 2 677 points d'accès étaient opérationnels en 2019 et une deuxième phase prévoit l'ajout de 6 000 autres. En Thaïlande, l'État élargit actuellement la connectivité à 4 000 villages. En République dominicaine, l'État installe 5 000 points d'accès. À Madagascar, l'État a engagé un plan de connexion des établissements scolaires et hospitaliers⁵⁸. L'accès à Internet est en fait à ce point important qu'il est en passe d'être reconnu comme un droit. En 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté une résolution soulignant l'importance de « mettre en place et de développer l'accès à Internet selon une démarche globale fondée sur les droits de l'homme », invitant « tous les États à faire des efforts pour combler le fossé numérique sous ses formes multiples ». Ce développement doit être conforme aux principes généraux des droits de l'homme, « les mêmes droits dont les personnes disposent hors ligne doivent être aussi protégés en ligne, en particulier la liberté d'expression⁵⁹ ».

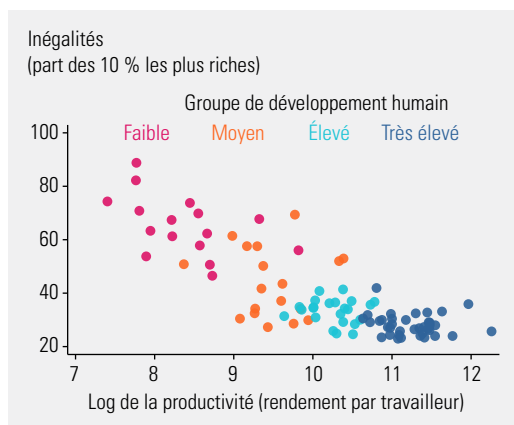
Vers l'accroissement des revenus pour tous : améliorer la productivité et l'équité

Les périodes de croissance économique et de transformation structurelle rapides peuvent être accompagnées d'un creusement des inégalités économiques (chapitre 2)⁶⁰, mais la hausse de la productivité du travail est corrélée avec une moindre concentration des revenus du travail au sommet de l'échelle (figure 7.2)⁶¹. Si l'évolution de ces deux variables ne peut pas être déduite du simple examen d'un échantillon témoignant d'un moment particulier, la corrélation semble être confortée au fil du temps à tous les niveaux de développement humain (à l'exception des économies du G7 ; figure 7.3). Un tel constat laisse penser que les options qui réalisent des améliorations à la fois de la performance économique et des revenus du travail sans que celles-ci soient concentrées au sommet de l'échelle sont non seulement

L'obstacle autodéclaré le plus flagrant à l'utilisation d'Internet mobile est le manque de connaissances et de compétences dans le domaine numérique : 34 % en Afrique, 35 % en Asie de l'Est, 37 % en Asie du Sud et 28 % en Amérique latine.

FIGURE 7.2

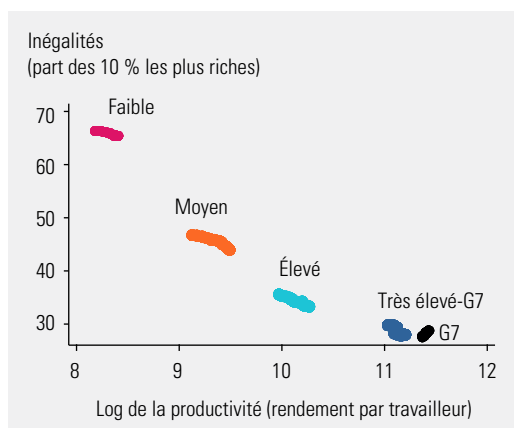
Une plus forte productivité de la main-d'œuvre est corrélée avec une plus faible concentration des revenus du travail au sommet de l'échelle



Note : inclut 94 pays dont les microdonnées sont disponibles.

FIGURE 7.3

La relation entre productivité de la main-d'œuvre et concentration des revenus du travail semble se confirmer dans le temps à la majorité des niveaux de développement humain



Note : inclut 94 pays dont les microdonnées sont disponibles.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, à partir de données dans OIT (2019a).

faisables, mais également monnaie courante — même si elles ne sont pas inévitables, car les données factuelles n'indiquent pas le sens de la relation de causalité⁶². La difficulté, par conséquent, consiste à déterminer les politiques publiques qui sont en phase avec un cadre d'accroissement des revenus pour tous⁶³. Chose importante, la viabilité environnementale doit également être prise en compte, en particulier la crise climatique. Ce sera le sujet du coup de projecteur 7.2 en fin de chapitre.

L'amélioration des capacités de l'ensemble de la population a comme autre effet de libérer le potentiel productif d'un pays. Nous nous intéressons ici aux politiques appliquées principalement sur le marché et en aval du marché qui influent sur le taux d'accroissement et la répartition des revenus. La répartition des revenus sur le marché dépend de la mesure dans laquelle les individus peuvent utiliser leurs biens et leurs capacités, du rendement de ces biens et capacités, et de leur capacité de réaction aux chocs⁶⁴. Des politiques qui améliorent le fonctionnement des marchés sont donc cruciales pour accroître la productivité, et déterminent également la répartition des revenus. Les politiques appliquées en aval du marché traduisent les choix primaires relatifs aux impôts, aux transferts et aux dépenses publiques. Cette deuxième partie du chapitre s'intéresse aux politiques dans ces dimensions.

Équilibrer le pouvoir : des marchés du travail équitables et efficaces

La grande majorité des personnes reçoivent un revenu de leur travail (quelques-unes ont également un revenu de plus-values), lequel est déterminé dans une grande mesure par l'organisation et la réglementation des marchés. Ainsi, les marchés et le monde du travail constituent d'importants déterminants des inégalités de revenus. Par exemple, les augmentations des revenus du travail vers le bas de l'échelle de répartition ont été capitales dans les pays d'Amérique latine qui ont réduit les inégalités de revenus dans les années 2000⁶⁵.

Les marchés ne sont pas une base de référence sur laquelle l'État agit⁶⁶, ils sont plutôt « encadrés » dans la société (pour reprendre l'expression de Karl Polanyi)⁶⁷. Leurs résultats sont dictés par un certain nombre de politiques publiques et d'institutions, dont il est question dans cette section pour certaines. Par exemple, les syndicats confèrent aux travailleurs une capacité de négociation collective de leur part du revenu, ils sont acteurs, contribuent au résultat des négociations et influent ainsi sur la répartition des revenus marchands⁶⁸. En raison notamment de la fragmentation de la production corrélée avec la mondialisation, la syndicalisation est devenue plus difficile, sachant que les syndicats perdent de leur influence dans de

nombreux pays⁶⁹, bien qu'à des degrés divers selon les pays et dans le temps⁷⁰. Si la relation entre l'action contre les inégalités de développement humain et l'évolution de l'implantation syndicale varie d'un pays à l'autre, dans la pratique, l'action en faveur de l'équité par le biais de syndicats s'inscrit dans la suite logique de gains de productivité soutenus⁷¹.

Les politiques publiques et les institutions fondées sur le respect des droits de l'homme déterminent ce qui constitue des marchés du travail illicites, prohibant des pratiques comme l'esclavage, la traite d'êtres humains, le travail d'enfants, les traitements dégradants, le harcèlement et les discriminations⁷². Mais outre l'éradication de ces pratiques, comment les politiques appliquées sur le marché peuvent-elles favoriser une répartition plus équitable des revenus sans décourager la productivité ? À l'évidence, des politiques d'amélioration du taux d'activité des femmes, dans un contexte réunissant les conditions dont il est question plus haut dans le chapitre pour donner aux mères et aux aidantes familiales les moyens d'exercer leur libre choix, réaliseraient les deux objectifs (encadré 7.5). Le reste de cette section traite d'autres institutions et politiques du marché du travail pertinentes.

Monopsones, salaire minimum et efficacité

Autre importante politique du marché du travail, le salaire minimum existe dans 92 % des pays⁷³. À l'heure où la négociation collective dans les entreprises devient de plus en plus difficile, les négociations infranationales ou nationales semblent gagner en pertinence pour protéger les intérêts des travailleurs⁷⁴. Un salaire minimum est un moyen de répercuter les gains de productivité sur les revenus de travailleurs disposant d'un pouvoir de négociation limité. Or, un salaire minimum trop élevé peut réduire l'emploi ou encourager l'emploi informel.

On observe une relation négative entre salaire minimum et inégalités de revenus du travail dans tous les pays (figure 7.4)⁷⁵. Si cette relation ne prouve pas de causalité, elle ne cadre pas moins avec les travaux publiés mettant en évidence le fait qu'un salaire minimum peut, à condition d'être fixé au bon niveau, accroître les salaires des groupes à faible revenu et n'avoir

qu'un effet limité sur l'emploi⁷⁶. Ce rôle redistributif est lié, à son tour, à la productivité.

Un salaire minimum peut être un instrument d'efficacité en présence d'un monopsonne (situation dans laquelle des entreprises ont un pouvoir excessif sur le marché du travail, dont il est fait mention au chapitre 6) ou lorsque la production est accélérée en réaction à l'augmentation du coût de la main-d'œuvre⁷⁷. En effet, un monopsonne creusera probablement les inégalités et réduira ainsi la part du travail dans le revenu des facteurs⁷⁸. Plus il y a concentration, plus les entreprises ont de pouvoir sur les salaires pratiqués sur le marché du travail, compte tenu du manque d'autres possibilités d'emplois pour les travailleurs. Dans certains cas, elles peuvent s'entendre pour réduire davantage les salaires⁷⁹. Le monopsonne est plus fréquent lorsque la main-d'œuvre est géographiquement peu mobile, soit à cause des conditions de résidence légale, soit parce que les travailleurs sont peu qualifiés et, partant, aisément remplaçables.

Les politiques publiques peuvent jouer un rôle déterminant dans de telles situations. Bien que les avis soient partagés sur la question de savoir si les salaires minimums réduisent l'emploi dans des marchés compétitifs, dans une situation de concentration du pouvoir sur le marché du travail entre les mains de quelques entreprises, les salaires minimums peuvent accroître l'emploi. En effet, un salaire minimum qui sert de plancher de prix empêche une entreprise cherchant à maximiser son profit et jouissant d'un pouvoir de monopsonne de réduire les salaires en embauchant moins⁸⁰. L'effet positif sur l'emploi et les salaires au bas de l'échelle devrait réduire les inégalités.

Les autres initiatives visant à réduire les inégalités en limitant le pouvoir des entreprises sur le marché du travail sont entravées par un manque criant de travaux de recherche et de données sur le monopsonne, en particulier par comparaison avec les études et les données sur le monopole. Un indicateur et un ensemble de données internationalement comparables sur le pouvoir sur le marché du travail permettraient de surveiller le monopsonne dans tous les pays et d'intervenir rapidement pour le réduire. La marge d'intervention des politiques publiques est grande étant donné que le salaire

Un salaire minimum peut être un instrument d'efficacité en présence d'un monopsonne (situation dans laquelle des entreprises ont un pouvoir excessif sur le marché du travail) ou lorsque la production est accélérée en réaction à l'augmentation du coût de la main-d'œuvre

Les inégalités de genre sur le marché du travail

La contribution des femmes à l'activité économique mesurée ne reflète pas leur proportion de la population : elle est très loin de représenter leur plein potentiel. Une situation lourde de conséquences sur le plan macroéconomique. La perte de PIB par habitant attribuable aux disparités hommes-femmes sur le marché du travail est estimée à 27 % dans certaines régions¹. L'autonomisation économique des femmes renforce les résultats de développement positifs, comme la productivité, et accroît la diversification économique et l'égalité des revenus².

Les politiques publiques qui cherchent à atténuer les préjugés sexistes et à garantir l'égalité salariale peuvent promouvoir la croissance économique et leur effet pourrait être amplifié par une plus forte présence de femmes qualifiées sur le marché du travail³. Les obstacles à l'activité des femmes freinent l'économie nationale et l'empêchent de se développer. Il ressort de ces constats que la mise en œuvre de politiques qui suppriment les distorsions du marché du travail et offrent des chances égales à tous renforceraient la demande de main-d'œuvre féminine — accompagnée d'une action du côté de l'offre pour permettre aux femmes d'exercer leur libre choix de travailler⁴. Ces mesures vont de la modification des réglementations et pratiques discriminatoires aux garanties d'égalité de rémunération hommes-femmes et de conditions de travail plus équitables pour les femmes.

La modification des réglementations pourrait nécessiter que les employeurs révisent leurs pratiques rémunératoires ou soient tenus de communiquer les calculs d'écart salarial hommes-femmes. Depuis 2001, la France et la Suède demandent aux employeurs de revoir leurs pratiques et de préparer un plan annuel pour l'égalité des sexes. L'Allemagne, l'Australie, le Japon, le Royaume-Uni et la Suède exigent des entreprises de 250 salariés ou plus qu'elles publient leurs calculs

d'écart salarial hommes-femmes⁵. À l'heure actuelle, la rémunération égale à travail égal est garantie par la constitution dans 21 % seulement des pays⁶.

La qualité des conditions de travail peut également être améliorée en fixant des critères identiques pour l'avancement des hommes et des femmes, en mettant en place des horaires de travail flexibles et en multipliant les options d'accueil des enfants pour élargir l'éventail de choix. En Allemagne, en Belgique, en France et en Nouvelle-Zélande, tous les salariés des entreprises d'une certaine taille ont le droit de demander un horaire flexible. Le Japon et la République de Corée accordent aux mères et aux pères un an de congé parental chacun, non transférables. Les pays nordiques, quant à eux, réservent des parties de la période de congé parental à l'usage exclusif de chaque parent pendant quelques mois⁷.

L'adoption de ces politiques ne suffit pas si elles ne sont pas accompagnées de formations ou de campagnes de sensibilisation visant à faire évoluer les normes sociales sexospécifiques. S'agissant du lieu de travail, il est très important de changer les attitudes vis-à-vis des obligations familiales et que les hommes prennent des congés pour s'occuper des personnes à leur charge afin que ceux qui se prévalent du congé paternel ne soient pas considérés avec réprobation. De tels changements pourraient contribuer au rééquilibrage des charges de travail au domicile et modifier les attitudes vis-à-vis des rôles sexospécifiques au sein des ménages. À l'exemple des autres dimensions, il est essentiel de mobiliser les hommes. Un moyen d'y parvenir consiste à établir des modèles masculins à imiter pour faire évoluer les stéréotypes sexospécifiques. La sensibilisation par la formation est une solution, pour apprendre à reconnaître le privilège masculin, à discerner les signes de sexisme et à comprendre l'exclusion et le micromachisme⁸.

Notes

1. Cuberes et Teignier (2012).
2. FMI (2018).
3. Agenor, Ozdemir et Moreira (2018).
4. Elborgh-Woytek *et al.* (2013).
5. Gouvernement australien (2019) ; OCDE (2017a).
6. Calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de la base de données sur le genre 2019 du WORLD Policy Analysis Center.
7. OCDE (2016).
8. Une série de stratégies, gestes, commentaires et actions de la vie quotidienne subtils, presque imperceptibles, mais qui perpétuent et transmettent la violence sexiste d'une génération à l'autre (Gómez, 2014).

Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

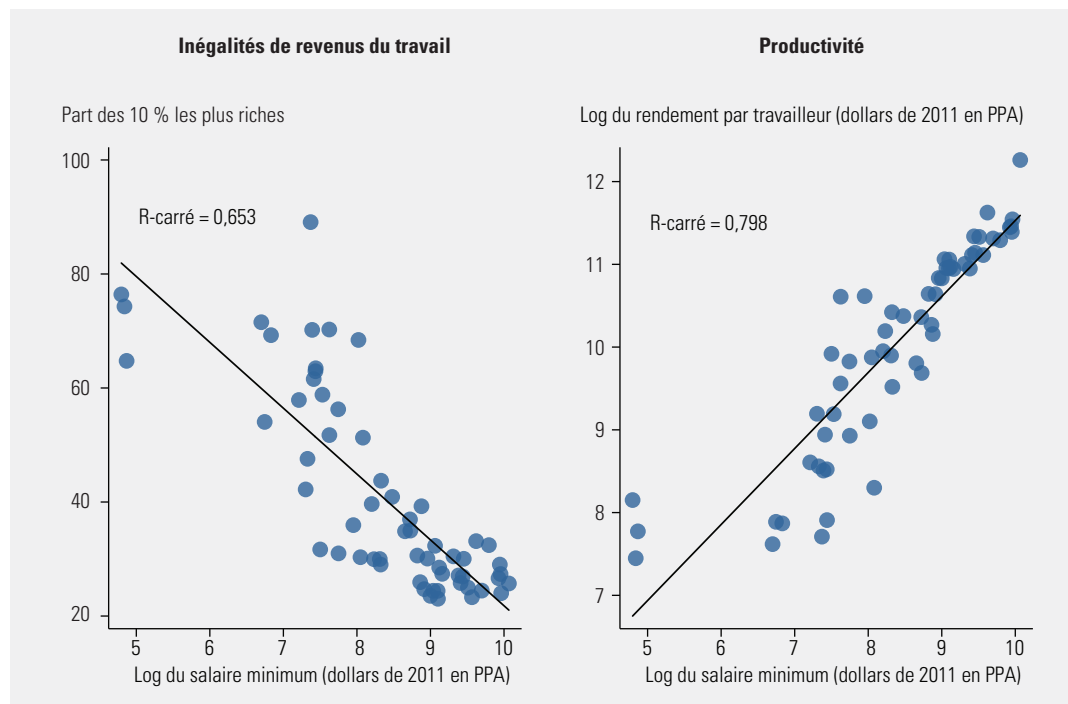
des travailleurs, dans certains cas, est diminué de 6 % par rapport au produit marginal de leur travail⁸¹.

Le salaire minimum peut aussi être efficace face à une économie informelle importante. On croit souvent à tort que le secteur informel est plus compétitif que le secteur formel, du fait de l'absence de barrières à l'entrée. Or,

les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de faire respecter les contrats dans l'économie informelle peuvent donner lieu à une situation de hold-up, dans laquelle les travailleurs n'ont aucune certitude d'être rémunérés une fois le travail effectué. Dans tel cas, les employeurs qui opèrent sur les marchés informels ont un pouvoir considérable sur leurs travailleurs⁸². Cela

FIGURE 7.4

Le salaire minimum : un outil de partage des fruits du progrès ?



Note : 60 pays disposant de microdonnées et pratiquant un salaire minimum et dont les microdonnées sont disponibles. Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
Source : Bureau du Rapport sur le développement humain, à partir de la base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail et OIT (2019a).

bousculerait l'idée que la réglementation du marché du travail, par exemple par l'instauration d'un salaire minimum, pourrait avoir pour effet d'accroître l'économie informelle. Quand ce mécanisme entre en jeu, l'imposition d'un salaire minimum peut atténuer le problème de hold-up en mettant en place un dispositif d'engagement, ce qui pourrait améliorer à la fois l'efficacité et l'équité.

En Inde, les lois sur le salaire minimum ont été largement inefficaces, car la très grande majorité de la main-d'œuvre est sous contrat informel. Les employeurs sont pour leur part peu surveillés ou inquiétés par les autorités. Cependant, depuis le milieu des années 2000, les lois ont joué un rôle important parallèlement à la législation sur le droit au travail. La Loi nationale de garantie de l'emploi en milieu rural Mahatma Gandhi garantit 100 jours d'emploi par ménage rural, au salaire minimum officiel, sur des chantiers de travaux publics lancés par les administrations locales. Les habitants démunis choisissent eux-mêmes de faire ce travail physique pénible, rémunéré au salaire

minimum. Grâce à ce programme, les salaires pratiqués sur le marché se sont rapprochés du minimum légal, le travail dans des conditions d'exploitation est devenu moins fréquent et les droits des groupes victimes de discriminations systématiques, comme les femmes et les travailleurs des castes et des tribus défavorisées, ont pu être protégés⁸³.

En Afrique subsaharienne, la légère hausse des salaires minimums a été corrélée avec une plus forte croissance économique, en particulier dans les pays plus pauvres, sans réduction majeure de l'emploi⁸⁴. Cependant, les salaires minimums ne concernent que les salariés — et le secteur formel uniquement dans beaucoup de pays en développement — c'est-à-dire une faible proportion de l'ensemble des travailleurs.

En résumé, les salaires minimums peuvent être un véhicule d'équité et d'efficacité s'ils sont fixés en tenant adéquatement compte des conditions locales, notamment de la croissance de la productivité et de sa répartition dans l'économie, de la présence de monopsones et de l'importance de l'économie informelle. La

Le fait que les plateformes en ligne produisent automatiquement des documents numériques ouvre une possibilité de salaires minimums dans le cadre de nouvelles formes d'« e-formalisation »

transformation technologique influe sur ces paramètres, augmentant à la fois la productivité et le pouvoir de monopsonne (chapitre 6). Le fait que les plateformes en ligne produisent automatiquement des documents numériques ouvre une possibilité de salaires minimums dans le cadre de nouvelles formes d'« e-formalisation »⁸⁵. Comme nous l'avons vu, le caractère formel ou informel du travail peut avoir son importance.

Difficultés posées par l'emploi informel

Dans le monde, 61 % des travailleurs occupés (soit 2 millions de personnes) relèvent du secteur informel. Le taux d'emploi informel est plus élevé dans les pays en développement et dans les pays émergents (70 %) que dans les pays développés (18 %)⁸⁶. En moyenne, les travailleurs du secteur informel sont plus pauvres, moins instruits, moins productifs et moins rémunérés, et plus vulnérables aux chocs⁸⁷. Par ailleurs, ces travailleurs contribuent moins aux régimes de protection sociale, ce qui entrave — à la fois du point de vue financier et du point de vue de l'accès — le renforcement de systèmes universels de haute qualité⁸⁸.

Bien que le secteur informel, à l'échelle mondiale, occupe majoritairement des hommes,⁸⁹ les femmes qui en relèvent sont particulièrement vulnérables⁹⁰. Les femmes effectuent la plus grande proportion du travail familial non rémunéré, du travail à domicile et du travail intermittent, sont peu rémunérées et sont exposées à un haut risque de pauvreté, tandis que les salariés et les travailleurs réguliers du secteur informel, mieux rémunérés et mieux protégés contre la pauvreté, sont plus souvent des hommes (figure 7.5). Cette hiérarchie se conjugue avec d'autres inégalités horizontales, dont la marginalisation des groupes ethniques. Les groupes frappés par des taux élevés de travail précaire et de pauvreté, dans le monde entier, sont les vendeurs de rue en milieu urbain et les personnes qui travaillent à domicile pour alimenter les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'enjeu consiste à rendre le secteur formel accessible en s'attaquant à certaines des causes structurelles — niveaux d'instruction et de santé insuffisants et secteurs de faible productivité — tout en mettant en place une gamme

flexible d'options de protection sociale qui pourrait conjuguer des systèmes contributifs et non contributifs pour assurer leur viabilité financière⁹¹.

Il existe différentes stratégies complémentaires, compte tenu de l'hétérogénéité des conditions auxquelles les travailleurs du secteur informel sont confrontés. Certains pays adoptent une méthode descendante : ils étendent les protections et les prestations dont bénéficient les travailleurs du secteur formel aux travailleurs à domicile et autres sous-traitants. Des stratégies ascendantes sont également possibles pour protéger les travailleurs du secteur informel. L'organisation des travailleurs — en particulier des femmes pauvres — en collectifs leur permet de mutualiser leurs actifs et leurs compétences pour produire des biens de meilleure qualité en plus grandes quantités, d'acquérir de nouvelles technologies et compétences, et de renforcer leur voix et leur capacité d'agir, autant de résultats qui accroissent leur pouvoir de négociation et leur influence politique.

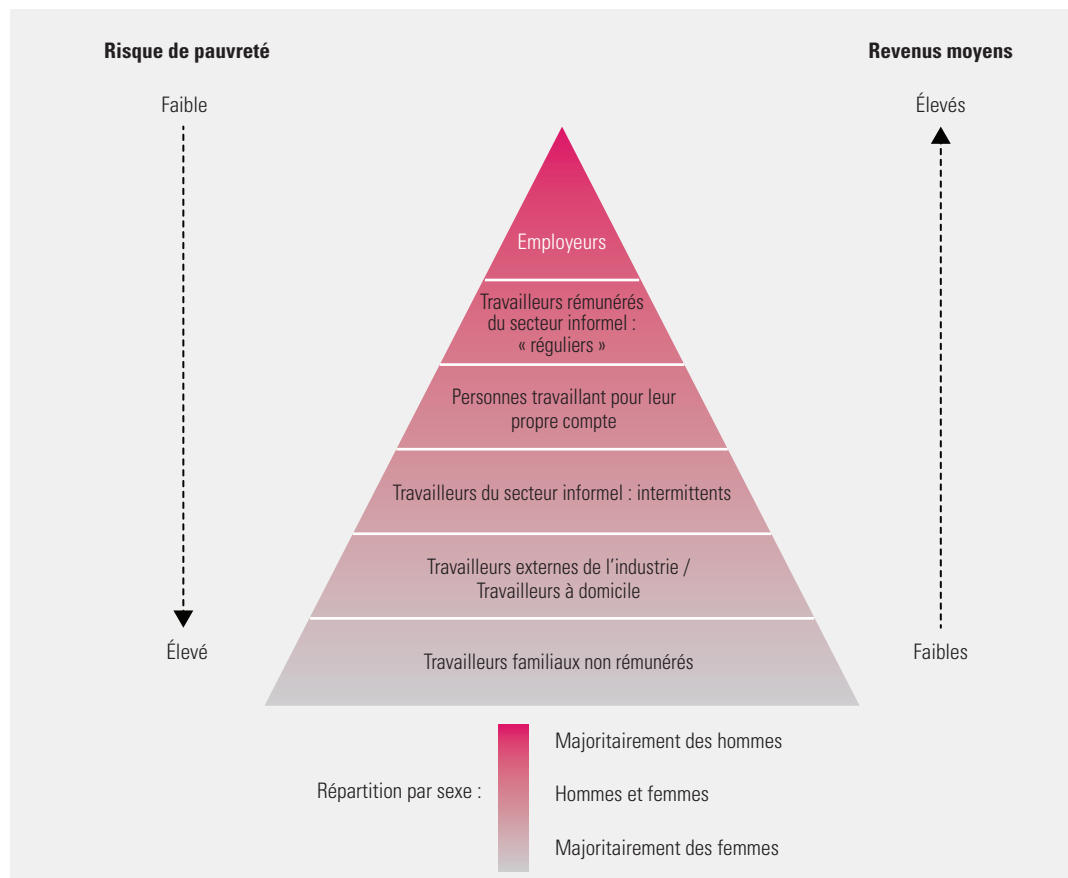
La technologie peut faciliter la transition entre l'informalité et une meilleure protection des travailleurs. Bon nombre de modèles économiques modernes font appel à la collecte et à l'utilisation de grandes quantités de données sur le comportement des consommateurs et des travailleurs. Ces données pourraient améliorer les conditions de travail dans le secteur informel. Grâce à des applications et à des capteurs, les entreprises et les partenaires sociaux peuvent surveiller plus aisément les conditions de travail et le respect des lois du travail dans les chaînes d'approvisionnement. Les États peuvent investir dans l'incubation et la mise à l'essai des technologies numériques, dont les chaînes de blocs, susceptibles de prendre en charge les paiements de sécurité sociale des travailleurs des plateformes numériques⁹².

Pour une finance inclusive

Le développement financier peut stimuler le développement économique par la réduction des asymétries d'information, la résolution des problèmes d'échelle et la réallocation efficiente de capitaux⁹³. Il reste toutefois à savoir si trop de finance creuse les inégalités et, surtout, quel type de finance est le plus inclusif⁹⁴.

FIGURE 7.5

Les femmes effectuent la plus grande proportion du travail familial non rémunéré, du travail à domicile et du travail intermittent, sont peu rémunérées et sont exposées à un haut risque de pauvreté, tandis que les salariés et les travailleurs réguliers du secteur informel, mieux rémunérés et mieux protégés contre la pauvreté, sont plus souvent des hommes



Source : Chen (2019).

Les données empiriques sont contrastées. Certaines études concluent que le développement financier réduit les inégalités, en particulier dans les pays en développement⁹⁵. D'autres, néanmoins, constatent que la financiarisation de l'économie aggrave les inégalités dans les pays tant en développement que développés⁹⁶. En dehors de la création de rentes par les institutions financières, les inégalités peuvent être creusées par la hausse de la rémunération des cadres supérieurs au sommet de l'échelle et par l'alourdissement de l'endettement à l'autre extrémité⁹⁷. La Banque des règlements internationaux a revu la question, en s'intéressant plus particulièrement à la structure financière et à sa relation avec les inégalités⁹⁸. L'étude de 97 pays (un mélange d'économies développées et émergentes) l'a amenée à constater une relation

non linéaire, dans laquelle le développement financier réduit les inégalités jusqu'à un certain point, puis les creuse⁹⁹.

L'analyse de la composition des flux financiers brosse un tableau plus détaillé de la finance que la simple prise en compte des montants en question. Elle permet en outre de mieux comprendre les mécanismes qui relient la croissance financière et les inégalités, en dehors de ceux qui supposent que tout crédit est destiné à des usages productifs¹⁰⁰. Dividendes, revenus locatifs, intérêts et commissions financières génèrent des plus-values majoritairement pour les riches. Dans certains cas, la principale hausse des gains financiers a favorisé les 20 % du haut de l'échelle de répartition des revenus — les cadres et professions libérales — plutôt que le 1 % du haut¹⁰¹. Dans la zone euro, les

L'augmentation du pouvoir de marché des entreprises (mesuré par les marges) au cours des dernières décennies s'est accompagné d'une contraction de la part du travail dans le revenu des facteurs et, dans nombre de cas, d'un creusement des inégalités

inégalités de richesses sont étroitement liées aux plus-values sur les actions, qui bénéficient à ceux situés au sommet de l'échelle de répartition¹⁰². En revanche, les crédits consentis pour des activités productives aboutissent à des gains de revenus plus globaux, pour la majorité de la main-d'œuvre¹⁰³.

Les crédits productifs ont eu un effet positif sur la croissance économique dans 46 pays (développés et en développement, y compris quelques-uns des pays les moins avancés)¹⁰⁴. En conjonction avec le lien entre l'usage des crédits et les inégalités, ce fait renforce l'argument en faveur de politiques qui encouragent les financements à des fins productives¹⁰⁵. Un cadre de réglementation du secteur bancaire et financier efficace est également important dans la mesure où il peut prévenir des crises bancaires ou financières — les deux peuvent être très régressives selon les modes de résolution.

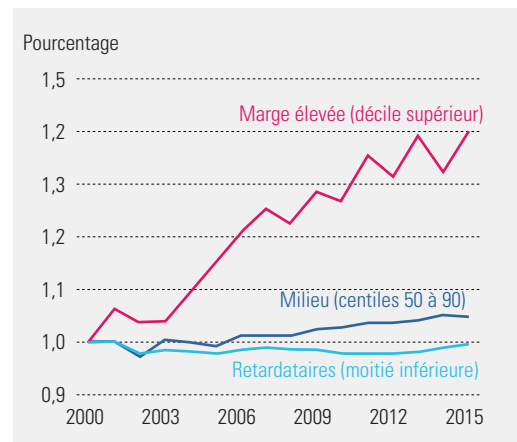
Des politiques antitrust pour plus d'équité

L'augmentation du pouvoir de marché des entreprises (mesuré par les marges) au cours des dernières décennies s'est accompagné d'une contraction de la part du travail dans le revenu des facteurs et, dans nombre de cas, d'un creusement des inégalités (chapitre 6)¹⁰⁶. Ce creusement a été provoqué par les entreprises occupant les 10 % du haut de la répartition des marges (figure 7.6). Parmi elles, les entreprises à forte intensité de technologies de l'information et de la communication augmentent leurs marges sensiblement plus que les autres (chapitre 6)¹⁰⁷.

Un plus grand pouvoir de marché des entreprises peut aggraver les inégalités, lorsque les actionnaires et les cadres accumulent plus de richesses que les travailleurs¹⁰⁸. Selon les données factuelles disponibles, des politiques antitrust pourraient redistribuer les richesses sans les coûts indirects de la fiscalité, et avoir un effet positif sur l'ensemble de l'économie¹⁰⁹. La concentration de marché peut être fortement préjudiciable aux ménages pauvres (encadré 7.6). Pour ceux qui sont moins à même de diversifier leurs dépenses, la baisse du pouvoir d'achat entraînée par des pratiques anticoncurrentielles, comme la collusion et le monopole, se traduit en réduction des capacités¹¹⁰. La

FIGURE 7.6

L'augmentation du pouvoir de marché des entreprises au cours des décennies récentes a été provoquée par celles qui occupent les 10 % du haut de la répartition des marges



Source : Diez, Fan et Villegas-Sánchez (2019).

prudence est toutefois de mise dans l'évaluation de la concentration sur divers marchés. La concentration croissante des revenus à l'échelle nationale ne signifie pas nécessairement l'augmentation du pouvoir de marché. Dans de nombreux cas, les marchés géographiques des produits sont locaux, mais la concentration est mesurée au plan national ; elle témoigne donc plus d'un glissement des entreprises locales vers les entreprises nationales que d'un pouvoir de marché. Ce constat invite à se pencher de plus près sur les marchés individuels. Les marges sont également difficiles à observer de manière objective, car différentes hypothèses et méthodes de mesure n'aboutissent pas aux mêmes résultats quant aux niveaux et tendances de marge¹¹¹. Il existe en outre une différence entre concentration efficiente — due à la concurrence intense sur les prix, à l'investissement dans des biens incorporels et à la hausse de productivité des entreprises en tête de file — et concentration inefficace — lorsque les entreprises en tête de file, pour s'accrocher à leur pouvoir, limitent la concurrence, élèvent les barrières à l'entrée, réduisent l'investissement et la croissance de la productivité, et font augmenter les prix¹¹².

Face à une concentration inefficace, plusieurs politiques sont possibles pour la réduire et limiter ses effets négatifs sur la croissance

inclusive. La forme la plus élémentaire de politique antitrust consiste à détecter et sanctionner les collusions. Les cartels sont déjà illégaux dans de nombreux pays, mais davantage de ressources pourraient être consacrées à la répression. Les fusions sont un autre moyen de concentration des marchés ; une mise en application plus stricte des réglementations en la matière pourrait aider à lutter contre la hausse du pouvoir de marché en opposant la législation en vigueur aux fusions menaçant d'étouffer la concurrence. Les politiques publiques peuvent aussi empêcher les entreprises dominantes de se servir de leur position et de l'effet de réseau pour chasser leurs concurrents des marchés, en imposant des examens plus rigoureux de ces cas. La réduction des conditions d'octroi de licence dans certains métiers et des restrictions légales qui protègent la position des entreprises en place, mais aussi la réglementation des monopoles par les prix ou, dans le cas des entreprises technologiques, par des règles sur la propriété de données, la protection des données personnelles et les interfaces ouvertes, font partie des autres politiques publiques possibles¹¹³.

Étant donné que les principes juridiques à la base des lois antitrust varient selon le pays, les entreprises internationales se heurtent à l'hétérogénéité des réglementations. Au cours des quelques dernières années, les régulateurs européens se sont particulièrement attachés à passer au peigne fin les pratiques potentiellement anticoncurrentielles des plus grandes sociétés technologiques — par exemple, la Commission européenne a infligé une amende de 8,25 milliards d'euros à Google en 2017-2019¹¹⁴.

La progressivité budgétaire au service du développement durable

La redistribution par la fiscalité et les dépenses publiques est un déterminant clé des inégalités ; des inégalités de revenus, mais aussi des capacités influencées par l'éducation, les soins de santé et d'autres services publics. Plusieurs des politiques dont il est question dans la première partie de ce chapitre accapareraient probablement une plus grande proportion des ressources publiques dans nombre de pays. Par conséquent les impôts directs sur le revenu et les mécanismes de transferts sont importants en dehors du fait qu'ils ont tendance à réduire les

inégalités de revenus disponibles. Les dépenses de transferts en nature, comme l'éducation et la santé, peuvent aussi résorber les inégalités de capacités, ce qui a pour effet de diminuer également les inégalités de revenus. Il importe de noter que les réductions d'inégalités de revenus et de chances peuvent en outre se renforcer les unes les autres.

L'effet de la redistribution sur les inégalités de revenus peut être constaté en comparant les inégalités avant et après impôts et transferts (directs et en nature). Même si des différences de concepts et de définitions des revenus « avant » et « après » les impôts et les transferts peuvent peser sur l'analyse d'impact de la redistribution (voir le coup de projecteur 3.3 à la fin du chapitre 3), les effets peuvent être considérables. Il apparaît généralement que les effets redistributifs sont plus prononcés dans les pays développés que dans les pays en développement (encadré 7.7).

L'analyse par Nora Lustig de l'incidence de la politique budgétaire fait la lumière sur plusieurs aspects de l'impact de la redistribution budgétaire dans les économies à faible revenu et émergentes¹¹⁵. Au lieu de s'arrêter aux impôts et aux transferts directs (et aux pensions), qui dominent les travaux publiés, son analyse se penche également sur les impôts indirects et l'estimation des avantages monétisés tirés des services publics de santé et d'éducation (qui consomment beaucoup plus de ressources publiques que les transferts directs ou les pensions). Elle confirme que la redistribution budgétaire est un outil puissant pour résorber les inégalités de revenus¹¹⁶. Les impôts directs nets et les dépenses publiques de santé et d'éducation sont toujours des forces d'égalisation (mesurée par la contribution marginale à la résorption des inégalités). Même les impôts indirects ont le plus souvent un effet compensateur. L'effet compensateur des dépenses de santé et d'éducation (y compris l'enseignement supérieur dans certains pays) est particulièrement à propos : en plus d'être une grande force d'égalisation, elles renforcent les capacités de développement humain¹¹⁷.

L'impact des politiques budgétaires varie considérablement d'un pays à l'autre. Ces différences peuvent être expliquées par les variations de taille du budget d'impôts et transferts — c'est-à-dire de l'effort budgétaire — et les

Face à une concentration inefficace, plusieurs politiques sont possibles pour la réduire et limiter ses effets négatifs sur la croissance inclusive. La forme la plus élémentaire de politique antitrust consiste à détecter et sanctionner les collusions

Comment la concentration de marché peut nuire de façon disproportionnée aux plus démunis

Une intelligence des effets redistributifs de la concurrence est fondamentale pour l'élaboration des politiques. Les ménages les plus démunis sont généralement les plus touchés par la concentration de marché parce qu'ils consomment un panier de produits plus homogène qu'ils ont moins de chances de pouvoir remplacer, et parce que leur accès aux marchés est limité¹. Une concurrence accrue sur des marchés concentrés pourrait réduire la pauvreté, accroître le bien-être des ménages² et stimuler la croissance et la productivité.

Le Mexique est bien connu pour ses monopoles, dont Telmex dans le secteur des communications fixes (privatisée en 1990) et un oligopole des produits du maïs, importante denrée de base des ménages. Affligés par une faible productivité et un manque d'innovation ayant entraîné la hausse des prix à la consommation, ces monopoles sont devenus partie intégrante de la croissance paradoxale du Mexique, donnant lieu à une marge de 98 % en moyenne sur les produits de consommation des ménages, selon les estimations récentes³.

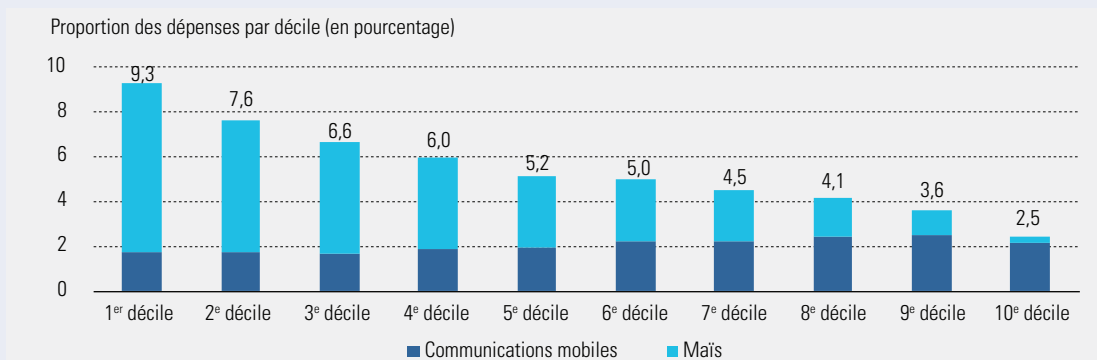
Une étude utilisant l'outil Welfare and Competition pour simuler les effets redistributifs d'une hausse de la concurrence dans les télécommunications mobiles et les produits du maïs au Mexique constate que l'accroissement de la concurrence de 4 à 12 entreprises dans le secteur des télécommunications mobiles et la réduction de la part de marché de l'oligopole des produits du maïs de 31,2 % à 7,8 % réduiraient le nombre de personnes en situation de pauvreté

de 0,8 point de pourcentage et le coefficient de Gini de 0,32 point (figure 1 de l'encadré)⁴.

Dans le secteur des télécommunications mobiles, les gains relatifs sont assez également distribués entre les groupes de revenus. Pour les produits du maïs, une diminution de la concentration de marché bénéficierait aux ménages au bas de l'échelle de répartition des revenus (en termes relatifs) étant donné qu'ils allouent une plus grande part de leur consommation à ces produits. Le maïs est particulièrement important dans l'alimentation des groupes à faibles revenus au Mexique. Par conséquent, la transition d'un marché concentré à une concurrence parfaite augmenterait le revenu moyen des ménages des quatre déciles inférieurs de 1,6 à 2,9 % (figure 2 de l'encadré). En revanche, cette augmentation serait de 0,4 % seulement pour les ménages des trois déciles supérieurs (bien que les effets absolus augmentent dans les déciles de revenus supérieurs).

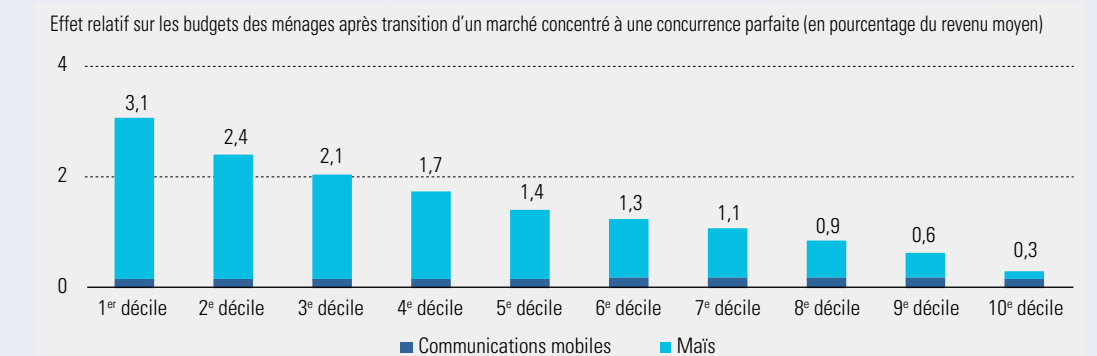
Les politiques en faveur de la concurrence qui réduisent la concentration dans les marchés clés peuvent bénéficier aux ménages. Le cas hypothétique montre que la concentration de marché dans les secteurs clés de l'économie mexicaine réduit le bien-être, en particulier parmi les ménages pauvres et vulnérables. La transition vers des marchés concurrentiels, l'un des principaux objectifs de l'État mexicain, nécessite de supprimer les imperfections des marchés et les distorsions économiques pour améliorer la performance économique.

Figure 1 de l'encadré Mexique : proportion des dépenses en communications mobiles et en maïs, par décile de revenu



Note : la simulation repose sur l'hypothèse que le marché des télécommunications mobiles se comporte comme un oligopole et que les marchés du maïs imitent un oligopole de collusion partiel. L'élasticité-prix de la demande est estimée à $-0,476$ pour les communications mobiles et $-0,876$ pour les produits du maïs.
Source : Rodríguez-Castelán *et al.* (2019).

Figure 2 de l'encadré Mexique : effet relatif sur les budgets des ménages après transition d'un marché concentré à une concurrence parfaite, par décile de revenu



Source : Rodríguez-Castelán *et al.* (2019).

Notes

1. Creedy et Dixon (1998) ; Urzúa (2013). 2. Atkin, Faber et Gonzalez-Navarro (2018) ; Busso et Galiani (2019). 3. Aradillas (2018). 4. La réduction du coefficient de Gini de 0,32 point s'entend sur une échelle de 0 à 100. Voir Rodríguez-Castelán *et al.* (2019) pour plus de détails.

Source : d'après Rodríguez-Castelán *et al.* (2019).

ENCADRÉ 7.7

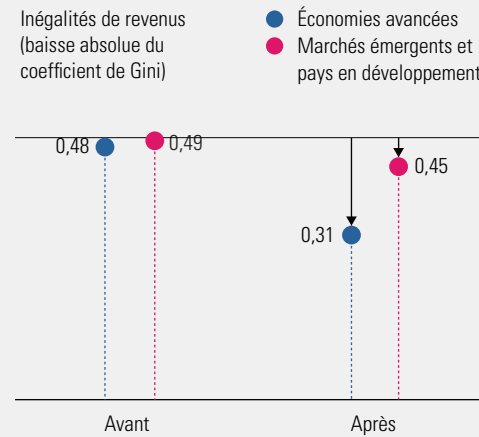
Le pouvoir de la redistribution budgétaire *David Coady, département des Affaires budgétaires, Fonds monétaire international*

La politique budgétaire peut grandement contribuer à réduire les inégalités de revenus et de chances. Une comparaison des inégalités de revenus dans les économies avancées et émergentes fait ressortir le rôle redistributif des systèmes d'impôts et de transferts directs (figure 1 de l'encadré). Les impôts et transferts directs dans les économies avancées réduisent le coefficient de Gini de 0,17 point (de 0,48 à 0,31), mais ils le réduisent beaucoup moins, à savoir de 0,04 point (de 0,49 à 0,45), dans les économies émergentes et en développement, dont font partie les pays d'Amérique latine où l'on observe les plus grandes inégalités de revenus au monde. Par conséquent, en moyenne, l'effet redistributif des impôts et transferts directs explique presque toute la différence d'inégalités des revenus disponibles entre les économies avancées et émergentes.

L'effet redistributif de la politique budgétaire est plus profond quand l'analyse tient compte de l'impact des dépenses publiques d'éducation et de santé en nature. Par exemple, la hausse des dépenses d'éducation a contribué à accroître l'accès à l'éducation et à réduire les inégalités de résultats d'éducation. Sous l'effet de l'entrée sur le marché du travail de cohortes plus instruites, les inégalités de revenus diminuent à mesure que les inégalités d'éducation se résorbent. Par ailleurs, la hausse du stock de capital humain entraîne une baisse du rendement des compétences pointues. La diminution des inégalités de résultats d'éducation a réduit les inégalités de revenus disponibles dans les économies émergentes et en développement de 2 à 5 points de Gini en moyenne, selon les estimations, pendant la période 1990-2005 (figure 2 de l'encadré). En Amérique latine, les récentes diminutions des inégalités de revenus s'expliquent en grande partie par l'amélioration des résultats d'éducation¹. Dans une optique

de croissance inclusive, l'élargissement de l'accès au capital humain est une perspective avantageuse pour tous.

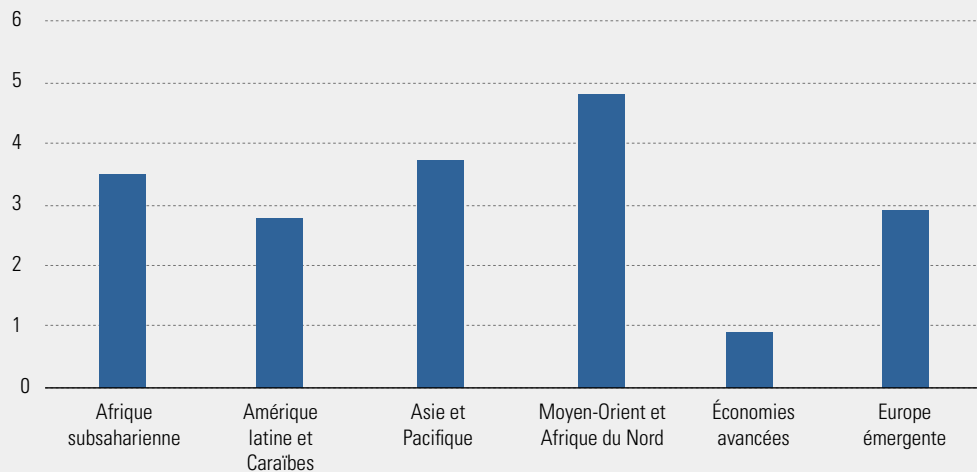
Figure 1 de l'encadré Les impôts et transferts directs redistributifs expliquent quasiment toute la différence d'inégalités de revenus disponibles entre les économies avancées et émergentes



Note : les marchés émergents et les économies en développement sont les suivants : Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, État plurinational de Bolivie, Éthiopie, Fédération de Russie, Géorgie, Ghana, Guatemala, Honduras, Indonésie, Jordanie, Mexique, Nicaragua, Ouganda, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Tunisie et Uruguay.
Source : d'après FMI (2017a).

Figure 2 de l'encadré Diminution absolue du coefficient de Gini pour les revenus disponibles due à la réduction des inégalités de résultats de l'éducation

(Baisse absolue du coefficient de Gini pour les revenus disponibles, 1990-2005)



Source : Coady et Dizioli (2018).

Note

1. Azevedo, Inchauste et Sanfelice (2013).

Du point de vue de l'effort budgétaire, un grand nombre de pays peuvent accroître la redistribution en augmentant les recettes fiscales

différences de progressivité des impôts et des transferts — c'est-à-dire la progressivité budgétaire (voir également le coup de projecteur 7.3 à la fin du chapitre).

Du point de vue de l'effort budgétaire, un grand nombre de pays peuvent accroître la redistribution en augmentant les recettes fiscales. Une étude récente cherchant à savoir si les taux d'imposition (des revenus personnels) sont optimaux pour maximiser les recettes, ce qui dépend de la réaction des recettes aux impôts, a constaté que les taux d'imposition étaient nettement inférieurs aux niveaux optimaux dans tous les pays examinés, sous-entendant que ces derniers pourraient augmenter leur taux d'imposition et accroître leurs recettes en même temps¹¹⁸. Quelques études ont également constaté l'absence de lien, dans de nombreux pays, entre la dégressivité de la fiscalité et l'accélération de la croissance économique¹¹⁹. Par conséquent, tous les pays considérés dans l'étude disposaient encore d'une marge de redistribution¹²⁰.

Les taux d'imposition ont toutefois diminué. Par exemple, les pays développés et en développement enregistrent une baisse tendancielle du taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu personnel au cours des quelques dernières décennies (figure 7.7). Les impôts sur le revenu des sociétés ont également diminué depuis 1990, à la fois dans les pays développés et les pays en développement¹²¹.

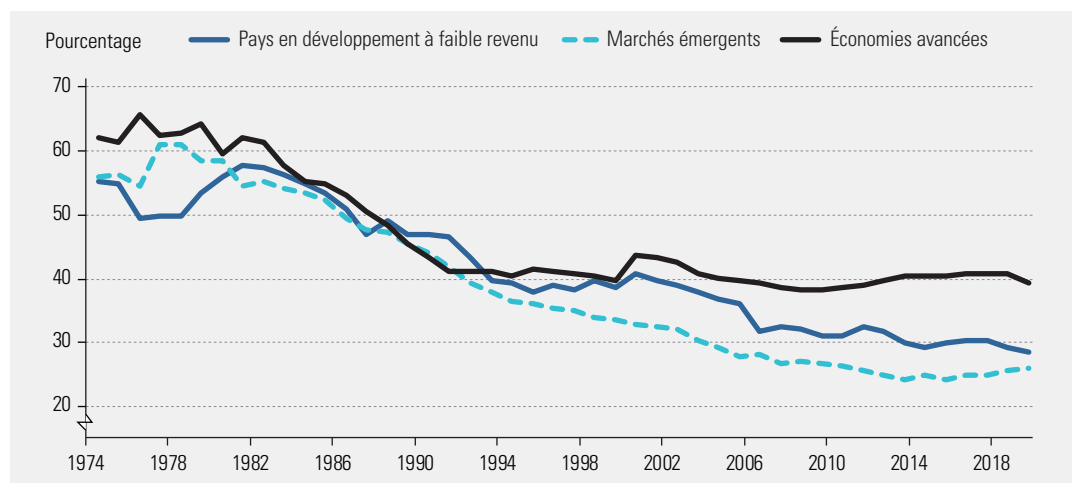
Plusieurs facteurs intérieurs pourraient expliquer les faibles taux d'imposition actuels (chapitre 2)¹²². La concurrence fiscale entre les pays pourrait elle aussi avoir contribué à cette baisse, s'agissant en particulier de l'impôt sur le revenu des sociétés, comme nous le verrons plus loin.

Les débats récents sont revenus sur l'impôt sur la fortune, censé à la fois augmenter les recettes publiques et résorber les inégalités (en aplanissant le gradient de richesse et en affectant les fonds ainsi mobilisés aux dépenses de services sociaux publics ou à l'investissement dans l'infrastructure). L'imposition de la fortune, en particulier l'immobilier, a pour avantage que les biens concernés se dissimulent plus difficilement que les revenus, dans une certaine mesure. L'impôt sur la fortune est par ailleurs très progressif en raison de la très forte concentration de richesses au sommet de l'échelle. Cependant, selon les estimations, un tel impôt pourrait entraîner une diminution de jusqu'à 15 % des déclarations de fortune. Par ailleurs, alors que 12 pays pratiquaient l'impôt sur la fortune dans les années 1990, ils ne sont plus que trois (en Europe) aujourd'hui¹²³. Ce recul est dû en partie à des considérations d'efficacité et d'effets de distorsion possibles sur l'économie¹²⁴. L'OCDE recommande un faible taux d'imposition des super-riches, avec peu d'exceptions et la possibilité de paiements échelonnés¹²⁵.

L'analyse de la progressivité doit néanmoins aller au-delà de la progressivité des impôts

FIGURE 7.7

Les plus hauts taux d'imposition des revenus personnels ont diminué dans le monde entier



Source : base de données sur les réformes des politiques fiscales du département des Affaires budgétaires du Fonds monétaire international

individuels — voire des impôts en général. L'examen de la progressivité des seuls taux individuels ne suffit pas, car les systèmes budgétaires sont conçus en tenant compte à la fois des recettes et des dépenses. La progressivité des transferts nets est plus parlante que la progressivité des impôts et transferts individuels. Par exemple, même un impôt efficient, mais régressif — par exemple, une taxe sur la valeur ajoutée type — peut avoir un effet compensateur s'il est complété par des transferts destinés aux personnes en situation de pauvreté¹²⁶.

Les évaluations de la redistribution budgétaire devraient donc s'intéresser à la fois à la fiscalité et aux dépenses¹²⁷. Les politiques publiques peuvent aussi maximiser l'impact de la redistribution par l'allocation délibérée de ressources à différents groupes de la société et à différents domaines de dépense. Les politiques budgétaires devraient pencher en faveur de l'augmentation des dépenses consacrées aux déciles inférieurs, en multipliant les transferts (directs et en nature) aux déciles inférieurs ou en accroissant les dépenses en programmes d'aide aux groupes et communautés défavorisés. L'investissement dans les biens publics — y compris le système éducatif, l'infrastructure, l'assainissement et la sécurité — pourrait aussi bénéficier de manière disproportionnée aux personnes du décile inférieur qui n'auraient autrement pas accès à ces services.

Indépendamment du type d'impôt, le principe de redistribution fait de plus en plus l'unanimité depuis 1980 — au moins dans les pays de l'OCDE. Dans le cadre de la nouvelle enquête de l'OCDE intitulée « Des risques qui comptent », plus de 22 000 personnes de 21 pays ont été questionnées sur leurs perceptions des risques sociaux et économiques, sur leur niveau de satisfaction vis-à-vis des politiques publiques en la matière et sur leurs souhaits et leurs préférences à l'égard de la protection sociale. Dans presque tous les pays de l'OCDE, plus de la moitié des personnes sondées — en particulier les personnes plus âgées et à faibles revenus — ont exprimé l'opinion que l'État devrait prendre davantage de mesures pour veiller à leur sécurité économique et sociale, ce qui ne veut toutefois pas nécessairement dire qu'elles sont favorables à une augmentation des taux d'imposition¹²⁸.

Pour résumer, la redistribution peut être un instrument efficace pour résorber les inégalités à la fois de revenus et de capacités. L'effort budgétaire est l'un des rouages de cet instrument. L'autre rouage de la redistribution est la progressivité budgétaire, c'est-à-dire la manière dont les transferts nets sont alloués — à qui ils sont destinés et comment ils sont effectués, pour quels services publics ils sont dépensés et dans l'intérêt de qui. La décomposition de ces deux rouages révèle de grandes différences — et suggère donc des options multiples pour les pays — dans l'éventail de politiques à mener pour résorber les inégalités. Une chose est claire : la redistribution a plus de valeur là où les inégalités sont plus marquées (voir le coup de projecteur 7.3 à la fin du chapitre).

Nouveaux principes de fiscalité internationale

Les effets de la mondialisation et de l'intégration accrue des pays ne se sont pas limités à l'intensification des flux de produits, de services, de finance et de personnes. Les décisions des entreprises sur la structuration de leurs chaînes d'approvisionnement peuvent influencer sur l'investissement, la production, les échanges, la migration et la fiscalité dans le monde entier. Les chaînes de valeur mondiales définissent la production manufacturière moderne en particulier et, depuis quelques décennies, sont accompagnées par la répartition de la recherche et développement¹²⁹, ainsi que d'autres maillons de la chaîne de valeur. Les multinationales répartissent les activités dans les grandes villes et les pays pour tirer parti des différences de coûts, de la disponibilité de compétences, des capacités d'innovation et des avantages logistiques.

Les données disponibles laissent penser que les répercussions des chaînes de valeur mondiales à l'intérieur des frontières nationales ont contribué à une progression importante de la productivité et des revenus dans de nombreuses économies¹³⁰. On peut également établir une corrélation avec le creusement des inégalités dans certains pays en développement, sous l'effet de la prime de compétences, mais aussi dans les pays développés, s'il y a délocalisation des emplois¹³¹. Par conséquent, une économie mondiale plus intégrée nécessite également

Une économie mondiale plus intégrée nécessite également une coopération internationale et des règles permettant d'assurer des conditions équitables et d'éviter un nivellement fiscal par le bas

une coopération internationale et des règles permettant d'assurer des conditions équitables et d'éviter un nivellement fiscal par le bas (en particulier des impôts sur le revenu des entreprises), des obligations d'information et des réglementations¹³².

Aussi la coopération fiscale internationale doit-elle veiller à maintenir la transparence afin de détecter et de décourager la fraude fiscale ; à empêcher les multinationales de transférer leurs profits vers des circonscriptions territoriales sans ou à faible fiscalité ; à permettre aux pays de percevoir leur juste part d'impôts, surtout face à l'arrivée sur les marchés de nouveaux modèles économiques à forte composante numérique ; et à donner aux pays, et plus particulièrement aux pays en développement, les moyens de développer les capacités nécessaires pour relever ces défis¹³³.

Les riches peuvent dissimuler leur argent dans des centres offshore et réduire ainsi leur charge fiscale. Les fortunes particulières placées dans des centres offshore en 2014 étaient estimées à 7 600 milliards de dollars, soit plus que la capitalisation des 20 plus grandes sociétés du monde ou l'actif cumulé des 1 645 personnes les plus riches (figure 7.8). En avril 2016, l'affaire des « Panama Papers » a laissé entrevoir l'ampleur du problème. Le coût budgétaire pour les caisses des États a été estimé à plus de 190 milliards de dollars par an¹³⁴.

Par ailleurs, du fait de la mobilité des capitaux, les grandes multinationales ont souvent un avantage sur les pouvoirs publics lorsqu'il

s'agit de déterminer le montant des impôts à payer et la juridiction fiscale. En août 2016, la Commission européenne a établi que le taux d'imposition effectif sur les sociétés appliqué à Apple était de 0,005 % pour l'exercice budgétaire 2014, grâce à un traitement sélectif consenti par l'Irlande qui permettait d'enregistrer les bénéfices réalisés sur les ventes dans toute l'Europe¹³⁵.

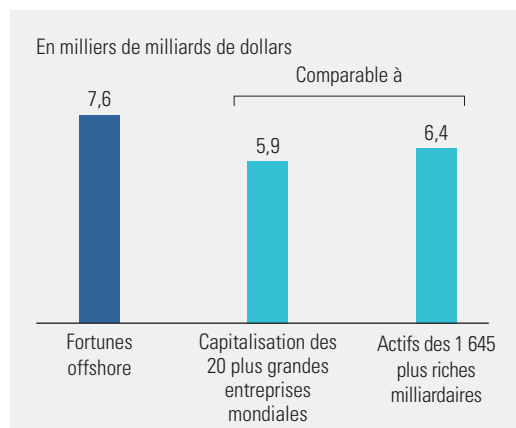
En 2015, selon les estimations, 40 % des bénéfices mondiaux des multinationales ont été attribués à des circonscriptions territoriales sans ou à faible fiscalité¹³⁶. Dans quelques-unes de ces dernières, également, les recettes publiques ont augmenté à mesure que les taux d'imposition ont diminué¹³⁷. Lorsque les bénéfices ainsi attribués ne sont pas générés par des activités économiques sous-jacentes, cette pratique est dommageable. Dans les pays où sont réalisées ces activités économiques, l'État perd des recettes fiscales. Qui plus est, les sociétés ne déplacent pas des capitaux productifs — qui pourraient augmenter les salaires et réduire les inégalités dans les pays bénéficiaires —, elles déplacent des bénéfices théoriques. Pour ces pays, les avantages sont généralement étroitement concentrés.

Des actions vigoureuses ont été menées au cours des dix dernières années pour combattre la fraude fiscale¹³⁸ de riches particuliers, notamment la participation de plus de 100 pays au Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial). En dehors des échanges d'informations sur demande, un grand pas en avant dans le sens de la transparence fiscale a été réalisé avec les cadres d'échange automatique d'informations, dont la « norme commune de déclaration » adoptée par le Forum mondial et le Foreign Account Tax Compliance Act aux États-Unis. La première vague d'échanges automatiques d'informations en 2017, puis l'essentiel de la vague qui a suivi en 2018, ont permis pour la première fois l'échange d'informations sur 47 millions de comptes offshore, d'une valeur totale d'environ 4 900 milliards d'euros.

La coordination mondiale de la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices par les entreprises s'est elle aussi intensifiée, notamment par le biais du projet BEPS du G20 et de l'OCDE. Ce projet s'attaque à l'évasion fiscale en établissant

FIGURE 7.8

La fortune offshore dépasse la valeur des plus grandes entreprises ou des milliardaires



Source : d'après Zucman (2015), Forbes et le FT 500.

des normes internationalement convenues appuyées par des procédures d'examen par les pairs pour dénicher les pratiques fiscales dommageables et veiller à ce que les bénéficiaires soient imposés dans les pays où les activités économiques sont menées¹³⁹. Dans le cadre du projet, le Forum sur les pratiques fiscales dommageables est chargé d'examiner les régimes fiscaux préférentiels. Lorsqu'un régime est jugé dommageable par le Forum, la circonscription territoriale concernée doit le modifier ou l'abolir sous peine d'être placée sur liste noire, avec toutes les conséquences punitives que cela pourrait supposer. De nombreuses circonscriptions territoriales ont depuis modifié leurs lois fiscales conformément aux normes internationalement convenues en vertu du projet.

La collaboration internationale et l'action collective se sont ainsi attaquées aux pratiques fiscales dommageables et ont amélioré la transparence fiscale. Mais tout cela ne suffit pas. Les entreprises et les particuliers fortunés résolus à échapper à l'impôt continueront d'exploiter les failles de la législation fiscale internationale actuelle. Par exemple, des particuliers pourraient utiliser les « passeports dorés » pour obtenir la nationalité ou le droit de résidence dans un pays et se dérober ainsi à l'obligation de déclarer leurs actifs offshore¹⁴⁰. Les fraudeurs fiscaux en puissance pourraient également dissimuler leur fortune dans des cryptomonnaies et des actifs matériels, que l'échange automatique d'informations ne couvre actuellement pas¹⁴¹. Les échanges d'informations peuvent aussi être asymétriques, sachant que certaines circonscriptions territoriales recueillent davantage d'informations de l'étranger sur leurs propres contribuables, mais partagent peu dans l'autre sens¹⁴².

Les règles fiscales internationales doivent également être modifiées de manière à prendre en compte les nouvelles formes de création de valeur dans l'économie. Grâce au développement du numérique, les entreprises n'ont plus besoin de maintenir une présence physique pour vendre des biens et services. Les modèles économiques à base de réseaux numériques peuvent aussi générer de la valeur par le biais d'interactions actives et judicieuses avec une large base de consommateurs ou d'utilisateurs. Certains sont d'avis que les circonscriptions territoriales dans lesquelles se trouvent les

utilisateurs devraient pouvoir imposer une proportion des bénéfices de ces entreprises¹⁴³. Les débats au sein du G20 et de l'OCDE ont également dépassé la question des entreprises numérisées pour s'intéresser aussi aux changements globaux applicables à toute l'économie visant à réallouer les bénéfices et les droits d'imposition aux circonscriptions territoriales dans lesquelles se situent les marchés¹⁴⁴.

Toute révision majeure des règles internationales de fiscalité des entreprises devrait être guidée par des principes clairs. Des règles du jeu équitables sont nécessaires pour s'attaquer à l'optimisation fiscale sans décourager les pays d'investir dans leur compétitivité et leurs capacités de création de valeur, et sans perdre les gains d'efficacité considérables rendus possibles par les chaînes de valeur mondiales.

En dehors des règles fiscales à appliquer aux nouveaux modèles économiques, une autre option soumise au débat est celle d'un taux d'imposition minimum universel¹⁴⁵. Des taux d'imposition différentiels pourraient aussi être employés pour stimuler l'investissement dans la lutte contre les changements climatiques¹⁴⁶. Les pays en développement devraient être activement représentés dans ces définitions. Le Cadre inclusif sur le BEPS est un pas dans cette direction, mais les Nations Unies demeurent un forum bien plus inclusif pour ces délibérations. Les principes d'efficacité et d'équité, d'un point de vue mondial cette fois, doivent être au cœur de ce débat.

Post-scriptum : nous avons le choix

De grands pas en avant ont été faits en matière de développement humain et d'amélioration des capacités au cours des trente dernières années. Ces progrès ont néanmoins été inégaux. Des écarts marqués sont observés entre les pays et en leur sein quant à l'espérance de vie en bonne santé des populations, leurs possibilités d'éducation et leur niveau de vie général. Certains de ces écarts se resserrent, en particulier les disparités de capacités de base comme l'espérance de vie à la naissance, l'accès à l'enseignement primaire et la connectivité de base par le biais, entre autres technologies, de la téléphonie mobile. Mais pas assez rapidement :

Les règles fiscales internationales doivent aussi être modifiées de manière à prendre en compte les nouvelles formes de création de valeur dans l'économie

Ce Rapport se propose d'aider les décideurs et les parties prenantes, partout dans le monde, à comprendre les défis qui leur sont posés par les inégalités de développement humain, anciennes et nouvelles — et les options à leur disposition pour relever ces défis

le monde n'est pas sur la bonne voie pour éliminer les privations de base à l'horizon 2030. Dans l'intervalle, les écarts de capacités plus avancées se creusent — l'espérance de vie à un âge plus avancé, l'accès à l'enseignement supérieur, les compétences approfondies et l'utilisation des technologies de pointe.

Il est possible de réduire les inégalités de développement humain de manière durable. Parce que chaque pays a ses spécificités, il n'existe pas de procédé universel. Les effets des changements climatiques et de la technologie sont certes universels, mais ils ne touchent pas tous les pays de la même manière. Par conséquent, divers éléments sont nécessaires pour tracer une trajectoire propre à chaque pays, sur la base d'un diagnostic des déterminants des inégalités dans chacune des dimensions considérées dans ce Rapport (et d'autres). Parmi l'éventail des politiques publiques envisageables dans chaque dimension, les pays doivent choisir celles qui sont les plus appropriées et les plus politiquement réalistes. Leurs choix devraient être

guidés par une vision pragmatique des solutions qui pourraient être efficaces compte tenu du contexte et des institutions. Ceux qui se situent au bas de l'échelle de répartition des revenus ou des capacités se soucient de resserrer l'écart qui les sépare de ceux qui occupent les plus hauts échelons, et non pas des politiques mises en œuvre. Les pays ont donc besoin de mesurer, d'évaluer et, au besoin, d'ajuster.

Les moyens de corriger les inégalités de développement humain ne manquent pas. Ce Rapport se propose d'aider les décideurs et les parties prenantes, partout dans le monde, à comprendre les défis qui leur sont posés par les inégalités de développement humain, anciennes et nouvelles — et les options à leur disposition pour relever ces défis. Il n'y a rien d'inéluctable dans la manière dont ces inégalités évolueront au XXI^e siècle.

Coup de projecteur 7.1

S'attaquer aux contraintes de choix social

Un véritable système universel est difficile à réaliser. Même si des ressources sont disponibles, la réduction des inégalités de développement humain est un choix social. La politique et le contexte comptent. Ils ont des intérêts et des identités. Les choix sont conditionnés, entre autres, par l'histoire et les normes sociales, par l'incidence des inégalités, ainsi que par l'ensemble des ressources disponibles et des revendications concurrentes sur leur utilisation¹⁴⁷. Les normes sociales, en particulier, résistent au changement¹⁴⁸. Même si l'égalité des droits est inscrite dans la loi, la société peut fermer et ouvrir des portes de manière sélective. L'analyse des inégalités de genre présentée dans ce Rapport montre que l'opposition est souvent plus féroce dans les domaines à plus forte concentration de pouvoir et peut culminer en un rejet des principes mêmes de l'égalité de genre (chapitre 4). Des politiques explicites de déstigmatisation et de reconnaissance des groupes à faible statut sont pertinentes pour réduire les inégalités¹⁴⁹.

Dans plusieurs pays en développement, le problème se pose de savoir comment améliorer la couverture existante et la qualité des services déjà fournis aux individus les plus démunis. Dans de nombreux cas, il se manifeste après que

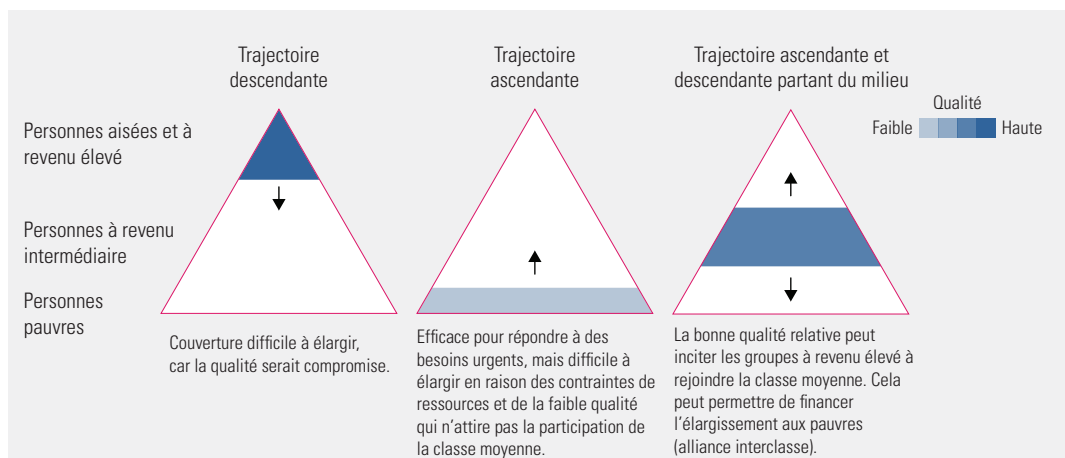
des programmes ciblés, par exemple de transferts monétaires conditionnels, ont déjà fait progresser les capacités de base¹⁵⁰. Ceux qui se trouvent à une position plus élevée sur l'échelle de répartition des revenus auront peut-être déjà élargi leur accès aux capacités plus avancées dans l'intervalle. La classe moyenne peut se retrouver prise entre les deux. Quelle marche suivre ?

La figure S7.1.1 présente trois trajectoires schématiques pour améliorer à la fois la couverture et la qualité des services sociaux, et décrit quelques-unes des difficultés politiques qui pourraient être rencontrées dans chaque cas :

- L'élargissement du haut vers le bas des prestations qui vont de pair avec de petits effectifs dans le secteur formel pourrait être difficile, du fait que ceux qui en sont déjà bénéficiaires (en haut) sont peu motivés à étendre les services à ceux du bas s'ils craignent qu'il en résulte une baisse de qualité. Ils pourraient plutôt revendiquer l'augmentation des prestations dont ils bénéficient déjà, même au prix de cotisations plus élevées. Leurs ressources sont souvent suffisantes pour qu'ils préfèrent se passer de cet élargissement.
- Une démarche partant du bas de l'échelle de répartition des revenus peut aussi être

FIGURE S7.1.1

Stratégies pour un universalisme pragmatique dans les pays en développement (inégalitaires)



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain d'après l'analyse présentée dans Martínez et Sánchez-Ancochea (2016).

problématique si la classe moyenne évite d'utiliser des services qu'elle perçoit comme étant conçus pour les pauvres, préférant alors se tourner vers des options commerciales. La classe moyenne supérieure peut également s'opposer au financement des services qui bénéficient à d'autres groupes.

- Si le point de départ est un système unifié qui couvre initialement les individus non pauvres, mais vulnérables, comme les travailleurs du secteur informel faiblement rémunérés, les politiques peuvent alors être étendues vers le haut et vers le bas, à condition que l'accent porte sur la qualité (motivant ainsi les individus à revenus élevés à participer, tout en permettant l'élargissement aux pauvres). Cette démarche, couronnée de succès au Costa Rica, réduit le risque de créer différents programmes pour les pauvres et les non-pauvres.

In fine, le cheminement qui mène à l'universalisme pourrait dépendre d'une combinaison des trois trajectoires, propre à chaque contexte. Par exemple, les pays où l'assurance sociale couvre moins de 20 % de la population ont besoin de suivre une trajectoire très différente de ceux où elle couvre plus de 60 % des habitants. Pour que de telles mesures remportent une adhésion générale, les recettes doivent provenir de sources diverses, y compris de copaiements

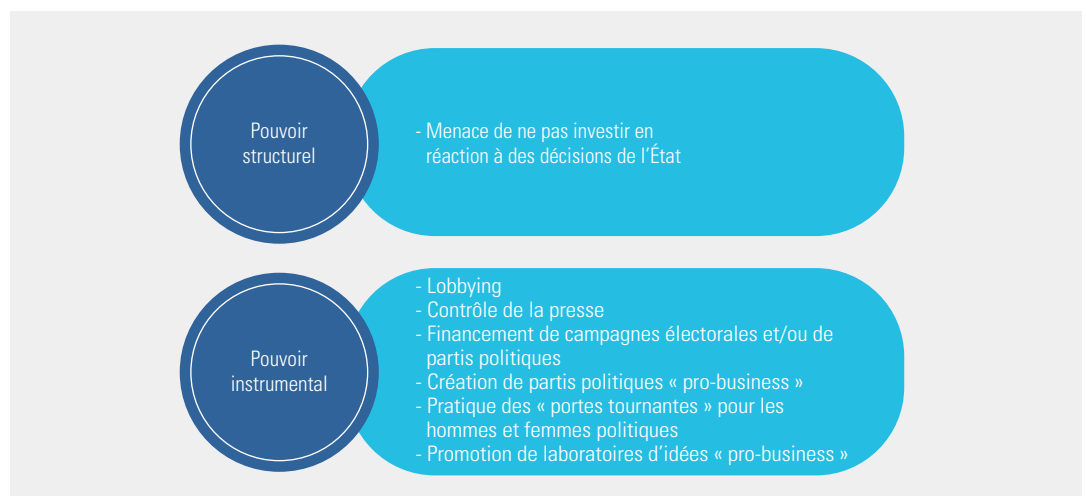
pour ceux qui en ont les moyens, des cotisations sur salaire (en fonction de la proportion de travailleurs dans le secteur formel) et des impôts généraux. Dans les pays marqués par de profondes inégalités horizontales, il importe également de créer des parties prenantes dans différentes communautés et d'éviter que les services soient assimilés à des groupes particuliers.

Dans les pays développés, il pourrait s'avérer difficile de maintenir en place les politiques sociales qui mettent les capacités plus avancées à la portée du plus grand nombre. Ces systèmes sont viables dans la mesure où ils servent les intérêts de la majeure partie de la population, et particulièrement des classes moyennes. Cette viabilité s'est érodée récemment dans quelques pays de l'OCDE, où les classes moyennes ont le sentiment d'avoir été progressivement laissées pour compte sur les plans des revenus réels, de l'accès à l'éducation et à la santé à un prix abordable, et de la sécurité¹⁵¹.

Dans les pays en développement, la difficulté consiste à consolider les politiques sociales à destination d'une classe moyenne encore vulnérable. En Amérique latine, les données factuelles disponibles laissent penser que la classe moyenne contribue davantage aux services sociaux qu'elle n'en bénéficie. Ce constat, allié à la mauvaise qualité perçue des services d'éducation et de santé, nourrit la résistance

FIGURE S7.1.2

Pouvoir de l'élite économique et mécanismes d'action



Note : le « pouvoir structurel » vient du contrôle par les élites des décisions économiques et de leur influence sur les investissements — et la croissance économique. Le « pouvoir instrumental » renvoie à l'intervention du secteur privé dans le processus politique par le lobbying, la publicité et autres outils dont de nombreux autres membres de la société ne disposent pas toujours.

Source : Adapté de Martínez et Sánchez-Ancochea (2019), d'après Fairfield (2015) et Schiappacase (2019).

à l'élargissement des politiques sociales¹⁵². La préférence pour des prestataires du secteur privé en est une conséquence : la proportion d'élèves du primaire qui fréquentent des établissements privés a grimpé de 12 % en 1990 à 19 % en 2014¹⁵³. Plus la part du secteur privé est importante, plus les services sociaux sont segmentés pour différents groupes¹⁵⁴. Il serait dès lors naturel d'ajouter des ressources provenant de ceux qui occupent le sommet de l'échelle. Or, ces groupes, bien qu'ils constituent une minorité, se sont souvent opposés à l'élargissement des services universels, faisant jouer leur pouvoir économique et politique par le biais de mécanismes structurels et instrumentaux (figure S7.1.2)¹⁵⁵.

Quelles réponses à tout cela ? Mettre fin à l'argument des compromis inévitables entre efficacité et redistribution serait un premier pas important, car certaines politiques permettent de concilier les gains d'égalité de développement humain et de productivité. Il pourrait également être utile de renforcer la capacité et l'autonomie de l'État pour limiter les possibilités de transformation du pouvoir économique en pouvoir politique — par la transparence, la promotion d'une presse libre et indépendante, et l'ouverture d'un espace dans lequel des acteurs divers pourraient agir et engager un dialogue social productif¹⁵⁶.

C'est un tour de force. Il y a à peine quelques années, il n'y avait pas de consensus sur la nécessité de lutter contre les inégalités. Aujourd'hui, les inégalités sont reconnues comme étant dommageables et dangereuses par les principaux économistes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques. En adoptant les objectifs de développement durable, tous les pays se sont engagés à réduire les inégalités.

Mais une victoire par le discours ne s'est pas traduite en victoire par les actes. Les inégalités continuent de se creuser et la majorité des mesures prises par les pouvoirs publics sont, au mieux, insuffisantes pour les combattre. Le consensus général a évolué ; il reconnaît désormais la crise des inégalités, mais sans évolution suffisante des actions mises en œuvre. Dans la lutte contre les inégalités, le problème n'est pas l'incertitude quant aux mesures à prendre, mais le manque de pouvoir collectif pour avoir raison de ceux qui s'y opposent.

Certains dirigeants se sont engagés à lutter contre les inégalités sans ferme intention de tenir leurs promesses ; d'autres, même plus disposés à faire changer les choses, sont impuissants sans le vent que peuvent faire souffler dans leur dos les citoyens ordinaires, lorsqu'ils s'organisent. Souvenons-nous du président américain Lyndon Johnson disant à Martin Luther King, Jr., « Je sais ce que je dois faire, mais c'est à vous de me le faire faire ». Le 1 % toujours plus puissant exerce un tel pouvoir sur les politiciens que même les mieux intentionnés ont besoin de pression.

Les inégalités sont difficiles à vaincre parce que nous sommes en présence d'un cercle vicieux. Le déséquilibre de pouvoir qui va de pair avec la concentration des richesses — et son interaction avec la politique, l'économie, la société et le discours — donne lieu à une encore plus forte concentration de richesses et une encore plus grand déséquilibre de pouvoir. C'est ce déséquilibre de pouvoir qu'il faut corriger pour réparer l'injustice. Comme le montre l'histoire — avec la naissance de l'État providence européen, la Nouvelle donne et la Grande société aux États-Unis, la Loi nationale de garantie de l'emploi rural en Inde, la gratuité des traitements du VIH en Afrique du Sud et la résorption des inégalités en Amérique latine au début du XXI^e siècle —, l'élan en faveur de la lutte contre les inégalités a besoin d'une pression depuis le bas.

Comment peut-on à nouveau venir à bout des inégalités ? Trois enseignements clés se dégagent de la recherche et de l'observation.

Vaincre la déférence

Le premier enseignement est qu'il faut vaincre la déférence John Lewis, l'un des chefs de file du mouvement des droits civiques aux États-Unis, décrit comment, quand il était enfant, sa mère le serinait : « Mêle-toi de ce qui te regarde ; ne t'attire pas d'ennuis ». Adolescent, inspiré par les militants qui se battaient contre les inégalités, il a réalisé que pour faire changer les choses, il fallait « s'attirer des ennuis, de bons ennuis, des ennuis nécessaires ». Il en est de même de la campagne en faveur de l'élargissement de l'accès au traitement anti-VIH en Afrique du Sud ; du mouvement La Gambie a décidé, qui a veillé à ce que le perdant de l'élection dans le pays se retire comme promis ; et des travailleurs sans terre en Bolivie, qui ont réclamé l'accès à la terre. Tous ont été fauteurs de troubles avant d'être reconnus pour avoir provoqué un changement nécessaire. C'est également le cas des suffragettes et de leur lutte pour le droit de vote des femmes. La résistance ne porte pas toujours fruit, mais l'acceptation n'est jamais fertile. Et personne n'amorce des changements sociaux majeurs sans être critiqué — cela fait partie des étapes à franchir pour parvenir à une plus grande égalité.

Développer le pouvoir collectif

Le deuxième enseignement est qu'il faudrait développer le pouvoir collectif en s'organisant. Comme l'ont dit certains, « il n'y a pas de justice, il n'y a que nous ». Mais ce « nous » — syndiqué — est quelque chose de puissant. Pour Jay Naidoo, chef du

mouvement syndicaliste qui a contribué à la chute de l'apartheid en Afrique du Sud, le pouvoir se construit à la base, village par village, rue par rue. L'action syndicale ne se résume pas aux manifestations. Elle implique tout un processus, toutes les étapes entre les moments les plus visibles ; des individus qui se regroupent afin d'être assez forts pour agir et plus difficiles à ignorer, réprimer ou exploiter en raison de leur pouvoir collectif. Au Népal, le Mahila Adhikar Manch, un mouvement populaire de femmes, a commencé sous forme de forums de femmes dans les communautés et les districts, qui organisaient des campagnes locales sur la violence à l'égard des femmes. Après six ans d'actions sur le terrain, les dirigeantes locales se sont réunies pour deux jours de délibérations et ont établi un secrétariat national. Depuis, le mouvement Mahila Adhikar Manch est devenu une association de 50 000 adhérentes qui couvre plus de 30 districts.

Les anciens clivages entre groupes doivent être éliminés pour former une coalition gagnante. Le festival Usawa (qui signifie « égalité ») à Nairobi rassemble à dessein les habitants des milieux ruraux et urbains, jeunes et vieux, de toutes les communautés, autour d'une fête et d'un processus de planification, car ce n'est qu'en faisant tomber les barrières et en développant la communauté que l'unité nécessaire au changement est possible. Il en va de même de la ligne de séparation entre les syndicats et les mouvements sociaux, qui n'a jamais été profonde quand ils avaient le plus d'influence. Le mouvement déclenché en El Salvador pour la protection de l'eau en tant que bien public doit son succès, notent ses dirigeants, au seul fait qu'il a rassemblé un large éventail de représentants de l'église, des mouvements sociaux, des universités, des groupes de résidents et d'organisations non gouvernementales — une moindre coalition n'aurait pas été assez forte pour gagner. William Barber II appelle ces mouvements des « coalitions fusions » parce que leur pouvoir vient du rassemblement d'un grand nombre de groupes différents.

Écrire un nouveau récit

Le troisième enseignement est qu'il faudrait écrire un nouveau récit. Les précédentes victoires contre les inégalités en ont écrit un, il faut aujourd'hui écrire un nouveau récit. Mais il ne s'écrira pas dans les documents de politique. Le mouvement social mexicain est parvenu à faire voter une réforme de la loi sur le travail, garantissant aux employés et employées de maison l'accès à la sécurité sociale et le droit aux congés payés. Cette victoire est en partie due à la popularité du film *Roma* qui, bien que n'étant porteur d'aucun message politique explicite, a permis à des millions de comprendre avec plus d'empathie ce qu'est la vie des employés et employées de maison. De même, un nouvel argumentaire est nécessaire pour effectuer la transition des anciens objectifs du Millénaire pour le développement aux nouveaux objectifs de développement durable, qui incarnent une nouvelle vision de la mutualité. Mais il faut un discours nouveau pour lui donner vie. Certaines parties du récit pourraient affirmer qu'une bonne société est définie par les valeurs qui dictent son comportement et les relations que nous voulons avoir ; que nous avons besoin d'un plafond tout comme d'un plancher ; et que c'est ensemble que nous bâtissons notre société et notre économie. Dans *Laudato si'*, le pape François exprime une vision dans laquelle la communauté prime sur la concurrence, et la dignité sur le matérialisme.

L'évolution du consensus sur la reconnaissance du problème des inégalités et l'engagement formel à les combattre ont été des conditions nécessaires, mais insuffisantes. De même, l'analyse des tendances et des effets des inégalités, ainsi que les conseils sur l'action à mener pour lutter contre ces inégalités sont d'une importance cruciale, mais insuffisants. Le seul enseignement généralisable à tirer sur le changement social semble être que personne ne sauve personne ; que les individus se libèrent eux-mêmes, unis par la solidarité. Le changement peut être lent ; il est toujours compliqué et se solde parfois par un échec — mais il est le seul moyen. Le changement ne s'accorde pas, il se gagne. En vainquant la déférence, en développant le pouvoir collectif et en écrivant une nouvelle histoire, l'inégalité peut venir à bout de l'inégalité.

Coup de projecteur 7.2

Promouvoir la productivité et l'équité tout en assurant la viabilité environnementale

L'analyse présentée dans ce chapitre suppose une marge de croissance économique selon des trajectoires conjuguant équité et hausse de la productivité. Cependant, au cours des prochaines décennies, les pays seront confrontés à des demandes de modèles de développement différents pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2° C¹.

Ils devront donc éventuellement recalibrer les outils employés pour favoriser à la fois l'équité et la productivité de manière plus durable, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles possibilités². La question qui se pose est celle des moyens de créer une marge d'accroissement de la productivité sans détruire la planète. Le consensus exprimé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est que le monde a besoin de décarboner l'économie, pour atteindre zéro émissions nettes d'ici le milieu du siècle³. Un tel objectif nécessite une transformation des modes de consommation, d'emploi et de production, mais aussi de la structure des impôts et transferts d'État, ce qui aurait des conséquences considérables sur la répartition des revenus et le développement humain.

Prenons, par exemple, les prix du carbone — qu'il s'agisse d'une taxe carbone ou d'un programme commercial d'échange de quotas d'émissions. L'augmentation du prix relatif des activités émettrices de carbone pour qu'il soit plus représentatif des dommages sociaux du carbone encouragerait à produire moins de carbone. Les États-Unis ont mis au point des mécanismes commerciaux d'échange de droits d'émissions de certains polluants, dont le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote et l'essence au plomb⁴. Le plus grand mécanisme d'échange de quotas d'émissions de carbone est le Système d'échange de quotas d'émissions de l'Union européenne, mais d'autres circonscriptions territoriales prévoient ou examinent la possibilité de tarifier le carbone pour tenir les engagements pris en vertu de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui représente 55 % des émissions de gaz à effet de serre⁵. Pour

autant, environ 20 % seulement des émissions de gaz à effet de serre sont couverts par l'une des 57 initiatives de tarification du carbone opérationnelles ou dont la mise en œuvre est prévue⁶. Administrées par 46 autorités nationales et 28 autorités infranationales, ces initiatives ont généré approximativement 44 milliards de dollars en 2018, soit une hausse de 11 milliards de dollars par rapport à 2017⁷. Les tarifs du carbone varient largement, de moins de 1 dollar par tonne d'équivalent de dioxyde de carbone à 127 dollars⁸. Seulement 5 % des émissions de gaz à effet de serre sont tarifées à un niveau jugé suffisamment élevé pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris⁹. Environ la moitié des émissions couvertes par la tarification du carbone sont tarifées à moins de 10 dollars par tonne d'équivalent de dioxyde de carbone, soit un niveau nettement inférieur à celui jugé nécessaire pour lutter contre les changements climatiques¹⁰.

Abstraction faite du contexte, l'augmentation des tarifs du carbone peut être considérée comme une mesure régressive étant donné que les pauvres dépensent généralement une plus grande proportion de leur revenu en biens et services à forte intensité énergétique que les riches¹¹. Certains travaux de recherche brossent un tableau plus nuancé : une relation en U inversé entre la proportion de dépenses d'énergie et le revenu, incitant à suggérer que la tarification du carbone peut, en moyenne, être régressive pour les pays dont le revenu par habitant dépasse en gros 15 000 dollars, mais progressive pour les pays plus pauvres¹². Cependant, l'effet des mesures de redistribution budgétaire sur les inégalités ne devrait pas être vu comme étant fragmentaire et sans rapport avec l'usage qui sera fait des fonds perçus et l'application de l'incidence des impôts, comme nous l'avons vu au chapitre 7. Aucun facteur mécanique ne détermine que la tarification du carbone doit être régressive.

La tarification du carbone peut, par exemple, réduire les inégalités si les recettes d'une taxe carbone sont restituées aux contribuables selon

le principe dit de recyclage des recettes, sans incidence budgétaire. Une étude menée aux États-Unis montre que si seulement 11 % des recettes étaient restituées aux ménages du quintile de revenus inférieur, ces derniers ne seraient pas moins bien lotis en moyenne¹³. Le transfert budgétaire pourrait être accru, par le biais de transferts monétaires ou de crédits d'impôt, pour réduire les inégalités à mesure de la baisse des émissions de carbone. Les réductions des subventions à l'énergie fonctionnent à peu près comme la taxe carbone, dans la mesure où les deux augmentent le prix des combustibles fossiles. Une étude menée en Inde montre que l'abandon progressif des subventions à l'énergie et la restitution des économies de l'État aux contribuables sous la forme d'un revenu de base universel constituerait une mesure progressiste ; elle bénéficierait considérablement aux pauvres, dont les dépenses d'énergie sont nettement inférieures à celles des plus riches¹⁴.

Lorsque des cibles de réduction des émissions ambitieuses sont fixées, la tarification du carbone peut engendrer des recettes à un niveau soutenu pendant plusieurs décennies, qui pourraient être dépensées dans d'autres domaines importants, dont la santé et l'éducation¹⁵. Et dans la mesure où ces investissements bénéficient de manière disproportionnée aux populations pauvres et vulnérables, les inégalités de développement humain pourraient aussi diminuer. Certaines options de recyclage des recettes publiques réduisent les inégalités plus que d'autres¹⁶. La tarification du carbone selon les options de recyclage des recettes qui favorisent l'équité pourrait alors être triplement bénéfique : un moyen de réduire les émissions de carbone, de réduire ou d'éviter les inégalités liées au climat et de réduire d'autres inégalités de développement humain.

Lorsque les possibilités de recyclage des recettes publiques favorisant l'équité se sont heurtées aux contraintes du terrain, certains ont défendu d'autres solutions, dont la mise en place de prix du carbone propres à des secteurs particuliers, complétée par la réglementation et l'investissement public¹⁷. S'il est possible de fixer des prix du carbone supérieurs dans certains secteurs ou pour certains produits et usages concernant davantage les plus riches, il est possible de fixer des prix du carbone moins élevés dans les domaines où les pauvres

dépensent différemment. Pour une cible de réduction des émissions donnée, prix du carbone différenciés, réglementation directe et investissement signifient que ceux qui ont des revenus plus élevés assumeront *ex ante* une plus grande part du coût de mise en conformité. De telles mesures peuvent atténuer certains des effets redistributifs indésirables d'un prix unique du carbone, en particulier lorsque les possibilités d'action à ce sujet *ex post* sont limitées.

L'ajustement retentira également sur la production et l'emploi. La réduction draconienne des combustibles fossiles implique la réduction progressive des emplois dans ces secteurs. Une étude de l'Organisation internationale du Travail projette des scénarios de décarbonation dans une logique de limitation du réchauffement climatique à 2 °C (au-dessus des niveaux préindustriels). Elle constate que l'effet net sur l'emploi d'ici à 2030 serait positif, soit 24 millions d'emplois créés et 6 millions perdus. L'idée d'aller au-delà des moyennes s'applique aussi aux politiques publiques : même si le monde est mieux loti en termes d'emploi, les gains et les pertes ne sont pas également distribués et certaines communautés seront plus touchées que d'autres. La manière dont cette dynamique est gérée peut être lourde de conséquences pour le développement humain et pour la viabilité politique du processus¹⁸.

Notes

- 1 D'aucuns soutiennent même que les objectifs de croissance économique pourraient être incompatibles avec celui de maintien du réchauffement climatique en dessous de 2 °C (Hickel, 2019).
- 2 Comme le proposent, par exemple, les défenseurs de stratégies comme les « nouveaux pactes écologiques ». Voir CNUCED (2019) et les travaux de la Commission Nouvelle économie. Voir également Rodrik (2007).
- 3 GIEC (2018).
- 4 Newell et Rogers (2003).
- 5 Banque mondiale (2019d).
- 6 Banque mondiale (2019d).
- 7 Banque mondiale (2019d).
- 8 Banque mondiale (2019d).
- 9 Banque mondiale (2019d).
- 10 Banque mondiale (2019d).
- 11 Grainger et Kolstad (2010).
- 12 Dorband *et al.* (2019).
- 13 Mathur et Morris (2012).
- 14 Coady et Prady (2018).
- 15 Jakob *et al.* (2019).
- 16 Klenert *et al.* (2018).
- 17 Stern et Stiglitz (2017) ; Stiglitz (2019a).
- 18 Voir l'analyse de la conduite de la suppression progressive d'emplois au chapitre 5 de PNUD (2015).

Coup de projecteur 7.3

Différences d'effet redistributif des impôts et transferts directs en Europe

David Coady, département des Affaires budgétaires, Fonds monétaire international

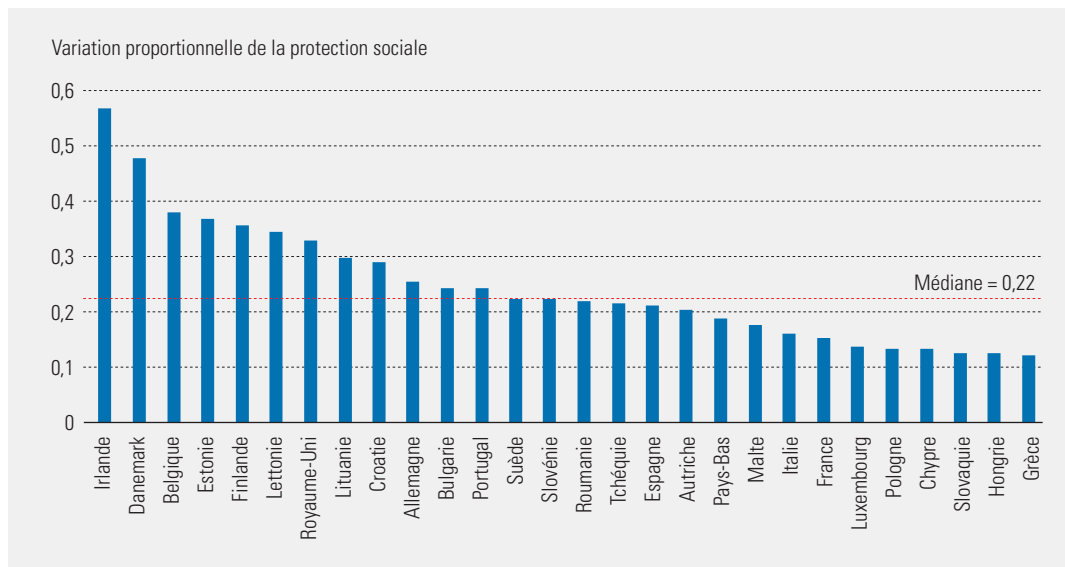
L'impact redistributif des impôts et transferts directs en Europe est certes considérable, mais il en est de même des différences dans l'étendue de la redistribution budgétaire entre les pays. Les données Euromod de 28 pays de l'Union européenne en 2016 montrent que l'impact sur la protection sociale¹ des politiques budgétaires redistributives (l'étendue de la redistribution budgétaire) est le plus fort (au-dessus de 35 %) en Irlande, au Danemark, en Belgique, en Estonie et en Finlande, et le plus faible (en dessous de 13 %) en Grèce, en Hongrie, en Slovaquie et à Chypre (figure 7.3.1).

Ces différences peuvent être expliquées par les différences de taille du budget d'impôts et de transferts — l'effort budgétaire — et la différence de progressivité des impôts et des transferts — la progressivité budgétaire. En moyenne, les plus grands efforts vont de pair avec les plus faibles progressivités budgétaires

(figure 7.3.2). Par exemple, alors que la Grèce, l'Italie et la Hongrie affichent un effort budgétaire relativement grand, celui-ci est compensé par leur relativement faible progressivité, ce qui aboutit à une redistribution budgétaire globale relativement faible elle aussi. En revanche, alors que l'Irlande, le Danemark, l'Estonie et la Lettonie affichent un effort budgétaire relativement faible, celui-ci est compensé par une progressivité budgétaire relativement forte, ce qui aboutit à une redistribution budgétaire globale relativement forte. La relativement faible redistribution budgétaire observée à Chypre et en Slovaquie tient à une combinaison de faible effort et de faible progressivité budgétaires. La redistribution budgétaire relativement forte enregistrée en Finlande traduit une combinaison de forte progressivité et de grand effort budgétaires.

FIGURE S7.3.1

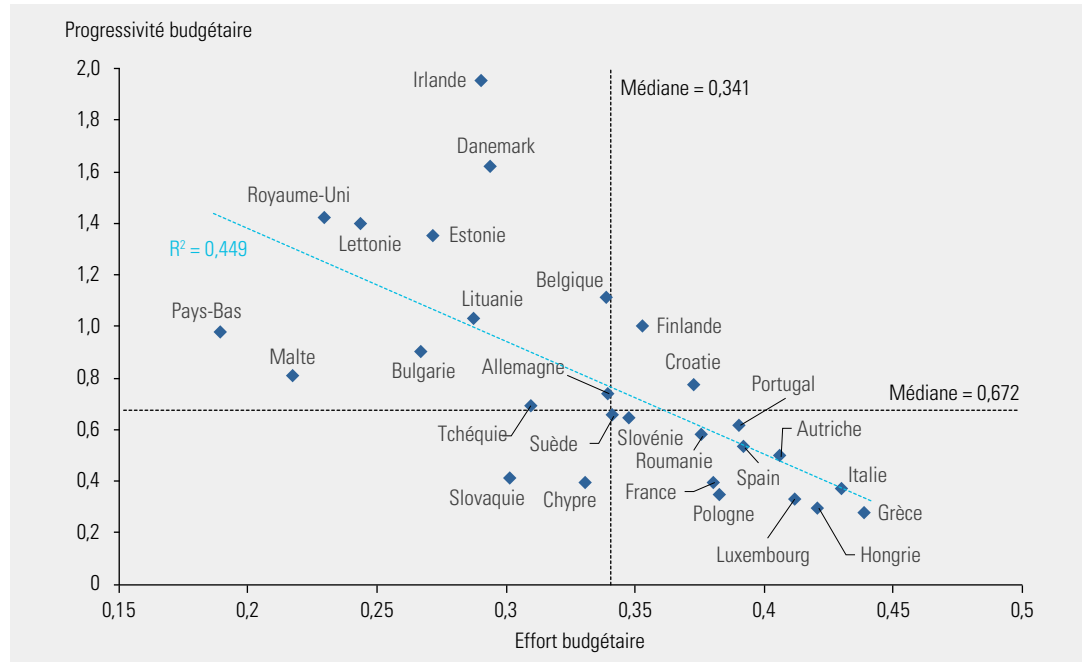
Redistribution budgétaire dans les pays européens, 2016



Note : la variation proportionnelle de protection sociale est le produit de la progressivité et de l'effort budgétaires.
Source : Coady, D'Angelo et Evans (2019).

FIGURE S7.3.2

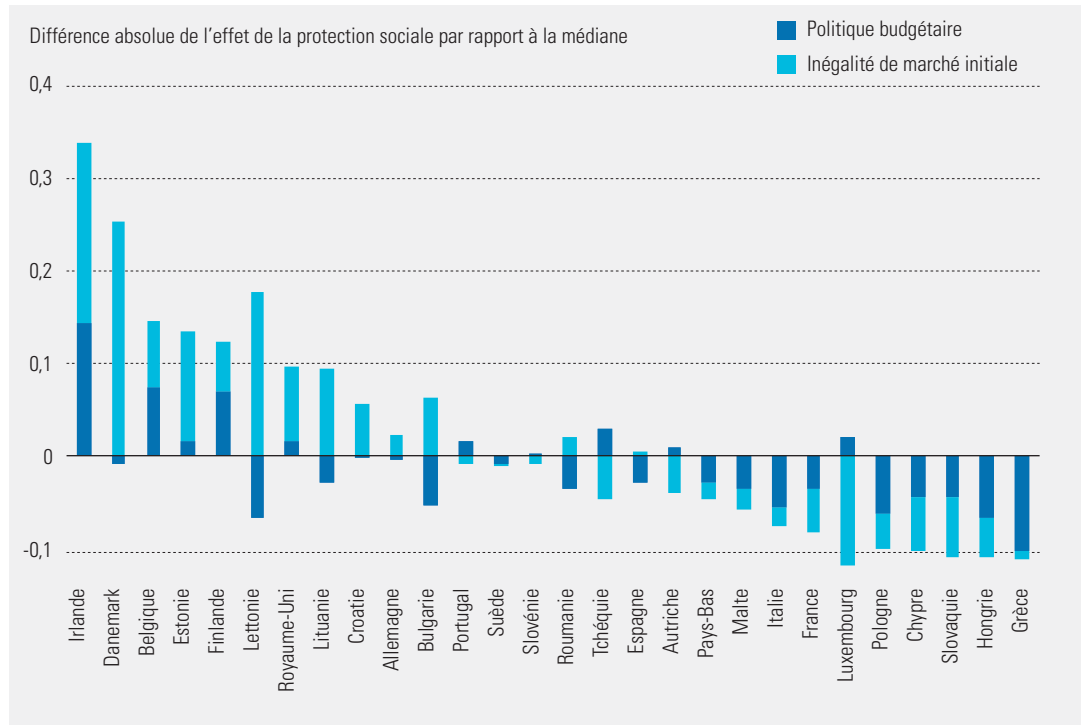
Progressivité budgétaire et effort budgétaire dans les pays européens, 2016



Source : Coady, D'Angelo et Evans (2019).

FIGURE S7.3.3

Inégalités de revenus marchands et différences de redistribution budgétaire



Note : les pays sont ordonnés par étendue de la redistribution budgétaire (figure S7.3.1). La politique budgétaire est l'impact conjugué de l'effort budgétaire et de la performance de ciblage. L'inégalité de marché initiale exprime l'impact des différences de rendement du ciblage dues aux différences d'inégalités de revenus avant impôts et transferts. Les différences sont relatives à un pays de référence pour lequel on dispose de valeurs médianes pour la politique budgétaire et le rendement du ciblage.

Source : Coady, D'Angelo et Evans (2019).

Une forte progressivité peut tenir à l'un des deux facteurs ou à une combinaison des deux. Premièrement, une forte progressivité peut indiquer qu'une proportion importante des transferts nets est destinée aux déciles de revenus inférieurs — forte performance de ciblage. Deuxièmement, une forte progressivité peut traduire de profondes inégalités de revenus marchands (avant impôts et transferts)² — un haut rendement du ciblage, c'est-à-dire que la redistribution a un rendement social important quand les inégalités de revenus marchands sont grandes. Par conséquent, même quand les pays ont exactement les mêmes politiques en matière d'impôts et de transferts en termes d'effort budgétaire et de performance de ciblage — par exemple, lorsque chaque pays a le même budget pour financer un transfert uniforme — des différences de redistribution budgétaire marquées sont encore possibles d'un pays à l'autre, tenant uniquement à des différences d'inégalités de revenus marchands. En moyenne, 37 % des différences de redistribution budgétaire entre les pays de la figure S7.3.1 sont dues à des différences d'inégalités des

revenus marchands. Dans l'ensemble, une forte redistribution budgétaire — les pays à gauche de la figure S7.3.3 — s'explique principalement par un haut rendement du ciblage, traduisant de grandes inégalités de revenus marchands, plutôt que par des différences de politiques budgétaires. Cela est particulièrement le cas pour le Danemark, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Notes

- 1 Dérivé au moyen de fonctions de protection sociale à élasticité constante dans lesquelles un indicateur d'inégalité peut être interprété comme étant le coût en protection sociale des disparités de répartition des revenus.
- 2 Étant donné qu'il n'y a que très peu d'avantage social à tirer de la redistribution des revenus dans les pays où les revenus avant impôts et transferts (c'est-à-dire les revenus marchands) varient peu entre les ménages, un pays enregistrant un effort budgétaire et une performance de ciblage d'un niveau relativement élevé peut encore afficher une faible redistribution budgétaire parce que les inégalités de revenus marchands y sont peu prononcées. Inversement, un pays enregistrant un effort budgétaire et une performance de ciblage faibles peut afficher une forte redistribution budgétaire du simple fait que les inégalités de revenus marchands y sont prononcées.

Notes et références

Notes

Présentation

- 1 Les sources de la majorité des données et des faits présentés sont précisées dans le Rapport, mais sont incluses ici lorsqu'il est important de préciser ou de nuancer le propos.
- 2 Estimations pour les États-Unis, basées sur Chetty *et al.* (2016). Kreiner, Nielsen et Serena (2018) soutiennent que ces résultats surestiment les inégalités d'espérance de vie entre les différents groupes de revenus parce qu'ils ne tiennent pas compte de l'élasticité des revenus (selon leur méthode, elles pourraient être surestimées de 50 %), mais ils observent également que ces inégalités se sont creusées au fil du temps et que la surestimation s'atténue à un âge avancé (elle disparaît complètement pour les personnes de 80 ans). Mackenbach *et al.* (2018) notent que les inégalités de santé se sont généralement creusées en Europe entre les années 1980 et la fin des années 2000, mais qu'elles se sont quelque peu résorbées dans plusieurs pays depuis.
- 3 Ce sujet est traité plus en détail dans le chapitre 2 du Rapport.
- 4 Comme le suggère l'analyse présentée dans Nations Unies (2019b), qui établit que la réduction des inégalités et la promotion des capacités sont les « points de départ » des transformations requises pour réaliser les ODD. Voir aussi Lusseau et Mancini (2019), pour qui la réduction des inégalités, qui sont un obstacle majeur à la réalisation des ODD dans tous les pays, aurait des effets bénéfiques cumulatifs sur l'ensemble des objectifs de développement durable.
- 5 Également un postulat du projet pluriannuel Deaton Review, qui s'intéresse aux inégalités au Royaume-Uni (Joyce et Xu, 2019).
- 6 Atkinson, A. (2015).
- 7 Selon Deaton (2017), les pouvoirs publics prennent plus souvent des mesures qui creusent les inégalités plutôt qu'elles ne les résorbent.
- 8 Voir, par exemple, Saad (2019) sur la peur du changement climatique, et Reinhart (2018) sur l'intelligence artificielle et l'emploi.
- 9 Sen, A. (1980).
- 10 Traduction de l'expression « narrative of their lives » employée par Angus Deaton pour mettre en perspective l'évolution des inégalités (Belluz, 2015).

- 11 Pour reprendre l'expression de Deaton (2013). La traduction est nôtre.
- 12 PNUD et OPHI (2019).
- 13 Un grand nombre de pays en développement ne disposent pas de système complet d'enregistrement des faits d'état civil. Par conséquent, les estimations de l'espérance de vie à un âge avancé au niveau des pays qui sont employées dans le Rapport, fondées sur les statistiques officielles de la Division de la population des Nations Unies, peuvent contenir d'importantes erreurs de mesure et doivent être interprétées avec prudence. Néanmoins, la dynamique des écarts d'espérance de vie qui s'ouvrent aux âges plus avancés résiste aux changements d'âge (elle reste valide à 60 ans). Bien que l'on observe un certain degré d'hétérogénéité entre les pays et dans le temps, la même tendance est généralement confirmée au sein des pays. Le sujet est traité plus en détail dans le chapitre 1 du Rapport.
- 14 Brown, Ravallion et van de Walle (2017).
- 15 Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009a).

Première partie

- 1 Sen (1980), détournant la question originale : « Égalité de quoi ? ».
- 2 Et ce malgré le fait que les décompositions formelles des contributions des inégalités de revenus aux différences d'utilité de l'agrégation du bien-être social par l'utilisation des différentes fonctions de bien-être social — dans le temps et entre les pays — montrent que si les inégalités sont importantes, le niveau et la croissance des revenus le sont davantage, même lorsque le degré d'aversion pour les inégalités est élevé (Dollar, Kleineberg et Kraay, 2015 ; Gaspar, Mauro et Poghosyan, 2017). Voir également la discussion sur les inégalités et la croissance économique au chapitre 2.
- 3 D'après le décompte Ngram de Google des termes « croissance mondiale » et « inégalités mondiales » de 1950 à 2008 ; « inégalités mondiales » a dépassé « croissance mondiale » vers 2002.
- 4 L'inclusion de la réduction des inégalités comme priorité de développement a fait l'objet de controverses lors des négociations sur les ODD, en partie à cause de désaccords sur le type d'inégalité qui devait être reflété dans les ODD. Comme le fait

valoir Fukuda-Parr (2019), les compromis politiques nécessaires pour que les aspirations à la réduction des inégalités soient reflétées dans le Programme 2030 ont conduit à une dilution de l'ambition d'une partie d'entre elles, en particulier dans les pays en développement qui avaient plaidé pour des engagements plus forts, notamment sur les inégalités entre pays. Pour une étude complète de la naissance de l'intérêt du secteur de la recherche et des politiques publiques pour les inégalités mondiales, voir Christiansen et Jensen (2019).

- 5 Deaton (2013a).
- 6 La vision optimiste des progrès du développement n'est pas partagée par tout le monde. Par exemple, Hickel (2017a, 2017b) soutient que nous sommes confrontés à une « illusion du développement », puisque les inégalités mondiales se sont accrues et que les laissés-pour-compte sont plus éloignés des mieux lotis. D'un autre côté, la Banque mondiale (2018a) montre que les inégalités au sein des pays ont diminué dans la plupart des pays en développement pour lesquels des données sont disponibles. Ravallion (2018a, 2018b) explique comment ces différents points de vue émergent, en utilisant souvent exactement les mêmes données. Cela dépend en partie des indicateurs utilisés pour mesurer les inégalités de revenus et de consommation (indicateurs absolus ou relatifs, par exemple), ainsi que du poids de la protection sociale accordé aux différents segments de population (la consommation de ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté extrême, par exemple, n'a pratiquement pas bougé, même si beaucoup ont pu se hisser au-dessus du seuil).
- 7 Par exemple, les écarts d'espérance de vie aux États-Unis semblent bien marqués entre les groupes socioéconomiques : ceux qui sont au sommet de la répartition des revenus distancent tous les autres, tandis que ceux qui se trouvent au bas de l'échelle vivent une expérience différente, avec des accomplissements plus modestes dans des endroits moins prospères, le degré de prospérité étant évalué en fonction du niveau général d'éducation, de revenus et de dépenses publiques. Voir Chetty *et al.* (2016). Voir aussi Case et Deaton (2017).
- 8 Williams, Neighbors et Jackson (2003).

- 9 Kearl (2018).
- 10 L'analyse historique doit tenir compte du fait que, dans les sociétés préindustrielles, la quantité limitée de ressources peut avoir déterminé un niveau maximum d'inégalité compatible avec la survie de ceux qui se trouvent tout en bas de l'échelle. Voir Milanovic, Lindert et Williamson (2010).
- 11 Voir, par exemple, des preuves des effets de la démocratie sur le développement humain dans Gerring, Thacker et Alfaro (2012). Les preuves des effets de la démocratie sur la croissance économique sont jugées positives et significatives dans Acemoglu *et al.* (2019).
- 12 Comme indiqué dans ONU (2019b), qui identifie la réduction des inégalités et la promotion des capacités comme des points d'entrée vers les transformations nécessaires à la mise en œuvre des ODD. Voir également Lusseau et Mancini (2019), qui constatent que les inégalités sont des obstacles majeurs à la réalisation des ODD dans tous les pays et que leur réduction aurait des effets positifs cumulés sur l'ensemble des ODD.

Chapitre 1

- 1 Il s'agit d'estimations concernant les personnes qui font des études supérieures, basées sur les enquêtes auprès des ménages. Comme les questionnaires diffèrent d'un groupe de pays à l'autre, ils peuvent présenter des biais et une certaine hétérogénéité. Si l'on utilise des taux bruts de scolarisation entièrement harmonisés (essentiellement à partir de données administratives), le chiffre pour « l'enseignement supérieur » est de 66 % pour les pays à développement humain très élevé et de 7 % pour les pays à développement humain faible.
- 2 Chetty *et al.* (2016).
- 3 Acemoglu, Johnson et Robinson (2001).
- 4 PNUD (2016).
- 5 Le point de vue exprimé dans ces paragraphes s'appuie sur Basu et Lopez-Calva (2011) et Sen (1993, 1999).
- 6 Basu et Lopez-Calva, (2011, p. 153).
- 7 Tout en rejetant l'idée d'un « grand mausolée [d'] une liste fixe et définitive de capacités » (Sen, 2005, p. 160), surtout si la liste dérive principalement de considérations théoriques qui ne tiennent pas

- compte des préoccupations et des aspirations réelles de l'époque. Cette approche est également celle du présent Rapport.
- 8 L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » (<https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>).
- 9 Voir, par exemple, l'analyse dans Basu et Lopez-Calva (2011).
- 10 La survie d'un enfant au cours des cinq premières années de sa vie (historiquement, la principale variable déterminant les variations transversales de l'espérance de vie à la naissance) est un point d'entrée vers la perspective de vivre longtemps et en bonne santé. C'est un accomplissement qui ne dépend pas de la capacité d'agir de l'enfant, mais de ses conditions sociales et familiales. En revanche, la survie séquentielle – une année après l'autre – qui permet de devenir un adulte âgé en bonne santé représente la réalisation de cet idéal. Elle résulte des conditions sociales et familiales, comme précédemment, mais également de la capacité d'agir et de l'autonomisation personnelles.
- 11 Sen (1992, p. 45).
- 12 Moser (1989).
- 13 Ces deux moteurs de changement sont déjà une source d'inquiétude pour le public. Voir, par exemple, Saad (2019) sur la peur des changements climatiques et Reinhart (2018) sur l'intelligence artificielle et l'emploi.
- 14 Crocker (2008, p. 16).
- 15 Crocker (2008), à partir d'une analyse des travaux de Sen.
- 16 Par exemple, les inégalités de durée moyenne de la scolarisation sont basées sur une simple addition qui suppose qu'une année d'enseignement primaire compte autant qu'une année d'enseignement secondaire ou supérieur, même si ces accomplissements sont différents sur le plan qualitatif. Cela peut notamment conduire à une éventuelle sous-estimation du rôle des inégalités dans l'enseignement supérieur, qui couvre généralement un nombre d'années inférieur à celui de l'enseignement primaire et secondaire.
- 17 Permanyer et Smits (2019).
- 18 Deaton (2007) met en garde contre la façon dont les conclusions sur les inégalités peuvent varier selon la définition de l'indicateur. Dans le présent chapitre, sauf indication contraire explicite (comme dans l'indice de développement humain ajusté aux inégalités), les comparaisons des inégalités de développement humain s'écartent des indicateurs synthétiques. Elles comparent les accomplissements de différents groupes (pays, castes, quintiles par niveau de vie, etc.). Les comparaisons sont effectuées par rapport à la base originale (en règle générale, le pourcentage de la population). Cette méthode répond à trois objectifs : premièrement, elle reflète les progrès par rapport à une base invariante qui a une valeur intrinsèque – la base est liée aux personnes pour chaque indicateur. Dans le cas d'indicateurs basés sur des ratios, la base représente les personnes dotées d'un accès. Dans le cas de l'espérance de vie, la base représente des années de vie humaine. Le droit à la vie devrait être universel (Anand, 2018). Deuxièmement, dans le contexte d'indicateurs circonscrits, cette comparaison satisfait à l'axiome du miroir (Erreygers, 2009) en garantissant que les conclusions résistent aux changements de convention dans l'élaboration de l'indicateur, depuis l'accomplissement jusqu'à la pénurie, et vice versa. Troisièmement, sur le plan pratique, elle évite une sensibilité extrême provenant de bases de comparaison variables.
- 19 Banque mondiale (2018a).
- 20 La convergence dans l'enseignement primaire se fonde sur des comparaisons réalisées entre les pays et à l'intérieur des pays au cours de la dernière décennie. UNESCO (2019b) présente des résultats similaires sur cette période, mais souligne qu'aucune preuve de convergence entre les pays n'a été mise au jour ces dernières années.
- 21 Deaton (2013a).
- 22 Cette analyse est basée sur des moyennes simples. Dans le *tableau statistique 1*, l'analyse est basée sur des moyennes pondérées par la population et révèle un écart de 18,2 années.
- 23 DAES (2019).
- 24 DAES (2019).
- 25 ONU (2015a).
- 26 Permanyer et Smits (2019).
- 27 Des résultats concordant avec ces divergences d'espérance de vie à un âge plus avancé sont documentés dans Engelman, Canudas-Romo et Agree (2010) et Permanyer et Scholl (2019). Seligman, Greenberg et Tuljapurkar (2016) constatent également une dissociation entre l'équité et la durée de vie.
- 28 D'après les données du DAES (2019), le gain absolu d'espérance de vie à 70 ans était plus élevé au cours de la seconde moitié du XX^e siècle dans les pays à développement humain très élevé que dans les pays à développement humain faible. Entre 1955 et 1995, ce gain a été supérieur de 63 % dans les pays à développement humain très élevé par rapport aux pays à développement humain faible. Au XXI^e siècle, il y a eu une augmentation marquée : entre 1995 et 2015, la hausse a été de 223 % plus forte dans les pays à développement humain très élevé que dans les pays à développement humain faible. Si l'on prend les termes relatifs, ce contraste est encore plus frappant. L'analyse se limite aux personnes de moins de 80 ans, car les gens survivent rarement au-delà de 100 ans.
- 29 Bragg *et al.* (2017) ; Di Cesare *et al.* (2013) ; Gonzaga *et al.* (2014) ; Oyebode *et al.* (2015) ; Sommer *et al.* (2015).
- 30 DAES (2019).
- 31 Estimations pour les États-Unis, basées sur Chetty *et al.* (2016). Ces résultats pourraient surestimer les écarts d'espérance de vie entre les différentes catégories de revenu parce qu'ils ne tiennent pas compte de la mobilité des revenus. D'après Kreiner, Nielsen et Serena (2018), cette surestimation pourrait atteindre 50 %. En utilisant les données pour le Danemark, ils constatent également que les écarts entre les groupes socioéconomiques se sont creusés au fil du temps et que la surestimation est moins forte aux âges plus avancés (pour disparaître complètement à 80 ans). Mackenbach *et al.* (2018) observent que les inégalités de santé ont généralement augmenté en Europe entre les années 1980 et la fin des années 2000, et que certaines se sont réduites dans plusieurs pays depuis lors.
- 32 Chetty *et al.* (2016). Par ailleurs, Finkelstein, Gentzkow et Williams (2019) estiment que le fait de passer d'une zone du 10^e centile à une zone du 90^e centile augmente l'espérance de vie à 65 ans de 1,1 année aux États-Unis.
- 33 Baker, Currie et Schwandt (2017).
- 34 Brønnum-Hansen (2017) ; Kreiner, Nielsen et Serena (2018).
- 35 van Raalte, Sasson et Martikainen (2018).
- 36 Suzuki *et al.* (2012).
- 37 Buchan *et al.* (2017).
- 38 Currie et Schwandt (2016).
- 39 Majer *et al.*, (2019). Murtin *et al.* (2017) évaluent les inégalités de longévité par niveau d'instruction et par genre dans 23 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Leurs estimations de la longévité attendue à l'âge de 25 ans et de 65 ans selon le niveau d'instruction et le genre
- montrent que l'écart d'espérance de vie entre des personnes à haut et faible niveau d'instruction est de 8 ans pour les hommes et de 5 ans pour les femmes à l'âge de 25 ans, et de 3,5 ans pour les hommes et de 2,5 ans pour les femmes à l'âge de 65 ans. Cela implique que les inégalités relatives de longévité selon le niveau d'instruction augmentent avec l'âge. Pour la France, Currie, Schwandt et Thuilliez (2018) n'ont constaté aucun changement significatif au fil du temps et peu de gradient.
- 41 Szwarcwald *et al.* (2016) et Saikia, Bora et Luy (2019) sont parmi les premiers à se lancer dans l'examen des disparités croissantes en matière de santé et d'espérance de vie au Brésil et en Inde. Il y a un besoin urgent de données à grande échelle allant au-delà des enquêtes et couvrant l'état de santé et la situation socioéconomique de la population pour pouvoir fournir des preuves plus convaincantes sur les gradients de santé socioéconomiques et combler ces lacunes de connaissances.
- 42 Voir, par exemple, Auerbach *et al.* (2017).
- 43 L'éducation est une variable fréquemment utilisée pour mesurer directement la mobilité sociale. Voir, par exemple, Narayan *et al.* (2018) et OCDE (2018a).
- 44 Bien qu'il y ait une certaine endogénéité (les taux de scolarisation sont liés à la durée attendue de scolarisation, l'une des quatre variables utilisées pour calculer l'IDH), ces relations sont valables si l'on intègre d'autres groupes de développement dans l'analyse, y compris les groupes de revenu.
- 45 Heckman (2011b).
- 46 Montenegro et Patrinos (2014).
- 47 Voir Goldin et Katz (2009) et Agarwal et Gaule (2018).
- 48 Akmal et Pritchett (2019) ; UNESCO (2019b).
- 49 Banerjee et Duflo (2011) ; Pritchett et Beatty (2015).
- 50 Bruns et Luque (2015) ; Filmer et Pritchett (1999).
- 51 Rözer et Van De Werfhorst (2017).
- 52 Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile (2018).
- 53 Banque mondiale (2018a).
- 54 UNESCO (2019b).
- 55 Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile (2018).
- 56 UNESCO (2019b).
- 57 Banque mondiale (2019c).
- 58 UNESCO (2018b).
- 59 UNESCO (2019b).
- 60 OPHI et PNUD (2019).
- 61 Dercon (2001).
- 62 Nussbaum (2011).
- 63 Sen (1999).

64 Voir la discussion sur la reconnaissance et les défis de la déstigmatisation dans Lamont (2018).

65 PNUD Chili (2017).

66 Voir Hojman et Miranda (2018).

67 Stewart (2005, 2016a).

68 ONU (2015a).

69 ECLAC (2018a).

70 Pew Research Center (2014).

71 Eurobaromètre (2018).

72 Latinobaromètre (2018).

73 Hauser et Norton (2017). Alesina, Stantcheva et Teso (2018) constatent que des perceptions plus faibles de la mobilité sociale tendent à accroître les préférences de redistribution.

74 Cruces, Pérez-Truglia et Tetaz (2013).

75 Voir, par exemple, Anand (2017), Anand, Roope et Peichl (2016) et Richardson *et al.* (2019).

76 La Banque mondiale (2018a) propose une autre interprétation.

77 Deaton (2013a).

78 OCDE (2019f).

79 Ce point de vue semble plausible dans de nombreux cas. Deaton (2013a) examine comment certaines formes de progrès sont susceptibles de se propager progressivement.

80 Basé sur l'article fondateur de Kuznets (1955). Ce point est abordé plus en détail au chapitre 2.

81 Milanovic (2016) décrit les « vagues de Kuznets » pour les inégalités de revenus, mais en se basant sur un ensemble plus large de mécanismes de forces malignes et de forces bénignes.

82 OCDE (2019f).

83 On peut trouver des modèles de la relation complexe entre les aspirations et les inégalités dans Besley (2017) et Genicot et Ray (2017).

reposent sur des hypothèses générales confère un intérêt universel à l'analyse.

5 Deaton (2013b).

6 Une mobilité obstinément faible, couplée avec le creusement des inégalités de revenus, accentue les désavantages et empêche de gravir l'échelle sociale. Pour citer Chetty *et al.* (2014, p. 1) « [...] les conséquences de la "loterie de la naissance" — la situation des parents d'un enfant à sa naissance — sont plus lourdes que par le passé. Imaginons les répartitions des revenus comme une échelle, dont chaque barreau correspond à un centile. Les barreaux de l'échelle se sont de plus en plus espacés (les inégalités se sont creusées), mais les chances de progression des enfants du bas vers le haut de l'échelle sont demeurées inchangées ». La traduction est nôtre.

7 Corak (2013). La courbe a été introduite dans un discours prononcé en 2012 par Alan Krueger (président du « Council of Economic Advisers » [Conseil des conseillers économiques] ; Krueger, 2012), ainsi que dans le rapport économique du président au Congrès (Gouvernement des États-Unis, 2012) basé sur les données de Corak.

8 Voir, par exemple, l'analyse novatrice dans Solon (1999) et l'examen plus détaillé dans Black et Devereux (2011).

9 Corak (2013), p. 85.

10 Corak (2013), p. 98.

11 Brunori, Ferreira et Peragine (2013). Cette conclusion est tirée de deux mesures différentes de la mobilité : la persistance intergénérationnelle des revenus et la persistance intergénérationnelle du niveau d'éducation.

12 On trouvera une analyse antérieure des inégalités de chances dans Banque mondiale (2006). Le rapport a constaté qu'un quart de l'ensemble des différences de revenus d'activité entre les travailleurs peut être attribué à des circonstances semblables à celles qui sont susmentionnées.

13 Narayan *et al.* (2018). L'indicateur de mobilité est la persistance intergénérationnelle dans l'éducation, et l'indicateur des chances est l'indice d'inégalité des chances économiques élaboré dans Brunori, Ferreira et Peragine (2013).

14 Brunori, Ferreira et Peragine (2013). On trouvera une analyse critique des publications sur l'égalité et l'inégalité des chances axée sur les principes de rémunération et de récompense dans Ferreira et Peragine (2016).

15 Même dans les sociétés relativement égalitaires, tout laisse penser que les enfants de parents fortunés sont eux-mêmes bien lotis. Les données récentes sur la fortune des enfants adoptifs en Norvège (Fagereng, Mogstad et Ronning, 2019) et en Suède (Black *et al.*, 2019) font apparaître que la richesse des parents adoptifs est un déterminant de l'accumulation de richesse par les enfants. Il importe toutefois de préciser que ces constatations concernent la transmission intergénérationnelle de la richesse, qui peut être différente de celle des revenus, objet de cette partie du Rapport.

16 Roemer (1998).

17 Un grand nombre de théoriciens économiques sont unanimes sur l'idée que le bien-être n'est pas un indicateur approprié de la justice distributive. On comparera, par exemple, Dworkin (1981) ; Rawls (1971) ; Roemer (1998) et Sen (1985).

18 Narayan *et al.* (2018).

19 Deaton (2013b), p. 265. La traduction est nôtre.

20 On trouvera une analyse des gradients de santé au Royaume-Uni et de l'évolution des débats politiques et théoriques du point de vue historique dans Macintyre (1997).

21 Voir Case et Paxson (2008).

22 Certaines données disponibles indiquent que les niveaux de revenus ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte ; les différences de revenus pendant l'enfance ont des conséquences préjudiciables sur la santé (en particulier sur la santé mentale) à un âge plus avancé (Bjorkenstam *et al.*, 2017).

23 Ce comportement n'est pas nécessairement l'expression de choix nationaux ou de préférences individuelles ; il peut même être influencé par la dynamique des structures sociales (voir Xie, Cheng et Zhou, 2015).

24 La contribution de l'homogamie aux niveaux et à l'évolution des inégalités de revenus varie dans les études publiées. Blundell, Joyce, Keiller et Ziliak (2018) estiment que, au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'homogamie explique un peu plus de la moitié de la hausse des revenus des ménages situés entre le 5^e et le 95^e centile pendant la période 1994-2015 (tableau 2, p. 58). Greenwood *et al.* (2014) établissent une incidence considérable de l'homogamie sur les inégalités en simulant ce qu'il serait advenu des inégalités de revenus aux États-Unis en 2005 si les couples avaient été composés d'individus de statuts socioéconomiques différents ; ils ont ultérieurement revu ces conclusions, admettant une surestimation (Greenwood *et al.*, 2015). Les estimations correctes cadrent avec celles de Eika, Mogstad et Zafar (à paraître) pour les États-Unis et d'autres pays développés, qui montrent que l'homogamie explique une part non négligeable des inégalités de revenus, mais que d'autres facteurs sont plus déterminants. (Hryshko, Juhn et McCue, 2017 constatent également un effet limité aux États-Unis). Hakak et Firpo (2017) recueillent des données factuelles similaires pour le Brésil, montrant que l'indice de Gini fictif avec homogamie aurait progressé légèrement plus lentement que l'indice réel sur une période de 20 ans (voir également Torche, 2010, qui constate un isomorphisme entre l'homogamie et les inégalités, pour le Brésil, mais aussi pour le Chili et le Mexique). Ces études révèlent également que les caractéristiques de l'homogamie varient selon les groupes de revenus et dans le temps. Par ailleurs, étant donné les autres facteurs à l'origine des inégalités, il est difficile d'attribuer sans équivoque les effets de l'homogamie aux inégalités. Il ressort néanmoins fortement des données factuelles disponibles que l'homogamie se produit dans tous les pays et qu'elle contribue de manière non négligeable aux inégalités de revenus.

25 Chadwick et Solon présentent un argument et des données factuelles montrant l'importance de l'homogamie pour la mobilité intergénérationnelle (2002).

26 La majeure partie de l'analyse proposée dans cette section s'intéresse à ce qui se produit d'une génération à la suivante. Cependant, bien que les données factuelles soient controversées dans les études publiées, on observe une persistance même sur plusieurs générations, dont les effets s'estompent au fil du temps (on trouvera une analyse récente dans Solon, 2018).

27 Régression des années de scolarité des personnes interrogées par rapport au plus haut niveau d'études atteint par leurs parents (EqualChances, 2019). Les données sont celles de la cohorte de 1980 et de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.

28 Voir, entre autres, Blossfeld *et al.* (2017) ; Chevalier et Lanot (2001) ; Duncan, Brooks-Gunn et Klebanov (1994) ; Heckman et Carneiro (2003) et Phillips et Shonkoff (2000).

29 Black *et al.* (2017).

30 Wilkinson et Pickett (2018).

31 Garcia *et al.* (2016) ; Heckman (2017).

32 UNESCO (2018a).

33 Des résultats similaires sont constatés pour l'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis (Bradbury *et al.*, 2015 ; Heckman, 2011a). Les gènes n'expliquent habituellement qu'une partie de ces

Chapitre 2

1 Deaton (2018). La traduction est nôtre.

2 Sen (1999).

3 Une analyse fondée sur l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de cette année ne révèle pas de corrélation entre l'IPM et les inégalités de revenus (mesurées par le coefficient de Gini), mais une forte corrélation entre l'IPM et le pourcentage de perte de l>IDH due aux inégalités, à la fois de santé et d'éducation (Kovacevic, 2019 ; PNUD et OPHI, 2019).

4 De récents travaux de recherche ont non seulement clarifié le concept de mécanismes causaux, mais aussi recueilli des données empiriques pour l'étayer. Une grande partie des données concerne spécifiquement des pays pour lesquels suffisamment d'informations sont disponibles, mais le fait que les travaux empiriques

- divergences. Voir, par exemple, Rowe (1994). Les influences environnementales interviennent dans l'expression génétique, comme le montre une étude sur les vrais jumeaux. Élevés séparément, les jumeaux présentaient déjà des différences à trois ans en raison des différences d'exposition aux stimulations dans leurs environnements de vie et d'apprentissage respectifs (Fraga *et al.*, 2005 ; Lee *et al.*, 2018).
- 34 Voir, par exemple, Jensen et Nielsen (1997) et Khanam (2008).
- 35 Akmal et Pritchett (2019). On trouvera la définition des profils d'apprentissage dans Pritchett et Sandefur (2017).
- 36 Bernardi (2014) ; Bernardi et Boado (2013) ; Bernardi et Plavgo (à paraître) ; Blossfeld *et al.* (2016) ; Hartlaub et Schneider (2012) ; Heckman et Krueger (2005) ; Yanowitch (1977).
- 37 Bernardi et Plavgo (à paraître). Voir également Yastrebov, Kosyakova et Kurakin (2018).
- 38 Heckman (2010).
- 39 OCDE (2010).
- 40 Bernardi et Ballarín (2016) ; Bernardi et Plavgo (à paraître).
- 41 Bussolo, Checchi et Peragine (2019) ; Kramarz et Skans (2014).
- 42 Bussolo, Checchi et Peragine (2019).
- 43 Shanmugaratnam (2019).
- 44 Deaton (2013b).
- 45 Deaton (2003, 2013b) ; Galama et Van Kippersluis (2018) ; Lindahl *et al.* (2016).
- 46 Voir, par exemple, Almond et Currie (2011), à la fois sur l'incidence de l'état de santé avant l'âge de 5 ans sur la santé à l'âge adulte et sur les possibilités de corriger à un âge plus avancé certains des effets néfastes subis pendant l'enfance.
- 47 On trouvera un exemple des effets de la pollution sur les fœtus dans Currie (2011).
- 48 Currie (2009).
- 49 Case et Paxson (2010) ; Currie (2009, 2011).
- 50 Skelton *et al.* (2011).
- 51 Elgar *et al.* (2016). L'échantillon utilisé dans cette étude est constitué de 1 371 adolescents dans sept pays européens. Leur statut socioéconomique est évalué sur la base des biens matériels et des revenus du ménage déclarés par les parents, ainsi que sur les biens matériels et le statut social subjectif déclarés par les jeunes (échelle de statut social de MacArthur). La santé générale autoévaluée et l'échelle de Cantril (satisfaction à l'égard de l'existence) font partie des indicateurs de santé.
- 52 Babones (2008) ; Curran et Mahutga (2018) ; Kim et Saada (2013) ; Torre et Myrskylä (2014) ; Wilkinson et Pickett (2011). Les régressions multivariées inégalités de revenus-espérance de vie et inégalités de revenus-mortalité infantile sur des données récentes de pays représentatifs de tous les niveaux de développement humain montrent que d'autres variables — par exemple le PIB par habitant, le niveau d'études, les dépenses publiques de santé, la diversité ethnique et, dans le cas des pays à développement humain élevé et très élevé, la démocratisation — expliquent mieux les différences observées dans ces indicateurs de santé que les inégalités de revenus (Bernardi et Plavgo, à paraître).
- 53 McEniry *et al.* (2018). L'article se penche sur la relation entre le statut socioéconomique et l'état de santé des personnes âgées de 60 ans ou plus. Le statut socioéconomique est mesuré en fonction du niveau d'études.
- 54 Chen, Persson et Polyakova (2019).
- 55 Kuznets (1955). Le double modèle de Lewis est proche de celui de Kuznets, mais Lewis suppose que les détenteurs de capital du secteur moderne peuvent accumuler des richesses tout en versant un salaire constant à une « armée de réserve » de travailleurs disponibles dans le secteur agricole ; les conséquences sur la répartition des revenus sont alors très différentes (Lewis, 1954).
- 56 Kuznets (1955), p. 17. La traduction est nôtre. Il s'est également interrogé sur les conséquences de taux d'épargne plus élevés, et partant, de l'accumulation de capitaux et de biens, au sommet de l'échelle de répartition des revenus, faisant ressortir que les politiques publiques et les impôts limitaient l'accumulation de richesse au plus haut niveau. L'« effritement » de ces politiques et de ces structures fiscales dans de nombreuses économies de marché est traité dans Piketty (2014), qui avance que le milieu du XX^e siècle, époque à laquelle les inégalités n'étaient pas prononcées, a été une période exceptionnelle pendant laquelle les institutions ont infléchi la tendance du rendement des capitaux à dépasser la croissance des revenus, et que le cours plus normal du capitalisme suppose une plus forte concentration de revenus et de richesses au sommet — c'est-à-dire la tendance qui domine dans plusieurs économies avancées depuis les années 1980. Piketty rejeterait donc par là les arguments « à la Kuznets » fondés sur le changement structurel.
- 57 Kanbur (2017).
- 58 Milanovic (2016). Par conséquent, l'augmentation récente des inégalités dans nombre d'économies avancées peut être interprétée comme étant une transition vers des sociétés qui s'adaptent aux effets conjoints de la mondialisation et de la transformation technologique (Conceição et Galbraith, 2001).
- 59 Tinbergen (1974, 1975).
- 60 Pour les États-Unis en particulier, voir Goldin et Katz (2009).
- 61 OCDE (2019f).
- 62 Acemoglu et Autor (2011) ; Autor, Levy et Murnane (2003) ; Goos, Manning et Salomons (2014).
- 63 L'une des raisons de l'opposition à cette théorie est la grande dispersion des revenus d'activité au sein des professions, par opposition à la dispersion entre les professions. Voir Mishel, Schmitt et Shierholz (2013).
- 64 Jaumotte, Lall et Papageorgiou (2013) montrent que la technologie explique la hausse des inégalités dans les pays en développement et l'exposition à la mondialisation ne réduit pas les inégalités, comme l'on pourrait s'y attendre si, par le biais des échanges commerciaux, la production est transférée des pays développés vers les pays en développement. La raison en est que les pays sont également exposés à la mondialisation financière, qui neutralise l'effet compensateur de la mondialisation du commerce dans les pays en développement.
- 65 Bhorat *et al.* (2019).
- 66 Voir Hunt et Nunn (2019) pour les États-Unis. On trouvera d'autres données factuelles, y compris pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, dans Autor (2014, 2019). Une analyse approfondie est proposée dans Salverda et Checchi (2015).
- 67 Pour mieux comprendre l'évolution du débat au fil du temps, voir Aghion, Caroli et Garcia-Penalosa (1999) ; Baymul et Sen (2018) ; Eicher et Turnovsky (2003) ; Galbraith (2012) ; Milanovic (2005) ; Ostry, Loungani et Berg (2019) ; Piketty (2006) ; Stiglitz (2012) et Banque mondiale (2006).
- 68 Voir, par exemple, Banerjee et Duflo (2003). Kuznets (1955) commence par une longue réflexion sur les données idéales pour étudier la relation entre la croissance et les inégalités, dans laquelle il reconnaît que ses exigences ont tout du fantasme de statisticien.
- 69 Voir Piketty (2006, 2014). Les arguments de Kuznets ne sont pas incompatibles avec l'assertion de Piketty, étant donné que Kuznets lui-même admet plusieurs faiblesses de son article (par exemple, il exclut les transferts d'État).
- 70 Scheidel (2017).
- 71 Okun (1975).
- 72 Lucas (2004), p. 20.
- 73 Cingano (2014) ; Ostry et Berg (2011) ; Ostry, Loungani et Berg (2019). Voir également Alesina et Rodrik (1994) ; Assa (2012) ; Barro (2008) et Stiglitz (2016).
- 74 Neves, Afonso et Silva (2016).
- 75 Voir, par exemple, Kraay (2015) et Bourguignon (2015b).
- 76 Furman (2019). Dans leur réflexion sur les arguments de Furman, Rodrik (2019) et Shanmugaratnam (2019) défendent le même argument de base.
- 77 López-Calva et Rodríguez-Castelán (2016).
- 78 Mendez Ramos (2019).
- 79 Chenery *et al.* (1974) ; López-Calva et Rodríguez-Castelán (2016).
- 80 Bourguignon (2003).
- 81 Lakner *et al.* (2019).
- 82 Aiyar et Ebeke (2019). Certaines données empiriques indiquent que des inégalités de revenus prononcées peuvent réduire la fréquentation des écoles publiques du fait que les parents choisissent d'envoyer leurs enfants travailler (familles à faible statut socioéconomique) ou de les inscrire dans une école privée (familles à statut socioéconomique élevé). Le soutien apporté à l'enseignement public et les dépenses par élève sont ainsi diminués, ce qui pourrait avoir un effet compensateur sur les chances. Gutiérrez et Tanaka (2009).
- 83 Les arguments de Marrero, Gustavo et Juan Rodríguez (2013) et d'Aiyar et Ebeke (2019) sont étayés par des données factuelles, ce qui n'est pas le cas pour Ferreira *et al.* (2018).
- 84 CEPALC (2018a).
- 85 Birdsall, Ross et Sabot (1995).
- 86 CEPALC (2018a).
- 87 Bowles *et al.* (2012).
- 88 Alvaredo *et al.* (2018).
- 89 Berger-Schmitt (2000).
- 90 Uslaner (2002).
- 91 Uslaner et Brown (2005).
- 92 Wilkinson et Pickett (2011) (les données sur la confiance proviennent de l'Enquête mondiale sur les valeurs). Lorsque les données de pays à développement humain faible sont incluses en utilisant les données de l'enquête Gallup World Poll 2010 (l'année pour laquelle le plus de pays sont couverts), il n'y a pas de corrélation significative (calcul du Bureau du Rapport sur le développement humain).
- 93 Paskov et Dewilde (2012).
- 94 Dinesen et Sønderskov (2015) ; Leigh (2006).
- 95 Buttrick et Oishi (2017).
- 96 Van Zomerem (2019).
- 97 Connolly, Corak et Haeck (2019), p. 35.

- 98 Connolly, Corak et Haeck (2019).
- 99 Commission européenne, direction générale de la recherche et de l'innovation (2014).
- 100 On trouvera une étude de la diversité religieuse dans Ramos *et al.* (2019).
- 101 OCDE (2010).
- 102 Lancee et Van de Werfhorst (2012) ; Solt (2008).
- 103 Au sujet de l'influence de la classe moyenne supérieure dans les processus politiques aux États-Unis, voir Reeves (2018). Voir également Gilens et Page (2014) ; Igan et Mishra (2011) et Karabarbounis (2011). Le clientélisme peut être défini comme « une stratégie politique fondée sur la distribution de biens matériels en retour d'un appui électoral » (Banque mondiale, 2017b, p. 10, d'après Stokes, 2009).
- 104 On trouvera une analyse plus approfondie sur ce sujet dans PNUD (2016).
- 105 Banque mondiale (2017b).
- 106 Chadwick (2017), p. 4. La traduction est nôtre.
- 107 Kennedy et Prat (2019). Les données sont issues de l'enquête du Reuters Digital News Report, qui couvre plus de 72 000 individus dans 36 pays. Les limitations des données sont traitées dans Kennedy et Prat (2019). Environ 80 % des individus de l'échantillon s'informent sur l'actualité par le biais de la télévision, 40 % lisent des journaux et 30 % seulement utilisent des sources purement en ligne. Les sources en ligne sont davantage consultées lorsqu'il existe un lien avec une plateforme traditionnelle, en particulier le site d'un journal.
- 108 Prat (2015).
- 109 Kennedy et Prat (2019).
- 110 « Infox » désigne les informations délibérément fausses ou fallacieuses (voir Clayton *et al.*, à paraître, p. 1).
- 111 Rodrik (2018).
- 112 On trouvera une étude de cas de l'Amérique latine dans Piñeiro, Rhodes-Purdy et Rosenblatt (2016).
- 113 Rodrik (2018).
- 114 Ce paragraphe s'appuie sur l'analyse dans Banque mondiale (2017b).
- 115 Bernardi et Plavgo (à paraître). En raison de quelques cas de valeurs extrêmes aberrantes, pour l'analyse multivariées dans les documents de référence préparés pour ce Rapport, les taux d'homicide ont été transformés en logarithmes naturels. Voir également Kawachi, Kennedy et Wilkinson (1999) ; Pickett, Mookherjee et Wilkinson (2005) ; et Wilkinson et Pickett (2011).
- 116 Ce constat est déduit d'un effet d'interaction entre le coefficient de Gini et la durée moyenne de scolarisation. Cet effet modérateur n'est pas observé pour les pays à développement humain faible et moyen.
- 117 Enamorado *et al.* (2016).
- 118 Gilligan (1996), cité par Pickett, Mookherjee et Wilkinson (2005).
- 119 Kawachi, Kennedy et Wilkinson (1999).
- 120 Alesina et Perotti (1996).
- 121 Collier et Hoeffler (1998) ; Fearon et Laitin (2003).
- 122 Stewart (2005, 2009, 2016a, 2016b).
- 123 Cederman, Gleditsch et Buhaug (2013). Voir également Stewart (2005). L'un des mécanismes à l'œuvre ici a été expliqué, il y a longtemps, par Horowitz (2001) dans son étude approfondie *Ethnic Groups in Conflict*. L'appartenance ethnique est équivalente au concept de la famille, source de solidarité et d'un sentiment d'appartenance fort qui peut se transformer en explosions de sentiments intenses, voire parfois de haine (Cederman, Gleditsch et Buhaug, 2013). Une autre explication possible est que les groupes protestent quand ils perçoivent une injustice dans les inégalités et qu'ils tentent d'y faire face ensemble plutôt qu'individuellement (Van Zomeren, 2019). Sen (2008b, p. 5) suggère que la conjugaison des identités culturelles et de la pauvreté rend l'inégalité plus importante et pourrait ainsi contribuer à la violence.
- 124 Langer (2005).
- 125 Stewart (2009).
- 126 Nations Unies et Banque mondiale (2018).
- 127 Kelley *et al.* (2015).
- 128 Schleussner *et al.* (2016).
- 129 Von Uexkull *et al.* (2016).
- 130 Hillesund (2019).
- 131 Langer et Stewart (2015) ; Miodownik et Nir (2016).
- 132 Scheidel (2017).
- 133 Bircan, Brück et Vothknecht (2017). Les auteurs utilisent des données longitudinales internationales (observations annuelles de 161 pays) pour 1960-2014.
- 134 Gates *et al.* (2012). Au sujet de la mortalité infantile, voir Dahlum *et al.* (à paraître).
- 135 Bircan, Brück et Vothknecht (2017).
- 136 Nations Unies et Banque mondiale (2018).
- 137 Stewart (2016b).
- la pauvreté (Lopez-Calva et Ortiz-Juarez, 2014).
- 2 Rose (2016) décrit plusieurs pièges inhérents au fait de s'appuyer sur des moyennes pour concevoir et mettre en œuvre des politiques. Il va jusqu'à suggérer que les politiques favorisant l'égalité d'accès, lorsqu'elles sont guidées par ce qui — dans l'idéal — serait en moyenne nécessaire, aboutissent rarement à la création d'opportunités pour tous.
- 3 Emprunté à Ravallion (2001).
- 4 Ferreira (2012) avance un argument similaire, soulignant l'importance d'utiliser des courbes d'incidence de la croissance.
- 5 Criado-Perez (2019).
- 6 Atkinson (1970), p. 261-262.
- 7 Ravallion (2018a).
- 8 Anand (2018).
- 9 Coyle (2015).
- 10 Rockoff (2019), p. 147.
- 11 Voir Deaton (2005), ainsi que Ferreira et Lustig (2015).
- 12 Smith *et al.* (2019).
- 13 Voir, par exemple, Galbraith (2018). Parmi les objections figurent notamment l'observation que les données fiscales sur le revenu sont rares et parcellaires. En cas de grandes lacunes dans les données, il convient de formuler des hypothèses très importantes et de les passer au crible (Galbraith *et al.*, 2016).
- 14 Criado-Perez (2019).
- me-and-living-conditions, consulté le 10 octobre 2019.
- 18 Voir, par exemple, Galbraith *et al.* (2015) ; Ravallion (2018b).
- 19 Alvarado *et al.* (2018) ; Morgan (2017).
- 20 Kuznets (1953) ; Atkinson et Harrison (1978).
- 21 Voir Piketty (2001, 2003).
- 22 Voir Piketty et Saez (2003).
- 23 Voir Alvarado *et al.* (2013).
- 24 Voir Alvarado *et al.* (2016, 2018).
- 25 Voir Alvarado *et al.* (2016).
- 26 Voir Alvarado *et al.* (2018).
- 27 Voir Piketty (2014).
- 28 Voir <https://wid.world/fr/accueil/>. Pour les détails méthodologiques, voir Blanchet et Chancel (2016).
- 29 ONU (2009).
- 30 Pour les résultats, voir Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009b).
- 31 Ici, les recherches menées sur les niveaux et l'évolution des inégalités de revenus dans le monde s'inspirent largement d'Alvarado *et al.* (2018), qui fournit des détails précis sur les méthodes et les sources.
- 32 Ici, l'Europe correspond à l'Europe occidentale. L'Europe occidentale s'est construite en fusionnant les répartitions de revenus de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni et un agrégat regroupant les autres pays d'Europe occidentale (28 pays au total) pour couvrir 420 millions de personnes. Voir Chancel, Clarke et Gethin (2017). Le Moyen-Orient correspond à la région qui s'étend de l'Égypte à l'Iran et de la Turquie aux pays du Golfe, abritant 410 millions de personnes. Voir Alvarado, Assouad et Piketty (2018).
- 33 a région États-Unis/Canada s'est construite comme suit : la croissance canadienne est répartie entre la population canadienne sur l'hypothèse de la même répartition que celle observée aux États-Unis. Cette simplification semble acceptable au vu des trajectoires similaires des parts de revenu supérieures observées dans les deux pays. Elle se justifie par ailleurs par la taille relativement petite du Canada par rapport aux États-Unis (impliquant que des hypothèses différentes sur la répartition des revenus nationaux au Canada n'ont qu'un impact marginal sur la répartition de la croissance aux États-Unis et au Canada réunis). Les deux pays sont regroupés en un seul agrégat. Cela permet d'obtenir une estimation simple des inégalités dans une région dont la taille est à peu près comparable à celle de l'Europe occidentale, tout en tenant compte des principales différences de niveaux de revenu national et de trajectoire de croissance entre les États-Unis et le Canada. Voir Chancel, Clarke et Gethin (2017).

Chapitre 3

- 1 Voir, par exemple, Zucman (2013, 2015). Également abordé dans Alvarado *et al.* (2018).
- 2 Voir aussi le chapitre 5 et Chancel (2017).
- 3 Zucman (2014).
- 4 Voir ONU (2009).
- 5 Voir Alvarado *et al.* (2016).
- 6 Voir Zucman (2019).
- 7 Voir Zucman (2014).
- 8 En Inde, le gouvernement n'a publié aucune donnée entre 2000 et 2010 (voir Chancel et Piketty, 2017).
- 9 Cette section s'appuie en partie sur Ferreira, Lustig et Teles (2015).
- 10 Anciennement Luxembourg Income Study (www.lisdatacenter.org). Voir Ravallion (2015).
- 11 Gasparini et Tornarolli (2015).
- 12 Galbraith (2016).
- 13 Voir Lustig (2018a).
- 14 Voir www.wider.unu.edu/project/wiid-world-income-inequality-database.
- 15 Voir Bourguignon (2015a).
- 16 Voir, par exemple, ECLAC (2018b).
- 17 Site Internet des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (<https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/microdata/european-union-statistics-on-income>

Deuxième partie

- 1 Elle empêche aussi de bien comprendre si ceux qui sont au bas de l'échelle progressent vers la sortie de la pauvreté. En fait, certaines données indiquent que les personnes qui demeurent sous le seuil de pauvreté se rapprochent peu de cette limite (Ravallion, 2016), tandis que beaucoup de celles qui l'ont franchie restent pauvres si l'on retient d'autres éléments de mesure (Brown, Ravallion et Van de Walle, 2017), ou sont susceptibles de rebasculer dans

- 34 L'Afrique subsaharienne correspond à la répartition fusionnée des pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données d'enquête sont disponibles sur le PovcalNet de la Banque mondiale. Les données d'enquête sont corrigées avec les estimations des données fiscales disponibles (qui sont à ce stade disponibles pour la période récente uniquement pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud ; l'écart entre les données d'enquête et les données fiscales de ces pays est utilisé pour corriger les estimations des enquêtes dans les autres pays africains). Voir Chancel, Clarke et Gethin (2017), ainsi que Chancel et Czajka (2017).
- 35 Ici, les pensions de retraite et les prestations d'assurance-chômage sont considérées comme des revenus différés et sont par conséquent comptabilisées comme faisant partie des revenus avant impôts et transferts publics ; voir le coup de projecteur 3.1 à la fin du chapitre.
- 36 Blundell, Joyce, Norris et Ziliak (2018).
- 37 Bien qu'il convienne de souligner que le 1 % supérieur et la moitié inférieure de la population ne sont pas nécessairement composés des mêmes individus en 1980 et en 2016.
- 38 La « courbe en éléphant » a été rendue populaire par Lakner et Milanovic (2016).
- 39 Également abordé dans Alvaredo *et al.* (2018).
- 40 Ravallion (2018a).
- 41 La part de la population vivant avec moins de 1,90 USD par jour est passée de 46 % en 1993 à 21,2 % en 2011 (Banque mondiale, 2012a).
- 42 En particulier, Lakner et Milanovic (2016) et Anand et Segal (2014). Voir également d'autres tentatives visant à mesurer les inégalités de revenus à l'échelle mondiale : Bourguignon et Morrisson (2002), Niño-Zarazúa, Roope et Tarp (2017) et Ortiz et Cummings (2011). En effet, lorsqu'elle est mesurée en valeurs absolues, la courbe en éléphant ressemble davantage à une crosse de hockey (Ravallion, 2018a). Ce fait est illustré en se concentrant sur les parts de la croissance totale captée et pas seulement sur les taux de croissance de chaque groupe de revenu.
- 43 Voir Alvaredo *et al.* (2018) pour une analyse plus détaillée des trajectoires nationales.
- 44 Voir également Milanovic (2005).
- 45 En effet, les deux scénarios ne sont pas additifs, dans le sens où les inégalités mondiales ne correspondent pas à la somme des deux courbes.
- 46 Les valeurs de Theil sont obtenues à partir de l'ensemble de données sur les inégalités mondiales élaboré pour Alvaredo *et al.* (2018), disponible sur <http://WID.world/gpinter> ; voir <http://wir2018.wid.world>.
- 47 Recueillies par la Banque mondiale et disponibles sur PovcalNet.
- 48 Les valeurs pour l'Afrique sont basées sur l'interpolation des données de PovcalNet (pour les détails techniques de la présente section, voir Chancel *et al.*, 2019). Les valeurs présentées pour les Amériques, l'Asie et l'Europe sont basées sur les comptes nationaux distributifs.
- 49 Pour des informations complètes sur les méthodes et les sources utilisées dans la présente section pour l'Afrique, voir Chancel *et al.* (2019).
- 50 Les revenus des 10 % les plus pauvres de la répartition sont réduits de 25 à 50 %, tandis que les revenus du 1 % le plus riche sont augmentés dans la même proportion lorsque l'on passe de la consommation aux inégalités de revenus (Chancel *et al.*, 2019).
- 51 Voir Morgan (2017) sur le Brésil, Assouad (2017) sur le Liban et Czajka (2017) sur la Côte d'Ivoire, entre autres.
- 52 Chancel *et al.* (2019, p. 11). Pour une analyse de l'Afrique du Sud dans une perspective historique, voir également Alvaredo et Atkinson (2010).
- 53 Voir aussi Odusola *et al.* (2017).
- 54 Furman (2019). Dans leur réflexion sur les arguments de Furman, Rodrik (2019) et Shanmugaratman (2019) défendent le même argument de base.
- 55 Voir Alvaredo *et al.* (2018).
- 56 Certaines parties de la présente section s'appuient sur Alvaredo *et al.* (2018) et Blanchet, Chancel et Gethin (2019).
- 57 Blanchet, Chancel et Gethin (2019) ; Piketty, Saez et Zucman (2018).
- 58 Pour plus de détails, voir Blanchet, Chancel et Gethin (2019).
- 59 Il convient de souligner que l'accent est mis ici uniquement sur les inégalités de revenus monétaires, qui étaient particulièrement faibles en Fédération de Russie et en Europe de l'Est sous le régime communiste. D'autres formes d'inégalités répandues à l'époque, relatives à l'accès aux services publics ou à la consommation d'autres formes de prestations en nature, ont peut-être permis aux élites locales de jouir d'un niveau de vie bien plus élevé que ne peut indiquer leur niveau de revenu.
- 60 Le pourcentage de la population exposée au risque de pauvreté est défini comme la proportion d'adultes vivant avec moins de 60 % du revenu national médian.
- 61 Voir <https://data.oecd.org/fr/socialexp/depenses-sociales.htm>.
- 62 Pour une comparaison entre les États-Unis et l'Europe, voir le site OECDStats (<https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=a7c8d377-2b81-45e5-acc7-08dca7266bda&themetreeid=13>).
- 63 Certaines parties de la présente section s'appuient sur Alvaredo *et al.* (2018).
- 64 Piketty et Zucman (2014).
- 65 Atkinson et Harrison (1978).
- 66 Alstadsæter, Johannesen et Zucman (2018) ; Zucman (2014).
- 67 Dans le présent chapitre, les termes « capital » et « richesse » sont utilisés de manière interchangeable.
- 68 Pour plus de détails, voir Alvaredo *et al.* (2018).
- 69 Comme pour les données sur les inégalités de revenus, le nombre de pays disposant de ratios richesse/revenu est en constante augmentation.
- 70 Alvaredo *et al.* (2018) ; Garbinti, Goupille-Lebret et Piketty (2016) ; Saez et Zucman (2016).
- 71 Pour une analyse plus poussée des données sous-jacentes, voir Alvaredo *et al.* (2018, section 4).
- 72 Voir Piketty, Yang et Zucman. 2019.
- 25 Gintis (2007).
- 26 Cislaghi, Manji et Heise (2018) ; Cooper et Fletcher (2013) ; Marcus et Harper (2014).
- 27 Bandura (2003) ; Mackie *et al.* (2015) ; Munoz Boudet *et al.* (2012) ; Sood, Menard et Witte (2009).
- 28 Bian, Leslie et Cimpian (2017) ; Cunningham (2001).
- 29 OCDE (2017a).
- 30 Borrell-Porta, Costa-Font et Philipp (2018).
- 31 Borrell-Porta, Costa-Font et Philipp (2018).
- 32 Amin *et al.* (2018).
- 33 Kågesten *et al.* (2016).
- 34 Mackie et Le Jeune (2009) ; Mackie *et al.* (2015) ; UNICEF, Centre de recherche Innocenti (2010).
- 35 ONU Femmes (2015b)
- 36 Mackie et Le Jeune (2009) ; Marcus et Harper (2014) ; UNICEF (2013).
- 37 Cialdini, Kallgren et Reno (1991) ; Etzioni (2000) ; Jacobs et Campbell (1961).
- 38 Nussbaum (2003).
- 39 Amin *et al.* (2018).
- 40 Expression utilisée par Amartya Sen pour rendre compte du fait que la proportion de femmes est inférieure à ce qu'elle pourrait être si, dans l'ensemble du monde en développement, les taux de natalité et de mortalité des filles et des femmes étaient les mêmes que ceux des garçons et des hommes (Sen, 1990).
- 41 PNUD (2016).
- 42 PNUD (2016).
- 43 OCDE (2017a) ; UNESCO (2019a).
- 44 Fondation Bill et Melinda Gates (2019).
- 45 UNICEF (2019a).
- 46 Kishor et Johnson (2004).
- 47 Loaiza et Wong (2012).
- 48 Chandra-Mouli, Camacho et Michaud (2013).
- 49 Blum et Gates (2015).
- 50 Les statistiques de prévalence de la contraception concernent essentiellement les femmes mariées, car la majorité des adolescentes sexuellement actives sont mariées dans les pays en développement. Certains d'entre eux prétendent que les relations sexuelles ont lieu uniquement dans le cadre du mariage. Par conséquent, les enquêtes auprès des ménages ne recueillent pas de données sur les femmes célibataires. Quoi qu'il en soit, les femmes célibataires doivent être prises en compte dans l'élaboration de politiques publiques et d'interventions en matière de santé procréative.
- 51 FNUAP (2019).
- 52 Kumar et Rahman (2018).
- 53 PNUD (2016).
- 54 UNIFEM (2000).
- 55 OIT (2017a).
- 56 Alonso *et al.* (2019).

Chapitre 4

- 1 PNUD (2018a) ; ONU Femmes (2019) ; Forum économique mondial (2018) ; Banque mondiale (2012b).
- 2 PNUD (2018a) ; ONU Femmes (2019) ; Forum économique mondial (2018) ; Banque mondiale (2012b).
- 3 ONU Femmes (1995).
- 4 Forum économique mondial (2018).
- 5 PNUD (2018a).
- 6 Giraldo-Luque *et al.* (2018).
- 7 Fletcher, Pande et Moore (2017).
- 8 Butler (2019) ; McDonald et White (2018) ; UN News (2019).
- 9 Nussbaum (2001), p. 1.
- 10 PNUD (1995), p. 1.
- 11 PNUD (1995), p. 29.
- 12 Nations Unies (2015a).
- 13 ONU Femmes et UIP (2019).
- 14 UNICEF (2018b).
- 15 Keleher et Franklin (2008) ; Marcus (2018) ; Marcus et Harper (2014) ; Munoz Boudet *et al.* (2012) ; Sen, Ostlin et George (2007).
- 16 Marcus et Harper (2014).
- 17 Bicchieri (2006) ; Fehr, Fischbacher et Gächter (2002) ; Ostrom (2000).
- 18 Galvan et Garcia-Peñalosa (2018).
- 19 OCDE (2017a) ; PNUD et ONU Femmes (2019) ; ONU Femmes (2015b) ; Forum économique mondial (2017).
- 20 Mackie *et al.* (2015).
- 21 Charles (2012).
- 22 Chamorro-Premuzic (2013).
- 23 Marcus et Harper (2015).
- 24 Green (2016).

57 Hegewisch et Gornick (2011).
 58 L'écart moyen mondial pour le même emploi est de 77 % (ONU Femmes, 2017).
 59 Munoz Boudet *et al.* (2018).
 60 Banque mondiale (2017a).
 61 Schmidt et Sevak (2006) ; Sierminska, Frick et Grabska (2010).
 62 Demirgüç-Kunt, Klapper et Singer (2013).
 63 Munoz Boudet *et al.* (2018).
 64 Voir ONU Femmes (2019).
 65 Voir ONU Femmes (2015a).
 66 OIT (2017a) ; PNUD (2016) ; ONU Femmes (2015b) ; Banque mondiale (2012b).
 67 Deschamps (2018).

Chapitre 5

1 Ce cadrage est adapté de Berthe et Elie (2015).
 2 Cela peut sembler exclure la production, mais il est possible d'examiner non seulement les émissions directement liées à la consommation (comme la conduite d'une voiture), mais aussi les émissions indirectes liées à la production d'un bien ou d'un service (par exemple, les activités de transformation, de fabrication et de transport de l'acier nécessaires pour mettre une chaise à la disposition d'une personne).
 3 Cela vient du fait que moins de consommateurs ont un pouvoir d'achat suffisant pour pouvoir s'offrir des biens et des services « verts », ce qui maintient des prix élevés et génère moins de demande pour de nouvelles transformations technologiques (Vona et Patriarca, 2011).
 4 Des données factuelles viennent à l'appui de cette hypothèse dans le cas des États aux États-Unis, l'analyse montrant que l'indice de Gini n'a pas d'incidence sur les émissions par État (confirmant ainsi que le premier mécanisme est soit absent soit faible), mais qu'il existe une relation positive entre les émissions au niveau des États et la concentration des revenus parmi les 10 % les plus riches. Cela correspond aux « approches axées sur la dynamique de l'économie politique [...] qui mettent en évidence le pouvoir politique et économique potentiel [...] des plus nantis » (Jorgenson, Schor et Huang, 2017, p. 40). La concentration du marché a été un élément clé au moment de l'élaboration du Protocole de Montréal en 1987 pour lutter contre les chlorofluorocarbones qui détruisent la couche d'ozone. Les entreprises dominantes se sont opposées aux mesures de réglementation pendant des années avant de voir comment elles pourraient bénéficier économiquement

d'une réglementation qui créerait un marché rentable pour les produits de remplacement des produits chimiques (Hamann *et al.*, 2018 ; Maxwell et Briscoe, 1998).
 5 La plupart des données concernent les ressources communes, par opposition à un bien public mondial comme la stabilité climatique, mais le mécanisme plus large qui montre comment les inégalités rendent l'action collective plus difficile reste valable. Voir, par exemple, Alesina et La Ferrara (2000) ; Anderson, Mellor et Milyo (2008) ; Bardhan (2000) ; Costa et Kahn (2003) ; et Varughese et Ostrom (2001).
 6 Concernant l'incidence des inégalités sur la réduction de la coopération ainsi que la valeur de la communication pour permettre la coopération, voir Tavoni *et al.* (2011).
 7 Berger *et al.*, (2011).
 8 Et dont les inégalités exacerbent la concurrence des statuts sociaux et pourraient encourager les politiques de croissance au détriment des politiques environnementales (Baland, Bardhan et Bowles, 2007 ; Berthe et Elie, 2015 ; Chaigneau et Brown, 2016 ; Franzen et Vogl 2013 ; Magnani, 2000).
 9 Cohen *et al.* (2018, p. 1).
 10 Certaines données factuelles indiquent que le découplage est associé à une réduction des inégalités de revenus — plus précisément, qu'il est associé négativement à l'augmentation de la part de revenu des 20 % les plus riches et positivement à l'augmentation de la part de revenu des 20 % les plus pauvres (McGee et Greiner, 2018).
 11 Cumming et von Cramon-Taubadel (2018).
 12 Voir Moser et Kleinhüchelkotten (2017) pour une analyse des complexités de l'identité, des intentions et des impacts environnementaux qui combine les perspectives axées sur les intentions et celles axées sur les impacts, souvent interrogées dans les études de psychologie environnementale.
 13 Par exemple, l'élasticité tendancielle (c'est-à-dire la suppression des variations cycliques du revenu) entre les revenus et les émissions d'un pays développé type a été estimée essentiellement à zéro pour les émissions basées sur la production (ce qui confirme que les émissions sont découplées de la croissance), contre 0,5 pour les émissions basées sur la consommation (ce qui implique un couplage encore relativement fort). En ce qui concerne les pays en développement, l'élasticité estimée est d'environ 0,7, tant pour les émissions basées sur la production que pour

celles basées sur la consommation (Cohen *et al.*, 2018).
 14 Un concept connexe — plus restreint dans certaines formulations et qui fait l'objet de nombreuses études — est l'hypothèse du « paradis de pollution », avancée pour la première fois par Copeland et Taylor (1994) dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain. Dans sa formulation la plus générale, le concept de « paradis de pollution » part du principe que la libéralisation des échanges encourage les entreprises et les industries les plus polluantes à déplacer certaines de leurs activités vers des pays où les normes environnementales sont moins strictes, aggravant la pollution dans les pays d'accueil. Les données factuelles pour cette hypothèse sont partagées ; voir Gill, Viswanathan et Abdul Karim (2018) pour une étude approfondie. Un des points d'achoppement concerne la causalité, c'est-à-dire la question de savoir si les entreprises délocalisent leurs activités en raison du laxisme des normes environnementales ou pour une autre raison qui se trouve également être en corrélation avec des normes moins strictes. Certains éléments irréfutables confirment l'hypothèse relative aux émissions de dioxyde de carbone en utilisant de nouvelles microdonnées, notamment récemment dans Itzhak, Kleimeier et Viehs (2018). Le déplacement de la charge environnementale tel qu'il est présenté dans ce chapitre est plus large que dans l'hypothèse du paradis de la pollution et n'est pas conditionné par des différences de réglementation environnementale. Ce transfert de charge peut s'effectuer entre les pays — sous la forme de flux nets de pollution virtuelle ou d'utilisation de ressources (comme l'utilisation d'eau douce) regroupés avec les biens échangés — ou en leur sein — au niveau, par exemple, de la localisation des installations d'élimination des déchets. Kolcava, Nguyen et Bernauer (2019) ne soutiennent que partiellement l'idée d'un lien entre la libéralisation des échanges par le biais d'accords commerciaux préférentiels et le transfert des atteintes environnementales, tel que mesuré par l'empreinte écologique globale. Néanmoins, cette étude a testé une hypothèse plus restreinte (la libéralisation des échanges par le biais d'accords commerciaux préférentiels) que ce que le présent chapitre associe au commerce en général — quelle que soit l'ampleur de la libéralisation — ainsi qu'au transfert des atteintes environnementales

non liées au commerce. Voir aussi Roca (2003).
 15 Étant donné que les effets négatifs des changements climatiques touchent de manière disproportionnée les personnes à faible revenu et aux capacités réduites (PNUD, 2007).
 16 Sur la base de simulations de l'évolution des inégalités de revenus entre les pays de 1961 à 2010, telles que mesurées par le ratio 90/10 du PIB par habitant pondéré en fonction de la population (Diffenbaugh et Burke, 2019a). Ces résultats ont été contestés comme étant une surestimation (Rosen, 2019), mais les auteurs maintiennent leurs conclusions (Diffenbaugh et Burke, 2019b).
 17 Burke et Tanutama (2019) ; Randell et Gray (2019). Bien que cela dépende en grande partie de la manière dont les effets sont évalués (par exemple, selon les causalités ou les dommages économiques) et de la nature des aléas liés aux changements climatiques. Par exemple, il est prouvé que les épisodes de température extrême ont augmenté la mortalité dans les pays développés comme dans les pays en développement, que les décès liés aux graves sécheresses ont diminué dans les deux groupes de pays et qu'il y a une polarisation croissante entre les pays développés et les pays en développement en ce qui concerne les décès associés aux tempêtes extrêmes dont le nombre augmente dans les pays en développement (Coronese *et al.*, 2019).
 18 Pershing *et al.* (2019) proposent un aperçu conceptuel des effets des changements climatiques sur les événements « surprises » ainsi qu'une analyse empirique dans 65 grands écosystèmes marins.
 19 Banque mondiale (2019d).
 20 Klein (2019).
 21 Le Quéré *et al.* (2018).
 22 Brulle (2018) ; Dunlap et McCright (2011) ; Van den Hove, Le Menestrel et De Bettignies (2002).
 23 Ritchie et Roser (2018).
 24 Certains font valoir que les engagements inconditionnels pris dans le cadre de l'Accord de Paris aggravent les inégalités existantes en matière d'émissions de carbone et qu'un système d'échange d'émissions de carbone dans un sous-ensemble de grands signataires montre que, bien que l'échange de droits d'émission réduise les coûts liés à la réalisation des objectifs de réduction des émissions, la plupart des gains iront aux pays riches, entraînant de nouvelles inégalités. Voir Rose, Wei et Bento (2019).
 25 Chancel et Piketty (2015).
 26 Cardona *et al.* (2012).

- 27 Même si l'accroissement des dommages économiques associés aux aléas extrêmes dans les régions tempérées s'est accéléré (Coronese *et al.*, 2019).
- 28 Le seul ouragan plus puissant jamais enregistré dans l'océan Atlantique est l'ouragan Allen en 1980, mais il avait déjà faibli avant Voir aussi Rice (2019).
- 29 Semple (2019).
- 30 Burke, Davis et Diffenbaugh (2018) ; Kahn *et al.* (2019) ; Kompas, Pham et Che (2018) ; Pretis *et al.* (2018) ; Tol (2018).
- 31 Burke et Tanutama (2019) ; Carleton et Hsiang (2016).
- 32 Cooper (2019).
- 33 Weitzman (2012, p. 234). La traduction est nôtre.
- 34 Certains des modèles les plus couramment utilisés s'appuient sur des fonctions de dommages lisses considérées comme le « meilleur choix » pour les données sous-jacentes, plutôt que sur des fonctions de dommages avec des non-linéarités (des seuils, des points de basculement), qui sont peut-être plus caractéristiques des catastrophes susceptibles de se produire en raison des changements climatiques. Les fonctions lisses représentent le « meilleur choix » précisément parce que les données sous-jacentes ont fait elles-mêmes des hypothèses minimisant les catastrophes. Afin de remédier à cette situation et aux lacunes de données sous-jacentes d'autres modèles, un coefficient de correction de 25 % est ajouté à la fonction de dommage DICE (Cooper, 2019 ; Nordhaus et Moffat, 2017).
- 35 Cai, Judd et Lontzek (2013) ; Cai *et al.* (2015) ; Lemoine et Traeger (2014).
- 36 Burke, Davis et Diffenbaugh (2018) ; Kahn *et al.* (2019) ; Kompas, Pham et Che (2018) ; Pretis *et al.* (2018) ; Tol (2018).
- 37 Daniel, Litterman et Wagner (2019). Dans ce contexte, une action vigoureuse signifie une tarification du carbone basée sur des hypothèses probabilistes de dommages climatiques. Ce modèle prévoit un cours du carbone élevé et en hausse sur quelques années, mais qui devrait baisser progressivement à mesure que la valeur d'assurance diminue et que les technologies rendent les réductions d'émissions moins coûteuses.
- 38 OMS (2018).
- 39 Hoegh-Gulberg *et al.* (2018).
- 40 Panel Mondial sur l'agriculture et les systèmes alimentaires pour la nutrition (GLOPAN, 2016) ; CDC américain (2014).
- 41 Une personne peut se trouver exposée à ces phénomènes à plusieurs fois par an. On considère qu'il y a exposition à chaque fois qu'un individu est exposé. Watts *et al.* (2015).
- 42 OMS et Banque mondiale (2017).
- 43 Watts, Amann, Arnell *et al.* (2018).
- 44 Mejia *et al.* (2019).
- 45 Kahn *et al.* (2019).
- 46 Watts, Amann, Arnell *et al.* (2018).
- 47 Watts, Amann, Ayeb-Karlsson *et al.* (2018).
- 48 « La capacité vectorielle est la mesure de la faculté des vecteurs à transmettre un pathogène à un hôte et elle est influencée par des facteurs vectoriels, pathogènes et environnementaux » (Watts, Amann, Ayeb-Karlsson *et al.*, 2018, p. 2487. La traduction est nôtre).
- 49 Watts, Amann, Arnell *et al.* (2018).
- 50 Randell et Gray (2019).
- 51 Kim, Lee et Rossin-Slater (2019).
- 52 D'autres cadres connexes ont été proposés pour les mécanismes par lesquels les changements climatiques affectent les inégalités. Voir Islam et Winkel (2017), qui proposent trois mécanismes : l'exposition, la susceptibilité et la capacité de faire face et de se remettre. Avec la discussion sur la résilience, le présent chapitre englobe largement ce cadre.
- 53 Voir Winsemius *et al.* (2018). Les auteurs mettent également en lumière un mécanisme potentiel qui explore une autre direction : l'incidence des zones à risque sur la pauvreté.
- 54 Demaria (2010).
- 55 Boillat *et al.* (2018) ; Hart (2014) ; Jones (2009).
- 56 Martinez-Alier *et al.* (2016) ; Sobotta, Campbell et Owens (2007).
- 57 Wenz (2007).
- 58 Asseng *et al.* (2015) ; Battisti et Naylor (2009) ; Challinor *et al.* (2016) ; Porter *et al.* (2014) ; Zhao, Liu *et al.* (2017).
- 59 King et Harrington (2018) ; King *et al.* (2015) ; Mora *et al.* (2013).
- 60 Schiermeier (2018).
- 61 Pour les mécanismes généraux par lesquels un choc météorologique peut conduire à une insécurité alimentaire dévastatrice, voir, par exemple, Devereux (2009).
- 62 Dingel, Meng et Hsiang (2019).
- 63 Woodard, Davis et Randerson (2019).
- 64 Burke et Tanutama (2019).
- 65 Randell et Gray (2019).
- 66 Mejia *et al.* (2019).
- 67 Agence européenne pour l'environnement (2018) ; Parry et Terton (2016).
- 68 Devex (non daté) ; Parry et Terton (2016) ; Agence spatiale britannique (2018).
- 69 Nakatani (2019).
- 70 Commission mondiale sur l'adaptation (2019).
- 71 Vörösmarty *et al.* (2000).
- 72 Hallegatte et Rozenberg (2017) ; Rozenberg et Hallegatte (2015).
- 73 PNUD (2011).
- 74 Liu *et al.* (2007).
- 75 Comme en témoigne Scheidel (2017). Et la réponse à un choc peut être égalitaire, même lorsque l'impact ne l'est pas. Par exemple, l'ouragan Mitch a frappé plus durement les ménages les plus pauvres au Honduras, mais la réponse a offert une occasion de s'attaquer à des inégalités qui existent depuis longtemps (McSweeney et Coomes, 2011).
- 76 Clarke et Dercon (2016).
- 77 Voir, par exemple, Hallegatte *et al.* (2017).
- 78 Hallegatte *et al.* (2017).
- 79 Hallegatte *et al.* (2017).
- 80 UNDRR (2019).
- 81 À titre d'exemple, nous pouvons citer la réduction de la vulnérabilité aux inondations (Jongman *et al.*, 2015).
- 82 GIEC (2014, p. 8).
- 83 GIEC (2014, p. 13). Pour la sécurité alimentaire, voir FAO (2018).
- 84 GIEC (2014).
- 85 Dang, Lanjouw et Swinkels (2014).
- 86 Fuentes-Nieva et Seck (2010).
- 87 Kim (2010).
- 88 IDMC (2018).
- 89 Par exemple, lorsqu'en 2012, une vague de chaleur océanique dans l'Atlantique Nord a eu pour conséquence que la pêche du homard a atteint son niveau maximum un mois plus tôt que la normale, cela a entraîné une saturation de l'offre et une chute des prix. À la suite de ce choc « surprise », les investissements dans les capacités de commercialisation et de transformation ont permis au secteur de réagir aux fortes hausses de température — comme celle de 2016, où l'industrie a atteint une valeur record (Pershing *et al.*, 2019).
- 90 Parmi les exemples de militantisme en faveur de la justice environnementale, nous pouvons citer la mobilisation contre l'implantation de sites de décharge de produits toxiques dans les années 1980 (Bullard, 1983 et 1990 ; Margai, 2001 ; Taylor, 2000).
- 91 Milman (2018) ; US EPA (2015).
- 92 Ainsi, certaines publications sur la justice environnementale traitent davantage des questions de justice procédurale plutôt que des résultats distributifs (Curran, 2018).
- 93 Dans le présent chapitre, le terme « déchets » désigne les déchets solides.
- 94 Kaza *et al.* (2018).
- 95 Eriksen *et al.* (2014).
- 96 US NOAA (2018).
- 97 Lebreton *et al.* (2018).
- 98 US NOAA (2018).
- 99 Choy *et al.* (2019) ; Woodall *et al.* (2014).
- 100 Allen *et al.* (2019) ; Gasperi *et al.* (2018).
- 101 Kaza *et al.* (2018).
- 102 Ce paragraphe est basé sur Kaza *et al.* (2018).
- 103 Bullard (1983, 1990) ; Margai (2001) ; Taylor (2000). Pour une revue documentaire, voir Martuzzi, Mitis et Forastiere (2010). Voir aussi Elliott *et al.* (2001) ; Harper, Steger et Filčak (2009) ; Johnson, Lora-Wainwright et Lu (2018) ; Laurian (2008) ; McLaren, Cottray et Taylor (1999) ; Steger *et al.* (2007) ; Varga, Kiss et Ember (2002) ; Varró, Gombkóto et Szeremi (2001) ; Walker *et al.* (2003).
- 104 Thornton *et al.* (2006), tel que cité dans FAO (2018).
- 105 Les données de ce paragraphe sont tirées de FAO (2018).
- 106 FAO (2014) ; Poore et Nemecek (2018).
- 107 « L'agriculture utilise environ 70 % des réserves d'eau douce disponibles, et environ 30 % de l'eau à usage agricole à travers le monde est utilisée pour la production animale » (FAO 2018, p. 51). Calculs basés sur 30 % de 70 % = 21 %.
- 108 Godfray *et al.* (2010) ; Rask et Rask (2011).
- 109 Gerbens-Leenes et Nonhebel (2002) ; Pimentel et Pimentel (2003) ; Wirsenius, Azar et Berndes (2010).
- 110 FAO (2006, 2017) ; Gerber *et al.* (2013) ; Tubiello *et al.* (2014).
- 111 La transformation, la distribution et la vente au détail entrent également en ligne de compte, les pertes représentant souvent la plus grande part des émissions à ces étapes. Poore et Nemecek (2018).
- 112 FAO (2017) ; Science Daily (2014).
- 113 Le terme « bœuf » désigne le bœuf obtenu auprès des éleveurs de viande bovine et des éleveurs laitiers. Poore et Nemecek (2018).
- 114 Le terme « bœuf » désigne le bœuf obtenu auprès des éleveurs de viande bovine et des éleveurs laitiers. Poore et Nemecek (2018).
- 115 OCDE et FAO (2018).
- 116 FAO (2018).
- 117 OCDE et FAO (2017, 2018).
- 118 Bennett (1941) ; Block *et al.* (2004) ; Bouis, Eozenou et Rahman (2011).
- 119 Parce que l'élasticité des revenus pour la consommation de viande sont plus élevées pour les groupes à faible revenu. Humphries *et al.* (2014).
- 120 Burton (2019).
- 121 A.T. Kearney (2019).
- 122 Giupponi et Paz (2015) ; gouvernement de l'Équateur (2008) ; État de Californie (2012) ; Takacs (2016) ; Assemblée générale des Nations Unies (2010) ; Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2010).

123 Les données de ce paragraphe sont tirées de UNICEF et OMS (2019).

124 FAO (2016).

125 FAO (2016).

126 Gerten *et al.* (2015) ; Jaramillo et Destouni (2015) ; Rockström *et al.* (2009) ; Steffen *et al.* (2015).

127 Gleeson *et al.* (à paraître).

128 Mekonnen et Hoekstra (2016).

129 Mekonnen et Hoekstra (2016).

130 Richey *et al.* (2015).

131 PNUD (2006, p. v.).

132 Mekonnen et Hoekstra (2012).

133 Mekonnen et Hoekstra (2011).

134 Mekonnen et Hoekstra (2012).

135 En d'autres termes, on utilise plus d'eau pour produire de la viande et des céréales qui sont consommées que pour consommer davantage de viande et de céréales en général.

136 Mekonnen et Hoekstra (2012).

137 UNICEF et OMS (2019).

138 Cole *et al.* (2018).

139 République d'Afrique du Sud (1996) ; Département de l'Eau et de l'Assainissement d'Afrique du Sud (2016).

140 Gleick (2018).

141 Gleick (2018).

142 Le coût de la transition vers un système d'électricité sans carbone aux États-Unis a nettement diminué sous l'effet de la baisse du coût des technologies d'énergie renouvelable, telles que l'énergie éolienne et solaire, ainsi que des systèmes de stockage de l'énergie (Heal, 2019). Voir Haegel *et al.* (2019) et Veers *et al.* (2019) pour des examens des tendances mondiales en matière de coûts et de capacité pour les technologies photovoltaïques et éoliennes, respectivement, ainsi qu'une analyse des défis et des opportunités d'une mise à l'échelle. Davis *et al.* (2018) étudient les défis et les possibilités de décarboniser les services énergétiques et les processus industriels, tels que le transport de marchandises sur de longues distances et le transport aérien, qu'il est difficile de fournir sans émettre de dioxyde de carbone. Malgré des conditions de plus en plus favorables aux énergies renouvelables et aux technologies associées, la croissance énergétique mondiale reste supérieure à la décarbonisation (Jackson *et al.*, 2018).

Chapitre 6

1 Cette expression a été largement utilisée par les historiens économiques suite à la parution du livre de Kenneth Pomeranz, *Une grande divergence* (2000). Cet ouvrage présentait pourtant ce qui était à l'époque une thèse originale sur le comment et le pourquoi de la Révolution industrielle (prétendant que c'était un hasard qu'elle ait pris naissance

en Europe, étant donné que l'Asie de l'Est avait des conditions très similaires à la fin du XVII^e siècle, et expliquant par ailleurs que l'avantage de l'Europe tenait en grande partie aux nombreuses ressources naturelles extraites des colonies du « Nouveau Monde ». Ce point de vue est contesté, en témoigne la revue récente du débat sur les causes de la Grande divergence et sur les multiples hypothèses avancées, contenue dans Vries (2016). Pour une perspective économique récente, voir O'Rourke, Rahman et Taylor (2019).

2 Pendant une grande partie de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'aspiration au « développement » était presque synonyme d'« industrialisation ». Et, de fait, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, le secteur manufacturier s'est déplacé vers plusieurs pays développés – mais pas vers tous et pas en même temps –, ce qui a entraîné une certaine convergence des revenus entre les pays. Le fait que l'industrialisation reste l'un des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 témoigne de l'attrait persistant de l'industrialisation.

3 Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le ratio le plus important de revenu réel par habitant entre la société la plus riche et la société la plus pauvre était de 5 pour 1 (Vries, 2016). D'après les calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain, basés sur les estimations par pays du revenu par personne figurant dans la base de données du projet Maddison (Bolt *et al.*, 2018), ce ratio était passé à 50 pour 1 au milieu du XX^e siècle. Ces estimations, bien que contestées, offrent un point de référence intéressant. En ce qui concerne les inégalités au sein des pays, Milanovic, Lindert et Williamson (2010) montrent que l'indice de Gini pour le revenu était, en moyenne, aussi élevé dans les économies préindustrielles que dans les économies industrielles, avec des variations similaires d'une économie à l'autre.

4 L'utilisation intensive du charbon comme source d'énergie s'est poursuivie tout au long du XX^e siècle et a été exacerbée par l'utilisation généralisée du moteur à combustion interne. Pour un compte rendu historique des dimensions environnementales de ces innovations technologiques et de leur importance, voir McNeill (2001).

5 Le Rapport a également examiné l'importance d'équilibrer les incitations aux investissements dans les nouvelles technologies avec leur

diffusion et a analysé les nombreux obstacles auxquels les pays en développement sont confrontés pour bénéficier de cette diffusion (PNUD, 2001).

6 Silver *et al.* (2018).

7 LeCun, Bengio et Hinton (2015). En outre, il est concevable que les machines apprennent non seulement par elles-mêmes, mais également par d'autres machines, de sorte que ce qui est appris par l'une peut être partagé avec toutes les autres. Cela peut se faire beaucoup plus rapidement que le partage d'informations par les humains, qui communiquent à une vitesse de 10 bits par seconde, soit 100 millions de fois plus lentement que les machines (Pratt, 2015).

8 Et au-delà de son incidence sur les marchés du travail, l'intelligence artificielle commence également à soulever des questions d'ordre philosophique très profondes. Pour l'instant, et dans un avenir proche, l'intelligence artificielle se contente de mettre en œuvre des tâches définies par les humains, mais il est tout à fait plausible que les machines parviennent un jour à fixer leurs propres objectifs — ce qui soulève de lourdes questions sur l'espèce humaine et sur la manière dont les gens interagissent avec la technologie. Voir Russell (2018).

9 Comme le montre l'analyse approfondie des mécanismes et des effets possibles de l'intelligence artificielle sur l'emploi et les revenus par Frank *et al.* (2019).

10 On a beaucoup écrit sur cette transformation, mais les travaux de recherche les plus récents incluent Goldin et Katarna (2016), Iversen et Soskice (2019), Unger (2019) et l'analyse plus spéculative dans Harari (2016).

11 Banque mondiale (2019a).

12 Russell (2018).

13 Aux États-Unis en 1995, 2 % seulement des couples hétérosexuels s'étaient rencontrés en ligne, contre la moitié environ par l'intermédiaire de leur famille et de leurs amis. 13 En 2017, près de 40 % des personnes s'étaient rencontrées en ligne, contre moins d'un tiers par l'intermédiaire de leur famille et de leurs amis (Rosenfeld, Thomas et Hausen, 2019).

14 Frost *et al.* (2019).

15 Fintech News Hong Kong (2019).

16 Banque populaire de Chine (2019).

17 Butera (2019).

18 La révolution néolithique, ou agricole, qui a eu lieu il y a plus de 10 000 ans, est souvent invoquée comme un autre exemple de transformation technologique à l'échelle de la révolution industrielle. Mais si les conséquences historiques du

passage des chasseurs-cueilleurs vivant en petits groupes nomades à des segments plus sédentaires et plus importants cultivant des plantes et s'occupant du bétail sont incontestables, des études récentes montrent que cette transition n'était pas liée à la disponibilité des technologies en tant que telles (Scott, 2017). En fait, la capacité de l'homme à domestiquer les plantes et les animaux existait déjà presque 4 000 ans auparavant. Mais la technologie n'a pris toute son importance qu'à partir du moment où les innovations institutionnelles, telles que la création de l'État, ont permis à de petits établissements humains de se développer pour devenir les premières civilisations du Croissant fertile et du delta du Nil.

19 Comme expliqué, par exemple, par Kuznets dans son discours de Prix Nobel (Kuznets, 1971) 19 Selon les mots de Mokyr (2016, p. 339) : « Il existe un seul cas où une telle accumulation de connaissances est devenue durable et autonome au point de devenir explosive et de modifier la base matérielle de l'existence humaine plus profondément et plus rapidement que tout ce qui a précédé dans l'histoire de l'humanité sur cette planète. Ce cas unique s'est produit [...] pendant et après la révolution industrielle. » (La traduction est nôtre). La thèse centrale de Mokyr est que l'Europe des Lumières, qui s'est elle-même construite sur plusieurs centaines d'années et qui était loin d'être prédéterminée, a fourni le terrain fertile pour faire germer un « marché des idées », ainsi que la conviction que les humains pouvaient comprendre « les régularités naturelles et les exploiter à leur avantage » (p. 7).

20 Voir Vries (2016). Comme l'a affirmé le lauréat du prix Nobel Paul Romer (1990), puisque nous vivons sur une planète où nos ressources et nos capacités à produire des choses sont limitées, ce sont les idées et les capacités à combiner les choses de manière toujours plus efficace qui stimulent la croissance économique. La meilleure façon de tirer pleinement parti de la technologie est peut-être de préserver ce que Stiglitz et Greenwald (2014) ont appelé une « société de l'apprentissage ».

21 Basu, Caspi et Hockett (2019) montrent que les nouvelles technologies qui sous-tendent l'économie de plateforme, tout en repoussant les frontières des possibilités de production dans le monde, peuvent laisser des segments de la population isolés et sans pouvoir de négociation.

22 Mokyr (2002).

- 23 Vickers et Zierbarth (2019).
- 24 Atkinson (2015).
- 25 Acemoglu et Restrepo (2019).
- 26 Voir, par exemple, Acemoglu *et al.* (2012) pour un traitement des changements techniques dirigés afin de relever les défis environnementaux.
- 27 Par exemple, les effets de l'électricité sur la productivité manufacturière ne se sont pleinement concrétisés qu'à partir du moment où les usines se sont installées sur un seul étage et se sont dotées de multiples moteurs électriques reliés à différentes pièces d'équipement (David, 1990).
- 28 Par exemple, dans le contexte de la société japonaise 5.0 (gouvernement du Japon, 2017).
- 29 Mazzucato (2013).
- 30 Lee (2018).
- 31 UNESCO (non daté).
- 32 DAES (2018).
- 33 GSMA (2017).
- 34 GSMA (2018).
- 35 UIT (2019).
- 36 OCDE (2019b).
- 37 Voir, par exemple, Gonzales (2016) et Rosenberg (2019).
- 38 Hilbert (2019).
- 39 Pour des projections sur les gains de l'intelligence artificielle, voir PwC (2017). Pour la croissance de l'intelligence artificielle en Amérique du Nord et en Asie de l'Est, et en particulier en Chine, voir Lee (2018).
- 40 Voir, par exemple, Utterback et Abernathy (1975).
- 41 Hilbert (2011).
- 42 Cette section s'inspire en partie de Conceição (2019a).
- 43 Tant et si bien qu'une part constante du revenu attribuable au travail a été l'une des caractéristiques que les modèles de croissance économique devaient prendre en compte, depuis que Kaldor (1961) a déterminé qu'il s'agissait d'une régularité empirique caractérisant la croissance économique. Sur la part constante du travail dans le revenu, voir Giovannoni (2014).
- 44 Selon Autor et Salomons (2017), Keynes a déclaré que cette régularité relevait un peu du miracle.
- 45 Comme le fait valoir, par exemple, Rodrik (2015). Avent (2016) va plus loin et affirme qu'à l'ère numérique, un nouveau type d'institution sera nécessaire. Comme la promesse de la révolution numérique est la fin du travail, il faudra également prévoir des institutions qui pourvoient aux besoins des personnes qui ne travaillent pas du fait que leur travail n'est pas nécessaire pour générer la croissance économique.
- 46 Karabarbounis et Neiman (2013). Pour la dimension mondiale de la baisse de la part du travail, voir Dao *et al.* (2017).
- 47 L'érosion de la demande pour les tâches routinières liée à la transformation technologique peut expliquer environ la moitié de la baisse de la part du travail dans les pays développés (FMI, 2017b). Pour des données sur l'Europe, voir Dimova (2019). Le déclin de la puissance des syndicats a également été un facteur important dans certains pays, dont les États-Unis (voir Farber *et al.*, 2018).
- 48 Dans les pays développés, la baisse de la part du travail reflète une substitution importante du capital au travail, mais la tendance s'explique différemment dans les pays en développement. Dans les pays avancés, les entreprises automatisent les tâches de routine. Par conséquent, les tâches ayant une faible substituable des facteurs sont plus susceptibles d'être délocalisées. Dans les pays en développement, la diminution de la part du travail s'explique principalement par l'intégration mondiale, notamment l'expansion des chaînes de valeur mondiales, qui a contribué à accroître l'intensité capitaliste globale de la production dans les pays en développement (Dao *et al.*, 2017).
- 49 Pour une description de la manière dont la baisse du prix relatif des biens d'investissement interagit avec la technologie et la mondialisation pour diminuer la part du travail, voir Lian (2019). Pour la baisse des prix relatifs des biens d'investissement, voir Lian *et al.* (2019).
- 50 Mesuré comme le déclin du pays en développement médian (Lian *et al.*, 2019).
- 51 Karabarbounis et Neiman (2013); Lian *et al.* (2019).
- 52 Chen, Karabarbounis et Neiman (2017). L'épargne des entreprises correspond aux profits qui ne sont pas versés aux impôts, aux détenteurs de la dette ou actionnaires et qui ne rémunèrent pas non plus le travail.
- 53 Furman (2014).
- 54 OIT (2018b).
- 55 Autor *et al.* (2017); De Loecker et Eeckhout (2017); Furman et Orszag (2015).
- 56 Diez, Fan et Villegas-Sánchez (2019).
- 57 L'importance de ces externalités de réseau a longtemps été reconnue comme une caractéristique essentielle de toutes les plateformes, et pas seulement des plateformes technologiques. Voir Rochet et Tirole (2003).
- 58 Moazed et Johnson (2016).
- 59 Khan (2017).
- 60 Dellinger (2019).
- 61 Wu et Thompson (2019).
- 62 Naidu, Posner et Weyl (2018).
- 63 Chau et Kanbur (2018).
- 64 Dube *et al.* (2018).
- 65 OIT (2018a).
- 66 Voir, par exemple, Atkinson (2014) et Kanbur (2018).
- 67 Voir, par exemple, Basu (2019b) et Stiglitz (2019b).
- 68 Furman et Seamans (2019).
- 69 Wu (2018).
- 70 Basu (2019b); Stiglitz (2019b); Sunstein (2018).
- 71 Plus largement, il est possible d'envisager comment orienter l'intelligence artificielle de manière à intégrer les valeurs éthiques et la valeur économique (voir Korinek, 2019).
- 72 Acemoglu et Restrepo (2018).
- 73 Cela peut avoir diverses retombées géographiques. Par exemple, il est prouvé qu'aux États-Unis, les petites villes ont subi des effets négatifs plus importants de l'automatisation, tandis que les grandes villes ont subi un effet beaucoup plus faible, du fait de l'abondance des professions et des métiers dont les tâches ne sont pas facilement automatisables (Frank *et al.*, 2018).
- 74 OIT (2019c).
- 75 The Economist (2019).
- 76 The Economist (2019); Maulia (2018).
- 77 Bruckner, LaFleur et Pitterle (2017).
- 78 Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018).
- 79 Wrzesniewski et Dutton (2001).
- 80 Brynjolfsson, Mitchell et Rock (2018).
- 81 Comme abordé au chapitre 2. Voir aussi Acemoglu et Autor (2011); Autor, Katz et Kearney (2006); Bhorat *et al.* (2019); Bruckner, LaFleur et Pitterle (2017); Goos, Manning et Salomons (2014); et Banque mondiale (2016).
- 82 OIT (2019c).
- 83 Prenons l'exemple de Voyager, un système interactif d'analyse exploratoire qui combine la spécification manuelle et automatisée des cartes. À partir d'un ensemble de données, Voyager repère les éventuels problèmes de qualité ou de couverture. Au fur et à mesure que les utilisateurs interagissent, Voyager propose des points de vue. D'après les retours des utilisateurs, Voyager a contribué à promouvoir l'évaluation de la qualité des données et à combattre les biais de confirmation (Heer, 2019).
- 84 Agarwal, Gans et Goldfarb (2019).
- 85 Cheng, Chauhan et Chintala (2019); IWPR (2019).
- 86 Brussevich, Dabla-Norris et Khalid (2019).
- 87 Il a été prouvé que les garçons étaient plus nombreux que les filles dans les épreuves de sciences informatiques de l'Advanced Placement, et en 2013, seuls 26 % des professionnels de l'informatique étaient des femmes (AAUW, 2015; CRDI, 2018).
- 88 FEM (2018).
- 89 Metz (2019).
- 90 Metz (2019).
- 91 OIT (2018a).
- 92 L'État américain de Californie a récemment déclaré que tous les chauffeurs inscrits sur les plateformes de covoiturage étaient employés par les entreprises (Szymkowski, 2019). Cela garantit que le droit du travail s'applique à ces emplois. La Commission des taxis et limousines de la Ville de New York a approuvé de nouvelles règles visant à offrir un salaire horaire minimum de 17,22 USD (après déduction des frais) aux chauffeurs qui travaillent avec des services liés à des applications mobiles comme Uber, Lyft, Via et Juno (Ha, 2018).
- 93 L'OIT (2019c) indique que la Convention du travail maritime de 2006 — dans les faits, un code du travail mondial applicable aux marins — a été une source d'inspiration pour relever les défis des travailleurs, des employeurs, des plateformes et des clients opérant dans différentes juridictions.
- 94 Korinek et Stiglitz (2017).
- 95 Freeman et Perez (1990).
- 96 En outre, la technologie en tant que telle peut également offrir aux pays en développement la possibilité de ré-imaginer les politiques en vigueur à l'ère industrielle dans des systèmes de protection sociale actualisés, avec un partage des risques plus efficace (Rutkowski, 2018).
- 97 L'épargne individuelle peut être une option volontaire pour compléter des prestations d'assurance sociale obligatoire stables, équitables et adéquates (OIT, 2019c).
- 98 Pour le revenu de base universel, voir, par exemple, Francese et Prady (2018). Voir aussi Hanna, Khan et Olken (2018).
- 99 Par exemple, des allocations chômage trop généreuses peuvent décourager la participation au marché du travail. Voir Farber et Valletta (2015).
- 100 Comme pour la santé, l'éducation et d'autres domaines de dépenses. La viabilité budgétaire des programmes est une autre considération essentielle (Coady, 2018).
- 101 Berger et Frey (2016).
- 102 OCDE (2019c).
- 103 En fait, l'une des raisons pour lesquelles les entreprises déploient autant de robots, malgré leur contribution parfois discutable au résultat net, est que l'automatisation est souvent subventionnée. Les gouvernements incitent les entreprises à substituer le capital au travail même lorsque la substitution ne permet pas d'économiser des coûts sur le plan social, bien qu'elle profite à l'entreprise sur le plan privé (Acemoglu et

- Restrepo, 2018 ; Guerreiro, Rebelo et Teles, 2018).
- 104 La République de Corée, le pays le plus robotisé au monde, a réduit la déduction fiscale sur les investissements des entreprises dans l'automatisation, qui est, dans les faits, une taxe sur les robots (Porter, 2019). À l'inverse, le Parlement européen a rejeté une motion pour souligner qu'« il y a lieu d'envisager la nécessité de définir des exigences de notification de la part des entreprises sur l'étendue et la part de la contribution de la robotique et de l'intelligence artificielle à leurs résultats financiers, à des fins de fiscalité et de calcul des cotisations de sécurité sociale » (Parlement européen, 2016, p. 10).
- 105 Une des propositions concerne une taxe sur les revenus des ventes de publicités numériques ciblées, clé de voûte du fonctionnement des plateformes comme Facebook ou Google (Romer, 2019).
- 106 Tankersley et Rappeport (2019).
- 107 Le Groupe des 20, sous la présidence du Japon en 2019, a proposé d'étendre les règles de l'Organisation mondiale du commerce pour y inclure le commerce des données (Bradsher et Bennhold, 2019).
- 108 Le Règlement général sur la protection des données exige des entreprises, entre autres, qu'elles obtiennent le consentement librement donné d'une personne de collecter ses informations personnelles, de les partager avec des applications et de les utiliser de quelque manière que ce soit (Wolford, non daté). La Commission européenne présente également une législation qui donnera aux citoyens de l'UE des droits explicites sur l'utilisation de leurs données de reconnaissance faciale (Khan, 2019).
- 109 Arrieta-Ibarra *et al.* (2018).
- 110 Banerjee et Duflo (2011) ; Pritchett et Beatty (2015).
- 111 Muralidharan, Singh et Ganimian (2018).
- 112 La technologie numérique peut également accompagner le vieillissement des travailleurs par des possibilités de formation, y compris en surmontant les contraintes de temps et de ressources grâce à des options d'apprentissage souples et plus courtes.
- 113 O'Connor (2019) ; PwC (non daté).
- 114 O'Connor (2019).
- 115 Sanyal (2018).
- 116 Une réduction de 15 % de la prématurité est attendue, ce qui permettrait de sauver environ 80 000 vies par an en Afrique (Shankland, 2019).
- 117 World Wide Web Foundation (2017).
- 118 CRDI (2018).
- 119 CRDI (2018).
- 120 Banque mondiale (2019b).
- 121 Prenons l'exemple de l'American Community Survey. Les systèmes automatisés de suivi démographique pourraient apporter un complément de plus en plus concret à l'enquête. Certaines des caractéristiques pertinentes pour l'enquête, telles que le revenu, la race, l'éducation et les habitudes de vote par code postal et par circonscription, peuvent être estimées avec précision en appliquant l'intelligence artificielle aux images recueillies par Google Street View (Gebru *et al.*, 2017).
- 122 Pokhriyal et Jacques (2017).
- 123 Rains, Krishna et Wibbels (2019).
- 124 Tödting et Trippel (2005).
- 125 Cariboni (2014).
- 126 Pla-Castells *et al.* (2015).
- 127 En s'appuyant sur l'inspection des canalisations déjà remplacés et en évaluant la dynamique du sol et des forces électromagnétiques provenant des lignes électriques (Terdiman, 2017).
- 128 Mann et Hilbert (2018).
- 129 Goodfellow, Bengio et Courville (2016).
- 130 Mann et Hilbert (2018).
- 131 Atkinson (2014) ; Conceição (2019b).
- 132 Mazzucato (2011).
- 133 De nombreux efforts sont actuellement déployés sous l'égide des Nations Unies et d'autres organisations pour accélérer le transfert de technologie afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Par exemple, la Banque de technologies pour les pays les moins avancés, créée en 2018 suite à l'appel du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, s'efforce de mettre les ressources en matière de science, de technologie et d'innovation à la disposition des institutions et des individus dans les pays les moins avancés et de renforcer l'écosystème de la science, de la technologie et de l'innovation dans les pays les moins avancés. Voir <https://www.un.org/technologybank/fr>.
- 134 Conceição et Heitor (2007).
- 135 Freeman (1987) ; Nelson (1993) ; DAES (2018).
- 136 López-Calva et Rodríguez-Castelán (2016).
- 137 Schwellnus, Kappeler et Pionnier (2017).
- 138 ECLAC (2018a).
- 139 Voir, par exemple, le cas de la Chine (Zhao, Zhang et Shao, 2016).
- ## Chapitre 7
- Multiplication et convergence parce que si l'objectif était la seule convergence, il pourrait, en théorie, être atteint en diminuant les capacités déjà acquises — alors que l'objectif, de toute évidence, est de faire en sorte que ceux qui ont pris du retard rattrapent les autres. Par souci de concision, le chapitre fera référence à la convergence uniquement, qui doit être entendue comme la multiplication des capacités des personnes au bas de l'échelle.
 - Qui, à son tour, est déterminé par l'histoire et par des considérations d'économie politique — chacune n'étant pas non plus indépendante du niveau d'inégalités dans la société (Piketty, 1995, 2014).
 - Les mesures comprenaient, entre autres, des impôts sur le revenu plus élevés et plus progressifs, la réduction de l'impôt sur le revenu du travail pour les bas revenus, des prestations impossibles pour chaque enfant, et un revenu minimum universel. Voir Scheidel (2018), d'après Atkinson (2015).
 - Par exemple, le Rapport ne traite pas des tendances liées à la migration, au vieillissement, à l'urbanisation, aux échanges commerciaux, etc.
 - « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays ». (Déclaration universelle des droits de l'homme, article 22).
 - UNESCO (2019b).
 - Contre 80,1 % à l'échelle mondiale en 2014. D'après la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (<http://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>) consultée le 10 octobre 2019.
 - Voir Nations Unies (2019b).
 - Voir, par exemple, Ritchie (2019).
 - PNUD (2016).
 - Ceci cadre avec les catégories de couverture, générosité et équité dont il est question dans Martínez et Sánchez-Ancochea (2018, 2019a, 2019b).
 - Au sujet des principaux cadres et guides pour concrétiser la promesse de ne laisser personne de côté, voir Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2019) et PNUD (2018b). On trouvera une analyse plus conceptuelle dans Klasen et Fleurbaey (2018).
 - Par exemple, dans une cohorte d'enfants socioéconomiquement désavantagés issus de minorités au Michigan, suivis à partir de l'âge de 3 ans jusqu'à 55 ans, ceux du groupe étudié ont reçu deux heures et demie d'instruction par jour et une visite à domicile pour aider les parents à s'impliquer. Cette combinaison d'instruction et de participation parentale à un jeune âge a eu des effets significatifs. Entre de 20 et 50 ans, les garçons ont passé en moyenne 8 % moins de jours en prison que ceux qui n'avaient pas participé au programme. Seulement 7 % des garçons du groupe étudié ont été condamnés au moins une fois pour crime violent, contre 30 % dans le groupe témoin. Entre 26 et 40 ans, leur temps passé en emploi a augmenté de 20 points de pourcentage et 180 000 dollars se sont ajoutés à leurs revenus cumulés. Les bénéfices de l'éducation préscolaire se sont répercutés sur la santé à un âge plus avancé. La probabilité d'excès de cholestérol et d'inflammation artérielle chez les garçons du groupe étudié était moindre. Les filles ayant reçu un soutien scolaire ont connu moins de problèmes de stress de longue durée et leur risque de diabète ou de toxicomanie a été réduit. L'intervention précoce a renforcé le bien-être et les capacités non seulement des enfants à tous les âges, mais aussi de leurs enfants et de leurs frères et sœurs. Les enfants des participants ont atteint des niveaux d'emploi et d'études plus élevés que ceux des enfants des non-participants. Ils ont été moins souvent renvoyés de l'école et ont commis moins de délits, en particulier les enfants dont le père avait bénéficié d'un enseignement préscolaire (Heckman et Karapakula, 2019b).
 - Par exemple, aux États-Unis, depuis 1960, les politiques poursuivies incluaient la déségrégation des écoles, l'égalisation des financements entre les circonscriptions scolaires, des ressources compensatoires pour les écoles accueillant un grand nombre d'élèves à faibles revenus, et un soutien complémentaire à l'enseignement préscolaire pour les familles pauvres. Cependant, les écarts de résultats entre le bas et le haut de la répartition socioéconomique sont grands et persistent depuis près d'un demi-siècle (Hanushek *et al.*, 2019).
 - Akmal et Pritchett (2019).
 - Akmal et Pritchett (2019).
 - Akmal et Pritchett (2019).
 - Malouf Bous et Farr (2019).
 - Shanmugaratnam (2019).
 - OIT (2019c).

- 21 Voir également Braveman et Gottlieb (2014).
- 22 George (2016).
- 21 Chemouni (2018).
- 24 Reich *et al.* (2016).
- 25 Reich *et al.* (2016).
- 26 Stewart (2006).
- 27 DAES (2009).
- 28 Stewart (2016a).
- 29 Langer et Stewart (2015) ; Stewart (2016a).
- 30 UN CCS (2017).
- 31 Silcoff (2018).
- 32 Patnaik (2019).
- 33 OCDE (2017a).
- 34 Barker *et al.* (2016).
- 35 Calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain à partir de la base de données sur le genre 2019 du WORLD Policy Analysis Center.
- 36 Park (2015).
- 37 OCDE (2017a).
- 38 OCDE (2017a).
- 39 Del Boca (2015) ; Jaumotte (2003) ; Olivetti et Petrongolo (2017) ; Thévenon (2013). Le Québec a introduit un programme universel de services de garde d'enfants à contribution réduite en 1997, pour les enfants de 0 à 4 ans, augmentant ainsi le taux d'activité des jeunes femmes. Cette incitation à travailler, ou à travailler plus, a également eu des effets significatifs sur l'offre de main-d'œuvre tout au long de la vie (Lefebvre, Merrigan et Verstraete, 2009) Par ailleurs, lorsque le Québec a instauré l'accès universel à des services de garde d'enfants à contribution réduite en 2008, près de 70 000 mères ont été ajoutées au niveau d'emploi qui aurait été atteint en l'absence de ce programme, faisant ainsi augmenter l'emploi total des femmes de 3,8 % et le PIB du Québec de 1,7 % (Fortin, Godbout et St-Cerny, 2012 ; Herrera, 2019.).
- 40 ONU Femmes (2018).
- 41 Shackelford (2018).
- 42 OCDE (2017a).
- 43 Baird, McIntosh et B. Özler (2013) ; Baird *et al.* (2013) ; Hagen-Zanker *et al.* (2017).
- 44 Le programme a recruté des agents de santé communautaires bénévoles, chargés d'administrer les contraceptifs injectables, payants à un prix modique, ou de dispenser des conseils et d'orienter les personnes vers d'autres méthodes. La possibilité d'organiser des réunions dans la communauté et de fournir des contraceptifs au domicile des personnes a permis d'intégrer les conditions culturelles et sociales dans les actions menées pour accroître la connaissance, l'acceptabilité et l'utilisation des contraceptifs modernes (Bixby Center for Population Health and Sustainability 2014).
- 45 Outre les services de planification de la famille, pour faciliter le dialogue dans la communauté autour de l'éducation sexuelle et des droits en matière de sexualité et de procréation. Les informations sur la santé sexuelle et procréative sont diffusées par le biais de réseaux de pairs, dont un grand nombre sont affiliés à des associations scolaires, communautaires, religieuses et des associations de jeunes. L'État a bénéficié du soutien du Fonds des Nations Unies pour la population, pour la mise en place du modèle de club scolaire et la réalisation de deux manuels, pour les enseignants et les élèves (FNUAP, 2019).
- 46 Le mot *sasa*, qui signifie « maintenant » en kiswahili, sert d'acronyme pour les quatre phases du programme : Start, Awareness, Support, Action (premier pas, prise de conscience, soutien, action). Le programme commence par s'associer à un organisme local, qui sélectionne un nombre égal d'hommes et de femmes activistes dans la communauté — des citoyens et citoyennes lambda intéressés par les questions de violence, de pouvoir et de droits — mais aussi dans les institutions, dont la police et le secteur de la santé, l'administration locale et les groupes professionnels. Ces activistes reçoivent une formation sur les nouveaux concepts et les moyens d'aborder les déséquilibres de pouvoir. Ils organisent ensuite des activités informelles avec les réseaux de leur communauté, afin d'encourager la discussion ouverte et la pensée critique. Conjugées, ces stratégies font en sorte que différents membres de la communauté soient exposés et informés par des personnes en qui ils ont confiance (Raising Voices, London School of Hygiene & Tropical Medicine and Center for Domestic Violence Prevention, 2015).
- 47 Nations Unies (2015b).
- 48 Surminsky, Bouwer et Linnerooth-Bayer (2016) ; CCNUCC (2015).
- 49 Surminsky, Bouwer et Linnerooth-Bayer (2016).
- 50 Tigchelaar *et al.* (2018). Le réchauffement futur accroît la probabilité de chocs de la production de maïs synchronisés à l'échelle mondiale.
- 51 Betkowski (2018).
- 52 Roy *et al.* (2019).
- 53 Roy *et al.* (2019).
- 54 Riahi *et al.* (2017). Il serait également possible de présenter des scénarios à haute résolution régionale (Fujimori *et al.*, 2017), de représenter de manière plus explicite les changements intervenus dans les institutions et la gouvernance liés à des trajectoires socioéconomiques communes (Zimm, Spurling and Busch 2018), et de faire appel aux estimations locales et spatialement explicites, qui ont fait leur apparition dans des publications récentes, basées sur les trajectoires socioéconomiques communes et essentielles pour étudier les aspects de l'équité (Byers *et al.*, 2018 ; Klinsky et Winkler, 2018).
- 55 Commission « Le large bande au service du développement durable » (2019).
- 56 Commission « Le large bande au service du développement durable » (2019).
- 57 Commission « Le large bande au service du développement durable » (2019).
- 58 Commission « Le large bande au service du développement durable » (2019).
- 59 Assemblée générale des Nations Unies (2016).
- 60 La relation entre inégalités de revenus et croissance économique a souvent été présentée comme un compromis (chapitre 2). Ce cadrage a donné lieu à des stratégies diamétralement opposées. D'un côté, lorsqu'une trop grande importance est accordée aux politiques en faveur de l'égalité, les incitations économiques à l'innovation et à la production risquent d'être négligées. De l'autre, les politiques en faveur de la croissance peuvent négliger l'inclusion et la durabilité. Le choix de l'un ou l'autre côté de ce compromis aboutit souvent à une performance insatisfaisante en matière de la croissance et d'égalité. Pour fixer les idées, l'expérience de l'Amérique latine — qui est peut-être la région du monde la plus inégalitaire, où sont menées vague après vague d'expérimentation de politiques publiques — offre quelques exemples illustratifs de ces deux démarches : les expériences populistes des années 1970 et 1980, suivies des politiques conservatrices des années 1990 concordant avec le « consensus de Washington ». Quelques expériences populistes en Amérique latine sont analysées dans Dornbusch et Edwards (1991). Les réformes menées en Amérique latine pendant les années 1990 sont étudiées dans Ffrench-Davis (2000). On trouvera une analyse des inégalités à long terme en Amérique latine dans Gasparini et Lustig (2011).
- 61 Voir l'analyse similaire dans CEPALC (2018a), figure I.1, dans laquelle l'inégalité globale est mesurée avec le coefficient de Gini.
- 62 Cette relation négative est statistiquement significative. Les deux variables sont découplées pour les économies du Groupe des 7.
- L'affaiblissement des politiques publiques en faveur à la fois de la croissance et de l'équité a été suggéré comme étant un facteur prépondérant dans le cas des États-Unis (Furman et Orszag, 2018).
- 63 López-Calva et Rodríguez-Castelán (2016).
- 64 López-Calva et Rodríguez-Castelán (2016).
- 65 Lustig, Lopez-Calva et Ortiz-Juarez (2013).
- 66 Les auteurs tiennent à remercier Angus Deaton de leur avoir souligné cet argument.
- 67 Polanyi (1944).
- 68 Kus (2012).
- 69 Une estimation laisse penser que, dans le cas des États-Unis, le déclin des syndicats pourrait expliquer jusqu'à la moitié de l'augmentation de la part des revenus des 10 % les plus riches entre 1980 et 2010 (Jaumotte et Osorio, 2015 ; Marx, Soares et Van Acker, 2015).
- 70 Les politiques nationales vis-à-vis des organisations syndicales varient du tout au tout, de la résistance pure et simple à la promotion active de la négociation collective dans le cadre d'une politique salariale plus générale, en passant par la coopération tripartite avec les travailleurs et le patronat (Hayter, 2015).
- 71 Une méta-analyse récente de 42 analyses et 269 estimations a conclu que les organisations syndicales n'avaient pas d'incidence significative sur la croissance de la productivité, même si des différences sont observées d'un secteur à l'autre (Doucouliagos, Freeman et Laroche, 2017).
- 72 Voir PNUD (2015).
- 73 OIT (2016a).
- 74 OIT (2016b).
- 75 Les données sur les salaires minimums sont hétérogènes, mais ont été harmonisées par l'Organisation internationale du Travail pour exprimer les salaires mensuels minimums en dollars de 2011 en parité de pouvoir d'achat, sous réserve de problèmes de conversion des prix. Pour valider les données, les cas dans lesquels le salaire minimum donnait lieu à un plus grand rendement par habitant et ceux dans lesquels le salaire mensuel minimum n'atteignait pas 10 dollars ont été exclus.
- 76 Voir l'analyse des études publiées dans la section I.5 d'OIT (2016b).
- 77 Riley et Bondibene (2017).
- 78 Voir l'analyse des données factuelles récentes dans Nolan, Richiardi et Valenzuela (2018). Felix et Portugal (2017) démontrent l'articulation monopsonne-dispersion des salaires au Portugal. Webber (2015) utilise les données des États-Unis pour illustrer

- le pouvoir de monopsonne sur les salaires, qui est le plus puissant dans la deuxième moitié de la répartition des revenus. Des preuves de pouvoir de monopsonne sont également observées en Chine et en Inde, bien que le degré de monopsonne ait diminué dans les deux pays au fil du temps (Brooks *et al.*, 2019). Si les entreprises en Chine n'avaient pas de pouvoir sur le marché du travail, la part du travail dans le revenu des facteurs aurait gagné 10 points de pourcentage en 1999 et 5 points de pourcentage en 2007. Si les entreprises en Inde n'avaient pas de pouvoir sur le marché du travail, la part du travail dans le revenu des facteurs aurait gagné 13 points de pourcentage en 1999 et 6 points de pourcentage en 2011.
- 79 Brooks *et al.* (2019).
- 80 Bhaskar, Manning et To (2002).
- 81 Falch (2010) ; Ridder et van den Berg (2003) ; Staiger, Spetz et Pibbs (2010).
- 82 Basu, Chau et Kanbur (2015).
- 83 Voir Ghosh (2016, 2019).
- 84 Bhorat, Kanbur et Stanwix (2017).
- 85 Voir Chacaltana, Leung et Lee (2018).
- 86 OIT (2018).
- 87 OIT (2018).
- 88 OCDE et OIT (2019).
- 89 OIT (2018).
- 90 OCDE et OIT (2019).
- 91 OCDE et OIT (2019).
- 92 Ce paragraphe est basé sur OIT (2019c).
- 93 Levine (2005).
- 94 Arcand, Berkes et Panizza (2015). Il n'y a pas de consensus conceptuel. Certains chercheurs ont suggéré que le développement financier peut réduire les inégalités de revenus (par exemple, en accroissant l'accès au crédit ou à d'autres services financiers, comme l'assurance ; Banerjee et Newman, 1998 ; Galor et Zeira, 1993). D'autres prédisent une relation non linéaire dans laquelle les inégalités commencent par se creuser à mesure que l'accès à la finance est limité à une minorité, puis se résorbent à mesure que le crédit est étendu au reste de la société (Greenwood et Jovanovic, 1990). Voir également Bolton, Santos et Scheinkman (2016) ; Gennaioli, Shleifer et Vishny (2012) ; Korinek et Kremer (2014) ; Thakor (2012).
- 95 Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2007) ; Clarke, Xu et Zou (2006) ; Demirgüç-Kunt et Levine (2009).
- 96 De Haan et Sturm (2017) ; Jauch et Watzka (2016) ; Jaumotte, Lall et Papageorgiou (2013).
- 97 Rajan (2011).
- 98 Brei, Ferri et Gambacorta (2018).
- 99 Contrairement à la prédiction de certains modèles théoriques.
- 100 Favara et Imbs (2015).
- 101 Mitnik, Cumberworth et Grusky (2016).
- 102 Adam et Tzamourani (2016).
- 103 Bezemer et Samarina (2016).
- 104 Bezemer, Grydaki et Zhang (2016).
- 105 Bezemer *et al.* (2018) ; Mazzucato et Semieniuk (2017).
- 106 Barkai (2016) ; De Loecker et Eeckhout (2017) ; Eggertsson, Robbins et Wold (2018) ; Gutiérrez et Philippon (2019).
- 107 Diez, Fan et Villegas-Sánchez (2019).
- 108 Ennis, Gonzaga et Pike (2017) ; Gans *et al.* (2018).
- 109 Gans *et al.* (2018).
- 110 Voir Atkinson (1995).
- 111 Basu (2019a).
- 112 Covarrubias, Gutiérrez et Philippon (2019).
- 113 Shapiro (2018).
- 114 Commission européenne (2019).
- 115 Voir Lustig (2018a).
- 116 Pour la portion en espèces — la redistribution en dehors des bénéficiaires en nature que sont les soins de santé et l'éducation publics — les impôts peuvent parfois accroître le nombre de personnes vivant dans la pauvreté ou réduire leurs revenus. En Arménie, en Bolivie, au Brésil, en Éthiopie, au Ghana, au Guatemala, au Honduras, au Sri Lanka et en Tanzanie, la redistribution des revenus a augmenté le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de 2,50 dollars par jour. En Fédération de Russie, en Indonésie, au Mexique et en Tunisie, la redistribution a également diminué les revenus d'environ la moitié de la population pauvre (Lusig, 2018b, 2018c). Certains pays ont peut-être tout simplement trop peu de personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté dont les revenus sont suffisamment élevés pour être imposés (Bolch, Ceriani et Lopez-Calva, 2017).
- 117 Ce paragraphe est basé en grande partie sur Lustig (2018b).
- 118 Klemm *et al.* (2018).
- 119 Ostry, Berg et Tsangarides (2014).
- 120 Grigoli et Robles (2017).
- 121 Les taux légaux d'impôt sur les sociétés moyens ont diminué entre 1990 et 2015, d'environ 45 % à 25 % dans les économies avancées, d'un peu moins de 40 % à un peu plus de 20 % dans les économies émergentes, et d'environ 35 % à également un peu plus de 20 % dans les pays à faible revenu (FMI, 2017a). Les données disponibles indiquent que les taux effectifs d'impôt sur les sociétés ont eux aussi considérablement diminué depuis les années 1980 (FitzGerald et Ocampo, 2019).
- 122 Voir également Ardanaz et Scartascini (2011) et Martínez et Sánchez-Ancochea (2019a).
- 123 OCDE (2018c).
- 124 Saez et Zucman (2019).
- 125 OCDE (2018c).
- 126 Ce paragraphe est basé sur Lustig (2018b).
- 127 C'est ce que font Aaberge *et al.* (2018) pour les pays nordiques, montrant que, dans l'ensemble, l'effet a été moins progressif que par le passé.
- 128 OCDE (2019e).
- 129 Voir, par exemple, Branstetter, Glennon et Jensen (2019).
- 130 Banque mondiale (2020).
- 131 Timmer *et al.* (2014).
- 132 FitzGerald et Ocampo (2019).
- 133 La Plateforme de collaboration fiscale (PCF), une initiative du Fonds monétaire international, de l'OCDE, des Nations Unies et du Groupe de la Banque mondiale, est une réponse dans ce sens. Les objectifs de la plateforme, lancée en 2016, sont la mobilisation des ressources intérieures et l'État ; le rôle des impôts et des taxes dans la stimulation de la croissance économique, de l'investissement et du commerce durables ; les aspects sociaux des impôts et des taxes (pauvreté, inégalités et développement humain) ; le développement de la capacité fiscale ; et la coopération fiscale (voir PCF, 2019).
- 134 Zucman (2015).
- 135 Commission européenne (2016).
- 136 Tørsløv, Wier et Zucman (2018).
- 137 Tørsløv, Wier et Zucman (2018).
- 138 Selon la définition de l'OCDE, la notion de fraude fiscale désigne généralement des arrangements illégaux où l'obligation de payer l'impôt est dissimulée ou ignorée, c'est-à-dire que le contribuable paye moins d'impôt qu'il n'en est légalement tenu en ne dévoilant pas son revenu ou une information aux autorités fiscales.
- 139 Le projet BEPS comprend 15 plans d'action dont le but est de doter les pouvoirs publics des outils juridiques nationaux et internationaux nécessaires pour lutter contre la fraude fiscale. Selon la définition de l'OCDE, la notion d'évasion fiscale désigne une structuration des affaires du contribuable qui est destinée à réduire son obligation de payer l'impôt et qui, bien qu'elle puisse être légale en application des textes, est généralement en contradiction avec l'esprit de la loi qu'elle est censée suivre.
- 140 OCDE (2018b).
- 141 Naked (2018).
- 142 Shaxton (2019).
- 143 OCDE (2018d).
- 144 OCDE (2019a).
- 145 OCDE (2019d). Plusieurs pays, petits ou en développement, ont choisi d'appliquer des taux inférieurs d'impôt sur les sociétés ou des taux d'imposition préférentiels pour des activités précises dans le cadre d'un train de mesures visant à attirer des investissements et à stimuler la croissance, plutôt que de faire face à la concurrence en pratiquant des salaires indéfiniment bas.
- 146 FitzGerald et Ocampo (2019).
- 147 Piketty (2014).
- 148 PNUD (2016).
- 149 Lamont (2018) préconise un nouveau programme de recherche sur les politiques publiques dans ce domaine et définit quelques principes d'action.
- 150 Les programmes de transferts monétaires conditionnels correctement mis en œuvre semblent être efficaces et avoir des effets positifs dans la durée. Voir Bouguen *et al.* (2019).
- 151 OCDE (2019f).
- 152 Daude *et al.* (2017) examinent neuf pays d'Amérique latine.
- 153 Martínez et Sánchez-Ancochea (2019a) ; Verget *et al.* (2017).
- 154 Murillo et Martínez-Garrido (2017).
- 155 Martínez et Sánchez-Ancochea (2019a), d'après Fairfield (2015) et Schiappacasse (2019).
- 156 Martínez et Sánchez-Ancochea (2019a).

Références

- Aaberge R., C. André, A. Boschini, L. Calmfors, K. Gunnarsson, M. Hermansen, A. Langørgen, P. Lindgren, C. Orsetta, J. Pareliussen, P-O Robling, J. Roine et J. E. Sogaard (2018).** *Increasing Income Inequality in the Nordics: Nordic Economic Policy Review 2018*. Copenhague : Conseil des ministres nordiques. <https://norden.diva-portal.org/smash/get/diva2:1198429/FULLTEXT01.pdf>. Consulté le 10 octobre 2019.
- AAUW (American Association of University Women) (2015).** *Solving the Equation: The Variables for Women's Success in Engineering and Computing*. Washington. www.aauw.org/research/solving-the-equation/. Consulté le 24 octobre 2019.
- Abud, M.J., G.G. Molina et E. Ortiz-Juárez (2016).** Out-of-Poverty and Back-to-Poverty Transitions using Panel Data. Document de référence pour le *Rapport régional sur le développement humain pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2016*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Acemoglu, Acemoglu, D., S. Johnson et J.A. Robinson (2001).** The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation. *American Economic Review*, vol. 91, n° 5, p. 1369 à 1401.
- Acemoglu, D. et D. Autor (2011).** Skills, Tasks and Technologies: Implications for Employment and Earnings. Dans O. Ashenfelter et D. Card, éd. *Handbook of Labor Economics*, Vol. 4B. New York : Elsevier.
- Acemoglu, D. et P. Restrepo (2018).** Artificial Intelligence, Automation and Work. Document de travail du NBER n° 24196. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- _____ (2019). The Wrong Kind of AI? Artificial Intelligence and the Future of Labor Demand. Document de travail du NBER n° 25682. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Acemoglu, D., P. Aghion, L. Bursztyl et D. Hemous (2012).** The Environment and Directed Technical Change. *American Economic Review*, vol 102, n° 1, p. 131 à 166.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J.A. Robinson (2012).** *Prospérité, puissance et pauvreté : pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres*. Éditions Markus Haller.
- Acemoglu, D., S. Naidu, P. Restrepo et J.A. Robinson (2019).** Democracy Does Cause Growth. *Journal of Political Economy*, vol. 127, n° 1, p. 47 à 100.
- Adam, K. et P. Tzamourani (2016).** Distributional Consequences of Asset Price Inflation in the Euro Area. *European Review*, vol. 89, p. 172 à 192.
- Addati, L., U. Cattaneo, V. Esquivel et I. Valarino (2018).** *Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*. Genève : Bureau international du Travail.
- Agarwal, A., J.S. Gans et A. Goldfarb (2019).** Artificial Intelligence: The Ambiguous Labor Market Impact of Automating Prediction. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 33, n° 2, p. 31 à 50.
- Agarwal, R. et P. Gaule (2018).** *Invisible Geniuses: Could the Knowledge Frontier Advance Faster?* Washington : Fonds monétaire international.
- Agence européenne pour l'environnement (2018).** Environmental Indicator Report 2018: Number of Countries That Have Adopted a Climate Change Adaptation Strategy/Plan. Copenhague. www.eea.europa.eu/airs/2018/environment-and-health/climate-change-adaptation-strategies. Consulté le 13 août 2019.
- Aghion, P., E. Caroli et C. Garcia-Penalosa (1999).** Inequality and Economic Growth: The Perspective of the New Growth Theories. *Journal of Economic Literature*, vol. 37, n° 4, p. 1615 à 1660.
- Aguilar, G.R. et A. Sumner (2019).** Who Are the World's Poor? A New Profile of Global Multidimensional Poverty. Document de travail n° 499. Center for Global Development, Washington.
- Agénor, P.R., K. Ozdemir et E. P. Moreira (2018).** Gender Gaps in the Labor Market and Economic Growth. Document de travail de recherche sur les politiques n° 8661. Banque mondiale, Washington.2018.
- Aiyar, S.S. et C. Ebeke. (2019).** Inequality of Opportunity, Inequality of Income and Economic Growth. Document de travail du FMI 19/34. Fonds monétaire international, Washington. www.theboxistheretoforeareason.com/wp-content/uploads/2019/02/WPIEA2019034.pdf. Consulté le 1^{er} août 2019.
- Akcigit, U. et S.T. Ates (2019).** What Happened to U.S. Business Dynamism? Document de travail du NBER n° 25756. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Akmal, M. et L. Pritchett (2019).** Learning Equity Requires More than Equality: Learning Goals and Achievement Gaps between the Rich and the Poor in Five Developing Countries. Document de travail n° 504. Center for Global Development, Washington.
- Alesina, A., S. Stantcheva et E. Teso (2018).** Intergenerational Mobility and Preferences for Redistribution. *American Economic Review*, vol. 108, n° 2, p. 521 à 554.
- Alesina, A. et D. Rodrik (1994).** Distributive Politics and Economic Growth. *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 109, n° 2, p. 465 à 490.
- Alesina, A. et E. La Ferrara (2000).** Participation in Heterogeneous Communities. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n° 3, p. 847 à 904.
- Alkire, S. et J. Foster (2011).** Counting and Multidimensional Poverty Measurement. *Journal of Public Economics*, vol. 95, n° 7, p. 476 à 487.
- Allen, S., D. Allen, V.R. Phoenix, G. Le Roux, P.D. Jiménez, A. Simonneau, S. Binet et D. Galop (2019).** Atmospheric Transport and Deposition of Microplastics in a Remote Mountain Catchment. *Nature Geoscience*, vol. 12, n° 5, p. 339 à 344.
- Almeida, J., R.M. Johnson, H.L. Corliss, B.E. Molnar et D. Azrael (2009).** Emotional Distress Among LGBT Youth: The Influence of Perceived Discrimination Based on Sexual Orientation. *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 38, n° 7, p. 1001 à 1014.
- Almond, D. et J. Currie (2011).** Human Capital Development Before Age Five. Dans O. Ashenfelter et D. Card, éd. *Handbook of Labor Economics*. Amsterdam : Elsevier.
- Alonso, C., M. Brussevich, M.E. Dabla-Norris, Y. Kinoshita et M.K. Kochhar (2019).** Reducing and Redistributing Unpaid Work: Stronger Policies to Support Gender Equality. Document de travail du FMI n° 19/225. Fonds monétaire international, Washington.
- Alstadsæter, A., N. Johannesen et G. Zucman (2018).** Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality. *Journal of Public Economics*, vol. 162, p. 89 à 100.
- _____ (2019). Tax Evasion and Inequality. *American Economic Review*, vol. 109, n° 6, p. 2073 à 2103.
- Alvaredo, F., A.B. Atkinson, L. Chancel, T. Piketty, E. Saez et G. Zucman (2016).** Distributional National Accounts (DINA) Guidelines: Concepts and Methods Used in the World Wealth and Income Database. WID.world Working Paper 2016/2. World Inequality Database. <http://wid.world/document/dinaguidelines-v1/>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Alvaredo, F., A.B. Atkinson, T. Piketty et E. Saez (2013).** The Top 1 Percent in International and Historical Perspective. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 27, n° 3, p. 3 à 20.
- Alvaredo, F., L. Assouad et T. Piketty (2018).** Measuring Inequality in the Middle East 1990–2016: The World's Most Unequal Region? *Review of Income and Wealth*.
- Alvaredo, F., L. Chancel, T. Piketty, E. Saez et G. Zucman, éd. (2018).** *World Inequality Report 2018*. Cambridge, Massachusetts : Belknap Press.
- Alvaredo, F. et A.B. Atkinson (2010).** Colonial Rule, Apartheid and Natural Resources: Top Incomes in South Africa 1903-2007. Note de synthèse du CEPR n° 8155. Center for Economic and Policy Research, Washington.
- Amin, A., A. Kågesten, E. Adebayo et V. Chandra-Mouli (2018).** Addressing Gender Socialization and Masculinity Norms among Adolescent Boys: Policy and Programmatic Implications. *Journal of Adolescent Health*, vol. 62, n° 3, p. S3 à S5.
- Anand, P. (2017).** Happiness, Well-Being and Human Development: The Case for Subjective Measures. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2016*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- _____ (2018). Recasting Human Development Measures. Étude thématique. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Anand, P., L. Roope et A. Peichl (2016).** Wellbeing Evidence for the Assessment of Progress. Note de synthèse de l'IZA 9840. Institute of Labor Economics, Bonn.

- Anand, S. et P. Segal (2014).** The Global Distribution of Income. Dans A.B. Atkinson et F. Bourguignon, éd., *Handbook of Income Distribution*, vol. 2. New York : Elsevier.
- Anderson, E. (1999).** What is the Point of Equality? *Ethics*, vol. 109, n° 2, p. 287 à 317.
- Anderson, L.R., J.M. Mellor et J. Milyo (2008).** Inequality and Public Good Provision: An Experimental Analysis. *Journal of Socio-economics*, vol. 37, p. 1010 à 1028.
- Aradillas, A. (2018).** Estudio Sobre el Impacto que Tiene el Poder de Mercado en el Bienestar de los Hogares Mexicanos. Dans COFECE, Poder de Mercado y Bienestar Social, México.
- Arcand, J.L., E. Berkes et U. Panizza (2015).** Too Much Finance? *Journal of Economic Growth*, vol. 20, n° 2, p. 105 à 148.
- Ardanaz, M. et C. Scartascini (2011).** Why Don't We Tax the Rich? Inequality, Legislative Malapportionment, and Personal Income Taxation around the World. Document de travail de l'IDB n° 282. Banque interaméricaine de développement, Washington.
- Arnell, N.W. et S.N. Gosling (2016).** The Impacts of Climate Change on River Flood Risk at the Global Scale. *Climatic Change*, vol. 134, n° 3, p. 387 à 401.
- Arrieta-Ibarra, I., L. Goff, D. Jiménez-Hernández, J. Lanier et E.G. Weyl (2018).** Should We Treat Data as Labor? Moving beyond 'Free'. *AEA Papers and Proceedings*, vol. 108, p. 38 à 42.
- Assa, J. (2012).** Financialization and Its Consequences: The OECD Experience. *Finance Research*, vol. 1, n° 1, p. 35 à 39.
- Assemblée générale des Nations Unies (2006).** Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes : Rapport du Secrétaire général. A/61/122/Add.1. New York.
- _____ (2010). Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Résolution 64/292. New York. www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/64/292. Consulté le 15 août 2019.
- _____ (2016). Promotion and Protection of All Human Rights, Civil, Political, Economic, Social and Cultural Rights, Including the Right to Development. New York www.article19.org/data/files/Internet_Statement_Adopted.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- Asseng, S., F. Ewert, P. Martre, R.P. Rötter, D.B. Lobell, D. Cammarano, B.A. Kimball, M.J. Ottman, G.W. Wall, J.W. White et M.P. Reynolds (2015).** Rising Temperatures Reduce Global Wheat Production. *Nature Climate Change*, vol. 5, n° 2, p. 143 à 147.
- Assouad, L. (2017).** Rethinking the Lebanese Economic Miracle: The Extreme Concentration of Income and Wealth in Lebanon, 2005-2014. Document de travail WID.world n° 2017/13. World Inequality Database.
- A.T. Kearney (2019).** How Will Cultured Meat and Meat Alternatives Disrupt the Agricultural and Food Industry. Chicago. www.atkearney.com/retail/article/?a/how-will-cultured-meat-and-meat-alternatives-disrupt-the-agricultural-and-food-industry. Consulté le 15 août 2019.
- Atkin, D., B. Faber et M. Gonzalez-Navarro (2018).** Retail Globalization and Household Welfare: Evidence from Mexico. *Journal of Political Economy*, vol. 126, n° 1, p. 1 à 73.
- Atkinson, A.B. (1970).** On the Measurement of Inequality. *Journal of Economic Theory*, vol. 2, p. 244 à 263.
- _____ (1995). Capabilities, Exclusion, and the Supply of Goods. Welfare State Programme Discussion Paper 097. Centre for Analysis of Social Exclusion, The London School of Economics and Political Science, Londres.
- _____ (2014). After Piketty? *British Journal of Sociology*, vol. 65, n° 4, p. 619 à 638.
- _____ (2015). *Inégalités*. Paris : Éditions du Seuil.
- Atkinson, A.B., T. Piketty et E. Saez (2011).** Top Incomes in the Long Run of History. *Journal of Economic Literature*, vol. 49, n° 1, p. 3 à 71.
- Atkinson, A.B. et A.J. Harrison (1978).** *Distribution of Personal Wealth in Britain*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Auerbach, A.J., K.K. Charles, C.C. Coile, W. Gale, D. Goldman, R. Lee, C.M. Lucas, P.R. Orszag, L.M. Sheiner et B. Tysinger (2017).** How the Growing Gap in Life Expectancy May Affect Retirement Benefits and Reforms. *The Geneva Papers on Risk and Insurance-Issues and Practice*, vol. 42, n° 3, p. 475 à 499.
- Australian Workplace Gender Equality Agency (2019).** International Gender Equality Reporting Schemes. Gouvernement australien, Canberra. www.wgea.gov.au/data/wgea-research/international-gender-equality-reporting-schemes. Consulté le 9 octobre 2019.
- Autor, D. (2014).** Polanyi's Paradox and the Shape of Employment Growth. Document de travail du NBER n° 20485. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w20485.pdf. Consulté le 16 septembre 2019.
- _____ (2019). Work of the Past, Work of the Future. Document de travail du NBER n° 25588. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w25588.pdf?sy=588. Consulté le 16 septembre 2019.
- Autor, D., D. Dorn, L.F. Katz, C. Patterson et J. Van Reenen (2017).** The Fall of the Labor Share and the Rise of Superstar Firms. Document de travail du NBER n° 23396. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Autor, D., L. Katz et M. Kearney (2006).** The Polarization of the U.S. Labor Market. *American Economic Review*, vol. 96, n° 2, p. 189 à 194.
- Autor, D. et A. Salomons (2017).** Does Productivity Growth Threaten Employment? Intervention au Forum de la CBE sur les activités des banques centrales, 26-28 juin, Sintra, Portugal. www.ecbforum.eu/uploads/originals/2017/speakers/papers/D_Autor_A_Salomons_Does_productivity_growth_threaten_employment_Final_Draft_20170619.pdf. Consulté le 24 octobre 2019.
- Autor, D.H., F. Levy et R.J. Murnane (2003).** The Skill Content of Recent Technological Change: An Empirical Exploration. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 4, p. 1279 à 1333.
- Avent, R. (2016).** *The Wealth of Humans: Work, Power, and Status in the Twenty-First Century*. New York : St. Martin's Press.
- Azevedo, J.P., G. Inchauste, S. Olivieri, J. Saavedra et H. Winkler (2013).** Is Labor Income Responsible for Poverty Reduction? A Decomposition Approach. Document de travail de recherche sur les politiques n° 6414. Banque mondiale, Washington.
- Azevedo, J.P., G. Inchauste et V. Sanfelice (2013).** Decomposing the Recent Inequality Decline in Latin America. Document de travail de recherche sur les politiques n° 6715. Banque mondiale, Washington.
- Babones, S.J. (2008).** Income Inequality and Population Health: Correlation and Causality. *Social Science & Medicine*, vol. 66, n° 7, p. 1614 à 1626.
- Baird, S.J., C. McIntosh et B. Özler (2016).** When the Money Runs Out: Do Cash Transfers Have Sustained Effects on Human Capital Accumulation? Document de travail de recherche sur les politiques n° 7901. Banque mondiale, Washington.
- Baird, S.J., E. Chirwa, J. De Hoop et B. Özler (2013).** Girl Power: Cash Transfers and Adolescent Welfare: Evidence from a Cluster-Randomized Experiment in Malawi. Document de travail du NBER n° 19479. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Baker, D., A. Jayadev et J. Stiglitz (2017).** Innovation, Intellectual Property, and Development: A Better Set of Approaches for the 21st Century. AccessIBSA: Innovation & Access to Medicines in India, Brazil & South Africa.
- Baker, M., J. Currie et H. Schwandt (2017).** Mortality Inequality in Canada and the US: Divergent or Convergent Trends? National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Baland, J.M., P. Bardhan et S. Bowles (2007).** *Inequality, cooperation and environmental sustainability*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press et New York NJ: Russell Sage Foundation.
- Bandura, A. (2003).** Social Cognitive Theory for Personal and Social Change by Enabling Media. Dans A. Singhal, M. Cody, E. Rogers et M. Sabido, éd. *Entertainment-Education and Social Change: History, Research, and Practice*. Londres : Routledge.
- Banerjee, A.V. et A.F. Newman (1998).** Information, the Dual Economy, and Development. *Review of Economic Studies*, vol. 65, n° 4, p. 631 à 653.
- Banerjee, A.V. et E. Duflo (2003).** Inequality and Growth: What Can the Data Say? *Journal of Economic Growth*, vol. 8, n° 3, p. 267 à 299.
- _____ (2011). *Repenser la pauvreté*. Paris : Éditions du Seuil.
- Banque mondiale (2006).** *World Development Report 2006: Equity and Development*. Washington.
- _____ (2012a). *World Development Indicators 2012*. Washington. <http://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>. Consulté le 1^{er} novembre 2019.
- _____ (2012b). *World Development Report 2012: Gender Equality and Development*. Washington.
- _____ (2013). Solutions for Youth Employment. Washington. www.s4ye.org/sites/default/files/S4YE%20Digital%20Jobs%20Case%20Study%20-%202013.%20Laboratoria.pdf. Consulté le 7 novembre 2019.
- _____ (2016). *World Development Report 2016: Digital Dividends*. Washington.
- _____ (2017a). Global Findex database. <https://globalfindex.worldbank.org/>. Consulté le 9 octobre 2019.

- Banque mondiale (2017).** *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : La gouvernance et la loi.* Washington.
- _____ (2018a). *Poverty and Shared Prosperity 2016: Piecing Together the Poverty Puzzle.* Washington.
- _____ (2018b). *Projet pour le capital humain.* Washington.
- _____ (2019a). *Afronomics: M-Pesa and Rise of Digital Financial Services in Africa.* <https://olc.worldbank.org/content/afronomics-m-pesa-and-rise-digital-financial-services-africa>. Consulté le 6 octobre 2019.
- _____ (2019b). *Mainstreaming Disruptive Technologies at the World Bank Group.* Document du Comité du développement. Washington.
- _____ (2019c). *La Banque mondiale et l'Institut de statistique de l'UNESCO unissent leurs efforts pour aider les pays à mesurer les résultats d'apprentissage.* Communiqué de presse, 4 juillet. Banque mondiale, Washington. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2019/07/03/world-bank-unesco-institute-for-statistics-join-forces-to-help-countries-measure-student-learning>. Consulté le 11 novembre 2019.
- _____ (2019d). *State and Trends of Carbon Pricing 2019.* Washington : Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/191801559846379845/pdf/State-and-Trends-of-Carbon-Pricing-2019.pdf>. Consulté le 1^{er} novembre 2019.
- _____ (2020). *World Development Report 2020: Trading for Development in the Age of Global Value Chains.* Washington.
- Bardhan, P. (2000).** *Irrigation and Cooperation: an Empirical Analysis of 48 Irrigation Communities in South India.* *Economic Development and Cultural Change*, vol. 48, n° 4, p. 847 à 865.
- Barkai, S. (2016).** *Declining Labor and Capital Shares.* New Working Paper 2. Stigler Center for the Study of the Economy and the State, Chicago.
- Barker, G., M. Greene, E.G. Siegel, M. Nascimento, M. Segundo, C. Ricardo, J.G. Figueroa, J. Franzoni, J. Redpath, R. Morrell, R. Jewkes, D. Peacock, F. Aguayo, M. Sadler, A. Das, S.K. Singh, A. Pawar et P. Pawlak (2016).** *What Men Have to Do with It: Public Policies to Promote Gender Equality.* Rio de Janeiro : Instituto Promundo, et Washington : International Center for Research on Women.
- Barnosky, A.D., N. Matzke, S. Tomiya, G.O. Wogan, B. Swartz, T.B. Quental, C. Marshall, J.L. McGuire, E.L. Lindsey, K.C. Maguire et B. Mersey (2011).** *Has the Earth's Sixth Mass Extinction Already Arrived?* *Nature*, vol. 471, n° 7336, p. 51 à 57.
- Barro, R.J. (2008).** *Inequality and Growth Revisited.* ADB Working Paper Series on Regional Economic Integration 11. Banque asiatique de développement, Manille. www.econstor.eu/bitstream/10419/109529/1/wp-011.pdf. Consulté le 1^{er} août 2019.
- Bassett, T.J., et C. Fogelman (2013).** *Déjà Vu or Something New? The Adaptation Concept in the Climate Change Literature.* *Geoforum*, vol. 48, p. 42 à 53.
- Basu, A., N. Chau et R. Kanbur (2015).** *Contractual Dualism, Market Power and Informality.* *Economic Journal*, vol. 125, n° 589, p. 1534 à 1573.
- Basu, K. (2019b).** *New Technology and Increasing Returns: The End of the Antitrust Century?* Document d'orientation de l'IZA 146. Institute of Labor Economics, Bonn, Allemagne.
- Basu, K., A. Caspi et R. Hockett (2019).** *The Law and Economics of Markets with Digital Platforms.* Manuscrit inédit.
- Basu, K. et L.-F. Lopez-Calva (2011).** *Functionings and Capabilities.* Dans K.J. Arrow, A. Sen et K. Suzumura, éd. *Handbook of Social Choice and Welfare*, vol. 2. New York : North Holland.
- Basu, S. (2019a).** *Are Price-Cost Markups Rising in the United States? A Discussion of the Evidence.* Document de travail du NBER n° 26057. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Battisti, D.S. et R.L. Naylor (2009).** *Historical Warnings of Future Food Insecurity with Unprecedented Seasonal Heat.* *Science*, vol. 323, n° 5911, p. 240 à 244.
- Baymul, C. et K. Sen (2018).** *Was Kuznets Right? New Evidence on the Relationship between Structural Transformation and Inequality.* Document de travail n° 2018-027. University of Manchester Global Development Institute, Manchester. <http://hummedia.manchester.ac.uk/institutes/gdi/publications/workingpapers/GDI/gdi-working-paper-2018027-baymul-sen.pdf>. Consulté le 6 août 2019.
- Bayoumi, M.T., et J. Barkema (2019).** *Stranded! How Rising Inequality Suppressed US Migration and Hurt Those Left Behind.* Document de travail du FMI n° 19/122. Fonds monétaire international, Washington. www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2019/06/03/Stranded-How-Rising-Inequality-Suppressed-US-Migration-and-Hurt-Those-Left-Behind-46824. Consulté le 5 août 2019.
- Beck, T., A. Demirgüç-Kunt et R. Levine (2007).** *Finance, Inequality and the Poor.* *Journal of Economic Growth*, vol. 12, n° 1, p. 27 à 49.
- Belluz, J. (2015).** *Nobel Winner Angus Deaton Talks about the Surprising Study on White Mortality He Just Co-Authored.* Vox, 7 novembre.
- Bennett, M.K. (1941).** *Wheat in National Diets.* *Wheat Studies*, vol. 18, n° 1388-2016-116736, p. 37 à 76.
- Berger, A., C. Brown, C. Kousky et R. Zeckhauser (2011).** *The Challenge of Degraded Environments: How Common Biases Impair Effective Policy.* *Risk Analysis*, vol. 31, n° 9, p. 1423 à 33.
- Berger, T. et C. Frey (2016).** *Structural Transformation in the OECD: Digitalisation, Deindustrialisation and the Future of Work.* Document de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 193. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Berger-Schmitt, R. (2000).** *Social Cohesion as an Aspect of the Quality of Societies: Concept and Measurement.* Document de travail EuReporting n° 14. Zentrum für Umfrage, Methoden und Analysen, Mannheim, Allemagne. www.gesis.org/fileadmin/upload/dienstleistung/daten/soz_indikatoren/eusi/paper14.pdf. Consulté le 1^{er} août 2019.
- Bernardi, F. (2014).** *Compensatory Advantage as a Mechanism of Educational Inequality: A Regression Discontinuity Based on Month of Birth.* *Sociology of Education*, vol. 87, n° 2, p. 74 à 88.
- Bernardi, F. et G. Ballarino, éd. (2016).** *Education, Occupation and Social Origin: A Comparative Analysis of the Transmission of Socio-Economic Inequalities.* Northampton, Massachusetts : Edward Elgar Publishing.
- Bernardi, F. et H.C. Boado (2013).** *Previous School Results and Social Background: Compensation and Imperfect Information in Educational Transitions.* *European Sociological Review*, vol. 30, n° 2, p. 207 à 217.
- Bernardi, F. et I. Plavgo (à paraître).** *Education as an Equalizer for Human Development?* Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Berthe, A. et L. Elie (2015).** *Mechanisms Explaining the Impact of Economic Inequality on Environmental Deterioration.* *Ecological Economics*, vol. 116, n° C, p. 191 à 200.
- Besley, T. (2017).** *Aspirations and the Political Economy of Inequality.* *Oxford Economic Papers*, vol. 69, n° 1, p. 1 à 35.
- Bessen, J. et M. Meurer (2014).** *The Direct Costs from NPE Disputes.* *Cornell Law Review*, vol. 99, n° 2, p. 387 à 424.
- Betkowski, B. (2018).** *How Drones Could Improve Crop Damage Estimates.* Phys.org, 27 avril. <https://phys.org/news/2018-04-drones-crop.html>. Consulté le 13 avril 2019.
- Bezemer, D., J. Ryan-Collins, F. van Lerven et L. Zhang (2018).** *Credit Where it's Due: A Historical, Theoretical and Empirical Review of Credit Guidance Policies in the 20th Century.* Document de travail n° 2018-11. University College of London, Institute for Innovation and Public Purpose, Londres.
- Bezemer, D., M. Grydaki et L. Zhang (2016).** *More Mortgages, Lower Growth?* *Economic Inquiry*, vol. 54, n° 1, p. 652 à 674.
- Bezemer, D. et A. Samarina (2016).** *Debt Shift, Financial Development and Income Inequality in Europe.* SOM Research Reports 16020-GEM. Université de Groningue, Institut de recherche SOM, Pays-Bas.
- Bhaskar, V., A. Manning et T. To (2002).** *Oligopsony and Monopsonistic Competition in Labor Markets.* *Journal of Economic Perspectives*, vol. 16, n° 2, p. 155 à 174.
- Bhorat, H., K. Lilienstein, M. Oosthuizen et A. Thornton (2019).** *The Rise of the 'Missing Middle' in an Emerging Economy: The Case of South Africa.* Présenté à la conférence du Centre for the Study of African Economies, 17-19 mars, Oxford.
- Bhorat, H., M. Oosthuizen, K. Lilienstein et A. Thornton (2019).** *The Rise of the 'Missing Middle' in an Emerging Economy: The Case of South Africa.* Université du Cap, Unité de recherche sur les politiques de développement, Le Cap.
- Bhorat, H., R. Kanbur et B. Stanwix (2017).** *Minimum Wages in Sub-Saharan Africa: A Primer.* *World Bank Research Observer*, vol. 32, n° 1, p. 21 à 74.
- Bian, L., S.J. Leslie et A. Cimpian (2017).** *Gender Stereotypes about Intellectual Ability Emerge Early and Influence Children's Interests.* *Science*, vol. 355, n° 6323, p. 389 à 391.
- Bicchieri, C. (2006).** *The Grammar of Society: The Nature and Dynamics of Social Norms.* Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Biernat, M. et A.K. Sesko (2013).** *Evaluating the Contributions of Members of Mixed-Sex Work Teams:*

- Race and Gender Matter. *Journal of Experimental Social Psychology*, vol. 49, n° 3, p. 471 à 476.
- Bircan, Ç., T. Brück et M. Vothknecht (2017).** Violent Conflict and Inequality. *Oxford Development Studies*, vol. 45, n° 2, p. 125 à 144.
- Birdsall, N., D. Ross et R. Sabot (1995).** Inequality and Growth Reconsidered: Lessons from East Asia. *World Bank Economic Review*, vol. 9, n° 3, p. 477 à 508.
- Bixby Center for Population Health and Sustainability (2014).** Ethiopia: CBD of Injectable Contraceptives Scaling Up Community-Based Distribution of Injectable Contraceptives in Tigray, Ethiopia. Berkeley.
- Björkenstam, E., S. Cheng, B. Burström, A.R. Pebley, C. Björkenstam et K. Kosidou (2017).** Association between Income Trajectories in Childhood and Psychiatric Disorder: A Swedish Population-Based Study. *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 71, n° 7, p. 648 à 654.
- Black, M.M., S.P. Walker, L.C. Fernald, C.T. Andersen, A.M. DiGirolamo, C. Lu, C., D.C. McCoy, G. Fink, Y.R. Shawar, J. Shiffman et A.E. Devercelli (2017).** Early Childhood Development Coming of Age: Science Through the Life Course. *The Lancet*, vol. 389, n° 10064, p. 77 à 90.
- Black, S.E., P.J. Devereux, P. Lundborg et K. Majlesi (2019).** Poor Little Rich Kids? The Role of Nature versus Nurture in Wealth and Other Economic Outcomes and Behaviors. Document de travail du NBER n° 21409. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Black, S.E. et P.J. Devereux (2011).** Recent Developments in Intergenerational Mobility. Dans O. Ashenfelter et D. Card, éd. *Handbook of Labor Economics*. Amsterdam : Elsevier.
- Blanchet, T., L. Chancel et A. Gethin (2019).** How Unequal Is Europe? Evidence from Distributional National Accounts, 1980-2017. Document de travail WID.world n° 2019/06. World Inequality Database.
- Blanchet, T. et L. Chancel (2016).** National Accounts Series Methodology. Document de travail WID.world n° 2016/1. World Inequality Database. <http://wid.world/document/1676/>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Block, S.A., L. Kiess, P. Webb, S. Kosen, R. Moench-Pfanner, M.W. Bloem et C.P. Timmer (2004).** Macro Shocks and Micro Outcomes: Child Nutrition during Indonesia's Crisis. *Economics & Human Biology*, vol. 2, n° 1, p. 21 à 44.
- Blossfeld, H.P., N. Kulic, J. Skopek et M. Triventi, éd. (2017).** *Childcare, Early Education and Social Inequality: An International Perspective*. Northampton, Massachusetts : Edward Elgar Publishing.
- Blossfeld, H.P., S. Buchholz, J. Skopek et M. Triventi, éd. (2016).** *Models of Secondary Education and Social Inequality: An International Comparison*. Northampton, Massachusetts : Edward Elgar Publishing.
- Blum, R.W. et W.H. Gates, Sr. (2015).** *Girlhood Not Motherhood: Preventing Adolescent Pregnancy*. New York : Fonds des Nations Unies pour la population.
- Blundell, R., R. Joyce, A.N. Keiller et J.P. Ziliak (2018).** Income Inequality and the Labour Market in Britain and the US. *Journal of Public Economics*, vol. 162, p. 48 à 62.
- Blundell, R., R. Joyce, A. Norris et J.P. Ziliak (2018).** Income Inequality and the Labour Market in Britain and the US. *Journal of Public Economics*, vol. 162, p. 48 à 62.
- Boillat, S., J.D. Gerber, C. Oberlack, J.G. Zaehring, C.I. Speranza et S. Rist (2018).** Distant Interactions, Power, and Environmental Justice in Protected Area Governance: A Telecoupling Perspective. *Sustainability*, vol. 10, n° 11, p. 3954.
- Bolch, K.B., L. Ceriani et L.F. Lopez-Calva (2017).** Arithmetics and Politics of Domestic Resource Mobilization. Document de travail de recherche sur les politiques n° 8029. Banque mondiale, Washington.
- Boldrin, M. et D. Levine (2013).** The Case against Patents. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 27, n° 1, p. 3 à 22.
- Bolt, J., R. Inklaar, H. de Jong et J.L. van Zanden (2018).** Maddison Project Database, version 2018. Université de Groningue, Maddison Project, Groningue, Pays-Bas.
- Bolton, P., T. Santos et J.A. Scheinkman (2016).** Cream-Skimming in Financial Markets. *Journal of Finance*, vol. 71, n° 2, p. 709 à 736.
- Borrell-Porta, M., J. Costa-Font et J. Philipp (2018).** The 'Mighty Girl' Effect: Does Parenting Daughters Alter Attitudes towards Gender Norms? *Oxford Economic Papers*, vol. 71, n° 1, p. 25 à 46.
- Bouguen, A., Y. Huang, M. Kremer et E. Miguel (2018).** Using RCTs to Estimate Long-Run Impacts in Development Economics. Document de travail du NBER n° 25356. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Bouis, H.E., P. Eozenou et A. Rahman (2011).** Food Prices, Household Income, and Resource Allocation: Socioeconomic Perspectives on their Effects on Dietary Quality and Nutritional Status. *Food and Nutrition Bulletin*, vol. 32, n° 1_suppl1, p. S14-S23.
- Boulamwini, J. et T. Gebru (2018).** Gender Shades: Intersectional Accuracy Disparities in Commercial Gender Classification. *Proceedings of Machine Learning Research*, vol. 81, p. 1 à 15.
- Bourguignon, F. (2003).** The Growth Elasticity of Poverty Reduction: Explaining Heterogeneity across Countries and Time Periods. Document de travail. Banque mondiale, Washington. <http://documents.worldbank.org/curated/en/503161468780002293/pdf/28104.pdf>. Consulté le 1^{er} août 2019.
- _____ (2015a). Appraising Income Inequality Databases in Latin America. *Journal of Economic Inequality*, vol. 13, p. 557 à 578.
- _____ (2015b). Revisiting the Debate on Inequality and Economic Development. *Revue d'économie politique*, vol. 125, n° 5, p. 633 à 663.
- Bourguignon F. et C. Morrisson (1998).** Inequality and Development: The Role of Dualism. *Journal of Development Economics*, vol. 57, p. 233 à 257.
- _____ (2002). Inequality among World Citizens: 1820-1992. *American Economic Review*, vol. 92, n° 4, p. 727 à 744.
- Bowles, S., C.M. Fong, H. Gintis et U. Pagano (2012).** *The New Economics of Inequality and Redistribution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bradbury, B., M. Corak, J. Waldfogel et E. Washbrook (2015).** *Too Many Children Left Behind: The US Achievement Gap in Comparative Perspective*. New York : Russell Sage Foundation.
- Bradsher, K. et K. Bennhold (2019).** World Leaders at Davos Call for Global Rules on Tech. *New York Times*, 23 janvier. www.nytimes.com/2019/01/23/technology/world-economic-forum-data-controls.html. Consulté le 19 août 2019.
- Bragg, F., M.V. Holmes, A. Iona, Y. Guo, H. Du, Y. Chen, Z. Bian, L. Yang, W. Herrington et D. (2017).** Association between Diabetes and Cause-Specific Mortality in Rural and Urban Areas of China. *Journal of the American Medical Association*, vol. 317, n° 3, p. 280 à 289.
- Branstetter, L.G., B. Glennon et J.B. Jensen (2019).** The Rise of Global Innovation by US Multinationals Poses Risks and Opportunities. Synthèse du PIIE. Peterson Institute for International Economics, Washington.
- Braveman P. et L. Gottlieb (2014).** The Social Determinants of Health: It's Time to Consider the Causes of the Causes. *Public Health Reports*, vol. 129, Suppl 2, p. 19 à 31.
- Brei, M., G. Ferri et L. Gambacorta (2018).** Financial Structure and Income Inequality. Document de travail de la BIS n° 756. Bank of International Settlements, Bâle, Suisse.
- Brody, A., J. Demetriades et E. Esplen (2008).** Gender and Climate Change: Mapping the Linkages: A Scoping Study on Knowledge and Gaps. Université du Sussex, Institut d'études sur le développement, Brighton.
- Broockman, D. et J. Kalla (2016).** Durably Reducing Transphobia: A Field Experiment on Door-to-door Canvassing. *Science*, vol. 352, n° 6282, p. 220 à 224.
- Brooks, W. J., J.P. Kaboski, Y.A. Li et W. Qian (2019).** Exploitation of Labor? Classical Monopsony Power and Labor's Share. Document de travail du NBER n° 25660. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Brown, C., M. Ravallion et D. Van de Walle (2017).** Are Poor Individuals Mainly Found in Poor Households? Evidence Using Nutrition Data for Africa. Document de travail du NBER n° 24047. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Bruckner, M., M. LaFleur et I. Pitterle (2017).** Frontier Issues: The Impact of the Technological Revolution on Labour Markets and Income Distribution. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.
- Brulle, R.J. (2018).** The Climate Lobby: a Sectoral Analysis of Lobbying Spending on Climate Change in the USA, 2000 to 2016. *Climatic Change*, vol. 149, p. 289 à 303.
- Brunori, P., F.H.G. Ferreira et V. Peragine (2013).** Inequality of Opportunity, Income Inequality and Economic Mobility: Some International Comparisons. Document de travail de l'IZA. Institute for the Study of Labor, Bonn. <http://anon-ftp.iza.org/dp7155.pdf>. Consulté le 12 septembre 2019.
- Bruns, B. et J. Luque (2015).** *Great Teachers: How to Raise Student Learning in Latin America and the Caribbean*. Washington : Banque mondiale.
- Brunwasser, M. (2019).** Comforting the Afflicted and Afflicting the Comfortable: The Impact of Investigative Journalism on Inequality. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme

des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.

- Brussevich, M., E. Dabla-Norris et S. Khalid (2019).** Is Technology Widening the Gender Gap? Automation and the Future of Female Employment. Document de travail du FMI n° WP/19/91. Fonds monétaire international, Washington.
- Brynjolfsson, E., T. Mitchell et D. Rock (2018).** What Can Machines Learn and What Does It Mean for Occupations and the Economy? *AEA Papers and Proceedings*, vol. 108, p. 43 à 47.
- Brønnum-Hansen, H. (2017).** Socially Disparate Trends in Lifespan Variation: A Trend Study on Income and Mortality Based on Nationwide Danish Register Data. *BMJ Open*, vol. 7, n° 5, p. e014489.
- Bublitz, E. (2016).** Perceptions of Inequality Survey 2015/2016. Bertelsmann Stiftung, Gütersloh, Allemagne.
- Buchan, I.E., E. Kontopantelis, M. Sperrin, T. Chandola et T. Doran (2017).** North-South Disparities in English Mortality 1965–2015: Longitudinal Population Study. *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 71, n° 9, p. 928 à 936.
- Bullard, R.D. (1983).** Solid Waste Sites and the Black Houston Community. *Sociological Inquiry*, vol. 53, n° 2-3, p. 273 à 288.
- _____ (1990). *Dumping in Dixie: Race, Class, and Environmental Quality*. New York : Routledge.
- Burke, M., W.M. Davis et N.S. Diffenbaugh (2018).** Large Potential Reduction in Economic Damages under UN Mitigation Targets. *Nature*, vol. 557, n° 7706, p. 549 à 553.
- Burke, M. et V. Tanutama (2019).** Climatic Constraints on Aggregate Economic Output. Document de travail du NBER n° 25779. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w25779.pdf. Consulté le 8 août 2019.
- Burton, R.J. (2019).** The Potential Impact of Synthetic Animal Protein on Livestock Production: The New “War Against Agriculture”? *Journal of Rural Studies*, vol. 68, p. 33 à 45.
- Busso, M. et S. Galiani (2019).** The Causal Effect of Competition on Prices and Quality: Evidence from a Field Experiment. *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 11, n° 1, p. 33 à 56.
- Bussolo, M., D. Checchi et V. Peragine (2019).** Long-Term Evolution of Inequality of Opportunity. Document de travail de recherche sur les politiques n° 8700. Banque mondiale, Washington.
- Butera, S. (2019).** Rwandan Central Bank Studying Ways of Issuing Digital Currency. BNN Bloomberg, 22 août. www.bnnbloomberg.ca/rwandan-central-bank-studying-ways-of-issuing-digital-currency-1.1305321. Consulté le 6 octobre 2019.
- Butler, J. (2019).** Judith Butler: The Backlash against ‘Gender Ideology’ Must Stop. *New Statesman America*, 21 janvier. www.newstatesman.com/2019/01/judith-butler-backlash-against-gender-ideology-must-stop. Consulté le 19 août 2019.
- Buttrick, N.R. et S. Oishi (2017).** The Psychological Consequences of Income Inequality. *Social and Personality Psychology Compass*, vol. 11, n° 3, p. 12304.
- Byers, E., M. Giddens, D. Leclere, P. Burek, K. Ebi, P. Greve, D. Grey et P. Havlik (2018).** Global Exposure and Vulnerability to Multi-Sector Development and Climate Change Hotspots. *Environmental Research Letters*, vol. 13, n° 5.
- Cai, Y., K.L. Judd, T.M. Lenton, T.S. Lontzek et D. Narita (2015).** Environmental Tipping Points Significantly Affect the Cost-Benefit Assessment of Climate Policies. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 112, n° 15, p. 4606 à 4611.
- Cai, Y., K.L. Judd et T.S. Lontzek (2013).** The Social Cost of Stochastic and Irreversible Climate Change. Document de travail du NBER n° 18704. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w18704.pdf. Consulté le 24 octobre 2019.
- Cakal, H., M. Hewstone, G. Schwärz et A. Heath (2011).** An Investigation of the Social Identity Model of Collective Action and the ‘Sedative’ Effect of Intergroup Contact among Black and White Students in South Africa. *British Journal of Social Psychology*, vol. 50, p. 606 à 627.
- Caliskan, A., J.J. Bryson et A. Narayanan (2017).** Semantics Derived Automatically from Language Corpora Contain Human-Like Biases. *Science*, vol. 356, n° 6334, p. 183 à 186.
- Campbell, B.M., D.J. Beare, E.M. Bennett, J.M. Hall-Spencer, J.S. I. Ingram, F. Jaramillo, R. Ortiz, N. Ramankutty, J.A. Sayer et D. Shindell (2017).** Agriculture Production as a Major Driver of the Earth System Exceeding Planetary Boundaries. *Ecology and Society*, vol. 22, n° 4, p. 8.
- Caprioli, M. (2005).** Primed for Violence: The Role of Gender Inequality in Predicting Internal Conflict. *International Studies Quarterly*, vol. 49, n° 2, p. 161 à 178.
- Cardona, O.D., M.K. van Aalst, J. Birkmann, M. Fordham, G. McGregor, R. Perez, R.S. Pulwarty, E.L.F. Schipper et B.T. Sinh (2012).** Determinants of Risk: Exposure and Vulnerability. Dans C.B. Field, V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor et P.M. Midgley, éd. *A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cariboni, D. (2014).** Colombia Rice Growers Saved from Ruin after Being Told Not to Plant Their Crop. *The Guardian*, 30 septembre. www.theguardian.com/global-development/2014/sep/30/colombia-rice-growers-climate-change. Consulté le 15 août 2019.
- Carleton, T.A. et S.M. Hsiang (2016).** Social and Economic Impacts of Climate. *Science*, vol. 353, n° 6304.
- Caron, J. et T. Fally (2018).** Per Capita Income, Consumption Patterns, and CO2 Emissions. Document de travail du NBER n° 24923. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Carr, M. et E.E. Wiemers (2016).** The Decline in Lifetime Earnings Mobility in the US: Evidence from Survey-Linked Administrative Data. Washington Center for Equitable Growth, Washington. www.sole-jole.org/16399.pdf. Consulté le 16 août 2019.
- Carroll, A.E. et T.S. Doherty (2019).** Meat Consumption and Health: Food For Thought. *Annals of Internal Medicine*, 1^{er} octobre.
- Case, A. et A. Deaton (2017).** Mortality and Morbidity in the 21st Century. *Brookings Papers on Economic Activity*, p. 397 à 476.
- Case, A. et C. Paxson (2008).** Height, Health, and Cognitive Function at Older Ages. *American Economic Review*, vol. 98, n° 2, p. 463 à 467.
- _____ (2010). Causes and Consequences of Early-Life Health. *Demography*, vol. 47, n° 1, p. S65 à S85.
- Cattaneo, C. et G. Peri (2016).** The Migration Response to Increasing Temperatures. *Journal of Development Economics*, vol. 122, p. 127 à 146.
- CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) (2015).** G7 Climate Risk Insurance Initiative—Stepping Up Protection for the Most Vulnerable. Paris. <https://unfccc.int/news/g7-climate-risk-insurance-initiative-stepping-up-protection-for-the-most-vulnerable>. Consulté le 13 août 2019.
- CDC (Centres de contrôle et prévention des maladies des États-Unis) (2014).** Health and Academic Achievement. Atlanta. www.cdc.gov/healthyyouth/health_and_academics/pdf/health-academic-achievement.pdf. Consulté le 9 août 2019.
- CDH (Conseil des droits de l’homme des Nations Unies) (2010).** Le droit fondamental à l’eau et à l’assainissement. Résolution A/HRC/RES/18/1. New York. www.unwomen.org/fr/news/stories/2018/8/feature-tunisian-women-in-local-elections. Consulté le 15 août 2019.
- CDH (Conseil des droits de l’homme des Nations Unies) (2018).** Sécurité des journalistes. Résolution adoptée par le Conseil des droits de l’homme le 27 septembre 2018 A/HRC/RES/39/6. New York.
- Ceballos, G., A. García et P.R. Ehrlich (2010).** The Sixth Extinction Crisis: Loss of Animal Populations and Species. *Journal of Cosmology*, vol. 8, n° 1821-1831.
- Ceballos, G., P.R. Ehrlich, A.D. Barnosky, A. García, R.M. Pringle et T.M. Palmer (2015).** Accelerated Modern Human-Induced Species Losses: Entering the Sixth Mass Extinction. *Science Advances*, vol. 1, n° 5.
- Ceballos, G., P.R. Ehrlich et R. Dirzo (2017).** Biological Annihilation via the Ongoing Sixth Mass Extinction Signaled by Vertebrate Population Losses and Declines. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 114, n° 30, p. E6089 à E6096.
- Cederman, L.E., K.S. Gleditsch et H. Buhaug (2013).** *Inequality, Grievances, and Civil War*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cefai, C., P.A. Bartolo, V. Cavioni et P. Downes (2018).** Strengthening Social and Emotional Education as a Core Curricular Area across the EU. A Review of the International Evidence. Rapport NESET II, Luxembourg : Office des publications de l’Union européenne. <https://boa.unimib.it/retrieve/handle/10281/188490/268947/Strengthening-Social-and-Emotional-Education.pdf>. Consulté le 30 juillet 2019.
- CEPALC (Commission économique pour l’Amérique latine et Caraïbes des Nations Unies) (2018a).** *The Inefficiency of Inequality*. Trente-septième session de la CEPALC, 7-11 mai, La Havane. Santiago.
- _____ (2018b). *Social Panorama of Latin America 2018*. Santiago.

- Cerra, V. et S.C. Saxena (2008).** Growth Dynamics: The Myth of Economic Recovery. *American Economic Review*, vol. 98, n° 1, p. 439 à 457.
- Chacaltana, J., V. Leung et M. Lee (2018).** New Technologies and the Transition to Formality: The Trend towards E-formality. Document de travail de l'emploi de l'OIT 247. Bureau international du Travail, Genève.
- Chadwick, A. (2017).** *The Hybrid Media System: Politics and Power*, 2^e éd. New York : Oxford University Press.
- Chadwick, L. et G. Solon (2002).** Intergenerational Income Mobility among Daughters. *American Economic Review*, vol. 92, n° 1, p. 335 à 344.
- Chaigneau, T. et K. Brown (2016).** Challenging the Win-Win Discourse on Conservation and Development: Analyzing Support for Marine Protected Areas. *Ecology and Society*, vol. 21, n° 1, p. 36.
- Challinor, A.J., A.K. Koehler, J. Ramirez-Villegas, S. Whitfield et B. Das (2016).** Current Warming Will Reduce Yields Unless Maize Breeding and Seed Systems Adapt Immediately. *Nature Climate Change*, vol. 6, n° 10, p. 954 à 958.
- Chamorro-Premuzic, T. (2013).** Why Do So Many Incompetent Men Become Leaders? *Harvard Business Review*, 22 août.
- Chancel, L. (2017).** *Insoutenables inégalités : pour une justice sociale et environnementale*. Paris : Les Petits Matins.
- Chancel, L., A. Hough et T. Voituriez (2018).** Reducing Inequalities within Countries: Assessing the Potential of the Sustainable Development Goals. *Global Policy*, vol. 9, n° 1, p. 5 à 16.
- Chancel, L., D. Cogneau, A. Gethin et A. Myczkowski (2019).** Income Inequality in Africa, 1990-2017. WID.world Issue Brief n° 2019/6. World Inequality Database.
- Chancel, L., R. Clarke et A. Gethin (2017).** World Inequality Report 2018 Technical Notes for Figures and Tables. Note technique WID.world n° 2017/8. World Inequality Database. <http://wid.world/static/technical-notes-for-figures-and-tables.pdf>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Chancel, L. et L. Czajka (2017).** Estimating the Regional Distribution of Income in Sub-Saharan Africa. Note technique WID.world n° 2017/6. World Inequality Database.
- Chancel, L. et T. Piketty (2015).** Carbon and Inequality: from Kyoto to Paris: Trends in the Global Inequality of Carbon Emissions (1998-2013) & Prospects for an Equitable Adaptation Fund. Document de travail n° 2015/7. World Inequality Lab, Paris. <https://wid.world/document/chancel-l-piketty-t-carbon-and-inequality-from-kyoto-to-paris-world-working-paper-2015-7/>. Consulté le 9 août 2019.
- _____ (2017). Indian Income Inequality, 1922-2015: From British Raj to Billionaire Raj? Document de travail WID.world n° 2017/11. World Inequality Database.
- Chandra-Mouli, V., A.V. Camacho et P.A. Michaud (2013).** WHO Guidelines on Preventing Early Pregnancy and Poor Reproductive Outcomes among Adolescents in Developing Countries. *Journal of Adolescent Health*, vol. 52, n° 5, p. 517 à 522.
- Charles, A. (2012).** Identity, Norms, and Ideals. Dans *Exchange Entitlement Mapping: Theories and Evidence*. Perspectives from Social Economics. New York : Palgrave Macmillan.
- Chau, N.H. et R. Kanbur (2018).** Employer Power, Labor Saving Technical Change, and Inequality. Note de synthèse du CEPR n° DP12925. Centre for Economic Policy Research, Londres.
- Chemouni, B. (2018).** The Political Path to Universal Health Coverage: Power, Ideas and Community-Based Health Insurance in Rwanda. *World Development*, vol. 106, p. 87 à 98.
- Chen, M. (2019).** Informality and Inequality: In a Globalized and Urbanized World. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Chen, P., L. Karabarbounis et B. Neiman (2017).** The Global Rise of Corporate Saving. *Journal of Monetary Economics*, vol. 89, p. 1 à 19.
- Chen, Y., P. Persson et M. Polyakova (2019).** The Roots of Health Inequality and the Value of Intra-Family Expertise. Document de travail n° 25618. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w25618.pdf. Consulté le 1^{er} août 2019.
- Chenery, H., M.S. Ahluwalia, J.H. Duloy, C.L.G. Bell et R. Jolly (1974).** *Redistribution with Growth; Policies to Improve Income Distribution in Developing Countries in the Context of Economic Growth*. Oxford : Oxford University Press.
- Cheng, S., B. Chauhan et S. Chintala (2019).** The Rise of Programming and the Stalled Gender Revolution. *Sociological Science*, vol. 6, p. 321 à 351.
- Chetty, R., M. Stepner, S. Abraham, S. Lin, B. Scuderi, N. Turner, A. Bergeron et D. Cutler (2016).** The Association between Income and Life Expectancy in the United States, 2001-2014. *Journal of the American Medical Association*, vol. 315, n° 16, p. 1750 à 1766.
- Chetty, R., N. Hendren, P. Kline, E. Saez et N. Turner (2014).** Is the United States Still a Land of Opportunity? Recent Trends in Intergenerational Mobility. *American Economic Review*, vol. 104, n° 5, p. 141 à 147.
- Chetty, R., N. Hendren et L.F. Katz (2016).** The Effects of Exposure to Better Neighborhoods on Children: New Evidence from the Moving to Opportunity Experiment. *American Economic Review*, vol. 106, n° 4, p. 855 à 902.
- Chevalier, A. et G. Lanot (2001).** The Relative Effect of Family and Financial Characteristics on Educational Achievement. Centre for the Economics of Education, London School of Economics and Political Science, Londres.
- Chiam, Z., S. Duffy et M.G. Gil (2017).** *Trans Legal Mapping Report 2017: Recognition before the Law*. Genève : Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes.
- Choy, C.A., B.H. Robison, T.O. Gagne, B. Erwin, E. Firl, R.U. Halden, J.A. Hamilton, K. Katija, S.E. Lisin, C. Rolsky et K.S. Van Houtan (2019).** The Vertical Distribution and Biological Transport of Marine Microplastics across the Epipelagic and Mesopelagic Water Column. *Scientific Reports*, vol. 9, n° 1.
- Christiansen, C.O. et S.L.B. Jensen, éd. (2019).** *Histories of Global Inequality: New Perspectives*. New York : Palgrave Macmillan.
- Cialdini, R.B., C.A. Kallgren et R.R. Reno (1991).** A Focus Theory of Normative Conduct: A Theoretical Refinement and Reevaluation of the Role of Norms in Human Behavior. *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 24, p. 201 à 234.
- Cingano, F. (2014).** Trends in Income Inequality and Its Impact on Economic Growth. Document de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 163. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris. www.oecd.org/els/soc/trends-in-income-inequality-and-its-impact-on-economic-growth-SEM-WP163.pdf. Consulté le 23 août 2019.
- Cislaghi, B., K. Manji et L. Heise (2018).** *Social Norms and Gender-Related Harmful Practices: What Assistance from the Theory to the Practice?* Learning Report 02. Londres : London School of Hygiene & Tropical Medicine.
- Clarke, D.J. et S. Dercon (2016).** *Dull Disasters? How Planning Ahead Will Make a Difference*. New Delhi : SAGE Publications.
- Clarke, G., L. Xu et H-F. Zou (2006).** Finance and Income Inequality: What Do the Data Tell Us? *Southern Economic Journal*, vol. 72, n° 3, p. 578 à 596.
- Clayton, K., S. Blair, J.A. Busam, S. Forstner, J. Gance, G. Green, A. Kawata et al. (à paraître).** Real Solutions for Fake News? Measuring the Effectiveness of General Warnings and Fact-Check Tags in Reducing Belief in False Stories on Social Media. *Political Behavior*.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2019).** *Trade and Development Report 2019: Financing A Global Green New Deal*. Genève.
- Coady, D. (2018).** Creating Fiscal Space. *Finance and Development*, vol. 55, n° 4, p. 24 à 27.
- Coady, D., D. D'Angelo et B. Evans (2019).** Fiscal Redistribution and Social Welfare. Document de travail du FMI n° WP/19/51. Fonds monétaire international, Washington.
- Coady, D. et A. Dizioli (2018).** Income Inequality and Education Revisited: Persistence, Endogeneity and Heterogeneity. *Applied Economics*, vol. 50, n° 2, p. 1 à 15.
- Coady, D. et D. Prady (2018).** Universal Basic Income in Developing Countries: Issues, Options and Illustrations for India. Document de travail du FMI n° WP/18/174. Fonds monétaire international, Washington.
- Cohen, G., J.T. Jalles, P. Loungani et R. Marto (2018).** The Long-Run Decoupling of Emissions and Output: Evidence from the Largest Emitters. Document de travail du FMI. Fonds monétaire international, Washington.
- Cohen, J., R. Desai et H. Kharas (2019).** Spatial Targeting of Poverty Hotspots. Dans H. Kharas, J. McArthur et I. Ohno, éd., *Leave No One Behind: Time for Specifics on the Sustainable Development Goals*. Washington : The Brookings Institution.
- Cole, M.J., R.M. Bailey, J.D. Cullis et M.G. New (2018).** Spatial Inequality in Water Access and Water Use in South Africa. *Water Policy*, vol. 20, n° 1, p. 37 à 52.
- Collier, P. et A. Hoeffler (1998).** On Economic Causes of Civil War. *Oxford Economic Papers*, vol. 50, n° 4, p. 563 à 573.
- Commission du haut débit au service du développement numérique (2015).** *Cyber Violence against Women and Girls: A Worldwide Wake Up Call*. Genève : Union internationale des télécommunications, et Paris : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

- _____ (2019). The State of Broadband: Broadband as a Foundation for Sustainable Development. Genève : Union internationale des télécommunications, et Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. www.itu.int/dms_pub/itu-s/opb/pol/S-POL-BROADBAND.20-2019-PDF-E.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- Commission européenne (2016).** Aides d'État: l'Irlande a accordé pour 13 milliards d'EUR d'avantages fiscaux illégaux à Apple. Communiqué de presse, 30 août. https://europa.eu/rapid/press-release_IP-16-2923_en.htm. Consulté le 7 novembre 2019.
- _____ (2019). Antitrust : la Commission inflige une amende de 1,49 milliard d'euros à Google pour pratiques abusives en matière de publicité en ligne. Communiqué de presse, 20 mars. https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1770_en.htm. Consulté le 7 novembre 2019.
- Commission européenne, Direction générale de la recherche et de l'innovation (2014).** Trust at Risk: Implications for EU Policies and Institutions. Report of the Expert Group. Luxembourg. <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/e512c11b-e922-11e6-ad7c-01aa75ed71a1>. Consulté le 1^{er} août 2019.
- Conceição, P. (2019a).** Fear and Loathing of Technological Progress? Leveraging Science and Innovation for the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development. Dans A. Baimenov et P. Liverakos, éd. *Public Service Excellence in the 21st Century*. Singapour : Palgrave Macmillan.
- _____ (2019b). How Science and Technology Policy Shape Inequality. Dans *Financing the UN Development System: Time for Hard Choices*. Dag Hammarskjöld Foundation et Bureau des fonds d'affectation spéciale pluriparténaires des Nations Unies. Uppsala, Suède, et New York.
- Conceição, P. et J.K. Galbraith (2001).** A New Kuznets Hypothesis: Theory and Evidence on Growth and Inequality. Dans J.K. Galbraith et M. Berner, éd., *Inequality and Industrial Change: A Global View*. New York : Cambridge University Press.
- Conceição, P. et M.V. Heitor (2007).** Diversity and Integration of Science and Technology Policies. *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 74, n° 1, p. 1 à 17.
- Connolly, M., M. Corak et C. Haecck (2019).** Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States. *Journal of Labor Economics*, vol. 37, n° S2, p. S595 à S641.
- Cooper, L.B. et E. Fletcher (2013).** Reducing Societal Discrimination against Adolescent Girls Using Social Norms to Promote Behavior Change. Girl Hub, Londres.
- Cooper, R. (2019).** The Deadly Hidden Risks within the Most Prominent Economic Model of Climate Change. *The Week*, 4 septembre.
- Copeland, B.R. et M.S. Taylor (1994).** North-South Trade and the Environment. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 109, n° 3, p. 755 à 787.
- Corak, M. (2013).** Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 27, n° 3, p. 79 à 102.
- Corcoran, K.E., D. Pettinicchio et J.T. Young (2011).** The Context of Control: A Cross-National Investigation of the Link between Political Institutions, Efficacy, and Collective Action. *British Journal of Social Psychology*, vol. 50, p 575 à 605.
- Coronese, M., F. Lamperti, K. Keller, F. Chiaromonte et A. Roventini (2019).** Evidence for Sharp Increases in the Economic Damages of Extreme Natural Disasters. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 43, p. 21450 à 21455.
- Costa, D. et M.E. Kahn (2003).** Civic Engagement and Community Heterogeneity: An Economist's Perspective. *Perspectives on Politics*, vol. 1, p. 103 à 111.
- Covarrubias, M., G. Gutiérrez et T. Philippon (2019).** From Good to Bad Concentration? US Industries over the Past 30 years. Document de travail du NBER n° 25983. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Coyle, D. (2015).** *GDP: A Brief but Affectionate History: Revised and Expanded Edition*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- CRDI (Centre de recherches pour le développement international) (2018).** *Intelligence artificielle et développement humain : vers un programme de recherche*. Ottawa.
- Creedy, J. et R. Dixon (1998).** The Relative Burden of Monopoly on Households with Different Incomes. *Economic New Series*, vol. 65, n° 258, p. 285 à 293.
- Criado-Pérez, C. (2019).** *Invisible Women: Data Bias in a World Designed for Men*. New York : Abrams Press.
- Crocker, D. (2008).** Sen's Concept of Agency. Université du Maryland, Silver Spring.
- Crosby, A. (1986).** *Ecological Imperialism*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cruces, G., R. Pérez-Truglia et M. Tetaz (2013).** Biased Perceptions of Income Distribution and Preferences for Redistribution: Evidence from a Survey Experiment. *Journal of Public Economics*, vol. 98, p. 100 à 112.
- Cuaresma, J.C., W. Fengler, H. Kharas, K. Bekhtiar, M. Brottrager et M. Hofer (2018).** Will the Sustainable Development Goals Be Fulfilled? Assessing Present and Future Global Poverty. *Palgrave Communications*, vol. 4, n° 29.
- Cuberes, D. et M. Teignier (2012).** Gender Gaps in the Labor Market and Aggregate Productivity. Document de travail. Université de Sheffield, Département d'économie, Royaume-Uni. http://eprints.whiterose.ac.uk/74398/1/serps_2012017.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- Cumming, G.S. et S. von Cramon-Taubadel (2018).** Linking Economic Growth Pathways and Environmental Sustainability by Understanding Development as Alternate Social–Ecological Regimes. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 38, p. 9533 à 9538.
- Cunningham, M. (2001).** The Influence of Parental Attitudes and Behaviours on Children's Attitudes towards Gender and Household Labor in Early Adulthood. *Journal of Marriage and Family*, vol. 63, n° 1, p. 111 à 122.
- Curran, D. (2018).** Environmental Justice Meets Risk-Class: The Relational Distribution of Environmental Bads. *Antipode*, vol. 50, n° 2, p. 298 à 318.
- Curran, M. et M.C. Mahutga (2018).** Income Inequality and Population Health: A Global Gradient? *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 59, n° 4, p. 536 à 553.
- Currie, J. (2009).** Healthy, Wealthy, and Wise: Socioeconomic Status, Poor Health in Childhood, and Human Capital Development. *Journal of Economic Literature*, vol. 47, n° 1, p. 87 à 122.
- _____ (2011). Inequality at Birth: Some Causes and Consequences. *American Economic Review*, vol. 101, n° 3, p. 1 à 22.
- Currie, J., H. Schwandt et J. Thuilliez (2018).** Pauvreté, Égalité, Mortalité: Mortality (In) Equality in France and the United States. *Journal of Population Economics*, p. 1 à 35.
- Currie, J. et H. Schwandt (2016).** Inequality in Mortality Decreased among the Young While Increasing for Older Adults, 1990–2010. *Science*, vol. 352, n° 6286, p. 708 à 712.
- Cutler, D.M. et A. Lleras-Muney (2010).** Understanding Differences in Health Behaviors by Education. *Journal of Health Economics*, vol. 29, n° 1, p. 1 à 28.
- Czajka, L. (2017).** Income Inequality in Côte d'Ivoire: 1985–2014. Document de travail WID.world n° 2017/8. World Inequality Database.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) (2009).** *Creating an Inclusive Society: Practical Strategies to Promote Social Integration*. New York. www.un.org/esa/socdev/egms/docs/2009/Ghana/inclusive-society.pdf. Consulté le 10 octobre 2019.
- _____ (2016). *World Economic and Social Survey 2016: Climate Change Resilience—An Opportunity for Reducing Inequalities*. New York. www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/WESS_2016_Report.pdf. Consulté le 16 août 2019.
- _____ (2018). *World Economic and Social Survey 2018: Frontier Technologies for Sustainable Development*. New York.
- _____ (2019). *World Population Prospects 2019*. New York.
- Dahlum, S., H.M. Nygard, S.A. Rustad et G. Ostby (à paraître).** The Conflict–Inequality Trap? Linking Internal Armed Conflict to Horizontal Inequality. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Dang, H.A., P.F. Lanjouw et R. Swinkels (2014).** Who Remained in Poverty, Who Moved Up, and Who Fell Down? An Investigation of Poverty Dynamics in Senegal in the Late 2000s. Document de travail de recherche sur les politiques n° 7141. Banque mondiale, Washington. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2540771. Consulté le 16 août 2019.
- Daniel, K., R.B. Litterman et G. Wagner (2019).** Declining CO₂ Price Paths. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 42, p. 20886 à 20891.
- Danks, D. et A.J. London (2017).** Algorithmic Bias in Autonomous Systems. Dans C. Sierra, éd. *Proceedings of the Twenty-Sixth International Joint Conference on Artificial Intelligence*. Fribourg : International Joint Conferences on Artificial Intelligence.
- Dao, M.C., M. Das, Z. Koczan et W. Lian (2017).** Why Is Labor Receiving a Smaller Share of Global Income? Theory and Empirical Evidence. Document de travail du FMI n° WP/17/169. Fonds monétaire international, Washington.
- Daude, C., N. Lustig, A. Melguizo et J. R. Perea (2017).** On the Middle 70%: The Impact of Fiscal

- Policy on the Emerging Middle Class in Latin America Using Commitment to Equity. Document de travail n° 1716. Université Tulane, Département d'économie, Nouvelle-Orléans.
- David, A., N. Guilbert, H. Hino, M. Leibbrandt, E. Potgieter et M. Shiva (2018).** Social Cohesion and Inequality in South Africa. Document de recherche n° 2018-63. Agence française de développement, Paris. www.afd.fr/en/social-cohesion-and-inequality-south-africa. Consulté le 26 août 2019.
- David, P. (1990).** The Dynamo and the Computer: An Historical Perspective on the Modern Productivity Paradox. *American Economic Review*, vol. 80, n° 2, p. 255 à 361.
- Davis, S.J., N.S. Lewis, M. Shaner, S. Aggarwal, D. Arent, I.L. Azevedo, S.M. Benson, T. Bradley, J. Brouwer, Y.-M. Chiang, C.T.M. Clack, A. Cohen, S. Doig, J. Edmonds, P. Fennell, C.B. Field, B. Hannegan, B.-M. Hodge, M.J. Hoffert, E. Ingersoll, P. Jaramillo, K.S. Lackner, K.J. Mach, M. Mastrandrea, J. Ogden, P.F. Peterson, D.L. Sanchez, D. Sperling, J. Stagner, J.E. Trancik, C.-J. Yang et K. Caldeira (2018).** Net-Zero Emissions Energy Systems. *Science*, vol. 360, n° 6396, p. 1419.
- Deaton, A. (2003).** Health, Inequality, and Economic Development. *Journal of Economic Literature*, vol. 41, n° 1, p. 113 à 158.
- _____ (2005). Measuring Poverty in a Growing World (or Measuring Growth in a Poor World). *Review of Economics and Statistics*, vol. 87, n° 1, p. 1 à 19.
- _____ (2007). *Global Patterns of Income and Health: Facts, Interpretations, and Policies*. WIDER Annual Lecture 10. Helsinki : Institut mondial des Nations Unies pour la recherche sur le développement et l'économie.
- _____ (2013a). *La grande évasion : santé, richesse et origine des inégalités*. Paris : Presses universitaires de France.
- _____ (2013b). What Does the Empirical Evidence Tell Us about the Injustice of Health Inequalities. *Inequalities in Health: Concepts Measures, and Ethics*, vol. 263, p. 281.
- _____ (2017). Without Governments, Would Countries Have More Inequality, or Less? *The Economist*, 13 juillet. www.economist.com/the-world-if/2017/07/13/without-governments-would-countries-have-more-inequality-or-less. Consulté le 10 octobre 2019.
- _____ (2018). How Inequality Works. *Mint*, 1^{er} janvier. www.livemint.com/Opinion/sMRTHILePT4cfXTkjM7JOM/Angus-Deaton--How-inequality-works.html. Consulté le 10 septembre 2019.
- De Haan, J. et J.E. Sturm (2017).** Finance and Income Inequality: A Review and New Evidence. *European Journal of Political Economy*, vol. 50, p. 171 à 195.
- Del Boca, D. (2015).** Child Care Arrangements and Labour Supply. Document de travail de l'IDB n° 569. Banque interaméricaine de développement, Washington.
- Dellinger, A.J. (2019).** How the Biggest Tech Companies Spent Half A Billion Dollars Lobbying Congress. *Forbes*, 30 avril.
- De Loecker, J. et J. Eeckhout (2017).** The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications. Document de travail du NBER n° 23687. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- De Loecker, J. et J. Eeckhout (2017).** The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications. Document de travail du NBER n° 23687. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Demaria, F. (2010).** Shipbreaking at Alang-Sosiya (India): An Ecological Distribution Conflict. *Ecological Economics*, vol. 70, n° 2, p. 250 à 260.
- Demirgüç-Kunt, A., L. Klapper, D. Singer, S. Ansar et J. Hess (2018).** *The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and the Fintech Revolution*. Washington : Banque mondiale.
- Demirgüç-Kunt, A., L. Klapper et D. Singer (2013).** Financial Inclusion and Legal Discrimination against Women: Evidence from Developing Countries. Document de travail de recherche sur les politiques n° 6416. Banque mondiale, Washington.
- Demirgüç-Kunt, A. et R. Levine (2009).** Finance and Inequality: Theory and Evidence. *Annual Review of Financial Economics*, vol. 1, n° 1, p. 287 à 318.
- Dercon, S. (2010).** Risk, Poverty and Human Development: What Do We Know, What Do We Need to Know? Dans R. Fuentes-Nieva et P. Seck, éd. *Risks, Shocks, and Human Development on the Brink*. New York : Palgrave Macmillan.
- Deschamps, P. (2018).** Gender Quotas in Hiring Committees: A Boon or a Bane for Women? LIEPP Working Paper n° 82. Sciences Po, Paris.
- Devereux, S. (2009).** Why Does Famine Persist in Africa? *Food Security*, vol. 1, p. 25.
- Devex (s.d.).** Turning the Tide. <https://pages.devex.com/turningthetide.html>. Consulté le 13 août 2019.
- Dharmapala, D., C.F. Foley et K.J. Forbes (2011).** Watch What I Do, Not What I Say: The Unintended Consequences of the Homeland Investment Act. *Journal of Finance*, vol. 66, n° 3, p. 753 à 787.
- Diamond J. (1997).** *Guns, Germs and Steel*. New York : W.W. Norton & Company.
- _____ (2005). *Effondrement : comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Folio.
- Di Cesare, M., Y.-H. Khang, P. Asaria, T. Blakely, M.J. Cowan, F. Farzadfar, R. Guerrero, N. Ikeda, C. Kyobutungi et K.P. Msyamboza (2013).** Inequalities in Non-Communicable Diseases and Effective Responses. *The Lancet*, vol. 381, n° 9866, p. 585 à 597.
- Diez, M.F.J., J. Fan et C. Villegas-Sánchez (2019).** Global Declining Competition. Document de travail du FMI n° WP/19/82. Fonds monétaire international, Washington.
- Diffenbaugh, N.S. et M. Burke (2019a).** Global Warming Has Increased Global Economic Inequality. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 20, p. 9808 à 9813.
- _____ (2019b). Reply to Rosen: Temperature–Growth Relationship Is Robust. *Proceedings of National Academies of Sciences*, vol. 116, n° 33, p. 16171 à 16172.
- Dimova, D. (2019).** The Structural Determinants of the Labor Share in Europe. Document de travail du FMI n° 19/67. Fonds monétaire international, Washington.
- Dinesen, P.T. et K.M. Sønderskov (2015).** Ethnic Diversity and Social Trust: Evidence from the Micro-Context. *American Sociological Review*, vol. 80, n° 3, p. 550 à 573.
- Dingel, J.I., K.C. Meng et S.M. Hsiang (2019).** Spatial Correlation, Trade, and Inequality: Evidence from the Global Climate. Document de travail du NBER n° 25447. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w25447.pdf. Consulté le 13 août 2019.
- Dirzo, R., H.S. Young, M. Galetti, M., Ceballos, N.J. Isaac et B. Colten (2014).** Defaunation in the Anthropocene. *Science*, vol. 345, n° 6195, p. 401 à 406.
- Dixon, J., K. Durrheim et C. Tredoux (2005).** Beyond the Optimal Contact Strategy: A Reality Check for the Contact Hypothesis. *American Psychologist*, vol. 60, p. 697 à 711.
- Dobson, A.P. et E.R. Carper (1996).** Infectious Diseases and Human Population History. *Bioscience*, vol. 46, n° 2, p. 115 à 126.
- Dollar, D., T. Kleinberg et A. Kraay (2015).** Growth, Inequality and Social Welfare: Cross-Country Evidence. *Economic Policy*, vol. 30, n° 82, p. 335 à 377.
- Dorband I., M. Jakob, M. Kalkhul et J. Steckel (2019).** Poverty and Distributional Effects of Carbon Pricing in Low- and Middle-Income Countries—A Global Comparative Analysis. *World Development*, vol. 115, p. 246 à 257.
- Dornbusch, R. et S. Edwards (1991).** The Macroeconomics of Populism. Dans R. Dornbusch et S. Edwards, éd. *The Macroeconomics of Populism in Latin America*. Chicago : University of Chicago Press.
- Doucoulagos, H., R. Freeman et P. Laroche (2017).** *The Economics of Trade Unions: A Study of a Research Field and its Findings*. New York : Routledge.
- Dowd, A.J., I. Borisova, A. Amente et A. Yenew (2016).** Realizing Capabilities in Ethiopia: Maximizing Early Childhood Investment for Impact and Equity. *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 17, n° 4, p. 477 à 493.
- Dube, A., J. Jacobs, S. Naidu et S. Suri (2018).** Monopsony in Online Labor Markets. Document de travail du NBER n° 24416. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Duflo, E. (2012).** Women Empowerment and Economic Development. *Journal of Economic Literature*, vol. 50, n° 4, p. 1051 à 1079.
- Duncan, G.J., J. Brooks-Gunn et P.K. Klebanov (1994).** Economic Deprivation and Early Childhood Development. *Child Development*, vol. 65, n° 2, p. 296 à 318.
- Dunlap, R.E. et A.M. McCright (2011).** Organized Climate Change Denial. Dans J.S. Dryzek, R.B. Norgaard et D. Schlosberg, éd. *The Oxford Handbook of Climate Change and Society*. Oxford : Oxford University Press.
- Dworkin, R. (1981).** What is Equality? Part 2: Equality of Resources. *Philosophy and Public Affairs*, vol. 10, n° 3, p. 283 à 345.
- Early, R., B.A. Bradley, J.S. Dukes, J.J. Lawler, J.D. Olden, D.M. Blumenthal, P. Gonzalez, E.D. Grosholz, I. Ibañez, L.P. Miller et C.J. Sorte, (2016).** Global Threats from Invasive Alien Species in the Twenty-First Century and National Response Capacities. *Nature Communications*, vol. 7.
- Eggertsson, G., J. Robbins et E. Wold (2018).** Kaldor and Piketty's Facts: The Rise of Monopoly Power in the United States. Document de travail du NBER n° 24287. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.

- Eicher, T.S. et S.J. Turnovsky (2003).** *Inequality and Growth: Theory and Policy Implications*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Eika, L., M. Mogstad et B. Zafar (à paraître).** Educational Assortative Mating and Household Income Inequality. *Journal of Political Economy*.
- Elborgh-Woytek, K., M. Newiak, K. Kochhar, S. Fabrizio, K. Kpodar, Ph. Wingender, B. Clemmets et G. Schwartz (2013).** Women, Work, and the Economy: Macroeconomic Gains from Gender Equity. Note de discussion des services du FMI, Fonds monétaire international, Washington. www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2013/sdn1310.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- Elgar, F.J., B. McKinnon, T. Torsheim, C.W. Schnorr, J. Mazur, F. Cavallo et C. Currie (2016).** Patterns of Socioeconomic Inequality in Adolescent Health Differ According to the Measure of Socioeconomic Position. *Social Indicators Research*, vol. 127, n° 3, p. 1169 à 1180.
- Eliason, M.J., S. Dibble et P.A. Robertson (2011).** Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender (LGBT) Physicians' Experiences in the Workplace. *Journal of Homosexuality*, vol. 58, n° 10, p. 1355 à 1371.
- Elliott, P., D. Briggs, S. Morris, C. de Hoogh, C. Hurt, T.K. Jensen, I. Maitland, S. Richardson, J. Wakefield et L. Jarup (2001).** Risk of Adverse Birth Outcomes in Populations Living near Landfill Sites. *BMJ* 323:363.
- Enamorado, T., L.F. López-Calva, C. Rodríguez-Castelán et H. Winkler (2016).** Income Inequality and Violent Crime: Evidence from Mexico's Drug War. *Journal of Development Economics*, vol. 120, p. 128 à 143.
- Engelman, M., V. Canudas-Romo et E.M. Agree (2010).** The Implications of Increased Survivorship for Mortality Variation in Aging Populations. *Population and Development Review*, vol. 36, n° 3, p. 511 à 539.
- Ennis, S.F., P. Gonzaga et C. Pike (2019).** Inequality: A Hidden Cost of Market Power. *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 35, n° 3, p. 518 à 549.
- Eriksen, M., L.C. Lebreton, H.S. Carson, M. Thiel, C.J. Moore, J.C. Borero, F. Galgani, P.G. Ryan et J. Reisser (2014).** Plastic Pollution in the World's Oceans: More than 5 Trillion Plastic Pieces Weighing over 250,000 Tons Afloat at Sea. *PLOS ONE*, vol. 9, n° 12, p. e111913.
- Erreygers, G. (2009).** Correcting the Concentration Index. *Journal of Health Economics*, vol. 28, n° 2, p. 504 à 515.
- État de Californie (2012).** Assembly Bill No. 685 – Chapter 524. https://leginfo.ca.gov/faces/billNavClient.xhtml?bill_id=201120120AB685 Consulté le 10 octobre 2019.
- Etzioni, A. (2000).** Social Norms: Internalization, Persuasion, and History. *Law & Society Review*, vol. 34, n° 1, p. 157 à 178.
- Eurobaromètre (2018).** Fairness, Inequality and Inter-Generational Mobility. Special Eurobarometer 471. Commission européenne, Direction générale Communication, Bruxelles.
- Fagereng, A., M. Mogstad et M. Ronning (2019).** Why Do Wealthy Parents Have Wealthy Children? Working Paper 2019-22. Université de Chicago, Becker Friedman Institute for Economics, Chicago.
- Fairfield, T. (2015).** Structural Power in Comparative Political Economy: Perspectives from Policy Formulation in Latin America. *Business and Politics*, vol. 17, n° 3, p. 411 à 441.
- Falch, T. (2010).** The Elasticity of Labor Supply at the Establishment Level. *Journal of Labor Economics*, vol. 28, n° 2, p. 237 à 266.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2006).** *L'ombre portée de l'élevage : impacts environnementaux et options pour leur atténuation*. www.fao.org/3/a0701e/a0701e00.htm. Consulté le 29 octobre 2019.
- _____ (2011). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Rome.
- _____ (2014). Production animale. Rome. www.fao.org/animal-production/fr/. Consulté le 15 août 2019.
- _____ (2016). Base de données AQUASTAT. Rome. www.fao.org/nr/water/aquastat/water_use/index.stm. Consultée le 10 octobre 2019.
- _____ (2017). Livestock Solutions for Climate Change. Rome. www.fao.org/3/a-i8098e.pdf. Consulté le 15 août 2019.
- _____ (2018). *World Livestock: Transforming the Livestock Sector through the Sustainable Development Goals*. Rome. www.fao.org/3/CA1201EN/ca1201en.pdf. Consulté le 15 août 2019.
- Farber, H.S., D. Herbst, I. Kuziemko et S. Naidu (2018).** Unions and Inequality over the Twentieth Century: New Evidence from Survey Data. Document de travail du NBER n° 24587. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Farber, H.S., et R.G. Valletta (2015).** Do Extended Unemployment Benefits Lengthen Unemployment Spells? Evidence from Recent Cycles in the US Labor Market. *Journal of Human Resources*, vol. 50, n° 4, p. 873 à 909.
- Farid, M., M. Keen, M.G. Papaioannou, I.W. Parry, C.A. Pattillo et A. Ter-Martirosyan (2016).** After Paris: Fiscal, Macroeconomic and Financial Implications of Global Climate Change. Note de discussion des services du FMI n° 16/01. Fonds monétaire international, Washington. www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2016/12/31/After-Paris-Fiscal-Macroeconomic-and-Financial-Implications-of-Global-Climate-Change-43484. Consulté le 5 novembre 2019.
- Favara, G. et J. Imbs (2015).** Credit Supply and the Price of Housing. *American Economic Review*, vol. 105, n° 3, p. 958 à 992.
- Fay, M. (2005).** *The Urban Poor in Latin America*. Directions in Development. Washington : Banque mondiale.
- Fearon, J.D. et D.D. Laitin (2003).** Ethnicity, Insurgency, and Civil War. *American Political Science Review*, vol. 97, n° 1, p. 75 à 90.
- Fehr, E., U. Fischbacher et S. Gächter (2002).** Strong Reciprocity, Human Cooperation, and the Enforcement of Social Norms. *Human Nature*, vol. 13, n° 1, p. 1 à 25.
- Felix, S. et P. Portugal (2017).** Labor Market Imperfections and the Firm's Wage Setting Policy. Document de travail. Banco de Portugal, Economics and Research Department, Lisbonne.
- FENU (Fonds d'équipement des Nations Unies) (2019).** Inclusion financière. <https://www.uncdf.org/fr/financial-inclusion>. Consulté le 13 août 2019.
- Ferreira, F., N. Lustig et D. Teles (2015).** Appraising Cross-National Income Inequality Databases: An Introduction. *Journal of Economic Inequality*, vol. 13, n° 4, p. 497 à 526.
- Ferreira, F. et V. Peragine (2016).** Individual Responsibility and Equality of Opportunity. Dans M.D. Adler et M. Fleurbaey, éd. *The Oxford Handbook of Well-Being and Public Policy*. New York : Oxford University Press.
- Ferreira, F.H.G. (2012).** Distributions in Motion: Economic Growth, Inequality, and Poverty Dynamics. Dans P.N. Jefferson, éd. *The Oxford Handbook of the Economics of Poverty*. New York : Oxford University Press.
- Ferreira, F.H.G., C. Lakner, M.A. Lugo et B. Özler (2018).** Inequality of Opportunity and Economic Growth: How Much Can Cross-Country Regressions Really Tell Us? *Review of Income and Wealth*, vol. 64, n° 4, p. 800 à 827.
- Ferreira, F.H.G. et N. Lustig (2015).** Special Issue on "Appraising Cross-National Income Inequality Databases". *Journal of Economic Inequality*, vol. 13, n° 4.
- Festinger, L. (1954).** A Theory of Social Comparison Processes. *Human Relations*, vol. 7, p. 117 à 140.
- French-Davis, R. (2000).** *Reforming the Reforms in Latin America: Macroeconomics, Trade, Finance*. Londres/New York : Macmillan/Palgrave.
- Fiala, O. et R. Watkins (2019).** The Power of Convergence: Applying the Capabilities Approach to the 2030 Goals and 'Leaving No One Behind. Manuscrit préparé par Save the Children pour le Bureau du Rapport sur le développement humain.
- Filmer, D. et L. Pritchett (1999).** The Effect of Household Wealth on Educational Attainment: Evidence from 35 Countries. *Population and Development Review*, vol. 25, n° 1, p. 85 à 120.
- Finkelstein, A., M. Gentzkow et H. L. Williams (2019).** Place-Based Drivers of Mortality: Evidence from Migration. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Fintech News Hong Kong (2019).** How China's Virtual Banks Are Offering Loans to Micro-Businesses within Minutes. 22 août. <https://fintechnews.hk/9925/virtual-banking/virtual-banking-china-ai-big-data-microbusiness/>. Consulté le 6 octobre 2019.
- FitzGerald, V. et J. A. Ocampo (2019).** Towards Fairer Global Taxation. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Flake, D.F. (2005).** Individual, Family, and Community Risk Markers for Domestic Violence in Peru. *Violence Against Women*, vol. 11, n° 3, p. 353 à 373.
- Fletcher, E., R. Pande et C. T. Moore (2017).** Women and Work in India: Descriptive Evidence and a Review of Potential Policies. HKS Faculty Research Working Paper RWP18-004. Harvard University, John F. Kennedy School of Government, Cambridge, Massachusetts.
- FMI (Fonds monétaire international) (2017a).** Tackling Inequality. *Fiscal Monitor*, octobre. Washington.
- _____ (2017b). *World Economic Outlook*, avril. Washington.
- _____ (2018). Pursuing Women's Economic Empowerment. Document de politique générale. Washington. www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2018/05/31/pp053118pursuing-womens-economic-empowerment. Consulté le 14 octobre 2019.

- FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la population).** (2016). *Universal Access to Reproductive Health: Progress and Challenges*. New York.
- _____ (2019). Au Burundi, les enseignements sur la santé sexuelle permettent aux jeunes de protéger leur avenir. 18 janvier.
- Fondation Bill et Melinda Gates (2019).** *Examining Inequality: How Geography and Gender Stack the Deck for (or against) You*. Seattle.
- Forbes (2019).** The World's Billionaires. 5 mars. www.forbes.com/billionaires/#1360ce67251c. Consulté le 9 octobre 2019.
- Fortin, P., L. Godbout et S. St-Cerny (2012).** Impact of Quebec's Universal Low-Fee Childcare Program on Female Labour Force Participation, Domestic Income, and Government Budgets. Université du Québec à Montréal et Université de Sherbrooke. www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/News/Fortin-Godbout-St_Cerny_eng.pdf. Consulté le 9 octobre 2019.
- Forum économique mondial (World Economic Forum - WEF) (2017).** *The Global Gender Gap Report 2017*. Genève.
- _____ (2018). *The Global Gender Gap Report 2018*. Genève.
- Foster, J., S. Seth, M. Lokshin et Z. Sajaia (2013).** *A Unified Approach to Measuring Poverty and Inequality*. Washington : Banque mondiale.
- Foster, J.E. et E. Ok (1999).** Lorenz Dominance and the Variance of Logarithms. *Econometrica*, vol. 67, n° 4, p. 901 à 907.
- Fourie, C., F. Schuppert et I. Wallimann-Helmer (2015).** *Social Equality: On What It Means to Be Equals*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.
- Fraga, M.F., E. Ballestar, M.F. Paz, S. Roperio, F. Setien, M.L. Ballestar, D. Heine-Suñer, J.C. Cigudosa, M. Urioste, J. Benitez et M. Boix-Chornet (2005).** Epigenetic Differences Arise during the Lifetime of Monozygotic Twins. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 102, n° 30, p. 10604 à 10609.
- Francese, M. et D. Prady (2018).** Universal Basic Income: Debate and Impact Assessment. Document de travail du FMI n° WP/18/273. Fonds monétaire international, Washington.
- Frank, M.R., D. Autor, J.E. Bessen, E. Brynjolfsson, M. Cebrian, D.J. Deming, M. Feldman, M. Groh, J. Lobo, E. Moro et D. Wang (2019).** Toward Understanding the Impact of Artificial Intelligence on Labor. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 14, p. 6531 à 6539.
- Frank, M.R., L. Sun, M. Cebrian, H. Youn et I. Rahwan (2018).** Small Cities Face Greater Impact from Automation. *Journal of the Royal Society Interface*, vol. 15, n° 139.
- Franzen, A. et D. Vogl (2013).** Acquiescence and the Willingness to Pay for Environmental Protection: A Comparison of the ISSP, WVS, and EVS. *Social Science Quarterly*, vol. 94, n° 3, p. 637 à 659.
- Freedom House (2019).** *Freedom in the World 2019: Democracy in Retreat*. Washington. <https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2019/democracy-in-retreat>.
- Freeman, C. (1987).** *Technology Policy and Economic Performance: Lessons from Japan*. Londres : Pinter.
- Freeman, C., et C. Perez (1990).** The Diffusion of Technological Innovations and Changes of Techno-economic Paradigm. Dans F. Arcangeli, P. David et G. Dos, éd. *The Diffusion of New Technologies*. New York : Oxford University Press.
- Frost, J., L. Gambacorta, Y. Huang, H.S. Shin et P. Zbinden (2019).** BigTech and the Changing Structure of Financial Intermediation. Document de travail de travail de la BIS n° 779. BIS, Bâle, Suisse. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=3369011. Consulté le 6 octobre 2019.
- Fuentes-Nieva, R. et P. Seck (2010).** The Short- and Medium-Term Human Development Effects of Climate-Related Shocks: Some Empirical Evidence. Dans *Risks, Shocks and Human Development*. New York : Palgrave-Macmillan.
- Fujimori, S., T. Hasegawa, T. Masui, K. Takahashi, D.S. Herran, H. Dai, Y. Hijioka et M. Kainuma (2017).** SSP3: AIM Implementation of Shared Socioeconomic Pathways. *Global Environmental Change*, vol. 42, p. 268 à 283.
- Fukuda-Parr, S. (2019).** Keeping Out Extreme Inequality from the SDG Agenda – The Politics of Indicators. *Global Policy*, vol. 10, n° S1, p. 61 à 69.
- Furman, J. (2014).** Global Lessons for Inclusive Growth. Exposé à l'Institute of International and European Affairs, 7 mai, Dublin.
- _____ (2019). Should Policymakers Care Whether Inequality Is Helpful or Harmful for Growth? Dans O. Blanchard et L.H. Summers, éd., *Evolution or Revolution? Rethinking Macroeconomic Policy after the Great Recession*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Furman, J. et P. Orszag (2015).** A Firm-Level Perspective on the Role of Rents in the Rise in Inequality. Intervention à l'occasion de « A Just Society », événement en l'honneur de Joseph Stiglitz dans le cadre du centenaire de la Columbia Business School, 16 octobre, New York.
- _____ (2018). Slower Productivity and Higher Inequality: Are They Related? Working Paper 2018-4. Peterson Institute for International Economics, Washington.
- Furman, J. et R. Seamans (2019).** AI and the Economy. *Innovation Policy and the Economy*, vol. 19, p. 161 à 191.
- Galama, T.J. et H. Van Kippersluis (2018).** A Theory of Socio-Economic Disparities in Health over the Life Cycle. *The Economic Journal*, vol. 129, n° 617, p. 338 à 374.
- Galbraith, J.K. (2012).** *Inequality and Instability: A Study of the World Economy Just before the Great Crisis*. Oxford : Oxford University Press.
- _____ (2016). *Inégalité : Ce que chacun doit savoir*. Paris : Éditions du Seuil.
- _____ (2018). Sparse, Inconsistent and Unreliable: Tax Records and the World Inequality Report. *Development and Change*, vol. 50, n° 2, p. 329 à 346.
- Galbraith, J.K., J. Choi, B. Halbach, A. Malinowska et W. Zhang (2015).** A Comparison of Major World Inequality Data Sets: LIS, OECD, SILC, WDI and EHII. UTIP Working Paper 69. The University of Texas at Austin.
- _____ (2016). A Comparison of Major World Inequality Data Sets: LIS, OECD, EU-SILC, WDI, and EHII. Dans L. Cappellari, S.W. Polachek et K. Tatsiramos, éd. *Income Inequality Around the World*. Research in Labor Economics, vol. 44. Bingley, Royaume-Uni : Emerald Group Publishing Limited.
- Galor, O. et J. Zeira (1993).** Income Distribution and Macroeconomics. *Review of Economic Studies*, vol. 60, n° 1, p. 35 à 52.
- Galvan, E. et C. Garcia-Peñalosa (2018).** Gender Norms and Labour Supply: Identifying Heterogeneous Patterns across Groups of Women. Version préliminaire du document présenté à la huitième assemblée de la Society for the Study of Economic Inequality, 3-5 juillet, Paris.
- Gans, J., A. Leigh, M. Schmalz et A. Triggs (2018).** Inequality and Market Concentration, When Shareholding Is More Skewed than Consumption. *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 35, n° 3, p. 550 à 563.
- Garbinti, G., J. Goupille-Lebret et T. Piketty (2016).** Accounting for Wealth Inequality Dynamics: Methods, Estimates and Simulations for France (1800-2014). Document de travail WID.world n° 2016/5. World Inequality Database.
- García, J.L., J.J. Heckman, D.E. Leaf et M.J. Prados (2016).** The Life-cycle Benefits of an Influential Early Childhood Program. Document de travail du NBER n° 22993. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Gaspar, V., P. Mauro et T. Poghosyan (2017).** Lessons from the Old Masters on Assessing Equity and Efficiency: A Primer for Fiscal Policymakers. Document de travail du FMI n° 17/214. Fonds monétaire international, Washington.
- Gasparini, L. et L. Tornarolli (2015).** A Review of the OECD Income Distribution Database. *Journal of Economic Inequality*, vol. 13, p. 579 à 602.
- Gasparini, L. et N. Lustig (2011).** The Rise and Fall of Income Inequality in Latin America. Document de travail n° 1110. Université Tulane, Département d'économie, Nouvelle-Orléans.
- Gasperi, J., S.L. Wright, R. Dris, F. Collard, C. Mandin, M. Guerrouache, V. Langlois, F.J. Kelly et B. Tassin (2018).** Microplastics in Air: Are We Breathing It In? *Current Opinion in Environmental Science & Health*, vol. 1, p. 1 à 5.
- Gates, S., H. Hegre, H.M. Nygård et H. Strand (2012).** Development Consequences of Armed Conflict. *World Development*, vol. 40, n° 9, p. 1713 à 1722.
- GDIM (2018).** Global Database on Intergenerational Mobility. Banque mondiale, Groupe de recherche sur le développement, Washington.
- Gebru, T., J. Krause, Y. Wang, D. Chen, J. Deng, E. Lieberman Aiden et L. Fei-Fei (2017).** Using Deep Learning and Google Street View to Estimate the Demographic Makeup of Neighborhoods across the United States. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 114, n° 50, p. 13108 à 13113.
- Gemici, K. (2007).** Karl Polanyi and the Antinomies of Embeddedness. *Socio-Economic Review*, vol. 6, p. 5 à 33.
- Genicot, G. et D. Ray (2017).** Aspirations and Inequality. *Econometrica*, vol. 85, n° 2, p. 489 à 519.
- Gennaioli, N., A. Shleifer et R. Vishny (2012).** Neglected Risks, Financial Innovation, and Financial Fragility. *Journal of Financial Economics*, vol. 104, n° 3, p. 452 à 468.
- George, S. (2016).** What Thailand Can Teach the World about Universal Healthcare. *The Guardian*, 24 mai. www.theguardian.com/health-revolution/2016/may/24/

thailand-universal-healthcare-ucs-patients-government-political. Consulté le 9 octobre 2019.

Gerbens-Leenes, P.W. et S. Nonhebel (2002).

Consumption Patterns and their Effects on Land Required for Food. *Ecological Economics*, vol. 42, n° 1-2, p. 185 à 199.

Gerber, P.J., H. Steinfeld, B. Henderson, A. Mottet, C. Opio, J. Dijkman, A. Faluccci et G. Tempio (2013).

Tackling Climate Change through Livestock—A Global Assessment of Emissions and Mitigation Opportunities. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

Gerring, J., S.C. Thacker et R. Alfaro (2012).

Democracy and Human Development. *The Journal of Politics*, vol. 74, n° 1, p. 1 à 17.

Gert, G. et H. Kharas (2018).

Leave No Country Behind: Ending Poverty in the Toughest Places. Blogue de la Brookings Institution, 6 février. www.brookings.edu/research/leave-no-country-behind/. Consulté le 10 octobre 2019.

Gerten, D., J. Rockström, J. Heinke, W. Steffen, K. Richardson et S. Cornell (2015).

Response to Comment on "Planetary boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet". *Science*, vol. 348, n° 6240, p. 1217 à 1217.

Ghosh, J. (2016).

The Role of Labour Market and Sectoral Policies in Promoting More and Better Jobs in Low Middle Income Countries: Issues, Evidence and Policy Options: The Case of India. Document de travail de l'emploi n° 206. Organisation internationale du travail, Genève.

(2019).

Asian Approaches to Tackle Inequalities. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.

GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (2014).

Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des Groupes de travail I, II et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Genève.

(2018).

Résumé à l'intention des décideurs. *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels*. Organisation météorologique mondiale, Genève.

Gilens, M. et B.I. Page (2014).

Testing Theories of American Politics: Elites, Interest Groups, and Average Citizens. *Perspectives on Politics*, vol. 12, p. 564 à 581.

Gill, F.L., K. Viswanathan et M.Z. Abdul Karim (2018).

The Critical Review of the Pollution Haven Hypothesis. *International Journal of Energy Economics and Policy*, vol. 8, n° 1, p. 167 à 174.

Gilligan, J. (1996).

Violence: Our Deadly Epidemic and Its Causes. New York : GP Putnam.

Gintis, H. (2007).

A Framework for the Unification of the Behavioral Sciences. *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 30, n° 1, p. 1 à 16.

Giovannoni, O.G. (2014).

What Do We Know about the Labor Share and the Profit Share? Part III: Measures and Structural Factors. Document de travail n° 805. Levy Economics Institute, Annandale-On-Hudson. <https://pdfs.semanticscholar.org/b3bc/2e58434772393b96caaea7f-f7b96c00ca40a.pdf>. Consulté le 24 octobre 2019.

Giraldo-Luque, S., N. Fernández-García et J.C. Pérez-Arce (2018). La centralidad temática de la movilización #Niunamenos en Twitter. *El profesional de la información*, vol. 27, n° 1.

Giupponi, M.B.O. et M.C. Paz (2015). The Implementation of the Human Right to Water in Argentina and Colombia. *Anuario Mexicano de Derecho Internacional*, vol. 15, n° 1, p. 323 à 352.

Glaeser, E.L., S.D. Kominers, M. Luca et N. Naik (2018). Big Data and Big Cities: The Promises and Limitations of Improved Measures of Urban Life. *Economic Inquiry*, vol. 56, p. 114 à 137.

Gleeson, T., S.C. Zipper, L.W. Erlandsson, M. Porkka, M., F. Jaramillo, D. Gerten, I. Fetzer, S. Cornell, L. Piemontese, L. Gordon et J. Rockström (à paraître). The Water Planetary Boundary: A Roadmap to Illuminate Water Cycle Modifications in the Anthropocene. *Water Resources Research*. <https://eartharxiv.org/vfg6n/>. Consulté le 15 août 2019.

Gleick, P.H. (2018). Transitions to Freshwater Sustainability. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 36, p. 8863 à 8871.

Global Commission on Adaptation (2019). *Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience*. Rotterdam : Global Center on Adaptation, et Washington : World Resources Institute.

Global Panel on Agriculture and Food Systems for Nutrition (2016). The Cost of Malnutrition: Why Policy Action is Urgent. Technical Brief 3. Londres. www.glopan.org/sites/default/files/pictures/CostOfMalnutrition.pdf. Consulté le 9 août 2019.

Godfray, H.C.J., J.R. Beddington, I.R. Crute, L. Haddad, D. Lawrence, J.F. Muir, J. Pretty, S. Robinson, S.M. Thomas et C. Toulmin (2010).

Food Security: The Challenge of Feeding 9 Billion People. *Science*, vol. 327, vol. 5967, p. 812 à 818.

Goldin, C.D. et L.F. Katz (2009). *The Race between Education and Technology*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

Goldin, I. et C. Kutarna (2016).

Age of Discovery: Navigating the Risks and Rewards of our New Renaissance. Oxford : Bloomsbury Publishing.

Gonzaga, C.M., R. Freitas-Junior, M. R. Souza, M.P. Curado et N.M. Freitas (2014). Disparities in Female Breast Cancer Mortality Rates between Urban Centers and Rural Areas of Brazil: Ecological Time-Series Study. *The Breast*, vol. 23, n° 2, p. 180 à 187.

Gonzales, A. (2016). The Contemporary US Digital Divide: From Initial Access to Technology Maintenance. *Information, Communication & Society*, vol. 19, n° 2, p. 234 à 248.

Goodfellow, I., Y. Bengio et A. Courville (2016). *Deep Learning*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.

Goos, M., A. Manning et A. Salomons (2014). Explaining Job Polarization: Routine-Biased Technological Change and Offshoring. *American Economic Review*, vol. 104, n° 8, p. 2509 à 2526.

Gouvernement de Bolivie (2012). Ley contra el acoso y violencia política hacia las mujeres. Ley número 243.

Gaceta Oficial del Estado Plurinacional de Bolivia. 28 de mayo de 2012.

Gouvernement de l'Équateur, Assemblée nationale, Comité législatif et de surveillance (2008).

Constitution de la République d'Équateur, chapitre 2, section 1, article 12 (en anglais). <http://pdba.georgetown.edu/Constitutions/Ecuador/english08.html>. Consulté le 15 août 2019.

Gouvernement des États-Unis (2012). *Rapport du président sur l'économie*. Washington. https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/microsites/ERP_2012_Complete.pdf. Consulté le 9 septembre 2019.

Gouvernement du Japon (2017). *Realizing Society 5.0*. Tokyo. https://www.japan.go.jp/abonomics/_userdata/abonomics/pdf/society_5.0.pdf. Consulté le 6 octobre 2019.

Graham, C. (2012). *Happiness around the World: The Paradox of Happy Peasants and Miserable Millionaires*. Oxford : Oxford University Press.

Grainger, C. et C. Kolstad (2010). Who Pays a Price on Carbon? *Environmental & Resource Economics*, vol. 46, n° 3, p. 359 à 376.

Greef, K.D. (2019). Botswana's High Court Decriminalizes Gay Sex. *New York Times*, 11 juin. www.nytimes.com/2019/06/11/world/africa/botswana-ruling-criminalize-gay-sex.html. Consulté le 18 octobre 2019.

Green, D. (2016). *How Change Happens*. Oxford : Oxford University Press.

Green, D.P., J. Glaser et A. Rich (1998). From Lynching to Gay Bashing: The Elusive Connection between Economic Conditions and Hate Crime. *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 75, p. 82 à 92.

Greenwood, J., N. Guner, G. Kocharkov et C. Santos (2014). Marry Your Like: Assortative Mating and Income Inequality. *American Economic Review*, vol. 104, n° 5, p. 348 à 353.

(2015). Corrigendum to Marry Your Like: Assortative Mating and Income Inequality. www.jeremygreenwood.net/papers/ggksPandPcorrigendum.pdf. Consulté le 10 octobre 2019.

Greenwood, J. et B. Jovanovic (1990). Financial Development, Growth, and the Distribution of Income. *Journal of Political Economy*, vol. 98, n° 5, p. 1076 à 1107.

Greubel, L. et J. van der Gaag (2012). Early Childhood Development: A Chinese National Priority and Global Concern for 2015. The Brookings Institution, Washington. www.brookings.edu/blog/up-front/2012/06/29/early-childhood-development-a-chinese-national-priority-and-global-concern-for-2015/. Consulté le 8 novembre 2019.

Grigoli, F. et A. Robles (2017). Inequality Overhang. Document de travail du FMI n° WP/17/76. Fonds monétaire international, Washington.

Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2019). Leaving No One Behind: A UNSDG Operational Guide for UN Country Teams. Version provisoire, mars 2019. New York.

Groupe d'étude OMS (Organisation mondiale de la Santé) sur les mutilations génitales féminines et le devenir obstétrical (2006). Female Genital Mutilation and Obstetric Outcome: WHO Collaborative Prospective Study in Six African Countries. *Lancet*, vol. 367, n° 9525, p. 1835 à 1841.

- _____ (2017). *Rapport mondial de suivi 2017 : la couverture-santé universelle*. Genève et Washington. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/272598/9789242513554-fre.pdf?ua=1>. Consulté le 9 août 2019.
- Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile (2018).** *Levels & Trends in Child Mortality: Report 2019*. Fonds des Nations Unies pour l'enfance.
- Grunewald, N., S. Klasen, I. Martínez-Zarzoso et C. Muris (2017).** The Trade-off between Income Inequality and Carbon Dioxide Emissions. *Ecological Economics*, vol. 142, n° C, p. 249 à 256.
- GSMA (2017).** Number of Mobile Subscribers Worldwide Hits 5 Billion. www.gsma.com/newsroom/press-release/number-mobile-subscribers-worldwide-hits-5-billion/. Consulté le 6 octobre 2019.
- _____ (2018). *State of Mobile Internet Connectivity 2018*. Londres. www.gsma.com/mobilefordevelopment/resources/state-of-mobile-internet-connectivity-2018/. Consulté le 4 novembre 2019.
- GSMA Connected Women (2015).** *Bridging the Gender Gap: Mobile Access and Usage in Low- and Middle-Income Countries*. Londres.
- Guaqueta, J. (2017).** Bootcamps: Raising Expectations for Girls in Math, Science and Technology. Blogue de la Banque mondiale, 24 février. <https://blogs.worldbank.org/education/bootcamps-raising-expectations-girls-math-science-and-technology>. Consulté le 9 octobre 2019.
- Guerreiro, J., S. Rebelo et P. Teles (2018).** Should Robots Be Taxed? Document de travail du NBER n° 23806. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Gutiérrez, C. et R. Tanaka (2009).** Inequality and Education Decisions in Developing Countries. *Journal of Economic Inequality*, vol. 7, n° 1, p. 55 à 81.
- Gutiérrez, G. et T. Philippon (2019).** The Failure of Free Entry. Document de travail du NBER n° 26001. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Gómez, L. (2014).** Micromachismos, un Machismo Silencioso y Sutil. *Tinta Libre*, décembre.
- Ha, A. (2018).** New York's Taxi and Limousine Commission Approves Minimum Wage Rules for App-Based Drivers. Tech Crunch, 4 décembre.
- Haegel, N.M., H. Atwater Jr., T. Barnes, C. Breyer, A. Burrell, Y.-M. Chiang, S. De Wolf, B. Dimmler, D. Feldman, S. Glunz, J.C. Goldschmidt, D. Hochschild, R. Inzunza, I. Kaizuka, B. Kroposki, S. Kurtz, S. Leu, R. Margolis, K. Matsubara, A. Metz, W.K. Metzger, M. Morjaria, S. Niki, S. Nowak, I.M. Peters, S. Philipps, T. Reindl, A. Richter, D. Rose, K. Sakurai, R. Schlatmann, M. Shikano, W. Sinke, R. Sinton, B.J. Stanbery, M. Topic, W. Tumas, Y. Ueda, J. van de Lagemaat, P. Verlinden, M. Vetter, E. Warren, M. Werner, M. Yamaguchi et A.W. Bett (2019).** Terawatt-Scale Photovoltaics: Transform Global Energy. *Science*, vol. 364, n° 6443 : p. 836 à 838.
- Hagen-Zanker, J., L. Pellerano, F. Bastagli, L. Harman, V. Barca, G. Sturge, T. Schmidt et C. Laing (2017).** The Impact of Cash Transfers on Women and Girls. Note de synthèse. Overseas Development Institute, Londres.
- Hakak, L. et S. Firpo (2017).** Household Income Inequality and Education in Marriage Market in Brazil: An Empirical Study. Université de São Paulo, Faculté d'économie. www.fea.usp.br/sites/default/files/anexo-evento/chapter2_article_new_version_3_15.pdf. Consulté le 9 septembre 2019.
- Hall, J. (2013).** From Capabilities to Contentment: Testing the Links Between Human Development and Life Satisfaction. Dans J. Helliwell, R. Layard et J. Sachs, éd. *World Happiness Report 2013*. New York : Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies.
- Hallegatte, S., A. Vogt-Schilb, M. Bangalore et J. Rozenberg (2017).** *Unbreakable: Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters*. Climate Change and Development Series. Washington : Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/512241480487839624/pdf/110618-PUB-Box396333B-PUBLIC-PUBDATE-11-24-16-UNIT-ITSKI.pdf>. Consulté le 16 août 2019.
- Hallegatte, S. et J. Rozenberg (2017).** Climate Change through a Poverty Lens. *Nature Climate Change*, vol. 7, n° 4, p. 250 à 256.
- Hamann, M., K. Berry, T. Chaigneau, T. Curry, R. Heilmayr, P.J.G. Henriksson, J. Hentati-Sundberg, A. Jina, E. Lindkvist, Y. Lopez-Maldonado, E. Nieminen, M. Piaggio, J. Qiu, J.C. Rocha, C. Schill, A. Shepon, A.R. Tilman, I. van den Bijgaart et T. Wuot (2018).** Inequality and the Biosphere. *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 43, p. 61 à 83.
- Hamilton, J. (2016).** *Democracy's Detectives: The Economics of Investigative Journalism*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Han, M.A., D. Zeraatkar, G.H. Guyatt, R.W.M. Vernooij, R. El Dib, Y. Zhang, A. Algarni, G. Leung, D. Storman, C. Valli, M. Rabassa, N. Rehman, M.K. Parvizian, M. Zworth, J.J. Bartoszko, L.C. Lopes, D. Sit, M.M. Bala, P. Alonso-Coello et B.C. Johnston (à paraître).** Reduction of Red and Processed Meat Intake and Cancer Mortality and Incidence: A Systematic Review and Meta-analysis of Cohort Studies. *Annals of Internal Medicine*.
- Hanna, R., A. Khan et B. Olken (2018).** Targeting the Poor. *Finance and Development*, vol. 55, n° 4, p. 28 à 31.
- Hanushek, E., P. Peterson, L. M. Talpey et L. Woessmann (2019).** The Unwavering SES Achievement Gap: Trends in US Student Performance. Document de travail du NBER n° 25648. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Harari, Y.N. (2016).** *Homo Deus : Une brève histoire de l'avenir*. Éditions Albin Michel.
- Harcourt, B.E. (2011).** *The Illusion of Free Markets: Punishment and the Myth of Natural Order*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Harper, G.W. et M. Schneider (2003).** Oppression and Discrimination among Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgendered People and Communities: A Challenge for Community Psychology. *American Journal of Community Psychology*, vol. 31, n° 3-4, p. 243 à 252.
- Harper, K., T. Steger et R. Filčák (2009).** Environmental Justice and Roma Communities in Central and Eastern Europe. *Environmental Policy and Governance*, vol. 19, n° 4, p. 251 à 268.
- Hart, C. (2014).** The Role of Environmental Justice in Biodiversity Conservation: Investigating Experiences of Communities near Kruger National Park, South Africa. *Dalhousie Journal of Interdisciplinary Management*, vol. 10, n° 1, p. 1 à 16.
- Hartlaub, V. et T. Schneider (2012).** Educational Choice and Risk Aversion: How Important Is Structural vs. Individual Risk Aversion? SOEP papers on Multidisciplinary Panel Data Research 433. Institut allemand pour la recherche économique (DIW Berlin), Berlin. www.diw.de/documents/publikationen/73/diw_01.c.394455.de/diw_sp0433.pdf. Consulté le 31 juillet 2019.
- Hauser, O.P. et M.I. Norton (2017).** (Mis) Perceptions of Inequality. *Current Opinion in Psychology*, vol. 18, p. 21 à 25.
- Hayter, S. (2015).** Unions and Collective Bargaining. Dans J. Berg, éd. *Labour Markets, Institutions and Inequality: Building Just Societies in the 21st Century*. Cheltenham, Royaume-Uni : Edward Elgar Publishing.
- He, D., R. Leckow, V. Haksar, T. Mancini-Griffoli, N. Jenkinson, M. Kashima, T. Khiaonarong, C. Rochon et H. Tourpe (2017).** Fintech and Financial Services: Initial Considerations. Note de discussion des services du FMI n° SDN/17/05. Fonds monétaire international, Washington.
- Heal, G. (2019).** The Cost of a Carbon-free Electricity System in the U.S. Document de travail du NBER n° 26084. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w26084. Consulté le 4 novembre 2019.
- Heckman, J.J. (2010).** Cognitive Skills Are Not Enough. The Heckman Equation. <https://heckmanequation.org/resource/cognitive-skills-are-not-enough/>. Consulté le 30 juillet 2019.
- _____ (2011a). The American Family in Black & White: A Post-Racial Strategy for Improving Skills to Promote Equality. *Journal of Daedalus*, vol. 140, n° 2, p. 70 à 89.
- _____ (2011b). The Economics of Inequality: The Value of Early Childhood Education. *American Educator*, vol. 35, n° 1, p. 31.
- _____ (2017). There's More to Gain by Taking a Comprehensive Approach to Early Childhood Development. The Heckman Equation. https://heckmanequation.org/www/assets/2017/01/F_Heckman_CBAOnePager_120516.pdf. Consulté le 20 août 2019.
- Heckman, J. J., J. Stixrud et S. Urzua (2006).** The Effects of Cognitive and Noncognitive Abilities on Labor Market Outcomes and Social Behavior. *Journal of Labor Economics*, vol. 24, n° 3, p. 411 à 482.
- Heckman, J.J. et A.B. Krueger (2005).** *Inequality in America: What Role for Human Capital Policies?* Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Heckman, J. J. et G. Karapakula (2019a).** The Perry Preschoolers at Late Midlife: A Study in Design-Specific Inference. Document de travail du NBER n° 25889. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Heckman, J. J. et G. Karapakula (2019b).** The Perry Preschoolers at Late Midlife: A Study in Design-Specific Inference. Document de travail du NBER n° 25888. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Heckman, J.J. et P. Carneiro (2003).** Human Capital Policy. Document de travail n° 9495. National Bureau of

- Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w9495.pdf. Consulté le 30 juillet 2019.
- Heer, J. (2019).** Agency Plus Automation: Designing Artificial Intelligence into Interactive Systems. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 6, p. 1844 à 1850.
- Hegewisch, A. et J. Gornick (2011).** The Impact of Work-Family Policies on Women's Employment: A Review of Research from OECD Countries. *Community, Work and Family*, vol. 14, n° 2, p. 119 à 138.
- Heilman, B., C.M. Guerrero-López, C. Ragonese, M. Kelberg et G. Barker (2019).** The Cost of the Man Box: A Study on the Economic Impacts of Harmful Masculine Stereotypes in the United States. Washington et Londres : Promundo-US et Unilever.
- Helliwell, J. (2019).** Inequality in Subjective Well-Being. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Herrera, A. (2019).** What We Can Learn from Canada's Universal Child Care Model. *The World* (émission de radio), 5 février. www.pri.org/stories/2019-02-05/what-we-can-learn-canada-s-universal-child-care-model. Consulté le 14 octobre 2019.
- Hickel, J. (2017a).** *The Divide: A Brief Guide to Global Inequality and Its Solutions*. New York : Random House.
- _____ (2017b). The Development Delusion: Foreign Aid and Inequality. *American Affairs*, vol. 1, n° 3, p. 160 à 173.
- _____ (2019). The Contradiction of the Sustainable Development Goals: Growth versus Ecology on a Finite Planet. *Sustainable Development* (2019), p. 1 à 12. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/sd.1947>. Consulté le 14 octobre 2019.
- Hilbert, M. (2011).** The End Justifies the Definition: The Manifold Outlooks on the Digital Divide and Their Practical Usefulness for Policy-Making. *Telecommunications Policy*, vol. 35, n° 8, p. 715 à 736.
- _____ (2019). Making New Technologies Work for Equality. Document de référence pour le Rapport sur le développement humain 2019. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Hillesund, S. (2019).** Choosing Whom to Target: Horizontal Inequality and the Risk of Civil and Communal Violence. *Journal of Conflict Resolution*, vol. 63, n° 2, p. 528 à 554.
- Hoegh-Guldberg, O., D. Jacob, M. Taylor, M. Bindi, S. Brown, I. Camilloni, A. Diedhiou, R. Djalante, K. Ebi, F. Engelbrecht, J. Guiot et al. (2018).** Impacts of 1.5 °C Global Warming on Natural and Human Systems. Dans V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield, éd. *Global Warming of 1.5°C*. An IPCC Special Report on the Impacts of Global Warming of 1.5°C Above Pre-Industrial Levels and Related Global Greenhouse Gas Emission Pathways, in the Context of Strengthening the Global Response to the Threat of Climate Change, Sustainable Development, and Efforts to Eradicate Poverty. Cambridge : Cambridge University Press. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/05/SR15_Chapter3_Low_Res.pdf. Consulté le 9 août 2019.
- Hoekstra, A.Y. et M.M. Mekonnen (2012).** The Water Footprint of Humanity. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 109, n° 9, p. 3232 à 3237.
- Hojman, D.A. et Á. Miranda (2018).** Agency, Human Dignity, and Subjective Well-Being. *World Development*, vol. 101, p. 1 à 15.
- Hornbeck, R. (2012).** The Enduring Impact of the American Dust Bowl: Short and Long-Run Adjustments to Environmental Catastrophe. *American Economic Review*, vol. 102, n° 4, p. 1477 à 1507.
- Horowitz, D.L. (2001).** *Ethnic Groups in Conflict*, 2^e éd. Londres : University of California Press.
- Hryshko, D., C. Juhn et K. McCue (2017).** Trends in Earnings Inequality and Earnings Instability among U.S. Couples: How Important Is Assortative Matching? *Labour Economics*, vol. 48, p. 168-182.
- Hsiang, S., R. Kopp, A. Jina, J. Rising, M. Delgado, S. Mohan, D.J. Rasmussen, R. Muir-Wood, P. Wilson, M. Oppenheimer et K. Larsen (2017).** Estimating Economic Damage from Climate Change in the United States. *Science*, vol. 356, n° 6345, p. 1362 à 1369.
- Hsu, Y.-C. et Tapia, H. (2019).** Older People Facing New Inequalities: Life Expectancy in Chile. Document de référence pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Human Rights Watch (2017).** 'I Want to Be Like Nature Made Me': Medically Unnecessary Surgeries on Intersex Children in the US. 25 juillet. www.hrw.org/report/2017/07/25/i-want-be-nature-made-me/medically-unnecessary-surgeries-intersex-children-us. Consulté le 26 juillet 2019.
- Humphries, D.L., J.R. Behrman, B.T. Crookston, K.A. Dearden, W. Schott et M.E. Penny (2014).** Households Across All Income Quintiles, Especially the Poorest, Increased Animal Source Food Expenditures Substantially During Recent Peruvian Economic Growth. *PLOS ONE*, vol. 9, n° 11.
- Hunt, J. et R. Nunn (2019).** Is Employment Polarization Informative About Wage Inequality and Is Employment Really Polarizing? Document de travail du NBER n° 26064. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- IDMC (Centre de surveillance des déplacements internes) (2018).** *Global Report on Internal Displacement 2018*. Genève.
- Igan, D. et P. Mishra (2011).** Three's Company: Wall Street, Capitol Hill, and K Street: Political Influence and Financial Regulation. *Journal of Law & Economics*, vol. 57, n° 4, p. 1063 à 1084.
- IIPS (International Institute for Population Sciences) et ICF International (2017).** India National Family Health Survey NFHS-4 2015-16. Mumbai, Inde.
- IIPS (International Institute for Population Sciences) et Macro International (2007).** India National Family Health Survey NFHS-3 2005-06. Mumbai, Inde.
- ILGA (Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuel, trans et intersexes) (2019).** *State-Sponsored Homophobia 2019*. Genève.
- Islam, S.N. et J. Winkel (2017).** Climate Change and Social Inequality. Document de travail du DESA n° 152. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.
- Itzhak, B.-D., S. Kleimeier et M. Viehs (2018).** Exporting Pollution. Document de travail du NBER n° 25063. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Iversen, T. et D. Soskice (2019).** *Democracy and Prosperity: Reinventing Capitalism through a Turbulent Century*. Princeton : Princeton University Press.
- Iversen, V., A. Krishna et K. Sen (2019).** Beyond Poverty Escapes—Social Mobility in Developing Countries: A Review Article. *World Bank Research Observer*, vol. 34, n° 2, p. 239 à 273.
- IWDA (International Women's Development Agency) (2018).** What Does Intersectional Feminism Actually Mean? 11 mai. <https://iwda.org.au/what-does-intersectional-feminism-actually-mean/>. Consulté le 9 octobre 2019.
- IWPR (Institute for Women's Policy Research) (2019).** Women, Automation, and the Future of Work. Washington. http://iwpr.org/wp-content/uploads/2019/03/C476_Automation-and-Future-of-Work.pdf. Consulté le 16 août 2019.
- Jackson, R.B., C. Le Quéré, R.M. Andrew, J.G. Canadell, J.I. Korsbakken, Z. Liu, G.P. Peters et B. Zheng (2018).** Global Energy Growth is Outpacing Decarbonization. *Environmental Research Letters*, vol. 13, p. 120401.
- Jacobs, R.C. et D.T. Campbell (1961).** The Perpetuation of an Arbitrary Tradition through Several Generations of a Laboratory Microculture. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 62, n° 3, p. 649 à 658.
- Jagers, R.J., D. Rivas-Drake et T. Borowski (2018).** Equity & Social and Emotional Learning: A Cultural Analysis. Framework Briefs, Special Issues Series. The Collaborative for Academic, Social, and Emotional Learning, Chicago. <https://measuringsel.casel.org/wp-content/uploads/2018/11/Frameworks-Equity.pdf>. Consulté le 30 juillet 2019.
- Jakob, M., O. Edenhofer, U. Kornek, D. Lenzi et J. Minx (2019).** Governing the Commons to Promote Global Justice: Climate Change Mitigation and Rent Taxation. Dans R. Kanbur et H. Shue, éd. *Climate Justice: Integrating Economics and Philosophy*. Oxford : Oxford University Press.
- Jaramillo, F. et G. Destouni (2015).** Comment on "Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet". *Science*, vol. 348, n° 6240, p. 1217.
- Jauch, S. et S. Watzka (2016).** Financial Development and Income Inequality: A Panel Data Approach. *Empirical Economics* vol. 51, n° 1, p. 291 à 314.
- Jaumotte, F., S. Lall et C. Papageorgiou (2013).** Rising Income Inequality: Technology, or Trade and Financial Globalization. *IMF Economic Review*, vol. 61, p. 271 à 309.
- Jaumotte, M.F. et M.C. Osorio (2015).** Inequality and Labor Market Institutions. Note de discussion des services du FMI n° SDN/15/14. Fonds monétaire international, Washington.
- Jaumotte, M.F. et M.C. Osorio (2015).** Inequality and Labor Market Institutions. Note de discussion des services du FMI n° SDN/15/14. Fonds monétaire international, Washington.

- Jensen, P. et H.S. Nielsen (1997).** Child Labour or School Attendance? Evidence from Zambia. *Journal of Population Economics*, vol. 10, n° 4, p. 407 à 424.
- Jetten, J., C. Haslam, S.A. Haslam et N.R. Branscombe (2009).** The Social Cure. *Scientific American Mind*, vol. 20, n° 5, p. 26 à 33.
- Johnson, T., A. Lora-Wainwright et J. Lu (2018).** The Quest for Environmental Justice in China: Citizen Participation and the Rural–Urban Network against Panguanying’s Waste Incinerator. *Sustainability Science*, vol. 13, n° 3, p. 733 à 746.
- Johnston, B.C., D. Zeraatkar, M.A. Han, R.W.M. Vernooij, C. Valli, R. El Dib, C. Marshall, P.J. Stover, S. Fairweather-Taitt, G. Wójcik, F. Bhatia, R. de Souza, C. Brotons, J.J. Meerpohl, C.J. Patel, B. Djulbegovic, P. Alonso-Coello, M.M. Bala et G.H. Guyatt (à paraître).** Unprocessed Red Meat and Processed Meat Consumption: Dietary Guideline Recommendations from the Nutritional Recommendations (NutriRECS) Consortium. *Annals of Internal Medicine*.
- Jones, P.J.S. (2009).** Equity, Justice and Power Issues Raised by No-take Marine Protected Area Proposals. *Marine Policy*, vol. 33, n° 5, p. 759 à 765.
- Jongman, B., H.C. Winsemius, J.C. Aerts, E.C. de Perez, M.K. van Aalst, W. Kron et P.J. Ward (2015).** Declining Vulnerability to River Floods and the Global Benefits of Adaptation. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 112, n° 18, p. E2271 à E2280.
- Jorgenson, A., J. Schor et X. Huang (2017).** Income Inequality and Carbon Emissions in the United States: A State-Level Analysis, 1997–2012. *Ecological Economics*, vol. 134, n° C, p. 40 à 48.
- Jost, J.T. (2019).** A Quarter Century of System Justification Theory: Questions, Answers, Criticisms, and Societal Applications. *British Journal of Social Psychology*, vol. 58, n° 2, p. 263 à 314.
- Jost, J.T., A. Ledgerwood et C.D. Hardin (2008).** Shared Reality, System Justification, and the Relational Basis of Ideological Beliefs. *Social and Personality Psychology Compass*, vol. 2, p. 171 à 186.
- Joyce, R. et X. Xu (2019).** Inequalities in the Twentieth-First Century. Introducing the IFS Deaton Review. Institute for Fiscal Studies, Londres.
- Kahn, M.E., K. Mohaddes, R.N.C. Ng, M.H. Pesaran, M. Raissi et J.C. Yang (2019).** Long-Term Macroeconomic Effects of Climate Change: A Cross-Country Analysis. Globalization Institute Working Paper 365. Federal Reserve Bank of Dallas, Dallas.
- Kaldor, N. (1961).** Capital Accumulation and Economic Growth. Dans F.A. Lutz et D.C. Hague, éd. *The Theory of Capital*. New York : St. Martin’s Press.
- Kanbur, R. (2017).** Structural Transformation and Income Distribution: Kuznets and Beyond. Note de synthèse de l’IZA n° 10636. Institute for the Study of Labour, Bonn. www.econstor.eu/bitstream/10419/161259/1/dp10636.pdf. Consulté le 1^{er} août 2019.
- (2018).** On Three Canonical Responses to Labour Saving Technical Change. VoxEU, 8 janvier. <https://voxeu.org/article/three-canonical-responses-labour-saving-technical-change>. Consulté le 8 août 2019.
- Karabarbounis, L. (2011).** One Dollar, One Vote. *The Economic Journal*, vol. 121, n° 553, p. 621 à 651.
- Karabarbounis, L. et B. Neiman (2013).** The Global Decline of the Labor Share. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 1, p. 61 à 103.
- Kautz, T., J.J. Heckman, R. Diris, B. Ter Weel et L. Borghans (2014).** Fostering and Measuring Skills: Improving Cognitive and Non-Cognitive Skills to Promote Lifetime Success. Document de travail du NBER n° 20749. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Kawachi, I., B.P. Kennedy et R.G. Wilkinson (1999).** Crime: Social Disorganization and Relative Deprivation. *Social Science & Medicine*, vol. 48, n° 6, p. 719 à 731.
- Kaza, S., L. Yao, P. Bhada-Tata et F. Van Woerden (2018).** *What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050*. Urban Development Series. Washington : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30317>. Consulté le 14 août 2019.
- Kearl, H. (2018).** The Facts Behind the #metoo Movement: A National Study on Sexual Harassment and Assault: Executive Summary. Stop Street Harassment, Reston, Virginia.
- Keleher, H. et L. Franklin (2008).** Changing Gendered Norms about Women and Girls at the Level of Household and Community: A Review of the Evidence. *Global Public Health*, vol. 3, Sup. 1, p. 42 à 57.
- Kelley, C.P., S. Mohtadi, M.A. Cane, R. Seager et Y. Kushnir (2015).** Climate Change in the Fertile Crescent and Implications of the Recent Syrian Drought. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 112, n° 11, p. 3241 à 3246.
- Kennedy, P.J. et A. Prat (2019).** Where do People Get their News? *Economic Policy*, vol. 34, n° 97, p. 5 à 47.
- Key, T.J., P.N. Appleby, E.A. Spencer, R.C. Travis, A.W. Roddam et N.E. Allen (2009).** Mortality in British Vegetarians: Results from the European Prospective Investigation into Cancer and Nutrition (EPIC-Oxford). *American Journal of Clinical Nutrition*, vol. 89, n° 5, p. 1613S à 1619S.
- Khan, I. (2017).** The Ideological Roots of America’s Market Power Problem. *Yale Law Journal Forum*, vol. 127, p. 960.
- Khan, M. (2019).** EU Plans Sweeping Regulation of Facial Recognition. *Financial Times*, 22 août.
- Khanam, R. (2008).** Child Labour and School Attendance: Evidence from Bangladesh. *International Journal of Social Economics*, vol. 35, n° 1/2, p. 77 à 98.
- Kiatpongsan S. et M. Norton (2014).** How Much (More) Should CEOs Make? A Universal Desire for More Equal Pay. *Perspectives on Psychological Science*, vol. 9, p. 587 à 593.
- Kidd, S. et D. Athias (2019).** *Hit and Miss: An Assessment of Targeting Effectiveness in Social Protection*. Working Paper. Development Pathways, Orpington, Royaume-Uni.
- Kim, D. et A. Saada (2013).** The Social Determinants of Infant Mortality and Birth Outcomes in Western Developed Nations: A Cross-Country Systematic Review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 10, n° 6, p. 2296 à 2335.
- Kim, J., A. Lee et M. Rossin-Slater (2019).** What to Expect When It Gets Hotter: The Impacts of Prenatal Exposure to Extreme Heat on Maternal and Infant Health. Document de travail du NBER n° 26384. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts. www.nber.org/papers/w26384. Consulté le 28 octobre 2019.
- Kim, N. (2010).** Impact of Extreme Climate Events on Educational Attainment: Evidence from Cross-Section Data and Welfare Projection. Dans R. Fuentes-Nieva and P.A. Seck, éd. *Risk, Shocks, and Human Development*. Londres : Palgrave Macmillan.
- King, A.D., M.G. Donat, E.M. Fischer, E. Hawkins, L.V. Alexander, D.J. Karoly, A.J. Dittus, S.C. Lewis et S.E. Perkins (2015).** The Timing of Anthropogenic Emergence in Simulated Climate Extremes. *Environmental Research Letters*, vol. 10, n° 9, p. 094015.
- King, A.D. et L.J. Harrington (2018).** The Inequality of Climate Change from 1.5 to 2 C of Global Warming. *Geophysical Research Letters*, vol. 45, n° 10, p. 5030 à 5033.
- Kishor, S. et K. Johnson (2004).** *Profiling Domestic Violence: A Multi-Country Study*. Calverton, Maryland : ORC Macro.
- Klasen, S. (2018).** Human Development Indices and Indicators: A Critical Evaluation. Etude thématique. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Klasen, S. et M. Fleurbaey (2018).** Leaving No One Behind: Some Conceptual and Empirical Issues. CDP Background Paper 44 ST/ESA/2018/CDP/44. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.
- Klein, N. (2019).** *Plan b pour la planète : le new deal vert*. Actes Sud.
- Klein, R.J.T., G.F. Midgley, B.L. Preston, M. Alam, F.G.H. Berkhout, K. Dow et M.R. Shaw (2014).** Adaptation Opportunities, Constraints, and Limits. Dans C.B. Field, V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White, éd. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects*. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d’évaluation du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat Cambridge : Cambridge University Press. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/WGIIAR5-Chap16_FINAL.pdf. Consulté le 16 août 2019.
- Klemm, A., L. Liu, V. Mylonas et P. Wingender (2018).** Are Elasticities of Taxable Income Rising? Document de travail du FMI n° WP/18/132. Fonds monétaire international, Washington.
- Klenert, D., L. Mattauch, E. Combet, O. Edenhofer, C. Hepburn, R. Rafaty et N. Stern (2018).** Making Carbon Pricing Work for Citizens. *Nature Climate Change* vol. 8, n° 8, p. 669 à 677.
- Klinsky, S. et H. Winkler (2018).** Building Equity in: Strategies for Integrating Equity into Modelling for a 1.5 C World. *Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences*, vol. 376, n° 2119.
- Kolcava, D., Q. Nguyen et T. Bernauer (2019).** Does Trade Liberalization Lead to Environmental Burden Shifting in the Global Economy? *Ecological Economics*, vol. 163, p. 98 à 112.
- Kompas, T., V.H. Pham et T.N. Che (2018).** The Effects of Climate Change on GDP by Country and the Global

Economic Gains from Complying with the Paris Climate Accord. *Earth's Future*, vol. 6, n° 8, p. 1153 à 1173.

- Korinek, A. (2019).** Integrating Ethical Values and Economic Value to Steer Progress in Artificial Intelligence. Document de travail du NBER n° 26130. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Korinek, A. et J. Kremer (2014).** The Redistributive Effects of Financial Deregulation. *Journal of Monetary Economics*, vol. 68, p. S55 à S67.
- Korinek, A. et J. Stiglitz (2017).** Artificial Intelligence and Its Implications for Income Distribution and Unemployment. Document de travail du NBER n° 24174. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Kousky, C. et R. Cooke (2012).** Explaining the Failure to Insure Catastrophic Risks. *Geneva Papers on Risk and Insurance-Issues and Practice*, vol. 37, n° 2, p. 206 à 227.
- Kovacevic, M. (2019).** Poverty and Inequality. Manuscrit inédit.
- Kraay, A. (2015).** Weak Instruments in Growth Regressions: Implications for Recent Cross-Country Evidence on Inequality and Growth. Document de travail de recherche sur les politiques n° 7494. Banque mondiale, Washington.
- Kramarz, F. et O.N. Skans (2014).** When Strong Ties Are Strong: Networks and Youth Labour Market Entry. *Review of Economic Studies*, vol. 81, n° 3, p. 1164 à 1200.
- Kreiner, C.T., T.H. Nielsen et B.L. Serena (2018).** Role of Income Mobility for the Measurement of Inequality in life Expectancy. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 46, p. 11754 à 11759.
- Krishna, A. (2005).** Horizontal Inequalities and Violent Conflict. Côte d'Ivoire Country Paper. Étude thématique n° 2005/32. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2005_langer_arnim_32.pdf. Consulté le 6 août 2019.
- Krishna, A. (2010).** *One Illness Away: Why People Become Poor and How They Escape Poverty*. Oxford : Oxford University Press.
- Krueger, A.B. (2012).** The Rise and Consequences of Inequality in the United States. Discours prononcé au Center for American Progress, 12 janvier, Washington. www.govinfo.gov/content/pkg/ERP-2012/pdf/ERP-2012.pdf. Consulté le 7 août 2019.
- Kumar, A. et T. Rahman (2018).** Can a Women's Rural Livelihood Program Improve Mental Health? Experimental Evidence from India. Intervention à la réunion annuelle de l'Agricultural and Applied Economics Association, 5-7 août, Washington.
- Kus, B. (2012).** Financialisation and Income Inequality in OECD Nations: 1995-2007. *Economic and Social Review*, vol. 43, n° 4, p. 477 à 495.
- Kuznets, S. (1953).** *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*. New York : National Bureau of Economic Research.
- _____ (1955). Economic Growth and Income Inequality. *American Economic Review*, vol. 45, n° 1, p. 1 à 28.
- _____ (1971). Nobel Prize Lecture: Modern Economic Growth: Findings and Reflections. nobelprize.org/prizes/economic-sciences/1971/kuznets/lecture. Consulté le 6 octobre 2019.
- Kågesten A, S. Gibbs, R.W. Blum, C. Moreau, V. Chandra-Mouli, A. Herbert et A. Amin (2016).** Understanding Factors that Shape Gender Attitudes in Early Adolescence Globally: A Mixed-Methods Systematic Review. *PLoS ONE*, vol. 11, n° 6, p. e0157805.
- Laboratoria (2019).** Building the Digital Skills Young Women in Latin America Need to Thrive in Tech. www.laboratoria.la/en/impact. Consulté le 9 octobre 2019.
- Lakner, C., D.G. Mahler, M. Negre et E.B. Prydz (2019).** How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty? Document de travail de recherche sur les politiques n° 8869. Banque mondiale, Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/31796/WPS8869.pdf>. Consulté le 1 août 2019.
- Lakner, C. et B. Milanovic (2015).** Global Income Distribution: From the Fall of the Berlin Wall to the Great Recession. *World Bank Economic Review*, vol. 30, n° 2, p. 203 à 232.
- Lambert, S. et P. De Vreyer (2017).** By Ignoring Intra-Household Inequality Do We Underestimate the Extent of Poverty? Document de travail DT/2017/05. Développement, Institutions et Mondialisation, Paris.
- Lamont, M. (2018).** Addressing Recognition Gaps: Destigmatization and the Reduction of Inequality. *American Sociological Review*, vol. 83, n° 3, p. 419 à 444.
- Lancee, B. et H.G. Van de Werfhorst (2012).** Income Inequality and Participation: A Comparison of 24 European Countries. *Social Science Research*, vol. 41, n° 5, p. 1166 à 1178.
- Langer, A. et F. Stewart (2015).** Regional Imbalances, Horizontal Inequalities, and Violent Conflicts: Insights from Four West African Countries. Banque mondiale, Washington. <http://documents.worldbank.org/curated/en/768071468191326719/Regional-imbbalances-horizontal-inequalities-and-violent-conflicts-insights-from-four-West-African-countries>. Consulté le 6 août 2019.
- Larson, J.L. (2010).** *The Market Revolution in America: Liberty, Ambition, and the Eclipse of the Common Good*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Latinobarometro (2018).** *Informe Latinobarómetro 2018*. Santiago. www.latinobarometro.org/latdocs/INFORME_2018_LATINOBAROMETRO.pdf. Consulté le 18 octobre 2019.
- Laurian, L. (2008).** Environmental Injustice in France. *Journal of Environmental Planning and Management*, vol. 51, n° 1, p. 55 à 79.
- Lazonick, W.H. et M. Mazzucato (2013).** The Risk-Reward Nexus in the Innovation-Inequality Relationship: Who Takes the Risks? Who Gets the Rewards? *Industrial & Corporate Change*, vol. 22, n° 4, p. 1093 à 1128.
- Le, L.T. et J. Sabaté (2014).** Beyond Meatless, the Health Effects of Vegan Diets: Findings from the Adventist Cohorts. *Nutrients*, vol. 6, n° 6, p. 2131 à 2147.
- Lebreton, L., B. Slat, F. Ferrari, B. Sainte-Rose, J. Aitken, R. Marthouse, S. Hajbane, S. Cunsolo, A. Schwarz, A. Levivier et K. Noble (2018).** Evidence that the Great Pacific Garbage Patch is Rapidly Accumulating Plastic. *Scientific Reports*, vol. 8, n° 1.
- LeCun, Y., Y. Bengio et G. Hinton (2015).** Deep Learning. *Nature*, vol. 521, n° 7553, p. 436.
- Lee, J.J., R. Wedow, A. Okbay, E. Kong, O. Maghziyan, M. Zacher, T.A. Nguyen-Viet, P. Bowers, J. Sidorenko, R.K. Linnér et M.A. Fontana (2018).** Gene Discovery and Polygenic Prediction from a Genome-Wide Association Study of Educational Attainment in 1.1 Million Individuals. *Nature Genetics*, vol. 50, n° 8, p. 1112 à 1121.
- Lee, K.-F. (2018).** *I.A. La plus grande mutation de l'histoire : Comment la Chine devient le leader de l'intelligence artificielle et pourquoi nos vies vont changer*. Paris : Les Arènes.
- Lefebvre, P., P. Merrigan et M. Verstraete (2009).** Dynamic Labour Supply Effects of Childcare Subsidies: Evidence from a Canadian Natural Experiment on Low-Fee Universal Child Care. *Labour Economics*, vol. 16, n° 5, p. 490 à 502.
- Leigh, A. (2006).** Trust, Inequality and Ethnic Heterogeneity. *Economic Record*, vol. 82, n° 258, p. 268 à 280.
- Lemoine, D. et C. Træger (2014).** Watch Your Step: Optimal Policy in a Tipping Climate. *Economic Policy*, vol. 6, n° 1, p. 137 à 166.
- Le Page, M. (2019).** Hurricane Dorian Is Joint Strongest Atlantic Storm Ever to Hit Land. *New Scientist*, 2 septembre.
- Le Quéré, C., R.M. Andrew, P. Friedlingstein, S. Sitch, J. Hauck, J. Pongratz, P.A. Pickers, J.I. Korsbakken, G.P. Peters, J.G. Canadell et A. Arneeth (2018).** Global Carbon Budget 2018. *Earth System Science Data (Online)*, vol. 10, n° 4.
- Iesina, A. et R. Perotti (1996).** Income Distribution, Political Instability, and Investment. *European Economic Review*, vol. 40, n° 6, p. 1203 à 1228.
- Levine, R. (2005).** Finance and Growth: Theory and Evidence. *Handbook of Economic Growth*, vol. 1, p. 865 à 934.
- Lewis, A.W. (1954).** Economic Development with Unlimited Supplies of Labor. *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol. 22, p. 139 à 191.
- Li, Z., Y. Jiang, M. Li et C. Lu (2018).** Inequalities in Socio-Emotional Development and Positive Parenting During Childhood: Evidence from China 2010–2014. *SSM-Population Health*, vol. 5, p. 8 à 16.
- Lian, W. (2019).** Technological Changes, Offshoring, and the Labor Share. Document de travail du FMI n° 19.142. Fonds monétaire international, Washington.
- Lian, W., N. Novta, E. Pugacheva, Y. Timmer et P. Topalova (2019).** The Price of Capital Goods: A Driver of Investment under Threat. Document de travail du FMI n° WP/19/134. Fonds monétaire international, Washington.
- Liddle, B. (2015).** What Are the Carbon Emission Elasticities for Income and Population? Bridging STIRPAT and ECK via Robust Heterogeneous Panel Estimates. *Global Environmental Change*, vol. 31, p. 62 à 73.
- Lindahl, M., E. Lundberg, M. Palme et Emilia Simeonova (2016).** Parental Influences on Health and Longevity: Lessons from a Large Sample of Adoptees. Document de travail du NBER n° 21946. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Liu, J., T. Dietz, S.R. Carpenter, M. Alberti, C. Folke, E. Moran, A.N. Pell, P. Deadman, T. Kratz, J. Lubchenco, E. Ostrom, Z. Ouyang, W. Provencher, C.L. Redman, S.H. Schneider et W.W. Taylor (2007).** Complexity of Coupled Human and Natural Systems. *Science*, vol. 317, n° 5844, p. 1513 à 1516.

- Loiza Sr, E. et S. Wong (2012).** *Marrying Too Young: End Child Marriage*. New York : Fonds des Nations Unies pour la population.
- Lucas, R.E. (2004).** The Industrial Revolution: Past and Future. 2003 Annual Report Essay. Federal Reserve Bank of Minneapolis, Minneapolis. <https://ideas.repec.org/a/fip/fedmar/y2004imayp5-20nv18no.1.html>. Consulté le 26 septembre 2019.
- Luohan Academy (2019).** Digital Technology and Inclusive Growth. Hangzhou, Chine. https://gw.alipayobjects.com/os/antifincdn/DbLN6yXw6H/Luohan_Academy-Report_2019_Executive_Summary.pdf. Consulté le 14 août 2019.
- Lusseau, D. et F. Mancini (2019).** Income-Based Variation in Sustainable Development Goal Interaction Networks. *Nature Sustainability*, vol. 2, p. 242 à 247.
- Lustig, N. (2000).** Crises and the Poor: Socially Responsible Macroeconomics. *Economía Journal*, vol. 1, p. 1 à 30.
- _____, éd. (2018a). *Commitment to Equity Handbook: Estimating the Impact of Fiscal Policy on Inequality and Poverty*. Washington : Brookings Institution Press.
- _____, (2018b). Fiscal Policy, Income Redistribution, and Poverty Reduction in Low- and Middle- Income Countries. Dans N. Lustig, éd. *Commitment to Equity Handbook: Estimating the Impact of Fiscal Policy on Inequality and Poverty*. Washington : The Brookings Institution.
- _____, (2018c). The Sustainable Development Goals, Domestic Resource Mobilization and the Poor. Dans J.A. Ocampo et J. Stiglitz, éd. *The Welfare State Revisited*. New York : Columbia University Press.
- _____, éd. (à paraître). *Commitment to Equity Handbook: Estimating the Impact of Fiscal Policy on Inequality and Poverty*, 2^e édition. Washington : Brookings Institution Press et Nouvelle-Orléans : Université Tulane.
- Lustig, N., L.F. Lopez-Calva et E. Ortiz-Juarez (2013).** Deconstructing the Decline in Inequality in Latin America. Document de travail de recherche sur les politiques n° 6552. Banque mondiale, Washington.
- López-Calva, L.F. et C. Rodríguez-Castelán (2016).** Pro-Growth Equity: A Policy Framework for the Twin Goals. Document de travail de recherche sur les politiques n° 7897. Banque mondiale, Washington. <http://documents.worldbank.org/curated/en/911711479931074058/pdf/WPS7897.pdf>. Consulté le 23 août 2019.
- López-Calva, L.F. et E. Ortiz-Juarez (2014).** A Vulnerability Approach to the Definition of the Middle Class. *Journal of Economic Inequality*, vol. 12, n° 1, p. 23 à 47.
- MacInnis, C.C. et G. Hodson (2019).** Extending the Benefits of Intergroup Contact beyond Attitudes: When Does Intergroup Contact Predict Greater Collective Action Support? *Journal of Theoretical Social Psychology*, vol. 3, p. 11 à 22.
- Macintyre, S. (1997).** The Black Report and Beyond: What Are the Issues? *Social Science & Medicine*, vol. 44, n° 6, p. 723 à 745.
- Mackenbach, J.P., J.R. Valverde, B. Artnik, M. Bopp, H. Brønnum-Hansen, P. Deboosere, R. Kalediene, K. Kovács, M. Leinsalu, P. Martikainen, G. Menvielle, E. Regidor, J. Rychtarčíková, M. Rodríguez-Sanz, P. Vineis, C. White, B. Wojtyniak, Y. Hu et W.J. Nusselder (2018).** Trends in Health Inequalities in 27 European Countries. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 25, p. 6440 à 6445.
- Mackie, G., F. Moneti, H. Shakya et E. Denny (2015).** What Are Social Norms? How Are They Measured? Document de travail 1. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York, et University of California-San Diego Centre on Global Justice, San Diego, Californie.
- Mackie, G. et J. Le Jeune (2009).** Social Dynamics of Abandonment of Harmful Practices: A New Look at the Theory. Special Series on Normes Sociales and Pratiques Néfastes / Préjudiciables. Document de travail Innocenti 2009-06. Florence, Italie : Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Centre de recherche Innocenti.
- Magnani, E. (2000).** The Environmental Kuznet's Curve, Environmental Protection Policy and Income Distribution. *Ecological Economics*, vol. 32, p. 431 à 443.
- Majer, I.M., W.J. Nusselder, J.P. Mackenbach et A.E. Kunst (2011).** Socioeconomic Inequalities in Life and Health Expectancies around Official Retirement Age in 10 Western-European Countries. *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 65, n° 11, p. 972 à 979.
- Major, B. (1994).** From Social Inequality to Personal Entitlement: The Role of Social Comparisons, Legitimacy Appraisals, and Group Membership. *Advances in Experimental Social Psychology*, vol. 26, p. 293 à 355.
- Malouf Bous, K. et J. Farr (2019).** False Promises: How Delivering Education Through Public-Private Partnerships Risks Fueling Inequality Instead of Achieving Quality Education for All. Note de synthèse d'Oxfam. Oxfam GB, Oxford. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/false-promises-how-delivering-education-through-public-private-partnerships-ris-620720>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Mann, S. et M. Hilbert (2018).** AI4D: Artificial Intelligence for Development. <https://ssrn.com/abstract=3197383>. Consulté le 15 août 2019.
- Marcus, R. (2018).** *The Norms Factor: Recent Research on Gender, Social Norms, and Women's Economic Empowerment*. Ottawa : Centre de recherches pour le développement international
- Marcus, R. et C. Harper (2014).** Gender Justice and Social Norms—Processes of Change for Adolescent Girls: Towards a Conceptual Framework 2. Overseas Development Institute, Londres.
- _____, (2015). How Do Gender Norms Change? Overseas Development Institute, Londres.
- Margai, F.L. (2001).** Health Risks and Environmental Inequity: A Geographical Analysis of Accidental Releases of Hazardous Materials. *Professional Geographer*, vol. 53, n° 3, p. 422 à 434.
- Marmot, M. (2005).** Social Determinants of Health Inequalities. *Lancet*, volume 365, n° 9464, p. 1099 à 1104.
- Marrero, G. et J. Rodríguez (2013).** Inequality of Opportunity and Growth. *Journal of Development Economics*, vol. 104, p. 107 à 122.
- Martinez-Alier, J., L. Temper, D. Del Bene et A. Scheidel (2016).** Is There a Global Environmental Justice Movement? *Journal of Peasant Studies*, vol. 43, n° 3, p. 731 à 755.
- Martuzzi, M., F. Mitis et F. Forastiere (2010).** Inequalities, Inequities, Environmental Justice in Waste Management and Health. *European Journal of Public Health*, vol. 20, n° 1, p. 21 à 26.
- Martínez-Franzoni, J. et D. Sánchez-Ancochea (2016).** Achieving Universalism in Developing Countries. Document d'information pour le *Rapport sur le développement humain 2016*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- _____, (2018). Undoing Segmentation? Latin American Healthcare Policy During the Economic Boom. *Social Policy & Administration*, vol. 52, n° 6, p. 1181 à 1200.
- _____, (2019a). The Relationship between Universal Social Policy and Inequality: A Comparative Political Economy Approach. Document d'information pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- _____, (2019b). Undoing Segmentation? Latin American Health Care and Pensions after the Economic Boom.
- Marx, A., J. Soares et W. Van Acker (2015).** The Protection of the Rights of Freedom of Association and Collective Bargaining. A Longitudinal Analysis over 30 Years in 73 Countries. Dans A. Marx, J. Wouters, G. Rayp et L. Beke, éd. *Global Governance of Labour Rights: Assessing the Effectiveness of Transnational Public and Private Policy Initiatives*. Northampton, Massachusetts : Edward Elgar Publishing.
- Maskus, K.E. (2004).** Encouraging International Technology Transfer. Étude thématique CNUCED-ICTSD n° 7. Conférence des Nations Unies sur le commerce et Centre international pour le commerce et le développement durable, Genève.
- Mathur, A. et A. Morris (2012).** Distributional Effects of a Carbon Tax in the Context of Broader Fiscal Reform. Climate and Energy Economics Discussion Paper. The Brookings Institution, Washington. www.brookings.edu/research/distributional-effects-of-a-carbon-tax-in-the-context-of-broader-fiscal-reform/. Consulté le 13 août 2019.
- Maulia, E. (2018).** Go-Jek Sparks an Indonesian Banking Revolution. *Nikkei Asian Review*, 29 août. <https://asia.nikkei.com/Spotlight/Cover-Story/Go-Jek-sparks-an-Indonesian-banking-revolution>. Consulté le 24 octobre 2019.
- Maxwell, J. et F. Briscoe (1998).** There's Money in the Air: The CFC Ban and DuPont's Regulatory Strategy. *Business Strategy and the Environment*, vol. 6, n° 5, p. 276 à 286.
- Mazzucato, M. (2011).** *The Entrepreneurial State*. Londres : Demos.
- Mazzucato, M. (2013).** *The Entrepreneurial State: Debunking Public vs. Private Sector Myths*, Vol. 1. Londres : Anthem Press.
- Mazzucato, M. et G. Semieniuk (2017).** Public Financing of Innovation: New Questions. *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 33, n° 1, p. 24 à 48.
- McCallum, M.L. (2015).** Vertebrate Biodiversity Losses Point to a Sixth Mass Extinction. *Biodiversity and Conservation*, vol. 24, n° 10, p. 2497 à 2519.
- McDonald, P. et D. White (2018).** The Backlash against Gender Equality Is Arising in New Forms. Opponents of Gender Equality Now Question the Research Methods in

Studies of Sexual Harassment and Assault. London School of Economics Blogs. London School of Economic and Political Science, Londres.

McEniry, M., R. Samper-Ternent, C.E. Flórez, R. Pardo et C. Cano-Gutierrez (2018). Patterns of SES Health Disparities among Older Adults in Three Upper Middle-and Two High-Income Countries. *Journals of Gerontology: Series B*, vol. 74, n° 6, p. e25 à e37.

McGee, J.M., et P.T. Greiner (2018). Can Reducing Income Inequality Decouple Economic Growth from CO₂ Emissions? *Socius: Sociological Research for a Dynamic World*, vol. 4 p. 1 à 11.

McKinsey (2018). Mobile Money in Emerging Markets: The Business Case for Financial Inclusion. www.mckinsey.com/~/media/McKinsey/Industries/Financial%20Services/Our%20Insights/Mobile%20money%20in%20emerging%20markets%20The%20business%20case%20for%20financial%20inclusion/Mobile-money-in-emerging-markets.ashx. Consulté le 14 août 2019.

McLaren, D., O. Cottray et M. Taylor (1999). *Pollution Injustice: The Geographic Relation between Household Income and Polluting Factories*. Londres : Friends of the Earth Trust.

McNeill, J.R. (2001). *Something New under the Sun: An Environmental History of the Twentieth-Century World*. Global Century Series. New York : WW Norton & Company.

McNeill, W.H. (1976). *Plagues and Peoples*. Garden City : Anchor Press.

McSweeney, K. et O.T. Coomes (2011). Climate-Related Disaster Opens a Window of Opportunity for Rural Poor in Northeastern Honduras. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 108, n° 13, p. 5203 à 5208.

Mejia, S.A., C. Baccianti, M. Mrkaic, N. Novta, E. Pugacheva et P. Topalova (2019). Weather Shocks and Output in Low-income Countries: Adaptation and the Role of Policies. Document de travail du FMI. Fonds monétaire international, Washington.

Mekonnen, M.M. et A.Y. Hoekstra (2011). National Water Footprint Accounts: The Green, Blue and Grey Water Footprint of Production and Consumption. Value of Water Research Report 50. UNESCO-IHE Institute for Water Education, Delft. <https://waterfootprint.org/media/downloads/Report50-NationalWaterFootprints-Vol1.pdf>. Consulté le 15 août 2019.

_____ (2016). Four Billion People Facing Severe Water Scarcity. *Science Advances*, vol. 2, n° 2.

Meltzer, A.H. et S.F. Richards (1981). A Rational Theory of the Size of Government. *Journal of Political Economy*, vol. 89, n° 5, p. 914 à 927.

Mendez Ramos, F. (2019). Uncertainty in Ex-Ante Poverty and Income Distribution: Insights from Output Growth and Natural Resource Country Typologies. Document de travail de recherche sur les politiques n° 8841. Banque mondiale, Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/31666/WPS8841.pdf?sequence=4>. Consulté le 1^{er} août 2019.

Messenger, C. (2017). Cyber Violence against Women and Girls Exacerbates Digital Exclusion. Digital @ DAI, 20 novembre.

Metz, C. (2019). Is Ethical AI Even Possible? *New York Times*, 1^{er} mars. www.nytimes.com/2019/03/01/

business/ethics-artificial-intelligence.html. Consulté le 19 août 2019.

Milanovic, B. (2005). Can We Discern the Effect of Globalization on Income Distribution? Evidence from Household Surveys. *World Bank Economic Review*, vol. 19, n° 1, p. 21 à 44.

_____ (2016). *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.

Milanovic, B., P.H. Lindert et J.G. Williamson (2010). Pre-Industrial inequality. *Economic Journal*, vol. 121, n° 551, p. 255 à 72.

Millennium Ecosystem Assessment (2015). Ecosystems and Human Well-being: Synthesis. Washington : Island Press. www.millenniumassessment.org/documents/document.356.aspx.pdf. Consulté le 8 août 2019.

Miller, D. (2016). Intersectionality: How Gender Interacts with Other Social Identities to Shape Bias. *The Conversation*, 4 février.

Milman, O. (2018). Robert Bullard: 'Environmental Justice Isn't Just Slang, It's Real.' *The Guardian*, 20 décembre.

Miodownik, D. et L. Nir (2016). Receptivity to Violence in Ethnically Divided Societies: A Micro-Level Mechanism of Perceived Horizontal Inequalities. *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 39, n° 1, p. 22 à 45.

Mishel, L., J. Schmitt et H. Shierholz (2013). Assessing the Job Polarization Explanation of Growing Wage Inequality. Document de travail. Economic Policy Institute, Washington. www.epi.org/files/2012/wp295-assessing-job-polarization-explanation-wage-inequality.pdf. Consulté le 18 septembre 2019.

Mishra, S. et R.N. Carleton (2015). Subjective Relative Deprivation Is Associated with Poorer Physical and Mental Health. *Social Science & Medicine*, vol. 147, p. 144 à 149.

Mitnik, P.A., E. Cumberworth et D.B. Grusky (2016). Social Mobility in a High-Inequality Regime. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 663, n° 1, p. 140 à 184.

Moazed, A. et N.L. Johnson (2016). *Modern Monopolies: What It Takes to Dominate the 21st Century Economy*. New York : St. Martin's Press.

Mokyr J. (2002). *The Gifts of Athena: Historical Origins of the Knowledge Economy*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.

_____ (2016). *A Culture of Growth: The Origins of the Modern Economy*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.

Molyneux, M. (1985). Mobilization without Emancipation? Women's Interests, the State, and Revolution in Nicaragua. *Feminist Studies*, vol. 11, n° 2, p. 227 à 254.

Montenegro, C.E. et H.A. Patrinos (2014). *Comparable Estimates of Returns to Schooling around the World*. Washington : Banque mondiale.

Mora, C., A.G. Frazier, R.J. Longman, R.S. Dacks, M.M. Walton, E.J. Tong, J.J. Sanchez, L.R. Kaiser, Y.O. Stender, J.M. Anderson, C.M. Ambrosino, I. Fernandez-Silva, L.M. Giuseffi et T.W. Giambelluca (2013). The Projected Timing of Climate Departure from Recent Variability. *Nature*, n° 502, vol. 7470, p. 183 à 187.

Morand, S., K.M. McIntyre et M. Baylis (2014). Domesticated Animals and Human Infectious Diseases of

Zoonotic Origins: Domestication Time Matters. *Infection, Genetics and Evolution*, vol. 24, p. 76 à 81.

Morgan, M. (2017). Falling Inequality beneath Extreme and Persistent Concentration: New Evidence for Brazil Combining National Accounts, Surveys and Fiscal Data, 2001-2015. Document de travail WID.world n° 2017/12. World Inequality Database.

Moser, C.O. (1989). Gender Planning in the Third World: Meeting Practical and Strategic Gender Needs. *World Development*, vol. 17, n° 11, p. 1799 à 1825.

Moser, S. et S. Kleinhüchelkotten (2017). Good Intent, but Low Impacts: Diverging Importance of Motivational and Socioeconomic Determinants Explaining Pro-environmental Behavior, Energy Use and Carbon Footprint. *Environment and Behavior*, vol. 50, n° 6, p. 1 à 31.

Mosse, D. (2018). Caste and Development: Contemporary Perspectives on a Structure of Discrimination and Advantage. *World Development*, vol. 110, p. 422 à 436.

Moyer, J., D. Bohl, T. Hanna, B. Mapes et M. Rafa (2019). *Assessing the Impact of War on Development in Yemen*. Sana'a : Programme des Nations Unies pour le Développement. www.arabstates.undp.org/content/rbas/en/home/library/crisis-response0/assessing-the-impact-of-war-on-development-in-yemen-.html. Consulté le 24 octobre 2019.

Mukhopadhyay, T., C. Rivera et H. Tapia (2019). Gender Inequality and Multidimensional Social Norms. Document de travail. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.

Munoz Boudet, A.M., P. Buitrago, B. Leroy De La Briere, D.L. Newhouse, E.C. Rubiano Matulevich, K. Scott et P. Suarez Becerra (2018). Gender Differences in Poverty and Household Composition through the Life-Cycle: A Global Concern. Document de travail de recherche sur les politiques n° 8360. Banque mondiale, Washington.

Munoz Boudet, A.M., P. Petesch et C. Turk, en collaboration avec A. Thumala (2012). *On Norms and Agency: Conversations about Gender Equality with Women and Men in 20 Countries*. Washington : Banque mondiale.

Muralidharan, K., A. Singh et A.J. Ganimian (2019). Disrupting Education? Experimental Evidence on Technology-Aided Instruction in India. *American Economic Review*, vol. 109, n° 4, p. 1426 à 1460.

Murillo, J. et C. Martínez Garrido (2017). Segregación Social en las Escuelas Públicas y Privadas en América Latina. *Educação & Sociedade*, vol. 38, n° 140, p. 727 à 750.

Murtin, F., J. Mackenbach, D. Jasilionis et M.M. d'Ercole (2017). Inequalities in Longevity by Education in OECD Countries: Insights from New OECD Estimates. Document de travail de l'OCDE sur les statistiques n° 2017/02. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Myers, M. et L. Juma (2018). *Defending Independent Media: A Comprehensive Analysis of Aid Flows*. Washington : National Endowment for Democracy, Center for International Media Assistance. www.cima.ned.org/publication/comprehensive-analysis-media-aid-flows/. Consulté le 1^{er} octobre 2019.

Naidu, S., E.A. Posner et G. Weyl (2018). Antitrust Remedies for Labor Market Power. *Harvard Law Review*, vol. 132, p. 536.

- Nakatani, R. (2019).** A Possible Approach to Fiscal Rules in Small Island—Incorporating Natural Disasters and Climate Change. Document de travail du FMI. Fonds monétaire international, Washington.
- Narayan, A., R. Van der Weide, A. Cojocaru, C. Lakner, S. Redaelli, D.G. Mahler, R.G.N. Ramasubbaiah et S. Thewissen (2018).** *Fair Progress?: Economic Mobility across Generations Around the World*. Washington : Banque mondiale.
- Nations Unies (2009).** *Système de comptabilité nationale 2008*. New York.
- _____ (2015a). *Objectifs du Millénaire pour le développement : rapport 2015*. New York.
- _____ (2015b). *Accord de Paris*. https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- _____ (2015c). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York.
- _____ (2019a). *The Age of Interdependence*. Rapport du Groupe de haut niveau sur la coopération numérique. New York.
- _____ (2019b). *Global Sustainable Development Report: The Future is Now: Science for Achieving Sustainable Development*. New York.
- Nations Unies et Banque mondiale (2018).** *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*. Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>. Consulté le 6 août 2019.
- NDI (National Democratic Institute) (2019).** #NotTheCost Stopping Violence against Women in Politics. Washington.
- Nelson, R. (1993).** *National Innovation Systems. A Comparative Analysis*. New York/Oxford : Oxford University Press.
- Neves, P.C., Ó. Afonso et S.T. Silva (2016).** A Meta-Analytic Reassessment of the Effects of Inequality on Growth. *World Development*, vol. 78, p. 386 à 400.
- Newell, R. et K. Rogers (2010).** Ledged Gasoline in the United States: The Breakthrough of Permit Trading. Dans W. Harrington, R. Morgenstern et T. Sterner, éd. *Choosing Environmental Policy*. New York : Routledge.
- Niño-Zarazúa, M., L. Roope et F. Tarp (2017).** Global Inequality: Relatively Lower, Absolutely Higher. *Review of Income and Wealth*, vol. 63, n° 4, p. 661 à 684.
- Noked, N. (2018).** Tax Evasion and Incomplete Tax Transparency. *Laws*, vol. 7, n° 3, p. 31.
- Nolan, B., R. Richiardi et L. Valenzuela (2018).** The Drivers of Inequality in Rich Countries. Document de travail INET Oxford n° 2018-15. Université d'Oxford, Institut d'études de la nouvelle pensée économique, Oxford.
- Nordhaus, W. et A. Moffat (2017).** A Survey of Global Impacts of Climate Change: Replication, Survey Methods, and a Statistical Analysis. Note de synthèse n° 2096. Cowles Foundation for Research in Economics, New Haven, Connecticut. <https://cowles.yale.edu/sites/default/files/files/pub/d20/d2096.pdf>. Consulté le 24 octobre 2019.
- Norton, M.I. et D. Ariely (2011).** Building a Better America—One Wealth Quintile at a Time. *Perspectives on Psychological Science*, vol. 6, p. 9 à 12.
- _____ (2013). America's Desire for Less Wealth Inequality Does Not Depend on How You Ask Them. *Judgement and Decision Making*, vol. 8, p. 393 à 394.
- Nussbaum, M.C. (2001).** *Femmes et développement humain : l'approche des capacités*. Paris : Éditions des femmes.
- _____ (2003). Tragedy and Human Capabilities: A Response to Vivian Walsh. *Review of Political Economy*, vol. 15, n° 3, p. 413 à 418.
- _____ (2011). *Capacités : comment créer les conditions d'un monde juste*. Paris : Flammarion.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2010).** *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*. Paris.
- _____ (2016). Be Flexible! Background Brief on How Workplace Flexibility Can Help European Employees to Balance Work and Family. Paris.
- _____ (2017a). *Atteindre l'égalité femmes-hommes : un combat difficile*. Paris.
- _____ (2017b). Terms of Reference: OECD Project on the Distribution of Household Incomes. Base de données sur la distribution des revenus. Paris.
- _____ (2018a). *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*. Paris.
- _____ (2018b). OECD Clamps Down on CRS Avoidance through Residence and Citizenship by Investment Schemes. 16 octobre. <https://oecd.org/tax/oecd-clamps-down-on-crs-avoidance-through-residence-and-citizenship-by-investment-schemes.htm>. Consulté le 7 novembre 2019.
- _____ (2018c). The Role and Design of Net Wealth Taxes in the OECD. *OECD Tax Policy Studies* 26. Paris.
- _____ (2018d). *Les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie — rapport intérimaire 2018*. Paris.
- _____ (2019a). Relever les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie — Document de consultation publique. Document de consultation publique de l'OCDE. Paris. <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/beps/document-de-consultation-publique-relever-les-defis-fiscaux-soulevés-par-la-numerisation-de-l-economie.pdf>. Consulté le 7 novembre 2019.
- _____ (2019b). *Getting Skills Right: Future-Ready Adult Learning Systems*. Paris.
- _____ (2019c). *Getting Skills Right: Engaging Low-Skilled Adults in Learning*. Paris.
- _____ (2019d). Programme de Work to Develop a Consensus Solution to the Tax Challenges Arising from the Digitalisation of the Economy. Paris www.oecd.org/tax/beps/programme-of-work-to-develop-a-consensus-solution-to-the-tax-challenges-arising-from-the-digitalisation-of-the-economy.pdf. Consulté le 7 novembre 2019.
- _____ (2019e). *Risks That Matter: Main Findings from the 2018 Risks That Matter Survey*. Paris. www.oecd.org/social/risks-that-matter.htm. Consulté le 10 octobre 2019.
- _____ (2019f). *Sous pression: la classe moyenne en perte de vitesse*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2017).** *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2017-2026*. Paris et Rome. www.fao.org/3/a-i7465f.pdf. Consulté le 29 octobre 2019.
- _____ (2018). *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2018-2027*. Paris et Rome. https://www.oecd-ilibrary.org/sites/agr_outlook-2018-fr/index.html?itemld=/content/publication/agr_outlook-2018-fr. Consulté le 15 août 2019.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et OIT (Organisation internationale du travail) (2019).** *Tackling Vulnerability in the Informal Economy*. Études du Centre de développement. Paris. <https://doi.org/10.1787/939b7bcd-en>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Odosola, A., G.A. Cornia, H. Bhorat et P. Conceição (2017).** *Income Inequality Trends in Sub-Saharan Africa: Divergence, Determinants and Consequences*. New York : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- OIT (Organisation internationale du Travail) (2016a).** *Minimum Wage Policy Guide*. Genève. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_508566.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- _____ (2016b). *Rapport mondial sur les salaires 2016/2017 : les inégalités salariales au travail*. Genève. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_545416.pdf. Consulté le 14 octobre 2019.
- _____ (2017a). *Emploi et questions sociales dans le monde — Tendances de l'emploi des femmes 2017*. Genève : Bureau international du Travail.
- _____ (2017b). *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-19: Protection sociale universelle pour atteindre les Objectifs de développement durable*. Genève : Bureau international du Travail.
- _____ (2018a). *Les plateformes de travail numérique et l'avenir du travail : pour un travail décent dans le monde en ligne*. Genève : Bureau international du Travail.
- _____ (2018b). *Global Wage Report: What Lies Behind Gender Pay Gaps*. Genève : Bureau international du Travail.
- _____ (2019a). The Global Labour Income Share and Distribution. Juillet. www.ilo.org/global/statistics-and-databases/publications/WCMS_712232/lang-en/index.htm. Consulté le 10 octobre 2019.
- _____ (2019b). Statistiques du travail. <https://ilostat.ilo.org/fr/data/>. Consulté le 9 octobre 2019.
- _____ (2019c). *Commission mondiale sur l'avenir du travail : Travailler pour bâtir un avenir meilleur*. Genève : Bureau international du Travail.
- Okun, A.M. (1975).** *Equality and Efficiency: The Big Tradeoff*. Washington : Brookings Institution Press.
- Oleske, J.M. (2015).** State Inaction: Equal Protection, and Religious Resistance to LGBT Rights. *University of Colorado Law Review*, vol. 87, n° 1, p. 63.
- Olivetti, C., et B. Petrongolo (2017).** The Economic Consequences of Family Policies: Lessons from a Century of Legislation in High-Income Countries. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 31, n° 1, p. 205 à 230.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé) (2013).** *Global and Regional Estimates of Violence against Women:*

Prevalence and Health Effects of Intimate Partner Violence and Non-Partner Sexual Violence. Genève.

_____ (2017). *World Malaria Report*. Genève.

_____ (2018). Changement climatique et santé : principaux faits. Genève. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health>. Consulté le 9 août 2019.

_____ (2019). Ebola Virus Disease: Democratic Republic of the Congo. External Situation Report 40. Genève. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/312264/SITREP_EVD_DRC_20190507-eng.pdf. Consulté le 18 octobre 2019.

ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) (1995).

Déclaration et Programme d'action de Beijing : Déclaration politique et textes issus de Beijing+5. Adoptés à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 4-15 septembre, Beijing.

_____ (2015a). Faire fonctionner les socles nationaux de protection sociale au profit des femmes. Document de politique générale n° 1. New York.

_____ (2015b). *Le progrès des femmes dans le monde 2015–2016 : Transformer les économies, réaliser les droits*. New York.

_____ (2017). Des salaires égaux pour un travail de valeur égale. <https://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/csw61/equal-pay>. Consulté le 9 octobre 2019.

_____ (2018). Tournant historique en Tunisie : 47 pour cent de femmes élues au sein des gouvernements locaux. 27 août. New York. www.unwomen.org/fr/news/stories/2018/8/feature-tunisian-women-in-local-elections. Consulté le 9 octobre 2019.

_____ (2019). *Le progrès des femmes dans le monde : Les familles dans un monde en changement*. New York.

ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) (2018).

The Cost of the Gender Gap in Agricultural Productivity: Five African Countries. New York.

ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et UIP (Union interparlementaire) (2019).

Femmes en politique : 2019. New York.

Orlich, M.J., P.N. Singh, J. Sabatè, K. Jaceldo-Siegl, J. Fan, S. Knutsen, W.L. Beeson et G.E. Fraser (2013). Vegetarian Dietary Patterns and Mortality in Adventist Health Study 2. *JAMA Internal Medicine*, vol. 173, n° 13, p. 1230 à 1238.

Ortiz, I. et M. Cummins (2011). Global Inequality: Beyond the Bottom Billion—A Rapid Review of Income Distribution in 141 Countries. Document de travail sur les politiques sociales et économiques. Fonds des Nations Unies pour l'enfance, New York.

Ostrom, E. (2000). Collective Action and the Evolution of Social Norms. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 14, n° 3, p. 137 à 158.

Ostry, J.D., A. Berg et C.G. Tsangarides (2014). Redistribution, Inequality, and Growth. Note de discussion des services du FMI n° SDN/14/02. Fonds monétaire international, Washington.

Ostry, J.D., P. Loungani et A. Berg (2019). Confronting Inequality: How Societies Can Choose Inclusive Growth. Chichester : Columbia University Press.

Ostry, J.D. et Berg, A. (2011). Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin? Note de discussion des services du FMI n° 11/08. Fonds monétaire international, Washington.

Ottersen, G. et J. Melbourne-Thomas (2019). Time to Look Forward to Adapt to Ocean Warming. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 37, p. 18157 à 18158.

Ouedraogo, R. et I. Ouedraogo (2019). Gender Equality and Electoral Violence in Africa: Unlocking the Peacemaking Potential of Women. Document de travail du FMI n° WP/19/174. Fonds monétaire international, Washington.

OutRight Action International (2019). *Agenda 2030 for LGBTI Health and Well-Being*. New York.

Oxfam (2019). Services publics ou fortunes privées ? Document d'information d'Oxfam. Oxford, UK. <https://www.oxfam.org/fr/publications/services-publics-ou-fortunes-privées>. Consulté le 26 septembre 2019.

Oyebode, O., U.J. Pape, A.A. Lavery, J.T. Lee, N. Bhan et C. Millett (2015). Rural, Urban and Migrant Differences in Non-Communicable Disease Risk-Factors in Middle Income Countries: A Cross-Sectional Study of WHO-SAGE Data. *PLOS ONE*, vol. 10, n° 4, p. e0122747.

O'Connor, A. (2019). How Artificial Intelligence Could Transform Medicine. *New York Times*, 11 mars. www.nytimes.com/2019/03/11/well/live/how-artificial-intelligence-could-transform-medicine.html. Consulté le 24 octobre 2019.

O'Reilly, M., A.Ó. Súilleabháin et T. Paffenholz (2015). *Reimagining Peacemaking: Women's Roles in Peace Processes*. New York : International Peace Institute.

O'Rourke, K.H., A. Rahman et A.M. Taylor (2019). Trade, Technology, and the Great Divergence. Document de travail du NBER n° 25741. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.

Paluck, E.L. et E. Ball, en collaboration avec C. Poynton et S. Siedloff (2010). Social Norms Marketing Aimed at Gender-Based Violence: A Literature Review and Critical Assessment. International Rescue Committee, New York.

Park, J. (2015). South Korean 'Superdads' on Paternity Leave Break with Tradition. Reuters, 24 septembre. www.reuters.com/article/us-southkorea-superdads/south-korean-superdads-on-paternity-leave-break-with-tradition-idUSKBN0U626220151224. Consulté le 9 octobre 2019.

Parlement européen (2016). Projet de rapport contenant des recommandations à la Commission concernant les règles de droit civil sur la robotique. 2015/2103(INL). Bruxelles. www.europarl.europa.eu/doceo/document/JURI-PR-582443_EN.pdf?redirect. Consulté le 24 octobre 2019.

Parry, J.-E. et A. Terton (2016). How Are Vulnerable Countries Adapting to Climate Change? International Institute for Sustainable Development, Winnipeg, Canada. www.iisd.org/faq/adapting-to-climate-change/. Consulté le 13 août 2019.

Paskov, M. et C. Dewilde (2012). Income Inequality and Solidarity in Europe. *Research in Social Stratification and Mobility*, vol. 30, n° 4, p. 415 à 432.

Patnaik, A. (2019). Reserving Time for Daddy: The Consequences of Fathers' Quotas. *Journal of Labor Economics*, vol. 37, n° 4, p. 1009 à 1059.

PCF (Plateforme de coopération fiscale) (2019). PCT Progress Report 2018-2019. Paris. www.oecd.org/ctp/tax-global/platform-for-collaboration-on-tax-progress-report-2018-2019.pdf. Consulté le 10 octobre 2019.

People's Bank of China (2019). PBC Holds Video Conference on Its Work in H2 2019. www.pbc.gov.cn/english/130721/3872760/index.html. Consulté le 6 octobre 2019.

Permanyer, I. et J. Smits (2019). Uncovering Subnational Variation in Human Development around the World: 1990-2017. Document d'information pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.

Permanyer, I. et N. Scholl (2019). Global Trends in Lifespan Inequality: 1950-2015. *PLOS ONE*, vol. 14, n° 5, p. e0215742.

Pershing, A., N.R. Record, B.S. Franklin, B.T. Kennedy, L. McClenachan, K.E. Mills, J.D. Scott, A.C. Thomas et N.H. Wolff (2019). Challenges to Natural and Human Communities from Surprising Ocean Temperatures. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 37, p. 18378 à 18383.

Pew Research Center (2014). Emerging and Developing Economies Much More Optimistic than Rich Countries about the Future. Washington.

Phillips, D.A. et J.P. Shonkoff, éd. (2000). *From Neurons to Neighborhoods: The Science of Early Childhood Development*. Washington : National Academies Press.

Pickett, K.E., J. Mookherjee et R.G. Wilkinson (2005). Adolescent Birth Rates, Total Homicides, and Income Inequality in Rich Countries. *American Journal of Public Health*, vol. 95, n° 7, p. 1181 à 1183.

Piketty, T. (1995). Social Mobility and Redistributive Politics. *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 110, n° 3, p. 551 à 584.

_____ (2001). *Les hauts revenus en France au XX^e siècle*. Paris : Grasset.

_____ (2003). Income Inequality in France, 1901–1998. *Journal of Political Economy*, vol. 111, n° 5, p. 1004 à 1042.

_____ (2006). "The Kuznets Curve: Yesterday and Tomorrow." Dans A.V. Banerjee, R. Benamou and D. Mookherjee, éd. *Understanding Poverty*. New York : Oxford University Press.

_____ (2014). *Le capital au XX^e siècle*. Paris : Éditions du Seuil.

Piketty, T., E. Saez et G. Zucman (2018). Distributional National Accounts: Methods and Estimates for the United States. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 133, n° 2, p. 553 à 609.

Piketty, T. et E. Saez (2003). Income Inequality in the United States, 1913–1998. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, n° 1, p. 1 à 41.

Piketty, T. et G. Zucman (2014). Capital Is Back: Wealth-Income Ratios in Rich Countries 1700-2010. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 3, p. 1155 à 1210.

Piketty, T. L. Yang et G. Zucman (2019). Capital Accumulation, Private Property and Rising Inequality in

- China, 1978-2015. *American Economic Review*, vol. 100, n° 7, p. 2469 à 2496.
- Pimentel, D. et M. Pimentel (2003).** Sustainability of Meat-Based and Plant-Based Diets and the Environment. *American Journal of Clinical Nutrition*, vol. 78, n° 3, p. 660S à 663S.
- Pimm, S.L., C.N. Jenkins, R. Abell, T.M. Brooks, J.L. Gittleman, L.N. Joppa, P.H. Raven, C.M. Roberts et J.O. Sexton (2014).** The Biodiversity of Species and their Rates of Extinction, Distribution, and Protection. *Science*, vol. 344, n° 6187, p. 1246752.
- Pizer, J.C., B. Sears, C. Mallory et N.D. Hunter (2012).** Evidence of Persistent and Pervasive Workplace Discrimination Against LGBT People: The Need for Federal Legislation Prohibiting Discrimination and Providing for Equal Employment Benefits. *Loyola of Los Angeles Law Review*, vol. 45, n° 3, p. 715 à 780.
- Piñeiro, R., M. Rhodes-Purdy et F. Rosenblatt (2016).** The Engagement Curve: Populism and Political Engagement in Latin America. *Latin American Research Review*, vol. 51, n° 4, p. 3 à 23.
- Pla-Castells, M., J.J. Martinez-Durá, J.J. Samper-Zapater et R.V. Cirilo-Gimeno (2015).** Use of ICT in Smart Cities: A Practical Case Applied to Traffic Management in the City of Valencia. 2015 Smart Cities Symposium, Prague.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) 1995.** *Rapport mondial sur le développement humain 1995 : Égalité des sexes et développement humain*. New York.
- _____ (2001). *Rapport mondial sur le développement humain 2001 : Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain*. New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2001_fr.pdf. Consulté le 6 octobre 2019.
- _____ (2006). *Rapport mondial sur le développement humain 2006 : Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau*. New York : Palgrave Macmillan. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2006_fr_complet.pdf. Consulté le 15 août 2019.
- _____ (2007). *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 : La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*. New York : Palgrave Macmillan. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_20072008_fr.pdf. Consulté le 8 août 2019.
- _____ (2011). *Rapport sur le développement humain 2011 : Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*. New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2011_fr_complete.pdf. Consulté le 13 août 2019.
- _____ (2015). *Rapport sur le développement humain 2015 : Le travail au service du développement humain*. New York.
- _____ (2016). *Rapport sur le développement humain 2016 : Le développement humain pour tous*. New York. www.unwomen.org/fr/news/stories/2018/8/feature-tunisian-women-in-local-elections. Consulté le 5 août 2019.
- _____ (2018a). *Indices et indicateurs du développement humain : Mise à jour statistique 2018*. New York.
- _____ (2018b). What Does It Mean to Leave No One Behind? A UNDP Discussion Paper and Framework for Implementation. New York. www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/what-does-it-mean-to-leave-no-one-behind-.html. Consulté le 14 octobre 2019.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) Chili (2017).** *Desiguales: Origenes, cambios y desafíos de la brecha social en Chile*. Santiago.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) (2019).** Gender Equality as an Accelerator for Achieving the SDGs. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et OPHI (Oxford Poverty and Human Development Initiative) (2019).** *Global Multidimensional Poverty Index 2019: Illuminating Inequalities*. New York et Oxford. http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_2019_publication.pdf. Consulté le 9 septembre 2019.
- Pokhriyal, N. et Jacques, D.C. (2017).** Combining Disparate Data Sourced for Improved Poverty Prediction and Mapping. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 114, n° 46, p. E9783 à E9792.
- Polanyi, K. (1944).** *The Great Transformation*. Boston : Beacon Press.
- Pomeranz, K. (2000).** *Une grande divergence : la Chine, l'Europe et la construction de l'économie mondiale*. Paris : Albin Michel.
- Poore, J. et T. Nemecek (2018).** Reducing Food's Environmental Impacts through Producers and Consumers. *Science*, vol. 360, n° 6392, p. 987 à 992.
- Porter, E. (2019).** Don't Fight the Robots. Tax Them. *New York Times*, 23 février. www.nytimes.com/2019/02/23/sunday-review/tax-artificial-intelligence.html. Consulté le 19 août 2019.
- Porter, J.R., L. Xie, A.J. Challinor, K. Cochrane, S.M. Howden, M.M. Iqbal, D.B. Lobell et M.I. Travasso (2014).** Food Security and Food Production Systems. Dans Field, C.B., V.R. Barros, D.J. Dokken, K.J. Mach, M.D. Mastrandrea, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea et L.L. White, éd. (2014). *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects*. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cambridge : Cambridge University Press. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/WGIIAR5-PartA_FINAL.pdf. Consulté le 16 août 2019.
- Prat, A. (2015).** Media Capture and Media Power. Dans S.P. Anderson, J. Waldfogel et D. Stromberg, éd., *Handbook of Media Economics*, Vol. 1A. Amsterdam : North-Holland. www.columbia.edu/~ap3116/papers/MediaHandbookPrat_v6.pdf. Consulté le 26 août 2019.
- Pratt, G.A. (2015).** Is a Cambrian Explosion Coming for Robotics? *Journal of Economic Perspectives*, vol. 29, n° 3, p. 51 à 60.
- Prezis, F., M. Schwarz, K. Tang, K. Haustein et M.R. Allen (2018).** Uncertain Impacts on Economic Growth When Stabilizing Global Temperatures at 1.5°C or 2°C Warming. *Philosophical Transactions of the Royal Society A: Mathematical, Physical and Engineering Sciences*, vol. 376, n° 2119.
- Pritchett, L. et A. Beatty (2015).** Slow Down, You're Going Too Fast: Matching Curricula to Student Skill Levels. *International Journal of Educational Development*, vol. 40, p. 276 à 288.
- Pritchett, L. et J. Sandefur (2017).** Girls' Schooling and Women's Literacy: Schooling Targets Alone Won't Reach Learning Goals. CGD Policy Paper 104. Center for Global Development, Washington.
- Purdie-Vaughns, V. et R.P. Eibach (2008).** Intersectional Invisibility: The Distinctive Advantages and Disadvantages of Multiple Subordinate-Group Identities. *Sex Roles*, vol. 59, n° 5-6, p. 377 à 391.
- PwC (2017).** Sizing the Prize: What's the Real Value of AI for Your Business and How Can You Capitalise? www.pwc.com/gx/en/issues/analytics/assets/pwc-ai-analysis-sizing-the-prize-report.pdf. Consulté le 13 août 2019.
- _____ (s.d.). No Longer Science Fiction, AI and Robotics Are Transforming Healthcare. www.pwc.com/gx/en/industries/healthcare/publications/ai-robotics-new-health/transforming-healthcare.html. Consulté le 24 octobre 2019.
- Rains, E., A. Krishna et E. Wibbels (2019).** Combining Satellite and Survey Data to Study Indian Slums: Evidence on the Range of Conditions and Implications for Urban Policy. *Environment and Urbanization*, vol. 31, n° 1, p. 267 à 292.
- Raising Voices, London School of Hygiene & Tropical Medicine and Center for Domestic Violence Prevention. (2015).** *Is Violence Against Women Preventable? Findings from the SASA! Study Summarized for General Audiences*. Kampala : Raising Voices.
- Rajan, R. G. (2011).** *Fault Lines: How Hidden Fractures Still Threaten the World Economy*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Ramos, M.R., M.R. Bennett, D.S. Massey et M. Hewstone (2019).** Humans Adapt to Social Diversity over Time. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 25, p. 12244 à 12249.
- Randell, H. et C. Gray (2019).** Climate Change and Educational Attainment in the Global Tropics. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 18, p. 8840-8845.
- Rask, K.J. et N. Rask (2011).** Economic Development and Food Production-Consumption Balance: A Growing Global Challenge. *Food Policy*, vol. 36, n° 2, p. 186 à 196.
- Ravallion, M. (2001).** Growth, Inequality and Poverty: Looking Beyond Averages. *World Development*, vol. 29, n° 11, p. 1803 à 1815.
- _____ (2015). The Luxembourg Income Study. *Journal of Economic Inequality*, vol. 13, p. 527 à 547.
- _____ (2016). Are the World's Poorest Being Left Behind? *Journal of Economic Growth*, vol. 21, n° 2, p. 139 à 164.
- _____ (2018a). Inequality and Globalization: A Review Essay. *Journal of Economic Literature*, vol. 56, n° 2, p. 620 à 642.
- _____ (2018b). What Might Explain Today's Conflicting Narratives on Global Inequality? Document de travail WIDER n° 2018/141. Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, Helsinki.

- Ravallion, M., M. Heil et J. Jalan (2000).** Carbon Emissions and Income Inequality. *Oxford Economic Papers*, vol. 52, n° 4, p. 651 à 669.
- Rawls, J. (1971).** *Théorie de la justice*. Paris : Éditions du Seuil.
- Reeves, R.V. (2018).** *Dream Hoarders: How the American Upper Middle Class Is Leaving Everyone Else in the Dust, Why That Is a Problem, and What To Do about It*. Washington : Brookings Institution Press.
- Reich, M.R., J. Harris, N. Ikegami, A. Maeda, C. Cashin, E.C. Araujo, K. Takemi et T.G. Evans (2016).** Moving towards Universal Health Coverage: Lessons from 11 Country Studies. *Lancet*, vol. 387, n° 10020, p. 811 à 816.
- Reinhart, C. et K. Rogoff (2009).** The Aftermath of Financial Crises. *American Economic Review*, vol. 99, n° 2, p. 466 à 472.
- Reinhart, R.J. (2018).** AI Seen as Greater Job Threat Than Immigration, Offshoring. Gallup, 9 mars. <https://news.gallup.com/poll/228923/seen-greater-job-threat-immigration-offshoring.aspx>. Consulté le 18 octobre 2019.
- Riahi, K., D.P. Van Vuuren, E. Kriegler, J. Edmonds, B.C. O'Neill, S. Fujimori, N. Bauer, K. Calvin, R. Dellink, O. Fricko et W. Lutz (2017).** The Shared Socioeconomic Pathways and their Energy, Land Use, and Greenhouse Gas Emissions Implications: An Overview. *Global Environmental Change*, vol. 42, p. 153 à 168.
- Ricardo, C. et MenEngage (2014).** *Men, Masculinities, and Changing Power: A Discussion Paper on Engaging Men in Gender Equality from Beijing 1995 to 2015*. Washington : MenEngage.
- Rice, D. (2019).** Dorian's Legacy: The Slowest, Strongest Hurricane to Ever Hit the Bahamas. *USA Today*, 6 septembre.
- Richardson, R., N. Schmitz, S. Harper et A. Nandi (2019).** Development of a Tool to Measure Women's Agency in India. *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 20, n° 1, p. 26 à 53.
- Richey, A.S., B.F. Thomas, M.H. Lo, J.T. Reager, J.S. Famiglietti, K. Voss, S. Swenson et M. Rodell (2015).** Quantifying Renewable Groundwater Stress with GRACE. *Water Resources Research*, vol. 51, n° 7, p. 5217 à 5238.
- Ridder, G. et G. van den Berg (2003).** Measuring Labor Market Frictions: A Cross-Country Comparison. *Journal of the European Economic Association*, vol. 1, n° 1, p. 224 à 244.
- Riley, R. et C.R. Bondibene (2017).** Raising the Standard: Minimum Wages and Firm Productivity. *Labour Economics*, vol. 44, p. 27 à 50.
- Ritchie, H. (2019).** 12 Key Metrics to Understand the State of the World. <https://ourworldindata.org/12-key-metrics>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Ritchie, H. et M. Roser (2018).** CO2 and Greenhouse Gas Emissions. <https://ourworldindata.org/co2-and-other-greenhouse-gas-emissions>. Consulté le 9 août 2019.
- Robeyns, I. (2005).** The Capability Approach: A Theoretical Survey. *Journal of Human Development*, vol. 6, n° 1, p. 93 à 114.
- _____ (2019). What, If Anything, Is Wrong with Extreme Wealth? *Journal of Human Development and Capabilities*, vol. 20, n° 3, p. 251 à 266. <https://doi.org/10.1080/19452829.2019.1633734>. Consulté le 10 octobre 2019.
- Roca, J. (2003).** Do Individual Preferences Explain the Environmental Kuznet's Curve? *Ecological Economics*, vol. 45, n° 1, p. 3 à 10.
- Rochet, J.-C. et J. Tirole (2003).** Platform Competition in Two-Sided Markets. *Journal of the European Economic Association*, vol. 1, n° 4, p. 990 à 1029.
- Rockoff, H. (2019).** On the Controversies Behind the Origins of the Federal Economic Statistics. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 33, n° 1, p. 147 à 164.
- Rockström, J., W. Steffen, K. Noone, A. Persso, F.S. Chapin III, E.F. Lambin, T.M. Lenton, M. Scheffer, C. Folke, H.J. Schellnhuber et B. Nykvist (2009).** A Safe Operating Space for Humanity. *Nature*, vol. 461, n° 7263, p. 472 à 475.
- Rodriguez-Castelan, C., A. Araar, E. A. Malasquez, S. D. Olivieri et T. Vishwanath (2019).** Distributional Effects of Competition: A Simulation Approach. Document de travail de recherche sur les politiques n° 8838. Banque mondiale, Washington.
- Rodrik, D. (2007).** *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions, and Economic Growth*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- _____ (2015). Premature Deindustrialization. Document de travail du NBER n° 20935. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- _____ (2018). Populism and the Economics of Globalization. *Journal of International Business Policy*, vol. 1–2, p. 12 à 33.
- _____ (2019). Policy, Inequality and Growth. Dans O. Blanchard et L.H. Summers, éd., *Evolution or Revolution? Rethinking Macroeconomic Policy after the Great Recession*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Roemer, J.E. (1998).** *Equality of Opportunity*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Rohland, E. (2018).** Adapting to Hurricanes: A Historical Perspective on New Orleans from Its Foundation to Hurricane Katrina, 1718–2005. *WIREs Climate Change*, vol. 9, n° 1, p. e488.
- Romer, P. (1990).** Endogenous Technological Change. *Journal of Political Economy*, vol. 98, n° 5, p. S71 à S102.
- _____ (2019). A Tax That Could Fix Big Tech. *New York Times*, 6 mai. www.nytimes.com/2019/05/06/opinion/tax-facebook-google.html. Consulté le 19 août 2019.
- Rose, A., D. Wei et A. Bento (2019).** Equity Implications of the COP21 Intended Nationally Determined Contributions to Reduce Greenhouse Gas Emissions. Dans R. Kanbur et H. Shue, éd., *Climate Justice: Integrating Economics and Philosophy*. Oxford : Oxford University Press.
- Rose, T. (2016).** *La tyrannie de la norme*. Paris : Éditions Belfond
- Rosen, R.A. (2019).** Temperature Impact on GDP Growth Is Overestimated. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 33, p. 16170.
- Rosenberg, D. (2019).** Use of E-Government Services in a Deeply Divided Society: A Test and an Extension of the Social Inequality Hypotheses. *New Media & Society*, vol. 21, n° 2, p. 464 à 482.
- Rosenfeld, M.J., R.J. Thomas et S. Hausen (2019).** Disintermediating Your Friends: How Online Dating in the United States Displaces Other Ways of Meeting. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 36, p. 17753 à 17758.
- Rossiter, J., B. Hagos, P. Rose, T. Teferra et T. Woldehanna (2018).** *Early Learning in Ethiopia: Equitable Access and Learning. System Diagnostic Report for World Bank Early Learning Program*. Cambridge : University of Cambridge, Research for Equitable Access and Learning Centre.
- Rowe, D.C. (1994).** *The Limits of Family Influence: Genes, Experience, and Behavior*. New York : Guilford Press.
- Roy, J., P. Tschakert, H. Waisman, S. Abdul Halim, P. Antwi-Agyei, P. Dasgupta, B. Hayward, M. Kanninen, D. Liverman, C. Okereke, P.F. Pinho, K. Riahi et A.G. Suarez Rodriguez (2019).** Sustainable Development, Poverty Eradication and Reducing Inequalities. Dans V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor and T. Waterfield, éd., *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the Impacts of Global Warming of 1.5°C Above Pre-Industrial Levels and Related Global Greenhouse Gas Emission Pathways, in the Context of Strengthening the Global Response to the Threat of Climate Change, Sustainable Development, and Efforts to Eradicate Poverty*. Cambridge : Cambridge University Press. www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/02/SR15_Chapter5_Low_Res.pdf. Consulté le 16 août 2019.
- Rozenberg, J. et S. Hallegatte (2015).** The Impacts of Climate Change on Poverty in 2030 and the Potential from Rapid, Inclusive, and Climate-Informed Development. Document de travail de recherche sur les politiques n° 7483. Banque mondiale, Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23447/The0impacts0of0informed0development.pdf?sequence=1>. Consulté le 13 août 2019.
- Russell, S. (2018).** How to Make AI That Works, for Us. Science Focus, 16 novembre. www.sciencefocus.com/future-technology/how-to-make-ai-that-works-for-us/. Consulté le 6 octobre 2019.
- Rutgers (2014).** Burundi Embraces Comprehensive Sexuality Education. 17 décembre. www.rutgers.international/news-opinion/news-archive/burundi-embraces-comprehensive-sexuality-education. Consulté le 9 octobre 2019.
- Rutkowski, M. (2018).** Reimagining Social Protection. *Finance and Development*, vol. 55, n° 4.
- République d'Afrique du Sud (1996).** The Constitution of the Republic of South Africa. Chapter 2, 27. www.justice.gov.za/legislation/constitution/SACConstitution-web-eng.pdf. Consulté le 15 août 2019.
- Rözer, J. et H. Van De Werfhorst (2017).** Inequalities in Educational Opportunities by Socioeconomic and Migration Background: A Comparative Assessment across European Societies. Rapport ISOTIS. Université d'Amsterdam.
- Saad, L. (2019).** Americans as Concerned as Ever About Global Warming. Gallup, 25 mars. <https://news.gallup.com/poll/248027/americans-concerned-ever-global-warming.aspx>. Consulté le 18 octobre 2019.
- Saez, E. et Zucman, G. (2016).** Wealth Inequality in the United States since 1913: Evidence from Capitalized Income Tax Data. *Quarterly Journal of Economics*, vol. 131, n° 2, p. 519 à 578.

- _____ (2019). How Would a Progressive Wealth Tax Work? Evidence from the Economics Literature. Manuscrit inédit.
- Sager, L. (2017).** Income Inequality and Carbon Consumption: Evidence from Environmental Engel Curves. Document de travail du GRI n° 285. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment, Londres.
- Saguy, T. (2018).** Downside of Intergroup Harmony? When Reconciliation Might Backfire and What to Do. *Policy Insights from the Behavioral and Brain Sciences*, vol. 5, p. 75 à 81.
- Saikia, N., J.K. Bora et M. Luy (2019).** Socioeconomic Disparity in Adult Mortality in India: Estimations using the Orphanhood Method. *Genus*, vol. 75, n° 1, p. 7.
- Salverda, W. et D. Checchi (2015).** Labor Market Institutions and the Dispersion of Wage Earnings. Dans A.B. Atkinson et F. Bourguignon, éd., *Handbook of Income Distribution*, Vol. 2. New York : Elsevier.
- Sanyal, S. (2018).** How Is AI Revolutionizing Elderly Care. *Forbes*, 31 octobre.
- Sardinha, L. et H.E. Catalán (2018).** Attitudes towards Domestic Violence in 49 Low- and Middle-Income Countries: A Gendered Analysis of Prevalence and Country-Level Correlates. *PLoS One*, vol. 13, n° 10, p. e0206101.
- Scheidel, W. (2017).** *The Great Leveler: Violence and the Global History of Inequality from the Stone Age to the Present*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Schelling, T. (1978).** *Micromotives and Macrobehavior*. New York : Norton.
- Schiappacasse, I. (2019).** Business Elites and the Development of Social Policy in Latin America: The Case of Pensions in Chile. Thèse de doctorat inédite à l'Université d'Oxford, Département de développement international, Oxford.
- Schiermeier, Q. (2018).** Telltale Warming Likely to Hit Poorer Countries First. *Nature*, vol. 556, p. 415 à 416.
- Schiffrin, A. (2019).** The Contribution of Free Media to the Fight against Corruption and to Human Development. Document d'information pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Schleussner, C.-F., J.F. Donges, R.V. Donner et H.J. Schellnhuber (2016).** Armed-Conflict Risks Enhanced by Climate-Related Disasters in Ethnically Fractionalized Countries. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 113, n° 33, p. 9216 à 9221.
- Schlozman, K.L. (2012).** *The Unheavenly Chorus: Unequal Political Voice and the Broken Promise of American Democracy*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Schmidt, L. et P. Sevak (2006).** Gender, Marriage, and Asset Accumulation in the United States. *Feminist Economics*, vol. 12, n° 1–2, p. 139 à 166.
- Schwellnus, C., A. Kappeler et P.-A. Pionnier (2017).** The Decoupling of Median Wages from Productivity in OECD Countries. *International Productivity Monitor*, vol. 32, p. 44 à 60.
- Science Daily (2014).** A More Potent Greenhouse Gas than Carbon Dioxide, Methane Emissions Will Leap as Earth Warms. 27 mars. www.sciencedaily.com/releases/2014/03/140327111724.htm. Consulté le 15 août 2019.
- Scott, J.C. (2017).** *Against the Grain: A Deep History of the Earliest States*. New Haven, Connecticut : Yale University Press.
- Sears, B. et C. Mallory (2011).** Documented Evidence of Employment Discrimination & Its Effects on LGBT People. The Williams Institute, Los Angeles. <https://williamsinstitute.law.ucla.edu/wp-content/uploads/Sears-Mallory-Discrimination-July-2011.pdf>. Consulté le 26 juillet 2019.
- Seebens, H., F. Essl, W. Dawson, N. Fuentes, D. Moser, J. Pergl, P. Pyšek, M. van Kleunen, E. Weber, M. Winter et B. Blasius (2015).** Global Trade Will Accelerate Plant Invasions in Emerging Economies under Climate Change. *Global Change Biology*, vol. 21, n° 11, p. 4128 à 4140.
- Seligman, B., G. Greenberg et S. Tuljapurkar (2016).** Equity and Length of Lifespan Are Not the Same. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 113, n° 30, p. 8420 à 8423.
- Simple, K. (2019).** Corpses Strewn, People Missing a Week After Dorian Hit the Bahamas. *New York Times*, 8 septembre.
- Sen, A. (1980).** Equality of What? Dans S. McMurrin, éd. *Tanner Lectures on Human Values*. Vol. I. Cambridge : Cambridge University Press.
- _____ (1982). Food Battles: Conflict in the Access to Food. Coromandel Lecture, 13 décembre.
- _____ (1985). Commodities and Capabilities. Amsterdam : North-Holland.
- _____ (1990). More than 100 Million Women Are Missing. *The New York Review of Books*, vol. 37, n° 20, p. 61 à 66.
- _____ (1992). *Repenser l'inégalité*. Paris : Éditions du Seuil.
- _____ (1993). Capability and Well-Being. Dans M. Nussbaum et A. Sen, *The Quality of Life*. Oxford : Oxford University Press.
- _____ (1999). *Development as Freedom*. Oxford : Oxford University Press.
- _____ (2005). Human Rights and Capabilities. *Journal of Human Development*, vol. 6, n° 2, p. 151 à 166.
- _____ (2008a). The Economics of Happiness and Capability. Dans L. Bruni, F. Comim et M. Pugno, eds *Capabilities and Happiness*. Oxford : Oxford University Press.
- _____ (2008b). Violence, Identity and Poverty. *Journal of Peace Research*, vol. 45, n° 1, p. 5 à 15.
- Sen, G., P. Ostlin et A. George (2007).** Unequal, Unfair, Ineffective and Inefficient Gender Inequity in Health: Why It Exists and How We Can Change It. Final Report to the WHO Commission on Social Determinants of Health. Women and Gender Equity Knowledge Network, Genève.
- Seriño, M.N.V. et S. Klasen (2015).** Estimation and Determinants of the Philippines Household Carbon Footprint. *Developing Economies*, vol. 53, n° 1, p. 44 à 62.
- Shackelford, A.H. (2018).** The Why and the How of Central America's First All Female Hackathon. 28 mars. https://undg.org/silofighters_blog/ the-why-and-the-how-of-central-americas-first-all-female-hackathon/. Consulté le 9 octobre 2019.
- Shankland, S. (2019).** Bill Gates Says AI Should Improve Education and Medicine. CNET, 18 mars. www.cnet.com/news/bill-gates-says-ai-should-improve-education-and-medicine/. Consulté le 24 octobre 2019.
- Shanmugaratnam, T. (2019).** Absolute Mobility Matters, Too: Regenerating People and Cities. Dans O. Blanchard et L.H. Summers, éd., *Evolution or Revolution? Rethinking Macroeconomic Policy after the Great Recession*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Shapiro, C. (2018).** Antitrust in a Time of Populism. *International Journal of Industrial Organization*, vol. 61, p. 714 à 748.
- Shaxton, N. (2019).** Tackling Tax Havens. *IMF Finance and Development Magazine*, septembre 2019. www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2019/09/tackling-global-tax-havens-shaxon.htm. Consulté le 7 novembre 2019.
- Shorrocks, A.F. et J.E. Foster (1987).** Transfer Sensitive Inequality Measures. *Review of Economic Studies*, vol. 54, n° 3, p. 485 à 497.
- SIDA (Agence suédoise de développement international) (2015).** Gender Analysis Principles and Elements. Gender Tool Box. Stockholm.
- Sierminska, E.M., J.R. Frick et M.M. Grabka (2010).** Examining the Gender Wealth Gap. *Oxford Economic Papers*, vol. 62, n° 4, p. 669 à 690.
- Silcoff, M. (2018).** 'The Daddy Quota': How Quebec Got Men to Take Parental Leave. *The Guardian*, 15 juin. www.theguardian.com/world/2018/jun/15/the-daddy-quota-how-quebec-got-men-to-take-parental-leave. Consulté le 9 octobre 2019.
- Silver, D., T. Hubert, J. Schrittwieser, I. Antonoglou, M. Lai, A. Guez, M. Lanctot, L. Sifre, D. Kumaran, T. Graepel et T. Lillicrap (2018).** A General Reinforcement Learning Algorithm that Masters Chess, Shogi, and Go through Self-Play. *Science*, vol. 362, n° 6419, p. 1140 à 1144.
- Sim, A., E. Lim, C. Forde et B. Cheon (2018).** Personal Relative Deprivation Increases Self-Selected Portion Sizes and Food Intake. *Appetite*, vol. 121, p. 268 à 274.
- Skelton, J.A., M.B. Irby, J.G. Grzywacz et G. Miller (2011).** Etiologies of Obesity in Children: Nature and Nurture. *Pediatric Clinics*, vol. 58, n° 6, p. 1333 à 1354.
- Skopek, J. et G. Passaretta (2018).** The Social Stratification of Skills from Infancy to Adolescence—Evidence from an Accelerated Longitudinal Design. Trinity College Dublin, Department of Sociology, Dublin. <https://osf.io/preprints/socarxiv/xkctv/>. Consulté le 8 août 2019.
- Smith, H. J., T.F. Pettigrew, G.M. Pippin et S. Bialosiewicz (2012).** Relative Deprivation: A Theoretical and Meta-Analytic Review. *Personality and Social Psychology Review*, vol. 16, n° 3, p. 203 à 232.
- Smith, M., D. Yagan, O. Zidar et E. Zwick (2019).** Capitalists in the Twenty-First Century. Document de travail du NBER n° 25442. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Sobotta, R.R., H.E. Campbell et B.J. Owens (2007).** Aviation Noise and Environmental Justice: The Barrio Barrier. *Journal of Regional Science*, vol. 47, n° 1, p. 125 à 154.

- Soens, T. (2011).** Floods and Money: Funding Drainage and Flood Control in Coastal Flanders from the Thirteenth to the Sixteenth Centuries. *Continuity and Change*, vol. 26, n° 3, p. 333 à 365.
- _____ (2018). Resilient Societies, Vulnerable People: Coping with North Sea Floods before 1800. *Past & Present*, vol. 241, p. 143 à 177.
- Solon, G. (1999).** Intergenerational Mobility in the Labor Market. Dans O. Ashenfelter et D. Card, éd. *Handbook of Labor Economics*, Vol. III. Amsterdam : Elsevier.
- _____ (2018). What Do We Know So Far about Multigenerational Mobility? *Economic Journal* Vol. 128, n° 612, p. F340 à F352.
- Solt, F. (2008).** Economic Inequality and Democratic Political Engagement. *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 1, p. 48 à 60.
- Sommer, I., U. Griebler, P. Mahlknecht, K. Thaler, K. Bouskill, G. Gartlehner et S. Mendis (2015).** Socioeconomic Inequalities in Non-Communicable Diseases and Their Risk Factors: An Overview of Systematic Reviews. *BMC Public Health*, vol. 15, n° 1, p. 914.
- Sood, S., T. Menard et K. Witte (2009).** The Theory behind Entertainment-Education. Dans A. Singhal, M. Cody, E. Rogers et M. Sabido, éd. *Entertainment-Education and Social Change: History, Research, and Practice*. Londres : Routledge.
- South Africa Department of Water and Sanitation. (2016).** National Sanitation Policy. Pretoria. www.dwa.gov.za/Documents/sanitation/17005SC_POLICY_National%20Sanitation%20Policy%202016%20FINAL310117.pdf. Consulté le 15 août 2019.
- Spice, B. (2015).** Questioning the Fairness of Targeting Ads Online. Carnegie Mellon University News, 7 juillet www.cmu.edu/news/stories/archives/2015/july/online-ads-research.html. Consulté le 24 octobre 2019.
- Springmann, M., H.C.J. Godfray, M. Rayner et P. Scarborough (2016).** Analysis and Valuation of the Health and Climate Change Cobenefits of Dietary Change. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 113, n° 15, p. 4146 à 4151.
- Spruyt, B., T. Kuppens, R. Spears et J. van Noord (à paraître).** Talking Politics? Educational Category Salience Reinforces Differences in People's Willingness to Participate in Deliberative Initiatives. *Political Psychology*.
- Spruyt, B. et T. Kuppens (2015).** Education-Based Thinking and Acting? Towards an Identity Perspective for Studying Education Differentials in Public Opinion and Political Participation. *European Journal of Cultural and Political Sociology*, vol. 2, p. 291 à 312.
- Staiger, D.O., J. Spetz et C.S. Phibbs (2010).** Is There Monopsony in the Labor Market? Evidence from a Natural Experiment. *Journal of Labor Economics*, vol. 28, n° 2, p. 211 à 236.
- Steffen, W., K. Richardson, J. Rockström, S.E. Cornell, I. Fetzer, E.M. Bennett, R. Biggs, S.R. Carpenter, W. De Vries, C.A. De Wit et C. Folke (2015).** Planetary Boundaries: Guiding Human Development on a Changing Planet. *Science*, vol. 347, n° 6223.
- Steger, T., A. Antypas, L. Atkins, F. Borthwick et C. Cahn (2007).** Making the Case for Environmental Justice in Central and Eastern Europe. CEU Center for Environmental Law and Policy, Budapest. www.env-health.org/IMG/pdf/Making_the_case_for_environmental_justice.pdf. Consulté le 15 août 2019.
- Stern, N. et J.E. Stiglitz (2017).** *Report of the High-Level Commission on Carbon Prices*. Washington : Banque mondiale.
- Stewart, F. (2005).** Horizontal Inequalities: A Neglected Dimension of Development. Dans UNU-WIDER, A.B. Atkinson, B. Kaushik, J.N. Bhagwati, D.C. North, D. Rodrik, F. Stewart, J.E. Stiglitz, J.G. Williamson, éd., *Wider Perspectives on Global Development*. Londres : Palgrave Macmillan.
- _____ (2006). Social Exclusion and Conflict: Analysis and Policy Implications. Oxford Centre for Research on Inequality, Human Security and Ethnicity, Oxford. www.qeh.ox.ac.uk/pdf/pdf-research/crise-pp1. Consulté le 9 octobre 2019.
- _____ (2009). Horizontal Inequalities as a Cause of Conflict. Bradford Development Lecture, 21 octobre. Université de Bradford, Royaume-Uni.
- _____ (2016a). The Dynamics of Horizontal Inequalities. Document de réflexion pour le *Rapport sur le développement humain 2016*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York. http://hdr.undp.org/sites/default/files/stewart_layout.pdf. Consulté le 6 août 2019.
- _____ éd. (2016b). *Horizontal Inequalities and Conflict: Understanding Group Violence in Multiethnic Societies*. New York : Springer.
- Stewart, F., G. Ranis et E. Samman (2018).** *Advancing Human Development: Theory and Practice*. Oxford : Oxford University Press.
- Stiglitz, J., A. Sen et J-P. Fitoussi (2009a).** Mesure des performances économiques et du progrès social réexaminée : réflexions et vue d'ensemble des questions abordées. Commission pour la mesure des performances économiques et du progrès social, Paris.
- _____ (2009b). Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Paris.
- Stiglitz, J.E. (2012).** *Le prix de l'inégalité*. Paris : Éditions Les liens qui libèrent.
- _____ (2016). Inequality and Economic Growth. Dans M. Mazzucato and M. Jacobs, éd., *Rethinking Capitalism*. Hoboken, New Jersey : Wiley-Blackwell.
- _____ (2019a). Addressing Climate Change through Price and Non-Price Interventions. Document de travail du NBER n° 25939. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- _____ (2019b). Market Concentration Is Threatening the US Economy. Project Syndicate, 11 mars. www.project-syndicate.org/commentary/united-states-economy-rising-market-power-by-joseph-e-stiglitz-2019-03?barrier=accesspaylog. Consulté le 8 octobre 2019.
- Stiglitz, J.E. et B.C. Greenwald (2014).** *La nouvelle société de la connaissance : une vision nouvelle de la croissance, du développement et du progrès social*. Paris : Éditions Les liens qui libèrent.
- Stokes, S. (2009).** Political Clientelism. Dans C. Boix and S. Stokes, éd. *The Oxford Handbook of Comparative Politics*. Oxford : Oxford University Press.
- Stone, L. (2015).** Women Transforming Conflict: A Quantitative Analysis of Female Peacemaking. Document de travail. Seton Hall University, South Orange, New Jersey.
- Sullivan, D. (2016).** Want More 'Panama Papers'? Here's How. *Foreign Policy*, 11 avril 2016. <https://foreignpolicy.com/2016/04/11/want-more-panama-papers-heres-how/>. Consulté le 1 octobre 2019.
- Sunstein, C. (2018).** A New View of Antitrust Law That Favors Workers. Bloomberg, 14 mai. www.bloomberg.com/opinion/articles/2018-05-14/antitrust-law-gets-a-chicago-school-makeover. Consulté le 8 octobre 2018.
- Surminski, S., L. M. Bouwer et J. Linnerooth-Bayer (2016).** How Insurance can Support Climate Resilience. *Nature Climate Change* vol. 6, n° 4, p. 333 à 334.
- Sutherland, H. et F. Figari (2013).** EUROMOD: The European Union Tax-Benefit Microsimulation Model. *International Journal of Microsimulation*, vol. 6, n° 1, p. 4 à 26.
- Suzuki, E., S. Kashima, I. Kawachi et S. Subramanian (2012).** Social and Geographic Inequalities in Premature Adult Mortality in Japan: A Multilevel Observational Study from 1970 to 2005. *BMJ Open*, vol. 2, n° 2, p. e000425.
- Sy, A.N., R. Maino, A. Massara, H. Perez-Saiz et P. Sharma (2019).** FinTech in Sub-Saharan African Countries. A Game Changer? Document départemental du FMI n° 19/04. Fonds monétaire international, Washington.
- Szwarcwald, C.L., P.R.B. de Souza Júnior, A.P. Marques, W.d.S. de Almeida et D.E.R. Montilla (2016).** Inequalities in Healthy Life Expectancy by Brazilian Geographic Regions: Findings from the National Health Survey, 2013. *International Journal for Equity in Health*, vol. 15, n° 1, p. 141.
- Szymkowski, S. (2019).** California Bill Passes to Classify Lyft, Uber Drivers as Employees. Roadshow, 11 septembre. www.Cnet.Com/Roadshow/News/California-Ab5-Uber-Lyft-Employees/. Consulté le 24 octobre 2019.
- Takacs, D. (2016).** South Africa and the Human Right to Water: Equity, Ecology and the Public Trust Doctrine. *Berkeley Journal of International Law*, vol. 34, n° 2, p. 55 à 108.
- Takasu, Y. (2019).** SDGs and Japan: Human Security Indicators (HSI) of Japan. Manuscrit inédit.
- Tankersley, J. et A. Rappeport (2019).** As Nations Look to Tax Tech Firms, U.S. Scrambles to Broker a Deal. *New York Times*, 12 juillet. www.nytimes.com/2019/07/12/business/economy/tech-company-taxes.html. Consulté le 24 octobre 2019.
- Tavoni, A., A. Dannenberg, G. Kallis et A. Loschel (2011).** Inequality, Communication, and the Avoidance of Disastrous Climate Change in a Public Goods Game. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 108, n° 29, p. 11825 à 11829.
- Taylor, D.E. (2000).** The Rise of the Environmental Justice Paradigm: Injustice Framing and the Social Construction of Environmental Discourses. *American Behavioral Scientist*, vol. 43, p. 508 à 580.
- Terdiman, D. (2017).** How Robots And AI Could Save American Water Utilities Half A Trillion Dollars. *Fast Company*, 24 février. www.fastcompany.com/3068423/how-robots-and-ai-could-save-american-water-utilities-half-a-trillion-dollar. Consulté le 15 août 2019.

- Thakor, A.V. (2012).** Incentives to Innovate and Financial Crises. *Journal of Financial Economics*, vol. 103, n° 1, p. 130 à 148.
- The Economist (2019).** In South-East Asia, Grab and Gojek Bring Banking to the Masses. 2 mai. www.economist.com/special-report/2019/05/02/in-south-east-asia-grab-and-gojek-bring-banking-to-the-masses. Consulté le 24 octobre 2019.
- Thornton, P.K., P.G. Jones, T. Owiyo, R.L. Kruska, M.T. Herrero, P.M. Kristjanson, A.M.O. Notenbaert, N. Bekele et A. Omolo (2006).** Mapping Climate Vulnerability and Poverty in Africa. Report to the Department for International Development. Nairobi. https://cgsp.space.cgiar.org/bitstream/handle/10568/2307/Mapping_Vuln_Africa.pdf?sequence=1%26isAllowed=y. Consulté le 15 août 2019.
- Thévenon, O. (2013).** Drivers of Female Labour Force Participation in the OECD. Document de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 145. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- Tigchelaar, M., D.S. Battisti, R.L. Naylor et D.K. Ray (2018).** Future Warming Increases Probability of Globally Synchronized Maize Production Shocks. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 26, p. 6644 à 6649.
- Tilman, D. et M. Clark (2014).** Global Diets Link Environmental Sustainability and Human Health. *Nature*, vol. 515, n° 7528, p. 518 à 522.
- Timmer, M.P., A. Erumban, B. Los, R. Stehrer et G. De Vries (2014).** Slicing Up Global Value Chains. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 2, p. 99 à 118.
- Tinbergen, J. (1974).** Substitution of Graduate by Other Labour. *Kyklos*, vol. 27, n° 2, p. 217 à 226.
- _____ (1975). Substitution of Academically Trained by Other Manpower. *Review of World Economics*, vol. 111, n° 3, p. 466 à 476.
- Tol, R.S.J. (2018).** The Economic Impacts of Climate Change. *Review of Environmental Economics and Policy*, vol. 12, n° 1, p. 4 à 25.
- Torche, F. (2010).** Educational Assortative Mating and Economic Inequality: A Comparative Analysis of Three Latin American Countries. *Demography*, vol. 47, n° 2, p. 481 à 502.
- Torre, R. et M. Myrskylä (2014).** Income Inequality and Population Health: An Analysis of Panel Data for 21 Developed Countries, 1975–2006. *Population Studies*, vol. 68, n° 1, p. 1 à 13.
- Tschakert, P. (2016).** The Role of Inequality in Climate-Poverty Debates. Document de travail de recherche sur les politiques n° 7677. Banque mondiale, Washington. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/24515/TheRoleOfIncomeAndPovertyDebates.pdf?sequence=1>. Consulté le 16 août 2019.
- Tubiello, F.N., M. Salvatore, R.D. Condor Golec et A. Ferrara (2014).** L'agriculture, la foresterie et des autres utilisations des terres Émissions par sources et absorptions par puits issues : Analyse 1990-2011. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Division de statistiques des Nations Unies, Rome.
- Turchin, P. et S.A. Nefedov (2009).** *Secular Cycles*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Tödting, F. et M. Trippel (2005).** One Size Fits All? Towards a Differentiated Regional Innovation Policy Approach. *Research Policy*, vol. 34, n° 8, p. 1203 à 1219.
- Tørsløv, T.R., L.S. Wier et G. Zucman (2018).** The Missing Profits of Nations. Document de travail du NBER n° 24701. National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.
- Uchino, B.N. (2006).** Social Support and Health: A Review of Physiological Processes Potentially Underlying Links to Disease Outcomes. *Journal of Behavioral Medicine*, vol. 29, n° 4, p. 377 à 387.
- UIP (Union interparlementaire) (2019).** Les femmes dans les parlements nationaux, au 1^{er} février 2019. <http://archive.ipu.org/wmn-e/classif.htm>. Consulté le 9 octobre 2019.
- UIT (Union internationale des télécommunications) (2019).** Statistics. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx. Consulté le 8 octobre 2019.
- UK Department for Digital, Culture, Media and Sport (2018).** Guidance. Data Ethics Framework. www.gov.uk/government/publications/data-ethics-framework/data-ethics-framework. Consulté le 19 août 2019.
- UK Space Agency (2018).** Case Study: Commonsensing. Fostering Climate Resilience for Small Island Nations Using Remote Sensing. Londres. www.gov.uk/government/case-studies/commonsensing. Consulté le 13 août 2019.
- UN CCS (Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination) (2017).** *Leaving No One Behind: Equality and Non-Discrimination at the Heart of Sustainable Development*. New York.
- UNDRR (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes) (2019).** Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction 2019. Genève.
- UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) (2018a).** Centre de données. <http://uis.unesco.org/>. Consulté le 2 octobre 2019.
- _____ (2018b). One in Five Children, Adolescents and Youth Is Out of School. Paris. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/fs48-one-five-children-adolescents-youth-out-school-2018-en.pdf>. Consulté le 10 octobre 2019.
- _____ (2019a). *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2019 : Rapport sur l'égalité des genres : Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres*. Paris.
- _____ (2019b). *Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4?* Montréal.
- _____ (s.d.). L'éducation des filles et des femmes en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM). Paris. <https://fr.unesco.org/themes/education-egalite-genres/stem>. Consulté le 24 octobre 2019.
- Unger, R.M. (2019).** *The Knowledge Economy*. Londres : Verso Books.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) (2013).** *Female Genital Mutilation/Cutting: A Statistical Overview and Exploration of the Dynamics of Change*. New York.
- _____ (2014a). *A Statistical Snapshot of Violence against Adolescent Girls*. New York.
- _____ (2014b). *UNICEF Annual Report 2014: China*. New York. www.unicef.org/about/annualreport/files/China_Annual_Report__2014.pdf. Consulté le 8 novembre 2019.
- _____ (2018a). Female Genital Mutilation. February. New York. <https://data.unicef.org/topic/child-protection/female-genital-mutilation/>. Consulté le 9 octobre 2019.
- _____ (2018b). Gender and Education. Juin 2018. <https://data.unicef.org/topic/gender/gender-disparities-in-education/>. Consulté le 9 octobre 2019.
- _____ (2019a). Child Marriage Is a Violation of Human Rights but Is All Too Common. Juin. New York. www.unwomen.org/fr/news/stories/2018/8/feature-tunisian-women-in-local-elections. Consulté le 9 octobre 2019.
- _____ (2019b). Cyclone IDAI and Kenneth Post-Impact Situation. Mai 2019. Paris. www.unicef.org/appeals/files/UNICEF-IDAI-Situation-and-Response-12-May-2019.pdf. Consulté le 10 octobre 2019.
- _____ (2019c). *A World Ready to Learn: Prioritizing Quality Early Childhood Education*. New York.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), Centre de recherche Innocenti (2010).** *La dynamique du changement social: vers l'abandon de l'excision/mutilation génitale féminine dans cinq pays africains*. Insight Innocenti. Florence.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et OMS (Organisation mondiale de la Santé) (2019).** *Progress on Household Drinking Water, Sanitation and Hygiene 2000-2017: Special Focus on Inequalities*. New York. www.who.int/water_sanitation_health/publications/jmp-2019-full-report.pdf?ua=1. Consulté le 15 août 2019.
- UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme) (2000).** *Le progrès des femmes à travers le monde 2000 : UNIFEM Rapport biennal*. New York.
- UN News (2019).** Despite Progress, Companies Face Gender Equality 'Backlash': UN Business Body. 18 mars.
- Urzua, C. (2013).** Distributive and Regional Effects of Monopoly Power. *Economía Mexicana*, vol. 22, n° 2, p. 279 à 295.
- US EPA (Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis) (2015).** Environmental Justice Timeline. Washington. www.epa.gov/environmentaljustice/environmental-justice-timeline. Consulté le 14 août 2019.
- Uslaner, E.M. (2002).** *The Moral Foundations of Trust*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Uslaner, E.M. et M. Brown (2005).** Inequality, Trust, and Civic Engagement. *American Politics Research*, vol. 33, n° 6, p. 868 à 894.
- US NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) (2018).** Garbage Patches: How Gyres Take Our Trash Out to Sea. Ocean Podcast: Episode 14. <https://oceanservice.noaa.gov/podcast/mar18/nop14-ocean-garbage-patches.html>. Consulté le 8 août 2019.
- Uthman, O., S. Lawoko et T. Moradi (2011).** Factors Associated with Attitudes towards Intimate Partner Violence against Women. Dans S.D. Palmer, éd. *Social Work and Community Practice*. New York : Taylor & Francis.

- Utterback, J.M. et W.J. Abernathy (1975).** A Dynamic Model of Process and Product Innovation. *Omega*, vol. 3, n° 6, p. 639 à 656.
- van Bavel, B. (2016).** *The Invisible Hand? How Market Economies have Emerged and Declined since AD 500.* Oxford : Oxford University Press.
- _____ (2019). Open Societies before Market Economies: Historical Analysis. *Socio-Economic Review*, mwz007.
- van Bavel, B., D.R. Curtis et T. Soens (2018).** Economic Inequality and Institutional Adaptation in Response to Flood Hazards: A Historical Analysis. *Ecology and Society*, vol. 23, n° 4, p. 30.
- Van den Hove, S., M. Le Menestrel et H.C. De Bettignies (2002).** The Oil Industry and Climate Change: Strategies and Ethical Dilemmas. *Climate Policy*, vol. 2, n° 1, p. 3 à 18.
- van Raalte, A.A., I. Sasson et P. Martikainen (2018).** The Case for Monitoring Life-Span Inequality. *Science*, vol. 362, n° 6418, p. 1002 à 1004.
- van Zomeran, M. (2019).** Key Insights from the Social Psychology of Inequality and Human Development: From Social Embeddedness and Relative Deprivation to Health and Participation. Document d'information pour le *Rapport sur le développement humain 2019*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain, New York.
- Varga, C., I. Kiss et I. Ember (2002).** The Lack of Environmental Justice in Central and Eastern Europe. *Environmental Health Perspectives*, vol. 110, n° 11, p. A662 à A663.
- Varró, M.J., G. Gombkő et M. Szeremi (2001).** Risk Factors of a Mass Lead Exposure, Heves, Hungary. *Egészségtudomány*, vol. 45, p. 167 à 180.
- Varughese, G. et E. Ostrom (2001).** The Contested Role of Heterogeneity in Collective Action: Some Evidence from Community Forestry in Nepal. *World Development*, vol. 29, n° 5, p. 747 à 765.
- Veers, P., K. Dykes, E. Lantz, S. Barth, C.L. Bottasso, O. Carlson, A. Clifton, J. Green, P. Green, H. Holttinen, D. Laird, V. Lehtomäki, J.K. Lundquist, J. Manwell, M. Marquis, C. Meneveau, P. Moriarty, X. Munduate, M. Muskulus, J. Naughton, L. Pao, J. Paquette, J. Peinke, A. Robertson, J.S. Rodrigo, A.M. Sempreviva, J.C. Smith, A. Tuohy et R. Wiser (2019).** Grand Challenges in the Science of Wind Energy. *Science*, vol. 366, n° 6464, p. 443.
- Verger, A., M. Moschetti et C. Fontdevila (2017).** *La Privatización Educativa en América Latina: Una Cartografía de Políticas, Tendencias y Trayectorias.* Barcelone : Educación Internacional.
- Vernooij, R.W.M., D. Zeraatkar, M.A. Han, R. El Dib, M. Zworh, K. Milio, D. Sit, Y. Lee, H. Goma, C. Valli, M.J. Swierz, Y. Chang, S.E. Hanna, P.M. Brauer, J. Sievenpiper, R. de Souza, P. Alonso-Coello, M.M. Bala, G.H. Guyatt et B.C. Johnston (à paraître).** Patterns of Red and Processed Meat Consumption and Risk for Cardiometabolic and Cancer Outcomes: a Systematic Review and Meta-analysis of Cohort Studies. *Annals of Internal Medicine*.
- Vickers, C. et N. Zierbarth (2019).** Lessons for Today from Past Periods of Rapid Technological Change. Document de travail du DAES n° 158. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.
- Vona, F. et F. Patriarca (2011).** Income Inequality and the Development of Environmental Technologies. *Ecological Economics*, vol. 70, n° 11, p. 2201 à 2213.
- Von Uexkull, N., M. Croicu, H. Fjelde et H. Buhaug (2016).** Civil Conflict Sensitivity to Growing-Season Drought. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 113, n° 44, p. 12391 à 12396.
- Vries, P. (2016).** What We Do and Do not Know about the Great Divergence at the Beginning of 2016. *Historische Mitteilungen der Ranke-Gesellschaft*, vol. 28, p. 249 à 297. www.researchgate.net/publication/290920219_What_we_do_and_do_not_know_about_the_Great_Divergence_at_the_beginning_of_2016. Consulté le 6 octobre 2019.
- Vörösmarty, C.J., P. Green, J. Salisbury et R.B. Lammers (2000).** Global Water Resources: Vulnerability from Climate Change and Population Growth. *Science*, vol. 289, n° 5477, p. 284 à 288.
- Waites, E.A. (1993).** *Trauma and Survival: Post-Traumatic and Dissociative Disorders in Women.* New York : Norton.
- Wake, D.B. et V.T. Vredenburg (2008).** Are We in the Midst of the Sixth Mass Extinction? A View from the World of Amphibians. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 105, Supplément 1, p. 11466 à 11473.
- Walker, G., J. Fairburn, G. Smith et G. Mitchell (2003).** Environmental Quality and Social Deprivation. Rapport technique R&D n° E2-067/1/TR. Bristol : Environment Agency. www.researchgate.net/publication/237606377_Environmental_Quality_and_Social_Deprivation. Consulté le 14 août 2019.
- Watkins, K. (2019).** *The Code of Capital: How the Law Creates Wealth and Inequality.* Princeton, New Jersey : Princeton University Press.
- Watts, N., M. Amann, N. Arnell, S. Ayeb-Karlsson, Belesova, H. Berry, T. Bouley, M. Boykoff, P. Byass, W. Cai et D. Campbell-Lendrum (2018).** The 2018 Report of the Lancet Countdown on Health and Climate Change: Shaping the Health of Nations for Centuries to Come. *Lancet*, vol. 392, n° 10163, p. 2479 à 2514.
- Watts, N., M. Amann, S. Ayeb-Karlsson, K. Belesova, T. Bouley, M. Boykoff, P. Byass, W. Cai, D. Campbell-Lendrum, J. Chambers et P.M. Cox (2018).** The Lancet Countdown on Health and Climate Change: from 25 Years of Inaction to a Global Transformation for Public Health. *Lancet*, vol. 391, n° 10120, p. 581 à 630.
- Watts, N., W.N. Adger, P. Agnolucci, J. Blackstock, P. Byass, W. Cai, S. Chaytor, T. Colbourn, M. Collins, A. Cooper et P.M. Cox (2015).** Health and Climate Change: Policy Responses to Protect Public Health. *Lancet*, vol. 386, n° 10006, p. 1861 à 1914.
- Webber, D. (2015).** Firm Market Power and the Earnings Distribution. *Labour Economics*, vol. 35, n° C, p. 123 à 134.
- Weitzman, M. (2012).** GHG Targets as Insurance against Catastrophic Climate Damages. *Journal of Public Economic Theory*, vol. 14, n° 2, p. 221 à 244.
- Wenz, P. (2007).** Does Environmentalism Promote Injustice for the Poor? Dans R. Sandler et P.C. Pezzullo, éd. *Environmental Justice and Environmentalism: The Social Justice Challenge to the Environmental Movement.* Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Wilensky, U. (1997).** Netlogo Segregation Model. Center for Connected Learning and Computer-Based Modeling, Northwestern University, Evanston, IL. <http://ccl.northwestern.edu/netlogo/models/Segregation>. Consulté le 18 septembre 2019.
- Wilkinson, R. et K. Pickett (2011).** *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous.* Paris : Les petits matins.
- _____ (2018). *Pour vivre heureux, vivons égaux ! : comment l'égalité réduit le stress, préserve la santé mentale et améliore le bien-être de tous.* Paris : Les liens qui libèrent.
- Williams, D.R., H.W. Neighbors et J.S. Jackson (2003).** Racial/Ethnic Discrimination and Health: Findings from Community Studies. *American Journal of Public Health*, vol. 93, n° 2, p. 200 à 208. www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2518588/.
- Wilson, G. (2012).** Intersex Genital Mutilation – IGM: The Fourteen Days of Intersex. 25 février. Organisation internationale des intersexués. <http://oiiinternational.com/2574/intersex-genital-mutilation-igm-fourteen-days-intersex/>. Consulté le 26 juillet 2019.
- Winsemius, H.C., B. Jongman, T.I. Veldkamp, S. Hallegatte, M. Bangalore et P.J. Ward (2018).** Disaster Risk, Climate Change, and Poverty: Assessing the Global Exposure of Poor People to Floods and Droughts. *Environment and Development Economics*, vol. 23, n° 3, p. 328 à 348.
- Wirsenius, S., C. Azar et G. Berndes (2010).** How Much Land Is Needed for Global Food Production under Scenarios of Dietary Changes and Livestock Productivity Increases in 2030? *Agricultural Systems*, vol. 103, n° 9, p. 621 à 638.
- Woldehanna, T. et M.W. Araya (2017).** Early Investment in Preschool and Completion of Secondary Education in Ethiopia: Lessons from Young Lives. Young Lives Working Paper 168. Université d'Oxford, Oxford Department of International Development, Oxford.
- Wolfe, N.D., C.P. Dunavan et J. Diamond (2007).** Origins of Major Human Infectious Diseases. *Nature*, vol. 447, n° 7142, p. 279 à 282.
- Wolford, B. (s.d.).** What Are the GDPR Consent Requirements? <https://gdpr.eu/gdpr-consent-requirements/>. Consulté le 24 octobre 2019.
- Woodall, L.C., A. Sanchez-Vidal, M. Canals, G.L.J. Paterson, R. Coppock, V. Sleight, A. Calafat, A.D. Rogers, B.E. Narayanaswamy et R.C. Thompson (2014).** The Deep Sea is a Major Sink for Microplastic Debris. *Royal Society Open Science*, vol. 1, n° 140317.
- Woodard, D.L., S.J. Davis et J.T. Randerson (2019).** Economic Carbon Cycle Feedbacks May Offset Additional Warming from Natural Feedbacks. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 3, p. 759 à 764.
- Woodhead, M., J. Rossiter, A. Dawes et A. Pankhurst (2017).** Scaling-up Early Learning in Ethiopia: Exploring the Potential of O-Class. Young Lives Working Paper 163. Université d'Oxford, Oxford Department of International Development, Oxford.
- World Policy Analysis Center (2019).** Gender Data Base. www.worldpolicycenter.org/maps-data/data-download. Consulté le 10 octobre 2019.

- World Wide Web Foundation (2017).** Artificial Intelligence: The Road Ahead in Low and Middle-Income Countries. Livre blanc. Washington.
- Wrzesniewski, A. et J.E. Dutton (2001).** Crafting a Job: Revisioning Employees as Active Crafters of Their Work. *Academy of Management Review*, vol. 25, p. 179 à 201.
- Wu, T. (2018).** *The Curse of Bigness: Antitrust in the New Gilded Age*. New York : Columbia Global Reports.
- Wu, T. et S.A. Thompson (2019).** The Roots of Big Tech Run Disturbingly Deep. *New York Times*, 7 juin. www.nytimes.com/interactive/2019/06/07/opinion/google-face-book-mergers-acquisitions-antitrust.html. Consulté le 9 août 2019.
- Xie, Y., S. Cheng et X. Zhou (2015).** Assortative Mating without Assortative Preference. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 112, n° 19, p. 5974 à 5978.
- Yanowitch, M. (1977).** *Social and Economic Inequality in the Soviet Union: Six Studies*. White Plains, New York : Sharpe.
- Yastrebov, G., Y. Kosyakova et D. Kurakin (2018).** Slipping Past the Test: Heterogeneous Effects of Social Background in the Context of Inconsistent Selection Mechanisms in Higher Education. *Sociology of Education*, vol. 91, n° 3, p. 224 à 241.
- Zeraatkar, D., B.C. Johnston, J. Bartoszko, K. Cheung, M.M. Bala, C. Valli, M. Rabassa, D. Sit, K. Milio, B. Sadeghirad, A. Agarwal, A.M. Zea, Y. Lee, M.A. Han, R.W.M. Vernooij, P. Alonso-Coello, G.H. Guyatt et R. El Dib (à paraître).** Effect of Lower Versus Higher Red Meat Intake on Cardiometabolic and Cancer Outcomes: a Systematic Review of Randomized Trials. *Annals of Internal Medicine*.
- Zeraatkar, D., M.A. Han, G.H. Guyatt, R.W.M. Vernooij, R. El Dib, K. Cheung, K. Milio, M. Zworth, J.J. Bartoszko, C. Valli, M. Rabassa, Y. Lee, J. Zajac, A. Prokop-Dorner, C. Lo, M.M. Bala, P. Alonso-Coello, S.E. Hanna et B.C. Johnston (à paraître).** Red and Processed Meat Consumption and Risk for All-Cause Mortality and Cardiometabolic Outcomes: a Systematic Review of Meta-analysis of Cohort Studies. *Annals of Internal Medicine*.
- Zhao, C., B. Liu, S. Piao, X. Wang, D.B. Lobell, Y. Huang, M. Huang, Y. Yao, S. Bassu, P. Ciaï et J.L. Durand (2017).** Temperature Increase Reduces Global Yields of Major Crops in Four Independent Estimates. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 114, n° 35, p. 9326 à 9331.
- Zhao, J., T. Wang, M. Yatskar, V. Ordonex et K.-W. Chang (2017).** Men Also Like Shopping: Reducing Gender Bias Amplification Using Corpus-level Constraints. *Actes de la Conférence sur les méthodes empiriques de traitement du langage naturel 2017*.
- Zhao, X., X. Zhang et S. Shao (2016).** Decoupling CO₂ Emissions and Industrial Growth in China over 1993–2013: The role of Investment. *Labour Economics*, vol. 60, p. 275 à 292.
- Zheng, B. (2018).** Almost Lorenz Dominance. *Social Choice and Welfare*, vol. 51, n° 1, p. 51 à 63.
- Zimm, C., F. Sperling et S. Busch (2018).** Identifying Sustainability and Knowledge Gaps in Socio-Economic Pathways vis-à-vis the Sustainable Development Goals. *Economies*, vol. 6, n° 2, p. 20.
- Zucman, G. (2013).** The Missing Wealth of Nations: Are Europe and the U.S. Net Debtors or Net Creditors? *Quarterly Journal of Economics*, vol. 128, n° 3, p. 1321 à 1364.
- _____ (2014). Taxing across Borders: Tracking Personal Wealth and Corporate Profits. *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 4, p. 121 à 148.
- _____ (2015). *La richesse cachée des nations : enquête sur les paradis fiscaux*. Paris : Éditions du Seuil.
- _____ (2019). Global Wealth Inequality. *Annual Review of Economics*, vol. 11, p. 109 à 138.
- Zwijnenburg, J., S. Bournot et F. Giovannelli (2017).** OECD Expert Group on Disparities in a National Accounts Framework – Results from the 2015 Exercise. Document de travail n° 76. Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.

Annexe statistique

Guide de lecture	331
-------------------------	------------

Tableaux statistiques

Indices composites de développement humain

1	L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs	338
2	L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2018	342
3	L'indice de développement humain ajusté aux inégalités	346
4	L'indice de développement de genre	351
5	L'indice d'inégalité de genre	355
6	L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement	359

Tableaux de bord du développement humain

1	Qualité du développement humain	365
2	Écart entre les genres tout au long de la vie	370
3	Autonomisation des femmes	375
4	Durabilité environnementale	380
5	Viabilité socioéconomique	385

Régions en développement	390
---------------------------------	------------

Références statistiques	391
--------------------------------	------------

Guide de lecture

Les 20 tableaux de cette annexe dressent un panorama statistique des aspects fondamentaux du développement humain. Les six premiers présentent les indices composites de développement humain et leurs indicateurs constitutifs, sur la base d'estimations du Bureau du Rapport sur le Développement humain (BRDH), le sixième étant le fruit d'une collaboration avec l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI). Les 14 autres portent sur divers indicateurs en rapport avec le développement humain. Les cinq tableaux de bord représentent visuellement, par codage couleurs, les groupements partiels des pays selon leurs résultats pour chaque indicateur.

Les tableaux 1 à 6 et les tableaux de bord 1 à 5 figurent dans la version imprimée du Rapport sur le développement humain. La série complète de 20 tableaux peut être consultée dans la version numérique accessible à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/human-development-report-2019>.

Sauf indication contraire dans les notes, les tableaux reposent sur les données dont disposait le BRDH au 15 juillet 2019. On trouvera l'intégralité des indices et indicateurs, les notes techniques sur le calcul des indices composites et des informations complémentaires sur les sources de données à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/data>.

Les pays et les territoires sont classés par indice de développement humain (IDH) de 2018. L'analyse de fiabilité ayant conclu que les différences d'IDH ne sont pas statistiquement significatives à partir de la quatrième décimale pour la plupart des pays, ceux dont l'IDH est identique à la troisième décimale sont classés au même rang.

Sources et définitions

Sauf indication contraire, les calculs du BRDH reposent sur les données d'organismes internationaux chargés de la collecte de données nationales sur certains indicateurs et compétents en la matière.

On trouvera les définitions des indicateurs et les sources des données originelles (forme courte) sous chaque tableau. Les sources de données détaillées sont répertoriées sous *Références statistiques*.

Point sur la méthodologie

Le Rapport 2019 reprend l'ensemble des indices composites de développement humain, à savoir l'IDH, l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice de développement de genre (IDG), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). La méthode de calcul de ces indices est identique à celle suivie

pour la Mise à jour statistique 2018. Pour en savoir plus, voir les *Notes techniques n° 1 à 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Cinq tableaux de bord à code couleurs figurent dans le Rapport 2019 (qualité du développement humain, écart entre les genres tout au long de la vie, autonomisation des femmes, durabilité environnementale et viabilité socioéconomique). La méthodologie suivie pour leur réalisation est expliquée dans la *Note technique n° 6* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).

Comparaisons dans le temps et entre les éditions

Du fait des améliorations constantes apportées aux statistiques par les organismes nationaux et internationaux, les données présentées dans ce Rapport, y compris les valeurs et les rangs de l'IDH, ne sont pas comparables avec celles publiées dans les éditions précédentes. Pour la comparabilité de l'IDH dans le temps et entre les pays, on se reportera au tableau 2 qui présente l'évolution de l'indice d'une année et d'un pays à l'autre sur la base de données cohérentes. On trouvera également des données interpolées cohérentes à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/data>.

Différences entre les estimations nationales et internationales

Les écarts possibles entre les données nationales et internationales s'expliquent par le fait que les organismes internationaux harmonisent les données nationales selon une méthodologie uniforme et procèdent parfois à une estimation des données manquantes pour assurer la comparabilité entre les pays. Dans d'autres cas, les organismes internationaux n'ont peut-être pas accès aux données nationales les plus récentes. Le BRDH signale les différences constatées aux autorités statistiques nationales et internationales.

Groupements de pays et agrégats

Les tableaux présentent des agrégats pondérés pour plusieurs groupes de pays. En règle générale, pour qu'un agrégat soit indiqué, des données doivent être disponibles pour au moins la moitié des pays et représenter au moins deux tiers de la population du groupement considéré. Pour chaque groupement, les agrégats couvrent uniquement les pays pour lesquels des données sont disponibles.

Classification du développement humain

Les classifications de l'IDH reposent sur des seuils fixés à partir des quartiles de répartition de ses indicateurs constitutifs : IDH inférieur à 0,550 pour « développement humain faible », compris entre 0,550 et 0,699 pour « développement humain moyen » et entre 0,700 et 0,799 pour « développement humain élevé », et égal ou supérieur à 0,800 pour « développement humain très élevé ».

Groupements régionaux

Les groupements régionaux suivent les classifications régionales du Programme des Nations Unies pour le Développement. Les classifications des Nations Unies sont suivies pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement (voir www.unohrls.org).

Pays en développement

Les agrégats des pays en développement comprennent tous les pays inclus dans un groupement régional.

Organisation de coopération et de développement économiques

Trente-trois des 36 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont considérés comme pays développés et trois comme pays en développement (Chili, Mexique et Turquie). Les agrégats renvoient à tous les pays du groupe pour lesquels des données sont disponibles.

Notes sur les pays

Les données relatives à la Chine ne tiennent pas compte des régions administratives spéciales de Hong Kong et Macao ni de la province chinoise de Taïwan.

Depuis le 2 mai 2016, Tchéquie est la forme abrégée de République tchèque.

Depuis le 1er juin 2018, le Swaziland s'appelle officiellement Royaume d'Eswatini.

Depuis le 14 février 2019, l'ex-République yougoslave de Macédoine s'appelle officiellement République de Macédoine du Nord (forme abrégée : Macédoine du Nord).

Symboles

Un tiret entre deux dates, par exemple 2012-2018, indique que l'année prise en compte est la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée. Une barre oblique entre deux années, par exemple 2013/2018, indique

qu'il s'agit de la moyenne pour cette période. Les taux de croissance sont généralement des taux annuels moyens entre la première et la dernière année de la période en question.

Les symboles suivants sont employés dans les tableaux :

..	Non disponible
0 ou 0,0	Nul ou négligeable
—	Sans objet

Remerciements

Les indices composites et autres ressources statistiques du Rapport s'appuient sur un large éventail des sources internationales les plus respectées dans leurs domaines de spécialité. Le BRDH tient à remercier tout particulièrement la Banque mondiale ; le Centre de recherches sur l'épidémiologie des catastrophes ; le Centre de surveillance des déplacements internes ; le Centre syrien de recherche sur les politiques publiques ; la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, la Commission économique pour l'Amérique latine et Caraïbes ; la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ; le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; Eurostat ; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; le Fonds monétaire international ; Gallup ; le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; ICF Macro ; l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; le LIS Cross-National Data Centre ; l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; l'Organisation de coopération et de développement économiques ; l'Organisation internationale du travail ; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; l'Organisation mondiale de la Santé ; l'Union internationale des télécommunications ; et l'Union interparlementaire. La base de données mondiale sur l'éducation tenue par Robert Barro (université Harvard) et Jong-Wha Lee (université de Corée) est une autre source inestimable pour le calcul des indices du Rapport.

Tableaux statistiques

Les six premiers tableaux portent sur les cinq indices composites de développement humain et leurs indicateurs constitutifs. Depuis le Rapport sur le développement humain 2010, quatre indices composites de développement humain sont calculés : l'indice de développement humain (IDH), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) des pays en développement. Depuis son introduction dans le Rapport 2014, l'indice de développement

de genre (IDG) compare l'IDH calculé séparément pour les femmes et les hommes.

Les autres tableaux présentent une gamme plus variée d'indicateurs de développement humain et brossent un tableau plus complet du développement humain des pays.

Pour les indicateurs qui sont des indicateurs des Objectifs de développement durable ou qui peuvent être utilisés pour suivre les progrès vers des objectifs précis, les ODD et cibles correspondants sont indiqués en tête de colonne.

Le tableau 1, L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs, classe les pays selon leur IDH en 2017 et s'intéresse aux trois éléments constitutifs de l'IDH : longévité, éducation (deux indicateurs) et revenu par habitant. Il présente également la différence de rangs selon l'IDH et selon le revenu national brut (RNB) par habitant, ainsi que le rang dans l'IDH 2017, sur la base des données historiques les plus récemment révisées disponibles en 2019.

Le tableau 2, L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2018, indique l'IDH de plusieurs années à des fins de comparaison entre les valeurs de 2018 et celles des années précédentes. Il utilise les données historiques révisées les plus récentes disponibles en 2018 et la même méthode de calcul de l'IDH qu'en 2017. Le tableau indique également l'évolution du rang de l'IDH au cours des cinq dernières années, ainsi que les taux de croissance annuels moyens de l'IDH de quatre périodes : 1990-2000, 2000-2010, 2010-2018 et 1990-2018.

Le tableau 3, L'indice de développement humain ajusté aux inégalités, présente deux mesures des inégalités connexes, à savoir l'IDHI et la perte d'IDH due aux inégalités. L'IDHI s'intéresse non pas seulement aux niveaux moyens de longévité, d'éducation et de revenu atteints dans un pays, mais aussi à leur répartition entre les membres de la population. La valeur de l'IDHI peut être interprétée comme étant le niveau de développement humain compte tenu des inégalités. La différence relative entre l'IDHI et l'IDH correspond à la perte due aux inégalités dans la répartition de l'IDH à l'intérieur du pays. Ce tableau présente également le coefficient d'inégalité humaine, une moyenne non pondérée des inégalités dans les trois dimensions. Il indique en outre la différence de rang de chaque pays selon l'IDH et l'IDHI. Une valeur négative signifie que la prise en compte des inégalités fait reculer le rang du pays selon l'IDH. On y trouvera par ailleurs les parts du revenu des 40 % les plus pauvres de la population, celles des 10 % et des 1 % les plus riches, ainsi que le coefficient de Gini.

Le tableau 4, L'indice de développement de genre, mesure les différences d'IDH des femmes et des hommes. On y trouvera l'IDH estimé séparément pour les femmes et les hommes, dont le rapport correspond à l'IDG. Plus ce rapport se rapproche de 1, plus l'écart entre les femmes et les hommes se resserre. Les valeurs des trois indicateurs constitutifs de l'IDH, à savoir la longévité, l'éducation (deux indicateurs) et le revenu, sont également présentées séparément pour les femmes et les

hommes. Les pays sont classés en cinq groupes en fonction de l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH.

Le tableau 5, L'indice d'inégalité de genre, présente une mesure composite des inégalités femmes-hommes dans trois domaines : la santé procréative, l'autonomisation et le marché du travail. Les deux indicateurs de la santé procréative sont le taux de mortalité maternelle et le taux de natalité chez les adolescentes. L'autonomisation est mesurée par la proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes et la proportion de la population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire, par sexe. Enfin, le marché du travail est mesuré par le niveau d'activité, par sexe. Un IIG faible indique un faible niveau d'inégalité entre les hommes et les femmes, et inversement.

Le tableau 6, L'indice de pauvreté multidimensionnelle, indique les multiples privations subies par les populations dans les domaines de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. L'IPM s'intéresse à la fois au taux de pauvreté multidimensionnelle liée à des facteurs autres que le revenu (le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle) et à son intensité (le score moyen de privations de la population pauvre). En se basant sur les seuils d'intensité, les populations sont classées comme étant vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle, en situation de pauvreté multidimensionnelle ou en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême. La contribution de chaque catégorie de privation à la pauvreté multidimensionnelle globale est également indiquée. Le tableau présente en outre des mesures de la pauvreté de revenu, c'est-à-dire les personnes vivant en dessous du seuil national de pauvreté et les personnes disposant de moins de 1,90 dollar par jour pour vivre, en parité de pouvoir d'achat. Les valeurs de l'IPM reposent sur une méthodologie révisée élaborée en partenariat avec l'OPHI. Pour en savoir plus, voir la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf) et le site de l'OPHI (<http://ophi.org.uk/multidimensional-poverty-index/>).

Le tableau 7, Tendances démographiques, contient des indicateurs majeurs sur la population totale, l'âge médian, les ratios de dépendance et les taux de fécondité, utiles pour l'évaluation de la responsabilité de soutien qui pèse sur la population active du pays.

Le tableau 8, Santé, présente des indicateurs sur la santé des nouveau-nés (pourcentage de nouveau-nés exclusivement nourris au sein dans les 24 heures précédant l'enquête ; pourcentage de nouveau-nés non vaccinés contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la rougeole ; taux de mortalité infantile) et des enfants (taux de mortalité des moins de 5 ans et pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance). On y trouvera également des indicateurs sur la santé des adultes (taux de mortalité adulte par sexe ; taux de mortalité imputables au paludisme et à la tuberculose, prévalence du VIH). Le tableau indique enfin l'espérance de vie en bonne santé à la naissance et les dépenses de santé courantes en pourcentage du PIB.

Le tableau 9, Niveaux d'instruction, présente les indicateurs habituels sur l'éducation. On y trouvera les indicateurs de niveau d'instruction, à savoir les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes, ainsi que la part de la population adulte ayant au moins entamé des études secondaires. Aux taux bruts de scolarisation à chaque niveau d'éducation sont ajoutés les taux d'abandon scolaire au primaire et les taux de poursuite des études jusqu'en dernière année du premier cycle de l'enseignement secondaire général. Le tableau indique également les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB.

Le tableau 10, Revenu national et composition des ressources, couvre plusieurs indicateurs macroéconomiques, dont le produit intérieur brut (PIB), la part du travail dans le PIB (qui comprend les salaires et les transferts de protection sociale), la formation brute de capital fixe et les impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values en pourcentage des recettes fiscales. La formation brute de capital fixe est un indicateur approximatif du revenu national qui est investi plutôt que consommé. Ordinairement, la formation brute de capital fixe diminue en période d'incertitude économique ou de récession. Les dépenses de consommation finales générales des administrations publiques (présentées en part du PIB et sous forme de croissance annuelle moyenne) sont un indicateur de la dépense publique. On trouvera également dans le tableau deux indicateurs de l'endettement : le crédit intérieur consenti par le secteur financier et la valeur totale du service de la dette. Les deux sont mesurés en pourcentage du PIB ou du revenu national brut (RNB). L'indice des prix à la consommation, qui mesure l'inflation, y est lui aussi indiqué.

Le tableau 11, Travail et emploi, contient des indicateurs relatifs à quatre thèmes : l'emploi, le chômage, le travail posant un risque pour le développement humain, et la sécurité sociale liée à l'emploi. Les indicateurs de l'emploi sont le rapport population-emploi, le taux d'activité, le taux d'emploi dans l'agriculture et le taux d'emploi dans les services. Les indicateurs du chômage sont le chômage total, le chômage des jeunes, et le taux de jeunes ni scolarisés ni employés. Les indicateurs du travail posant un risque pour le développement humain sont le travail des enfants, le travail des pauvres et la part de l'emploi informel dans l'emploi hors agriculture. Un nouvel indicateur sur le niveau de qualification de l'emploi (le rapport entre emplois très qualifiés et peu qualifiés) a été ajouté. L'indicateur sur la sécurité sociale liée à l'emploi est le pourcentage de la population qui reçoit une pension de vieillesse.

Le tableau 12, Sécurité humaine, indique le niveau de sécurité de la population. Il commence par le pourcentage des enregistrements de naissances, suivi par le nombre de réfugiés par pays d'origine et le nombre de déplacés internes. Il indique ensuite la taille de la population privée d'abri à cause des catastrophes naturelles, le nombre de décès et de disparitions de personnes attribués à des catastrophes, la population d'enfants orphelins et la population carcérale. On y trouvera par ailleurs les taux d'homicide et de suicide (par sexe), un indicateur sur la

justification des violences faites aux femmes au sein du couple et un indicateur sur l'ampleur du déficit alimentaire (adéquation de l'apport énergétique alimentaire moyen).

Le tableau 13, Mobilité humaine et flux de capitaux, présente des indicateurs sur plusieurs aspects de la mondialisation. Le commerce international est mesuré par les exportations et les importations en part du PIB. Les flux de capitaux sont évalués sur la base des investissements directs étrangers nets et les entrées de capitaux privés, l'aide publique au développement et les envois de fonds. Les indicateurs suivants rendent compte de la mobilité humaine : le taux net de migration, les effectifs d'immigrants, le nombre net d'étudiants étrangers (exprimé en pourcentage des inscriptions totales dans l'enseignement supérieur dans le pays considéré) et le tourisme récepteur international. Les communications internationales sont représentées par la proportion de la population qui utilise l'internet, le nombre d'abonnements à un service de téléphonie mobile pour 100 habitants et l'évolution du pourcentage d'abonnements à un service de téléphonie mobile entre 2010 et 2017.

Le tableau 14, Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être, comprend des indicateurs sur les opinions et les perceptions individuelles de certains aspects du développement humain, à savoir la qualité de l'éducation, des soins de santé et du niveau de vie, la sécurité personnelle et la satisfaction générale vis-à-vis de la liberté de choix et de la vie. On y trouvera en outre des indicateurs axés sur la façon de voir la communauté et les pouvoirs publics.

Le tableau 15, État d'avancement des traités sur les droits fondamentaux de l'homme, indique, pour chaque pays, l'année de ratification des principales conventions sur les droits de l'homme. Les 11 conventions sélectionnées portent sur les droits et libertés fondamentaux liés à l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence fondées sur la race ou le sexe ; la protection des droits des enfants ; les droits des travailleurs migrants et des personnes handicapées. Elles couvrent également la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que la protection contre les disparitions forcées.

Le tableau de bord 1, Qualité du développement humain, contient une sélection d'indicateurs en rapport avec la qualité de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Ceux qui concernent la qualité de la santé sont la perte d'espérance de vie, le nombre de médecins et le nombre de lits d'hôpital. Les indicateurs de la qualité de l'éducation sont le nombre d'élèves par enseignant dans les écoles primaires ; les enseignants du primaire ayant reçu une formation pédagogique ; la proportion d'écoles ayant accès à internet ; les scores en mathématiques, compréhension de l'écrit et sciences au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Les indicateurs de la qualité du niveau de vie sont la proportion d'emplois précaires ; la proportion de la population rurale ayant accès à l'électricité ; la proportion de la population utilisant au moins des services d'eau potable de base ; la proportion de la population utilisant

au moins des installations sanitaires de base. Un pays situé dans le tiers supérieur de la répartition d'un indicateur a enregistré de meilleurs résultats que ceux d'au moins deux tiers de tous les pays. Un pays situé dans le tiers supérieur pour tous les indicateurs peut être considéré comme un pays affichant la plus haute qualité de développement humain. Le tableau de bord indique que niveau et qualité de développement humain ne vont pas toujours de pair, et que nombre de pays à développement humain faible se situent dans le tiers inférieur de tous les indicateurs de qualité présentés.

Le tableau de bord 2, Écart entre les genres tout au long de la vie, contient une sélection d'indicateurs sur les inégalités de choix et de chances tout au long de la vie des femmes et des hommes, c'est-à-dire pendant l'enfance et l'adolescence, à l'âge adulte et pendant la vieillesse. Ils portent sur l'éducation, le marché du travail et le travail, la représentation parlementaire, l'emploi du temps et la protection sociale. La plupart d'entre eux prennent la forme de rapports femmes-hommes. Le rapport de masculinité à la naissance est une exception au groupement par terciles, car les pays sont divisés en deux groupes : le groupe neutre (pays enregistrant un rapport de 1,04 à 1,07) et le groupe de pays à discrimination sexiste (tous les autres pays). Les écarts du rapport de masculinité naturel à la naissance ont une incidence sur les niveaux de renouvellement de la population ; ils peuvent laisser entrevoir d'éventuels problèmes socioéconomiques futurs et indiquer des préjugés sexistes. Les pays dont l'indice de parité est le plus proche de 1 constituent le groupe qui enregistre les meilleurs résultats pour cet indicateur. Les écarts par rapport à la parité sont traités de la même manière, indépendamment du sexe qui obtient les meilleurs résultats.

Le tableau de bord 3, Autonomisation des femmes, contient une sélection d'indicateurs sur l'autonomisation permettant une comparaison dans trois dimensions : la santé procréative et la planification familiale, la violence à l'égard des filles et des femmes, et l'autonomisation socioéconomique. La plupart des pays ont au moins un indicateur dans chaque

tercile, constat dont il ressort que l'autonomisation des femmes est inégale entre les indicateurs et les pays.

Le tableau de bord 4, Durabilité environnementale, contient une sélection d'indicateurs sur la durabilité et les menaces environnementales. Les indicateurs de la durabilité environnementale présentent les niveaux ou l'évolution de la consommation d'énergie, des émissions de dioxyde de carbone, de la zone forestière et des prélèvements d'eau douce. Les indicateurs des menaces environnementales sont les taux de mortalité attribués à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant, à l'inadéquation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène ; la proportion de terres dégradées principalement par les activités et les pratiques humaines ; l'indice sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui mesure l'évolution du risque d'extinction global pour toutes les espèces.

Le tableau de bord 5, Viabilité socioéconomique, contient une sélection d'indicateurs portant sur la viabilité économique et sociale. Les indicateurs de la viabilité économique sont corrigés de l'épargne nette, de la valeur totale du service de la dette, de la formation brute de capital, de la main-d'œuvre qualifiée, de la diversité des exportations et des dépenses de recherche et développement. Les indicateurs de la viabilité sociale sont le rapport entre la somme des dépenses d'éducation et de santé et des dépenses militaires, l'évolution de la perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités, l'évolution des inégalités de genre et de revenu

Indices composites de développement humain

L'indice de développement humain et ses indicateurs constitutifs

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	ODD 3 Espérance de vie à la naissance	ODD 4.3 Durée attendue de scolarisation	ODD 4.6 Durée moyenne de scolarisation	SDG 8.5 Revenu national brut (RNB) par habitant	RNB par habitant diminué du rang de l'IDH	Rang de l'IDH	
	Valeur	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)			
	2018	2018	2018 ^a	2018 ^a	2018	2018	2017	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ								
1	Norvège	0,954	82,3	18,1 ^b	12,6	68 059	5	1
2	Suisse	0,946	83,6	16,2	13,4	59 375	8	2
3	Irlande	0,942	82,1	18,8 ^b	12,5 ^c	55 660	9	3
4	Allemagne	0,939	81,2	17,1	14,1	46 946	15	4
4	Hong Kong, Chine (RAS)	0,939	84,7	16,5	12,0	60 221	5	6
6	Australie	0,938	83,3	22,1 ^b	12,7 ^c	44 097	15	5
6	Islande	0,938	82,9	19,2 ^b	12,5 ^c	47 566	12	7
8	Suède	0,937	82,7	18,8 ^b	12,4	47 955	9	7
9	Singapour	0,935	83,5	16,3	11,5	83 793 ^d	-6	9
10	Pays-Bas	0,933	82,1	18,0 ^b	12,2	50 013	3	10
11	Danemark	0,930	80,8	19,1 ^b	12,6	48 836	4	11
12	Finlande	0,925	81,7	19,3 ^b	12,4	41 779	12	12
13	Canada	0,922	82,3	16,1	13,3 ^c	43 602	10	13
14	Nouvelle-Zélande	0,921	82,1	18,8 ^b	12,7 ^c	35 108	18	14
15	Royaume-Uni	0,920	81,2	17,4	13,0 ^e	39 507	13	15
15	États-Unis	0,920	78,9	16,3	13,4	56 140	-4	15
17	Belgique	0,919	81,5	19,7 ^b	11,8	43 821	5	17
18	Liechtenstein	0,917	80,5 ^f	14,7	12,5 ^g	99 732 ^{d, h}	-16	18
19	Japon	0,915	84,5	15,2	12,8 ⁱ	40 799	6	19
20	Autriche	0,914	81,4	16,3	12,6	46 231	0	20
21	Luxembourg	0,909	82,1	14,2	12,2 ^e	65 543	-13	21
22	Israël	0,906	82,8	16,0	13,0	33 650	13	22
22	Corée (République de)	0,906	82,8	16,4	12,2	36 757	8	22
24	Slovénie	0,902	81,2	17,4	12,3	32 143	13	24
25	Espagne	0,893	83,4	17,9	9,8	35 041	8	25
26	Tchéquie	0,891	79,2	16,8	12,7	31 597	12	27
26	France	0,891	82,5	15,5	11,4	40 511	0	26
28	Malte	0,885	82,4	15,9	11,3	34 795	6	28
29	Italie	0,883	83,4	16,2	10,2 ^e	36 141	2	29
30	Estonie	0,882	78,6	16,1	13,0 ^c	30 379	10	30
31	Chypre	0,873	80,8	14,7	12,1	33 100	5	31
32	Grèce	0,872	82,1	17,3	10,5	24 909	20	31
32	Pologne	0,872	78,5	16,4	12,3	27 626	13	33
34	Lituanie	0,869	75,7	16,5	13,0	29 775	7	34
35	Émirats arabes unis	0,866	77,8	13,6	11,0	66 912	-28	35
36	Andorre	0,857	81,8 ^f	13,3 ^j	10,2	48 641 ^k	-20	38
36	Arabie saoudite	0,857	75,0	17,0 ^e	9,7 ^e	49 338	-22	36
36	Slovaquie	0,857	77,4	14,5	12,6 ^c	30 672	3	37
39	Lettonie	0,854	75,2	16,0	12,8 ^c	26 301	10	39
40	Portugal	0,850	81,9	16,3	9,2	27 935	4	40
41	Qatar	0,848	80,1	12,2	9,7	110 489 ^d	-40	40
42	Chili	0,847	80,0	16,5	10,4	21 972	17	42
43	Brunéi Darussalam	0,845	75,7	14,4	9,1 ⁱ	76 389 ^d	-39	43
43	Hongrie	0,845	76,7	15,1	11,9	27 144	4	44
45	Bahreïn	0,838	77,2	15,3	9,4 ^e	40 399	-18	45
46	Croatie	0,837	78,3	15,0	11,4 ^e	23 061	9	46
47	Oman	0,834	77,6	14,7	9,7	37 039	-18	47
48	Argentine	0,830	76,5	17,6	10,6 ^c	17 611	18	48
49	Fédération de Russie	0,824	72,4	15,5	12,0 ^e	25 036	2	49
50	Bélarus	0,817	74,6	15,4	12,3 ^l	17 039	18	50
50	Kazakhstan	0,817	73,2	15,3	11,8 ⁱ	22 168	8	51
52	Bulgarie	0,816	74,9	14,8	11,8	19 646	9	51
52	Monténégro	0,816	76,8	15,0	11,4 ^e	17 511	15	51
52	Roumanie	0,816	75,9	14,3	11,0	23 906	2	51
55	Palaos	0,814	73,7 ^f	15,6 ^e	12,4 ^e	16 720	14	56
56	Barbade	0,813	79,1	15,2 ^e	10,6 ^m	15 912	18	51
57	Koweït	0,808	75,4	13,8	7,3	71 164	-52	57
57	Uruguay	0,808	77,8	16,3	8,7	19 435	5	58
59	Turquie	0,806	77,4	16,4 ^e	7,7	24 905	-6	59
60	Bahamas	0,805	73,8	12,8 ⁿ	11,5 ^e	28 395	-17	60
61	Malaisie	0,804	76,0	13,5	10,2	27 227	-15	61

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	ODD 3	ODD 4.3	ODD 4.6	SDG 8.5	RNB par habitant diminué du rang de l'IDH	Rang de l'IDH	
	Valeur	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant			
	2018	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)	2018	2017	
62	Seychelles	0,801	73,3	15,5	9,7 ⁱ	25 077	-12	62
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ								
63	Serbie	0,799	75,8	14,8	11,2	15 218	15	65
63	Trinité-et-Tobago	0,799	73,4	13,0 ^e	11,0 ⁱ	28 497	-21	63
65	Iran (République islamique d')	0,797	76,5	14,7	10,0	18 166	-2	63
66	Maurice	0,796	74,9	15,0	9,4 ⁱ	22 724	-10	66
67	Panama	0,795	78,3	12,9	10,2 ⁱ	20 455	-7	66
68	Costa Rica	0,794	80,1	15,4	8,7	14 790	12	68
69	Albanie	0,791	78,5	15,2	10,1 ^m	12 300	20	69
70	Géorgie	0,786	73,6	15,4	12,8	9 570	34	70
71	Sri Lanka	0,780	76,8	14,0	11,1 ^e	11 611	24	72
72	Cuba	0,778	78,7	14,4	11,8 ^e	7 811 ^e	43	71
73	Saint-Kitts-et-Nevis	0,777	74,6 ^f	13,6 ^e	8,5 ⁿ	26 770	-25	73
74	Antigua-et-Barbuda	0,776	76,9	12,5 ^e	9,3 ^j	22 201	-17	73
75	Bosnie-Herzégovine	0,769	77,3	13,8 ⁱ	9,7	12 690	10	75
76	Mexique	0,767	75,0	14,3	8,6	17 628	-11	76
77	Thaïlande	0,765	76,9	14,7 ^e	7,7	16 129	-6	77
78	Grenade	0,763	72,4	16,6	8,8 ⁿ	12 684	8	78
79	Brésil	0,761	75,7	15,4	7,8 ^e	14 068	2	78
79	Colombie	0,761	77,1	14,6	8,3	12 896	4	78
81	Arménie	0,760	74,9	13,2 ^e	11,8	9 277	26	81
82	Algérie	0,759	76,7	14,7 ^e	8,0 ⁱ	13 639	0	81
82	Macédoine du Nord	0,759	75,7	13,5	9,7 ⁱ	12 874	2	81
82	Pérou	0,759	76,5	13,8	9,2	12 323	6	85
85	Chine	0,758	76,7	13,9 ^e	7,9 ^m	16 127	-13	86
85	Équateur	0,758	76,8	14,9 ^e	9,0	10 141	17	84
87	Azerbaïdjan	0,754	72,9	12,4 ^e	10,5	15 240	-10	87
88	Ukraine	0,750	72,0	15,1 ^e	11,3 ^m	7 994	25	88
89	République dominicaine	0,745	73,9	14,1	7,9	15 074	-10	90
89	Sainte-Lucie	0,745	76,1	13,9 ^e	8,5	11 528	7	89
91	Tunisie	0,739	76,5	15,1	7,2 ^e	10 677	10	91
92	Mongolie	0,735	69,7	14,2 ^e	10,2 ^e	10 784	7	94
93	Liban	0,730	78,9	11,3	8,7 ⁿ	11 136	5	93
94	Botswana	0,728	69,3	12,7 ^e	9,3 ^m	15 951	-21	97
94	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,728	72,4	13,6 ^e	8,6 ⁿ	11 746	-2	95
96	Jamaïque	0,726	74,4	13,1 ^e	9,8 ^e	7 932	18	96
96	Venezuela (République bolivarienne du)	0,726	72,1	12,8 ^e	10,3	9 070 ^p	14	92
98	Dominique	0,724	78,1 ^f	13,0 ^e	7,8 ^j	9 245	10	98
98	Fidji	0,724	67,3	14,4 ^e	10,9 ⁱ	9 110	11	102
98	Paraguay	0,724	74,1	12,7 ^e	8,5	11 720	-5	99
98	Suriname	0,724	71,6	12,9 ^e	9,1	11 933	-8	99
102	Jordanie	0,723	74,4	11,9 ^e	10,5 ⁱ	8 268	10	99
103	Belize	0,720	74,5	13,1	9,8 ⁱ	7 136	17	103
104	Maldives	0,719	78,6	12,1 ^q	6,8 ^q	12 549	-17	105
105	Tonga	0,717	70,8	14,3 ^e	11,2 ⁱ	5 783	26	104
106	Philippines	0,712	71,1	12,7 ^e	9,4 ^e	9 540	-1	106
107	Moldova (République de)	0,711	71,8	11,6	11,6	6 833	16	106
108	Turkménistan	0,710	68,1	10,9 ^e	9,8 ^q	16 407	-38	108
108	Ouzbékistan	0,710	71,6	12,0	11,5	6 462	18	109
110	Libye	0,708	72,7	12,8 ⁿ	7,6 ^m	11 685 ^r	-16	111
111	Indonésie	0,707	71,5	12,9	8,0	11 256	-14	111
111	Samoa	0,707	73,2	12,5 ^e	10,6 ^j	5 885	18	110
113	Afrique du Sud	0,705	63,9	13,7	10,2	11 756	-22	111
114	Bolivie (État plurinational de)	0,703	71,2	14,0 ^s	9,0	6 849	8	114
115	Gabon	0,702	66,2	12,9 ⁿ	8,3 ^q	15 794	-40	114
116	Égypte	0,700	71,8	13,1	7,3 ⁱ	10 744	-16	116
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN								
117	Îles Marshall	0,698	73,9 ^t	12,4 ^e	10,9 ^e	4 633	21	116
118	Viet Nam	0,693	75,3	12,7 ⁱ	8,2 ⁱ	6 220	10	118
119	Palestine (État de)	0,690	73,9	12,8	9,1	5 314	15	119
120	Iraq	0,689	70,5	11,1 ^q	7,3 ^e	15 365	-44	120
121	Maroc	0,676	76,5	13,1 ^e	5,5 ⁱ	7 480	-3	121

TABLEAU 1 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SES INDICATEURS CONSTITUTIFS

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	ODD 3	ODD 4.3	ODD 4.6	SDG 8.5	RNB par habitant diminué du rang de l'IDH	Rang de l'IDH
	Valeur	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant		
	(2018)	(années)	(années)	(années)	(dollars de 2011 en PPA)	(2018)	(2017)
122 Kirghizistan	0,674	71,3	13,4	10,9 ^l	3 317	30	122
123 Guyana	0,670	69,8	11,5 ^e	8,5 ^l	7 615	-7	123
124 El Salvador	0,667	73,1	12,0	6,9	6 973	-3	124
125 Tadjikistan	0,656	70,9	11,4 ^e	10,7 ^q	3 482	26	126
126 Cabo Verde	0,651	72,8	11,9	6,2	6 513	-1	128
126 Guatemala	0,651	74,1	10,6	6,5	7 378	-7	127
126 Nicaragua	0,651	74,3	12,2 ^s	6,8 ⁱ	4 790	11	125
129 Inde	0,647	69,4	12,3	6,5 ^e	6 829	-5	129
130 Namibie	0,645	63,4	12,6 ^q	6,9 ⁱ	9 683	-27	129
131 Timor-Leste	0,626	69,3	12,4 ^e	4,5 ^q	7 527	-14	131
132 Honduras	0,623	75,1	10,2	6,6	4 258	7	133
132 Kiribati	0,623	68,1	11,8 ^e	7,9 ⁱ	3 917	11	132
134 Bhoutan	0,617	71,5	12,1 ^e	3,1 ^e	8 609	-23	134
135 Bangladesh	0,614	72,3	11,2	6,1	4 057	6	136
135 Micronésie (États fédéraux de)	0,614	67,8	11,5 ⁱ	7,7 ⁱ	3 700	10	135
137 Sao Tomé-et-Principe	0,609	70,2	12,7 ^e	6,4 ^e	3 024	20	138
138 Congo	0,608	64,3	11,6 ⁿ	6,5 ^m	5 804	-8	136
138 Eswatini (Royaume d')	0,608	59,4	11,4 ^e	6,7 ^l	9 359	-32	138
140 République démocratique populaire lao	0,604	67,6	11,1	5,2 ⁱ	6 317	-13	140
141 Vanuatu	0,597	70,3	11,4 ^e	6,8 ^l	2 808	17	141
142 Ghana	0,596	63,8	11,5	7,2 ⁱ	4 099	-2	142
143 Zambie	0,591	63,5	12,1 ^q	7,1 ^q	3 582	7	144
144 Guinée équatoriale	0,588	58,4	9,2 ⁿ	5,6 ^j	17 796	-80	143
145 Myanmar	0,584	66,9	10,3	5,0 ^q	5 764	-13	146
146 Cambodge	0,581	69,6	11,3 ^e	4,8 ⁱ	3 597	2	145
147 Kenya	0,579	66,3	11,1 ^e	6,6 ⁱ	3 052	9	148
147 Népal	0,579	70,5	12,2	4,9 ⁱ	2 748	13	148
149 Angola	0,574	60,8	11,8 ^q	5,1 ^q	5 555	-16	147
150 Cameroun	0,563	58,9	12,7	6,3 ^l	3 291	3	150
150 Zimbabwe	0,563	61,2	10,5	8,3 ^e	2 661	12	153
152 Pakistan	0,560	67,1	8,5	5,2	5 190	-17	151
153 Îles Salomon	0,557	72,8	10,2 ^e	5,5 ^q	2 027	13	152
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE							
154 République arabe syrienne	0,549	71,8	8,9 ^e	5,1 ^t	2 725 ^r	7	154
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,543	64,3	10,0 ^e	4,6 ⁱ	3 686	-9	155
156 Comores	0,538	64,1	11,2 ^e	4,9 ^q	2 426	7	156
157 Rwanda	0,536	68,7	11,2	4,4 ^e	1 959	11	158
158 Nigéria	0,534	54,3	9,7 ^l	6,5 ^q	5 086	-22	157
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,528	65,0	8,0	6,0 ⁱ	2 805	0	160
159 Ouganda	0,528	63,0	11,2 ^e	6,1 ^q	1 752	11	160
161 Mauritanie	0,527	64,7	8,5	4,6 ⁱ	3 746	-17	159
162 Madagascar	0,521	66,7	10,4	6,1 ⁿ	1 404	19	162
163 Bénin	0,520	61,5	12,6	3,8 ^m	2 135	2	163
164 Lesotho	0,518	53,7	10,7	6,3 ⁱ	3 244	-9	164
165 Côte d'Ivoire	0,516	57,4	9,6	5,2 ⁱ	3 589	-16	165
166 Sénégal	0,514	67,7	9,0	3,1 ^e	3 256	-12	166
167 Togo	0,513	60,8	12,6	4,9 ^q	1 593	10	166
168 Soudan	0,507	65,1	7,7 ^e	3,7 ⁱ	3 962	-26	168
169 Haïti	0,503	63,7	9,5 ⁿ	5,4 ^q	1 665	6	169
170 Afghanistan	0,496	64,5	10,1	3,9 ⁱ	1 746	1	170
171 Djibouti	0,495	66,6	6,5 ^e	4,0 ^j	3 601 ^u	-24	171
172 Malawi	0,485	63,8	11,0 ^q	4,6 ⁱ	1 159	11	172
173 Éthiopie	0,470	66,2	8,7 ^e	2,8 ^q	1 782	-4	173
174 Gambie	0,466	61,7	9,5 ^e	3,7 ^q	1 490	4	178
174 Guinée	0,466	61,2	9,0 ^e	2,7 ^q	2 211	-10	175
176 Libéria	0,465	63,7	9,6 ^e	4,7 ⁱ	1 040	9	173
177 Yémen	0,463	66,1	8,7 ^e	3,2 ^m	1 433 ^r	3	175
178 Guinée-Bissau	0,461	58,0	10,5 ⁿ	3,3 ^l	1 593	-2	177
179 Congo (République démocratique du)	0,459	60,4	9,7 ^e	6,8	800	8	179
180 Mozambique	0,446	60,2	9,7	3,5 ^e	1 154	4	180
181 Sierra Leone	0,438	54,3	10,2 ^e	3,6 ⁱ	1 381	1	181
182 Burkina Faso	0,434	61,2	8,9	1,6 ^q	1 705	-8	183

	Indice de développement humain (IDH)	ODD 3	ODD 4.3	ODD 4.6	SDG 8.5	RNB par habitant diminué du rang de l'IDH	Rang de l'IDH
		Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	Revenu national brut (RNB) par habitant		
		Valeur	(années)	(années)	(années)		
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018 ^a	2018 ^a	2018	2018	2017
182 Érythrée	0,434	65,9	5,0	3,9 ⁿ	1 708 ^u	-9	182
184 Mali	0,427	58,9	7,6	2,4 ^l	1 965	-17	184
185 Burundi	0,423	61,2	11,3	3,1 ^q	660	4	185
186 Soudan du Sud	0,413	57,6	5,0 ^e	4,8	1 455 ^u	-7	186
187 Tchad	0,401	54,0	7,5 ^e	2,4 ^q	1 716	-15	187
188 République centrafricaine	0,381	52,8	7,6 ^e	4,3 ⁱ	777	0	188
189 Niger	0,377	62,0	6,5	2,0 ^e	912	-3	189
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES							
Corée (République populaire démocratique de)	..	72,1	10,8 ^e
.. Monaco
.. Nauru	11,3 ^e	..	17 313
.. Saint-Marin	15,1
.. Somalie	..	57,1
.. Tuvalu	12,3	..	5 409
Groupes de développement humain							
Développement humain très élevé	0,892	79,5	16,4	12,0	40 112	—	—
Développement humain élevé	0,750	75,1	13,8	8,3	14 403	—	—
Développement humain moyen	0,634	69,3	11,7	6,4	6 240	—	—
Développement humain faible	0,507	61,3	9,3	4,8	2 581	—	—
Pays en développement	0,686	71,1	12,2	7,4	10 476	—	—
Régions							
Afrique subsaharienne	0,541	61,2	10,0	5,7	3 443	—	—
Amérique latine et Caraïbes	0,759	75,4	14,5	8,6	13 857	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,741	75,3	13,4	7,9	14 611	—	—
Asie du Sud	0,642	69,7	11,8	6,5	6 794	—	—
États arabes	0,703	71,9	12,0	7,1	15 721	—	—
Europe et Asie centrale	0,779	74,2	14,6	10,2	15 498	—	—
Pays les moins avancés	0,528	65,0	9,8	4,8	2 630	—	—
Petits États insulaires en développement	0,723	71,8	12,2	8,6	15 553	—	—
Organisation de coopération et de développement économiques	0,895	80,4	16,3	12,0	40 615	—	—
Monde	0,731	72,6	12,7	8,4	15 745	—	—

NOTES

- a Données de 2018 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- b Pour le calcul de l'IDH, la durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans.
- c D'après les données de l'OCDE (2018).
- d Pour le calcul de l'IDH, le RNB par habitant est plafonné à 75 000 dollars.
- e Mis à jour par le BRDH d'après les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2018).
- f D'après DAES (2011).
- g Durée moyenne de scolarisation imputée pour l'Autriche.
- h Estimation fondée sur la parité de pouvoir d'achat (PPA) et le taux de croissance prévu pour la Suisse.
- i D'après Barro et Lee (2018).
- j D'après les données du bureau national de la statistique.
- k Estimation sur la base de la PPA et du taux de croissance prévu pour l'Espagne.
- l Mis à jour par le BRDH d'après les enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF 2006-2018.
- m Mis à jour par le BRDH d'après les estimations de Barro et Lee (2018).
- n Calcul basé sur la régression entre les pays.

- o D'après un modèle de régression entre les pays et le taux de croissance prévu par la CEPALC (2019).
- p Estimation du BRDH d'après les données de la Banque mondiale (2019a), de la Division de statistique des Nations Unies (2019b) et de la CEPALC (2019).
- q Mis à jour par le BRDH d'après les enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2006-2018.
- r Estimation du BRDH d'après les données de la Banque mondiale (2019a), de la Division de statistique des Nations Unies (2019b) et les taux de croissance prévus par la CESA0 (2018).
- s Mis à jour par le BRDH d'après les données du CEDLAS et de la Banque mondiale (2018).
- t Mis à jour par le BRDH d'après les données du Centre syrien de recherche sur les politiques publiques (2017).
- u Estimation du BRDH d'après les données de la Banque mondiale (2019a), de la Division de statistique des Nations Unies (2019b) et du FMI (2019).

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le

calcul de l'IDH est expliqué dans la *Note technique n° 1* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Espérance de vie à la naissance : nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au moment de sa naissance, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : nombre d'années de scolarisation auxquelles un enfant d'âge scolaire peut prétendre si les tendances de scolarisation dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : nombre moyen d'années d'études des personnes de 25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années d'études officiel pour chaque niveau d'éducation atteint.

Revenu national brut (RNB) par habitant : revenu total d'une économie, généré par sa production et ses facteurs de production, diminué des montants versés pour l'utilisation des facteurs de production détenus par le reste du monde, exprimé en dollars internationaux convertis sur la base des taux de conversion de la parité de pouvoir d'achat et divisé par la population en milieu d'année.

RNB par habitant diminué du rang de l'IDH : différence entre le rang selon le RNB par habitant et

le rang selon l'IDH. Une valeur négative indique un rang selon le RNB supérieur au rang selon l'IDH.

Rang de l'IDH pour 2017 : rang de l'IDH pour 2017, calculé à partir des mêmes données les plus récentes disponibles en 2019 que celles employées dans le calcul de l'IDH pour 2018.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 et 7 : calculs du BRDH d'après DAES (2019b), Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Division de statistiques des Nations Unies (2019b), Banque mondiale (2019a), Barro et Lee (2018) et FMI (2019).

Colonne 2 : DAES (2013b).

Colonne 3 : Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, Enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et OCDE (2018).

Colonne 4 : Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Barro et Lee (2018), Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, Enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et OCDE (2018).

Colonne 5 : Banque mondiale (2019a), FMI (2019) et Division de statistique des Nations Unies (2019b).

Colonne 6 : calculé à partir des données des colonnes 1 et 5.

L'évolution de l'indice de développement humain, 1990-2018

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)									Évolution du rang de l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur										(%)			
	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018	2013-2018*		1990-2000	2000-2010	2010-2018	1990-2018
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	0,850	0,917	0,942	0,946	0,948	0,951	0,953	0,954	0	0,76	0,27	0,16	0,41	
2 Suisse	0,832	0,889	0,932	0,938	0,943	0,943	0,943	0,946	0	0,67	0,47	0,18	0,46	
3 Irlande	0,764	0,857	0,890	0,908	0,926	0,936	0,939	0,942	13	1,16	0,38	0,71	0,75	
4 Allemagne	0,801	0,869	0,920	0,927	0,933	0,936	0,938	0,939	0	0,82	0,57	0,25	0,57	
4 Hong Kong, Chine (RAS)	0,781	0,827	0,901	0,916	0,927	0,931	0,936	0,939	6	0,58	0,86	0,51	0,66	
6 Australie	0,866	0,898	0,926	0,926	0,933	0,935	0,937	0,938	0	0,37	0,30	0,17	0,29	
6 Islande	0,804	0,861	0,892	0,920	0,927	0,932	0,935	0,938	3	0,69	0,35	0,64	0,55	
8 Suède	0,816	0,897	0,906	0,927	0,932	0,934	0,935	0,937	-4	0,96	0,09	0,42	0,49	
9 Singapour	0,718	0,818	0,909	0,923	0,929	0,933	0,934	0,935	-1	1,31	1,07	0,35	0,95	
10 Pays-Bas	0,830	0,876	0,911	0,924	0,927	0,929	0,932	0,933	-3	0,55	0,39	0,31	0,42	
11 Danemark	0,799	0,863	0,910	0,926	0,926	0,928	0,929	0,930	-6	0,77	0,54	0,27	0,54	
12 Finlande	0,784	0,858	0,903	0,916	0,919	0,922	0,924	0,925	-2	0,90	0,52	0,30	0,59	
13 Canada	0,850	0,868	0,895	0,910	0,917	0,920	0,921	0,922	2	0,21	0,31	0,38	0,29	
14 Nouvelle-Zélande	0,820	0,870	0,899	0,907	0,914	0,917	0,920	0,921	4	0,59	0,34	0,30	0,42	
15 Royaume-Uni	0,775	0,867	0,905	0,914	0,916	0,918	0,919	0,920	-3	1,13	0,43	0,21	0,62	
15 États-Unis	0,860	0,881	0,911	0,914	0,917	0,919	0,919	0,920	-3	0,24	0,34	0,12	0,24	
17 Belgique	0,806	0,873	0,903	0,908	0,913	0,915	0,917	0,919	-1	0,80	0,33	0,22	0,47	
18 Liechtenstein	..	0,862	0,904	0,912	0,912	0,915	0,916	0,917	-4	..	0,48	0,17	..	
19 Japon	0,816	0,855	0,885	0,900	0,906	0,910	0,913	0,915	0	0,47	0,34	0,42	0,41	
20 Autriche	0,795	0,838	0,895	0,896	0,906	0,909	0,912	0,914	0	0,54	0,66	0,26	0,50	
21 Luxembourg	0,790	0,860	0,893	0,892	0,899	0,904	0,908	0,909	2	0,85	0,37	0,22	0,50	
22 Israël	0,792	0,853	0,887	0,895	0,901	0,902	0,904	0,906	-1	0,74	0,39	0,27	0,48	
22 Corée (République de)	0,728	0,817	0,882	0,893	0,899	0,901	0,904	0,906	0	1,17	0,77	0,33	0,78	
24 Slovaquie	0,829	0,824	0,881	0,884	0,886	0,892	0,899	0,902	0	-0,05	0,67	0,29	0,30	
25 Espagne	0,754	0,825	0,865	0,875	0,885	0,888	0,891	0,893	1	0,90	0,47	0,40	0,60	
26 Tchéquie	0,730	0,796	0,862	0,874	0,882	0,885	0,888	0,891	1	0,86	0,80	0,41	0,71	
26 France	0,780	0,842	0,872	0,882	0,888	0,887	0,890	0,891	-1	0,77	0,35	0,27	0,48	
28 Malte	0,744	0,787	0,847	0,861	0,877	0,881	0,883	0,885	2	0,56	0,74	0,55	0,62	
29 Italie	0,769	0,830	0,871	0,873	0,875	0,878	0,881	0,883	-1	0,77	0,48	0,17	0,49	
30 Estonie	0,730	0,780	0,844	0,863	0,871	0,875	0,879	0,882	-1	0,67	0,79	0,54	0,68	
31 Chypre	0,731	0,799	0,850	0,854	0,864	0,869	0,871	0,873	2	0,90	0,62	0,34	0,64	
32 Grèce	0,753	0,796	0,857	0,858	0,868	0,866	0,871	0,872	-1	0,56	0,74	0,22	0,53	
32 Pologne	0,712	0,785	0,835	0,851	0,858	0,864	0,868	0,872	2	0,98	0,62	0,54	0,72	
34 Lituanie	0,732	0,755	0,824	0,840	0,855	0,860	0,866	0,869	5	0,31	0,88	0,67	0,62	
35 Émirats arabes unis	0,723	0,782	0,821	0,839	0,860	0,863	0,864	0,866	5	0,78	0,48	0,68	0,65	
36 Andorre	..	0,759	0,828	0,846	0,850	0,854	0,852	0,857	-1	..	0,88	0,43	..	
36 Arabie saoudite	0,698	0,744	0,810	0,846	0,857	0,857	0,856	0,857	-1	0,64	0,85	0,71	0,74	
36 Slovaquie	0,739	0,763	0,829	0,844	0,849	0,851	0,854	0,857	1	0,33	0,82	0,42	0,53	
39 Lettonie	0,698	0,728	0,817	0,834	0,842	0,845	0,849	0,854	4	0,41	1,16	0,56	0,72	
40 Portugal	0,711	0,785	0,822	0,837	0,843	0,846	0,848	0,850	1	0,98	0,46	0,42	0,64	
41 Qatar	0,757	0,816	0,834	0,857	0,851	0,847	0,848	0,848	-9	0,74	0,22	0,22	0,41	
42 Chili	0,703	0,753	0,800	0,830	0,839	0,843	0,845	0,847	2	0,70	0,61	0,71	0,67	
43 Brunéi Darussalam	0,768	0,805	0,832	0,844	0,843	0,844	0,843	0,845	-6	0,47	0,33	0,19	0,34	
43 Hongrie	0,704	0,769	0,826	0,835	0,835	0,838	0,841	0,845	-1	0,89	0,72	0,28	0,65	
45 Bahreïn	0,736	0,792	0,796	0,807	0,834	0,839	0,839	0,838	6	0,74	0,06	0,64	0,46	
46 Croatie	0,670	0,749	0,811	0,825	0,830	0,832	0,835	0,837	-1	1,12	0,79	0,41	0,80	
47 Oman	..	0,704	0,793	0,811	0,827	0,834	0,833	0,834	1	..	1,19	0,63	..	
48 Argentine	0,707	0,770	0,818	0,824	0,828	0,828	0,832	0,830	-2	0,86	0,61	0,18	0,58	
49 Fédération de Russie	0,734	0,721	0,780	0,803	0,813	0,817	0,822	0,824	3	-0,18	0,79	0,69	0,41	
50 Bélarus	..	0,682	0,792	0,808	0,811	0,812	0,815	0,817	0	..	1,50	0,39	..	
50 Kazakhstan	0,690	0,685	0,764	0,791	0,806	0,808	0,813	0,817	9	-0,07	1,10	0,84	0,61	
52 Bulgarie	0,694	0,712	0,779	0,792	0,807	0,812	0,813	0,816	6	0,26	0,90	0,58	0,58	
52 Monténégro	0,793	0,801	0,807	0,809	0,813	0,816	1	0,36	..	
52 Roumanie	0,701	0,709	0,797	0,800	0,806	0,808	0,813	0,816	2	0,11	1,18	0,29	0,54	
55 Palaos	..	0,736	0,776	0,811	0,803	0,808	0,811	0,814	-7	..	0,53	0,60	..	
56 Barbade	0,732	0,771	0,799	0,812	0,812	0,814	0,813	0,813	-9	0,53	0,35	0,22	0,38	
57 Koweït	0,712	0,786	0,794	0,798	0,807	0,809	0,809	0,808	-2	1,00	0,10	0,22	0,45	
57 Uruguay	0,692	0,742	0,774	0,797	0,802	0,806	0,807	0,808	-1	0,69	0,42	0,54	0,55	
59 Turquie	0,579	0,655	0,743	0,781	0,800	0,800	0,805	0,806	5	1,26	1,26	1,03	1,19	
60 Bahamas	..	0,787	0,795	0,797	0,799	0,800	0,804	0,805	-4	..	0,10	0,16	..	
61 Malaisie	0,644	0,724	0,773	0,787	0,797	0,801	0,802	0,804	-1	1,18	0,66	0,49	0,80	

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)								Évolution du rang de l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									(%)			
	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018		2013-2018*	1990-2000	2000-2010	2010-2018
62 Seychelles	..	0,712	0,762	0,782	0,801	0,801	0,800	0,801	1	..	0,68	0,63	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
63 Serbie	0,706	0,710	0,762	0,775	0,785	0,791	0,794	0,799	4	0,06	0,71	0,60	0,45
63 Trinité-et-Tobago	0,667	0,721	0,788	0,787	0,796	0,796	0,799	0,799	-3	0,78	0,90	0,17	0,65
65 Iran (République islamique d')	0,577	0,671	0,756	0,785	0,789	0,799	0,799	0,797	-3	1,53	1,20	0,68	1,17
66 Maurice	0,620	0,674	0,748	0,775	0,786	0,790	0,793	0,796	1	0,84	1,04	0,79	0,90
67 Panama	0,659	0,719	0,758	0,775	0,782	0,788	0,793	0,795	0	0,87	0,53	0,60	0,67
68 Costa Rica	0,655	0,711	0,754	0,777	0,786	0,789	0,792	0,794	-2	0,82	0,59	0,64	0,69
69 Albanie	0,644	0,667	0,740	0,781	0,788	0,788	0,789	0,791	-5	0,35	1,05	0,84	0,74
70 Géorgie	..	0,669	0,732	0,756	0,771	0,776	0,783	0,786	5	..	0,90	0,91	..
71 Sri Lanka	0,625	0,687	0,750	0,765	0,772	0,774	0,776	0,780	2	0,95	0,88	0,49	0,80
72 Cuba	0,676	0,686	0,776	0,762	0,768	0,771	0,777	0,778	2	0,15	1,24	0,02	0,50
73 Saint-Kitts-et-Nevis	0,747	0,767	0,769	0,772	0,774	0,777	-2	0,48	..
74 Antigua-et-Barbuda	0,771	0,767	0,770	0,772	0,774	0,776	-3	0,08	..
75 Bosnie-Herzégovine	..	0,669	0,714	0,748	0,755	0,765	0,767	0,769	5	..	0,65	0,93	..
76 Mexique	0,652	0,705	0,739	0,750	0,759	0,764	0,765	0,767	2	0,79	0,48	0,47	0,59
77 Thaïlande	0,574	0,649	0,721	0,731	0,746	0,753	0,762	0,765	12	1,24	1,05	0,74	1,03
78 Grenade	0,743	0,750	0,756	0,760	0,760	0,763	0	0,33	..
79 Brésil	0,613	0,684	0,726	0,752	0,755	0,757	0,760	0,761	-3	1,11	0,59	0,59	0,78
79 Colombie	0,600	0,662	0,729	0,746	0,753	0,759	0,760	0,761	2	0,99	0,96	0,54	0,85
81 Arménie	0,633	0,649	0,729	0,743	0,748	0,751	0,758	0,760	3	0,24	1,17	0,52	0,65
82 Algérie	0,578	0,646	0,730	0,746	0,751	0,755	0,758	0,759	-1	1,11	1,23	0,49	0,97
82 Macédoine du Nord	..	0,669	0,735	0,743	0,753	0,757	0,758	0,759	2	..	0,94	0,41	..
82 Pérou	0,613	0,679	0,721	0,742	0,750	0,755	0,756	0,759	4	1,03	0,59	0,65	0,76
85 Chine	0,501	0,591	0,702	0,727	0,742	0,749	0,753	0,758	7	1,66	1,74	0,95	1,48
85 Équateur	0,642	0,669	0,716	0,751	0,758	0,756	0,757	0,758	-8	0,41	0,68	0,71	0,59
87 Azerbaïdjan	..	0,641	0,732	0,741	0,749	0,749	0,752	0,754	0	..	1,34	0,36	..
88 Ukraine	0,705	0,671	0,732	0,744	0,742	0,746	0,747	0,750	-5	-0,49	0,87	0,29	0,22
89 République dominicaine	0,593	0,653	0,701	0,712	0,733	0,738	0,741	0,745	10	0,97	0,71	0,76	0,82
89 Sainte-Lucie	..	0,694	0,730	0,726	0,736	0,744	0,744	0,745	4	..	0,50	0,26	..
91 Tunisie	0,569	0,653	0,717	0,725	0,731	0,736	0,738	0,739	3	1,40	0,93	0,39	0,94
92 Mongolie	0,583	0,589	0,697	0,728	0,736	0,730	0,729	0,735	-1	0,11	1,70	0,66	0,83
93 Liban	0,751	0,741	0,728	0,725	0,732	0,730	-6	-0,36	..
94 Botswana	0,570	0,578	0,660	0,699	0,714	0,719	0,724	0,728	11	0,14	1,34	1,22	0,88
94 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	..	0,674	0,711	0,714	0,721	0,725	0,726	0,728	4	..	0,54	0,29	..
96 Jamaïque	0,641	0,669	0,723	0,720	0,722	0,722	0,725	0,726	0	0,42	0,78	0,05	0,44
96 Venezuela (République bolivarienne du)	0,638	0,672	0,753	0,772	0,763	0,752	0,735	0,726	-26	0,51	1,14	-0,45	0,46
98 Dominique	..	0,694	0,733	0,730	0,729	0,729	0,723	0,724	-8	..	0,54	-0,15	..
98 Fidji	0,640	0,675	0,694	0,707	0,718	0,718	0,721	0,724	3	0,53	0,28	0,52	0,44
98 Paraguay	0,588	0,640	0,692	0,709	0,718	0,718	0,722	0,724	2	0,85	0,80	0,56	0,75
98 Suriname	0,701	0,724	0,730	0,725	0,722	0,724	-3	0,41	..
102 Jordanie	0,616	0,702	0,728	0,720	0,721	0,722	0,722	0,723	-6	1,31	0,36	-0,07	0,57
103 Belize	0,613	0,643	0,693	0,707	0,715	0,722	0,719	0,720	-2	0,49	0,74	0,49	0,58
104 Maldives	..	0,610	0,669	0,693	0,709	0,713	0,716	0,719	4	..	0,92	0,90	..
105 Tonga	0,645	0,666	0,692	0,699	0,714	0,715	0,717	0,717	0	0,31	0,39	0,45	0,38
106 Philippines	0,590	0,631	0,672	0,692	0,702	0,704	0,709	0,712	3	0,67	0,62	0,73	0,67
107 Moldova (République de)	0,653	0,609	0,681	0,702	0,703	0,705	0,709	0,711	-3	-0,70	1,12	0,56	0,30
108 Turkménistan	0,673	0,691	0,701	0,706	0,708	0,710	2	0,67	..
108 Ouzbékistan	..	0,596	0,665	0,688	0,696	0,701	0,707	0,710	3	..	1,10	0,83	..
110 Libye	0,676	0,728	0,757	0,707	0,691	0,690	0,704	0,708	-9	0,74	0,39	-0,84	0,16
111 Indonésie	0,525	0,604	0,666	0,688	0,696	0,700	0,704	0,707	0	1,40	0,99	0,74	1,07
111 Samoa	0,621	0,638	0,690	0,696	0,699	0,704	0,706	0,707	-4	0,26	0,79	0,30	0,46
113 Afrique du Sud	0,625	0,629	0,662	0,683	0,699	0,702	0,704	0,705	0	0,06	0,52	0,78	0,43
114 Bolivie (État plurinational de)	0,540	0,616	0,655	0,673	0,685	0,692	0,700	0,703	3	1,31	0,63	0,88	0,94
115 Gabon	0,619	0,627	0,658	0,679	0,692	0,696	0,700	0,702	1	0,13	0,48	0,81	0,45
116 Égypte	0,546	0,611	0,666	0,681	0,690	0,695	0,696	0,700	-2	1,13	0,86	0,62	0,89
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
117 Îles Marshall	0,696	0,698
118 Viet Nam	0,475	0,578	0,653	0,673	0,680	0,685	0,690	0,693	-1	1,99	1,23	0,74	1,36
119 Palestine (État de)	0,671	0,681	0,685	0,687	0,689	0,690	-5	0,35	..
120 Iraq	0,574	0,608	0,652	0,662	0,665	0,672	0,684	0,689	-1	0,58	0,71	0,68	0,65
121 Maroc	0,458	0,531	0,618	0,646	0,660	0,669	0,675	0,676	2	1,48	1,53	1,14	1,40

TABLEAU 2 L'ÉVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 1990-2018

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)								Évolution du rang de l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									(%)			
	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018		1990-2000	2000-2010	2010-2018	1990-2018
122 Kirghizistan	0,618	0,594	0,636	0,658	0,666	0,669	0,671	0,674	-1	-0,39	0,69	0,73	0,31
123 Guyana	0,537	0,606	0,639	0,656	0,663	0,666	0,668	0,670	-1	1,21	0,53	0,61	0,79
124 El Salvador	0,529	0,608	0,659	0,662	0,660	0,662	0,665	0,667	-5	1,40	0,82	0,14	0,83
125 Tadjikistan	0,603	0,538	0,630	0,643	0,642	0,647	0,651	0,656	-1	-1,13	1,60	0,50	0,30
126 Cabo Verde	..	0,564	0,626	0,641	0,643	0,645	0,647	0,651	-1	..	1,06	0,48	..
126 Guatemala	0,477	0,546	0,602	0,616	0,647	0,648	0,649	0,651	2	1,36	0,98	0,98	1,11
126 Nicaragua	0,494	0,568	0,614	0,630	0,644	0,649	0,653	0,651	0	1,41	0,77	0,74	0,99
129 Inde	0,431	0,497	0,581	0,607	0,627	0,637	0,643	0,647	1	1,43	1,57	1,34	1,46
130 Namibie	0,579	0,543	0,588	0,622	0,637	0,639	0,643	0,645	-3	-0,64	0,78	1,17	0,38
131 Timor-Leste	..	0,505	0,620	0,613	0,628	0,628	0,624	0,626	-2	..	2,06	0,13	..
132 Honduras	0,508	0,555	0,598	0,603	0,613	0,618	0,621	0,623	0	0,88	0,76	0,51	0,73
132 Kiribati	..	0,564	0,589	0,605	0,619	0,622	0,623	0,623	-1	..	0,43	0,71	..
134 Bhoutan	0,571	0,594	0,606	0,610	0,615	0,617	0	0,98	..
135 Bangladesh	0,388	0,470	0,549	0,572	0,588	0,599	0,609	0,614	5	1,95	1,56	1,40	1,65
135 Micronésie (États fédéraux de)	..	0,541	0,595	0,599	0,606	0,608	0,612	0,614	-2	..	0,95	0,41	..
137 Sao Tomé-et-Principe	0,437	0,480	0,546	0,568	0,590	0,593	0,603	0,609	5	0,94	1,31	1,36	1,19
138 Congo	0,531	0,495	0,557	0,581	0,614	0,613	0,609	0,608	-1	-0,71	1,19	1,12	0,49
138 Eswatini (Royaume d')	0,545	0,468	0,513	0,558	0,585	0,596	0,603	0,608	6	-1,51	0,92	2,15	0,39
140 République démocratique populaire lao	0,399	0,466	0,546	0,579	0,594	0,598	0,602	0,604	-2	1,55	1,60	1,28	1,49
141 Vanuatu	0,585	0,588	0,592	0,592	0,595	0,597	-6	0,26	..
142 Ghana	0,454	0,483	0,554	0,578	0,585	0,587	0,591	0,596	-3	0,61	1,39	0,91	0,97
143 Zambie	0,424	0,428	0,531	0,559	0,570	0,580	0,589	0,591	0	0,11	2,17	1,35	1,20
144 Guinée équatoriale	..	0,520	0,580	0,588	0,593	0,592	0,590	0,588	-9	..	1,09	0,18	..
145 Myanmar	0,349	0,424	0,523	0,551	0,565	0,571	0,577	0,584	2	1,94	2,13	1,39	1,85
146 Cambodge	0,384	0,419	0,535	0,555	0,566	0,572	0,578	0,581	-1	0,89	2,46	1,05	1,49
147 Kenya	0,467	0,446	0,533	0,551	0,562	0,568	0,574	0,579	0	-0,46	1,79	1,04	0,77
147 Népal	0,380	0,446	0,527	0,555	0,568	0,572	0,574	0,579	-2	1,61	1,70	1,18	1,52
149 Angola	..	0,394	0,510	0,547	0,565	0,570	0,576	0,574	1	..	2,63	1,50	..
150 Cameroun	0,445	0,438	0,471	0,531	0,548	0,556	0,560	0,563	3	-0,15	0,71	2,26	0,84
150 Zimbabwe	0,498	0,452	0,472	0,527	0,543	0,549	0,553	0,563	4	-0,95	0,43	2,22	0,44
152 Pakistan	0,404	0,449	0,524	0,537	0,550	0,556	0,558	0,560	-1	1,06	1,55	0,85	1,17
153 Îles Salomon	..	0,476	0,524	0,550	0,555	0,553	0,555	0,557	-4	..	0,97	0,78	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE													
154 République arabe syrienne	0,558	0,590	0,644	0,572	0,540	0,539	0,544	0,549	-14	0,57	0,88	-1,98	-0,06
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,377	0,436	0,510	0,521	0,539	0,541	0,543	0,543	0	1,45	1,58	0,80	1,31
156 Comores	..	0,457	0,513	0,532	0,535	0,537	0,539	0,538	-4	..	1,15	0,60	..
157 Rwanda	0,245	0,337	0,488	0,506	0,515	0,525	0,529	0,536	2	3,24	3,77	1,19	2,84
158 Nigéria	0,484	0,520	0,527	0,528	0,533	0,534	-2	1,25	..
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,373	0,395	0,487	0,503	0,519	0,518	0,522	0,528	2	0,59	2,10	1,03	1,25
159 Ouganda	0,312	0,395	0,489	0,503	0,515	0,520	0,522	0,528	2	2,37	2,16	0,97	1,89
161 Mauritanie	0,378	0,446	0,490	0,511	0,521	0,519	0,524	0,527	-4	1,67	0,94	0,91	1,19
162 Madagascar	..	0,456	0,504	0,509	0,514	0,515	0,518	0,521	-4	..	1,01	0,42	..
163 Bénin	0,348	0,398	0,473	0,500	0,510	0,512	0,515	0,520	0	1,36	1,74	1,19	1,45
164 Lesotho	0,488	0,444	0,461	0,486	0,499	0,507	0,514	0,518	2	-0,93	0,37	1,46	0,21
165 Côte d'Ivoire	0,391	0,407	0,454	0,475	0,494	0,508	0,512	0,516	5	0,40	1,09	1,61	0,99
166 Sénégal	0,377	0,390	0,468	0,494	0,504	0,506	0,510	0,514	-2	0,36	1,84	1,17	1,12
167 Togo	0,405	0,426	0,468	0,490	0,502	0,506	0,510	0,513	-2	0,50	0,94	1,16	0,85
168 Soudan	0,332	0,403	0,471	0,477	0,501	0,505	0,507	0,507	1	1,97	1,57	0,93	1,53
169 Haïti	0,412	0,440	0,467	0,483	0,492	0,497	0,501	0,503	-1	0,67	0,60	0,92	0,72
170 Afghanistan	0,298	0,345	0,464	0,485	0,490	0,491	0,493	0,496	-3	1,47	3,01	0,83	1,84
171 Djibouti	..	0,361	0,446	0,467	0,482	0,489	0,492	0,495	0	..	2,14	1,32	..
172 Malawi	0,303	0,362	0,437	0,463	0,475	0,478	0,482	0,485	0	1,79	1,90	1,32	1,69
173 Éthiopie	..	0,283	0,412	0,439	0,453	0,460	0,466	0,470	3	..	3,81	1,66	..
174 Gambie	0,328	0,382	0,437	0,448	0,454	0,456	0,459	0,466	0	1,53	1,35	0,79	1,26
174 Guinée	0,278	0,335	0,408	0,439	0,449	0,456	0,463	0,466	2	1,86	2,00	1,67	1,86
176 Libéria	..	0,422	0,441	0,463	0,463	0,463	0,466	0,465	-4	..	0,44	0,67	..
177 Yémen	0,392	0,432	0,499	0,506	0,493	0,477	0,463	0,463	-18	0,99	1,44	-0,94	0,59
178 Guinée-Bissau	0,426	0,441	0,453	0,457	0,460	0,461	-3	1,01	..
179 Congo (République démocratique du)	0,377	0,333	0,416	0,429	0,445	0,453	0,456	0,459	0	-1,24	2,24	1,24	0,70
180 Mozambique	0,217	0,301	0,396	0,412	0,428	0,435	0,442	0,446	3	3,34	2,79	1,51	2,61
181 Sierra Leone	0,270	0,298	0,391	0,426	0,422	0,423	0,435	0,438	-1	0,99	2,74	1,45	1,74
182 Burkina Faso	..	0,286	0,375	0,401	0,413	0,420	0,429	0,434	3	..	2,74	1,84	..

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)								Évolution du rang de l'IDH	Croissance annuelle moyenne de l'IDH			
	Valeur									(%)			
	1990	2000	2010	2013	2015	2016	2017	2018		2013-2018*	1990-2000	2000-2010	2010-2018
182 Érythrée	0,433	0,425	0,433	0,434	0,431	0,434	-1	0,02	..
184 Mali	0,231	0,308	0,403	0,408	0,412	0,420	0,426	0,427	0	2,92	2,72	0,72	2,22
185 Burundi	0,295	0,293	0,402	0,422	0,427	0,427	0,421	0,423	-3	-0,07	3,20	0,65	1,29
186 Soudan du Sud	0,425	0,439	0,428	0,418	0,414	0,413	-10	-0,35	..
187 Tchad	..	0,298	0,374	0,399	0,403	0,398	0,401	0,401	-1	..	2,29	0,89	..
188 République centrafricaine	0,320	0,307	0,355	0,351	0,362	0,372	0,376	0,381	-1	-0,41	1,44	0,89	0,62
189 Niger	0,213	0,253	0,319	0,345	0,360	0,365	0,373	0,377	-1	1,75	2,34	2,09	2,06
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
.. Corée (République populaire démocratique de)
.. Monaco
.. Nauru
.. Saint-Marin
.. Somalie
.. Tuvalu
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	0,779	0,823	0,866	0,878	0,886	0,888	0,890	0,892	—	0,55	0,52	0,36	0,48
Développement humain élevé	0,568	0,630	0,706	0,727	0,738	0,743	0,746	0,750	—	1,04	1,15	0,75	1,00
Développement humain moyen	0,436	0,497	0,575	0,599	0,616	0,625	0,630	0,634	—	1,30	1,48	1,22	1,34
Développement humain faible	0,352	0,386	0,473	0,490	0,499	0,501	0,505	0,507	—	0,94	2,04	0,88	1,32
Pays en développement	0,516	0,571	0,642	0,663	0,674	0,680	0,683	0,686	—	1,02	1,19	0,82	1,02
Régions													
Afrique subsaharienne	0,402	0,423	0,498	0,521	0,532	0,535	0,539	0,541	—	0,50	1,65	1,03	1,06
Amérique latine et Caraïbes	0,628	0,687	0,731	0,748	0,754	0,756	0,758	0,759	—	0,90	0,62	0,46	0,68
Asie de l'Est et Pacifique	0,519	0,597	0,691	0,714	0,727	0,733	0,737	0,741	—	1,42	1,48	0,87	1,28
Asie du Sud	0,441	0,505	0,585	0,607	0,624	0,634	0,639	0,642	—	1,36	1,48	1,18	1,35
États arabes	0,556	0,613	0,676	0,688	0,695	0,699	0,701	0,703	—	0,99	0,98	0,49	0,84
Europe et Asie centrale	0,652	0,667	0,735	0,759	0,770	0,772	0,776	0,779	—	0,23	0,97	0,72	0,64
Pays les moins avancés	0,350	0,399	0,485	0,504	0,516	0,520	0,525	0,528	—	1,30	1,98	1,08	1,48
Petits États insulaires en développement	0,595	0,642	0,702	0,708	0,717	0,719	0,722	0,723	—	0,77	0,91	0,35	0,70
Organisation de coopération et de développement économiques	0,785	0,834	0,873	0,883	0,889	0,892	0,894	0,895	—	0,61	0,45	0,32	0,47
Monde	0,598	0,641	0,697	0,713	0,722	0,727	0,729	0,731	—	0,71	0,84	0,60	0,72

NOTES

Pour comparer l'IDH sur plusieurs années et différents pays, ce tableau et les données interpolées disponibles sur <http://hdr.undp.org/en/data> présentent l'évolution de l'indice sur la base de données cohérentes.

a Une valeur positive indique une progression du rang.

DÉFINITIONS

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Note technique n° 1* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Croissance annuelle moyenne de l'IDH :

une croissance annualisée régulière de l'IDH sur une période donnée, correspondant au taux de croissance annuel moyen.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 à 8 : calculs du BRDH d'après DAES (2019b), Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Division de statistiques des Nations Unies (2019b),

Banque mondiale (2019a), Barro et Lee (2018) et FMI (2019).

Colonne 9 : calculé à partir des données des colonnes 4 et 8.

Colonnes 10 à 13 : calculs basés sur les données des colonnes 1, 2, 3 et 8.

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités

ODD 10.1

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)				Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenu ^a	Indice de revenu ajusté aux inégalités	Part du revenu détenue par			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	2018	2015–2020 ^c	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018	2010–2017 ^e			
													2018	2018	2018	2018
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ																
1	Norvège	0,954	0,889	6,8	0	6,7	3,0	0,929	4,4	0,879	12,7	0,860	23,1	22,3	8,4	27,5
2	Suisse	0,946	0,882	6,8	-1	6,6	3,5	0,945	1,9	0,879	14,5	0,825	20,3	25,2	11,9	32,3
3	Irlande	0,942	0,865	8,2	-6	8,0	3,4	0,923	3,5	0,885	16,9	0,793	20,9	25,4	12,8	31,8
4	Allemagne	0,939	0,861	8,3	-7	8,1	3,8	0,905	2,7	0,920	17,7	0,765	20,7	24,8	11,1	31,7
4	Hong Kong, Chine (RAS)	0,939	0,815	13,2	-17	12,6	2,5	0,970	9,8	0,776	25,6	0,720
6	Australie	0,938	0,862	8,1	-4	7,9	3,7	0,938	2,7	0,898	17,3	0,761	18,8	27,8	9,1	35,8
6	Islande	0,938	0,885	5,7	4	5,6	2,4	0,944	2,8	0,892	11,7	0,822	23,2	23,5	6,8	27,8
8	Suède	0,937	0,874	6,7	2	6,6	2,9	0,936	3,8	0,880	13,0	0,811	22,1	22,9	8,3	29,2
9	Singapour	0,935	0,810	13,3	-14	12,8	2,5	0,952	11,0	0,745	25,0	0,750	14,0	..
10	Pays-Bas	0,933	0,870	6,8	2	6,7	3,1	0,926	4,9	0,862	12,1	0,826	22,8	23,0	6,2	28,2
11	Danemark	0,930	0,873	6,1	4	6,0	3,6	0,901	3,0	0,892	11,4	0,829	23,3	23,8	12,8	28,2
12	Finlande	0,925	0,876	5,3	7	5,2	3,0	0,921	2,3	0,894	10,4	0,816	23,4	22,4	7,3	27,1
13	Canada	0,922	0,841	8,8	-4	8,5	4,6	0,915	2,7	0,867	18,2	0,751	18,9	25,3	13,6	34,0
14	Nouvelle-Zélande	0,921	0,836	9,2	-4	9,1	4,3	0,915	6,4	0,863	16,4	0,740	8,2	..
15	Royaume-Uni	0,920	0,845	8,2	0	8,0	4,1	0,903	2,8	0,890	17,0	0,750	19,7	25,4	11,7	33,2
15	États-Unis	0,920	0,797	13,4	-13	12,8	6,3	0,848	5,5	0,849	26,6	0,702	15,2	30,6	20,2	41,5
17	Belgique	0,919	0,849	7,6	3	7,6	3,6	0,912	7,7	0,824	11,4	0,814	22,6	22,2	6,7	27,7
18	Liechtenstein	0,917
19	Japon	0,915	0,882	3,6	15	3,6	2,9	0,963	1,6	0,836	6,3	0,851	20,3 ^f	24,7 ^f	10,4	32,1 ^f
20	Autriche	0,914	0,843	7,7	3	7,5	3,7	0,910	3,0	0,845	15,9	0,780	21,1	23,8	8,2	30,5
21	Luxembourg	0,909	0,822	9,5	1	9,3	3,4	0,923	8,0	0,738	16,6	0,817	19,3	25,4	9,1	33,8
22	Israël	0,906	0,809	10,8	-3	10,2	3,3	0,935	3,7	0,844	23,7	0,671	15,9	27,7	..	38,9
22	Corée (République de)	0,906	0,777	14,3	-9	13,9	3,0	0,938	18,5	0,702	20,2	0,712	20,3	23,8	12,2	31,6
24	Slovénie	0,902	0,858	4,8	11	4,7	2,9	0,914	2,2	0,874	9,1	0,792	24,1	21,0	6,7	25,4
25	Espagne	0,893	0,765	14,3	-13	14,0	3,0	0,947	17,1	0,683	21,9	0,692	17,5	26,2	9,8	36,2
26	Tchéquie	0,891	0,850	4,6	12	4,5	3,0	0,884	1,4	0,880	9,2	0,789	24,4	22,1	9,5	25,9
26	France	0,891	0,809	9,2	1	9,1	3,8	0,926	9,1	0,737	14,4	0,777	20,7	26,6	10,8	32,7
28	Malte	0,885	0,815	8,0	6	7,9	4,6	0,915	6,7	0,763	12,5	0,774	21,9	23,6	11,7	29,4
29	Italie	0,883	0,776	12,1	-4	11,8	3,1	0,944	11,0	0,706	21,3	0,700	18,0	25,7	7,5	35,4
30	Estonie	0,882	0,818	7,2	9	7,0	3,6	0,869	2,1	0,862	15,5	0,730	20,0	24,4	7,0	32,7
31	Chypre	0,873	0,788	9,7	1	9,6	3,6	0,902	11,0	0,722	14,3	0,751	20,0	27,4	8,6	34,0
32	Grèce	0,872	0,766	12,2	-5	11,9	3,5	0,922	12,8	0,727	19,5	0,671	17,7	26,2	10,8	36,0
32	Pologne	0,872	0,801	8,1	4	8,0	4,3	0,862	5,2	0,821	14,4	0,727	21,3	24,6	12,5	30,8
34	Lituanie	0,869	0,775	10,9	-1	10,5	5,5	0,810	4,3	0,852	21,8	0,673	17,7	28,6	7,0	37,4
35	Émirats arabes unis	0,866	5,2	0,843	18,2	0,606	22,8	..
36	Andorre	0,857	10,0	0,637
36	Arabie saoudite	0,857	6,4	0,792	18,0	0,651	19,7	..
36	Slovaquie	0,857	0,804	6,2	8	6,1	5,0	0,839	1,6	0,811	11,7	0,764	23,1	20,9	5,2	26,5
39	Lettonie	0,854	0,776	9,1	3	8,8	5,4	0,803	2,6	0,849	18,5	0,686	19,4	26,1	7,6	34,2
40	Portugal	0,850	0,742	12,7	-6	12,4	3,5	0,918	15,8	0,639	18,1	0,697	18,7	27,3	7,4	35,5
41	Qatar	0,848	5,7	0,872	11,8	0,583	29,0	..
42	Chili	0,847	0,696	17,8	-14	17,0	6,3	0,866	12,0	0,711	32,7	0,548	14,4	37,9	23,7	46,6
43	Brunéi Darussalam	0,845	7,6	0,792
43	Hongrie	0,845	0,777	8,0	8	7,8	4,2	0,836	3,2	0,790	16,1	0,711	21,1	23,8	7,7	30,4
45	Bahrein	0,838	5,5	0,831	22,7	0,570	18,0	..
46	Croatie	0,837	0,768	8,3	4	8,1	4,3	0,859	4,9	0,757	15,2	0,697	20,4	23,2	7,6	31,1
47	Oman	0,834	0,725	13,1	-3	12,0	6,7	0,827	11,9	0,644	20,1	0,714	19,5	..
48	Argentine	0,830	0,714	14,0	-4	13,6	8,6	0,795	6,2	0,790	25,8	0,579	15,3	29,4	..	40,6
49	Fédération de Russie	0,824	0,743	9,9	1	9,6	7,1	0,749	3,1	0,807	18,7	0,679	18,0	29,7	20,2	37,7
50	Bélarus	0,817	0,765	6,4	6	6,3	4,4	0,803	3,7	0,806	10,8	0,692	24,1	21,3	..	25,4
50	Kazakhstan	0,817	0,759	7,1	4	7,1	7,7	0,756	3,2	0,791	10,3	0,732	23,4	23,0	..	27,5
52	Bulgarie	0,816	0,714	12,5	0	12,1	6,1	0,793	6,3	0,754	23,9	0,607	17,8	28,8	8,4	37,4
52	Monténégro	0,816	0,746	8,6	5	8,5	3,6	0,842	7,4	0,738	14,6	0,667	20,8	25,7	6,4	31,9
52	Roumanie	0,816	0,725	11,1	2	10,8	6,3	0,806	5,3	0,722	20,7	0,656	16,9	24,7	6,8	35,9
55	Palaos	0,814	1,9	0,829
56	Barbade	0,813	0,675	17,0	-10	15,9	8,7	0,830	5,5	0,730	33,6	0,509
57	Koweït	0,808	5,9	0,802	22,1	0,487	19,9	..

000 10.1

Classement selon l'IDH	Indice de développement humain (IDH)	Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)				Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenu ^a	Indice de revenu ajusté aux inégalités	Part du revenu détenue par (%)			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	2018	2015-2020 ^c	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018 ^d	2010-2017 ^e			
													les 40 % les plus pauvres	les 10 % les plus riches	le 1 % le plus riche	Coefficient de Gini
57	Uruguay	0,808	0,703	13,0	0	12,7	7,9	0,819	8,2	0,684	22,0	0,621	16,5	29,7	14,0	39,5
59	Turquie	0,806	0,675	16,2	-8	16,1	9,0	0,804	16,5	0,594	22,6	0,645	15,6	32,1	23,4	41,9
60	Bahamas	0,805	6,8	0,771	6,3	0,694
61	Malaisie	0,804	6,1	0,809	12,1	0,627	15,9	31,3	14,5	41,0
62	Seychelles	0,801	9,6	0,742	29,3	0,590	15,2	39,9	..	46,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																
63	Serbie	0,799	0,685	14,4	-4	13,7	4,9	0,817	8,1	0,719	28,1	0,546	22,5	23,1	6,4	28,5
63	Trinité-et-Tobago	0,799	14,9	0,699
65	Iran (République islamique d')	0,797	0,706	11,5	5	11,3	9,2	0,789	5,0	0,706	19,7	0,631	16,6	30,9	16,3	40,0
66	Maurice	0,796	0,688	13,7	0	13,6	9,4	0,765	13,2	0,634	18,2	0,671	19,2	29,0	7,1	35,8
67	Panama	0,795	0,626	21,2	-13	20,3	12,0	0,790	12,5	0,610	36,5	0,510	11,5	37,7	..	49,9
68	Costa Rica	0,794	0,645	18,7	-7	18,0	7,1	0,859	14,7	0,611	32,2	0,511	12,8	37,0	..	48,3
69	Albanie	0,791	0,705	10,9	8	10,9	7,2	0,835	12,3	0,665	13,2	0,631	22,1	22,9	6,4	29,0
70	Géorgie	0,786	0,692	12,0	5	11,6	7,9	0,759	3,2	0,828	23,6	0,526	17,4	28,9	..	37,9
71	Sri Lanka	0,780	0,686	12,1	4	11,8	7,0	0,813	7,4	0,700	21,0	0,567	17,7	32,9	..	39,8
72	Cuba	0,778	5,1	0,857	10,9	0,704
73	Saint-Kitts-et-Nevis	0,777
74	Antigua-et-Barbuda	0,776	5,8	0,824
75	Bosnie-Herzégovine	0,769	0,658	14,4	-2	14,2	5,4	0,833	17,0	0,586	20,2	0,584	19,8	25,1	6,2	33,0
76	Mexique	0,767	0,595	22,5	-17	21,8	10,5	0,757	18,5	0,558	36,3	0,498	15,5	34,8	..	43,4
77	Thaïlande	0,765	0,635	16,9	-4	16,7	7,9	0,807	18,3	0,543	23,8	0,585	18,4	28,4	20,2	36,5
78	Grenade	0,763	11,2	0,716
79	Brésil	0,761	0,574	24,5	-23	23,8	10,9	0,763	23,8	0,525	36,7	0,473	10,6	41,9	28,3	53,3
79	Colombie	0,761	0,585	23,1	-16	22,4	10,7	0,785	20,3	0,545	36,2	0,468	12,4	39,0	20,5	49,7
81	Arménie	0,760	0,685	9,9	9	9,7	8,7	0,772	2,9	0,737	17,4	0,565	20,8	28,4	..	33,6
82	Algérie	0,759	0,604	20,4	-8	19,7	14,1	0,749	33,7	0,448	11,4	0,658	23,1	22,9	..	27,6
82	Macédoine du Nord	0,759	0,660	13,1	5	12,9	7,9	0,789	10,5	0,623	20,3	0,585	17,3	24,8	5,8	35,6
82	Pérou	0,759	0,612	19,4	-5	19,1	10,8	0,776	18,1	0,567	28,3	0,521	14,4	32,3	..	43,3
85	Chine	0,758	0,636	16,1	4	15,7	7,9	0,803	11,7	0,573	27,4	0,558	17,0	29,4	13,9	38,6
85	Équateur	0,758	0,607	19,9	-4	19,5	11,5	0,773	16,5	0,596	30,5	0,485	14,1	33,8	..	44,7
87	Azerbaïdjan	0,754	0,683	9,4	13	9,3	13,9	0,700	5,3	0,657	8,9	0,692
88	Ukraine	0,750	0,701	6,5	21	6,5	7,4	0,740	3,6	0,768	8,5	0,605	24,5	21,2	..	25,0
89	République dominicaine	0,745	0,584	21,5	-8	21,4	17,0	0,688	19,1	0,532	28,1	0,545	13,9	35,4	..	45,7
89	Sainte-Lucie	0,745	0,617	17,2	4	16,9	10,6	0,771	12,6	0,584	27,4	0,521	11,0	38,6	..	51,2
91	Tunisie	0,739	0,585	20,8	-4	20,2	9,0	0,791	32,8	0,442	18,9	0,573	20,1	25,6	..	32,8
92	Mongolie	0,735	0,635	13,6	10	13,6	13,1	0,664	11,9	0,646	15,7	0,596	20,4	25,6	..	32,3
93	Liban	0,730	7,4	0,839	6,2	0,566	20,6	24,8	23,4	31,8
94	Botswana	0,728	19,4	0,611	10,9	41,5	..	53,3
94	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0,728	11,3	0,715
96	Jamaïque	0,726	0,604	16,7	3	15,9	10,0	0,753	5,6	0,653	32,0	0,449
96	Venezuela (République bolivarienne du)	0,726	0,600	17,3	1	17,0	17,1	0,665	8,8	0,638	25,2	0,510
98	Dominique	0,724
98	Fidji	0,724	14,9	0,620	18,8	29,7	..	36,7
98	Paraguay	0,724	0,545	24,7	-14	23,8	13,8	0,718	18,1	0,519	39,5	0,435	13,2	39,2	..	48,8
98	Suriname	0,720	0,557	22,7	-9	21,9	12,8	0,692	15,6	0,551	37,3	0,453
102	Jordanie	0,723	0,617	14,7	11	14,7	10,6	0,748	15,4	0,574	17,9	0,547	20,3	27,5	16,1	33,7
103	Belize	0,720	0,558	22,6	-8	21,6	11,1	0,745	15,9	0,582	37,9	0,400
104	Maldives	0,719	0,568	21,0	-5	20,4	6,0	0,848	29,3	0,399	25,8	0,541	17,4 ^g	29,9 ^g	..	38,4 ^g
105	Tonga	0,717	10,4	0,700	4,5	0,736	18,2	29,7	..	37,6
106	Philippines	0,712	0,582	18,2	1	17,8	15,3	0,666	10,1	0,599	28,1	0,495	16,8	31,3	..	40,1
107	Moldova (République de)	0,711	0,638	10,4	21	10,3	9,6	0,721	7,3	0,656	14,0	0,549	24,1	21,7	6,1	25,9
108	Turkménistan	0,710	0,579	18,5	1	17,9	23,4	0,567	3,6	0,606	26,8	0,564
108	Ouzbékistan	0,710	13,9	0,683	0,7	0,713
110	Libye	0,708	9,1	0,737
111	Indonésie	0,707	0,584	17,4	6	17,4	13,9	0,682	18,2	0,511	20,1	0,570	17,5	29,5	..	38,1
111	Samoa	0,707	10,0	0,736	4,9	0,666	17,9	31,3	..	38,7
113	Afrique du Sud	0,705	0,463	34,4	-17	31,4	19,2	0,545	17,3	0,596	57,7	0,305	7,2	50,5	19,2	63,0
114	Bolivie (État plurinational de)	0,703	0,533	24,2	-6	24,1	22,5	0,611	20,0	0,552	29,7	0,449	13,6	31,7	..	44,0

TABLEAU 3

TABLEAU 3 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS

ODD 10.1

	Indice de développement humain (IDH)	Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)			Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenu ^a	Indice de revenu ajusté aux inégalités	Part du revenu détenue par			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	2018	2015–2020 ^c	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018 ^d	Valeur	2010–2017 ^e			
												les 40 % les plus pauvres	les 10 % les plus riches	le 1 % le plus riche	Coefficient de Gini
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018	2018	2018	2015–2020 ^c	2018	2018 ^d	2018	2018 ^d	2018	2010–2017 ^e	2010–2017 ^e	2010–2017 ^e	2010–2017 ^e
115 Gabon	0,702	0,544	22,5	–4	22,5	22,8	0,549	23,5	0,486	21,2	0,602	16,8	27,7	..	38,0
116 Égypte	0,700	0,492	29,7	–8	28,7	11,6	0,705	38,1	0,376	36,5	0,449	21,9	27,8	19,1	31,8
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN															
117 Îles Marshall	0,698	4,3	0,677
118 Viet Nam	0,693	0,580	16,3	8	16,2	12,9	0,741	17,6	0,515	18,1	0,511	18,8	27,1	..	35,3
119 Palestine (État de)	0,690	0,597	13,5	16	13,5	12,0	0,730	11,9	0,582	16,6	0,500	19,2	25,2	15,8	33,7
120 Iraq	0,689	0,552	19,8	3	19,4	15,9	0,653	29,7	0,389	12,7	0,664	21,9	23,7	22,0	29,5
121 Maroc	0,676	13,0	0,756	21,7	0,510	17,4	31,9	..	39,5
122 Kirghizistan	0,674	0,610	9,5	23	9,5	11,3	0,700	5,0	0,697	12,2	0,465	23,6	23,3	..	27,3
123 Guyana	0,670	0,546	18,5	4	18,3	19,0	0,620	10,7	0,537	25,1	0,490
124 El Salvador	0,667	0,521	21,9	1	21,6	12,5	0,715	29,1	0,401	23,2	0,492	17,4	29,1	..	38,0
125 Tadjikistan	0,656	0,574	12,5	12	12,4	16,7	0,652	6,0	0,632	14,5	0,459	19,4	26,4	..	34,0
126 Cabo Verde	0,651	12,2	0,713	23,7	0,410	47,2
126 Guatemala	0,651	0,472	27,4	–2	26,9	14,6	0,710	30,8	0,353	35,4	0,420	13,1	38,0	..	48,3
126 Nicaragua	0,651	0,501	23,0	1	22,7	13,1	0,726	25,7	0,420	29,2	0,414	14,3	37,2	..	46,2
129 Inde	0,647	0,477	26,3	1	25,7	19,7	0,610	38,7	0,342	18,8	0,518	19,8	30,1	21,3	35,7
130 Namibie	0,645	0,417	35,3	–14	33,6	22,1	0,520	25,0	0,437	53,6	0,321	8,6	47,3	..	59,1
131 Timor-Leste	0,626	0,450	28,0	–5	26,7	21,7	0,593	44,9	0,273	13,6	0,564	22,8	24,0	..	28,7
132 Honduras	0,623	0,464	25,5	0	25,0	13,3	0,735	26,6	0,369	34,9	0,369	11,0	37,7	..	50,5
132 Kiribati	0,623	24,7	0,557
134 Bhoutan	0,617	0,450	27,1	–3	26,3	17,1	0,656	41,7	0,257	20,0	0,539	17,5	27,9	..	37,4
135 Bangladesh	0,614	0,465	24,3	4	23,6	17,3	0,666	37,7	0,320	15,7	0,472	21,0	26,8	..	32,4
135 Micronésie (États fédéraux de)	0,614	16,1	0,616	26,4	0,402	16,2	29,7	..	40,1
137 Sao Tomé-et-Principe	0,609	0,507	16,7	10	16,7	17,0	0,641	18,3	0,463	14,9	0,438	21,1	24,2	..	30,8
138 Congo	0,608	0,456	25,0	2	24,9	22,8	0,526	20,9	0,426	31,0	0,423	12,4	37,9	..	48,9
138 Eswatini (Royaume d')	0,608	0,430	29,3	–4	29,0	25,1	0,454	24,1	0,411	37,9	0,426	11,5 ^g	40,0 ^g	..	51,5 ^g
140 République démocratique populaire lao	0,604	0,454	24,9	3	24,7	22,6	0,567	31,3	0,330	20,3	0,499	19,1	29,8	..	36,4
141 Vanuatu	0,597	14,4	0,663	19,7	0,405	17,8	29,4	..	37,6
142 Ghana	0,596	0,427	28,3	–3	28,1	24,2	0,511	34,9	0,364	25,3	0,419	14,3	32,2	..	43,5
143 Zambie	0,591	0,394	33,4	–6	32,3	26,5	0,492	21,7	0,448	48,6	0,278	8,9	44,4	..	57,1
144 Guinée équatoriale	0,588	34,6	0,386
145 Myanmar	0,584	0,448	23,2	3	23,2	22,8	0,557	26,9	0,330	19,9	0,490	18,6	31,7	..	38,1
146 Cambodge	0,581	0,465	20,1	12	19,9	18,1	0,625	27,3	0,346	14,3	0,464
147 Kenya	0,579	0,426	26,3	0	26,2	22,5	0,553	22,9	0,406	33,1	0,345	16,5	31,6	..	40,8
147 Népal	0,579	0,430	25,8	3	24,9	17,5	0,641	40,9	0,296	16,3	0,419	20,4	26,4	..	32,8
149 Angola	0,574	0,392	31,8	–2	31,7	32,0	0,427	34,3	0,327	28,9	0,432	15,0 ^f	32,3 ^f	..	42,7 ^f
150 Cameroun	0,563	0,371	34,1	–6	34,1	33,5	0,398	33,0	0,378	35,9	0,338	13,0	35,0	..	46,6
150 Zimbabwe	0,563	0,435	22,8	7	22,7	24,2	0,480	16,8	0,473	27,0	0,362	15,3	33,8	..	43,2
152 Pakistan	0,560	0,386	31,1	–1	30,2	29,9	0,508	43,5	0,230	17,2	0,494	21,1	28,9	..	33,5
153 Îles Salomon	0,557	12,1	0,714	19,4	0,366	18,4	29,2	..	37,1
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
154 République arabe syrienne	0,549	13,0	0,693	14,7	..
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,543	24,1	0,517	11,5	0,382	15,1 ^g	31,0 ^g	..	41,9 ^g
156 Comores	0,538	0,294	45,3	–22	44,2	28,9	0,483	47,6	0,249	56,0	0,212	13,6	33,7	..	45,3
157 Rwanda	0,536	0,382	28,7	–1	28,4	19,5	0,603	29,3	0,324	36,4	0,286	15,8	35,6	..	43,7
158 Nigéria	0,534	0,349	34,6	–5	34,5	37,1	0,332	38,1	0,301	28,2	0,426	15,1 ^g	32,7 ^g	..	43,0 ^g
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,528	0,397	24,9	7	24,9	25,3	0,517	27,0	0,309	22,4	0,391	18,5	31,0	..	37,8
159 Ouganda	0,528	0,387	26,7	4	26,7	27,2	0,481	27,9	0,371	24,9	0,325	15,9	34,2	..	42,8
161 Mauritanie	0,527	0,358	32,1	1	31,8	30,0	0,481	40,8	0,230	24,6	0,413	19,9	24,9	..	32,6
162 Madagascar	0,521	0,386	25,8	6	25,5	21,1	0,567	35,0	0,320	20,4	0,318	15,7	33,5	..	42,6
163 Bénin	0,520	0,327	37,1	–6	36,9	34,9	0,415	43,7	0,268	32,0	0,315	12,8	37,6	..	47,8
164 Lesotho	0,518	0,350	32,5	3	32,0	33,1	0,347	21,9	0,398	41,1	0,310	9,6	40,9	..	54,2
165 Côte d'Ivoire	0,516	0,331	35,8	–3	35,0	33,3	0,384	47,4	0,232	24,4	0,409	15,9	31,9	17,1	41,5
166 Sénégal	0,514	0,347	32,5	2	31,6	21,2	0,578	46,0	0,190	27,7	0,381	16,4	31,0	..	40,3
167 Togo	0,513	0,350	31,7	6	31,5	30,5	0,436	38,9	0,314	25,1	0,313	14,5	31,6	..	43,1
168 Soudan	0,507	0,332	34,6	1	34,3	27,4	0,504	42,5	0,195	33,0	0,372	18,5 ^g	26,7 ^g	..	35,4 ^g
169 Haïti	0,503	0,299	40,5	–7	40,0	32,2	0,455	37,3	0,279	50,4	0,211	15,8	31,2	..	41,1
170 Afghanistan	0,496	28,3	0,491	45,4	0,225

000 10,1

	Indice de développement humain (IDH)	Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)				Coefficient d'inégalité entre les personnes	Inégalités d'espérance de vie	Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités	Inégalités d'éducation ^a	Indice d'éducation ajusté aux inégalités	Inégalités de revenu ^a	Indice de revenu ajusté aux inégalités	Part du revenu détenue par (%)			
	Valeur	Valeur	Perte globale (%)	Différence par rapport au rang de l'IDH ^b	2018	2015–2020 ^c	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018 ^d	Valeur	2018 ^d				
													les 40 % les plus pauvres	les 10 % les plus riches	le 1 % le plus riche	Coefficient de Gini
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018	2018	2018	2015–2020 ^c	2018	2018 ^d	2018	2018 ^d	2018	2010–2017 ^e	2010–2017 ^e	2010–2017 ^e	2010–2017 ^e	
171 Djibouti	0,495	23,4	0,549	27,7	0,391	15,8	32,3	..	41,6	
172 Malawi	0,485	0,346	28,7	5	28,6	25,1	0,505	28,4	0,328	32,4	0,250	16,2	38,1	..	44,7	
173 Éthiopie	0,470	0,337	28,4	5	27,3	24,9	0,534	43,5	0,189	13,4	0,377	17,6	31,4	..	39,1	
174 Gambie	0,466	0,293	37,2	-8	36,4	28,5	0,459	49,3	0,195	31,5	0,279	19,0	28,7	..	35,9	
174 Guinée	0,466	0,310	33,4	-1	32,2	31,3	0,435	48,3	0,176	17,1	0,388	19,8	26,4	..	33,7	
176 Libéria	0,465	0,314	32,3	2	31,8	29,8	0,472	42,9	0,241	22,7	0,273	18,8	27,1	..	35,3	
177 Yémen	0,463	0,316	31,8	5	30,9	24,7	0,534	46,1	0,187	21,8	0,315	18,8	29,4	15,7	36,7	
178 Guinée-Bissau	0,461	0,288	37,5	-5	37,4	32,3	0,396	41,9	0,233	37,9	0,260	12,8	42,0	..	50,7	
179 Congo (République démocratique du)	0,459	0,316	31,0	7	30,9	36,1	0,397	28,5	0,354	28,2	0,225	15,5	32,0	..	42,1	
180 Mozambique	0,446	0,309	30,7	4	30,7	29,8	0,434	33,8	0,257	28,4	0,265	11,8	45,5	..	54,0	
181 Sierra Leone	0,438	0,282	35,7	-3	34,6	39,0	0,322	46,9	0,214	17,7	0,326	19,8	26,9	..	34,0	
182 Burkina Faso	0,434	0,303	30,1	5	29,5	32,0	0,431	39,2	0,183	17,3	0,354	20,0	29,6	..	35,3	
182 Érythrée	0,434	21,4	0,556	
184 Mali	0,427	0,294	31,2	3	30,4	36,7	0,379	39,2	0,176	15,4	0,381	20,1 ^g	25,7 ^g	..	33,0 ^g	
185 Burundi	0,423	0,296	30,1	5	29,6	28,5	0,454	39,5	0,253	20,9	0,225	17,9	31,0	..	38,6	
186 Soudan du Sud	0,413	0,264	36,1	-1	36,0	36,2	0,369	39,6	0,182	32,3	0,274	12,5 ^g	33,2 ^g	..	46,3 ^g	
187 Tchad	0,401	0,250	37,7	-1	37,4	40,9	0,309	43,0	0,164	28,4	0,307	14,6	32,4	..	43,3	
188 République centrafricaine	0,381	0,222	41,6	-1	41,3	40,1	0,302	34,5	0,231	49,2	0,157	10,3 ^f	46,2 ^f	..	56,2 ^f	
189 Niger	0,377	0,272	27,9	3	27,4	30,9	0,447	35,0	0,161	16,4	0,279	19,6	27,0	..	34,3	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES																
.. Corée (République populaire démocratique de)	11,5	0,709	
.. Monaco	
.. Nauru	23,9	0,592	
.. Saint-Marin	
.. Somalie	38,9	0,348	
.. Tuvalu	10,5	17,4	30,7	..	39,1	
Groupes de développement humain																
Développement humain très élevé	0,892	0,796	10,7	—	10,5	5,2	0,868	7,0	0,796	19,3	0,730	18,2	27,6	14,9	—	
Développement humain élevé	0,750	0,615	17,9	—	17,6	10,0	0,764	14,8	0,563	27,9	0,541	16,6	31,1	..	—	
Développement humain moyen	0,634	0,470	25,9	—	25,4	20,5	0,604	36,3	0,342	19,6	0,502	19,4	29,9	..	—	
Développement humain faible	0,507	0,349	31,1	—	30,9	30,4	0,442	37,4	0,261	25,0	0,368	16,4	32,1	..	—	
Pays en développement	0,686	0,533	22,3	—	22,2	16,6	0,655	25,6	0,435	24,3	0,532	17,6	30,8	..	—	
Régions																
Afrique subsaharienne	0,541	0,376	30,5	—	30,4	29,7	0,445	34,0	0,308	27,6	0,387	15,4	33,8	..	—	
Amérique latine et Caraïbes	0,759	0,589	22,3	—	21,7	11,6	0,754	19,5	0,553	34,1	0,491	13,1	37,3	..	—	
Asie de l'Est et Pacifique	0,741	0,618	16,6	—	16,3	9,8	0,766	13,5	0,550	25,6	0,560	17,2	29,5	..	—	
Asie du Sud	0,642	0,476	25,9	—	25,3	20,2	0,611	37,5	0,340	18,4	0,520	19,9	29,7	..	—	
États arabes	0,703	0,531	24,5	—	24,2	15,0	0,679	32,5	0,386	25,0	0,571	20,6	26,9	..	—	
Europe et Asie centrale	0,779	0,688	11,7	—	11,6	9,7	0,753	8,3	0,682	16,8	0,634	19,9	26,7	..	—	
Pays les moins avancés	0,528	0,377	28,6	—	28,4	26,3	0,510	36,3	0,275	22,5	0,383	17,6	31,1	..	—	
Petits États insulaires en développement	0,723	0,549	24,0	—	23,6	16,6	0,665	19,7	0,503	34,3	0,496	—	
Organisation de coopération et de développement économiques	0,895	0,791	11,7	—	11,4	5,3	0,880	8,0	0,783	20,9	0,717	18,0	28,0	14,2	—	
Monde	0,731	0,584	20,2	—	20,1	14,7	0,690	22,3	0,492	23,3	0,586	17,7	30,2	..	—	

TABLEAU 3

TABLEAU 3 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS

<p>NOTES</p> <p>a La liste des enquêtes utilisées pour estimer les inégalités peut être consultée sur http://hdr.undp.org/en/composite/IHDI.</p> <p>b Basé sur les pays pour lesquels l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.</p> <p>c Calculé par le BRDH sur la base des tables de mortalité 2015-2020 du DAES (2019a).</p> <p>d Données de 2018 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.</p> <p>e Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.</p> <p>f Fait référence à 2008.</p> <p>g Fait référence à 2009.</p> <p>DÉFINITIONS</p> <p>Indice de développement humain (IDH) : un indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la <i>Note technique n° 1</i> (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).</p> <p>IDH ajusté aux inégalités (IDHI) : l'IDH diminué compte tenu des inégalités dans les trois dimensions fondamentales du développement humain. Le calcul de l'IDHI est expliqué dans la <i>Note technique n° 2</i> (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).</p>	<p>Perte globale : la différence de pourcentage entre l'IDHI et l'IDH.</p> <p>Différence par rapport au rang de l'IDH : la différence de rang de l'IDHI et de l'IDH, uniquement pour les pays dont l'IDHI est calculé.</p> <p>Coefficient d'inégalité entre les personnes : les inégalités moyennes dans les trois dimensions fondamentales du développement humain.</p> <p>Inégalités d'espérance de vie : les inégalités dans la répartition de la durée de vie attendue, d'après les tables de mortalité, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.</p> <p>Indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités : la valeur de l'indice d'espérance de vie de l'IDH ajustée aux inégalités dans la répartition de la durée de vie attendue, d'après les tables de mortalité répertoriées dans la section Principales sources de données.</p> <p>Inégalités d'éducation : les inégalités dans la répartition des années de scolarisation, d'après des enquêtes auprès des ménages, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.</p> <p>Indice d'éducation ajusté aux inégalités : l'indice d'éducation de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition des années de scolarisation, d'après les enquêtes auprès des ménages répertoriées dans la section Principales sources de données.</p> <p>Inégalités de revenu : les inégalités dans la répartition des revenus, d'après les enquêtes auprès des ménages, estimées au moyen de l'indice d'inégalité d'Atkinson.</p>	<p>Indice de revenu ajusté aux inégalités : l'indice de revenu de l'IDH ajusté aux inégalités dans la répartition des revenus, d'après les enquêtes auprès des ménages répertoriées dans la section Principales sources de données.</p> <p>Part du revenu : le pourcentage du revenu (ou de la consommation) qui revient aux sous-groupes de population indiqués.</p> <p>Coefficient de Gini : la mesure de l'écart entre la répartition du revenu parmi les individus ou les ménages d'un pays et une répartition parfaitement égale. 0 représente une situation d'égalité parfaite tandis que 100 correspond à la situation la plus inégalitaire possible.</p> <p>PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES</p> <p>Colonne 1 : calculs du BRDH d'après DAES (2019b), Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Division de statistiques des Nations Unies (2019b), Banque mondiale (2019a), Barro et Lee (2018) et FMI (2019).</p> <p>Colonne 2 : moyenne géométrique des valeurs de l'indice d'espérance de vie ajusté aux inégalités, de l'indice d'éducation ajusté aux inégalités et de l'indice de revenu ajusté aux inégalités, selon la méthodologie décrite dans la <i>Note technique n° 2</i> (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).</p> <p>Colonne 3 : calculé à partir des données des colonnes 1 et 2.</p> <p>Colonne 4 : calculé à partir de l'IDHI et des rangs de l'IDH recalculés pour les pays dont l'IDHI est établi.</p>	<p>Colonne 5 : moyenne arithmétique des valeurs des colonnes Inégalités d'espérance de vie, Inégalités d'éducation et Inégalités de revenu, calculée selon la méthodologie décrite dans la <i>Note technique n° 2</i> (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).</p> <p>Colonne 6 : calculé à partir des tables de mortalité abrégées du DAES (2019b).</p> <p>Colonne 7 : calculé sur la base des inégalités d'espérance de vie et de l'indice d'espérance de vie de l'IDH.HDI</p> <p>Colonnes 8 et 10 : calculé à partir de la base de données du Luxembourg Income Study, des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie d'Eurostat, de la base de données de la Banque mondiale sur la répartition des revenus à l'échelle mondiale, de la base de données socioéconomiques du CEDLAS et de la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro et des enquêtes par grappes d'indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, selon la méthode décrite dans la <i>Note technique n° 2</i> (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).</p> <p>Colonne 9 : calculé sur la base des inégalités d'éducation et de l'indice d'éducation de l'IDH.</p> <p>Colonne 11 : calculé à partir des inégalités de revenu et de l'indice de revenu de l'IDH.</p> <p>Colonnes 12, 13 et 15 : Banque mondiale (2019a).</p> <p>Colonne 14 : World Inequality Database (2019).</p>
---	--	--	--

L'indice de développement de genre

Classement selon l'IDH	Indice de développement de genre		ODD 3 Espérance de vie à la naissance				ODD 4.3 Durée attendue de scolarisation		ODD 4.6 Durée moyenne de scolarisation		ODD 8.5 Revenu national brut estimé par habitant*	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
			Hommes	Femmes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018	2018
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	0,990	1	0,946	0,955	84,3	80,3	18,8 ^d	17,4	12,6	12,5	60 283	75 688 ^e
2 Suisse	0,963	2	0,924	0,959	85,5	81,7	16,1	16,3	12,7	13,6	49 275	69 649
3 Irlande	0,975	2	0,929	0,953	83,7	80,4	18,9 ^d	18,7 ^d	12,7 ^f	12,3 ^f	44 921	66 583
4 Allemagne	0,968	2	0,923	0,953	83,6	78,8	17,0	17,2	13,7	14,6	38 470	55 649
4 Hong Kong, Chine (RAS)	0,963	2	0,919	0,954	87,6	81,8	16,4	16,6	11,6	12,5	43 852	79 385 ^e
6 Australie	0,975	1	0,926	0,949	85,3	81,3	22,6 ^d	21,6 ^d	12,7 ^f	12,6 ^f	35 900	52 359
6 Islande	0,966	2	0,921	0,954	84,4	81,3	20,4 ^d	18,0 ^d	12,3 ^f	12,7 ^f	39 246	55 824
8 Suède	0,982	1	0,928	0,945	84,4	80,9	19,6 ^d	18,0 ^d	12,5	12,3	41 919	53 979
9 Singapour	0,988	1	0,929	0,941	85,6	81,3	16,5	16,1	11,1	12,0	74 600	92 163 ^e
10 Pays-Bas	0,967	2	0,916	0,947	83,8	80,4	18,3 ^d	17,8	11,9	12,5	40 573	59 536
11 Danemark	0,980	1	0,920	0,938	82,8	78,8	19,8 ^d	18,4 ^d	12,7	12,4	41 026	56 732
12 Finlande	0,990	1	0,920	0,929	84,6	78,9	20,1 ^d	18,5 ^d	12,6	12,3	35 066	48 689
13 Canada	0,989	1	0,916	0,926	84,3	80,3	16,6	15,6	13,5 ^f	13,1 ^f	35 118	52 221
14 Nouvelle-Zélande	0,963	2	0,902	0,936	83,9	80,4	19,7 ^d	17,9	12,6 ^f	12,8 ^f	26 754	43 745
15 Royaume-Uni	0,967	2	0,904	0,935	83,0	79,5	18,0 ^d	17,1	12,9 ^g	13,0 ^g	28 526	50 771
15 États-Unis	0,991	1	0,915	0,923	81,4	76,3	16,9	15,7	13,5	13,4	44 465	68 061
17 Belgique	0,972	2	0,904	0,931	83,8	79,1	20,6 ^d	18,8 ^d	11,6	11,9	34 928	52 927
18 Liechtenstein	13,4	16,1
19 Japon	0,976	1	0,901	0,923	87,5	81,3	15,2	15,3	13,0 ^h	12,6 ^h	28 784	53 384
20 Autriche	0,963	2	0,895	0,929	83,8	79,0	16,6	16,0	12,3	13,0	32 618	60 303
21 Luxembourg	0,970	2	0,893	0,921	84,2	80,0	14,3	14,1	11,8 ^g	12,6 ^g	53 006	77 851 ^e
22 Israël	0,972	2	0,891	0,917	84,4	81,1	16,6	15,4	13,0	13,0	24 616	42 792
22 Corée (République de)	0,934	3	0,870	0,932	85,8	79,7	15,8	16,9	11,5	12,9	23 228	50 241
24 Slovénie	1,003	1	0,902	0,899	83,9	78,4	18,2 ^d	16,7	12,2	12,3	28 832	35 487
25 Espagne	0,981	1	0,882	0,899	86,1	80,7	18,2 ^d	17,5	9,7	10,0	28 086	42 250
26 Tchéquie	0,983	1	0,882	0,897	81,8	76,6	17,6	16,1	12,5	13,0	24 114	39 327
26 France	0,984	1	0,883	0,897	85,4	79,6	15,8	15,2	11,2	11,6	33 002	48 510
28 Malte	0,965	2	0,867	0,899	84,1	80,5	16,4	15,4	11,0	11,6	25 023	44 518
29 Italie	0,967	2	0,866	0,895	85,4	81,1	16,6	15,9	10,0 ^g	10,5 ^g	26 471	46 360
30 Estonie	1,016	1	0,886	0,872	82,6	74,1	16,8	15,3	13,4 ^f	12,6 ^f	22 999	38 653
31 Chypre	0,983	1	0,865	0,880	82,9	78,7	15,1	14,3	12,0	12,2	27 791	38 404
32 Grèce	0,963	2	0,854	0,887	84,5	79,6	17,1	17,5	10,3	10,8	19 747	30 264
32 Pologne	1,009	1	0,874	0,867	82,4	74,6	17,3	15,6	12,3	12,3	21 876	33 739
34 Lituanie	1,028	2	0,880	0,856	81,2	70,1	16,9	16,1	13,0 ^g	13,0 ^g	25 665	34 560
35 Émirats arabes unis	0,965	2	0,832	0,862	79,2	77,1	14,3	13,4	12,0	9,8	24 211	85 772 ^e
36 Andorre	10,1	10,2
36 Arabie saoudite	0,879	5	0,784	0,892	76,6	73,8	15,8 ^g	17,6 ^g	9,0 ^g	10,1 ^g	18 166	72 328
36 Slovaquie	0,992	1	0,852	0,859	80,8	73,8	15,0	14,1	12,5 ^f	12,7 ^f	23 683	38 045
39 Lettonie	1,030	2	0,865	0,840	79,9	70,1	16,7	15,3	13,1 ^f	12,5 ^f	21 857	31 520
40 Portugal	0,984	1	0,843	0,856	84,7	78,8	16,2	16,4	9,2	9,2	23 627	32 738
41 Qatar	1,043	2	0,873	0,837	81,9	79,0	14,1	11,1	11,1	9,3	57 209	127 774 ^e
42 Chili	0,962	2	0,828	0,860	82,4	77,6	16,8	16,3	10,3	10,6	15 211	28 933
43 Brunéi Darussalam	0,987	1	0,837	0,848	77,0	74,6	14,8	14,0	9,1 ^h	9,1 ^h	65 914	86 071 ^e
43 Hongrie	0,984	1	0,836	0,850	80,1	73,1	15,4	14,8	11,7	12,1	21 010	33 906
45 Bahreïn	0,937	3	0,800	0,854	78,3	76,3	16,1	14,7	9,3 ^g	9,5 ^g	18 422	52 949
46 Croatie	0,989	1	0,832	0,842	81,5	75,1	15,7	14,3	10,9 ^g	12,0 ^g	19 441	26 960
47 Oman	0,943	3	0,793	0,841	80,1	75,9	15,5	14,1	10,6	9,4	11 435	50 238
48 Argentine	0,988	1	0,818	0,828	79,9	73,1	18,9 ^d	16,4	10,7 ^f	10,5 ^f	12 084	23 419
49 Fédération de Russie	1,015	1	0,828	0,816	77,6	66,9	15,9	15,2	11,9 ^g	12,1 ^g	19 969	30 904
50 Bélarus	1,010	1	0,820	0,811	79,4	69,4	15,7	15,0	12,2 ⁱ	12,4 ⁱ	13 923	20 616
50 Kazakhstan	0,999	1	0,814	0,815	77,3	68,8	15,6	14,9	11,9 ^h	11,7 ^h	16 492	28 197
52 Bulgarie	0,993	1	0,812	0,818	78,5	71,4	15,0	14,6	11,9	11,8	15 621	23 905
52 Monténégro	0,966	2	0,801	0,829	79,2	74,3	15,3	14,7	10,7 ^g	12,0 ^g	14 457	20 634
52 Roumanie	0,986	1	0,809	0,821	79,4	72,5	14,6	13,9	10,6	11,3	19 487	28 569
55 Palaos	16,3 ^g	15,0 ^g
56 Barbade	1,010	1	0,816	0,808	80,4	77,7	16,6 ^g	13,8 ^g	10,9 ^j	10,3 ^j	13 686	18 292
57 Koweït	0,999	1	0,802	0,803	76,5	74,7	14,3	12,9	8,0	6,9	49 067	85 620 ^e
57 Uruguay	1,016	1	0,810	0,797	81,4	74,0	17,1	15,1	9,0	8,4	14 901	24 292
59 Turquie	0,924	4	0,771	0,834	80,3	74,4	15,9 ^g	16,9 ^g	6,9	8,4	15 921	34 137
60 Bahamas	75,9	71,5	11,7 ^g	11,4 ^g	22 830	34 288
61 Malaisie	0,972	2	0,792	0,815	78,2	74,1	13,8	13,1	10,0	10,3	20 820	33 279

TABLEAU 4 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE GENRE

Classement selon l'IDH	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		ODD 3 Espérance de vie à la naissance		ODD 4.3 Durée attendue de scolarisation		ODD 4.6 Durée moyenne de scolarisation		ODD 8.5 Revenu national brut estimé par habitant ^a	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018	2018
62 Seychelles	77,3	69,8	16,2	14,7
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ												
63 Serbie	0,976	1	0,789	0,808	78,5	73,3	15,3	14,3	10,7	11,6	12 549	17 995
63 Trinité-et-Tobago	1,002	1	0,798	0,796	76,1	70,8	13,8 ^g	12,0 ^g	11,1 ⁱ	10,9 ⁱ	22 266	34 878
65 Iran (République islamique d')	0,874	5	0,727	0,832	77,7	75,4	14,6	14,8	9,9	10,1	5 809	30 250
66 Maurice	0,974	2	0,782	0,803	78,4	71,5	15,5	14,4	9,3 ^h	9,5 ^h	14 261	31 385
67 Panama	1,005	1	0,794	0,790	81,6	75,2	13,3	12,1	10,4 ^h	9,9 ^h	16 106	24 788
68 Costa Rica	0,977	1	0,782	0,800	82,7	77,5	15,8	14,9	8,8	8,5	10 566	19 015
69 Albanie	0,971	2	0,779	0,802	80,2	76,8	15,8	14,8	9,9 ⁱ	10,2 ⁱ	9 781	14 725
70 Géorgie	0,979	1	0,775	0,791	78,0	69,2	15,7	15,2	12,8	12,8	6 505	12 929
71 Sri Lanka	0,938	3	0,749	0,799	80,1	73,4	14,2	13,7	10,5 ^g	11,6 ^g	6 766	16 852
72 Cuba	0,948	3	0,753	0,794	80,7	76,8	14,8	13,9	11,8 ^g	11,7 ^g	5 035	10 625
73 Saint-Kitts-et-Nevis	13,8 ^g	13,5 ^g
74 Antigua-et-Barbuda	78,0	75,7	13,1 ^g	11,8 ^g
75 Bosnie-Herzégovine	0,924	4	0,735	0,796	79,7	74,8	13,9 ^k	13,5 ^k	8,6	10,9	8 432	17 123
76 Mexique	0,957	2	0,747	0,781	77,8	72,1	14,6	14,0	8,4	8,8	11 254	24 286
77 Thaïlande	0,995	1	0,763	0,766	80,7	73,2	14,8 ^g	14,5 ^g	7,5	8,0	14 319	18 033
78 Grenade	74,9	70,1	17,0	16,2
79 Brésil	0,995	1	0,757	0,761	79,4	72,0	15,8	15,0	8,1 ^g	7,6 ^g	10 432	17 827
79 Colombie	0,986	1	0,755	0,765	79,9	74,3	14,9	14,3	8,5	8,2	10 236	15 656
81 Arménie	0,972	2	0,746	0,767	78,4	71,2	13,6 ^g	12,8 ^g	11,8	11,8	6 342	12 581
82 Algérie	0,865	5	0,685	0,792	77,9	75,5	14,9 ^g	14,5 ^g	7,7 ⁱ	8,3 ⁱ	4 103	22 981
82 Macédoine du Nord	0,947	3	0,737	0,778	77,7	73,7	13,6	13,3	9,2 ⁱ	10,2 ⁱ	9 464	16 279
82 Pérou	0,951	2	0,738	0,776	79,3	73,8	14,1	13,7	8,7	9,7	8 839	15 854
85 Chine	0,961	2	0,741	0,771	79,1	74,5	14,1 ^g	13,7 ^g	7,5 ⁱ	8,3 ⁱ	12 665	19 410
85 Équateur	0,980	1	0,748	0,763	79,6	74,1	15,7 ^g	14,1 ^g	8,9	9,1	7 319	12 960
87 Azerbaïdjan	0,940	3	0,728	0,774	75,3	70,3	12,4	12,5	10,2	10,8	9 849	20 656
88 Ukraine	0,995	1	0,745	0,749	76,7	67,0	15,2 ^g	14,8 ^g	11,3 ⁱ	11,3 ⁱ	6 064	10 232
89 République dominicaine	1,003	1	0,744	0,742	77,2	70,8	14,8	13,5	8,3	7,6	11 176	18 974
89 Sainte-Lucie	0,975	2	0,734	0,753	77,4	74,7	14,2 ^g	13,6 ^g	8,8	8,2	9 085	14 046
91 Tunisie	0,899	5	0,689	0,767	78,5	74,5	15,8	14,4	6,4 ^g	7,9 ^g	4 737	16 722
92 Mongolie	1,031	2	0,746	0,724	74,0	65,6	14,8 ^g	13,7 ^g	10,5 ^g	9,9 ^g	9 666	11 931
93 Liban	0,891	5	0,678	0,762	80,8	77,1	11,4	11,6	8,5 ⁱ	8,9 ⁱ	4 667	17 530
94 Botswana	0,990	1	0,723	0,731	72,0	66,2	12,8 ^g	12,6 ^g	9,2 ⁱ	9,5 ⁱ	14 176	17 854
94 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	75,0	70,2	13,7 ^g	13,4 ^g	8 615	14 780
96 Jamaïque	0,986	1	0,719	0,729	76,0	72,8	13,9 ^g	12,4 ^g	10,0 ^g	9,5 ^g	6 326	9 559
96 Venezuela (République bolivarienne du)	1,013	1	0,728	0,719	76,1	68,4	13,8 ^g	11,8 ^g	10,7	10,0	6 655	11 546
98 Dominique
98 Fidji	69,2	65,6	11,0 ^h	10,7 ^h	5 839	12 292
98 Paraguay	0,968	2	0,710	0,734	76,3	72,2	13,2 ^g	12,2 ^g	8,5	8,4	8 325	15 001
98 Suriname	0,972	2	0,710	0,731	74,9	68,4	13,4 ^g	12,4 ^g	9,0	9,2	7 953	15 868
102 Jordanie	0,868	5	0,654	0,754	76,2	72,7	12,1 ^g	11,6 ^g	10,2 ^h	10,7 ^h	2 734	13 668
103 Belize	0,983	1	0,713	0,725	77,7	71,6	13,4	12,9	9,9 ⁱ	9,7 ⁱ	5 665	8 619
104 Maldives	0,939	3	0,689	0,734	80,5	77,2	12,2 ^m	12,0 ^m	6,7 ^m	6,9 ^m	7 454	15 576
105 Tonga	0,944	3	0,692	0,733	72,8	68,9	14,4 ^g	13,9 ^g	11,3 ^h	11,2 ^h	3 817	7 747
106 Philippines	1,004	1	0,712	0,710	75,4	67,1	13,0 ^g	12,4 ^g	9,6 ^g	9,2 ^g	7 541	11 518
107 Moldova (République de)	1,007	1	0,714	0,709	76,1	67,5	11,8	11,4	11,6	11,5	5 886	7 861
108 Turkménistan	71,6	64,6	10,5 ^g	11,1 ^g	11 746	21 213
108 Ouzbékistan	0,939	3	0,685	0,730	73,7	69,4	11,8	12,2	11,3	11,8	4 656	8 277
110 Libye	0,931	3	0,670	0,720	75,8	69,9	13,0 ⁱ	12,6 ⁱ	8,0 ⁱ	7,2 ⁱ	4 867	18 363
111 Indonésie	0,937	3	0,681	0,727	73,7	69,4	12,9	12,9	7,6	8,4	7 672	14 789
111 Samoa	75,3	71,2	12,9 ^g	12,1 ^g	3 955	7 685
113 Afrique du Sud	0,984	1	0,698	0,710	67,4	60,5	14,0	13,3	10,0	10,5	9 035	14 554
114 Bolivie (État plurinational de)	0,936	3	0,678	0,724	74,2	68,4	14,0 ⁿ	14,0 ⁿ	8,3	9,8	4 902	8 780
115 Gabon	0,917	4	0,669	0,729	68,3	64,2	12,5 ⁱ	13,3 ⁱ	7,5 ^m	9,2 ^m	11 238	20 183
116 Égypte	0,878	5	0,643	0,732	74,2	69,6	13,1	13,1	6,7 ^h	8,0 ^h	4 364	16 989
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
117 Îles Marshall	10,9 ^g	11,2 ^g
118 Viet Nam	1,003	1	0,693	0,692	79,4	71,2	12,9 ⁱ	12,5 ⁱ	7,9 ^h	8,5 ^h	5 739	6 703
119 Palestine (État de)	0,871	5	0,624	0,716	75,6	72,3	13,7	12,0	8,9	9,3	1 824	8 705
120 Iraq	0,789	5	0,587	0,744	72,5	68,4	10,2 ^m	12,1 ^m	6,0 ^g	8,6 ^g	3 712	26 745

Classement selon l'IDH	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)				ODD 3 Espérance de vie à la naissance		ODD 4.3 Durée attendue de scolarisation		ODD 4.6 Durée moyenne de scolarisation		ODD 8.5 Revenu national brut estimé par habitant*	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)			
			Hommes	Femmes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018	2018	
121 Maroc	0,833	5	0,603	0,724	77,7	75,2	12,6 ^a	13,6 ^a	4,6 ^h	6,4 ^h	3 012	12 019		
122 Kirghizistan	0,959	2	0,656	0,684	75,5	67,3	13,6	13,2	11,0 ⁱ	10,8 ⁱ	2 192	4 465		
123 Guyana	0,973	2	0,656	0,674	73,0	66,8	11,9 ^a	11,1 ^a	8,9 ⁱ	8,0 ⁱ	4 676	10 533		
124 El Salvador	0,969	2	0,654	0,675	77,6	68,2	11,9	12,2	6,6	7,3	5 234	8 944		
125 Tadjikistan	0,799	5	0,561	0,703	73,2	68,7	10,9 ^a	12,3 ^a	10,1 ^m	11,2 ^m	1 044	5 881		
126 Cabo Verde	0,984	1	0,644	0,655	76,0	69,3	12,1	11,6	6,0	6,5	5 523	7 497		
126 Guatemala	0,943	3	0,628	0,666	76,9	71,1	10,5	10,8	6,4	6,5	4 864	9 970		
126 Nicaragua	1,013	1	0,655	0,646	77,8	70,7	12,5 ⁿ	11,9 ⁿ	7,1 ^h	6,5 ^h	4 277	5 318		
129 Inde	0,829	5	0,574	0,692	70,7	68,2	12,9	11,9	4,7 ^a	8,2 ^a	2 625	10 712		
130 Namibie	1,009	1	0,647	0,641	66,2	60,4	12,7 ^m	12,5 ^m	7,3 ^h	6,6 ^h	8 917	10 497		
131 Timor-Leste	0,899	5	0,589	0,655	71,4	67,3	12,0 ^a	12,8 ^a	3,6 ^m	5,3 ^m	5 389	9 618		
132 Honduras	0,970	2	0,611	0,630	77,4	72,8	10,6	9,8	6,6	6,6	3 214	5 305		
132 Kiribati	72,1	64,0	12,2 ^a	11,4 ^a		
134 Bhoutan	0,893	5	0,581	0,650	71,8	71,1	12,2 ^a	12,0 ^a	2,1 ^a	4,2 ^a	6 388	10 579		
135 Bangladesh	0,895	5	0,575	0,642	74,3	70,6	11,6	10,8	5,3	6,8	2 373	5 701		
135 Micronésie (États fédéraux de)	69,5	66,1		
137 Sao Tomé-et-Principe	0,900	5	0,571	0,635	72,6	67,8	12,8 ^a	12,6 ^a	5,7 ^a	7,2 ^a	1 885	4 162		
138 Congo	0,931	3	0,591	0,635	65,7	62,8	11,5 ⁱ	11,9 ⁱ	6,1 ⁱ	7,5 ⁱ	4 989	6 621		
138 Eswatini (Royaume d')	0,962	2	0,595	0,618	64,0	55,3	10,9 ^a	11,7 ^a	6,3 ⁱ	7,2 ⁱ	7 030	11 798		
140 République démocratique populaire lao	0,929	3	0,581	0,625	69,4	65,8	10,8	11,3	4,8 ^h	5,6 ^h	5 027	7 595		
141 Vanuatu	72,0	68,8	10,9 ^a	11,7 ^a	2 185	3 413		
142 Ghana	0,912	4	0,567	0,622	64,9	62,7	11,4	11,7	6,4 ^h	7,9 ^h	3 287	4 889		
143 Zambie	0,949	3	0,575	0,606	66,4	60,5	11,6 ^m	12,5 ^m	6,7 ^m	7,5 ^m	3 011	4 164		
144 Guinée équatoriale	59,6	57,4	3,9 ^k	7,2 ^k	12 781	21 809		
145 Myanmar	0,953	2	0,566	0,594	69,9	63,8	10,5	10,1	5,0 ^m	4,9 ^m	3 613	8 076		
146 Cambodge	0,919	4	0,557	0,606	71,6	67,3	10,9 ^a	11,8 ^a	4,1 ^h	5,7 ^h	3 129	4 089		
147 Kenya	0,933	3	0,553	0,593	68,7	64,0	10,3 ^a	10,9 ^a	6,0 ^h	7,2 ^h	2 619	3 490		
147 Népal	0,897	5	0,549	0,612	71,9	69,0	12,7	11,7	3,6 ^h	6,4 ^h	2 113	3 510		
149 Angola	0,902	4	0,546	0,605	63,7	58,1	11,0 ^m	12,7 ^m	4,0 ^m	6,4 ^m	4 720	6 407		
150 Cameroun	0,869	5	0,522	0,601	60,2	57,7	11,9	13,6	4,8 ⁱ	7,8 ⁱ	2 724	3 858		
150 Zimbabwe	0,925	4	0,540	0,584	62,6	59,5	10,3	10,6	7,6 ^a	9,0 ^a	2 280	3 080		
152 Pakistan	0,747	5	0,464	0,622	68,1	66,2	7,8	9,3	3,8	6,5	1 570	8 605		
153 Îles Salomon	74,7	71,2	9,7 ^a	10,7 ^a	1 569	2 469		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
154 République arabe syrienne	0,795	5	0,457	0,575	77,8	66,6	8,7 ^a	8,8 ^a	4,6 ^o	5,6 ^a	656	4 779		
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	65,6	63,0	3,9 ^h	5,4 ^h	3 248	4 106		
156 Comores	0,888	5	0,504	0,568	65,9	62,4	11,1 ^a	11,4 ^a	3,9 ^m	5,9 ^m	1 812	3 030		
157 Rwanda	0,943	3	0,520	0,551	70,8	66,5	11,2	11,2	3,9 ^a	4,9 ^a	1 708	2 218		
158 Nigéria	0,868	5	0,492	0,567	55,2	53,5	8,6 ⁱ	10,1 ⁱ	5,3 ^m	7,6 ^m	4 313	5 838		
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,936	3	0,509	0,544	66,8	63,2	7,7	8,1	5,6 ^h	6,4 ^h	2 436	3 175		
159 Ouganda	0,863	5	0,484	0,561	65,2	60,7	10,4 ^a	11,5 ^a	4,8 ^m	7,4 ^m	1 272	2 247		
161 Mauritanie	0,853	5	0,479	0,562	66,3	63,1	8,5	8,5	3,7 ^h	5,5 ^h	2 018	5 462		
162 Madagascar	0,946	3	0,504	0,533	68,3	65,1	10,3	10,4	6,4 ⁱ	5,8 ⁱ	1 119	1 690		
163 Bénin	0,883	5	0,486	0,550	63,0	59,9	11,4	13,8	3,0 ^j	4,4 ⁱ	1 863	2 407		
164 Lesotho	1,026	2	0,522	0,509	57,0	50,6	11,1	10,3	7,0 ^h	5,5 ^h	2 641	3 864		
165 Côte d'Ivoire	0,796	5	0,445	0,559	58,7	56,3	8,2	10,0	4,1 ^h	6,3 ^h	1 790	5 355		
166 Sénégal	0,873	5	0,476	0,545	69,6	65,5	9,4	8,6	1,8 ^a	4,4 ^a	2 173	4 396		
167 Togo	0,818	5	0,459	0,561	61,6	59,9	11,4	13,7	3,3 ^m	6,6 ^m	1 200	1 989		
168 Soudan	0,837	5	0,457	0,546	66,9	63,3	7,7	8,3	3,2 ^h	4,2 ^h	1 759	6 168		
169 Haïti	0,890	5	0,477	0,536	65,8	61,5	9,6 ⁱ	10,4 ⁱ	4,3 ^m	6,6 ^m	1 388	1 949		
170 Afghanistan	0,723	5	0,411	0,568	66,0	63,0	7,9	12,5	1,9 ^h	6,0 ^h	1 102	2 355		
171 Djibouti	68,8	64,6	6,0 ^a	6,9 ^a	2 900	4 232		
172 Malawi	0,930	3	0,466	0,501	66,9	60,7	10,9 ^m	11,0 ^m	4,1 ^h	5,1 ^h	925	1 400		
173 Éthiopie	0,844	5	0,428	0,507	68,2	64,4	8,3 ^a	9,1 ^a	1,6 ^m	3,9 ^m	1 333	2 231		
174 Gambie	0,832	5	0,416	0,500	63,2	60,4	9,5 ^a	9,4 ^a	3,0 ^m	4,3 ^m	800	2 190		
174 Guinée	0,806	5	0,413	0,513	61,7	60,5	7,7 ^a	10,3 ^a	1,5 ^m	3,9 ^m	1 878	2 569		
176 Libéria	0,899	5	0,438	0,487	65,1	62,3	8,8 ^a	10,1 ^a	3,5 ^h	5,9 ^h	1 051	1 030		
177 Yémen	0,458	5	0,245	0,535	67,8	64,4	7,4 ^a	10,1 ^a	1,9 ^j	4,4 ⁱ	168	2 679		
178 Guinée-Bissau	59,9	56,0	1 305	1 895		
179 Congo (République démocratique du)	0,844	5	0,419	0,496	61,9	58,9	8,7 ^a	10,6 ^a	5,3	8,4	684	917		
180 Mozambique	0,901	4	0,422	0,468	63,0	57,1	9,3	10,2	2,5 ^a	4,6 ^a	1 031	1 284		

TABLEAU 4 L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE GENRE

	Indice de développement de genre		Indice de développement humain (IDH)		000 3		000 4.3		000 4.6		000 8.5	
					Espérance de vie à la naissance		Durée attendue de scolarisation		Durée moyenne de scolarisation		Revenu national brut estimé par habitant ^a	
	Valeur	Groupe ^b	Valeur		(années)		(années)		(années)		(dollars de 2011 en PPA)	
	2018	2018	2018	2018	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Classement selon l'IDH	2018	2018	2018	2018	2018	2018	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018 ^c	2018	2018
181 Sierra Leone	0,882	5	0,411	0,465	55,1	53,5	9,7 ^g	10,6 ^g	2,8 ^h	4,4 ^h	1 238	1 525
182 Burkina Faso	0,875	5	0,403	0,461	61,9	60,4	8,7	9,1	1,0 ^m	2,1 ^m	1 336	2 077
182 Érythrée	68,2	63,8	4,6	5,4	1 403	2 011
184 Mali	0,807	5	0,380	0,471	59,6	58,1	6,8	8,6	1,7 ⁱ	3,0 ⁱ	1 311	2 618
185 Burundi	1,003	1	0,422	0,420	63,0	59,4	10,9	11,7	2,7 ^m	3,6 ^m	763	555
186 Soudan du Sud	0,839	5	0,369	0,440	59,1	56,1	3,5 ^g	5,9 ^g	4,0	5,3	1 277	1 633
187 Tchad	0,774	5	0,347	0,449	55,4	52,6	6,0 ^g	8,9 ^g	1,3 ^m	3,6 ^m	1 377	2 056
188 République centrafricaine	0,795	5	0,335	0,421	55,0	50,6	6,2 ^g	8,9 ^g	3,0 ^h	5,6 ^h	622	935
189 Niger	0,298	5	0,130	0,435	63,2	60,9	5,8	7,2	1,4 ^g	2,7 ^g	112	1 705
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES												
.. Corée (République populaire démocratique de)	75,5	68,4	10,4 ^g	11,3 ^g
.. Monaco
.. Nauru	11,8 ^g	10,8 ^g
.. Saint-Marin	15,6	14,6
.. Somalie	58,8	55,4
.. Tuvalu
Groupes de développement humain												
Développement humain très élevé	0,979	—	0,880	0,898	82,4	76,7	16,7	16,1	12,0	12,1	30 171	50 297
Développement humain élevé	0,960	—	0,732	0,763	77,8	72,7	14,0	13,6	8,0	8,6	10 460	18 271
Développement humain moyen	0,845	—	0,571	0,676	70,9	67,8	11,9	11,5	5,0	7,8	2 787	9 528
Développement humain faible	0,858	—	0,465	0,542	63,0	59,7	8,5	9,9	3,8	5,8	1 928	3 232
Pays en développement	0,918	—	0,653	0,711	73,2	69,1	12,2	12,2	6,7	8,1	6 804	14 040
Régions												
Afrique subsaharienne	0,891	—	0,507	0,569	62,9	59,4	9,3	10,4	4,8	6,6	2 752	4 133
Amérique latine et Caraïbes	0,978	—	0,747	0,764	78,6	72,3	14,9	14,1	8,6	8,5	9 836	18 004
Asie de l'Est et Pacifique	0,962	—	0,725	0,754	77,8	72,9	13,5	13,3	7,5	8,3	11 385	17 728
Asie du Sud	0,828	—	0,570	0,688	71,1	68,5	12,0	11,6	5,0	8,0	2 639	10 693
États arabes	0,856	—	0,634	0,740	73,8	70,2	11,7	12,3	6,4	7,8	5 338	25 343
Europe et Asie centrale	0,953	—	0,757	0,794	77,5	70,8	14,4	14,7	9,9	10,5	10 588	20 674
Pays les moins avancés	0,869	—	0,489	0,562	66,9	63,2	9,3	10,2	3,9	5,7	1 807	3 462
Petits États insulaires en développement	0,967	—	0,718	0,743	74,0	69,8	13,1	12,6	8,5	9,0	12 022	19 066
Organisation de coopération et de développement économiques	0,976	—	0,882	0,903	83,0	77,7	16,6	16,0	11,9	12,1	31 016	50 530
Monde	0,941	—	0,707	0,751	74,9	70,4	12,7	12,6	7,9	9,0	11 246	20 167

NOTES

- a En l'absence de données ventilées sur le revenu, il s'agit ici d'estimations approximatives. Le calcul de l'indice de développement de genre est expliqué dans Définitions et dans la *Note technique n° 3* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).
- b Les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu par rapport à la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH.
- c Données de 2018 ou de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles.
- d Pour le calcul de l'IDH, la durée attendue de scolarisation est plafonnée à 18 ans.
- e Pour le calcul de l'IDH pour les hommes, le revenu national brut (RNB) estimé par habitant est plafonné à 75 000 dollars.
- f D'après les données de l'OCDE (2018).
- g Mis à jour par le BRDH sur la base des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2019).
- h D'après Barro et Lee (2018).
- i Mis à jour par le BRDH sur la base des enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF 2006-2018.
- j Mis à jour par le BRDH sur la base des estimations de Barro et Lee (2018).
- k D'après les données de l'office national de la statistique.
- l Calcul basé sur la régression entre les pays.

- m Mis à jour par le BRDH sur la base des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2006-2018.
- n Mis à jour par le BRDH sur la base des données du CEDLAS et de la Banque mondiale (2018).
- o Mis à jour par le BRDH sur la base des données du Centre syrien pour la recherche politique (2017).

DÉFINITIONS

Indice de développement de genre : le rapport de l'IDH des hommes et celui des femmes. Le calcul de l'indice de développement de genre est expliqué dans la *Note technique n° 3* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Groupes de l'indice de développement de genre : les pays sont répartis en cinq groupes, par écart absolu de la parité des sexes dans les valeurs de l'IDH. Groupe 1 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est très élevé (écart absolu inférieur à 2,5 %) ; groupe 2 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est moyen à élevé (écart absolu entre 2,5 et 5 %) ; groupe 3 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est moyen (écart absolu entre 5 et 7,5 %) ; groupe 4 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH est bas (écart absolu entre 7,5 et 10 %) ; et groupe 5 : les pays où le niveau d'égalité femmes-hommes dans l'IDH

est très bas (écart absolu de la parité des sexes supérieur à 10 %).

Indice de développement humain (IDH) : un indice composite qui mesure le niveau moyen atteint dans trois dimensions fondamentales du développement humain : vie longue et en bonne santé, connaissances et niveau de vie décent. Le calcul de l'IDH est expliqué dans la *Note technique n° 1* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Espérance de vie à la naissance : le nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les tendances de mortalité dominantes, par âge, au moment de sa naissance, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée attendue de scolarisation : le nombre d'années de scolarisation auxquelles un enfant d'âge scolaire peut prétendre si les tendances de scolarisation dominantes, par âge, demeurent inchangées tout au long de sa vie.

Durée moyenne de scolarisation : le nombre moyen d'années d'études des personnes de 25 ans et plus, calculé d'après le nombre d'années d'études officiel pour chaque niveau d'éducation atteint.

Revenu national brut estimé par habitant : dérivé du ratio des salaires femmes-hommes, des parts femmes-hommes de la population économiquement active et du RNB (en parité de pouvoir d'achat en 2011). Consulter la *Note*

technique n° 3 (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf) pour en savoir plus.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculé à partir des données des colonnes 3 et 4.

Colonne 2 : calculé à partir des données de la colonne 1.

Colonnes 3 et 4 : calculs du BRDH d'après DAES (2019b), Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Barro et Lee (2018), Banque mondiale (2019a), OIT (2019) et FMI (2019).

Colonnes 5 et 6 : DAES (2019b).

Colonnes 7 et 8 : Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Barro et Lee (2018), enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et OCDE (2018).

Colonnes 9 et 10 : Institut de statistique de l'UNESCO (2019), Barro et Lee (2018), enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF et OCDE (2018).

Colonnes 11 et 12 : calculs du BRDH d'après OIT (2019), DAES (2019b), Banque mondiale (2019a), Division de statistiques des Nations Unies (2019b) et FMI (2019).

L'indice d'inégalité de genre

Classement selon l'IDH	000 3.1		000 3.7		000 5.5	000 4.6				
	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité chez les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité*		
	Valeur	Rang	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)		
	2018	2018	2015	2015-2020 ^a	2018	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ										
1	Norvège	0,044	5	5	5,1	41,4	96,1	94,8	60,2	66,7
2	Suisse	0,037	1	5	2,8	29,3	96,4	97,2	62,6	74,1
3	Irlande	0,093	22	8	7,5	24,3	90,2 ^d	86,3 ^d	55,1	68,1
4	Allemagne	0,084	19	6	8,1	31,5	96,0	96,6	55,3	66,2
4	Hong Kong, Chine (RAS)	2,7	..	76,6	82,9	54,1	67,8
6	Australie	0,103	25	6	11,7	32,7	90,0	90,7	59,7	70,5
6	Islande	0,057	9	3	6,3	38,1	100,0 ^e	100,0 ^e	72,1	80,6
8	Suède	0,040	2	4	5,1	46,1	88,8	89,0	61,1	67,6
9	Singapour	0,065	11	10	3,5	23,0	76,3	83,3	60,5	76,3
10	Pays-Bas	0,041	4	7	3,8	35,6	86,6	90,1	58,0	68,9
11	Danemark	0,040	2	6	4,1	37,4	89,2	89,4	58,1	65,9
12	Finlande	0,050	7	3	5,8	42,0	100,0	100,0	55,0	62,2
13	Canada	0,083	18	7	8,4	31,7	100,0 ^e	100,0 ^e	60,9	69,7
14	Nouvelle-Zélande	0,133	34	11	19,3	38,3	97,2	96,6	64,6	75,7
15	Royaume-Uni	0,119	27	9	13,4	28,9	82,9	85,7	57,1	67,8
15	États-Unis	0,182	42	14	19,9	23,6	95,7	95,5	56,1	68,2
17	Belgique	0,045	6	7	4,7	41,4	82,6	87,1	47,9	58,9
18	Liechtenstein	12,0
19	Japon	0,099	23	5	3,8	13,7	95,2 ^d	92,2 ^d	51,4	70,7
20	Autriche	0,073	14	4	7,3	34,8	100,0	100,0	54,8	65,9
21	Luxembourg	0,078	16	10	4,7	20,0	100,0	100,0	53,5	62,7
22	Israël	0,100	24	5	9,6	27,5	87,8	90,5	59,2	69,1
22	Corée (République de)	0,058	10	11	1,4	17,0	89,8	95,6	52,8	73,3
24	Slovénie	0,069	12	9	3,8	20,0	97,0	98,3	53,4	62,7
25	Espagne	0,074	15	5	7,7	38,6	73,3	78,4	51,7	63,4
26	Tchéquie	0,137	35	4	12,0	20,3	99,8	99,8	52,4	68,4
26	France	0,051	8	8	4,7	35,7	81,0	86,3	50,3	60,0
28	Malte	0,195	44	9	12,9	11,9	74,3	82,2	43,3	66,2
29	Italie	0,069	12	4	5,2	35,6	75,6	83,0	40,0	58,4
30	Estonie	0,091	21	9	7,7	26,7	100,0 ^e	100,0 ^e	57,0	70,9
31	Chypre	0,086	20	7	4,6	17,9	78,2	82,6	57,3	67,2
32	Grèce	0,122	31	3	7,2	18,7	61,5	73,2	45,3	60,7
32	Pologne	0,120	30	3	10,5	25,5	82,9	88,1	48,9	65,5
34	Lituanie	0,124	33	10	10,9	21,3	92,9	97,5	56,4	66,7
35	Émirats arabes unis	0,113	26	6	6,5	22,5	78,8 ^d	65,7 ^d	51,2	93,4
36	Andorre	32,1	71,5	73,3
36	Arabie saoudite	0,224	49	12	7,3	19,9	67,8	75,5	23,4	79,2
36	Slovaquie	0,190	43	6	25,7	20,0	99,1	100,0	52,7	67,4
39	Lettonie	0,169	40	18	16,2	31,0	100,0 ^e	99,1 ^e	55,4	68,0
40	Portugal	0,081	17	10	8,4	34,8	53,6	54,8	53,9	64,2
41	Qatar	0,202	45	13	9,9	9,8	73,5	66,1	57,8	94,7
42	Chili	0,288	62	22	41,1	22,7	79,0	80,9	51,0	74,2
43	Brunéi Darussalam	0,234	51	23	10,3	9,1	69,5 ^d	70,6 ^d	58,2	71,7
43	Hongrie	0,258	56	17	24,0	12,6	96,3	98,2	48,3	65,0
45	Bahreïn	0,207	47	15	13,4	18,8	64,2 ^d	57,5 ^d	44,5	87,3
46	Croatie	0,122	31	8	8,7	18,5	94,5	96,9	45,7	58,2
47	Oman	0,304	65	17	13,1	8,8	73,4	63,7	31,0	88,7
48	Argentine	0,354	77	52	62,8	39,5	66,5 ^d	63,3 ^d	49,0	72,8
49	Fédération de Russie	0,255	54	25	20,7	16,1	96,3	95,7	54,9	70,5
50	Bélarus	0,119	27	4	14,5	33,1	87,2	92,5	58,1	70,3
50	Kazakhstan	0,203	46	12	29,8	22,1	98,3 ^d	98,9 ^d	65,2	77,1
52	Bulgarie	0,218	48	11	39,9	23,8	94,2	96,2	49,5	61,6
52	Monténégro	0,119	27	7	9,3	23,5	88,0	97,5	43,6	58,1
52	Roumanie	0,316	69	31	36,2	18,7	87,2	93,1	45,6	64,2
55	Palaos	13,8	96,9	97,3
56	Barbade	0,256	55	27	33,6	27,5	94,6 ^d	91,9 ^d	61,9	69,6
57	Koweït	0,245	53	4	8,2	3,1	56,8	49,3	57,5	85,3
57	Uruguay	0,275	59	15	58,7	22,3	57,8	54,0	55,8	73,8
59	Turquie	0,305	66	16	26,6	17,4	44,3	66,0	33,5	72,6
60	Bahamas	0,353	76	80	30,0	21,8	88,0	91,0	67,6	82,0

TABLEAU 5 L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE

	000 3.1		000 3.7		000 5.5	000 4.6			
	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité chez les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité*	
	Valeur	Rang	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)	
	2018	2018	2015	2015–2020 ^a	2018	Femmes	Hommes	2018	2018
Classement selon l'IDH									
61 Malaisie	0,274	58	40	13,4	15,8	79,8 ^d	81,8 ^d	50,9	77,4
62 Seychelles	62,1	21,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ									
63 Serbie	0,161	37	17	14,7	34,4	85,7	93,6	46,8	62,1
63 Trinité-et-Tobago	0,323	72	63	30,1	30,1	74,4 ^d	71,2 ^d	50,4	71,3
65 Iran (République islamique d')	0,492	118	25	40,6	5,9	67,4	72,0	16,8	71,2
66 Maurice	0,369	82	53	25,7	11,6	65,7 ^d	68,1 ^d	45,0	71,8
67 Panama	0,460	108	94	81,8	18,3	74,8 ^d	68,4 ^d	52,5	80,5
68 Costa Rica	0,285	61	25	53,5	45,6	53,8	52,3	45,7	74,6
69 Albanie	0,234	51	29	19,6	27,9	93,5	92,8	47,2	64,9
70 Géorgie	0,351	75	36	46,4	16,0	97,4	98,6	57,8	78,7
71 Sri Lanka	0,380	86	30	20,9	5,8	82,6 ^d	83,1 ^d	34,9	72,2
72 Cuba	0,312	67	39	51,6	53,2	86,7 ^d	88,9 ^d	40,0	67,4
73 Saint-Kitts-et-Nevis	13,3
74 Antigua-et-Barbuda	42,8	31,4
75 Bosnie-Herzégovine	0,162	38	11	9,6	19,3	73,1	90,0	35,6	58,6
76 Mexique	0,334	74	38	60,4	48,4	58,4	61,1	43,8	78,9
77 Thaïlande	0,377	84	20	44,9	5,3	43,1	48,2	59,5	76,2
78 Grenade	27	29,2	39,3
79 Brésil	0,386	89	44	59,1	15,0	61,0	57,7	54,0	74,4
79 Colombie	0,411	94	64	66,7	19,0	53,1	50,9	58,6	82,0
81 Arménie	0,259	57	25	21,5	18,1	96,9	97,6	49,6	69,9
82 Algérie	0,443	100	140	10,1	21,3	39,1 ^d	38,9 ^d	14,9	67,4
82 Macédoine du Nord	0,145	36	8	15,7	38,3	41,6 ^f	57,6 ^f	42,7	67,5
82 Pérou	0,381	87	68	56,9	27,7	57,4	68,5	69,9	84,7
85 Chine	0,163	39	27	7,6	24,9	75,4 ^d	83,0 ^d	61,3	75,9
85 Équateur	0,389	90	64	79,3	38,0	51,9	51,9	56,6	81,8
87 Azerbaïdjan	0,321	70	25	55,8	16,8	93,9	97,5	63,1	69,7
88 Ukraine	0,284	60	24	23,7	12,3	94,0 ^d	95,2 ^d	46,7	62,8
89 République dominicaine	0,453	104	92	94,3	24,3	58,6	54,4	50,9	77,6
89 Sainte-Lucie	0,333	73	48	40,5	20,7	49,2	42,1	60,2	75,3
91 Tunisie	0,300	63	62	7,8	31,3	42,3 ^d	54,6 ^d	24,1	69,9
92 Mongolie	0,322	71	44	31,0	17,1	91,2	86,3	53,3	66,7
93 Liban	0,362	79	15	14,5	4,7	54,3 ^g	55,6 ^g	23,5	70,9
94 Botswana	0,464	111	129	46,1	9,5	89,6 ^d	90,3 ^d	66,2	78,6
94 Saint-Vincent-et-les-Grenadines	45	49,0	13,0	57,3	79,2
96 Jamaïque	0,405	93	89	52,8	19,0	69,9	62,4	60,4	73,9
96 Venezuela (République bolivarienne du)	0,458	106	95	85,3	22,2	71,7	66,6	47,7	77,1
98 Dominique	25,0
98 Fidji	0,357	78	30	49,4	19,6	78,3 ^d	70,2 ^d	38,1	76,1
98 Paraguay	0,482	117	132	70,5	16,0	47,3	48,3	56,9	84,1
98 Suriname	0,465	112	155	61,7	25,5	61,5	60,1	39,2	64,2
102 Jordanie	0,469	113	58	25,9	15,4	82,0 ^d	85,9 ^d	14,1	64,0
103 Belize	0,391	91	28	68,5	11,1	78,9	78,4	53,3	81,4
104 Maldives	0,367	81	68	7,8	5,9	44,9 ^d	49,3 ^d	41,9	82,0
105 Tonga	0,418	96	124	14,7	7,4	94,0 ^d	93,4 ^d	45,3	74,1
106 Philippines	0,425	98	114	54,2	29,1	75,6 ^d	72,4 ^d	45,7	74,1
107 Moldova (République de)	0,228	50	23	22,4	22,8	95,5	97,4	38,9	45,6
108 Turkménistan	42	24,4	24,8	52,8	78,2
108 Ouzbékistan	0,303	64	36	23,8	16,4	99,9	99,9	53,4	78,0
110 Libye	0,172	41	9	5,8	16,0	69,4 ^d	45,0 ^d	25,7	79,0
111 Indonésie	0,451	103	126	47,4	19,8	44,5	53,2	52,2	82,0
111 Samoa	0,364	80	51	23,9	10,0	79,1 ^h	71,6 ^h	23,7	38,6
113 Afrique du Sud	0,422	97	138	67,9	41,8 ⁱ	75,0	78,2	48,9	62,6
114 Bolivie (État plurinational de)	0,446	101	206	64,9	51,8	52,8	65,1	56,6	79,4
115 Gabon	0,534	128	291	96,2	17,4 ^j	65,6 ^d	49,8 ^d	43,4	60,2
116 Égypte	0,450	102	33	53,8	14,9	59,2 ^d	71,2 ^d	22,8	73,2
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN									
117 Îles Marshall	9,1	91,6	92,5
118 Viet Nam	0,314	68	54	30,9	26,7	66,2 ^d	77,7 ^d	72,7	82,5

Classement selon l'IDH	Indice d'inégalité de genre		000 3.1	000 3.7	000 5.5	000 4.6		Taux d'activité ^a		
	Valeur	Rang	Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité chez les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires				
			(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)		
	2018	2018	2015	2015-2020 ^b	2018	Femmes	Hommes	2018	2018	
119	Palestine (État de)	45	52,8	..	60,0	62,2	19,3	71,1
120	Iraq	0,540	131	50	71,7	25,2	39,5 ^d	56,5 ^d	12,4	72,6
121	Maroc	0,492	118	121	31,0	18,4	29,0 ^d	35,6 ^d	21,4	70,4
122	Kirghizistan	0,381	87	76	32,8	19,2	98,6 ^d	98,3 ^d	48,0	75,8
123	Guyana	0,492	118	229	74,4	31,9	70,9 ^d	55,5 ^d	41,2	73,6
124	El Salvador	0,397	92	54	69,5	31,0	39,9	46,3	46,1	78,9
125	Tadjikistan	0,377	84	32	57,1	20,0	98,8 ^d	87,0 ^d	27,8	59,7
126	Cabo Verde	0,372	83	42	73,8	20,8 ^k	28,7	31,2	65,1	73,2
126	Guatemala	0,492	118	88	70,9	12,7	38,4	37,2	41,1	85,0
126	Nicaragua	0,455	105	150	85,0	45,7	48,3 ^d	46,6 ^d	50,7	83,7
129	Inde	0,501	122	174	13,2	11,7	39,0 ^d	63,5 ^d	23,6	78,6
130	Namibie	0,460	108	265	63,6	39,7	40,5 ^d	41,9 ^d	56,2	65,9
131	Timor-Leste	215	33,8	33,8	25,0	52,6
132	Honduras	0,479	116	129	72,9	21,1	34,2	32,6	47,2	83,7
132	Kiribati	90	16,2	6,5
134	Bhoutan	0,436	99	148	20,2	15,3	7,6	17,5	58,2	74,5
135	Bangladesh	0,536	129	176	83,0	20,3	45,3 ^d	49,2 ^d	36,0	81,3
135	Micronésie (États fédéraux de)	100	13,9	0,0 ^l
137	Sao Tomé-et-Principe	0,547	136	156	94,6	14,5	31,5	45,8	43,3	76,2
138	Congo	0,579	145	442	112,2	14,0	46,7 ^d	51,3 ^d	66,9	71,6
138	Eswatini (Royaume d')	0,579	145	389	76,7	12,1	31,3 ^d	33,9 ^d	41,4	65,9
140	République démocratique populaire lao	0,463	110	197	65,4	27,5	35,0 ^d	46,0 ^d	76,8	79,7
141	Vanuatu	78	49,4	0,0 ^l	61,5	79,6
142	Ghana	0,541	133	319	66,6	12,7	55,7 ^d	71,1 ^d	63,6	71,5
143	Zambie	0,540	131	224	120,1	18,0	39,2 ^d	52,4 ^d	70,8	79,8
144	Guinée équatoriale	342	155,6	18,0	55,2	67,1
145	Myanmar	0,458	106	178	28,5	10,2	28,7 ^d	22,3 ^d	47,7	77,3
146	Cambodge	0,474	114	161	50,2	19,3	15,1 ^d	28,1 ^d	75,2	87,6
147	Kenya	0,545	134	510	75,1	23,3	29,8 ^d	37,3 ^d	63,6	69,1
147	Népal	0,476	115	258	65,1	33,5	29,0 ^d	44,2 ^d	81,7	84,4
149	Angola	0,578	144	477	150,5	30,5	23,1	38,1	75,4	80,1
150	Cameroun	0,566	140	596	105,8	29,3	32,7	40,9	71,2	81,4
150	Zimbabwe	0,525	126	443	86,1	34,3	55,9	66,3	78,6	89,0
152	Pakistan	0,547	136	178	38,8	20,0	26,7	47,3	23,9	81,5
153	Îles Salomon	114	78,0	2,0	62,4	80,3
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE										
154	République arabe syrienne	0,547	136	68	38,6	13,2	37,1 ^d	43,4 ^d	12,0	70,3
155	Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,740	161	215	52,7	0,0 ^l	9,9 ^d	15,2 ^d	46,0	47,6
156	Comores	335	65,4	6,1	37,4	50,7
157	Rwanda	0,412	95	290	39,1	55,7	12,9 ^d	17,9 ^d	84,2	83,6
158	Nigéria	814	107,3	5,8	50,6	59,8
159	Tanzanie (République-Unie de)	0,539	130	398	118,4	37,2	11,9 ^d	16,9 ^d	79,4	87,2
159	Ouganda	0,531	127	343	118,8	34,3	27,4 ^d	34,7 ^d	67,2	75,0
161	Mauritanie	0,620	150	602	71,0	20,3	12,7 ^d	24,9 ^d	29,2	63,2
162	Madagascar	353	109,6	19,6	83,6	89,3
163	Bénin	0,613	148	405	86,1	7,2	18,2 ^d	33,6 ^d	69,2	73,3
164	Lesotho	0,546	135	487	92,7	22,7	32,8 ^d	25,1 ^d	59,8	74,9
165	Côte d'Ivoire	0,657	157	645	117,6	9,2 ^m	17,8 ^d	34,1 ^d	48,3	66,0
166	Sénégal	0,523	125	315	72,7	41,8	11,1	21,4	35,2	58,6
167	Togo	0,566	140	368	89,1	17,6	27,6 ^d	54,0 ^d	76,1	79,3
168	Soudan	0,560	139	311	64,0	31,0	15,3 ^d	19,6 ^d	24,5	70,3
169	Haïti	0,620	150	359	51,7	2,7	26,9 ^d	39,9 ^d	63,3	72,8
170	Afghanistan	0,575	143	396	69,0	27,4 ^j	13,2 ^d	36,9 ^d	48,7	82,1
171	Djibouti	229	18,8	26,2	54,8	71,1
172	Malawi	0,615	149	634	132,7	16,7	17,6 ^d	25,9 ^d	72,9	82,0
173	Éthiopie	0,508	123	353	66,7	37,3	11,5 ⁿ	22,0 ⁿ	74,2	86,5
174	Gambie	0,620	150	706	78,2	10,3	30,7 ⁿ	43,6 ⁿ	51,7	67,7
174	Guinée	679	135,3	21,9	64,1	65,1
176	Libéria	0,651	155	725	136,0	11,7	18,5 ^d	39,6 ^d	54,7	57,5
177	Yémen	0,834	162	385	60,4	0,5	19,9 ^d	35,5 ^d	6,0	70,8

TABLEAU 5 L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE

	000 3.1		000 3.7		000 5.5	000 4.6				
	Indice d'inégalité de genre		Taux de mortalité maternelle	Taux de natalité chez les adolescentes	Taux de représentation parlementaire	Population ayant au moins commencé des études secondaires		Taux d'activité*		
	Valeur	Rang	(décès pour 100 000 naissances vivantes)	(naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% des 25 ans et plus)		(% des 15 ans et plus)		
	2018	2018	2015	2015–2020 ^o	2018	Femmes	Hommes	2018	2018	
Classement selon l'IDH										
178	Guinée-Bissau	549	104,8	13,7	67,3	78,9
179	Congo (République démocratique du)	0,655	156	693	124,2	8,2	36,7	65,8	60,8	66,5
180	Mozambique	0,569	142	489	148,6	39,6	14,0	27,3	77,5	79,6
181	Sierra Leone	0,644	153	1 360	112,8	12,3	19,9 ^d	32,9 ^d	57,7	58,5
182	Burkina Faso	0,612	147	371	104,3	11,0	6,0 ⁿ	12,1 ⁿ	58,5	75,1
182	Érythrée	501	52,6	22,0	74,1	87,1
184	Mali	0,676	158	587	169,1	8,8	7,3 ^f	16,4 ^f	61,3	80,9
185	Burundi	0,520	124	712	55,6	38,8	7,5 ^d	11,0 ^d	80,4	77,6
186	Soudan du Sud	789	62,0	26,6	71,8	74,3
187	Tchad	0,701	160	856	161,1	15,3	1,7 ⁿ	10,3 ⁿ	64,8	77,9
188	République centrafricaine	0,682	159	882	129,1	8,6	13,4 ^d	31,1 ^d	64,7	79,8
189	Niger	0,647	154	553	186,5	17,0	4,3 ^d	8,9 ^d	67,3	90,5
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES										
..	Corée (République populaire démocratique de)	82	0,3	16,3	74,3	87,3
..	Monaco	33,3
..	Nauru	10,5
..	Saint-Marin	26,7
..	Somalie	732	100,1	24,3	19,1	74,3
..	Tuvalu	6,7
Groupes de développement humain										
	Développement humain très élevé	0,175	—	15	16,7	27,2	87,0	88,7	52,1	69,0
	Développement humain élevé	0,331	—	56	33,6	24,4	68,9	74,5	53,9	75,6
	Développement humain moyen	0,501	—	198	34,3	20,8	39,5	58,7	32,3	78,9
	Développement humain faible	0,590	—	557	101,1	21,3	17,8	30,3	58,2	73,1
	Pays en développement	0,466	—	231	46,8	22,4	55,0	65,8	46,6	76,6
Régions										
	Afrique subsaharienne	0,573	—	550	104,7	23,5	28,8	39,8	63,5	72,9
	Amérique latine et Caraïbes	0,383	—	68	63,2	31,0	59,7	59,3	51,8	77,2
	Asie de l'Est et Pacifique	0,310	—	62	22,0	20,3	68,8	76,2	59,7	77,0
	Asie du Sud	0,510	—	176	26,1	17,1	39,9	60,8	25,9	78,8
	États arabes	0,531	—	148	46,6	18,3	45,9	54,9	20,4	73,8
	Europe et Asie centrale	0,276	—	25	27,8	21,2	78,1	85,8	45,2	70,1
	Pays les moins avancés	0,561	—	434 ^T	94,4	22,5	25,3	34,9	57,3	78,8
	Petits États insulaires en développement	0,453	—	192	57,5	24,6	59,0	61,5	51,0	70,2
	Organisation de coopération et de développement économiques	0,182	—	14	20,5	30,1	84,8	87,7	51,6	68,5
	Monde	0,439	—	216^T	42,9	24,1	62,8	71,2	48,0	74,9

NOTES

- a Estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail.
- b Estimations annuelles moyennes pour 2015-2020.
- c Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.
- d D'après Barro et Lee (2018).
- e D'après OCDE (2018).
- f Mis à jour par le BRDH d'après les enquêtes par grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance 2006-2018.
- g Calcul basé sur la régression entre les pays.
- h D'après les données de l'office national de la statistique.
- i Exclut les 36 délégués spéciaux tournants nommés de façon ponctuelle.
- j Fait référence à 2017.

k Fait référence à 2013.

l Une valeur de 0,1 % est utilisée pour calculer l'Indice d'inégalité de genre.

m Fait référence à 2015.

n Mis à jour par le BRDH sur la base des enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour 2006-2018.

o Tiré de la source de données originale

DÉFINITIONS

Indice d'inégalité de genre : un indicateur composite des inégalités entre les femmes et les hommes dans trois dimensions : santé procréative, autonomisation et marché du travail. Le calcul de l'indice d'inégalité de genre est expliqué dans la *Note technique n° 4* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Taux de mortalité maternelle : le nombre de décès dont les causes sont liées à la grossesse, pour 100 000 naissances vivantes.

Taux de natalité chez les adolescentes : le nombre de naissances chez les femmes de 15 à 19 ans, pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans.

Taux de représentation parlementaire : la part de sièges occupés par des femmes au parlement national, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays à système législatif bicaméral, cette part est calculée pour les deux chambres confondues.

Population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire : le pourcentage de la population de 25 ans et plus qui a atteint un niveau d'éducation secondaire sans avoir nécessairement achevé le cycle d'études complet.

Taux d'activité : la proportion de la population d'un pays en âge de travailler (15 ans et plus) qui

participe à la vie active, soit en travaillant soit en recherchant activement du travail, exprimée en pourcentage de la population d'âge actif.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : calculs du BRDH d'après les données des colonnes 3 à 9.

Colonne 2 : calculé à partir des données de la colonne 1.

Colonne 3 : Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité maternelle (2017).

Colonne 4 : DAES (2019b).

Colonne 5 : UIP (2019).

Colonnes 6 et 7 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2019) et Barro et Lee (2018).

Colonnes 8 et 9 : OIT (2019).

L'indice de pauvreté multidimensionnelle : pays en développement

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2019
Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent :
les inégalités de développement humain au XXI^e siècle

000 1.2

000 1.2
000 1.1
Personnes vivant
en dessous du seuil
de pauvreté

	Année et enquête ^a	Nombre de pauvres ^a		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a				Population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême	Population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ^a	Part des privations dans la pauvreté multidimensionnelle globale ^a			Personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté	
		Nombre de pauvres ^a		Intensité des privations	Inégalités parmi les pauvres	Santé	Éducation			Niveau de vie	Seuil de pauvreté national	1,90 dollar/jour (PPA)		
		(milliers)	(%)										(%)	(%)
	2007–2018	Valeur	(%)	L'année de l'enquête	2017	(%)	Valeur	(%)	(%)	(%)	(%)	2007–2018 ^b	2007–2017 ^c	
Afghanistan	2015/2016 ^d	0,272 ^d	55,9 ^d	19 376 ^d	19 865 ^d	48,6 ^d	0,020 ^d	24,9 ^d	18,1 ^d	10,0 ^d	45,0 ^d	45,5	..	
Afrique du Sud	2016 ^d	0,025	6,3	3 505	3 549	39,8	0,005	0,9	12,2	39,5	13,1	47,4	55,5	18,9
Albanie	2017/2018 ^d	0,003	0,7	21	21	39,1	.. ^e	0,1	5,0	28,3	55,1	16,7	14,3	1,1
Algérie	2012/2013 ^m	0,008	2,1	805	868	38,8	0,006	0,3	5,8	29,9	46,8	23,2	5,5	0,5
Angola	2015/2016 ^d	0,282	51,1	14 725	15 221	55,3	0,024	32,5	15,5	21,2	32,1	46,8	36,6	30,1
Arménie	2015/2016 ^d	0,001	0,2	5	5	36,2	.. ^e	0,0	2,7	33,1	36,8	30,1	25,7	1,4
Bangladesh	2014 ^d	0,198	41,7	66 468	68 663	47,5	0,016	16,7	21,4	23,5	29,2	47,3	24,3	14,8
Barbade	2012 ^m	0,009 ^f	2,5 ^f	7 ^f	7 ^f	34,2 ^f	.. ^e	0,0 ^f	0,5 ^f	96,0 ^f	0,7 ^f	3,3 ^f
Belize	2015/2016 ^m	0,017	4,3	16	16	39,8	0,007	0,6	8,4	39,5	20,9	39,6
Bénin	2017/2018 ^d	0,368	66,8	7 672	7 465	55,0	0,025	40,9	14,7	20,8	36,3	42,9	40,1	49,5
Bhoutan	2010 ^m	0,175 ^g	37,3 ^g	272 ^g	302 ^g	46,8 ^g	0,016 ^g	14,7 ^g	17,7 ^g	24,2 ^g	36,6 ^g	39,2 ^g	8,2	1,5
Bolivie (État plurinational de)	2008 ^d	0,094	20,4	1 958	2 254	46,0	0,014	7,1	15,7	21,6	26,6	51,8	36,4	5,8
Bosnie-Herzégovine	2011/2012 ^m	0,008 ^f	2,2 ^f	80 ^f	77 ^f	37,9 ^f	0,002 ^f	0,1 ^f	4,1 ^f	79,7 ^f	7,2 ^f	13,1 ^f	16,9	0,1
Brésil	2015 ^{n,h}	0,016 ^{d,g,h}	3,8 ^{d,g,h}	7 913 ^{d,g,h}	8 041 ^{d,g,h}	42,5 ^{d,g,h}	0,008 ^{d,g,h}	0,0 ^{d,g,h}	6,2 ^{d,g,h}	49,8 ^{d,g,h}	22,9 ^{d,g,h}	27,3 ^{d,g,h}	26,5	4,8
Burkina Faso	2010 ^d	0,519	83,8	13 083	16 091	61,9	0,027	64,8	7,4	20,0	40,6	39,4	40,1	43,7
Burundi	2016/2017 ^d	0,403	74,3	8 067	8 067	54,3	0,022	45,3	16,3	23,3	27,5	49,2	64,9	71,8
Cambodge	2014 ^d	0,170	37,2	5 679	5 952	45,8	0,015	13,2	21,1	21,8	31,7	46,6	17,7	..
Cameroun	2014 ^m	0,243	45,3	10 081	10 903	53,5	0,026	25,6	17,3	23,2	28,2	48,6	37,5	23,8
Chine	2014 ^{n,i}	0,016 ^k	3,9 ^{i,k}	53 689 ^k	54 437 ^k	41,3 ^k	0,005 ^k	0,3 ^{i,k}	17,1 ^{i,k}	35,2 ^k	39,2 ^k	25,5 ^k	3,1	0,7
Colombie	2015/2016 ^d	0,020 ^d	4,8 ^d	2 358 ^d	2 378 ^d	40,6 ^d	0,009 ^d	0,8 ^d	6,2 ^d	12,0 ^d	39,5 ^d	48,5 ^d	27,0	3,9
Comores	2012 ^d	0,181	37,3	270	303	48,5	0,020	16,1	22,3	20,8	31,6	47,6	42,4	17,9
Congo	2014/2015 ^m	0,112	24,3	1 212	1 277	46,0	0,013	9,4	21,3	23,4	20,2	56,4	46,5	37,0
Congo (République démocratique du)	2013/2014 ^d	0,389	74,0	54 590	60 230	52,5	0,020	43,9	16,8	26,1	18,4	55,5	63,9	76,6
Côte d'Ivoire	2016 ^m	0,236	46,1	10 916	11 192	51,2	0,019	24,5	17,6	19,6	40,4	40,0	46,3	28,2
Égypte	2014 ^d	0,019 ^f	5,2 ^f	4 742 ^f	5 038 ^f	37,6 ^f	0,004 ^f	0,6 ^f	6,1 ^f	39,8 ^f	53,2 ^f	7,0 ^f	27,8	1,3
El Salvador	2014 ^m	0,032	7,9	494	501	41,3	0,009	1,7	9,9	15,5	43,4	41,1	29,2	1,9
Équateur	2013/2014 ⁿ	0,018 ^g	4,5 ^g	714 ^g	746 ^g	40,0 ^g	0,007 ^g	0,8 ^g	7,5 ^g	40,8 ^g	23,4 ^g	35,8 ^g	23,2	3,2
Eswatini (Royaume d')	2014 ^m	0,081	19,2	249	263	42,3	0,009	4,4	20,9	29,3	17,9	52,8	63,0	42,0
Éthiopie	2016 ^d	0,489	83,5	85 511	87 643	58,5	0,024	61,5	8,9	19,7	29,4	50,8	23,5	27,3
Gabon	2012 ^d	0,066	14,8	261	301	44,3	0,013	4,7	17,5	31,0	22,2	46,8	33,4	3,4
Gambie	2013 ^d	0,286	55,2	1 027	1 160	51,7	0,018	32,0	21,8	28,2	34,4	37,5	48,6	10,1
Ghana	2014 ^d	0,138	30,1	8 109	8 671	45,8	0,016	10,4	22,0	22,3	30,4	47,2	23,4	13,3
Guatemala	2014/2015 ^d	0,134	28,9	4 694	4 885	46,2	0,013	11,2	21,1	26,3	35,0	38,7	59,3	8,7
Guinée	2016 ^m	0,336	61,9	7 668	7 867	54,3	0,022	37,7	17,2	18,7	38,7	42,6	55,2	35,3
Guinée-Bissau	2014 ^m	0,372	67,3	1 161	1 253	55,3	0,025	40,4	19,2	21,3	33,9	44,7	69,3	67,1
Guyana	2014 ^m	0,014	3,4	26	26	41,8	0,008	0,7	5,8	31,5	18,7	49,8
Haïti	2016/2017 ^d	0,200	41,3	4 532	4 532	48,4	0,019	18,5	21,8	18,5	24,6	57,0	58,5	25,0
Honduras	2011/2012 ^d	0,090 ^m	19,3 ^m	1 642 ^m	1 788 ^m	46,4 ^m	0,013 ^m	6,5 ^m	22,3 ^m	18,5 ^m	33,0 ^m	48,5 ^m	61,9	17,2
Inde	2015/2016 ^d	0,123	27,9	369 546	373 735	43,9	0,014	8,8	19,3	31,9	23,4	44,8	21,9	21,2
Indonésie	2012 ^d	0,028 ^d	7,0 ^d	17 452 ^d	18 512 ^d	40,3 ^d	0,009 ^d	1,2 ^d	9,1 ^d	23,2 ^d	30,0 ^d	46,8 ^d	10,6	5,7
Iraq	2018 ^m	0,033	8,6	3 397	3 305	37,9	0,005	1,3	5,2	33,1	60,9	6,0	18,9	2,5
Jamaïque	2014 ⁿ	0,018 ^f	4,7 ^f	134 ^f	135 ^f	38,7 ^f	.. ^e	0,8 ^f	6,4 ^f	42,1 ^f	17,5 ^f	40,4 ^f	19,9	..
Jordanie	2017/2018 ^d	0,002	0,4	43	42	35,4	.. ^e	0,0	0,7	37,5	53,5	9,0	14,4	0,1
Kazakhstan	2015 ^m	0,002 ^g	0,5 ^g	80 ^g	82 ^g	35,6 ^g	.. ^e	0,0 ^g	1,8 ^g	90,4 ^g	3,1 ^g	6,4 ^g	2,5	0,0
Kenya	2014 ^d	0,178	38,7	17 801	19 223	46,0	0,014	13,3	34,9	24,9	14,6	60,5	36,1	36,8
Kirghizistan	2014 ^m	0,008	2,3	132	138	36,3	0,002	0,0	8,3	52,8	13,0	34,3	25,6	1,5
Lesotho	2014 ^d	0,146	33,6	720	750	43,4	0,010	8,5	24,4	20,6	21,5	57,9	57,1	59,7
Libéria	2013 ^d	0,320	62,9	2 698	2 978	50,8	0,019	32,1	21,4	19,7	28,2	52,1	50,9	40,9
Libye	2014 ^p	0,007	2,0	124	127	37,1	0,003	0,1	11,3	39,0	48,6	12,4
Macédoine du Nord	2011 ^m	0,010 ^f	2,5 ^f	52 ^f	53 ^f	37,7 ^f	0,007 ^f	0,2 ^f	2,9 ^f	62,5 ^f	17,0 ^f	20,5 ^f	22,2	5,2
Madagascar	2008/2009 ^d	0,453	77,8	15 995	19 885	58,2	0,023	57,1	11,8	17,5	31,8	50,7	70,7	77,6
Malawi	2015/2016 ^d	0,243	52,6	9 520	9 799	46,2	0,013	18,5	28,5	20,7	23,1	56,2	51,5	70,3
Maldives	2016/2017 ^d	0,003	0,8	3	3	34,4	.. ^e	0,0	4,8	80,7	15,1	4,2	8,2	7,3
Mali	2015 ^m	0,457	78,1	13 640	14 479	58,5	0,024	56,6	10,9	22,0	41,6	36,3	41,1	49,7
Maroc	2011 ^p	0,085 ^g	18,6 ^g	6 101 ^g	6 636 ^g	45,7 ^g	0,017 ^g	6,5 ^g	13,2 ^g	25,6 ^g	42,1 ^g	32,3 ^g	4,8	1,0
Mauritanie	2015 ^m	0,261	50,6	2 115	2 235	51,5	0,019	26,3	18,6	20,2	33,1	46,6	31,0	6,0
Mexique	2016 ^{n,o}	0,025 ^f	6,3 ^f	8 039 ^f	8 141 ^f	39,2 ^f	0,008 ^f	1,0 ^f	4,7 ^f	67,0 ^f	14,1 ^f	18,8 ^f	43,6	2,5
Moldova (République de)	2012 ^m	0,004	0,9	38	38	37,4	.. ^e	0,1	3,7	9,2	42,4	48,4	9,6	0,1
Mongolie	2013 ^m	0,042	10,2	292	313	41,7	0,007	1,6	19,2	24,0	20,9	55,1	21,6	0,6

TABLEAU 6 L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE : PAYS EN DÉVELOPPEMENT

	000 1.2											000 1.1		
	Nombre de pauvres ^a		Indice de pauvreté multidimensionnelle ^a						Part des privations dans la pauvreté multidimensionnelle globale ^a			Personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté		
	Année et enquête ^a	Nombre de pauvres ^a		Intensité des privations		Inégalités parmi les pauvres		Population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême	Population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ^a	Santé	Éducation	Niveau de vie	Seuil de pauvreté national	
		Valeur	(%)	(milliers)	(%)	Valeur	(%)						(%)	(%)
	2007–2018			L'année de l'enquête	2017							2007–2018 ^c	2007–2017 ^c	
Monténégro	2013 ^M	0,002 ^a	0,4 ^b	2 ^a	2 ^a	45,7 ^b	.. ^e	0,1 ^a	4,3 ^b	24,4 ^a	46,0 ^a	29,7 ^a	24,0	0,0
Mozambique	2011 ^D	0,411	72,5	18 069	21 496	56,7	0,023	49,1	13,6	17,2	32,5	50,3	46,1	62,4
Myanmar	2015/2016 ^D	0,176	38,3	20 263	20 449	45,9	0,015	13,8	21,9	18,5	32,3	49,2	32,1	6,2
Namibie	2013 ^D	0,171	38,0	880	963	45,1	0,012	12,2	20,3	30,3	14,9	54,9	17,4	13,4
Népal	2016 ^D	0,148	34,0	9 851	9 961	43,6	0,012	11,6	22,3	31,5	27,2	41,3	25,2	15,0
Nicaragua	2011/2012 ^D	0,074	16,3	956	1 011	45,2	0,013	5,5	13,2	11,1	36,5	52,4	24,9	3,2
Niger	2012 ^D	0,590	90,5	16 042	19 431	65,2	0,026	74,8	5,1	20,3	37,3	42,4	44,5	44,5
Nigéria	2016/2017 ^M	0,291	51,4	98 175	98 175	56,6	0,029	32,3	16,8	27,0	32,2	40,8	46,0	53,5
Ouganda	2016 ^D	0,269	55,1	22 857	23 614	48,8	0,017	24,1	24,9	22,4	22,5	55,1	21,4	41,7
Pakistan	2017/2018 ^D	0,198	38,3	76 976	75 520	51,7	0,023	21,5	12,9	27,6	41,3	31,1	24,3	3,9
Palestine (État de)	2014 ^M	0,004	1,0	43	47	37,5	0,003	0,1	5,4	53,3	32,8	13,9	29,2	1,0
Paraguay	2016 ^M	0,019	4,5	303	307	41,9	0,013	1,0	7,2	14,3	38,9	46,8	26,4	1,2
Pérou	2012 ^D	0,053	12,7	3 818	4 072	41,6	0,009	2,9	12,5	20,3	23,7	56,0	21,7	3,4
Philippines	2017 ^D	0,024 ^d	5,8 ^d	6 081 ^d	6 081 ^d	41,8 ^d	0,010 ^d	1,3 ^d	7,3 ^d	20,3 ^d	31,0 ^d	48,7 ^d	21,6	7,8
République arabe syrienne	2009 ^P	0,029 ^a	7,4 ^a	1 539 ^a	1 350 ^a	38,9 ^a	0,006 ^a	1,2 ^a	7,7 ^a	40,7 ^a	49,0 ^a	10,2 ^a	35,2	..
République centrafricaine	2010 ^M	0,465 ^a	79,4 ^a	3 530 ^a	3 697 ^a	58,6 ^a	0,028 ^a	54,7 ^a	13,1 ^a	27,8 ^a	25,7 ^a	46,5 ^a	62,0	66,3
République démocratique populaire lao	2017 ^M	0,108	23,1	1 582	1 582	47,0	0,016	9,6	21,2	21,5	39,7	38,8	23,4	22,7
République dominicaine	2014 ^M	0,015 ^d	3,9 ^d	404 ^d	418 ^d	38,9 ^d	0,006 ^d	0,5 ^d	5,2 ^d	29,1 ^d	35,8 ^d	35,0 ^d	30,5	1,6
Rwanda	2014/2015 ^D	0,259	54,4	6 329	6 644	47,5	0,013	22,2	25,7	13,6	30,5	55,9	38,2	55,5
Sainte-Lucie	2012 ^M	0,007 ^f	1,9 ^f	3 ^f	3 ^f	37,5 ^f	.. ^e	0,0 ^f	1,6 ^f	69,5 ^f	7,5 ^f	23,0 ^f	25,0	4,7
Sao Tomé-et-Principe	2014 ^M	0,092	22,1	42	45	41,7	0,008	4,4	19,4	18,6	37,4	44,0	66,2	32,3
Sénégal	2017 ^D	0,288	53,2	8 428	8 428	54,2	0,021	32,8	16,4	22,1	44,9	33,0	46,7	38,0
Serbie	2014 ^M	0,001 ^a	0,3 ^a	30 ^a	30 ^a	42,5 ^a	.. ^e	0,1 ^a	3,4 ^a	20,6 ^a	42,7 ^a	36,8 ^a	25,7	0,1
Sierra Leone	2017 ^M	0,297	57,9	4 378	4 378	51,2	0,020	30,4	19,6	18,6	28,9	52,4	52,9	52,2
Soudan	2014 ^M	0,279	52,3	19 748	21 210	53,4	0,023	30,9	17,7	21,1	29,2	49,8	46,5	14,9
Soudan du Sud	2010 ^M	0,580	91,9	9 248	11 552	63,2	0,023	74,3	6,3	14,0	39,6	46,5	82,3	42,7
Suriname	2010 ^M	0,041 ^f	9,4 ^f	49 ^f	53 ^f	43,4 ^f	0,018 ^f	2,5 ^f	4,5 ^f	45,7 ^f	25,5 ^f	28,8 ^f
Tadjikistan	2017 ^D	0,029	7,4	664	664	39,0	0,004	0,7	20,1	47,8	26,5	25,8	31,3	4,8
Tanzanie (République-Unie de)	2015/2016 ^D	0,273	55,4	30 814	31 778	49,3	0,016	25,9	24,2	21,1	22,9	56,0	28,2	49,1
Tchad	2014/2015 ^D	0,533	85,7	12 002	12 765	62,3	0,026	66,1	9,9	20,1	34,4	45,5	46,7	38,4
Thaïlande	2015/2016 ^M	0,003 ^a	0,8 ^a	541 ^a	542 ^a	39,1 ^a	0,007 ^a	0,1 ^a	7,2 ^a	35,0 ^a	47,4 ^a	17,6 ^a	8,6	0,0
Timor-Leste	2016 ^D	0,210	45,8	581	594	45,7	0,014	16,3	26,1	27,8	24,2	48,0	41,8	30,7
Togo	2013/2014 ^D	0,249	48,2	3 481	3 755	51,6	0,023	24,3	21,8	21,7	28,4	50,0	55,1	49,2
Trinité-et-Tobago	2011 ^M	0,002 ^a	0,6 ^a	8 ^a	9 ^a	38,0 ^a	.. ^e	0,1 ^a	3,7 ^a	45,5 ^a	34,0 ^a	20,5 ^a
Tunisie	2011/2012 ^M	0,005	1,3	144	153	39,7	0,006	0,2	3,7	25,7	50,2	24,1	15,2	0,3
Turkménistan	2015/2016 ^M	0,001	0,4	23	23	36,1	.. ^e	0,0	2,4	88,0	4,4	7,6
Ukraine	2012 ^M	0,001 ^d	0,2 ^d	109 ^d	106 ^d	34,5 ^d	.. ^e	0,0 ^d	0,4 ^d	59,7 ^d	28,8 ^d	11,5 ^d	2,4	0,1
Vanuatu	2007 ^M	0,174 ^a	38,8 ^a	85 ^a	107 ^a	44,9 ^a	0,012 ^a	10,2 ^a	32,3 ^a	21,4 ^a	22,5 ^a	56,2 ^a	12,7	13,1
Viet Nam	2013/2014 ^M	0,019 ^d	4,9 ^d	4 530 ^d	4 677 ^d	39,5 ^d	0,010 ^d	0,7 ^d	5,6 ^d	15,2 ^d	42,6 ^d	42,2 ^d	9,8	2,0
Yémen	2013 ^D	0,241	47,7	12 199	13 475	50,5	0,021	23,9	22,1	28,3	30,7	41,0	48,6	18,8
Zambie	2013/2014 ^D	0,261	53,2	8 317	9 102	49,1	0,017	24,2	22,5	23,7	22,5	53,7	54,4	57,5
Zimbabwe	2015 ^D	0,137	31,8	5 018	5 257	42,9	0,009	8,0	27,4	27,3	12,3	60,4	72,3	21,4
Pays en développement	—	0,114	23,1	1 279 663	1 325 994	49,4	0,018	10,5	15,3	25,8	29,5	44,7	21,3	14,2
Régions														
Afrique subsaharienne	—	0,315	57,5	538 206	571 884	54,9	0,022	35,1	17,2	22,2	29,6	48,1	43,7	44,7
Amérique latine et Caraïbes	—	0,033	7,5	38 067	39 324	43,1	0,011	2,0	7,7	35,4	25,7	38,9	31,5	4,1
Asie de l'Est et Pacifique	—	0,024	5,6	110 775	113 247	42,3	0,009	1,0	14,9	27,4	35,6	37,0	6,6	2,1
Asie du Sud	—	0,142	31,0	542 492	548 048	45,6	0,016	11,3	18,8	29,2	27,9	42,9	22,9	17,5
États arabes	—	0,076	15,7	48 885	52 251	48,4	0,018	6,9	9,4	26,2	35,3	38,6	25,2	4,6
Europe et Asie centrale	—	0,004	1,1	1 237	1 240	37,9	0,004	0,1	3,6	52,8	23,3	23,9	11,9	0,6

NOTES

- a** La liste des indicateurs étant incomplète pour un certain nombre de pays, la prudence est recommandée lors des comparaisons internationales. En cas d'indicateurs manquants, le poids relatif de ceux qui sont disponibles est ajusté pour parvenir à un résultat de 100 %. Pour en savoir plus, consulter la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).
- b** D dénote les données tirées des enquêtes démographiques et de santé, M dénote les données tirées des enquêtes par grappes à indicateurs multiples, N dénote les données tirées d'enquêtes nationales et P dénote les données tirées des enquêtes panarabes sur la population et la santé familiale (on trouvera la liste des enquêtes nationales à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/faq-page/multidimensional-poverty-index-mpi>).
- c** Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.
- d** Indicateur manquant sur la nutrition.
- e** Valeur non indiquée, car basée sur un petit nombre de personnes vivant dans une pauvreté dimensionnelle.
- f** Indicateur manquant sur la mortalité des enfants.
- g** Les décès d'enfants intervenus à un moment quelconque ont été pris en compte, les dates n'ayant pas été recueillies par l'enquête.
- h** La méthodologie a été ajustée pour tenir compte de l'indicateur manquant sur la nutrition et d'un indicateur incomplet relatif à la mortalité des enfants (l'enquête n'a pas recueilli les dates des décès d'enfants).

i D'après les données consultées le 7 juin 2016.
j Indicateur manquant sur le logement.

k La mortalité des enfants a été calculée en se basant sur les décès intervenus durant la période entre les enquêtes, soit entre 2012 et 2014. Les décès d'enfants déclarés par un adulte de sexe masculin vivant dans le ménage ont été pris en compte, car la date du décès était indiquée.

l Indicateur manquant sur le type de combustible de cuisson.

m Indicateur manquant sur l'électricité.

n Les estimations de l'indice de pauvreté multidimensionnelle reposent sur l'Enquête nationale sur la santé et la nutrition de 2016. Les estimations à partir de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2015 sont les suivantes : 0,010 pour l'indice de pauvreté multidimensionnelle ; 2,6 (%) pour le taux de pauvreté multidimensionnelle ; 3 125 000 pour le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle au cours de l'année de l'enquête ; 3 200 000 pour le nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle prévu en 2017 ; 40,2 pour l'intensité des privations ; 0,4 pour la population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême ; 6,1 pour la population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ; 39,9 pour la part de privation de santé, 23,8 pour la part de privation d'éducation et 36,3 pour la part de privation de qualité de vie.

DÉFINITIONS

Indice de pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population dont la pauvreté est multidimensionnelle, ajusté à l'intensité des privations. Le calcul de l'Indice de pauvreté

multidimensionnelle est expliqué dans la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf).

Taux de pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population dont le score de privations est d'au moins 33 %. Il est exprimé en part de la population évaluée au cours de l'année de l'enquête, nombre de personnes pauvres au cours de l'année de l'enquête et nombre prévu de personnes pauvres en 2017.

Intensité des privations dans la pauvreté multidimensionnelle : la moyenne du score moyen de privations dont ont souffert les personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle.

Inégalités parmi les personnes en situation de pauvreté : la variance des scores de privations individuels des personnes en situation de pauvreté. Elle est calculée en soustrayant le score de privations de chaque personne vivant dans une pauvreté multidimensionnelle de l'intensité moyenne, en élevant les différences au carré et en divisant la somme des carrés pondérés par le nombre de personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle.

Population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême : le pourcentage de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême, soit celle dont le score de privations est de 50 % ou plus.

Population vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle : le pourcentage de la population exposée au risque de privations multiples, soit celle dont le score de privations est de l'ordre de 20 à 33 %.

Part des privations dans la pauvreté multidimensionnelle globale : le pourcentage de l'indice de pauvreté multidimensionnelle attribué aux privations dans chaque dimension.

Population vivant en dessous du seuil national de pauvreté : le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté, soit celui considéré comme étant approprié pour un pays par ses autorités. Les estimations nationales sont basées sur celles des sous-groupes, pondérées par la population provenant des enquêtes auprès des ménages.

Population disposant de moins de 1,90 dollar/jour (PPA) pour vivre : pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 dollar (en parité de pouvoir d'achat) par jour.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : renvoie à l'année et à l'enquête dont les données ont été utilisées pour calculer l'indice de pauvreté multidimensionnelle du pays et ses composants.

Colonnes 2 à 12 : calculs du BRDH et de l'OPHI sur la base de données sur les privations de santé, d'éducation et de niveau de vie provenant de différentes enquêtes auprès des ménages (voir la colonne 1) en suivant la méthodologie révisée décrite dans la *Note technique n° 5* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2019_technical_notes.pdf) et d'après Aikire, Kanagaratham et Suppa (2019). Les colonnes 4 et 5 utilisent également des données démographiques provenant de DAES (2017).

Colonnes 13 et 14 : Banque mondiale (2019a).

Tableaux de bord du développement humain

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur
-----------------	---------------------	-----------------

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Voir les Notes après le tableau.

Classement selon l'IDH	Qualité de la santé			Qualité de l'éducation				Qualité du niveau de vie						
	Perte d'espérance de vie	Médecins	Lits d'hôpital	Nombre d'élèves par enseignant, primaire	Établissements scolaires ayant accès à Internet		Score PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)			Emplois précaires*	Population rurale ayant accès à l'électricité	Population utilisant au moins des services d'eau potable de base	Population utilisant au moins des services sanitaires de base	
					Enseignants du cycle primaire ayant reçu une formation pédagogique	Primaire	Secondaire	Score PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)						
	(%)	(pour 10 000 personnes)	(élèves par enseignant)	(%)	(%)		Mathématiques ^g	Compréhension de l'écrit	Sciences ^g	(% de l'emploi total)	(%)	(%)		
2017	2010-2018 ^e	2010-2015 ^e	2013-2018 ^e	2010-2018 ^e	2010-2018 ^e	2010-2018 ^e	2015	2015	2015	2018	2017	2017	2017	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	14,7	46,3	39	9	..	100	100	502	513	498	4,8	100	100	98
2 Suisse	14,3	42,4	47	10	..	100	100	521	492	506	9,0	100	100	100
3 Irlande	13,9	30,9	28	504	521	503	10,9	100	97	91
4 Allemagne	13,8	42,1	83	12	506	509	509	5,9	100	100	99
4 Hong Kong, Chine (RAS)	14	97	99	95	548	527	523	5,9	100
6 Australie	14,6	35,9	38	100	100	494	503	510	10,7	100	100	100
6 Islande	13,8	39,7	32	10	488	482	473	8,0	100	100	99
8 Suède	14,1	54,0	26	12	494	500	493	6,2	100	100	99
9 Singapour	12,5	23,1	24	15	99	564	535	556	9,8	100	100	100
10 Pays-Bas	13,9	35,1	47 ^e	12	..	100	100	512	503	509	12,6	100	100	98
11 Danemark	13,9	44,6	25	11	..	100	100	511	500	502	5,1	100	100	100
12 Finlande	14,3	38,1	44	13	..	100	100	511	526	531	9,2	100	100	99
13 Canada	14,0	26,1	27	516	527	528	10,7	100	99	99
14 Nouvelle-Zélande	15,3	30,3	28	15	495	509	513	12,4	100	100	100
15 Royaume-Uni	14,4	28,1	28	15	492	498	509	13,0	100	100	99
15 États-Unis	15,3	25,9	29	14	..	100	100	470	497	496	3,8	100	99	100
17 Belgique	14,5	33,2	62	11	..	100	100	507	499	502	10,2	100	100	99
18 Liechtenstein	8	100
19 Japon	13,2	24,1	134	16	532	516	538	8,4	100	99	100
20 Autriche	13,9	51,4	76	10	497	485	495	7,7	100	100	100
21 Luxembourg	14,7	30,3	48	8	486	481	483	6,3	100	100	98
22 Israël	14,0	32,2	31	12	..	85	85	470	479	467	8,3	100	100	100
22 Corée (République de)	13,2	23,7	115	16	..	100	100	524	517	516	23,5	100	100	100
24 Slovaquie	15,3	30,0	46	14	..	100	100	510	505	513	10,6	100	100	99
25 Espagne	13,2	40,7	30	13	..	100	100	486	496	493	11,3	100	100	100
26 Tchéquie	14,9	43,1	65	19	492	487	493	14,0	100	100	99
26 France	13,4	32,3	65	18	..	98	99	493	499	495	7,4	100	100	99
28 Malte	13,8	38,3	47	13	479	447	465	9,9	100	100	100
29 Italie	13,6	40,9	34	11	..	70	88	490	485	481	17,0	100	99	99
30 Estonie	14,2	34,7	50	11	..	100	100	520	519	534	5,5	100	100	99
31 Chypre	13,5	19,5	34	12	437	443	433	11,1	100	100	99
32 Grèce	13,7	45,9	43	9	454	467	455	26,7	100	100	99
32 Pologne	14,4	24,0	65	11	..	100	100	504	506	501	16,3	100	100	99
34 Lituanie	14,3	43,4	73	13	478	472	475	9,5	100	98	93
35 Émirats arabes unis	13,9	23,9	12	25	100	427	434	437	0,8	100	98	99
36 Andorre	13,9	33,3	25 ^e	11	100	100	100	100	100	100
36 Arabie saoudite	13,7	23,9	27	12	100	100	100	2,9	100	100	100
36 Slovaquie	14,3	24,6	58	15	..	100	100	475	453	461	12,0	100	100	98
39 Lettonie	14,1	31,9	58	11	..	100	100	482	488	490	7,9	100	99	92
40 Portugal	13,9	33,4	34	13	..	100	100	492	498	501	12,3	100	100	100
41 Qatar	14,7	0,0	12	12	49 ^e	100	100	402	402	418	0,1	100	100	100
42 Chili	13,8	10,8	22	18	423	459	447	24,1	100	100	100
43 Brunéi Darussalam	12,1	17,7	27	10	85	6,0	100	100	96 ^f
43 Hongrie	14,3	32,3	70	11	..	100	99	477	470	477	5,7	100	100	98
45 Bahreïn	14,7	9,3	20	12	84	100	100	1,1	100	100	100
46 Croatie	14,1	30,0	56	14	464	487	475	7,6	100	100	97
47 Oman	14,7	19,7	16	10	100	71	87	2,6	100	92	100
48 Argentine	12,8	39,6	50	38	56	456 ^g	475 ^g	475 ^g	21,5	100	99 ^h	94 ^h
49 Fédération de Russie	13,7	40,1	82	21	494	495	487	5,3	100	97	90

TABEAU DE BORD 1 QUALITÉ DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

	Qualité de la santé			Qualité de l'éducation				Qualité du niveau de vie			Population rurale ayant accès à l'électricité	Population utilisant au moins des services d'eau potable de base	Population utilisant au moins des services sanitaires de base		
	Perte d'espérance de vie	Médecins	Lits d'hôpital	Nombre d'élèves par enseignant, primaire	Enseignants du cycle primaire ayant reçu une formation pédagogique		Établissements scolaires ayant accès à Internet		Score PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)					Emplois précaires ^a	
					(%)	(pour 10 000 personnes)	(lèves par enseignant)	(%)	Primaire	Secondaire					Mathématiques ^b
	(%)	(pour 10 000 personnes)	(lèves par enseignant)	(%)	2010-2018 ^e	2010-2018 ^e	2015	2015	2015	2018				(%)	2017
Classement selon l'IDH															
50 Bélarus	13,6	40,8	110	19	100	100	100	3,4	100	96	98	
50 Kazakhstan	12,9	32,5	67	20	100	25,8	100	96	98	
52 Bulgarie	13,4	39,9	68	18	441	432	446	8,3	100	99	86	
52 Monténégro	13,7	23,3	40	418	427	411	13,3	100	97	98	
52 Roumanie	14,0	22,6	63	19	444	434	435	25,2	100	100	84	
55 Palaos	..	11,8	48	100	100	100	
56 Barbade	11,9	24,9	58	14	80	15,8	100	98	97	
57 Koweït	14,9	25,8	20	9	79	1,1	100	100	100	
57 Uruguay	12,7	50,5	28	11	100	100	100	418	437	435	24,0	100	99	97	
59 Turquie	13,9	17,6	27	18	420	428	425	28,0	100	99	97	
60 Bahamas	11,7	19,4	29	19	90	9,9	100	99	95	
61 Malaisie	11,6	15,1	19	12	99	100	100	21,8	100	97	100	
62 Seychelles	11,7	9,5	36	14	84	86	97	100	96	100	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
63 Serbie	13,7	31,3	57	14	56	27,1	100	86	98	
63 Trinité-et-Tobago	12,4	26,7	30	..	88 ^o	417	427	425	18,1	100	98	93	
65 Iran (République islamique d')	15,1	11,4	15	29	100	11	36	41,3	100	95	88	
66 Maurice	13,4	20,2	34	18	100	35	94	16,3	100	100	96	
67 Panama	12,5	15,7	23	21	99	32,2	100	96	83	
68 Costa Rica	12,2	11,5	12	12	94	22	51	400	427	420	20,1	99	100	98	
69 Albanie	13,7	12,0	29	18	413	405	427	54,9	100	91	98	
70 Géorgie	12,4	51,0	26	9	95 ^o	100	100	404	401	411	49,2	100	98	90	
71 Sri Lanka	12,3	9,6	36	23	85	38,9	97	89	96	
72 Cuba	11,9	81,9	52	9	100	8,0	100	95	93	
73 Saint-Kitts-et-Nevis	..	25,2	23	14	72	100	100	100	99 ⁱ	92 ⁱ	
74 Antigua-et-Barbuda	12,6	27,6	38	12	55	..	91	100	97	88	
75 Bosnie-Herzégovine	14,3	20,0	35	17	19,3	100	96	95	
76 Mexique	12,3	22,5	15	27	97	39	53	408	423	416	26,9	100	99	91	
77 Thaïlande	12,3	8,1	21	16	100	99	97	415	409	421	47,3	100	100	99	
78 Grenade	12,0	14,5	37	16	64	100	100	96	96	91	
79 Brésil	13,4	21,5	22	20	..	32	69	377	407	401	27,6	100	98	88	
79 Colombie	12,1	20,8	15	24	95	39	70	390	425	416	46,8	98	97	90	
81 Arménie	13,0	29,0	42	40,2	100	100	94	
82 Algérie	14,4	18,3	19	24	100	360	350	376	26,8	100	94	88	
82 Macédoine du Nord	13,7	28,7	44	14	371	352	384	19,1	100	93	99	
82 Pérou	12,5	12,7	16	17	95	41	74	387	398	397	50,9	84	91	74	
85 Chine	11,7	17,9	42	17	..	93	98	531 ⁱ	494 ⁱ	518 ⁱ	43,8	100	93	85	
85 Équateur	12,4	20,5	15	25	82	37	69	46,2	100	94	88	
87 Azerbaïdjan	12,4	34,5	47	15	98	53	61	55,0	100	91	93	
88 Ukraine	13,5	30,1	88	13	87	48	94	14,9	100	94	96	
89 République dominicaine	12,2	15,6	16	19	95	23	..	328	358	332	40,2	100	97	84	
89 Sainte-Lucie	12,2	1,1 ^e	13	15	89	99	100	29,3	99	98	88	
91 Tunisie	14,0	12,7	23	16	100	58	..	367	361	386	20,6	100	96	91	
92 Mongolie	12,5	28,9	70	30	100	71	83	48,9	56	83	58	
93 Liban	15,0	22,7	29	12	396	347	386	27,6	100	93	98	
94 Botswana	14,8	3,7	18	23	99	..	86	25,3	24	90	77	
94 Saint-Vincent-et-les Grenadines	12,2	6,6	26	14	84	100	100	17,9	100	95	87	
96 Jamaïque	12,1	13,2	17	22	96	84	73	35,7	99	91	87	
96 Venezuela (République bolivarienne du)	12,1	..	8	32,9	100	96	94	
98 Dominique	12,0	10,8	38	13	66	100	93	100	97 ^f	78 ^f	
98 Fidji	13,2	8,4	23	20	90	43,3	91	94	95	
98 Paraguay	13,3	13,7	13	..	92	5	22	38,5	99	100	90	
98 Suriname	12,4	12,3	31	13	98	12,1	91	95	84	
102 Jordanie	14,6	23,4	14	21	100	67	91	380	408	409	8,6	100	99	97	
103 Belize	12,5	11,3	13	20	73	27,1	98	98	88	
104 Maldives	12,7	10,4	43 ^o	10	90	100	100	19,3	100	99	99	
105 Tonga	13,2	5,2	26	22	92	53,3	98	100	93	
106 Philippines	12,5	12,8	10	29	100	33,8	90	94	77	

TABEAU DE BORD 1

Classement selon l'IDH	Qualité de la santé			000 4.c		000 4.a		000 4.1			000 7.1			000 6.1		000 6.2
	Perte d'espérance de vie (%)	Médecins (pour 10 000 personnes)	Lits d'hôpital	Nombre d'élèves par enseignant primaire	Enseignants du cycle primaire ayant reçu une formation pédagogique (%)	Établissements scolaires ayant accès à Internet		Score PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)			Emplois précaires ^a (% de l'emploi total)	Population rurale ayant accès à l'électricité	Population utilisant au moins des services d'eau potable de base (%)	Population utilisant au moins des services sanitaires de base		
						Primaires	Secondaires	Mathématiques ^b	Compréhension de l'écrit ^c	Sciences ^d						
	2017	2010-2018 ^e	2010-2015 ^f	2013-2018 ^g	2010-2018 ^h	2010-2018 ⁱ	2010-2018 ^j	2015	2015	2015	2018	2017	2017	2017		
107	Moldova (République de)	13,6	32,0	58	18	99	85	87	420	416	428	34,3	100	89	76	
108	Turkménistan	12,0	22,2	74	23,6	100	99	99	
108	Ouzbékistan	12,4	23,7	40	21	99	91	90	40,1	100	98	100	
110	Libye	14,8	21,6	37	5,7	70	99	100	
111	Indonésie	12,3	3,8	12	16	51	386	397	403	47,3	96	89	73	
111	Samoa	13,2	3,4	14	23	31,0	96	97	98	
113	Afrique du Sud	13,9	9,1	..	30	9,7	67	93	76	
114	Bolivie (État plurinational de)	12,5	16,1	11	19	58	58,1	75	93	61	
115	Gabon	14,2	3,6	63	31,5	49	86	47	
116	Égypte	13,9	7,9	16	24	74	48	49	21,3	100	99	94	
MEDIUM HUMAN DEVELOPMENT																
117	Îles Marshall	12,6	4,6	27	26	92	88	83	
118	Viet Nam	11,7	8,2	26	20	100	495	487	525	54,5	100	95	84	
119	Palestine (État de)	15,2	25	100	57	72	22,9	100	
120	Iraq	16,0	8,2	14	25,9	100	97	94	
121	Maroc	14,6	7,3	11	28	100	79	89	48,8	100	87	89	
122	Kirghizistan	12,8	18,8	45	25	95	41	44	33,9	100	87	97	
123	Guyana	12,7	8,0	16	..	70	56,8	89	96	86	
124	El Salvador	12,2	15,7	13	28	95	36	40	36,1	100	97	87	
125	Tadjikistan	12,8	17,0	48	22	100	45,2	99	81	97	
126	Cabo Verde	13,1	7,7	21	21	93	10	100	28,8	90	87	74	
126	Guatemala	12,3	3,6	6	20	..	9	44	34,5	89	94	65	
126	Nicaragua	12,7	10,1	9	..	75	39,4	68	82	74	
129	Inde	13,9	7,8	7	35	70	76,7	89	93	60	
130	Namibie	14,1	3,7 ^a	27 ^o	..	96	24,8	29	83	35	
131	Timor-Leste	13,6	7,2	59	71,2	72	78	54	
132	Honduras	12,3	3,1	7	26	..	16	40,5	72	95	81	
132	Kiribati	13,5	2,0	19	25	73	100	72	48	
134	Bhoutan	13,4	3,7	17	35	100	46	71,3	97	97	69	
135	Bangladesh	13,7	5,3	8	30	50	4	82	55,5	81	97	48	
135	Micronésie (États fédéraux de)	13,4	1,9 ^a	32 ^o	20	77	79	88	
137	Sao Tomé-et-Principe	12,9	3,2	29	31	27	46,9	45	84	43	
138	Congo	13,7	1,2	80	76,9	24	73	20	
138	Eswatini (Royaume d')	14,2	0,8	21	27	70	16	69	32,9	67	69	58	
140	République démocratique populaire lao	12,0	5,0	15	22	97	80,0	91	82	74	
141	Vanuatu	13,0	1,7	17 ^o	27	70,8	53	91	34	
142	Ghana	13,0	1,8	9	27	60	8	20	68,9	65	81	18	
143	Zambie	12,8	0,9	20	42	99	6	77,8	14	60	26	
144	Guinée équatoriale	13,9	4,0	21	23	37	55,8	6	65	66	
145	Myanmar	12,6	8,6	9	23	98	0	5	59,5	60	82	64	
146	Cambodge	13,2	1,7	8	42	100	50,8	86	79	59	
147	Kenya	12,6	2,0	14	31	97 ^o	53,5	58	59	29	
147	Népal	13,8	6,5	3	21	97	79,4	95	89	62	
149	Angola	14,3	2,1	..	50	47	3	17	67,1	0	56	50	
150	Cameroun	13,4	0,9	13	45	81	..	23	73,8	21	60	39	
150	Zimbabwe	13,2	0,8	17	36	86	65,6	19	64	36	
152	Pakistan	13,2	9,8	6	45	82	59,3	54	91	60	
153	Îles Salomon	12,9	2,0	14	26	74	..	14	80,3	60	68	34	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE																
154	République arabe syrienne	14,3	12,2	15	34,4	78	97	91	
155	Papouasie-Nouvelle-Guinée	13,2	0,5	..	36	78,3	50	41	13	
156	Comores	12,5	1,7	22	19	55	8	11	64,6	74	80	36	
157	Rwanda	12,9	1,3	16 ^o	58	93	25	33	68,7	24	58	67	
158	Nigéria	14,3	3,8	66	78,4	23	71	39	
159	Tanzanie (République-Unie de)	12,7	0,4	7	47	99	82,7	17	57	30	
159	Ouganda	13,2	0,9	5	43	80	75,2	11	49	18	
161	Mauritanie	13,6	1,8	..	36	85	52,8	0	71	48	
162	Madagascar	12,8	1,8	2	41	15	85,3	0	54	11	

TABLEAU DE BORD 1 QUALITÉ DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

	Qualité de la santé			ODD 4.c		ODD 4.a			ODD 4.1			Qualité du niveau de vie		
	Perte d'espérance de vie	Médecins	Lits d'hôpital	Nombre d'élèves par enseignant, primaire	Enseignants du cycle primaire ayant reçu une formation pédagogique	Établissements scolaires ayant accès à Internet		Score PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)			Emplois précaires ^a	Population rurale ayant accès à l'électricité	Population utilisant au moins des services d'eau potable de base	Population utilisant au moins des services sanitaires de base
						Primaire	Secondaire	Mathématiques ^b	Compréhension de l'écrit ^c	Sciences ^d				
	(%)	(pour 10 000 personnes)	(lits par 10 000 personnes)	(élèves par enseignant)	(%)	(%)	(%)	2015	2015	2015	(% de l'emploi total)	(%)	(%)	
2017	2010–2018 ^e	2010–2015 ^f	2013–2018 ^e	2010–2018 ^e	2010–2018 ^e	2010–2018 ^e	2015	2015	2015	2018	2017	2017	2017	
Classement selon l'IDH														
163 Bénin	13,6	1,6	5	44	68	88,0	17	66	16
164 Lesotho	13,9	0,7	..	33	87	54,7	20	69	43
165 Côte d'Ivoire	13,3	2,3	..	42	100	72,4	37	73	32
166 Sénégal	13,5	0,7	3 ^e	33	75	17	83	65,1	35	81	51
167 Togo	13,2	0,5	7	40	73	77,4	19	65	16
168 Soudan	14,7	4,1	8	40,0	43	60	37
169 Haïti	13,3	2,3	7	85,0	3	65	35
170 Afghanistan	16,4	2,8	5	44	89,4	97	67	43
171 Djibouti	11,9	2,2	14	29	100	47,3	26	76	64
172 Malawi	13,0	0,2	13	70	91	59,5	4	69	26
173 Éthiopie	13,0	1,0	3	..	85 ^e	86,0	31	41	7
174 Gambie	13,7	1,1	11	36	100	72,3	21	78	39
174 Guinée	13,0	0,8	3	47	75	89,9	9	62	23
176 Libéria	15,7	0,4	8	27	47	..	5	77,7	7	73	17
177 Yémen	16,6	3,1	7	27	45,4	69	63	59
178 Guinée-Bissau	13,3	2,0	10 ^e	..	39	78,4	9	67	21
179 Congo (République démocratique du)	14,4	0,9	..	33	95	79,7	0	43	20
180 Mozambique	13,2	0,7	7	52	97	83,1	2	56	29
181 Sierra Leone	13,7	0,3	..	39	54	0	3	86,3	5	61	16
182 Burkina Faso	13,5	0,6	4	41	86	..	3	86,4	10	48	19
182 Érythrée	13,1	..	7	39	41	78,2	30	52 ^h	12 ^h
184 Mali	14,2	1,4	1	38	52	89,6	12	78	39
185 Burundi	12,5	0,5	8	50	100	..	1	94,7	2	61	46
186 Soudan du Sud	14,5	47	44	87,3	21	41	11
187 Tchad	14,2	0,5	..	57	65	93,1	2	39	8
188 République centrafricaine	13,5	0,6	10	83	93,6	15	46 ^h	25 ^h
189 Niger	13,0	0,5	3	36	66	89,0	11	50	14
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES														
.. Corée (République populaire démocratique de)	11,8	36,7	132	20	65,9	52	95	83
.. Monaco	..	65,6	138	10	..	100	100	100	100	100	100
.. Nauru	..	12,4	50	40	100	99	66	66
.. Saint-Marin	..	61,5	38	100	100	100	100
.. Somalie	12,5	0,2	9	77,7	9	52	38
.. Tuvalu	..	9,2	..	17	77	100	99	84	84
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	14,0	30,4	55	14	10,3	100	99	98
Développement humain élevé	12,3	16,5	32	19	40,2	98	94	85
Développement humain moyen	13,6	7,3	9	33	75	68,6	82	90	60
Développement humain faible	13,9	2,1	..	41	80	79,1	24	59	29
Pays en développement	13,0	11,5	21	25	53,3	77	88	69
Régions														
Afrique subsaharienne	14,5	11,1	15	21	24,5	82	89	83
Amérique latine et Caraïbes	11,9	14,8	35	18	45,0	96	92	83
Asie de l'Est et Pacifique	13,4	24,9	51	18	28,4	100	96	97
Asie du Sud	12,7	21,6	20	21	32,7	92	97	87
États arabes	13,9	7,8	8	35	72	71,6	86	93	60
Europe et Asie centrale	13,6	2,1	..	39	80	74,9	22	61	30
Pays les moins avancés	13,6	2,5	7	37	76	73,7	38	64	34
Petits États insulaires en développement	12,6	22,2	25	18	94	40,1	60	82	67
Organisation de coopération et de développement économiques	14,0	28,9	50	15	11,8	100	99	99
Monde	13,2	14,9	28	23	45,1	79	90	73

TABLEAU DE BORD

1

NOTES

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays et les agrégats par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Le groupement partiel présenté dans ce tableau est expliqué dans la *Note technique n° 6* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).

- a Estimations modélisées par l'Organisation internationale du Travail.
- b Le score moyen des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est de 490.
- c Le score moyen des pays de l'OCDE est de 493.
- d Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.
- e Fait référence à une année de 2007 à 2009.
- f Fait référence à 2015.
- g Données adjudgées de la région de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires.
- h Fait référence à 2016.
- i Fait référence à 2013.

j Fait référence aux provinces de Beijing, du Guandong, du Jiangsu et de Shanghai.

DÉFINITIONS

Perte d'espérance de vie en bonne santé : différence relative entre l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé, exprimée en pourcentage de l'espérance de vie à la naissance.

Médecins : nombre de médecins, généralistes et spécialistes confondus, exprimé pour 10 000 personnes.

Lits d'hôpital : nombre de lits disponibles dans les hôpitaux, pour 10 000 personnes.

Nombre d'élèves par enseignant, primaire : nombre moyen d'élèves par enseignant dans le primaire.

Enseignants du cycle primaire ayant reçu une formation pédagogique : pourcentage d'enseignants du cycle primaire qui ont reçu le minimum de formation structurée (avant ou pendant le service) requis pour enseigner au niveau primaire.

Établissements scolaires ayant accès à Internet : pourcentage d'établissements scolaires du cycle inférieur ayant accès à Internet à des fins éducatives.

Score PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) : score obtenu aux tests de compétences et de connaissances des élèves de 15 ans en mathématiques, compréhension de l'écrit et sciences.

Emploi précaire : pourcentage de personnes employées comme travailleurs familiaux non rémunérés et travailleurs indépendants.

Population rurale ayant accès à l'électricité : nombre de personnes ayant accès à l'électricité, exprimé en pourcentage de la population totale. Ce chiffre comprend l'électricité commerciale (réseau et hors réseau) et l'électricité autoproduite, mais il ne comprend pas les raccordements illégaux.

Population utilisant au moins des services d'eau potable de base : pourcentage de la population utilisant au moins des services d'eau potable de base, c'est-à-dire la population qui boit de l'eau provenant d'une source améliorée, à condition que le temps total de collecte ne dépasse pas 30 minutes. Cet indicateur englobe les personnes qui utilisent des services d'eau potable de base ainsi que celles qui utilisent des services d'eau potable sécurisés. Les sources d'eau potable améliorées sont, par exemple, l'eau courante, les robinets et colonnes d'eau publics, les puits tubés, les puits creusés protégés, les sources protégées et l'eau conditionnée ou livrée.

Population utilisant au moins des services sanitaires de base : pourcentage de la population utilisant au moins des services sanitaires de base, c'est-à-dire des installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Cet indicateur englobe les personnes qui utilisent des services sanitaires de base ainsi que celles qui utilisent des services sanitaires sécurisés. Les installations sanitaires améliorées sont, par exemple, les toilettes à chasse d'eau ou chasse d'eau manuelle raccordées à un égout public, les fosses septiques ou les latrines à fosse, les latrines à fosse ventilées, les latrines à fosse avec dalle (y compris les latrines à fosse aérées) et les toilettes à compostage.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonnes 1 : calculs du BRDH fondés sur les données de l'IHME relatives à l'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie en bonne santé à la naissance (2018).

Colonnes 2, 13 et 14 : OMS (2019).

Colonnes 3 et 12 : Banque mondiale (2019a).

Colonnes 4 à 7 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2019).

Colonnes 8 à 10 : OCDE (2017).

Colonne 11 : OIT (2019).

Écart entre les genres tout au long de la vie

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur
-----------------	---------------------	-----------------

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Voir les Notes après le tableau.

Classement selon l'IDH	000 4.2			000 4.1		000 4.1		000 8.5		000 4.6		000 8.5		000 8.3		000 5.5		000 5.4		000 1.3					
	Enfance et jeunesse										Âge adulte										Vieillesse				
	Taux brut de scolarisation										Population ayant au moins entamé des études secondaires										Bénéficiaires de la pension de vieillesse				
	(rapport garçons/filles)										Taux de chômage des jeunes										Taux de chômage total	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Taux de représentation parlementaire	Temps consacré au travail domestique et familial non rémunéré	Population féminine âgée de 15 ans et plus
(rapport de naissances garçons/ filles)	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(% de l'emploi total hors agriculture)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% d'une journée de 24 h)	(rapport garçons/ filles)	(rapport garçons/ filles)	2015-2020 ^a	2013-2018 ^b	2013-2018 ^b	2013-2018 ^b	2018	2010-2018 ^b	2018	2018	2018	2008-2018 ^c	2008-2018 ^c	2013-2017 ^c	
VERY HIGH HUMAN DEVELOPMENT																									
1	Norvège	1,06	1,00	1,00	0,96	0,72	1,01	0,81	47,9	41,4	15,3	1,2	0,87												
2	Suisse	1,05	0,99	0,99	0,96	0,96	0,99	1,11	46,6	29,3	16,8	1,6	1,04												
3	Irlande	1,06	0,98	0,99	1,03	0,84	1,05	0,93	47,4	24,3	0,61												
4	Allemagne	1,05	0,99	0,99	0,95	0,74	0,99	0,84	46,9	31,5	15,9 ^d	1,6 ^d	1,00												
4	Hong Kong, Chine (RAS)	1,08	0,99	0,98	0,96	0,87	0,92	0,83	49,4	..	10,8	3,3	..												
6	Australie	1,06	0,96	1,00	0,89	0,80	0,99	1,04	46,8	32,7	1,06												
6	Islande	1,05	1,02	1,00	1,00	0,67	1,00	0,93	48,2	38,1	1,12												
8	Suède	1,06	1,00	1,03	1,12	0,84	1,00	0,90	48,2	46,1	16,0	1,3	1,00												
9	Singapour	1,07	..	1,00	0,99	1,92	0,92	1,17	45,1	23,0												
10	Pays-Bas	1,05	1,00	1,00	1,02	0,84	0,96	1,17	46,4	35,6	14,7 ^e	1,6 ^e	1,00												
11	Danemark	1,06	0,99	0,99	1,03	0,76	1,00	1,08	47,9	37,4	15,6 ^e	1,4 ^e	1,02												
12	Finlande	1,05	1,00	1,00	1,10	0,92	1,00	0,96	48,9	42,0	14,5 ^d	1,5 ^d	1,00												
13	Canada	1,05	..	1,00	1,01	0,78	1,00	0,93	47,7	31,7	14,6	1,5	1,00												
14	Nouvelle-Zélande	1,06	0,99	1,00	1,06	0,91	1,01	1,12	48,2	38,3	18,1 ^f	1,7 ^f	1,00												
15	Royaume-Uni	1,05	1,00	1,00	1,11	0,86	0,97	0,98	47,0	28,9	12,7	1,8	1,00												
15	États-Unis	1,05	1,00	1,00	0,99	0,74	1,00	0,93	46,4	23,6	15,4	1,6	0,87												
17	Belgique	1,05	1,00	1,00	1,12	0,91	0,95	1,02	46,0	41,4	15,9 ^f	1,6 ^f	1,00												
18	Liechtenstein	..	1,06	0,96	0,78	12,0												
19	Japon	1,06	..	1,00	1,01	0,85	1,03	0,88	43,9	13,7	14,4 ^d	4,7 ^d	..												
20	Autriche	1,06	0,99	1,00	0,96	1,02	1,00	0,98	46,9	34,8	18,3 ^d	1,9 ^d	0,99												
21	Luxembourg	1,05	0,97	1,00	1,03	0,72	1,00	1,08	46,1	20,0	14,4 ^d	2,0 ^d	0,66												
22	Israël	1,05	1,00	1,01	1,02	0,97	0,97	1,03	47,3	27,5												
22	Corée (République de)	1,06	1,00	1,00	1,00	0,99	0,94	0,95	42,3	17,0	14,0 ^d	4,2 ^d	0,96												
24	Slovénie	1,06	0,97	1,00	1,02	1,36	0,99	1,31	46,6	20,0												
25	Espagne	1,06	1,00	1,01	1,01	0,94	0,93	1,29	46,1	38,6	19,0 ^e	2,2 ^e	0,47												
26	Tchéquie	1,06	0,97	1,01	1,01	1,13	1,00	1,45	44,8	20,3	1,00												
26	France	1,05	1,00	0,99	1,01	0,93	0,94	1,01	47,4	35,7	15,8	1,7	1,00												
28	Malte	1,06	1,03	1,04	1,04	0,85	0,90	1,00	39,8	11,9	0,43												
29	Italie	1,06	0,97	1,00	0,98	1,20	0,91	1,18	42,4	35,6	20,4	2,4	0,83												
30	Estonie	1,07	..	1,00	1,01	0,73	1,00	0,86	49,5	26,7	17,2 ^d	1,6 ^d	1,00												
31	Chypre	1,07	0,99	1,00	0,99	0,59	0,95	1,01	47,0	17,9	0,77												
32	Grèce	1,07	1,01	1,00	0,94	1,22	0,84	1,54	41,6	18,7	17,5 ^d	2,6 ^d	..												
32	Pologne	1,06	0,97	1,01	0,97	0,97	0,94	1,00	45,6	25,5	17,6 ^d	1,8 ^d	1,00												
34	Lituanie	1,06	1,00	1,00	0,96	0,88	0,95	0,85	52,2	21,3	1,00												
35	Émirats arabes unis	1,05	1,08	0,97	0,94	2,00	1,20	4,41	14,9	22,5												
36	Andorre	0,97	32,1												
36	Arabie saoudite	1,03	1,05	0,98	0,77	2,12	0,90	6,77	14,9	19,9												
36	Slovaquie	1,05	0,98	0,99	1,01	1,03	0,99	1,13	46,1	20,0	1,00												
39	Lettonie	1,07	0,99	1,00	0,99	1,06	1,01	0,76	52,0	31,0	1,00												
40	Portugal	1,06	0,98	0,96	0,97	1,13	0,98	1,17	49,7	34,8	17,8	1,7	0,77												
41	Qatar	1,05	1,03	0,99	1,25	8,33	1,11	6,00	14,2	9,8	8,2	3,7	0,36												
42	Chili	1,04	0,98	0,97	1,01	1,20	0,98	1,16	43,0	22,7	22,1 ^f	2,2 ^f	1,59												
43	Brunéi Darussalam	1,06	1,03	0,99	1,02	1,04	0,98	1,17	43,4	9,1												
43	Hongrie	1,06	0,96	1,00	0,99	1,43	0,98	1,18	46,5	12,6	16,6 ^d	2,2 ^d	1,00												
45	Bahrein	1,04	0,99	1,00	1,01	6,10	1,12	11,67	20,2	18,8												

Classement selon l'IDH	ODD 4.2 Enfance et jeunesse				ODD 8.5	ODD 4.6	ODD 8.5	ODD 8.3 Âge adulte			ODD 5.5	ODD 5.4	ODD 1.3
	Taux brut de scolarisation				Taux de chômage des jeunes	Population ayant au moins entamé des études secondaires	Taux de chômage total	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Taux de représentation parlementaire	Temps consacré au travail domestique et familial non rémunéré	Bénéficiaires de la pension de vieillesse	Population féminine âgée de 15 ans et plus	
	(rapport garçons/filles)											(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)
	(rapport de naissances garçons/filles)	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(% de l'emploi total hors agriculture)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% d'une journée de 24 h)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)
2015–2020 ^a	2013–2018 ^b	2013–2018 ^b	2013–2018 ^b	2018	2010–2018 ^c	2018	2018	2018	2008–2018 ^d	2008–2018 ^d	2013–2017 ^e	2013–2017 ^e	
46 Croatie	1,06	0,96	1,01	1,05	1,66	0,98	1,28	46,6	18,5	
47 Oman	1,05	1,05	1,03	0,97	4,79	1,15	7,59	12,0	8,8	18,9	2,5	..	
48 Argentine	1,04	1,01	1,00	1,04	1,34	1,05	1,27	41,2	39,5	23,4	2,5	..	
49 Fédération de Russie	1,06	0,98	1,01	0,99	1,09	1,01	0,94	49,4	16,1	18,4	2,3	1,00	
50 Bélarus	1,06	0,96	1,00	0,98	0,66	0,94	0,56	52,4	33,1	19,2 ^d	2,0 ^d	..	
50 Kazakhstan	1,07	1,02	1,02	1,01	1,13	0,99	1,33	48,6	22,1	17,9 ^d	3,0 ^d	..	
52 Bulgarie	1,06	0,99	0,99	0,97	0,84	0,98	0,84	47,9	23,8	18,5 ^a	2,0 ^e	1,00	
52 Monténégro	1,07	0,98	0,99	1,00	0,84	0,90	1,05	44,1	23,5	
52 Roumanie	1,06	1,00	0,99	0,99	0,99	0,94	0,77	44,1	18,7	19,0 ^d	2,0 ^d	1,00	
55 Palaos	..	1,09	0,96	1,05	..	1,00	13,8	
56 Barbade	1,04	1,04	0,98	1,04	1,12	1,03	1,10	50,0	27,5	
57 Koweït	1,05	1,00	1,00	1,08	4,18	1,15	5,11	31,8	3,1	
57 Uruguay	1,05	1,02	0,98	..	1,43	1,07	1,49	46,9	22,3	19,9	2,4	1,04	
59 Turquie	1,05	0,95	0,99	0,98	1,39	0,67	1,42	28,3	17,4	19,2	5,2	..	
60 Bahamas	1,06	1,07	1,05	1,06	1,59	0,97	1,28	47,1	21,8	
61 Malaisie	1,06	1,04	1,01	1,05	1,13	0,98	1,23	39,9	15,8	
62 Seychelles	1,06	1,03	1,01	1,07	21,2	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
63 Serbie	1,07	1,00	1,00	1,01	1,17	0,92	1,14	45,2	34,4	19,2	2,2	..	
63 Trinité-et-Tobago	1,04	1,05	1,05	1,11	43,2	30,1	
65 Iran (République islamique d')	1,05	1,00	1,03	1,02	1,85	0,93	1,99	16,5	5,9	21,0	4,0	0,10	
66 Maurice	1,04	1,00	1,02	1,07	1,55	0,96	2,10	38,5	11,6	
67 Panama	1,05	1,03	0,98	1,03	1,61	1,09	1,59	41,9	18,3	17,7	2,4	..	
68 Costa Rica	1,05	1,00	1,01	1,05	1,47	1,03	1,51	40,7	45,6	21,3 ^f	2,6 ^f	..	
69 Albanie	1,09	0,99	0,97	0,94	0,82	1,01	0,90	39,4	27,9	21,7 ^d	6,3 ^d	..	
70 Géorgie	1,07	..	1,01	1,02	1,20	0,99	0,83	44,3	16,0	0,92	
71 Sri Lanka	1,04	0,97	0,99	1,05	1,76	0,99	2,33	32,5	5,8	
72 Cuba	1,06	1,00	0,95	1,03	0,92	0,98	1,19	42,3	53,2	
73 Saint-Kitts-et-Nevis	13,3	
74 Antigua-et-Barbuda	1,03	1,09	0,97	0,96	31,4	0,95	
75 Bosnie-Herzégovine	1,07	1,17	0,81	1,26	37,4	19,3	
76 Mexique	1,05	1,02	1,01	1,09	1,09	0,96	1,03	40,1	48,4	28,1 ^f	3,0 ^f	0,84	
77 Thaïlande	1,06	0,99	1,00	0,96	1,68	0,89	1,17	47,5	5,3	11,8 ^a	3,2 ^a	..	
78 Grenade	1,05	1,06	0,95	1,05	39,3	
79 Brésil	1,05	1,05	0,97	1,05	1,26	1,06	1,30	44,9	15,0	13,3	4,3	..	
79 Colombie	1,05	..	0,97	1,06	1,63	1,04	1,66	46,1	19,0	16,3 ^d	3,7 ^d	0,99	
81 Arménie	1,11	1,10	1,00	1,05	1,50	0,99	1,02	43,6	18,1	21,7	5,0	1,17	
82 Algérie	1,05	..	0,95	..	1,73	1,00	2,11	17,2	21,3	21,7 ^f	5,8 ^f	..	
82 Macédoine du Nord	1,06	0,99	1,00	0,98	1,00	0,72	0,91	39,8	38,3	15,4 ^d	2,8 ^d	..	
82 Pérou	1,05	1,01	1,00	1,00	1,31	0,84	1,42	46,4	27,7	22,7 ^f	2,6 ^f	..	
85 Chine	1,13	1,01	1,01	1,02	0,81	0,91	0,78	45,4	24,9	15,3	2,6	..	
85 Équateur	1,05	1,05	1,01	1,03	1,64	1,00	1,56	42,5	38,0	19,8	4,4	..	
87 Azerbaïdjan	1,13	1,00	1,02	..	1,27	0,96	1,39	44,0	16,8	25,4	2,9	1,51	
88 Ukraine	1,06	0,97	1,02	0,98	0,88	0,99	0,77	49,3	12,3	
89 République dominicaine	1,05	1,02	0,93	1,08	2,07	1,08	1,95	42,8	24,3	16,7	4,4	..	
89 Sainte-Lucie	1,03	1,08	..	1,01	1,23	1,17	1,26	48,6	20,7	
91 Tunisie	1,06	1,00	0,97	1,11	1,12	0,78	1,75	25,3	31,3	
92 Mongolie	1,03	1,00	0,98	..	1,42	1,06	0,88	47,3	17,1	17,6 ^f	2,8 ^f	..	
93 Liban	1,05	0,96	0,92	0,99	1,34	0,98	1,98	22,8	4,7	
94 Botswana	1,03	1,04	0,97	..	1,44	0,99	1,45	47,7	9,5	
94 Saint-Vincent-et-les Grenadines	1,03	1,05	0,98	0,96	1,04	..	0,82	47,5	13,0	
96 Jamaïque	1,05	1,01	..	1,06	1,47	1,12	1,73	48,1	19,0	
96 Venezuela (République bolivarienne du)	1,05	1,01	0,97	1,08	1,44	1,08	1,13	41,2	22,2	0,72	
98 Dominique	..	1,03	0,97	0,99	25,0	
98 Fidji	1,06	..	0,99	..	1,92	1,12	1,47	33,2	19,6	15,2	2,9	..	

TABLEAU DE BORD 2 ÉCART ENTRE LES GENRES TOUT AU LONG DE LA VIE

Classement selon l'IDH	000 4.2 000 4.1 000 4.1 000 8.5				000 4.6	000 8.5	000 8.3 000 5.5 000 5.4			000 1.3		
	Enfance et jeunesse				Taux de chômage des jeunes	Population ayant au moins entamé des études secondaires	Taux de chômage total	Âge adulte			Bénéficiaires de la pension de vieillesse	
	Taux brut de scolarisation (rapport garçons/filles)							Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes	Taux de représentation parlementaire	Temps consacré au travail domestique et familial non rémunéré		
	(rapport de naissances garçons/filles)	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)			(% de l'emploi total hors agriculture)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% d'une journée de 24 h)
2015–2020 ^a	2013–2018 ^b	2013–2018 ^b	2013–2018 ^b	2018	2010–2018 ^b	2018	2018	2018	2018	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2013–2017 ^c
98 Paraguay	1,05	1,01	1,46	0,98	1,45	41,9	16,0	14,5	3,4	0,80
98 Suriname	1,08	1,01	1,00	1,32	2,37	1,02	2,54	37,6	25,5
102 Jordanie	1,05	1,03	1,64	0,96	1,73	16,5	15,4
103 Belize	1,03	1,05	0,95	1,05	2,83	1,01	2,83	42,9	11,1
104 Maldives	1,07	1,00	1,00	..	0,63	0,91	0,92	28,9	5,9
105 Tonga	1,05	1,01	0,97	1,06	4,50	1,01	5,00	51,7	7,4
106 Philippines	1,06	0,99	0,97	1,10	1,19	1,04	1,04	43,4	29,1
107 Moldova (République de)	1,06	0,99	1,00	0,99	0,94	0,98	0,79	52,1	22,8	19,5 ^d	1,8 ^d	..
108 Turkménistan	1,05	0,97	0,98	0,96	0,55	..	0,42	42,8	24,8
108 Ouzbékistan	1,06	0,96	0,98	0,99	1,04	1,00	0,93	39,0	16,4
110 Libye	1,06	1,57	1,54	1,65	22,0	16,0
111 Indonésie	1,05	0,89	0,96	1,03	1,03	0,84	0,93	40,1	19,8
111 Samoa	1,08	1,13	1,00	1,10	1,61	1,11	1,34	38,2	10,0
113 Afrique du Sud	1,03	1,00	0,96	1,09	1,22	0,96	1,17	44,6	41,8 ^h	15,6 ^d	2,4 ^d	..
114 Bolivie (État plurinational de)	1,05	1,00	0,98	0,97	1,52	0,81	1,48	41,5	51,8
115 Gabon	1,03	1,35	1,32	2,01	25,1	17,4 ⁱ
116 Égypte	1,06	0,99	1,00	0,98	1,53	0,83	2,96	17,4	14,9	22,4 ^d	9,2 ^d	..
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN												
117 Îles Marshall	..	0,93	1,02	1,10	..	0,99	9,1
118 Viet Nam	1,12	0,98	1,00	..	1,01	0,85	0,90	47,2	26,7
119 Palestine (État de)	1,05	1,00	1,00	1,10	1,77	0,97	2,06	14,7	..	17,8 ^d	6,0 ^d	..
120 Iraq	1,07	1,97	0,70	1,71	13,0	25,2
121 Maroc	1,06	0,83	0,95	0,89	1,03	0,81	1,21	15,7	18,4	20,8	7,0	..
122 Kirghizistan	1,06	1,01	0,99	1,00	1,62	1,00	1,48	38,7	19,2	16,8 ^f	1,8 ^f	..
123 Guyana	1,05	1,65	1,28	1,54	39,1	31,9
124 El Salvador	1,05	1,01	0,97	0,99	1,24	0,86	0,76	49,0	31,0	22,7	2,9	..
125 Tadjikistan	1,07	0,86	0,99	0,90	0,90	1,14	0,84	20,6	20,0
126 Cabo Verde	1,03	1,02	0,93	1,10	1,10	0,92	1,08	50,2	20,8 ^j
126 Guatemala	1,05	1,02	0,97	0,95	1,82	1,03	1,68	43,3	12,7	17,8	7,5	0,50
126 Nicaragua	1,05	1,99	1,04	1,36	51,1	45,7
129 Inde	1,10	0,93	1,17	1,02	1,32	0,61	1,57	16,7	11,7
130 Namibie	1,01	1,05	0,97	..	1,32	0,97	1,14	48,5	39,7
131 Timor-Leste	1,05	1,02	0,97	1,08	2,03	..	1,50	31,7	33,8	1,13
132 Honduras	1,05	1,01	1,00	1,14	2,05	1,05	1,56	48,2	21,1	17,3	4,0	..
132 Kiribati	1,06	..	1,06	6,5
134 Bhoutan	1,04	1,06	1,00	1,10	1,48	0,43	1,76	32,2	15,3	15,0	2,5	..
135 Bangladesh	1,05	1,04	1,07	1,17	1,57	0,92	1,97	20,2	20,3
135 Micronésie (États fédéraux de)	1,06	0,92	1,00	0,0
137 Sao Tomé-et-Principe	1,03	1,09	0,96	1,15	2,25	0,69	2,40	38,3	14,5
138 Congo	1,03	0,93	0,91	1,14	47,6	14,0
138 Eswatini (Royaume d')	1,03	..	0,92	0,98	1,10	0,93	1,15	40,9	12,1
140 République démocratique populaire lao	1,05	1,03	0,97	0,93	0,94	0,76	0,86	47,0	27,5	10,4 ^d	4,2 ^d	..
141 Vanuatu	1,07	0,97	0,98	1,06	1,10	..	1,24	42,6	0,0
142 Ghana	1,05	1,02	1,02	0,99	0,97	0,78	1,00	53,4	12,7	14,4 ^d	4,1 ^d	..
143 Zambie	1,03	1,07	1,02	..	0,99	0,75	0,92	39,5	18,0	0,22
144 Guinée équatoriale	1,03	1,02	0,99	..	1,08	..	1,11	36,9	18,0
145 Myanmar	1,03	1,01	0,95	1,10	1,58	1,29	1,75	43,7	10,2
146 Cambodge	1,05	1,04	0,98	..	0,86	0,54	0,75	48,5	19,3	0,15
147 Kenya	1,03	0,98	1,00	..	0,99	0,80	0,98	41,4	23,3
147 Népal	1,07	0,94	1,06	1,11	0,62	0,66	0,73	34,6	33,5
149 Angola	1,03	0,88	0,86	0,63	0,99	0,61	1,10	43,6	30,5
150 Cameroun	1,03	1,02	0,90	0,86	1,19	0,80	1,34	41,8	29,3	14,6 ^d	3,1 ^d	..
150 Zimbabwe	1,02	1,02	0,98	0,98	1,23	0,84	1,23	42,5	34,3
152 Pakistan	1,09	0,87	0,86	0,81	1,57	0,57	2,04	10,0	20,0

Classement selon l'IDH	ODD 4.2		ODD 4.1		ODD 4.1	ODD 8.5	ODD 4.6	ODD 8.5	ODD 8.3		ODD 5.5	ODD 5.4		ODD 1.3	
	Enfance et jeunesse										Âge adulte				Vieillesse
	Taux brut de scolarisation					Taux de chômage des jeunes	Population ayant au moins entamé des études secondaires	Taux de chômage total	Proportion de l'emploi rémunéré hors agriculture, femmes		Taux de représentation parlementaire	Temps consacré au travail domestique et familial non rémunéré	Bénéficiaires de la pension de vieillesse		
	(rapport garçons/filles)								(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)			(% de l'emploi total hors agriculture)	(% de sièges occupés par des femmes)
(rapport de naissances garçons/filles)	Pré-primaire	Primaire	Secondaire	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(% de l'emploi total hors agriculture)	(% de sièges occupés par des femmes)	(% d'une journée de 24 h)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)	(rapport garçons/filles)		
2015-2020 ^b	2013-2018 ^b	2013-2018 ^b	2013-2018 ^b	2018	2010-2018 ^b	2018	2018	2018	2018	2008-2018 ^b	2008-2018 ^b	2013-2017 ^c			
153 Îles Salomon	1,07	1,02	0,99	..	0,93	..	0,80	42,3	2,0			
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
154 République arabe syrienne	1,05	0,96	0,97	1,00	2,55	0,86	3,43	12,8	13,2			
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	1,08	0,99	0,91	0,73	0,58	0,66	0,38	45,4	0,0			
156 Comores	1,05	1,03	0,96	1,06	0,79	..	1,17	35,9	6,1			
157 Rwanda	1,02	1,03	0,99	1,12	1,67	0,72	1,00	36,1	55,7			
158 Nigéria	1,06	..	0,94	0,90	0,97	..	1,12	52,6	5,8			
159 Tanzanie (République-Unie de)	1,03	1,01	1,02	1,01	1,41	0,70	1,60	44,3	37,2	16,5 ^k	3,9 ^k	..			
159 Ouganda	1,03	1,04	1,03	..	1,41	0,79	1,50	39,2	34,3			
161 Mauritanie	1,05	1,26	1,06	0,96	1,19	0,51	1,42	31,2	20,3			
162 Madagascar	1,03	1,09	1,00	1,01	1,25	..	1,20	53,7	19,6			
163 Bénin	1,04	1,04	0,94	0,76	1,10	0,54	1,10	55,6	7,2			
164 Lesotho	1,03	1,05	0,97	1,36	1,38	1,31	1,30	56,2	22,7			
165 Côte d'Ivoire	1,03	1,01	0,91	0,75	1,57	0,52	1,55	47,3	9,2 ^l			
166 Sénégal	1,04	1,12	1,16	1,09	1,28	0,52	1,24	41,8	41,8			
167 Togo	1,02	1,04	0,95	0,73	0,61	0,51	0,70	53,6	17,6			
168 Soudan	1,04	1,02	0,94	1,02	2,16	0,78	2,52	16,8	31,0			
169 Haïti	1,05	1,59	0,67	1,49	60,6	2,7			
170 Afghanistan	1,06	..	0,69	0,57	1,76	0,36	2,18	25,5	27,4 ^l			
171 Djibouti	1,04	0,94	0,88	0,84	1,08	..	1,15	41,3	26,2			
172 Malawi	1,03	1,01	1,04	0,94	1,18	0,68	1,42	39,5	16,7			
173 Éthiopie	1,04	0,95	0,91	0,96	1,80	0,52	1,85	55,6	37,3	19,3 ^d	2,9 ^d	..			
174 Gambie	1,03	1,07	1,09	..	1,92	0,71	1,88	38,7	10,3			
174 Guinée	1,02	..	0,82	0,66	0,64	..	0,59	44,4	21,9			
176 Libéria	1,05	1,01	0,92	0,78	1,57	0,47	1,05	48,7	11,7	6,3	2,4	..			
177 Yémen	1,05	0,90	0,87	0,73	1,37	0,56	1,94	4,4	0,5			
178 Guinée-Bissau	1,03	1,03	..	1,08	44,4	13,7			
179 Congo (République démocratique du)	1,03	1,07	0,99	0,64	0,60	0,56	0,66	36,1	8,2			
180 Mozambique	1,02	..	0,93	0,91	0,89	0,51	1,06	33,2	39,6			
181 Sierra Leone	1,02	1,10	1,01	0,95	0,42	0,60	0,69	53,1	12,3			
182 Burkina Faso	1,05	0,99	0,98	0,97	2,31	0,50	2,32	48,5	11,0	0,13			
182 Érythrée	1,05	0,98	0,86	0,90	1,09	..	1,11	41,6	22,0			
184 Mali	1,05	1,07	0,89	0,81	1,19	0,45	1,38	45,2	8,8	0,11			
185 Burundi	1,03	1,02	1,00	1,02	0,43	0,68	0,55	24,1	38,8			
186 Soudan du Sud	1,04	0,95	0,71	0,54	0,87	..	1,21	36,7	26,6			
187 Tchad	1,03	0,93	0,78	0,46	1,14	0,17	1,37	39,9	15,3			
188 République centrafricaine	1,03	1,03	0,76	0,66	1,12	0,43	1,20	41,9	8,6			
189 Niger	1,05	1,06	0,87	0,73	0,17	0,48	0,50	51,4	17,0			
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
.. Corée (République populaire démocratique de)	1,05	..	1,00	1,01	0,80	..	0,83	41,9	16,3			
.. Monaco	33,3			
.. Nauru	..	1,05	1,03	1,03	10,5			
.. Saint-Marin	26,7			
.. Somalie	1,03	1,12	..	1,13	17,5	24,3			
.. Tuvalu	..	1,04	0,97	1,25	6,7			
Groupes de développement humain															
Développement humain très élevé	1,05	0,99	1,00	0,99	1,08	0,98	1,15	44,3	27,2	—	—	0,93			
Développement humain élevé	1,08	0,99	0,99	1,03	1,17	0,92	1,15	42,8	24,4	—	—	..			
Développement humain moyen	1,08	0,96	1,08	1,00	1,32	0,67	1,51	22,8	20,8	—	—	..			
Développement humain faible	1,04	1,01	0,94	0,84	1,20	0,59	1,46	43,5	21,3	—	—	..			
Pays en développement															
1,07	0,98	1,01	0,99	1,24	0,84	1,30	36,8	22,4	—	—	..				
Régions															
Afrique subsaharienne	1,05	0,98	0,96	0,93	1,67	0,84	2,46	16,3	18,3	—	—	..			

Autonomisation des femmes

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur Tiers intermédiaire Tiers inférieur

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Voir les *Notes* après le tableau.

Classement selon l'IDH	Santé procréative et planification familiale				Violence à l'égard des filles et des femmes				Autonomisation socioéconomique des femmes					
	ODD 3.1		ODD 3.7, 5.6		ODD 5.3		ODD 5.2		ODD 5.5			ODD 1.3		
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié		Prévalence de la contraception, toutes méthodes		Mariage d'enfants		Violence à l'égard des femmes vécue ^a		Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques		Proportion de diplômés des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de sexe féminin		Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles	
	Soins prénatals, au moins une visite	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	Prévalence de la contraception, toutes méthodes	Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	Femmes mariées à 18 ans	Prévalence de la mutilation génitale/excision parmi les filles et les femmes	Au sein du couple	Hors du couple	(%)	(%)	(%)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	Congé de maternité payé obligatoire	
(%)	(%)	(% de femmes en âge de procréer mariées ou en couple, 15 à 49 ans)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	(% de filles et de jeunes femmes âgées de 15 à 49 ans)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(jours)		
2007–2017 ^b	2013–2018 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2003–2018 ^b	2004–2018 ^b	2005–2019 ^b	2005–2019 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2010–2018 ^b	2017	2017		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ														
1 Norvège	..	99,2	27,0	..	9,9	28,4	33,5	100,0	..		
2 Suisse	72,9	11,1	22,1	31,6	98,9	98		
3 Irlande	..	99,7	73,3	15,0	5,0	14,1	29,0	33,5	95,3	182		
4 Allemagne	..	98,7	80,3	22,0	7,0	19,3	27,1	28,6	99,2	98		
4 Hong Kong, Chine (RAS)	74,8	94,7	70		
6 Australie	98,3	97,0	66,9	22,8	10,0	9,7	31,7	..	99,2	0 ^c		
6 Islande	..	97,9	22,4	..	10,3	35,2	43,1	..	90		
8 Suède	28,0	12,0	15,0	35,2	39,4	100,0	0		
9 Singapour	..	99,6	6,1	..	22,3	33,7	..	96,3	105		
10 Pays-Bas	73,0	25,0	12,0	6,3	25,3	24,8	99,8	112		
11 Danemark	..	94,7	32,0	11,0	12,7	34,2	27,0	100,0	126		
12 Finlande	..	99,9	85,5	30,0	11,0	13,5	27,1	32,0	99,6	147		
13 Canada	100,0	97,9	11,6	31,4	..	99,9	105		
14 Nouvelle-Zélande	..	96,3	12,9	35,0	..	99,3	112 ^d		
15 Royaume-Uni	84,0	29,0	7,0	17,5	38,1	34,2	96,1	42		
15 États-Unis	..	99,1	75,9	9,0	10,4	34,0	40,5	92,7	..		
17 Belgique	66,8	24,0	8,0	7,9	27,5	33,5	98,8	105		
18 Liechtenstein	33,8	40,7		
19 Japon	..	99,9	39,8	98,1	98		
20 Autriche	..	98,4	65,7	13,0	4,0	14,3	25,9	28,9	98,4	112		
21 Luxembourg	22,0	8,0	9,5	27,6	16,1	98,2	112		
22 Israël	93,7	105		
22 Corée (République de)	..	100,0	79,6	15,4	26,4	..	94,7	90		
24 Slovénie	13,0	4,0	12,5	29,8	38,2	96,9	105		
25 Espagne	70,9	13,0	3,0	12,7	29,7	31,9	91,6	112		
26 Tchéquie	..	99,8	86,3	4,3	..	21,0	4,0	13,5	35,4	26,6	78,6	196		
26 France	..	98,0	78,4	26,0	9,0	14,5	31,8	34,5	91,3	112		
28 Malte	..	99,7	15,0	5,0	8,6	28,1	27,6	97,0	126		
29 Italie	..	99,9	65,1	19,0	5,0	15,7	39,5	23,2	91,6	150		
30 Estonie	..	99,2	20,0	9,0	16,4	38,3	33,2	98,4	140		
31 Chypre	99,2	96,0	15,0	2,0	10,4	42,2	22,4	90,0	126		
32 Grèce	..	99,9	19,0	1,0	18,9	39,8	30,5	84,5	119		
32 Pologne	..	99,8	62,3	13,0	2,0	15,3	44,1	39,5	88,0	140		
34 Lituanie	..	100,0	24,0	5,0	11,4	29,8	38,2	81,0	126		
35 Émirats arabes unis	100,0	99,9	17,3	43,5	12,2	76,4	45		
36 Andorre	..	100,0	4,7		
36 Arabie saoudite	97,0	99,7	24,6	17,2	41,7	..	58,2	70		
36 Slovaquie	..	98,5	23,0	4,0	12,0	35,6	30,4	83,1	238		
39 Lettonie	..	99,9	32,0	7,0	10,0	31,9	43,2	92,5	112		
40 Portugal	..	98,8	73,9	19,0	1,0	19,3	39,1	32,2	90,6	..		
41 Qatar	90,8	100,0	37,5	12,4	4	14,5	41,9	..	61,6 ^e	50		
42 Chili	..	99,7	76,3	6,8	18,8	..	71,3	126		
43 Brunéi Darussalam	99,0	99,8	23,6	51,9	37,0	..	91		
43 Hongrie	..	99,7	61,6	21,0	3,0	11,7	31,5	37,1	72,2	168		

TABLEAU DE BORD 3 AUTONOMISATION DES FEMMES

	000 3.1 Santé procréative et planification familiale				000 3.7, 5.6 Violence à l'égard des filles et des femmes				000 5.2 Autonomisation socioéconomique des femmes				000 5.5	000 1.3	
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié		Prévalence de la contraception, toutes méthodes		Besoins non satisfaits en matière de planification familiale		Prévalence de la mutilation génitale/excision parmi les filles et les femmes		Violence à l'égard des femmes vécue ^a		Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de sexe féminin		Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles		Congé de maternité payé obligatoire
	Soins prénatals, au moins une visite		Prévalence de la contraception, toutes méthodes		Besoins non satisfaits en matière de planification familiale		Prévalence de la mutilation génitale/excision parmi les filles et les femmes		Violence à l'égard des femmes vécue ^a		Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de sexe féminin		Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles		Congé de maternité payé obligatoire
	(%)	(%)	(% de femmes en âge de procréer mariées ou en couple, 15 à 49 ans)	(% de femmes mariées ou en couple)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	(% de filles et de jeunes femmes âgées de 15 à 49 ans)	Au sein du couple	Hors du couple	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(%)	(%)	(%)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(jours)	
Classement selon l'IDH	2007–2017 ^b	2013–2018 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2003–2018 ^b	2004–2018 ^b	2005–2019 ^b	2005–2019 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2010–2018 ^b	2017	2017		
45 Bahreïn	100,0	99,7	10,9	44,3	..	75,4	60		
46 Croatie	..	99,9	13,0	3,0	16,0	37,9	26,1	82,7	208		
47 Oman	98,6	99,1	29,7	17,8	4	39,8	52,8	..	63,5 ^a	50		
48 Argentine	98,1	93,9	81,3	26,9	12,1	11,5	46,5	32,6	50,8	90		
49 Fédération de Russie	..	99,7	68,0	8,0	39,3	76,1	140		
50 Bélarus	99,7	99,8	72,1	7,0	3	15,4	26,7	..	81,3	126		
50 Kazakhstan	99,3	99,4	54,8	10,6	7	..	16,5	1,5	14,8	32,9	..	60,3	126		
52 Bulgarie	..	99,8	23,0	6,0	12,3	38,3	39,3	73,6	410		
52 Monténégro	91,7	99,0	23,3	21,8	5	..	17,0	1,0	23,8	67,6	45		
52 Roumanie	76,3	95,2	24,0	2,0	20,3	41,2	30,1	53,6	126		
55 Palaos	90,3	100,0	25,2	15,1	35,5		
56 Barbade	93,4	99,0	59,2	19,9	11	40,5	84		
57 Koweït	100,0	99,9	73,5	70		
57 Uruguay	97,2	99,7	79,6	..	25	..	16,8	..	10,8	44,6	37,3	60,6	98		
59 Turquie	97,0	98,0	73,5	5,9	15	..	38,0	..	14,2	34,7	16,3	54,3	112		
60 Bahamas	98,0	99,0	91		
61 Malaisie	97,2	99,5	52,2	18,1	38,6	..	82,5	60		
62 Seychelles	8,5	38,9	43,8	..	98		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ															
63 Serbie	98,3	98,4	58,4	14,9	3	..	17,0	2,0	18,1	39,7	29,8	70,1	135		
63 Trinité-et-Tobago	95,1	100,0	40,3	24,3	11	..	30,2	19,0	73,6	98		
65 Iran (République islamique d')	96,9	99,0	77,4	5,7	17	32,1	30,1	..	91,6	270		
66 Maurice	..	99,8	63,8	12,5	30,8	87,1	98		
67 Panama	93,4	94,2	62,8	16,4	26	..	14,4	..	12,7	49,0	43,5	42,3	98		
68 Costa Rica	98,1	98,7	77,8	7,6	21	..	35,9 ^f	..	7,7	33,4	..	60,9	120		
69 Albanie	97,3	99,8	46,0	15,1	12	..	21,0	1,3	14,8	49,4	29,3	38,1	365		
70 Géorgie	97,6	99,9	53,4	12,3	14	..	6,0	2,7	15,8	43,7	..	63,6	183		
71 Sri Lanka	95,5	..	61,7	7,5	10	40,3	25,6	73,4	84		
72 Cuba	98,5	99,9	73,7	8,0	26	6,1	39,9		
73 Saint-Kitts-et-Nevis	100,0	100,0	91		
74 Antigua-et-Barbuda	100,0	100,0	1,8	33,3	91		
75 Bosnie-Herzégovine	87,0	99,9	45,8	9,0	4	..	11,0	1,0	14,8	42,9	24,2	54,7	365		
76 Mexique	98,5	97,7	66,9	13,0	26	..	24,6	38,8	14,8	31,1	35,6	33,3	84		
77 Thaïlande	98,1	99,1	78,4	6,2	23	15,0	30,1	29,5	79,8	90		
78 Grenade	100,0	98,9	8,2	35,4	90		
79 Brésil	97,2	99,1	80,2	..	26	..	16,7	..	10,7	36,6	..	67,5	120		
79 Colombie	97,2	99,2	81,0	6,7	23	..	33,3	..	14,4	34,1	..	42,5	126		
81 Arménie	99,6	99,8	57,1	12,5	5	..	8,2	..	8,4	32,8	..	40,9	140		
82 Algérie	92,7	96,6	57,1	7,0	3	26,9	55,5	..	29,3	98		
82 Macédoine du Nord	98,6	99,9	40,2	17,2	7	..	10,0	2,0	15,7	45,1	28,2	72,9	270		
82 Pérou	97,0	93,1	75,4	6,5	19	..	31,2	..	13,7	32,9	..	34,4	98		
85 Chine	96,5	99,9	84,5	76,4	128		
85 Équateur	..	96,4	80,1	8,8	20	..	40,4	..	8,0	29,2	35,3	42,6	84		
87 Azerbaïdjan	91,7	99,8	54,9	..	11	..	13,5	..	16,4	40,1	..	27,7	126		
88 Ukraine	98,6	99,9	65,4	4,9	9	..	26,0	5,0	12,5	27,4	..	61,3	126		
89 République dominicaine	98,0	99,8	69,5	11,4	36	..	28,5	..	7,0	40,0	..	54,1	98		
89 Sainte-Lucie	96,9	99,0	55,5	17,0	8	91		
91 Tunisie	98,1	..	62,5	7,0	2	37,8	58,1	19,3	28,4	30		
92 Mongolie	98,7	98,9	54,6	16,0	5	..	31,2	14,0	11,9	33,7	40,0	95,0	120		
93 Liban	54,5	..	6	18,0	43,3	..	32,9	70		
94 Botswana	94,1	99,7	52,8	9,6	46,8	84		
94 Saint-Vincent-et-les Grenadines	99,5	98,6	91		

Classement selon l'IDH	000 3.1 Santé procréative et planification familiale				000 5.3 Violence à l'égard des filles et des femmes				000 5.5 Autonomisation socioéconomique des femmes				000 1.3
	000 3.1		000 3.7, 5.6		000 5.3		000 5.2		000 5.2		000 5.5		000 1.3
	Santé procréative et planification familiale		Violence à l'égard des filles et des femmes		Violence à l'égard des filles et des femmes		Autonomisation socioéconomique des femmes		Autonomisation socioéconomique des femmes		Autonomisation socioéconomique des femmes		Congé de maternité payé obligatoire
	Soins prénatals, au moins une visite	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	Prévalence de la contraception, toutes méthodes	Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	Mariage d'enfants	Prévalence de la mutilation/général/excision parmi les filles et les femmes	Violence à l'égard des femmes vécue ^a	Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques	Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques	Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques	Proportion de femmes occupant des postes de cadres supérieurs et moyens	Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles	Congé de maternité payé obligatoire
(%)	(%)	(% de femmes en âge de procréer mariées ou en couple, 15 à 49 ans)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	Femmes mariées à 18 ans	(% de filles et de jeunes femmes âgées de 15 à 49 ans)	Au sein du couple	Hors du couple	(%)	(%)	(%)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(jours)	
2007–2017 ^a	2013–2018 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2003–2018 ^b	2004–2018 ^b	2005–2019 ^b	2005–2019 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2010–2018 ^b	2017	2017	
96 Jamaïque	97,7	97,6	72,5	10,0	8	..	27,8	23,0	77,8 ^o	56	
96 Venezuela (République bolivarienne du)	97,5	95,4	75,0	70,0	182	
98 Dominique	100,0	97,0	84	
98 Fidji	100,0	99,8	64,1	8,5	38,6	..	84	
98 Paraguay	98,7	97,3	68,4	12,1	22	..	20,4	46,0	98	
98 Suriname	90,9	80,0	47,6	16,9	19	
102 Jordanie	99,1	99,7	51,8	14,2	8	..	19,0	26,6	70	
103 Belize	97,2	92,2	51,4	22,2	34	..	22,2	..	11,7	41,8	41,7	52,3 ^o	
104 Maldives	99,1	95,6	34,7	28,6	4	..	16,3	19,5	..	60	
105 Tonga	99,0	..	34,1	25,2	6	..	39,6	6,3	
106 Philippines	95,4	84,4	54,1	16,7	17	..	14,8	..	17,8	36,3	25,5	38,9	
107 Moldova (République de)	98,8	99,7	59,5	9,5	12	..	34,0	4,0	12,1	32,2	..	44,6	
108 Turkménistan	99,6	100,0	50,2	12,1	6	35,5	
108 Ouzbékistan	99,4	100,0	7	36,0	
110 Libye	93,0	99,9	27,7	40,2	59,6	98	
111 Indonésie	95,4	93,6	61,0	14,8	11	..	18,3	..	12,2	37,1	19,4	51,4	
111 Samoa	93,3	82,5	26,9	34,8	11	..	46,1	10,6	..	41,6	..	28	
113 Afrique du Sud	93,7	96,7	54,6	14,9	6	..	21,3	..	12,7	41,9	33,9	70,0	
114 Bolivie (État plurinational de)	90,1	71,3	66,5	23,2	20	..	58,5	26,8	53,9	90	
115 Gabon	94,7	..	31,1	26,5	22	..	48,6	5,0	53,7	98	
116 Égypte	90,3	91,5	58,5	12,6	17	87,2	25,6	..	7,7	36,9	..	27,0	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN													
117 Îles Marshall	81,2	92,4	26	..	50,9	13,0	
118 Viet Nam	95,8	93,8	75,7	6,1	11	..	34,4	2,3	15,4	36,5	..	30,4	
119 Palestine (État de)	99,4	99,6	57,2	10,9	15	11,7	44,9	17,8	15,9	
120 Iraq	77,7	95,6	52,8	13,3	28	7,4	19,5	98	
121 Maroc	77,1	86,6	70,8	13,8	13	17,5	45,2	..	16,8	
122 Kirghizistan	98,4	98,4	42,0	19,1	12	..	26,6	0,1	13,3	38,7	..	38,9	
123 Guyana	90,7	85,7	33,9	28,0	30	5,2	27,2	35,4	..	
124 El Salvador	96,0	99,9	72,0	11,1	26	..	14,3	..	9,4	23,5	32,7	24,4	
125 Tadjikistan	78,8	94,8	29,3	16,5	9	..	26,4	42,1	
126 Cabo Verde	..	92,6	18	..	12,6	..	8,0	30,6	
126 Guatemala	91,3	69,2	60,6	13,9	30	..	21,2	..	5,4	34,7	34,5	42,1	
126 Nicaragua	94,7	89,6	80,4	5,8	35	..	22,5	24,8	
129 Inde	..	81,4	53,5	12,9	27	..	28,8	..	27,7	43,9	13,0	76,6	
130 Namibie	96,6	88,2	56,1	17,5	7	..	26,7	..	8,1	41,9	48,2	80,7	
131 Timor-Leste	84,4	56,7	26,1	25,3	15	..	58,8	13,9	
132 Honduras	96,6	74,0	73,2	10,7	34	..	27,8	..	8,6	37,5	41,0	41,0	
132 Kiribati	88,4	..	22,3	28,0	20	..	67,6	9,8	
134 Bhoutan	97,9	96,4	65,6	11,7	26	..	15,1	5,8	27,7 ^o	
135 Bangladesh	63,9	67,8	62,3	12,0	59	..	54,2	3,0	7,9	19,8	11,5	35,8	
135 Micronésie (États fédéraux de)	80,0	32,8	8,0	18,2	..	
137 Sao Tomé-et-Principe	97,5	92,5	40,6	33,7	35	..	27,9	
138 Congo	93,5	91,2	30,1	17,9	27	21,0	105	
138 Eswatini (Royaume d')	98,5	88,3	66,1	15,2	5	54,6	27,4 ^o	
140 République démocratique populaire lao	54,2	64,4	54,1	14,3	33	..	15,3	5,3	8,6	25,2	23,4	31,9	
141 Vanuatu	75,6	89,4	49,0	24,2	21	..	60,0	33,0	
142 Ghana	90,5	78,1	33,0	26,3	21	3,8	24,4	4,0	7,4	22,5	..	53,7	
143 Zambie	95,7	63,3	49,0	21,1	31	..	45,9	28,5	40,3	84	
144 Guinée équatoriale	91,3	..	12,6	33,8	30	..	56,9	
145 Myanmar	80,7	60,2	52,2	16,2	16	..	17,3	..	47,3	64,9	31,5	26,0	

TABLEAU DE BORD 3 AUTONOMISATION DES FEMMES

	000 3.1 Santé procréative et planification familiale				000 3.7, 5.6 Violence à l'égard des filles et des femmes				000 5.2 Autonomisation socioéconomique des femmes				000 5.5	000 1.3	
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié		Prévalence de la contraception, toutes méthodes		Besoins non satisfaits en matière de planification familiale		Prévalence de la mutilation génitale/excision parmi les filles et les femmes		Violence à l'égard des femmes vécue ^a		Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de sexe féminin		Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles		Congé de maternité payé obligatoire
	Soins prénatals, au moins une visite	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	Prévalence de la contraception, toutes méthodes	Besoins non satisfaits en matière de planification familiale	Femmes mariées à 18 ans	Prévalence de la mutilation génitale/excision parmi les filles et les femmes	Au sein du couple	Hors du couple	Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques	Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de sexe féminin	Proportion de femmes occupant des postes de cadres supérieurs et moyens	Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles	Congé de maternité payé obligatoire		
	(%)	(%)	(% de femmes en âge de procréer mariées ou en couple, 15 à 49 ans)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	(% de filles et de jeunes femmes âgées de 15 à 49 ans)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(%)	(%)	(%)	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(jours)		
Classement selon l'IDH	2007-2017 ^a	2013-2018 ^b	2008-2018 ^b	2008-2018 ^b	2003-2018 ^b	2004-2018 ^b	2005-2019 ^a	2005-2019 ^a	2008-2018 ^b	2008-2018 ^b	2010-2018 ^b	2017	2017		
146 Cambodge	95,3	89,0	56,3	12,5	19	..	20,9	3,8	6,0	16,7	..	21,5	90		
147 Kenya	93,7	61,8	60,5	14,9	23	21,0	40,7	..	11,2	30,7	..	77,7	90		
147 Népal	83,6	58,0	52,6	23,7	40	..	25,0	13,9	41,6	52		
149 Angola	81,6	46,6	13,7	38,0	30	..	34,8	..	9,9	38,4	..	22,3 ^a	90		
150 Cameroun	82,8	64,7	34,4	18,0	31	1,4	51,1	5,0	30,0	98		
150 Zimbabwe	93,3	78,1	66,8	10,4	32	..	37,6	..	20,9	28,8	..	51,7	98		
152 Pakistan	73,1	69,3	34,2	17,3	21	..	24,5	4,2	7,0	84		
153 Îles Salomon	88,5	86,2	29,3	34,7	21	..	63,5	18,0	25,1	..	84		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
154 République arabe syrienne	87,7	..	53,9	16,4	13	19,2	49,5	..	19,6 ^a	120		
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	21	19,3	..	0		
156 Comores	92,1	..	19,4	31,6	32	..	6,4	1,5	17,9 ^a	98		
157 Rwanda	99,0	90,7	53,2	18,9	7	..	37,1	..	9,2	32,2	36,3	45,0	84		
158 Nigéria	65,8	43,0	27,6	23,1	44	18,4	17,4	1,5	28,9	27,3	84		
159 Tanzanie (République-Unie de)	91,4	63,5	38,4	22,1	31	10,0	46,2	17,3	42,2	84		
159 Ouganda	97,3	74,2	41,8	26,0	34	0,3	49,9	52,7	84		
161 Mauritanie	86,9	69,3	17,8	33,6	37	66,6	29,4	28,9	..	15,5	98		
162 Madagascar	82,1	44,3	47,9	16,4	41	13,6	28,1	24,5	16,3	98		
163 Bénin	82,8	78,1	15,5	32,3	26	9,2	23,8	..	19,1	54,9	..	28,6	98		
164 Lesotho	95,2	77,9	60,2	18,4	17	4,5	23,4	..	46,5	84		
165 Côte d'Ivoire	93,2	73,7	23,3	26,5	27	36,7	25,9	35,6	98		
166 Sénégal	95,0	68,4	27,8	21,9	29	24,0	21,5	38,4	98		
167 Togo	72,7	44,6	19,9	33,6	22	4,7	25,1	37,6	98		
168 Soudan	79,1	77,7	12,2	26,6	34	86,6	27,8	47,2	..	10,0 ^a	56		
169 Haïti	91,0	41,6	34,3	38,0	15	..	26,0	30,0	42		
170 Afghanistan	58,6	58,8	22,5	24,5	35	..	50,8	4,3	7,2	90		
171 Djibouti	87,7	..	19,0	..	5	93,1	8,8 ^a	98		
172 Malawi	94,8	89,8	59,2	18,7	42	..	37,5	29,8	56		
173 Éthiopie	62,4	27,7	40,1	20,6	40	65,2	28,0	..	7,6	17,3	21,1	29,1	90		
174 Gambie	86,2	57,2	9,0	24,9	30	74,9	20,1	..	53,1	45,7	33,7	..	180		
174 Guinée	84,3	55,3	8,7	27,6	51	96,8	19,7	98		
176 Libéria	95,9	61,1	31,2	31,1	36	44,4	38,5	2,6	20,1	28,2	98		
177 Yémen	64,4	44,7	33,5	28,7	32	18,5	1,7 ^a	70		
178 Guinée-Bissau	92,4	45,0	16,0	22,3	24	44,9	60		
179 Congo (République démocratique du)	88,4	80,1	20,4	27,7	37	..	50,7	..	11,0	25,1	..	24,2	98		
180 Mozambique	90,6	73,0	27,1	23,1	53	..	21,7	..	5,1	26,7	22,2	32,9	60		
181 Sierra Leone	97,1	81,6	22,5	26,3	30	86,1	48,8	15,4	84		
182 Burkina Faso	92,8	79,8	31,7	22,8	52	75,8	11,5	..	7,0	15,1	..	34,5	98		
182 Érythrée	88,5	..	8,4	27,4	41	83,0	21,8	27,8	60		
184 Mali	75,6	67,3	15,6	17,2	50	82,7	35,5	25,7	98		
185 Burundi	99,2	85,1	28,5	29,7	19	..	48,5	..	10,4	18,2	..	6,7 ^a	84		
186 Soudan du Sud	61,9	..	4,0	26,3	52	4,7	56		
187 Tchad	54,7	20,2	5,7	22,9	67	38,4	28,6	14,9	98		
188 République centrafricaine	68,2	..	15,2	27,0	68	24,2	29,8	9,7	98		
189 Niger	82,8	39,7	11,0	15,0	76	2,0	6,4	29,1	..	10,9	98		
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES															
.. Corée (République populaire démocratique de)	100,0	99,5	78,2	7,0	22,2	19,3		
.. Monaco		
.. Nauru	94,5	27	..	48,1	47,3		
.. Saint-Marin	630		
.. Somalie	45	97,9	33,7 ^a	..		

Classement selon l'IDH	ODD 3.1 ODD 3.7, 5.6 ODD 5.6 Santé procréative et planification familiale				ODD 5.3 ODD 5.3 ODD 5.2 ODD 5.2 Violence à l'égard des filles et des femmes				ODD 5.5 ODD 1.3 Autonomisation socioéconomique des femmes					
	Soins prénatals, au moins une visite		Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié		Prévalence de la contraception, toutes méthodes		Besoins non satisfaits en matière de planification familiale		Mariage d'enfants		Violence à l'égard des femmes vécue ^a		Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles	
	(%)	(%)	(% de femmes en âge de procréer mariées ou en couple, 15 à 49 ans)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	(% de filles et de jeunes femmes âgées de 15 à 49 ans)	(% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en couple)	Au sein du couple	Hors du couple	(% de la population féminine âgée de 15 ans et plus)	(%)	(%)	(%)	(jours)	
	2007–2017 ^b	2013–2018 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2003–2018 ^b	2004–2018 ^b	2005–2019 ^b	2005–2019 ^b	2008–2018 ^b	2008–2018 ^b	2010–2018 ^b	2017	2017	
.. Tuvalu	97,4	10	..	36,8	36,7		
Groupes de développement humain														
Développement humain très élevé	..	98,9	69,1	13,2	33,5	—	86,8	116		
Développement humain élevé	96,3	97,7	75,4	—	65,4	116		
Développement humain moyen	..	78,1	53,0	13,9	28	..	30,7	..	26,0	43,7	—	58,2	94	
Développement humain faible	77,8	56,5	29,4	23,7	39	36,7	31,5	—	26,1	86		
Pays en développement	90,1	85,2	60,5	15,0	27	—	58,2	99		
Régions														
Afrique subsaharienne	86,5	88,5	47,9	15,8	20	19,0	48,1	—	27,0	75		
Amérique latine et Caraïbes	95,8	96,6	77,2	—	..	88		
Asie de l'Est et Pacifique	97,1	98,9	63,3	8,2	10	..	27,8	..	14,0	—	53,4	165		
Asie du Sud	97,1	95,1	74,5	..	25	..	23,8	..	11,6	33,6	—	52,1	96	
États arabes	..	78,8	52,9	13,3	29	..	31,0	—	65,0	110		
Europe et Asie centrale	81,8	60,6	34,0	22,3	36	30,3	31,4	—	36,0	89		
Pays les moins avancés	77,9	61,5	38,2	21,4	40	..	38,3	—	28,4	87		
Petits États insulaires en développement	95,2	83,6	54,1	20,1	23	—	..	79		
Organisation de coopération et de développement économiques	..	98,8	70,7	12,9	32,6	—	86,2	122		
Monde	..	87,0	61,9	—	64,6	108		

NOTES

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays et les agrégats par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Le groupement partiel présenté dans ce tableau est expliqué dans la *Note technique n° 6* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).

- a Les méthodes de collecte de données, les fourchettes d'âge, les échantillons de femmes (ayant vécu en couple, ayant été mariées ou toutes les femmes) et les définitions des formes de violence et de leurs auteurs varient selon l'enquête. Par conséquent, les données ne sont pas nécessairement comparables entre les pays.
- b Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.
- c Fait référence à 2015.
- d Fait référence à 2011.
- e Fait référence à 2003.
- f Fait référence à 2014.

DÉFINITIONS

Soins prénatals, au moins une visite : pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans suivies au moins une fois pendant la grossesse par du personnel de santé qualifié (médecin, infirmière ou sage-femme).

Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié : pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (généralement des médecins, infirmières ou sages-femmes) formé aux soins obstétricaux vitaux, capables d'accompagner, de soigner et de conseiller les femmes pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-partum, d'effectuer des accouchements seuls et de soigner les nouveau-nés. Les accoucheuses traditionnelles, même si elles reçoivent une formation courte, ne sont pas incluses.

Prévalence de la contraception, toutes méthodes : pourcentage de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), mariées ou en couple, qui utilisent actuellement une méthode contraceptive.

Besoins non satisfaits en matière de planification familiale : pourcentage de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), mariées ou en couple, qui sont fécondes et ont un besoin non satisfait si elles ne veulent pas d'(autres) enfants, veulent reporter leur prochaine naissance ou n'ont pas encore pris de décision à ce sujet et n'utilisent pourtant aucune méthode contraceptive.

Mariage d'enfants, femmes mariées à 18 ans : pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées pour la première fois ou en couple avant 18 ans.

Prévalence de la mutilation génitale/excision parmi les filles et les femmes : pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation génitale/excision.

Violence à l'égard des femmes vécue dans le couple : pourcentage de femmes âgées de 15 ans ou plus qui ont subi des violences physiques ou sexuelles au sein du couple.

Violence à l'égard des femmes vécue hors du couple : pourcentage de femmes âgées de 15 ans ou plus qui ont subi des violences physiques ou sexuelles infligées en dehors du couple.

Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques : proportions de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques parmi toutes les diplômées de l'enseignement supérieur.

Proportion de diplômées des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques de sexe féminin : part de femmes parmi tous les diplômés des programmes d'enseignement supérieur en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques.

Proportion de femmes occupant des postes de cadres supérieurs et moyens : proportion de femmes dans l'emploi total qui occupent des postes de cadres supérieurs et moyens.

Proportion de femmes possédant un compte auprès d'un établissement financier ou d'un prestataire de services financiers mobiles : pourcentage de femmes âgées de 15 ans et plus qui indiquent posséder un compte, à titre individuel ou en commun, auprès d'une banque ou d'un autre type d'établissement financier, ou qui indiquent avoir utilisé, à titre individuel, un service financier mobile au cours des 12 derniers mois.

Congé de maternité payé obligatoire : durée de la période de congé payé à laquelle une femme qui travaille a droit pour s'occuper de son nouveau-né.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Colonne 1 : UNICEF (2019b).

Colonnes 2, 5 et 6 : Division de statistiques des Nations Unies (2019a).

Colonnes 3 et 4 : DAES (2019a).

Colonnes 7 et 8 : ONU Femmes (2019).

Colonnes 9 et 10 : Institut de statistiques de l'UNESCO (2019).

Colonne 11 : OIT (2019).

Colonnes 12 et 13 : Banque mondiale (2019b).

Durabilité environnementale

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur
-----------------	---------------------	-----------------

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Voir les Notes après le tableau.

Classement selon l'IDH	Menaces environnementales																			
	000 12.c		000 7.2		000 9.4		000 15.1		000 6.4		000 12.2		000 3.9		000 3.9		000 15.3		000 15.5	
	Consommation de combustibles fossiles		Consommation d'énergie renouvelable		Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce		Épuisement des ressources naturelles		Taux de mortalité imputé à la pollution de l'air ambiant et la pollution de l'air dans les habitations		l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène		Terres dégradées		Indice de la Liste rouge	
	(% de la consommation énergétique totale)	(% de la consommation énergétique finale totale)	Par habitant (en tonnes)	(kg par unité du PIB, dollars de 2011 en PPA)	(% de la superficie totale)	Variation (%)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(pour 100 000 personnes)	(% de la superficie totale)	(valeur)									
2010-2015 ^a	2015	2016	2016	2016	1990/2016	2007-2017 ^b	2012-2017 ^b	2016	2016	2015	2018									
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ																				
1	Norvège	57,0	57,8	6,8	0,11	33,2	-0,1	0,8	4,4	9	0,2	..	0,940							
2	Suisse	50,2	25,3	4,5	0,08	31,8	9,3	3,8	0,0	10	0,1	..	0,974							
3	Irlande	85,3	9,1	7,9	0,12	11,0	63,4	1,5	0,1	12	0,1	..	0,925							
4	Allemagne	78,9	14,2	8,9	0,21	32,7	1,0	16,5	0,0	16	0,6	..	0,983							
4	Hong Kong, Chine (RAS)	93,2	0,9	6,2	0,11	0,821							
6	Australie	89,6	9,2	16,2	0,35	16,3	-2,8	3,2	3,0	8	0,1	..	0,825							
6	Islande	11,3	77,0	6,2	0,14	0,5	213,7	0,2	0,0	9	0,1	..	0,861							
8	Suède	25,1	53,2	3,9	0,08	68,9	0,8	1,6	0,2	7	0,2	..	0,993							
9	Singapour	90,6	0,7	8,0	0,10	23,1	-5,5	..	0,0	26	0,1	..	0,860							
10	Pays-Bas	93,5	5,9	9,2	0,20	11,2	9,4	9,8	0,3	14	0,2	..	0,943							
11	Danemark	64,9	33,2	5,9	0,13	14,7	14,7	10,6	0,4	13	0,3	..	0,972							
12	Finlande	40,2	43,2	8,3	0,21	73,1	1,8	..	0,1	7	0,1 ^c	1	0,990							
13	Canada	74,1	22,0	14,9	0,35	38,2	-0,4	1,2	0,7	7	0,4	..	0,969							
14	Nouvelle-Zélande	59,7	30,8	6,5	0,19	38,6	5,1	1,6	0,5	7	0,1	..	0,626							
15	Royaume-Uni	80,4	8,7	5,6	0,15	13,1	13,8	5,7	0,4	14	0,2	..	0,783							
15	États-Unis	82,4	8,7	15,0	0,29	33,9	2,7	14,5	0,2	13	0,2	..	0,836							
17	Belgique	75,9	9,2	8,1	0,20	22,6	..	32,8	0,0	16	0,3	11	0,986							
18	Liechtenstein	..	63,1	43,1	6,2	0,993							
19	Japon	93,0	6,3	9,0	0,24	68,5	0,0	18,9	0,0	12	0,2	..	0,781							
20	Autriche	65,7	34,4	7,2	0,17	46,9	2,6	4,5	0,1	15	0,1	..	0,894							
21	Luxembourg	80,6	9,0	14,6	0,16	35,7	..	1,3	0,0	12	0,1 ^c	4	0,987							
22	Israël	97,4	3,7	7,9	0,23	7,7	26,7	..	0,1	15	0,2	..	0,758							
22	Corée (République de)	81,0	2,7	11,6	0,33	63,4	-4,1	..	0,0	20	1,8	..	0,733							
24	Slovénie	61,1	20,9	6,5	0,23	62,0	5,1	2,8	0,0	23	0,1 ^c	5	0,937							
25	Espagne	73,0	16,3	5,1	0,16	36,9	33,6	28,7	0,0	10	0,2	18	0,843							
26	Tchéquie	77,7	14,8	9,5	0,31	34,6	1,6	12,4	0,1	30	0,2	6	0,971							
26	France	46,5	13,5	4,5	0,12	31,2	18,5	13,9	0,0	10	0,3	12	0,873							
28	Malte	97,8	5,4	3,1	0,09	1,1	0,0	83,0	..	20	0,1 ^c	..	0,883							
29	Italie	79,9	16,5	5,4	0,16	31,8	23,2	17,9	0,0	15	0,1	13	0,902							
30	Estonie	13,1	27,5	12,4	0,47	51,3	-1,4	13,4	0,2	25	0,1 ^c	..	0,986							
31	Chypre	92,9	9,9	5,4	0,24	18,7	7,2	28,0	0,0	20	0,3	19	0,983							
32	Grèce	82,6	17,2	5,9	0,25	31,7	23,8	14,0	0,1	28	0,1 ^c	16	0,848							
32	Pologne	90,3	11,9	7,7	0,31	30,9	6,5	17,5	0,4	38	0,1	5	0,971							
34	Lituanie	68,0	29,0	3,7	0,14	34,8	12,3	11,3	..	34	0,1	3	0,989							
35	Émirats arabes unis	86,1	0,1	20,5	0,31	4,6	32,1	..	4,0	55	0,1 ^c	1	0,863							
36	Andorre	..	19,7	34,0	0,0	0,917							
36	Arabie saoudite	99,9	0,0	16,3	0,33	0,5	0,0	871,7	7,9	84	0,1	4	0,908							
36	Slovaquie	64,1	13,4	5,6	0,19	40,4	1,0	1,1	0,0	34	0,1 ^c	4	0,963							
39	Lettonie	56,7	38,1	3,4	0,15	54,0	5,8	0,6	0,0	41	0,1 ^c	13	0,988							
40	Portugal	77,0	27,2	4,6	0,17	34,6	-7,8	11,8	0,1	10	0,2	32	0,854							
41	Qatar	100,0	0,0	29,8	0,27	0,0	0,0	..	7,4	47	0,1 ^c	6	0,826							
42	Chili	74,6	24,9	4,7	0,22	24,3	18,2	..	6,5	25	0,2	1	0,755							
43	Brunéi Darussalam	100,0	0,0	15,1	0,21	72,1	-8,0	..	10,9	13	0,1 ^c	..	0,825							
43	Hongrie	69,5	15,6	4,5	0,18	22,9	14,3	4,9	0,2	39	0,2	13	0,930							
45	Bahreïn	99,4	0,0	20,8	0,49	0,8	145,9	132,2	3,2	40	0,1 ^c	..	0,844							
46	Croatie	70,7	33,1	3,8	0,19	34,4	3,8	0,6	0,3	35	0,1	..	0,901							
47	Oman	100,0	0,0	14,1	0,37	0,0	0,0	..	18,1	54	0,1 ^c	7	0,885							
48	Argentine	87,7	10,0	4,4	0,24	9,8	-22,9	4,3	1,0	27	0,4	39	0,861							

Classement selon l'IDH	000 12c		000 7.2		000 9.4		000 15.1		000 6.4		000 12.2		000 3.9		000 15.3		000 15.5	
	Consommation de combustibles fossiles		Consommation d'énergie renouvelable		Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce		Épuisement des ressources naturelles		Taux de mortalité imputé à la pollution de l'air et la pollution de l'air dans les habitations		l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène		Terres dégradées	
	(% de la consommation énergétique totale)	(% de la consommation énergétique finale totale)	Par habitant (en tonnes)	(kg par unité du PIB, dollars de 2011 en PPA)	(% de la superficie totale ^a)	Variation (%)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)
	2010-2015 ^b	2015	2016	2016	2016	1990/2016	2007-2017 ^b	2012-2017 ^b	2016	2016	2015	2018	2016	2016	2015	2018	2015	2018
49 Fédération de Russie	92,1	3,3	9,9	0,45	49,8	0,8	1,5	5,8	49	0,1	6	0,955						
50 Bélarus	92,4	6,8	5,6	0,34	42,6	11,1	2,5	0,6	61	0,1	1	0,972						
50 Kazakhstan	99,2	1,6	12,9	0,56	1,2	-3,3	19,8	8,7	63	0,4	36	0,871						
52 Bulgarie	71,0	17,7	5,7	0,33	35,4	17,6	26,4	0,7	62	0,1	..	0,944						
52 Monténégro	64,7	43,0	3,4	0,22	61,5	32,1	..	0,5	79	0,1 ^c	6	0,813						
52 Roumanie	72,5	23,7	3,4	0,17	30,1	8,4	3,0	0,5	59	0,4	2	0,949						
55 Palaos	..	0,0	87,6	0,732						
56 Barbade	..	2,8	14,7	0,0	..	0,0	31	0,2	..	0,914						
57 Koweït	93,7	0,0	22,8	0,33	0,4	81,2	..	8,1	104	0,1 ^c	64	0,845						
57 Uruguay	46,3	58,0	1,8	0,09	10,7	134,1	..	1,2	18	0,4	26	0,832						
59 Turquie	86,8	13,4	4,2	0,18	15,4	22,8	27,8	0,2	47	0,3	9	0,875						
60 Bahamas	..	1,2	51,4	0,0	..	0,0	20	0,1	..	0,702						
61 Malaisie	96,6	5,2	7,0	0,28	67,6	-0,7	..	3,1	47	0,4	16	0,677						
62 Seychelles	..	1,4	88,4	0,0	..	0,0	49	0,2	12	0,664						
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ																		
63 Serbie	83,9	21,2	5,1	0,49	31,1	9,9	2,9	0,4	62	0,7	6	0,958						
63 Trinité-et-Tobago	99,9	0,3	15,3	0,52	46,0	-1,9	8,8	6,9	39	0,1	..	0,813						
65 Iran (République islamique d')	99,0	0,9	7,1	0,39	6,6	17,8	..	4,6	51	1,0	23	0,837						
66 Maurice	84,5	11,5	3,2	0,17	19,0	-6,0	..	0,0	38	0,6	27	0,396						
67 Panama	80,7	21,2	2,5	0,12	61,9	-8,7	0,9	0,1	26	1,9	14	0,733						
68 Costa Rica	49,9	38,7	1,5	0,10	54,6	8,7	2,8	0,3	23	0,9	9	0,818						
69 Albanie	61,4	38,6	1,3	0,12	28,1	-2,3	..	1,1	68	0,2	8	0,844						
70 Géorgie	72,2	28,7	2,2	0,26	40,6	2,6	2,9	0,7	102	0,2	6	0,864						
71 Sri Lanka	50,5	52,9	1,0	0,09	32,9	-9,7	..	0,1	80	1,2	36	0,564						
72 Cuba	85,6	19,3	2,1	0,10	31,3	63,2	18,3	0,5	50	1,0	..	0,651						
73 Saint-Kitts-et-Nevis	..	1,6	42,3	0,0	51,3	0,731						
74 Antigua-et-Barbuda	..	0,0	22,3	-4,9	8,5	..	30	0,1	..	0,888						
75 Bosnie-Herzégovine	77,5	40,8	6,5	0,58	42,7	-1,1	0,9	0,4	80	0,1	4	0,905						
76 Mexique	90,4	9,2	3,6	0,21	33,9	-5,5	18,6	2,2	37	1,1	47	0,677						
77 Thaïlande	79,8	22,9	3,5	0,23	32,2	17,3	13,1	1,6	61	3,5	21	0,795						
78 Grenade	..	10,9	50,0	0,0	7,1	..	45	0,3	..	0,763						
79 Brésil	59,1	43,8	2,0	0,15	58,9	-9,9	0,7	1,9	30	1,0	27	0,902						
79 Colombie	76,7	23,6	1,8	0,14	52,7	-9,2	0,5	3,4	37	0,8	7	0,737						
81 Arménie	74,6	15,8	1,7	0,21	11,7	-0,8	36,7	2,9	55	0,2	2	0,846						
82 Algérie	100,0	0,1	3,1	0,23	0,8	17,8	77,8	9,3	50	1,9	1	0,904						
82 Macédoine du Nord	79,4	24,2	3,3	0,26	39,6	10,3	8,6	1,2	82	0,1	..	0,972						
82 Pérou	79,6	25,5	1,7	0,14	57,7	-5,3	0,7	5,5	64	1,3	..	0,724						
85 Chine	87,7	12,4	6,4	0,47	22,4	33,6	20,9	0,9	113	0,6	27	0,744						
85 Équateur	86,9	13,8	2,1	0,21	50,2	-5,0	..	2,9	25	0,6	30	0,679						
87 Azerbaïdjan	98,4	2,3	3,2	0,21	14,1	37,7	36,9	13,4	64	1,1	..	0,912						
88 Ukraine	75,3	4,1	4,4	0,62	16,7	4,4	5,6	1,0	71	0,3	25	0,946						
89 République dominicaine	86,6	16,5	2,2	0,15	41,7	82,5	30,4	1,6	43	2,2	..	0,734						
89 Sainte-Lucie	..	2,1	33,2	-7,2	14,3	0,0	30	0,6	..	0,842						
91 Tunisie	88,9	12,6	2,2	0,21	6,8	63,5	103,3	1,6	56	1,0	13	0,974						
92 Mongolie	93,2	3,4	5,9	0,53	8,0	-0,6	1,3	22,8	156	1,3	13	0,948						
93 Liban	97,6	3,6	3,5	0,30	13,4	4,9	40,2	0,0	51	0,8	..	0,961						
94 Botswana	74,7	28,9	3,2	0,20	18,9	-21,7	1,7	0,5	101	11,8	51	0,979						
94 Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	5,8	69,2	8,0	7,9	0,0	48	1,3	..	0,772						
96 Jamaïque	81,0	16,8	2,5	0,31	30,9	-2,8	12,5	0,3	25	0,6	..	0,724						
96 Venezuela (République bolivarienne du)	88,4	12,8	4,3	0,33	52,7	-10,6	1,7	1,0	35	1,4	15	0,825						
98 Dominique	..	7,8	57,4	-13,9	10,0	0,0	0,672						
98 Fidji	..	31,3	55,9	7,3	..	0,8	99	2,9	..	0,669						
98 Paraguay	33,7	61,7	0,9	0,11	37,7	-29,1	0,6	1,6	57	1,5	52	0,948						
98 Suriname	76,3	24,9	3,4	0,25	98,3	-0,7	..	28,1	57	2,0	21	0,983						
102 Jordanie	97,6	3,2	2,5	0,31	1,1	-0,6	96,4	0,1	51	0,6	4	0,963						
103 Belize	..	35,0	59,7	-15,8	..	0,5	69	1,0	81	0,743						

TABLEAU DE BORD 4 DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

		ODD 12.c	ODD 7.2	ODD 9.4	ODD 15.1		ODD 6.4	ODD 12.2	ODD 3.9	ODD 3.9	ODD 15.3	ODD 15.5			
		Menaces environnementales													
		Taux de mortalité imputé à													
		Consommation de combustibles fossiles		Consommation d'énergie renouvelable		Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles	la pollution de l'air et la pollution de l'air dans les habitations	l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène	Terres dégradées	Indice de la Liste rouge
		(% de la consommation énergétique totale)	(% de la consommation énergétique finale totale)	Par habitant (en tonnes)	(kg par unité du PIB, dollars de 2011 en PPA)	(% de la superficie totale ^a)	Variation (%)	(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(% de la superficie totale)	(valeur)	
Classement selon l'IDH		2010–2015 ^b	2015	2016	2016	2016	1990/2016	2007–2017 ^b	2012–2017 ^b	2016	2016	2015	2018		
104	Maldives	..	1,0	3,3	0,0	15,7	0,0	26	0,3	..	0,843		
105	Tonga	..	1,9	12,5	0,0	..	0,0	73	1,4	..	0,725		
106	Philippines	62,4	27,5	1,1	0,16	27,8	26,3	17,8	0,7	185	4,2	38	0,644		
107	Moldova (République de)	88,7	14,3	1,9	0,45	12,6	29,6	8,7	0,2	78	0,1	29	0,969		
108	Turkménistan	..	0,0	12,2	0,79	8,8	0,0	79	4,0	22	0,975		
108	Ouzbékistan	97,7	3,0	2,7	0,45	7,5	5,4	108,1	9,4	81	0,4	29	0,969		
110	Libye	99,1	2,0	6,7	0,96	0,1	0,0	822,9	6,7	72	0,6	..	0,969		
111	Indonésie	66,1	36,9	1,7	0,17	49,9	-23,8	11,0	1,9	112	7,1	21	0,754		
111	Samoa	..	34,3	60,4	31,5	..	0,0	85	1,5	..	0,806		
113	Afrique du Sud	86,8	17,2	7,4	0,62	7,6	0,0	30,2	2,7	87	13,7	78	0,772		
114	Bolivie (État plurinational de)	84,2	17,5	1,8	0,28	50,3	-13,2	0,4	5,8	64	5,6	18	0,870		
115	Gabon	22,8	82,0	1,7	0,10	90,0	5,5	..	10,5	76	20,6	16	0,961		
116	Égypte	97,9	5,7	2,2	0,21	0,1	67,3	114,1	4,0	109	2,0	1	0,909		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN															
117	Îles Marshall	..	11,2	70,2	0,839		
118	Viet Nam	69,8	35,0	2,0	0,35	48,1	67,1	..	1,0	64	1,6	31	0,733		
119	Palestine (État de)	..	10,5	1,5	1,0	42,8	15	0,780		
120	Iraq	96,0	0,8	3,8	0,24	1,9	3,4	42,9	10,9	75	3,0	26	0,799		
121	Maroc	88,5	11,3	1,6	0,22	12,6	13,5	35,7	0,3	49	1,9	19	0,887		
122	Kirghizistan	75,5	23,3	1,5	0,47	3,3	-24,8	..	6,3	111	0,8	24	0,984		
123	Guyana	..	25,3	83,9	-0,9	0,5	13,3	108	3,6	16	0,922		
124	El Salvador	48,4	24,4	1,1	0,14	12,6	-30,9	..	1,0	42	2,0	16	0,826		
125	Tadjikistan	46,0	44,7	0,6	0,20	3,0	1,9	..	3,5	129	2,7	97	0,985		
126	Cabo Verde	..	26,6	22,5	57,3	..	0,5	99	4,1	17	0,890		
126	Guatemala	37,4	63,7	1,0	0,14	32,7	-26,2	..	1,7	74	6,3	24	0,721		
126	Nicaragua	40,7	48,2	0,8	0,17	25,9	-31,0	0,9	2,9	56	2,2	..	0,852		
129	Inde	73,6	36,0	1,6	0,26	23,8	10,8	33,9	1,0	184	18,6	30	0,678		
130	Namibie	66,7	26,5	1,7	0,17	8,3	-21,9	..	2,6	145	18,3	19	0,966		
131	Timor-Leste	..	18,2	45,4	-30,1	..	29,7	140	9,9	..	0,885		
132	Honduras	52,5	51,5	1,0	0,23	40,0	-45,0	..	1,6	61	3,6	..	0,743		
132	Kiribati	..	4,3	15,0	0,0	..	0,0	140	16,7	..	0,760		
134	Bhoutan	..	86,9	72,5	35,1	0,4	2,7	124	3,9	10	0,799		
135	Bangladesh	73,8	34,7	0,5	0,14	11,0	-4,5	2,9	0,6	149	11,9	65	0,760		
135	Micronésie (États fédéraux de)	..	1,2	91,9	152	3,6	..	0,686		
137	Sao Tomé-et-Principe	..	41,1	55,8	-4,3	1,9	0,0	162	11,4	..	0,785		
138	Congo	40,5	62,4	0,5	0,10	65,4	-1,8	..	31,4	131	38,7	10	0,983		
138	Eswatini (Royaume d')	..	66,1	34,3	25,1	..	1,7	137	27,9	13	0,817		
140	République démocratique populaire lao	..	59,3	82,1	7,4	..	6,3	188	11,3	..	0,810		
141	Vanuatu	..	36,1	36,1	0,0	..	0,0	136	10,4	..	0,662		
142	Ghana	52,5	41,4	0,4	0,12	41,2	8,6	..	11,4	204	18,8	14	0,844		
143	Zambie	10,6	88,0	0,2	0,06	65,2	-8,2	..	8,3	127	34,9	7	0,879		
144	Guinée équatoriale	..	7,8	55,5	-16,3	..	22,9	178	22,3	19	0,813		
145	Myanmar	44,3	61,5	0,4	0,08	43,6	-27,3	..	2,7	156	12,6	23	0,806		
146	Cambodge	30,6	64,9	0,6	0,17	52,9	-27,9	..	1,0	150	6,5	33	0,816		
147	Kenya	17,4	72,7	0,3	0,11	7,8	-5,8	13,1	2,5	78	51,2	40	0,797		
147	Népal	15,5	85,3	0,3	0,13	25,4	-24,7	..	0,9	194	19,8	..	0,825		
149	Angola	48,3	49,6	0,7	0,12	46,3	-5,3	..	12,8	119	48,8	20	0,934		
150	Cameroun	38,3	76,5	0,3	0,08	39,3	-23,5	..	2,5	208	45,2	0	0,836		
150	Zimbabwe	29,1	81,8	0,7	0,35	35,5	-38,0	17,9	3,1	133	24,6	36	0,789		
152	Pakistan	61,6	46,5	0,8	0,17	1,9	-43,5	74,4	0,8	174	19,6	5	0,859		
153	Îles Salomon	..	63,3	77,9	-6,2	..	20,9	137	6,2	..	0,767		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE															
154	République arabe syrienne	97,8	0,5	1,5	0,77	2,7	32,1	75	3,7	..	0,943		
155	Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	52,5	74,1	-0,2	..	14,0	152	16,3	21	0,839		
156	Comores	..	45,3	19,7	-25,3	..	1,8	172	50,7	22	0,764		
157	Rwanda	..	86,7	19,7	53,1	..	5,4	121	19,3	12	0,848		

Classement selon l'IDH	000 12.c	000 7.2	000 9.4		000 15.1		000 6.4	000 12.2	000 3.9			000 15.3	000 15.5
	Consommation de combustibles fossiles	Consommation d'énergie renouvelable	Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles	Menaces environnementales			Terres dégradées	Indice de la Liste rouge
			Par habitant (en tonnes)	(kg par unité du PIB, dollars de 2011 en PPA)	(% de la superficie totale)	Variation (%)			Taux de mortalité imputé à la pollution de l'air ambiant et de l'air dans les habitations		l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène		
	(% de la consommation énergétique totale)	(% de la consommation énergétique finale totale)					(% du total des ressources d'eau renouvelables)	(% du RNB)	(pour 100 000 personnes)	(pour 100 000 personnes)	(% de la superficie totale)	(valeur)	
2010-2015 ^a	2015	2016	2016	2016	1990/2016	2007-2017 ^b	2012-2017 ^b	2016	2016	2015	2018		
158 Nigéria	18,9	86,6	0,5	0,09	7,2	-61,8	4,4	4,4	307	68,6	32	0,874	
159 Tanzanie (République-Unie de)	14,4	85,7	0,2	0,08	51,6	-18,3	..	2,2	139	38,4	..	0,689	
159 Ouganda	..	89,1	9,7	-59,3	1,1	14,1	156	31,6	22	0,751	
161 Mauritanie	..	32,2	0,2	-46,7	..	12,4	169	38,6	3	0,977	
162 Madagascar	..	70,2	21,4	-9,1	..	0,8	160	30,2	30	0,788	
163 Bénin	36,7	50,9	0,5	0,27	37,8	-26,0	..	1,8	205	59,7	53	0,910	
164 Lesotho	..	52,1	1,6	25,0	..	5,1	178	44,4	20	0,953	
165 Côte d'Ivoire	26,5	64,5	0,4	0,13	32,7	1,7	1,4	2,2	269	47,2	14	0,888	
166 Sénégal	53,9	42,7	0,5	0,23	42,8	-11,9	..	1,0	161	23,9	6	0,943	
167 Togo	17,8	71,3	0,3	0,19	3,1	-75,4	..	13,4	250	41,6	12	0,854	
168 Soudan	31,7	61,6	0,5	0,11	71,2	2,8	185	17,3	12	0,933	
169 Haïti	22,0	76,1	0,3	0,18	3,5	-17,1	10,3	1,2	184	23,8	..	0,721	
170 Afghanistan	..	18,4	2,1	0,0	..	0,3	211	13,9	8	0,837	
171 Djibouti	..	15,4	0,2	0,0	..	0,7	159	31,3	..	0,816	
172 Malawi	..	83,6	33,2	-19,7	..	8,2	115	28,3	17	0,808	
173 Éthiopie	6,6	92,2	0,1	0,07	12,5	..	8,7	9,4	144	43,7	29	0,842	
174 Gambie	..	51,5	48,4	10,8	..	5,7	237	29,7	14	0,981	
174 Guinée	..	76,3	25,8	-12,9	..	13,0	243	44,6	11	0,894	
176 Libéria	..	83,8	43,1	-15,8	..	19,2	170	41,5	29	0,887	
177 Yémen	98,5	2,3	0,3	0,15	1,0	0,0	..	0,2	194	10,2	..	0,884	
178 Guinée-Bissau	..	86,9	69,8	-11,5	..	11,4	215	35,3	15	0,960	
179 Congo (République démocratique du)	5,4	95,8	0,0	0,03	67,2	-5,0	..	23,2	164	59,8	6	0,891	
180 Mozambique	12,6	86,4	0,3	0,23	48,0	-13,0	0,7	1,3	110	27,6	..	0,825	
181 Sierra Leone	..	77,7	43,1	-0,3	..	12,9	324	81,3	18	0,911	
182 Burkina Faso	..	74,2	19,3	-22,7	..	15,0	206	49,6	19	0,988	
182 Érythrée	23,1	79,8	0,2	0,08	14,9	-7,1	174	45,6	35	0,907	
184 Mali	..	61,5	3,8	-30,7	..	9,5	209	70,7	3	0,981	
185 Burundi	..	95,7	10,9	-2,9	..	15,7	180	65,4	29	0,921	
186 Soudan du Sud	72,2	39,1	0,2	0,08	1,3	14,0	165	63,3	..	0,931	
187 Tchad	..	89,4	3,8	-29,2	..	13,1	280	101,0	34	0,920	
188 République centrafricaine	..	76,6	35,6	-1,8	..	0,1	212	82,1	13	0,943	
189 Niger	24,1	78,9	0,1	0,11	0,9	-41,9	5,1	11,9	252	70,8	7	0,936	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
.. Corée (République populaire démocratique de)	62,1	23,1	1,0	0,25	40,7	-40,2	207	1,4	..	0,899	
.. Monaco	0,759	
.. Nauru	..	0,1	0,0	0,0	0,772	
.. Saint-Marin	0,0	0,0	0,992	
.. Somalie	..	94,3	10,0	-24,1	..	8,9	213	86,6	23	0,900	
.. Tuvalu	..	0,0	33,3	0,0	0,840	
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	82,4	10,5	9,6	0,25	32,9	1,2	6,4	0,7	25	0,3	
Développement humain élevé	84,9	15,8	4,7	0,36	31,6	-4,3	5,9	1,5	94	1,9	25	..	
Développement humain moyen	69,0	39,8	1,3	0,23	30,9	-7,7	..	2,2	164	18,0	23	..	
Développement humain faible	..	81,0	24,9	-12,0	..	6,4	202	46,5	16	..	
Pays en développement	80,5	23,5	3,1	0,32	27,1	-6,4	..	2,1	133	14,0	23	..	
Régions													
Afrique subsaharienne	95,5	4,0	4,4	0,29	1,8	-1,9	76,1	6,6	101	7,0	7	..	
Amérique latine et Caraïbes	..	15,9	29,8	3,9	..	1,1	115	2,2	
Asie de l'Est et Pacifique	87,0	9,1	4,6	0,29	9,2	8,6	20,3	2,1	67	0,5	28	..	
Asie du Sud	74,5	27,7	2,6	0,19	46,2	-9,6	1,5	2,3	40	1,7	28	..	
États arabes	76,9	31,1	1,6	0,26	14,7	7,8	25,0	1,3	174	17,1	23	..	
Europe et Asie centrale	39,2	70,2	0,8	0,25	28,1	-11,9	..	6,1	187	47,8	22	..	
Pays les moins avancés	..	73,2	29,1	-11,3	..	5,7	167	34,3	16	..	

TABLEAU DE BORD 4 DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Classement selon l'IDH	000 12.c	000 7.2	000 9.4		000 15.1		000 6.4	000 12.2	000 3.9			000 15.3	000 15.5
	Consommation de combustibles fossiles	Consommation d'énergie renouvelable	Émissions de dioxyde de carbone		Zone forestière		Prélèvements d'eau douce	Épuisement des ressources naturelles	Menaces environnementales			Terres dégradées	Indice de la Liste rouge
			Taux de mortalité imputé à		la pollution de l'air dans les habitations	l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène			Terres dégradées				
			(% de la consommation énergétique totale)	(% de la consommation énergétique finale totale)						(% de la superficie totale)	Variation (%)		
2010-2015 ^a	2015	Par habitant (en tonnes)	(kg par unité du PIB, dollars de 2011 en PPA)	2016	1990/2016	2007-2017 ^b	2012-2017 ^b	2016	2016	2015	2018		
Petits États insulaires en développement	..	17,8	69,4	1,3	..	1,5	92	8,9	..	—	
Organisation de coopération et de développement économiques	79,6	12,0	9,0	0,24	31,4	1,6	9,1	0,4	19	0,4	..	—	
Monde	80,6	18,2	4,3	0,27	31,2	-3,0	7,7	1,1	114	11,7	20	—	

NOTES

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays et les agrégats par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Le groupement partiel présenté dans ce tableau est expliqué dans la *Note technique n° 6* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).

- a Cette colonne est délibérément non colorée, car elle est censée mettre en contexte l'indicateur relatif à l'évolution de la zone forestière.
- b Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.
- c Moins de 0,1.

DÉFINITIONS

Consommation de combustibles fossiles : pourcentage de la consommation totale d'énergie provenant de combustibles fossiles : charbon, mazout, pétrole et gaz naturel.

Consommation d'énergie renouvelable : proportion d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique finale totale. Les

sources d'énergie renouvelable comprennent, entre autres, l'énergie hydroélectrique, géothermique, solaire, l'énergie des marées, l'énergie éolienne, la biomasse et les biocombustibles.

Émissions de dioxyde de carbone : émissions de dioxyde de carbone d'origine anthropique émanant de la combustion de combustibles fossiles, du torchage de gaz et de la production de ciment. Le dioxyde de carbone émis par la biomasse forestière sous l'effet de l'appauvrissement des zones de forêt est inclus. Les données sont exprimées en tonnes par habitant (d'après la population en milieu d'année) et en kilogrammes par unité du produit intérieur brut (PIB) en dollars constants des États-Unis de 2010.

Zone forestière : étendue de plus de 0,5 ha caractérisée par un peuplement d'arbres d'une hauteur supérieure à 5 mètres et des frondaisons couvrant plus de 10 % de sa surface, ou par un peuplement d'arbres pouvant atteindre ces seuils in situ. Les terres dédiées principalement à un usage agricole ou urbain, les bosquets d'arbres intégrés dans les unités de production agricole, par exemple dans les vergers, et les systèmes agroforestiers n'entrent pas dans la définition. Il en va de même des arbres incorporés aux parcs et jardins en milieu urbain. La définition inclut les zones en cours de reboisement qui devraient atteindre, même si ce n'est pas encore le cas, un couvert de frondaisons

égal à 10 % et une hauteur d'arbres de 5 mètres, par exemple les zones temporairement dégarries en raison d'activités humaines ou de phénomènes naturels et qui devraient pouvoir se régénérer.

Prélèvements d'eau douce : quantité totale d'eau douce prélevée, exprimée en pourcentage du total des ressources d'eau renouvelables.

Épuisement des ressources naturelles : expression monétaire de l'épuisement de l'énergie, des minerais et des forêts, en pourcentage du revenu national brut (RNB).

Taux de mortalité imputé à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant : décès dus à l'exposition à la pollution de l'air ambiant (extérieur) et à la pollution de l'air dans les habitations (intérieur) causées par l'utilisation de combustibles solides pour la cuisson, exprimés pour 100 000 personnes. La pollution de l'air ambiant est due aux émissions causées par l'activité industrielle, les habitations, les voitures et les camions.

Taux de mortalité imputé à l'inadéquation des services liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène : décès imputables à l'insalubrité (eau, assainissement et hygiène) et plus particulièrement à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) inadéquats, exprimés pour 100 000 personnes.

Terres dégradées : terres cultivées non irriguées, terres cultivées irriguées, ou parcours naturels, pâturages, forêts et bois qui ont subi une réduction ou une perte de productivité et de complexité biologique ou économique sous l'effet de pressions combinées, dont les pratiques d'utilisation et de gestion des terres.

Indice de la Liste rouge : indicateur du risque d'extinction global de groupes d'espèces. Il repose sur l'évolution réelle du nombre d'espèces dans chaque catégorie de risque d'extinction figurant sur la Liste d'espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Il va de 0, pour toutes les espèces « éteintes », à 1, pour toutes les espèces « de préoccupation mineure ».

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

- Colonnes 1, 2, 5 et 8 :** Banque mondiale (2019a).
- Colonnes 3, 4, 11 et 12 :** Division de statistiques des Nations Unies (2019a).
- Colonne 6 :** calculs du BRDH basés sur les données relatives à la zone forestière dans Banque Mondiale (2019a).
- Colonne 7 :** FAO (2019b).
- Colonnes 9 et 10 :** OMS (2019).

Viabilité socioéconomique

Groupes de pays (terciles)

Tiers supérieur	Tiers intermédiaire	Tiers inférieur
-----------------	---------------------	-----------------

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Voir les *Notes* après le tableau.

Classement selon l'IDH	ODD 17.4 Viabilité économique					ODD 9.5 Viabilité sociale						
	Épargne nette ajustée (% du RNB)	Service de la dette total (% d'exportations de biens, services et revenus primaires)	Formation brute de capital (% du PIB)	Main-d'œuvre qualifiée (% de la population active)	Indice de concentration (exportations) (valeur)	Dépenses de recherche et développement (% du PIB)	Rapport de dépendance Personnes âgées (65 ans et plus) (pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans)	Dépenses d'éducation et de santé par rapport aux dépenses militaires		Perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités ^c Variation annuelle moyenne (%)	Indice d'inégalité de genre ^e	Part des revenus des 40 % les plus pauvres
								Dépenses militaires ^a (% du PIB)	Rapport entre dépenses d'éducation/santé et dépenses militaires ^b			
	2015-2017 ^d	2015-2017 ^d	2015-2018 ^d	2010-2018 ^d	2018	2010-2017 ^d	2030 ^e	2010-2018 ^e	2010-2016 ^e	2010/2018 ^e	2005/2018 ^e	2005/2017
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ												
1 Norvège	16,9	..	27,6	84,3	0,368	2,0	31,9 ^h	1,6	11,7	0,3	-3,7	0,3
2 Suisse	16,4	..	23,2	86,5	0,246 ⁱ	3,4	37,9	0,7	25,5	-0,4	-3,8	0,8
3 Irlande	16,0	..	25,4	84,9	0,269	1,2	27,8	0,3	32,7	-2,3	-4,0	0,4
4 Allemagne	14,1	..	21,3	87,4	0,093	2,9	44,0	1,2	13,5	0,5	-2,2	0,0
4 Hong Kong, Chine (RAS)	21,7	77,0	0,286	0,8	43,2
6 Australie	5,6	..	24,3	78,9	0,291	1,9	31,0 ^j	1,9	7,5	0,4	-2,0	-0,6
6 Islande	16,6	..	22,6	74,5	0,461	2,1	31,8	-1,7	-4,2	0,2
8 Suède	19,1	..	26,5	86,8	0,097	3,3	36,4	1,0	17,2	-0,4	-1,8	-0,4
9 Singapour	36,8	..	26,6	65,9	0,269	2,2	34,5	3,1	2,1	..	-4,7	..
10 Pays-Bas	18,4	..	21,2	78,4	0,082	2,0	40,8	1,2	13,9	-2,1	-3,9	0,3
11 Danemark	18,3	..	22,7	78,7	0,101	2,9	37,1	1,2	15,5	-0,7	-2,9	-0,5
12 Finlande	10,2	..	23,7	89,9	0,143	2,7	43,1 ^k	1,4	11,5	-3,6	-3,3	0,0
13 Canada	6,5	..	23,1	91,8	0,147	1,5	36,7	1,3	13,0	0,2	-2,9	-0,3
14 Nouvelle-Zélande	13,9	..	23,5	82,2	0,175	1,3	33,3	1,2	13,2	..	-2,2	..
15 Royaume-Uni	5,5	..	17,2	83,6	0,111	1,7	34,8	1,8	8,5	-1,9	-3,2	0,3
15 États-Unis	6,1	..	20,6	96,4	0,099	2,7	32,5	3,2	6,2	2,2	-2,4	-0,4
17 Belgique	12,0	..	25,4	85,5	0,096	2,5	37,6	0,9	18,1	-1,2	-4,3	0,1
18 Liechtenstein
19 Japon	7,3	..	23,9	99,9	0,139	3,1	53,2	0,9	15,3	..	-2,5	..
20 Autriche	14,1	..	25,3	87,4	0,061	3,1	38,5	0,7	22,6	0,4	-2,9	-0,5
21 Luxembourg	20,9	..	18,3	78,3	0,106	1,2	27,1	0,6	20,9	0,7	-3,8	-0,9
22 Israël	15,6	..	20,8	90,6	0,223	4,3	22,5	4,3	2,3	-1,8	-3,2	0,7
22 Corée (République de)	20,1	..	30,2	85,7	0,175	4,2	38,2	2,6	4,7	-1,8	-3,5	0,1
24 Slovénie	10,1	..	21,9	91,1	0,177	2,0	41,8	1,0	14,4	-3,9	-3,9	-0,2
25 Espagne	9,1	..	21,9	66,9	0,096	1,2	39,8 ^l	1,3	10,6	5,9	-2,8	-1,2
26 Tchéquie	10,3	..	26,2	95,7	0,128	1,7	35,3	1,1	13,7	-3,0	-0,8	0,2
26 France	9,3	..	23,5	84,8	0,089	2,2	40,4	2,3	7,5	-0,1	-4,8	-0,5
28 Malte	18,4	63,4	0,292	0,6	41,9	0,5	29,8	..	-2,8	-0,3
29 Italie	6,0	..	18,0	69,6	0,053	1,3	45,8	1,3	10,8	0,1	-4,7	-0,6
30 Estonie	15,2	..	27,0	89,8	0,099	1,3	38,3	2,1	5,8	-3,2	-4,4	0,0
31 Chypre	3,2	..	19,1	85,1	0,401	0,5	27,0 ^m	1,6	7,9	-2,0	-3,0	-0,9
32 Grèce	-3,1	..	13,1	78,3	0,295	1,0	42,5	2,4	..	2,4	-2,4	-0,7
32 Pologne	10,6	..	20,7	95,1	0,063	1,0	37,0	2,0	5,2	-3,2	-2,1	0,9
34 Lituanie	18,2	96,2	0,116	0,8	45,2	2,0	9,4	-0,6	-2,5	-0,7
35 Émirats arabes unis	22,4	52,8	0,276	1,0	6,4	5,6	-6,2	..
36 Andorre	0,189
36 Arabie saoudite	13,4	..	25,9	58,6	0,515	0,8	8,3	8,8	1,1 ⁿ	..	-5,1	..
36 Slovaquie	5,6	..	23,6	95,5	0,216	0,8	32,7	1,2	10,3	-1,0	0,1	0,2
39 Lettonie	6,0	..	24,2	92,5	0,084	0,4	42,3	2,0	10,5	-2,2	-1,7	1,2
40 Portugal	3,4	..	17,5	54,1	0,080	1,3	44,3	1,8	7,7	0,8	-4,3	0,4
41 Qatar	26,8	..	44,6	43,9	0,450	0,5	5,7	1,5	4,2
42 Chili	3,6	..	22,7	70,3	0,325	0,4	26,0	1,9	7,2	1,0	-1,9	1,4
43 Brunéi Darussalam	34,6	..	41,1	79,2	0,623	..	14,4	2,4	1,9
43 Hongrie	13,2	..	27,1	88,6	0,108	1,2	34,5	1,1	12,7	-0,9	0,0	0,7
45 Bahreïn	20,4	..	32,9	19,3	0,372	0,1	7,1	3,6	1,6	..	-2,8	..
46 Croatie	10,8	..	21,4	91,5	0,071	0,8	40,5	1,5	6,9	-5,7	-1,9	0,6
47 Oman	-11,3	..	31,3	..	0,447	0,2	6,0	8,2	0,9	..	-1,7	..
48 Argentine	5,4	..	20,8	65,8	0,227	0,5	19,7	0,9	16,1	-3,6	-0,4	2,0

TABEAU DE BORD 5 VIABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

Classement selon l'IDH	Viabilité économique					Viabilité sociale							
	Épargne nette ajustée	Service de la dette total	Formation brute de capital	Main-d'œuvre qualifiée	Indice de concentration (exportations)	Dépenses de recherche et développement	Rapport de dépendance		Dépenses d'éducation et de santé par rapport aux dépenses militaires		Perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités ^c	Indice d'inégalité de genre ^c	Part des revenus des 40 % les plus pauvres
							Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées (15 à 64 ans)	Dépenses militaires ^a	Rapport entre dépenses d'éducation/santé et dépenses militaires ^b			
	(% du RNB)	(% d'exportations de biens, services et revenus primaires)	(% du PIB)	(% de la population active)	(valeur)	(% du PIB)	(pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans)	(% du PIB)	(% du PIB)	Variation annuelle moyenne (%)			
2015-2017 ^d	2015-2017 ^d	2015-2018 ^d	2010-2018 ^d	2018	2010-2017 ^d	2030 ^e	2010-2018 ^d	2010-2016 ^f	2010/2018 ^g	2005/2018 ^g	2005/2017		
49 Fédération de Russie	8,0	26,0	22,7	96,4	0,327	1,1	31,1	3,9	1,9	-1,8	-2,2	1,2	
50 Bélarus	21,2	11,8	27,5	98,6	0,183	0,6	32,5	1,3	8,9	-3,9	..	0,5	
50 Kazakhstan	5,8	47,9	26,6	74,0	0,601	0,1	17,4	1,0	6,8	-5,9	-3,4	3,1	
52 Bulgarie	14,8	21,3	20,7	88,8	0,092	0,8	37,2	1,7	7,4	1,4	-1,1	-0,3	
52 Monténégro	..	13,4	31,4	90,7	0,218	0,4	30,1	1,5	..	-1,6	..	-0,4	
52 Roumanie	3,4	22,4	24,2	81,0	0,114	0,5	32,6	1,9	5,5	-1,0	-0,8	0,8	
55 Palaos	28,5	92,6	0,499	
56 Barbade	-6,8 ^o	..	18,3	..	0,160	..	35,4	-2,0	..	
57 Koweït	14,6	..	29,1	..	0,303	0,1	10,0	5,1	-2,5	..	
57 Uruguay	10,2	..	16,5	26,4	0,226	0,4	27,0	2,0	7,6	-2,4	-2,0	1,7	
59 Turquie	11,4	40,2	29,2	44,2	0,076	0,9	18,5	2,5	4,6	-3,9	-3,5	0,2	
60 Bahamas	7,1	..	27,1	..	0,423	..	17,1	-0,1	..	
61 Malaisie	10,0	..	23,6	66,9	0,218	1,3	14,7 ^p	1,0	6,1	..	-1,2	1,5	
62 Seychelles	32,5	94,2	0,469	0,2	19,2	1,4	4,5	
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ													
63 Serbie	-3,2 ^q	22,0	21,5	83,2	0,081	0,9	32,7 ^r	1,9	7,0	0,4	..	2,0	
63 Trinité-et-Tobago	71,9	0,348	0,1	24,1	0,8	-0,6	..	
65 Iran (République islamique d')	..	0,4	34,7	18,0 ^s	0,523	0,3	14,1	2,7	3,9	..	-0,3	1,0	
66 Maurice	-6,4	19,8	19,1	61,1	0,219	0,2	26,7 ^t	0,2	57,3	..	0,0	-0,1	
67 Panama	25,3	..	41,7	53,3	0,143	0,1	17,4	0,0	..	-3,1	-0,2	1,5	
68 Costa Rica	15,9	14,8	18,6	39,1	0,262	0,5	22,6	0,0	..	-0,7	-1,3	-0,1	
69 Albanie	8,2	10,4	25,0	54,6	0,292	0,2 ⁿ	32,7	1,2	9,7	-1,7	-2,2	0,5	
70 Géorgie	12,5	29,4	33,3	92,5	0,209	0,3	29,5 ^u	1,9	5,6	-3,7	-0,7	0,0	
71 Sri Lanka	28,5	21,2	28,6	38,1	0,194	0,1	24,2	1,9	3,4	-3,7	-1,0	0,3	
72 Cuba	10,3	69,4	0,235	0,3	33,8	2,9	7,1	..	-0,6	..	
73 Saint-Kitts-et-Nevis	0,283	
74 Antigua-et-Barbuda	0,416	..	20,7	
75 Bosnie-Herzégovine	..	15,6	21,7	85,0	0,100	0,2	37,5	1,1	..	-3,7	..	0,2	
76 Mexique	7,5	14,0	23,0	40,9	0,137	0,5	15,2	0,5	16,5	0,9	-1,7	1,6	
77 Thaïlande	14,0	4,7	25,0	38,0	0,079	0,8	29,6	1,3	5,4	-2,5	0,6	1,2	
78 Grenade	..	9,4	0,208	..	18,8	
79 Brésil	6,1	36,2	15,4	64,1	0,159	1,3	19,9	1,5	13,0	-1,2	-1,4	1,0	
79 Colombie	2,8	41,6	21,2	58,1	0,341	0,2	19,3	3,2	3,4	-2,4	-1,3	1,0	
81 Arménie	1,5	27,0	22,4	95,7	0,264	0,2	26,1	4,8	3,1	-1,2	-2,8	0,4	
82 Algérie	21,2	0,6	48,4	40,4	0,483	0,5	14,0	5,3	2,8 ⁿ	..	-1,6	..	
82 Macédoine du Nord	15,4	13,7	33,0	81,4	0,221	0,4	27,4	1,0	..	-2,7	..	3,3	
82 Pérou	7,1	21,7	21,7	82,8	0,295	0,1	17,5	1,2	6,9	-4,6	-1,3	2,0	
85 Chine	20,1	7,6	44,3	..	0,094	2,1	25,0	1,9	..	-3,7	-2,3	0,7	
85 Équateur	11,4	29,3	26,0	46,3	0,393	0,4	15,5	2,4	5,2	-0,2	-1,2	2,4	
87 Azerbaïdjan	9,5	10,7	20,1	93,3	0,827	0,2	17,3 ^v	3,8	2,6	-4,0	-0,1	..	
88 Ukraine	3,5	20,7	18,8	98,3	0,140	0,4	30,2 ^w	3,8	3,2	-2,5	-1,8	0,9	
89 République dominicaine	17,3	15,6	24,4	43,8	0,188	..	15,7	0,7	10,0 ^x	-1,7	-0,4	1,2	
89 Sainte-Lucie	-2,3	4,6	21,8	..	0,268	..	21,1	
91 Tunisie	-9,6	17,2	19,8	54,9	0,137	0,6	19,0	2,1	6,0	-2,2	-0,9	1,3	
92 Mongolie	-10,3	56,2	42,2	79,3	0,445	0,1	10,5	0,8	10,4	-1,3	-1,7	0,2	
93 Liban	-16,9	70,6	17,2	..	0,117	..	17,9	5,0	2,4	
94 Botswana	26,6	2,5	29,4	34,0	0,891	0,5	8,6	2,8	5,1 ^y	..	-0,9	3,6	
94 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,4	11,6	26,4	..	0,524	..	20,0	
96 Jamaïque	15,9	27,3	22,6	..	0,498	..	17,9	1,4	11,9	0,1	-1,0	..	
96 Venezuela (République bolivarienne du)	7,2 ^q	57,4	24,8	42,3	0,734	0,1	15,0	0,5	11,2 ^y	-2,3	-0,3	..	
98 Dominique	..	11,7	0,409	
98 Fidji	8,1	2,3	..	62,5	0,220	..	12,5	0,9	5,3	..	-1,2	0,5	
98 Paraguay	14,5	12,4	23,1	43,7	0,348	0,2	13,0	0,9	13,2	-1,1	-0,8	0,9	
98 Suriname	22,9 ^z	..	36,2	45,0	0,668	..	15,1	-0,8	-0,8	..	
102 Jordanie	4,4	12,4	18,2	..	0,163	0,3	8,2	4,7	2,0	-2,9	-1,3	1,2	
103 Belize	-0,9	9,7	17,9	43,5	0,311	..	10,5	1,3	10,6	-2,7	-1,2	..	

Classement selon l'IDH	Viabilité économique					Viabilité sociale								
	000 17.4					000 9.5					000 10.1		000 5	000 10.1
	Épargne nette ajustée	Service de la dette total	Formation brute de capital	Main-d'œuvre qualifiée	Indice de concentration (exportations)	Dépenses de recherche et développement	Rapport de dépendance		Dépenses d'éducation et de santé par rapport aux dépenses militaires		Perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités ^c	Indice d'inégalité de genre ^c	Part des revenus des 40 % les plus pauvres	
							Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées de 15 à 64 ans	Dépenses militaires ^a	Rapport entre dépenses d'éducation/santé et dépenses militaires ^b				Variation annuelle moyenne (%)
(% du RNB)	(% d'exportations de biens, services et revenus primaires)	(% du PIB)	(% de la population active)	(valeur)	(% du PIB)	2030 ^e	2010-2018 ^d	2010-2016 ^e	2010/2018 ^b	2005/2018 ^b	2005/2017			
104 Maldives	..	3,5	..	32,7	0,617	..	9,0	4,4	-1,2	-0,1		
105 Tonga	9,3 ^{aa}	9,9	33,4	..	0,297	..	10,8	-1,1	0,4		
106 Philippines	28,5	11,3	26,9	29,9	0,250	0,1	11,5	1,1	5,6 ^y	-0,5	-0,7	0,3		
107 Moldova (République de)	14,7	10,7	25,3	60,0	0,189	0,3	24,6 ^{ab}	0,3	35,8	-2,9	-1,7	2,2		
108 Turkménistan	47,2	..	0,645	..	10,8	-3,7		
108 Ouzbékistan	40,2	..	0,349	0,2	11,3	3,6		
110 Libye	29,8 ⁿ	..	0,798	..	9,0	15,5	-3,3	..		
111 Indonésie	12,0	34,0	34,6	39,8	0,134	0,1	13,5	0,7	7,4	-0,2	-1,2	-1,4		
111 Samoa	..	8,9	..	66,6	0,366	..	11,4	-1,6	0,5		
113 Afrique du Sud	0,6	12,2	18,0	51,2	0,151	0,8	9,9	1,0	13,1	1,3	0,0	-0,2		
114 Bolivie (État plurinational de)	0,8	10,5	20,6	44,0	0,379	0,2 ^y	13,7	1,5	6,9	-4,6	-1,5	4,4		
115 Gabon	8,9 ^{aa}	3,8 ^{aa}	21,4	35,5	0,546	0,6 ^y	6,4	1,5	4,5	0,8	-0,7	0,5		
116 Égypte	1,2	15,1	16,7	54,9	0,154	0,6	10,2	1,2	3,8 ⁿ	1,0	-1,7	0,1		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN														
117 Îles Marshall	22,4	..	0,752		
118 Viet Nam	13,4	5,9	27,5	32,3	0,188	0,4	17,9	2,3	5,5	-0,1	-0,1	0,1		
119 Palestine (État de)	24,2	46,9	0,176	0,5	6,7 ^{ac}	0,0		
120 Iraq	-7,0	..	17,8	28,3	0,958	0,0	6,1	2,7	-0,6		
121 Maroc	20,9	9,8	33,4	18,7 ^s	0,174	0,7	17,1	3,1	3,4 ^y	..	-1,2	0,3		
122 Kirghizistan	12,9	29,9	35,4	92,7	0,364	0,1	11,3	1,6	7,5	-4,6	-3,4	1,1		
123 Guyana	14,1	5,0	31,1	42,0	0,452	..	16,1	1,7	6,8	-0,1	-0,6	..		
124 El Salvador	6,4	20,2	20,4	37,4	0,213	0,1	16,3	1,0	10,5	-2,6	-1,4	2,9		
125 Tadjikistan	6,3	26,1	27,2	80,1 ^y	0,265	0,1	8,4	1,2	9,9	-4,3	0,0	-0,2		
126 Cabo Verde	11,7	5,9	40,4	59,8	0,315	0,1	10,4	0,6	17,1		
126 Guatemala	1,9	28,6	12,1	18,1	0,136	0,0	9,5	0,4	20,4	-2,3	-1,1	1,4		
126 Nicaragua	14,4	19,8	22,9	30,5	0,221	0,1	12,0	0,6	20,0	-0,8	-1,2	0,8		
129 Inde	16,3	10,1	31,0	17,6	0,139	0,6	12,5	2,4	3,1	-5,4	-1,6	-0,5		
130 Namibie	4,5	..	12,6	66,7	0,265	0,3	6,6	3,3	2,7	-2,5	-1,0	0,3		
131 Timor-Leste	-14,6	0,1	22,5	28,2	0,467	..	8,2	0,6	6,9	-2,0	..	1,5		
132 Honduras	19,5	23,9	25,5	24,3	0,222	0,0	10,0	1,7	8,8	-2,1	-0,5	3,2		
132 Kiribati	48,3	0,907	..	10,1		
134 Bhoutan	23,3	10,5	51,3	19,5	0,392	..	11,1	0,4		
135 Bangladesh	24,5	5,5	31,2	25,8	0,404	..	10,7	1,4	2,8	-2,2	-1,2	0,0		
135 Micronésie (États fédéraux de)	65,0	0,805	..	9,7	0,6		
137 Sao Tomé-et-Principe	..	3,4	0,688	..	6,7	0,5		
138 Congo	-40,4	3,2	18,2	..	0,613	..	5,9	2,5	1,3	-2,7	-0,5	-1,4		
138 Eswatini (Royaume d')	0,8	2,2	11,7	17,9	0,331	0,3	6,0	1,5	8,1	-2,2	-0,5	-0,5		
140 République démocratique populaire lao	-1,2	13,4	29,0	34,2	0,231	..	8,5	0,2	29,7	0,1	-1,2	-0,9		
141 Vanuatu	20,8 ^q	2,1	26,4	..	0,450	..	7,0		
142 Ghana	-8,4	10,4	22,0	28,6	0,459	0,4	6,8	0,4	26,7	1,5	-0,4	-0,5		
143 Zambie	9,2	18,1	38,2	40,3	0,681	0,3 ⁿ	4,3	1,4	3,3 ⁿ	0,7	-1,0	-1,4		
144 Guinée équatoriale	15,1	..	0,641	..	3,5	0,2		
145 Myanmar	23,1	5,2	32,8	17,5	0,216	..	12,4	2,9		
146 Cambodge	13,1	3,9	23,4	13,5	0,296	0,1	10,1	2,2	5,2	-3,8	-1,2	..		
147 Kenya	-2,2	14,8	18,4	40,5	0,232	0,8	5,4	1,2	7,5	-2,2	-1,3	1,6		
147 Népal	38,1	8,5	51,8	41,9	0,141	0,3	10,2	1,4	6,3	-2,4	-2,1	3,3		
149 Angola	-16,3	13,4	24,1	10,2	0,933	..	4,6	1,8	1,5	-2,5	..	4,5		
150 Cameroun	4,5	10,7	22,4	19,8	0,336	..	5,0	1,3	5,6	0,1	-1,1	-1,7		
150 Zimbabwe	-22,2	8,4	12,6	13,0	0,325	..	5,4	2,2	7,0	-3,0	-0,8	..		
152 Pakistan	12,7	22,8	16,4	27,9	0,204	0,2	8,3	4,0	1,5	-0,2	-0,7	-0,2		
153 Îles Salomon	..	3,9	..	18,7	0,676	..	7,6	3,4		
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE														
154 République arabe syrienne	..	3,1 ^z	27,8 ^x	..	0,235	0,0	9,4	4,1	2,2 ^y	..	0,0	..		
155 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	27,1	..	26,7	0,293	0,0	6,9	0,3	0,7	..		
156 Comores	5,8 ^{aa}	1,9	17,5	..	0,560	..	6,3	0,4	..	2,1		

TABLEAU DE BORD 5 VIABILITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

	000 17,4					000 9,5			000 10,1		000 5	000 10,1	
	Viabilité économique						Viabilité sociale						
	Épargne nette ajustée	Service de la dette total	Formation brute de capital	Main-d'œuvre qualifiée	Indice de concentration (exportations)	Dépenses de recherche et développement	Rapport de dépendance		Dépenses d'éducation et de santé par rapport aux dépenses militaires		Perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités ^c	Indice d'inégalité de genre ^c	Part des revenus des 40 % les plus pauvres
							Personnes âgées (65 ans et plus)	Personnes âgées (15 à 64 ans)	Dépenses militaires ^a	Rapport entre dépenses d'éducation/santé et dépenses militaires ^b			
(% du RNB)	(% d'exportations de biens, services et revenus primaires)	(% du PIB)	(% de la population active)	(valeur)	(% du PIB)	(pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans)	(% du PIB)	(% du PIB)	Variation annuelle moyenne (%)				
Classement selon l'IDH	2015-2017 ^d	2015-2017 ^d	2015-2018 ^d	2010-2018 ^d	2018	2010-2017 ^d	2030 ^e	2010-2018 ^d	2010-2016 ^f	2010/2018 ^g	2005/2018 ^g	2005/2017	
157 Rwanda	-4,4	3,9	24,4	17,1	0,390	..	7,3	1,2	8,0	-2,8	-1,2	2,1	
158 Nigéria	1,4	6,8	15,5	35,2	0,783	0,2 ^h	5,2	0,5	..	-2,1	..	-1,1	
159 Tanzanie (République-Unie de)	23,1	8,4	34,0	5,0	0,288	0,5	5,3 ^{ad}	1,2	7,3	-1,5	-0,7	0,2	
159 Ouganda	-9,5	3,8	24,6	37,1	0,250	0,2	4,1	1,4	6,9	-2,1	-0,8	-0,1	
161 Mauritanie	-10,3	13,2	55,3	5,8	0,308	..	6,2	3,0	2,4	-1,1	..	1,5	
162 Madagascar	7,7	3,2	15,2	18,5	0,213	0,0	6,4	0,6	12,1	-1,4	..	-1,5	
163 Bénin	-3,4	4,2	25,8	17,1	0,346	..	6,3	0,9	8,5	0,7	-0,5	-2,8	
164 Lesotho	8,2	3,6	27,9	..	0,288	0,0	8,7	1,8	13,2 ⁿ	-0,5	-0,5	-1,1	
165 Côte d'Ivoire	16,6	17,6	19,8	25,5	0,361	..	5,3	1,4	5,5	-0,1	-0,4	-0,4	
166 Sénégal	12,3	14,2	28,7	10,9	0,239	0,8	5,8	1,9	5,9	-1,3	-1,3	-0,5	
167 Togo	-7,5	5,8	25,3	47,6	0,235	0,3	5,5	2,0	6,3	-0,4	-0,8	-0,9	
168 Soudan	0,2	4,2	19,3	22,8	0,440	..	7,1	2,3	1,4 ^y	..	-1,2	..	
169 Haïti	17,6	1,5	29,0	9,4	0,508	..	9,7	0,0	9 318,7	-0,1	0,3	..	
170 Afghanistan	2,7	4,0	19,2	19,2	0,387	..	5,1	1,0	15,1	..	-1,1	..	
171 Djibouti	-1,8	11,1	57,8	..	0,222	..	9,4	3,7 ⁿ	3,2 ^x	-0,3	
172 Malawi	-16,7	5,7	13,4	17,6	0,558	..	4,8	0,8	22,8	-1,3	-0,5	-0,7	
173 Éthiopie	9,3	20,8	34,1	6,8	0,288	0,6	6,4	0,6	12,4	-2,2	-1,3	-2,2	
174 Gambie	-12,7 ^{aa}	16,9	17,0	12,3	0,449	0,1	4,8	1,1	4,9	-0,6	-0,4	2,9	
174 Guinée	-6,5	1,4	36,2	..	0,493	..	5,4	2,5	3,2	-1,6	..	2,4	
176 Libéria	-99,0	3,5	13,0	21,1	0,394	..	6,4	0,8	19,5	-1,7	-0,3	0,3	
177 Yémen	..	14,6	..	29,7	0,319	..	5,4	4,0	2,5 ⁿ	-0,9	0,2	-0,6	
178 Guinée-Bissau	-11,0	2,4	10,9	..	0,875	..	5,1	1,6	3,3	-1,4	..	-4,8	
179 Congo (République démocratique du)	-4,4	3,0	25,8	43,1	0,505	0,1 ^y	5,9	0,7	6,3	-1,8	-0,1	-0,1	
180 Mozambique	-13,5	5,0	37,7	7,1	0,305	0,3	5,1	1,0	12,0	-4,0	-0,7	-1,8	
181 Sierra Leone	-33,5	3,8	18,5	15,2	0,255	..	5,2	0,8	17,2	-1,2	-0,3	1,9	
182 Burkina Faso	-9,0	3,7	25,7	3,9	0,658	0,2	4,8	2,1	7,5	-2,1	-0,4	2,3	
182 Érythrée	10,0	..	0,319	..	7,0	
184 Mali	-2,3 ^q	4,5	23,8	4,7	0,670	0,3	4,5	2,9	2,7	-2,3	-0,3	2,4	
185 Burundi	-19,0	14,4	9,2	2,5	0,425	0,1	5,2	1,9	5,1	-2,4	-0,7	1,0	
186 Soudan du Sud	1,6	6,2	1,3	
187 Tchad	19,7	..	0,774	0,3	4,7	2,1	1,4	-0,5	..	-1,7	
188 République centrafricaine	11,4	..	0,313	..	5,0	1,4	2,2	-0,1	-0,1	-6,7	
189 Niger	5,0	15,6	33,7	1,8	0,352	..	5,2	2,5	4,6	-2,2	-0,6	2,6	
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES													
.. Corée (République populaire démocratique de)	0,255	..	18,7	
.. Monaco	
.. Nauru	96,5	0,512	
.. Saint-Marin	55,7	
.. Somalie	0,552	..	5,6	
.. Tuvalu	50,1	0,554	
Groupes de développement humain													
Développement humain très élevé	8,9	..	22,1	84,7	—	2,3	33,2	2,3	7,0	-1,1	-2,4	—	
Développement humain élevé	16,2	12,9	36,5	..	—	1,5	20,4	1,7	..	-2,5	-1,2	—	
Développement humain moyen	13,2	10,0	28,1	21,6	—	0,5	11,4	2,3	3,3	-3,9	-1,2	—	
Développement humain faible	2,7	8,9	21,9	22,2	—	..	5,7	1,0	4,1	-1,7	-0,6	—	
Pays en développement	14,9	13,7	33,5	32,5	—	1,3	14,7	2,1	4,5	-2,8	-0,9	—	
Régions													
États arabes	10,4	16,8	27,0	41,1	—	0,6	9,7	5,5	1,7	-1,3	-1,0	—	
Asie de l'Est et Pacifique	19,7	9,0	41,6	..	—	..	21,7	1,8	..	-3,0	-0,8	—	
Europe et Asie centrale	9,7	31,8	28,1	71,8	—	0,6	20,1	2,4	4,6	-3,5	-2,1	—	
Amérique latine et Caraïbes	6,8	24,0	20,1	54,6	—	0,7	17,8	1,2	10,9	-1,4	-1,1	—	
Asie du Sud	17,1	10,7	30,3	20,0	—	0,5	11,9	2,5	3,0	-4,5	-1,2	—	
Afrique subsaharienne	-0,1	10,6	21,0	25,6	—	0,5	5,7	1,1	7,0	-1,7	-0,6	—	

	ODD 17.4					ODD 9.5		ODD 10.1		ODD 5	ODD 10.1	
	Viabilité économique							Viabilité sociale				
	Épargne nette ajustée	Service de la dette total	Formation brute de capital	Main-d'œuvre qualifiée	Indice de concentration (exportations)	Dépenses de recherche et développement	Rapport de dépendance	Dépenses d'éducation et de santé par rapport aux dépenses militaires	Perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités ^c	Indice d'inégalité de genre ^c	Part des revenus des 40 % les plus pauvres	
(% du RNB)	(% d'exportations de biens, services et revenus primaires)	(% du PIB)	(% de la population active)	(valeur)	(% du PIB)	(pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans)	Dépenses militaires ^a	Rapport entre dépenses d'éducation/santé et dépenses militaires ^a	Variation annuelle moyenne (%)			
2015–2017 ^d	2015–2017 ^d	2015–2018 ^d	2010–2018 ^d	2018	2010–2017 ^d	2030 ^e	2010–2018 ^d	2010–2016 ^f	2010/2018 ^g	2005/2018 ^g	2005/2017	
Pays les moins avancés	9,8	8,1	29,5	20,6	—	..	7,0	1,6	3,7	-1,8	-0,8	—
Petits États insulaires en développement	24,0	44,3	—	..	17,1	-2,1	—	—
Organisation de coopération et de développement économiques	8,6	..	21,9	81,9	—	2,4	34,1	2,1	7,8	-0,6	-2,3	—
Monde	10,9	14,8	26,2	46,3	—	2,0	18,0	2,2	6,7	-2,6	-0,8	—

NOTES

Un codage à trois couleurs est utilisé pour donner une représentation visuelle du groupement partiel des pays et les agrégats par indicateur. Pour chaque indicateur, les pays sont divisés en trois groupes de tailles à peu près égales (terciles) : le tiers supérieur, le tiers intermédiaire et le tiers inférieur. Le codage couleurs des agrégats suit les mêmes terciles. Le groupement partiel présenté dans ce tableau est expliqué dans la *Note technique n° 6* (http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr2018_technical_notes.pdf).

- a Cette colonne est délibérément non colorée, car elle est censée mettre en contexte l'indicateur relatif aux dépenses d'éducation et de santé.
- b Les données sur les dépenses publiques d'éducation et de santé sont présentées dans les tableaux 8 et 9 et à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/data>.
- c Une valeur négative indique que les inégalités se sont résorbées pendant la période considérée.
- d Données de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles sur la période considérée.
- e Projections basées sur la variante de fécondité moyenne.
- f Données de l'année la plus récente pour laquelle les chiffres des trois types de dépenses (éducation, santé et militaires) sont disponibles pour la période considérée.
- g Les données tendanciennes utilisées pour calculer la variation sont disponibles à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/data>.
- h Svalbard et Jan Mayen inclus.
- i Liechtenstein inclus.
- j Île Christmas, Îles Cocos (Keeling) et Île Norfolk incluses.
- k Îles Åland incluses.
- l Îles Canaries, Ceuta et Melilla inclus.
- m Chypre-Nord inclus.
- n Fait référence à 2008.

- o Fait référence à 2013.
- p Sabah et Sarawak inclus.
- q Fait référence à 2014.
- r Kosovo inclus.
- s Seule l'instruction intermédiaire est incluse.
- t Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon inclus.
- u Abkhazie et Ossétie du Sud incluses.
- v Nagorno-Karabakh inclus.
- w Crimée incluse.
- x Fait référence à 2007.
- y Fait référence à 2009.
- z Fait référence à 2010.
- aa Fait référence à 2012.
- ab Transnistrie incluse.
- ac Jérusalem-Est inclus.
- ad Zanzibar inclus.

DÉFINITIONS

Épargne nette ajustée : épargne nationale nette augmentée des dépenses en éducation et diminuée de l'épuisement minéral, du déboisement net et des dommages causés par les émissions de dioxyde de carbone et de particules. L'épargne nationale nette est égale à l'épargne nationale brute diminuée de la consommation de capital fixe.

Service de la dette tota : somme des remboursements du montant en principal et des intérêts payés en devise, biens ou services ou sur la dette à long terme ; des intérêts payés sur la dette à court terme ; et des remboursements (rachats et frais) au Fonds monétaire international. Elle est exprimée en pourcentage des exportations de biens, services et revenus primaires.

Formation brute de capital : dépenses en ajouts aux immobilisations de l'économie, augmentées des variations nettes d'inventaire. Les immobilisations comprennent les améliorations foncières (clôtures, fossés et canaux d'évacuation) ; les achats d'engins, de machines et de matériel ; la construction de routes, de voies ferrées, etc. y compris d'écoles,

de bureaux, d'hôpitaux, d'habitations privées et de bâtiments commerciaux et industriels. Les inventaires sont les stocks de biens détenus par les entreprises pour répondre aux fluctuations temporaires ou imprévues de la production ou des ventes, ainsi que les biens en cours de production. Les acquisitions nettes d'objets de valeur sont également considérées comme une formation de capital. La formation brute de capital était autrefois appelée investissement intérieur brut.

Main-d'œuvre qualifiée : pourcentage de la main-d'œuvre âgée de 15 ans et plus ayant un niveau d'instruction intermédiaire ou supérieur, selon la Classification internationale type de l'éducation.

Indice de concentration (exportations) : indicateur du degré de concentration de produits dans les exportations d'un pays (également appelé indice d'Herfindahl-Hirschmann). Une valeur proche de 0 indique que les exportations d'un pays sont réparties de manière plus homogène sur plusieurs produits (traduisant une économie diversifiée) ; une valeur plus proche de 1 indique que les exportations d'un pays sont fortement concentrées sur quelques produits.

Dépenses de recherche et développement : dépenses courantes et d'investissement (publiques et privées) en activités créatives entreprises systématiquement pour accroître les connaissances, notamment les connaissances sur l'humanité, la culture et la société, et l'application des connaissances à de nouveaux projets. La notion de recherche et développement englobe la recherche de base, la recherche appliquée et le développement expérimental.

Rapport de dépendance économique des personnes âgées : rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et la population âgée de 15 à 64 ans, exprimé en nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

Dépenses militaires : ensemble des dépenses courantes et d'investissement consacrées aux forces

armées, y compris les forces de maintien de la paix ; les ministères de la défense et autres organismes publics chargés de projets de défense ; les forces paramilitaires, à condition d'être considérées comme étant formées et équipées pour des opérations militaires ; et les activités spatiales militaires.

Rapport entre dépenses d'éducation/santé et dépenses militaires : somme des dépenses publiques d'éducation et de santé divisée par les dépenses militaires.

Perte globale de valeur de l'IDH due aux inégalités, variation annuelle moyenne : pourcentage de variation de la perte globale de valeur de l'indice de développement humain (IDH) due aux inégalités sur la période 2010-2018, divisé par le nombre d'années correspondant.

Indice d'inégalité de genre, variation annuelle moyenne : pourcentage de variation de l'indice d'inégalité de genre sur la période 2005-2018, divisé par le nombre d'années correspondant.

Part des revenus des 40 % les plus pauvres, variation annuelle moyenne : pourcentage de variation du rapport entre le revenu moyen des 20 % les plus riches de la population et le revenu moyen des 40 % les plus pauvres, sur la période 2005-2017, divisé par le nombre d'années correspondant.

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

- Colonnes 1 à 3, 6 et 8 :** Banque mondiale (2019a).
- Colonne 4 :** OIT (2019).
- Colonne 5 :** CNUCED (2019).
- Colonne 7 :** DAES (2019b).
- Colonnes 9 et 12 :** calculs du BRDH à partir de données de la Banque Mondiale (2019a).
- Colonne 10 :** calculs du BRDH sur la base de la série chronologique de l'IDH ajusté aux inégalités.
- Colonne 11 :** calculs du BRDH sur la base de la série chronologique de l'indice d'inégalité de genre.

Régions en développement

États arabes (20 pays ou territoires)

Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, État de Palestine, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen.

Asie de l'Est et Pacifique (26 pays)

Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Kiribati, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nauru, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Samoa, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Viet Nam.

Europe et Asie centrale (17 pays)

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Macédoine du Nord, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, Ukraine.

Amérique latine et Caraïbes (33 pays)

Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, Équateur, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay.

Asie du Sud (9 pays)

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, République islamique d'Iran, Sri Lanka.

Afrique subsaharienne (46 pays)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République-Unies de Tanzanie, Rwanda, Royaume d'Eswatini, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe.

Note : tous les pays énumérés dans les régions en développement sont inclus dans les agrégats des pays en développement. Les pays inclus dans les agrégats des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement suivent la classification de l'ONU, disponible sur : www.unohrls.org. La liste des pays inclus dans les agrégats de l'Organisation de coopération et de développement économiques est consultable à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/apropos/membres-et-partenaires/#d.fr.533032>.

Références statistiques

Note : les références statistiques concernent l'ensemble des données statistiques du Rapport 2019, y compris les tableaux statistiques publiés sur le site : <http://hdr.undp.org/en/human-development-report-2019>.

- Alkire, S., U. Kanagaratnam et N. Suppa (2019).** The Global Multidimensional Poverty Index (MPI) 2019. OPHI MPI Methodological Note 47. University of Oxford, Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford, Royaume-Uni.
- Banque mondiale (2019a).** Base de données des Indicateurs du développement dans le monde (en anglais). Washington. <http://data.worldbank.org>. Consultée le 15 juillet 2019.
- _____ (2019b). Base de données de statistiques sur le genre (en anglais). Washington. <http://data.worldbank.org>. Consultée le 3 juillet 2019.
- Barro, R.J. et Lee, J.-W. (2018).** Dataset of Educational Attainment, June 2018 Revision. www.barrolee.com. Consulté le 15 juin 2019.
- CEDLAS (Center for Distributive, Labor and Social Studies) et Banque mondiale (2018).** Base de données socioéconomiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes (en anglais). www.cedlas.econo.unlp.edu.ar/wp/en/estadisticas/sedlac/estadisticas/. Consulté le 15 juillet 2019.
- Centre syrien pour la recherche politique (2017).** Social Degradation in Syria: The Conflict Impact on Social Capital. <http://scpr-syria.org/publications/social-degradation-in-syria/>. Consulté le 15 juillet 2019.
- CESAO (Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale) (2018).** Survey of Economic and Social Developments in the Arab Region 2017–2018. Beyrouth. www.unescwa.org/publications/survey-economic-social-development-arab-region-2017-2018. Consulté le 15 juillet 2019.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2019).** Centre de données. <https://unctadstat.unctad.org/FR/Index.html>. Consulté le 15 août 2019.
- CRED EM-DAT (Centre for Research on the Epidemiology of Disasters) (2019).** Base de données internationale sur les catastrophes naturelles (en anglais). www.emdat.be. Consultée le 25 juin 2019.
- DAES (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies) (2011).** World Population Prospects: The 2010 Revision. New York. www.un.org/en/development/desa/population/publications/trends/population-prospects_2010_revision.shtml. Consulté le 15 octobre 2019.
- _____ (2017). World Population Prospects: The 2017 Revision. New York. <https://esa.un.org/unpd/wpp/>. Consulté le 30 avril 2019.
- _____ (2018). World Urbanization Prospects: The 2018 Revision. New York. <https://esa.un.org/unpd/wup/>. Consulté le 23 juillet 2019.
- _____ (2019a). World Contraceptive Use 2019. New York. www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/contraception/wcu2019.asp. Consulté le 3 mai 2019.
- _____ (2019b). World Population Prospects: The 2019 Revision. New York. <https://population.un.org/wpp/>. Consulté le 19 juin 2019.
- Division de statistiques des Nations Unies (2019a).** Base de données mondiale des indicateurs des OOD (en anglais). <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>. Consultée le 15 juillet 2019.
- Eurostat (2018).** Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie. EUSILC UDB 2016 — version du 2 août 2016. Bruxelles. <https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions>. Consultées le 15 juin 2019.
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (2019a).** Base de données FAOSTAT. <http://www.fao.org/faostat/fr/#home>. Consultée le 30 juillet 2019.
- _____ (2019b). Base de données AQUASTAT. <http://www.fao.org/aquastat/fr/>. Consultée le 2 juillet 2019.
- FMI (Fonds monétaire international) (2019).** Base de données des Perspectives économiques mondiales (en anglais). Washington. www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/01/weodata/index.aspx. Consultée le 15 juillet 2019.
- Gallup, (2019).** Base de données Gallup World Poll Analytics. <https://ga.gallup.com>. Consultée le 7 mai 2019.
- Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité juvénile (2018).** Estimations de la mortalité infantile (en anglais). www.childmortality.org. Consulté le 29 juillet 2019.
- Groupe interorganisations des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité maternelle (Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population et Banque mondiale) (2017).** Données sur la mortalité maternelle (en anglais). <http://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality/>. Consulté le 15 juillet 2019.
- HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) (2019).** Traités sur les droits de l'homme. <https://tbinternet.ohchr.org/SitePages/HomeFr.aspx?lang=fr>. Consulté le 5 juillet 2019.
- ICF Macro, diverses années. Enquêtes démographiques et de santé (en anglais).** www.measuredhs.com. Consulté le 15 juillet 2019.
- IDMC (Centre de surveillance des déplacements internes) (2019).** Base de données mondiale sur les déplacements internes (en anglais). www.internal-displacement.org/data-base. Consultée le 10 mai 2019.
- IHME (Institute for Health Metrics and Evaluation) (2018).** Global Burden of Disease Collaborative Network. Global Burden of Disease Study 2017 (GBD 2017) Disability-Adjusted Life Years and Healthy Life Expectancy 1990–2017. Seattle, WA. <http://ghdx.healthdata.org/record/ihme-data/gbd-2017-dalys-and-hale-1990-2017>. Consulté le 15 août 2019.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (2019).** Centre de données. <http://data.uis.unesco.org>. Consulté le 11 avril 2019.
- LIS (Luxembourg Income Study) (2019).** Luxembourg Income Study Project. www.lisdatacenter.org/data-access. Consulté le 19 août 2019.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2017).** PISA 2015 : Résultats à la loupe. Paris. www.oecd.org/pisa-fr/. Consulté le 1er juillet 2019.
- _____ (2018). Regards sur l'éducation 2018. Paris. https://www.oecd-ilibrary.org/education/regards-sur-l-education_19991495. Consulté le 15 juin 2019.
- OIT (Organisation internationale du travail) (2019).** Base de données ILOSTAT. www.ilo.org/ilostat. Consultée le 17 juin 2019.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé) (2019).** Observatoire de la santé mondiale. <https://www.who.int/gho/fr/>. Consulté le 15 juillet 2019.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) (2019).** Estimations de la vaccination systématique nationale, révision de 2018 (achevée en juillet 2019) (en anglais). <https://data.unicef.org/topic/child-health/immunization/>. Consulté le 26 juillet 2019.
- ONUODC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) (2019).** Statistiques et données de l'ONUODC (en anglais). <https://dataunodc.un.org>.
- Consulté le 3 juin 2019.**
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) (2019).** Base de données mondiale sur la violence à l'égard des femmes (en anglais). New York. <http://evaw-global-database.unwomen.org>. Consultée le 19 avril 2018.
- Palma, J. G. (2011).** Homogeneous Middles vs. Heterogeneous Tails, and the End of the 'Inverted-U': The Share of the Rich is What It's All About. Cambridge Working Papers in Economics 1111. Cambridge University, Royaume-Uni. www.econ.cam.ac.uk/research-files/repec/cam/pdf/cwpe1111.pdf. Consulté le 15 septembre 2013.
- UIP (Union interparlementaire) (2019).** Les femmes dans les parlements nationaux. www.ipu.org/wmn-f/classif-arc.htm. Consulté le 11 avril 2019.
- UIT (Union internationale des télécommunications) (2019).** ICT Facts and Figures 2019. www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/. Consulté le 8 août 2019.
- UNECLAC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes des Nations Unies) (2019).** Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean 2018. Santiago. https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/44327/135/S1801218_en.pdf. Consulté le 15 juillet 2019.
- UNHCR (Agence des Nations Unies pour les Réfugiés) (2019).** UNHCR Global Trends 2018. Genève. www.unhcr.org/globaltrends2018/. Consulté le 20 juin 2019.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) (2019a).** UNICEF Global Databases: Infant and Young Child Feeding: Exclusive Breastfeeding, Predominant Breastfeeding. Mai 2019. New York.
- _____ (2019b). Données de l'UNICEF (en anglais). <https://data.unicef.org>. Consulté le 25 juillet 2019.
- _____ **Diverses années. Enquêtes par grappes à indicateurs multiples (en anglais).** New York. <http://mics.unicef.org>. Consulté le 15 juillet 2019.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), OMS (Organisation mondiale de la Santé) et Banque mondiale (2019).** Joint Child Malnutrition Estimates Expanded Database: Stunting. Édition de mars 2019. New York. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/>. Consulté le 26 juillet 2019.
- _____ (2019b). Base de données des principaux agrégats des comptes nationaux (en anglais) <http://unstats.un.org/unsd/snaama>. Consultée le 15 juillet 2019.
- UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) (2019).** Chiffres de l'UNRWA 2018-2019 (en anglais). Amman. www.unrwa.org/resources/about-unrwa/unrwa-figures-2018-2019. Consulté le 25 juin 2019.
- World Inequality Database (2019).** Base de données mondiale sur les inégalités (en anglais). <http://wid.world>. Consultée le 15 août 2019.

Rapports sur le développement humain 1990-2019

- 1990 Définir et mesurer le développement humain
- 1991 Le financement du développement humain
- 1992 Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial
- 1993 La participation des populations
- 1994 Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine
- 1995 Égalité des sexes et développement humain
- 1996 La croissance économique au service du développement humain
- 1997 Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté
- 1998 La consommation au service du développement humain
- 1999 Une mondialisation à visage humain
- 2000 Droits de l'homme et développement humain
- 2001 Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain
- 2002 Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté
- 2003 Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine
- 2004 La liberté culturelle dans un monde diversifié
- 2005 La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités
- 2006 Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau
- 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé
- 2009 Lever les barrières : mobilité et développement humains
- 2010 La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain
- 2011 Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous
- 2013 L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié
- 2014 Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience
- 2015 Le travail au service du développement humain
- 2016 Le développement humain pour tous
- 2019 Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXI^e siècle

Les pays de l'IDH et leur classement, 2018

Afghanistan	170	Gabon	115	Norvège	1
Afrique du Sud	113	Gambie	174	Nouvelle-Zélande	14
Albanie	69	Géorgie	70	Oman	47
Algérie	82	Ghana	142	Ouganda	159
Allemagne	4	Grèce	32	Ouzbékistan	108
Andorre	36	Grenade	78	Pakistan	152
Angola	149	Guatemala	126	Palaos	55
Antigua-et-Barbuda	74	Guinée	174	Palestine, État de	119
Arabie saoudite	36	Guinée équatoriale	144	Panama	67
Argentine	48	Guinée-Bissau	178	Papouasie-Nouvelle-Guinée	155
Arménie	81	Guyana	123	Paraguay	98
Australie	6	Haïti	169	Pays-Bas	10
Autriche	20	Honduras	132	Pérou	82
Azerbaïdjan	87	Hong Kong, Chine (RAS)	4	Philippines	106
Bahamas	60	Hongrie	43	Pologne	32
Bahreïn	45	Îles Marshall	117	Portugal	40
Bangladesh	135	Îles Salomon	153	Qatar	41
Barbade	56	Inde	129	République arabe syrienne	154
Bélarus	50	Indonésie	111	République centrafricaine	188
Belgique	17	Iran (République islamique d')	65	République démocratique populaire lao	140
Belize	103	Iraq	120	République dominicaine	89
Bénin	163	Irlande	3	Roumanie	52
Bhoutan	134	Islande	6	Royaume-Uni	15
Bolivie (État plurinational de)	114	Israël	22	Rwanda	157
Bosnie-Herzégovine	75	Italie	29	Saint-Kitts-et-Nevis	73
Botswana	94	Jamaïque	96	Saint-Marin	..
Brésil	79	Japon	19	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	94
Brunei Darussalam	43	Jordanie	102	Sainte-Lucie	89
Bulgarie	52	Kazakhstan	50	Samoa	111
Burkina Faso	182	Kenya	147	São Tomé-et-Principe	137
Burundi	185	Kirghizistan	122	Sénégal	166
Cabo Verde	126	Kiribati	132	Serbie	63
Cambodge	146	Koweït	57	Seychelles	62
Cameroun	150	Lesotho	164	Sierra Leone	181
Canada	13	Lettonie	39	Singapour	9
Chili	42	Liban	93	Slovaquie	36
Chine	85	Libéria	176	Slovénie	24
Chypre	31	Libye	110	Somalie	..
Colombie	79	Liechtenstein	18	Soudan	168
Comores	156	Lituanie	34	Soudan du Sud	186
Congo (République démocratique du)	179	Luxembourg	21	Sri Lanka	71
Congo	138	Macédoine du Nord	82	Suède	8
Corée (République de)	22	Madagascar	162	Suisse	2
Corée (République populaire démocratique de)..	..	Malaisie	61	Suriname	98
Costa Rica	68	Malawi	172	Tadjikistan	125
Côte d'Ivoire	165	Maldives	104	Tanzanie (République-Unie de)	159
Croatie	46	Mali	184	Tchad	187
Cuba	72	Malte	28	Tchéquie	26
Danemark	11	Maroc	121	Thaïlande	77
Djibouti	171	Maurice	66	Timor-Leste	131
Dominique	98	Mauritanie	161	Togo	167
Égypte	116	Mexique	76	Tonga	105
El Salvador	124	Micronésie (États fédérés de)	135	Trinité-et-Tobago	63
Émirats arabes unis	35	Moldova (République de)	107	Tunisie	91
Équateur	85	Monaco	..	Turkménistan	108
Érythrée	182	Mongolie	92	Turquie	59
Espagne	25	Monténégro	52	Tuvalu	..
Estonie	30	Mozambique	180	Ukraine	88
Eswatini (Royaume de)	138	Myanmar	145	Uruguay	57
États-Unis	15	Namibie	130	Vanuatu	141
Éthiopie	173	Nauru	..	Venezuela (République bolivarienne de)	96
Fédération de Russie	49	Népal	147	Viet Nam	118
Fidji	98	Nicaragua	126	Yémen	177
Finlande	12	Niger	189	Zambie	143
France	26	Nigeria	158	Zimbabwe	150



Programme des Nations Unies pour le développement

One United Nations Plaza

New York, NY 10017

www.undp.org

ISBN: 978-92-1-126440-1



9 789211 264401

Dans tous les pays, un grand nombre de personnes vivent sans perspective d'avenir meilleur. Elles sont sans espoir ni but ni dignité, spectatrices de l'ascension inexorable des autres vers une prospérité sans cesse grandissante. Dans le monde entier, beaucoup échappent à l'extrême pauvreté, mais bien d'autres encore n'ont ni les chances ni les ressources nécessaires pour prendre en main leur destin. Bien trop souvent, la place d'une personne dans la société continue d'être déterminée par son origine ethnique, son sexe ou la richesse de ses parents.

Les inégalités sont partout manifestes. Elles ne sont pas toujours le reflet d'un monde injuste, mais quand elles n'ont guère de rapport avec le travail, le talent ou l'esprit d'entreprise, elles peuvent être un outrage à la dignité humaine. Sous l'effet des bouleversements technologiques et de la crise du climat, les inégalités de développement humain causent du tort aux sociétés, affaiblissent la cohésion sociale et ébranlent la confiance des citoyens envers les pouvoirs publics, envers les institutions et envers les uns les autres. La plupart d'entre elles nuisent également aux économies, empêchant les individus de réaliser leur plein potentiel au travail et dans la vie. Dans ce contexte, les décisions politiques ne parviennent pas toujours à traduire les aspirations de l'ensemble de la société et à protéger la planète, car l'influence exercée par quelques acteurs puissants sert avant tout leurs propres intérêts. Dans certains cas extrêmes, les populations peuvent descendre dans la rue.

Ces inégalités de développement humain constituent une entrave à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elles ne se résument pas à des écarts de revenus et de richesses, et l'on ne peut en rendre compte au moyen de simples indicateurs synthétiques unidimensionnels. Elles détermineront aussi les perspectives de ceux et celles qui seront peut-être encore vivants au XXI^e siècle. Le Rapport étudie les inégalités de développement humain en allant au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent. Il s'interroge sur les formes d'inégalités qui comptent et leurs moteurs, reconnaissant que les inégalités pernicieuses sont généralement mieux perçues comme un symptôme de problèmes d'une plus grande ampleur dans une société ou une économie. Il cherche également à déterminer quelles politiques sont susceptibles de s'attaquer à ces moteurs – des politiques qui peuvent aider les pays à faire avancer leur économie tout en améliorant le développement humain et en réduisant les inégalités.

Il n'est pas aisé de brosser un tableau clair des inégalités de développement humain et de leur évolution. D'une part, parce

que, tout comme la vie elle-même, les inégalités ont de vastes ramifications et de multiples facettes. Et d'autre part, parce que les indicateurs sur lesquels nous nous appuyons et les données qui les sous-tendent sont souvent inadéquats. Pour autant, de grandes tendances se dégagent et se répètent sans cesse.

Les règles du jeu changent dans tous les pays. Les inégalités de développement humain sont fortes ou croissantes dans des domaines censés gagner en importance à l'avenir. Partout dans le monde, on constate que des avancées ont été réalisées autour d'enjeux essentiels, comme la sortie de la pauvreté et l'accès à l'éducation de base, même si des lacunes importantes subsistent. Dans le même temps, les inégalités se creusent au plus haut niveau de l'échelle du progrès.

Une approche du développement humain apporte de nouveaux éclairages sur les inégalités – pourquoi elles sont importantes, comment elles se manifestent et quelles mesures prendre à leur égard – qui nous aident à mener des actions concrètes. Le Rapport soulève l'importance de réaligner les objectifs actuels de l'action publique en mettant l'accent, par exemple, sur le rôle déterminant d'un enseignement de qualité à tout âge – y compris au niveau pré-primaire – au-delà des seuls taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire. Beaucoup de ces aspirations sont déjà exprimées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cela suppose également de corriger les déséquilibres de pouvoir qui sont au cœur d'un grand nombre d'inégalités, en instaurant notamment des conditions égales pour tous par le biais de mesures antitrust. Dans certains cas, lutter contre les inégalités signifie s'attaquer à des normes sociales profondément enracinées dans l'histoire et la culture d'une nation. Un grand nombre de mesures envisageables permettraient d'améliorer à la fois l'équité et l'efficacité. La principale raison pour laquelle elles sont rarement retenues est peut-être liée au fait que certains intérêts puissants n'ont rien à gagner au changement.

L'avenir des inégalités de développement humain au XXI^e siècle est entre nos mains. Mais nous ne saurions nous montrer complaisants. La crise du climat nous montre que l'inaction a un prix qui ne cesse de grimper avec le temps, car elle favorise davantage les inégalités, ce qui en retour rend toute action sur le climat plus difficile. Les technologies transforment déjà les marchés du travail et les vies, mais il reste encore à savoir dans quelle mesure les machines supplanteront les humains. Nous nous approchons néanmoins d'un précipice dont nous aurons du mal à sortir. Nous pouvons et nous devons impérativement changer de trajectoire sans attendre.